LIBRARY
UNIVERSITY
TORONTO

LA

SCIENCE SOCIALE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie — PARIS.

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

14e Année. — Tome XXVII

48621
21/8/00

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1899

QUESTIONS DU JOUR

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

ET L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE MODERNE

La participation aux bénéfices a deux sortes de partisans : les uns persuadés de son efficacité générale à prévenir les conflits du capital et du travail, à ramener la paix sociale dans l'atelier, les autres moins ambitieux, et voyant seulement en elle un supplément de rémunération du travail avantageux à la fois à l'ouvrier et au patron.

Les premiers croient fermement que la participation aux bénéfices correspond à la phase présente de l'évolution industrielle et prépare sa phase prochaine. Quelques-uns vont même jusqu'à espérer pour elle un rôle plus important. D'après eux, la participation jetterait les bases d'un mode de rémunération nouveau destiné à remplacer le salariat que nous connaissons; la participation serait ainsi une sorte de précurseur.

Les autres s'embarrassent moins de théories et constatent simplement que la participation introduite dans certaines industries y a donné de bons résultats, que d'autre part, elle crée un lien entre employeurs et employés, que, par suite, c'est une institution à encourager. Vient-on à leur demander si « elle marche dans le sens de l'évolution industrielle, » ils vous répondent : « Voilà qui m'est égal ! » Bien heureux quand ils

n'ajoutent pas qu'ils sont gens pratiques et se méfient des grands mots.

La Science sociale ne peut pas être accusée d'avoir pour les grands mots un respect exagéré. Elle dévoile assez volontiers les idoles. Quand elle rencontre sur sa route un mot, grand ou petit, elle ne se laisse pas intimider par lui; elle le scrute pour voir ce qu'il recouvre. Et si elle trouve sous ce vêtement un fait précis, observable et vérifié, elle en tient compte, comme c'est le devoir essentiel de toute science.

Or, l'évolution industrielle moderne est un fait précis, observable et vérifié. C'est le petit atelier disparaissant devant la grande usine; c'est le travail à la main tué de plus en plus par le machinisme; c'est le moteur animé et de puissance limitée faisant place au moteur inanimé et de puissance pratiquement illimitée. Les phénomènes auxquels nous faisons allusion sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister davantage.

On ne peut pas apprécier justement une question industrielle quelconque sans tenir compte de ce mouvement général. En ce qui concerne la participation aux bénéfices, il faut, pour la juger, savoir d'abord à quelles industries elle s'applique, où elle a pris naissance, où elle prospère, où elle échoue. Si nous la voyons grandir avec les industries d'usine, nous jugerons qu'elle a des chances sérieuses d'avenir, qu'elle participe à leur progrès; si au contraire nous la rencontrons seulement dans les petits ateliers qui déclinent chaque jour, nous la considérerons comme une institution dont la sphère d'influence se rétrécit de plus en plus, et nous ne lui reconnaîtrons pas la même importance.

En plus, cette constatation nous permettra de donner aux gens soi-disant « pratiques », d'utiles avertissements. Rien n'est « pratique » comme de connaître la vérité, de savoir, par exemple, que dans telle affaire la participation a des chances de succès ou une presque certitude d'échec en raison de succès ou d'échecs répétés dans des entreprises similaires.

Rien au contraire n'est aussi peu « pratique », aussi dangereux, que de nier l'influence des lois scientifiques sur les libres

conventions, ou d'agir comme si on les niait, de se décider sans elles ou contre elles. Sans doute, il peut paraître un peu pédant de rechercher le *fondement scientifique de la participation*, mais si cette opération est scientifiquement poursuivie, elle est utile au premier chef. Un économiste distingué, M. Paul Beauregard, écrivait naguère à ce sujet (1) : « L'idée de chercher un fondement scientifique à la libre convention de deux contractants m'effarouche. Il me semble que le fondement scientifique le plus évident, en pareil cas, c'est leur volonté; du moment qu'ils sont d'accord, je les considère comme parfaitement en règle avec la science. Que celle-ci, qui aime à regarder partout, constate leur accord et recherche même quels faits et quelles influences l'ont rendu possible, rien de mieux; mais qu'elle prétende dire si cet accord a, ou n'a pas, un fondement scientifique, cela me surprend. » M. Paul Beauregard a mille fois raison de railler les théoriciens qui condamnent ou prônent la participation au nom de principes abstraits, mais ceux qui « cherchent quels faits ou quelles influences ont rendu cet accord possible » déterminent précisément le fondement *scientifique* de la participation; ils établissent dans quelles conditions elle est praticable ou non, ils découvrent sa loi. Et c'est la vraie méthode à employer pour connaître bien la question, quelle que soit l'étiquette qu'on lui donne, quelle que soit la forme, solennelle ou familière, que l'on adopte. On s'aperçoit alors clairement que la simple volonté de deux contractants libres ne suffit pas à créer la participation dans une industrie, pas plus qu'elle ne suffit à créer une usine. La participation, comme l'usine, ne fonctionnera que si les deux contractants *se sont placés dans des conditions permettant leur succès.* Voilà où est le véritable fondement scientifique.

(1) *Le Monde Économique*, 8 octobre 1898.

I

M. Paul Bureau, dont le nom est bien connu des lecteurs de la *Science sociale*, s'est inspiré de cette idée en analysant, dans un ouvrage récemment publié (1), les résultats effectifs de la participation aux bénéfices. Et la constatation dominante qu'il dégage de son enquête est que, sauf quelques cas exceptionnels, *il n'existe aucun grand établissement industriel dans lequel la participation aux bénéfices soit établie et fonctionne d'une manière satisfaisante*.

Ce n'est pas que les grands patrons aient refusé de parti pris d'introduire ce système chez eux. Plusieurs ont pratiqué l'essai loyal, et ce sont leurs échecs répétés qui empêchent les autres de tenter l'aventure. M. Stier, fabricant de laitons à Berlin, employant 450 ouvriers, explique ainsi comment son prédécesseur, M. Borchert, a été amené à abandonner la participation aux bénéfices dès 1872 : « Ce système, dit-il, était trop onéreux pour nous. Nous avions espéré, *sur les conseils du célèbre professeur Engel*, stimuler l'ardeur de nos ouvriers; en fait, nous avons trouvé que leur travail n'était pas plus actif et que le seul résultat obtenu avait été de nous faire passer pour des exploiteurs... Ayant eu à congédier, vers la fin de l'année, un ouvrier qui avait soustrait des marchandises, nous nous abstînmes, afin de ne pas lui nuire, de dévoiler le motif de son renvoi. Tous ses camarades protestèrent et nous comprîmes qu'ils nous accusaient simplement d'avoir voulu nous attribuer la part de bénéfices destinée à cet ouvrier. Enfin cette libéralité récompense également les bons et les mauvais ouvriers. Nous avions eu l'idée de faire un choix parmi eux et de n'admettre que ceux qui par leur capacité ou leur assiduité méritaient une prime. Mais l'expérience d'un de nos voisins nous a détournés de cette

(1) *L'Association de l'ouvrier aux profits du patron et la Participation aux bénéfices*, par Paul Bureau, professeur adjoint à la Faculté libre de Droit de Paris; Paris, Arthur Rousseau, éditeur.

combinaison. En effet, dans les ateliers de cet industriel, les ouvriers qui ne participaient pas aux bénéfices considéraient que l'institution, sous une apparence de bienveillance, déguisait un véritable système d'espionnage. Le remède eût donc été pire que le mal. »

Cette explication de M. Stier résume assez bien, dit M. Bureau, l'opinion des grands industriels auprès desquels il a poursuivi son enquête. Elle rend compte de ce fait que la participation n'a jamais rencontré qu'indifférence ou opposition de la part de patrons célèbres par leur philanthropie éclairée, tels que MM. Schneider en France, Krupp en Allemagne, etc. Elle permet de comprendre comment, malgré l'active propagande qui a été faite depuis cinquante ans autour de cette idée, le nombre total des établissements de tout ordre qui pratiquent la participation, tant en Europe qu'en Amérique, n'atteint qu'un chiffre ridiculement faible.

Les appréciations les plus bienveillantes confondant pêle-mêle les exploitations agricoles, les compagnies d'assurances, les entreprises commerciales, la petite et la grande industrie, et ceci dans les deux Mondes, arrivent à dresser une liste de 443 noms, sur laquelle d'ailleurs se trouvent de flagrantes inexactitudes. En supprimant les maisons qui n'ont jamais associé leurs ouvriers aux bénéfices et celles qui ont cessé de le faire après expérience malheureuse, cette liste se réduit dans une assez forte proportion, de telle sorte que, même en faisant la part des omissions possibles, « on ne peut pas estimer à plus de 400 le nombre des établissements de toute espèce qui, dans les différents pays d'Europe et d'Amérique, appliquent le système du partage des profits. » C'est un résultat bien mince, en vérité.

Toutefois, si nous nous trouvions en présence de 400, même de 300 ou de 200 grandes usines, nous pourrions croire que c'est là un mouvement qui commence, le début d'une évolution nouvelle, un mode de rémunération du travail issue de conditions qui se rencontrent pour la première fois, mais dont la fortune grandira parallèlement au développement de ces conditions. En réalité, c'est tout le contraire qui se passe et, sauf

quelques exceptions sur lesquelles nous reviendrons plus loin, c'est le petit atelier à méthodes anciennes qui pratique la participation. En somme, ce n'est pas une institution d'avenir.

Les grands patrons ne sont pas seuls à s'en apercevoir. Les ouvriers de la grande industrie sont bien d'accord avec eux sur ce point : « En aucune circonstance, dit M. Bureau, on ne les a vus réclamer l'introduction de la participation aux bénéfices, et parmi les nombreuses grèves dont le contrat de travail a été l'occasion, aucune n'a eu pour cause une demande d'association aux bénéfices : ce sont toujours les patrons qui ont pris l'initiative de cette mesure : parfois même les ouvriers ont cessé le travail pour en obtenir l'abrogation. Le plus souvent, sans recourir à cette arme suprême de la grève, ils ne perdaient aucune occasion, — le témoignage des employeurs en fait foi, — de manifester leur hostilité. »

Et la raison qu'ils donnent de cette hostilité est claire : ils ne veulent pas que leur salaire dépende des bénéfices du patron ; ils demandent qu'il soit considéré comme une part, un élément des frais généraux de l'entreprise. De là l'opposition unanime des *Trade-Unions* anglaises au système de *l'échelle mobile* qui subordonne le taux des salaires de l'employé au prix des produits vendus par l'employeur. M. Bureau signale le fait et j'ai été maintes fois à même de le constater personnellement. Tous les *leaders* ouvriers de Grande-Bretagne répondent unanimement sur ce point : Un patron est toujours plus disposé à accepter une baisse de prix quand il sait que cette baisse aura pour conséquence une diminution de salaire ; il sait en effet qu'il se récupérera sur nous d'une bonne partie de la différence qu'il aura à supporter, et il cède facilement. De la sorte, nous nous trouvons payer les frais de l'opération.

La participation aux bénéfices vient, en somme, compliquer inutilement, — dans la grande industrie dont il est exclusivement question ici, — le problème de l'ajustement des prix. Elle le complique au même titre que l'échelle mobile, en le faussant, en essayant de le ramener à l'appréciation d'un élément unique, bénéfices du patron ou prix du produit. Les syndicats ouvriers

sérieusement organisés, attaquent au contraire le problème par son vrai côté. C'est essentiellement un problème d'équilibre, de balancement, dans lequel le résultat seul importe, tandis que l'analyse des divers éléments constitutifs serait un travail de laboratoire économique extrêmement délicat, si tant est qu'il fût possible. Les syndicats ouvriers groupent les intérêts ouvriers éparpillés et sans cohésion pour leur donner une représentation efficace et les mettre constamment en face des intérêts patronaux. C'est une manière de savoir toujours ce qu'ils pèsent l'un par rapport à l'autre, de déterminer leur équilibre respectif. La fameuse formule : « Quand deux ouvriers courent après un patron, les salaires baissent; quand deux patrons courent après un ouvrier, les salaires haussent » était à peu près vraie au temps où dominait la petite industrie; aujourd'hui, avec des usines de plusieurs milliers d'ouvriers, elle ne répond plus à la réalité : un millier d'ouvriers courent après deux ou trois patrons; un seul patron peut courir après plusieurs milliers d'ouvriers; la physionomie du marché du travail n'est plus la même, et les ouvriers ne peuvent remédier que par la coalition au désavantage qui résulterait pour eux de leur nombre infiniment supérieur à celui des patrons.

Quant à savoir pourquoi les salaires haussent ou baissent, c'est affaire aux savants qui raisonnent sur les faits *accomplis*. S'il fallait attendre le jugement des économistes pour savoir si les salaires *doivent* monter ou *doivent* descendre, on ne connaîtrait les solutions que lorsqu'elles auraient cessé d'être applicables. Force est donc de s'en tenir à une vérification empirique, à la constatation que, à tel moment donné, l'ensemble des ouvriers d'un métier a jugé avantageux d'accepter un salaire moindre, qu'à tel autre moment l'ensemble des patrons de ce métier a jugé avantageux d'accorder un salaire plus fort. Dans le premier cas, l'intérêt ouvrier était du côté faible du plateau; dans le second cas, il était du côté fort. Au fond, c'est ainsi que se règlent chaque jour une foule de transactions. Vendeurs et acheteurs s'entendent par suite du besoin réciproque qu'ils ont l'un de l'autre et se font des concessions suivant l'intensité de ce

besoin; puis, une fois les mercuriales établies, les hommes de science étudient le phénomène, ils ne le règlent pas. Que si l'un d'eux s'avisait de dire aux vendeurs d'une matière première : Vous serez payés suivant le bénéfice que réalisera votre acheteur sur la transformation de cette marchandise, ceux-ci se récrieraient et n'en feraient rien. Sur le marché du travail, la question étant moins claire, des professeurs ont conseillé, — comme Engel à Berlin, — d'essayer un mode de règlement analogue pour la vente du travail. Quoi d'étonnant que les ouvriers l'aient peu goûté?

II

A n'examiner la participation aux bénéfices que dans la grande industrie, on ne peut pas se rendre compte de la faveur dont elle est l'objet. Et comme cette faveur est un fait indéniable, que beaucoup d'hommes de mérite ont cru voir dans ce système les uns une pratique louable, les autres un élément de paix sociale, il est clair que leur opinion s'appuie sur des faits extérieurs à la grande industrie, ou d'un caractère tout à fait exceptionnel dans la grande industrie.

Le père authentique de la participation aux bénéfices est un entrepreneur de peinture en bâtiments et décoration bien connu, le fondateur de la maison Leclaire, de Paris. M. Leclaire aimait à dire vers la fin de sa vie, après une longue expérience de la participation, que sans elle il n'aurait pas gagné la fortune dont il jouissait. Cette déclaration est en contradiction complète avec celle des patrons de grandes usines qui ont essayé de la participation. Ceux-ci estiment, en effet, que les sommes par eux remises à leurs ouvriers à titres de participants constituent un don gratuit, une pure libéralité de leur part, qu'elles « sortent de leur poche ».

Évidemment, ces témoignages contradictoires, sérieux, sincères, vérifiés, des deux côtés, correspondent à deux situations entièrement différentes.

Voyons donc quelle est l'organisation du travail dans la maison Leclaire.

En premier lieu, il faut remarquer que la surveillance des ouvriers offre une difficulté particulière. Ils ne travaillent pas tous dans le même atelier, mais se dispersent sur plusieurs chantiers, emportant avec eux leur matériel et leurs outils. L'emploi des différents ingrédients qui leur sont nécessaires, le soin et le nettoyage des pinceaux, tout cela est abandonné à leur discrétion. La seule manière d'éviter le gaspillage, c'est de « leur faire prendre les intérêts de la maison », de les associer à ses bénéfices. On comprend à merveille que l'idée de la participation soit née dans une entreprise de ce genre.

En second lieu, elle était réalisable avec profit, parce que le chiffre des bénéfices du patron augmentait *réellement* à mesure que les ouvriers prenaient plus de soin de leurs outils, et se montraient meilleurs ménagers de leurs couleurs. Leur bonne volonté, leur zèle, constituaient un élément important du prix de revient. En effet, l'outillage étant rudimentaire, le patron n'a pas à rémunérer un gros capital d'installation comme dans une usine. Les matières premières subissent peu de transformations et des transformations très simples, opérées à la main par les ouvriers; elles sont mélangées dans certaines proportions, puis étendues. Enfin elles sont peu susceptibles de variations dans leur prix de vente, lequel se confond avec celui de la main-d'œuvre et reste fixe pendant plusieurs années de suite. Donc, outillage réduit à quelques instruments, opération exécutée entièrement à la main, vente du produit soumise à un tarif peu variable. Pas de complication, pas d'aléa. La principale affaire ici est d'avoir de *bons ouvriers,* des artisans habiles, dont quelques-uns sont presque des artistes décorateurs. On comprend que la participation aux bénéfices ait prospéré dans une entreprise de ce genre.

La faiblesse des risques et le peu d'importance relative du capital d'installation écartent ici le spectre de la participation aux pertes. Évidemment, l'ouvrier ne peut pas participer aux pertes. — Les pertes entament le capital, l'ouvrier n'a pas de capital. — Et pourtant, s'il y a des pertes sérieuses une année,

ne faudra-t-il pas les réparer avant de faire participer l'ouvrier aux bénéfices d'une année subséquente? C'est une des difficultés auxquelles se heurte le système dans une industrie soumise à de gros aléas. Mais ici il ne saurait y avoir longtemps de pertes très considérables, parce que la liquidation est toujours facile. Si le patron cesse de gagner, il peut s'arrêter. Il congédie ses ouvriers à mesure que les travaux en cours sont terminés, refuse de nouvelles commandes, et n'achète plus de couleurs. Il n'a pas de stocks sur les bras comme beaucoup de manufacturiers; il n'a pas d'installations coûteuses comme tous les usiniers; il n'est pas « obligé de marcher » pour tirer parti de ce gros capital immobilisé que représentent des machines à vapeur, des métiers à tisser, des hauts fourneaux, des mines en exploitation, etc.

Par tous ces caractères, une entreprise de peinture décorative appartient essentiellement à l'ancien type d'organisation du travail. Elle ne s'en distingue un peu que par l'importance de sa clientèle due à la facilité des communications. Le bon renom de la maison Leclaire a étendu celle-ci aux chantiers de province ou même de l'étranger. — Je me souviens d'avoir vu en Angleterre des travaux exécutés par ses ouvriers. — Mais cette circonstance ne modifie en rien la nature de son travail.

A l'heure où les métiers de l'ancien type disparaissent rapidement, l'ingénieuse combinaison à laquelle Leclaire a attaché son nom est un cas intéressant, curieux, et qui a place dans un tableau d'ensemble de l'organisation du travail au dix-neuvième siècle; mais il doit être catalogué parmi les phénomènes exceptionnels, parmi les survivances d'un état de choses qui s'en va.

Il faut reconnaître cependant que l'illusion des promoteurs de la participation aux bénéfices a été entretenue par quelques exemples de succès obtenus en dehors des métiers de la petite industrie.

A Londres, la *South Metropolitan Gas Company* a introduit ce système à la suite des progrès de l'*Union nationale des ouvriers du gaz et des journaliers de Grande-Bretagne et d'Irlande*. M. Georges Livesey, l'énergique et ingénieux directeur de cette

Compagnie, redoutant une grève, imagina d'employer la participation pour la prévenir; il fit signer à un millier de ses ouvriers un engagement de douze mois, moyennant lequel il leur reconnaissait une bonification de 1 % sur leurs salaires par chaque *penny* de réduction du prix du gaz. Mais cette bonification n'assurait pas à l'ouvrier un avantage immédiat. Elle était inscrite sur un livret individuel, rapportait un intérêt de 4 %, et ne se trouvait définitivement acquise à l'ouvrier qu'en cas de mort, de retraite pour vieillesse ou maladie, ou de cessation de contrat de travail. En plus, — c'était là tout le nœud de l'affaire, — il était stipulé que la somme ainsi inscrite au nom de l'ouvrier serait acquise à la Compagnie en cas de grève ou de chômage intentionnellement causé à la Compagnie. On voit combien nous sommes loin de la théorie pure de la participation. Il ne s'agit plus du tout d'ajuster les salaires par un procédé scientifique et équitable, mais bien de monter une machine de guerre contre une organisation jugée dangereuse.

Au surplus, M. Livesey ne s'en cachait pas, et une violente hostilité se déclara entre la *Gas Workers Union* et lui. Le résultat de cette hostilité fut une grève qui éclata à la fin de l'année 1889, quelques mois après la mise en pratique de la participation, ce qui amena M. Livesey à renouveler son personnel d'une manière à peu près complète. A ce prix, la victoire lui resta et la participation recommença à fonctionner avec les nouveaux ouvriers. En 1894, M. Livesey augmenta le taux de cette participation de 1 % à 1 1/2 % par *penny* de réduction du prix du gaz à la condition que les ouvriers, auxquels il avait dû entre temps accorder la remise immédiate de leurs boni, consentiraient à en laisser la moitié en dépôt. Quand la somme portée à leur crédit s'élève à cinq livres sterling, elle est affectée à l'achat d'une action au cours de l'émission, ce qui constitue pour l'ouvrier une excellente opération, puisque la cote des actions de la Compagnie dépasse actuellement treize livres sterling. Depuis lors, 30.000 livres sterling ont été ainsi placées dans la Compagnie par les ouvriers.

C'est un succès incontestable, du moins jusqu'ici. M. Livesey

estime qu'il a ainsi écarté toute probabilité de grève. C'est possible, mais ce n'est pas sûr. En tous cas, le moyen compliqué qu'il a employé se rapproche beaucoup plus d'une organisation de *primes à la fidélité* que de la participation proprement dite.

Il a un avantage, c'est d'attirer et de retenir un personnel de choix par une rémunération du travail élevée.

Il a un gros inconvénient, c'est d'éveiller les justes soupçons des ouvriers par son allure machiavélique.

Je me permets de faire remarquer que M. Livesey aurait obtenu un résultat meilleur en consentant tout simplement à ses ouvriers une augmentation de salaires. Cela ne lui coûterait pas plus cher; les ouvriers ne pourraient élever aucun soupçon sur ses intentions, et les meilleurs d'entre eux se disputeraient l'entrée de sa Compagnie parce qu'ils y trouvaient *first rate wages for first rate work*, des salaires de premier ordre pour un travail de premier ordre. C'est là d'ailleurs la pratique dépourvue d'artifice que j'ai vue maintes fois employer avec succès par les industriels les plus avisés et les plus prospères. Au lieu de se casser la tête à lutter contre le socialisme, le trade-unionisme et le reste, ils dirigent tous leurs efforts vers ce seul but : se créer un personnel de choix en le traitant le mieux qu'ils peuvent.

L'expérience de participation poursuivie par M. de Riedel dans les ateliers de construction de machines de Halle (Prusse saxonne) (*Hallesche Machinenfabrick und Eisengiesserei*) se range dans la même catégorie que celle de M. Livesey. C'est une arme contre le mouvement syndical. M. de Riedel y a eu recours pour dissocier ses ouvriers de tout groupement étranger à l'usine. Il y est parvenu en leur assurant des avantages équivalents ou supérieurs à ceux que la pression syndicale aurait pu obtenir de lui. Au point de vue purement matériel, il n'y a donc aucun profit. Au point de vue social sa combinaison a les avantages et les inconvénients de tous les systèmes de *paternalisme* : son personnel se trouve plus lié à lui, et quand il ne prend pas ombrage de la dépendance où il se sent, les rapports sont plus affec-

tueux ; mais le jour où le soupçon vient à naître dans l'esprit des ouvriers qu'on ne les traite bien que pour mieux les tenir, il y a de terribles surprises. On a devant soi des enfants révoltés au lieu de simples collaborateurs en désaccord.

Enfin, ne l'oublions pas, ces deux entreprises de Londres et de Halle ne conservent la participation que par suite de leur prospérité *non interrompue* depuis le début de l'expérience. En fait, la continuité des bénéfices équivaut pour les ouvriers à une augmentation de salaires réguliers. Ce sont là des circonstances exceptionnelles. Des maisons puissantes et réputées à juste titre subissent fréquemment à notre époque des crises inévitables au cours desquelles la participation s'arrête faute d'aliments. Je me suis trouvé à même de le constater en passant, pendant un séjour récent aux États-Unis. Les plus grands meuniers de Minneapolis, Pillsbury, Washburn et C°, qui avaient introduit la participation dans leurs célèbres moulins en 1882, ont distribué *quatre fois* à leurs ouvriers une part de leurs bénéfices ; à Pittsburgh, les directeurs de la fabrique de locomotives H. K. Porter et C°, ont également suspendu depuis plusieurs années leur distribution volontaire, « *voluntary distribution* » de bénéfices à leurs ouvriers, mais, ajoute M. Porter en répondant à mes questions, nous payons toujours, en dehors de cela, le taux le plus élevé de salaires pour obtenir des ouvriers de premier ordre, *the highest rate of wages for first class workers ;* c'est toujours là qu'il faut en revenir.

Avec les moyens détournés de la participation, telle qu'elle est pratiquée avec succès par MM. Livesey et de Riedel, on court donc un gros risque, celui de voir son atelier se désorganiser et les ouvriers changer leur attachement en aigreur le jour où les vicissitudes du marché vous mettent en perte. A la crise économique vient se joindre forcément une crise ouvrière, précisément au moment où le patron aurait besoin de toute sa liberté d'esprit, de toute son activité, pour relever son entreprise. Tel est le danger du système, même dans les cas exceptionnels où il a donné jusqu'ici de bons résultats. Ce n'est pas impunément qu'on fait dépendre la rémunération du travail des profits du capital dans

des industries soumises à des aléas, mettant en œuvre des capitaux importants et où, par conséquent, le travail de l'ouvrier n'est plus la principale origine des bénéfices.

Ce danger est augmenté par le caractère combatif qu'emprunte la participation chez M. Livesey comme chez M. de Riedel. Des ouvriers grassement payés peuvent bien fermer les oreilles aux avertissements de leurs camarades, mais le jour où les boni diminuent ou disparaissent, ils sont facilement convaincus qu'on les a dupés. Et après avoir considéré leurs patrons comme des bienfaiteurs, ils en viennent à les accuser de mauvaise foi. Ces deux jugements sont également faux. Ces patrons ne sont ni des philanthropes ni des exploiteurs; ce sont de fort honnêtes gens qui ont plus de foi dans les méthodes ingénieuses que dans les méthodes simples, qui croient plus sûr de *tenir* les hommes par des artifices que de se montrer justes envers eux sans phrases. Leur illusion peut venir de sentiments fort respectables, mais c'est une illusion dangereuse.

En dehors de l'industrie, il existe un genre d'entreprises où la participation aux bénéfices paraît avoir fort bien réussi, ce sont les Compagnies d'assurances; mais là encore la participation est surtout une apparence, un vêtement qui recouvre en réalité une *prime à la fidélité* des agents.

Voici les faits. Le développement de ces Compagnies tient en grande partie au zèle et au savoir-faire de leurs agents respectifs. Il suit de là que plusieurs d'entre elles s'appliquent et réussissent souvent à enlever un agent d'élite à une Compagnie rivale pour s'assurer le bénéfice de son activité. Afin de rendre plus difficile cette opération, les Compagnies se sont ingéniées à retenir leur personnel par des avantages dont ils ne pourraient profiter qu'au moment de leur retraite ou après de longs services, à un âge où leur valeur marchande, diminuée par l'affaiblissement des forces, ne serait plus suffisante pour en faire des éléments précieux de concurrence.

Cette combinaison a réussi dans une mesure satisfaisante. La *prime à la fidélité* a été calculée sur la base des bénéfices des Compagnies, et cela très justement, puisque l'importance de ces

bénéfices dépend pour une part prépondérante des qualités des agents. Aussi ne rencontrons-nous plus ici le danger que nous signalions pour la *South metropolitan Gas Company* et pour la *Hallesche Machinen fabrick*. La participation correspond à une réalité. Les employés sont intéressés dans des profits dont ils sont en grande partie les auteurs. Rien de plus normal.

En résumé, on ne peut organiser sérieusement la participation aux bénéfices que dans les cas où les bénéficiaires de cette participation, ouvriers ou employés peu importe, contribuent dans une large mesure à créer les bénéfices, quand l'importance de ces bénéfices dépend principalement de leurs qualités et de leur zèle.

Nous venons de voir que dans les Compagnies d'assurances il en est ainsi ; mais la Banque, le Commerce, la Finance se refusent à la combinaison. Là, on attribue des *commissions* ou une part d'intérêt sur une opération déterminée à tel individu déterminé chargé de la faire aboutir, mais on ne conçoit pas que l'ensemble du personnel du Crédit Lyonnais, par exemple, participe à l'ensemble des bénéfices de l'établissement. Les Compagnies d'assurances se trouvent donc dans un cas tout particulier, et il ne faudrait pas conclure de leur exemple isolé à l'efficacité de la participation dans les entreprises commerciales et financières qui occupent aujourd'hui une si large place.

Dans la petite industrie, la participation peut trouver son application là où aucun machinisme ne vient la compliquer et lorsque l'affaire offre peu d'aléa, comme c'est le cas pour la maison Leclaire. Même là, elle ne règne que dans une sphère étroitement limitée.

Enfin, dans la grande industrie elle devient généralement inapplicable, et lorsque des circonstances toutes spéciales lui permettent de s'établir, elle peut créer un danger grave, en un mot, elle n'est pas à sa place. L'Évolution industrielle restreint donc chaque jour son domaine en substituant la grande usine au petit atelier de nos pères.

Paul de Rousiers.

UNE VARIÉTÉ

DU TYPE AUVERGNAT

LA VARIÉTÉ DE LA HAUTE AUVERGNE OCCIDENTALE

M. Edmond Demolins, étudiant les types sociaux de la France (1), montre comment le type pastoral et communautaire des Alpes et des Pyrénées se retrouve atténué dans l'Auvergne; comment une région montagneuse différente l'a modifié, et comment l'élevage des animaux, principale industrie du pays, prédispose l'Auvergnat au commerce, et à une forme particulière du commerce, au maquignonnage. Il nous montre comment l'Auvergnat, habitué à maquignonner les animaux, arrive facilement à maquiller une antiquité, à truquer un article de commerce, et à faire du brocantage. Mais l'Auvergne n'est pas une, et, si la race est identique partout, le sol l'a modifiée, et ses différences ont fait varier les besoins et les aptitudes des habitants.

Il est donc possible de déterminer des variétés distinctes dans le type de l'Auvergnat, et de rechercher ce qu'il doit au sol sur lequel il vit, à ses produits et à la manière dont il a su utiliser ces produits.

I

L'Auvergnat habite la partie centrale et culminante du Plateau central, vieux débris des continents primaires. Les Alpes n'avaient pas encore commencé leur soulèvement, les Pyrénées,

(1) *Les Français d'aujourd'hui*, page 55 et suivantes.

bien plus anciennes, n'existaient pas encore que le Plateau central avait déjà perdu ses hauteurs montagneuses primitives; ses granites et ses schistes anciens étaient déjà nivelés, et il formait un récif surbaissé au milieu des mers secondaires (1). Sur ce plateau obliquement incliné vers l'Est, fendu long itudinalement par une longue faille NNE-SSO (ayant englouti dans ses flancs une série de dépôts houillers de Commentry à Carmeaux), des dépressions lacustres s'étaient formées, et le calcaire avait fait son apparition dans les bassins superposés de la Limagne, d'Aurillac et de Maurs, etc. Les volcans s'étaient ensuite allumés sur ce récif élevé au bord des mers tertiaires. On y avait noté deux grandes périodes d'activité volcanique : une première caractérisée par de gros volcans tertiaires peu nombreux, mais fort importants : Mont-Dore, Cezallier, Aubrac, et surtout le Cantal, le plus étendu de tous; une seconde, bien plus récente, donna naissance aux célèbres chaînes des Puys qui entourent la Limagne de leurs cratères à peine altérés, et recèlent des ossements humains à la Denyse près du Puy.

Ce plateau central, entouré d'une série de gradins formés par les calcaires marins, s'élevant des plaines de Toulouse et de la basse vallée du Rhône jusqu'au Cantal, formé de granite et de schistes dans toute sa partie inférieure, présente donc une zone moyenne calcaire et est couronné par le terrain volcanique. Aux pieds du Mary et du Cantal (1.860 et 1.830 mètres d'altitude) se creusent de profondes vallées commençant au-dessus de 1.000 mètres d'altitude.

Je voudrais noter ce que j'ai constaté, au point de vue social, sur une petite étendue de ce Plateau central. Prenez une carte du Cantal : vous verrez au centre, un peu au-dessus de la saillie de l'Aveyron dans le Cantal, deux cirques de hautes vallées adossées l'une à l'autre, dirigés tous deux vers le Sud-Ouest : cirque de Mandailles et fond de Cère; ils occupent le centre du cratère de l'ancien volcan, et donnent naissance à deux vallées accouplées (Cère et Jordanne) qui se terminent près d'Aurillac,

(1) Boulle et Farge, *Le Cantal.* — Paris, Masson, 1898.

à la limite du terrain volcanique. Sur le revêtement extérieur de l'énorme cratère naissent un grand nombre de vallées rayonnées, présentant toutes le même caractère de vallées glacières; zone à névés en haut, vallées en berceau plus bas; puis élar-

gissement, reste des anciens lacs glaciaires avec les moraines qui les ont formés. Quand ces vallées rencontrent le terrain primitif, elles ont perdu leurs caractères glaciaires; elles se creusent de profonds et étroits sillons au milieu de plateaux qu'elles ne peuvent arroser. Les cours d'eau qui les parcourent n'ont plus aucune utilité ni pour l'arrosage, ni pour le flottage ou

la navigation, jusqu'à ce qu'ils se soient réunis en grands collecteurs (Cère, Lot, Dordogne) au pied du Plateau central.

La région du Cantal (dans laquelle doit rentrer orographiquement et socialement la partie de l'Aveyron située au Nord de la Trueyre) placée à l'Ouest du méridien du Plomb du Cantal constitue une région bien limitée. On peut y étudier deux variétés de sol et de culture avec toutes leurs conséquences sociales : terrain volcanique avec pâturage, — terrain primitif avec la petite culture.

Les conditions climatologiques vulgaires y ont aussi une grande importance sociale.

La partie volcanique de cette région forme un demi-cercle ayant le méridien indiqué pour diamètre : elle est constituée par les hautes vallées du Siniq, du Goul, de la Cère, de la Jordanne, de l'Authre, de la Doire, de la Bertrande, de la Maronne, et de la rivière de Mars. Ces vallées naissent au-dessus de mille mètres d'altitude, se terminent un peu au-dessus de six cents mètres, et se continuent par des gorges profondes qui sillonnent la seconde région. Les hautes cimes forment à l'Est de ces vallées un rempart demi-circulaire largement ouvert à l'Ouest. Les vents humides de l'Océan, venant de l'Ouest, s'élèvent progressivement dans ces vallées et s'y déchargent de leur humidité. Quand ils redescendent vers l'Est après avoir donné leurs dernières ondées dans la haute montagne, ils sont presque complètement desséchés. Aussi les observations pluviométriques donnent des résultats tout différents des deux côtés du massif Cantalien : A Marcenat, à l'Est (1), par 1.070 mètres d'altitude, on a 1090 $^{m}/^{m}$ de pluie, tandis qu'à Saint-Jacques, dans la vallée de Cère, par 1.000 mètres, on en a 2021 ; — à Murat, à l'Est, par 917 mètres, 1093 $^{m}/^{m}$, et à Mandailles, dans la vallée de Jordanne, par 930 mètres, 2084 $^{m}/^{m}$.

Aussi, à l'Ouest du Cantal, les cours d'eau sont plus nombreux, les sources plus abondantes et plus rapprochées, les vallées mieux arrosées, les plateaux moins larges et verts sur

(1) *Commission météorologique du Cantal*, — Résumé de 1897. — Aurillac 1898.

toute leur étendue. A l'Est, de larges plateaux, Planéze et Limon, sont séparés par de rares vallées et mal sillonnés par de petits ruisseaux.

A l'Ouest, l'eau sort partout du sol, sous forme de sources, de cascades, de ruisseaux, de suintements étendus sur de larges surfaces à la limite de deux couches du terrain volcanique. Le sol est humide jusqu'aux plus grandes hauteurs et les sources abondantes naissent à des altitudes considérables. Les vallées donnent des fourrages naturels en abondance, et les paysans y nourrissent pendant l'hiver les troupeaux qui alpent en été sur les plateaux toujours verts. A l'Est, au contraire, de larges plateaux sans eau ne peuvent servir à l'alpage; les vallées sèches donnent peu de fourrage, et l'Auvergnat, presque uniquement éleveur à l'Ouest, s'est fait laboureur dans l'arrondissement de Saint-Flour.

Dans la région montagneuse que nous étudions, nous trouvons en haut une zone de plateaux divisés en larges pacages dits *montagnes;* des bois sur les flancs des vallées, notamment sur le côté exposé au Nord; au-dessous des bois, des prés alternant avec les champs de seigle, de froment ou de sarrasin, et un fond de vallée presque uniquement occupé par des prairies naturelles.

L'abondance des fourrages naturels a, de tout temps, poussé les habitants de ces régions à la vie pastorale. Comme tous les peuples pasteurs, ils ont eu les tendances communautaires, et ce sont souvent les parties les plus riches qui ont été communes. Le fond des vallées était naturellement arrosé par la rivière, et l'herbe y poussait abondamment sans travaux d'irrigation. Des zones entières de ces fonds de vallée ont été ainsi mises en commun dès les temps les plus reculés. C'est notamment ce qui s'est passé dans la vallée de Cère, la plus riche de toutes. Le fond de la vallée, dans la partie la plus large, de Vic à Arpajon, forme une série presque ininterrompue de communs. Mais ce ne sont pas des communs banaux; ils n'appartiennent pas à la commune, mais au village le plus voisin. Nous retrouvons ainsi la trace de l'ancien petit clan,

et de la résistance native de l'Auvergnat à la large communauté des autres peuples pasteurs. C'est déjà, par la force des choses, un communautaire atténué.

Sur les flancs du coteau, il a fallu des travaux de captation de source, d'amodiation de ruisseaux, d'irrigation de toutes sortes, pour améliorer le sol, et faire pousser l'herbe. Chacun a déclaré sa propriété privée la partie du sol qu'il avait travaillée et irriguée. La propriété individuelle entoure ainsi le bien communautaire. Au fond de la vallée, il est également entouré par des prairies qui primitivement devaient être moins bien arrosées et qui ont été améliorées par les soins du premier occupant. L'importance de l'effort personnel pour améliorer le sol frappe les yeux les moins observateurs : au milieu de prairies bien irriguées, donnant plusieurs récoltes tous les ans, les communs sans eau, sans clôture, font tache avec leur herbe drue, mais courte, et les bandes de moutons ou d'oies qui s'y nourrissent. En somme, ces terrains tous excellents et très bien placés ont perdu tous les jours de leur valeur par le manque de soins, et le défaut d'arrosage. Toutes les eaux ont été captées au profit des propriétés particulières et aucune parcelle n'a été laissée dans les communs. Ainsi, dans un village, de grands communaux jouent un rôle important au point de vue social, en aidant à vivre les malheureux qui y ont droit, mais l'abandon de sols fertiles à la communauté diminue incontestablement l'abondance des produits de la région.

Ainsi donc les prairies naturelles jouent le rôle important dans toute la région. Leur nom varie seul suivant leur nature : prairies si elles sont arrosées par la rivière ; pré, si elles le sont par une source ; commun, si c'est un pâturage public dans la vallée; montagne, si c'est un pacage privé dans la montagne.

Cependant il a fallu avoir quelques céréales pour faire du pain. On a trouvé, sur les côtes, des parcelles où le sol était plus maigre et l'humidité plus rare, et l'on y a semé quelques céréales : du froment si le sol est suffisamment calcaire, du seigle ou du sarrasin ailleurs. Les parcelles ensemencées sont trop isolées les unes des autres, trop difficiles à cultiver, leur rendement trop

peu élevé, pour engager les cultivateurs à faire des améliorations coûteuses ou à rechercher des variétés plus productives. Les procédés industriels de labourage et de moissonnage à vapeur ne leur sont pas applicables. A mesure que les céréales ont diminué de valeur, les paysans, voyant qu'elles ne payaient plus, ont réduit le nombre des parcelles ainsi cultivées. Ils ont recherché de l'eau pour en arroser quelques-unes, en ont épierré quelques autres pour en faire des prés; ils ont fait des fourrages artificiels dans quelques autres. Ils ne font plus que les grains strictement nécessaires à la consommation des gens de la ferme. Ce minimum n'est même pas atteint dans certaines régions riches comme le canton de Salers. Ce fait montre nettement que l'Auvergnat est plus porté vers l'exploitation herbagère que vers la culture des céréales.

Une seule exploitation règne dans toute cette région : l'élevage de la race bovine de Salers. Tout paysan aura bien une jument pour son service, il en tirera bien un produit tous les ans, un poulain qu'il tâchera de vendre à la remonte, un mulet qu'il vendra pour le Poitou, les bords du Rhône ou (avant la rupture commerciale) la province espagnole de Valence.

Tout gros fermier des environs d'Aurillac fera un peu plus en grand l'élevage des chevaux; vous verrez dans la montagne quelques troupeaux de moutons; vous trouverez quelques chèvres (appartenant à de pauvres gens) paissant sur les rochers (*res nullius*), mais tout est subordonné à l'élevage de la race de Salers : les mâles qui ne sont pas vendus pour la boucherie à l'âge de sept à huit mois, servent d'étalons, puis de bœufs de labour, et vont ensuite subir ailleurs l'engraissement avant de devenir animaux de boucherie. Les vaches donnent un produit tous les ans, ne sont conservées par l'éleveur que dans ces conditions, et leur lait sert à faire le fromage du Cantal, la *fourme*, grosse pièce de 25 à 30 kilos.

Le volume de ces pièces de fromage a une action prépondérante sur la constitution de la propriété : pour faire des pièces aussi considérables, il faut un nombre de vaches assez important (20 au moins); sans cela, le temps nécessaire pour fabriquer

une pièce de fromage est trop grand, et le lait a le temps de s'altérer. Pour nourrir ce troupeau de vaches, on a intérêt à joindre au corps de domaine un pâturage d'été dans la montagne. Là, un vacher fera le fromage, un bouvier soignera les animaux, un berger les gardera. Ces trois hommes suffisent, mais ils sont à peu près indispensables, et, par conséquent, le rendement du domaine sera plus important s'il y a suffisamment de vaches pour occuper pleinement ces trois domestiques, et si les frais généraux sont supportés par un troupeau plus considérable. Ces trois hommes restent isolés, du 25 mai au 25 septembre, en pleine montagne, au-dessus de 1.000 mètres d'altitude. Ils reçoivent à d'assez longs intervalles la visite du chef de l'exploitation qui leur apporte des provisions et emporte les fromages.

L'exploitation économique de la race de Salers telle qu'elle est pratiquée, et les dimensions du fromage du Cantal ont poussé à la création de la grande propriété pastorale. Un domaine à vacherie avec montagne représente toujours un capital d'une centaine de mille francs, et un fermage de 4.000 francs environ. Certaines exploitations comptent plus de 100 vaches, et les fermiers qui les exploitent paient jusqu'à 20.000 francs de ferme. Ces prix sont exceptionnels, mais la moyenne des fermages de ces domaines oscille entre 6.000 et 8.000 francs.

Ces grosses propriétés sont rarement exploitées par leur propriétaire seul ou aidé par un maître valet. Elles sont louées à un fermier pour une durée de 3-6-9 ans. L'éloignement des propriétaires est une cause d'appauvrissement pour le pays. Il n'est pas rare de voir des communes dont toutes les grosses propriétés ont leurs propriétaires au loin; chaque année ainsi une somme importante, produite par le sol de la commune, est exportée sans aucune utilité pour la région (1). Les deux produits de la ferme sont la vente des animaux et la vente du fromage. Ces deux produits ont déterminé la manière de payer le prix de ferme. Une partie, présumée évidemment provenir de la vente des

(1) La commune de Saint-Simon, à 5 kilomètres d'Aurillac, a douze ou treize de ses plus grosses propriétés dont les propriétaires n'habitent qu'exceptionnellement la commune, quelques-uns n'y viennent jamais.

animaux, se paie en termes inégaux, aux lendemains des grosses foires de la région. Le supplément est spécifié payable en quintaux de fromage livrables au moment où les animaux quittent la montagne, et susceptibles d'être vendus au cours moyen du jour. Cette clause constitue un aléa pour le propriétaire à cause des grandes variations du prix du fromage, mais elle diminue les risques du fermier. Elle n'engage pas l'agriculteur à améliorer ses produits puisque son intérêt est de faire la plus grande quantité de fromages possible plutôt que de la faire mieux et de plus grande valeur.

Le fermier, entrant en jouissance d'un de ces grands domaines, doit payer à son prédécesseur la différence entre la valeur du cheptel appartenant au propriétaire et estimée sur le bail, et la valeur de celui qui lui est laissé, et qui doit contenir (outre le cheptel mort, matériel agricole) le nombre d'animaux porté à l'acte précédent. Ces estimations faites par d'autres fermiers, parents (ils sont souvent parents entre eux) ou amis des deux fermiers intéressés, sont l'occasion de grands dîners, et de longues beuveries où viennent, *sans y être invités* (voilà un trait bien communautaire), tous les fermiers des environs, d'autant plus nombreux que la propriété est plus importante, ou l'étable plus renommée.

Autour de cette grande propriété, il n'y a que la toute petite propriété, allant du jardin entourant la maison et que la femme peut cultiver seule jusqu'au petit domaine de 7 à 8 vaches, suffisant aux besoins d'une famille plus ou moins nombreuse, et pouvant être cultivé par elle seule, sans le secours permanent de mains mercenaires. La propriété moyenne n'existe pas parce que la *fourme* nécessite un nombre de vaches notable, et que le petit propriétaire qui n'utilise pas tout son lait en nourrissant des veaux, n'en tire qu'un produit insuffisant par sa faute : il fabrique très mal le beurre, suit de vieux et mauvais errements; il ne peut le vendre, à bas prix relatif, que pour la consommation locale, et là encore le beurre étranger vient lui faire une concurrence active.

Comment sont distribuées les habitations de nos paysans?

L'influence de la disposition du sol, et de la position géographique du pays se fait sentir très nettement dans cette distribution des maisons par villages et par hameaux. Mettons de côté les plateaux montagneux, où on ne trouve que les burons, abris estivaux des vachers. Les habitants résident tous dans les vallées ou vallons. Pendant la guerre de Cent Ans, cette région avait vu moins d'incursions des Anglais que l'autre côté de la montagne; les luttes intestines de la féodalité y ont eu leur dernier retentissement lors de la prise de d'Armagnac sous Louis XI au château de Carlat; les guerres de religion n'y ont eu que de courts épisodes. Quelques agglomérations importantes se sont bien créées autour d'un vieux château (Marcolès, Carlat, Polminhac, Tournemire, Fontange) ou d'une abbaye (Monsalvy) ou des deux réunis (Aurillac). D'autres sont d'anciennes places fortes (Salers). Mais en général, le paysan, mis à l'abri de ces guerres par la disposition de ces vallées, n'ayant cure de la guerre étrangère à cause de sa position loin de toute frontière, a bâti suivant ses convenances.

Comparez une carte du pays avec la carte de pays plus peuplés, mais qui ont souffert de toutes ces guerres. Prenez les feuilles de Saint-Cernin ou d'Aurillac, et celle de Paris ou de Dijon dans la carte au 100.000e du ministère de l'Intérieur, comparez-les, et vous serez frappé de la différence. Dans la haute Auvergne, les villages ou les hameaux sont beaucoup plus nombreux que dans Seine-et-Oise ou la Bourgogne. Mais aussi les agglomérations importantes sont rares : Aurillac et Mauriac (dans la région indiquée qui compte plus de 140.000 habitants) seules méritent le nom officiel de ville (plus de 2.000 habitants agglomérés), et peut-être Maurs).

Autour de l'église de la paroisse, généralement ancienne, se groupent les bâtiments communs, et quelques petites maisons de commerce si les facilités de relations avec les régions voisines les favorisent. Joignez-y les bâtiments d'exploitation d'un gros domaine et quelques petits propriétaires : voilà le bourg. Mais tout autour seront de nombreux villages. Chaque gros domaine constitue un hameau placé au centre de l'exploitation, au point

où une source fournit assez d'eau pour les besoins de la ferme, et permet de laver les étables et d'entraîner une partie de leur fumier dans les prés. Si ce domaine est relativement peu important, ou si ses bâtiments d'exploitation sont aux limites du domaine, ils voisineront avec les constructions d'autres petits propriétaires. En somme, le paysan auvergnat, nullement préoccupé de la guerre étrangère, s'est de tout temps bâti sa maison au point qui lui était le plus favorable, et il n'a jamais éprouvé le besoin d'un voisinage trop proche.

Cette règle comporte quelques exceptions. Il existe dans la vallée de Jordanne un type de village très fréquent et où la solidarité avec le voisin s'affirme nettement : on trouve là, et on ne trouve que là, des villages constitués par un alignement de maisons mitoyennes, comme dans une rue de ville qui ne serait bâtie que d'un côté. Elles présentent toutes leurs ouvertures principales du même côté.

Ces groupes de maisons, bourgs, villages ou hameaux, sont bâtis généralement sur le côté de la vallée regardant le Sud, parce que c'est le plus ensoleillé. Tous les bourgs de la vallée de Cère (la plus riche), tous importants, sont sur le flanc droit.

Les exceptions à cette règle sont expliquées par une disposition particulière : ressaut du flanc gauche s'avançant en forme de cap vers le milieu de la vallée (Lascelle et Saint-Cyrgue), élargissement de la vallée avec prédominance des sources d'un côté (Velzic).

Le nombre des villages est nettement indiqué par quelques chiffres : la vallée de Jordanne (non compris la commune d'Aurillac) comptait au dernier recensement 4.186 habitants distribués en 121 villages ou hameaux.

Ces villages sont constitués (sauf l'exception indiquée) par une agglomération fort irrégulière de maisons restant toutes dans le même type. On ne peut excepter que quelques maisons récentes bâties par les émigrants parisiens, et les anciennes demeures seigneuriales. Sur un terrain en pente, un cube de maçonnerie, couvert d'un toit très aigu (à cause de la neige) en chaume ou en tuile lourde du pays, présente sur le devant deux

ouvertures, une porte et une petite fenêtre. On accède à la porte par un perron plus ou moins élevé, carré ou arrondi dans le bas pays, par un balcon abrité par l'auvent du toit dans la montagne. La porte est tout près d'une des faces latérales de la maison. En face d'elle une échelle ou une rampe droite d'escalier monte à l'étage supérieur, grenier en forme de comble. Sur l'autre côté, le plus éloigné de la porte, le plus rapproché de la fenêtre, se trouve une grande cheminée en pierre de taille où l'on voit l'ouverture du four, la caisse du sel, et deux bancs en bois. Le banc qui regarde la porte est le banc du chef de famille. Son lit est derrière son banc. On ne peut entrer dans la maison sans être vu de lui. Le coin qui sépare la cheminée de la fenêtre contient les approvisionnements journaliers de bois, l'évier qui est parfois sous la fenêtre, la cruche à eau. Une grande armoire (propriété particulière de la femme qui l'apporte en se mariant), une commode surmontée d'un dressoir pour la vieille faïence ou les vieux étains, près de la cheminée, une lourde table rectangulaire munie de deux bancs de bois, complètent l'ameublement. Un lit occupe le coin opposé à celui du chef de famille, et les couchettes des enfants sont sous l'escalier. Voilà la maison, l'*oustaou,* et, si la maison se complète, cette pièce sera toujours appelée la maison. Voilà le type auquel on ajoute, mais qu'on ne modifie pas. Si les besoins sont plus grands, si on fait du fromage, un prolongement postérieur et voûté de cette pièce contiendra le vaisselier, l'évier, la provision de bois, et laissera un coin libre près de la cheminée pour les presses à fromage. La famille est-elle plus nombreuse ou plus aisée, la paroi qui supporte l'escalier se percera en avant de lui d'une porte et un prolongement de la maison contiendra une seconde pièce, *le salon,* où il y aura une cheminée ordinaire (1er luxe) qui ne sert jamais, deux ou trois lits, une table ronde (2e luxe) et des sacs de blé. Le grenier sera divisé en deux pièces dont une peut servir de chambre au besoin. Parfois on pousse le luxe jusqu'à fermer le fond de l'escalier et à avoir ainsi un petit vestibule constitué strictement par la porte d'entrée, la porte de la cuisine, celle du salon, et le fond de l'escalier.

Au-dessous de ce logis, vous trouverez parfois une petite étable, d'autres fois une cave, souvent rien : les deux pièces reposent sur le sol. Dans la montagne, le logement sera plus restreint par crainte du froid, les pièces moins grandes, mais la disposition générale restera la même. Les lits de fond se tiennent tous, forment un bâtis inamovible ; ils sont très haut placés : on ne peut les aborder que grâce aux grands coffres en bois qui sont devant eux, et ils sont presque totalement fermés comme les lits bretons. Il est même remarquable de voir que ces deux races Celtiques sont arrivées à la même forme de lit sous l'inspiration de deux idées différentes : les uns ont gardé sur terre les lits marins ; les autres ont fermé les leurs par crainte du froid.

Voilà le milieu tel que le sol, ses produits, et la manière séculaire de les exploiter l'ont fait. Comment y vit l'homme?

II

Prenons une de nos grosses fermes comme type. Le fermier est un ancien fils de fermier lui-même, ou il est un ancien vacher à qui ses économies ou les apports dotaux de sa femme ont permis de s'établir pour son compte. Il a parcouru chez ses parents ou chez d'autres fermiers toutes les étapes de la domesticité rurale. Je connais une ferme dont la même famille est locataire depuis plus de deux cents ans, et les familles qui sont dans la même exploitation depuis cinquante ans ne sont pas rares. Ce fermier, fils de fermier, a servi quelque temps de vacher à son père après son service militaire, puis il a voulu se marier. Il a fait choix de celle qui lui agrée, et tout a été convenu entre eux (*ils se sont parlé* longtemps) avant que les parents interviennent, non pour ratifier le choix fait par leur fils, mais pour discuter longuement les questions d'intérêt. Ils rompent souvent pour une somme minime des mariages que l'état de la fiancée rendrait nécessaire à bref délai. Les deux époux se marient toujours sous le bénéfice du régime dotal absolu, avec liberté d'emploi pour le mari de l'avoir mobilier de sa femme,

mais seulement si elle quitte ses parents pour aller avec ses beaux-parents. Mais le mari donne hypothèque de cet apport sur ses biens ou ceux de ses parents. Il a ainsi une somme disponible pour une entreprise quelconque. On fait, dans chaque famille, « un aîné » qui a tout ce dont la loi permet de disposer en sa faveur. Si c'est la mariée qui est aînée, le mari quitte ses parents pour aller s'établir pour son compte, ou plus généralement pour aller vivre avec ses beaux-parents et leur succéder dans leur exploitation.

Nos paysans font un aîné, non pas tant pour favoriser un enfant en particulier que pour conserver intact le bien de famille dont ils ont hérité ou qu'ils ont constitué. La position d'aîné est souvent très désavantageuse. L'aîné prend en charge un domaine parfois grevé d'hypothèques de la génération précédente et que ses parents n'ont pu liquider. Il doit travailler toute sa vie pour payer ses frères et se libérer à son tour. Quand les parents ne peuvent plus travailler, ils font souvent un partage anticipé, et vont vivre avec l'aîné. Celui-ci, écrasé par les charges du domaine, subvient souvent très mal aux besoins de ses parents. Il est parfois, heureusement pour lui, aidé par un oncle ou une tante *de maison* qui, ancien émigrant garçon, a rapporté là ses économies, ou qui, vieille fille, n'a pas voulu quitter la maison natale, y a laissé tous ses droits, et les transmet à l'héritier du domaine. C'est bien là une nouvelle manifestation du régime communautaire atténué.

Voyons un de ces jeunes ménages installé dans une exploitation agricole. Ainsi qu'on le constate chez toutes les populations à formation communautaire, le mari est le maître absolu, quoique très paternel avec tout le monde : il est respecté de tout le monde, de sa femme, de ses enfants qui ne le tutoient jamais, ni elle, ni eux, quoique le tutoiement soit universel dans nos campagnes, de ses domestiques qui se considèrent cependant plutôt comme ses collaborateurs que comme ses subordonnés. Il mange avec eux sur la table de cuisine, prenant la première place à côté du tiroir au pain. Les autres se placent suivant leur importance, les enfants généralement au bout. La fermière,

maîtresse de l'intérieur quoique domestique de tout le monde, mange la dernière, souvent debout en servant les autres. La nourriture est la même pour tous, avec quelque douceur pour le fermier, notamment du vin en toute saison. Elle se compose de soupe, de pain noir à tous les repas, de cochon salé, de légumes, surtout de pommes de terre, de galette de sarrasin faite tous les matins par la fermière, de laitage, et de fromage. Les domestiques ont du vin pendant la période où le travail est le plus pénible. Quand les travaux durent longtemps pendant les longs jours d'été, des repas supplémentaires sont portés aux domestiques au lieu où ils travaillent.

La fermière, qui, en se mariant dans les conditions indiquées, a renoncé à tout espoir de gain dans une exploitation où elle travaille plus que tout autre et où elle représente l'ordre et l'économie, a la haute direction du ménage, et de tout ce qui entoure la maison, jardin et basse-cour. Par un accord tacite, les petits profits qu'elle en retire sont sa propriété personnelle et son mari ne lui en demande aucun compte.

Le fermier est un entrepreneur de culture courant de grands risques avec les charges d'un gros prix de ferme, et les salaires de nombreux domestiques. C'est en lui que se montrent surtout les qualités pratiques de l'Auvergnat et ses aptitudes au commerce et au calcul. Il règle tout, administre son domaine sans livre de comptes, sans carnet de notes, sachant le prix d'achat de toutes les bêtes qui ne sont pas nées dans son étable, le prix de vente de tout ce qu'il a vendu dans l'année, et sachant retrouver dans sa tête les éléments de toute cette comptabilité. Il ne note guère que les affaires exceptionnelles, garde les quittances du propriétaire et du percepteur, et relève les acomptes payés aux domestiques ou les travaux faits pour des tiers.

Ces ménages ruraux sont souvent consanguins dans les hautes vallées, privées pendant l'hiver de communication facile avec le reste du pays, car on ne peut guère sortir que par le fond de la vallée. On a du reste été fort longtemps complètement privé de routes. Ainsi la vallée de Jordanne, terminée par le cirque de Mandailles, dont le col le moins élevé est

à 500 mètres au-dessus du lit de la rivière, est le lieu d'élection des mariages consanguins. Les mariages faits à Mandailles sans avoir besoin d'autorisation spéciale civile ou religieuse, sont presque l'exception. Je connais des mariés qui ont eu besoin de trois autorisations par suite de triple parenté, et qui croyaient avoir besoin d'un plus grand nombre. Plus on descend dans la vallée, moins les mariages consanguins sont fréquents; mais, avec quatre noms, Beneeh, Chapsal, Chaylus, Revelhac, vous dénommerez les quatre cinquièmes des autochtones de la haute vallée.

Cet usage, qui s'était établi par la nécessité quand les moyens de communications manquaient, est resté très enraciné dans les mœurs. Il est des familles où il est de tradition de n'épouser que des parents, et où on préférera rester célibataire plutôt que d'entrer dans une nouvelle famille, et de quitter le clan qui constitue votre propre famille. A Paris, où les enfants de Mandailles sont très nombreux, ils se marient encore beaucoup entre parents.

Dans la vallée de Cère, plus largement ouverte, parcourue de tous temps par des routes fréquentées, qu'un col de 200 mètres à peine fait communiquer avec la vallée de l'Alagnon, les mariages consanguins sont beaucoup moins fréquents.

Notre ménage rural avait jadis de nombreux enfants : les uns disaient que Dieu bénit les nombreuses familles; beaucoup pensaient hautement qu'un enfant était un domestique tout trouvé, et sans salaire, et qu'il était avantageux d'en avoir beaucoup. Aujourd'hui les idées religieuses ont diminué, et les besoins ont augmenté. Aussi les familles sont beaucoup moins nombreuses. Un instituteur placé depuis trente ans dans la commune de N... me disait récemment, que, malgré les lois nouvelles, le nombre de ses élèves avait diminué de moitié : on cherche à faire de ses enfants des messieurs. Si un d'eux a son certificat d'études primaires de bonne heure, c'est qu'il est bien doué, et on rêve pour lui la misère sous la livrée gouvernementale : on en fera un instituteur, un postier, un agent de contributions indirectes. Les filles veulent entrer à l'École normale.

Notre fermier exploite son domaine avec l'aide de toute sa

famille, et de domestiques loués, les uns à l'année du 25 mars au 25 mars suivant, les autres pour l'été. Ils sont payés en argent : de 60 francs pour un berger d'été à 400 francs environ pour un vacher. Ils couchent à l'étable, mais mangent comme les maîtres, et avec eux, et vivent sur le pied d'égalité avec les enfants de la maison. Ce sont parfois de tout petits propriétaires du voisinage, n'ayant qu'une maison avec un jardin que leur femme suffit à travailler. Parfois ce sont de pauvres salariés sans ressource en dehors de leur travail, et dont les femmes vont en journée pour aider à leur subsistance. Pendant l'été, en dehors des travailleurs étrangers dont nous parlerons à propos de l'immigration, ils emploient à la journée de petits propriétaires voisins, n'ayant pas assez de travail sur leur petit domaine, et désireux de joindre quelques profits aux produits de leurs terres.

Ce paysan représente le type communautaire pastoral atténué, décrit par M. Demolins, mais l'idée communautaire faiblit de jour en jour avec des pâturages communaux peu étendus, et des bois communaux assez rares. Tout, au contraire, développe chez lui l'instinct de la propriété privée, et un certain goût de l'initiative personnelle : il vit seul au centre de son domaine, dans un hameau entouré des terres dont il jouit, ou environné de peu de voisins dans de tout petits villages. Il n'a d'intérêt commun avec ses voisins, dans ce cas, qu'un commun mal entretenu (et pas toujours), un four banal dont les plus pauvres seuls se servent et le chemin du village entretenu par les prestations. Mais il tâche d'y faire le moins de travail possible, répugnant à faire quelque chose qui puisse profiter à autrui. D'autre part, sa propriété n'a de valeur que par son arrosage, et il est, à ce sujet, en discussions perpétuelles avec ses voisins qui ont droit aux eaux s'écoulant de ses prés, ou qui sont copropriétaires d'une prise d'eau dans la rivière. Des règles précises pour le partage n'empêchent pas des discussions, des rixes, des procès continuels. Il ne s'entendra avec ses voisins que pour faire triompher la liste municipale dont la composition lui paraît la plus favorable aux intérêts du village. Peu délicat dans la défense de ses intérêts, habitué à maquignonner ses animaux pour la

vente, il se méfiera toujours de ses voisins. Puisque la grosse pièce de fromage est la forme sous laquelle le fromage du pays est accepté par le commerce, il devrait imiter les Jurassiens que la grosse meule de gruyère a incités à créer des fruiteries (où les petits propriétaires remettent leur lait pour la caséification). Mais il lui semble que le lait de ses vaches est meilleur que celui des vaches du voisin; il pense que celui-ci le fraude; il a peu de confiance dans les procédés d'analyse, et il s'y refuse. Le syndicat agricole de la Sumène, seul syndicat agricole de la région, ne bat que d'une aile et donne peu de résultats malgré l'ardeur généreuse de ses promoteurs. Il a été surtout un syndicat de consommation (achat de graines, de machines perfectionnées) plutôt qu'un syndicat de production.

La vente des animaux, dont on apprécie les qualités sans avoir de criterium solide, et dont quelques jours de soins permettent de masquer les défauts, et l'habitude de donner en paiement au propriétaire un certain nombre de quintaux de fromages (d'où la tendance à faire le plus possible de fromages médiocres mais vendables) développent chez lui le goût du commerce de brocantage où il faut être apte à tromper sur la marchandise, *a quilla*, comme ils disent dans leur patois, et ils ne s'en feront aucun scrupule. Ils n'ont pas la notion de l'action malhonnête qu'ils peuvent commettre en agissant ainsi. Mais ces qualités ou ces défauts en feront les concurrents sérieux des brocanteurs juifs dans le commerce d'antiquités, tel ce tanneur d'Aurillac qui avait fini par avoir un magasin d'antiquités dans le quartier de l'Opéra et qui a laissé sa fortune à sa ville natale.

Cependant ils sont très attachés à leurs croyances religieuses. Il n'y a pas de protestants dans les campagnes, et les efforts de la propagande protestante sont restés sans résultats dans la ville. Ils sont pratiquants en très grosse majorité; sauf dans les communes suburbaines entourant Aurillac, mais ils ne veulent pas que le curé s'immisce dans les affaires de la politique, et le candidat du curé est presque toujours sûr, quel qu'il soit, d'avoir une minorité peu encourageante.

Ils émigrent beaucoup, et sont heureux, hors du pays, de

retrouver des compatriotes, et de parler le patois auvergnat; mais, de loin comme de près, ils se jalousent de vallée à vallée, et se calomnient à qui mieux mieux.

Habitués à une domesticité rurale familiale, ils ne sont pas préparés à une domesticité de grande ville, et la région que nous indiquons fournit très peu de cuisinières, de valets de chambre à Aurillac, pas ou presque pas aux grandes villes où ils vont en très grand nombre.

La partie Sud-Est de la région (ainsi que les parties voisines de l'arrondissement de Saint-Flour et de l'Aveyron), où la petite propriété est relativement plus nombreuse, est le berceau des marchands de vins, charbonniers et des cochers de fiacre. Tout émigrant né au Sud de la Cère va à Paris, comme cocher ou concierge, s'il n'a pas de fonds disponibles; dès qu'il en a, il achète un fonds de marchand de vins ou de charbonnier, parfois les deux. Il exerce son commerce dans tous les coins de la capitale et recrute généralement ses domestiques dans le pays. Ils se groupent en syndicats et font présider leurs réunions par un compatriote, sénateur ou député (1). Ils se rappellent que les agriculteurs du pays réalisent souvent leurs gains en quittant une propriété une année où les bestiaux se vendent bien, et où ils peuvent réaliser un gros bénéfice sur le cheptel. Ils font comme eux, prennent un comptoir, tâchent de l'achalander ou de lui donner les apparences de la clientèle, et le revendent à bénéfice. Ils se reposent quelques mois, et ils en achètent un nouveau. On s'enrichit à trinquer avec les clients. Aussi à quarante-cinq ou cinquante ans, ayant ramassé un petit avoir de 30 à 60.000 francs, ils s'achètent un petit domaine chez eux, y bâtissent, et ils l'exploitent eux-mêmes. Ils reprennent les habitudes du paysan, gardent seulement un bagout relatif qui les fait regarder comme des personnages et leur ouvre rapidement les portes du conseil municipal de leur village. Les grosses fortunes faites dans l'émigration parisienne sont rares dans cette région.

(1) Voir une étude très intéressante de la *Revue des Deux-Mondes* (juill. 1898), sur le marchand de vins parisien.

Le fils du gros fermier du Nord et de l'Ouest de la région, qui a vu brasser de grosses affaires à son père, qui lui a vu faire de gros achats de commerce (tout fermier est doublé d'un marchand de bestiaux) a des idées plus hautes du commerce. Il ne craint pas les travaux pénibles; il entreprendra des commerces pénibles à Paris, et surtout celui des métaux; il commencera seul péniblement, traînant son haquet, achetant de vieux métaux au jugé, les triant, tâchant d'utiliser ce qui peut encore servir sans passer par la fonderie, et il développera petit à petit son commerce. Sobre, travailleur, ne se rebutant pas, il augmentera le chiffre de ses affaires, mais il dédaignera toujours les procédés scientifiques de rigueur; il achètera des lots importants de vieux métaux sur un examen superficiel sans en faire faire une analyse, qui souvent lui éviterait une bévue. Mais il compte sur son flair, comme son frère resté au pays y compte quand il achète les bestiaux à la foire. Souvent du reste il voit juste, et sait tirer le meilleur parti de ses marchandises : tel, par exemple, gagnera une grosse fortune à acheter de vieux fers, à y trier les pièces de vieilles machines à vapeur utilisables, et à reconstituer ainsi de toutes pièces de nouvelles machines. Quand Haussmann a démoli Paris pour le rebâtir, ces émigrants virent tout de suite ce qu'il y avait de matériaux utilisables et vendables dans une maison à démolir, et les premiers entrepreneurs qui soumissionnèrent les démolitions furent des fils de fermiers de la région.

Ces émigrants, plus ambitieux et plus entreprenants, ne veulent se retirer qu'avec une plus grosse fortune. Ce montagnard transplanté dans la rue de Lappe ou le faubourg Saint-Antoine a l'amour du sol natal comme s'il ne l'avait jamais quitté, il y revient souvent, il veut y être propriétaire. Son frère resté au *pays* a acheté de petits lots de terre sans pouvoir les payer complètement et s'est débattu toute sa vie avec de petits créanciers hypothécaires. Lui, poussé par le même désir, et par la vanité, il achètera de gros domaines au détriment de ses affaires parisiennes, empruntera au Crédit foncier pour les payer et ne saura jamais s'arrêter dans ses achats. Il tient par vanité à

bâtir une maison luxueuse près de la maison où il est né, mais il ne sait pas jouir de ce luxe qui l'étonne et le gêne; il n'ouvre jamais ni son salon, ni sa grande salle à manger, et se confine à la cuisine ou dans l'office fait à l'imitation des offices des grands hôtels, mais dont il a un peu élargi les proportions pour pouvoir en faire une petite salle à manger. S'il meurt sans héritiers, il fera des legs importants à sa commune, mais la vanité du parvenu se retrouve toujours dans quelque clause accessoire, mais pour lui la plus importante de son testament. S'il se fixe définitivement à Paris, il aura souvent la hantise de faire grand, et encore plus grand : la maison d'où est sortie la Société des métaux dont tout le monde se rappelle la lamentable histoire avait été fondée par un Auvergnat de cette région; et un administrateur du Comptoir d'Escompte, le plus compromis dans cette liquidation, était aussi originaire du même pays. Telle autre Auvergnate, actrice en renom, s'est mariée, a été reprise de la nostalgie du commerce, et est devenue la directrice du plus luxueux des grands magasins de nouveautés de Paris.

Dans la zone que nous envisageons, tous les émigrants ne partent pas pour faire le commerce de métaux à Paris. Les hautes vallées de Cère, et surtout de Jordanne, de Salers et de Maurs fournissent ces commerçants moins nombreux ailleurs. La vallée moyenne de Jordanne fournit des fumistes à Lyon; d'autres villages, des marchands de métaux à Lille; le haut de la vallée d'Authre en envoie à Rouen. Les vallées de la Doire et de la Bertrande envoient des marchands de mules dans la vallée du Rhône, où ils retrouvent quelques voisins cordonniers. Ces mêmes vallées enverront des marchands de métaux à Nantes où ils trouveront des compatriotes marchands de sardines; en passant ils auront vu, à Angers, des parents fabricants de parapluies (des maisons auvergnates de cette industrie existent aussi à Paris). Une zone, partant de la vallée de l'Authre près et au Nord d'Aurillac et allant vers le Nord-Ouest jusqu'aux limites de la Corrèze est le pays des fabricants de parapluies. Vous trouverez des gens de cette zone marchands en détail de parapluies dans toutes les villes importantes de France. Certaines communes ont même

la spécialité d'abriter du mauvais temps les Belges, les Hollandais, et les Danois de Copenhague.

Dans ces pays lointains, ils fondent de petites maisons de commerce qu'ils se transmettent de père en fils. Mais comme les Bas-Alpins du Mexique, ils n'émigrent qu'avec la pensée de retour, se retirent bientôt avec un petit pécule qu'ils rapportent au pays. Ils ne laissent pas à leur fils ou à leurs successeurs les éléments nécessaires pour développer grandement leurs maisons de commerce. Pour gagner quelque argent, ils se condamnent à un exil qu'ils tâchent de faire le plus court possible.

En dehors de ces professions commerciales pour lesquelles ils sont bien doués, ils font peu d'industries. Rien ne les y prépare au pays où les usines manquent. Leurs fils, nés dans l'émigration, y sont mieux préparés et y réussissent mieux. Le côté pratique de la vie et des choses est le point dominant pour eux. Vous ne trouverez pas de poète, pas de véritable artiste dans cette région : mais vous y trouverez des politiciens ou administrateurs à sens pratique, des économistes comme de Parieu, des savants comme M. Duclaux, des médecins de valeur comme Civiale, l'inventeur de la lithotritie.

Cette région fournira à Paris autant de médecins ou d'avocats qu'elle en garde chez elle, de nombreux professeurs à l'Université, mais peu d'architectes, pas de sculpteurs ni de peintres. Comment le fils d'un paysan qui, regardant un beau chêne, n'a jamais pensé à sa beauté, mais à sa valeur utilitaire, serait-il prédisposé héréditairement au culte du beau?

Les qualités d'organisation et d'administration qui caractérisent les gros fermiers se retrouvent chez ses fils dans toutes les situations. Entré dans les administrations financières, il arrivera facilement aux postes élevés de directeur, mais il aura peu de goût pour les subtilités et la souplesse de caractère que nécessite l'administration préfectorale. S'il entre dans une congrégation religieuse, ces qualités de direction et d'administration lui feront vite une place à part, et il est notable qu'actuellement les directeurs des plus grandes congrégations les plus démocratiques, les Lazaristes, les Frères des Écoles chrétiennes, et les Sœurs de

Charité de Saint Vincent de Paul, ont leurs directeurs généraux, Frère Fyat, Frère Gabriel-Marie, et Sœur Lamartinie, originaires de l'arrondissement d'Aurillac.

Cet Auvergnat recherche les fonctions publiques, comme tous les Français. Les administrations financières sont celles à la porte desquelles il frappera le plus facilement, quand il est instruit. Moins instruit, il cherchera les postes qui l'éloignent le moins de la terre : cantonnier des ponts et chaussées, poseur au chemin de fer. Élevé dans un pays sans industrie où l'on compte les candidats aux Écoles des Arts et Métiers, il n'est pas apte aux emplois techniques, et il borne son ambition dans les chemins de fer à être garde-frein, chef de petite station ou chauffeur. Quelle que soit la carrière qu'il ait choisie, il a la nostalgie du pays, et il fatiguera ses chefs de ses demandes incessantes de nominations dans son pays; il sacrifie même souvent son avenir à ce désir.

Tous ces émigrants quittent le pays pendant les belles années de la vie, et il manque de bras pour le travailler. Les prairies naturelles demandent peu de travail l'hiver, mais l'été, la fenaison demande beaucoup de bras pour être faite rapidement. Alors les faucheurs et moissonneurs du bas pays, du Quercy, du Limousin, qui ont fini leur travail chez eux, montent dans la montagne. La louée a lieu à Aurillac ou dans d'autres gros centres, à la sortie de la messe. Ils sont payés à la journée ou au prix fait, mais sont toujours nourris. Ils apportent leur faux et leur faucille. C'est une émigration temporaire. Mais les fils de paysan de la zone pastorale répugnent à se louer sur place. Aussi bien des domestiques ruraux permanents viennent des pays pauvres voisins, soit du Cantal soit des départements voisins. Parfois ils restent dans le pays, s'y marient et créent une population nouvelle dans les villages dont tous les jeunes gens sont partis pour Paris. Ils modifient un peu la race, les idées, les habitudes. Un élément de transformation plus grande parce qu'il vient de plus loin, est fourni par le maçon limousin. Aucun Auvergnat n'exerce cette profession, ou du moins presque aucun. Les entrepreneurs de construction vont chercher leurs ouvriers

dans l'arrondissement de Tulle; ils les louent pour la belle saison d'été, et les renvoient l'hiver chez eux. Mais quelques-uns se marient dans le haut pays, deviennent entrepreneurs à leur tour, et attirent de nouveaux Limousins. De gros bourgs voient ainsi une population d'immigrants, presque égale comme nombre aux autochtones, s'établir définitivement au milieu d'eux.

Le Cantalien cherche l'oubli de ses travaux et de ses ennuis dans le vin, dont toutes les classes de la population rurale abusent trop souvent le dimanche. Ce jour-là, les auberges, vides en semaine, regorgent de monde. Entre-temps, les jeunes gens jouent aux quilles avec de grosses boules plus grosses que leur tête, ou dansent la bourrée et des variantes locales de la polka et de la valse, au son de la musette, instrument national, que le grossier accordéon tente de supplanter. Des fêtes en l'honneur de la musette, les concours de *cahbrétaires* (joueurs de musettes) ont été crées (voir Ajalbert, *En Auvergne*) pour la remettre en honneur.

Chaque commune a sa fête votive, où l'on accourt des communes voisines, où l'on se reçoit en famille, et qui souvent ne se distingue des dimanches ordinaires que par l'affluence plus grande des promeneurs, et les danses plus nombreuses. Un autre sujet de distraction et de réjouissance pour le Cantalien est la célébration de toutes les cérémonies familiales de leurs voisins ou de leurs. On ne se marie pas sans inviter toute la commune. J'ai assisté à une noce à trois cents couverts servie sur le champ de foire du bourg. Celles de cent personnes ne sont pas rares. Ce sont des façons de noce pique-nique : chaque invité envoie quelque présent dans les jours précédents, et ces provisions sont généralement plus que suffisantes pour les deux jours que comporte toute noce qui se respecte : le lendemain du mariage, on célèbre une messe pour le repos de l'âme de tous les parents morts, et cette messe est suivie d'un repas moins nombreux que celui de la veille, mais auquel assistent les prêtres de la paroisse.

Les enterrements et tous les offices qui en sont la suite, neuvaines et anniversaires, sont aussi l'occasion de grands dîners

auxquels assistent tous les parents et tous les amis d'une certaine distance.

Le plaisir de la table est donc une distraction pour le Cantalien. Il le recherche dans toutes les occasions, 1° professionnelles : foires, marchés, expertises de cheptel ; 2° familiales : mariages et deuils ; 3° sociales : fêtes de village, concours ou comices agricoles.

III

Si nous considérons l'autre partie occidentale et méridionale de la région, nous trouvons une situation toute différente. Le schiste et le granite constituent le sous-sol. Ils sont recouverts d'une mince couche de terre arable, granite décomposé, manquant de calcaire. Cette région, commençant au pied du volcan, par 600 mètres d'altitude, se relève à 700 mètres aux bords de la grande faille Commentry-Decazeville, et s'abaisse ensuite jusqu'à 212 mètres d'altitude au point où le Lot cesse de servir de limite au Cantal.

En haut, règne l'herbe, prairie naturelle ou pâturage ; ici c'est la *Châtaigneraie*. Les larges vallées glaciaires du massif volcanique se continuent par d'étroites et profondes coupures où circulent des rivières plus importantes, rarement à sec, mais que leur disposition ne permet pas ou permet peu d'utiliser pour l'irrigation. Au fond des vallées, quelques prés étroits et sans importance longent seuls, et pas partout, les bords de la rivière.

Quelques mauvais prés maigres, arrosés par les réservoirs artificiels créés à leur partie supérieure, s'étendent sur les pentes, partout où il y a un peu d'humidité, mais les terres labourées sont plus nombreuses qu'eux. Elles constituent, avec la récolte de la châtaigne, la principale ressource du pays. Sur les hauteurs, il n'y a que des terres, et encore plus souvent d'immenses étendues de bruyères, servant à l'élevage de quelques troupeaux de moutons, et parfois transformées en sapinières par quelque propriétaire plus intelligent ou plus aisé.

Malgré les erreurs qu'elles comportent, les statistiques officielles mettent au jour la différence qui existe entre la valeur de ce sol, et de celui de la haute région.

En 1897, Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton de la Montagne, malgré une grande étendue de pâturages inhabités sauf l'été, comptait 1.745 habitants sur 2.946 hectares, soit 39 habitants par kilomètre carré, et payait 32.169 francs d'impôts directs, soit 10 fr. 92 par hectare (propriété bâtie comprise) ou 18 fr. 43 par habitant. Saint-Mamet, chef-lieu de canton dans la Châtaigneraie, et une des communes aisées de son canton, comptait 1.905 habitants répartis sur 5.565 hectares, soit 34 habitants par kilomètre carré, et payait 21.097 francs d'impôts directs, soit 3 fr. 79 par hectare, et 11 fr. 07 par habitant.

Sur ce sol peu fertile, mal arrosé, dont les meilleures parties sont souvent fort accidentées, la grande propriété ne pouvait se développer. La terre est très morcelée, même sur les plateaux dénudés, souvent incultes (bruyères); elle l'est bien plus sur les pentes à cause des roches et des précipices qui divisent le sol à l'infini. Chaque parcelle est utilisée suivant la nature du sol, l'épaisseur de la couche arable, l'orientation. Qu'un filet d'eau sourde en un point, elle est captée et menée dans un bassin; on épierre toute la surface que l'on croit pouvoir ainsi arroser, et on fait un pré.

Donc, prés étroits, morcelés et maigres, terres cultivées en seigle, sarrasin, avoine, pomme de terre, pacages de moutons qui ne sont que de mauvaises bruyères, — bois de chêne, de hêtre, ou de bouleau auxquels on ne laisse pas le temps de croître et qui ne donnent le plus souvent que du bois de chauffage, — nombreux bois de châtaigners au-dessous de 530 mètres d'altitude, enfin au Sud, sur les bords du Lot, quelques hectares de vignes, et voilà toute la région.

Il faudrait une très grande étendue de ces prés maigres pour nourrir une vacherie comme l'exige la fabrication du fromage du Cantal. L'exploitation d'un domaine aussi étendu serait fort dispendieuse et échapperait à la surveillance du fermier. Aussi, dès la limite des deux zones, ces propriétés se font rares, puis

disparaissent, et on n'en voit plus que quelques-unes dans le bassin calcaire de la plaine de Maurs.

La culture des céréales donne un rendement à l'hectare minime, parce que le paysan d'une part choisit mal ses semences, et que d'autre part le sol maigre et siliceux aurait besoin de calcaire, d'engrais industriels que le paysan trop pauvre ne peut acheter, et d'engrais animal peu abondant à cause du petit nombre des animaux. Le paysan, qui a dans son voisinage des couches de marne, a appris à les utiliser pour marner ses terres, mais il ne le fait que depuis un petit nombre d'années. Aussi, les céréales se vendant mal, ces terres ne sont pas en état de supporter des frais de culture élevés, et chaque exploitation rurale est limitée à ce qu'un fermier peut cultiver avec sa famille sans domestiques. Seul le propriétaire aisé et exploitant lui-même peut user largement de la main-d'œuvre mercenaire.

Cette pauvreté du sol se produit dans tous les éléments de la vie : la nourriture est plus frugale ; la viande apparaît plus rarement sur la table ; les fromages frais ou les fromages de chèvre remplacent le fromage du Cantal ; la pomme de terre et les châtaignes cuites jouent un rôle prépondérant dans l'alimentation.

La maison est plus petite et moins bien bâtie ; — elle est plus relevée, le rez-de-chaussée est souvent une étable ; on y accède plus souvent par un balcon, surtout dans le Sud où les larges balcons de bois avec quelques pampres prennent un cachet méridional. Elle est beaucoup plus sale, soit que l'aisance soit moins grande, soit que l'eau soit plus rare. Au lieu de la source d'eau vive qui coule dans la cour de toutes les fermes du haut pays, et les rend souvent trop humides, ici il n'y a qu'un mauvais puits souvent mal entretenu. Le sol de la cour est recouvert d'une couche de bruyère qui se transforme en fumier lentement, mais non pas très hygiéniquement.

Le paysan garde les mêmes instincts que son frère de la montagne : il est aussi désireux de gagner de l'argent, et surtout de l'économiser, aussi âpre à débattre les questions d'intérêt au moment de se marier, il a le même culte de la terre, mais la na-

ture du sol a fortement modifié quelques points de son caractère.

D'abord gagnant peu, et ayant peu de ressources, il tient beaucoup plus au peu d'argent qu'il a et il est beaucoup plus économe.

Le travail du montagnard est presque uniquement un travail de récolte, et un commerce. Ici, sauf la châtaigne, le paysan ne récolte rien sans peine. Ses prés se dessécheraient très vite s'il n'entretenait pas constamment conduites d'eau et bassins. Le rendement est minime quand même, et la fenaison d'une même quantité de foin demande plus de temps ici que dans la montagne. Ne pouvant faire de fromage avec le lait que ne consomment pas ses veaux, il fait du beurre (mal, quoique un peu mieux que dans la montagne) et sa femme fait de longs trajets à pied toutes les semaines pour aller le vendre au marché.

Il travaille activement ses terres pour en tirer le maximum de ce qu'elles peuvent lui donner avec les procédés routiniers qu'il emploie. Propriétaire, il emploie son temps libre, et celui de ses enfants à défricher quelques parcelles de bruyère afin d'augmenter la surface des terres arables. Fermier, il cherche des exploitations d'autant plus importantes que sa famille est plus nombreuse pour pouvoir l'utiliser tout entière et augmenter ainsi ses bénéfices.

Aussi la crainte des enfants me semble moindre ici que dans les pays riches, et les familles nombreuses y sont plus fréquentes.

Tous leurs produits se vendant mal, ils cherchent à se suffire à eux-mêmes, et à vivre presque uniquement des produits de leur sol. Ils s'habillent de rase (drap grossier du pays), s'éclairent (et si mal!) avec de l'huile de noix qui remplace aussi l'huile d'olives pour l'alimentation. Cependant, depuis quelques années, ces anciennes habitudes se perdent : les vêtements tout faits et de mauvaise qualité pénètrent partout dans les campagnes, l'essence minérale remplace l'ancienne lampe fumeuse.

Vendant mal leur seigle, ils le consomment eux-mêmes et le font consommer à leurs animaux, surtout avant les foires, pour les

rendre plus facilement vendables. Mais ils sont obligés de joindre à la culture de leur sol quelques industries. Ainsi ils font eux-mêmes leur farine. Un petit moulin s'installe partout où un petit ruisseau peut fournir une chute suffisante, grâce à un bassin de retenue. Le propriétaire y joint quelques lopins de terre et de prés et l'afferme. Les voisins apportent à ce meunier improvisé moitié agriculteur leurs sacs de blé. Ils fournissent la main-d'œuvre, lui ses meules, sa force motrice et son travail, et il est payé généralement en nature.

Tel autre paysan consacre les longues soirées d'hiver à dégrossir les sabots qu'il vendra aux fabricants d'Aurillac; tel autre tressera les gros paniers des marchands de fromage. Un autre est tisserand, fabrique toile ou drap suivant les circonstances; d'autres sont charbonniers. Il en est qui ont acheté une machine à battre à vapeur, et qui vont la louer dans toutes les fermes; d'autres ont monté de même une petite scierie mécanique portative et vont la mettre à la disposition des propriétaires qui veulent exploiter eux-mêmes un coin de bois. Les petites villes de cette région ont chacune une petite industrie dont les ouvriers sont en même temps agriculteurs; cloutiers à Maurs, cordonniers et potiers à Laroquebrou. Les gros bourgs de la montagne ne contiennent au contraire que des bourgeois, des paysans, quelques commerçants, et l'inévitable cafetier aubergiste.

Dans la région riche, on ne peut citer qu'une usine récente et dont la création est assez intéressante au point de vue social. Elle est le produit (pour employer une expression tirée de la mécanique) d'un choc en retour de l'émigration. Nous avons vu que l'Auvergnat émigrait dans toute l'Europe occidentale pour vendre des parapluies à Angers, et à Paris pour en fabriquer. Voyant les excellents résultats obtenus par ses compatriotes, un marchand de parapluies en détail d'Aurillac, aujourd'hui encore vivant et richement retiré des affaires, voulut les imiter et créa à Aurillac une fabrique de parapluies. Il eut des imitateurs parmi ses associés de la première heure, ses employés ensuite, et aujourd'hui Aurillac, avec quatre grosses fabriques de para-

pluies, est la troisième ville de France pour cette industrie. Un sculpteur sur bois, retiré à la campagne, disposant d'une chute d'eau, s'ennuyait de son inaction. Il proposa aux fabricants d'Aurillac de leur fournir des manches en bois communs. Il recruta ouvriers et ouvrières dans le voisinage, fit ses scies lui-même, imagina de nouvelles toupies raboteuses pour faire les crochets, et créa ainsi une industrie nouvelle de toutes pièces. Il est curieux de voir une industrie exercée d'abord par l'Auvergnat hors de chez lui se développer ensuite rapidement dans son pays par l'initiative d'un commerçant d'abord, d'un ouvrier d'art fort intelligent ensuite.

Mais revenons à notre pauvre *castaniaîre* (comme on l'appelle dédaigneusement dans le patois local). S'il consomme ses produits, s'il n'a que quelques industries accessoires pour gagner quelque argent, comment paiera-t-il sa ferme? Il ne la paiera pas. Il n'ose (et rien ne l'y engage) avoir la grande envergure du fermier montagnard, plus commerçant qu'agriculteur, et il aime mieux modérer ses risques en prenant une ferme à métayage. Sa timidité naturelle est rassurée par ce mode de règlement. Si les récoltes sont bonnes, il en a assez pour nourrir sa famille; si elles sont médiocres, il s'arrange pour que sa moitié soit suffisante, et les baux sont si compliqués, alors qu'ils pourraient être si simples, comportent tant de réserves, tant de clauses pour la part contributive des deux contractants dans les améliorations faites, que le métayer, aussi peu consciencieux que le fermier du haut pays, trouve toujours moyen de se tirer d'embarras.

Dans ces domaines, le métayer ne peut guère se livrer aux industries indiquées plus haut, mais tout domaine contient quelques bois, et le métayer coupe tout le bois de chauffage qu'il peut et va le vendre à la ville en partageant le prix de vente avec le propriétaire.

Au prix du bois de chauffage à Aurillac, avec les difficultés d'exploitation, il retire de cette vente un prix de journée bien minime, mais il le recherche activement parce qu'il ne plaint pas sa peine, et que, n'ayant que ses bras pour vivre, il cherche tous les moyens de les utiliser, de les louer.

C'est cette idée : louer avantageusement ses bras, qui le fait émigrer, comme l'idée de faire du commerce fait voyager le montagnard.

L'état social des propriétaires de cette zone favorise aussi le métayage : ce sont de petits propriétaires pour la plupart émigrants eux-mêmes. Ils viennent passer chez eux les mois de morte saison, et ils y laissent leurs familles à poste fixe. Ils sont heureux de trouver en rentrant leurs provisions faites sans bourse délier. Leur part dans la vente des animaux leur sert à payer impôts, réparations, assurances, vêtements, et ils vivent ainsi de leurs domaines comme les cultivateurs.

Les émigrants de cette zone sont donc habitués à vivre très mal, à travailler très durement de leurs bras, et à être assez industrieux. Quand les jeunes gens ne trouvent plus à s'employer dans l'exploitation rurale de leurs parents, ils vont, garçons et filles, se louer domestiques ruraux dans la région montagneuse; les filles s'y louent aussi bonnes à tout faire (on n'en trouve plus une seule du pays dans la montagne), ou vont dans les mêmes conditions à Aurillac où les trois quarts des bonnes viennent de cette région ou de la partie voisine du Quercy qui est absolument comparable. Si elles ont un petit pécule, si une sœur ou une camarade les y attire, elles iront se louer à Paris ou à Bordeaux. Les garçons, après avoir fait leur service militaire, reviendront métayers chez eux, iront dans la montagne domestiques ruraux, ou partiront pour Paris; là ils seront hommes de peine dans les commerces où le travail est pénible, notamment chez les ferrailleurs, et les marchands de métaux; garçons de cave chez des marchands de vins; frotteurs; jadis porteurs d'eau; les anciens artilleurs seront cochers de fiacre; ils s'y marieront avec une compatriote retrouvée à Paris ou ramenée du pays, et leur femme fera des ménages jusqu'au jour où ils trouveront pour elle une loge de concierge.

Quelques autres ont appris jeunes un métier, ils iront l'exercer au loin : cordonniers dans la vallée du Rhône par exemple; ou ayant gardé la tradition de la chaudronnerie jadis florissante à Aurillac, ils iront, petits chaudronniers, faire des

baignoires dans les Pyrénées, ou de petits alambics dans la basse vallée de la Garonne et les Charentes, partout où règne la néfaste industrie du bouilleur de cru; d'autres, rétameurs ambulants, parcourront toutes les campagnes de France, offrant leurs services de porte en porte.

Ainsi, même dans l'émigration, — je serais presque tenté de dire, surtout dans l'émigration — se montrent les différences que le sol a imprimées au caractère de l'Auvergnat, commerçant et audacieux dans la montagne, travailleur et industrieux dans le bas pays.

L'émigration de cette région présente une autre face fort intéressante par son ancienneté, sa localisation et ses traditions, c'est l'Émigration espagnole.

Parcourez une région commençant au Nord vers Mauriac, se terminant au Sud vers la limite du Cantal, du Lot et de l'Aveyron, n'entamant pas la région volcanique, sauf vers Salers (et bien peu), ne dépassant pas à l'Ouest la limite du Cantal qui est aussi celle de l'ancienne province d'Auvergne. Vous verrez dans tous les villages des maisons semblables à celles du paysan voisin, mais plus amples. Le jardin est mieux tenu et contient quelques fleurs entourant les carrés de légumes; la cour est plus propre et mieux pavée; l'aspect général est plus confortable; quelques fenêtres sont garnies de rideaux. Tout indique des propriétaires plus aisés et désireux d'un plus grand confortable. Ce sont des maisons d'*Espagnols*.

Cette émigration en Espagne est fort ancienne. Reclus (*Géographie universelle*, t. II, France) l'attribue au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, et à la dévotion des Auvergnats à ce saint; d'autres y voient la suite des relations qu'avaient les seigneurs abbés d'Aurillac avec l'Espagne : Une bulle de Nicolas IV prouve qu'en 1289 l'abbaye de Saint-Geraud d'Aurillac possédait un hôpital près de Saint-Jacques de Compostelle (*Dictionnaire statistique du Cantal*, t. V, p. 694). Antérieurement saint Geraud, comte d'Aurillac, avait au neuvième siècle des terres en Espagne et les laissait à l'abbaye qu'il venait de fonder. En 1505 (*Dict.-statis.*), un bourgeois de Salers, désigné pour être

collecteur d'impôts, en est dispensé, *parce qu'il est à Saragosse.*

Jadis ces émigrants constituaient de grandes sociétés : le type en est celle dite de Chinchon, se recrutant entre parents descendants des fondateurs, ayant chacun un apport de 4.000 livres, et régie par quatre chefs ayant toute la responsabilité. Il y avait une hiérarchie étroite, comme dans les corporations des corps de métier, et un long temps d'apprentissage : dix ans environ. Elle fut ruinée par les troubles de la période révolutionnaire, ne s'est pas reformée depuis, mais les sociétés actuelles la copient d'une manière inconsciente.

Aucun émigrant auvergnat ne s'établit en Espagne isolément. Ils marchent par sociétés, et généralement ces associations se continuent de père en fils, même quand les associés ne sont pas parents entre eux. Les plus nombreux exercent le commerce de la boulangerie à Madrid et dans les villes importantes de la Castille et de la province de Tolède. Voici son organisation, il y a quelque trente ans. Un garçon de quinze à seize ans partait pour l'Espagne, était employé chez son père, un oncle ou quelque ami de sa commune, si ses parents étaient tous retirés des affaires. Il restait sept ans en Espagne, puis revenait un an au pays, faisait une nouvelle campagne de deux ans en Espagne, et il prenait une année de repos. Alors il se mariait et il devenait l'associé de ses anciens patrons ; ceux-ci lui remettaient une part de l'actif social représentant le salaire de son travail antérieur et il y ajoutait un apport personnel souvent fourni par la dot de sa femme. La société gérait une boulangerie par deux associés; chacun restait un an en Espagne et un an en France. Les comptes étaient bientôt réglés : l'associé arrivant en Espagne payait en partant le blé en magasin, prenait le crédit à son compte, et toutes les recettes de l'année lui appartenaient.

C'était, en somme, une société de propriété de matériel et de clientèle, mais non de risques commerciaux. Les femmes des émigrants restaient en France, et souvent des actes de société spécifiaient qu'elles n'avaient pas le droit d'aller en Espagne. Beaucoup de ces émigrants sont parents entre eux, se marient entre parents, et on peut citer telle famille nombreuse, dont

tous les membres sont plusieurs fois parents entre eux et souvent associés.

Les mêmes habitudes de long séjour en Espagne pendant l'apprentissage, de séjour en France un an sur deux ensuite, existaient aussi chez les marchands, qui constituent la seconde catégories de ces émigrants. Ceux-ci ont des comptoirs dans les gros bourgs ou les petites villes de la même région. Là ils vendent tout ce qui peut se vendre à la campagne; étoffes, vêtements, mercerie, épicerie, liqueurs; ils fabriquent du chocolat. Mais chaque société a plusieurs comptoirs : un patron en surveille plusieurs qui sont régis par un apprenti déjà un peu ancien dans le pays. Naturellement, avec la grande diversité de marchandises en magasins, les comptes de fin d'année et d'association sont moins rudimentaires.

Une troisième catégorie toute spéciale va dans la huerta de Valence vendre des mules et faire de la banque agricole trop souvent usuraire. Spéculant sur le peu d'avances des Espagnols, et la fécondité de leur sol, ils lui prêtent une somme déterminée partie en argent, partie en animaux de travail. Cette somme est remboursable sans intérêts, mais majorée dans de fortes proportions, en un certain nombre de paiements égaux à effectuer après les récoltes. Ce genre de commerce nécessite une surveillance incessante des récoltes, gage du prêt, et le taux usuraire masqué par les termes du contrat fait bien courir quelques risques personnels au prêteur.

Ces trois commerces différents que les Auvergnats exercent dans des points différents de l'Espagne sont alimentés par des régions différentes : les banquiers agricoles viennent des limites des cantons de Pleaux et de Salers, aux confins de la zone riche et commerçante du Cantal. les boulangers viennent de Pleaux, Laroquebrou, Saint-Mamet, Maurs et quelques communes du canton sud d'Aurillac. Les petits commerçants viennent de ces mêmes communes suburbaines et de quelques régions voisines.

La manière dont cette émigration se comportait et que nous venons de décrire n'était pas sans conséquences désastreuses au point de vue de la morale et de la santé des émigrants. Un

certain nombre y contractaient des maladies spéciales souvent appelées dans les campagnes d'Auvergne, « le mal d'Espagne ». D'autres continuaient en Espagne les habitudes alcooliques contractées en Auvergne pendant leur année de repos. Mais l'abus leur était plus nuisible en Espagne qu'en Auvergne à cause de la différence de climat, et du degré alcoolique élevé des vins espagnols. Beaucoup rentraient dans leur pays avec une bizarrerie de caractère bien souvent maladive, et désignée dans le peuple sous le nom de *coup de marteau* d'Espagne.

Cette émigration s'est transformée fortement depuis vingt-cinq ou trente ans, sous l'influence des nouvelles lois militaires et du développement des chemins de fer. Pour satisfaire aux exigences de la loi, la première période de sept ans a dû être abrégée, et les jeunes gens qui sont revenus à vingt-cinq ou vingt-six ans en Espagne, après avoir fait les quatre ans de service effectifs de la loi de 1872, ont demandé immédiatement à être associés et non plus employés. Jadis les émigrants partaient en bandes d'amis pour l'Espagne et revenaient de même. Ils faisaient le trajet à cheval, amenant des animaux poussifs que le changement de climat guérissait, disait-on. Aujourd'hui le voyage se fait en chemin de fer, mais ils aiment à faire le trajet en compagnie de camarades. Ils viennent plus souvent en Auvergne, pour moins de temps, et ils s'arrangent pour gérer avec les employés, un plus grand nombre de comptoirs avec moins d'associés. Les femmes ont été admises à suivre leurs maris en Espagne, et ceux-ci ont été moins désireux de rentrer souvent en France. Mais, même quand ils ont acheté des immeubles en Espagne, et quand ils y ont installé leur ménage, ils ne sont jamais considérés comme installés définitivement dans la Péninsule. Ils ont le désir de se retirer chez eux le plus tôt possible, et il est rare qu'ils prolongent leur séjour en Espagne au delà de cinquante ou cinquante-cinq ans. Je n'ai jamais entendu parler d'aucun d'eux ayant acquis la nationalité espagnole. Il paraît que la loi espagnole déclare espagnol tout fils d'étranger, né en Espagne, et au sujet desquels des réserves expresses de nationalité n'ont pas été faites au moment de la naissance. La question

de nationalité se posera donc pour quelques fils d'émigrants nés en Espagne depuis ces changements d'habitude.

Bien peu épousent des Espagnoles. Le cas ne se produit presque jamais dans l'émigration traditionnelle, celle dont je viens d'esquisser l'étude, et qui est pratiquée depuis plusieurs siècles, par les mêmes familles. Il est plus fréquent parmi les émigrants occasionnels qui sont allés dans d'autres régions de l'Espagne pour exercer d'autres professions, et sans attache de famille.

Louis Farges (*Grande Encyclopédie* et *Le Cantal* par Boulle) et Farges Massou (1898) estiment à 2.000 ou 3.000 le nombre des Cantaliens habitant l'Espagne. Ce nombre me paraît bien près de la vérité. Mais un recensement est fort difficile, car bien peu s'adressent aux consuls de France, et reconnaissent leurs juridictions.

Ces nouvelles habitudes des émigrants en Espagne sont favorables aux idées morales et au maintien de l'esprit de famille, mais, dans les circonstances actuelles, elles peuvent avoir des conséquences financières désastreuses. Quand ils revenaient en France tous les ans, ils conservaient leurs capitaux en numéraire, et ne subissaient que la perte du change, perte insignifiante pendant fort longtemps. Maintenant que leur séjour y est plus prolongé, ils se sont laissé séduire par les taux rémunérateurs des valeurs espagnoles, et ont placé ainsi une portion importante de leur avoir. Ces capitaux sont aujourd'hui difficilement réalisables même, avec la double perte du change et de la baisse du cours des valeurs, l'émigration auvergnate en Espagne subit de ce chef une perte considérable. Aussi la valeur vénale de la propriété rurale a diminué dans toute la région du Cantal où ces émigrants étaient seuls à rapporter des capitaux. Le nombre des jeunes gens qui se destinent à suivre cette carrière diminue d'une manière sensible.

Ainsi, voilà une région bien limitée de l'Auvergne qui continue insensiblement les régions voisines au point de vue ethnologique et anthropologique, qui est une à ce même point de vue et qui est divisée fort nettement en deux parties au point de

vue social par une courbe dirigée du Nord au Sud et déterminée par la nature du sol. Comme tout est complexe en sociologie, il est curieux de remarquer que cette même région est divisée en deux domaines linguistiques par une zone très étroite qui suit sensiblement les limites des deux arrondissements de Mauriac et d'Aurillac. Au Nord de cette ligne, le patois prononce les *c ts*, et se rapproche du français et de l'italien. On voisine donc avec la langue d'oil : un chien, *tsi*. Au Sud c'est le patois méridional de Mistral, de Jasmin, du Toulousain avec le *c* dur du latin : un chien, *canis*, *cot*. Il ne diffère du patois toulousain, sauf quelques locutions spéciales, que par la substitution de la finale *o* à la finale *a* qui règne dans la vallée de la Garonne.

Jean LAPRADELLE.

COMMENT

LA PHILOSOPHIE S'EST EMBROUILLÉE

I. — OU EN EST LA PHILOSOPHIE.

A un moment où les « Intellectuels » font tant parler d'eux, un coup d'œil sur la philosophie d'aujourd'hui n'est pas inutile. Bien que « l'intellectualisme » embrasse bien des choses, on peut dire que les philosophes en forment le centre, et que quiconque s'efforce de mettre en relief la distance qui sépare son instruction de celle du commun s'appuie plus ou moins inconsciemment sur des conceptions philosophiques. La sphère sociale que forment de nos jours les Intellectuels ne correspond-elle pas, en grande partie, à celle que constituaient, au siècle dernier, les écrivains, littérateurs, savants, amateurs, connus sous le nom de « philosophes » ?

Le mot fit fortune. Il a fait faillite. Mais les choses ne changent pas aussi radicalement que les mots. Elles se contentent d'évoluer peu à peu. Pythagore inventa jadis le nom de philosophe parce que cela commençait à devenir « snob », de son temps, de se parer du nom de sage. Le terme d'« intellectuel » est peut-être ce que l'on a trouvé de mieux comme dénomination, depuis qu'on ne peut plus, sans un ridicule par trop accentué, se donner officiellement comme philosophe. Du reste, indépendamment de tous les écrivains, publicistes, journalistes, poètes même, qui raisonnent, font des systèmes et s'adonnent à l'exercice délicat de couper des idées en quatre, nous avons des professionnels tout

spécialement autorisés à traiter ces sortes de matières, c'est-à-dire les *professeurs de philosophie*.

Les professeurs de philosophie sont, comme Platon et Aristote, des centres de groupement. Seulement, on ne se groupe plus autour des professeurs de philosophie comme on se groupait autour de Platon et d'Aristote. Ceux qui recherchaient la compagnie de ces derniers le faisaient pour leur plaisir, pour leur libre satisfaction, ou encore pour s'approvisionner d'idées générales dans les discussions oratoires auxquelles ils se destinaient. De toutes façons, les auditeurs du philosophe cherchaient à se pénétrer réellement de sa philosophie. Aujourd'hui, en premier lieu, le groupement n'est pas libre ; il est imposé par le mécanisme de la vie scolaire ou universitaire, et en second lieu le but des disciples malgré eux est uniquement, exclusivement, de se mettre en état de passer heureusement un examen.

La conséquence de cet état de choses, c'est, dans l'enseignement philosophique, le triomphe de l'érudition. Il ne s'agit pas d'initier l'écolier au petit nombre de vérités philosophiques propres à ennoblir son intelligence et de lui faire comprendre d'une façon plus nette le pourquoi de ses devoirs. Ce serait beaucoup trop simple et beaucoup trop banal. Il s'agit, avant tout, de faire défiler devant ses yeux la plus longue procession possible de systèmes incohérents, et de lui faire emmagasiner dans son souvenir, à propos de chaque point du programme, tout ce qu'ont imaginé à ce sujet les célèbres penseurs en y ajoutant plusieurs notoriétés contemporaines. L'histoire de la philosophie a envahi la philosophie proprement dite, et, bien que des interrogations spéciales soient réservées à cette histoire, il se trouve qu'un bachelier, bien souvent, n'a fait que subir, sous la double rubrique prévue aux examens, une double série d'interrogations historiques. On a très bien pu lui demander, pour la partie doctrinale : « Parlez-moi de la raison pure » et, immédiatement après : « Qu'est-ce que la raison pure d'après Kant? » alors qu'un camarade, pour la partie historique, se verra poser coup sur coup ces deux questions : « Parlez-moi de Kant », et « Quelle est l'opinion de Kant sur la raison pure? ».

Sauf d'honorables exceptions, il semble que le professeur de philosophie n'ait qu'une frayeur, celle d'être compris de ses élèves. Il accumule comme à plaisir les formules techniques successivement inventées par tous les chefs d'école qui ont raisonné ou déraisonné sur l'âme, sur Dieu ou sur les systèmes du monde. C'est cela qu'il faut ingurgiter. Que l'élève digère ou qu'il ne digère pas, c'est un détail superflu. Nous nous souvenons, à une époque où une institution libre peu nombreuse nous avait fait l'honneur de nous confier, par intérim, sa très petite classe de philosophie, avoir été appelé à donner nos conseils à des jeunes gens qui suivaient au lycée de la ville la même classe que celle que nous faisions. Ces jeunes gens nous demandaient de les aider à comprendre le cours que leur professeur leur dictait, et qu'ils écrivaient docilement comme ils auraient écrit de l'hébreu. Or, nous l'avouons ici à notre très grande honte, il nous était quelquefois impossible de satisfaire à ce légitime désir... attendu que nous ne comprenions pas nous-même. Il est vrai que le professeur du lycée était un agrégé, et que nous nous étions arrêté à la licence. Pourvu de l'agrégation, nous aurions peut-être compris.

Actuellement, un cours de philosophie « ne compte pas » s'il n'est tenu au courant de tous les systèmes nouveaux qui peuvent éclore de droite et de gauche. Ces systèmes, forcément, sont résumés en quelques lignes, et dépouillés de toutes les explications accessoires qui peuvent les rendre intelligibles. Ils comportent en outre généralement un certain nombre de mots nouveaux ou employés dans un nouveau sens, de sorte que l'élève se trouve simultanément dérouté, et par les choses qui, selon les professeurs, s'appellent de tel ou tel nom, par les mots, qui, et suivant les écoles ou les moments, désignent une chose ou une autre.

Était-il bien nécessaire, par exemple, d'inventer « processus » lorsque l'on avait « développement » ou « évolution »? De créer mentalité « lorsqu'on avait » état d'esprit »? Encore, faute d'exemples que nous ayons immédiatement sous la main, ne pouvons-nous citer les cas de double emploi les plus bizarres et les

moins harmonieux, vu qu'ils s'oublient plus facilement que les autres.

Mais, à côté des choses désignées par plusieurs mots, un des fléaux les plus désagréables de la philosophie, pour qui veut l'étudier sérieusement, ce sont les mots à sens obstinément flottant, qui désignent des facultés ou des opérations fort différentes. Vous parlez de *sensation*. Cela peut vouloir dire — aucun accord n'est intervenu là-dessus — « connaissance par les sens », ou « plaisir ou douleur ressentis au moyen des sens ». La « conscience » désigne à la fois cette connaissance intime des phénomènes intérieurs qui est inséparable de ces phénomènes eux-mêmes, et cette voix qui nous avertit, lorsque nous faisons un acte bon ou mauvais, que nous avons raison ou tort. Par « intelligence », on entend à certains moments la simple faculté de connaître, qui nous est commune avec l'animal, et tantôt la faculté de comprendre, qui n'appartient qu'à nous. Le mot de « généralisation » exprime parfois l'opération de l'intelligence par laquelle nous réunissons dans une même idée des choses de même nature, et tantôt l'espèce de raisonnement par lequel, étant donné un certain nombre de cas particuliers, nous concluons à une loi générale. La « passion » se présente au moins sous quatre aspects différents : 1° état passif de l'âme, 2° inclination quelconque, 3° inclination violente, 4° modalités spéciales (désir, espérance, etc.) par lesquelles peut passer une inclination. Le « moi », pour les uns, est l'homme même, avec son âme et son corps, selon l'avis du bonhomme Chrysale, qui trouvait que sa « guenille » corporelle faisait partie de son « moi ». Pour les autres, c'est simplement l'ensemble des phénomènes dont on peut avoir conscience, et, de même, le terme d'« âme », qui revient à chaque instant dans la psychologie, est un mot Janus, chargé de présider, du consentement tacite de tous, au maintien d'une perpétuelle équivoque, les spiritualistes l'entendant comme une substance, comme un esprit ayant son existence à part, et les matérialistes ne concevant sous ces trois lettres qu'une pure abstraction, à savoir la collectivité des phénomènes conscients.

Il est vrai que certains auteurs font de louables efforts pour

dissiper ces équivoques. Mais, malheureusement, ces bonnes volontés ne s'entendent pas entre elles, et il ne peut en être autrement, vu que la plupart ne reconnaissent aucune autorité doctrinale ayant le droit de les taxer d'erreur, et que d'autre part un faiseur de cours est trop flatté d'avoir ses conceptions à lui et ses définitions à lui pour sacrifier facilement aux avantages de l'unité les agréments de l'amour-propre. N'oublions pas, en effet, que le plaisir de trouver des définitions nouvelles est un des plus doux qui puissent charmer un professeur de philosophie. C'est par dizaines, et quelquefois par vingtaines, qu'il faut compter les définitions les plus connues d'une même faculté ou d'une même opération de l'âme. Pour plus de sûreté, le candidat s'efforce de les apprendre toutes. Il apprendra que le rire est « la subjectivité en contradiction avec elle-même » et que le beau est « ce qui satisfait le libre jeu de l'imagination sans être en désaccord avec les lois de l'entendement ». On définit tout, et même l'indéfinissable. On s'obstinera, par exemple, à accumuler les définitions de l'espace et du temps, sans vouloir convenir que l'espace et le temps ne peuvent se définir, sinon par des mots synonymes de temps ou d'espace, de même que le plaisir et la douleur ne peuvent se définir que par des équivalents des mots plaisir et douleur. C'est un des travers des philosophes que de vouloir ainsi éclairer ce qui est merveilleusement clair par soi-même. Ils allument leur lampe pour mieux faire voir le soleil.

Tout cela fait, on le conçoit, que la philosophie n'a rien de bien séduisant à notre époque. C'est un ennui de plus par lequel nos écoliers se résignent à passer, à moins qu'ils n'aient la chance de rencontrer quelque maître exceptionnellement intelligent, dont la causerie personnelle sait planer au-dessus de ces épines hérissées du programme. Mais ce n'est jamais pour longtemps, car l'examen est là qui talonne, et tout est bien vite subordonné à ce point de vue positif. L'examen passé, qui donc aura l'idée ou le goût de philosopher encore? — Ceux-là seuls qui, pour se faire une position tranquille et officielle, brigueront le titre de professeur de philosophie, et qui, dès lors, pousseront

à fond le système de chauffage et d'érudition que l'on applique en petit aux collégiens de seize ans.

Il est vrai que d'autres philosopheront dans des livres, dans des revues, dans des journaux, dans des drames, dans des poèmes, mais cette philosophie se réduira à des thèses morales, et ce sera uniquement grâce à l'affaiblissement des croyances religieuses que les théories de ces « directeurs de conscience » parviendront à se faire leur place au soleil. Quant à la philosophie proprement dite, elle est dans la situation que nous venons de décrire, c'est-à dire — il faut en convenir avec franchise — dans une sorte d'anémie turbulente dont les rares penseurs de notre époque sont les premiers à s'affliger.

II. — CE QU'ON TROUVE DANS LA PHILOSOPHIE.

Qu'est-ce donc que la philosophie, puisque nous parlons d'elle? Et ici, qu'on ne se méprenne pas. Nous n'entendons pas rechercher, après mille autres, quelle est la « vraie » ou la « meilleure » définition de la philosophie. Nous voulons seulement constater ce que l'on donne aujourd'hui comme philosophie, et analyser, s'il y a lieu, les divers éléments dont se compose cet ensemble des connaissances humaines, communément désigné par un seul mot.

Or, justement, le grand problème pour ceux qui, avant d'étudier la philosophie, désirent se rendre un compte exact de la chose qu'ils étudient, consiste à trouver une définition courte et précise, correspondant d'une façon complète à cette chose-là. Le problème n'est pas encore résolu. Ou la définition est trop large et trop vague, celle-ci par exemple : « La philosophie est la science du moi et de ses rapports », — et alors on peut faire rentrer dans la philosophie tout ce que l'on veut; ou cette définition est trop restreinte, comme cette autre : « la science des causes premières », — et alors on s'aperçoit que diverses parties de la philosophie actuelle ne peuvent plus y entrer. Cette difficulté ne viendrait-elle pas tout simplement de ce que l'on

persiste à englober, sous le nom de philosophie, plusieurs sciences suffisamment différentes, qui ne sauraient, sous peine de forcer le sens des mots, admettre de commune définition ?

C'est bien ce qu'il nous semble. Les jeunes gens à qui l'on apprend la philosophie se trouvent tout d'abord en présence d'une énumération de facultés et d'opérations psychologiques, plus ou moins heureusement classées. Cela ressemble fort à de l'histoire naturelle, avec cette différence que l'observation a été faite par la conscience au lieu de l'avoir été par les sens. On les promène ensuite à travers la logique, l'esthétique, la morale. On leur parle de Dieu, le plus brièvement possible. C'est ce qu'on appelle quelquefois la théodicée. Viennent ensuite, dans un désordre mal dissimulé, ou pas dissimulé du tout, des considérations éparses sur le monde, sur la matière, sur le panthéisme, le pessimisme, le matérialisme, l'idéalisme, l'intelligence des bêtes, le sommeil, les songes, les hallucinations, la folie. On ne sait trop où placer l'immortalité de l'âme. Les uns la mettent dans la psychologie, les autres préfèrent la rapporter à la morale; d'autres aimeraient bien ne la faire figurer nulle part, et, pour tout concilier, en font une « question » détachée du reste. Bref, l'aspect d'un cours de philosophie évoque un peu l'idée d'un chaos. Selon le manuel que l'on prend, la disposition des matières n'est pas la même, et ce caractère flottant serait plus accusé encore si le programme du baccalauréat, par son caractère officiel et obligatoire, ne venait établir, tant bien que mal, une sorte d'ordre artificiel.

Ce désordre ne doit pas nous scandaliser. Il s'explique de lui-même si l'on considère la façon dont a évolué la philosophie. A sa naissance, la division du travail intellectuel n'existait pas. Les connaissances humaines n'étaient pas encore assez nombreuses pour qu'il fallût établir entre elles des cloisons étanches. La philosophie, c'était tout ce que l'on pouvait savoir. Quand Thalès annonçait à l'avance une éclipse de lune, ou prédisait la pluie et le beau temps, il faisait acte de philosophe, aussi bien que lorsqu'il distribuait autour de lui des conseils pratiques de sagesse et de vertu. Pythagore philosophait en com-

posant sa « table » de multiplication, non moins qu'en décrivant ce mouvement de la terre autour du soleil dont l'idée, abandonnée depuis lors, devait être reprise par Copernic et Galilée. La philosophie était l'amour de la sagesse, et le concept de sagesse différait peu de celui de science. Le même adjectif signifiait *sage* et *savant*.

Il y avait là, pour ainsi dire, une souche sur laquelle devaient s'élever de nombreux rameaux. Mais ces rameaux, semblables à ceux de certains arbres, étaient destinés à prendre spontanément racine dans le sol et à former de nouvelles plantes. A mesure que telle ou telle branche des connaissances humaines a pris un développement particulier, elle s'est détachée de ce tronc pour vivre de sa vie propre. Les mathématiques, dont les progrès sont liés au seul usage de la réflexion, s'en sont séparées les premières. Les sciences physiques, incapables d'acquérir une portée sérieuse sans la méthode d'observation, n'ont fait ménage à part que dans le cours du dernier siècle. Entre-temps, la poétique, fragment de l'esthétique, s'était constituée en dehors de celle-ci. La philosophie est donc, si l'on nous passe la trivialité de l'expression, la Mère Gigogne des sciences; mais les séparations qui se sont produites dans le passé donnent à penser que d'autres pourraient également se produire dans l'avenir, et il s'ensuit qu'une définition ayant pour but d'englober la philosophie tout entière est forcément une définition flottante. Elle ne peut être la même pour une science qui absorbait la physique, et pour une science qui ne l'absorbe plus. Il faudra qu'elle change encore si quelqu'une de ses parties actuelles, grâce à un développement ultérieur, se trouve en mesure, pour ainsi parler, de s'établir à son compte.

Une constatation qui nous semble donc s'imposer, c'est que la philosophie n'est pas une science, mais une juxtaposition de sciences, entre lesquelles existent d'ailleurs des rapports assez étroits pour que l'esprit passe facilement de l'une à l'autre (ce qui est également le cas, par exemple, pour la physique et pour la chimie). Essayons de faire le dénombrement de ces sciences, réunies artificiellement sous un seul concept.

La première en date est la *science du monde*, en tant qu'elle

s'attache, non point à observer et à classer les phénomènes matériels, mais à rechercher leur nature intime et les causes non apparentes qui les ont produits. C'est ce que l'on peut appeler la *physique transcendante*, celle qui s'appuie plus sur le raisonnement que sur l'observation, celle où l'esprit de déduction et l'esprit d'imagination peuvent se donner libre carrière. Pourquoi ce genre de considérations est-il demeuré dans la philosophie au lieu de passer dans la physique, au moment où celle-ci s'est détachée de la souche commune? Ce n'est pas qu'il s'agisse d'un « objet » différent, puisque la cosmologie, comme la physique, s'occupe du monde extérieur. *La scission provient uniquement d'une différence de méthode.* La cosmologie est demeurée philosophique parce qu'elle s'appuyait sur l'argumentation syllogistique ou sur des hypothèses invérifiables, soumises à l'appréciation exclusive de la raison. La physique est sortie de la philosophie parce qu'elle pouvait habiter dans les laboratoires, et appeler à son secours les ressources nouvelles de l'expérience.

Après la science du monde vient la science de l'âme. Cette science est restée entièrement philosophique. Mais, si nous considérons de près la psychologie, nous nous apercevons qu'elle renferme deux parties bien distinctes. Dans l'une, on se pose en tout quatre questions, immuables depuis des siècles : existence de l'âme, nature de l'âme, origine de l'âme, fin de l'âme. C'est ce que l'on appelle étudier l'âme par ses « causes premières », et, pour cette étude, la méthode employée est la déduction, exactement comme pour les mathématiques. Cette partie de la science de l'âme peut se construire, si l'on veut, en théorèmes de géométrie. Si elle prend quelques points d'appui dans des vérités d'observation, c'est un peu à l'instar de cette même géométrie, qui a besoin de figures tracées à la craie sur un tableau noir. Cette partie de la philosophie a reçu le nom de « psychologie rationnelle », et se distingue nettement, de plus en plus, de la « psychologie expérimentale ».

Cette dernière, beaucoup plus développée, et qui s'allonge sans cesse, doit une bonne partie de ses progrès à l'école écos-

saise. Sa méthode est celle des sciences naturelles. Elle consiste à observer, à comparer et à classer les phénomènes psychologiques, selon leur nature, à les grouper et à les subordonner entre eux selon les caractères qu'ils présentent à l'observateur. L'observateur, ici, n'a guère à se déranger. Il lui suffit de prendre sa tête dans ses deux mains, et de se regarder penser. Il semble que cela ne soit pas très difficile, et pourtant la psychologie expérimentale a tardé à se constituer. Le « connais-toi toi-même » des anciens n'avait pas le même sens que « le connais-toi toi-même » de Reid ou de Dugald-Stewart. Des millions de gens se sont vus penser sans songer à classer leurs facultés d'une façon méthodique. C'est que les « points du vue » auxquels ils se plaçaient — points de vue exclusivement logiques ou moraux — correspondaient à un état social différent du nôtre. Dans le monde grec, — et dans la partie du monde romain qui copia les Grecs, — on philosophait pour devenir éloquent ou pour découvrir le secret de rendre sa vie heureuse. Le point de vue scientifique, si développé chez nous par les progrès intellectuels accomplis depuis deux siècles, n'existait qu'à l'état rudimentaire dans les plus brillants esprits de ce temps-là. Aristote lui-même, le plus moderne des génies anciens, reste dominé par les préoccupations logiques puisées dans son éducation athénienne, au milieu des sophistes et des rhéteurs.

Pour les matérialistes, qui n'admettent pas l'existence substantielle de l'âme, et aussi pour les positivistes, qui « ne s'occupent pas de savoir » si cette âme « inconnaissable » peut exister, il est clair que la psychologie expérimentale est toute la psychologie. En fait, c'est elle qui occupe de beaucoup la plus large place dans les manuels. Cette large place ne tient pas seulement à ce que ces organisateurs officiels de l'enseignement tiennent à ne pas heurter les croyances négatives de ceux pour qui la psychologie rationnelle n'existe pas. Elle tient encore à ce que celle-ci est naturellement courte, se bornant à quelques conclusions déductives bien délimitées, et arrêtées une fois pour toutes. C'est la partie fixe, quasi immuable, de la psychologie. Tout est dit sur l'existence, la nature, l'origine et la destinée de

l'âme, ou, si l'on inventait quelque preuve nouvelle, elle aurait grande chance de se rattacher étroitement à celles qui existent déjà. En tout cas, elle ferait double emploi avec les démonstrations existantes. Au contraire, les actes et les opérations de l'âme sont si multiples, si variés, si compliqués, si enchevêtrés parfois les uns dans les autres, si difficiles à apercevoir en certains cas, lorsque le travail de la réflexion a précisément pour résultat de les dénaturer ou de les faire disparaître, que de nouvelles découvertes dans cet ordre de phénomènes peuvent très bien être enregistrées de temps en temps. Ce caractère progressif apparaît encore mieux lorsqu'on songe aux renseignements puisés par le psychologue dans les découvertes médicales ou physiologiques, dans l'observation attentive et méthodique des enfants, des fous, des hallucinés, des hypnotisés, etc. L'étude de l'âme par la comparaison des diverses espèces d'hommes entre eux tend même à prendre corps sous le nom de « psychologie comparée », tandis que cette même étude fondée sur l'observation de l'influence de l'âme sur le corps et *vice-versa* s'isole de son côté sous le nom significatif de « psycho-physique ».

Une science rationnelle et trois sciences d'observation : voilà ce qui nous apparaît dans la psychologie. Mais, depuis longtemps, trois autres sciences en étaient sorties, tout en continuant à lui être juxtaposées dans la grande enceinte philosophique.

Les sages ou philosophes de jadis étaient surtout consultés et entourés, avons-nous dit, par deux espèces de gens : ceux qui voulaient puiser dans leur fréquentation des idées à développer dans leurs discours, lorsqu'ils auraient à *persuader,* et ceux qui, à défaut d'autres directeurs de conscience, désiraient trouver dans leurs maximes des règles pour la conduite de leur vie. On peut y joindre, dans une certaine mesure, les poètes et les artistes qui s'inspiraient de leurs doctrines pour les créations de la poésie et de l'art. De là trois sciences pratiques : la logique, l'esthétique et la morale, qui peuvent se définir, envisagées sous leur aspect utile : l'art d'arriver au vrai, l'art d'arriver au beau et l'art d'arriver au bien. Or, comment se sont formées ces trois sciences? Elles se sont formées, en grande partie par l'expérience, par l'observation

des procédés qu'emploient les hommes habiles à raisonner, les hommes distingués en art ou en littérature, les hommes éminents par leurs vertus. Chacune d'elles constitue un recueil d'observations faites *après coup* et codifiées pour ainsi dire, afin d'éviter aux générations futures la peine de les rechercher à nouveau. Par suite, les progrès de ces trois sciences demeuraient liés aux progrès corrélatifs de la science, de l'art et de la vertu. La logique s'est enrichie depuis que l'on a inauguré de nouvelles méthodes. L'esthétique s'est compliquée depuis que l'art, à différentes époques et en différents pays, a produit de nouvelles merveilles. La morale est devenue plus pure et plus nette depuis que le christianisme a multiplié et perfectionné les actes vertueux. Donc, encore trois sciences progressives, puisqu'elles reposent sur l'observation, mais progressives seulement par ricochet, puisque leur enrichissement est subordonné à des phénomènes que ne sauraient produire la volonté des logiciens, des esthéticiens et des moralistes.

Toutefois, chacune de ces trois sciences renferme actuellement une certaine partie doctrinale, *a priori*, d'où demeure exclue la méthode d'observation. Chacune d'elles, en effet, gravite autour d'une « idée universelle, nécessaire, absolue ». Ces trois idées sont les idées de vrai, de beau et de bien. Elles existent indépendamment des temps et des lieux, dans toutes les intelligences, et on ne conçoit pas une raison qui puisse en être entièrement privée. Ces trois idées apparaissent *a priori*, commandant les trois grandes facultés de l'âme, le vrai s'imposant à l'intelligence, le beau s'imposant au sentiment, le bien s'imposant à la volonté. La logique, l'esthétique et la morale débutent donc par des « principes », et ces principes en constituent le noyau fixe, immuable, comme la psychologie rationnelle pour la psychologie. Par suite, ces parties fixes tendent, avec les progrès du reste, à se cristalliser à part, sous le nom, par exemple, de « métaphysique du vrai, métaphysique du beau, métaphysique du bien ».

Le mot de *métaphysique* est un de ceux qui offrent le moins de prise à qui s'efforce d'en saisir le sens. Le fait est qu'on lui en

a donné plusieurs, et que, faute de pouvoir bien se reconnaître au milieu de cette multiplicité d'acceptions, les demi-savants se tirent généralement d'affaire en employant le terme à tort et à travers, toutes les fois qu'il s'agit d'une chose un peu difficile à comprendre. On dit : « C'est de la métaphysique » comme on dit : « C'est de l'algèbre », avec une vague intention métaphorique, et sans y tenir autrement. Lorsqu'on essaye d'être précis, l'on arrive — c'est le cas pour quelques-uns — à circonscrire la métaphysique dans l'énumération des idées et des principes absolus, ainsi que dans la déduction des corollaires qui s'y rattachent. Là peuvent se rassembler les grands axiomes de la raison : « Tout effet suppose une cause », « tout mode suppose une substance », toute combinaison de moyens suppose une fin », etc. C'est encore, si l'on nous passe la métaphore, une émigration de la psychologie, puisqu'on considère à part, et en elles-mêmes, des idées aperçues par l'observateur en faisant le tour de la raison. Là prennent place également les fameux concepts du temps et de l'espace, que le philosophe fera bien de ne pas trop s'évertuer à expliquer. Là peut se dérouler tout ce que la raison humaine, repliée sur elle-même, peut trouver d'intéressant à dire sur la nature intime du vrai, de la certitude, de l'évidence, sur la beauté en soi et ses attributs, sur l'idéal de l'honnête et les concepts qui gravitent nécessairement autour de la distinction du bien et du mal : droit, devoir, mérite, démérite, récompense, châtiment. En un mot, on peut très bien donner une unité à la métaphysique, ainsi que des contours très précis, en la définissant tout simplement : « La science des idées absolues ». C'est court comme définition, et c'est très court aussi comme science, car ce qu'il y a à dire sur chaque idée est bien vite dit, et, lorsque l'on a fait le tour de ce domaine sublime, mais abrupt, on peut être sûr qu'aucun terrain inconnu ne viendra s'y ajouter durant la suite des siècles. On n'a pas tout compris, mais on a tout vu.

On a tout vu, parce que ces idées sont immuables comme l'Être même dont elles sont le reflet. Cet Être est Dieu, et, sauf pour les athées, la philosophie recèle ici une dernière science: la théodicée. Cette science, dans ses lignes essentielles, est courte, d'a-

bord parce qu'elle ne nous dit sur Dieu que ce que la raison nous en apprend, ensuite parce que, fondée, elle aussi, sur le raisonnement déductif, elle demeure immuable dans ses grands traits, sans que les progrès de l'observation puissent y ajouter autre chose que des surcroîts d'éloquence aux preuves déjà formulées. On peut sans doute varier la façon dont on s'y prend pour démontrer l'existence de Dieu, et rajeunir par-ci par-là certaines formes d'argumentations où des détails ont pu vieillir; mais le squelette des raisonnements reste le même, et a peu de chances, après que tant de milliers d'intelligences ont travaillé durant des siècles à cette besogne de pure raison, d'être sensiblement déformé par les philosophes futurs. Il en est à peu près de même des théorèmes de géométrie excellemment démontrés une fois pour toutes, et sur lesquels ont pâli des générations de mathématiciens. On ne voit pas trop comment les mathématiciens futurs pourraient trouver quelque chose de neuf à dire sur l'essentiel de leur démonstration.

Tout bien compté, nous n'avons pas trouvé moins de dix sciences dans ce que l'on range de nos jours sous l'étiquette unique de philosophie. Quatre de ces sciences : cosmologie, psychologie rationnelle, métaphysique, théodicée, reposent sur une méthode de pur raisonnement, ou sur la constatation de principes abstraits évidents par eux-mêmes, ou encore sur l'édification d'hypothèses dont la raison peut discuter la convenance, mais que l'observation ne peut vérifier. Les six autres sciences : psychologie d'observation interne, psychologie comparée, psycho-physique, logique, esthétique et morale, admettent la méthode d'observation, puisqu'elles aboutissent, non à des déductions, mais à des classements. Sans doute, elles se rattachent aux premières en ce sens qu'elles ont pour point de départ telle ou telle idée, tel ou tel principe métaphysique, mais il y a des idées et des principes métaphysiques au point de départ de toutes les sciences. Qu'est-ce que la géométrie, par exemple, sans la préalable notion d'espace, et sans la reconnaissance tacite des incompréhensibles propriétés de cet espace? Avant de constater que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, il faut admettre qu'il existe des points, et qu'ils peuvent

être distants. Pourquoi trois dimensions? Quelle est la nature intime de cette chose étrange, de cette propriété inséparable des corps qu'est l'étendue? Le géomètre ne s'en inquiète pas et n'a pas à s'en inquiéter, à moins qu'il ne soit en même temps philosophe, comme Descartes ou Pascal, et l'on voit alors le lien qui rattache toute science à la philosophie, c'est-à-dire, en définitive, toutes les sciences entre elles. De même, le physicien n'a pas à se préoccuper de ce que c'est que la matière, et pourtant il ne s'occupe que de la matière. Quelqu'un qui définirait la physique « la science de la matière » serait obligé d'y faire rentrer une partie de la philosophie, ou d'annexer de nouveau la physique à la grande souche philosophique, d'où elle se trouve détachée depuis près de deux cents ans.

Il y a donc lieu, semble-t-il, d'avoir égard à la méthode, plus qu'à l'objet, dans la classification des sciences, car se diriger vers un but par une route n'est pas du tout la même chose que se diriger vers le même but par une autre. C'est ainsi, pour prendre un nouvel exemple, que la théodicée est une science toute différente de la théologie, quoique l'objet de l'une et de l'autre, comme l'indique leur étymologie, soit le même. La théodicée, c'est Dieu connu par la raison; la théologie, c'est Dieu connu par la Révélation, et cela seul suffit pour établir une séparation radicale entre ces deux ordres de connaissances.

Nous avons donc, semble-t-il, le droit d'enregistrer la constatation suivante : lorsque, dans une agglomération de connaissances concernant un objet unique ou qui semble unique, il se développe deux groupes de vérités coordonnées, l'une autour de la méthode rationnelle, l'autre, autour de la méthode d'observation, il est logique et naturel de séparer ces deux groupes pour en faire deux sciences distinctes.

C'est ce qui nous a porté à faire deux grandes parts dans l'ensemble des connaissances philosophiques, indépendamment des subdivisions que la différence des sujets indique d'elle-même.

Ces deux parties de la philosophie, nous pouvons les caractériser par deux épithètes : la partie fixe et la partie progressive.

La partie fixe, — ou sensiblement fixe, — est l'ensemble des

vérités établies une fois pour toutes par la multitude de grands penseurs qui se sont succédé jusqu'à nos jours, en ce qui concerne l'existence et l'essence de l'âme, l'existence et l'essence de Dieu, la nature générale du monde et les grands principes de la raison.

La partie progressive, c'est le trésor de faits et de lois accumulés par les observateurs, en ce qui concerne les phénomènes de l'âme, les variétés d'âmes, les rapports du corps et de l'âme, les classements pratiques auxquels aboutissent ceux qui recherchent avec fruit le vrai, le beau et le bien.

Dans ces matières, beaucoup de faits sont acquis, mais d'autres peuvent s'acquérir encore.

III. — L'ÉLÉMENT FIXE DE LA PHILOSOPHIE.

Nous pressentons toutefois qu'une objection va nous arrêter. « Cette prétendue partie fixe, nous dira-t-on, n'a pas été si fixe que cela. C'est même dans ces hautes régions de la métaphysique et de la théodicée que se complaisent la plupart des philosophes célèbres, et presque tous ont construit sur ce terrain d'étranges systèmes, dont la bizarrerie est même le principal attrait de l'histoire de la philosophie. Or, beaucoup de ces systèmes sont incompatibles. Certains se contredisent le mieux du monde. Pour l'un, tout est matière, pour l'autre tout est esprit, un troisième n'admet ni esprit ni matière. Celui-ci fait sortir le monde de l'eau, celui-là de l'air. Un tel opine pour le feu. Il en est qui n'opinent pour rien du tout, et qui démontrent qu'on ne peut rien démontrer. Plusieurs nient Dieu; certains affirment que tout est Dieu. Bref, comme le dit Cicéron, philosophe lui-même, « il n'est pas d'absurdité qui n'ait été dite par quelque philosophe ». Et cependant, l'on a fameusement continué depuis Cicéron.

L'observation est juste, et il y a là un fait fort intéressant, en même temps que très divertissant, devant lequel nous nous inclinons, comme devant tous les faits. Seulement, il s'agit ici d'un fait historique, des différentes variations que les divers

milieux sociaux ont inspirées aux philosophes lorsqu'ils ont médité sur un petit nombre de questions, toujours les mêmes, et qu'ils ont essayé de se distinguer, par quelque système étrange, des hommes de génie qui les avaient précédés. Or, nous ne parlons pas ici de l'histoire des doctrines philosophiques, mais de la philosophie elle-même, et de ses différentes parties. Nous considérons les résultats acquis, et non les étapes plus ou moins accidentées parcourues par la pensée humaine depuis le premier philosophe jusqu'à nos jours. Or, l'examen de ces résultats nous montre clairement que les parties fixes de la philosophie sont restées vraiment fixes, en ce sens que ce tohu-bohu de systèmes incohérents n'a pas réussi à en modifier les grandes lignes, à augmenter ou à diminuer le nombre des questions qu'on y étudie, ni à ébranler, chez l'immense majorité des hommes de bon sens, ce petit groupe de convictions nettes et solides qui fait le fond d'une âme moderne comme il faisait le fond de l'âme de Socrate et de Platon. Ceux même — et c'est la minorité — qui n'admettent ni Dieu ni l'âme, éprouvent le besoin de consacrer de longues pages de leurs ouvrages à justifier ces négations, et surtout à les atténuer en substituant aux choses qu'ils nient des concepts qui s'en rapprochent le plus possible. On peut dire, en définitive, que l'esprit humain a fait le tour de ces questions. Il l'a fait si complètement qu'il éprouve à chaque instant le besoin de transformer son allure dans cette perpétuelle gyration, afin de donner l'illusion du neuf en des matières où le vrai, au grand désespoir des modernes, coïncide trop parfaitement avec le vieux. C'est la faute à ceux qui sont nés avant nous, et qui ont trouvé tout ce qu'on pouvait trouver en ce genre, absolument comme les astronomes égyptiens et chaldéens ont « volé » aux astronomes modernes le plaisir de compter et de dénommer les constellations d'étoiles fixes. Nos astronomes n avaient qu'à naître plus tôt!

Aussi les « grands philosophes », pour compenser ce désavantage, se sont-ils livrés à toute l'impétuosité de leur imagination. Ils ont rêvé, dans la solitude, des plans d'univers. Ils ont cherché ce qu'ils auraient fait s'il leur avait été donné de créer

le monde. Ils ont tout refait, êtres visibles et choses invisibles, selon leur idéale fantaisie. Ils ont été, en d'autres termes, des poètes d'une autre espèce, des poètes qui croyaient « que c'était arrivé » et qui faisaient partager leur rêverie à une école, jusqu'à ce qu'un autre songeur, mieux adapté aux aspirations de son époque, imaginât de plus curieuses ou plus heureuses combinaisons. La mode, si puissante en matière de littérature, ne l'est pas moins en matière de philosophie. Nous ne nous figurons plus aujourd'hui comment la querelle des réalistes et des nominaux a pu passionner tant de monde, et comment les tourbillons de Descartes ont défrayé tant de conversations féminines dans les salons de nos aïeux. Puis ce furent les monades, puis les catégories de l'entendement et les antinomies, puis l'Inconscient et l'Inconnaissable. Mais cette fantasmagorie d'abstractions à succès n'enlève rien à la solidité des vérités acquises, et devenues classiques, banales, triviales même, — une raison de plus pour que les penseurs à hautes envolées les méprisent. Ce sont comme des étoffes multicolores qui pavoisent, flottant au vent, un monument bâti dans le granit. Les couleurs mêmes de ces oripeaux ne peuvent varier indéfiniment, et les plus abstrus métaphysiciens se trouvent souvent avoir reproduit, sans le vouloir, telle ou telle doctrine « renouvelée des Grecs ». Les grands esprits se rencontrent par-dessus les générations comme par-dessus les frontières. Ils inventent ce qui était inventé. Les gens compétents ne déclarent-ils pas retrouver, dans le système d'Hégel, les vieilles théories d'Héraclite? La rapidité, enfin, avec laquelle ces systèmes absolument divergents se succèdent les uns aux autres ne fait que souligner davantage, pour ainsi dire, l'immobilité majestueuse des grands principes reconnus en pratique par l'unanimité morale du genre humain.

Il nous déplairait de transformer l'analyse sociale en satire, et de prétendre que l'œuvre de tant d'illustres penseurs n'a été qu'une pure escrime intellectuelle, dépourvue d'utilité pour l'avancement réel des esprits. Les grands faiseurs de systèmes ont d'abord pu être utiles dans le début en donnant une forme rationnelle à des vérités qui couraient dans les masses sous forme de

croyances confuses ou de traditions obscurcies, en fortifiant ces vérités par le contrefort de nouvelles preuves, en les revêtant d'une remarquable forme littéraire, qui aide à les mieux retenir, en éclaircissant la notion de la divinité et en développant, indépendamment de l'enseignement religieux, la haute idée d'un ordonnateur du monde; en contribuant enfin à enrichir, par des observations personnelles, *les autres parties* de la philosophie, celles où il ne s'agit plus d'édifier des systèmes, mais de noter des phénomènes et de les classer. A tous ces titres, les grands philosophes ont pu jouer leur rôle dans l'avancement intellectuel des sociétés où ils florissaient et de celles qui ont hérité de leurs travaux. Au point de vue social, leurs erreurs même et leurs absurdités sont précieuses, car elles servent, comme tout autre document, à étudier les mœurs et l'esprit des divers milieux où de telles doctrines ont pu se produire. On peut chicaner Descartes tant qu'on veut sur le fameux « Je pense, donc je suis », l'arrêter dès ce mot, et lui dire que tout son système craque par la base. Mais, qu'on chicane ou non, il n'en est pas moins vrai que le type de Descartes est singulièrement intéressant, et que sa philosophie — cette philosophie qu'il avait l'illusion de créer de toutes pièces, en dehors de toute influence extérieure — reflète admirablement une des principales tournures d'esprit du dix-septième siècle, et avait tout ce qu'il faut, grâce à ce reflet, pour faire son chemin dans les intelligences d'alors.

Parmi ces faiseurs de systèmes, il en est qui ont simplement brodé. Il en est qui ont détruit. Les uns ont expliqué d'une façon nouvelle et fantaisiste l'idée qu'il fallait se faire de l'âme, de Dieu, de l'essence intime du monde, des grands principes de la raison. Les autres ont voulu prouver qu'il n'y avait ni Dieu, ni âme, ni principes absolus, ni peut-être même un monde extérieur. Ce dernier point de vue, qui n'a pas été inconnu à l'antiquité, — notamment chez les Éléates, — est celui qui a dominé dans ce siècle parmi les penseurs dont le nom a fait le plus de bruit. La cause en est dans les progrès rapides de toutes les sciences, qui, faisant découvrir au même moment une infinité de causes secondes, ont porté les philosophes à perdre plus facilement de

vue les causes lointaines et premières des choses. La cause en est aussi, pour plusieurs, dans la poussée antireligieuse qui s'est produite à notre époque, et qui a fait jeter, sur les vérités philosophiques voisines de la religion, une partie de la défaveur que l'on voulait attacher à la religion elle-même. Quelqu'un qui entreprend aujourd'hui, dans certains milieux, de prouver l'existence de la divinité, ne passe pas pour un « philosophe », mais pour un « clérical ». Pourtant il y a eu et il y a encore des spiritualistes dépourvus de toute croyance à une religion positive. N'importe! il est plus sûr de tout abattre et de tout nier, la métaphysique comme la religion, et bon nombre de négations, dans le domaine rationnel de la philosophie, n'ont d'autre cause que cette préoccupation stratégique.

Mais si cet état d'âme et bien d'autres sont intéressants au point de vue historique, on conçoit que ni l'exposition de ces polémiques, ni les constructions purement imaginatives qui constituent la plupart des systèmes de haute philosophie, n'ont des titres à figurer, comme partie intégrante, dans une quelconque des sciences que nous avons énumérées, pas plus que l'histoire des grands poetes et des grands orateurs ne saurait figurer dans un cours doctrinal de littérature ou de rhétorique. Cela rentre dans l'histoire des idées, qui, si elle aide puissamment à comprendre les idées elles-mêmes, n'en a pas moins son domaine à part, et se rattache d'autre part, comme nous avons essayé de le montrer à propos des philosophes antiques, à la grande histoire des mœurs.

IV. — L'ÉLÉMENT PROGRESSIF DE LA PHILOSOPHIE.

En définitive, nous croyons avoir donné une idée sommaire et suffisante de ce que sont les sciences philosophiques appuyées sur la méthode rationnelle : à savoir de petits groupes de vérités essentielles, fixes, difficiles à enrichir désormais, et subsistant telles quelles à travers les siècles malgré les broderies de l'imagination et les attaques de la passion. Restent les

sciences philosophiques appuyées sur la méthode d'observation, dont le domaine, au contraire, peut s'accroître indéfiniment et s'est fort accru depuis un siècle. Ce domaine s'est même tellement dilaté que de nouvelles sciences tendent à se détacher du groupe et à prendre corps autour de certains objets spéciaux. Telles sont la critique historique, émanation de la logique, la critique d'art, émanation de l'esthétique, la pédagogie et le droit naturel, émanations de la morale. Les ressources des diverses sciences qui composent cette catégorie, au point de vue de la méthode, ne sont pas absolument égales. Ainsi, le psychologue proprement dit, celui qui s'efforce d'arriver à la connaissance et au classement des phénomènes de l'âme par l'observation intérieure, assume une besogne plus difficile et plus hasardeuse dans son genre que celle qu'assume le chimiste ou le physicien. En effet, il n'est rien de si difficile à observer que ce qui se passe au fond de nous-mêmes, et l'attention, cette faculté sans laquelle l'observation n'existe pas, se tourne beaucoup plus naturellement — on l'a constaté — vers les phénomènes qui nous entourent que vers ceux dont notre âme est le théâtre fugitif et obscur. Pour ce qui est de la morale, au contraire, l'observation extérieure joue un grand rôle. Il s'agit de regarder les actes humains, de noter au passage leurs caractères moraux, de collectionner les diverses situations où l'homme peut se trouver, en ce qui concerne la conduite, et de consigner les solutions données aux problèmes de la vie par les hommes considérés comme vertueux. Sans doute, la conscience personnelle du moraliste l'aide puissamment dans ce dénombrement de nos devoirs et de nos droits, mais celui-ci ne pourrait être bien complet et bien méthodique si le classificateur ne s'était mis en présence de la société tout entière pour apercevoir, autant que possible, tous les genres de cas dans lesquels l'homme moral peut se trouver. Il est certain, par exemple, que les devoirs envers l'État et la patrie n'ont pu être enregistrés que par des moralistes ayant devant les yeux des exemples de civisme, exemples qu'ils n'auraient pas trouvés s'ils avaient vécu dans la société des pasteurs nomades, où n'existent ni patrie ni pou-

voirs publics. Les chapitres relatifs à l'esclavage, au divorce, au duel, à la polygamie, etc., n'ont pu être suggérés qu'à des philosophes connaissant par expérience des états sociaux comportant des esclaves, des duellistes, des polygames et des divorcés. Et, si le cadre des devoirs n'est pas de nature à s'élargir indéfiniment, toujours est-il que les modifications sociales dues au changement de temps et de lieux fournissent l'occasion d'interpréter diversement la loi morale, d'en trouver de nouvelles applications pratiques, de déterminer des nuances précédemment confuses, de développer des germes jusque-là inféconds, et de marquer chaque pas en avant dans la connaissance du cœur humain ou des sociétés humaines par l'ouverture d'un horizon nouveau en ce qui concerne l'orientation du devoir.

Les cours et manuels de philosophie en usage dans les classes « n'entrent pas dans ces détails » ou n'y entrent guère. C'est ce qui donne au cours de morale, croyons-nous, cette physionomie si dogmatique et si déductive. On se borne, effectivement, après avoir exposé et réfuté un certain nombre de systèmes, à déduire du grand principe de l'honnête les conséquences qu'y aperçoit la raison, et à faire suivre cette « métaphysique de la morale » d'une très brève énumération des principales espèces de devoirs. Cette dernière partie se rattache, il est vrai, à la méthode d'observation, mais ce ne sont que les grandes lignes, le canevas à peine ébauché d'une science expérimentale qui admet des développements à perte de vue.

On peut admettre, du reste, que, pour l'enseignement élémentaire de la morale, vu l'importance de cette science dans la direction de la vie, il peut y avoir intérêt à laisser dans le même compartiment la morale théorique, ou métaphysique du bien, et la morale pratique. Seulement, ce compartiment demeure subdivisé en fait, en raison de la duplicité des méthodes.

Pour la logique et l'esthétique, les observateurs ont procédé pareillement. Ils ont, une fois admises les notions du vrai et du beau et celles qui s'y relient rationnellement, *regardé attentivement comment faisaient les hommes* qui recherchaient le vrai, et comment faisaient les hommes qui s'adonnaient à la création

du beau. Ils ont accumulé le résultat de leurs examens, et ont vu dès lors les chapitres de leurs sciences naissantes s'arranger tout seuls avec leurs divisions et subdivisions, toujours susceptibles de s'enrichir ultérieurement. Aristote, nous avons eu l'occasion de le montrer, a été, eu égard à son temps, un maître dans ce genre. Nul plus que lui, chez les philosophes grecs, ne disposa d'aussi grandes ressources et ne sut en profiter plus habilement. Mais la méthode d'observation, malgré quelques poussées intermittentes et accidentelles, devait subir un long arrêt avant de prendre définitivement l'essor. Nous pouvons, sans flatter notre siècle, qui a eu ses défauts et ses préjugés, constater cependant que la méthode d'observation a pris de nos jours une impulsion magnifique. Grâce à cette méthode, des sciences qui n'existaient pas ou qui existaient à peine ont pu se créer leur place au soleil, notamment la chimie et la Science sociale, dont les progrès, quoique remarquables, sont relativement récents.

La chimie, si l'on nous passe l'expression, est petite-fille de la philosophie par la physique, ou, si l'on cherche une filiation plus directe, on peut se rappeler que les alchimistes ont précédé les chimistes dans l'étude des combinaisons des corps, et qu'une de leurs principales occupations était de trouver la pierre *philosophale*. Du reste, les longs piétinements de ce rudiment de science tient uniquement à ce que la méthode employée était défectueuse, les alchimistes réglant la direction de leurs études, non d'après les données de l'observation, mais d'après des textes et des grimoires, ou d'après des superstitions, corruptions elles-mêmes de l'esprit religieux. Il en a été à peu près de même de la Science sociale. Des vérités sociales sont éparses un peu partout chez les philosophes, chez les moralistes, chez les historiens à réflexions, comme Tacite, chez les poètes eux-mêmes; mais ces trouvailles de détail demeuraient à l'état littéraire, comme les rares trouvailles des alchimistes, dus à la patience et au hasard, demeuraient à l'état empirique. C'est avec Le Play que les groupements sociaux devinrent pour la première fois l'objet d'une étude méthodique. Et, dès que cette nouvelle science fut fondée,

il fut visible qu'elle offrait de nombreux points de contact avec la philosophie.

On sait que toutes les sciences se touchent et se compénètrent plus ou moins. Il leur arrive souvent de chevaucher l'une sur l'autre en tant qu'elles s'occupent du même objet. Toutefois, même dans ces rencontres, elles demeurent distinctes, en raison de la différence bien nette de leur point de vue. C'est ainsi que la physiologie et la médecine sont amenées à traiter des mêmes phénomènes corporels. Seulement la physiologie observe ce qu'ils ont de normal et la médecine ce qu'ils ont d'anormal. De même, les relations des hommes entre eux sont choses qui intéressent simultanément le sociologue et le moraliste, le premier, parce qu'il cherche à y voir plus clair, toujours plus clair, dans la complication des phénomènes sociaux, le second parce qu'il tient à préciser, en tenant compte de faits nouveaux ou mieux observés que ses prédécesseurs n'avaient pas vus, les lignes de conduite que les différentes espèces d'hommes doivent tenir, dans les diverses circonstances où ils se trouvent, pour rester fidèles à l'immuable idéal de la loi morale.

C'est surtout sur la morale que nous insistons ici. C'est en effet cette science qui offre le plus de points de contact avec celle qui fait l'objet de cette Revue. Des personnes dont la culture philosophique était remarquablement développée nous ont demandé quelquefois de montrer les liens qui rattachent la Science sociale à cette philosophie dont toutes les sciences, de près ou de loin, ont tiré leur naissance. Il est facile de les satisfaire, car la multiplicité des rapports humains donne occasion de toucher à tout. Il n'y aurait qu'à reprendre les vingt-cinq catégories de faits sociaux pour apercevoir cette connexité presque ininterrompue. Avec le lieu, on rencontre les usages locaux, et voici que se dresse l'amère et trop philosophique ironie de Pascal : « Plaisante justice, qu'une rivière ou qu'une montagne borne ! » La Science sociale aide ici la morale à ne pas trop se scandaliser. Avec le travail apparaît la question de l'esclavage ; avec la propriété, la défense de prendre le bien d'autrui et l'obligation d'user dignement des siens. Les biens mobiliers soulèvent le problème du luxe. Le salaire voit s'élever

de nos jours d'ardentes polémiques, où les bonnes et charitables intentions ne sont pas toujours guidées par l'exacte connaissance des faits ni par le sentiment de la réalité des choses. A propos d'épargne, on peut parler d'avarice, et aussi de la moralisation particulière qui résulte de la vertu d'économie longuement et patiemment pratiquée. Le chapitre de la famille ouvre d'immenses perspectives sur le mariage, le divorce, la polygamie, l'amour des parents pour leurs enfants, le respect de ceux-ci pour ceux-là, les services mutuels que l'on est porté à se rendre en raison des liens du sang, d'une façon plus ou moins intelligente ou routinière. Le mode d'existence, qui n'est autre pour le moraliste que le « règlement de vie », offre prise à chaque instant aux observations morales, qu'il s'agisse des repas, des divertissements, de la tenue au foyer ou hors du foyer. Les phases de l'existence peuvent faire méditer sur l'instabilité des choses humaines et montrer que la vertu n'est pas inutile, d'une part, dans ces crises qu'il s'agit de surmonter, et, d'autre part, qu'elle n'y suffit pas toute seule. Le patronage fait songer aux devoirs spéciaux des hommes en situation d'en diriger d'autres, ce que l'on appelle communément les devoirs des « classes dirigeantes ». A propos de commerce, il est opportun de parler de probité. L'exemple de Rousseau montre qu'en traitant des cultures intellectuelles on est amené à disserter sur la corruption des mœurs. Pour la religion, inutile d'insister. Ce n'est pas seulement à la morale, mais encore à la théodicée que se rattache cette partie de la Science sociale. Le voisinage, les corporations ne se conçoivent pas sans certaines vertus de sociabilité, de bienveillance mutuelle. Tous les pouvoirs publics, sans exception, tirent leur prestige aux yeux des citoyens du principe d'autorité qu'ils représentent, c'est-à-dire d'un principe moral. L'expansion de la race suggère l'idée du progrès et peut amener d'intéressantes discussions sur le droit que peuvent avoir les races supérieures à s'implanter d'office chez les autres. L'influence de l'étranger pose des problèmes où se trouve intéressé le patriotisme. L'histoire de la race rappelle que, sans devoir aux ancêtres un culte comme celui que leur rendent les Chinois, nous sommes plus ou moins solidaires des générations qui nous ont

précédés dans la vie et ont diminué pour nous, par d'obscurs labeurs dont le résultat s'est consolidé, les difficultés de l'existence. Enfin, le rang de la race implique, pour qui veut interpréter dans un sens moral les événements qui incarnent la grandeur ou la décadence des peuples, l'idée de récompense ou de châtiment. Toute prospérité sociale, en définitive, se trouve être dans l'ensemble la récompense d'une vertu sociale, bien que les individus qui ont le plus travaillé ne soient pas toujours ceux qui prennent la plus grande part à cette rémunération providentielle.

Ceci indiqué, on voit combien la morale pratique peut profiter des découvertes de la Science sociale, puisque celle-ci ne peut progresser en aucune de ses parties sans que celle-là voie s'ouvrir devant elle un horizon plus large et plus lumineux. Du reste, comme il n'est pas défendu de passer d'un point de vue à un autre, et de franchir la frontière d'une science pour pénétrer un instant sur le domaine voisin, il peut arriver que le sociologue, à défaut du moraliste, fasse lui-même ces applications et ces interprétations morales. Cela nous est bien arrivé quelquefois, et c'est nécessaire, sans quoi on pourrait accuser la Science sociale d'être indifférente au bien et au mal, d'enregistrer d'un œil par trop sec les phénomènes les plus immoraux sans laisser entrevoir qu'elle les condamne. Toutefois, qu'on ne s'y méprenne pas, approuver et condamner ne sont pas le fait de la Science sociale, dont le but essentiel est d'observer, de comparer et de classer les phénomènes sociaux.

Ce que nous disons sur les rapports de la Science sociale et de la morale, nous pourrions le dire aussi, dans une certaine mesure, des rapports de la Science sociale et de la psychologie, de la Science sociale et de l'esthétique. A chaque instant, lorsqu'on analyse une famille, on se heurte à des sentiments, c'est-à-dire à des phénomènes qui sont du domaine propre de la psychologie. Lorsqu'on s'occupe de la propriété, on remonte forcément à l'idée de la personnalité humaine, dont la propriété individuelle constitue le prolongement. De même, la littérature et les arts, étudiés par tant de critiques à principes, c'est-à-dire, au fond, par les esthéticiens, présentent des perspectives tout à fait inattendues lorsqu'on

les étudie au point de vue de la Science sociale, c'est-à-dire, comme Taine a essayé de le faire avec une méthode encore imparfaite et défectueuse, lorsqu'on s'attache à saisir les causes sociales qui ont amené, en tel lieu ou à telle époque, l'avènement de telle littérature ou de tel art. Nous avons essayé nous-même, sur des points particuliers, de montrer comment ce raccordement existe, et comment on peut, malgré les difficultés très grandes que présente la complexité spéciale d'une telle œuvre, essayer d'expliquer les grands écrivains par leur milieu, leur vrai milieu. Ici encore, l'esthéticien, qui a pour but de rechercher les divers procédés par lesquels on exprime le beau, en se plaçant au point de vue de ce beau lui-même, a tout intérêt à suivre les progrès de l'observateur en Science sociale qui, lui, ne se place pas au point de vue du beau, mais au point de vue des groupements humains dont les belles œuvres ont été la cause et le centre. C'est d'ailleurs ce que les critiques éminents ont si bien senti — sans pourtant s'en rendre clairement compte — qu'ils ont à plusieurs reprises, depuis quelque temps, substitué à la critique purement doctrinale divers essais de critique scientifique, essais plus ou moins instinctifs et plus ou moins heureux, mais qui n'en témoignent pas moins d'une orientation curieuse de l'opinion.

La Science sociale ne veut donc pas la mort de la philosophie, bien qu'il lui soit arrivé de railler certains procédés employés par les philosophes. Les sciences philosophiques ne font pas plus banqueroute que les autres, lorsqu'elles ont soin de demeurer sur leur territoire et de ne pas expliquer, coûte que coûte, au moyen d'une méthode, ce qui ne peut être saisi et analysé qu'avec le secours d'une autre. Nous avons voulu, dans cette courte étude, limiter autant que possible les frontières du monde philosophique, et, en les délimitant, nous avons reconnu que ces frontières ne sont pas seulement extérieures, mais aussi intérieures, que ce domaine se trouve sectionné, par la force des choses, ou plutôt par leur progrès, en plusieurs lots indépendants. Nous ne croyons pas que le terme de « philosophie » soit pour cela condamné à disparaître du dictionnaire. L'expres-

sion « d'histoire naturelle » n'est pas morte de la subdivision de l'histoire naturelle. Les termes généraux peuvent être commodes, à certains moments, à cause même de leur généralité. Seulement la philosophie tend à ne plus être qu'une grande enceinte collective, englobant des champs différents, dont les uns conservent à peu près la même surface et dont les autres, s'élargissant peu à peu, arrivent quelquefois à faire craquer cette enceinte traditionnelle et à la laisser derrière eux. Mais, ce phénomène lui-même qui rend compte de certaines complexités, et éclaircit certains problèmes de classification scientifique, nous ne nous sommes cru le droit de nous en occuper que parce qu'il est le contre-coup d'un phénomène éminemment social, à savoir le développement des cultures intellectuelles, lent autrefois, rapide aujourd'hui, d'où résulte, à notre époque, le besoin de diviser les groupes de connaissances en vue de mieux les saisir.

C'est ce que les philosophes, nous l'avons vu un peu plus haut, ne comprennent pas toujours. Pour ne pas se plier aux arrangegements nouveaux qu'impose une situation nouvelle, il arrive aux plus ingénieux de s'attarder à des subtilités peu compréhensibles, et de rééditer gravement, sous quelque nom pompeux et inédit, des doctrines que tel Grec imaginatif — on a été ingénieux avant nous — se trouve leur avoir volées d'avance.

G. d'Azambuja.

UNE GRANDE VILLE DE COMMERCE

LE TYPE ROCHELAIS

V

LA DÉCADENCE COMMERCIALE

I

Dans notre précédent article (1), nous avons montré comment la bourgeoisie rochelaise avait su pendant longtemps résister aux crises commerciales et maintenir la prospérité de ses comptoirs. Cette prospérité avait développé le luxe et la vie mondaine.

Mais cette vie mondaine à la fois si raffinée et si intense, qui donnait à la bourgeoisie rochelaise son caractère aimable et charmant, n'était pas, cependant, sans présenter de très graves inconvénients. En s'y abandonnant de plus en plus, à partir du milieu du dix-huitième siècle, les familles ne tardèrent pas à perdre les fortes et sérieuses qualités acquises pendant la période antérieure, sous l'influence du travail intense.

On constate alors que beaucoup de négociants se livrent à des dépenses exagérées dont se montraient fort scandalisés d'autres protestants auxquels leur qualité de « marchands » interdisait

(1) Voir les quatre livraisons précédentes.

l'entrée des salons et qui, par cela même, menaient une existence plus sérieuse. Ils qualifiaient ces dépenses d' « effroyables » et l'un d'eux s'en ouvrait à M. Osterwald, protestant suisse très austère : « Vous m'apprenez, lui écrivait-il, que le luxe ne fait pas moins de progrès dans votre pays que parmi nous et qu'il n'y produit pas de meilleurs effets. » Aussi le même Rochelais invitait, plus tard, ses enfants « à vivre avec une sage économie, en évitant les folles dépenses où le luxe entraîne journellement et fait tomber les maisons les plus opulentes ».

L'exagération de la vie mondaine ne détruisait pas seulement les fortunes, elle tendait, de plus en plus, à ruiner la vie de famille. Les pères, les mères, continuellement distraits par les plaisirs, arrivèrent, en effet, à s'occuper de moins en moins de l'éducation de leurs enfants. Cela était d'autant plus grave pour les protestants rochelais que, leur force sociale découlant d'une cohésion particulièrement puissante de la famille, il leur était nécessaire, pour maintenir cette cohésion, de donner une attention spéciale à la formation première des enfants. Il fallait les dresser au respect familial, les rendre aptes à se sacrifier à la famille, et leur inculquer de fermes croyances religieuses.

Aussi, beaucoup de jeunes protestants ne recevaient plus cette première éducation qui, sans développer beaucoup l'énergie et l'initiative individuelles, était, du moins, parvenue jusqu'alors à faire des hommes fortement liés les uns aux autres, tout dévoués aux intérêts de leur famille et de leur coreligionnaires, bref, des communautaires de famille.

Nous avons vu que les jeunes Rochelais allaient faire, à partir de quatorze ans, des séjours et des voyages à l'étranger, pour s'y former au commerce. Ces voyages contribuaient à développer des qualités personnelles d'initiative et d'énergie. Mais lorsque les protestants ne furent plus inquiétés, ils commencèrent à se détourner du commerce. Ainsi, dès 1760, on observe une tendance très sensible à ne plus envoyer les enfants à l'étranger; et l'on écrivait à ce sujet : « Comme il nous manque maintenant peu de maîtres, il y a peu de personnes qui envoient leurs enfants en pension à l'étranger. »

On assiste, dès lors, à une décadence croissante du comptoir rochelais. Les fils de famille les plus riches ont une tendance à abandonner le commerce. Les « charges décoratives » leur étant fermées, ils vivaient de cette existence facile qui, à la fin de l'Ancien Régime, était le partage des classes riches. Cette oisiveté ne tarde pas à leur peser, comme le constate l'un d'entre eux : « X*** est triste, il me dit qu'il est souffrant et languissant; je crois que le cher X*** voudrait bien être quelque chose et que son grand mal vient de ce qu'il ne sait à quel saint se vouer. Je le vois d'ici s'ennuyant à sa chère campagne, s'ennuyant quand il est seul... »

Mais l'oisiveté n'amène pas seulement l'ennui, elle est la mère de tous les vices. Dans les « sociétés » de la Rochelle les scandales n'étaient point rares et, si l'on en croit un contemporain dont nous avons pu consulter le « livre domestique », l'on rencontrait, dans les salons, plus d'un mari trompé. La bourgeoisie protestante pouvait d'autant moins se défendre de ces désordres, qu'avec la dissolution de la famille le frein religieux se détendait de plus en plus. De même, à la fin du siècle, les protestants ne savaient même plus, aux époques des grandes fêtes chrétiennes, faire trêve à leur passion du jeu et, en 1779, on pouvait écrire : « Il y a dix ans, on se serait cru damné de toucher des cartes au saint jour de Noël. »

Telle était la situation de la bourgeoisie rochelaise, lorsque se produisirent deux événements qui vinrent précipiter sa ruine matérielle et sociale.

II

Le premier fut la suppression du régime douanier qui égalisait jusqu'alors les chances de succès entre La Rochelle et ses deux rivales : Nantes et Bordeaux.

La situation géographique de Nantes et de Bordeaux prédisposait naturellement, comme on l'a vu, ces deux villes au commerce colonial. On sait également qu'il n'en était pas de

même pour la Rochelle. Cependant, on n'a pas oublié que, devenue port des « Cinq Grosses Fermes » et ayant eu cet avantage garanti par l'article II des lettres patentes de 1717, La Rochelle put, elle aussi à son tour, trafiquer sans désavantage, avec les colonies, avec l'Espagne et le Portugal. Mais le Pouvoir devait lui enlever ce qu'il lui avait donné.

La Révolution arrive. La Constituante, poursuivant l'œuvre de Colbert, supprime toutes les barrières intérieures et repousse les lignes de douanes aux frontières du Royaume. Donc plus de provinces dites des « Cinq Grosses Fermes », plus de provinces « Réputées Étrangères », plus de provinces « à l'Instar de l'Étranger ». Conséquences : plus de droits locaux, plus de péages, plus de « crocodiles de la Loire », et l'équilibre, maintenu artificiellement entre La Rochelle et ses deux rivales, Nantes et Bordeaux, se trouva rompu au profit de ces deux derniers ports.

Le second événement auquel nous faisions allusion fut l'accès des protestants à toutes les carrières administratives et libérales.

La Constituante, en rendant aux protestants tous leurs droits de Français, leur ouvrait, du même coup, toutes les carrières administratives et libérales. Les Rochelais s'empressèrent d'abandonner le commerce, de se diriger vers ces professions ; la pratique du négoce pendant plusieurs générations n'avait pas suffi à les rendre inaccessibles à l'attrait de ces carrières qu'ils qualifiaient, eux aussi, de « décoratives ». Sans doute, cette évolution ne s'accomplit pas du jour au lendemain. Mais, accélérée dans sa marche par les ruines qu'accumulèrent, en France et aux colonies, la Révolution et l'Empire, elle était à peu près achevée en 1815. A cette époque, en effet, alors que le commerce colonial redevenait possible, au lieu des vingt-cinq familles qui, à La Rochelle, étaient encore adonnées traditionnellement au négoce, en 1789, il n'en restait plus que sept : les familles Garesché, Seignette, Admyrault, Rasteau, de Tandebaratz, Weiss, de Heinbach. En 1830, on n'en comptait plus que quatre. Notons que les familles d'origine étrangère furent parmi

celles qui restèrent le plus longtemps fidèles au commerce. Quant aux autres, non seulement elles avaient délaissé le négoce, mais plusieurs même avaient quitté La Rochelle et leurs fils étaient entrés dans des situations admininistratives ou dans des professions libérales.

Pour préciser davantage, nous ne saurions mieux faire que de citer l'exemple de la famille Robert. Son histoire est très caractéristique et, tout en grossissant les traits, elle donne, en raccourci, une idée très nette de l'évolution des familles protestantes.

A l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes, l'ancêtre de la famille, Pierre Robert, était avocat au parlement de Bordeaux. Contraint de vendre sa charge, il se retire dans sa propriété de Bellevue, en Saintonge, où, nous dit le livre de la famille, « il vécut noblement, uniquement occupé du soin d'élever ses enfants ». Cependant, comme les ressources de la famille étaient restreintes, les fils ne pouvaient plus songer « à vivre noblement ». Or, toutes les carrières libérales étant fermées, l'ancien avocat au Parlement dut se résigner à faire de ses enfants de simples commerçants. L'un d'eux, Jean Robert, fut donc envoyé à La Rochelle « pour apprendre le commerce; il fut commis chez Thréséar Bonfils (un coreligionnaire), où il tenait les livres ». Dans la suite, ce jeune homme vint s'installer à Cognac, où il se maria en 1724; mais il fut bientôt exposé à des persécutions : deux de ses filles « lui furent enlevées par ordre de la Cour et enfermées au monastère des Filles de Sainte-Claire de Saintes ». Le malheureux père songe, alors, que ses coreligionnaires rochelais jouissent déjà d'une tolérance presque complète. Il vient donc, comme bien d'autres, chercher un refuge à La Rochelle. Il y crée une maison de commission. Ses deux fils, Pierre et Jean-Paul Robert, lui succèdent, et créent une belle fortune.

Voilà donc une famille protestante qui, du fait de la révocation de l'édit de Nantes, fut obligée d'abandonner les carrières libérales, et de s'adonner, pendant trois quarts de siècle, au négoce.

Mais elle n'attend qu'une occasion pour en sortir. Déjà, quelques années avant 1789, Élie Robert, fils aîné de Pierre Robert, s'était montré peu disposé à entrer dans le comptoir paternel; il vivait de l'agréable vie des jeunes oisifs protestants qui ne pouvaient aspirer aux charges décoratives, mais qui avaient un vif désir d'y parvenir. Aussi, à peine la Révolution avait-elle admis les protestants à tous les emplois, que nous voyons (1790) Élie Robert, pourvu par un riche mariage d'une fortune de 200.000 livres, acheter une charge royale.

Ainsi la famille Robert abandonnait le négoce, revenait aux carrières libérales et la maison de commerce, après la mort de Pierre Robert, tombait aux mains de son associé, M. de Heinbach, protestant d'origine allemande.

III

Nous croyons avoir résolu le problème que nous nous posions au début de cette étude. Nous connaissons, en effet, maintenant, les causes qui expliquent la grande prospérité commerciale de La Rochelle aux dix-septième et dix-huitième siècles. Nous savons aussi que ces causes, étant essentiellement artificielles, ne durèrent pas longtemps, et que, lorsqu'elles cessèrent d'agir, on vit brusquement disparaître la grandeur commerciale de La Rochelle.

Alors commença ce qu'on pourrait appeler : la troisième période de l'histoire de La Rochelle. En 1815, Nantes et Bordeaux s'adonnèrent de nouveau au commerce colonial, mais La Rochelle ne les imita pas, elle revint purement et simplement au commerce antique et traditionnel qui avait caractérisé sa première période, celui des denrées agricoles de l'Aunis. Désormais elle se borna à exporter, principalement dans les pays du Nord, les eaux-de-vie et les sels.

Elle conserva cependant des relations avec l'Amérique, mais seulement avec les États-Unis et Terre-Neuve, parce que, là encore, elle écoulait ses eaux-de-vie et ses sels.

Quant à commercer avec les régions tropicales, où elle ne peut exporter les produits de l'Aunis, quant à vouloir lutter avec Nantes et Bordeaux, il n'en n'est plus question. D'une part, elle n'est plus le port des « Cinq Grosses Fermes »; de l'autre, sa nouvelle bourgeoisie, n'étant plus contrainte au négoce, par des lois arbitraires, ne fournit plus les tenaces et habiles négociants du dix-huitième siècle.

Cette troisième période de l'histoire rochelaise ne devait pas être de longue durée. Un terrible fléau, le phylloxéra, vint bientôt donner un coup mortel au commerce des eaux-de-vie. Enfin, par suite du développement des chemins de fer, les salines de l'Aunis rencontraient la redoutable concurrence des sels gemmes. Il est vrai que si La Rochelle avait, sur ce point, à souffrir du progrès des transports, elle avait, d'autre part, beaucoup à s'en louer.

En effet, elle entra dans la quatrième période de son histoire le 9 septembre 1857, jour de l'ouverture de la ligne de chemin de fer qui la reliait à Poitiers et à Paris. C'est grâce à cette ligne qu'elle put remplacer le commerce déclinant des produits naturels de l'Aunis par un commerce de transit. Et, grâce encore à cette ligne ferrée, il lui devint, à nouveau, possible de lutter, dans une certaine mesure, avec Nantes et Bordeaux, qui perdaient, d'année en année, les avantages de leur situation fluviale, en raison de l'ensablement de la Loire et de la Gironde. Aussi, La Rochelle, surtout à partir de 1870, se mit-elle à écouler, dans le centre de la France, les minerais d'Espagne, les houilles d'Angleterre, les bois de Norvège, les vins d'Espagne et d'Algérie. Enfin, son trafic progressant, l'État la dotait, en 1890, du splendide port en eaux profondes de La Pallice. Mais, si le mouvement maritime de La Rochelle a depuis lors très notablement augmenté, c'est surtout aux navires étrangers qu'on le doit. C'est que, là comme dans d'autres régions de notre France, trop de jeunes énergies s'éloignent des professions usuelles.

Qu'il nous soit donc permis, au terme de cette étude, de sou-

haiter que nos compatriotes veuillent bien, en se souvenant de ce qui fit la force de leurs prédécesseurs du dix-huitième siècle, écouter les conseils de ces bons Français, de ces ardents patriotes, qui dénoncent courageusement nos infériorités. Le seul moyen de relèvement est de soumettre nos fils à une éducation plus appropriée aux temps nouveaux, et ainsi de les mieux armer pour la vie.

Qu'on nous permette aussi de formuler un autre vœu. Nous voudrions que cet essai pût décider l'un de nos compatriotes à faire, pour le présent, ce que nous venons de faire pour le passé. Il pourrait, en s'aidant du merveilleux instrument d'analyse que nous devons à M. de Tourville, étudier ce petit coin de terre dont le nom sonne si poétiquement, le pays d'Aunis.

Jean Périer.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LES EXCÈS DE LA FISCALITÉ

EN FRANCE (1)

La *Science sociale* a signalé à diverses reprises l'énorme développement pris par notre dette publique et par nos dépenses d'État depuis vingt ans. Cette situation anormale et périlleuse commence enfin à émouvoir l'opinion publique. De divers côtés on s'agite, on réfléchit, on compare, on se rend compte enfin de la folie imprudente de ceux qui nous ont engagés dans une pareille voie, et de la faiblesse avec laquelle nous les avons laissés faire. Notre budget a parfois dépassé *quatre milliards,* tout compris. Il descend rarement au-dessous de *trois milliards et demi.* C'est un milliard au-dessus du chiffre qui devrait être normalement celui du budget français.

Par quels moyens se procure-t-on cette somme colossale? Telle est la question que je voudrais examiner aujourd'hui avec quelque détail.

(1) Cet article fait partie d'un volume qui paraîtra prochainement à la librairie Charles, rue Monsieur-le-Prince, 8, à Paris, sous ce titre : *Vers la ruine*; prix : 3 fr. Il contient des études détaillées sur la progression des dépenses et de la dette, la bureaucratie civile et militaire, les impôts, la politique intérieure, extérieure et coloniale, les réformes nécessaires.

I

Pour réussir à faire tomber dans le Trésor public les grosses sommes dont il a besoin, le fisc s'est appliqué à surveiller tous les mouvements de la richesse publique, afin d'en confisquer au passage une portion aussi large que possible. Si vous touchez un fermage, une rente, si vous recueillez un héritage, si vous vendez un produit, si vous consommez ce même produit, si vous passez un acte ou si vous apposez une affiche, si vous allumez votre lampe, si vous voyagez en chemin de fer, en bateau, en voiture ou à bicyclette, le fisc est toujours là derrière vous, pour vous dire : Paye d'abord et tu agiras ensuite.

La foule des impôts que nous payons forme plusieurs catégories très différentes les unes des autres, sinon par leurs effets, au moins par leur mode de perception. Il y a d'abord ce qu'on appelle les contributions directes, ainsi nommées parce que l'on considère en principe qu'elle sont acquittées immédiatement, directement par le contribuable, sans intermédiaire, sans contrecoup. En réalité, il n'en est point ainsi, au moins dans un bon nombre de cas, je le montrerai tout à l'heure. Avec ces contributions, on joint ordinairement une série de petites taxes, dites « assimilées aux contributions directes ». Voici la liste complète de ces impôts avec leur produit prévu pour 1898.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Contribution foncière.	Propriétés bâties	82.005,308 fr.
	Propriétés non bâties	92,827,980 —
Contribution personnelle-mobilière		93,273,138 —
Contribution des portes et fenêtres		59,717,140 —
Contribution des patentes		127,442,990 —
Frais d'avertissement		1,060,830 —
		456,327,386 fr.

TAXES ASSIMILÉES AUX CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Taxe des biens de mainmorte	7,006,650 fr.
Redevances des mines	2,275,070 —
Droits de vérification des poids et mesures	5,154,500 —
Droits de vérification des alcoomètres et des densimètres	26,000 —
Droits de visites des pharmacies et magasins de drogueries	339,000 —
Droits d'inspection des fabriques et dépôts d'eaux minérales	31,000 —
Contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets	12,860,000 —
Taxe sur les vélocipèdes	3,326,000 —
Taxe sur les billards publics et privés	1,085,000 —
Frais d'avertissement relatifs aux rôles de la contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets, de la taxe sur les vélocipèdes et de la taxe sur les billards publics et privés	92,050 —
Taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunions	1,300,250 —
Taxe militaire	3,035,540 —
Redevances pour la rétribution des délégués mineurs	232,722 —
Droits d'épreuve des appareils à vapeur	216,800 —
Redevances pour frais de surveillance des fabriques de margarine et d'oléo-margarine	86,000 —
	37,066,582 fr.
Total	493,393,968 fr.

Les impôts que je viens d'énumérer sont destinés, en théorie, à frapper directement le revenu du contribuable inscrit sur les rôles de l'administration. Ils doivent aussi, toujours en théorie, être proportionnés à ce même revenu. En réalité, ils sont très inégalement répartis, par conséquent très iniques, et de plus, il arrive souvent que celui qui paie la taxe a toute facilité pour en rejeter le poids sur autrui. Cela est facile à prouver. Prenons, par exemple, l'impôt foncier sur les terres. Il a été établi au début du siècle d'après les indications d'un cadastre qui a coûté fort cher à dresser, mais que l'on n'a jamais modifié depuis; comme l'étendue, la valeur et le revenu des propriétés ont subi au cours de ce siècle les modifications les plus considérables, vous voyez d'ici combien l'état réel des choses diffère des bases administratives. On estime que certaines communes ne paient pas plus de 0,35 % de leur revenu foncier total, tandis que d'autres sont

taxées à près de 20 %. Chose plus extraordinaire encore, on peut voir dans une même commune un propriétaire qui paie à peine un demi pour cent de son revenu foncier, tandis qu'un de ses voisins doit verser au fisc jusqu'à 29 %. Avais-je tort de prononcer le mot d'iniquité (1)?

Pendant fort longtemps l'administration a perçu cet impôt abominablement inégal sans se soucier autrement des injustices criantes qu'elle commettait. Puis comme les plaintes devenaient par trop bruyantes, il a fallu chercher un moyen d'égaliser les charges. Voilà bien vingt ans que l'on discute sans arriver à un résultat pratique. Pourtant, en 1894, le Parlement a voté une loi qui ordonne une nouvelle évaluation des terres ; or, à l'heure actuelle, après plus de quatre ans, on en est encore à la période des tâtonnements. Cela vient de ce que l'on part d'un principe faux, qui entraîne naturellement l'application de moyens artificiels. Le principe est celui-ci : le contribuable ne doit pas intervenir dans la détermination de sa cote, par exemple en faisant lui-même la déclaration de son revenu foncier. C'est qu'en l'appelant à faire cette déclaration on l'inciterait à examiner de plus près les exigences du fisc, et cela, on s'attache à l'éviter avant tout. Mais aussi, pour échapper à la nécessité d'interroger le contribuable, il faut employer un système d'évaluations du revenu des terres qui est arbitraire et approximatif. Les répartiteurs calculent à vue de nez, comme on dit, et il en résulte à chaque instant des erreurs grossières, commises au détriment de beaucoup de contribuables, lesquels sont littéralement pillés par le fait de ces procédés barbares.

Un mot maintenant sur l'impôt des portes et fenêtres. Vous savez bien ce qu'on entend par là. Vous connaissez également la contribution dite personnelle-mobilière, qui est une faible capitation combinée avec un impôt assez lourd sur les loyers. Pour justifier ces taxes, on prétend qu'elles portent, elles aussi, sur le revenu, dont l'importance serait révélée par la grandeur de l'habitation, le nombre de ses pièces et de ses ouvertures, le

(1) Et encore il n'est point question ici des centimes additionnels, qui peuvent porter certaines cotes au taux incroyable de 40 % du revenu, et même au delà.

montant de sa valeur locative. Cela est vrai en gros, car ordinairement le riche se loge mieux que le pauvre. Mais dans le détail, que d'injustices encore! Ainsi, supposez un ménage aisé, sans enfants, vivant dans une petite ville; s'il a des goûts modestes, il se contentera d'une maisonnette valant 500 francs de loyer. Prenons maintenant un ménage dont le chef est employé de commerce, ou petit marchand, chargé de trois enfants; il lui faudra nécessairement un logis plus vaste, plus cher et par conséquent plus lourdement taxé. Résultat : le ménage le moins fortuné, le moins certain de son avenir, le moins riche, même avec un revenu égal, sera précisément celui que le fisc tondra de plus près.

Voici maintenant l'impôt des patentes. Il a été créé pour atteindre directement les bénéfices commerciaux et industriels, voire même ceux des avocats et des médecins, et cela toujours avec la prétention de taxer chacun selon le montant de son revenu. Mais le même vice originel se trouve à la base de cette contribution : elle est établie sur des évaluations de fantaisie. En effet, on a commencé par diviser les divers genres de commerce et d'industrie en catégories, en supposant que, dans telle catégorie, on gagne plus d'argent que dans telle autre. Puis chaque catégorie a été subdivisée en classes, car enfin il est évident que les établissements de tannerie, par exemple, ne font pas tous le même chiffre d'affaires; enfin on a tenu compte du nombre de la population dans les villes, du nombre des employés, des ouvriers, des machines, etc., etc. Tout cela est fort ingénieux, n'est-ce pas? Oui, fort ingénieux et profondément injuste, car ces combinaisons ne peuvent que rarement, par exception, arriver à proportionner l'impôt au revenu vrai du fabricant ou du commerçant. En effet, il se peut fort bien qu'un établissement de moyenne grandeur fasse mieux et plus régulièrement ses affaires qu'une grande maison ayant de vastes ateliers et un personnel beaucoup plus nombreux. De même, un fabricant fera rendre à ses machines, en moyenne, plus de travail que tel de ses concurrents, et pourtant ils paient la même somme par machine. Il en résulte que si, en fin de compte, le

premier acquitte sur son profit 5 %, le second paiera 8 ou 10. Voilà donc encore le fisc pris en flagrant délit d'injustice criante.

Autre chose : le fisc a la prétention de demander au commerçant et au fabricant un tant pour cent de son profit. Avec son système, il fait payer ceux qui perdent et se ruinent aussi bien que ceux qui gagnent et s'enrichissent; cela lui est indifférent, il frappe en aveugle, à tort et à travers, sans s'inquiéter des conséquences. D'autre part, il arrive fort souvent que le contribuable de telle catégorie, ayant payé un impôt qui, à lui seul, ne représente pas une très grosse somme, réussit à le faire entrer dans son prix de revient et à le faire supporter par ses clients. De la sorte il est déchargé, tandis que telle autre maison, tenue en bride par une concurrence ardente, doit inscrire sa cote aux frais généraux et réduire d'autant le chiffre de son profit. De cette manière le fisc atteint directement celui qui se trouve dans la position la plus difficile, alors que le fabricant le plus prospère échappe à son étreinte. Ici encore vous voyez l'administration travailler à réduire la part du plus pauvre en épargnant le plus aisé.

Je n'insisterai pas sur les taxes assimilées. Les unes ont pour effet d'agacer le contribuable, de lui imposer des dérangements ennuyeux, de coûter cher en frais de perception, tout en ne donnant qu'un produit insignifiant. Telles sont les taxes sur les voitures, chevaux, vélocipèdes et billards. D'autres représentent des frais de vérification que les débitants avancent au Trésor, et qu'ils font ensuite retomber sur le client. Ce sont là de pauvres expédients inventés pour boucher péniblement les trous et les fissures d'un budget qui fuit de toutes parts (1).

(1) Voici quelques chiffres assez curieux, relatifs aux taxes assimilées. On comptait en France en 1896 près de 95.000 billards, 242.000 vélocipèdes (en 1898 près de 400.000), 271.000 voitures payant taxe entière, et 1.220.000 payant demi-taxe, 130.000 chevaux à taxe entière, 1.058.000 à demi-taxe, enfin 4.963 cercles.

La taxe militaire était payée par 495.000 personnes; 207.000 en étaient exemptées pour indigence.

La taxe de mainmorte était appliquée à 43.000 propriétés communales, à 12.000 fabriques paroissiales, à 4.000 sociétés anonymes, et à 13.000 autres.

Et tout cela, avec les droits de visite d'une foule de pharmacies, de vérifications, etc., ne produisait que 37 millions. Quelle disproportion entre l'effort et le résultat !

Passons aux taxes d'enregistrement. Elles produisent des sommes considérables, dont le budget de 1898 donne ainsi le détail.

MUTATIONS.

			Francs.
Mutations à titre onéreux.	Meubles.	Valeurs mobilières	44.382.500
		Créances, rentes, prix d'offices	4.173.500
		Fonds de commerce	5.290.000
		Meubles corporels	7.964.700
	Immeubles et droits mobiliers		137.208.300
Mutations à titre gratuit.	Entre vifs (donations)		21.333.000
	Par décès (successions)		181.524.000
Taxe représentative du droit d'accroissement			266.500
Autres conventions et actes, civils, administratifs et de l'état civil			73.794.000
Actes judiciaires et extrajudiciaires			23.133.600
Hypothèques			3.286.900
Pénalités (droits et demi-droits en sus, amendes)			4.102.100
Recettes diverses			1.397.000
		Total	507.856.100

Le principe de cet impôt est juste. Il est certain que l'intérêt général commande la tenue de registres publics, où toutes les mutations de propriétés, les actes de l'état civil, les créances foncières, les jugements en matière civile, et divers autres actes, sont inscrits et conservés. Cela ne peut se faire gratis. De plus il est raisonnable que l'État prélève un droit sur les mutations de biens, car, chargé d'assurer la sécurité des possesseurs nouveaux de ces biens, il lui faut des ressources pour suffire à sa fonction. Mais cet impôt doit être modéré et exactement proportionnel soit au service rendu, soit à la valeur des choses transmises, sinon il deviendra ruineux et inégal. Or, on en est arrivé précisément aux excès et aux injustices les plus flagrantes. Les droits de mutation sur la propriété foncière, notamment, ont été portés à un taux qui constitue une confiscation partielle. Il est évident qu'au fond, les légistes en sont encore à cette idée rétrograde que le sol est un bien commun, approprié par une sorte d'abus séculaire couvert par la prescription. On ne peut donc le reprendre

en bloc aux propriétaires, qui feraient trop d'opposition, mais du moins, on leur réclame à chaque génération une sorte de dîme ou de rançon fort lourde. Cette exaction appauvrit le nouveau propriétaire, l'oblige à lésiner sur ses frais d'entretien ou de culture, et nuit ainsi de toutes façons à la prospérité générale.

De plus, l'impôt n'est nullement proportionnel à la valeur vraie des biens transmis. Le fisc taxe aveuglément le total de l'actif d'une succession, par exemple, sans se préoccuper de savoir si cet actif n'est pas annulé en grande partie par des dettes. Pour écarter les embarras de la vérification des créances passives, le fisc accable ceux dont la position est déjà grevée. C'est toujours, vous le voyez, la même préoccupation, si naturelle au bureaucrate, d'éviter les difficultés et d'esquiver les responsabilités. Il en résulte que la propriété est écrasée, que l'esprit d'entreprise des agriculteurs et le crédit rural sont entravés. De même, par la complication des formalités et l'exagération des frais que le fisc leur impose, les ventes d'immeubles sont grandement gênées. Ne croyez pas d'ailleurs que la propriété mobilière est épargnée. Bien qu'il soit plus aisé de la dissimuler, et d'esquiver l'impôt, elle paie cependant sa large part.

Et puis, notez bien que ce n'est pas tout encore, car la propriété foncière supporte une bonne partie des droits de timbre, dont voici le tableau :

		Francs.
Actes et écrits sujets au timbre de dimension		49.762.000
Affiches	sur papier	3.251.000
	peintes	113.400
Bordereaux des courtiers et agents de change		400
Contrats d'assurances		3.157.000
Contrats de transports		38.588.222
Contrôle des marques de fabrique		15.500
Passeports		6.500
Permis de chasse		7.684.000
Quittances et chèques		19.611.000
Effets négociables et non négociables. Billets de banque, warrants, etc.		15.320.000
Valeurs mobilières		34.710.600
Pénalités (amendes de contravention)		686.000
Total		177.905.622

Avec quel soin le fisc guette toutes les occasions de saisir le particulier pour lui soutirer son argent. Supposons que vous organisiez une affaire de commerce ou d'industrie; vous faites un contrat d'association ou d'achat, vous payez le timbre; vous annoncez l'affaire par voie d'affiches, elles sont timbrées; vous faites une expédition par wagon, la lettre de voiture porte la griffe du Trésor; vous lancez une traite, un chèque, vous émettez des actions, des obligations, vous acquittez une facture, rien de tout cela n'échappe au timbre. Il faut toujours payer, payer pour tout. Et que d'inégalités, que d'injustices dans cet impôt du timbre, comme dans les précédents! Ainsi, je perds ma montre, et je fais coller des affiches pour la retrouver; tout cela ne représente pour moi que des frais, et pourtant je paie le timbre. Un marchand de pastilles agit de la même façon, mais ses affiches lui font réaliser mille francs de bénéfices; le fisc ne lui demande pas un sou de plus qu'à moi. Vous émettez un chèque de 500 francs, il vous coûte dix centimes, soit 0,02 %; si de mon côté je me libère avec un chèque de 5 francs, soumis au même droit de dix centimes, le fisc me prend 2 %. C'est de la progression à rebours, et surtout de l'aveuglement, car on entrave ainsi les affaires, on les alourdit, on les ralentit, on nuit aux intérêts particuliers, et du même coup à l'intérêt public qui, en définitive, n'est que la combinaison des intérêts particuliers. Si encore la liste était complète ainsi, ce serait supportable, les questions d'inégalité mises à part. Mais nous sommes encore bien loin de compte.

Je disais tout à l'heure que les valeurs mobilières : actions, obligations, etc., supportent leur large part de l'impôt de mutation; elles paient aussi les droits de timbre, et en outre les taxes spéciales que voici :

	Francs.
Impôt sur les opérations de Bourse et pénalités	5,053,000
Revenus des valeurs mobilières	68,145,400
Revenus de certaines associations	967,100
Pénalités	13,500
	74,126,000

L'impôt sur les opérations de Bourse est un essai de taxe sur

la spéculation ; il ne donne que de maigres résultats, parce que les combinaisons de jeu savent se dissimuler de mille façons différentes. Les opérations loyales au contraire, qui se font au grand jour, supportent la taxe sans aucun ménagement. En outre, les valeurs de Bourse sont grevées d'un impôt spécial sur le revenu. Je n'aurais rien à dire là-contre, si tous les revenus étaient directement et également frappés. Mais vous savez déjà qu'il n'en est point ainsi, et que beaucoup de gens sont épargnés par le fisc, non pas par l'effet de sa bienveillance particulière, mais par suite de l'imperfection de ses méthodes. Or les porteurs de titres ne peuvent en aucun cas éluder ses exigences, car l'impôt est prélevé au moment même où le rentier reçoit le montant de son coupon. Ajoutez à cela que l'État a assuré à ses propres rentes un privilège abusif en les dispensant de la taxe, si bien que toute une catégorie de rentiers se trouve avantagée par ce seul fait que ces capitalistes, au lieu de prêter leur argent à l'industrie, ont avancé au Trésor des fonds que le gouvernement a gaspillés en grande partie. Ce privilège m'a toujours paru inique et maladroit. Le Français est déjà assez enclin à craindre l'aléa des affaires, et on le pousse tant que l'on peut à préférer les valeurs d'État aux placements industriels. Mais les parlementaires maintienennt la dispense de la taxe sur le revenu en faveur de la rente parce qu'ils craignent d'indisposer la masse de leurs électeurs, dont beaucoup possèdent de la rente, en les soumettant à une taxe directe, visible et sensible. Ils veulent bien les écraser sous le poids de taxes dissimulées, hypocrites, qui s'incorporent au prix des produits de consommation ; ils votent aussi, sans grande difficulté, des impôts destinés à ne frapper, au moins en apparence, que la minorité très aisée de la population. Mais quand il s'agit de mesures capables d'entamer leur majorité, ils n'admettent plus que des moyens détournés. Vous allez vous en rendre compte encore mieux dans un moment, car nous arrivons aux contributions dites indirectes. Mais d'abord, récapitulons. Les impôts dont je viens de vous parler sont pour la plupart payés directement par le contribuable, obligé de passer chez le percepteur, et par conséquent de bien cons-

tater ce que l'État prélève sur son revenu. Souvent il réussit à en rejeter le poids sur autrui, totalement ou partiellement, mais nous ignorons dans quelle mesure cela se pratique. Ensemble, ces taxes fournissent au Trésor environ 1.180 millions, soit en moyenne 124 francs par famille française, sur les 340 francs que chacune doit en principe. Il reste à trouver un peu plus de deux milliards. Voyons comment on se les procure.

II

Les contributions indirectes donnent à elles seules 800 millions. Lisez la longue liste de ces taxes :

	Francs.
Droits sur les boissons :	
a) Vins, cidres, poirés et hydromels	170,484,000
b) Bières	23,733,500
c) Alcools et surtaxe des vins alcoolisés	276,089,720
d) Taxe de consommation sur les alcools perçue par la douane en Corse	468,000
Droit de 0 fr. 40 par expédition	5,565,500
Taxe de consommation sur les sels perçue en dehors du rayon des douanes	9,667,000
Droit d'entrée sur les huiles végétales et animales	1,977,500
Droit de fabrication des stéarines et bougies	8,294,000
Droit de consommation des vinaigres et acides acétiques	2,811,500
Impôt sur le prix des places et des transports par chemins de fer.	54,083,500
Droit de transport par autres voitures que les chemins de fer	5.221,000
Sucres coloniaux étrangers et indigènes, droits perçus par les douanes et les contributions indirectes	192,663,500
Droits divers et recettes à différents titres :	
a) Licences aux débitants de boissons, distillateurs, etc	13,693,000
b) Licences aux entrepreneurs de voitures publiques	220,000
c) Bacs, passages d'eau, pêche, francs-bords, etc	3,033,000
d) Garantie des matières d'or et d'argent	5,369,500
e) Droit de dénaturation des alcools	1,377,500
f) Timbres de toute espèce	11,220,000
g) Cartes à jouer	2,897,000
h) Prélèvement sur les communes pour frais de casernement	2,581,000
i) Amendes, droits sur acquits non rentrés et portion du Trésor dans le prix des tabacs et poudres saisis	4,175,000
j) Autres droits et recettes à différents titres	6,476,000
	802,090,720

Il convient d'ajouter à cette somme les produits des droits de douane, qui portent aussi sur les consommations, savoir :

	Francs.
Droits à l'importation (*marchandises diverses*	415,506,500
Droits de statistique	6,779,000
Droits de navigation	7,667,000
Autres droits et recettes accessoires	4,605,100
Amendes et confiscations	1,320,000
Taxe de consommation des sels de douane	24,968,000
Total	460,845,600

Ces deux totaux réunis font 1.263 millions. Une jolie somme qui s'ajoute aux prix de toutes les denrées et marchandises que nous consommons journellement, aussi bien lorsqu'elles sont de première nécessité que quand il s'agit d'objets de luxe.

On pense bien qu'un pareil morceau du budget ne peut manquer de donner lieu à des observations importantes. Nous remarquons d'abord que les impôts indirects sont établis en principe sur la production aussi bien que sur la consommation. Or, la production est déjà chargée du poids des taxes directes. C'est là du reste, je le répète, le fonds de la méthode fiscale appliquée en France : on évite avec le plus grand soin de s'adresser ouvertement au contribuable pour lui demander sa quote-part. Cela lui permettrait de contrôler directement et efficacement l'administration ; or vous savez que celle-ci ne redoute rien tant que le contrôle. Je ne me lasse pas de redire cela parce que c'est un fait essentiel, une pierre d'achoppement pour toutes les réformes profondes. C'est donc la raison pour laquelle chaque famille se voit ou se sent plus ou moins assiégée par le fisc qui, à chaque instant et de mille façons différentes, lui soutire par fractions une grosse somme annuelle.

Du reste, on peut dire qu'en matière de contributions indirectes, les abus, les injustices et les absurdités sont innombrables. Toutes les critiques sans exception peuvent être adressées à ce type d'impôt, et il n'a guère qu'une qualité : il permet de se procurer en sourdine beaucoup d'argent sans attirer trop l'attention publique, parce que ses mauvais effets sont souvent in-

directs et dissimulés comme lui-même. Voici, en résumé, ses principaux défauts.

En première ligne, la répartition des impôts indirects est profondément injuste. Ceux qui portent sur la production font double emploi avec les taxes directes. Ceux qui frappent la consommation se distribuent de la manière la plus inique, car la charge retombe principalement sur les familles nombreuses, dont le revenu est absorbé par les besoins quotidiens de la vie. Supposez une famille composée de six personnes, dépensant par an pour sa nourriture trois mille francs sur un revenu total de quatre mille francs; elle donnera au fisc par l'impôt indirect une certaine somme, mettons 300 francs; une autre famille dotée du même revenu, mais composée de deux personnes seulement, ne dépensera que 1.300 francs et ne paiera que 120 francs d'impôt. Pour un célibataire, la différence sera encore plus sensible. Ainsi, le particulier qui déjà supporte de lourdes charges de famille est écrasé par le fisc, celui qui vit seul est épargné. Est-ce logique naturel, raisonnable? Cela est d'une injustice révoltante, et en même temps d'une maladresse insigne. En effet, quel est l'intérêt économique du pays? C'est que la consommation soit aussi développée que possible, afin que la production et le travail soient abondants. Or, le fisc intervient pour surcharger le prix de tous les articles usuels et cela dans une proportion considérable. Il en résulte tout naturellement qu'on achète moins, au détriment de tout le monde : fabricants, ouvriers, commerçants et consommateurs. De plus, remarquez encore que, avec un tel système, celui qui vit d'une manière confortable, large, est littéralement pillé par le fisc, tandis que celui qui vit chichement est épargné. Le fisc intervient en quelque sorte pour donner une prime à l'avarice.

Et cependant quel est celui des deux qui contribue le plus à la prospérité générale, de celui qui dépense dans la mesure de ses moyens, ou de celui qui thésaurise? Et ne croyez pas qu'il s'agit ici de petites sommes et d'une minime influence. L'augmentation du prix des denrées nécessaires par le fait du fisc est considérable. Voulez-vous quelques exemples? En voici. Je me suis

procuré les prix usuels de divers articles sur le marché suisse, qui ne connaît point les contributions indirectes, et nous allons faire la comparaison; elle est fort instructive. Voici donc les prix, en Suisse et en France, de quelques marchandises de première nécessité; dans notre pays, je choisis à dessein pour le relevé des prix une petite ville sans octroi, afin de bien faire ressortir l'effet des impôts d'État :

	Suisse		France.	
Sucre cassé, kil.	0 fr.	60	1 fr.	20
Pétrole raffiné, lit.	0	18	0	40
Café bonne qualité, kil.	3		5	50
Huile olives, kil.	2	80	3	50
Bougie, kil.	0	90	1	80

Prenons maintenant, parmi les rares articles qui ne paient pas l'impôt indirect en France, deux ou trois types de comparaison :

	Suisse		France.	
Pain blanc, kil.	0 fr.	325	0 fr.	28
Lait, lit.	0	20	0	20
Beurre commun, kil.	2	80	1	90

Ces articles ne sont pas soumis aux contributions indirectes, mais ils sont défendus par des droits de douane de 9 à 25 % contre la concurrence des produits étrangers; la douane suisse n'est guère protectrice, elle représente seulement un impôt de 2 à 3 %, ou même moins, de la valeur des denrées, et cependant les prix français sont plutôt inférieurs aux prix suisses. Sans les contributions indirectes, la vie serait chez nous à très bon marché, cela n'est pas douteux.

Le fisc prétend parfois qu'il ne frappe pas le consommateur, mais le marchand, qui devrait alors prélever l'impôt indirect sur son profit, aussi bien que la patente ou la contribution personnelle mobilière. Or, cette théorie est fausse, au moins pour la plupart des cas. Voici pourquoi. Lorsqu'un fabricant, ou un commerçant, établit ses prix de revient, il fait masse de tous les frais afférents au produit qu'il s'agit de coter, et les répartit sur sa production ou son assortiment, en laissant aux frais généraux une place aussi étroite que possible. Si la concurrence l'oblige à baisser ses prix

au-dessous de celui qu'il a ainsi fixé, il se considère comme étant en perte, et il a raison, puisque le prix de revient représente des dépenses faites. Il s'ensuit qu'en règle générale le commerce fait supporter à la consommation, autant que possible, les impôts qu'il paie sur ses produits à vendre, puisque ce sont des frais connus. C'est le cas tout au moins pour les contributions portant soit sur la matière première, comme les droits de douane, ou sur les denrées, telles que l'huile, la bougie, le sucre. Ainsi, j'achète à la Plata une peau de bœuf pour 40 francs, je suppose ; elle me coûte 2 francs de transport, impôts compris, 1 fr. 50 de douane, 0 fr. 50 de faux frais; pour moi elle vaut évidemment 44 francs, puisque je les ai déboursés, et si le tannage revient à 5 francs, je ne pourrai pas la vendre sans perte moins de 49 francs. De même pour l'épicier qui achète un kilo de sucre 0 fr. 35, plus 0 fr. 60 d'impôt et 0 fr. 05 de transport, s'il vend un franc, il ne gagne rien; il débitera donc le sucre à 1 fr. 20, et le consommateur paiera la taxe.

Il faut ajouter à tout ce que nous venons de dire deux faits qui ont aussi leur grande importance. D'abord, les frais de perception des impôts indirects sont considérables, à cause du nombreux personnel de commis, de gardiens, de douaniers, de contrôleurs, répandus sur toute la surface du territoire. L'État occupe à cette besogne plus de 60.000 hommes. En outre, la perception des impôts indirects donne lieu à une fraude immense. La contrebande des produits taxés est très active à l'intérieur comme aux frontières, et l'élévation des taxes constitue une prime très importante au profit des fraudeurs.

Parmi les contributions indirectes, on remarquera peut-être que j'ai compris aussi les douanes. Parfois on les considère autrement, plutôt comme un moyen de protection commerciale contre la concurrence du dehors. C'est là en effet une fonction actuelle des douanes, mais en principe elles sont établies pour faire payer aux produits étrangers une taxe à peu près équivalente au chiffre des impôts acquittés par les produits nationaux. De plus, on en fait un instrument de protection. Je me suis expliqué sur ce dernier point dans un ouvrage paru il y a

quelques années (1). Je dirai donc seulement ici que, à mon avis, les droits protecteurs du tarif français actuel sont en moyenne trop élevés; mais d'où vient cela? Surtout de ce fait que le fisc, en accumulant les impôts, en augmentant dans une proportion énorme le prix de la vie, a mis notre marché dans une situation très inférieure. Ceci est une des causes majeures des embarras économiques dont on se plaint tant en France, et vous pouvez croire qu'une réforme profonde de notre régime fiscal ferait plus pour la prospérité des affaires que le tarif douanier. Rien du reste n'est plus aisé à comprendre. De quoi se plaignent les industriels et les négociants français? De la lourdeur du marché national, et du prix modéré des produits étrangers. Pour remédier à ces inconvénients, on augmente d'une part les charges de la production, et d'autre part celles de la consommation. Qu'en résulte-t-il? La hausse des prix et le resserrement des affaires. La conséquence est forcée.

Avant de quitter le domaine des impôts indirects, je voudrais attirer encore l'attention du lecteur sur un point de la plus haute importance. Je veux parler de la question de l'alcool. Vous n'ignorez point que cette drogue homicide fait des ravages épouvantables parmi nos populations; elle leur apporte la misère, la démoralisation, la maladie, la folie (2). Comme l'alcool est une excellente matière imposable, le fisc a pour lui des attentions toutes paternelles. Il le ménage, il le choie, il suit avec sollicitude les progrès de la production, et il en tire près de deux cents millions par an. Mais aussi, des milliers et des milliers de gens s'empoisonnent avec cette liqueur funeste, se dégradent, se démoralisent, remplissent les audiences de la correctionnelle ou de la cour d'assises, tombent dans la misère noire, assiègent les hôpitaux, donnent naissance à des enfants désignés pour la prison, l'hospice ou l'asile d'aliénés. Pourquoi ne fait-on rien contre ce mal si grave? Parce que le fisc a su faire des Chambres les complices plus ou moins conscientes de

(1) *Libre-échange et protection*, un volume in-8°. Paris, Firmin-Didot.

(2) On assure que 23 % des aliénés traités dans nos asiles ont été plongés dans cet état par l'alcoolisme.

ses abus et de ses iniquités. Et puis, pour réprimer la consommation exagérée des alcools, il faudrait se mettre à dos les débitants, qui sont des électeurs influents. Ce n'est pas là une chose aisée à obtenir des politiciens.

J'arrive maintenant aux revenus procurés à l'État par des industries monopolisées, comme celles du tabac, des allumettes, des monnaies, ou en concurrence, comme l'Imprimerie nationale. Voici l'indication de ces reveuus :

	Francs.
Produit de la vente des allumettes chimiques	28.546.500
Produit de la vente des tabacs	392.885.900
Produit de la vente des poudres à feu	11.494.100
Produits nets des monnaies et médailles	1.961.150
— de l'imprimerie nationale	246.450
Produit brut des journaux officiels	1.006.500
Total	436.140.600

La monopolisation du commerce des allumettes est très malheureuse, attendu que c'est là un produit de première nécessité. Du reste, on peut en dire autant au sujet du gros sel gris. Quant au tabac, c'est là un produit dont la consommation est purement volontaire, de luxe, et je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'on prélève sur les fumeurs et autres amateurs de nicotine une taxe assez lourde. Seulement, il faut bien dire que l'impôt sur les tabacs, qui est très élevé, ne rapporte pas au Trésor tout ce qu'il pourrait donner. Cela vient de l'élévation insensée des frais généraux dans les usines de l'État. Avec leur personnel surabondant d'ingénieurs, de chimistes, de commis et d'ouvriers, ces usines travaillent à un prix qui serait ruineux pour un particulier. On a pu dire sans grande exagération que si le Trésor renonçait à fabriquer et achetait à l'industrie libre ses allumettes et son tabac pour les revendre ensuite au prix du monopole, il pourrait payer tout son personnel à ne rien faire, fournir au budget les mêmes ressources, et réaliser encore un joli bénéfice. Voici d'ailleurs des chiffres officiels : l'administration vend pour 28 millions de francs d'allumettes, et elle dépense 8 millions pour les fabriquer, soit 30 % du prix de monopole pour les frais généraux; comme ce prix est supérieur

d'au moins 75 % à celui du commerce, il s'ensuit que les dépenses représentent à peu près 115 % du prix marchand, et ce n'est là qu'un minimum. Pour le tabac, les frais sont de 80 millions environ sur 380 millions de recettes et 360.000 kilos de ventes. Cela fait ressortir le prix moyen du kilo à 2 fr. 20 environ, tandis que dans les pays de libre commerce, on trouve du tabac à fumer de très bonne qualité pour un franc le kilo (on peut s'en procurer de la qualité la plus commune pour moins de trente centimes le kilo). Supposons, si vous voulez, que le tabac français à 12 fr. 50 le kilo soit un peu meilleur que le tabac étranger le plus fin, ce qui n'est nullement prouvé; vous voyez que le nôtre coûte à l'administration au moins le double du prix de vente du tabac suisse ou allemand, soit 200 % du prix du commerce.

Voici encore d'autres exemples, non moins concluants.

Vous n'ignorez pas que l'État possède et exploite un réseau ferré. Ce réseau coûte en frais d'exploitation 33 millions, et il en rapporte 45; la différence est de 12 millions que l'on inscrit au budget à titre de bénéfice net. Mais si on tenait compte de l'intérêt et de l'amortissement du capital représenté par le réseau, on verrait que la dépense s'élève en réalité à plus de 70 millions par an, et que, par conséquent l'État fait une perte annuelle d'au moins 25 millions. Comme cette perte est dissimulée dans la masse de la dette publique, on ne voit que le bénéfice apparent, et l'État continue indéfiniment cette expérience, qui serait ruineuse pour des particuliers.

La poste aux lettres et le télégraphe sont devenus dans presque tous les pays, et notamment en France, des monopoles de l'État. Est-ce une garantie de bon fonctionnement? Je n'en suis pas bien sûr. En tous cas, une chose certaine, c'est que ces services nous coûtent fort cher. Ils sont de première nécessité pour le développement et la prospérité des affaires; le gouvernement devrait donc s'attacher à les remplir au plus bas prix possible, afin de favoriser toutes les communications. Au lieu de cela, en présence des besoins d'argent toujours grossissants du Trésor, on les a considérés au point de vue fiscal, avec l'idée de leur

faire donner des produits nets abondants. Mais, par une contradiction qui se retrouve dans toutes les exploitations conduites par les agents de l'État, on a développé outre mesure les frais généraux. Vous allez en juger. Voici d'abord les recettes prévues pour 1898 :

	Francs.
Produit net des taxes des correspondances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers	172.164.200
Droits perçus sur les mandats français et internationaux	7.795.200
Droits perçus sur les bons de poste	330.400
Recettes diverses et accidentelles	458.600
Postes.	180.748.400
Produit net des taxes des correspondances télégraphiques. — Solde des comptes avec les offices étrangers	34.735.700
Remboursement par divers de traitements d'agents du service postal et télégraphique et de frais de surveillance	664.300
Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé	997.500
Recettes diverses et accidentelles	2.021.700
Télégraphes.	38.719.200
Produits des conversations téléphoniques. — Solde des comptes avec les offices étrangers	2.159.400
Produits des abonnements urbains et interurbains	9.581.700
Produit des abonnements supplémentaires pour la transmission de télégrammes par téléphone	19.500
Recettes diverses et accidentelles	81.000
Téléphones.	11.841.600

Le total de ces trois subdivisions s'élève en recettes à un peu plus de 230 millions. Le chiffre des dépenses est de 189 millions à peu près, dont 25 millions de subventions à diverses compagnies de navigation ou de câbles sous-marins. L'État retire donc de cette exploitation monopolisée un bénéfice de près de 75 millions. Si ces industries étaient conduites par des compagnies privées, il est fort probable, sinon certain, que les frais seraient inférieurs de 10 % au moins, soit 18 à 20 millions, dont les compagnies se contenteraient vraisemblablement comme bénéfices. Le public paierait ainsi environ 75 millions de moins pour ses lettres, ses télégrammes et ses abonnements téléphoniques. N'est-il pas inadmissible que le fisc prélève une pareille taxe sur des ser-

vices dont l'utilité est si urgente pour la prospérité générale? C'est là véritablement un impôt direct sur l'activité nationale, tout comme celui des transports par chemins de fer. On dirait que l'État, protecteur naturel des grands intérêts nationaux, s'attache d'une manière systématique à en entraver le développement normal.

Tels sont les éléments de notre régime fiscal, qui représente pour la nation un sacrifice annuel si onéreux, si épuisant, si aveuglément aggravé par des gouvernements monarchiques, et par une République qui a soigneusement conservé les institutions les plus autocratiques de la monarchie absolue. Soit par ces procédés détestables, soit par l'emprunt, on nous a fait payer depuis 1870 plus de *cent cinq milliards*, soit plus de trois milliards six cents millions par an, en moyenne. Tel est le résultat de notre insuffisance comme citoyens. Nous commençons à trouver la pilule amère, et à nous remuer un peu. Ce n'est pas trop tôt! Pourtant, mieux vaut tard que jamais; faisons donc des vœux pour que le mouvement se propage et agite la nation tout entière. Il est à désirer qu'on la réveille du long engourdissement où le pouvoir absolu l'a plongée.

Léon Poinsard.

AU PAYS DE DESPAUTÈRES [1]

LA GRAMMAIRE ET LA CULTURE CLASSIQUE

Depuis près de trois siècles, le pédantisme dans l'enseignement a subi de rudes assauts. Presque tous les penseurs ou éducateurs marquants l'ont battu en brèche, et se sont attaqués en particulier aux abus de la grammaire, des règles et du thème. On peut cependant douter qu'ils soient restés vainqueurs. Maistre Jobelin Bridé aurait-il eu raison de Rabelais? Le pédantisme se transforme pour se maintenir. Il peut se parer d'une science plus parfaite; mais il n'en résulte pas que l'esprit en soit changé ni la valeur éducative accrue. Je crains qu'on ne se flatte en opposant l'éducation moderne à l'éducation scolastique. « Tout déplaît aux enfants dans le pays de Despautères, dont toutes les règles leur sont comme une noire et épineuse forêt, où durant cinq ou six ans, ils ne vont qu'à tâtons, ne sachant quand et où toutes ces routes égarées finiront; heurtant, se piquant et choppant contre tout ce qu'ils rencontrent sans espoir de jouir jamais de la lumière du jour (2). » Ces mots d'un grammairien de Port-Royal ne s'appliqueraient-ils pas encore assez bien à certaines de nos classes de grammaire? Si Despautères revenait les inspecter, il me semble qu'il ne s'y sentirait pas trop dépaysé et que, tout en faisant l'aveu du progrès des connaissances, il reconnaîtrait volontiers son esprit et sa méthode. Il y a là tout un système d'enseignement dont l'expérience m'avait dès longtemps amené

(1) La grammaire de Despautères, « quoique obcure, incohérente et écrite en latin, fut longtemps employée dans les écoles de France. Molière s'en est moqué dans la *Comtesse d'Escarbagnas.* » (Ch. Dezobry.) — (*Note de la Réd.*)

(2) Guyot, cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 517, dans Compayré, *Histoire des doctrines de l'Éducation*, I, 249.

à mettre la valeur en doute, lorsqu'une récente brochure (1) est venue donner corps à mes inquiétudes. Et comme j'y crois trouver l'expression la plus complète d'une doctrine qui dépasse la portée d'une opinion ou d'une pratique purement personnelles, il me semble légitime d'en prendre occasion pour discuter cette méthode où je vois un sérieux danger pour les études classiques.

Ce qu'on a souvent reproché à notre enseignement secondaire, dans son ordonnance pratique, c'est de n'être pas suffisamment organique. Les enseignements divers y sont trop juxtaposés au lieu de s'adapter les uns aux autres. Chaque professeur, dit-on, y cherche trop à tirer à lui le temps et l'attention de l'élève, à absorber au profit de sa spécialité le travail de l'enfant. Cet inconvénient peut se produire de deux manières : ou par défaut d'adaptation entre les enseignements *simultanés* d'une même classe, et c'est sous cette forme qu'il est le plus souvent signalé, mais qu'il est à mon sens le moins dangereux ; — ou par défaut d'adaptation entre les enseignements des classes *successives*, et c'est là que le mal me semble le plus grave et le plus irréparable. Or c'est à l'aggraver que tendrait, suivant moi, le système dont nous trouvons le plan et surtout dont nous devinons l'esprit dans la brochure en question. « Le malheur, dit l'auteur d'un compte rendu de cet ouvrage (2), c'est que cet idéal ne sera pas de sitôt réalisable. » Je ne suis pas de son avis : le malheur est que ce système est déjà en grande partie réalisé et que la manière dont les classes de grammaire sont entendues par une nouvelle et savante génération de professeurs est pour quelque chose dans l'affaiblissement unanimement constaté des études classiques latines et grecques. Il y a, je m'empresse de le dire, de nombreuses et heureuses exceptions. Cependant nous pouvons presque tous faire notre *mea culpa ;* car il n'est presque aucun d'entre nous (3) qui, à quelque

(1) H. Brelet, l'*Enseignement grammatical dans l'Enseignement secondaire*, Masson, 1897.

(2) *Correspondance universitaire* du 25 novembre 1897.

(3) Cette étude a été publiée en partie, dans la *Revue Universitaire*, sous le pseudonyme : *Un ancien professeur de cinquième*. L'auteur, qui est actuellement professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand et membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, consent aujourd'hui à livrer son nom. (*Note de la Réd.*)

moment de sa carrière, n'ait, sans en voir les conséquences, subi l'entraînement que je déplore aujourd'hui. A mon avis pourtant, et je ne crois pas me montrer trop *laudator temporis acti*, le mal ne fait que s'accentuer et il n'est que temps d'y porter remède. Et je prends la parole avec d'autant plus de confiance que je crois être ici le simple interprète des *Instructions* officielles de 1890 contre tous les abus qu'elles ont condamnés.

I

Le système que je critique, le voici défini en quelques traits : faire de la grammaire, entendue scientifiquement, l'objet essentiel, le but à peu près exclusif des classes dites de grammaire, en particulier de la plus élevée d'entre elles, de celle qui, confinant aux « classes de lettres », devrait au contraire s'en rapprocher le plus ; faire apprendre cette grammaire par cœur (1) à dose massive, au détriment des auteurs, dont les textes sont délaissés ; préférer la connaissance théorique à l'usage et à la connaissance pratique de la langue (2) ; développer sans mesure l'analyse logique des propositions en accumulant des distinctions pour la plupart inutiles à l'intelligence de la syntaxe et dont quelques-unes sont même fort discutables (3) ; par suite faire du thème l'exercice fondamental, le but et le critérium des études ; prendre enfin, quoique l'on proclame le contraire, la grammaire pour fin en soi et les classes de grammaire pour des classes autonomes et se suffisant à elles-mêmes ; — je dis que c'est là ce qu'on fait en pratique et ce qu'on pose en principe, non assurément d'une façon explicite, mais bien réellement. Sans doute, on déclare bien que « dans l'enseignement se-

(1) Opposer les *Instructions*, p. 28 : « ...On ne fera apprendre par cœur que les définitions les plus simples, les conjugaisons, les règles les plus importantes... Les enfants, dont la mémoire retient tout, débitent aisément les termes abstraits qu'on leur a appris, mais ils ne voient plus la subordination des idées. »

(2) *Ibid.* : « Il reste entendu que les règles seront surtout enseignées par l'usage, qu'elles seront constamment expliquées, grâce aux exemples fournis par le langage parlé ou écrit. »

(3) *Ibid.* : « On continuera à éviter l'abus des analyses grammaticales..., on réduira toujours l'analyse logique à ses formes les plus simples. »

condaire les études grammaticales ne peuvent être qu'un moyen » et l'on reconnaît qu'il faut aussi préparer l'enfant pour le jour prochain « où, entrant dans la vie, le jeune homme devra user de ses facultés et montrer sa personnalité ». Mais l'enfant *est* déjà dans la vie; il a déjà des facultés à utiliser, un commencement de personnalité à satisfaire. Ne l'oublie-t-on pas trop lorsqu'on ne considère partout que la manière dont un enfant bien stylé à cette gymnastique s'acquittera du thème ou de la version? Une personnalité sortira-t-elle jamais d'un enseignement essentiellement verbal et formel, qui commence par n'en pas tenir compte? Et puis, justement, à force de réduire le rôle des classes en question à la tâche étroite de former un simple instrument pour les suivantes, à force de se confiner dans la grammaire pure sous prétexte qu'on n'a pour mission que de préparer le terrain, on arrive à transformer le moyen en but et l'on se rend impuissant à remplir le rôle même que l'on s'assigne. Ne soyons donc pas dupe de cette modestie avec laquelle on limite sa propre tâche; je la crois sincère, mais elle n'en est pas moins trompeuse et pleine de dangers.

Autrefois, nous recevions, dans nos classes de sixième, cinquième te quatrième, des élèves ayant déjà un certain acquis en grec et en latin; on commençait ces langues deux ans plus tôt. Le jeune âge même des enfants qui les abordaient excluait toute étude savante. Avec eux, force était bien de se contenter d'une grammaire fort simple et l'on était tout naturellement conduit à employer une méthode à peu près empirique. Aujourd'hui, parce qu'on apprend les langues anciennes deux ans plus tard, on se croit obligé d'en bourrer inconsidérément l'élève pour rattraper le temps que la plupart d'entre nous estiment perdu; parce qu'on a affaire à des élèves de deux ans plus âgés, on croit faire merveille en exigeant d'eux une science plus profonde et en forçant la dose de la grammaire théorique aux dépens de la lecture des textes; parce qu'enfin sous l'impulsion de maîtres éminents, les Bréal, les Darmesteter, les Thurot, la linguistique et la grammaire ont fait de très sérieux progrès, ceux qui, à leur école, ont acquis une science incontestablement supérieure à celle dont disposaient autrefois la plupart d'entre nous, prennent

pour idéal de la faire passer dans leur enseignement, comme si leurs élèves avaient cessé d'être des enfants.

Ils me paraissent faire un contresens. L'âge de ces enfants, sans les rendre encore bien aptes à une étude abstraite et vraiment scientifique de la grammaire, les rend moins disposés à se contenter d'une discipline toute verbale; leur curiosité éveillée demande quelque satisfaction; ils commencent à réclamer des choses, des connaissances. Ils ont assez de raison pour se demander quel est le fruit de ce qu'on leur fait faire, et n'ont plus assez de docilité pour le faire sans conviction. Ils ne sont pas assez mûrs pour s'intéresser aux curiosités de la grammaire ni aux subtilités de la logique; mais ils sont déjà assez âgés pour vouloir un aliment substantiel de leur intelligence. C'est vraiment l'âge ingrat au point de vue scolaire. Le bambin des classes primaires est encore une pâte fraîche et très malléable qui enregistre, sans trop de peine ni de dégoût, même d'assez ingrats rudiments; l'élève des classes de lettres a déjà une personnalité naissante; il commence à produire de lui-même; on peut lui demander quelque initiative. L'enfant de onze à treize ans est en général plus difficile à prendre au point de vue intellectuel comme au point de vue moral. A tout prix il faut l'intéresser. Si à ce moment on le dégoûte du travail, c'est un élève dont les études sont compromises. J'entendais un père de famille, déplorant la nullité des résultats obtenus et des progrès intellectuels de son fils dans cette période de ses études, exprimer cette impression vraiment navrante : que toutes ces classes sont faites pour passer le temps, destinées à tenir momentanément en laisse des intelligences encore inutilisables. Était-ce raillerie ou résignation? Peut-être l'un et l'autre; mais en tout cas imagine-t-on plus dure condamnation d'un système? Tristes pédagogues que nous sommes, s'il y a une heure de la vie de l'enfant dont nous soyons incapables de tirer parti! Alors envoyons-le aux champs d'où il reviendra le corps plus fort et l'esprit plus dispos, sinon plus plein. En matière d'éducation, tout l'inutile est nuisible.

Au résumé, j'ai cette impression que le latin et le grec menacés se sont trop et mal défendus; plus ils étaient attaqués, plus

ils se sont pris pour fin en soi; et plus ils le faisaient, plus ils devaient, et avec raison, susciter de dégoût chez les enfants, qui n'y trouvaient plus qu'une vaine étude de mots, et chez les parents qui n'en voyaient plus le profit intellectuel ou moral; plus par cela même ils se sont trouvés à bon droit attaqués et compromis. La science grammaticale, appelée à la rescousse, a achevé de tout gâter en les rendant plus rébarbatifs alors qu'on lui demandait de les rendre plus forts. Nous avons, plus que n'importe qui, contribué à abaisser le niveau de la culture latine et grecque par la manière maladroite dont nous avons prétendu les défendre et compenser le retard, en réalité bien insignifiant, que les programmes avaient imposé à l'étude des langues anciennes.

C'est ce que je voudrais montrer en examinant les méthodes observées ou préconisées par certains de ceux qui font autorité parmi les professeurs des classes de grammaire.

Nous nous placerons d'abord au point de vue spécial de la connaissance même du français, du latin et du grec; nous tâcherons ensuite d'élever le débat : nous examinerons si les fins supérieures, morales et intellectuelles de l'enseignement ne sont pas encore plus gravement compromises que ne le sont les connaissances scolaires, et nous verrons si les moyens les plus rationnels d'obtenir ce dernier résultat ne seraient pas en même temps les plus favorables aux intérêts supérieurs de l'éducation même. C'est ma profonde conviction; et c'est pourquoi j'ai voulu prendre la parole ici, à la fois comme universitaire invinciblement attaché aux humanités et comme citoyen soucieux du niveau de notre éducation nationale.

II

Une langue est un fait naturel, une production vivante; on ne l'a pas fabriquée artificiellement comme un Esperanto ou un Volapük. Les hommes ont parlé d'abord, puis, en parlant, ils ont confusément senti, mais non pas formulé, ni même expres-

sément aperçu certaines formes et certaines régularités de leur langage. L'habitude et la paresse naturelle les leur ont fait étendre à tous les cas nouveaux qui paraissent analogues. Bien plus tard enfin, le langage étant parvenu à sa maturité, les hommes ont eu la curiosité de vouloir se rendre compte de ce qu'ils avaient ainsi produit instinctivement et de réglementer l'usage. Ils ont formulé une grammaire et une orthographe, qu'ils ont consenti à s'imposer dans l'espoir plus ou moins fondé de donner à l'usage une fixité et une généralité qu'il ne comporterait pas s'il restait abandonné à sa spontanéité première.

Ce que la race, dans son ensemble, a dû faire, l'enfant le fait en petit, et ne peut pas ne pas le faire quand il s'agit de sa langue maternelle. Au moment où le petit Français commence à apprendre une grammaire tout enfantine et rudimentaire, il sait déjà plus de français que le meilleur rhétoricien, que même le meilleur professeur ne saura jamais de grec ou de latin.

Au contraire, à un enfant qui n'a encore aucune expérience de ces deux langues, qui n'a pas lu seulement cinquante pages *suivies* de l'une et vingt-cinq de l'autre , qui doit chercher les neuf dixièmes de leurs mots dans le dictionnaire, on prétend les enseigner par règles et par principes, et non en lui en faisant lire abondamment dans les textes faciles, après l'avoir simplement muni d'un minimum de notions sur les déclinaisons et les conjugaisons. On lui demande de savoir distinguer « le sens de chaque mot », alors que, faute d'une expérience suffisante de la phrase, il est incapable de reconnaître la structure générale qui donne à chaque mot sa valeur. On pose en principe (1) « de toujours éviter la synthèse et de tout rapporter à l'analyse ». Mais éviter la synthèse, c'est éviter l'intelligence et la vie. Comme dans l'embryon, les organes n'apparaissent qu'en prenant leur place et leur rôle défini dans le tout, et n'y sont point juxtaposés du dehors, de même, pour sa langue maternelle, l'enfant *n'apprend des mots que dans des phrases*, et l'on ne concevrait même pas comment il pourrait les apprendre autrement. Et

(1) Brelet, *op. cit.*, p. 98. Nous citons, car on aurait quelque peine à croire que des professeurs expérimentés pussent être arrivés à de tels principes.

plus s'étend l'expérience de la pensée, de la parole et du style, plus il devient impossible de croire qu'un mot ait un sens absolu et invariable, indépendant du groupement où il se rencontre. Si donc, dans l'apprentissage spontané de sa langue maternelle, c'est de la synthèse à l'analyse que l'enfant procède, c'est aussi là l'idéal dont on devrait essayer de se rapprocher dans l'étude artificielle des langues mortes; et ici cela s'impose d'autant plus impérieusement que ces langues comportent des flexions et des constructions infiniment plus variées que le français. Comment ferez-vous *comprendre* à un enfant ce que c'est qu'un datif si, à peine ses déclinaisons apprises, il n'a rencontré une foule d'exemples de son emploi! Imaginez la peine infinie que vous auriez à faire comprendre, même à un homme mûr, en quoi consiste le subjonctif, si l'usage n'était là pour nous en donner un sentiment beaucoup plus net que toutes les définitions abstraites qu'on peut essayer d'en fournir. Essayez de définir un verbe à un enfant, et vous constaterez que c'est là un problème digne des plus subtils logiciens, qui encore resteraient impuissants à le résoudre pratiquement, puisque l'enfant ne les comprendrait pas. Vouloir apprendre les langues par la grammaire, c'est comme si l'on voulait apprendre à peindre en suivant un cours d'esthétique.

La même illusion domine toute la méthode que nous critiquons. « Pour expliquer le *de Viris*, nous dit-on, il faut avoir à peu près terminé son programme, sans compter que nombre de verbes irréguliers se présenteront dès les premiers pas. Or les verbes irréguliers sont réservés à la cinquième (1) ». Mais comment, je vous prie, faisaient les petits Grecs et les petits Romains qui n'avaient pas « terminé leur programme »? qui n'avaient pas « vu avant Pâques les verbes en μι » ou n'étaient pas encore parvenus, dans le premier trimestre, aux verbes déponents? Et comment font nos enfants? — « Donne-moi des pommes de terre *frites*. » — Pardon, nous n'avons pas encore étudié les verbes défectifs. — « Je *veux* des confitures. » — Malheureux,

(1) *Op. cit.*, p. 87.

ne sais-tu pas que les verbes irréguliers sont « réservés » à l'année prochaine?

On a maintenant disloqué à souhait la langue; on ne possède plus que des mots presque dépourvus de sens, avec des flexions presque dénuées de valeur propre, puisque, en dehors du contact même des textes, il sera presque impossible de faire saisir à un enfant ce que c'est, par exemple, qu'un *gérondif*.

Péniblement, alors, on se mettra à reconstruire la langue. On énoncera, sous forme de *règle*, ce qui ne devait se présenter que comme un fait, et n'est en effet rien d'autre. Comme il faut tout prévoir dès qu'on pose des règles, on les multipliera, avec les remarques et les exceptions (1). On fabriquera ou l'on recueillera des phrases détachées, pures de verbes irréguliers, de substantifs à scandale, d'adjectifs aux mœurs douteuses. Il est vrai qu'on aura réduit le beau et solide tissu de la langue en une charpie informe et inconsistante. Il est vrai que le sens de ces propos interrompus sera devenu insignifiant; il est vrai que les idées éparses et coupées à chaque ligne n'offrent à l'enfant aucun intérêt et ne contentent pas plus sa curiosité qu'elles n'exercent sa réflexion à découvrir le fil logique d'une pensée. Il est vrai encore que ces phrases, violemment arrachées du milieu de la latinité ou de l'hellénisme, font allusion à mille particularités de la vie antique, ignorées de l'enfant, et constituent ainsi souvent pour lui d'indéchiffrables énigmes, si même le sens n'en est pas incomplet (2); qu'enfin sa curiosité sans cesse provoquée

(1) Si l'on ne remontait aux principes du système, on n'arriverait pas à comprendre l'énonciation de certaines *règles* qui ne correspondent véritablement à aucun fait remarquable ni embarrassant. Je comprendrais encore une « règle » *me pœnitet*, car il y a là un idiotisme : je ne vois pas la nécessité d'une règle « *convenienter naturæ* » puisque l'enfant n'aura qu'à traduire littéralement : *conformément à la nature;* ni d'une règle ἀξίως τῆς πόλεως, car il faudrait avoir de même l'intelligence bien obtuse pour être embarrassé de remplacer l'adverbe *dignement* par l'équivalent usuel d'une foule d'adverbes qui marquent : *d'une manière* digne.

(2) Je demande, par exemple, comment il sera possible, en dehors du contexte et d'une explication historique, de comprendre une phrase comme celle-ci : « Sunt ista quidem, quæ disputas, difficillima, iter ad superum, navigatio infero, discessus Arpinum, ne hunc (?) fugisse, mansio Formiis, ne obtulisse nos gratulationi videamur. » — Et celle-ci : « Non adsuetas ad sceptra manus Post terga dabit. » — Ou encore : « Haud parva res sub titulo prima specie minime atroci ferebatur, sed quæ patriciis om-

ne pourrait jamais être satisfaite à moins qu'à propos de chaque phrase on ne fît une leçon d'histoire en passant de Déjocès à Caton et de saint Augustin à Sylla.

Qu'importe? Est-ce que les faits nous intéressent? Est-ce que les idées comptent? Notre tâche est de mettre des mots en bonne place, de reconnaître des cas, d'appliquer des règles. Par ce procédé merveilleux, nous avons pu passer en revue « notre programme avec une sage lenteur », « insister sur chaque groupe de déclinaisons et de conjugaisons »; nous n'avons pas « couru le risque d'être arrêtés par des groupes de mots non encore étudiés »; nous aurons réussi à découper la syntaxe en tranche pour que « chaque classe ait un ensemble de questions qui lui appartiennent en propre ». Que voulez-vous de mieux?

De la version, passons au thème pour lequel, à vrai dire, toute cette méthode semble faite, et qui est l'exercice essentiel et le but de l'étude des langues aux yeux de ceux qui l'adoptent. On procédera dans le même esprit. On recueillera et l'on fera apprendre dans la grammaire des listes d'adverbes, de prépositions savamment classées. On énumérera les 11 *adjectifs* en ος qui forment leurs degrés de comparaison d'une certaine façon (et ces 11 forment 3 catégories), les 10 *verbes* en ω « qui ont le radical verbal pur, etc., etc. », les 16 *verbes* qui prennent un redoublemement attique, etc., etc. On distinguera enfin et l'on isolera chaque groupe de faits grammaticaux. Au point de vue de la science, c'est fort bien. Les règles y sont admissibles comme la formule de l'usage méthodiquement analysé. Mais on n'apprend pas à écrire par règles. Même pour le thème, où le système des règles est relativement soutenable, et sans vouloir discuter encore l'importance excessive attachée au thème, je crois qu'il y a là une forte part d'illusion. En aucune action nous ne songeons à la règle dans l'action même. Il faut que la règle, même si elle a jamais été formulée, ce qui est loin d'être toujours utile, soit

nem potestatem per licentiam suffragia creandi, quos vellent tribunos auferret, » etc., etc. Ces exemples de phrases *isolées*, et que l'on pourrait multiplier à l'infini, sont empruntes à un recueil classique, destiné, il est vrai, aux classes superieures. Mais cela diminue-t-il le vice de la méthode?

passée en habitude. Un enfant sachant imperturbablement la formule de ses règles ainsi que les fameux « exemples », ne me paraît pas avoir plus de chances de faire un thème correct que celui qui les ignore, si à cette connaissance ne se joint une pratique de la langue obtenue par la lecture. Sans doute, s'il s'agit de ces thèmes à phrases détachées, spécialement faites en vue de l'application d'une certaine règle, l'enfant est prévenu, il a des chances de construire sa phrase suivant le type proposé (1). Mais s'il s'agit d'un thème suivi, il faudrait que l'enfant pensât, à chaque phrase, à appliquer la règle appropriée, et cela ce n'est pas la règle sue par cœur qui le lui permettra ; c'est seulement la pratique de la langue, la familiarité avec son génie et son tour de phrase. Or l'enfant qui en serait là, aura-t-il, en dehors des cas douteux ou exceptionnels, bien besoin de la règle, ou ne trouvera-t-il pas naturellement la forme convenable, comme le peintre exercé trouve naturellement la couleur sur sa palette? Quant à l'autre, celui qui ne posséderait que sa grammaire, il ne fera jamais qu'une besogne pénible, informe et même rarement correcte. Il *saura*, mais il ne *sentira* pas. Il sera comme un vélocipédiste qui voudrait se tenir en équilibre par calcul et que toute sa science n'empêcherait pas de tomber.

On se convaincra sans peine, en présence de cet ensemble de faits, que dans l'enseignement grammatical ainsi compris c'est le thème qui est le but, et non l'intelligence des textes, et que par derrière le thème, c'est la connaissance scientifique de la grammaire pour elle-même que l'on vise. Or le thème, indispensable pour les langues vivantes (2) qu'on peut être appelé à

(1) Encore ne fera-t-il que du latin de cuisine, si sous prétexte d'appeler Pascal, La Bruyère, Mme de Sévigné, etc., à l'honneur de fournir des applications des règles de grammaire, on lui donne à traduire des phrases de ce genre : « Du temps du ministère de Richelieu, toute la Lorraine a été jointe à cette couronne... — Le *cardinal* Albéroni était autrefois *curé* de village auprès de Parme. — Ménage avait raison de s'écrier à la représentation des *Précieuses ridicules :* « Courage, Molière »... — Arsure entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur (!)... —... François Ier dormit sur l'affût d'un canon (!)... » — Ces phrases sont tirées du recueil cité plus haut.

(2) L'est-il même autant qu'on l'imagine ? On remarquera que de plus en plus deux interlocuteurs ou correspondants de nationalité différente, prennent le parti de n'écrire

parler ou à écrire, ne serait pas défendable à l'égard des langues anciennes, s'il n'était un exercice fort utile au perfectionnement même de la connaissance du français. Ouvrez maintenant une de ces savantes grammaires qu'on se hasarde aujourd'hui à mettre entre les mains de nos enfants et qu'on a la prétention de leur faire apprendre, vous aurez, à n'importe quelle page, l'impression que c'est une grammaire faite par un maître pour des collègues et non pour leurs élèves, que ce n'est pas un livre à savoir, même pour le professeur, mais simplement, du moins en grande partie, à consulter. Je ne crois pas beaucoup m'avancer en disant que nombre de nos distingués professeurs de rhétorique, à qui un texte d'Eschyle ou de Pindare ne fait pas peur, ou de nos solides professeurs de philosophie, qui abordent couramment Platon et Aristote, n'ont jamais su et surtout ne savent plus le quart des choses qu'on prétend ingurgiter à de malheureux enfants de quatrième en fait de grammaire grecque.

L'abus n'est pas moins sensible dans la syntaxe et l'analyse des propositions, et ici le *furor grammaticus* sévit dans l'enseignement du français comme dans celui des langues mortes. On distinguera six genres de propositions subordonnées. Je prierai le lecteur de vouloir bien savourer cette règle que je trouve dans un cours de grammaire française dictée à une classe de quatrième : « Pour reconnaître le temps du subjonctif qu'il convient d'employer, il faut ramener le mode subjonctif au mode indicatif, soit en faisant de la complétive une proposition indépendante, soit en remplaçant le verbe qui gouverne le subjonctif par un verbe qui gouverne l'indicatif et construire le temps du subjonctif correspondant au temps de l'indicatif, conformément au tableau ci-dessus. » Franchement l'enfant n'aura-t-il pas plus tôt fait d'apprendre, au contact d'une société cultivée et des bons écrivains, à parler correctement, que d'apprendre cette règle et surtout d'apprendre à l'appliquer? Et que dites-vous encore de cette métaphysique grammaticale, ingénieuse et fine, mais dont n'a que faire un enfant de douze ans : « L'imparfait marque un

et ne parler chacun que sa propre langue, chacun se contentant de comprendre celle de l'autre. Ils ne font donc tous deux qu'une version.

présent dans le passé... ; le plus-que-parfait un passé dans le passé... Le conditionnel présent marque un futur dans le passé et est une sorte d'imparfait du futur. Le conditionnel antérieur marque un futur antérieur dans le passé et est une sorte de plus-que-parfait du futur », etc., etc. Je ne veux point ici discuter cette science grammaticale dont les sources sont d'ailleurs dans le remarquable cours inédit du regretté Thurot (1). Mais je demande si ce qui convient pour la préparation d'hommes de vingt ans à l'agrégation convient à une classe d'enfants. Je demande même si nos meilleurs écrivains se sont jamais inquiétés de ces subtilités, si M. Renan, avec les perpétuels retours de sa pensée sur elle-même, s'est jamais douté de toutes les propositions concessives qui lui échappaient, ou si M. Brunetière, qui sait tout, serait pourtant bien en état de classer, sous trente rubriques, les nombreuses subordonnées qu'embrasse l'ampleur de sa phrase imposante.

Ainsi c'est bien, au fond, l'erreur commise que de confondre la science avec l'enseignement, la vérité pure et complète, cherchée pour elle-même, avec un simple instrument pratique des études (2). Évidemment, au point de vue de la science, *tout compte*.

(1) Encore y aurait-t-il bien à dire sur certains points. Le logicien ne sera pas médiocrement étonné d'entendre parler de propositions délibératives et de propositions concessives. Pourquoi ne distinguerait-on pas alors aussi des propositions *suggestives*, *déprécatives*, *ironiques*, etc., etc. Si vous faites entrer en considération non la forme grammaticale, ni la catégorie logique de la proposition, mais le sentiment ou la nuance de sentiment qu'elle exprime ou sous-entend, où sera la limite? Et puis comment faire comprendre à un enfant que la proposition : « Je délibère » n'est pas une proposition délibérative, ni la proposition : « Je vous l'accorde », une proposition concessive? Je soumets encore à un logicien, plus compétent que je ne puis l'être, cette idée qui couronne le récent *Tableau d'Analyse logique* de M. Petitjean : « que dans les propositions qui renferment un verbe attributif au participe passé, conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, on a *deux attributs*, l'un qui est attribut au sujet, l'autre qui est attribut au complément direct. » : *Il a écrit une lettre* = *Il — est — ayant* (attr. au suj.) *une lettre — écrite* (attr. au compl.).

(2) On s'en convaincra encore sur un autre point spécial, en considérant ce qu'est devenu l'enseignement de la prosodie. Autrefois nous *faisions* et *faisions faire* des vers latins, et nous n'avions entre les mains qu'une petite prosodie de Quicherat comptant peut-être quarante pages. Avec un minimum d'indications, nous nous mettions à l'œuvre, scandant, puis retournant, composant enfin des vers. Aidés par une lecture déjà étendue d'Ovide ou de Virgile, et munis d'un *Gradus*, nous arrivions peu à peu à connaître les exceptions principales. Aujourd'hui que, même pour les examens supérieurs,

Les exceptions ont autant de réalité que la règle, les formes dialectales et même les anomalies individuelles autant que les formes usuelles. La crainte d'omettre un fait, de laisser place à une erreur possible est un délicat scrupule de savant. Mais je demande si c'est là le point de vue auquel doit se placer un enseignement donné à des enfants qui, sauf une infime exception, ne sont pas destinés à devenir eux-mêmes des professeurs (1), et dont on n'est chargé que de faire des hommes intelligents et cultivés.

Avons-nous besoin maintenant de nous demander pourquoi l'on ne sait plus de grec ni de latin? Celui qui aura bien voulu nous suivre n'aura pas de peine à le comprendre, pour peu qu'il soit étranger au métier et aux préjugés professionnels : on *n'en* sait plus parce qu'on veut *les* savoir pour eux-mêmes.

Jamais prescription officielle, jamais règle de moderne pédagogie n'a été plus raisonnable, plus heureusement formulée que celle de l'empirisme grammatical : « Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire. » Jamais principe n'a été plus ouvertement violé par ceux qui étaient chargés de l'appliquer. On prétend que « c'est là une doctrine spécieuse sur laquelle il y aurait longuement à discuter si les faits

on ne fait plus de vers latins (et j'avoue le regretter), on met entre les mains d'élèves, qui d'ailleurs n'en ont presque pas lu ni appris, une prosodie de 138 pages serrées, dans lesquelles on pose les *règles* de la quantité des syllabes avec toutes les exceptions, avant même de dire ce que c'est qu'un vers latin et comment est fait au moins un hexamètre. La *synérèse* et la *diérèse* n'ont plus de secrets pour l'élève dès la page 10. Or, dans les exemples, et d'un bout à l'autre du livre, *aucun vers n'est scandé!* Alors à quoi bon les exemples et comment le vers :

Navibus infandum! amissis, unius ob iram.

prouvera-t-il que l'*i* est ici long dans *unius* si l'on ne sait pas qu'à cette place il faut un *dactyle*, ni ce que c'est. C'est toujours la même méthode : procéder comme si l'on avait affaire à des gens *qui savent déjà*, et présenter les faits dans un ordre purement théorique du simple au composé ; le détail précédant l'ensemble, l'érudition analytique substituée à l'ordre naturel de l'expérience et de la pratique.

(1) Cf. Bersot, *Questions d'enseignement*, p. 15 : « Sur une cinquantaine d'élèves qui composent une classe, combien y a-t-il d'élèves qui puissent profiter en ces genres... si de ceux-là on ôte ceux qui se destinent au professorat? Et on devra les ôter, car enfin l'enseignement n'est pas fait pour le professorat, mais le professorat pour l'enseignement. » Bersot parle ici des hautes classes et des exercices de composition latine. Combien, *a fortiori*, l'observation ne s'applique-t-elle pas justement au point qui nous occupe!

ne la réfutaient par avance ». Je ne sais si des *faits* réfutent quelque chose *par avance*. Mais je sais au contraire que les faits, après coup, condamnent les adversaires de cette méthode. On dit que « les jeunes maîtres qui ont sincèrement essayé de la mettre en pratique n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'en retirant les grammaires des mains de leurs élèves, et en leur enseignant les règles de la langue par la lecture des textes, ils faisaient eux-mêmes jour à jour une grammaire, mais que cette grammaire était sans lien, sans unité et sans ordre (1)... » Je crois qu'en général les « jeunes maîtres » ont été les plus fanatiques partisans de la grammaire savante; et puis il ne s'agit pas de retirer toute grammaire des mains des enfants, mais de n'y voir qu'un répertoire et une consécration des connaissances acquises au lieu d'en faire « d'abord un guide » (un guide de quoi? du thème sans doute?) Oui, en lisant, on fera jour à jour sa grammaire; mais la question est justement de savoir si ce n'est pas ainsi que la grammaire doit être faite, ainsi qu'elle sera le mieux assimilée, le mieux proportionnée à l'étendue de l'expérience acquise; et si elle ne doit pas être apprise organiquement, dans toutes ses parties essentielles à la fois, au lieu d'être apprise pour elle-même et par fragments successifs et dissociés (2).

Autrefois nous lisions et faisions lire beaucoup de latin et de grec et nos grammaires étaient beaucoup plus simples. On n'avait pas encore formulé la méthode empirique, mais, quoique imparfaitement, on la pratiquait. Aujourd'hui, en général, on ne l'applique plus du tout. Le temps employé à l'explication est dérisoire parce que le temps employé à la grammaire est démesuré. On n'apprend plus que des fragments minimes d'auteurs parce qu'on essaye d'entasser dans sa mémoire des pages de règles (3). Résultat : un examinateur au baccalauréat se déclare heureux qu'un candidat sache *lire* le grec; un de mes collègues de philosophie me

(1) Lebaigue, préface de son *Dictionnaire*.

(2) Cf. Bersot, *op. cit.*, p. 80 : « Une grammaire est ennuyeuse à apprendre, elle est attrayante à faire, et les enfants la feront toutes les fois qu'un professeur voudra bien... les mettre sur la voie.

(3) On me cite une classe de troisième où une composition de récitation a eu pour matière près de 200 pages de grammaire.

témoigne qu'il ne peut plus faire couramment une citation de Platon ou de Cicéron. J'ai connu, dans le temps, le cas, il est vrai exceptionnel, d'un professeur de quatrième, vieux régime, fin lettré, conteur spirituel, qui avait avant Pâques fait lire et lire *avec soin* (je sais qu'on ne me croira pas) six livres entiers de Xénophon, autant de Virgile, autant de César. L'explication était, cela va sans dire, la presque unique occupation de la classe. Aujourd'hui, je défie qu'on me montre un rhétoricien qui en ait seulement lu le quart.

En résumé, j'appelle de mes vœux les transformations suivantes :

1° La franche et pleine adoption de la méthode empirique dans l'enseignement des langues, la grammaire venant seulement après coup confirmer et formuler l'expérience acquise ; la suppression complète, ou à peu près, de la grammaire apprise par cœur.

2° La pratique directe et aussi immédiate que possible de textes, gradués sans doute, mais *suivis*, capables d'intéresser d'abord par eux-mêmes, et d'où, en outre, l'ensemble de la langue avec son génie se dégage progressivement ; la renonciation presque complète aux phrases détachées, aussi bien en thème qu'en version, si ce n'est peut-être pour les tout premiers débuts, ou à titre d'exercice oral.

3° Par suite, la renonciation au système inouï de couper la grammaire en tranches successives, affectées chacune à une classe distincte, système que quelques professeurs ont réussi à faire adopter officieusement dans certains lycées, par une sorte de convention intérieure, alors qu'il est manifestement contraire aux réglements officiels de 1890-1 ; au contraire l'adoption d'une grammaire embrassant toujours l'*ensemble*, mais *approfondie* d'une manière progressive : ici encore je demande qu'on procède comme l'artiste qui ébauche d'abord le tout et *pousse* son œuvre au même degré dans toutes ses parties, comme la nature, qui opère toujours par différenciations graduelles, sans que jamais l'unité de l'ensemble disparaisse ; — Enfin une simplification considé

(1) *Instructions*, p. 27.

rable de la grammaire, et l'élimination de tout l'appareil scientifique ou du fatras pseudo-scientifique qui rebute et embrouille les élèves sans rien leur faire connaître d'essentiel à la pratique des langues.

4° L'entière subordination du thème à la version et la réduction au minimum de la place qu'on donne à cet exercice, maintenu beaucoup plutôt dans l'intérêt du français que dans l'intérêt des langues anciennes. « Je voudrais, disait déjà Bersot en 1857, qu'on donnât à lire de bon latin le temps qu'on met à en faire de mauvais; » une extension importante de l'explication, aujourd'hui sacrifiée, deviendrait alors possible (1).

Nous aurions peut-être alors réussi à débroussailler la forêt du « pays de Despautères », et à conduire nos pauvres enfants « à la lumière du jour ».

« Il n'y aurait dans tout cela que deux victimes, la grammaire et le dictionnaire, ajouterai-je avec Bersot; mais les enfants ont été assez longtemps victimes, et j'en ai plus de pitié. »

III

Ainsi, même si le but de la vie et de l'enseignement était d'apprendre à faire un thème, la méthode en question n'aurait qu'une valeur douteuse. Si c'est d'apprendre le latin et le grec pour pouvoir entrer en commerce avec les œuvres anciennes, elle est détestable. Mais si le but de notre enseignement secondaire est de cultiver l'esprit et le cœur par le contact même de ces œuvres, comment pourrons-nous la caractériser et ne dirons-nous pas qu'elle est meurtrière?

Voilà le point capital. Il faut savoir si, oui ou non, le professeur a une mission éducatrice qui ne peut pas plus être

1 *Instructions*, p. 13 : « Il est clair que la lecture des textes est le point capital », p. 23 : « Celle-ci (l'explication) doit avoir la place d'honneur; en lui consacrant autant que possible la moitié du temps de la classe, un bon maître est assuré de rendre à ses élèves le plus utile service. » Et pour le français, p. 29: « La lecture et l'explication des textes, là est le fond et la vie même de l'enseignement secondaire ».

refusée — ou épargnée — au professeur de grammaire qu'à n'importe quel autre, et qui a les mêmes raisons d'être, quoiqu'elle ne prenne pas les mêmes formes, à tous les âges de l'élève. Il faut savoir si, oui ou non, l'on veut continuer à faire de l'antiquité, suivant une tradition qu'on n'est pas encore parvenu à interrompre, ni à remplacer, l'occasion et le moyen de former les jeunes générations.

Or c'est ce rôle, qui est le plus beau et le plus intéressant dans la fonction professorale, qu'annule la méthode à laquelle nous nous attaquons. C'est ce que semblaient déjà craindre et même constater les *Instructions* de 1890 : « L'expérience a démontré que certains professeurs, fort consciencieux d'ailleurs, semblaient croire que dans les classes de grammaire, il était interdit de sortir des rudiments et de la syntaxe, de donner d'un texte une explication vraiment littéraire, comme s'il était raisonnable d'oublier les idées et les sentiments pour ne plus voir que les mots et les constructions!... Vient-on de lire en classe quelques beaux vers, les élèves, les plus jeunes, souvent séduits par l'harmonie des mots, l'éclat des images, éprouvent une vague émotion, la croient partagée par leur professeur, comptent sur lui pour leur mieux faire apparaître ces beautés confusément entrevues. Il parle : c'est pour réclamer une analyse grammaticale ou logique. La déception est très vive. Ce n'est donc plus une strophe de Corneille, de Lamartine ou de V. Hugo qu'ils viennent de lire, ce n'est plus de la poésie, c'est un fragment de *grammaire française*, un recueil de sujets, d'attributs, de régimes directs ou indirects, de propositions indépendantes, subordonnées ou coordonnées! » Et le pire est que par cette méthode desséchante, non seulement on aura manqué à éveiller et à développer les germes de pensée et de sentiment dont l'enfant bien doué commençait à sentir en lui la poussée, mais peut-être les aura-t-on pour longtemps étouffés.

Rien ne répugne à l'enfant comme l'étude des mots pour eux-mêmes; dans son langage il est incapable de voir le langage même; il ne voit que l'idée. S'il parle souvent pour parler, ce n'est pas afin de s'écouter, mais afin d'être écouté. L'intérêt de

la correction comme celui de l'orthographe lui sont parfaitement insensibles ; tout est fait pour lui quand il a réussi à se faire comprendre. A plus forte raison la notion du style lui reste-t-elle longtemps étrangère. Et il a mille fois raison. Quel motif y aurait-il pour lui de désirer bien dire, s'il n'a rien à dire, et s'il n'en est pas venu à comprendre qu'une expression heureuse, un tour de phrase aisé ou habile sont propres à lui faire mieux saisir sa propre pensée et surtout à la faire mieux pénétrer dans l'esprit d'autrui? Faudra-t-il donc toujours répéter sans succès le vers de Boileau, qui est banal dans les livres, mais qui ne l'est guère dans la pratique :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser?

Notre enseignement secondaire classique n'a déjà, dans son ensemble, qu'une tendance trop marquée à rester formel, littéraire au sens étroit du mot. Il ne semble viser, suivant le mot d'un romancier contemporain, qu'à former « des hommes de lettres parisiens ». C'est ce qui explique le fréquent dédain des « scientifiques » pour les « littéraires » ; c'est peut-être aussi ce qui explique la séduction exercée sur tant d'élèves par la classe de philosophie, comme le reconnaissaient, il y a quelques années, quand fut soulevée cette question, ceux-là mêmes qui s'en plaignaient. C'est que là enfin, s'ils ont la chance de tomber sur un professeur qui ne soit pas trop scolastique, trop amateur de vaines subtilités, trop grammairien en philosophie, ils ont le sentiment qu'on leur demande non d'écrire, mais de penser ; non d'imiter, mais de réfléchir ; non de parader ou de gesticuler, mais de vivre et d'agir.

Or une réaction très sensible s'est dessinée, depuis un certain temps, dans les classes de lettres contre l'excès du formalisme et du dilettantisme. L'histoire proprement dite ou l'histoire littéraire en a sans doute fait les principaux frais. Mais aussi la psychologie familière, la morale, le sens des grands courants de la vie sociale antique ou moderne, voilà de plus en plus à quelles sources les professeurs de lettres puisent leurs sujets de commentaires ou de devoirs, voilà de quel côté ils sollicitent la réflexion

des jeunes gens. On vient, et c'est plutôt encore pour donner une sanction et un point d'appui à ces tendances que pour les faire naître, d'inscrire dans les programmes de ces classes des morceaux choisis de moralistes français ou anciens. Nos professeurs de rhétorique ont accepté avec un empressement marqué la tâche de publier des recueils de ce genre ; ils s'en serviront donc volontiers aussi, non sans doute pour sermonner leurs élèves (nous pouvons compter à cet égard sur leur bon sens et leur finesse), mais pour les faire véritablement entrer en contact avec les choses de la vie, comme par d'autres côtés l'enseignement les met en contact avec la science.

Voilà quel mouvement me paraît se dessiner dans les classes élevées de notre enseignement secondaire. Les professeurs des classes inférieures ou moyennes veulent-il y rester étrangers? ou veulent-ils s'y associer dans la mesure où le comporte l'âge encore tendre de leurs élèves et le niveau plus modeste de leur enseignement? Veulent-ils faire enfin acte d'éducateurs? Ou veulent-ils se confiner dans une étroite spécialité, intéressante comme tout autre, pour l'homme mûr qui en fait son occupation scientifique, mais qui, outre qu'elle est bien mal adaptée à l'esprit concret et intuitif de l'enfant, reste en définitive profondément indifférente à l'immense majorité des hommes, même les plus cultivés, et n'a pas plus de valeur en soi que la classification des Euphorbiacées, ou l'ostéologie des Acanthoptérygiens?

Je dis qu'ils peuvent, je dis qu'ils doivent, ces professeurs, assumer cette belle tâche devant laquelle un trop grand nombre reculent, de préparer des hommes.

Ils le peuvent pratiquement en ce sens que la lecture des auteurs est beaucoup moins inabordable aux enfants qu'ils ne le pensent. On n'a pas d'ordinaire, faute d'en avoir voulu faire l'expérience, une idée de la promptitude avec laquelle, munis d'un minimum de notions sur les formes usuelles des mots, les enfants savent les reconnaître dans un texte où le *sens* les guide. Bien entendu, il faudra que le maître soutienne de très près leurs premiers pas, mais malgré tout c'est en marchant qu'ils apprendront à marcher. — Mais il faudra bien qu'ils connaissent la langue

pour comprendre les auteurs? Non, ils apprendront la langue en lisant les auteurs. Ici, comme dans la nature, la fonction et l'organe sont continuellement la cause l'un de l'autre, et tout marche de front. Il est constant qu'une personne qui se rend à l'étranger avec un très faible bagage d'allemand ou d'anglais, arrive en quelques mois à soutenir une conversation ou à comprendre une pièce de théâtre. C'est que, à chaque instant, les mots qu'elle connaît lui font comprendre d'autres mots, insérés dans les phrases dont elle saisit l'ensemble. A qui ferait-on croire, malgré certaines différences, qu'il n'en puisse aller de même pour les langues anciennes dans la lecture des textes?

Je dis ensuite que la tâche proposée ne rencontre pas plus d'obstacle moral que d'obstacle matériel. Il sera facile de railler et de demander si après avoir relégué, semble-t-il, la grammaire dans l'enseignement supérieur, nous voulons transporter la philosophie en cinquième et faire méditer des enfants de douze ans sur les problèmes de la vie et de la politique. Philosophie pour philosophie, je crois que celle-ci leur serait encore plus accessible et plus attrayante que la philosophie des temps et des modes. Mais il ne s'agit pas de philosophie. Dès qu'on aura pris le parti de mettre les élèves en contact avec des textes suivis, il faudrait de la part de leurs professeurs une mauvaise volonté dont ils sont incapables ou une maladresse exceptionnelle, pour que le profit intellectuel et moral à en tirer n'en sortît pas pour ainsi dire de lui-même. Je crois connaître assez les enfants pour assurer qu'ils s'intéressent spontanément aux récits de l'histoire grecque ou de l'histoire romaine recueillis dans le *de Viris* et le *Selectæ;* que les campagnes de César, racontées d'une manière si vivante et si claire, solliciteront vivement leur imagination, qu'ils prendront parti pour César ou pour Vercingétorix, qu'ils sauront aimer l'héroïsme de nos ancêtres gaulois sans moins admirer l'art militaire et la puissance politique de Rome; que leur naissante fantaisie s'amusera aux dialogues de Lucien dont la finesse, qu'on pourrait dire toute parisienne, aiguisera leur esprit. Un des maîtres les plus aimés et les plus admirés dans les hauts rangs de notre Université me contait que son fils, dont il avait retardé le

plus possible l'entrée au lycée, s'amusait avec ses amis, comme d'autres jouent aux soldats, à reproduire des scènes de l'*Iliade;* le bouclier d'Achille, le casque d'Hector ou les flèches de Philoctète étaient les accessoires longtemps médités et préparés de ces jeux peu vulgaires, mais tout spontanément imaginés. Je me rappelle moi-même l'émotion sincère qu'éprouva cette classe de quatrième dont je parlais plus haut, lorsque nous vîmes (car nous les voyions) les Grecs de Xénophon arriver au terme de leurs épreuves et s'écrier : θάλασσα, θάλασσα.

Ainsi l'intérêt naîtrait de lui-même dès qu'on aurait renoncé à présenter ces œuvres simples et saines, ces récits héroïques ou charmants, comme une simple occasion de rebutants exercices scolaires, quand ce ne serait plus le terme annoncé, mais jamais touché, de ces exercices mêmes, terre promise à peine entrevue par ses côtés les plus escarpés. Plus tard ils n'en goûteront plus aussi spontanément le charme, ceux qui ne pourront plus la parcourir qu'à travers les rocailles qu'on aura commencé par semer sous leurs pas. Il serait vain de se dissimuler le peu de goût que la plupart des élèves de nos lycées manifestent pour l'antiquité classique. Je ne crois pas que ce sentiment se forme dans les hautes classes; je crois que c'est plutôt le vestige des petites et que les suivantes ont peine à l'effacer.

Il ne faut pas supposer les enfants, les jeunes gens même, plus utilitaires, ni moins perspicaces qu'ils ne sont. Ils savent prendre goût à une étude sans demander à quoi elle peut servir, dès qu'elle s'adapte à leur curiosité naturelle et qu'ils se sentent y acquérir quelque chose. S'ils étaient si calculateurs ils feraient du latin et du grec en vue du baccalauréat? On ne voit pas que la masse se demande à quoi servent l'histoire, la géographie, la géologie ou la zoologie, dont pourtant la plupart n'auront jamais le placement. Ils ont un certain sentiment qu'il y a des choses qui valent d'être sues pour elles-mêmes. Pourquoi donc les voit-on se demander constamment, et presque tous, à quoi servent le latin et le grec, si ce n'est qu'on ne leur paraît pas vouloir s'en servir pour leur faire connaître les choses grecques et latines, et au travers de celles-ci les choses humaines? Mais

leur clairvoyance est-elle donc alors tellement en défaut quand, voyant la connaissance des langues, ou plutôt de la grammaire et des règles prise pour fin en soi, ils en soupçonnent la vanité? Ils ne demanderont jamais l'utilité de ce qui les intéressera. Le profit de leur esprit ne leur est point insensible. Mais ils demanderont toujours un compte sévère de tout ce qui laissera leur âme inerte et leurs facultés stériles. Ce compte, nous le leur devons. Serions-nous toujours en état de le leur rendre?

Dans l'éducation comme dans la vie, les moyens ne peuvent être séparés des fins. On a fait en ces dernières années un grand progrès dans l'éducation physique, en découvrant enfin que la meilleure gymnastique était la gymnastique naturelle; l'exercice intéresse alors parce qu'il ressemble à l'activité ordinaire et en même temps le but spécial de l'exercice comme moyen n'en est que plus complètement atteint. Nous mettons bien du temps à transporter ce principe dans l'éducation intellectuelle, et à reconnaître que les études les plus avantageuses à employer comme moyens de développer nos facultés, seront celles qui approcheront le plus de l'usage normal de nos facultés développées, et qu'ici encore la méthode se confond avec l'action même.

Et il n'y a rien là de bien nouveau, du moins en théorie. Les principes auxquels nous demandons qu'on revienne, sont dans la grande tradition de la pédagogie française, bien qu'elle n'ait peut-être jamais réussi à les faire triompher dans la pratique, il est vraiment curieux de voir que le mal ici dénoncé n'est rien autre que l'esprit scolastique, et qu'il remonte au moyen âge. C'est ce qu'on reconnaîtra, si l'on veut admettre avec M. Compayré (1) que l'essentielle différence entre la pédagogie ancienne et la nouvelle, est qu'au lieu de se placer au point de vue de la science du maître, celle-ci se place au point de vue des facultés et de l'intérêt de l'élève. Le pédantisme scolastique a changé de moyens et de contenu; l'esprit et la méthode ont traversé les âges et les révolutions. Or, sans parler du grand initiateur qu'a été le Mo-

(1) *Hist. critique des Doctrines de l'Éducation*, I, 368.

rave Coménius, on peut dire que presque tout ce qui a pensé, presque tout ce qui compte, en France, en fait d'éducateurs, depuis le seizième siècle, n'a cessé de protester contre les travers que nous attaquons. Laissons encore Rabelais, Montaigne, Descartes même, qui n'ont pour eux que leur génie, mais dont on pourrait récuser l'autorité pratique.

Nous voyons, dans l'Oratoire, le P. Lamy, quoiqu'il se porte défenseur de la grammaire contre Montaigne, demander qu'en tout cas la version prime le thème en date et en importance. Port-Royal est encore plus affirmatif. Sans doute, Nicole maintient aussi l'utilité de la grammaire, mais il la veut très simple. « J'ai éprouvé, après plusieurs autres, écrit Lancelot, combien est utile cette maxime de Ramus : Peu de préceptes et beaucoup d'usage, et qu'aussi, aussitôt que les enfants commencent à savoir un peu de ces règles, il serait bon de les leur faire remarquer dans la pratique. » Il faut traverser la grammaire et non s'y fixer. Tandis que chez les Jésuites la composition latine l'emportait sur l'explication, Arnauld fait passer au premier plan la lecture des textes. « L'explication et la rapide intelligence des auteurs classiques doivent être la première préoccupation du professeur. » Le thème est à peu près supprimé dans les classes inférieures au profit de la version ; la lecture même des auteurs est principalement tournée à la culture de l'esprit et à la formation du jugement plutôt qu'à la connaissance verbale de la langue. Aussi Arnauld veut-il des textes suivis et non fragmentaires et même hachés, détachés de leur milieu historique ou littéraire, comme chez les Jésuites. « Il faut longtemps nourrir l'esprit d'un même style, » et c'était également l'opinion et la pratique de Bossuet. Fénelon écrit : « Pour la grammaire, je ne lui donnerais aucun temps ou du moins je lui en donnerais fort peu. » Et dans sa lettre à l'Académie : « Ne donnez d'abord que les règles les plus générales de la grammaire ; les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne, le plus tôt qu'on peut, dans l'application sensible des règles par l'usage. Ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies sans d'abord y prendre garde. » C'est la méthode empirique. Fleury est

dans les mêmes dispositions. Il condamne la complication des grammaires et le fatras des règles. « Telle exception vous aura peiné tout un jour à retenir, dont vous n'aurez pas affaire trois fois en votre vie. » Il ne voit même au latin d'autre but que la connaissance des œuvres écrites en cette langue. Rollin bannit les thèmes au profit de la lecture, et constate malheureusement la prédominance de l'usage opposé. « Les auteurs sont, dit-il excellemment, un *dictionnaire vivant* et une *grammaire parlante* où l'on apprend, par l'expérience même, la force et le véritable usage des mots, des phrases, et des règles de la syntaxe. » Dumarsais veut qu'on passe de la langue à la grammaire, et le Jésuite Buffier lui-même dénonce dans les classes de son temps l'abus des thèmes et proteste contre la masse des règles apprises par cœur (1).

Cette courte revue suffit à nous montrer combien est invétéré le mal que nous combattons, puisque depuis deux siècles on ne cesse de le poursuivre et que tant d'efforts, et de la part de tels esprits, n'en ont pu venir à bout. Mais elle nous montre aussi l'unanimité de tous les maîtres de l'éducation française à le condamner, et à poser, avec des nuances qu'explique assez la diversité des temps, les principes que nous essayons de défendre.

Il ne faut pas s'y tromper : de la reconnaissance pratique de ces principes dépend le maintien de nos études classiques. Elles ont été jusqu'ici, on peut l'admettre, une des forces de notre génie national, et la diffusion de ces études, dans un enseignement secondaire florissant, est une des caractéristiques de notre système d'instruction publique. Mais si elles n'étaient tournées aux fins de la culture générale, elles tomberaient bientôt au rang d'une spécialité, réservée à un cénacle plus curieux qu'agissant, à une fausse aristocratie raffinée, mais impuissante, isolée de la vie nationale par un vain dilettantisme littéraire. Pendant ce temps les établissements libres, non contents de la force morale que leur confère la tradition, de l'autorité qu'ils tirent de la doctrine, du prestige que leur assure la mode, con-

(1) Toutes ces indications et citations sont empruntées à l'excellent ouvrage, déjà cité, de M. Compayré.

servent au moins une certaine stabilité dans l'usage des vieilles méthodes, et leur routine même garde ainsi l'avantage d'une simplicité relative.

Prenons-y garde : la supériorité de nos classes élevées est ce qui maintient principalement le crédit de nos établissements publics; mais déjà nombre d'écoles libres retiennent leurs élèves jusqu'à la cinquième ou la quatrième, et n'ont besoin de nous que pour les classes de lettres ou de préparation aux écoles. Mais s'il arrivait que ces dernières, par suite de la mauvaise direction donnée aux précédentes, vinssent à faiblir, qui sait si les établissements ecclésiastiques, d'ailleurs de mieux en mieux pourvus de professeurs ayant leurs grades universitaires, ne seraient pas conduits à devenir tous ce qu'un certain nombre d'entre eux sont déjà, des collèges de plein exercice, où les élèves achèveraient leurs études? « Supposons, écrivait Bersot en 1862, que, pour conduire au diplôme officiel, aux écoles officielles, les parents dans leur embarras ne voient actuellement rien de mieux que les établissements officiels, il n'est pas certain que cette croyance persiste. S'il y a des corporations habiles, décidées à servir le siècle selon son goût pourvu qu'il vienne à elles, elles pourraient bien, à un moment donné, faire à l'Université une sérieuse concurrence et la tenir en échec sur un terrain qui n'est pas le bon et qui n'est pas le sien (1). » Bersot ne parlait ici que de la préparation aux examens. Que serait-ce donc si, sur le terrain qui est le bon, et qui est le sien, celui de la culture générale, l'Université ne maintenait pas sa supériorité jusqu'ici à peu près incontestée?

Gustave Belot.

(1) *Questions d'enseignement*, p. 97.

LE SCEPTICISME

SES VARIÉTÉS — SES CAUSES SOCIALES

Il n'est personne qui n'ait rencontré dans la vie, parmi ses connaissances, deux sortes de gens : ceux qui sont plutôt disposés à croire ce qu'on leur dit, et ceux qui sont plutôt portés à la méfiance. Il y a là tout d'abord une question de caractère, qui intéresse la psychologie plus que la Science sociale. Mais le caractère n'est pas le seul agent qui incline les intelligences vers le doute. On trouve en effet des gens qui se méfient des opinions d'autrui pour la bonne raison qu'ils ont eu à se repentir, en certaines circonstances données, d'y avoir accordé trop de confiance. Nous rentrons ici dans l'influence du milieu. Il existe évidemment, en dehors des dispositions particulières et mystérieuses de chaque esprit, des circonstances extérieures qui peuvent orienter telle ou telle personne vers la crédulité ou vers la suspension du jugement. La preuve en est dans ce fait que certains pays passent pour nourrir des populations naïves, et que d'autres sont considérés comme la patrie de gens cauteleux, qui ne s'en laissent pas conter, et n'adoptent pas une opinion pour la simple raison qu'on la leur suggère. En outre, il est des « temps » ou le doute a tenu peu de place dans l'histoire des esprits. Il en est d'autres où cette place, au contraire, paraît sensiblement s'élargir.

Il est donc permis de rechercher de quelle façon les influences sociales ont pu contribuer à la formation du scepticisme.

Le scepticisme n'est pas le doute. Le doute a toujours existé, et se retrouve partout. C'est un état d'esprit par lequel tout le

monde passe plus ou moins. Pour qualifier un homme de sceptique, il faut que cet homme, pour ainsi dire, « doute plus souvent qu'à son tour », qu'il montre une prédilection particulière pour cet état d'âme, ou que, sans montrer précisément une prédilection, il soit entraîné invinciblement à émettre un doute à des moments où la plupart des hommes ne songeraient pas à douter. C'est là le fait qui attire l'attention et amène précisément, pour désigner ces hommes, la création d'un terme particulier. Dès le premier moment, nous voyons donc que nous avons affaire à une exception. La sorte de défaveur — quoique souvent légère — qui s'attache au terme de « sceptique » témoigne d'ailleurs de ce heurt qui existe entre les habitudes intellectuelles de l'homme que l'on désigne ainsi et le reste de la société.

Mais ce doute intense et habituel, quelles formes peut-il revêtir?

I. — LE SCEPTICISME VULGAIRE.

Il peut d'abord s'appliquer aux choses courantes de la vie, aux conversations banales, à ces mille opinions que l'on émet du matin au soir, opinions sans portée scientifique ou philosophique, et relatives aux divers incidents de l'existence journalière. De là une catégorie de sceptiques qui est la première à tomber sous l'observation, puisque cette catégorie peut se recruter dans la classe ouvrière comme dans la classe aisée, et qu'elle ne nécessite, chez ceux qui prennent ainsi l'habitude de douter, aucune instruction particulièrement intense.

Le fait qui sert de point de départ à cette habitude, c'est — nous croyons facile de le constater — une série d'expériences pratiques où le futur sceptique apprend à ses dépens qu'il est dangereux de se fier soit aux apparences des choses, soit à la première affirmation ou à la première négation venues. Selon le milieu où l'on vit, les déceptions de cette nature peuvent avoir été plus ou moins nombreuses, et l'on a pu assister plus ou moins souvent au conflit troublant des opinions contradictoires.

Dans l'histoire de tout sceptique, il y a des déceptions, ou il y a eu autour de lui des contradictions. Mais les déceptions peuvent se ramener aux contradictions, puisqu'elles se résolvent en un contraste de deux opinions que nous sommes obligés de professer successivement. Or, ce qui avait inculqué en nous la première opinion, c'était souvent l'influence de telle ou telle personne de notre entourage, et le fait qui nous détrompe nous avertit, d'une façon ou d'une autre, que d'autres personnes pensent différemment des premières. Des conditions de vie qui multiplient ces « constatations de contradictions » sont éminemment propres à développer le doute, et, en fin de compte, à le systématiser chez les esprits les plus inclinés à douter.

Il est décourageant, en effet, pour les esprits sérieux et attentifs, de se trouver ordinairement en relation avec des personnes qui soutiennent, parfois avec des arguments plausibles, des thèses opposées. Mais, pour que cet inconvénient acquière une portée sensible, il faut que le goût d'exprimer des opinions et de les discuter soit assez répandu. Il faut surtout que des causes spéciales amènent des divergences profondes et continuelles entre personnes ayant l'habitude de converser, ce qui dénote déjà une certaine complication sociale.

Il est facile d'observer que l'enfant est la crédulité même. Naturellement, il ne songe pas à douter. On lui fait croire les fantaisies les plus étranges. Le doute ne commence à s'éveiller en lui que lorsqu'il a pu constater qu'on le trompait, ou que, de deux affirmations énoncées, l'une au moins doit être fausse; — lorsqu'il entend son père et sa mère, par exemple, soutenir devant lui des opinions opposées. C'est pourquoi, dans les familles où l'on se soucie de l'éducation morale des enfants, on prend un grand soin de ne pas laisser éclater à leurs yeux ces divergences. Sinon l'enfant, n'ayant pas plus de raison de croire une autorité plutôt qu'une autre, est tenté, pour peu qu'il soit réfléchi, à « suspendre son jugement », selon la formule des sceptiques. Il « ne sait que penser », et le respect peut souffrir grandement de cet état d'âme.

Toutefois, même lorsque des phénomènes de ce genre se produi-

sent dans des familles, le mauvais effet en est souvent atténué par la légèreté naturelle à la plupart des enfants. C'est pourquoi, en définitive, dans la plupart des cas, il y a de grandes chances pour qu'un enfant quelconque soit plus naïf et plus crédule qu'un homme quelconque. En parlant d'homme quelconque, nous pensons principalement aux hommes de nos sociétés civilisées. Il est en effet des races où l'homme adulte, au point de vue qui nous occupe, mérite le surnom de « grand enfant » qu'on lui a bien souvent donné.

Ce sont les races dites « primitives », et, en première ligne, les nègres et les sauvages, chez qui le peu d'aptitude à la réflexion neutralise l'effet des déceptions qu'ils éprouvent. Ces races, loin d'incliner au scepticisme, inclinent vers la superstition, et, lorsqu'on sait les lier au service de types supérieurs, elles produisent quelquefois des merveilles de fidélité, de *confiance aveugle* et naïve. Du reste, le faible degré de culture intellectuelle où parviennent en général ces types désorganisés les met à l'abri de mainte constatation embarrassante. Les contradictions glissent sur eux parce qu'ils pénètrent moins facilement les choses qui se contredisent. Ils sont de l'opinion de ceux qu'ils aiment, qui les protègent, ou même qui se font craindre d'eux, et, une fois cette opinion incrustée chez eux, ils n'en démordent pas sans peine.

Chez les pasteurs, et chez les patriarcaux en général, on trouverait des traces de scepticisme. Cela tient à ce que la méditation est puissamment favorisée par leur genre de travail. Mais, d'autre part, il y a trop d'homogénéité entre les familles, trop d'unité et de stabilité dans l'éducation pour que le heurt des opinions soit chose grave et fréquente. Dans ces sociétés, les fils ont le plus grand respect pour les opinions du père, et pour celles des ancêtres en général. Chez elles, le scepticisme s'exerce surtout à l'égard des « nouveautés » que les étrangers peuvent venir proposer; voilà ce qui fait secouer la tête; et, comme ce doute, dans la plupart des cas, ressemble terriblement à une *négation* bien nette, on peut à peine dire que l'on se trouve en présence d'un esprit flottant, d'une conviction ébranlée.

Chez les sédentaires pourvus d'un rudiment d'instruction, l'occasion de douter devient plus fréquente, à cause des contacts multiples auxquels les familles se trouvent soumises et des expériences multiples que ces contacts leur permettent de faire. Dans certains cas, la méfiance augmente au point de devenir caractéristique et proverbiale, comme chez certains paysans normands. Il y a là — que Descartes nous pardonne ! — une sorte de « doute méthodique » appliqué aux résolutions et aux transactions de la vie. Toutefois, qu'on l'observe bien, il y a dans l'esprit de ces paysans — et de bien d'autres hommes aussi — des sortes de cloisons étanches. Le spectacle des contradictions a ébranlé chez eux la certitude *pour certaines choses;* mais, *pour certaines autres,* l'influence dogmatique de l'éducation continue à produire son œuvre, et à perpétuer notamment les plus bizarres superstitions, les plus curieux préjugés. Les déceptions partielles ont enfanté un doute partiel.

Ce rapide aperçu doit nous suffire. Nous n'avons, en effet, voulu envisager ce doute vulgaire et pratique, appliqué aux incidents du mode d'existence, que comme un moyen de mieux comprendre le scepticisme proprement dit, le scepticisme en tant que doctrine ou tendance philosophique, le scepticisme érigé en système régulier par le philosophe Pyrrhon.

II. — LE SCEPTICISME PHILOSOPHIQUE.

Il en est du scepticisme relativement aux autres systèmes philosophiques ce qu'il en est de la critique comparée aux autres genres littéraires. Celle-là ne pouvait naître qu'après ceux-ci. Il fallait que diverses opinions philosophiques se fussent déjà produites au grand jour pour qu'une philosophie pût emprunter son caractère essentiel au scepticisme. C'est ce dont les faits nous témoignent, et les faits ne pouvaient parler autrement. La première fois qu'un enfant commence à douter, dans une famille, c'est après avoir cru quelque chose que l'expérience a démenti, ou après avoir entendu deux personnes de sa famille ou de sa

connaissance soutenir avec une égale assurance deux opinions qui ne pouvaient s'accorder. Donc ces opinions préexistaient au doute. Elles ont été la cause, et le doute a été l'effet. Chez les philosophes, de même, nous voyons le scepticisme des sophistes, dont nous avons déjà parlé incidemment, succéder au développement des diverses écoles ionienne, éléate, abdéritaine, pythagoricienne. Pyrrhon vient au moment où les diverses écoles issues de Socrate sont en conflit et où les affirmations s'entrecroisent, d'un bout à l'autre de la Grèce, comme des volées de projectiles lancés par des camps ennemis. Certains penseurs se trouvent déçus, à ce moment-là, en constatant que l'École philosophique dont ils se sont faits les sectateurs n'a pas satisfait leurs aspirations intellectuelles, et surtout en constatant que d'autres maîtres, non moins autorisés que les maîtres qu'ils ont suivis, professent, sur des points essentiels, des idées radicalement différentes de celles qu'ils ont appris à goûter. Plus le mouvement des opinions » est intense, plus les déceptions ont de chances pour se multiplier. Et, si le phénomène se produit chez un peuple pourvu de loisir, très intelligent, porté au bavardage et aux occupations littéraires, rien d'étonnant à ce que ce désenchantement, produit par l'impuissance des philosophes, prenne le mode d'expression usité par ceux-là mêmes qui se contredisent, c'est-à-dire se traduise, en définitive, par l'éclosion d'une nouvelle philosophie.

C'était le cas pour la Grèce. Nous avons dit les causes qui mettaient l'élite de cette nation en état de raisonner sur toute chose, et indiqué les causes spéciales qui lui donnaient tout le temps nécessaire pour raisonner. Bien entendu, le scepticisme ne pouvait être un phénomène général, puisque nous avons vu que tout le monde n'est pas d'humeur à douter systématiquement. Il suffit cependant que cette humeur ait été celle de beaucoup d'hommes intelligents pour assurer le succès de la doctrine pyrrhonienne.

En d'autres termes, il y a partout et toujours des gens qui doutent, bien que ces gens se trouvent généralement noyés dans une masse d'autres personnes qui ne doutent pas ou qui doutent

moins. Mais, en Grèce, principalement à l'époque qui suit la constitution des grands systèmes, le milieu social agit de façon à transformer ce doute en philosophie et ces douteurs en philosophes.

Observons donc l'état d'esprit de ces derniers. Et d'abord, n'y a-t-il pas lieu, en examinant les faits, de distinguer plusieurs espèces de scepticismes?

La plupart des Grecs qui ont systématiquement douté nous offrent des échantillons du « doute gai » ou tout au moins « du « doute serein ». Mais quelques-uns d'entre eux laissent entrevoir aussi des traces d'un autre doute, que nous retrouvons dans les temps modernes, plus fréquent et plus accusé : le « doute triste ».

C'est à cette différence très apparente que nous nous arrêtons, car il y a des chances pour que des effets aussi différents que la gaieté et la tristesse ne se rattachent pas à l'action de causes identiques parmi les phénomènes sociaux.

III. — LE DOUTE GAI.

Parmi les sceptiques gais ou sereins, nous croyons apercevoir deux types principaux.

1° *Le sceptique qui jouit tranquillement de son doute.* — C'est un type de dilettante et d'amateur. Le spectacle des opinions qui se heurtent l'amuse extraordinairement. C'est un régal intellectuel qu'il se donne, et il serait bien marri si ses confrères les autres philosophes ne se querellaient pas. C'est le monsieur qui se promène dans les endroits où l'on disserte, assiste aux discussions des discoureurs en plein vent, pénètre dans les jardins ou les gymnases, où les chefs d'école s'efforcent d'enrégimenter la jeunesse bourgeoise sous la bannière de leurs idées. C'était un peu ce que faisait Socrate, et Socrate laissait percer une petite pointe de scepticisme lorsqu'il disait à tout venant : « Ce que je sais, c'est que je ne sais rien ». Mais le sceptique proprement dit va plus loin que Socrate, ou plutôt, il ne se donne

pas la peine de rechercher quelles vérités solides on pourrait opposer aux contradictions doctrinales dont il est témoin. Il se contente de constater qu'il y a des arguments pour soutenir toutes les thèses que l'on veut, que les causes et les périls d'erreurs sont innombrables, que nos sens, nos raisonnements, notre imagination peuvent nous tromper, qu'ils nous trompent effectivement quelquefois, que la distance fausse les dimensions, que la tour carrée paraît ronde, que le bâton plongé dans l'eau paraît brisé, que l'eau tiède semble froide à une main chaude et chaude à une main froide, que l'hallucination a tous les caractères de la perception, que les méprises dont nous sommes les victimes à certains moments où nous nous en apercevons, peuvent nous survenir aussi en d'autres cas sans que nous nous en rendions compte. Cette idée lui plaît, lui sourit. Il se souvient qu'il se croit éveillé dans ses rêves, et se demande s'il ne dort pas au moment même où il raisonne sur ces rêves pendant lesquels il a cru veiller. Il se dit que toute la vie n'est peut-être qu'un songe, que les objets ne sont pas du tout tels qu'il les voit, que peut-être le monde entier n'est qu'une illusion, que rien n'est vrai, rien n'est faux, et ces découvertes lui paraissent des plus intéressantes, des plus ingénieuses. Seulement, comme on ne s'abstrait pas de son milieu et de sa formation, cet homme habitué à voir des penseurs réduire leurs affirmations en corps de doctrine, se dira : « Tiens! si j'en faisais autant? » Il ne s'arrête pas à l'inconséquence qu'il y a de sa part à imiter ceux qu'il raille. Il se met à construire un système pour démontrer qu'il ne faut pas avoir de systèmes. Il enfile des affirmations pour dire qu'il ne faut pas enfiler des affirmations. Il fait des raisonnements pour convaincre ses amis que le raisonnement ne conduit à rien. Une fois lancé dans cette voie, rien ne l'empêche d'aller aussi loin que possible, et il y est porté, ne fût-ce que par le désir très humain de donner du relief et du piquant à l'attitude qu'il se donne, et qui le séduit par ce qu'elle a d'original et de distingué.

Ces Grecs, amis du repos, ennemis de l'effort intense tout en entretenant volontiers l'activité de leur esprit, attachent un prix

extrême, — nous l'avons vu en parlant des épicuriens et des stoïciens, — à tout ce qui peut rendre la vie heureuse, la remplir d'une béatitude non pas vive, mais sereine et douce, propre à écarter ou à faire oublier les douleurs. Cet idéal, qui est celui des épicuriens comme celui des stoïciens, est encore celui des pyrrhoniens. Le doute est pour eux un excellent moyen de se procurer cette « ataraxie » souverainement désirable. L'homme qui ne se fait d'opinions sur rien, qui n'embrasse aucun parti, qui ne se déclare partisan d'aucune idée, et qui ne tient particulièrement au triomphe d'aucune thèse, est un homme qui s'évite bien des soucis. Son doute, comme celui de Montaigne, est « un mol oreiller pour une tête bien faite ». Nous permettra-t-on, puisqu'un des procédés les plus constants de la Science sociale consiste à comparer les phénomènes d'autrefois à ceux d'aujourd'hui, de nous servir ici d'un mot trivial, emprunté à l'argot contemporain? Il est impossible de ne pas établir un rapprochement curieux entre le scepticisme, tel que l'entendaient les pyrrhoniens d'abord et plus tard Montaigne, et ce que l'on appelle aujourd'hui le « je m'en fichisme ». Une des maximes favorites de l'auteur des *Essais* était celle-ci : « Ne guelfe, ne gibelin ». C'est que la neutralité spéculative conduit logiquement à la neutralité pratique. Du moment que les raisons des Guelfes et les raisons des Gibelins se valent, il n'y a pas lieu de se déclarer pour les uns ou pour les autres, ce qui obligerait peut-être à une incommode dépense d'énergie. Il est bien plus agréable d'assister au conflit en simple spectateur. L'épicurien Lucrèce, un autre chercheur d'ataraxie, estimait, dans un autre ordre d'idées, qu'il est fort divertissant de contempler du rivage, par une belle tempête, un bateau qui se débat contre la mer.

Le doute, qui procure au sceptique l'occasion *de tenir des propos brillants et de cribler d'objections piquantes* les opinions communément reçues, lui offre donc un autre plaisir, celui de se mettre *à l'abri de toute opinion qui l'inviterait à l'effort.* Cela fait deux éminents services, auxquels un Grec, par sa formation, est particulièrement sensible. Qu'on n'aille pas dire, d'ailleurs, que le scepticisme pourra causer à celui qui le pratique des

embarras, à cause des contradictions inévitables qui existeront entre son théorique état d'incertitude et l'impérieuse nécessité d'accomplir à chaque instant les actes journaliers de la vie. Le sceptique a beau douter de l'existence de la nourriture, il fera très bien ses repas comme tout le monde, et avouera tout simplement, pour se justifier, que l'heure de déjeuner n'est pas l'heure de philosopher. Un Grec, naturellement artiste, dispose son existence avec harmonie. Il est un temps pour s'abandonner aux délices de l'incertitude, mais il en est un autre pour se conformer aux usages des autres hommes. Le doute, selon Arcésilas, n'est de rigueur que pour la science. Il faut le mettre de côté dans les actions de la vie. Grâce à cette prudente restriction, ce philosophe, vaguement platonicien d'un côté, vaguement sceptique de l'autre, pouvait mener joyeuse et galante vie, « courtiser Bacchus », et mourir d'un excès de vin à l'âge de soixante-quinze ans. Le doute, pour de pareils tempéraments, n'est-il pas une ivresse comme une autre, une délicate orgie de l'esprit comparable à celle que le poète Agathon offre aux principaux « intellectuels » de son époque, dans le fameux banquet de Platon?

Mais le sceptique qui savoure et déguste son doute, pour ainsi dire, n'est pas le seul représentant du scepticisme gai. N'en oublions pas un autre, que nous avons déjà rencontré :

2° *Le sceptique qui exploite son doute.* Celui-là ne se contente pas d'ériger l'incertitude en instrument de plaisir. Il l'érige en moyen d'existence. C'est le sophiste, type que nous avons déjà étudié, et qui, selon que le milieu social lui offre ou non une fructueuse clientèle, réalise ou non les bénéfices qu'il attend de son exploitation. Nous avons montré les causes qui, pendant un certain temps, avaient assuré à Athènes le triomphe des sophistes. Nous avons indiqué les éléments sociaux qui s'opposaient en revanche à cette perversion intellectuelle et morale de la jeunesse. En fait, après Platon et Aristophane, il n'est plus guère question de sophistes athéniens ou ayant exercé à Athènes. Mais le germe de la sophistique n'est pas perdu pour cela, et nous le voyons se développer dans la « Nouvelle Académie », c'est-à-dire dans l'école de ce même Platon qui avait porté les plus rudes coups

aux sophistes. Seulement, la sophistique a changé de forme et de tactique. Elle n'a plus pour but principal de former l'auditeur aux joutes oratoires. Les joutes oratoires, depuis les conquêtes d'Alexandre, sont bien moins importantes que par le passé. Le culte et l'exploitation du doute se dégagent du culte et de l'exploitation de la rhétorique, et le type du sceptique apparaît plus pur.

Les philosophes de la Nouvelle Académie n'ont pas pour douter d'autres raisons que les pyrrhoniens, mais ils voient, mieux que les pyrrhoniens à ce qu'il semble, le profit à tirer de l'intérêt que le public lettré attache à ces disputes sur le certain et l'incertain. De là une organisation plus régulière, et aussi, dans l'enseignement, un ton plus doctoral qui tranche assez singulièrement avec la prétention de ne pas posséder la vérité. Les philosophes de cette école appellent les disciples en leur disant : « Venez à nous, vous qui cherchez la vérité. Nous ne vous démontrerons pas seulement que nous ne la possédons pas, mais encore qu'il est absolument impossible de l'atteindre ». Par là, les nouveaux académiciens vont plus loin que Pyrrhon, qui se contentait de « chercher » la vérité, sans même affirmer qu'il soit impossible de l'atteindre, car c'eût été encore une manière d'affirmation doctrinale. Ils dépassent le but, et il faut croire que le moyen n'est pas mauvais, puisque les disciples leur arrivent en foule, et que Cicéron lui-même, tout Romain qu'il est, trouvera des charmes à cette perpétuelle appréhension de se tromper sur toute chose, et s'éprendra d'une affection particulière pour la locution significative : « *esse videatur* ».

L'exploiteur du doute a eu souvent l'occasion, à travers les siècles, de revenir exercer son industrie. C'est lui qui a élevé l'ironie à la hauteur d'un art, et qui l'a transformée au besoin en arme puissante pour détruire. A quelques siècles de Carnéade, qui ne craignait pas de prononcer dans la Rome du vieux Caton deux harangues successives, l'une *pour*, l'autre *contre* la justice, le « douteur roublard » revit dans Lucien, qui démolit gaiement toutes les croyances, y compris le vieux paganisme dont il ne propose pas d'ailleurs le remplacement par quoi que ce soit. Le

doute ironique, railleur, destructeur, disparaît ensuite, ou du moins ne joue qu'un rôle effacé pendant le moyen âge, où la foi chrétienne, protégée par la simplicité et la rudesse des mœurs, règne sans partage dans les esprits. Il reparaît aux seizième et dix-septième siècles, et s'étale triomphalement au dix-huitième, avec Voltaire, Diderot, les encyclopédistes, les « libertins ». Sans doute, si l'on analyse le procédé de l'ironie, l'on constate qu'il sert aussi bien à planter franchement une négation qu'à ébranler une certitude; mais on ne peut nier que l'effet de l'ironie à jet continu, sur un lecteur qui « croit que c'est arrivé », est de le désemparer peu à peu. Cette expression même : « Croire que c'est arrivé », représente assez bien, par ce qu'elle contient de méprisant, l'état d'esprit de ceux qui entendent bien, de peur de se tromper, ne plus admettre qu'il « arrive » quoi que ce soit. On peut établir, spéculativement, une distinction entre ceux qui nient et ceux qui doutent. Pratiquement, le résultat obtenu par le doute systématique, et celui qui ressort d'une série de négations qu'aucune affirmation ne contrebalance, sont absolument équivalents. Ils se traduisent, en définitive, par une destruction.

Mais cette destruction ne peut s'opérer que si les esprits, en vertu de l'état social, sont préparés à la subir, et voilà pourquoi les ironistes fleurissent principalement aux époques où une notable fraction du public, par suite du spectacle de ces contradictions dont nous parlions tout à l'heure, est déjà disposé à douter de tout, et à ne pas s'indigner contre le renversement des croyances. Aussi voyons-nous les deux maîtres du genre, Lucien et Voltaire, fleurir précisément à des époques de culture intellectuelle intense succédant à d'autres époques où des doctrines très affirmatives, mais divergentes, se sont disputé les adhésions du public. Une grande partie de la verve de Lucien vient de ces contradictions qui éclatent entre les doctrines des philosophes, et Voltaire ne se sent jamais plus entrain que lorsqu'il peut opposer l'une à l'autre plusieurs opinions religieuses. Son grand plaisir est de mettre, tantôt le catholicisme et le protestantisme, tantôt l'orthodoxie et le jansénisme, tantôt le christianisme et

l'islamisme dans le même sac. Or, on sortait précisément des grandes joutes théologiques du siècle précédent, auxquelles le grand public, comme on peut en juger par les lettres de madame de Sévigné, s'intéressait avec ardeur.

Depuis lors, douter est devenu un *genre*, une *pose*, un moyen de rajeunir le style et de pousser en littérature. Il y a les « snobs du doute » comme il y a les snobs des sports, de la mode, des recherches mondaines. C'est un instrument littéraire assez facile à manier lorsque l'on a « attrapé les trucs » et les formules. Cela sert à égayer le journalisme, et d'ailleurs, selon les objets dont on traite, ce scepticisme léger et badin, peut être considéré comme dangereux ou inoffensif. C'est un délassement comme un autre, qui peut être moral ou immoral comme un autre, et qui, lorsque le doute est partiel, peut très bien se retourner, par un effet bizarre mais naturel, contre les sceptiques proprement dits. Ceux-ci sont alors battus par leurs propres armes. Toutefois, ce genre de littérature ne peut prospérer que grâce à la présence, dans la masse des lecteurs, de nombreux esprits cultivés, pourvus de loisirs, aimant à rire et portés à préférer le plaisir délicat d'une lecture badine à bien d'autres divertissements qui pourraient remplacer celui-là. Ce genre réussirait peu avec des esprits tout d'une pièce, intransigeants, intolérants, n'ayant jamais écouté qu'une cloche et se refusant obstinément à en entendre d'autres. Il doit son succès, au contraire, à la multiplication des esprits indulgents, tolérants, qui, même lorsqu'ils ont des convictions et y demeurent attachés, sont plus portés à sourire de leurs adversaires qu'à partir en guerre contre eux. Voilà pourquoi, par exemple, l'ironie sceptique est si peu de mise dans les proclamations électorales, ou dans les discours de réunions publiques. Le public auquel on s'adresse alors ne comprendrait pas ou ne serait pas d'humeur à comprendre. Ce serait parler turc à des Iroquois. C'est le cas ou jamais, avec ce public, d'avoir l'air de croire « que c'est arrivé ». Si l'état d'esprit de ce milieu spécial parvenait à évincer tout autre état d'esprit dans la société, les ironistes n'auraient plus qu'à plier bagage, comme des marchands dont toute la clientèle a déménagé.

IV. — LE SCEPTICISME TRISTE.

Et pourtant, les gens de bonne humeur, les amateurs d'ataraxie et de distractions intellectuelles, les malins dont la malice trouve un aliment dans la destruction des croyances communément reçues, les indifférents qui ne tiennent pas plus au triomphe de la vérité qu'à n'importe quoi, ne sont pas le seul milieu qui puisse faire et qui ait fait en réalité un certain succès au scepticisme. A côté du scepticisme gai, nous avons constaté l'existence d'un scepticisme triste. Si « triste » paraît trop fort, rien n'empêche de dire « scepticisme inquiet ». Si certains sceptiques jouissent de leur doute, certains autres souffrent du leur, au contraire. Ils en souffrent plus ou moins, selon leur caractère, de même que les douteurs dilettantes en jouissent aussi plus ou moins. Chez les uns, c'est une simple préoccupation assez grave pour projeter une ombre d'austérité sur l'ensemble de leurs doctrines. Chez certains autres, cela va jusqu'à la plus complète désolation. Les philosophes de cette catégorie ne sont pas sceptiques par goût, ni même toujours de vrais sceptiques, attendu qu'ils se débattent contre le doute, et réussissent souvent à s'en affranchir, quoique au prix de laborieux débats avec eux-mêmes. Or, ces luttes les ont immortalisés. Il faut donc que beaucoup d'autres hommes aient partagé, soit ces préoccupations, soit ces angoisses. Il faut que leurs pénibles efforts pour se raccrocher à des certitudes, ou leurs cris de douleur lorsqu'ils constataient que cette certitude leur échappait, aient trouvé des échos multiples dans l'âme de leurs contemporains, sans quoi on n'en aurait pas fait des grands hommes. Comme pour le groupe précédent, nous sommes donc en présence d'un produit de l'état social.

De toutes nos formes de penser, celle-là est peut-être celle qui jette dans l'antiquité les moins profondes racines, et nous allons essayer d'expliquer pourquoi. D'abord, les Grecs étaient généralement trop gais, trop portés à trouver la vie acceptable pour tomber dans de trop noires mélancolies. La facilité de leur vie

les inclinait à arranger tout au mieux plutôt que tout au pire. Ils se tuaient, s'il le fallait, plutôt que de se regarder souffrir. Leur religion, produit elle-même de leur état social, ne les invitait pas à se replier douloureusement sur eux-mêmes et n'ajoutait au cortège habituel de leurs pensées aucune aspiration précise vers un « au-delà » dont la plupart d'entre eux détournait volontiers le regard. En résumé, le « problème du pourquoi de la vie » les chiffonnait peu. Le cri du magistrat thébain à qui on venait annoncer la conspiration de Pélopidas : « A demain les affaires sérieuses! » est un cri éminemment grec. Ce peuple était trop avisé, en un mot, pour transformer en instrument de torture, ou seulement d'épreuve sérieuse, un état d'esprit dont un bon vivant comme Arcésilas avait su tirer tant de délices, et qui s'accordait si bien avec la sérénité de Pyrrhon.

Pourtant, il est clair qu'il n'y avait pas chez les Grecs que des gens heureux. Il devait même y avoir des pessimistes, à titre d'exceptions, justifiées par des tempéraments spéciaux ou des circonstances accidentelles. C'est ainsi qu'Héraclite avait conquis la réputation de philosophe gémissant. Toutefois, Héraclite n'était pas sceptique. Le progrès et le choc des systèmes n'était pas encore assez avancé de son temps. On amassait seulement de quoi alimenter les doutes futurs.

C'est en vain que l'on cherche, parmi les philosophes grecs, un personnage connu qui représente la nuance dont nous parlons. Cela ne veut pas dire que cette nuance n'ait pas existé, mais seulement qu'elle n'était pas assez répandue pour favoriser la formation d'un groupement spécial, adonné au développement du scepticisme inquiet. Toutefois, que cette inquiétude ait bel et bien régné dans des âmes grecques, c'est ce dont il est impossible de douter si l'on parcourt les œuvres de divers philosophes, en s'arrêtant à certains passages particulièrement significatifs.

Nous avons montré l'importance que Socrate attachait à la démonstration de l'immortalité de l'âme. C'est là, pour les hommes capables de s'abstraire des occupations ou des distractions de la vie présente, une des questions les plus propres à exciter

l'anxiété. En effet, comme le remarque Pascal, c'est toute la vie qui change, selon que l'on adopte telle ou telle opinion sur ce que nous deviendrons après la mort. Or, nulle part, dans l'antiquité, cette angoisse ne se trouve aussi bien dépeinte que dans le *Phédon* de Platon.

Si ce dialogue est un drame, en effet, ce n'est pas, ainsi qu'on l'a judicieusement remarqué, parce qu'il se termine par une mort. La mort de Socrate est prévue dès le commencement, et l'on sait que rien ne viendra l'empêcher. Ce qui fait les péripéties de ce dialogue et son intérêt dramatique, c'est le péril que court l'immortalité de l'âme, péril tantôt conjuré par l'argumentation de Socrate, tantôt renaissant avec les objections de Cébès et de Simmias. La vérité qui constitue l'enjeu du débat fait un peu l'effet d'un esquif ballotté par la tempête, tour à tour émergeant et submergé, selon la position des vagues ou la fureur du vent. « O Socrate, dit Simmias, je crois, comme toi sans doute, que sur ces matières *il est impossible, ou du moins très difficile, d'arriver à la certitude* en cette vie ; mais je crois aussi qu'il est d'un lâche de ne pas examiner de toutes manières ce qu'on en dit, et de renoncer avant d'avoir épuisé les moyens de s'éclairer. Car, dans ces questions, il faut de deux choses l'une : ou bien apprendre des autres ce qui en est, ou le trouver soi-même ; ou bien, si cela est impossible, choisir parmi tous les raisonnements humains le meilleur et le plus difficile à réfuter, et, s'y embarquant comme sur une nacelle, traverser ainsi les hasards de la vie, à moins qu'on ne puisse, sur un vaisseau plus solide ou sur un raisonnement divin, faire un voyage plus sûr et moins périlleux. » Le disciple énonce ensuite une objection, et le narrateur décrit l'impression de trouble, de *tristesse*, produite par ce nuage jeté tout à coup sur le raisonnement du maître : « Après avoir entendu leurs discours, nous fûmes tous désagréablement affectés, comme nous en convînmes plus tard entre nous ; car, après avoir été pleinement convaincus par les raisonnements antérieurs, il nous semblait que Simmias et Cébès venaient nous troubler de nouveau et nous inspirer des doutes, *non seulement à l'égard de ce qui avait été dit, mais à l'égard de ce qu'on dirait à l'a-*

venir, et nous appréhendions, ou bien que nous fussions incapables de porter un jugement sur ces matières, ou bien qu'il fût impossible, sur ces matières même, d'arriver à quelque chose de certain ».

Voilà donc Platon, qui n'est certes pas un sceptique, relatant consciencieusement une crise d'angoisse philosophique, soit que cette crise eût eu réellement lieu, soit qu'il la considérât simplement comme vraisemblable. Ces disciples réunis autour d'un maître aimé qui va mourir, songent moins à s'attrister de cette mort que d'une objection qui crée en eux des doutes, et les empêche de croire en toute sécurité à cette parole vénérée qu'ils écoutent pour la dernière fois. Ils s'affligent en pensant que les objections sont terriblement fortes, non seulement contre ce qu'on vient de leur dire, mais contre ce qu'on pourra leur dire tout à l'heure, contre de nouveaux arguments qu'ils n'ont pas encore entendus, et dont ils se défient d'avance. Aussi, toute leur volonté se tend dans un suprême effort, et, plus ils ont peur de ce doute qui les envahit, plus ils se croient tenus de l'écarter par quelque moyen que ce soit. Ils voudraient bien, au lieu de leur faible nacelle, disposer d'un solide vaisseau ou d'un « raisonnement divin ». Que veulent dire ces derniers mots, après les lignes qui les précèdent, sinon que les disciples de Socrate, désespérés de voir leur raison impuissante en face de problèmes qui les intéressent d'une manière si exceptionnelle et si poignante, voudraient se raccrocher *à quelque dogme positif, à quelque révélation surnaturelle*, à je ne sais quoi qui leur permette de croire sans raisonner? Or, n'est-ce pas précisément l'état d'esprit de Pascal, ainsi que celui dont témoignent les confidences de plusieurs modernes bien rapprochés de nous, comme Alfred de Musset et Théodore Jouffroy? Les paroles douloureuses de Simmias ne pourraient-elles servir d'épigraphes à telle méditation de Lamartine?

Dans quels milieux ce genre de doute a-t-il le plus de chances de se produire? Une revue rapide des principaux cas permet de répondre à cette question. Ce doute douloureux se produit surtout dans les milieux où chancelle la foi religieuse, et où les âmes

ont conservé cependant un vif besoin de la religion. Il n'attaque d'ailleurs que les personnes particulièrement portées à la vie intérieure, et suffisamment détachées des choses qui passent pour se préoccuper d'une manière intense de ce qui doit arriver après la mort. De ces âmes, on en trouve toujours là où la foi religieuse est ou vient d'être ardente. Supposez maintenant qu'un homme élevé dans un milieu très croyant, très croyant lui-même au commencement de sa vie, vienne, au spectacle de ces chocs de systèmes dont nous parlions tout à l'heure, à perdre la foi qui l'avait satisfait jusqu'à ce moment. Cette disparition de la foi ne pourra pas empêcher que l'habitude de croire, engendrée par l'éducation, ne laisse dans son âme une soif de certitude qu'il voudrait calmer, mais qu'il ne peut plus étancher facilement, puisque ce même spectacle des contradictions qui a détruit la foi dans son intelligence a tout ce qu'il faut pour détruire encore, à mesure qu'elles se formeront, les convictions philosophiques par lesquelles il voudra remplacer la foi.

Plus les habitudes sociales prédisposent le penseur à creuser ces problèmes en tête-à-tête avec lui-même, sans se laisser distraire par les consolations qui peuvent venir de la gaieté ambiante ou du train familier de la vie, plus ces crises de mélancolie auront des chances de se produire, et plus leur traduction littéraire aura des chances d'éveiller des échos dans l'âme de ceux qui la liront. Or, nous avons vu que ces causes agissaient fort peu en Grèce. Ces crises, dans le pays de Platon et de Pyrrhon, étaient comme de légers nuages passant sur un ciel bleu. En outre, les croyances dont le paganisme entretenait l'espoir de ses fidèles n'étaient pas assez précises, assez riches de promesses, pour que l'évanouissement total ou partiel de ces notions mythologiques creusât un bien grand vide dans l'intelligence des penseurs. Une philosophie morale suffisait à le combler. Ceux qui, depuis lors, ont perdu la foi chrétienne, ont perdu davantage, et les sociétés occidentales, la France par exemple, ne devaient pas offrir autant de ressources que l'heureux sol de la Grèce pour combattre, le cas échéant, l'influence de ces noires mélancolies.

En dehors de ces noires mélancolies, il y a encore certains

doutes que l'on a le droit d'appeler des « doutes inquiets ». Ce sont ceux qu'éprouvent certains philosophes consciencieux, scrupuleux, qui prennent tant de précautions dans la recherche de la vérité qu'ils tremblent toujours de ne pas pouvoir la reconnaître. Ils s'exagèrent à eux-mêmes les difficultés de leur tâche, et croient devoir faire, aux sceptiques intéressés à nier le résultat de leurs recherches, un maximum de concessions qui finit par les paralyser plus ou moins. Telle paraît avoir été, en plus d'un cas, la préoccupation de Socrate et de ses principaux disciples. Certains adeptes du scepticisme de Pyrrhon, tel que le médecin Sextus Empiricus, paraissent également avoir imprimé à leur doute ce cachet de scrupule et d'inquiétude scientifiques. La même impression se dégagerait de quelques dialogues de Cicéron. Mais, en définitive, ces inquiétudes de penseurs anciens sont généralement des plus anodines. La bonne humeur de la race ne permet guère aux points d'interrogation de prendre au bout de la pensée une attitude menaçante. Lorsqu'on ne comprend pas une chose, tant pis; on passe à d'autres exercices, ou encore, à l'aide d'un peu d'imagination, on se persuade qu'on a tout compris. La poursuite du *criterium* inattaquable n'y fait pas plus de malades que le « tourment de l'infini ».

C'est chez les modernes que ce scrupule en germe se développera, mais, en se développant, il ne pourra faire autrement que de retomber dans les arguments classiques du pyrrhonisme, dans la reprise plus ou moins déguisée des « causes d'erreurs » que Sextus Empiricus classait jadis dans ses *Hypotyposes* pyrrhoniennes. Le doute méthodique de Descartes, la critique transcendantale de Kant, pour ne citer que ces exemples célèbres, témoignent précisément de cette crainte excessive de se tromper qui a caractérisé, non pas à proprement parler le scepticisme triste, mais le scepticisme hanté d'idées pénibles, scepticisme que l'on n'a pas recherché, mais subi, et dont on voudrait bien se débarrasser, fût-ce au prix de quelque tour de force métaphysique. Chose remarquable, c'est l'idée de Dieu seule qui, dans leur commune mésaventure, permet à Descartes et à Kant de se tirer d'affaire. Descartes ne serait pas convaincu de l'existence du monde exté-

rieur, s'il ne s'était, au préalable, démontré l'existence de Dieu par des arguments purement métaphysiques, et s'il ne se basait sur ce raisonnement détourné que Dieu, étant infiniment bon, ne peut vouloir l'abandonner à une illusion perpétuelle. De même, Kant ne serait sûr de rien absolument, vu qu'il ne sait pas si la réalité des choses correspond à la façon « dont notre esprit est bâti », s'il n'était nécessaire malgré tout qu'il y eût une morale, un devoir, une récompense finale et un Dieu rémunérateur. Double exemple de l'influence d'une formation religieuse intense sur l'orientation du doute. Celui-ci, quelles que soient les causes qui le produisent, se ressent toujours, chez le philosophe, des impressions reçues au foyer.

Résumons ces quelques observations sur un état d'âme difficile à analyser en Science sociale, d'autant plus qu'il confine au domaine de la pathologie, et qu'il est impossible de l'étudier dans un individu sans tenir un certain compte de ses dispositions individuelles. Le scepticisme, considéré en dehors du doute vulgaire s'appliquant aux menus faits ou aux menues opinions de la vie journalière, n'est autre chose que l'élévation de ce doute vulgaire à la dignité de philosophie. Il a pour cause le spectacle des déceptions et des contradictions humaines agissant sur un certain nombre d'âmes qu'une disposition personnelle rend plus faciles à ébranler que les autres. Il tourne à la gaieté dans les milieux disposés à rire, ouvre des sources de bénéfices à ceux qui savent l'exploiter là où beaucoup de gens sont disposés à goûter son œuvre de destruction intellectuelle. Il tourne à la tristesse lorsqu'il touche, en des âmes particulièrement graves, à des points qu'une éducation religieuse leur a rendus particulièrement sacrés. Il prend simplement une physionomie d'inquiétude chez les penseurs acharnés à une besogne scientifique, en faisant planer sur eux l'obsession d'erreurs toujours possibles, en remplissant l'air qu'ils respirent d'une poussière impalpable d'objections. Partout et toujours, lorsque le scepticisme se montre, c'est qu'il existe une vie intellectuelle intense, commencée depuis longtemps, et précédemment alimentée par la diffusion de doctrines non concor-

dantes. Il suppose de la fatigue cérébrale, des orgies de pensées, un certain découragement, paresseux ou effrayé, en présence d'une opinion à choisir au petit bonheur dans un assortiment devenu trop riche. Voilà pourquoi le scepticisme est par excellence la philosophie des temps de décadence et d'affaiblissement social. Les caractères énergiques affirment ou nient carrément, à tort ou à raison, puis ils se plongent dans le tourbillon de l'action, et la vie active les détourne de s'appesantir sur ces contradictions qui partagent en camps ennemis l'élite intellectuelle de l'humanité. Ils travaillent, ils luttent, ils fondent, ils organisent, ils combinent et dirigent des entreprises, défavorable situation pour reposer sa tête sur « l'oreiller du doute » ou pour s'abandonner comme un Pascal, avec des tremblements pathétiques, à la morne épouvante de l'infini.

G. D'AZAMBUJA.

PROPRIÉTAIRES ET TENANCIERS BRETONS

AU XVIIe SIÈCLE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Les lecteurs de la *Science sociale* n'ont certainement pas oublié les belles études où M. Lemoine a retracé la physionomie si curieuse de l'émigration bretonne dans le reste de la France, notamment à Paris et aux environs. Le volume que je voudrais signaler aujourd'hui au lecteur éveille dans les esprits une curiosité d'un autre genre (1). Il s'agit cette fois d'un épisode du passé de notre Bretagne, sur lequel M. Lemoine, érudit consciencieux autant que sage sociologue, a su réunir une masse considérable de documents inédits, qu'il a fait précéder d'une substantielle introduction, leur donnant ainsi un cadre général qui en fait ressortir toute la valeur. Quelle est la portée sociale des faits qui viennent d'être mis en lumière par M. Lemoine : voilà le point sur lequel je voudrais appeler l'attention.

C'est, on le sait, en 1672, que Louis XIV, cédant à des mobiles d'ordre à la fois politique et économique, où l'orgueil personnel avait moins de part qu'on ne l'a dit, déclara la guerre à la Hollande. Malheureusement pour lui, et un peu par la faute de ses intolérables exigences, il lui fut impossible d'en finir en une fois, et lorsque commença l'année 1673, le roi de France vit se dresser contre lui une coalition européenne, désireuse de barrer la route à sa débordante ambition. Pour continuer la lutte et pour la

(1) Jean Lemoine, la *Révolte dite du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en* 1675 ; Rennes, 1898.

circonscrire, pour entretenir son armée et solder sa diplomatie, il fallait de l'argent, et la pénurie financière fut, on le sait, le mal endémique de l'ancien régime. Dès la première année (1672), on avait eu recours à l'emprunt, aux édits somptuaires, à des taxes nouvelles (droit de marque sur l'or et l'argent fabriqués, taxes sur les notaires, procureurs, huissiers et sergents). En 1673, on continua dans la même voie : un édit du 22 avril, rendit obligatoire pour une foule d'actes l'usage du papier timbré. Pour se débarrasser de ces impôts vexatoires, dont on trouvera la liste dans la délibération du 20 décembre 1673 (édit des francs-fiefs et nouveaux acquits, du sceau, d'érection du greffe, des arbitrages, des banquiers expéditionnaires en cour de Rome, des arts et métiers en communautés, du greffe des enregistrements, des hypothèques, etc., etc.,) les États de Bretagne offrirent une somme de deux millions. Le ministre accepta, promit le retrait des édits, et nonobstant maintint, en violation formelle de sa promesse, un des impôts rachetés, le timbre du papier. De plus, la guerre durant toujours, il établit, en février 1674, un droit de marque sur la vaisselle d'étain, et créa, en octobre 1674, le monopole du tabac, qu'il s'empressa de vendre à des fermiers. Le mécontentement fut général en France. Dès 1672, il y avait eu des troubles à Agen et à Périgueux, il y en eut en 1675 à Angoulême, à Limoges, à Saintes, à Bayonne, à Tours. Une émeute des plus graves éclata le 26 mars à Bordeaux, les habitants de Poitiers s'agitaient d'une manière menaçante et contraignaient le gouvernement à diminuer les impôts. Enfin le 18 avril 1675, Rennes, où la fermentation était grande depuis quinze jours, voyait une troupe de gens sans aveu piller le bureau de tabac, celui du contrôle et des affirmations, celui du papier timbré. Des scènes du même genre se produisaient à Nantes le 23 avril et le 3 mai, et se reproduisaient à Rennes le 9 juin et le 17 juillet. Dans la nuit du 24 au 25 mai une sédition éclatait à Guingamp, une autre se produisait le 9 juin à Châteaulin. Pendant deux mois, juillet et août 1675, les paysans des environs de Carhaix, commandés par un ancien notaire, Sébastien le Balp, sont maîtres du pays, pillent les châteaux, revisent les contrats passés avec

leurs propriétaires, songent à marcher sur Morlaix, et ne se dispersent qu'en apprenant la mort de leur chef, tué dans la nuit du 2 au 3 septembre au château du Timeur. Tels sont les faits particulièrement graves, qui constituent, si j'ose ainsi dire, l'ossature de la révolte. Elle fut d'ailleurs sévèrement châtiée et entraîna sur la province, par l'augmentation des impôts et le logement des gens de guerre dans les paroisses rebelles, un redoublement de misère.

Les historiens bretons qui s'étaient jusqu'ici occupés de cet épisode, notamment M. de la Borderie, le considéraient avant tout comme un mouvement politique dirigé contre l'exagération des charges fiscales, et devenu une jacquerie en tombant aux mains des paysans. La tendance de M. Lemoine est de le considérer comme ayant pour cause principale les abus du régime seigneurial, et de lui donner par conséquent avant tout une couleur sociale, non sans faire justement remarquer que le caractère proprement politique est plus prononcé dans les mouvements urbains. Étudions donc ce point, et après avoir mis à part ce qu'il faut penser de l'attitude des villes, disons quelques mots des rapports entre propriétaires et tenanciers en Bretagne à la fin du dix-septième siècle.

I

Trois choses sont à considérer dans les séditions urbaines, le caractère de l'émeute, l'attitude des classes aisées, le rôle des agents du pouvoir central.

Quand on parcourt la liste des individus condamnés à des peines diverses ou exceptés de l'amnistie dans les villes de Rennes et de Nantes (nous n'avons aucun détail sur la condamnée de Guingamp, et nous ne connaissons que le nom des réservés de Lannion et de Landerneau), on voit qu'ils appartiennent tous au petit monde du palais ou du négoce (1). Ils sont accusés

(1) Il y eut 9 condamnations à mort : 1 à Guingamp, 1 à Nantes, Goulven Sallon, valet de cabaret ; 7 à Rennes, Pierre Daligault, joueur de violon ; Pierre Tréhot, fripier ; Jean ou Julien Rivé, aubergiste ; Pierre Boisard, boucher ; Jean Blé, Guillaume

d'avoir sonné le tocsin, battu la caisse, obligé les officiers de leurs compagnies à milice de se mettre à leur tête, fait des tentatives d'incendie, des menaces de mort à l'égard du gouverneur, pillé des bureaux du fisc, etc. Ce serait peut-être aller bien loin que de voir en ces gens de petit état les champions du droit populaire et du libre consentement de l'impôt contre l'arbitraire gouvernemental. Le personnel des émeutes n'a pas en général de ces hautes visées. Miséreux qui sentent n'avoir pas grand'chose à perdre, orateurs de carrefours grisés de leurs paroles, petite basoche famélique et turbulente, ils s'en prennent à ce qui représente, sous une forme sensible, le grief dont ils croient avoir à se plaindre, et, dans la rage de la destruction croissante, les mauvais instincts se développent tout seuls. On en vient très vite, comme dans l'émeute du 18 avril, après avoir attaqué les bureaux du fisc, à parler de mettre le feu aux maisons des riches, des magistrats, des banquiers. La manifestation politique contre les nouveaux impôts dégénère vite, lorsqu'elle est abandonnée à ces intelligences frustes, en un déploiement complet de l'esprit de pillage et de vol. Aussi, les classes aisées, qui ont d'abord laissé faire, avec une certaine complaisance, se décident à prendre les armes quand l'émeute menace définitivement de changer de caractère. Le 18 avril, une troupe de gentilshommes et de bourgeois, le 17 juillet, un gros de bourgeoisie se décident, quand la leçon au pouvoir a été donnée, à charger vigoureusement les mutins qu'ils dispersent sans beaucoup de peine. A Guingamp, dans la nuit du 24 au 25 mai, les habitants étouffent de même la sédition.

Rien de semblable dans l'émeute du 9 juin, causée par l'en-

Floc, sergent (le même sans doute qui est appelé ailleurs Lesné); Julien le Prestre, couvreur; 4 aux galères, le Moulnier, charpentier; Mathurin le Hélandais; Guy Verdier; Jean Toulmain, dit Lesmond, aubergiste, toutes à Rennes; 1 au pilori à Nantes, Jean Guyon, savetier; 3 au bannissement, Gaudin et la femme Joly, poissonnière, à Rennes, Michelle Roux, femme d'un menuisier à Nantes. Les exceptés de l'amnistie, qui sont au nombre de 4 pour Nantes, de 57 pour Rennes et Gevezé (y compris Michelle Roux, le Prestre, Verdier, Lesmond, la femme Joly) sont un notaire, 4 procureurs, 10 clercs de procureurs, 2 sergents, 7 bouchers, 5 aubergistes, 3 couvreurs, 1 tripier, 1 sellier, 1 tourneur, 1 tueur de cochons, etc. Un seul excepté est signalé comme « se disant gentilhomme ».

trée des troupes dans Rennes, où les privilèges de la ville ne leur permettaient pas de pénétrer : le gouverneur se rend si bien compte de l'hostilité sourde des habitants intéressés à l'ordre, qu'il parlemente avec l'émeute et congédie les soldats sans avoir essayé de les utiliser.

On expliquera sans doute cette attitude des habitants des villes, et peut-être tentera-t-on de flétrir cette bourgeoisie qui risquait ainsi, pour donner une leçon au gouvernement, de livrer le pouvoir à la démagogie, au risque d'en être la première victime, comme elle le fut un siècle plus tard. Il faudrait cependant ne pas exagérer l'infaillibilité gouvernementale. On vient de voir que les particuliers ont parfaitement su arrêter, quand il en a été besoin, les tentatives de désordre. Il serait plaisant d'exiger d'eux qu'ils eussent exposé leur vie pour défendre les agents d'impôts vexatoires et, au point de vue breton, parfaitement inconstitutionnels.

Je ne suis pas un champion aveugle et fanatique de ce que l'on appelle les franchises provinciales, et je ne me dissimule point la part d'égoïsme et de platitude qui est souvent entrée dans les réclamations de leurs protagonistes. Je m'étonne cependant du caractère sottement égalitaire des réclamations de ceux qui se plaignent amèrement que la Bretagne se servît de ses franchises pour payer une quote-part d'impôts inférieure à ses véritables ressources. De ce que la majorité des Français fut exclue de toute participation au gouvernement de ses propres affaires, il ne s'ensuit pas que la Bretagne fût tenue de rentrer avec joie dans la commune servitude. Le progrès ne consiste pas à supprimer, mais à étendre les privilèges, de manière à les transformer un jour en droit commun.

Mais, ajoute-t-on, les Bretons profitaient ainsi de travaux d'intérêt général aux frais desquels ils n'avaient pas contribué : le gouvernement leur donnait plus de sécurité, plus de tranquillité, une meilleure justice, une meilleure police; il aurait fait bien davantage si leur inintelligente économie ne lui en eût ôté les moyens. Les historiens fonctionnaires exagèrent beaucoup. Je sais qu'il y a des cas où les pouvoirs publics ont su faire de l'ar-

gent des particuliers un meilleur usage que ces particuliers eux-mêmes; j'en pourrais citer pour la Bretagne, et c'est tout simple, les collectivités locales en pays communautaire pouvant fort bien avoir moins d'initiative que tel ou tel agent du pouvoir central. Mais si les unes étaient timorées, l'autre était généralement hasardeux. Or, peut-on dire qu'il vaut mieux dépenser sottement son argent que de ne pas le dépenser du tout; et, parmi les millions demandés par la monarchie centralisée aux populations françaises, combien ont été gaspillés dans des dépenses de vanité, de luxe stérile et improductif, en de folles guerres et en de malpropres amours?

La même appréciation s'impose quand on veut juger équitablement le rôle du Parlement en cette affaire. Certes, je ne veux point nier que la magistrature française n'ait éprouvé un malin plaisir à tenir le pouvoir en échec. Mais on peut soutenir, avec force bonnes raisons, que, si le Parlement se refusait à trouver des coupables, c'est que ceux qu'on lui dénonçait ne lui paraissaient pas tels; et le gouverneur était-il bien en droit de critiquer l'impunité laissée à tels ou tels, lorsqu'il avouait lui-même, après avoir banni d'autorité Michelle Roux, qu'elle n'avait nulle part à la sédition, et qu'on l'avait arrêtée parce qu'on l'avait vuese quereller avec un commis?

Ces pauvres gouverneurs de provinces sous l'ancien régime sont d'ailleurs des hommes très malchanceux, et je suis tout disposé à reconnaître avec M. Lemoine que le duc de Chaulnes, tout comme le duc d'Aiguillon, valait mieux que sa réputation. C'était un esprit modéré, conciliant, humain. Les rigueurs les plus dures de la répression ne lui sont pas imputables, et la responsabilité en remonte directement aux ministres. Ayant des troupes sous la main, menacé, insulté par l'émeute, il sacrifie son prestige au désir d'éviter l'effusion du sang, à la crainte de déchaîner la guerre civile; et, à Nantes, M. de Molac fait absolument de même. Ce n'est pas faiblesse ou fausse conception d'un droit révolutionnaire à l'insurrection, car ils n'entendent pas renoncer à tout châtiment de l'émeute, mais c'est qu'ils savent qu'en le différant à une époque de calme, il sera moindre et mieux

approprié aux choses. C'est ce que j'appellerai la supériorité du fonctionnaire communautaire sur le fonctionnaire instable : propriétaire de sa charge, lié au pays souvent par son origine, en tout cas par une longue résidence, il s'en considère un peu comme le père, et s'il a tendance à exagérer le caractère paternel, indiscutable, quasi divin de son autorité, il ne l'exerce pas du moins à l'aveuglette, insoucieux de l'impopularité qu'il ne lui sera pas permis de fuir, comme un fonctionnaire moderne, en sollicitant son déplacement (1).

II

En quittant les villes pour les campagnes, nous allons voir s'accentuer la physionomie sociale du mouvement, je dis s'accentuer, et non, comme M. Lemoine, se produire (2), car quelle différence y a-t-il entre ces émeutiers de Rennes qui, après avoir détruit les bureaux du fisc, parlent d'aller mettre le feu aux maisons des banquiers et des magistrats, c'est-à-dire des riches, et ces paysans de Cornouaille, qui, après avoir assommé

(1) La meilleure preuve que l'on puisse donner du caractère politique et sérieux de l'agitation dont les émeutes et les jacqueries ne sont que la manifestation turbulente, c'est que la convocation des États est représentée au pouvoir comme étant le meilleur moyen de calmer les troubles. Or, les Etats sont aux mains des privilégiés. En les réunissant, on ne peut se flatter que d'une chose : rallier par une transaction les dirigeants de la province aux idées du pouvoir, et obtenir ainsi leur appui pour réprimer des effervescences extra-légales. Car ce ne sont pas les faubouriens de Rennes ou les paysans de Cornouailles, qui ne députent pas aux Etats, que l'on peut espérer calmer ainsi.

(2) Pour M. Lemoine, le mouvement rural est essentiellement dirigé contre la noblesse, et ce que les paysans ont à cœur, c'est beaucoup plutôt d'obtenir la diminution des redevances, féodales ou autres, que celles des impôts. Pour moi, ils ne voulaient rien payer à personne, ni aux propriétaires ni au roi, mais ce qui les a mis en branle, c'est la question des impôts. Lorsque, dans l'émeute du 9 juin, à Châteaulin, M. de la Coste est blessé, ce n'est pas au gentilhomme, mais au lieutenant du pouvoir en Basse-Bretagne qu'on en veut. Quand, le même jour, les paysans vont attaquer le manoir de la Bouexière en Briec, c'est pour tous les gabeleurs qui s'y sont réfugiés, et s'ils en veulent au propriétaire, c'est comme gabeleur autant que comme gentilhomme. La première émeute du Pohier, celle du 6 juillet à Carhais, est dirigée contre un fermier de l'impôt. Ce qui exaspère les paysans, c'est la menace de la gabelle (impôt sur le sel, et d'un droit sur le blé, que l'on prête au roi l'intention d'établir.

les percepteurs, brûlent les châteaux des gentilshommes? Quand une foule est une fois en goût de détruire, il faut que tout ce qui en vaut la peine y passe. Il n'y a rien là que de très logique et de très naturel.

Il est un autre sentiment qui explique ces violences, ces meurtres de gentilshommes, que l'on a d'ailleurs, il me semble, exagérés (je n'en connais que deux exemples, l'assassinat de M. de Kersalaün et celui de M. de Saint-Pierre). M. de la Borderie l'avait déjà très judicieusement dégagé, et il ressort pleinement des documents produits par M. Lemoine. Les paysans sont exaspérés du refus que font les nobles et la majorité des prêtres de se mettre à leur tête pour faire triompher leurs revendications. Il y a là une idée très caractéristique du type du clan rural. Les simples soldats, par un reste d'esprit communautaire, sont encore imbus de cette tradition que l'autorité ne saurait appartenir qu'à ceux qui la possèdent en vertu d'un droit héréditaire, comme les nobles, ou d'une délégation spéciale de Dieu, comme les prêtres; mais, émancipés par la guerre, ils entendent bien que le rôle unique de ces chefs soit de marcher les premiers dans la voie où leurs soldats entendent être menés, et s'il y a dissentiment d'opinion entre les uns et les autres, c'est le chef qui est supprimé. Rien n'est plus curieux que l'attitude du notaire Le Balp vis-à-vis de M. de Montgaillard : vrai chef des révoltés du pays de Carhais, il n'ose pas donner les ordres en son nom, mais il les donne au nom de ce gentilhomme qu'il tient en quelque sorte prisonnier dans son château, et auquel il fait à plusieurs reprises des scènes violentes pour le décider à prendre le commandement effectif de l'insurrection. Il y a dans le livre de M. Lemoine de curieux détails sur des gentilshommes que les paysans ont forcés de se mettre à leur tête, vêtus d'habits pareils aux leurs; ce qui prouve que ce ne sont point des otages destinés à servir de bouclier aux rebelles contre les troupes réglées. Ils les surveillent de peur qu'ils ne s'enfuient. Et que dire de cet autre qui, ayant donné une fausse alerte à ses gens pour les empêcher de se livrer au pillage, fut par eux condamné à mort

et aurait été exécuté, « sans que d'autres dirent qu'ils ne trouveraient plus de capitaines ». C'est toujours la conclusion du discours tenu en 1793 à Charette par les paysans vendéens : « Et si vous ne vous mettez pas à notre tête, nous vous f... un coup de fusil. »

Même attitude à l'égard des prêtres qui refusent le périlleux honneur de conduire les paroisses à l'attaque des villes et des châteaux. Ils les accusent de trahison, ils n'ont plus aucune confiance en eux, ils sont passés brusquement de la superstition au mépris complet de toute religion, et ne parlent de rien moins que de tuer ou d'expulser tous les prêtres, ce qui n'empêche pas qu'ils courent en foule aux missions qu'on s'avise alors de faire prêcher par les Jésuites, pour les distraire de leurs pensées de rébellion, et que, dans un accès de repentir, ils rejettent la responsabilité de leur violente colère sur une sorte d'ensorcellement.

Ce sentiment est tellement bien ici le produit de l'état social général, qu'il existe dans toutes les classes à l'égard de l'autorité. La noblesse bretonne le témoigne à son président. Aux États de 1734, le prince de Léon qui occupe cette place en vertu de sa naissance, veut signer le procès-verbal où se trouve consignée une délibération désagréable à la noblesse et prise contre son avis à la majorité des deux autres ordres. Les gentilshommes l'entourent : « Vous ne pouvez signer, lui disent-ils, quand nous vous prions de ne pas le faire. *Votre main est à nous* ».

Le royalisme breton porte, lui aussi, la même marque. Pendant quatre siècles nos pères n'ont cessé d'affirmer leur entière soumission à la volonté royale, tout en déclarant qu'ils ne pouvaient reconnaître celle-ci dans les ordres que lui transmettaient ses agents et qui avaient été notoirement surpris à sa religion. En maintenant vis-à-vis des ministres qui trompaient le roi une indépendance farouche, on ne désobéissait pas à celui-ci. C'est ce que l'on a très justement appelé la *fidélité grondeuse*.

On a pu remarquer qu'en parlant des sentiments du clergé à l'égard de la révolte, j'avais employé le mot majorité. Quelques prêtres en effet furent compromis dans la rébellion. Deux furent

condamnés aux galères, un prêtre de Carhais, Jean Dolo, un prêtre de Lanvénégen, Alain Maillard; quatre autres furent exceptés de l'amnistie, le recteur de Saint-Hernin, Guillaume le Maréchal, prêtre de Callac; René Bengluan, prêtre de Mellac; le Troadec, prêtre de Banalec; et M. Lemoine nous montre, ici six ou sept prêtres de Plonévez-du-Faou, armés de fusils et de longs bâtons, accompagnant leurs paroissiens à l'attaque du Kergoët, là, Thomas Poulain, recteur de Peumeorit, escortant les siens au pillage de Kerbastard.

Que les prêtres, qui étaient avec les gens de justice les seuls individus un peu lettrés en Bretagne, se soient tout naturellement imposés comme chefs aux rebelles, cela se conçoit. Qu'ils s'y soient prêtés, voilà ce qui demande une explication.

Dans un pays agricole, dont les terres en leur ensemble et sauf de notables exceptions, ne présentent pas une très grande fertilité, la richesse a quelque peine à se développer dans les campagnes, et l'instruction tend à y rester rudimentaire. Les deux seules carrières libérales qui aient chance de s'y développer sont, en pays catholique, où la famille ne peut suffire au culte, la carrière sacerdotale, et lorsque les guerres privées cessent d'être tolérées, la carrière judiciaire. En un pays où le clan a été pendant de longues années la base de l'état social, où la population a gardé l'humeur batailleuse, l'esprit processif, devenu le dérivatif unique de cette humeur, se développe dans une proportion considérable et fait vivre une foule de petits artisans de chicane qui, d'ailleurs étant eux-mêmes de la race, trouvent un véritable plaisir à instrumenter. Les intendants s'étonnent de l'humeur processive des Bretons et du nombre infini des petites justices seigneuriales, écloses en quelque sorte à foison sur tous les points du territoire, comme autrefois les armuriers, pour satisfaire à un besoin national. Seulement la surproduction arrive vite, il n'y a pas de place pour tout le monde, et les prêtres besoigneux, comme les notaires ruinés ou les procureurs faméliques, incapables de recourir à d'autres carrières libérales qui n'existent pas là, sont tout naturellement portés à rêver des transformations sociales violentes qui modifieront leur triste situation.

Il est enfin un troisième élément, dont je ne veux pas être accusé de nier l'existence, quoiqu'il n'ait pas à mes yeux l'importance capitale que lui attribue M. Lemoine, c'est l'hostilité qui, sur certains points du territoire breton, existe entre propriétaires et exploitants (1).

Les deux faits qui dominent la question, et que M. Lemoine n'a pas suffisamment distingués, sont les suivants :

Au dix-septième siècle la noblesse bretonne se trouve dans une situation de gêne pécuniaire qui la pousse à exploiter ses vassaux (2).

En second lieu, une partie de ceux-ci, mécontentée à fond par ce nouvel état de choses, profite de la circonstance qui lui a mis les armes à la main pour essayer de le supprimer.

Ce serait une erreur de conclure, des différents vestiges de communautés de clans que j'ai signalés dans le type breton, à une identité d'évolution sociale entre le type breton et le type gaélique, et de parler, comme on peut le faire pour celui-ci, d'expropriation subreptice des simples soldats du clan par les chefs de ce même clan. De nombreuses différences existent, il faut les signaler au moins en passant, pour que l'on ne confonde pas deux types distincts, quoique connexes.

Dans le type gaélique, dont le Highlander d'Écosse offre le modèle achevé, le chef de clan est toujours demeuré le propriétaire unique; la terre était à tous, si on le veut, mais chacun, sous-officier ou soldat du clan, n'avait le droit d'en jouir que là où il plaisait au chef et dans la mesure qui lui plaisait : lui seul fixait la situation et l'étendue des exploitations rurales, et il lui arrivait souvent de transporter à une extrémité du territoire du clan les travailleurs qui l'année précédente en occupaient une autre. Aussi, quand il a voulu, au commencement

(1) D'après les rapports de Charles Colbert, M. Lemoine fait un tableau très chargé de la petite noblesse en général, qu'il représente comme incapable et pesant d'un poids très lourd sur les paysans. Il y a là une erreur de logique. Un fait commun à tout un pays n'explique pas un phénomène local, et la jacquerie n'a sévi que dans l'evêché de Quimper.

(2) J'emploie ici le mot noblesse pour désigner les propriétaires ruraux, dont les gentilshommes formaient alors la très grande majorité. Mais le mouvement est dirigé contre les seigneurs de toute classe, nobles ou roturiers, laïques ou ecclésiastiques.

du siècle, se débarrasser de ses exploitants dont la capacité de production lui semblait médiocre, il ne les a pas congédiés, il leur a imposé des conditions de vie telles qu'il leur devenait préférable de partir, les parquant dans les régions les moins fertiles, sur des lopins de terre d'une désespérante exigüité.

Rien de pareil en Bretagne. D'une part, le terrain où s'établirent les immigrants du sixième siècle avait été, comme tout le reste de la Gaule, soumis au régime de la propriété gallo-romaine, et, sur nombre de points, il se fit une sorte de compromis qui laissait à la base de la société nouvelle les anciens exploitants du sol. Plus de la moitié de la Bretagne, toute la partie orientale, se trouva notamment dans ce cas, et ne connut jamais, par exemple, le domaine congéable.

D'autre part, les immigrants eux-mêmes étaient déjà assez éloignés du type social des Gaëls d'Écosse, et le contact des Gallo-Francs ne put que les en écarter davantage.

Il ne faudrait donc pas croire que la révolte de 1675 eût pour but de rétablir la communauté absolue des terres. Il y avait au fond du soulèvement des tendances communistes, le recteur de Plestin le dit en propres termes dans le récit qu'il a fait de la sédition, mais ces tendances n'allaient nulle part à une mise en commun du sol cultivable. Je n'en ai pas trouvé une seule trace, et il y a des preuves certaines du contraire.

Ce que réclament les paysans de Cornouaille en 1675, c'est de ne plus être considérés comme des fermiers, mais comme des propriétaires, sujets à de simples redevances fixes.

D'où venait cela ?

Dans la Bretagne du onzième siècle, telle qu'on peut la reconstruire hypothétiquement à l'aide des documents du quinzième et des siècles postérieurs, voici ce que je crois apercevoir :

1° Une série de petites souverainetés juxtaposées, soumises à un chef suprême qui est le roi des Bretons, et qui, suivant le hasard des circonstances, a été un comte de Nantes, de Rennes, de Cornouaille, de Poher. Ce titre de roi suprême, on peut le comparer aux titres de roi de France, d'Écosse, d'Irlande, il est

purement honorifique, il consiste à n'être obligé de faire de cadeaux à personne et à en recevoir de tous ceux dont on est assez puissant pour se faire craindre, il ne donne pas plus de droits domaniaux sur les terres du comte de Cornouaille à Conan de Rennes, comte de Bretagne, que le duc devenu roi de France n'en a sur les terres normandes, ou O'Neil roi d'Irlande sur les hommes du Munster. Plusieurs de ces petits souverains peuvent être superposés, en réalité leurs droits sont égaux, leurs titres identiques, ce sont des chefs de clan plus ou moins importants, ici *comtes* de *comté*, en Galles *brenin* de *cenedl*, en Irlande *ri* de *tuath*. L'Irlande est une *tuath*, l'Ulster une *tuath*, la famille O'Neil une *tuath*.

2° Au-dessous de ces tuath superposées et qui sont surtout un organisme de la vie publique, il y a l'organisme de la vie privée, ce que les Irlandais appellent le *bally* (le township des textes anglais); les Gallois, le *tref*, les textes latins relatifs à la Bretagne, le *vicus*. C'est l'unité d'exploitation rurale. Entre les hommes de son clan, le chef de chaque tuath élémentaire répartit les différents *ballys* du territoire qu'ils occupent en commun; les uns lui sont attribués pour son entretien personnel, les autres donnés à ceux qui exercent telle ou telle profession utile, guerriers, bardes, forgerons, en rémunération de leur industrie, tant qu'ils l'exercent, c'est-à-dire, en fait, leur vie durant; le reste est partagé périodiquement entre les autres membres du clan. Mais peu à peu, comme les fils des guerriers, des bardes, etc., exercent la profession de leurs pères, l'hérédité du métier entraîne l'hérédité du lot de terre qui en est la rémunération, et ces lots demeurant en fait plusieurs générations sans être soumis au partage périodique, se trouvent coutumièrement en droit propriété personnelle. C'est l'origine du bien noble, du domaine des *uchchwyr* gallois et des *aires* gaéliques.

Mais le noble n'exploite pas lui-même son lot. Il s'entend donc avec un cultivateur, membre du clan ou non, qui tient exclusivement son droit de cette convention et non pas de la communauté d'origine qu'il a, en tant que membre roturier du clan, avec le seigneur. Que quatre ou cinq de ces lots, primitivement

distincts, viennent à être réunis aux mains d'un paysan noble, il se trouvera en quelque sorte chef de plusieurs roturiers, il deviendra une sorte de petit seigneur. Et le vrai seigneur finira par regarder les paysans roturiers comme occupant les terres communes au même titre que les associés roturiers des nobles occupent les terres de ceux-ci, et il deviendra bientôt impossible d'établir l'origine différente des uns et des autres.

Ce qui pousse encore le cultivateur à aspirer à la propriété du sol, c'est qu'en vertu du bail à domaine congéable, qui régit presque toutes les tenures de la Bretagne occidentale, il est déjà propriétaire des édifices et des autres améliorations qu'il a introduites à la surface du sol. Très rarement le propriétaire foncier évince le superficiaire au bout de ses neuf ans de bail ; mais cette menace, perpétuellement suspendue sur la tête de ce dernier, l'inquiète et l'irrite.

D'autant que le propriétaire a tendance à élever le taux des rentes foncières, à augmenter le nombre des jours de corvées. Le gentilhomme breton en effet, avec son tempérament fruste, sauvage, rétif, n'a pas fait fortune à la cour comme ses voisins les souples Angevins.

J'ai dit qu'en deux siècles un seul Breton a obtenu le bâton de maréchal de France, Guébriant. La royauté qui prend de l'argent partout ne songe guère à le pensionner. Autour de lui tout le monde s'est enrichi. Pour peu qu'il ait sur le confort des idées quelque peu au-dessus de celles des cultivateurs avec lesquels il vit, il aura la tentation de demander davantage à ceux qui exploitent ses terres. Et certains ont succombé à la tentation. Le fait n'est pas général, les baux que j'ai pu consulter pour différentes paroisses n'accusent pas d'élévation sensible dans le montant des redevances; mais, pour renouveler le bail à chaque échéance, le bailleur demande une forte commission, qu'on lui paie en argent et non pas, comme la plupart de ses rentes, en nature; manquant de numéraire, et voulant se construire une habitation plus au goût du jour, il détourne à cet objet les corvées qu'on lui doit, et c'est une des raisons qui excitent le plus les paysans à la destruction du Kergoët. D'autres, comme l'abbé de

Langonnet, ne modifient pas le chiffre des redevances ; mais, en changeant les anciennes mesures, en les remplaçant par d'autres d'une capacité plus grande, ils arrivent au même but par une voie détournée.

De fait, quand on consulte les documents qui jettent sur les réclamations des paysans le jour le plus lumineux, les renonciations imposées aux seigneurs, on est frappé de leur modération, qui atteste en même temps que les griefs dont les paysans avaient à se plaindre n'étaient pas intolérables : telles les renonciations des religieux de Langonnet et d'Yves de Launay, seigneur de la Salle. Or, il est aisé de voir que le but poursuivi est la fixité du contrat, obtenu par le retour à l'ancien état de choses; fixation ou réduction des rentes, suppression des dîmes sur les nouvelles cultures, fixation ou suppression des corvées, suppression des nouveaux droits de lods et ventes, interdiction du champart, etc. D'autres stipulations ont pour but d'établir la propriété du superficiaire : il est déclaré propriétaire de tous les arbres, quelle que soit leur nature, il est libre de construire sur l'emplacement qu'il préfère choisir; le bailleur ne peut opérer de congément partiel, et doit supporter à lui tout seul les frais de prisage en cas de congément.

Il existe un document tout particulièrement curieux des revendications populaires : c'est ce que l'on appelle le code paysan. Est-il réellement l'œuvre des cultivateurs cornouaillais? C'est possible, quoique le fait ait été contesté. Quoi qu'il en soit, et le document fût-il, comme on l'a dit, l'œuvre de quelque bel esprit de village, il atteste toujours quelles étaient les théories qu'il ne semblait pas invraisemblable de mettre dans leur bouche. Le manifeste est très hardi, nullement hostile aux gentilshommes, dont il réclame le retour dans leurs manoirs, et dont il veut que les filles épousent des roturiers qui seront anoblis par là même ; il transforme les prêtres et les juges en officiers salariés, supprime la corvée, le champart, la suite de moulin, le droit de colombier, interdit la chasse du 1er mars au 15 septembre, diminue l'impôt des boissons, bref, sollicite un programme de réformes nullement révolutionnaire, point niveleur,

point communiste, et dont les constituants de 1789 auraient fait preuve de modérantisme en se contentant.

Qu'il y ait dans tout cela une allusion quelconque à la haine des classes, je n'en vois pas trace. M. de Chaulnes a prétendu que la fureur des paysans venait des mauvais traitements de la noblesse; il s'est chargé lui-même de la réfutation en déclarant plus loin que les victimes étaient les bienfaiteurs du pays. Certaines personnes, feuilletant les archives criminelles de l'époque ou parcourant les recueils de chansons populaires, seront peut-être frappées de voir que certains actes de violence commis par des nobles sur des paysans soient restés impunis, et, si elles ont de l'imagination, elle en concluront qu'un sourd levain de rancune grondait dans les âmes populaires. Il n'en est rien. La plupart des meurtres restent alors impunis. Et quand la veuve d'un gentilhomme, comme le marquis de Montgaillard, l'un des hommes qui ont le plus contribué à la pacification de la Cornouaille, ne peut obtenir justice de l'assassinat de son mari par MM. de Pontgan et de Beaumont, on ne se hâtera pas de tirer de graves conséquences de l'impunité où vivent les auteurs de telle ou telle rixe entre ivrognes où des crânes ont été fêlés. On s'assomme entre manants, on s'égorge entre gentilshommes. Faudrait-il que la justice intervînt plus rigoureuse quand les adversaires sont d'un rang social différent (1)?

Voici donc, réduite à ses justes proportions, à l'aide des documents mêmes réunis par M. Lemoine, la physionomie de la jacquerie bretonne de 1675. Poussés à la révolte par l'exagération des impôts, entraînés au crime par les gens sans aveu que l'on retrouve dans tous les mouvements populaires, les paysans cornouaillais ont voulu profiter de la force qu'ils sentaient entre leurs mains pour transformer en une propriété analogue à celle des censitaires de France les droits incomplets qu'ils possédaient

(1) Cette affaire Montgaillard est des plus curieuses. Quoiqu'il ne soit breton que par son mariage, il agit en vrai chef de clan. Quelques-uns de ses paysans ont participé au pillage du Kergoët, qui appartient à la sœur de M. de Pontgan. Celui-ci vient sommer Montgaillard de les lui livrer, au nom du gouverneur; et Montgaillard refuse tout net. Ces hommes sont les siens, leur crime ne leur a pas fait perdre le droit qu'ils ont à sa protection.

sur la terre. Loin d'être des collectivistes et de vouloir revenir au partage du sol, ils cherchaient à faire disparaître la dernière trace de ce régime, le retour périodique de leurs tenures aux mains du seigneur, ancien chef d'une communauté de famille depuis longtemps disparue.

Ch. de Calan.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

L'AVENIR

DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

CONFÉRENCE FAITE A LA SORBONNE LE 5 MARS 1899 (1).

Mesdames, Messieurs,

Je n'aurais pas en ce moment le délicat honneur de prendre la parole devant vous, si le Comité Dupleix, par la voix de son président, M. Gabriel Bonvalot, n'avait triomphé de ma crainte très grande d'être au-dessous d'une tâche pareille. Je me suis laissé convaincre qu'il y avait quelque chose à dire, quelque chose de nouveau, qui devait être dit maintenant.

Oui, le sujet que j'ai à traiter est délicat. Aussi me garderai-je bien de frapper comme un sourd; on m'a assez souvent reproché de le faire! Je me bornerai à des indications rapides, parfois à de simples allusions, et j'aurai soin de ne pas appuyer. Il s'agit de toucher d'une main légère, du moins je vais l'essayer, à des plaies vives, qui sont saignantes.

Il y a actuellement, Messieurs, une crise de l'Éducation; nul ne l'ignore. MM. Jules Lemaître et Ernest Lavisse vous ont montré ici même, avec une autorité et une éloquence que je n'ai pas, certains aspects de cette crise.

(1) Cette conférence a été faite, le 5 mars, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Elle a été suivie d'une conférence de M. Gabriel Bonvalot, sur *la nécessité pour les Français de connaître les autres peuples*. Voir, plus loin, dans le *Mouvement social*, les premières appréciations de la Presse.

Nous devons tous travailler à la résoudre, car nulle question n'est plus urgente, et même poignante. Dans ma sphère modeste, j'essaye d'être un bon ouvrier de cette œuvre de bien public. Mais ce n'est point de mon entreprise personnelle que je veux vous entretenir; elle grandit tranquillement et solidement et c'est à ses fruits qu'on la jugera.

Je veux, de cette crise actuelle de l'éducation, dégager quelques points de vue qui ne doivent pas demeurer dans l'ombre.

I

Cette crise n'est pas née seulement des programmes et des examens; elle est née surtout et avant tout de ce que l'Enseignement tend à devenir un organisme de parti et un instrument de combat.

On a fait de l'École un moyen de s'emparer de l'enfant, au lieu d'en faire tout simplement un moyen de le bien élever.

On livre bataille autour de l'enfant, on se le dispute, afin de l'embrigader, le plus tôt possible, et définitivement, dans l'un ou l'autre des clans qui se partagent ce pays. L'École est devenue en quelque sorte le bureau de recrutement des partis.

Cette singulière conception de l'École provient de l'importance excessive que nous attribuons à la vie publique.

La France est en effet atteinte d'une hypertrophie intense de l'organisme politique.

C'est chez nous une maladie déjà héréditaire. Elle s'est déclarée sous la Monarchie absolue avec Louis XIV; elle s'est aggravée sous la dictature de la Convention; elle s'est encore exagérée sous l'impérialisme radical de Napoléon; elle a été entretenue avec soin sous les divers régimes qui l'ont suivi; aujourd'hui, elle est en train de tuer le malade.

Le diagnostic de cette maladie est facile à établir : le malade

éprouve un désir irrésistible d'occuper une situation politique ou administrative, si modeste qu'elle soit, et d'en vivre; il entre en fureur à la seule vue d'un concurrent qui fait mine de la lui disputer. Pour mieux s'assurer cette proie, le malade s'associe avec un certain nombre de gens atteints du même mal. La bande ainsi formée attaque furieusement ceux qui détiennent le pouvoir, ou bien fait face rageusement à ceux qui le lui disputent.

Alors c'est une mêlée insensée, où il devient évident que personne n'a plus conscience ni de ses paroles, ni de ses actes; ni de ce qui est bien, ni de ce qui est mal; ni de ce qui est vrai, ni de ce qui est faux.

Dans la langue de la Science sociale, cela s'appelle : le mal de *la politique alimentaire*.

En effet, on vit de la politique; on lui demande ses moyens d'existence. Être ou n'être pas du clan qui détient le pouvoir et les places est une question de vie ou de mort.

Mais ce qui rend cette maladie particulièrement grave, c'est qu'elle est épidémique et du genre le plus contagieux.

Le nombre des malades, atteints directement de politique alimentaire aiguë, est assez restreint par rapport à la masse de la population. Si on avait soin de les enfermer dans des hôpitaux spéciaux, on écarterait probablement tout danger de contagion. Malheureusement, ils circulent dans les rues, pénètrent dans les maisons, se rendent, sans en manquer aucune, à toutes les réunions, assemblées ou meetings, tenus sous prétextes de politique ou sous un prétexte quelconque.

Et comme ils parlent plus haut et plus fort que les gens d'esprit sain et équilibré, ils finissent par exercer sur les autres une sorte d'influence hypnotique. C'est ainsi que, peu à peu et de proche en proche, tous les habitants d'un pays se trouvent directement ou indirectement contaminés.

Nous devons noter encore un autre symptôme très caractéristique de ce mal : il corrompt et gangrène tout le corps social et

donne, même aux affections les plus bénignes, un caractère morbide.

Il produit des effets analogues à ceux du diabète ou de l'angine couenneuse. On sait que, dans ces deux maladies, la moindre plaie, la plus petite égratignure sont dangereuses au point de devenir mortelles.

C'est ainsi que, dans les sociétés atteintes de politique alimentaire aiguë, les moindres questions, les plus simples, les plus banales sont immédiatement transformées en questions politiques violentes. Aussitôt les clans se reforment et entrent en lutte, car ils sont à l'affût des moindres prétextes.

Je n'en citerai que trois exemples. Mais je crois préférable de les emprunter à l'histoire contemporaine de la Chine.

On sait que la Chine est un pays qui, comme la France, compte un très grand nombre de mandarins.

Un jour, un général tartare mandchou, — je ne garantis pas l'origine, — ayant eu la fantaisie, en revenant d'une revue, de faire caracoler son cheval blanc sur une place publique de Pékin, et de s'y promener avec un panache, dans une posture avantageuse, tout le pays fut troublé et presque en révolution.

Dans une société saine, cet épisode n'aurait jamais réussi qu'à être une très grosse farce, bonne tout au plus à être mise en chansons.

Une autre fois, on découvrit qu'un certain nombre de mandarins de l'ordre politique avaient touché indûment un nombre plus ou moins considérable de sapèques. L'affaire fut portée devant toutes sortes de juridictions; il y eut des condamnations et des non-lieu, et le pays fut encore une fois en révolution. Le Fils du Ciel, lui-même, manqua d'y perdre son trône.

Dans une société saine, cette affaire n'aurait entraîné aucune complication; elle serait restée tout simplement un nouvel exemple de l'extrême facilité avec laquelle, à toutes les époques, on a réussi à corrompre les hommes politiques. Les Chinois qui

ont pu s'étonner de pareille chose sont vraiment bien naïfs!

Enfin, tout récemment, — les dernières dépêches nous apprennent même que l'affaire n'est pas encore terminée, — un mandarin militaire de second ordre fut accusé de trahison. Toutes les juridictions militaires et civiles furent mises en mouvement et, à l'heure qu'il est, les habitants du Céleste Empire désespèrent encore de savoir la vérité. Cela est déjà grave; mais ce qui l'est au moins autant, c'est que, pendant les quatre années qu'a duré cette affaire, la surexcitation des esprits fut telle que, non seulement on ne put pas parler d'autre chose, mais que les familles se divisèrent, que les meilleurs amis se brouillèrent, que les réunions de société devinrent impossibles et que l'on se battit presque constamment dans les rues, non seulement de Pékin, mais de toutes les grandes villes de l'Empire.

Il arriva même un fait assez plaisant. Un orateur, très dédaigneux cependant des luttes de partis, ayant dû faire, — pour en extraire la philosophie, — une simple allusion à cette affaire, dans une réunion composée de gens très sérieux, fut obligé de procéder par une simple et discrète allusion. Il eut même bien soin de dire que la chose s'était passée en France. Sans cela, il eût peut-être été lapidé par cet auditoire cependant très paisible, très spirituel, très lettré et très intelligent. Vous pouvez penser ce qui lui serait arrivé si l'auditoire n'avait pas présenté cet ensemble de qualités très rares.

Nous avons raison de considérer les Chinois comme un peuple bien extraordinaire.

Vous pouvez maintenant apprécier toute la gravité d'une maladie qui rend presque mortelles pour un pays les lésions les plus superficielles.

Et ces désordres, ces agitations menacent de se succéder sans interruption. Après une affaire, il en surgira une autre, puis une autre et ainsi de suite indéfiniment.

II

On peut résumer en quelques formules, la situation dans laquelle nous nous débattons péniblement :

Nous vivons sous un régime de clans, sous une sorte de régime corse.

Ces luttes de clans proviennent de ce que, dédaigneux des situations privées auxquelles nous ne sommes pas préparés, nous nous disputons avec acharnement les situations publiques.

Dès lors, les moindres questions prennent une couleur politique et soulèvent les passions les plus violentes.

Sous un pareil régime, on comprend que la grande affaire est de recruter le clan, et fatalement l'École devient une question de parti; elle est un moyen de préparer l'assaut du pouvoir. Et ainsi s'explique l'acharnement avec lequel nous nous disputons ce terrain qui devrait rester en dehors de nos lamentables querelles.

Il importe donc de modifier l'éducation.

Il faut la modifier dans le sens d'une meilleure adaptation de l'homme, non pas aux situations publiques, mais aux situations privées.

Pour cela, il faut d'abord atténuer le caractère trop exclusivement classique et trop exclusivement cérébral de cette éducation.

Nous avons, au collège, trop fréquenté le Forum et on nous l'a présenté sous des couleurs trop séduisantes. On a oublié de nous dire que c'est moins par la parole que par la charrue que les Romains ont conquis le monde, qu'ils l'ont civilisé et surtout qu'ils s'y sont implantés. Ainsi nous n'avons retenu de l'héritage des Romains qu'une partie, et non la meilleure : nous avons appris à admirer le rhéteur et à dédaigner l'agriculteur. Nous avons ac-

cepté l'héritage de l'Empire des Césars et non celui de la République romaine. Il aurait mieux valu faire le choix contraire. Les vieux Romains étaient plus estimables que les Barbares romanisés qui ont fait les Césars et qui ont précipité la décadence.

Sous l'influence de cette formation, nous ne comprenons, nous n'admirons que l'homme qui s'appuie sur les voisins, sur un parti, sur un clan, nous dédaignons l'homme qui n'est pas candidat à quelque chose et qui ne s'appuie que sur lui-même, et nous méconnaissons la puissance réelle de cet homme.

A mesure que l'Éducation nouvelle formera cet homme et formera des hommes, on verra baisser le prestige des situations politiques et administratives ; on les appréciera pour ce qu'elles sont en réalité : des situations dépendantes et peu lucratives, qu'il faut, pour cette raison, abandonner à ceux qui n'ont ni l'énergie, ni la capacité de se faire une situation par eux-mêmes.

Alors les luttes de la vie publique perdront beaucoup de leur acuité ; le régime de la politique alimentaire sera en baisse. C'est d'ailleurs ce qui se produit dans les pays qui pratiquent cette éducation.

Un jour qu'on discutait le budget à la Chambre des Communes d'Angleterre (je suis bien obligé de prendre mes exemples où je les trouve), le chancelier de l'Échiquier s'exprima ainsi : « La « dernière catégorie des contribuables représente le revenu de « la classe à laquelle j'appartiens moi-même, celle des fonction- « naires et des autres personnes salariées par le Trésor public. « Je ne regarde pas l'augmentation des appointements de ces « Messieurs comme un accroissement matériel de la richesse du « pays. (*Rire général.*) Je pense que l'augmentation de l'effectif « de cette très respectable compagnie de gentlemen salariés doit « avoir été vue avec joie par ceux qui s'intéressent à cette classe « (*Rires*) ; mais ce sont principalement les autres catégories de « contribuables qui méritent de fixer notre attention. »

Et le ministre n'hésitait pas à ajouter : « Les divers services

« civils exigeront 8.125.000 fr. *de moins* que l'année dernière, et « si la Commission de la Chambre peut nous procurer de nou- « velles économies, je déclare que *le gouvernement de la Reine « n'y verra aucun inconvénient.* »

Voilà un langage qu'il serait bon d'entendre de ce côté du détroit. C'est le langage d'un pays qui amortit d'année en année sa dette publique. Malheureusement nos ministres paraissent plus portés à remplir le rôle d'avocats de leurs bureaux que celui d'avocats des contribuables.

III

Il est encore une question, Messieurs, qui paralyse toute réforme de l'Éducation : je veux parler de la querelle toujours pendante entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre.

Cette querelle est aujourd'hui circonscrite entre l'État et les congrégations religieuses.

Cette seule constatation est déjà grave. Elle prouve que notre état social étouffe toute action individuelle, toute action qui ne s'appuie pas sur un groupe puissant.

Établissons d'abord la situation respective des belligérants; je l'emprunte au dernier rapporteur du budget, M. Maurice Faure. La voici.

« Nombre des Élèves des lycées et collèges : 84.839.

« Nombre des Élèves des établissements congréganistes... : 84.569. »

Les élèves des institutions libres laïques ne forment qu'une quantité négligeable : 12.813.

La lutte est donc bien circonscrite entre l'Enseignement officiel et l'Enseignement congréganiste, et les deux partis ont des forces à peu près égales.

Mais, d'après le rapporteur du budget, c'est l'Enseignement

congréganiste qui gagne actuellement du terrain. Dans les trente dernières années, on n'a créé que 9 établissements universitaires nouveaux. Au contraire, les établissements congréganistes ont pris un développement extraordinaire : ils ont passé de 278 à 418; c'est-à-dire qu'ils ont ouvert 140 maisons nouvelles pendant que l'Université n'en ouvrait que 9.

L'Université, on le comprend, a vu cette situation avec une vive inquiétude et le rapporteur du budget a traduit ce sentiment.

« N'y aurait-il pas lieu pour l'État, dit-il, d'intervenir et par quels moyens? C'est ce que je n'ai pas à envisager ici. Je n'ai garde d'anticiper sur les débats de la commission parlementaire de l'enseignement, qui semblent devoir porter principalement sur ce point délicat autant que grave. »

Dans cette phrase, sous l'inquiétude, on sent trop bien percer la menace et comme l'annonce de la reprise prochaine des hostilités.

La reprise des hostilités, qui n'a remédié à rien dans le passé, ne remédiera à rien dans l'avenir.

La seule solution, c'est d'amener les deux partis à faire leur examen de conscience et à désarmer loyalement. Tous les bons citoyens doivent l'exiger impérieusement. C'est leur droit et c'est leur devoir.

L'État doit désarmer, en se renfermant dans ses attributions naturelles. Le jour où l'exercice du pouvoir ne sera plus un moyen de domination et de compression, le jour où le nombre et les attributions des fonctionnaires seront limités au strict nécessaire, la conquête du pouvoir et des places n'excitera plus de convoitises et l'École ne sera plus organisée en vue de cette conquête.

Alors, l'État, satisfait de son métier de mainteneur de la paix publique, n'éprouvera plus le besoin de jouer le rôle d'éducateur qu'il remplit mal; il laissera aux Universités, aux Lycées, et aux Collèges une plus grande autonomie.

Il faut ensuite que le Clergé, de son côté, cesse de prêter une oreille complaisante aux faux amis qui le poussent à exercer, soit par l'école, soit autrement, une action politique, ou même à intervenir, au nom du dogme, dans une foule de questions sociales. Ces faux amis ne servent pas la religion ; ils s'en servent. Ils ne poursuivent pas la gloire de Dieu, mais leur glorification personnelle.

C'est ainsi qu'on achemine un pays vers les guerres de religion. Ces guerres n'ont été le plus souvent que des luttes d'ambition politique mal dissimulées sous le couvert de la religion. On ne se dispute pas, les armes à la main, ou l'injure à la bouche, une place dans le Paradis, mais une place au pouvoir.

Et puisque je tiens ce grave sujet, je vous demande la permission d'y insister encore un instant. Vous allez voir que je ne sors pas de la question : je l'élargis et je l'élève.

En poussant le clergé dans la voie que je viens d'indiquer, on n'aboutit qu'à faire peser sur la religion des responsabilités qui la compromettent. On lui aliène ainsi une foule d'esprits qui seraient sans cela tout disposés à venir à elle.

La religion, comme doctrine morale, pose bien les principes essentiels du Travail, de la Propriété, de la Famille, du Pouvoir politique. Mais il est inexact de dire qu'elle se prononce sur les organisations très diverses, ou même très opposées que ces éléments de la constitution sociale peuvent recevoir selon le temps et le lieu.

Les membres du clergé qui prétendent résoudre ces différentes questions au nom de l'Église, ne parlent qu'en leur nom et ne se trompent qu'en leur nom.

Je m'explique et je vous demande seulement un instant de plus sérieuse attention ; la question en vaut la peine.

Quoi qu'affirment certaines personnes, la religion ne se prononce pas sur l'organisation du Travail. Elle ne s'est pas prononcée entre le grand et le petit atelier, entre le travail individuel, les corporations libres et les corporations fermées. Elle

ne s'est même prononcée ni pour ni contre l'esclavage, ni pour ni contre le servage, ni pour ni contre le contrat libre. Les monastères ont eu des esclaves; ils ont eu des serfs, ils ont des ouvriers libres. Sur ces divers points, elle s'accommode purement et simplement aux conditions sociales de chaque époque et de chaque pays, en s'efforçant seulement de faire appliquer les principes de la morale et de la charité.

La religion ne se prononce pas davantage sur l'organisation de la Propriété.

Elle n'a de doctrine ni pour ni contre la propriété collective, ou la propriété familiale, ou la propriété patronale. Elle accepte la première, dans les steppes asiatiques, avec la communauté pastorale; en Chine avec la communauté agricole, en Russie avec le « Mir », dans les pays sud-slaves avec la « Zadruga », au Paraguay avec les « Réductions » des Jésuites, en Suisse avec les « Bourgeoisies »; elle accepte la seconde et la troisième dans l'Occident de l'Europe et dans une foule d'autres pays où ces deux formes se développent concurremment.

Elle accepte également les diverses formes de salaire et les divers régimes de succession. Sur ces points d'ailleurs, comme sur les autres, les catholiques sont parfaitement divisés et ont, au point de vue religieux, le droit de l'être.

Tout ce que la religion enseigne, c'est qu'il ne faut pas mésuser de la propriété; qu'il faut l'administrer en vue du bien général, qu'il faut être charitable envers les pauvres.

Et sur cela d'ailleurs tout le monde est d'accord, au moins en principe.

La religion ne se prononce pas non plus sur l'organisation de la Famille.

Elle accepte la famille patriarcale en Orient et la famille en simple ménage en Occident. Elle accepte avec le premier type un développement extrême de l'autorité paternelle; avec le second, une initiative plus grande des enfants.

Elle laisse même toute liberté au sujet du mode de l'éducation : elle n'approuve ni ne désapprouve le grand internat et le surmenage scolaire, ni les programmes encyclopédiques et la fureur des examens. Certaines congrégations enseignantes pratiquent même ces modes d'éducation avec une regrettable émulation. Il faut bien, se dit-on, soutenir la lutte contre l'Université. C'est d'ailleurs là un des rares points sur lesquels on ne songe plus à invoquer l'autorité de la religion. Cependant il n'eût pas été mauvais qu'on s'aperçût plus tôt de certaines questions morales qui y sont impliquées.

La religion ne se prononce pas davantage sur l'organisation des Pouvoirs publics.

Elle s'accommode également des gouvernements autocratiques, des gouvernements aristocratiques et des gouvernements démocratiques ; des monarchies et des républiques ; de la centralisation et de la décentralisation.

Et cela est bien, car la religion poursuit, à travers les siècles et à travers les formes sociales changeantes, une œuvre supérieure : conduire les individus, par les voies de la pratique religieuse, au bonheur éternel. Son œuvre doit être essentiellement une œuvre de paix. Il est écrit : « Bienheureux les pacifiques ; » et non pas : « Bienheureux ceux qui se font élire députés, » ou : « Bienheureux ceux qui s'emparent des meilleures places. »

Il faut donc que la religion soit de tous les temps et de tous les pays. Le jour où elle lierait sa destinée à une forme quelconque de société, elle perdrait ce grand caractère de Catholicité ; elle deviendrait une religion non seulement humaine, mais une religion locale, comme l'Islamisme, comme le Brahmanisme, comme le Bouddhisme, comme le Polythéisme.

Cette conséquence serait grave et je prends la liberté de la soumettre aux méditations du clergé et de ceux qui poussent le clergé à lier sa cause à telle ou telle forme politique ou sociale.

Le jour où, l'État d'une part, et le clergé de l'autre, se résou-

dront enfin à se renfermer dans leur rôle respectif, la question des rapports de l'Église et de l'État sera en voie de solution. Du même coup, la question de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre aura perdu son acuité. Ils auront désarmé l'un et l'autre. Sinon, il faudra encore en découdre et ce ne sera pas pour la plus grande gloire de Dieu.

La difficulté qu'éprouvent, aussi bien les tenants de l'État que les tenants de l'Église, à se détourner des situations et des préoccupations politiques, c'est précisément que notre éducation ne nous prépare pas à exercer les professions vitales.

Pour hâter cette préparation, il nous faut donc revenir à une éducation moins exclusivement cérébrale, moins exclusivement classique et plus pratique, à une éducation qui, au lieu de former presque uniquement des candidats fonctionnaires, forme surtout des agriculteurs, des industriels et des commerçants.

C'est par ces professions d'ailleurs qu'on tient vraiment un pays. On en devient le vrai patron et, par conséquent, le vrai maître, plus réellement que par le fonctionnarisme.

La possession des situations officielles n'assure pas la supériorité sociale. On est plus fort hors des fonctions publiques que dans les fonctions publiques; voilà la vérité libératrice qu'il faut proclamer sur les toits.

Je n'en citerai qu'un exemple et je le dédie aux membres du clergé.

Ils se plaignent souvent que les protestants exercent actuellement en France une influence très supérieure à leur force numérique; cela est vrai. Mais on se trompe généralement sur la cause de cette influence. Elle provient précisément de ce que, pendant longtemps, ils ont été exclus violemment des situations officielles, administratives et honorifiques. Ils ont dû alors se rejeter vers les professions usuelles. Et ces professions, par leur vertu propre et intrinsèque, ont donné à ces hommes cette même influence qu'on prétendait leur ravir.

Ce fait prouve à quel point la persécution est toujours aveugle et marche contrairement à son but.

Il nous indique en même temps la voie qui assure la véritable supériorité et dans laquelle nous devons nous engager délibérément.

Le type qu'il faut produire, qu'il faut encourager et développer, c'est celui de l'homme qui n'est candidat à rien, si ce n'est à une vie indépendante.

IV

Nous venons de constater, Messieurs, que l'enseignement est aujourd'hui le monopole presque exclusif de l'État et des Congrégations religieuses.

Naturellement ces deux grands corps enseignants, disposant de ressources considérables, ont été portés à créer le type de la grande école agglomérant une multitude d'enfants.

J'ai exposé ailleurs les inconvénients de ces énormes casernes scolaires et les avantages incomparables de la petite école établie sur le type de la famille.

Cependant, entre ces deux extrêmes, il y a un type moyen qui, bien qu'il n'ait pas tous les avantages du second, pourrait être adopté à la fois par l'Université et par les Congrégations enseignantes. Il constituerait un réel progrès sur notre grand collège.

C'est le type des *Public schools*, qui fonctionne avec succès en Angleterre et aux États-Unis.

Ce genre d'école est établi à la campagne : il faut renoncer sans hésitation à l'internat urbain. Il comprend, au centre, un grand corps de bâtiment, où sont installés uniquement les classes, la bibliothèque, les laboratoires et une salle destinée aux réunions générales.

Tout autour et à quelque distance, sont disséminées dans la campagne les habitations des professeurs.

Chaque professeur reçoit chez lui un certain nombre d'élèves, de dix à trente, auxquels il fournit le logement et la nourriture à des conditions fixées par la direction de l'École. Il est directement en rapport avec les familles et joue, vis-à-vis des enfants résidant dans sa maison, le rôle de tuteur. Les enfants sont ainsi installés dans un vrai foyer, dans une vraie famille, et ils échappent aux influences détestables et à la promiscuité malsaine du grand internat. Ils sont libres de travailler dans leurs chambres ou au dehors suivant les règlements de l'École et commencent ainsi à faire l'apprentissage d'une certaine liberté.

Ce type permet d'admettre, sans inconvénients graves, un grand nombre d'enfants, plusieurs centaines, tout en évitant le régime de la caserne.

Par là, il conviendrait à nos grands corps enseignants qui disposent de capitaux considérables et d'un personnel nombreux.

Je suis convaincu que ce genre de vie serait très apprécié, non seulement des élèves, — cela ne fait pas de doute, — mais des professeurs eux-mêmes, qui trouveraient en outre dans la pension payée par les élèves un supplément de ressources.

Si l'État ou les Congrégations enseignantes entreprenaient de créer seulement quelques écoles de ce type, ils obtiendraient des résultats tels que la réforme se propagerait rapidement.

Cette réforme aurait certainement l'adhésion des familles. Je puis en donner l'assurance d'après les nombreuses demandes d'admission qui nous arrivent chaque jour pour l'École des Roches, et d'après les conversations que j'ai eues avec beaucoup de parents.

L'École des Roches, qui doit s'ouvrir au mois d'octobre prochain, diffère de celles dont je viens de parler, d'abord en ce que le nombre des élèves est étroitement limité. Cette école, qui se rap-

proche davantage du type de la famille, établit un contact plus constant entre les élèves et tous les professeurs. Les uns et les autres vivent dans l'École et se retrouvent ensemble, non seulement pour les classes, mais aussi pour les repas et pour les jeux.

Je n'ai pas à refaire ici cette description. J'ajoute seulement que ce type d'école, en dehors de ses avantages intrinsèques, a cette qualité très appréciable d'être plus facile à imiter et à propager. J'espère bien d'ailleurs que nous réussirons à susciter des concurrences à l'Écoles des Roches.

Il n'est pas nécessaire, pour créer ce genre d'école, de faire appel aux grands corps enseignants. De simples professeurs de l'Université, ou de l'Enseignement libre, peuvent prendre cette initiative, parce que ces écoles nécessitent moins de capitaux et moins de personnel que les précédentes.

Les capitaux d'ailleurs pourraient être constitués, dans chaque région, par des groupes de pères de famille, désireux d'avoir une école de ce genre à leur portée. On m'a déjà fait à moi-même plusieurs propositions à ce sujet et je suis convaincu qu'il en surgira bien d'autres, le jour où on aura, pour y répondre, un personnel de professeurs bien préparés.

C'est là, à vrai dire, la seule difficulté. Notre professeur actuel, qui est plutôt un pédagogue qu'un éducateur, n'est pas suffisamment entraîné à se mêler ainsi à la vie des élèves et à leurs jeux. Mais, parmi les jeunes professeurs, beaucoup sont disposés à recevoir cette formation et à prendre un vif intérêt à cette existence plus naturelle et plus développante.

La petite école a non seulement l'avantage d'être mieux adaptée à la vie de famille et plus facile à propager, elle est en outre plus souple et se prête mieux à tous les progrès que l'expérience révélera, parce qu'elle est plus accessible à la concurrence et qu'elle subit mieux l'excitation de l'intérêt personnel.

L'autre école est encore, comme nos grands collèges actuels,

une bien grosse machine, difficile à mettre en mouvement, subordonnée à une direction collective et par conséquent moins ouverte aux progrès.

Or, il importe, en France surtout, de développer le plus possible l'initiative individuelle, endormie et comprimée depuis si longtemps.

C'est principalement par la petite école, telle que je viens de l'indiquer, que se fera le progrès scolaire et le progrès social.

Et voilà, je crois, une belle perspective ouverte aux jeunes professeurs capables de prendre une initiative hardie et de la faire triompher.

Il n'y a d'intéressant que les entreprises difficiles.

V

Je ne puis éviter, Messieurs, de dire au moins un mot d'une autre difficulté très grave, qui s'oppose au relèvement de notre enseignement; il s'agit de l'organisation actuelle du service militaire.

Tant que notre mode de recrutement ne sera pas modifié, le relèvement de notre enseignement est presque impossible.

Depuis la nouvelle loi militaire, les écoles qui dispensent de deux ans de service sont encombrées de candidats. Plusieurs de ces écoles périclitaient faute d'élèves; elles en ont trop maintenant. On en est même arrivé à abaisser les épreuves, et, par conséquent, les études, pour délivrer un plus grand nombre de ces diplômes libérateurs. Les professeurs se souviennent qu'ils sont pères, et leur paternité est moins intransigeante que leur chauvinisme.

Parmi les sénateurs et les députés, combien y en a-t-il dont les fils fassent trois ans de service? — Y en a-t-il dix? — Ainsi on

donne au service de trois ans ses votes, mais on ne lui donne pas ses fils.

On peut dire que les pères et les mères de famille, d'un bout de la France à l'autre, sont comme obsédés, et je dirai presque hébétés, par une même idée fixe : soustraire leurs fils aux trois années de service.

C'est à tel point que l'École n'est plus guère qu'un moyen de faire dispenser du service militaire. J'ai dit que les études en étaient abaissées; mais la situation d'un directeur de collège ne l'est pas moins, car il est obligé de se prêter à cette décadence.

Que de fois on m'a déjà posé à moi-même cette question qu'entendent si souvent tous ceux qui s'occupent d'enseignement : « L'École des Roches donnera-t-elle le moyen d'éviter le service militaire? — Comment donc! mais certainement. » — Qui pourrait être assez naïf pour ouvrir une école en France sans cette condition-là?

Si encore le régime militaire actuel nous assurait une armée solide, ce serait au moins une compensation.

Je me suis entretenu de ce sujet avec beaucoup d'officiers, et je dois dire qu'ils sont unanimes à déclarer que l'armée actuelle n'est pas solide, parce qu'elle manque de cadres. On sait assez que la solidité du cadre fait la solidité de l'armée.

Nous n'avons pas de cadres, parce que nos sous-officiers sont des enfants qui n'ont que deux ans de service et qui, à peine élevés à ce grade, rentrent dans leurs foyers.

Nos officiers passent donc leur temps à former un cadre qui est périodiquement brisé, au moment même où il pourrait commencer à fonctionner. Je vous assure qu'il faut les plaindre d'être condamnés à cette œuvre de Pénélope! Il y a de quoi décourager les plus enthousiastes du métier militaire.

Et nous n'avons même pas la consolation de nous dire que si l'enseignement est désorganisé, si l'armée n'est pas solidement organisée, du moins la vie sociale n'est pas ébranlée.

Notre régime militaire présente un grave inconvénient au point de vue social : il désorganise toutes les professions. Il prend les trois années les plus décisives, celles pendant lesquelles on choisit sa voie et on s'y engage.

On s'en rend si bien compte qu'on a voulu, du moins, soustraire à cette catastrophe les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales et à l'administration, en ne leur imposant qu'un an de service.

Le législateur semble donc estimer que ces professions sont plus utiles et doivent par conséquent être plus sauvegardées que l'agriculture, l'industrie et le commerce.

La voilà bien toujours notre idée fausse de la supériorité de la vie publique sur la vie privée, de la supériorité des professions parasites sur les professions essentielles et vitales !

C'est l'idée qui nous vient de la tradition de l'Empire romain, de la tradition de la Monarchie absolue, et qui, du haut en bas, paralyse toute notre vie sociale !

Notre mode de recrutement sacrifie donc à la fois les intérêts de l'enseignement, les intérêts de l'armée, et les intérêts de la vie sociale. Après cela, on n'ose vraiment plus blâmer la passion violente que chacun apporte à s'y soustraire.

Ne serait-il pas plus sage et plus digne de chercher une solution qui concilie ces divers intérêts?

Cette conciliation n'est pas impossible.

Mais on ne la trouvera pas dans le service de deux ans. Le service de deux ans affaiblirait encore plus les cadres de l'armée : à vrai dire, nous n'aurions plus de cadres du tout. De plus, il paralyserait l'enseignement et la vie sociale presque autant que le régime actuel.

Il y a une autre solution sur laquelle je me permets d'attirer l'attention.

Si on consulte les ouvrages publiés récemment par nos officiers généraux les plus distingués, on y remarque deux tendances

contradictoires : les uns affirment que l'avenir est aux armées nombreuses; les autres, aux armées de métier bien exercées et bien encadrées.

Ce désaccord indique que nous sommes dans une période de transition. La sagesse consiste donc à chercher une combinaison qui permette de faire face aux deux éventualités possibles, en nous assurant à la fois le nombre et la qualité, au lieu de sacrifier, comme on le fait aujourd'hui, la qualité au nombre.

Le nombre ne peut être donné que par le service militaire universel.

La qualité ne peut être donnée que par l'armée de métier.

Le nombre et la qualité à la fois ne peuvent être donnés que par la combinaison du service universel et de l'armée de métier, dans certaines conditions que je vais indiquer.

Et cette combinaison, qui peut sauvegarder l'intérêt militaire, peut également sauvegarder la justice et l'intérêt social.

L'intérêt social serait sauvegardé, si on réduisait le service universel à un an, parce que cette période d'instruction serait assez réduite pour ne pas désorganiser les diverses professions.

La justice serait sauvegardée, si tout le monde était soumis à cette durée uniforme de service, ce qui supprimerait le privilège mal organisé qui existe aujourd'hui.

Enfin l'intérêt militaire serait sauvegardé, si on créait concurremment une armée de métier. Mais il ne saurait être question ici de la conscription obligatoire qui ressusciterait les inconvénients de l'ancienne armée; il s'agit d'une armée composée exclusivement de volontaires s'engageant pour une période d'au moins sept années. Le recrutement de ces volontaires serait facile, si on leur assurait sérieusement et en bonne et due forme, à l'expiration du service, ces fameux emplois administratifs que les Français se disputent avec tant d'acharnement. On peut être tranquille, ce ne sont pas les candidats qui feraient défaut!

Le système actuel accorde tout aux uns et refuse tout aux autres :

Les uns sont dispensés de deux ans de service et, par surcroît, ils s'installent commodément dans les bonnes petites situations administratives. C'est donc une vraie prime au fonctionnarisme.

Les autres font trois ans de service et doivent, par surcroît, se livrer péniblement aux professions qui alimentent le budget. C'est à eux qu'incombe la charge de rétribuer les fonctionnaires.

Le système que nous réclamons répartit équitablement les avantages et les charges.

Les uns ne font qu'une année de service, mais ils ont à alimenter le budget, et ce n'est pas une petite affaire.

Les autres font sept ans de service, mais ils ont ensuite la satisfaction très grande de vivre sur le budget jusqu'à la fin de leurs jours; ce qui est beaucoup plus agréable que de l'alimenter.

Veuillez remarquer d'ailleurs que si le séjour à la caserne paralyse la vie civile, il est au contraire une excellente préparation à la situation de fonctionnaire, puisqu'il habitue à obéir.

Tout est donc pour le mieux et cette solution donne à chacun suivant ses œuvres et suivant ses besoins.

L'existence de cette armée de volontaires atténuerait les inconvénients du service d'un an, grâce à la juxtaposition d'un élément militaire très stable et bien exercé. Elle aurait pour effet de donner précisément ce qui nous fait actuellement défaut, un cadre solide. En cas de guerre, on verserait dans ce cadre les hommes exercés pendant un an suivant des combinaisons à établir par les spécialistes.

Ainsi, la paix cesserait d'être aussi ruineuse que la guerre. Elle ne serait plus aussi ruineuse, parce que la vie civile ne serait pas désorganisée et parce que la suppression de deux ans de service pour la masse de la nation, permettrait de réaliser des économies considérables sur notre budget actuel.

Cette organisation militaire n'est point une conception de notre esprit; elle est nettement indiquée par l'évolution sociale qui s'accomplit dans le monde.

Le service universel est la forme militaire actuelle des sociétés à formation communautaire d'État, qui prédomine encore dans l'Occident de l'Europe.

Ces sociétés, à grands pouvoirs publics centralisés, sont plus portées à s'organiser pour les compétitions internationales que pour les luttes du travail; elles subordonnent les intérêts de la paix à ceux de la guerre.

Au contraire, l'armée de volontaires est la forme militaire naturelle des sociétés à formation particulariste, c'est-à-dire des sociétés qui font prédominer le particulier sur l'État. Ces sociétés, à pouvoirs publics réduits et décentralisés, sont plus portées à s'organiser pour les luttes du travail que pour les compétitions internationales : elles subordonnent les intérêts de la guerre à ceux de la paix.

C'est vers ce type social que le monde évolue actuellement : il constitue le type de l'avenir. Tous nos efforts doivent donc tendre à marcher dans le sens d'une évolution qui est fatale, et qui ne doit pas se faire sans nous et contre nous.

La combinaison des deux systèmes militaires, telle que nous la proposons, est donc naturellement indiquée pour nous orienter graduellement dans le sens de cette évolution : elle nous permet, grâce au service général d'un an, de continuer à faire face aux peuples du vieux système militaire, qui mettent sous les armes la nation entière; d'autre part, elle nous permet, grâce à l'armée de volontaires, de réduire au minimum le temps de service et de nous acheminer ainsi vers le type militaire des sociétés les plus progressistes.

Je ne crois pas me tromper en disant que c'est bien là la seule solution scientifique.

Cette solution nous est d'ailleurs nettement indiquée par un

fait qui vient de se produire récemment et sur lequel j'appelle toute votre attention.

On sait que les États-Unis n'ont, en temps de paix, qu'une armée de volontaires, composée seulement de 26.000 hommes. Or, dans la récente guerre contre l'Espagne, ils ont, avec une rapidité foudroyante, improvisé et mis sur pied une armée nombreuse, bien exercée et bien encadrée, qui a fait face victorieusement aux nécessités de la guerre. Et remarquez bien que leur armée régulière est infiniment plus réduite que celle que nous demandons et qu'ils n'avaient pas, ainsi que nous le demandons également, le service général d'un an.

Mais ils avaient, — et nous pourrions en dire autant de l'Angleterre qui n'a, elle aussi, qu'une armée de volontaires, — ils avaient un peuple entier formé, dès l'École et par l'École, à l'activité physique, à l'énergie morale, à la discipline, à l'endurance, à la vie en plein air, habitué à tous les sports et les pratiquant quotidiennement.

Le cricket et le football, par exemple, sont de vraies écoles d'entraînement à la vie militaire.

Écoutez ce qu'écrivait récemment à ce sujet un de nos compatriotes, M. Minssen, agrégé de l'Université et professeur de français au Collège de Harrow :

« Le cricket et le football ne sont pas destinés seulement à développer les poumons et les muscles. Le but est plus élevé : ils font l'éducation de la volonté. Un élève apprend à obéir et plus tard à commander. Le capitaine punit un élève qui s'absente sans sa permission ou celle d'un professeur. Si un élève est récalcitrant ou incapable, on le relègue dans une équipe inférieure. Les bons joueurs sont aussi honorés que les bons latinistes. Le meilleur n'est pas toujours un joueur brillant ; c'est celui qui est le plus utile à son équipe, celui qui, au lieu de risquer de manquer lui-même un beau coup, donne à un camarade l'occasion de jouer à coup sûr. Le jeu, ainsi compris, est la meilleure école de disci-

pline morale. On le considère comme aussi important que le travail intellectuel. Un exemple prouvera la valeur qu'on lui attribue. Il y a quatre ans, une souscription ouverte parmi les professeurs, les élèves et les anciens élèves de Harrow, pour agrandir les champs de football, a produit 20.000 livres (500.000 fr.). Elle n'est restée ouverte que quinze jours ; dès le 3e jour, la moitié de la somme était encaissée. On n'en a pas fait plus pour la bibliothèque (1). » — Mais on en a fait autant. Notez en effet que les écoles anglaises ne vivent pas sur le budget, mais uniquement sur les ressources libéralement, je dirai même royalement fournies par l'initiative privée.

La puissance militaire, en apparence nulle, mais en réalité formidable de la race anglo-saxonne repose précisément sur l'École ; et c'est là que je voulais en venir ; elle réside précisément dans l'Éducation, dans cette éducation qui fait avant tout des hommes, des hommes bien armés à la fois pour les luttes de la vie et pour les luttes des champs de bataille.

Les hommes que formera l'éducation nouvelle n'auront pas besoin de trois ans de caserne pour être des soldats obéissants, entraînés et bien exercés, parce que la vie sédentaire et claustrale de l'école actuelle ne les aura pas anémiés d'avance et n'en aura pas fait des révoltés.

Voilà comment cette éducation est encore la meilleure solution aux questions que se pose avec angoisse notre patriotisme.

Mais en attendant que cette éducation ait créé l'homme nouveau, nous avons quelque chose à faire nous-mêmes, et quelque chose d'urgent.

Les Chinois, — ils ne sont pas toujours si sots que je l'ai dit plus haut, — ont un proverbe que je soumets à vos méditations : « Si chacun balayait devant sa porte, les rues seraient propres. » Au lieu d'accomplir cet acte si simple et si efficace, nous perdons notre

(1) *Revue mensuelle du Touring-Club de France*, Janvier 1899, p. 5.

temps à donner au voisin des coups de poings et des coups pied, en lui criant de balayer devant sa porte. Naturellement, il se garde bien de le faire, étant fort occupé, de son côté, à taper sur le voisin.

Et voilà pourquoi les immondices s'accumulent autour de nous.

Que l'État et que les hommes politiques balayent devant leur porte!

Que le Clergé, que tous les Clergés balayent devant leur porte!

Que l'Armée balaye devant sa porte!

Que la Magistrature balaye devant sa porte!

Que les fonctionnaires, oui, que les fonctionnaires eux-mêmes balayent devant leur porte!

Nous tous, qui que nous soyons et quoi que nous fassions, balayons aussi devant notre porte!

Et alors nous verrons disparaître les immondices, comme par enchantement.

VI

Le jour où l'Éducation nouvelle, répandue, propagée sur tous les points du territoire, aura donné les résultats qu'elle porte en elle, ce jour-là, Messieurs, c'est nous qui serons supérieurs aux Anglo-Saxons.

Nous leur serons supérieurs, parceque nous nous serons assimilé leur force sociale, sans avoir perdu nos qualités françaises, nos qualités latines. Elles sont trop profondément enracinées en nous, et depuis trop de siècles, pour que nous puissions avoir la moindre crainte à ce sujet. Elles tiennent solidement.

A nous, Français, à nous Latins, l'aptitude incomparable à la généralisation, l'esprit de méthode et la clarté de l'esprit, l'éloquence chaude et convaincante. A nous, la gloire de donner à une idée la forme la plus claire et la plus saisissante, de la vulga-

riser, de la rendre compréhensible pour les intelligences plus lourdes que n'a pas touché l'esprit latin ou l'esprit grec, de la jeter à travers le monde, quelquefois, il est vrai, comme une torche, mais souvent aussi comme un flambeau.

Il y a une forme de patriotisme qui consiste à s'admirer soi-même et à sombrer en se drapant, à la façon espagnole ; c'est la mauvaise forme.

Il y a une autre forme, — c'est la bonne, — qui consiste à emprunter aux autres ce qu'ils ont de meilleur et à devenir ainsi supérieurs à eux.

Mais il ne faut pas être égoïste, — c'est un très vilain défaut, — il faut savoir pratiquer le libre-échange des qualités.

Si nous essayons de nous assimiler celles de la race anglo-saxonne, nous devons aussi tenir à honneur de lui communiquer les nôtres, quand ce ne serait que pour ne pas être en reste avec elle.

Actuellement, beaucoup de jeunes Anglo-Saxons, d'Angleterre ou d'Amérique, vont, à la fin de leurs études, faire un séjour dans les Universités allemandes. Je crois qu'ils se trompent de route et qu'il faut les en avertir charitablement.

Ce n'est pas l'esprit allemand, c'est l'esprit français, qui est, si je puis ainsi dire, complémentaire de l'esprit anglo-saxon ; c'est nous qui possédons les qualités qui manquent à ce dernier, et que je viens d'énumérer ; les Allemands, — qui ont certainement leurs qualités, — n'ont pas du moins celles dont la race anglo-saxonne pourrait surtout faire son profit.

Par ces considérations, j'ai voulu, Messieurs, vous faire entendre que la supériorité n'est point un monopole et que, si nous le voulons, le monde sera obligé de reconnaître et de proclamer un jour la supériorité des Français.

Edmond Demolins.

LES PYGMÉES

I

LES NÉGRITOS DES ÎLES ANDAMAN

Depuis un certain nombre d'années, la curiosité scientifique se tourne vers une race d'hommes nains, de petits noirs, vraisemblablement la plus ancienne que nous connaissions de la famille humaine. Tout récemment encore, M. Albert Lloyd les rencontrait et vivait quelque temps parmi eux au sein de la grande forêt africaine, où les avaient déjà visités, en particulier dans les hautes vallées du Wellé et du Congo, MM. Sweinfurth et Livingstone. En 1897, Mgr. Le Roy consacrait dans *les Missions catholiques* une série remarquable d'articles aux *petits noirs d'Afrique*, qu'il avait eu maintes fois l'occasion de voir et d'apprécier au Zanguebar et au Gabon. Nombre de notes et de monographies, les voyages de MM. Lapicque et de Montano, les travaux de MM. de Quatrefages et Hamy, ont comblé bien des lacunes dans nos connaissances sur les derniers débris des *petits noirs d'Asie*. Entourés de toutes parts par des populations socialement mieux organisées, refoulés vers les parties les plus inhospitalières des lieux qu'ils occupent, luttant péniblement contre la nature quand ils n'ont pas à souffrir de l'homme, ils disparaissent progressivement. Dès lors se comprend la curiosité fiévreuse des voyageurs et des ethnologues : c'est la curiosité de l'archéologue qui réussit à sauver des injures du temps et de la nature quelques débris d'un passé qu'il pourra reconstituer et

revivre. C'est aussi la curiosité de l'historien qui trouve dans ces témoins d'un passé lointain l'explication d'une légende dont il a longtemps ignoré le fondement, d'une énigme dont il n'a pas longtemps soupçonné le secret. Car ces petits hommes qui nous intéressent, nous modernes, au point de nous inviter à de longs déplacements pour commercer avec eux, ont vivement passionné l'antiquité, qui vivait plus près d'eux. Ils ne seraient autres, en effet, que ces Pygmées, hommes nains et « hauts d'une coudée », auxquels les Anciens font maintes fois allusion.

A Rome, on s'intéresse à eux. « C'est sur les murs des maisons d'Herculanum et de Pompéi que la légende des Pygmées s'épanouit avec le plus de variété et de fantaisie. En effet, les pygmées ont été surtout populaires au temps où l'on décorait de fresques les cités campaniennes, au premier siècle de notre ère. A cette époque, on les rencontre partout, chez les poètes, sur les pierres gravées et les monnaies, sur les marbres, les bronzes et les terres cuites (1). » Les Pygmées jouent dans l'art antique le rôle des petits diables grotesques dans l'art du moyen âge. En Grèce, leur existence est soupçonnée dès l'époque des Homérides. Homère les chante sous les murs de Troie « où les conduisit Memnon, fils de l'Aurore, au secours de Priam ». On les rencontre partout dans l'art des Phéniciens, des Égyptiens et des Éthiopiens. En rapports avec ces populations, et vaincus par elles, ils ont cependant réussi à pénétrer jusque dans le panthéon de leurs vainqueurs. Tel est le dieu Poumai, ou dieu « d'un pied de haut », des Phéniciens, Bès, dieu nain et bouffon, très connu en Égypte et dont la tradition dit que le culte est venu d'Éthiopie. Ces dieux nains sont très populaires dans toute la région méditerranéenne dans les îles et sur les côtes de la mer Égée, à Chypre, à Rhodes, en Italie, en Sardaigne, à Carthage et même en Espagne et en Gaule (2).

Nous avons des anciens deux indications précises sur la situation géographique des Pygmées :

(1) Cf. Paul Monceaux, « La légende des Pygmées » (*Revue historique*, septembre-octobre 1891), p. 7.

(2) Cf. Paul Monceaux, art. cité, p. 17, 40-41.

Aristote affirme nettement leur existence dans les régions éthiopiennes : « Les Grecs passent des plaines de la Scythie aux marais de la Haute-Égypte, vers les sources du Nil. C'est ce canton qu'habitent les Pygmées, dont l'existence n'est point une fable. C'est réellement, comme on le dit, une espèce d'hommes de petite taille » (1).

Ctésias et Pline les signalent dans l'Inde. « Il y a, dit Ctésias, au milieu de l'Inde des hommes noirs qu'on appelle Pygmées : les plus grands n'ont que deux coudées. Ils ont les cheveux laineux, ils sont camus et laids : ils sont habiles à tirer de l'arc (2). » Et Pline : « Dans l'Inde au delà des montagnes, on parle des Trispithames et des Pygmées, qui n'ont pas plus de trois spithames de haut (27 pouces) (3) ».

Ces témoignages sont formels. Les anciens ont certainement connu l'existence de nos petits hommes, et les renseignements qu'ils donnent sur leur situation géographique sont assez précis. Quant aux indications qu'ils fournissent sur leurs divers modes de vivre, elles ne méritent pas grande confiance ; elles leur sont arrivées indirectement et de proche en proche par la renommée, qui grossit les faits et toujours brode sur eux. Bientôt, à mesure que le centre de la vie se déplaçait de l'Orient vers l'Occident, l'oubli se faisait sur les Pygmées. En présence des textes qui gardaient mention d'eux, on s'arrêtait surtout au côté fantaisiste des renseignements donnés, et l'opinion générale s'accréditait qu'ils n'avaient jamais existé que dans l'imagination des voyageurs et des poètes.

Les découvertes ethnographiques modernes et leur comparaison avec les données des monuments de l'antiquité font la lumière sur ce point de l'histoire. Les Pygmées ont réellement existé ; ils ont été retrouvés à l'endroit même où les Anciens les situaient ; au Sud de l'Éthiopie et au cœur même de l'Inde. Nul doute qu'il ne faille les reconnaître dans la race des petits nègres que l'on trouve de nos jours disséminés un peu partout dans l'Asie méridionale

(1) Cf. Aristote, *Histoire des animaux*, trad. de Camus, p. 485.
(2) Traduction Larcher, t. VII, § 2.
(3) Cf. Pline, *Histoire naturelle*, trad. Littré, t. I, p. 191.

et sur le continent africain. Les Pygmées d'Asie sont connus sous le nom de *Négritos*, les Pygmées d'Afrique sous le nom de *Négrilles* (1).

C'est dans les eaux du golfe de Bengale, aux îles Andaman, que le premier groupe de Pygmées a été de nos jours signalé. Vers la fin du dix-huitième siècle, les Anglais, cherchant un lieu de déportation pour leurs sujets rebelles de l'Inde, ne crurent pas mieux faire que de choisir les îles Andaman : une opinion généralement accréditée les représentait comme douées de côtes peu hospitalières, et peuplées d'une race féroce et brutale. Grande fut la surprise d'y rencontrer une population à l'humeur douce et craintive, aux mœurs quasi patriarcales, et si curieuse par ses divers modes de vivre qu'elle tranchait sur les autres races sauvages alors connues. Les rapports des officiers gouverneurs des îles, — MM. Tytler, Mouat, Day, Man, — éveillèrent l'attention scientifique. Le même groupe ethnologique était bientôt reconnu dans les Philippines, puis dans les montagnes de la péninsule malaise, à Bornéo, à Formose, dans l'archipel de la Sonde jusqu'à la Nouvelle-Guinée, enfin dans l'Inde, dans la péninsule annamite ; on les signale même en Chine. Voilà pour les terres asiatiques et océaniques. Plus récemment les explorateurs et les missionnaires reconnaissaient les Pygmées sur plusieurs points du continent africain : au Sud de l'Éthiopie et au Nord-Ouest des Somalis, autour du Kilimandjaro, dans l'extrême afrique méridionale, au Gabon, et jusque dans l'Atlas.

Les Pygmées n'existent plus aujourd'hui que par groupes fragmentaires et comme des îlots perdus au milieu d'immenses eaux humaines. Presque partout nous les trouvons établis sur des positions difficiles d'accès, au sein de forêts inextricables, sur le sommet de montagnes escarpées ou dans des régions malsaines. Tout cela est significatif : les Pygmées ont eu un passé en réalité glorieux ; ils occupaient une immense ligne de terre, — toute l'Asie méridionale et insulaire depuis le Japon jusqu'au golfe

(1) M. de Quatrefages a le premier, à notre connaissance, identifié les Pygmées des anciens aux Négrilles et aux Négritos. Cf. son excellente monographie : *les Pygmées*. Consulter aussi Paul Monceaux, art. cité.

Persique, l'Afrique presque entière (1). Ils ont été les premiers arrivés sur ces îles et ces continents. Attaquée par des races venues postérieurement, leur ligne s'est rompue; enveloppés et pourchassés de toutes parts, les derniers survivants des Pygmées ont fui vers les parties les plus inaccessibles ou les plus malsaines de leur domaine.

Essayer de reconstituer leur passé serait d'autant plus intéressant qu'il s'agit de la race la plus ancienne peut-être de la famille humaine, et d'autant plus opportun qu'avant peu sans doute ils auront complètement disparu, ou bien fondu sous le feu de la civilisation qui les entoure, ou seront progressivement ruinés par les conditions misérables de leur existence. Mais comment soulever le voile qui recouvre ce passé ? Que ressaisir de l'histoire de leur peuplement et de leur disparition? D'où viennent-ils et par quelle route s'est faite leur dispersion rapide sur cette immense ligne de terres? Pourquoi et comment ont-ils été évincés par les races venues après eux? Sans doute celles-ci étaient socialement mieux organisées. Dès lors se pose cette nouvelle question inséparable des premières : quelle était l'organisation sociale des Pygmées aux temps bien éloignés où ils erraient librement sur ces continents encore vierges de l'homme? La méthode de l'historien ne saurait guère être ici utilisée. L'historien se transporte du premier coup dans le passé qu'il s'efforce de reconstituer à l'aide des données toujours fragmentaires des monuments et des traditions, et descend de proche en proche jusqu'au présent. Mais ici les monuments, les traditions, l'histoire, en un mot, est muette. Une ressource cependant nous reste avec la méthode de la Science sociale.

Si nous trouvions quelque part un échantillon de Pygmées bien conservé; si, par suite d'un heureux concours de circonstances géographiques et historiques, un groupe de ces petits hommes s'était maintenu isolé sur son domaine, et en dehors des courants où se sont entrechoquées les races, où les plus faiblement orga-

(1) Cf. M. Quatrefages : « Étude sur la distribution géograph. des Négritos » (*Revue d'ethnographie*, 1882). Cf. Mgr Le Roy : « Négrilles et Négritos » (*Missions catholiques*, 1897).

nisées se sont vues pourchassées, anéanties ou déformées, c'est à lui que nous irions tout d'abord. Les conditions du lieu n'ayant pas sensiblement changé, ils seraient restés sensiblement les mêmes qu'aux temps lointains de leur passé. Nous soumettrions à une analyse détaillée et méthodique le mécanisme de leur organisation sociale, et en décrivant le type actuel, il se trouverait précisément que nous décririons le type historique. Cette analyse de leur organisation sociale nous renseignerait sur sa valeur, et nous permettrait d'entrevoir l'histoire de leur résistance et de leur disparition. Enfin, partant de cette constatation de la Science sociale, que ce qui fait la race, le type social, c'est la route, la connaissance du type social nous aiderait à retrouver la route suivie. Nous n'aurions ensuite qu'à élargir les bases de notre observation, en étendant notre analyse à quelques autres groupes bien choisis de Pygmées, et à mesure que nous connaîtrions mieux les types actuels, une lumière plus grande se projetterait sur leur histoire.

Transportons-nous par la pensée au cœur de la zone occupée par les Négritos d'Asie, dans les eaux du golfe de Bengale. Les habitants des îles Andaman sont précisément le type bien conservé que nous cherchons. Il se sont maintenus libres possesseurs de leurs îles, à l'abri de tout contact avec des races étrangères. Aux témoignages unanimes des voyageurs et des anthropologues, ce sont les descendants les plus purs des anciens Pygmées.

I. — LES CONDITIONS DU LIEU ET DU TRAVAIL (1).

L'existence de Négritos dans les eaux du golfe de Bengale est attestée déjà au neuvième siècle par le témoignage de voyageurs mahométans, les premiers qui aient visité ces mers orien-

(1) Bibliographie. — De Quatrefages, « Les Pygmées. — Étude sur les Mincopies » (*Revue d'anthropologie*, 1872). — Lapicque, « A la recherche des Négritos » (*Tour du Monde*, 1895). — Day, *Observations on the Andamanese* — Él. Reclus, *Géogr. universelle* : « l'Inde et l'Indo-Ch. » — Man, *The inhabitants of the Andaman islands* 1882. Ce dernier ouvrage est à la fois le plus récent et le plus complet ; la compétence de l'auteur est indiscutable. M. Man a vécu onze ans — 1869-1880 — au milieu de ces petits noirs comme gouverneur des homes établis par les Anglais aux Andaman.

tales. On les appelle d'un nom générique les *Endamènes*. « Ils sont noirs, ils ont les cheveux crépus, le visage et les yeux affreux, les pieds fort grands et longs d'une coudée, et ils vont tout nus. » Sauf la puérilité de quelques détails, c'est, somme toute, le signalement assez exact des habitants des îles Andaman. Des bruits étranges circulent sur leur compte. « Ils mangent, continue le voyageur que nous citons, la chair humaine toute crue; ils n'ont point de barques, et s'ils en avaient ils ne mangeraient pas toutes les gens qu'ils pourraient attraper (1) ». Cette réputation de férocité et de cannibalisme leur est restée presque jusqu'à nos jours. « Les îles Andaman, dit A. Balbi, servent de refuge à une race cruelle, incapable de se laisser toucher par la pitié, et immolant sans hésitation pour les faire servir à leurs festins de cannibales, les hôtes malheureux que la tempête leur envoie. » Aujourd'hui les Andamanais sont mieux connus et mieux appréciés. Ils sont petits, — leur taille moyenne est de $1^{m},44$, — et laids; leurs membres sont bien proportionnés, mais la jambe fine et sans mollet, les formes arrondies, le teint variant du cuivre foncé au noir de cuir de botte, la chevelure noire et crépue; enfin, — et c'est le caractère le plus important pour l'anthropologue, — ils sont brachycéphales. Leur physionomie est douce et craintive, leur attitude timide et réservée, leurs mœurs sont pures, leurs relations empreintes de douceur et d'humanité.

Ce portrait ne ressemble guère au portrait tracé par les anciens voyageurs. La légende de férocité et de cannibalisme qui a longtemps couru sur eux, a d'ailleurs tourné à l'avantage des Andamanais; elle les a défendus contre les visites indiscrètes des étrangers. A cette cause ajoutez la difficulté des abordages des côtes occidentales de leurs îles que défend la mousson du Sud-Ouest. Cependant du côté de l'Est, dans la direction de la côte malaise où le danger était plus continu et plus menaçant, les côtes andamanaises sont d'accès facile, et renferment même d'excellents ports, tels que Port-Blair et Port-Cornwallis. No-

(1) *Extrait des relations des voyageurs mahométans*, publiées par Renaudot, en 1728.

tons d'autre part que les Andaman ne forment pas un groupe isolé ; elles appartiennent avec les Coco et l'île Preparis au Nord, avec les Nicobar au Sud, à une chaîne d'îlots montagneux, s'étendant d'une façon interrompue de la côte de Pégou (en Birmanie) à la plus extrême pointe Nord de Sumatra. Comment s'expliquer que les Hindous d'une part, que les Malais surtout qui ont sillonné en commerçants ou en pirates les eaux du golfe de Bengale, n'aient pas envahi ces îles? Les Nicobar et les Coco étaient anciennement peuplées de Négritos : on n'en retrouve plus que quelques débris dans les parties les plus inaccessibles du pays. Comment comprendre l'isolement où ont réussi à se maintenir les Andamanais? *Par une particularité de leur flore*. Tandis que les Coco et les Nicobar possèdent des cocotiers, cet arbre ne croît pas en végétation spontanée dans les Andaman (1). Les Malais, amateurs des produits de cet arbre, ont envahi les Coco et les Nicobar, pourchassé et détruit leurs habitants. Les Andamanais sont restés les maîtres incontestés de leurs côtes et de leurs forêts.

La forêt et la côte, tels sont en effet les éléments du lieu andamanais.

La grande Andaman, la plus grande de ces îles, est un plateau de 140 milles de long sur 27 de large, mais peu élevé au-dessus du niveau des eaux : le Saddle-Peak au Nord atteint 2.400 pieds, le mont Harriett au Sud 1.100. Mais « du sommet à la base les collines sont revêtues de forêts où le navigateur n'aperçoit pas une clairière. Jusqu'à la hauteur de 50 mètres les arbres et les lianes forment une masse de végétation presque impénétrable, où les animaux ne se hasardent guère plus que les hommes » (Él. Reclus). La faune, par suite, est pauvre : les seuls mammifères sauvages qu'on y trouve sont le cochon sauvage, la chauve-souris, des rats, des chats sauvages, des écureuils, enfin de rares oiseaux. La flore, par contre, est riche et renferme toutes les essences forestières de l'Inde. Les côtes sont bien découpées :

(1) Cf. Elisée Reclus, *Géographie universelle*. — On ne sait à quelles causes attribuer ce phénomène : les essais de plantations que l'on a faits de cette essence, notamment à Port-Blair, ont bien réussi.

trois baies profondes sectionnent la plus grande Andaman en quatre îlots : ce qui permet aux côtes de se développer sur une belle ligne, relativement à la superficie des îles. Les eaux sont basses et riches en poissons (1).

Sur ce lieu se développent deux types : les Eremta-ga ou chasseurs de l'intérieur des terres, et les Ary-o-to ou pêcheurs des côtes. On avait longtemps affirmé que l'habitat unique des Andamanais était la côte, mais par une raison tout *à priori*. « Aucune tribu de Négritos arrivés au point où en sont les Andamanais *ne peut* vivre dans les jungles de l'île ». Le témoignage de M. Man doit faire autorité : certaines tribus ne parcourent que les régions de l'intérieur ; elles vivent des seuls produits de la chasse, et des fruits sauvages de la forêt. Mais ce n'est là qu'un type dérivé certainement des tribus moins fortes refoulées à l'intérieur par des tribus plus fortement organisées qui sont restées maîtresses des côtes. Généralement, c'est au bord de la mer que s'établissent les Andamanais. Ils connaissent les plaisirs de la chasse, ils pratiquent la cueillette des fruits sauvages, mais leur travail prédominant est la pêche. *Ils sont inaptes à la culture :* antérieurement à l'arrivée des Anglais ils n'en soupçonnaient même pas l'existence (2). Depuis, des essais ont été faits pour les amener à améliorer leur situation par la voie agricole. Ils préfèrent certes les fruits ainsi obtenus aux fruits que donne spontanément la nature, mais trouvent que « le jeu ne vaut pas la chandelle ». Ils reviennent à leurs occupations plus attrayantes de la pêche et de la chasse. Du travail facile de la simple récolte au travail intense de la culture, il y une distance énorme que l'homme ne franchit jamais spontanément ou par la persuasion, mais poussé par l'implacable nécessité. Or, ici nulle nécessité impérieuse. Selon M. Day, un parti de 132 personnes, femmes et enfants compris, recevant des rations régulières des établissements anglais, a pris en un an — 1868-1869 — 500 sangliers, 150 tortues,

(1) Quant aux poissons, ils sont en multitude dans les baies et dans les criques. (Él. Reclus.)

(2) Cf. M. Man, ouvr. cité, p. 120.

20 chats sauvages, 50 iguanes, et 6 dugongs (1). Ajoutons à cela une grande quantité de coquillages dont les Andamanais font une consommation énorme. Ce sont les débris de ces coquillages qui entrent pour la plus grande part dans la constitution de ces Kjökemmoding que le voyageur rencontre çà et là le long des côtes, sur l'emplacement d'un ancien village.

Ainsi quatre objets principaux entrent dans l'alimentation des Andamanais : les coquillages, les poissons de diverses sortes (dont les trop rares dugongs), les tortues, enfin les sangliers. Les coquillages se cueillent à la main, au temps de la marée basse. Les tortues sont pêchées au harpon : on choisit généralement le moment où la nuit est le plus sombre ; l'oreille de ces pêcheurs est si exercée qu'ils dirigent leur coup au seul bruit que fait l'animal en venant respirer à la surface de l'eau, et ils le frappent immanquablement. Pour prendre le poisson, ils n'ont d'autre instrument que l'arc dont ils se servent à la chasse (2). Cet arc est très fort et long de $1^{m},75$ à 2 mètres, il lance des flèches de $1^{m},2$ de long jusqu'à la distance de 150 mètres, et donne à 25 ou 30 mètres un tir très précis. Pour chasser le poisson, les Négritos se servent « de longues flèches en roseau avec une pointe en bois dur armée d'un simple clou. Quand le poisson vient à fleur d'eau, ils le piquent d'une flèche et se jettent à la nage à sa poursuite. Le poisson arrêté par le roseau qui fait flotteur est bientôt pris » (3). Ils excellent encore, dit M. Man, à prendre le poisson en *plongeant* après lui, aussi l'art de la natation est-il en honneur parmi eux : ils sont surtout capables de rester longtemps sous l'eau (60 secondes) (4). Pour des pêcheurs de profession, ce sont là, il faut l'avouer, de singuliers procédés de pêche !

La pêche, enfin, se fait sur des canots, dont les plus grands peuvent, au témoignage de M. Lapicque, contenir jusqu'à dix personnes. Nous devons à M. Mouat des détails intéressants sur ce mode d'embarcation. « Il montre, dit M. de Quatrefages, ces sauvages

(1) Ouvr. cité par M. de Quatrefages, « Etude sur les Mincopies ».

(2) L'usage du filet semble d'introduction toute récente. Cf. Man, ouvr. cité, article *Pêche*.

(3) Cf. Lapicque, « A la recherche des Négritos, » 1re partie, *Tour du Monde*, 1895.

(4) Cf. Man, ouvr. cité, p. 48.

choisissant l'arbre à abattre avec un soin extrême, le façonnant en dehors avec une habileté à rendre jaloux un charpentier chinois, le creusant ensuite de manière à ne laisser au plat bord que l'épaisseur d'une boîte à bonnets de dame. Une fois terminée, cette embarcation résiste aux plus fortes vagues et flotte admirablement. Naturellement lestée par l'épaisseur plus grande du fond, elle est insubmersible; percée de balles elle ne coule pas; elle glisse merveilleusement sur les flots. Les Anglais ont fait lutter le gig et le cutter de leur navire montés par des équipages de choix contre les canots des Andamanais. Toujours l'œuvre des sauvages s'est montrée supérieure à celle des hommes civilisés. Ainsi ces prétendues brutes auraient réalisé le canot modèle » (1). Il ne faut pas cependant s'exagérer la valeur nautique du canot andamanais. M. Man, dont l'opinion doit faire autorité, l'estime bon à quelques courses de pêcheurs, mais impuissant à supporter un *voyage* sur mer. Les Andamanais ne sont pas des *navigateurs*, bien qu'ils excellent à se servir de leur fragile embarcation pour glisser comme des flèches au milieu des vagues et à travers les récifs.

Le type que nous allons analyser est ainsi nettement défini au point de vue du travail, c'est un type de pêcheurs se livrant accessoirement au travail de la chasse.

II. — DISSÉMINATION ET NOMADISME DE LA SOCIÉTÉ ANDAMANAISE.

La pêche et la chasse ont pour caractère général d'être de la simple récolte et, dans le cas extrême, ils limitent l'atelier du travail. Dans la jungle épaisse, la chasse d'abord ne peut se faire que par petits groupes isolés. Les opérations de pêche ont lieu sur de petites pirogues capables de contenir un nombre très réduit d'individus, et le nombre des pirogues constituant un parti de pêche doit être limité : sur la mer, on ne saurait former une unité d'atelier qu'à la condition d'être peu nombreux; autrement

(1) Cf. M. Quatrefages, « Étude sur les Mincopies », ouvr. cité, p. 199.

on court le risque d'être dispersé par la moindre tempête. Enfin l'exploitation de la mer et de la forêt ne peut se faire, pour une même communauté, que dans un rayon restreint. Les ressources de la simple récolte sont vite épuisées; d'autre part, ni le poisson ni le gibier ne se conservent dans ces régions tropicales, il faut chaque jour se procurer de quoi vivre; impossible alors d'aller au loin le chercher. Or, dans les limites de cette zone d'exploitation ne peut vivre qu'un groupe réduit. Il faut voir dans ces nécessités du travail la raison profonde de la dissémination de la société andamanaise. Elle conserve encore un reste d'organisation communautaire : M. Mouat assure n'avoir jamais, dans son long séjour aux Andaman, vu de famille vivant isolée. Mais l'insuffisance des ressources et leur caractère aléatoire ont pour effet de fragmenter la population en petites communautés ou villages, comprenant chacun de 20 à 30 personnes, selon Tytler, de 20 à 50 selon Man, placés à quelques milles de distance les uns des autres et relativement indépendants entre eux.

Cette pêche et cette chasse n'assurent l'existence sur un lieu déterminé qu'à un groupe restreint d'individus et *pendant un temps très limité*. Aussi est-il important de bien choisir le centre de ses opérations, et est-on tenu à de fréquents déplacements.

Les Andamanais donnent tous leurs soins au choix du site où ils installeront leur campement. Partout où il y a une belle étendue de côtes aux eaux basses et aux rivages sablonneux, vous les trouverez établis. A la marée basse, femmes et enfants vont cueillir à la main les coquillages et les poissons dans les petites mares formées par les eaux qui se retirent; à la marée haute, les hommes peuvent aisément tirer le poisson presque à fleur d'eau, et harponner les tortues. Mais ils se déplacent avec une grande facilité. Un changement de vent rend-il la pêche impossible; durant certaines phases de la lune tel lieu déterminé cesse-t-il de convenir à la chasse du poisson et de la tortue; ou bien les mille circonstances atmosphériques ou locales auxquelles sont suspendues les opérations de la pêche viennent-elles à se modifier, ils lèvent leur campement et vont se porter plus loin, dans l'espé-

rance de trouver un site meilleur (1). Ce caractère nomade des Andamanais est signalé par tous les voyageurs. Il a même parfois été exagéré. « Les Andamanais, dit M. Quatrefages, sont une population essentiellement errante. Une tribu ne *séjourne jamais plus de deux ou trois jours* sur le même point. Les huttes qu'ils construisent ont un caractère provisoire et momentané : quatre perches enfoncées dans le sol, réunies au sommet, et couvertes de larges feuilles pour défendre de la pluie » (2). Les choses méritent d'être mises au point. L'existence de ces kjökemmoding, dont nous avons déjà parlé, suppose un séjour assez long en un même endroit. Souvent, les Andamanais ne font que passer sur un lieu et y établir un campement tout improvisé; mais souvent aussi ils doivent s'installer pour une plus longue durée, quand le lieu leur semble être un centre favorable de pêche. C'est la manière de voir que nous suggère M. Man. Nous lui devons à ce sujet des détails intéressants sur lesquels il est bon d'insister. Les Andamanais adoptent trois modes de campements à chacun desquels correspond un mode d'habitat particulier :

1° *Les campements permanents*. La hutte qui y correspond est moins sommairement établie : elle s'appelle *Chang-te-pinga*. Elle est construite par les hommes et se compose essentiellement de quatre piliers en bois dont deux sur le front et deux à l'arrière, les premiers de 6 à 9 pieds de haut, les autres de deux à trois pieds. Sur ces piliers, deux perches transversales sont fixées de façon à former la charpente du toit, qui est couvert de feuilles de palmier. Celles-ci sont proprement tressées, soigneusement liées ensemble, placées en rangées et fixées, au point que le tout achevé forme un toit imperméable aux pluies les plus fortes.

2° *Les campements moins permanents*. Les huttes sont alors construites avec moins de soin; elles sont généralement plus petites et plus grossièrement recouvertes. Ce sont les *Chang-to-ruga*.

3° *Les campements temporaires*. Les huttes sont tout à fait rudimentaires : on les appelle *chang-dar-anga*. Elles sont construites

(1) Cf. Man, ouvr. cité, p. 36-37.
(2) M. de Quatrefages, art. cité.

les femmes; deux poteaux minces d'environ cinq pieds de long sont placés dans le sable à cinq ou six pieds de distance, et liés au moyen d'une légère perche ou d'un bâton qui est fixé aux deux bouts. De larges feuilles de palmiers, — la tige tournée vers le bas et solidement fixée dans le sol, — suffisent à former le toit (1).

Ainsi deux choses sont également établies : la facilité avec laquelle les Négritos se déplacent, leur séjour d'inégale durée sur un même lieu, ici campant pour quelques heures seulement, pour la nuit, là s'installant pour un plus long temps. Rappelons-nous que toute leur vie sociale est orientée vers l'organisation du travail de la pêche. Leur plus ou moins de stabilité sur un même lieu dépend dès lors de la facilité plus ou moins grande qu'il offre à ce mode de travail, de sa richesse plus ou moins grande en poissons. Tel lieu paraît-il offrir un centre favorable d'opérations, permet-il de bien abriter le village et de l'installer moins sommairement? Ils y établissent ce que nous avons appelé leur *campement permanent* : on le reconnaît à ce qu'il est bien adapté aux besoins de la danse, car la danse est la grande passion de ces sauvages. A cet effet, un large espace est laissé libre au centre de la maison-village. Les Andamanais y séjournent pendant tout le temps que l'exploitation du lieu suffit à leurs besoins; ils l'abandonnent momentanément quand les nécessités de la pêche l'exigent, pour rayonner de là tout alentour. Alors ils se déplacent par petits voyages, le plus généralement ils vont à un ou deux milles plus loin, et ainsi ils avancent progressivement le long de la ligne côtière. Mais souvent ils reviennent au campement permanent, à moins que, au cours de leurs pérégrinations, ils aient rencontré un site meilleur. Ce déplacement d'ailleurs se fait toujours dans un rayon déterminé. Chaque communauté dépend d'une tribu qui a sa sphère propre d'exploitation dans la forêt et sur les côtes. On ne sort jamais de la zone d'exploitation de sa tribu.

En somme, les Négritos vagabondent : ce caractère erratique n'est guère plus favorable que leur dissémination à la formation

(1) Cf. Man, ouvr. cité, p. 38-39.

de groupements solides et aptes à la résistance. Si nous entrons dans le détail de l'organisation et de la vie d'une de leurs communautés, nous trouverons dans l'instabilité même des éléments qui la constituent, et dans l'*absence de cohésion* qui préside à ses rapports avec les autres communautés, deux marques nouvelles d'impuissance radicale.

III. — LA COMMUNAUTÉ DE VILLAGE.

Le travail est réparti au sein de la communauté en deux ateliers bien définis : *un atelier mobile*, qui a pour théâtre la mer et la forêt, et pour directeur l'homme ; *un atelier fixe,* au lieu du campement, avec la femme pour chef.

Les opérations de la pêche et de la chasse exigent de l'homme certaines qualités de force et d'agilité, de courage et d'habileté : de force et d'agilité pour diriger le canot à travers les récifs, et malgré la poussée des vagues; de courage et d'habileté pour aborder et frapper le gibier. Une sélection sociale s'opère tout naturellement. Dans un camp passent tous ceux qui sont aptes à ces travaux; dans l'autre camp restent les faibles, c'est-à-dire les vieillards, les infirmes, les enfants et les femmes : la femme se trouve naturellement appelée à diriger cet atelier. Ces deux ateliers ont une existence indépendante. Les hommes qui vont au loin chasser le gibier ou le poisson ont charge de nourrir la communauté; mais les résultats de leurs opérations sont toujours aléatoires : la chasse est parfois malheureuse; un vent contraire, une tempête, des pluies malencontreuses, un changement de lune, font manquer une partie de pêche. D'autre part, les expéditions de chasse ou de pêche sont parfois de longue durée : les hommes, une fois engagés dans la forêt, par exemple, restent souvent de longs jours sans revenir (1).

Pendant ce temps, il faut vivre, au sein de la communauté;

(1) Les hommes sont absents de la tribu : ils sont, on ne sait où, dans la grande jungle indéfiniment plate, *ils ne reviendront peut-être pas avant huit jours.* — Cf. Lapicque, *Tour du Monde,* 1895, p. 434.

force est à l'atelier fixe de compter avant tout sur lui-même, — quand il n'a pas à soutenir les travailleurs malheureux de l'atelier mobile! Il a deux ressources à sa disposition : la cueillette des fruits sauvages dans la forêt, la cueillette des poissons et des coquillages que les eaux laissent sur le rivage à la marée basse. Absorbé par les travaux de la pêche et de la chasse, absent du foyer, l'homme se décharge sur la femme du soin d'élever et d'entretenir les enfants, de soigner les vieillards, de pourvoir aux besoins du ménage. Ces mille besognes sont trop délicates et indignes de lui, habitué qu'il est à des occupations plus attrayantes et plus glorieuses.

C'est ainsi que les conditions du travail déterminent la répartition des fonctions au sein des deux ateliers.

Dans l'atelier mobile, l'homme chasse, pêche, construit des canots, fabrique les instruments nécessaires à la chasse et à la pêche, protège la communauté.

Dans l'atelier fixe, la femme pourvoit le ménage d'eau, de bois, de coquillages, de fruits sauvages; élève les enfants, soigne les malades et les infirmes; construit et recouvre les huttes; fabrique les instruments nécessaires aux besoins de la communauté, porte les fardeaux quand la tribu émigre; rase, tatoue et peint son mari (1).

Somme toute, c'est la femme qui peine. L'homme vit pour lui-même, et d'une occupation attrayante. La femme vit pour les autres, surchargée de besognes souvent ingrates. Mais elle ne songe point à se plaindre : « elle est laborieuse et soumise ». A cette condition tout est pour le mieux, et chacun y trouve son compte. La femme y gagne en respect et en considération. L'homme voit dans sa compagne un être utile qu'il lui faut ménager pour avoir ses services. Il lui donnera mille témoignages d'affection et d'estime; il la laissera traiter d'égal avec lui, prendre même des airs de commandement au foyer, — pourvu qu'elle soit chargée de tout le travail (1), et que sa vie à lui s'écoule libre au dehors. « L'autorité du mari est toujours plus ou moins

(1) Cf. Man, ouvr. cité p. 107-108.

nominale », dit M. Man. A quelle influence, en effet, peut prétendre au sein de la communauté l'homme qui n'y vit que le moins possible, qui ne s'y intéresse que le moins possible, qui, somme toute, obtient plus d'elle qu'elle n'obtient de lui?

Aussi la femme est-elle appelée à jouer un rôle considérable dans la société andamanaise. Le jeune homme est élevé dans le respect de la jeune fille. Unis l'un et l'autre par le mariage, la plus extrême réserve préside à leurs premiers rapports. « Il n'est pas rare, dit M. Man, de voir un jeune couple passer plusieurs jours après leur mariage sans échanger une seule parole, et ils portent souvent la timidité au point de se fuir du regard l'un l'autre. » Au bout de quelques jours ils s'habituent l'un à l'autre et entrent sérieusement dans les devoirs de la vie. Il y ont d'ailleurs été préparés par de longues épreuves. Quand vient l'âge de la puberté, les jeunes gens et surtout les jeunes filles commencent une période de jeûne : elle dure généralement de la onzième à la treizième année. Pendant ce temps, la tortue, le singe, le sanglier, leur sont interdits. Cette pratique revêt aux yeux des Andamanais une couleur morale ; elle n'est peut-être socialement qu'un procédé ingénieux pour augmenter les ressources de la communauté en réduisant sa consommation.

Ces populations vivent en effet dans une perpétuelle incertitude du lendemain. L'homme est-il heureux dans sa partie de chasse ou de pêche, il ne songe qu'à se gorger de gibier ou de poisson ; car ces produits ne se conservent pas. La partie a-t-elle échoué, il n'a qu'une ressource : retourner au sein de la communauté où d'autres auront travaillé pour lui.

Les conditions du travail dans l'atelier fixe resserrent davantage encore les liens de la vie communautaire. Ce travail consiste surtout dans la cueillette des fruits sauvages, des poissons et des coquillages : opérations faciles où les plus faibles, vieux et jeunes, peuvent également réussir, et qui d'autre part peuvent se faire en commun.

A vrai dire, la famille disparaît devant la communauté, au sein de laquelle elle se trouve noyée, et qui reste la seule unité sociale. La disposition d'un campement de Négritos est bien

significative. Quelquefois il se compose d'une habitation unique, une grande hutte commune pouvant contenir de 30 à 50, et même, assure-t-on, jusqu'à 100 personnes (1). Le plus souvent la maison-village est constituée d'un ensemble de huttes plus petites qui contiennent de cinq à six personnes, groupées, serrées les unes contre les autres, en forme d'ellipse, de manière à former un même tout. Peu capable de s'élever au-dessus de leur condition traditionnelle, on dirait que ces pauvres gens se pressent les uns contre les autres afin de lutter moins péniblement contre les nécessités de vivre. Les membres de la communauté sont classés par groupes : ici les gens mariés, là les célibataires, les jeunes filles que sépare le groupe des gens mariés.

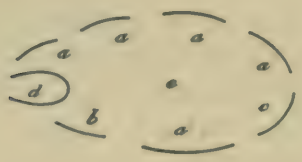

a) personnes mariées.
b) célibataires.
c) jeunes filles ou veuves.
d) cuisines communes.
e) place de danse.

Il n'y a qu'un foyer à proprement parler, et c'est le foyer de la communauté. L'organisme est dissocié. Une première manifestation frappante de cette dissociation, c'est l'abandon des enfants par la pratique générale de l'adoption (2).

On voit rarement un enfant à l'âge de six à sept ans habiter avec ses parents. C'est une marque d'amitié de la part d'un homme marié, après une visite faite, de demander à son hôte la permission d'adopter un de ses enfants; cet hôte lui-même adoptera les enfants d'un tiers. Les relations toutefois continuent tendres et respectueuses entre les parents et l'enfant : ils vont fréquemment le voir et le ramènent souvent chez eux pour quelques jours. Chose plus curieuse à noter : il arrive qu'un père adoptif cède lui-même à un nouvel ami son fils adoptif, et cela sans en référer aux vrais parents; il les prévient simplement du chan-

(1) En 1867, M. Honfrey décrivait les huttes de la Petite Andaman comme capables de contenir presque 100 personnes. — (Cf. Man, ouvr. cité, p. 39.)
(2) Cf. Man, p. 55.

gement intervenu, afin qu'ils puissent continuer à rendre à l'enfant leurs visites périodiques.

En somme, l'enfant appartient à la communauté plus qu'à la famille ou, plus exactement, le cadre de la famille est étendu à tous les membres qui forment la communauté du village.

Aussi attache-t-on une importance extrême à la *question de la parenté*, bien moral qui assure à ce groupe de l'unité et de la cohésion.

« La *question de parenté,* dit M. Man, est *d'une importance de premier ordre dans les relations de la vie chez les Andamanais* (1). » Respectueux à un point qui nous semblera exagéré des liens du sang, ils interdisent le mariage entre tous ceux qu'unit un lien quelconque de parenté. Un cousin germain même par adoption est regardé presque comme un frère, nièces et neveux presque comme filles et fils. Les termes qui désignent grand-père, grand-mère, petit-fils, petite-fille, s'appliquent également au grand'oncle, à la grand'tante, au petit-neveu, à la petite-nièce. M. Man signale jusqu'à soixante termes employés, à l'exclusion des équivalents, pour désigner les degrés de la parenté reconnus par les Andamanais. *En principe* nulle limite n'est assignable à la parenté; *en fait,* elle se limite à l'étendue du souvenir. Par suite de la brièveté de leur vie, — la moyenne est de 22 ans, et la cinquantaine est considérée comme l'extrême limite d'âge, — par suite de l'absence de tout point de repère, et des inévitables complications qui résultent de la pratique générale de l'adoption, on ne connaît guère la parenté au delà du troisième degré.

Lorsqu'un membre de la communauté vient à mourir, « les démonstrations de douleur sont généralement excessives et partagées à un degré plus ou moins grand par tout membre de la communauté ». Un des leurs est-il, après quelque temps d'absence, revenu au campement? C'est un transport de joie inexprimable, qui se traduit toujours par des larmes. « Il n'est pas d'hommes qui aient la fibre lacrymale plus active », dit Él. Reclus. Bienveillants et portés à se rendre réciproquement service, ils ma-

(1) Cf. Man, p. 58-59.

nifestent surtout cette bienveillance vis-à-vis des faibles. « Les jeunes, les vieillards, les malheureux, tous ceux qui sont dignes d'intérêt et d'attention sont invariablement mieux pourvus de tout le nécessaire et de tout le confortable de la vie que tout autre membre plus fortuné de la communauté (1) ».

De même que la communauté s'empare de l'enfant par l'adoption, elle s'empare également de la jeune fille qu'elle prend sous sa tutelle. Elle a même créé à cet effet un organe spécial : *le gardien des jeunes filles* (2). Le gardien des jeunes filles exerce une tutelle sévère et active. Malgré tout, la nature réussit à tromper la surveillance, et le flirtage à se donner jeu dans les jungles. Quand le gardien a des raisons de croire qu'un jeune homme a, malgré ses assurances du contraire, un attachement secret, il adopte le procédé suivant pour lui arracher la vérité. Un jour fixé, on convient, entre amis du jeune couple, de les peindre à leur insu tous les deux avec un onguent d'oxyde de fer rouge et de l'argile blanche. Comme le rendez-vous a lieu à la la tombée de la nuit, il y a peu de chances que les jeunes gens s'aperçoivent de la ruse. Le flirt est-il reconnu, le gardien avertit les jeunes gens, et cela suffit : c'est pour eux un point d'honneur de rompre au moins pour quelque temps. Le gardien veille à l'établissement des jeunes gens par le mariage. A-t-il connaissance d'une sympathie réciproque entre deux jeunes gens, c'est à lui de prévenir leur désir du mariage : les deux amoureux ne peuvent se dire leur amour que du regard, et jamais se donner à entendre leur désir d'être unis. Enfin la surveillance du gardien a-t-elle été trompée, une jeune fille ou veuve se trouve-t-elle séduite par un célibataire, celui-ci est aisément découvert, et, à moins que la parenté ne s'y oppose, l'incident se termine par un mariage.

(1) Cf. Man. ouvr. cité, article *Morals*.

(2) Cette fonction est quelquefois remplie par le chef de la communauté. Cf. Man, p. 58.

IV. — LA TRIBU.

Nous avons vu la société andamanaise émiettée par les nécessités du travail en petits groupes, en petites communautés de villages, et la fragilité du lien qui fait l'unité et l'existence de chacune d'elles. Chaque communauté a sa vie propre, son indépendance; mais elle ne peut rester complètement isolée. Un lien politique la rattache à d'autres groupes voisins, et au-dessus d'elle apparaît un organisme supérieur, *la tribu*. La tribu répond à un besoin social bien défini : défendre la propriété.

La mer et la forêt, en tant qu'elle donne lieu au travail de la chasse, sont communautaires; l'individu ne saurait se les approprier; mais elles sont possédées par la tribu. Chaque tribu a sa zone d'exploitation, sa ligne de côtes et de forêts, qui est toujours naturellement limitée par un accident du sol, par un plissement du terrain, ou simplement par un rideau plus épais de bois. « Quoique nomades, les Andamanais, dit Él. Reclus, tiennent beaucoup à leurs droits traditionnels sur les forêts et sur les mers. » Pour chasser ou pour pêcher dans une zone qui n'est pas celle de sa tribu, il faut demander l'autorisation de la tribu usufruitière. Se soustraire à cette démarche, c'est s'exposer à de terribles représailles (1).

J'ai dit que l'emplacement et l'isolement de la tribu sont toujours déterminés par un mouvement naturel du terrain qui lui assure une unité géographique propre. La densité même de la forêt andamanaise accuse davantage encore cette indépendance. Aussi existe-t-il peu de rapports entre tribus même voisines, et leurs langages, quoique venant manifestement de la même source, sont bien différents (2).

Chaque communauté, qui se compose de 30 à 50 membres, a à

(1) Cf. Man, p. 45.

(2) Le lecteur nous saura gré de mettre sous ses yeux la traduction de cette page du lieutenant R. C. Temple sur la linguistique des Andamanais. « Les langues andamanaises forment un groupe à part; elles ne ressemblent à aucune autre, elles n'offrent

sa tête un chef qui lui-même se rattache à un chef central, le chef de la tribu. Celui-ci réside habituellement au campement permanent et a autorité sur tous les sous-chefs. Mais son pouvoir, comme celui des sous-chefs, est toujours plus ou moins nominal. « Le gouvernement des Andamanais, c'est, dit M. Man, le communisme modifié par l'autorité plus ou moins nominale du chef (1). Elle consiste principalement à organiser des meetings entre les diverses communautés de sa tribu : le nombre de ceux s'y rendent ne dépasse jamais 300 hommes, dit M. Man. Encore les difficultés s'élèvent-elles facilement parmi eux, suivies de discussions et de luttes (2). Seul le chef dirige les mouvements d'une partie de pêche ou de chasse, ou d'une émigration. Il n'a aucun pouvoir de punir et de forcer à l'obéissance. Chacun doit se défendre et se venger lui-même. Ajoutons que les chefs sont choisis par la tribu, *et ne sont jamais très âgés;* car ils doivent réunir des conditions qui exigent de la vigueur et de l'adresse : avoir l'expérience nécessaire pour organiser et mener à bien une partie de pêche ou de chasse, exceller à diriger le canot et à frapper le gibier ou le poisson.

Le lien qui rattache à la tribu les diverses communautés qui la constituent est réel, mais fragile. Tout tend à les séparer : le lieu lui-même, c'est-à-dire la forêt épaisse, les travaux de la chasse, et de la pêche qui se font par petits groupes, et développent le besoin de l'isolement et de l'indépendance. Aussi le sentiment puissant du respect de l'autorité du chef, sans lequel il n'y a pas de groupe compact et résistant, fait-il défaut. C'est l'individualisme qui se manifeste au sein de cette organisation : on se réunira, on

aucune connexion avec un autre groupe connu. La construction du mot se fait par l'adjonction d'affixes et de prefixes à une racine. Le principe général en est l'agglutination pure et simple. En ajoutant les affixes, elles suivent les lois des langues agglutinantes ordinaires; en ajoutant leurs prefixes elles suivent les lois bien définies des langues sud-africaines. Aucune langue connue jusqu'ici, que je sache, n'employait à dose égale ce double élément à préfixe et affixe. — Celles qui emploient l'un n'ont l'autre que sous forme rudimentaire. Les deux chez les Andamanais sont pleinement développés. » Cette particularité distingue les langues andamanaises des autres groupes de la période agglutinative, dans laquelle, somme toute, on peut les classer. Cf. Man, p. 55-56.

(1) Cf. Man, article *Government*.

(2) Cf. Man, p. 45-46.

se groupera en vue du danger commun, mais on ne saurait se former en une grande unité puissante et durable. La division règne souvent au sein de la même communauté, entre ses membres habitués à vivre d'une vie indépendante et libre; elle règne entre les communautés d'une même tribu; elle existe enfin entre les tribus elles-mêmes. Tous les voyageurs sont unanimes à signaler cet état d'hostilités continuelles.

Cette description du type andamanais nous a mis en présence d'un échantillon curieux de la race la plus ancienne peut-être que nous connaissions. Si nous voulions la définir en quelques mots, nous dirions que c'est un type de pêcheurs nomades et instables, chez lesquels la communauté de village a remplacé la famille. Quant à la tribu, elle n'est qu'un organisme rudimentaire, sans chef à l'autorité stable et respectée; la seule puissance reconnue est la force. Ces populations, foncièrement nomades, ne s'attachent point au sol, et, par suite, ne peuvent songer à s'organiser et à lutter sérieusement pour le défendre. La communauté andamanaise, ainsi émiettée, lutte encore pour maintenir unis, et cohérents les éléments qui la constituent; mais elle est menacée de disparaître au moindre choc d'un obstacle extérieur.

Aux temps où elles couraient librement sur ces mers orientales que l'homme ne connaissait pas encore, les communautés andamanaises trouvaient dans leur expansion facile une cause de prospérité : leur morcellement, leur fragmentation avait précisément pour effet de rendre leur dispersion plus rapide, plus étendue. Mais aujourd'hui que les terres se sont fermées devant elles défendues par des barrières humaines, ces communautés, gênées dans le développement de leur activité, limitées sur leur propre domaine, se choquent entre elles et meurent chaque jour un peu. Le moment n'est pas éloigné, dit M. Man, où malgré les soins que prennent les Anglais de veiller sur ces petits noirs comme sur une pièce rare d'un musée, leur race appartiendra au passé.

Vraisemblablement, le type que nous venons de décrire n'est

pas seulement une variété particulière et dérivée du type négrito, mais bien l'image fidèle du type primitif dont tous les autres sont dérivés. S'il en est ainsi, notre étude nous ouvre une double vue sur l'histoire des Pygmées d'Asie :

1° C'est par la mer que s'est faite leur dispersion dans l'Asie méridionale, c'est par la voie côtière qu'ils ont pénétré dans les îles et les continents où nous les retrouvons aujourd'hui. Cette hypothèse est très vraisemblable, car la zone géographique sur laquelle ils sont distribués est de toutes parts contiguë à la mer.

2° Impuissants qu'ils sont à frapper un grand coup, leurs dispersion rapide sur cette immense ligne de terres n'a pu se faire par la conquête : ils sont arrivés les premiers sur ces terres méridionales de l'Asie, et leur expansion n'a trouvé aucun obstacle de la part de l'homme. Attaqués postérieurement par de nouvelles peuplades, qui sont venues d'ailleurs mieux organisées, ils n'ont pu fournir de résistance sérieuse. Leur ligne s'est rompue comme d'elle-même, et ils se sont laissé refouler presque sans coup férir vers les régions les plus inhospitalières de leur domaine.

Dans un prochain article, nous parcourrons quelques autres groupes bien choisis de Pygmées-Négritos; nous reconnaîtrons en eux des types dérivés qui s'expliquent par le type pur que nous venons d'observer chez les Andamanais. Les conclusions de notre étude reposeront ainsi sur des bases plus larges. D'autre part, nous aurons l'occasion de voir les Pygmées en face d'une difficulté nouvelle : l'homme appartenant à une formation supérieure. L'observation des effets actuels du drame jettera quelque lumière sur le drame lui-même qui s'est joué entre eux dans le passé.

E. Picard.

(*A suivre.*)

L'INFLUENCE POLITIQUE

DU LAMAÏSME[1]

Les lecteurs anciens de la Revue voudront bien se souvenir de nos précédentes études sur le lamaïsme (2). Nous avons d'abord montré comment le bouddhisme, système abstrait de philosophie, créé par un ascète hindou, est devenu pour une partie de la Race jaune un véritable *culte* et a pris rang, par suite de cette transformation, parmi les faits sociaux. Nous avons déterminé l'aire du globe sur laquelle s'étend l'influence dominante de ce culte dit lamaïque : c'est le territoire occupé par les diverses fractions de la race jaune qui n'ont pas conservé le culte des ancêtres et le lien national puissant de l'Empire Céleste. Sur ce territoire, au milieu des familles originairement indépendantes les unes des autres et constituées sur la base de la solidarité entre les membres, nous avons reconnu l'ascendant qu'exercent les associations lamaïques, seuls organes de rapprochement, de pénétration, d'information et de commerce entre ces groupes familiaux isolés et fermés. Notre dernier article a été consacré à l'observation détaillée de la *Lamaserie*, dans sa constitution intérieure et dans son action extérieure.

(1) É. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, LVII (Paris, Hachette). — L. Cahun, *Introduction à l'histoire de l'Asie* (Paris, A. Colin, 1896). — Huc, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet* (Paris, Gaume, 6e édition, 1878). — E. Lamadresse, *l'Empire Chinois; le Bouddhisme en Chine et au Thibet* (Paris, Georges Carré, 1894).

(2) Voyez les articles précédents, t. XXII, p. 404 (livraison d'octobre 1896), et p. 592 (décembre 1896).

Aujourd'hui, je voudrais rechercher les traces qu'a laissées dans l'histoire, depuis le moyen âge jusqu'au temps présent, l'action extérieure des associations lamaïques. Cette recherche permettra de vérifier l'accord qui doit exister entre les constitutions et les actes politiques dérivant de l'influence lamaïque, d'une part, et d'autre part les deux caractères que nous avons signalés comme les plus marquants dans la manière d'être de ces corps religieux.

Ces deux traits sont : 1° l'accueil facile réservé à l'étranger, en opposition avec les coutumes des autres sociétés de l'Orient, mais en conformité avec la doctrine de fraternité de tous les composés humains, « de tous les êtres vivants », dans la miséricorde du Bouddha ; 2° l'incapacité des supérieurs et des ascètes consommés parmi les lamas, pour tout ce qui concerne les choses pratiques ; incapacité qui est la conséquence de la complète absorption de ces ascètes par la doctrine purement négative et déprimante du retranchement de tous les désirs.

I

Nous connaissons tous le type célèbre du « bon Mongol », tel qu'il a été présenté par l'abbé Huc, et analysé par Le Play : la famille pastorale errant en paix dans la « mer des Herbes », sous la conduite du patriarche qui lui tient lieu de père, de prince et de prêtre, et échangeant avec les voyageurs le salut lamaïque : « Tous les hommes sont frères ».

Ce type a existé, il existe : la famille pastorale est bien telle : et cependant l'histoire nous fait apparaître des Mongols d'un tout autre aspect. Ces Mongols historiques sont des conquérants, et se présentent sous la forme de véritables armées aux allures rapides, aux mouvements précis, à l'exacte discipline. Leur masse se compose d'escadrons de cavalerie soigneusement distingués, rangés, comptés, dont les deux premières lignes sont bardées de fer, tandis que les soldats des trois autres files portent l'armure de cuir. Chaque cavalier est muni de deux carquois remplis de

flèches de modèles différents, et de deux arcs; le grand pour envoyer les projectiles à longue distance; le petit, pour viser de moins loin et avec précision. Les fourragères, les cordes de rechange, l'outillage de campement, sont portés en trousse : enfin toutes les précautions sont prises avec cette minutie dont les armées victorieuses ont presque toujours fourni l'exemple.

D'habiles combinaisons stratégiques présidaient aux mouvements des armées mongoles : sur tout un côté de la route qu'elles devaient suivre, la dévastation méthodique, le *dégât*, était fait d'avance au moyen de rapides incursions, afin d'assurer une marche paisible et sûre au gros des troupes. Des nuées d'espions lancés de toutes parts communiquaient aux chefs leurs renseignements et agitaient l'opinion. Les points importants, choisis par les généraux avec un admirable coup d'œil, étaient immédiatement occupés, jusqu'à Miskolez en Hongrie, jusqu'à Kornembourg aux portes de Vienne.

Cette préparation et cette exécution savantes des guerres mongoles ne sortirent pas, évidemment, de simples accords conclus entre les vieillards conciliants des différentes tribus : à une action aussi puissante, aussi étendue, il faut supposer une direction autrement forte et autrement capable que celle des conciliabules de bons patriarches ayant l'usage de s'aboucher pour mettre fin aux différends pastoraux.

En outre, si le nomade des grandes steppes restant au sein de sa famille est un cavalier robuste, résistant, ce n'est cependant pas un soldat : il ne peut trouver, dans le groupement de tentes auquel il appartient, l'apprentissage militaire que supposent des expéditions aussi lointaines, aussi considérables par le nombre des combattants, que celles des Mongols historiques dont nous venons de parler.

Or, les escadrons de Gengis-Khan ne sont point sortis tout armés de la terre. La puissance politique et guerrière que suppose l'immense et éphémère empire mongol, ne peut être que le développement, — l'apogée si l'on veut, — d'institutions préexistantes chez les nomades, et supérieures au simple organisme familial si souvent décrit.

Le travail pastoral dans la Terre des Herbes est soumis par la nature même du lieu à une condition particulière. Il exige deux fois par an de lointains déplacements des familles : de la région où l'on fait paître pendant l'été vers les stations abritées réservées pour l'hiver, et vice-versa. La station d'hiver est absolument indispensable, sous peine de voir périr de faim les bêtes, et par suite la famille elle-même (1). On conçoit que la concurrence doit être grande, chaque groupement de tentes tenant à s'assurer une bonne place : il y a là une éternelle menace de conflits aigus. D'autre part, le déplacement des familles ne peut se faire que lentement, graduellement, à cause de l'obligation où l'on est de faire paître chaque jour les quatre espèces de bétail dont se composent les troupeaux mongols : cheval, chameau, mouton, bœuf (2).

Pour que la paix publique soit assurée, comme elle l'est, en fait, dans les steppes, il faut laisser intervenir le patronage de gens dont la condition s'élève au-dessus de la moyenne. Cet élément est fourni par certaines familles qui, de temps immémorial, entretiennent des relations avantageuses avec les sédentaires des confins, et qui sont désignées sous le nom de familles seigneuriales ou princières des Mongols (3).

Le mécanisme grâce auquel ce patronage s'exerce est très simple. Du côté des protégés, chaque groupement de tentes est lié par une antique coutume à un établissement patronal; il fournit à cet établissement un cavalier par famille (il faut entendre ici la famille comme on l'entend chez la race jaune, c'est-à-dire l'ensemble des descendants d'un même ancêtre à la quatrième génération); de plus, pour les frais, un tribut en bétail, appelé « la dîme des quatre espèces ». On trouve facilement dans chaque groupe le cavalier volontaire : c'est là une des principales formes de l'émigration (4) chez les familles nomades.

Les cavaliers qui composent ces escadrons entretenus par les

(1) Cf. Le Play, *Ouvriers européens*, t. Ier, p. 91, 93, 94.
(2) Cf. *ibid.*, p. 55, 93.
(3) Cf. *ibid.*, p. 95, 160.
(4) Cf. *ibid.*, p. 588.

chefs de clan deviennent des soldats de métier : ce sont eux qui font figure dans l'histoire.

Le rôle du protecteur consiste à centraliser ces cavaliers volontaires, à les entretenir une fois réunis, et à se porter rapidement avec eux, d'avance, sur les stations qu'il s'agit de réserver à ses clients, de manière à en écarter les familles qui ne font pas partie du clan.

Le lieu primitif de rassemblement, qui est la résidence ou la « cour » du seigneur Mongol, est appelé *Ordou,* nom duquel nous avons tiré le mot Horde, et qui signifie à la fois « capitale » et « quartier général ».

Du côté du patron, la stabilité du système est assurée, autant que faire se peut, par un mode particulier de succession. A la mort du chef, son fils le plus jeune est mis en possession de l'avoir familial primitif; tandis que l'aîné reçoit l'investiture de l'*Ordou,* la bande de cavaliers et les tributs, c'est-à-dire la situation politique et les ressources qui y sont attachées (1). Cette pratique successorale s'explique parfaitement : la constitution patriarcale de la famille fait passer l'autorité familiale *aux oncles*, qui choisissent comme futur patriarche le plus jeune de leurs neveux, celui qui a les plus grandes chances de leur survivre à tous. Quant à l'autorité politique, exigeant à la fois l'activité et une certaine maturité, elle est fort bien placée entre les mains du plus âgé de la jeune génération. Mais les familles adhérentes au clan ne sont liées vis-à-vis de lui que par la coutume. Dans le cas où la protection qui leur est due semble péricliter, il est très difficile de les retenir : car les seigneurs voisins, toujours en quête d'accroissements, ne manquent pas de leur faire les offres les plus avantageuses.

L'histoire de *Temoudjine,* qui devint plus tard Gengis-Khan, nous fixera sur les vicissitudes des clans mongols et sur les rouages politiques mis en action dans la grande steppe.

Depuis une époque très reculée, la famille princière des

(1) V. Cahun, *Introduction à l'Histoire de l'Asie*, p. 213, etc.

Bordjiguène occupait le territoire qui s'étend entre la Toula et le haut Keroulèn, non loin d'Ourga. Ce lieu est situé d'une manière remarquable, à l'extrémité septentrionale des grandes steppes, et constitue une station d'été de premier ordre. « Aucune rivière permanente n'a pu se former au Sud de la Toula et du Keroulèn jusqu'au Hoang-ho, sur un espace que l'on peut évaluer à 1.200.000 kilomètres carrés, plus de deux fois la superficie de la France (1) ». Sur les bords de ces premiers cours d'eau pérennes que l'on rencontre au nord de la vaste steppe, il y a des prairies toujours vertes, qu'il importe d'occuper. Aussi, vers le milieu du douzième siècle, l'*Ordou* du seigneur Yesougueï était placé sur la rive droite du Keroulèn, à quelques verstes de l'emplacement actuel du poste frontière russe de Kotshuef.

Yesougueï, surnommé Bagator ou le Vaillant, était un puissant prince, descendant d'une longue suite d'aïeux; manœuvrant avec habileté, il se mettait tantôt au service de l'empereur Mandchou du Nord de la Chine, tantôt de l'empereur national du Midi, et grâce à leurs subsides entretenait une nombreuse cavalerie, dont les éléments lui étaient fournis par une multitude de familles clientes. A sa mort, en 1175, son clan comprenait environ 30.000 familles.

La disparition d'un prince tel que Yesougueï le Vaillant amena dans ce clan une crise terrible; car il n'était pas remplacé de manière à donner confiance : l'autorité tombait par sa mort entre les mains de son fils aîné, Temoudjine, qui avait alors treize ans. L'*Ot-djiguine*, le plus jeune, avait cinq ans.

On fit au prince regretté de splendides funérailles, mais le deuil était à peine terminé que la débandade commença. Le signal en fut donné par d'autres Bordjiguène, parents éloignés, descendant du cinquième aïeul du défunt, qui voulurent profiter de la situation. Ils quittèrent l'Ordou, suivis des trois quarts des seigneurs présents; un quart seulement demeura fidèle, dit l'historien turc Abou'l-Ghazi, « la moitié du clan des Mangouts,

(1) E. Reclus, t. VII, p. 182.

et des fractions de clan par deux cents, par cent, par cinquante, par dix et même par cinq familles. »

Les cavaliers volontaires, les reîtres soldés d'Yezougueï qui avaient fait souvent la guerre sous ses ordres, s'en allaient tristement, plus lentement que les autres, car ils n'avaient point d'affaires pressées, étant sortis de leurs familles depuis longtemps et dépourvus de bétail. La veuve du chef, Oloun la Grande, au milieu de ce désarroi général, se montra, comme le dit l'historien, « dame d'honneur, de conseil et de froide résolution. » Elle monta à cheval, portant la bannière aux neuf queues blanches, courut après les déserteurs, et ramena un certain nombre des gens de guerre autour de leur petit chef de treize ans.

Mais il ne suffisait pas de faire rentrer les cavaliers à l'Ordou : il fallait maintenant, pour entretenir la troupe, reconstituer le clan payant tribut. Or, il y avait à cette œuvre politique de grandes difficultés. Demander aux chefs en sous-ordre, qui s'étaient séparés de l'Ordou, de reprendre leurs anciens rapports, c'était les grandir à leurs propres yeux, les mettre au rang d'égalité avec la maison princière des Bordjiguène, rechercher, pour ainsi dire, le concours au lieu d'offrir protection : en fait, détruire moralement ce que l'on voulait sauver. Et cependant il fallait agir, reprendre force au plus tôt : car les clans voisins semblaient tenter de se réunir, en passant au travers de la principauté Bordjiguène, qu'ils accusaient de les isoler entre eux, parce qu'elle interceptait les routes du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, et « exploitait à leur détriment les lieux saints ».

C'est précisément des « lieux saints » que vint le salut des Bordjiguène.

La plupart des familles mongoles étaient dès avant ce temps, sinon officiellement converties au bouddhisme, du moins en rapports constants avec les Lamas. Depuis le cinquième et le sixième siècle, dans la région, les nations turques Oïgour et Khitaï professaient la religion de Çakyamouni ; or, les Khitaï comptaient précisément parmi eux le clan des *Koungrad*, chez lesquels les Bordjiguène s'alliaient par mariage, coutumièrement, depuis plusieurs générations.

Dans ses embarras politiques, la dame Oloun ne pouvait trouver de meilleur recours qu'auprès des Lamas.

Le pouvoir lamaïque était représenté, sur les territoires de la Tola et du Keroulèn, — probablement à Ourga, — par un personnage fort important, que l'historien turc désigne comme étant « d'une haute naissance », c'est-à-dire un bouddha incarné. On le nommait *Minglig*, ce qui signifie *Lumineux*, et on lui donnait le titre de Etchigué, c'est-à-dire *saint père*. Minglig avait transmis son incarnation à un fils nommé *Gueukteché* (père spirituel) (1), qui donnait les plus belles espérances; Geukteché, se conformant à la lettre de la loi donnée par Çakyamouni à ses premiers disciples hindous, marchait pieds nus sous le ciel inclément de la Mongolie; les prodiges qu'on attribuait à sa puissance surnaturelle avaient frappé très vivement l'imagination des nomades, qui accouraient nombreux autour des deux personnages.

A cette époque, bien antérieure à la réforme bouddhique de Tsong-Kapa (2), le lamaïsme thibétain et mongol suivait les errements primitifs assez relâchés qui se sont maintenus dans les lamaseries non réformées des Lamas-rouges. Les dignitaires lamaïques, les incarnés, au lieu de renaître d'eux-mêmes suivant le procédé des « rayons de lumière » admis par Tsong-Kapa, se mariaient et demeuraient dans l'état conjugal jusqu'à ce qu'ils eussent un fils. Cette organisation de l'accession aux dignités lamaïques a exercé une grande influence sur la société thibétaine, dont nous nous occuperons plus loin.

Il entrait sans doute dans le plan politique du « saint père » Minglig et de son fils Gueukteché de ne pas laisser périr l'autorité des Bordjiguène. Quant à la mère de Témoudjine, Oloun la Grande, il lui importait avant tout d'assurer à son fils l'appui de la confrérie lamaïque. Elle épousa (mystiquement) l'Incarné

(1) L'ensemble de cette situation, dépeinte par un annaliste musulman, semble répondre à ce que nous avons constaté dans le personnel d'une lamaserie (v. dans la Revue, t. XXII, p. 597 et suiv.). Minglig serait le lama temporel, quoique incarné, ce qui se voyait souvent autrefois et Geukteché, « père spirituel », également incarné, aurait été l'ascète directeur des âmes.

(2) Tsong-Kapa, qui vivait d'abord dans la lamaserie de Komboun, se rendit à Lhassa où il institua sa réforme en 1409. (V. Huc, t. II, p. 111.)

Minglig, se vouant ainsi, au moins quant à l'intérieur, à la vie contemplative, de même que le font encore actuellement un grand nombre de femmes et surtout de veuves en Mongolie (1).

Le résultat de l'association entre la lamaserie et la famille princière ne se fit point attendre longtemps : en revenant des pèlerinages, les chefs de tente, convertis, se faisaient de nouveau recevoir au nombre des clients du Bordjiguène, apportant « le tribut des quatre espèces ». Bientôt le clan entier des *Arlad*, avec son chef Nago le Riche, vint se ranger sous la bannière aux neuf queues blanches.

Après des luttes acharnées et de nombreuses vicissitudes, la coalition lamaïco-princière arriva enfin au but : Temoudjine avait vingt-sept ans lorsqu'il fut proclamé Khan, ou chef universel, sur la prairie de Keroulèn, au milieu de prodiges à la fois significatifs et surprenants, que rapportent les légendes bouddhiques (2).

Doué d'un véritable génie d'organisation, et d'une inflexible fermeté, secondé par des hommes de guerre du plus grand mérite, qu'il trouva probablement parmi les « Gaz-Peun » ou conducteurs de caravanes de la station lamaïque d'Ourga (3), Gengis-Khan étendit au loin, avec son empire militaire, les rapports commerciaux de la confrérie lamaïque. Dans sa capitale de Kara-Korum, remplie de temples bouddhiques et de statues du Bouddha, les ambassadeurs chrétiens accrédités après du Khan ou de ses successeurs rencontrèrent des ingénieurs, des marchands, des ouvriers et des artistes de tous les pays du monde.

D'un autre côté, on comprend que les expéditions lointaines et rapides des armées mongoles ont nécessité, au milieu des steppes, un très grand développement des cultures intellectuelles et des arts usuels, dont le lamaïsme paraît être le seul principe dans cette région. Citons en particulier, parmi les services intellectuels, la comptabilité et l'administration; et parmi les

(1) V. Reclus, t. VII, p. 217.

(2) V. Cahun, p. 221 : « Un oiseau vient chanter tous les matins devant la tente de Gengis, perché sur une pierre carrée. Après quelques matinées, la pierre se fend et on y trouve enfermé le sceau impérial.

(3) Souboutaï et Djéhé, les deux *plus anciens* généraux mongols de Gengis, étaient originaires de cette région. V. dans la Revue, t. XXII, p. 595.

arts usuels, la métallurgie, art thibétain importé et pratiqué en Mongolie par les seuls Lamas, et dont l'usage cependant s'imposait pour la fabrication en grand des cuirasses et des pointes de flèches dont faisaient usage les escadrons mongols. L'imagination des nomades est restée sous l'impression des travaux extraordinaires en ce genre que nécessitait l'entretien des armées lancées au loin à la conquête du monde. Sur la rive droite du Keroulèn, la montagne de Tarkhan est décorée du nom de « forges de Gengis »; une autre montagne, dans le pays des Ordos, séparée de la précédente par le désert de Gobi, est désignée sous le nom d' « Enclume du forgeron de Gengis » (1).

« L'Empire, disait le souverain mongol, a été conquis à cheval; mais on ne peut le gouverner à cheval. » C'est pourquoi, dès que ses conquêtes s'étendirent au delà de sa région pastorale, Gengis ne parut plus guère à l'armée. Il resta au centre de sa puissance, veillant à l'administration centralisée et compliquée des peuples soumis, et surtout tenant la main à l'inflexible observation du « Yassak » ou règlement des lois, édicté par lui-même en sa qualité de Khan universel. Revêtu du titre bouddhique de *Santou Bogdo* (Incarnation céleste), Gengis se donnait comme le représentant du Ciel, c'est-à-dire de l'Ensemble des causes : non pas d'un Ciel étroit, localisé, national et fermé à la Chinoise (2); mais d'un Ciel universel (3), qui lui livrait la direction de tous les hommes, sans distinction de nation. « Gengis-Khan, dit Plan-Carpin, statuta multiplicia fecit quæ Tartari inviolabiliter observant. Statutum est quod sibi subjugare debeant omnem terram (4). » Curieuse application, à la conception isolante des Célestes, de la large et humanitaire maxime lamaïque : « Tous les hommes sont frères ». Il appliquait réellement cette maxime en posant dans ses nombreux statuts administratifs des règles fort équitables, et reconnues telles par les intéressés, pour le jugement des procès et pour la

(1) Cf. Cahun, d'après Palladius, p. 21; Reclus, t. VII, p. 192.
(2) V. pour le Ciel chinois, dans la Revue, t. XX, p. 313 et suiv.
(3) V. Lamairesse, p. 304.
(4) V. Cahun, p. 324, 325.

répartition des charges dans le pays conquis par ses armées. Le *Yassak* contient une sanction suprême de ces dispositions équitables : « Une assemblée annuelle des chefs mongols doit vérifier la conduite du Khan; et s'il n'a pas jugé conformément aux prescriptions du Yassak, ils le déposent, le remplaçant par un autre prince de la maison de Gengis » (1).

Une autre disposition remarquable du Yassak est la tolérance parfaite et le respect absolu vis-à-vis de toutes les religions. Malgré la fiscalité minutieuse et précise qui, chez les sédentaires conquis, remplace la « dîme des quatre espèces » par des taxes établies sur les maisons, les grains, les vins, les matières d'or et d'argent (2), toujours les personnes consacrées aux différents cultes, ainsi que leurs biens, sont exemptées de tout impôt. Aucun autre conquérant de l'Asie, pas même le Mongol Tamerlan, converti à l'islamisme, n'a donné l'exemple de cette bienveillance respectueuse pour les « hommes de prière » de toutes les confessions (3). C'est là une pure idée lamaïque, un résultat visible de cette doctrine qui impose à ses ascètes le « non-savoir », le retranchement de la connaissance, comme un acte de vertu conduisant au Nirvâna, et qui d'autre part imprègne fortement ses sectateurs du respect de la loi morale et du souci de l'au-delà.

Nous venons de voir, par l'exemple de Temoudjine, de quelle façon l'action directe des lamas forme un clan prépondérant au milieu des steppes. Il n'y a guère à douter qu'il en fût de même chez les nomades Solongo, Mongols de l'Est ou Mandchous, convertis au lamaïsme antérieurement aux Mongols occidentaux, et leurs prédécesseurs aussi dans la conquête de la Chine. Non seulement le choix du clan dominateur et son accroissement au milieu de ses rivaux sont bien l'œuvre de la hiérarchie lamaïque; mais nous devons constater aussi que, sans le concours de cette même hiérarchie, l'expansion hors de la steppe et les conquêtes

(1) Cahun, p. 471, d'après Ibn-Batoutah.

(2) V. *ibid.*, p. 373, 382.

(3) Cf. Huc, t. II, p. 39 et suiv. — Un Bouddha incarné est rencontré par le missionnaire au cours de son voyage : « Il faut toujours honorer et respecter les prières, » dit ce personnage; et il ajoute : « Votre religion et la mienne sont contraires. »

lointaines resteraient impossibles aux nomades, dans leur état habituel d'émiettement politique, et avec leur pénurie absolue de ressources financières, administratives et industrielles.

Après avoir noté la manière dont les invasions pastorales ont jadis réformé les grands empires, et en particulier la Chine, Le Play ajoute : « La désorganisation d'une race célèbre, enrichie par le commerce, corrompue par les abus du luxe, affaiblie par les haines intestines et les guerres civiles émanant de l'erreur et du vice, *avait un retentissement profond jusque dans les steppes les plus éloignées et venait y résoudre le problème de l'émigration* (1) ». Pour que ce retentissement profond arrivât jusqu'aux bons patriarches chefs de tente, épars dans la « mer des Herbes », il fallait un organe d'information et de transmission; pour résoudre victorieusement le problème de l'émigration armée des pasteurs vers les territoires occupés par une nation enrichie, dense et centralisée, il fallait aussi, chez les nomades, un organe de groupement, d'administration et de direction. En ce qui concerne les invasions pastorales en Chine, cet organe nécessaire — je crois l'avoir montré — c'est la hiérarchie lamaïque. C'est celle qui, lorsque le besoin s'en est fait sentir, a préparé et imposé aux innombrables descendants des Cent Familles les dynasties successives des « Fils du Ciel ».

Aujourd'hui l'influence de la hiérarchie lamaïque est sans contredit gênée, diminuée par l'envahissement continu des Européens en Extrême Orient. Les chemins de fer font déjà concurrence aux caravanes; les diplomates de l'Occident, de plus en plus audacieux, exercent sur les affaires de ces lointains pays une pression qui devient irrésistible. Les pauvres cavaliers de la steppe passent complètement au dernier rang : ils ne sont plus en mesure de remplacer *motu proprio* l'Empereur, dont la fonction est indispensable encore au grand peuple des paysans chinois (2).

Le parlement anglais considère que « l'indépendance du territoire chinois est d'une importance vitale pour le commerce et pour

(1) Le Play, *Ouvriers européens*, t. I, p. 588.
(2) Cf. *ibid.*, p. 140, 159, etc.

l'influence de la Grande-Bretagne » (1); et ce, probablement, avec l'arrière-pensée que le « Fils du Ciel », dans l'ensemble des causes qui déterminent son accession au gouvernement de la nation centrale, rencontrera quelques causes britanniques. Telle était jadis la situation de l'ordre lamaïque en regard des dynasties qu'il faisait surgir dans la steppe; mais aujourd'hui, que le Fils du Ciel soit un protégé du Tsar blanc ou de l'impératrice des Indes, du Kaiser ou du Mikado, l'ordre lamaïque devra s'incliner. Il le fera de bonne grâce, avec aisance même, car rien dans la doctrine ne s'oppose aux meilleurs rapports avec les Occidentaux : « Tous les hommes sont frères ». Mais, en outre, il se soumettra *forcément*, car si la partie large et miséricordieuse de la doctrine bouddhique a suffi aux Lamas pour donner un centre, une organisation, une direction aux races pastorales répandues dans les steppes asiatiques, la partie déprimante et absorbante de cette même doctrine les place dans un état d'infériorité visible en face de l'énergique activité des civilisateurs modernes.

Nous avons observé, au cours de cette étude, les moyens par lesquels la hiérarchie lamaïque a créé parmi les pasteurs une série successive de clans dominants et procuré une lointaine extension à leur puissance conquérante. Devons-nous, à l'avenir, ressentir encore de semblables poussées? Y a-t-il à redouter que l'influence politique des Lamas, s'exerçant sur le vaste réservoir d'hommes que constitue la race jaune, organise au sein de cette race un groupement capable de résister à l'action européenne, de la refouler, de prendre contre elle l'offensive? Je ne le pense pas.

Un clan dominateur, muni par les bons offices des Lamas de toutes les ressources utiles à la conquête, de tout l'organisme bureaucratique nécessaire à l'exercice du pouvoir absolu et centralisé, peut en effet s'emparer de ce pouvoir. Sitôt arrivée à la domination, la dynastie *seule* agit dans le gouvernement de l'État qu'elle s'est attribué : le haut personnel ascétique du lamaïsme, absorbé dans sa pratique du non-vouloir et du non-

(1) Chambre des Communes, 1er mars 1898, motion A. Bartlett.

savoir, impropre au gouvernement de ses lamaseries elles-mêmes, est forcément mis à l'écart; et l'édifice social que la dynastie patriarcale construit à son profit repose essentiellement sur la contrainte envers le vaincu et le sujet; contrainte universelle, image de l'autorité familiale telle qu'elle existe chez les patriarcaux, étreignant comme un filet sans issue toute manifestation de spontanéité individuelle, tout développement des facultés actives et du libre effort de l'homme. Ces facultés, ce libre effort, sont pourtant, dans l'état actuel du monde, les bases indispensables de toute société puissante. Par la formation même que sa doctrine impose à ses princes spirituels, le lamaïsme est mis hors d'état de remédier à la radicale incapacité des races patriarcales pour l'organisation solide et progressive des sociétés compliquées.

II

La dernière campagne entreprise par Gengis, et où il figura personnellement, le conduisit dans le Thibet, au centre même de la hiérarchie lamaïque. Bien que fort peu documentés sur les faits qui s'y passèrent, les historiens n'hésitent pas à constater les difficultés d'ordre politique, et non militaire, que redoutait dans cette région l'empereur mongol. Cependant de part et d'autre on se fit des politesses : de même qu'Alexandre au temple d'Ammon fut reconnu fils de Bacchus, de même Gengis se vit reconnaître comme le fils de la Chèvre (1) des montagnes, de cette fameuse chèvre, « sans patrie et sans famille », qui symbolise l'ordre lamaïque. A ce certificat d'origine, les empereurs mongols, plus tard, répondirent par de nombreuses faveurs. La réforme lamaïque, l'organisation d'une hiérarchie, dit un auteur estimé, s'est faite en même temps que la grande centralisation mongole. Le Khan ou le Dalaï-Lama, l'empereur et le pape, sont jumeaux (2) ».

(1) V. Cahun, p. 318; dans la Revue, t. XXII. p. 605.
(2) Cahun, p. 325.

Ce n'est point la création même de la hiérarchie lamaïque au Thibet, mais bien sa vaste expansion et son influence extérieure, qui coïncidèrent avec l'époque de Gengis et de ses successeurs. Bien avant eux, le Thibet possédait ce centre d'action et de doctrine, qui avait préludé à ses hautes destinées en s'asseyant d'une façon solide et souveraine au milieu des petites municipalités de race jaune que nous avons déjà décrites (1).

Les questions d'*incarnation* ont joué un très grand rôle dans la constitution du pouvoir lamaïque au Thibet. La subtilité des conceptions bouddhiques en cette matière cadrait mal avec les idées, les mœurs, l'état social et l'état d'esprit de ces obtus Thibétains que le Bouddha considérait comme de si pauvres écoliers (2). D'un autre côté, l'exemple des Biskhou brahmaniques entrés de tout temps dans ce pays avec l'auréole de la « pureté » (3) offrait un exemple en apparence explicatif de la théorie bouddhique : ces Biskhou, emportant avec eux l'idée de *caste pure,* sans la révéler aux étrangers, transmettaient par voie généalogique leur privilège d'hommes purs, leur doctrine et leurs incantations. Aussi, dès que les Thibétains furent entrés en masse compacte dans les lamaseries, les dignitaires « incarnés » transmirent simplement leur rang et leurs fonctions à des héritiers du sang. Lors même que la réforme de Tsong-Kapa, rétablissant le célibat complet, eut fait prévaloir à Lhassa même la théorie de l'incarnation par rayons de lumière émanés du Bouddha ou de ses principaux imitateurs, la nécessité de ne pas rompre le lien central du lamaïsme imposa pour l'élection du Dalaï-Lama une règle de laquelle on ne s'est point encore départi : ce chef suprême est choisi, dès son bas âge, parmi les rejetons de sept ou huit familles distinguées, connues pour jouir de ce privilège.

C'est donc à la constitution d'une aristocratie religieuse et politique à la fois que la doctrine des incarnations a tout d'abord conduit les Thibétains. Cette aristocratie, lamaïque au sommet, est laïque dans un grand nombre de ses membres, qui appartien-

(1) V. dans la Revue, t. XXII, p. 406 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 417.
(3) *Ibid.*, p. 412.

nent à des familles enrichies par le monopole de hautes fonctions administratives, anoblies par leur parenté avec les Incarnés les plus célèbres.

Rien ne ressemble à l'organisation intérieure d'une lamaserie comme le haut gouvernement thibétain. Au sommet, le Dalaï-Lama, ascète-idole, vit confiné dans son palais où il donne de rares audiences, et consulté seulement sur les cas très graves de discipline intérieure. Au-dessous de lui, le Namekhan, celui que les Chinois appellent le « roi du Thibet ». Ce personnage représente le supérieur élu, le « roi de la loi » de la lamaserie (1); élu lui-même par les chefs des grands établissements lamaïques, il est investi par le Dalaï-Lama. C'est le réel chef du gouvernement au point de vue des affaires politiques et extérieures. Quant à l'administration proprement dite, elle est confiée à des « régents » qui peuvent être Lamas ou laïques, et qui dépendent du « roi du Thibet ». D'ordinaire les régents laïques appartiennent aux familles influentes qui ont le privilège de fournir le Dalaï-Lama (2).

Tel est le plan du gouvernement central. L'ensemble du territoire soumis à ce gouvernement se divise en districts qui ne sont autre chose que les circonscriptions ou « territoires de prières », des Lamaseries de premier et de second ordre. Dans chacun de ces districts, le modèle du gouvernement lamaïque ci-dessus décrit est recopié fidèlement au moyen du haut personnel de la Lamaserie (3). Chacun de ces « diocèses » possède aussi, outre ses autorités ecclésiastiques, un certain nombre de familles nobles apparentées aux incarnés locaux, et traditionnellement nanties de fonctions et de privilèges.

En traversant le Thibet lors de son retour forcé vers la Chine, le P. Huc rencontra plusieurs personnages appartenant à cette aristocratie séculière greffée sur la souche lamaïque. L'un d'eux était le chef du village et de la tribu d'*Angti*. De très petite taille, portant à la ceinture un sabre plus haut que lui, il méprisait les Chinois, et, pour leur marquer son dédain, s'abstint d'inviter les

(1) Cf. dans la Revue : « La Lamaserie », t. XXII, p. 597.
(2) Cf. Huc, t. II, p. 280 et suiv.
(3) *Ibid.*, p. 279 et suiv.

« Célestes » au repas qu'il offrit aux missionnaires étrangers. Il fit visiter au P. Huc une salle remplie des armes et des portraits de ses ancêtres, parmi lesquels figuraient une nombreuse collection de Lamas de tout âge et de toutes dignités, et quelques guerriers en costume de bataille. Le chef d'Angti était remarquable par son activité et son éloquence ; il dominait, par sa parole et son geste énergique, les assemblées les plus tumultueuses (1).

Un autre seigneur montagnard, *Proul-Tamba*, est connu dans la région sous le titre de « Grand-Chef ». Son père, depuis quelques années, lui a fait l'abandon de ses biens et de son pouvoir, pour revêtir la robe lamaïque et se placer sous la direction d'un célèbre ermite des environs. Proul-Tamba habite, dans la province de Kham, un château fortifié, ceint de fossés pleins d'eau, que l'on traverse sur un pont-levis. Le salon à plafond doré dans lequel les voyageurs venaient s'asseoir devant un festin homérique, était est orné de banderoles portant des inscriptions pieuses et de trois statues colossales du Bouddha ; ce qui lui donnait l'aspect d'un temple privé.

Cédant aux supplications d'un vieux mandarin de sa connaissance qui conduisait la caravane où les missionnaires lazaristes figuraient presque en prisonniers, Proul-Tamba consent à intervenir près de l'assemblée villageoise de Bagoung, afin d'en obtenir les moyens de transport qu'elle refusait au fonctionnaire chinois. Le « Grand-Chef » se rend à l'assemblée, suivi de quatre cavaliers d'escorte, fait dans la salle une entrée hautaine et s'assied au milieu du tapis. Immédiatement, tout le monde se tait : le *dhéba*, chef du village, fait sa génuflexion devant lui en tirant la langue, signe suprême du respect dans le Thibet.

Proul-Tamba invective le vieux mandarin, tonne contre les Célestes, prône les grands Lamas et les déclare bien supérieurs à l'empereur de Chine, simple laïque. Puis, d'un ordre bref, il signifie sa volonté : en considération de ce vieux mandarin qu'il connaît, les animaux de bât et les guides seront donnés pour cette fois. L'ordre est exécuté à l'instant sans objection ni murmure (2).

(1) Huc, t. II, p. 488 et suiv.
(2) Cf. Huc, t. II, p. 473 et suiv.

Je cite ces deux exemples afin de faire connaître le personnel des familles nobles lamaïques du Thibet. Ces familles servent de base à tout le système social dans la région. Elles fournissent, d'une part, les hommes d'influence, de parole ou de main, dont le concours est nécessaire à ce « gouvernement des curés » que nous avons décrit. Elles recrutent, d'autre part, le haut personnel ecclésiastique, central ou local, de ce gouvernement.

En effet, tout ce haut personnel, depuis le Dalaï-Lama et le Nomekhan son vicaire, jusqu'au dernier des *Houtouktou*, chefs des districts ou « diocèses » entre lesquels est partagé tout le Thibet, tous ces personnages, dis-je, sont censés des incarnations de Bouddha ou Bodhisatva émérites, qui renaissent après leur décès et transmigrent dans des composés successifs, par miséricorde, pour l'extension de la Bonne Loi et l'édification de tous les êtres vivants. Or, une transmigration qui ferait renaître l'Incarné dans un milieu inférieur serait un signe évident et palpable de déchéance : elle tendrait à faire croire que, dans sa vie qui vient de finir, l'illustre personnage aurait admis plus de désirs, des désirs plus grossiers, aurait démérité, se serait éloigné du Nirvâna au lieu de s'en rapprocher encore (1). C'est donc toujours dans les milieux *select* que renaissent les incarnés ; cela est nécessaire à leur bonne réputation. Telle est la raison pour laquelle le Dalaï-Lama ne peut être reconnu que parmi les enfants de quelques familles du plus haut patriciat thibétain ; et les *Houtouktou* de province, parmi ceux des familles nobles de la contrée, déjà illustrées par des incarnations nombreuses et, par là même, de plus en plus attachées au système et à la piété envers le vieux Bouddha.

En supprimant l'hérédité généalogique des hautes situations ecclésiastiques, en imposant le célibat strict aux dignitaires des lamaseries, la réforme de Tsong-Kapa n'est point parvenue à démocratiser les incarnations, à démolir l'aristocratie lamaïque :

(1) La transmigration est la suite de la manière de vivre du sujet ; elle est ascendante ou descendante, suivant que son état par rapport au Nirvâna s'est amélioré ou empiré. Un bon laïque transmigrera dans un Lama ; un mauvais Lama se recomposera dans la forme d'un laïque, ou même dans une forme inférieure s'il a été réellement criminel.

la doctrine elle-même s'y opposait, d'une façon détournée il est vrai, mais efficace. Non seulement il en est ainsi dans le Thibet proprement dit, mais encore au loin, jusque dans les steppes septentrionales; les principaux Incarnés qui font la réputation des grandes lamaseries et servent de base à leur influence s'en vont renaître dans les familles nobles thibétaines. Le « Ciel d'Occident » qui abrite le centre du Lamaïsme peut seul leur fournir les éléments d'une digne transmigration (1).

L'aristocratie lamaïque du Thibet jouit donc d'une situation très fortement assise et de relations très étendues. L'ambition se développe au sein de ces familles privilégiées ; les guerres locales ne sont pas rares, ordinairement suscitées par des rivalités de préséance entre des incarnés dont tout un clan épouse la querelle (2). Toujours armés, les nobles thibétains jouent du sabre avec la plus grande facilité. Ce sont leurs divisions intestines qui ont permis à l'Empire Céleste d'installer au milieu de leurs montagnes des postes de soldats et de fonctionnaires d'intendance. A Lhassa même, l'ascète couronné qui sert de pivot au monde lamaïque se voit surveillé, dirigé, tenu en charte privée par les ambassadeurs du Fils du Ciel, appuyés d'une forte garnison chinoise.

Néanmoins, dans la petite sphère où sa liberté d'action lui est laissée, le gouvernement thibétain pratique avec autant de largeur que le tout-puissant Gengis la maxime : « Tous les hommes sont frères ». A quelque culte, à quelque race qu'ils appartiennent, les étrangers ne sont jamais molestés à Lhassa et y reçoivent le meilleur accueil de la part des autorités locales, sauf lorsque la cauteleuse politique de l'ambassadeur chinois intervient pour imposer leur expulsion. Dans les récits des voyageurs, le contraste est aussi flagrant entre la manière d'agir de ces deux autorités qu'entre la conception fermée du « Ciel » national chinois et la théorie humanitaire du lamaïsme (2). La manière d'agir du gouvernement thibétain, — on devait s'y attendre, — reproduit parfaitement les deux caractères de la doctrine que nous nous

(1) Tel est le cas, par exemple, pour le *Guizon-Tamba* du Grand-Kouren.
(2) Cf. Huc, t. II, p. 464 à 494.

attachons à montrer : miséricorde envers tous les hommes, accueil favorable aux étrangers, incapacité gouvernementale des ascètes, absorbés dans la recherche du Nirvâna, et par suite forcés de laisser à d'autres la direction effective des choses temporelles.

Nous voudrions arriver à comprendre ce qui a pu faire la force et la durée du gouvernement thibétain, et en même temps du gouvernement central du lamaïsme, qui se confond avec le premier. Ce n'est pas la seule valeur de la doctrine, séduisante peut-être par son côté miséricordieux, mais incomplète et surtout déprimante, comme nous l'avons vu. Ce n'est pas non plus la direction puissante et habile de la part des incarnés qui président à toutes les hautes fonctions : il est facile de s'en rendre compte.

Les incarnés, le Dalaï-Lama tout le premier, choisis dès l'enfance, sont enlevés de leur milieu familial avant que le contact des réalités de la vie ait éveillé en eux le sens pratique. Ils entrent aussitôt dans leur rôle d'idole ou plutôt de relique vivante, qui détruit le sentiment de la personnalité et de la responsabilité. Ils sont soumis en même temps à l'étude approfondie de la doctrine lamaïque dans ce qu'elle a de plus abstrait, et doivent devenir les professionnels d'une métaphysique abstruse et bizarre au dernier point; il s'agit d'avancer jusqu'à l' « Intuition du Vide », le grand don qui rapproche excellemment du Nirvâna. Contempler la miséricorde un peu quintessenciée du Bouddha envers tous les êtres; s'imaginer qu'on en est soi-même l'écho impersonnel; s'absorber entièrement dans la méditation de cette idée étrange que tous les objets, toutes les personnes que l'on voit, que l'on touche, sont, comme vous-même, les simples et fugitives apparences de composés en perpétuelle désagrégation, des figures extérieures sous lesquelles il n'y a rien, « comme le son d'une flûte, comme le son d'un luth », tout cela forme des habitudes d'esprit bien opposées aux qualités de précision, de fermeté et d'activité personnelle qui sont nécessaires à un homme de gouvernement. Ces habitudes d'esprit se reflétaient d'une manière évidente sur la physionomie du Bouddha-vivant que le P. Huc rencontra dans la ville de Tchoang-Long, à l'auberge des *Trois*

Rapports sociaux : « Sa figure, dit le voyageur, exprimait une bonhomie charmante; mais ses yeux avaient quelque chose de hagard, une expression étrange qui nous effrayait... Les paroles et les manières du Grand-Lama étaient toujours pleines d'affabilité, mais nous ne pouvions nous faire à l'étrangeté de son regard (1). » La bonhomie, l'aménité marquaient la contemplation du Bouddha miséricordieux; l'étrangeté du regard dénotait l' « Intuition du Vide ».

C'est donc en dehors de la doctrine, et en dehors des grands personnages d'ordre religieux, qu'il nous faut chercher la base réelle qui soutient à la fois l'existence nationale du Thibet et l'organisme vital de la grande association lamaïque. Tout cela repose sur les conditions de stabilité assurées jusqu'ici aux familles composant l'aristocratie thibétaine. Ces familles sont protégées contre la déchéance morale et intellectuelle par leur contact permanent avec les Lamas, dont on ne peut méconnaître le rôle élevé à ce double point de vue. Elles sont soutenues matériellement par les bénéfices du pouvoir ainsi que par une abondante et régulière participation aux offrandes apportées des pays les plus lointains. Comme le reprochaient aux Bordjiguène leurs voisins de la steppe, les familles nobles thibétaines « exploitent les lieux saints à leur profit (2) ». Enfin, l'entrée d'un grand nombre de leurs fils dans les Lamaseries vient à chaque génération simplifier d'une manière honorable et facile le problème de la reconstitution des patrimoines, le maintien de la situation traditionnelle. Cette situation ne subit guère de changement sensible, dans un milieu dont les principales ressources sont tirées de l'art pastoral et d'une culture rudimentaire, et où le grand commerce et l'industrie sont aux mains, soit des lamaseries elles-mêmes, soit d'étrangers, Kashmiriens ou Chinois, qui ne s'établissent pas à demeure dans le pays.

Au milieu des populations asiatiques profondément simples et patriarcales, ce régime fondé sur « l'exploitation des lieux saints » a déjà duré de longs siècles; il aurait des chances de durée indé-

(1) V. Huc, t. II, p. 269, p. 278, etc.
(2) Huc, t. II, p. 39, 43.

finies, si l'inévitable corruption ne s'y manifestait par l'ambition démesurée, les querelles, les coups de force et les guerres intestines. On a vu des Namekhans ou Lamas-rois supprimer criminellement les Dalaï-Lamas dont ils étaient censés vicaires, afin de les remplacer par d'autres dont le choix semblait plus avantageux pour eux-mêmes ou pour leur parenté. On a vu des *Houtouktou*, chefs de grandes lamaseries, chercher à supplanter par la force un incarné voisin, et pour cela mettre à feu et à sang leur propre « diocèse » en même temps que celui qu'ils convoitaient.

— Dans les vallons abrités du Thibet comme dans la « mer des Herbes », l'action politique intérieure du lamaïsme tend à renforcer une aristocratie liée au système religieux. Je prie le lecteur de ne pas oublier ce trait. Le Thibet, dans les conditions où il est réduit par son puissant voisin l'Empereur Céleste, n'offre par lui-même qu'une importance secondaire. Mais il nous fournira l'occasion d'un parallèle intéressant avec une autre nation de la race Jaune, dont le rapide développement fixe aujourd'hui l'attention du monde.

(*A suivre.*)

A. de Préville.

UN

INTERESSANT ESSAI DE COLONISATION

La *Science sociale* a exposé depuis longtemps les raisons pour lesquelles les colonies françaises se peuplent lentement et difficilement, alors que les colonies anglaises prospèrent au contraire avec une effroyable rapidité. Nous savons que cela tient au manque d'initiative de nos compatriotes, à l'habitude de compter sur les autres plus que sur soi-même, au besoin d'être soutenu, protégé, encadré, qui résultent de notre formation sociale ; défauts de race entretenus et même exagérés par notre système d'éducation.

La cause du mal étant connue, le remède se présente assez naturellement à l'esprit ; il faut réformer l'éducation dans le sens voulu pour faire acquérir à la jeunesse les qualités qui lui manquent. C'est le mouvement que « l'École des Roches » se propose de commencer.

Mais c'est là une œuvre de longue haleine dont les résultats ne se feront pas sentir immédiatement.

Dans ces conditions, on doit se demander s'il ne serait pas possible, en prenant notre population telle qu'elle est, de parer à ses défauts connus par des moyens, artificiels sans doute, mais propres à donner du moins des résultats immédiats. L'exemple du Canada prouve que la race française, transportée en terre étrangère, peut saisir le sol, y pousser des racines et même y conserver, mieux qu'en France, certaines de ces antiques qualités qui semblent pour le moment sur le point de se perdre dans notre pays. — Le tout est d'amener les Français à émigrer aux

colonies et à s'y fixer comme cultivateurs. — Il s'agirait pour cela, sachant qu'on est en présence d'hommes sans initiative, qui ne marchent pas sans être encouragés, appuyés, soutenus, de leur faciliter la besogne de façon à la mettre à leur portée.

On sait que l'État a entrepris cette tâche et qu'il y a échoué ; il a essayé de coloniser administrativement l'Algérie, il a tenté d'y attirer des colons par des concessions gratuites et de les y établir par les soins de l'administration : « les résultats n'ont pas été en rapport avec les sacrifices consentis », nous disent les témoins oculaires ; mais l'initiative privée, si supérieure en toutes circonstances à l'initiative d'État, ne pourrait-elle ici encore réussir là ou celui-ci a échoué?

Il est intéressant de poser cette question et surtout de constater le résultat des tentatives faites dans ce sens. C'est l'histoire d'une de ces tentatives que je vais exposer ici ; elle montre, en premier lieu, qu'il n'est pas impossible de remédier dans une certaine mesure aux défauts de la race, en attendant que ces défauts disparaissent, et, en second lieu, que l'initiative privée est seule capable de mener cette tâche à bien.

I

En 1890, un petit groupe d'hommes fonda, à Paris, sous le nom de *La Colonisation française* une sorte de société de prévoyance ayant un double but : faire fructifier l'apport des sociétaires et aider les émigrants français à s'établir dans les colonies. A notre point de vue spécial, cette Société est donc bien destinée à remédier artificiellement au manque d'initiative des colons français.

L'esprit des fondateurs de l'œuvre est suffisamment indiqué dans le préambule des statuts.

« La *Colonisation française*, disent les fondateurs, a pour but d'aider le père de famille à s'intéresser au sort de cette France qu'il aime et en même temps de le pousser à faire le

bonheur de sa famille. La France, comme toutes les nations du Vieux Monde, déborde de forces vives, la production dépasse la consommation ; il lui faut des débouchés commerciaux et l'ouverture de pays neufs pour occuper les travailleurs involontairement inactifs dans la métropole.

« Les terres ne manquent pas, notre domaine colonial est suffisamment étendu. C'est l'argent, ce nerf de toutes choses, et surtout l'entente du lien moral, qu'il est nécessaire de faire naître par l'association, en s'adressant non aux financiers, mais au peuple lui-même, qui peut tout, s'il le veut bien.

« Ceux de nos travailleurs français que l'esprit d'aventure ne pousse pas à s'expatrier et qui gagnent la vie de la famille dans la mère patrie, doivent songer à leur avenir, c'est-à-dire à l'heure où les bras se refuseront à manier l'outil. Pour cela, c'est à l'association, à l'épargne en commun qu'il faut aussi qu'ils s'adressent pour assurer leurs vieux ans contre la misère.

« C'est en prenant ces données pour bases que la *Colonisation française* a été créée par des mutualistes et des patriotes ayant fait leurs preuves et qu'elle est née de cette double pensée :

« 1° L'État, les villes et les valeurs de tout repos ne donnent plus à l'épargne des travailleurs qu'un rapport insignifiant qui baisse d'année en année et ne permettra à aucune société de répondre dans l'avenir à l'espoir de ses adhérents.

« 2° Nos colonies manquent de Français et ceux qui essayent d'y vivre sont la proie des usuriers, lesquels les ruinent à l'aide de prêts qui atteignent des taux d'intérêts honteux. Avec les principes de cette Société, les travailleurs de France trouveront un intérêt certain de 5 % dont le capital est garanti par la terre, et les Français colonisateurs auront la concession, l'outillage, les avances et l'appui fraternel et moral si nécessaire aux hommes éloignés de leur patrie. »

Les statuts précisent l'objet de la Société.

Elle a pour but de faciliter, au moyen de concessions qu'elle sollicitera ou acquerra, l'établissement de colons exclusivement français en Algérie et dans les colonies françaises, soit en rétrocédant tout ou partie de ces concessions, soit en supportant les

frais de premier établissement et d'outillage et en installant dans ces concessions les colons admis comme sociétaires.

Cette Société a débuté avec un capital de 6.000 francs sur lequel 600 francs étaient versés immédiatement et le reste, soit 5.400 francs, à verser en neuf ans à raison de 1 franc par mois et par action.

Quand on compare la faiblesse de ces ressources avec la grandeur et les difficultés du but à atteindre, on est surpris de tant de hardiesse, mais on l'est encore davantage si on considère les résultats actuellement acquis.

Au mois d'octobre 1898, c'est-à-dire moins de huit ans après sa fondation, la Société avait créé onze fermes en Algérie.

Huit concessions, d'une étendue de 100 hectares chacune, sont situées sur le plateau des Maalifs dans la province d'Oran et les trois autres, d'une étendue de 3,16 et 33 hectares, sur le littoral oranais à Bou-Sfer. Six de ces domaines sont cultivés par des colons libres, c'est-à-dire simples fermiers de la Société, et les cinq autres sont actuellement en coopération, c'est-à-dire cultivés pour le compte de la Société dans des conditions spéciales exposées plus loin. La récolte a été cette année, sur les cinq fermes coopératives, de 2.595 quintaux de grain, qui ont été vendus 42.734 francs; le rapport des six autres domaines libres est encore supérieur; les trois concessions libres des Maalifs notamment ont rapporté ensemble 37.966 francs. Nous rencontrons ici ce que la Science sociale a constaté partout, la supériorité du travail libre sur le travail en communauté. Voici un extrait du rapport de M. Boux, délégué algérien, à ce sujet; il expose les résultats donnés par les fermes coopératives et ajoute :

« Certes il y a lieu d'être très satisfait d'un pareil résultat quand on le rapproche du rapport de la culture dans la métropole; aussi serais-je heureux de féliciter nos colons coopérateurs, si les fermes des colons libres n'étaient venues par un succès plus significatif encore, assombrir ce gai tableau. Il faut le reconnaître, nos vieilles fermes emportent la palme et donnent des bénéfices qui approchent de 50 % de leur valeur. Il y a là de quoi faire réfléchir l'administration. Avec de semblables récoltes, on pour-

rait parer à des années de sécheresse et marcher avec confiance.

« La valeur des trois fermes, — en se basant sur les comptes généraux publiés chaque mois, — est d'environ 30.000 francs, outillage et constructions comprises. Voici ce qu'elles ont rapporté et dépensé. La différence en faveur des recettes est significative :

Total des recettes	37.966 fr.
Total des dépenses	22.620 —
Bénéfice net	15.346 —

« J'estime, ajoute le rapporteur, que la différence de résultats obtenus est dans le travail et l'économie, qui n'existent pas d'une façon égale partout; je ne voudrais cependant pas récriminer contre nos colons coopérateurs, mais il faudrait qu'ils sachent qu'il ne s'agit pas de jeter la semence sur la terre en quantité suffisante pour obtenir une récolte abondante, il faut encore et surtout que cette terre ait reçu au préalable tous les travaux de préparations nécessaires; les chiffres ci-dessus le démontrent surabondamment. »

Il est évident que les colons les moins énergiques et les moins sûrs d'eux-mêmes sont précisément ceux qui ont demandé à entrer en coopération, ce qui est déjà une première cause d'infériorité; mais, en outre, ces divers colons sont inégalement poussés au travail; le colon libre touche le produit intégral de son effort, tandis que le colon coopérateur n'en reçoit que le cinquième; d'autre part, ce dernier peut compter sur un salaire fixe qui lui assure la vie, quelle que soit la récolte, tandis que le premier, en cas de mauvaise année, ne peut espérer qu'un secours plus ou moins aléatoire, que la Société ne lui doit pas.

Il n'est donc pas étonnant que le colon libre, plus énergique et plus puissamment stimulé, soit supérieur à l'autre. Cette constatation montre que la Société doit restreindre la coopération et développer le fermage libre.

C'est aussi l'avis du conseil d'administration, qui va inaugurer cette année un nouveau système. Une ferme-école de 250 hectares environ vient d'être acquise sur le plateau des Maalifs. Cette ferme, dirigée par le délégué en personne, recevra les can-

didats colons qui devront y faire un stage d'une certaine durée avant d'être installés. Ils pourront ainsi faire apprécier leur valeur, et se former à l'agriculture algérienne. Ils seront ensuite établis comme colons libres.

On voit que pas à pas, en ne consultant que l'expérience et sous l'empire de nécessités identiques, le délégué algérien (car c'est lui qui a pris l'initiative de toutes ces créations), est arrivé à reconnaître que le seul bon système est celui que pratiquent depuis des siècles les colons anglais. Les jeunes Anglais qui veulent s'établir en Australie, par exemple, vont d'abord se former à la culture auprès d'un agriculteur australien. Ils font successivement tous les travaux en usage sur les fermes du pays, ils sont bergers, tondeurs de moutons, etc... et ne se mettent à la tête d'une exploitation que lorsqu'ils connaissent bien le métier.

On peut du reste remarquer que ce procédé a été suivi instinctivement par M. Boux dès le début de la colonisation. C'est à Bou-Sfer même, tout près de son domaine personnel, que M. Boux a installé le premier colon, M. Bariller. Il a donc pu le diriger à ses débuts, le guider, lui apprendre le métier. Les deux concessions suivantes furent créées à peu de distance, ce qui permettait encore à M. Boux une surveillance facile, et ce n'est que pour profiter de la fertilité exceptionnelle et du bon marché des terres, que la Société se décida à s'éloigner vers le Sud, du côté des Maalifs. Mais là encore nous venons de voir que M. Boux reconnaît la nécessité d'une ferme-école avec stage obligatoire pour les colons.

Le système que la Société va mettre en pratique est donc excellent et ne peut manquer de donner les meilleurs résultats. Il se recommande de l'opinion d'un homme qui depuis sept ans dirige cette œuvre de colonisation avec une compétence incontestable et, en outre, par la consécration que lui a donnée un usage immémorial de la part des colons anglais.

Il est bon d'ajouter que jusqu'ici la Société a eu la sagesse de choisir ses colons parmi les Algériens déjà acclimatés. Ce sont tous des agriculteurs ruinés par le système des petites concessions de l'État.

Cette Société a du reste évité bien des écueils et rompu avec bien des errements.

On lit dans le numéro de juin du journal *la Colonisation française,* organe de la Société : « Sans fausse honte, le conseil d'administration avoue bien franchement que, prenant l'exemple de l'État avec ses petites concessions industrielles, il avait fait fausse route et qu'il était grand temps qu'il délaisse les faux errements pour entreprendre la vraie colonisation sur de grands espaces, qui seule peut être utile aux colons et les faire largement vivre en travaillant. »

Ainsi donc, au bout de peu d'années, les directeurs de cette Société ont vu que l'État avec ses petites concessions industrielles faisait fausse route, et, dès qu'ils ont eu acquis cette conviction, ils ont immédiatement, du jour au lendemain, changé leur manière d'opérer.

Or l'État, qui suit ces errements depuis plus d'un demi-siècle, ne s'est encore aperçu de rien ; malgré d'innombrables échecs, le système n'a pas été modifié et continue à fonctionner encore aujourd'hui.

D'après les statistiques officielles, sur 9.858 familles établies en Algérie par l'État, d'octobre 1871 à fin 1881, 5.859 ont été déchues de leurs concessions ou ont échoué ; ces chiffres se passent de commentaires.

On pourrait dire d'une manière générale que l'initiative privée obtient le maximum de résultats avec le minimum de sacrifices, et l'État, le minimum de résultats avec le maximum de sacrifices.

Au point de vue qui nous occupe, cette Société possède un autre genre de supériorité sur l'État : l'appui qu'elle donne au colon et sur lequel celui-ci compte, est réel et efficace ainsi qu'en témoignent les lignes suivantes publiées dans le même journal :

« Le manque complet de récoltes en céréales causé par la sécheresse (de 1897) avait acculé nos colons à la misère la plus noire. Les engagements contractés par eux n'étaient plus tenus, le pain faisait défaut pour les colons et la semence pour la terre manquait. Les usuriers montraient le bout de l'oreille et les huissiers commençaient leur vilaine besogne. Tout pouvait

être perdu pour ces braves, victimes d'un fléau qui ne s'est pas présenté aussi intense en Algérie deux fois en trente ans. Heureusement, la solidarité qui nous unit tous se manifesta. Le conseil d'administration se mit en travers des poursuites et arrêta les frais. Trois cents quintaux de semences furent expédiés par les soins du délégué, aidé en cela par MM. Carrafang, conseiller général du canton de Saïda, et Zamora, qui eurent la plus grande confiance en la Société et firent tout pour venir en aide à nos colons. MM. Rouzeau frères, Simonin et Renault, nos voisins de fermes, prêtèrent aussi leur concours le plus dévoué. Tout fut ainsi sauvé, et M. de Galembert, membre du bureau de la succursale d'Aïn-el-Hadjar, fut désigné par le délégué pour tenir les comptes de chacun, régler le plus pressé, contrôler les fournitures et le travail.

« Spontanément MM. Millet, Faure, Hutter et Bonnaud, ainsi que M. Chautard plus tard, demandèrent à être couverts pour l'avenir par la Société et signèrent un sous-seing engageant les deux parties. Les fermes coopératives étaient créées. Ce système, suivant nous, est d'une application pratique; il réserve au colon ses droits à devenir propriétaire dans l'avenir, le place en attendant sous la tutelle de la Société, qui règle en son lieu et place toutes les nécessités de l'exploitation, l'aide à surmonter les difficultés du premier établissement et lui assure la vie en lui tenant un compte exact de tout son cheptel. »

L'appui est donc ici très efficace, contrairement à ce qui a lieu avec l'État, qui ne donne qu'un secours illusoire. Viennent les mauvaises récoltes, l'administration rigide ne peut se plier rapidement aux circonstances particulières; elle est aveugle, sourde et muette, elle ne connaît que le règlement, et le colon ruiné par l'usurier retourne en France en maudissant le pays qu'il accuse de ses malheurs.

La souplesse que la Société a montrée en ces circonstances n'est pas moins remarquable que la façon dont elle a pu secourir ses colons en temps opportun. A la suite du désastre de 1897, cinq colons, entrés libres, demandent à être plus efficacement patronnés, et la Société leur donne immédiatement satisfaction en

organisant le système des fermes coopératives; plusieurs d'entre eux, après la bonne récolte de cette année, manifestent le désir de recouvrer leur liberté, et le conseil d'administration n'y met aucun obstacle. Nous voilà loin de la rigidité des administrations d'État avec leurs règlements datant quelquefois d'un siècle, règlements qu'on vous oppose imperturbablement alors que tout a changé autour d'eux.

Le dernier paragraphe de l'article précité nous montre bien ce qu'il faut à des colons français et quels secours ils attendent de ceux qui les établissent. Spontanément, après une mauvaise récolte, cinq colons sur huit demandent à se mettre entièrement sous la tutelle de la Société, ils désirent qu'elle les protège complètement contre les différents aléas de la culture; ils n'hésitent pas, en échange, à aliéner en partie leur liberté.

« Notre système coopératif, dit le journal *La Colonisation française,* est né de l'expérience de la chose vue et pratiquée en Algérie depuis la conquête.

« Les causes de non-réussite ont toujours été celles-ci pour les colons propriétaires :

« 1° Le manque d'argent au début de la prise de possession;

« 2° L'installation dans de trop petites terres qui ne leur donnent que la vie dans les bonnes années et la misère dans les mauvaises;

3° Les emprunts à de gros intérêts qui commencent et même achèvent leur ruine.

« Pour les colons fermiers :

« 1° Les mêmes tracas d'argent que pour les précédents joints à ceux créés par les terres restreintes de leurs fermes.

« 2° La presque certitude de voir leurs loyers augmentés à la fin des baux et les soins apportés à la terre profiter à des successeurs s'ils ne les renouvellent pas avec de nouvelles charges.

« Notre association, fondée surtout pour rendre service aux petits, aux besoigneux, n'avait pas l'espoir de trouver des capitalistes désireux d'enfouir leur argent dans les terres algériennes. Ce qu'elle pouvait, ce qu'elle a fait, ce qu'elle fera, c'est de fournir les outils, l'argent au taux invariable de 5 %.

« Possédant à l'aide des cotisations mensuelles de ses sociétaires une ressource qui ne s'épuise jamais, elle pouvait, soit acheter des terres au comptant, soit prendre des engagements fermes; c'est ainsi qu'elle a procédé.

« Pour avoir de grandes terres à bon compte, il ne fallait pas rester sur le littoral; partie de la province d'Oran, elle est montée jusqu'au-dessus de Saïda. Elle fera de même dans les autres provinces de l'Algérie : c'est au Sud qu'elle ira et qu'elle entraînera ses colons, qui veulent travailler, jouir des bienfaits de la terre, élever leurs familles, et se soucient peu du voisinage de la ville pourvu que l'écoulement de la récolte soit facile. C'est cent hectares par ferme qu'elle a pris pour base : soixante en culture, quarante en repos.

« Pour commencer le défrichement, nourrir les gens et les bêtes, attendre la récolte, empêcher le prêteur de se glisser entre le colon et la Société, il faut de la surveillance et de l'argent, il faut appuyer et maintenir le colon dans l'axe, tout en lui laissant la certitude qu'il recouvrera sa liberté entière et aura ses coudées franches, alors que la tutelle ne sera plus indispensable. »

Expliquons maintenant le système.

« Cent hectares sont achetés, la Société construit le gourbi provisoire et plus tard la ferme, elle fournit le matériel et en établit ainsi le budget, en prenant pour base des chiffres connus de tous les cultivateurs algériens et vérifiés par la Société elle-même depuis l'installation de ses cinq fermes.

Voici ce budget :

Terrain, 100 hectares, chiffre moyen.....	7.000 fr.
4 mulets et un cheval harnachés, ensemble...	3.000 —
1 charrette.....	500 —
1 carriole.....	250 —
1 charrue fixe avec socs de rechange.....	225 —
1 charrue ordinaire.....	60 —
1 déchaumeuse à 4 socs.....	250 —
1 herse.....	100 —
Pioches, brouettes, etc.....	115 —
Baraquement.....	500 —
Imprévu et réserve.....	1.000 —
Total de la première mise....	13.000 fr.

« Un contrat est passé sur ces bases avec le fermier coopérateur, qui touchera 1.500 francs par an pour lui et sa famille et 1.000 francs, pour un garçon. Il aura, en outre de ces sommes qui lui garantissent la vie, 20 °/₀ sur les bénéfices; si, laissant ces bénéfices pour amortir en partie le prix de la ferme, il se contente de ses appointements pour vivre, il deviendra d'après le contrat propriétaire libre. »

La Société a donc créé deux systèmes de colonisation : dans l'un, le colon est fermier libre et affronte seul les aléas de la culture, tout en pouvant compter, le cas échéant, sur l'appui de la Société; dans l'autre, le colon est entièrement à l'abri de tout aléa, la Société le conduit, pour ainsi dire, en lisières jusqu'à ce que toutes les difficultés aient disparu. Si on se rappelle ce que l'étude scientifique nous a révélé des tendances de notre nation, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce système né de l'expérience est singulièrement approprié aux divers éléments qui composent notre population. Les colons les plus entreprenants, les plus dégagés de notre formation sociale primitive, préféreront le fermage libre avec ses chances diverses; les colons les plus faibles, ceux que des traditions communautaires persistantes ont dressés à l'obéissance plutôt qu'à l'initiative, choisiront la coopération. Quant aux éléments tout à fait supérieurs et comparables aux particularistes, éléments bien rares chez nous, mais que cependant on rencontre quelquefois, ils ne sont gênés en rien. En sa qualité d'entreprise privée, cette Société ne peut en effet avoir aucun droit de tutelle sur ceux qui préfèrent l'indépendance absolue.

L'État, lui, ne se contente pas d'être un patron pitoyable pour les faibles; il gêne encore très souvent les forts, en s'arrogeant un droit de tutelle sur ceux qui voudraient se passer de lui, et, par sa lourde et maladroite intervention, il ne fait qu'augmenter les difficultés naturelles, déjà si nombreuses, que ces éléments d'élite rencontrent sur leur route. Croirait-on, par exemple, qu'en Algérie l'État s'arroge le droit de désigner les terres que les colons pourront acquérir et celles qu'il leur sera interdit d'occuper, et que l'administration n'hésite pas à empê-

cher, même par voie d'amende et de prison, l'achat de ces dernières? Voici un extrait d'un vœu émis par M. Carrofang, conseiller général du canton de Saïda, qui ne laisse aucun doute à cet égard :

« Considérant la poussée de la colonisation vers le Sud, la bonne qualité et l'abondance des terres qui se trouvent en certains points insuffisamment cultivées par l'indigène, sans bénéfice pour personne;

« Considérant la ferme volonté de vendre des indigènes, *les transactions déjà entamées qui ont été enrayées par l'autorité administrative au mépris de la liberté individuelle, et cela par voie d'amende et même de prison*, etc.

« Le soussigné émet le vœu :

« Que le gouvernement général autorise les transactions libres entre Européens et indigènes sans distinction de territoire civil ou militaire, sur toute la surface de l'Algérie, partout où elles pourront s'opérer au gré des intéressés, principaux juges en cette matière, et notamment sur les territoires de la commune mixte de Saïda et de la commune indigène de la Yacoubia... et qu'une commission technique, organisée sur le mode de la commission des centres, soit instituée pour reconnaître les terres susceptibles d'être livrées à la colonisation et en prononcer le classement conforme, pour y voir autoriser les transactions entre Européens et indigènes. »

Il s'est donc trouvé en Algérie des hommes énergiques, des colons entreprenants, qui ont voulu quitter le Tell trop peuplé pour se diriger vers le Sud, et l'autorité administrative a arrêté ce mouvement par voie d'amende et de prison! Et dire qu'on s'étonne quelquefois de ce que la colonisation algérienne ne progresse pas!

Les gouverneurs généraux se succèdent sans paraître se douter qu'il y ait quelque chose à faire à ce point de vue. M. Cambon déclare « qu'il ne trouve plus autour de lui les candidats colons qui accouraient autrefois », mais il ne dit pas pourquoi. M. Lépine ne paraît pas plus conscient des maux de l'Algérie; dans un discours prononcé devant le conseil supérieur de cette

colonie, il dit : « C'est en France une opinion communément répandue qu'ici la terre est merveilleusement fertile, le climat délicieux, le ciel admirable; mais que, malgré ces dons heureux, malgré les lourds sacrifices que depuis près de trois quarts de siècle la métropole s'est imposés pour vous, *je ne sais quel destin contraire paralyse le développement de l'Algérie et, en partie, stérilise tant d'efforts.* »

M. Lépine cherche ensuite la raison de cet état de choses, et tout d'abord il met hors de cause l'administration; il déclare qu'au point de vue administratif rien ne manque à l'Algérie. Quand on crée un établissement, dit-il, il faut le doter de deux choses : une première mise et un fonds de roulement. Vous avez le fonds de roulement, je veux dire un corps de fonctionnaires (M. Lépine aurait pu dire une armée de fonctionnaires), des bureaux (!), des institutions politiques et administratives, pour lesquelles la métropole n'a rien ménagé; vous n'avez rien à lui envier!

On sait en effet que l'Algérie jouit de quatorze mille fonctionnaires pour une population de cinq millions d'habitants dont trois cent mille Français; on conçoit qu'elle n'ait rien à envier à la France! L'Inde anglaise doit paraître bien dépourvue à M. Lépine, elle qui ne possède que neuf cents fonctionnaires européens pour gouverner deux cents millions d'habitants; 22 (vingt-deux) fonctionnaires anglais remplacent 14 000 (quatorze mille) fonctionnaires français! Non seulement on ne s'efforce pas de simplifier cette administration qui stérilise tout, mais on en tire vanité. On serait presque tenté de dire que l'Europe continue à nous l'envier.

II

Examinons maintenant la situation de la Société au point de vue financier.

Ses ressources sont de deux sortes :

1° Elle émet des actions de 120 francs, payables à raison de 1 franc par mois, avec faculté pour le sociétaire de se libérer plus

rapidement. Ces actions ne reçoivent pas d'intérêt pendant dix ans à partir du jour de leur souscription. Lorsqu'elles sont entièrement libérées, leurs possesseurs participent à une répartition des bénéfices de la Société, sans que la part de chaque action puisse dépasser 365 francs par an.

2° La Société émet aussi, depuis peu, des bons de 100 francs, sortes d'obligations qui donnent droit à un intérêt fixe de 5 % et à une part dans la répartition du quart des bénéfices annuels. Ces bons peuvent être souscrits par toute personne même non sociétaire. Cette année, grâce à la bonne récolte, les porteurs de bons toucheront un intérêt de 11 fr. 20 %. L'avoir total de la Société était au 30 novembre 1898 de 104.111 fr. 50. La plus grande partie de cet actif provient des cotisations mensuelles des sociétaires. Ces cotisations s'élèvent depuis la fondation à environ 80.000 francs, tandis que l'émission des bons n'a rapporté jusqu'à présent que 4.000 ou 5.000 francs. Ces deux chiffres nous indiquent parmi quelles classes sociales se recrutent les adhérents ; ce sont pour la plupart de modestes travailleurs, qui espèrent se créer ainsi une ressource pour leurs vieux jours.

En France, les adhérents se recrutent surtout parmi les métiers urbains. En Algérie, où la Société compte plusieurs sections, il n'en est pas absolument de même. Ainsi la 71e section d'Aoubellil possède 82 cultivateurs pour une centaine de membres. Cela tient sans doute à la propagande, qui, en France, s'exerce surtout dans les grands centres, tandis qu'en Algérie elle peut avoir lieu dans les petites agglomérations rurales, autour des propriétés de la Société.

Quant aux émigrants, ils n'ont pas fait jusqu'à présent défaut à la Société. Elle a déjà reçu beaucoup plus de demandes qu'elle n'a pu accorder de concessions ; quatre-vingts colons attendent leur tour. A ce point de vue, le système paraît réussir pleinement, car ce nombre de candidats est notable, si on considère que la Société est encore très peu connue.

Est-ce à dire qu'on puisse, sur les résultats d'un si court espace de temps, prévoir avec certitude l'avenir de cette œuvre? Évidemment non. Il peut survenir bien des difficultés imprévues,

bien des contre-temps, sécheresses prolongées, invasions de sauterelles, épizooties, désastres de toutes sortes, mais la Société a déjà eu à subir de ces déboires, qu'elles a supportés vaillamment. Les hommes qui la dirigent ont eu le mérite de délaisser rapidement les faux errements de l'État et d'organiser un système tout spécial qui paraît éminemment propre à parer aux défauts de notre race en matière de colonisation. Il est évident que le plus difficile est fait et rien n'autorise à penser que les difficultés à venir ne seront pas aussi aisément vaincues que celles du temps passé.

Une des pierres d'achoppement du système, c'est le danger de verser dans l'ornière administrative. Jusqu'à présent la Société a acquis ses terrains à beaux deniers comptants ; elle n'a sollicité aucune concession gratuite, aucune faveur administrative. Aussi jouit-elle d'une liberté absolue ; elle n'a pour le moment aucune entrave. C'est là une situation excellente et qu'elle doit conserver à tout prix. Malheureusement le culte de l'administration est inné chez tous les Français, ce qui peut faire craindre que la Société ne profite de ses premiers succès pour se rapprocher de ladite administration et se mettre plus ou moins sous sa tutelle. En tout cas, les conseils en cette matière ne lui auront pas manqué, car l'idée de l'impuissance de l'État, propagée par la Science sociale, semble prendre corps et se répandre dans notre pays. Voici ce qu'écrit à ce sujet M. Rouyer, directeur du journal *le Républicain de Constantine* ; il expose le système de la Société et l'approuve hautement, puis il ajoute :

« Mais s'ils veulent m'en croire, qu'ils persistent dans la voie qui a fait leur force, le *self-government*, et s'adressent le moins possible à l'administration.

« Le président Dugas, qui me paraît être un esprit éclairé, à idées larges, a pourtant failli verser dans l'ornière au cours d'un voyage effectué il y a six semaines par M. Lépine dans le Sud-Oranais.

« On a échangé des discours ; M. Lépine a même souscrit une action et peu s'en est fallu que les colons ne le prissent pour un envoyé du ciel. Dans leur modestie, ces braves gens ne se dou-

taient même pas qu'ils avaient autrement travaillé pour la France qu'il n'eût pu le faire en dix ans de règne même avec les meilleures intentions du monde. »

A part cette restriction, la situation de la Société est prospère à tous les points de vue. Après un début des plus modestes, elle voit tous les jours augmenter le nombre de ses sociétaires et celui des souscripteurs de bons ; d'autre part, elle n'a pu encore satisfaire au dixième des demandes d'émigration qui lui sont parvenues. Elle paraît donc avoir trouvé le moyen : 1° d'attirer les Français au dehors en leur assurant un appui certain et des plus efficaces, 2° de rémunérer très suffisamment les capitaux qui lui ont été confiés.

Or ce sont évidemment les deux points qui dominent toute la question.

Il semble d'après cela que cette Société réunisse de réelles conditions de succès et qu'elle n'ait plus qu'à poursuivre un développement plus ou moins rapide.

III

Il nous faut maintenant rechercher la cause de cette prospérité.

On vient de voir quelle opposition frappante existe entre les résultats acquis par cette Société et ceux que l'État a obtenus, eu égard surtout au capital dépensé. Mais on n'aperçoit pas tout d'abord à quoi tient cette différence ; car si l'action des pouvoirs publics est paralysée par leur organisation même, celle de toute Société, qui est en somme un petit État, doit présenter les mêmes vices. Du reste, bien d'autres sociétés de colonisation ont été créées, à diverses époques, avec des capitaux bien plus importants. Aucune n'a réussi.

Quelle est donc la cause réelle du succès actuel de cette entreprise ?

La première idée de la création de la Société appartient à M. Léon Boux, propriétaire viticulteur à Bou-Sfer, en Algérie. M. Boux, témoin de la prospérité de la Société de retraite *les Prévoyants de l'avenir*, dont il faisait partie depuis longtemps,

eut l'idée d'appliquer à la colonisation le même système d'association. Il vint à Paris et s'aboucha à cet effet avec M. Dugas, typographe, vice-président de la Société des *Prévoyants de l'avenir*, qui jouissait d'une grande notoriété parmi ses co-sociétaires.

Ce dernier, séduit par l'idée de M. Boux, voulut bien se charger d'organiser la nouvelle Société. Il réunit un certain nombre d'adhérents, rédigea les statuts, effectua toutes les formalités nécessaires et, grâce à son expérience et à ses relations, la Société fut fondée le 20 juin 1890. Depuis cette époque, MM. Dugas et Boux n'ont cessé de diriger l'œuvre. Le premier, président du conseil d'administration, s'occupe de tout ce qui a trait à la gestion financière, à la rédaction du journal *La Colonisation Française*, à la propagande, etc.

Le second est administrateur délégué en Algérie; il est chargé de tout ce qui concerne la colonisation proprement dite, choix et achat des terres, installation et surveillance des colons, direction de toute la partie technique de l'exploitation du sol.

Pour bien montrer quelles qualités chacun de ces deux hommes a mises au service de la Société, il est nécessaire de donner quelques indications biographiques.

Né à Saumur en 1847, M. Dugas vint tout jeune à Paris et fit son apprentissage dans l'imprimerie Noblet. Ensuite, comme membre de la commission de contrôle et comme membre du comité, il prit une large part aux travaux du syndicat typographique.

En 1881, il coopéra activement à la fondation de la Fédération française des Travailleurs du Livre et fut nommé membre du comité central. Cette même année il apporta à M. Chatelus un concours dévoué pour la fondation des *Prévoyants de l'avenir*.

Il fit dans toute la France 250 conférences, lesquelles, d'après les évaluations les moins exagérées, amenèrent à la Société environ 25.000 adhérents, soit le dixième de l'effectif total, puisque cette puissante association compte aujourd'hui 250.000 membres.

Depuis dix-huit ans, il a rempli avec un zèle et une persévérance remarquables les fonctions de membre du comité central.

Pendant l'année 1887, M. Chatelus ayant demandé à se reposer, il le remplaça comme président.

M. Dugas est aussi un des fondateurs de la Mutualité ouvrière.

Il est président du conseil d'administration de la *Colonisation française*.

M. Léon Boux est né à Baugé en 1844; son père et son grand-père étaient entrepreneurs de maçonnerie dans cette ville. Lui-même fut tailleur de pierre dans sa jeunesse, et l'exercice de ce métier lui fournit l'occasion de voyager en Algérie, vers l'âge de dix-huit à vingt ans.

A vingt-quatre ans, il succéda à son père comme entrepreneur de maçonnerie à Baugé; quelque temps après il hérita d'un oncle, marchand de vin en gros dans la même ville, et prit la suite de son commerce.

Après avoir exercé cette profession pendant douze ans, il se retira avec une centaine de mille francs d'économies.

Sans enfants, libre à quarante ans à peine, il occupa ses loisirs à voyager en Angleterre, en Belgique et enfin dans cette Algérie, qu'il n'avait jamais oubliée. En 1887, il visita successivement les trois provinces d'Oran, d'Alger, de Constantine et la Tunisie, étudiant les vins du pays ainsi que la culture de la vigne. Enfin, après avoir spécialement étudié les vignobles des environs d'Oran de 1888 à 1890, il s'associa avec un ami pour acheter à Bou-Sfer une propriété de 40 hectares environ, qu'il transforma en vignoble.

Viticulteur distingué, il n'a cessé depuis cette époque de satisfaire ses nombreux clients et de remporter les premières récompenses à un grand nombre de concours. Plus de 30 médailles lui ont été décernées pour ses vins aux expositions de Paris, Marseille, Bordeaux, etc...

En résumé, M. Boux nous montre l'exemple très rare d'un artisan français passant successivement au commerce, puis à la culture et réussissant dans ces deux professions.

Cette dernière évolution est d'autant plus hardie qu'il s'agit de culture aux colonies, en pays neuf, entreprise particulièrement aléatoire.

En somme, nous le voyons, cette œuvre repose entièrement

sur les capacités de deux hommes : M. Dugas et M. Boux.

Le premier a apporté le crédit indispensable à toute entreprise, le second a fourni les connaissances techniques de cultivateur et de colon, pierre d'achoppement de tout essai de colonisation ; toux deux ont déployé à cette occasion une activité et une énergie rares actuellement en France.

A ce propos, il est intéressant de remarquer qu'ils n'ont reçu l'un et l'autre que l'instruction primaire, qu'ils n'ont pas subi par conséquent l'influence déprimante de nos grandes casernes scolaires. S'ils avaient passé dix ou douze ans de leur vie à ânonner du grec ou du latin sous la férule d'un maître d'étude, il est probable que l'habitude de la nonchalance et de la flânerie aurait pris chez eux la place de l'activité, et qu'ils n'auraient plus trouvé ensuite l'énergie nécessaire pour s'élever dans leur profession d'abord, et pour faire réussir ensuite l'œuvre à laquelle ils se sont dévoués.

Le succès de *La Colonisation française* doit moins nous étonner maintenant que nous en connaissons les facteurs ; en résumé, ici, comme dans toute affaire qui réussit, nous trouvons à la tête de la direction du travail une personnalité ou un petit nombre de personnalités, qui, par leurs capacités patronales, assurent la bonne marche de l'entreprise.

De cette dernière constatation découle une conclusion générale d'une grande importance.

Lorsqu'une Société a l'heureuse chance de trouver parmi ses membres un homme à capacités patronales étendues, qui consente à se charger de la direction du travail, elle ne peut rien faire de mieux, pour l'avenir de l'entreprise, que de dégager cet homme de toute entrave, et de le placer autant que possible dans la situation d'un patron libre ; toute restriction à sa liberté d'action agit comme diminuant sa capacité et par conséquent diminue les chances de succès de la Société.

Sans doute la probité sera non moins indispensable que la capacité et ces deux qualités devront commander le choix à faire ; mais dès que ce choix sera fait, toutes les barrières dont on pourra entourer cet homme pour le maintenir dans le droit

chemin, ne feront que diminuer sa capacité, sans donner d'autre part, la sécurité cherchée.

Cependant bien peu de conseils d'administration de Sociétés françaises mettent ces idées en pratique. Les hommes qui les composent croient souvent de leur devoir de multiplier les précautions et les règlements vis-à-vis de leurs agents exécutifs, de peur d'être accusés de négligence, si quelque malversation venait à se produire; ils imitent plus ou moins notre gouvernement qui, ne laissant aucune initiative à ses fonctionnaires, ne peut naturellement rien en tirer.

C'est ce qui vient d'avoir lieu dans la Société qui nous occupe. Le conseil a voté récemment une résolution par laquelle le délégué algérien ne pourrait désormais engager une dépense de plus de 200 francs sans prévenir d'abord la Société.

Que d'occasions, que de bonnes aubaines, cette obligation peut faire perdre! Qu'un vendeur pressé d'argent veuille se défaire d'un cheval, d'une charrette, d'un instrument quelconque à un prix avantageux, mais dépassant 200 francs, voilà le délégué incapable d'agir rapidement, obligé de télégraphier à Paris pour avoir l'autorisation et, quand celle-ci arrivera, un troisième larron aura peut-être enlevé l'affaire.

Notons que jusqu'à présent M. Boux avait joui d'une grande liberté, achetant et vendant à sa guise, sans autre obligation que celle de soumettre ses actes à une approbation ultérieure du conseil d'administration. Ce système avait donné de bons résultats. Pourquoi le changer? Mais voilà! les Français sont tellement habitués à l'administration, qu'inconsciemment ils mettent des règlements administratifs partout.

Ainsi, cette entreprise, qui a été créée et qui a prospéré jusqu'ici par la seule initiative individuelle, sera peut-être compromise par l'immixtion d'une collectivité peu éclairée, et, en tous cas, irresponsable comme toutes les collectivités.

J. Durieu.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

ETON

ET LE TYPE DES « *PUBLIC SCHOOLS* »

EN ANGLETERRE

IMPRESSIONS D'UNE ANGLAISE

C'est avec une grande hésitation que j'ose offrir à des lecteurs français quelques considérations sur le système scolaire de l'Angleterre. Il est bien loin de ma pensée de vouloir revendiquer, dans les pages de *La Science Sociale*, nos titres à ce brevet de supériorité que la générosité de M. Demolins a bien voulu nous décerner. Je chercherai seulement à donner un aperçu, bien superficiel sans doute, de l'esprit, du but général de l'éducation en Angleterre, telle qu'elle apparaît aux Anglais. Il est possible que, pour nous aussi, cet aperçu ne soit pas entièrement exact, car l'habitude, qui finit par confondre l'utile et le nuisible, nous empêche parfois de les démêler, à moins qu'un étranger bienveillant ne vienne nous faire la leçon. Il n'y a rien de plus instructif que ces points de vue comparés. La différence de ce qu'on voit de l'intérieur ou de l'extérieur est si grande, qu'on a parfois de la peine à se convaincre qu'il s'agit du même objet. Ce qui est concave au dedans est nécessairement convexe au dehors : ce qui à l'intérieur est dans l'ombre, ce qui appelle à peine l'atten-

tion, paraît, vu de dehors, un point proéminent qui attire la lumière. Je doute, pour cette raison, qu'il soit jamais possible pour un étranger, même le mieux renseigné, le plus fin observateur, de pouvoir se rendre compte du fonctionnement d'un système quelconque, du même point de vue que ceux qui y ont toujours été soumis. Il est évident que, pour lui, les traits qui feront tout d'abord saillie ne seront pas nécessairement les plus importants, mais bien ceux qui divergent le plus de ce qui se passe chez lui, et que, voulant faire une étude des traits caractéristiques de tel système, il fera plutôt une étude des différences qui existent entre celui-ci et ceux de son propre pays.

Les anglais suivront avec un sympathique intérêt la tentative courageuse et énergique de réforme entreprise par M. Demolins à l'*École des Roches*, ainsi que le cadre très pratique des études qu'on y doit suivre. Qu'il soit possible ou non d'acclimater en son entier la méthode d'un autre pays, d'une autre race, deux des conditions au moins, l'une morale, l'autre physique, qui nous paraissent indispensables au succès, y seront remplies. La première, la condition morale, c'est que les rapports entre les professeurs et les élèves seront basés sur la confiance et la coopération ; la seconde, la condition matérielle, c'est une installation à la campagne, ce qui nous paraît, à nous anglais, d'une suprême importance. La possibilité de dépenser le superflu de l'énergie par de nombreux exercices au grand air, la différence entre l'influence morale de ce que l'élève voit et entend à la campagne d'avec ce qui l'entoure à la ville, tout cela nous paraît si important que nous avons peu à peu transporté presque tous nos grands établissements d'éducation à la campagne. Westminster, qui est encore au cœur de Londres près de l'Abbaye et des Maisons du Parlement, était, lors de sa fondation, située en pleine campagne.

Je prendrai, pour le moment, comme type de notre système scolaire nos *public schools*, correspondant plus ou moins aux lycées, notamment Eton, qui a le plus grand nombre d'élèves.

I.

Sous certains aspects généraux, on peut considérer une *public school* comme le type de toutes les autres, quoique, par le détail, ces divers collèges diffèrent entre eux : la centralisation et l'uniformité qui régissent les grandes maisons d'éducation en France et en Allemagne n'existant pas chez nous. Nous trouvons même un avantage à ce qu'il en soit ainsi. « Chaque école, a écrit un professeur à Oxford, auparavant professeur à Saint-Paul, se pique de produire des élèves d'un type particulier. » Ces différences, selon nous, tendent à stimuler, entre les différents collèges, une rivalité virile et salutaire, qui trouve une issue dans leurs luttes au football, au cricket, au jeu de racquet, au canotage.

On peut dire, en thèse générale, que le système d'éducation dans nos *public schools* a pour base la confiance, la loyauté, la liberté. Voilà la condition essentielle, voilà la tradition de la vie de nos écoles. Il est évident que l'esprit dominant de chacune d'entre elles doit varier d'une génération à une autre, selon les différentes influences de l'époque, les idées particulières de chaque directeur, etc. L'Eton d'aujourd'hui n'est pas l'Eton du siècle, ni même du demi-siècle dernier. L'important pour nous c'est l'Eton d'aujourd'hui et les citoyens qu'elle va nous donner. *As the twig is bent, so the tree is inclined*, dit le proverbe anglais. C'est durant les années où le jeune garçon passe de l'enfance à l'adolescence, ces précieuses années entre les âges de treize et de vingt ans, où le caractère prend son pli définitif, où il reçoit l'empreinte qu'il ne perd jamais entièrement, que nos enfants font l'apprentissage de la vie. C'est donc alors, ou jamais, qu'il importe de la leur faire voir sous l'aspect que nous désirons qu'elle garde plus tard, puisque la vie de l'école, du collège, reflétera insensiblement, inévitablement, la vie nationale. Il serait peut-être plus juste de dire que la vie nationale résulte de celle du collège, puisque c'est là que sont formés les citoyens de l'avenir, qui, devenus hommes faits, tiendront insensiblement à

suivre le chemin qui leur a été tracé dans la jeunesse. Si pendant cette période critique, l'enfant acquiert insensiblement la conviction que la qualité qui prime toutes les autres est la loyauté, qu'il faut sauvegarder l'honneur de l'école en y continuant la tradition de l'esprit de droiture, de liberté, et de virilité, celui-là deviendra plus tard un membre sain et vigoureux d'une société libre, dont son appui a contribué à assurer la solide continuité. Si, au contraire, l'enfant a passé ces précieuses années sous la discipline de fer d'une autorité inflexible, discipline qui exige une soumission forcée, qui engendre l'esprit de dissimulation et de révolte, il gardera également cette empreinte.

Dès l'instant où le petit Anglais prend sa place dans la *public school,* il en devient le défenseur : le défenseur des droits de son école, le soutien de ses traditions. Voilà la différence énorme, je dirais presque infranchissable, entre notre système et celui des autres pays; c'est sur cette tradition séculaire que repose l'organisation des *public schools*. Il est évident que le temps y a apporté bien des modifications: mais, en somme, l'antiquité d'Eton, de Winchester, de Rugby est, pour les élèves, un titre à leur respect et à leur admiration. Ce culte est partagé par les professeurs. Il n'est plus question ici pour les élèves d'être forcés à contre-cœur de respecter une autorité personnelle qu'un professeur quelconque se sera arrogée, d'accorder de mauvaise volonté à un règlement méticuleux une obéissance que le professeur s'efforcera de maintenir par des punitions. La plupart des professeurs à Eton y ont été eux-mêmes élevés, ils y reviennent souvent après leur stage à l'Université. Il arrive donc que le professeur retrouve dans la *Sixth Form*, la classe la plus élevée, des élèves qui ont été, pour ainsi dire, ses condisciples, puisqu'ils commençaient leurs études dans les classes inférieures au moment où lui, *Sixth Form boy*, les finissait. Ce système n'est peut-être pas idéal; l'influence de cette existence continue passée par le professeur pendant si longtemps sous la même influence, dans le même entourage, puisqu'il retrouve à l'université ses camarades d'Eton, tend inévitablement à rétrécir son horizon; son point de vue s'en ressentira. D'un autre côté, cela produit une so-

lidarité, un esprit de corps, une communauté d'intérêts entre les professeurs et élèves dont il serait difficile d'exagérer l'effet. Ici l'esprit de révolte ne pénètre pas : le jeune Anglais n'a que faire de se révolter contre une autorité qu'il partage réellement, puisque l'administration, le gouvernement du collège, à mesure qu'il s'avance dans les classes, rentrent de plus en plus dans ses propres mains. Pendant ces années, il se familiarise peu à peu avec les devoirs d'un citoyen : il est appelé à prendre une part active dans l'administration de ce qui lui semble l'État le plus important du monde. Je m'étendrai davantage sur ce sujet un peu plus loin, en parlant avec plus de détails de la vie journalière et de l'organisation d'Eton. Je dirai seulement que l'élève qui a été, soit *captain of his house*, c'est-à-dire le plus ancien dans une des maisons parmi lesquelles les élèves sont répartis, soit le chef du canotage, du cricket ou du football, a été accoutumé à diriger, à se faire obéir, à employer le tact, qui mène à la popularité. C'est-à-dire qu'il a été membre actif et utile d'une société qui reproduit en miniature cette société plus vaste dans laquelle il sera jeté à l'entrée dans la vie, après avoir quitté l'Université, et que, grâce aux devoirs, aux emplois pour ainsi dire publics, qu'il a été appelé à remplir à la *public school* et à l'Université, le jeune anglais prendra sans difficulté sa place parmi cette masse énorme de ses compatriotes pratiques, prêts à remplir sans rémunération toutes les charges publiques qui se présenteront, si onéreuses qu'elles soient. L'Anglais deviendra magistrat, juge de paix, membre de comités, de corporations, sans hésiter, sans se plaindre, et sans exiger que ces services, qui demandent une dépense assez considérable de temps et d'énergie, reçoivent aucune compensation pécuniaire. C'est cette longue habitude de service vouée à la chose publique, c'est cet esprit véritablement républicain uni à l'esprit conservateur dont nos *public schools* sont un foyer, qui font de l'Anglais un être essentiellement *law-abiding*. Le mot est presque aussi intraduisible que la qualité qu'il représente. Il désigne celui non seulement qui observe la loi, mais dont la tendance naturelle est de l'observer. C'est cette tendance de

« *law-abidingness* » qui empêchera l'esprit de révolte d'avoir beaucoup de prise sur le jeune Anglais, lorsque, plus tard, à ses débuts à l'Université, il passera par une phase de réaction contre la dignité, la responsabilité, la bonne conduite de ses dernières années à sa *public school*. C'est alors que, paraissant à ses propres yeux un homme fait au lieu d'un écolier, il lui prend des velléités d'insubordination qui le poussent à des manifestations saugrenues tout à fait inconnues jusqu'ici. Mais cette effervescence d'une jeunesse vigoureuse n'est pas dangereuse, et se calmera à mesure que le jeune homme s'avance, qu'il reconquiert la conscience de la dignité, de la responsabilité, dont il s'était senti dépouillé lorsque, après avoir été un des « grands » de son lycée, il était redevenu un des « nouveaux » de son Université. Il faut se rappeler que, si l'écolier, le « *public school boy* », en Angleterre, jouit d'une liberté bien autre que celle du lycéen en France, la vie d'un étudiant aux Universités en Angleterre est beaucoup plus surveillée, plus soumise à la discipline que celle des étudiants des Universités dans les autres pays. Mais, en somme, l'Anglais s'en accommode assez bien : arrivé à ce point, l'habitude de respecter, d'administrer même les lois, de s'incliner devant la continuité des choses sociales est devenu trop profondément enracinée pour être facilement étranglée. Il continuera probablement de même jusqu'à sa mort. Si, au contraire, nous supposons un système d'éducation inspiré par des idées tout à fait opposées, d'après lequel, entre les années de treize ans et de vingt ans, le jeune homme a été privé de toute indépendance, de toute liberté, de toute initiative personnelle, il paraît également inévitable que le principal débouché qui s'offrira à son énergie prendra la forme de tentatives continuelles de révolte, le poussant à circonvenir de toutes les façons possibles une autorité qui lui paraît souvent, et avec raison, injuste et tyrannique. Ce sera donc, dans la plupart des cas, avec cette empreinte indélébile de révolte contre l'autorité, d'un sourd ressentiment contre le règlement mesquin et soupçonneux dont il a été harcelé à chaque pas, qu'il entre en possession de la pleine et entière liberté qui accompagne la vie à l'Université,

surtout si cette Université est située, non comme chez nous dans une petite ville de province très surveillée, mais dans une capitale. La responsabilité de la vie, le devoir envers la patrie, se présentent à une intelligence qui, si vivace qu'elle soit, est sous ces rapports pleinement inexpérimentée et indisciplinée. Et si, plus tard, le jeune homme élevé de la sorte veut se poser, de la meilleure foi du monde, en défenseur d'une tradition honorable, il lui manque un point d'appui solide.

II

Il ne rentre pas dans le cadre de cet article d'aborder la description des diverses institutions scolaires de l'Angleterre. D'abord les écoles élémentaires, *Elementary Schools,* tant *Board Schools* que *Voluntary Schools,* où les enfants des deux sexes de la classe ouvrière restent jusqu'à l'âge de quatorze ans. Puis les écoles secondaires, les *High Schools* et les *Grammar Schools,* dont les élèves, appartenant pour la plupart à la classe moyenne, reçoivent une éducation solide qui les met en état d'entrer à l'Université si bon leur semble, à la fin de leur période scolaire. Pour les classes plus aisées, l'instruction primaire se donne dans la famille, dans le *home;* l'instruction secondaire dans les *public schools* et les écoles préparatoires qui les précèdent. On me permettra de prendre seulement ces deux dernières catégories comme types de la tendance de l'éducation en Angleterre, puisque ce sont ces institutions qui, pour la plupart, servent de pépinière aux classes et aux individus destinés à jouer les rôles principaux dans l'administration de leur pays.

L'école de Bedales, de laquelle M. Demolins nous a donné une description attrayante, et qui paraît produire des résultats admirables, est, à tout prendre, sauf les différences inévitables dues à la valeur personnelle du directeur, à son énergie, à sa capacité, le résumé de l'esprit scolaire de l'Angleterre, dirigé vers un but spécial, et appliqué à un nombre assez restreint d'élèves pour qu'un seul directeur puisse suivre le développement individuel

de chacun. La plupart des jeunes Anglais de bonne famille et de la classe moyenne supérieure sont élevés de la même manière. C'est-à-dire qu'à l'âge de neuf ou dix ans ils entrent dans un internat de petits garçons, qu'ils quittent vers l'âge de quatorze ans pour une *public school* où ils restent pendant six ou sept années, la plupart d'entre eux passant ensuite à l'Université d'Oxford ou de Cambridge.

Il y a en Angleterre un assez grand nombre d'écoles préparatoires du même type, c'est-à-dire dont le prix de pension est de 2,500 à 5,000 francs par an. Le nombre moyen d'élèves dépasse rarement la soixantaine. Elles sont toutes organisées à peu près de la même manière, à quelques différences près, car chacune de ces écoles est une entreprise particulière, où le directeur peut mettre à exécution ses théories spéciales en matière d'éducation. Il est évident cependant que la donnée générale des études doit être à peu près la même partout, car la plupart des directeurs de ces institutions se proposent comme but d'obtenir autant de *scholarships*, (c'est-à-dire de bourses) que possible, aux *public schools*. Je dirai ici que l'obtention d'une de ces bourses à la *public school*, aussi bien qu'à l'Université, est, en Angleterre, une marque de distinction, et que les jeunes gens de bonne famille concourent aussi bien que les autres. Obtenir un *scholarship* à Eton, ou à Winchester, est non seulement un brevet d'intelligence, mais un gage que celui qui l'a obtenu appartiendra à une petite bande d'élite, de travailleurs : qu'en somme, il prendra la vie peut-être un peu plus au sérieux que les autres, et ne s'occupera pas exclusivement de sports. Ce dernier trait, nous devons l'avouer, attire plutôt l'admiration de ses parents que de ses camarades. Quoiqu'il en soit, on ne peut nier que pour les parents des élèves la mesure de la capacité du directeur d'une école préparatoire ne soit souvent le nombre de *scholarships* obtenus aux *public schools*. Sous ces conditions, un certain « chauffage » devient inévitable, au moins pour les élèves les plus intelligents. Mais, à tout prendre, ils sont rarement surmenés, car, dans la plupart des écoles préparatoires du type dont je parle, on soigne la santé des élèves et les exercices physiques avec une

extrême attention. Ils sont bien nourris et bien tenus. Cette division de la vie de l'écolier en deux stages différents, correspondant à deux institutions différentes, de telle façon qu'à l'âge de douze ans il est un des « grands » de son école, un de ses chefs et de ses arbitres, présente la vie aux petits Anglais sous un aspect absolument différent de celle qu'elle offre à l'enfant qui entre à dix ans à l'institution d'où il ne sortira qu'à dix-neuf ans; celui-ci sera par conséquent à l'âge de douze ou treize ans encore dans une condition d'infériorité et de rigoureuse subordination.

L'organisation des écoles préparatoires, toujours situées à la campagne, est porté à une haute perfection au point de vue de l'hygiène morale et physique. L'installation est pleine de confort, sinon de luxe; les salles sont spacieuses, les salons bien meublés. Les chambres à coucher sont de grandes pièces aérées, où couchent un petit nombre de garçons, l'aîné d'entre eux étant responsable de la bonne tenue générale. Si le directeur est marié, sa femme s'occupe des élèves, préside la table pendant les repas, surveille l'infirmerie, etc. Il y a toujours en outre une femme de confiance d'un certain âge, la *matron*, chargée de veiller à l'entretien des vêtements des élèves, de surveiller les détails de leur santé quotidienne. Si le directeur n'est pas marié, il a ordinairement une *lady housekeeper*, dame qui dirige la maison, ayant, elle aussi, la *matron* sous ses ordres. Les enfants ont naturellement leur équipe de football, de cricket; et, détail à noter, tous les élèves doivent en faire partie. Il faut reconnaître qu'ils se livrent à ces exercices avec le plus grand plaisir. Le nombre de professeurs est assez considérable par rapport au nombre des élèves. Ils habitent soit sous le même toit qu'eux, soit dans le voisinage, et ils prennent part à tous les jeux des élèves aussi bien qu'à leurs études : natation, canotage, cricket, football, gymnase. Souvent, d'ailleurs, ils ont été choisis comme professeurs autant à cause de leurs prouesses athlétiques qu'à cause de leur savoir. Ici règne aussi, presque toujours, l'esprit de confiance qui est également la caractéristique des *public schools*. On ignore surtout la délation; on s'efforce d'inculquer la loyauté et l'esprit de corps. Mais, comme ces écoles sont pour la

plupart d'une fondation toute récente, nées dans cette génération même, il est évident qu'il ne peut pas y avoir une longue tradition comme dans les établissements plus anciens. Tout dépend donc de l'individualité, de la volonté du directeur, et il faut avouer que l'on rencontre parfois des directeurs méticuleux, soupçonneux, qui ne réussissent pas toujours à mener leur œuvre à bien.

Mais, à tout prendre, on peut dire que ce système fonctionne à merveille. Pour s'en assurer, on n'a qu'à visiter une de ces écoles, on n'a qu'à voir les ébats d'une foule de petits garçons solides, bien bâtis, à l'œil clair, au teint frais, qui courent joyeusement sous les arbres, sur la pelouse verte.

III

C'est à treize ou quatorze ans que les enfants sortent de l'école préparatoire pour entrer, avec des espérances dorées, dans la *public school*. Au point de vue moral, il semble y avoir un avantage à ce passage d'une petite école à une plus importante, à ce moment d'arrêt dans la routine de la vie, arrêt qui empêche l'ennui, l'uniformité de cette morne perspective d'années pendant lesquelles l'entourage, l'enseignement, les griefs, le costume même, resteront identiques. Elles ont assurément leur place dans le façonnement de la vie, ces pauses, ces jointures, pour ainsi dire, où, au commencement d'une nouvelle étape, on regarde autour de soi, on fait l'inventaire de sa vie, pour se remettre ensuite en chemin avec une nouvelle impulsion d'espoir. Pour les parents, les professeurs, le début de ce stage nouveau est une occasion de renouveler leurs conseils au jeune garçon sur le gouvernement de sa vie, sur la façon dont il doit employer la plus grande liberté qui l'attend à la *public school*, et sur la responsabilité qu'il aura bientôt à endosser. La responsabilité, voilà le thème qui revient sans cesse; voilà le contrepoids essentiel. Dans le livre devenu classique qui offre un résumé de l'esprit des *public schools* de l'Angleterre, *Tom Brown's*

school days de Hughes, il y a une description, de l'allocution adressée au petit Tom Brown, lors de son entrée à Rugby, par son père, gentilhomme campagnard de la vieille roche. Après avoir longtemps réfléchi et s'être bien tourmenté sur le prêche qu'il se sentait tenu de faire, le brave homme, au bout du compte, se borna à dire : « Allons, mon garçon, dis toujours la vérité, et ne souffre pas en ta présence des propos que tu ne voudrais pas laisser entendre à ta mère ou à tes sœurs ». C'était tout. Mais c'était assez. C'était un tracé du chemin à suivre, qui encore aujourd'hui me semble complet et pratique.

En quittant la *private school*, l'élève a étudié l'arithmétique, le latin et les écritures saintes, ainsi que la géographie, la grammaire, l'histoire romaine et l'histoire détaillée de son propre pays; il a commencé le grec, le français, et possède des notions d'algèbre, de musique et de dessin. Voilà, sauf les deux dernières matières, ce qui est nécessaire pour passer l'examen d'entrée à Eton. Il saura, en outre, quoique ceci ne fasse pas partie du cadre régulier de ses études, nager, jouer au cricket, jouer au football, et, en général, assez se débrouiller pour pouvoir se tirer d'affaire lorsque, en voyage ou autrement, il se trouvera livré à se propres ressources.

A Eton, le jeune garçon est classé selon le résultat de l'examen d'entrée. Les classes sont ainsi partagées, en commençant par les plus basses :

Third form.

Fourth form, partagé en quatre divisions.

Remove.

Fifth form, partagé également en trois divisions.

First hundred.

Sixth form, la classe la plus élevée, comprenant vingt élèves seulement, dix collegers et dix oppidans.

Il y a, en outre, une classe spéciale divisée en quatre sections, pour la préparation à l'armée, *the army class*, qui prépare aux examens d'entrée des académies militaires de Woolwich et de Sandhurst. Les succès récents des candidats d'Eton à ces examens très difficiles témoigne de l'excellence de l'enseignement.

L'élève moyen, à son entrée, est placé dans une des divisions de la *fourth form;* il n'y a que ceux qui sont très en retard qui soient placés dans la *third form*. Sous peine d'être renvoyé, l'élève est obligé d'atteindre à un certain rang dans ses classes avant d'être arrivé à un âge donné. Cette limite d'âge est, pour la *fourth form*, de quatorze ans, pour la *remove*, de quinze ans, pour la *fifth form*, de seize ans, pour la division supérieure de la *fifth form* de dix-huit ans. Dans tous les cas, il ne doit pas rester à Eton après la fin du trimestre pendant lequel il a complété sa dix-neuvième année. Les élèves qui ont gagné des *scholarships* sont toujours placés, à leur entrée, dans la *fifth form*. Les *scholars* ou boursiers, qu'on appelle les *collegers*, sont au nombre de soixante-dix; ils habitent ensemble le bâtiment appelé le *college* proprement dit, où ils sont sous la surveillance d'un professeur appelé *master in college*. Les autres élèves, au nombre de 970 environ, qu'on appelle *oppidans*, les élèves de la ville, sont répartis dans les maisons des différents professeurs, système qui fait d'Eton une série de *petits* internats. Il y a en tout 56 professeurs, dont vingt-six sont directeurs de maison. Chaque professeur, directeur de maison ou non, dirige une des classes, ou sections de classes, dont j'ai fait plus haut l'énumération. Les élèves de la *sixth form* sont dirigés par le *head master*, le directeur général, lui-même. En outre, chaque chef de maison est aussi répétiteur, ses élèves travaillent avec lui les leçons, les devoirs, qu'ils ont à faire pour le *form master*, le maître de classe. En entrant à Eton, l'élève est libre de faire son choix également de la maison qu'il habitera et de son répétiteur. Pour les maisons les plus recherchées, il faut s'inscrire longtemps, plusieurs années, à l'avance. D'ordinaire, le professeur chez lequel habite l'élève est aussi son répétiteur, mais ceci n'est nullement obligatoire.

L'élève se trouvera ainsi dans des rapports très étroits d'intimité avec un même professeur pendant toute la durée de sa vie à la *public school*, ce qui assure une continuité d'influence. Il est probable que l'enfant sera, au bout d'un certain temps, dans des relations plus confidentielles avec lui qu'il ne pourrait l'être

avec les professeurs des différentes classes entre les mains desquels il passe successivement en s'avançant dans les *forms*. Un des *Head Masters* de Harrow, actuellement le chef du collège de la Trinité à Cambridge, a dit, en parlant de l'importance des rapports intimes entre les professeurs et les élèves : « Le moyen le plus exact de juger de la condition morale d'un jeune garçon, sauf dans quelque cas exceptionnels, c'est d'observer le développement de son intelligence ». Je pense que tous ceux qui auront fait l'expérience de suivre attentivement pas à pas le développement graduel d'un caractère, depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence, reconnaîtront la vérité de cette affirmation.

L'enfant nouvellement arrivé aura donc, au besoin, quelqu'un pour le défendre, si les élèves plus anciens lui font la vie trop dure. Le petit Anglais n'est pas enclin cependant à s'adresser à un professeur pour le tirer d'affaire. C'est tout au plus si, au bout d'un certain temps, il osera faire appel au « grand » au service duquel il a été attaché en entrant, et dont il est le *fag*, c'est-à-dire l'acolyte spécial. Il faut expliquer ici que, par une coutume bizarre, une survivance de l'époque où la vie dans les *public schools* était bien autrement dure qu'elle ne l'est à présent, tout enfant qui entre à Eton plus bas que la *Fifth Form* doit être aux ordres, et en quelque sorte faire le service des *upper boys*, c'est-à-dire de ceux de la *Sixth Form* et des dix premiers élèves de la *First Hundred*. Chacun de ces « grands » (je traduirai ainsi *upper boys*, en traduisant *lower boys* par « petits », a son *fag* particulier, qui prépare son déjeûner le matin dans les maisons où les élèves sont chargés de fournir eux-mêmes ce repas; il grille son pain, il fait bouillir l'eau pour faire son thé — heureux le *Sixty Form Boy* qui n'a pas connu aux débuts de son *fag* le goût du thé fait à l'eau tiède ! — il fait des courses dans la ville, et il est en général à ses ordres pour les corvées qu'il voudra. De plus, en dehors de ce service particulier, tout *Sixth Form Boy* a droit aux services de tout *Lower Boy* sur lequel il peut mettre la main. Cette coutume, qui assure une relation plus ou moins intime entre certains « petits » et certains « grands », n'est pas sans son utilité, et a son avantage, en ce que le « pe-

tit » a des droits à la protection spéciale de son *fag-master*.

Un mot ici sur la position de celui des « grands » qui se trouve être l'élève le plus ancien dans la maison qu'il habite. Il est le *captain of the house*, le capitaine de la maison; son autorité sur les élèves plus jeunes que lui est absolue, il est, pour ainsi dire, le délégué du *house-master*. C'est lui qui est responsable de la bonne conduite de ses camarades, c'est lui qui donne le ton, surtout si c'est un *Sixth form boy*, être privilégié et vénéré. C'est bien ici qu'on voit l'étoffe dont un jeune homme est fait. On a dit bien souvent que pour savoir commander il faut savoir obéir. Il ne s'en suit pas toujours que celui qui sait obéir saura commander, car il y a beaucoup de gens estimables prêts à se ployer à la discipline, à suivre l'initiative des autres, qui ne sont pas capables de prendre une initiative à leur tour, de se faire écouter, de se faire suivre. Ces dernières qualités cependant sont celles qui mènent au succès dans la vie. Si le *captain of the house* est un de ceux qui les possèdent, il n'y a pas d'autorité plus respectée. Un écrivain distingué de nos jours, Sir Frederick Pollock, a dit : « Être dans la *Sixth form*, et capitaine de sa maison, c'est quelque chose de grand. C'est une position qu'on pourrait comparer à celle d'un prince des Indes orientales, gouvernant son État sous l'égide de l'agent anglais, représenté par le *Head master*. »

En somme, ce système fonctionne bien. Il y a naturellement des exceptions, des cas où le *captain* le plus ancien de la maison n'a pas les qualifications nécessaires pour se faire obéir. S'il est petit et faible au physique, s'il est peu courageux au moral, il n'aura pas sur ses camarades l'ascendant voulu, surtout s'il y a dans la maison quelques-uns de ces élèves qui sont les plus dangereux au point de vue de la morale et de la tenue, c'est-à-dire de ces grands garçons paresseux, occupant dans les classes une position inférieure à leur âge et à leur taille, qui détournent les plus petits du droit chemin. Mais un professeur vigilant, s'il voit que le *captain* n'est pas en état de maintenir l'ordre, n'en veillera que plus attentivement lui-même au salut de sa petite république. J'ai connu un chef de maison qui,

voyant que le plus ancien pour le moment était un élève qui n'était pas assez fort, ni au moral ni au physique, pour maintenir l'ordre d'une main ferme, eut l'heureuse idée de lui adjoindre un camarade qui, quoiqu'il ne fût pas aussi élevé dans sa classe, avait les qualités voulues. Le résultat fut couronné de succès; le professeur eut la satisfaction de voir les deux jeunes gens sortir de l'épreuve, leurs principes affirmés, leurs caractères développés par la tâche difficile qu'ils avaient eue à accomplir.

Il faut se rappeler que, dans les *public schools*, comme principe ordinaire, on a en horreur la délation, ce qui ajoute de beaucoup à la responsabilité du *captain*. Ce sentiment est même souvent poussé trop loin, empêche et il le chef de maison de connaître certaines infractions au règlement. S'il venait à la connaissance d'un des « grands », ayant conscience de sa responsabilité, qu'un des petits violait en cachette le règlement, s'il fumait par exemple, ou faisait quelque chose qui fût absolument défendu, le « grand » ferait de son mieux d'abord pour y mettre ordre lui-même, mais s'il ne réussissait pas, il se sentirait obligé d'en référer au chef de maison. Mais on ne peut pas qualifier cela de délation : c'est plutôt un juste emploi de l'autorité déléguée par le professeur.

A Eton, on n'a recours que rarement aujourd'hui au châtiment employé jadis si souvent vis-à-vis d'un élève reconnu coupable d'une faute grave : c'était le fouet, administré avec des verges par le directeur en présence d'un membre de la *sixth form* et de deux « petits. »

Cette génération, je viens de le dire, a vu un grand changement dans les habitudes et l'organisation d'Eton au point de vue du confort, les partisans de l'ancien régime vous diront au point de vue du ramollissement, et vous parleront du beau temps où la vie du *public school boy* était une série de privations. Les élèves, à Eton, étaient obligés de suppléer à leurs maigres repas, surtout le matin, sous peine de n'avoir pas assez à manger. Quel que fut le temps, jamais un Eton boy n'aurait songé à mettre un paletot. A présent, l'esprit de réforme, si nous convenons de l'appeler ainsi, s'est glissé peu à peu dans les habi-

tudes. A Eton, l'opinion publique permet de porter un paletot après la Saint-André, c'est-à-dire le 30 novembre. Dans presque toutes les maisons, les élèves prennent leur premier déjeuner ensemble et mangent un repas bon et suffisant au lieu d'aller l'acheter au dehors. Les Français s'étonnent volontiers de nous voir donner à nos enfants, filles et garçons, ce repas solide dès le matin. Il faut cependant se rappeler que, pendant l'enfance, ce repas prend, pour ainsi dire, la place de celui que les petits Français et Françaises font le soir. Nos enfants, après un repas assez solide vers une heure ou deux, prennent du thé avec du pain entre cinq et six heures, puis un souper léger avec du lait ou des farineux le soir, ce qui nous permet de les envoyer coucher de meilleure heure, et, en somme, de leur faire passer les heures où ils sont éveillés et debout, au grand jour et non à la lumière.

Voici la journée habituelle d'un élève à Eton : à 7 heures, l'été, à 7h 30 les autres trimestres, il travaille en classe pendant une heure. Après cette classe, s'il n'habite pas une des maisons où l'on déjeune en commun, son *fag* lui apporte son déjeuner qu'il prend dans sa chambre; à 9h 25, office dans la chapelle; de 10h 30 à 11h 15, temps libre pour l'étude ou la récréation, à volonté; de 11h 15 à midi, classe; de midi à 2 heures, temps libre; à 2 heures, le dîner en commun, présidé par le professeur dirigeant la maison et par les « grands »; de 2 heures à 2h 45, temps libre; de 2h 45 à 3h 30, classe; de 3h 30 à 5 heures, temps libre; de 5 heures à 6 heures, classe; à 6 heures le thé. Trois fois par semaine, on travaille une heure pendant la soirée avec le *tutor*. A 9 heures, souper; à 9h 30, prière en commun; à 10h 30, les lumières doivent être éteintes.

Le lundi, le mercredi et le vendredi sont ce qu'on appelle *whole school days*, journées entières d'étude, c'est-à-dire que les élèves doivent travailler en classe pendant une partie de l'après-midi, de 2h 45 à 3h 30 et de 5h à 6h, soit une heure 3/4. Le mardi, le jeudi, le samedi l'élève n'est en classe que le matin. Ainsi trois fois par semaine, l'élève a quatre heures un quart

de classe et une heure de leçon particulière avec son professeur, c'est-à-dire cinq heures un quart d'étude avec les professeurs. Il lui reste donc une moyenne de cinq heures par jour pour l'étude préparatoire, pour la récréation, pour les repas et pour les études spéciales telles que la musique et le dessin, non compris dans le cadre ordinaire des études. Il faut se rappeler qu'il n'y a pas ici d'heures d'étude surveillées; l'élève peut faire ses devoirs quand et où il voudra, pourvu qu'il les fasse. Les heures que j'ai indiquées comme libres pourront donc être employées comme on le veut, à faire des versions grecques ou latines, à faire du canotage, à jouer au cricket, ou à ne rien faire du tout. En somme, les élèves de cette génération à Eton travaillent mieux que leurs prédécesseurs, grâce à l'impulsion donnée par le directeur actuel.

Chacun d'eux a une chambre à lui, qui lui sert aussi de cabinet de travail. C'est une petite pièce assez confortable, de 3 mètres sur 4 environ, dans laquelle on réussit à faire entrer un lit, replié pendant le jour dans une espèce de cloison qui ne prend pas beaucoup de place, un bureau, une commode, une table de toilette, cachée pendant le jour par un couvercle en bois, un rayon pour les livres, un fauteuil. Tout cela fait une petite installation de marin, où chaque coin est utilisé, et qui n'est pas sans son charme. Surtout, cela donne l'impression d'un chez-soi, d'un coin où l'on peut se recueillir, jouir de sa liberté personnelle. Ce recueillement, il faut l'avouer, n'est pas, pendant les premiers temps surtout, inviolable. Il est convenu qu'on entre sans frapper les uns chez les autres, et que personne ne ferme sa porte à clef.

L'époque du *bullying* poussé à l'excès, c'est-à-dire de ce temps où les petits étaient malmenés et maltraités par les grands, auxquels ils n'osaient résister, est heureusement une chose du passé. Cet abus, comme beaucoup d'autres qui se trouvaient dans la tradition d'Eton, s'est beaucoup modifié. De temps en temps, il y a probablement des abus d'autorité, mais en somme ceux-ci n'atteignent pas de grandes proportions.

J'ai sous les yeux en ce moment le journal publié à Eton, le

Eton chronicle, organe officiel du collège, écrit, publié, et rédigé par les élèves eux-mêmes, et fournissant des détails pleins d'intérêt sur l'Eton du passé et du présent. Je prends un numéro au hasard, le 1er du trimestre, qui donne comme un résumé de la situation. Le numéro commence par une liste de noms et d'emplois qui a tout l'air d'un ministère. Les voici : (je supprime les noms des élèves qui remplissent ces charges).

Captain of the school.
Captain of the oppidans.
Captain of the boats.
Captain of the eleven.
President of the Eton society.
Keepers of the field.
Keepers of the wall.
Keepers of the racquet courts.
President of the literary society.
Secretary of the musical Society.

Si plus tard, arrivé à l'âge mûr, un de ces jeunes fonctionnaires d'Eton devient ministre pour tout de bon, et membre du gouvernement, la responsabilité de sa position ne lui paraîtra pas plus lourde, sa gloire ne lui semblera pas plus brillante que la responsabilité et la gloire dont il a joui autrefois étant directeur du cricket ou du canotage à Eton. Il faut se rappeler que ce ministère scolaire est élu par les élèves et non par les professeurs.

Le *captain of the school* est à la tête de tous les élèves : c'est le premier des dix *collegers* qui occupent les dix places supérieures dans la *sixth form*. Le *captain of the oppidans* est le premier des dix *oppidans* qui forment l'autre moitié de la *sixth form*. Ces positions enviées sont données en partie au mérite, et en partie à l'ancienneté. Le *captain of the boats*, directeur du canotage, choisit les équipes des différents canots (il y en a neuf), et surtout l'équipe spéciale du canot représentant Eton, qui concourt à la régate de Henley et dirige en général l'athlétique.

Être le directeur du canotage est une position si brillante dans cette petite aristocratie que j'ai entendu dire à un père qu'il

pensait sérieusement à faire rester son fils à Eton une année de plus, afin qu'il eût la possibilité d'être *captain of the boats*. Le père ajoutait très sérieusement : « C'est une chose immense, voyez-vous, que d'être directeur du canotage. »

Le directeur actuel d'Eton a donné une forte impulsion à l'enthousiasme qui existait déjà pour le canotage. Lui aussi a été élevé à Eton; il a été aussi un des membres de l'équipe du canot représentant Oxford, qui lutte toutes les années pour la possession de la Tamise contre le canot de Cambridge. Le directeur d'Eton exerce lui-même ces équipes. Pour un étranger, c'est un spectacle peut-être assez surprenant de voir ce professeur distingué, une des puissances sociales de l'Angleterre, souverain, autocrate absolu, s'il en fut jamais, accompagnant à pied ou à cheval au bord de la Tamise les canots et leur criant ses critiques et ses observations. Ici, encore une fois, il faut remarquer qu'il n'est plus question d'un homme plus âgé voulant se mettre au point de vue des plus jeunes; leur point de vue est le sien : les élèves en ont bien conscience. Ils savent que, pour leur directeur, il est aussi important que le canot Etonien remporte la victoire à Henley que pour le plus ardent des petits qui se précipitent en courant sur la rive, vociférant leur enthousiasme. C'est sans doute cette ardeur du directeur pour le canotage, aussi bien que sa prouesse personnelle (car avoir fait partie d'une des deux équipes universitaires est en Angleterre une marque de distinction pour la vie) qui a contribué à assurer la popularité de cet homme éclairé, une des illustrations de sa génération scolaire, au point de vue des études : il a remporté le *Newcastle Scholarship* pour lequel concourent chaque année les élèves les plus distingués. Inspiré par l'esprit d'une sage et courageuse réforme, il a su d'une main ferme, et sans fléchir devant l'opinion, opérer les réformes qui lui ont paru nécessaires pour corriger maints abus qu'on reprochait à son petit royaume. Les partisans les plus zélés d'Eton ne nieront pas, je pense, que ces réformes ne fussent bien nécessaires.

Le *Captain of the eleven* est le chef du cricket; il choisit les membres de l'équipe représentant Eton, qui prennent part au

« match » annuel qui a lieu à Londres entre Eton et Harrow au mois de juillet, un des événements les plus importants de l'année scolaire. Chaque maison, aussi bien que le Collège proprement dit, a en outre son équipe de cricket, ainsi que de football, jeu qui consiste à lancer une balle avec le pied et à la faire passer entre deux poteaux situés sur le terrain de l'ennemi. Les directeurs du football s'appellent *keepers of the field*, eux aussi occupent des fonctions élevées et redoutables. Les *keepers of the wall* et les *keepers of the racquet courts* sont également les directeurs de différentes variétés du jeu de balle.

La *Eton Society*, fondée en 1811, qui se réunit pour la discussion libre des questions du jour, est une assemblée à laquelle s'attache déjà un intérêt historique, puisque c'est là que maint orateur, qui s'est plus tard distingué au Parlement, a fait ses premières preuves. En feuilletant quelques numéros du *Eton Chronicle,* je prends au hasard les questions suivantes, qui ont été débattues à la *Eton Society* entre 1893 et 1898. Les discussions sont censées suivre la méthode parlementaire; un des membres propose une question, un autre lui répond ; les autres membres prennent ensuite part à la discussion, puis on a recours aux voix pour adopter ou rejeter la question.

Parmi ces discussions, je trouve les sujets suivants, sans compter les questions vivement débattues de politique étrangère et intérieure du jour.

« Doit-on ouvrir les musées et les galeries le dimanche? » Discussion assez faite pour étonner nos voisins d'outre-Manche, plus éclairés que nous à cet endroit. Les Etoniens ont eu le bon sens de voter « oui ».

« Fait-on une part assez considérable à l'athlétique en Angleterre de nos jours? » Les élèves ont répondu « oui. »

« Donne-t-on trop d'instruction aux classes ouvrières? » La majorité a répondu « oui. »

« La vivisection est-elle une chose à désirer? » Réponse, « oui ».

« La civilisation a-t-elle manqué son but? » Réponse, « non »,

« Doit-il être permis à la police de se servir d'armes à feu? » Réponse, « oui. »

« La peine de mort doit-elle ou non être abolie? La majorité a été en faveur du maintien de la peine de mort.

« Est-ce que la crémation présente plus d'avantages que l'enterrement? » Décidée affirmativement par une majorité d'une voix.

« Est-ce que la grève des artisans mineurs est justifiée? » Réponse, « non ».

Les professeurs sont admis par invitation spéciale aux délibérations de la Société aussi bien qu'à prendre part à la discussion qui suit; c'est une innovation récente et heureuse.

IV

En somme, la condition actuelle d'Eton, au point de vue de la discipline aussi bien que des résultats intellectuels, est satisfaisante. Il est évident que là où il y a plus de mille jeunes gens âgés de douze ans à dix-neuf ans, il y en aura toujours une certaine proportion dont la conduite et la morale laissent à désirer. Mais ici la vie est arrangée de façon à réduire au minimum les dangers et les tentations propres à cette période.

Les élèves s'adonnent à de nombreux exercices en plein air, qui donnent un libre cours à leur vigoureuse énergie. S'ils jouissent, ainsi que nous l'avons indiqué, d'une assez grande liberté pendant certaines heures de la journée, cette liberté est contrôlée par un règlement strict, mais sage en même temps.

J'ai été très frappée d'un trait consigné dans le livre si intéressant de M. Demolins, *L'Éducation Nouvelle*. Il signale la nécessité d'une permission écrite délivrée à l'élève qui quitte sa classe pour se rendre même auprès d'un professeur, permis sur lequel sont marquées l'heure et la minute même de la sortie de la classe et de la rentrée, afin que l'élève ne puisse flâner en route. Ce règlement d'une si inutile sévérité, cette méfiance envers l'élève auquel on n'ose même pas octroyer quelques minutes de flânerie, doit inévitablement produire toute une série organisée de petites dissimulations mesquines de la part de l'élève

qui a justement conscience de l'inutile indignité que ce système lui inflige.

Les Anglais, au contraire, trouvent bon que les élèves aient la responsabilité de la liberté qu'on leur accorde libéralement, afin qu'ils sachent en faire un emploi légitime. Cette liberté est surveillée cependant par le règlement dont j'ai parlé. Il y a certaines limites bien définies dans Windsor et Eton, que l'élève ne doit pas dépasser. La grande rue d'Eton et la grande rue de Windsor (ces deux villes séparées seulement par un pont sur la Tamise ne font en réalité qu'une seule) sont permises. Les rues transversales et latérales sont *out of bounds*, hors des limites. Dans ces limites, l'élève peut s'en aller droit devant lui pendant des « miles », sauf à faire acte de présence au moment de l'appel général dans le *school yard*, la grande place carrée entourée par les vieilles constructions collégiales. On peut être dispensé de l'appel par une permission spéciale accordée lorsque des parents de l'élève, ou des amis autorisés par eux, viennent en visite à Eton. Une fois pendant le trimestre, l'élève peut avoir *long leave*, c'est-à-dire une sortie de deux jours, du samedi jusqu'au lundi, mais seulement pour aller dans sa famille. Il peut aussi avoir un *short leave* congé pour une journée. Les élèves ont congé aussi pour aller à Londres les deux jours du *Cricket Match* de Eton contre Harrow, à Winchester pour le *Cricket Match* contre Winchester, à Henley pour la régate publique sur la Tamise à laquelle prennent part les canots des universités et des *public schools*; à Bisley pour le concours de tir : aussi pour prendre part aux *field*, *days* grandes manœuvres des corps réunis des volontaires de tous les *public schools*.

Notons en passant que ces régiments de *volunteers*, sont formés de jeunes gens tirés de toutes les classes de la Société, depuis la pairie jusqu'à la classe ouvrière : ils s'enrôlent volontairement, ils font régulièrement l'exercice, ils sont soumis à la discipline, et ils formeraient au besoin un corps d'armée de 215.000 hommes environ.

Sur ces 215,000, 4,000 environ seraient fournis par les *public schools* et 1,000 par les universités. Le régiment d'Eton comprend

300 volontaires, recrutés parmi les professeurs aussi bien que parmi les élèves.

Pour sortir le soir après que le collège est fermé (le *lock-up* à lieu à huit heures en été et, selon la saison, entre cinq et six heures les autres trimestres), il faut un permis spécial qui n'est accordé que pour les réunions, soit concerts, soit conférences, auxquelles les élèves sont autorisés à assister.

Le cadre d'études d'Eton (j'ai sous la main le programme officiel du trimestre courant), comprend les écritures saintes, le latin, le grec, l'histoire d'Angleterre, des notions générales de géographie, les mathématiques, le français, et l'allemand alternant avec l'étude du grec. En outre, dans le *first hundred,* ce qui correspond, je pense, à l'entrée en rhétorique, il y a ce qu'on appelle les *extra studies* c'est-à-dire des études spéciales hors du cadre ordinaire parmi lesquelles l'élève doit faire son choix. Il peut, ou bien se spécialiser dans un des sujets qu'il a déjà étudiés, ce qui lui donne plus de chance d'obtenir un *scholarship* à l'université, ou bien commencer l'étude d'un sujet tout à fait hors du cadre, qui ne lui servira pas à grand chose peut-être pour passer ses examens, mais qui, d'un autre côté, le mettra à même de développer quelques aptitudes ou préférences spéciales. Un antiquaire célèbre, qui n'avait pas réussi dans ses études classiques, a dit qu'il a dû son penchant vers l'archéologie à ces heures d'étude spéciale avec son professeur qui, voyant son penchant, eut l'intelligence de lire avec lui de vieilles chroniques anglo-saxonnes.

La liste de ces *extra studies* comprend, outre les sujets déjà énumérés, la chimie, la physique, les sciences naturelles, l'électricité, la musique et le dessin. La musique prend une place assez considérable à Eton. Il y a un orchestre, ainsi qu'une société d'orphéons, recrutés parmi les élèves aussi bien que parmi les professeurs, des réunions musicales fréquentes, des concerts, etc.

Ce cadre d'étude n'a évidemment rien de bien utilitaire : à moins que l'élève ne se destine au professorat, ses études de littérature classique ne lui serviront pas de gagne pain. D'un

autre côté, il me semble que du moment où les études ne sont pas dirigées vers un but essentiellement pratique comme préparation à une carrière spéciale, le choix de ce qu'on doit apprendre ne peut être qu'arbitraire. On se borne tout bonnement à apprendre ce que savent ou ce qu'ont su les autres, ce qui recule le problème mais ne le résout pas.

Un des défenseurs les plus ardents des études classiques à Cambridge a dit : « Il n'y a rien qu'il soit honteux de ne pas savoir en sortant d'un *public school;* mais il y a beaucoup de choses qu'il est honteux de ne pas être en état d'apprendre vite et bien ».

Une certaine proportion des élèves d'Eton en sortent ayant fait de brillantes études classiques, ayant assimilé ce qu'ils ont appris et en ayant profité ; d'autres, la majorité, en sortiront sachant, tant bien que mal, le latin, ayant quelques notions de géographie, de mathématiques, d'histoire, sachant un peu le français. Il y en aura encore une certaine proportion qui quitteront Eton ne sachant rien de ce qu'ils auraient dû apprendre pendant sept ans d'étude, peu capables de comprendre une allusion à l'art ou à la littérature. Mais cependant, ainsi que je l'ai déjà dit, ils auront été, eux aussi, façonnés à leur insu par ce qu'on leur aura fait péniblement lire et étudier pendant ces années. Au point de vue de ce qu'on apprend dans des livres, les élèves d'Eton sont comme le reste du genre humain : il y en a qui, lorsqu'ils entendent un nom célèbre dans l'histoire ou la littérature, ne se rappellent pas de l'avoir jamais entendu ; il y en a d'autres qui se contentent de le reconnaître sans savoir ce qu'il leur rappelle ; il y a une troisième catégorie pour laquelle ce nom représente toute une série d'idées vivantes. Ce n'est pas à cette dernière catégorie, je l'avoue, qu'appartient la majorité des Etoniens. En revanche, cependant, ils sortent presque toujours de leur école sachant ce que signifient les mots justice, courage, loyauté ; ils ont appris à dire la vérité, à réprouver la délation, à se gouverner eux-mêmes aussi bien que les autres, et surtout à assumer et à porter la responsabilité. Ce seront, en somme, des hommes dont les actions seront gouvernées par un

code honorable. Lancés plus tard dans la vie, n'importe de quel côté, — car les Étoniens embrassent les carrières les plus diverses, la colonisation, l'agriculture, le commerce, aussi bien que les professions libérales et la vie de fonctionnaire, — ils continueront à défendre (je ne dis pas que cela les rende chers à leurs voisins) les institutions de leur pays avec le même zèle qu'ils auront mis à défendre celles de leur école. Ils sauront se débrouiller, pour la plupart, avec énergie, avec décision, avec droiture. Voilà, en somme, ce que le *school boy* anglais, cet être singulier, moitié enfant, moitié homme, aura appris pendant ses années d'apprentissage. A défaut de connaissances intellectuelles, c'est déjà quelque chose — s'il est vrai que, ainsi que l'a dit le Père Didon : « L'éducation, c'est l'art d'émanciper les hommes. »

Mme Hugh Bell.

LES " GENRES " POÉTIQUES

A L'ÉTAT NAISSANT

L'histoire de la littérature est comme celle des événements. Elle est grandement incomplète, et incomplète pour plusieurs raisons : d'abord, parce que tous les peuples qui ont eu des productions littéraires n'ont pas eu l'écriture pour en avertir la postérité, ensuite parce que, sur le nombre des documents qu'on a voulu lui transmettre, beaucoup ont été détruits ou perdus, enfin parce que les critiques et les compilateurs les mieux informés ne nous renseignent que sur une partie des œuvres qui ont brillé de leur temps, et principalement sur celles qui ont fait le plus de bruit. Le reste a été généralement négligé, comme « n'en valant pas la peine ». Or, si l'on considère que les sociétés où l'on a l'idée d'enregistrer par écrit les productions littéraires sont déjà des sociétés civilisées et compliquées, et que les œuvres appelées à faire le plus de bruit sont celles qui dénotent une haute culture littéraire de la part de leurs auteurs, on concevra qu'il soit tout à fait difficile de saisir la littérature à l'état naissant. Les documents qui pourraient éclairer là-dessus ont généralement disparu, comme disparaissent les échafaudages et les baraquements provisoires après que les grands édifices sont construits.

La littérature digne de ce nom n'existe, comme nous l'avons montré plusieurs fois dans cette Revue, que dans les sociétés assez riches et assez pourvues de loisirs pour perfectionner, pendant plusieurs générations, les divertissements rudimentaires d'où s'est dégagée pour la première fois l'idée du beau, ou encore pour

acclimater chez elles la littérature des autres sociétés, si celle-ci l'a éblouie au point de lui faire mépriser la sienne et négliger les ébauches plus ou moins avancées de la littérature nationale. Dans les deux cas, tant chez la race qui perfectionne que chez celle qui acclimate, il est besoin, non seulement d'une importante somme de goût, mais encore de grandes ressources, au moins chez une élite. C'est du reste toujours à une élite que sont dus ces perfectionnements ou ces emprunts d'où naissent les littératures proprement dites, celles dont s'occupent les historiens. De grandes masses de peuple demeurent toujours en dehors de l'intelligence des chefs-d'œuvre. Beaucoup de contemporains de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'ont jamais dû savoir un vers d'Homère, et il est encore plus certain que d'innombrables Romains contemporains de Virgile n'ont jamais entendu parler de l'*Éneide* ou des *Bucoliques*. De même, parlez aujourd'hui, devant des ouvriers qui sortent d'une usine, ou devant des paysans qui amènent leurs bœufs au marché, de MM. François Coppée ou Sully-Prudhomme, ce sera exactement comme si vous leur parliez d'Hipponax ou de Rutilius Numatianus.

Il y a cependant une littérature populaire. Et la littérature des gens distingués, celle même que raffinent à leur usage les mandarins les plus ennemis du vulgaire, plonge nécessairement ses racines dans des origines triviales. Elle se rattache, d'étape en étape, à quelques chants rudes et incohérents dont on a parfaitement perdu le souvenir, comme on perd la généalogie des plus nobles familles au delà des premiers Capétiens. Il faut que ce qui est aujourd'hui à l'état parfait ait été autrefois à l'état naissant. Est-il téméraire de rechercher, avec le concours de l'observation et de l'hypothèse, ce qu'a pu être cet état naissant pour les divers genres poétiques, puisque la littérature, — c'est un fait que nul ne discute, — commence toujours par la poésie.

Lamartine, dans son discours sur les *Destinées de la poésie*, raconte que, s'étant arrêté un jour sous les murailles de Jérusalem, il fut simultanément témoin d'un quadruple spectacles. Des soldats turcs, réunis sous un olivier, chantaient des vers d'Antar, poète arabe, à la fois guerrier, philosophe et pasteur. Une veuve,

agenouillée devant la tombe de son mari, exhalait des lamentations entremêlées de chants funèbres. Près de là, trois négresses berçaient des enfants et leur chantaient des chansons pour les endormir. Enfin, du couvent grec voisin arrivait l'écho affaibli de l'office des vêpres. Le poète, après avoir décrit dans un magnifique langage ce pittoresque tableau, un peu arrangé peut-être, mais en tout cas suffisamment vraisemblable, en concluait qu'il avait devant lui, réunis dans le même temps, dans le même espace, les différentes formes que la poésie avait revêtues dans le passé. Lui-même ne s'exceptait pas de sa revue, puisqu'il était là pour réfléchir sur toutes ces choses, et en tirer des « méditations » comme il savait les faire, c'est-à-dire, en définitive, un autre genre de poésie, approprié à une autre civilisation. Mais, ce qui lui paraissait le plus véritablement *primitif* dans ces différents genres de manifestations poétiques, c'était le chant berceur des trois négresses. Il y voyait « la poésie pastorale et instinctive de l'enfance des nations ». Pour ce qui est de la première épithète, on pourrait objecter à Lamartine que le chant d'une nourrice noire n'est pas nécessairement *pastoral*, et que beaucoup de nègres ne mènent pas la vie de pasteurs. Mais la seconde épithète, celle d'*instinctive*, nous paraît beaucoup plus heureuse. Puisque il faut être enfant avant d'être homme, et puisque nos goûts de l'âge mûr ne sont que le développement, l'évolution lente et insensible de nos goûts d'enfants, est-ce une hypothèse inopportune que de voir, dans les poésies spécialement consacrées à charmer l'enfance, le germe premier de tous les autres genres de poésie ?

La famille, qu'on nous excuse de répéter une fois de plus cette vérité devenue maintenant banale, est l'unité sociale par excellence. C'est par la famille que tous les autres groupements ont commencé, et il y a eu des familles avant que fussent imaginées toutes les organisations possibles, organisations militaires, religieuses, politiques. Les événements des premières familles ont été, véritablement, les premiers événements du monde, à une époque où la vie privée était tout et où la vie publique n'était pas née. Ce sont ces événements qui ont dû frapper l'imagination

des premiers hommes, et, par cela même qu'ils frappaient leur imagination, leur arracher ces premières expansions mesurées, moitié paroles, moitié chants, qui ont constitué la première apparition de poésie, poésie intimement unie à la musique, dont elle ne devait — et jamais bien complètement — se séparer que fort tard.

I. — LA POÉSIE ET LES ÉVÉNEMENTS DE FAMILLE.

Trois événements, dans la famille, paraissent avoir été des sources d'inspiration poétique : la récréation de l'enfance, le mariage et la mort.

Mais l'enfance précède logiquement les deux autres phénomènes. De plus, la nécessité d'amuser de jeunes enfants, ou de les endormir, n'est pas un fait passager, une crise heureuse ou malheureuse qui éclate un beau jour et produit son plein effet en quelques instants. C'est une sorte de fait permanent, durable, une série de petites servitudes qui se prolongent pendant des mois, des années, et qui recommencent pour un enfant quand elles n'existent plus pour un autre. Les refrains de nourrice tiennent plus de place au foyer que les épithalames et les complaintes funèbres, et il ne faut pas objecter que la littérature écrite nous a transmis plus de poésies composées pour des morts ou des mariages que de poésies destinées à endormir des enfants. Cela ne prouve rien. La postérité a conservé presque tous les dialogues de Platon et n'a plus une seule comédie de Ménandre. Pourtant le philosophe avait écrit moins de dialogues que le poète n'avait composé de comédies. Du reste, il est clair que bien peu d'écrivains pouvaient avoir l'idée de recueillir des chants essentiellement puérils et incohérents pour leur faire une place dans les bibliothèques à côté d'œuvres consacrées par l'admiration des hommes de goût.

En tout pays, ce qui distingue la poésie de la prose, c'est une certaine cadence de la phrase, fondée sur un certain jeu de répétitions : répétitions de mots, de lettres, de consonances, de

coupes, de syllabes longues ou brèves, de renforcements ou d'atténuations de la voix, sur divers moyens de faire sentir, en définitive, une *symétrie* convenue.

Si l'on compare, en effet, la rime française, la prosodie grecque ou latine fondée sur les pieds longs ou brefs, les systèmes de versification qui reposent en tout ou en partie, comme en Allemagne et en Angleterre, sur le retour régulier de l'accent tonique, le parallélisme des versets hébraïques, les allitérations en usage chez les anciens Latins, chez les Bretons et ailleurs, les longues *laisses* d'assonances de la poésie des trouvères, la particularité qui consiste parfois à distribuer une poésie en petits morceaux ou alinéas, de façon à ce que la fin du premier forme en se répétant le commencement du second, — procédé si artistement imité par Daudet dans sa bluette du *Sous-préfet aux champs;* — si l'on compare tout cela, disons-nous, on ne pourra s'empêcher de constater qu'il n'y a nulle part de poésie sans répétition symétrique, et, dans certaines pièces, ce système de répétitions donne naissance aux refrains. Nos rondeaux et nos ballades sont à ce point de vue de parfaits modèles.

Il est à noter que ces refrains, même lorsque nous les trouvons sous la plume d'un écrivain appartenant à un milieu compliqué, se rencontrent souvent dans les poésies où l'on met en scène des enfants, ou dans celles que l'on cherche à rendre enfantines d'une manière quelconque.

> Enfants, voici les bœufs qui passent...
> Cachez vos rouges tabliers.

C'est que le refrain, cet élément essentiel de la chanson, est, à la strophe entière, ce que la rime est au vers. C'est le coup de la cloche qui réveille l'attention, entretient la gaieté, frappe la mémoire, incruste une idée simple et fondamentale. Le refrain, dans la chanson ou la romance qu'on chante à un enfant, c'est le passage où son front se déride, où son sourire renouvelé témoigne qu'il salue une connaissance. S'il est très jeune, le refrain est pour lui la seule chose qu'il comprenne d'une certaine manière, encore que ce refrain soit par lui-même peu compréhen-

sible. L'enfant le comprend en tant qu'il le reconnaît, qu'il l'a *déjà vu,* et que cela lui fait plaisir de le revoir.

Il est si peu nécessaire de servir à l'enfant un refrain intelligible par lui-même, que les plus bizarres onomatopées suffisent amplement à l'intéresser, et à marquer pour lui les coupures symétriques de la chanson. Ce sont ces mots baroques dont on pourrait peut-être recueillir des centaines : tralala, tradéridéra, tontaine tonton, ron ron petit patapon, o gué! landelirette, ma tante lire, lire, lire, mironton mirontaine, la faridondon la faridondaine. Ces vocables, qui semblent idiots lorsque on les cite ainsi à la queue leu leu dans une prose qui a la prétention d'être sérieuse, sont pourtant ce qui fait le succès de bien des chansons. C'en est *le clou,* pour ainsi dire, et c'est ce qu'on comprend le moins qui charme le plus. N'est-ce pas un peu, soit dit en passant et dans un autre ordre d'idées, ce qui se passe, avec des auditoires de grands enfants, dans nombre de réunions publiques?

L'observation des prosodies nous conduit donc au refrain, et le refrain nous ramène à ces onomatopées dépourvues de sens, mais non de but, évidemment imaginées par des personnes sans prétentions littéraires pour l'amusement des enfants. Or, une hypothèse qui nous semble fort plausible, c'est que c'est par ces mélopées incohérentes que la poésie et la musique ont simultanément commencé. Comme musique, ce n'était pas encore un air; comme poésie, ce n'était pas encore une pensée. Pourtant il y avait une vague modulation, indice de la mélodie future, et d'insignifiantes articulations, présage du refrain proprement dit qui se dégagerait plus tard.

Nous ne craignons donc pas de paraître trop puéril nous-même en supposant que des interjections comme *dodo, lalala. Ah! ah! ah!* répétés avec une sorte de cadence berceuse, ont été le point de départ, et de la mesure musicale, et de toute espèce de prosodie. Là encore, qu'on n'aille pas nous objecter que la littérature française, quoique plus moderne, est incomparablement plus riche en refrains que les littératures grecque et romaine. Nous savons bien que tel épithalame de Catulle, telle idylle de Théocrite ou de Virgile, quelques morceaux épars comme la

Veillée de Vénus, sont les seules pièces antiques où le poète ait cru devoir se servir de ce procédé. Qu'est-ce que cela prouve, selon nous? Que les anciens n'ont pas jugé à propos de transmettre aux générations futures d'incohérentes puérilités, ni même de les imiter, par une sorte de raffinement, en des pièces d'une naïveté savante, comme l'a fait Victor Hugo dans la ballade citée plus haut. Cette naïveté savante et calculée n'est-elle pas d'ailleurs le cas de bien des poètes du Moyen Age, souvent plus « mandarins » qu'on l'a cru? La vérité est que des poésies aussi frustes et aussi rudimentaires que celles qui éclosent spontanément au foyer n'auraient presque aucune chance de fournir une matière à l'observation, si certains petits milieux contemporains ne reproduisaient dans leurs traits essentiels certains petits milieux d'autrefois où elles prirent naissance, ce qui permet à l'observateur de reconstruire le passé d'après le présent, ou encore si certains poètes lettrés n'avaient eu parfois la fantaisie de broder des morceaux laborieusement simples et naïfs sur ces canevas par trop nus et par trop indignes de l'histoire. Peut-être ne connaîtrions-nous pas le vase que les anciens nommaient amphore, si les artistes en céramique ne s'étaient avisés de l'orner, de lui donner des formes gracieuses et toutes sortes d'enjolivures, en vue d'en faire un éternel motif de décoration.

Une fois créé pour l'enfant, le refrain peut évidemment servir pour les hommes. Il peut s'adapter à d'autres chants que les chants enfantins. Partout où des masses populaires se trouvent réunies, il constitue un son de ralliement, un moyen de ranimer l'enthousiasme, d'organiser un chœur. Cantique ou chanson à boire, le morceau se trouve enlevé, soulevé, par ce flot de voix qui jaillit ainsi à intervalles fixes. Mais voilà que nous sortons du groupement de la famille. Ce seul fait nous avertit que nous sommes en présence d'un phénomène postérieur.

Les chants destinés à l'enfance nous paraissent donc avoir *suggéré*, par leur forme primitive et spontanée, la forme poétique elle-même, et avoir été le principe même de la versification. Quant à leur fond, il s'est toujours composé de récits merveilleux qui entreront plus tard comme ornements dans l'é-

popée, ou se métamorphoseront en contes, en apologues, en légendes propres à faire des ballades. La prose prendra sans doute sa part du butin, mais celle de la poésie restera considérable et mieux adaptée aux besoins intellectuels de la *première enfance*. Il ne serait du reste pas difficile de relever, dans bien des contes en prose, des répétitions symétriques et systématiques par lesquelles ils se rattachent à la poésie.

Avant de quitter la vie du foyer, nous avons encore, toutefois à considérer deux faits, source eux aussi de poésie et de musique : le mariage et la mort.

Dans la vie d'une famille, le mariage est l'événement joyeux par excellence, celui qui occasionne les plus grandes réjouissances. Ces réjouissances ne sont pas seulement des réunions, des festins, des danses, des divertissements purement matériels. Ce sont encore, presque partout, des *chants* appropriés à la fête que l'on célèbre. Nous pensons qu'il serait facile de retrouver dans tous les pays des traces de cet usage. Aujourd'hui encore, les noces populaires sont agrémentées de chansons. Quant aux gens « comme il faut », qui se contentent de morceaux d'orgue ou de violon sans paroles, il n'est pas rare qu'ils soient importunés, plusieurs jours avant la cérémonie, par des rimeurs professionnels qui viennent, moyennant rétribution, leur proposer des épithalames. La littérature classique a conservé quelques spécimens de ces sortes de chants, élevés à la dignité littéraire par la fantaisie passagère de quelques poètes supérieurs. C'est ainsi que l'épithalame de Julie et de Manlius surnage toujours au milieu des épigrammes de Catulle. Il est facile de voir, soit à la simple lecture, soit par une comparaison sommaire avec des lambeaux de même genre, que toutes ces pièces se ramenaient à un type traditionnel assez monotone. Traditionnel et monotone aussi le refrain :

Io! Hymen Hymenœe! io!
Io! Hymen Hymenœe!

C'étaient des cortèges de jeunes gens et de jeunes filles qui étaient chargés de moduler ce chant consacré. Il ne semble pas

que ce rudiment poétique se soit sensiblement développé dans la suite, et que les poètes lettrés, sauf quelques rares exceptions, se soient efforcés d'en tirer un genre plus important. Il faut admettre que l'inspiration puisée dans le fait d'un mariage ressemble par trop à l'inspiration qui peut résulter d'un autre. Il en est forcément de ces compliments en vers ce qu'il en est des discours prononcés en pareil cas chez les contemporains. C'est toujours la même chose, et voilà pourquoi ce genre de poésie n'a presque pas réussi à sortir du foyer, où les lieux communs qu'il comporte, grâce à la naïveté du public restreint auquel il s'adresse, grâce aussi à la rareté et à l'espacement des mariages dans une même famille, ont le droit de conserver une certaine saveur. Il en est de ces chants et de ces poésies comme de certains bons mots d'enfants. Cela n'intéresse et ne fait rire que les habitués du foyer. Seulement l'habitude de chanter et de poétiser à l'occasion des mariages a dû contribuer à orienter vers la poésie et la musique telle ou telle personne qui s'y trouvait mieux disposée, et l'encourager à célébrer d'autres choses.

Autrement puissante paraît avoir été l'influence de la mort. Les psychologues ont constaté depuis longtemps que l'homme réussit généralement mieux dans l'expression de la douleur que dans celle de la joie. Alors qu'il a vite fait de traduire celle-ci, il dispose de ressources étonnamment variées pour décrire toutes les nuances de celle-là. Nous disons ici « l'homme », bien que l'homme n'existe pas pour la science sociale, et que les aptitudes varient essentiellement selon les groupements sociaux que l'on envisage. Il s'agit en effet d'un phénomène psychologique, d'une tendance qui semble inhérente à la nature humaine elle-même, et qui tient probablement à ce que le poète qui exprime la joie s'aide plutôt d'un désir, d'un vague idéal, que du spectacle des choses réelles, au lieu que le poète qui chante la douleur prend ses matériaux dans une foule de circonstances positives qui replongent à chaque instant le lecteur dans les réalités de la vie.

Dès les premières morts, il dut y avoir des lamentations, mais des lamentations informes et sans aucun mélange d'artifice. Il dut y avoir aussi, autour des personnes qui pleuraient un être

chéri, d'autres personnes moins éprouvées que la première, mais disposées à donner toutes les marques extérieures de la plus vive douleur, pour faire plaisir à la personne affligée. Cette dernière catégorie de lamentations avait beaucoup plus de chances de tourner à la complainte symétriquement modulée, telle que les Grecs la pratiquaient dans leurs *thrènes*, telle qu'elle existait chez les pleureuses romaines, telle enfin qu'on peut la retrouver encore, paraît-il, chez les vocifératrices de certains cantons de la Corse. Lorsque Eschyle, dans sa tragédie *Les sept chefs devant Thèbes*, met en scène Ismène et Antigone poussant alternativement les mêmes cris de douleur sur le corps d'Étéocle et de Polynice, il ne devait pas s'écarter sensiblement des signes de douleur que deux sœurs pouvaient donner en présence de deux frères morts. Car les intimes eux-mêmes, bien que la sincérité de leur affliction paraisse devoir leur arracher seulement des lamentations informes, ont très bien pu, sous la pression des usages, donner à l'expression de leurs regrets certaines formes artificielles, lentement codifiés par de nombreuses générations.

Des coutumes analogues existent chez bien des peuples inférieurs, et même chez certains qui ont des prétentions à la civilisation moderne, notamment dans l'île d'Haïti. Chez les civilisés, aucune cadence et aucun rythme poétique ne régissent l'expression de la douleur privée. Mais, qu'on le remarque bien, ni la musique ni la poésie ne perdent pour cela leurs droits. On se repose simplement sur la liturgie du soin de faire éclater les chants de la mort. Le *De profundis* et le *Libera* déchargent les particuliers, pour ainsi dire, de toute la partie régulière et solennelle de leur douleur.

Mais la mort n'en alimente pas moins des inspirations différentes. On l'a bien vu, récemment, lorsque les funérailles du président de la république ont fait éclore, sur le pavé de Paris, diverses complaintes chantées çà et là, aux angles des rues, par des camelots accompagnés d'un instrument quelconque. On le voit aux inaugurations de statues où des poésies d'un style convenu, parfois aussi des cantates, sont destinées à déplorer la disparition d'un grand homme et à le proclamer vivant par le sou-

venir de ses travaux. D'autre part, les vrais poètes n'ont pas dédaigné la complainte funèbre comme ils ont dédaigné les chants de nourrice ou les épithalames. En la transformant, en la perfectionnant, en l'appliquant à toutes les douleurs, ils en ont fait l'élégie, un des plus importants parmi les genres littéraires, un de ceux, à coup sûr, qui ont produit le plus de chefs-d'œuvre vraiment dignes d'être défendus contre l'oubli. Une étymologie veut que le mot élégie vienne de deux mots grecs qui signifient : « dire hélas! » Ce serait donc, conformément à nos conjectures, à de simples interjections de douleur, à des cris presque inarticulés comme on en pousse autour d'un lit de mort, qu'il faudrait remonter pour trouver l'origine de cette intéressante variété de la poésie, par laquelle devaient s'illustrer des chagrins subtils et raffinés, comme ceux d'un Tibulle ou d'un Lamartine.

Mais si les événements de famille, soins donnés à l'enfance, mariages, décès, ont tout ce qu'il faut pour donner naissance à des embryons de poésie, il n'en est pas moins vrai que les conditions de développement de ces germes primitifs varieront considérablement suivant les conditions du travail, et que les chances du travail, par les groupements spéciaux qui s'y rattachent, pourront favoriser elles-mêmes, en des cas donnés, d'autres manifestations de ce génie poétique.

Nous avons vu, parmi les événements de famille, ceux qui se prêtaient le mieux à l'éclosion de la poésie. Voyons si certains genres de travail s'y prêtent également avec une facilité particulière.

II. — QUELS TRAVAUX FAVORISENT LA POÉSIE.

Aucune profession n'est dépourvue de désagréments. Aucune n'exempte l'homme d'une certaine somme d'efforts. Mais elles exigent ces efforts dans une proportion très inégale. Il est, en un mot, des professions *attrayantes*, qui donnent peu de peine à ceux qui les exercent, et leur ménagent, au contraire, de nombreux loisirs.

Au premier rang de ces professions, tant au point de vue de l'ancienneté qu'au point de vue de la masse compacte formée par les individus qui s'y adonnent, apparaît la profession pastorale.

On accuse quelquefois les poètes bucoliques de prêter aux bergers des sentiments poétiques impossibles à retrouver chez eux, et de créer dans leurs idylles, dans leurs « Bergeries », un monde purement artificiel qui n'a jamais existé que dans leur imagination. Il y a beaucoup de vrai dans cette critique. Il est certain que jamais berger proprement dit n'aurait trouvé les belles choses que des Virgile et des Segrais mettent dans la bouche de leurs personnages. Théocrite lui-même, que l'on considère comme plus rapproché de la « nature »,n'hésite pas à émailler les discours de ses chevriers d'allusions historiques et mythologiques où perce évidemment le lettré. Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si ce choix des bergers, comme personnages de dialogues plutôt littéraires, ne vient pas précisément de ce que la poésie, à un niveau plus modeste, était déjà grandement en honneur parmi les bergers. Or, c'est ce qu'il paraît impossible de nier. Trop de traditions nous représentent les vrais bergers adonnés à l'art musical et poétique pour qu'on puisse nier la vraisemblance partielle et relative des églogues composés par les poètes lettrés. Ils ne faisaient, dans leurs vers, qu'élever à une plus haute puissance un phénomène préexistant. Ils faisaient pour les chansons rudes et grossières des pâtres de Sicile ce que Catulle avait fait, une fois par hasard, pour un chant d'hyménée, ce que tel auteur de romances fera pour un thème mélodique destiné à endormir des enfants.

Le métier de berger comporte de longues heures de désœuvrement. Ce désœuvrement tend à engendrer l'ennui, et il faut charmer cet ennui. En même temps, ce temps libre permet de fabriquer des instruments de musique primitifs, tels que cette fameuse flûte de Pan, formée de roseaux, et les autres variétés d'instrument à vent. Cette inaction corporelle tend aussi à développer certaines facultés de rêverie, d'imagination, parfois même d'observation. C'est à des pasteurs que l'on attribue les premières

découvertes astronomiques, et la planète Vénus porte encore un nom caractéristique : l'étoile du Berger.

Ajoutons que la musique n'est pas sans action sur les animaux, et que le berger peut en tirer parti pour diriger son troupeau ou faire évoluer ses chiens. Tous ces petits détails puérils en apparence ont leur importance dans la question, vu l'étroite union qui existait jadis et existe encore entre la musique et la poésie, l'une servant de véhicule à l'autre, et les premières ébauches de l'imagination esthétique demeurant automatiquement rivées, pour ainsi dire, aux premiers sons qu'on essayait de lier. On n'aimait guère alors les sons pour les sons, et le vulgaire, aujourd'hui encore, aime qu'un air *signifie quelque chose*. Les personnes qui ne sont pas des mélomanes proprement dits éprouvent toujours un certain malaise, soit à l'Opéra, soit dans un concert, lorsqu'elles ne peuvent distinguer les paroles du chanteur ou de la chanteuse. La voix a beau être jolie et l'air remarquable; il leur manque quelque chose, qui est de mettre un sens, une lumière, derrière ce nuage flottant d'harmonie.

La vie pastorale, qui, partout où on peut l'observer, favorise les récréations musicales, favorisait donc, directement et indirectement, la production poétique. Directement, en ce qu'elle donnait libre carrière aux envolées de l'imagination ; indirectement, en ce qu'elle invitait les bergers à fixer et à préciser par des paroles cadencées les airs qu'ils inventaient pour se distraire. On peut aussi conjecturer que le phénomène se produisit avec plus d'intensité dans les pays où le climat se prête davantage aux longs stationnements en plein air, où l'on est moins dérangé par le froid, par la pluie, par des obstacles quelconques créant au pâturage des entraves supplémentaires et nécessitant par suite un surcroît de travaux chez les bergers. Une cause qui dut renforcer le même phénomène, ce sont les rencontres entre bergers, les longues conversations entre gardiens de troupeaux voisins, l'émulation qui en résultait, et dont les dialogues bucoliques ont conservé la tradition en y ajoutant les embellissements propres aux littératures classiques.

Ces littératures elles-mêmes éprouvent, de temps à autre, une

sorte de besoin instinctif de se reporter vers la vie pastorale, et les bergers demeurent des personnages poétiques aux yeux de personnes qui quelquefois n'ont jamais vu un mouton vivant. La houlette, la musette, restent pour l'écrivain des objets sacrés. Les termes de *pasteur*, *troupeau*, *bercail* se prêtent à de nobles métaphores. Ce genre de travail, en un mot, conserve à travers les siècles cette sorte d'auréole qui l'a embelli dès les premiers temps. Et, pendant que cela se passe dans la société cultivée, le peuple des campagnes, traditionnellement superstitieux, continue çà et là à environner de son respect quelque gardien de moutons à demi-sorcier, qui connaît de prétendues paroles magiques pour guérir les maladies ou conjurer le mauvais sort. Le mot latin *vates* signifie à la fois *devin* et *poète*. Ce double caractère, réduit à des proportions infinitésimales, ne serait pas difficile à retrouver dans certains bergers contemporains.

Mais les modernes lettrés qui célèbrent la vie pastorale ne la séparent guère de la vie rurale. Le culte de l'une et de l'autre se confond dans ce que l'on a appelé « l'amour de la nature ». C'est que le travail des champs proprement dit est aussi une source de productions poétiques. Seulement, ce n'est pas *tout* travail des champs.

Il y a, dans la vie de l'agriculteur, un moment particulièrement agréable, où une sorte d'allégresse lui prête des ailes, et lui rend facile les plus pénibles efforts. C'est *le moment de la récolte*, quelle que soit la chose à récolter. C'est surtout le moment où la récolte s'achève, et où l'on est tout au plaisir de contempler, soigneusement mis à l'abri, le fruit de toute une année de travail. C'est à ce moment que prennent place les grandes réjouissances, que des groupements spéciaux se forment entre voisins, et qu'on se livre en commun à des divertissements extraordinaires. La joie de ces âmes rudes, longtemps contenue par une série de fatigues dont la récompense n'apparaissait que comme vague et lointaine, demande à s'épancher *en bloc*, et il en résulte des fêtes généralement bruyantes, brutales, où l'on s'empiffre, où l'on s'enivre, où l'on danse, où l'on chante, où l'on se lance de gros lazzi, où l'on tient des propos amoureux où

satiriques, selon les rencontres et les dispositions du moment. Plusieurs genres sont en germe dans ces divertissements populaciers, prêts à s'en dégager si le milieu social s'y prête et à prendre, le cas échéant, une existence littéraire qui fera presque oublier ces peu brillantes origines. Ces poésies informes, qui furent à Rome les chants fescennins, le chant des frères arvales, parviendront en Grèce à la dignité de dithyrambe, d'ode anacréontique, de chanson bacchique, de satire, de comédie, de tragédie. Toutefois, en ce qui concerne ces deux dernières formes littéraires, une distinction s'impose. C'est une chose très compliquée qu'un poème dramatique quel qu'il soit, et plusieurs influences sociales concourent à le former. Ce que nous voulons dire ici, c'est que, dans la société grecque primitive, les vendanges ont donné une impulsion décisive à l'élaboration des divertissements d'où la tragédie et la comédie, après des évolutions particulières, devaient ensuite sortir.

Une contre-épreuve de ce que nous venons de dire peut nous être donnée par le spectacle des populations qui ne connaissent ni les longs loisirs de la vie pastorale, ni les joies intenses et périodiques de la récolte. Tel est le cas des populations ouvrières, surtout de celles qu'enrégimentent les cadres de la grande usine, et d'une manière générale, de tous les hommes qu'écrase un labeur à peu près incessant, de ceux qui, par les conditions de leur vie, se trouvent aux prises avec des difficultés particulières, comme les agriculteurs des régions du Nord, surtout si l'isolement vient se joindre pour eux à la vie rude et pénible. Sans doute, les phénomènes que nous venons d'analyser ne disparaissent pas complètement. Il en reste toujours quelque chose, mais on conçoit que, chez les vieux Sabins et les vieux Pélasges, les circonstances permettaient à ces joies de la récolte de se produire avec plus d'éclat, plus de bruit, plus de sérénité d'âme. Leur travail, fondé en grande partie sur l'exploitation des productions arborescentes, se rapprochait davantage de la simple récolte, et le beau temps, cet universel protecteur des fêtes, avait pour eux des faveurs qu'il est loin d'accorder à toutes les régions du globe. C'est ici que l'influence du *lieu*, influence se-

condaire d'ailleurs en comparaison des autres, peut être notée au passage.

III. — LA PATRIE ET LA RELIGION DANS LA POÉSIE.

Née dans la famille, et adaptée tout d'abord aux principales phases de la vie familiale, la poésie reçoit donc une impulsion nouvelle de certaines formes du travail, propres à susciter des groupements particulièrement joyeux. Mais les « états naissants » de la poésie admettent encore d'autres formes. Il est deux influences, plus élevées que les précédentes dans la hiérarchie des phénomènes sociaux, qui jouent un rôle important dans l'élaboration et la culture du sentiment poétique. Ces deux influences sont celles du groupement militaire et du groupement religieux.

Pourquoi le soldat est-il un être poétique? Pourquoi tout ce qui s'appelle lance, épée, bouclier, panache, épaulettes, drapeau, clairon, rentre-t-il dans la catégorie des choses brillantes et glorieuses, alors qu'il n'en est nullement de même des ustensiles de ménage ou des mécaniques employées dans l'industrie? Pourquoi les femmes, qui ont horreur du sang, subissent-elles si généralement le prestige des guerriers? Pourquoi enfin la dernière grande pièce à succès, — et à succès monstre, — a-t-elle précisément pour héros un personnage dont le principal mérite est de mettre l'épée à la main toutes les fois que l'on parle irrévérencieusement de son nez? Il est certain que la chose serait difficile à expliquer pour un philosophe. Mais il nous suffit que ce soit un fait, et un fait bien universel, puisque les nations les moins militaristes — on vient de le voir aux États-Unis à l'issue de la dernière guerre — ne sont pas les moins empressées à faire aux militaires victorieux des réceptions triomphales. Ce n'est pas uniquement le courage que l'on fête ainsi, puisque le courage de celui qui refuse un duel est souvent plus grand que celui de l'homme qui le provoque, et puisque on tient un médiocre compte, dans l'opinion, de l'héroïsme obscur témoigné par tel policier pour procéder à l'arrestation d'un dangereux malfaiteur.

Ce n'est pas la seule idée du service rendu qui attendrit, puisque l'on ne songe guère à trouver poétique le pompier qui sauve une personne au péril de sa vie, et puisque les guerriers malheureux n'excitent quelquefois pas moins d'enthousiasme que les guerriers vainqueurs. Ce n'est pas le patriotisme seul qui exalte, puisque l'on ne s'enflamme guère pour les hommes d'Etat, administrateurs prudents ou financiers économes, qui rendent à la patrie plus de services que les guerriers, et puisque, au récit d'exploits accomplis par des étrangers, par des ennemis même, on éprouve une admiration analogue à celle que nous inspirent les beaux faits d'armes de nos compatriotes. Quoi qu'il en soit, les grands coups d'épée sont chose poétique, et, partout où il y en a eu, des hommes d'imagination ont dû éprouver la tentation de les célébrer dans une langue plus belle que la langue vulgaire. Il est évident que cette tendance ne s'est pas toujours traduite par des poèmes, car encore faut-il qu'on ait le loisir de les composer. Mais, ce loisir une fois donné, est-il téméraire de conjecturer que la poésie héroïque a dû naître spontanément partout où des hommes se sont bravement battus, ce qui n'est pas peu dire?

Comme la vie pastorale, la vie militaire affectionne la musique. Cela aide à la marche et cela excite au moment du combat. Nul ne songerait, sous prétexte d'économie, à supprimer les musiques militaires, encore moins les clairons. Quant aux chants, on sait que la tradition des régiments en conserve une grande variété. Il en est sur le nombre qui, pour ainsi dire, sont servis aux soldats tout préparés. Mais il en est d'autres que nos troupiers inventent eux-mêmes. Si la poésie n'existait pas toute formée dans notre nation ultra-civilisée, pétrie de traditions classiques, saturée de lettrés capables de fournir à toute demande de poésie, la « casquette au père Bugeaud » eût peut-être acquis, graduellement, les proportions d'un thème épique. On aurait pu partir de là pour arriver à quelque Iliade, et l'Iliade, si l'on pouvait remonter de siècle en siècle vers ses plus lointaines et ses plus simples origines, se rattacherait à quelques cris d'admiration rude et naïve, arrachée à quelques braves préhistoriques

par la vaillance de quelque Bugeaud aux pieds légers dont la casquette était un casque, mais qui n'en était pas moins populaire dans sa bande de brigands ou de flibustiers.

L'habitude d'entonner des hymnes guerriers en abordant l'ennemi paraît être née spontanément chez des peuples de formation très différente. C'était le péan chez les Grecs, le bardit chez les Gaulois. Les Normands de Guillaume le Conquérant reprenaient en chœur, avant la bataille d'Hastings, les couplets guerriers d'un trouvère. On sait que le Peau-Rouge, attaché au poteau de mort par ses ennemis, aime à entonner son chant de guerre, et à braver une dernière fois ceux qui vont l'immoler. Mais, une fois la guerre finie, ne restera-t-il rien de cette inspiration poétique d'où sortaient tant d'hymnes belliqueux? Il pourra n'en rien rester, si la race n'a pas le temps de prêter l'oreille au récit des anciens faits d'armes. Mais, si on a le temps d'écouter les narrateurs, les narrateurs ne manqueront pas. Les ménestrels pourront aller de château en château, les rhapsodes de cité en cité. Des cercles se formeront autour d'eux pour entendre chanter les beaux faits d'armes, et les poètes épiques pousseront spontanément, parce qu'ils seront assurés d'un public.

L'histoire de Tyrtée, érigeant la poésie en moyen d'action sur les troupes lacédémoniennes, et celle de Solon ayant recours à une élégie guerrière pour exhorter les Athéniens à reconquérir Salamine, ne doivent pas être des faits absolument isolés. Il y a donc eu des populations parmi lesquelles la poésie, au point de vue guerrier, jouissait d'une puissance qu'elle est loin d'avoir chez nous. Pour se l'expliquer, il faut combiner par la pensée l'influence poétique des exploits militaires avec les autres particularités consignées plus haut, et songer que les soldats, avant d'être soldats, faisaient partie d'autres groupements où la poésie, pour les causes que nous avons vues, exerçait déjà un notable empire. C'est ainsi que les pasteurs, déjà enclins à goûter la poésie sous la tente, et faciles d'ailleurs à transformer en guerriers pour des causes que connaissent nos lecteurs, n'ont pas de peine à prendre goût à la poésie guerrière, et à produire, si les circonstances se prêtent chez eux à l'éclosion d'une littérature, des

poètes qui sont à la fois pasteurs et guerriers. Tel est, paraît-il, le cas de cet Arabe Antar, auquel fait allusion Lamartine dans le passage mentionné plus haut. Mais c'est grâce seulement à l'éclat de la civilisation arabe que certains auteurs de ce genre ont pu parvenir à une certaine notoriété. Moins heureux ont été bien des poètes de la steppe, chantres de héros qu'on ne connaît plus. L'état stationnaire des sociétés auxquelles ils s'adressaient n'a pas permis à leur talent de s'élever jusqu'aux hautes sphères. Bien des héros ont vécu avant Agamemnon, s'écrie Horace et il n'en est pas question, parce qu'aucun poète ne les a chantés. Horace, avec non moins de vérité, eût pu dire : « Bien des poètes épiques ont vécu avant Homère ou à côté d'Homère, mais leurs Iliades n'ont pas forcé les portes de la renommée, parce que ces Iliades, destinées à des oreilles simples et patriarcales, sont demeurées à l'état informe, chaotique, et n'ont pu fixer l'attention des littérateurs ».

La complication sociale a permis à certains peuples, aux Grecs en particulier, de perfectionner la poésie héroïque, et même de faire fleurir, conjointement avec la poésie guerrière proprement dite, certain lyrisme engendré par le besoin de louer les hommes vigoureux et robustes, aptes à évoquer en pleine paix, par leurs sports athlétiques, l'image des combats auxquels la guerre pourra les convier un jour. Pour comprendre ce genre de lyrisme, qui n'est plus du tout dans nos mœurs, il faut nous représenter des foules d'hommes préalablement élevés dans l'admiration des grands guerriers, et réunis dans des sortes de jouissances intermunicipales, en vue d'assister à la révélation de merveilleuses aptitudes physiques, espoir de la cité à laquelle appartiendra le vainqueur. Les éloges enthousiastes décernés à ce dernier, d'abord spontanés, se régularisent, et prennent peu à peu cette forme de l'ode pindarique, si fastidieuse pour notre goût moderne, si naturelle et si admirable aux yeux de ceux qui assistaient à ces jeux. De même qu'on élève des tombeaux à des personnages dont on ne possède pas le corps, on chante des victoires qui n'ont pas été remportées, ou qui ne l'ont été qu'en effigie, parce que tout triomphe dans l'arène olym-

pique contient en puissance, comme une sorte de symbole, les succès réels et sanglants qu'on pourrait remporter au jour du combat.

Nous voici donc obligés, pour expliquer la naissance de ce genre de poésie, de faire mouvoir de grandes masses : armées en marche ou en bataille, foules de curieux rassemblés pour assister aux luttes solennelles des grands Jeux. C'est également, semble-t-il, à des groupements assez étendus qu'on doit rattacher l'avènement de la poésie religieuse, si intimement liée d'ailleurs à la poésie patriotique dans les littératures que nous pouvons observer. Ici, le phénomène est encore plus général, s'il est possible. Dans tous les pays du monde, que font les hommes rassemblés en grand nombre pour rendre hommage à la divinité? Ils chantent, ou tout au moins ils écoutent chanter. Ce que nous appelons le *cantique* est de tous les lieux et de tous les temps.

L'homme isolé qui veut prier Dieu n'est guère porté à chanter. Si cette inclination existe, ce ne peut être qu'une exception. Le chanteur solitaire ne ferait alors, probablement, que se rappeler les cantiques chantés en commun avec d'autres hommes. En réalité, l'apparition du premier cantique a dû être un phénomème social. On chante parce qu'on est nombreux, et, plus on est nombreux, plus le chant produit un bel effet. Il en résulte une majesté *sui generis* qui favorise la piété. Aussi les poésies religieuses nous apparaissent-elles sous une forme caractéristique, celle du *chœur,* le fameux chœur qui a persisté dans la tragédie et dans la comédie, comme un vestige de l'époque où tout se réduisait à une hymne dansée autour de l'autel de Bacchus.

Une religion ne va pas sans fêtes, mais beaucoup de ces fêtes coïncident avec les réjouissances amenées par l'évolution annuelle des travaux. La coïncidence devient nécessaire lorsque la religion divinise les forces de la nature ou les productions du sol, et c'est ce qui nous explique comment le drame grec, né des réjouissances de la récolte, peut être également considéré comme la simple évolution d'une cérémonie religieuse. En fait, les deux causes se combinent et se renforcent. Plus tard, en France, le drame renaîtra spontanément des seules cérémonies religieuses, et l'on pourra

suivre, du onzième au treizième siècle, sa lente transformation : dialogues en latin dans l'intérieur de l'église, puis scènes mi-partie latines et françaises sur le perron de l'édifice religieux, puis drame religieux proprement dit, tout en français, et représenté dans un local profane, puis invasion de nombreux détails profanes dans le fond même du drame représenté. En Grèce comme en France, c'est la liturgie religieuse qui contient en germe tout le système dramatique. Le chant de la Passion à plusieurs voix, le vendredi saint, fait voir comment se font les premiers pas dans ces sortes d'évolutions et nous font saisir, à l'état naissant, toute une grande branche de la poésie, celle qui procure les plus éclatants succès à ceux qui la cultivent. Le théâtre, tant de fois condamné pour son immoralité par l'autorité religieuse, n'est, si on l'examine dans ses origines, qu'un contrefort de l'autel.

Après les cantiques, après la liturgie et ses développements ultérieurs, la religion ne s'arrête pas. Elle pousse plus loin sa fécondité poétique, et, une fois son empire assuré sur les masses, va marquer de son coin les productions littéraires des individus. Plus la religion est puissante dans une société, plus ce cachet religieux se multiplie de toute parts. Si la religion est tout, la littérature entière sera religieuse, et ce caractère se combinera tour à tour avec le caractère pastoral, le caractère guerrier, etc. Tel est le cas, notamment, de la poésie hébraïque, et il y a quelque chose d'analogue chez les Hindous, où la poésie était surtout l'apanage de la caste sacerdotale. C'est à l'influence de la religion qu'on peut rattacher l'éclosion de la poésie didactique, laquelle, pour s'imposer avec une autorité suffisante, avait besoin d'un caractère sacré. De cette source dérivent encore le lyrisme sérieux et méditatif, l'élégie mélancolique inspirée par le dégoût des choses de la terre et les aspirations vers l'au-delà. C'étaient jadis les psaumes et l'Ecclésiaste. Ce sont aujourd'hui les *Méditations* de Lamartine. Mais les noms propres que nous citons appartiennent forcément à une poésie savante, ultérieure, appliquant le sentiment religieux à des moules rythmiques préexistants. C'est au cantique chanté en commun dans un lieu

sacré qu'il faut en revenir pour surprendre l'origine de la poésie religieuse, et ses caractères fondamentaux, lesquels sont d'élever l'âme vers Dieu et de profiter de l'occasion pour instruire et diriger les fidèles.

Quelle a été la première forme de ces cantiques? C'est difficile à dire, puisqu'il existe de nos jours, soit un approvisionnement de cantiques traditionnels que les jeunes générations apprennent par cœur avant d'avoir le temps d'en imaginer d'autres, soit un nombre suffisant de lettrés capables de composer des cantiques nouveaux selon des rythmes consacrés par le temps. Toutefois, il n'est pas défendu de conjecturer que la forme dite des *litanies* a dû être la première en date. Une série d'invocations mises bout à bout, une accumulation d'épithètes louangeuses à l'adresse de la divinité, voilà ce qui était incontestablement plus facile à trouver qu'une ode proprement dite. L'instinct de la répétition, dont nous avons parlé plus haut, y trouvait son compte. C'est sous forme de litanies que sont conçus plusieurs des anciens hymnes religieux de la Grèce. Des rudiments de litanies apparaissent çà et là dans la poésie homérique : « Écoute-moi, dieu à l'arc d'argent, qui montes la garde autour de Chryse, qui protèges la divine Cilla, et qui règnes puissamment à Ténédos! » C'est sous forme de litanies qu'éclatent *les acclamations spontanées* ou apparemment spontanées du Sénat romain lorsqu'il s'agit de célébrer un empereur, c'est-à-dire quelque chose comme un dieu. C'est en écrasant un homme sous un monceau d'épithètes bruyantes qu'on l'improvise fils de Jupiter.

Il est dans les natures vraiment primitives, enfantines, de s'attarder autour d'une idée une fois trouvée, et de la ressasser de plusieurs manières, surtout lorsqu'on veut exprimer son admiration. On a donc le droit de reconnaître des formes assez parentes de la forme litanique dans certaines répétitions particulièrement prolongées qu'on rencontre parfois dans les psaumes. Nous ne signalerons, comme exemple, que le psaume *In exitu*. Le parallélisme ordinaire à la poésie hébraïque s'y étale avec une splendeur particulière. C'est d'abord la mer qui fuit, puis le Jourdain qui remonte vers sa source, puis les montagnes qui

bondissent comme des béliers, et les collines comme des agneaux. Après quoi le Psalmiste demande à la mer pourquoi elle a fui, au Jourdain pourquoi il est remonté vers sa source, aux montagnes pourquoi elles ont bondi comme des béliers et aux collines pourquoi elles ont bondi comme des agneaux. Quelques versets plus loin commence la série d'ironies lancées contre les idoles des païens. « Elles ont une bouche, et ne parlent pas; elles ont des yeux, et ne voient pas; elles ont des oreilles, et n'entendent pas; elles ont des pieds, et ne marchent pas; leur gosier ne peut proférer aucun cri. » Un peu plus loin, c'est la liste de tous ceux sur qui Jéhovah répand sa bénédiction, et les mêmes noms reparaissent quand il s'agit d'énumérer tous ceux qui espèrent dans le Seigneur. Il y a dans ce psaume quelque chose de très entraînant et de très populaire qui, bien qu'il soit éloigné de la période vraiment primitive de la poésie hébraïque, aide à comprendre ce qu'ont pu être les premiers chants enthousiastes du peuple juif en l'honneur de son Dieu.

Chez les peuples en décadence, chez ceux où la vie sauvage et précaire a détruit une bonne partie des traditions et fermé la porte, pour ainsi dire, à tout développement littéraire comme à tout autre progrès, il est encore une certaine classe d'hommes qui conserve un prestige particulier sur les masses, grâce à des débris de traditions religieuses, généralement associés *à des chants*. Ces hommes sont les sorciers, et le sorcier résume en lui beaucoup de professions. C'est un politicien, c'est un médecin, c'est un prêtre, c'est un musicien, c'est un poète. C'est tout au moins un homme qui s'est arrangé pour retenir mieux que ses compatriotes certaines croyances, certaines recettes, certains airs, et certains vers. Le mot latin *cantus*, le mot français, *enchantement*, employés pour désigner les opérations magiques, montrent assez le rôle qu'y jouaient la musique et la poésie. Quand un jeune Romain voulait se faire aimer d'une personne qui professait à son égard trop d'indifférence, il allait trouver une sorcière, et lui disait : « Composez-moi des chants. » Et Tibulle parle quelque part d'un chant qui lui avait été donné ainsi, et qu'il fallait chanter trois fois. Le phénomène est ici d'autant plus

curieux qu'il s'agit d'un poète, et d'un poète civilisé, lequel éprouve le besoin d'aller se faire communiquer des vers grossiers et informes, par quelque vieille Égyptienne, héritière elle-même des superstitions qui avaient précédé les Pharaons sur les rivages du Nil. C'est que la sorcellerie, comme bien d'autres choses, avait fini par devenir classique, et que, la superstition se rencontrant dans tous les milieux sociaux, ceux qui se trouvaient le moins bien pourvus de littérature magique s'approvisionnaient naturellement chez ceux qui en avaient fait, pour ainsi dire, une denrée nationale.

C'est la généralisation de ce phénomène qui inspirera notre conclusion. Il se passe dans le monde, en matière d'usages transformables, et spécialement en matière de littérature, quelque chose d'assez analogue au phénomène des vases communiquants. Tout peuple où la littérature est extraordinairement prospère tend à exporter son trop-plein, c'est-à-dire à susciter des imitateurs chez les nations voisines. C'est vrai de l'art comme de la littérature; c'est vrai du costume, de la cuisine, de la danse, d'une foule de choses, comme de la littérature et de l'art. Il y a là l'indice d'une supériorité qui s'affirme, le peuple prêteur se montrant évidemment plus fécond et plus riche que le peuple emprunteur. Beaucoup de nos vieux contes, plusieurs même de ceux dont on admire la « gauloiserie » viennent de l'Orient, et se retrouvent identiques dans leur fond chez les divers peuples de l'Europe. Rien qui ressemble à un conte italien comme un conte scandinave, lorsqu'il s'agit, en réalité, d'un conte arabe ou hindou. Cela prouve que les Orientaux avaient mieux que nous les facultés d'invention nécessaires au conteur. Pour la poésie, nous avons assisté à des phénomènes analogues. Lorsque Corneille composait le *Cid,* il imitait l'Espagne, mais, un siècle après, un poète espagnol refaisait un autre Cid en imitant celui de Corneille. L'Espagne se mettait à son tour à imiter la France. Pour la musique, nous avons vu tous les peuples emprunter à l'Italie, et tous sont en train d'emprunter à l'Allemagne, au point que tel compositeur français n'est parvenu à faire jouer ses œuvres qu'en

prenant un nom allemand. Pour revenir à notre sujet, constatons qu'il ne naît plus guère de poésie spontanée. Les groupements les plus élémentaires, celui, par exemple, que forment des enfants qui dansent en rond dans un jardin public, ont à leur disposition une littérature toute faite, qui les dispense d'inventer, de même que la proximité d'une bougie allumée, lorsqu'on veut en allumer une autre, vous dispense de frotter une allumette. Un professeur érudit constatait dernièrement, dans un congrès de sociétés savantes, qu'une des rondes les plus populaires parmi les enfants, celle où il est question d'une jeune fille qui veut aller danser sur un pont où l'on donne un bal, et qui demande successivement à son père, à sa mère et à son frère de l'y conduire, remonterait à plusieurs siècles avant Jésus-Christ, et se retrouverait, avec des variantes inévitables, en des pays très divers de l'Occident. Les enfants qui la chantent ne se mettent donc pas en mal d'imagination, et ce serait inutile, puisqu'ils ont ce qu'il leur faut. D'autres érudits ont cru reconnaître, dans un poème indien de l'Amérique du nord, la légende d'Orphée et d'Eurydice, que les Peaux-Rouges n'ont pourtant pas copiée dans Virgile. Seulement, au lieu d'un mari qui va chercher sa femme, c'est un frère qui va chercher sa sœur. On voit par des phénomènes de ce genre la persistance des traditions dans les choses les plus insignifiantes. Cette persistance de la tradition se manifeste encore, partiellement il est vrai, dans certains chants dont on connaît la date, et qui, par quelque chose, se rattachent à des chants plus anciens. Voyez, par exemple, la chanson de Marlborough. Elle n'est pas très vieille, puisqu'elle a été composée, au commencement du dix-huitième siècle, par les berceuses du Dauphin qui devait être Louis XV. Pourtant, on ne saurait nier qu'elle a quelque chose de *moyen-âgeux*. Madame Marlborough qui monte sur sa tour et qui voit venir un page, le cortège funèbre où l'on voit figurer une cuirasse et un bouclier : tous ces traits peu « actuels » montrent que les berceuses de Louis XV, en composant cette facétie, avaient dans la tête des romances plus anciennes, et, inconsciemment, transposaient une partie du vieux dans le neuf. Quant au « mironton

mirontaine », partie de la chanson qui devait impressionner le plus vivement le jeune prince, nous ne savons vers quelle époque il a pu prendre naissance, car ces choses-là ne se savent jamais, mais ce qui est certain, c'est que l'apparition de ce refrain euphonique, lorsqu'elle eut lieu, fut régie par les mêmes lois que celles qui ont présidé à l'invention des cris « Hymen, o hyménœe! io triumpe! » dans les chants antiques, et qui, par le besoin d'entendre revenir souvent des sons semblables, ont produit l'allitération, l'assonance et la rime. Les paroles qui n'ont pas de sens, ou qui en ont très peu, ont même cela de précieux qu'on peut les laisser partout, dans chaque couplet, sans qu'on puisse jamais objecter qu'elles cadrent mal avec le reste. Ce sont elles qui témoignent le plus éloquemment, comme nous l'avons dit, de l'origine enfantine des prosodies.

Au point où nous en sommes, l'observateur qui cherche à retrouver des poésies populaires est presque toujours très embarrassé. S'il examine les rondes d'enfants, il constate qu'elles sont souvent apprises à ces derniers par les grandes personnes, ou que leur origine se perd dans la nuit des temps. S'il parcourt les chants populaires, il s'aperçoit bien souvent qu'ils ont été composés par des lettrés, ou que le peuple a seulement adapté à son usage des poèmes faits primitivement pour l'amusement des classes aristocratiques. S'il s'attache aux poètes ouvriers, qui sortent incontestablement du sein du peuple, il découvre avec étonnement que nombre d'entre eux font de la poésie abstraite et savante, comme Reboul, le fameux boulanger nîmois, et qu'ils doivent leur talent poétique à une éducation supérieure à leur condition. Souvent on n'a pas même la ressource de décerner aux vieux poèmes un brevet de spontanéité nationale, car il n'est pas rare d'y découvrir des traces de l'influence étrangère. Il semble, sauf exceptions, que la littérature soit en circulation perpétuelle à la surface du globe, et que la richesse acquise, dans ce domaine, empêche la constitution d'autres richesses faisant double emploi. C'est ce que les philosophes appelleraient le principe de moindre action. De même, dans l'ordre économique, on voit des pays cesser de fabriquer et de

produire ce qu'ils peuvent importer à bon compte du dehors. L'Angleterre n'a pas de raffineries, parce que les Anglais estiment excellent pour eux d'acheter leur sucre à l'étranger.

S'ensuit-il qu'une littérature quelconque, prise dans un milieu donné, échappe aux lois sociales engendrées par ce milieu et ne réflète pas, autant qu'elle le doit, les mœurs de ceux au milieu desquels elle se développe? Il faudrait, pour le soutenir, ne voir qu'un côté des choses. Que les *matériaux* de la littérature soient d'origine autochtone ou étrangère, que les thèmes adoptés par les poètes soient d'invention ancienne ou récente, les productions littéraires se ressentent essentiellement du milieu qui les forme ou qui les transforme. C'est d'abord la constitution du milieu qui, selon les cas, produit ou ne produit pas le phénomène de l'importation. C'est encore ce milieu qui oriente le choix de l'importateur vers telle ou telle denrée de l'esprit, plutôt que vers telle autre. Lorsque l'emprunt est résolu, c'est encore l'influence du milieu qui détermine la façon dont on adaptera la chose empruntée aux besoins intellectuels d'une nouvelle race, de ce qu'il faudra en retrancher, y ajouter, de ce qu'il faudra créer à côté, pour compléter une acquisition que l'on juge insuffisante, enfin des multiples élaborations grâce auxquelles une littérature, après avoir commencé par une simple exploitation de filons étrangers, arrive à conquérir, tantôt imparfaitement, tantôt brillamment, sa physionomie particulière. Il ne sert de rien, par exemple, de dire que les Romains, dans leur littérature, ont constamment imité les Grecs, si l'on est hors d'état d'expliquer pourquoi les Parthes ou les Sarmates, qui étaient en relations avec les Grecs, n'ont pas eu, eux aussi, leur Cicéron et leur Virgile. En d'autres termes, il y a quelque chose d'original et de spontané dans la manière dont chaque race adapte à son usage des thèmes poétiques ou autres, qui n'ont pas été pour elle des productions spontanées. Les forces sociales qui, en l'absence d'importation étrangère, eussent été dépensées en vue de la constitution d'une littérature entièrement originale, sont alors employées à déformer *dans un certain sens* la littérature importée, et ce *certain sens* est le phénomène typi-

que, intéressant, que le classificateur s'efforcera de connaître.

C'est ainsi qu'un coup d'œil jeté sur l'histoire littéraire universelle permet de constater simultanément deux grand ordres de faits intimement liés à des causes sociales : premièrement, un grand va-et-vient de thèmes et de formes poétiques nés spontanément quelque part et projetés dans toutes les directions par les mouvements des peuples; secondement, l'action sourde et continue de causes locales qui, nonobstant cette circulation incessante, marque de son cachet tout ce qui passe sur un lieu.

Mais on conçoit que ces causes locales, en vertu de leur diversité même, n'agissent pas partout avec la même vigueur. Certains milieux ont été particulièrement favorisés en ce qui concerne la production littéraire, et il se trouve que leur littérature a joué un rôle important dans l'éducation des peuples qui tiennent en ce moment la tête du monde.

C'est vers ces milieux *plus prospères* que, naturellement, nous allons porter nos regards.

G. D'AZAMBUJA.

LE MOUVEMENT OUVRIER

AUX ÉTATS-UNIS ET EN ANGLETERRE

D'APRÈS UNE PUBLICATION NOUVELLE (1)

L'ouvrage que M. Vigouroux présente aujourd'hui au public est le résultat d'une enquête méthodique sur l'organisation des forces ouvrières aux États-Unis.

Étudier les syndicats ouvriers américains, tel était le but proposé à M. Vigouroux par le *Musée social*, lorsqu'en 1896 cette Société lui confia une mission en Amérique.

L'année précédente, le Musée social avait envoyé une mission en Angleterre pour y observer l'état actuel du trade-unionisme anglais, pour en noter les origines, pour en rechercher les causes, et en apprécier les résultats.

Il s'agissait de poursuivre l'œuvre commencée et d'examiner sur un autre théâtre un phénomène analogue.

Toutefois, ce n'était pas une simple comparaison, mais une enquête indépendante que devait entreprendre M. Vigouroux. La comparaison ne pouvait être fructueuse qu'en raison même de la complète impartialité et de la pleine liberté de l'observateur ; elle aurait nui à sa libre recherche si elle s'était imposée d'avance à son esprit.

Préoccupé uniquement de retracer une image fidèle des faits

(1) M. Louis Vigouroux, professeur d'économie politique à l'École spéciale d'architecture, va publier incessamment chez Armand Colin un ouvrage intitulé : *La Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*. Notre collaborateur, M. Paul de Rousiers, nous communique les bonnes feuilles de la Préface qu'il a écrite pour ce livre.

qu'il avait eus sous les yeux, M. Vigouroux s'est borné à étudier les phénomènes américains de l'organisation ouvrière et son livre y a gagné un cachet accentué de vérité et de couleur locale.

Le titre est à lui seul la marque très nette de ce caractère. Il met en relief le trait saillant du mouvement ouvrier aux États-Unis, la concentration. Il n'aurait convenu que très imparfaitement au mouvement ouvrier anglais, dans lequel l'organisation par métiers, le syndicat professionnel, la *Trade-Union,* est le grand levier et presque le seul moyen employé jusqu'ici avec succès.

Le lecteur est ainsi averti dès le début que le problème syndical se pose en Amérique d'une façon particulière, et il est mis au courant de la façon particulière dont ce problème se pose.

Et cela doit être ainsi. Le problème syndical est un des aspects du problème ouvrier, qui est lui-même un des aspects du problème industriel et du problème social.

Il n'y a pas un seul problème syndical universel et partout semblable à lui-même, de même qu'il n'y a pas un seul problème industriel, ou un seul problème social.

Mais il y a des problèmes différents suivant les lieux, suivant les temps, suivant les métiers et suivant les individus. L'observateur qui veut les étudier sur un point déterminé du globe doit d'abord reconnaître le terrain sur lequel il opérera, en saisir la physionomie générale, construire une hypothèse qui guide ses recherches, quitte à l'abandonner si elle est démentie par la suite, ou à la modifier dans la mesure où les faits observés l'infirmeront.

Dans l'étude du mouvement ouvrier américain, la concentration des forces ouvrières s'est dégagée comme l'hypothèse directrice de l'observateur, parce que c'est cette concentration qui forme la préoccupation dominante des chefs, qui résume les aspirations de la masse et enfin parce que l'évolution générale est orientée vers elle.

Des faits matériels et facilement saisissables de suite révèlent son existence. La concentration des forces ouvrières possède en

Amérique des organes puissants et permanents. Sans parler des *Chevaliers du travail,* très déchus aujourd'hui, l'*American Federation of Labor,* fortement constituée et toujours grandissante, établit entre les groupes des différentes professions des liens étroits et correspondant à des obligations précises. Sans doute, elle laisse à ceux-ci leur autonomie et ne cherche pas à entreprendre sur leurs attributions normales, mais elle forme au-dessus d'eux un groupe supérieur permanent et agissant.

En Angleterre, rien de semblable. Au-dessus des unions professionnelles nationales, on ne trouve aucun corps indépendant et permanent. Chaque année le Congrès des Trade-Unions constitue une sorte de « Parlement du travail »; mais outre que les assises de ce Parlement ne durent que l'espace d'une semaine, il est lui-même l'émanation directe, la représentation collective des unions; il dépend essentiellement d'elles. Pour répondre à certaines nécessités particulières, chaque congrès nomme, sous le nom de Comité parlementaire, une sorte de bureau permanent qui se réunit sans périodicité chaque fois que son président le juge nécessaire; mais le Comité parlementaire a simplement pour but de veiller à l'exécution des vœux émis par le Congrès. Il ne possède aucune juridiction sur les unions (1).

Au contraire, la Fédération américaine du travail a son existence propre et indépendante. Les unions professionnelles qui adhèrent à ses statuts signent une sorte de pacte fédéral et aliènent une partie de leur indépendance. La Fédération est donc bien nettement un organe de concentration.

D'ailleurs, c'est un organe agissant. Elle ne remplit pas seulement d'une façon passive son office fédéral; elle suscite aussi, partout où elle en découvre la possibilité, la formation de nouveaux groupements professionnels. Sa constante préoccupation est d'organiser les inorganisés.

(1) Au Congrès de Bristol en 1898, les Trade-Unions anglaises ont décidé de créer une fédération sous le nom de *General Federation of Trade Unions;* le Comité Parlementaire a été chargé de la direction provisoire de ce nouvel organisme qui doit être définitivement constitué au mois de juillet prochain. Le besoin de concentration se fait donc sentir en Angleterre aussi, mais il succède à une puissante organisation de syndicats professionnels longtemps isolés les uns des autres.

Au-dessous d'elle et le plus souvent rattachés à elle, d'autres groupes locaux, mais non professionnels, travaillent au même but. Dans les villes, certains d'entre eux sont puissants et actifs ; ce sont les *Central labor Unions,* unions centrales du travail, parfois désignées sous un nom un peu différent, tel que Fédération du Travail de Chicago, etc.

Ce sont là encore des instruments de concentration.

On trouve, il est vrai, des groupes analogues en Angleterre, les *Trade Councils*. Eux aussi réunissent en un seul corps les délégués des différents métiers d'une même ville ; mais leur importance est beaucoup moindre que celle des unions centrales américaines. Actuellement, ils ne sont même plus admis, depuis le mouvement de réaction qui a éclaté contre eux en 1895, à envoyer des représentants aux congrès annuels. Les syndicats professionnels leur reprochaient avec raison de chercher dans l'agitation politique le remède à des souffrances d'ordre économique ; ils les ont éloignés comme des amis compromettants et dangereux.

Les unions centrales américaines n'échappent sans doute pas toujours au reproche adressé aux *Trades Councils* anglais. Leurs délibérations portent parfois la trace de passions politiques, mais du moins elles possèdent une base d'action économique ; elles ont même efficacement contribué dans certains cas à organiser la défense d'intérêts purement professionnels.

C'est là un trait absolument nouveau pour qui a observé le mouvement ouvrier en Angleterre seulement. Là les intérêts économiques n'ont guère été défendus avec succès pas les ouvriers que sur le terrain strictement professionnel. Aux États-Unis, au contraire, ils ont été défendus et sur le terrain professionnel par les unions et, sur un terrain plus large par les organes de concentration que nous venons de dire.

L'arme dont se servent les unions professionnelles en Amérique comme en Angleterre, c'est la grève. Elle marque un désaccord au sujet du marché collectif de travail que les ouvriers, groupés en syndicats, concluent avec la patron. C'est la main-d'œuvre organisée refusant son concours à la fabrication,

ou du moins n'accordant ce concours qu'à certaines conditions.

L'arme dont se servent les unions centrales et la Fédération américaine du travail — en dehors des grèves auxquelles elles participent souvent d'une manière efficace, — c'est la quarantaine, le *boycott*, prononcée contre les produits de telle ou telle usine dont le patron résiste aux demandes de ses ouvriers. C'est la clientèle organisée venant au secours de la main-d'œuvre organisée pour l'aider à obtenir ce qu'elle ne peut pas obtenir seule.

Cette organisation de la clientèle ne répond pas nécessairement à un état de guerre. Aux patrons qui acceptent le marché collectif de travail dans les termes convenus avec les syndicats rattachés à la Fédération américaine du travail, celle-ci procure un avantage. Elle fait en leur faveur une véritable réclame en les autorisant à mettre leurs produits en vente accompagnés d'un *label*, d'une marque spéciale, qui les recommande à la clientèle ouvrière.

En résumé, les groupes qui servent d'organes à la concentration des forces ouvrières aux États-Unis poursuivent deux buts :

1° L'organisation professionnelle des métiers non encore organisés :

2° L'organisation de la clientèle ouvrière, populaire, de toute la clientèle sympathique au mouvement ouvrier.

Le premier de ces buts est atteint en Angleterre, dans une certaine mesure, par les efforts individuels des grands *leaders*. Ceux-ci en effet ne restent pas indifférents au mouvement général ; ils portent volontiers leurs efforts sur les points faibles ou menacés. John Burns, mécanicien de profession, a beaucoup contribué à organiser les dockers, et dans la grève mémorable que les mécaniciens viennent de soutenir, tous les corps de métier sont venus au secours de l'*Amalgamated Society of Engineers*.

Quant au second, on s'en est peu préoccupé jusqu'ici en Angleterre. Sauf quelques cas isolés, celui des fabricants de chapeaux de feutre par exemple, le *label*, la marque syndicale apposée sur les produits des ateliers organisés, n'est pas en usage.

Et cependant les trade-unions anglaises ne manquent ni d'activité, ni de clairvoyance, ni d'énergie. Si elles ont négligé le problème de l'organisation de la clientèle, c'est que ce problème ne se posait pas en Angleterre comme en Amérique.

En Angleterre on travaille beaucoup pour l'exportation ; la clientèle de l'industrie anglaise est donc répandue un peu partout, et le plus souvent hors de l'atteinte des ouvriers ; ils ne peuvent pas songer à l'organiser. Aux États-Unis, au contraire, l'industrie ne travaille guère jusqu'ici que pour la consommation nationale. Les industries agricoles de la meunerie et de la fabrication des conserves exceptées, l'industrie du fer et de l'acier est à peu près la seule qui déborde sur l'Europe ; encore est-ce là un fait tout récent. On sait d'ailleurs que la politique ultra-protectionniste des États-Unis favorise peu cette expansion.

La clientèle américaine peut donc être plus facilement atteinte, et cette circonstance a fourni au mouvement ouvrier un moyen d'action spécial, celui du *boycott* et du *label*.

Mais les syndicats professionnels étaient peu aptes à mettre en pratique ce moyen d'action ; leur sphère d'influence se limitait trop étroitement aux ouvriers d'un même métier ; au contraire, une fédération générale des syndicats de tous métiers groupait tout naturellement la clientèle ouvrière américaine, comme une fédération locale groupait la clientèle ouvrière locale.

Ces groupements d'ouvriers de différents métiers étaient donc utiles pour rendre efficace et agissant le moyen d'action que les circonstances fournissaient aux travailleurs américains. Ils ont contribué dans une mesure appréciable à la défense de leurs intérêts économiques.

On pourrait poursuivre cette comparaison entre l'organisation ouvrière anglaise et l'organisation ouvrière américaine, et relever ainsi une série de différences. Toutes se rattachent, comme nous l'avons montré sur un point spécial, à des causes économiques ou sociales modifiant les données du problème à résoudre.

C'est pourquoi nous nous abstiendrons de répondre à une question que l'amour-propre national met souvent sur les lèvres des ouvriers anglais et des ouvriers américains : « Dans lequel

des deux pays le mouvement est-il le mieux organisé? » L'observateur qui n'a étudié que l'Angleterre, par exemple, professe là-dessus une opinion très décidée, et ce qu'il voit au premier abord de l'Amérique le confirme dans cette opinion. Il cherche les manifestations de la vie syndicale rencontrées par lui en Angleterre; il les trouve moins puissantes et n'aperçoit pas l'importance de certaines autres manifestations que l'exemple de l'Angleterre l'a habitué à négliger. Il s'étonne de voir les ouvriers textiles américains moins bien organisés que les fileurs de coton du Lancashire, et quand on lui parle des *Central labor unions*, le souvenir des *Trade-councils* anglais le porte à les dédaigner. Sans le vouloir, il cherche la ressemblance au modèle qu'il connaît, et chaque fois que cette ressemblance fait défaut, il conclut à l'évidente supériorité du modèle connu. Il faut une observation patiente d'une scrupuleuse sincérité pour se dégager de cette obsession. Alors, on juge que c'est un exercice assez vain de peser les mérites comparatifs de deux organismes qui ne sont pas *interchangeables* comme les pièces de machines semblables, qui répondent à des besoins différents, et conviennent chacun à l'usage auquel ils sont destinés.

Ce n'est pas à dire que tout soit remis en question et que le supplément d'analyse résultant de l'observation des États-Unis aboutisse à la confusion universelle ou au doute général sur l'organisation ouvrière. Certaines conclusions se dégagent au contraire avec une autorité nouvelle parce qu'ayant résisté à l'épreuve d'une vérification elles se trouvent confirmées par elle. Celles mêmes que l'observation des pays d'Europe avait fait proposer et que les faits américains contredisent ne disparaissent pas sans avoir joué un rôle utile. Elles ne sont détruites que par d'autres conclusions résultant d'une analyse plus complète et marquant un progrès vers la vérité. Ainsi en est-il pour l'exemple que nous avons donné plus haut. L'hypothèse que les syndicats professionnels sont seuls capables de défendre les intérêts économiques des ouvriers ne se vérifie pas en Amérique, mais l'hypothèse que ces intérêts économiques ne sont utilement défendus que sur le terrain économique acquiert une nouvelle

force. L'échec des Chevaliers du travail, qui avaient porté la lutte sur le terrain politique aux États-Unis, enseigne la même leçon que l'échec des *Trades-councils* et de l'*Independent labour party* en Angleterre.

Les méthodes politiques se trouvent donc condamnées par l'observation de l'Amérique comme par celle de l'Angleterre. Elles compromettent l'organisation ouvrière au lieu de la servir.

Sans doute, ce n'est pas là une loi intangible. C'est simplement une hypothèse vérifiée par la connaissance des deux pays du monde où l'organisation ouvrière se recommande par le plus de résultats acquis. Toute observation aboutissant à des constatations contraires peut l'infirmer, mais on doit sagement et scientifiquement la tenir pour vraie aussi longtemps que cette observation n'est pas faite.

De même, il est impossible de suivre M. Vigouroux dans le tableau qu'il trace de la concentration des forces ouvrières aux États-Unis, sans remarquer l'importance du rôle des chefs de groupes, des *leaders* ouvriers. Avec des traits différents dans les détails, c'est en Amérique comme en Angleterre la valeur des hommes qui a été le principal moyen de succès. Et celui-là garde son efficacité en tous lieux et en tous temps, parce qu'il se plie aux circonstances les plus diverses. Le contraste des situations fait éclater plus vivement encore son mérite souverain et ramène au second plan les formules, les cadres, tout cet appareil variable, essentiellement contingent, auquel on demande trop souvent la solution du problème.

Plus on avance dans l'observation de l'organisation ouvrière moderne, plus on s'aperçoit que le secret du succès gît dans la clairvoyance et l'énergie des ouvriers eux-mêmes.

L'évolution industrielle caractérisée par le machinisme a placé entre leurs mains des intérêts autrefois confondus avec les intérêts patronaux. Dans le petit atelier, le patron n'était qu'un ouvrier arrivé, l'ouvrier visait à devenir patron à son tour. Aujourd'hui, la plupart des ouvriers sont destinés à rester ouvriers leur vie durant, ou bien s'ils profitent des nombreuses facilités d'ascension offertes par le développement général de l'activité hu-

maine, c'est souvent dans une autre industrie, parfois en dehors de l'industrie, qu'ils s'élèvent.

Dès lors, tout en restant liés à ceux des patrons, les intérêts économiques des ouvriers en sont distincts. La conclusion du marché collectif de travail donne lieu à des conflits fréquents, parce que l'intérêt apparent du patron est toujours de payer des salaires moins élevés, tandis que l'intérêt apparent de l'ouvrier est toujours d'exiger davantage.

Et, malgré cette profonde divergence apparente, l'intérêt du patron comme celui de l'ouvrier restent soumis à des nécessités communes résultant des conditions économiques et sociales. Le patron ne gagne pas à éloigner de son usine l'élite des ouvriers par la médiocrité des salaires ; il ne gagne pas non plus à tuer dans l'œuf le pouvoir d'achat des classes ouvrières et à réduire ainsi la clientèle générale de l'industrie. D'autre part, l'ouvrier risque de tout perdre en se montrant trop exigeant; il risque de nuire au développement de l'industrie qui lui assure un emploi, de faire fermer l'usine dont il vit.

L'évolution industrielle moderne a donc produit en ce qui concerne l'organisation ouvrière un double résultat : elle a isolé assez nettement les intérêts des ouvriers pour que seuls ceux-ci puissent veiller utilement à leur défense; elle a créé la nécessité nouvelle du marché collectif de travail en mettant une masse d'ouvriers en face d'un seul patron. Et, d'autre part, ces intérêts ouvriers restent trop liés aux intérêts patronaux pour qu'une lutte de parti pris entre eux aboutisse à autre chose qu'à la ruine.

Ainsi, non seulement les ouvriers ont aujourd'hui, de par les conditions nouvelles du travail, la charge de leurs intérêts, mais l'appréciation de ces intérêts est particulièrement délicate. Aucune formule ne peut les déterminer avec une exactitude suffisante pour qu'on se contente de l'appliquer aveuglément. De même, aucun cadre n'est uniformément propre à assurer le groupement efficace des forces ouvrières. En Angleterre, le syndicat professionnel a été le grand moyen de succès. Aux États-Unis, nous voyons se former à côté de lui et au-dessus de lui un cadre

plus compréhensif, dans lequel différents métiers trouvent place utilement.

Il faut donc aux chefs du mouvement ouvrier, à côté des qualités fondamentales d'énergie et de persévérance, d'autres qualités plus rares et plus hautes. Il leur faut une claire vue des avantages immédiats et tangibles qu'ils peuvent obtenir sans compromettre ces intérêts plus éloignés que la foule n'aperçoit pas. Il leur faut un véritable sens politique.

L'ouvrage de M. Vigouroux témoigne en maints endroits de l'existence de ce sens politique chez les *leaders* américains. Sur ce point, l'observation de l'Amérique donne des résultats identiques à celle de l'Angleterre, et l'on peut dire que, dans ces deux pays le succès durable de l'organisation ouvrière est à ce prix.

Et comme cette organisation est aujourd'hui une nécessité économique générale, son succès rentre normalement dans l'organisation moderne du travail; il tend à assurer à la fois le meilleur fonctionnement technique et la paix de l'atelier.

Là, au contraire, où l'évolution moderne met aux prises des patrons opposés par principe à toute organisation ouvrière et des ouvriers désireux de ruiner l'autorité patronale, la lutte prend les proportions et le caractère d'un mouvement révolutionnaire. Elle est aveugle, stérile, ruineuse.

Il ne dépend de personne de modifier les conditions de l'industrie moderne, de changer les données du problème, de confondre à nouveau des intérêts séparés.

Mais il dépend des ouvriers et des patrons d'étudier les moyens de solution de ce problème. Les premiers ont besoin d'être éclairés sur les conséquences de l'évolution industrielle qui les a faits ce qu'ils sont, mais qui en leur donnant le gouvernement de plusieurs centaines, souvent de plusieurs milliers d'hommes, a modifié les conditions d'exercice de leur autorité. Les seconds ont besoin de se persuader que le remède aux maux dont ils se plaignent est en eux, non dans la ruine des patrons. Il leur faut s'élever à une appréciation plus juste, plus claire, plus haute de leur situation. Il leur faut combattre par tous les moyens l'igno-

rance qui les entretient dans l'erreur afin qu'ils se montrent de plus en plus aptes à gérer les intérêts dont ils ont seuls la charge.

Des études impartiales et méthodiquement conduites, comme celle de M. Vigouroux, peuvent contribuer puissamment à ce double résultat. Elles jettent sur des faits mal connus en France une lumière vive à la clarté de laquelle plus d'un préjugé se dissipe. Et en faisant avancer la science, elles favorisent la paix de l'atelier.

PAUL DE ROUSIERS.

LES PYGMÉES

II

HISTOIRE DES PYGMÉES D'ASIE (1).

Dans un précédent article (2), nous avons étudié le groupe des Négritos des îles Andaman. L'anthropologie d'une part nous les représentait comme l'échantillon le plus pur du type ancien, d'autre part l'histoire nous les montrait restés indépendants et isolés sur leurs îles. Vraisemblablement ils ont dû conserver dans leur pureté première leur organisation sociale; vraisemblablement en les décrivant, nous avons décrit le type des Pygmées primitifs. Et comme nous l'avons défini un type de pêcheurs-côtiers nomades, nous entrevoyons la route qu'ils ont suivie : c'est par la mer, le long des côtes, que s'est faite leur diffusion. Le but de notre étude d'aujourd'hui est de légitimer ces inductions, en expliquant par ce type social les autres groupes de Pygmées, en expliquant par cette route l'histoire de leur

(1) Bibliographie. — De Quatrefages : *Les Pygmées*, 1888. — Le même : *Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos* (*Revue d'ethnographie*, 1882). De Quatrefages et Hamy : *Crania ethnica*. — Lapicque : *A la recherche des Négritos* (*Tour du monde*, 1895-1896). — De Montano : *Voyage aux Philippines et en Malaisie*, 1886. — De la Croix : *Étude sur les Sakayes de Pérak* (*Revue d'ethnographie*, 1882). — De Morgan : *Exploration de la presqu'île malaise*, 1886. — Louis Rousselet : *Tableau des races de l'Inde Centrale* (*Revue d'Anthropologie*, t. II). — Meyer : *Uber die negritos oder actas der Philippinen*. Dresden, 1878. — Schadenberg : *Uber die négritos der Philippinen* (*Zeitschr. für Ethnologie*, 1880, II, III). — Marche : *Luçon et Palaonan*, 1887. — Rowney : *The mild tribes of India*. — Colquhoun : *Amongst the Shans*. — Viewa-Mitra : *les Chamites*, 1892. — Élisée Reclus : *Inde et Indo-Chine*. — Vivien de Saint-Martin : *Dictionn. de Géographie*.

(2) Voir la livraison précédente.

distribution géographique. En même temps, nous jalonnerons la route qu'ils ont suivie ; les vestiges qu'ils ont laissés de leur passage, nous aideront à la reconstituer, et partant de ses plus extrêmes stations, nous la suivrons de proche en proche jusqu'à son point de départ. Nous essayerons ainsi de résoudre le problème de l'origine des Pygmées.

Commençons par les Négritos ou Pygmées d'Asie.

I. — LES PYGMÉES DE L'ARCHIPEL D'ASIE : LES NÉGRITOS DES ILES PHILIPPINES.

Des groupes importants de Négritos sont signalés aux Philippines, dans les îles Alabat, Luçon, Mindoro, Tablas, Panay Negros, Cebu, Busuanga, Culion, Paragua, Mindanao (1). Citons en particulier les Mamanuas de Mindanao, et, dans l'île de Luçon, les Aétas de la Sierra de Marivélés au N. de Manille, les Négritos métis d'Albay, les Baluga de Camumusan. Ils présentent tous les caractères anthropologiques des Andamanais avec un degré de pureté en moins. « Ces petits noirs dont la coloration cutanée et les cheveux crépus ont beaucoup d'analogie avec les nègres de l'Afrique, et aussi avec ceux de la Nouvelle-Guinée, mais qui en diffèrent par tant de caractères essentiels, ont le crâne brachycéphale, la taille excessivement réduite, la moyenne de nos observations donne 1^{m}, 48 pour les hommes, et 1^{m}, 46 pour les femmes; le thorax peu développé, la jambe sans mollet, le pied dévié en dedans, leur donnent un air chétif, peu alerte, mais nullement repoussant; ils sont craintifs et doux » (2). Presque partout ils sont refoulés à l'intérieur des terres, sur les flancs des collines volcaniques qui sillonnent la surface de l'archipel. Les côtes, les plaines et les vallées sont occupées par des peuplades venues postérieurement à eux, et connues sous le nom de Tagalocs, de Bicols et de Bisayas.

Ces populations sont généralement considérées, mais à tort,

(1) Cf. *Les razas del archipelayo Philipino*, par Fernando Blumentritt, p. 25.
(2) Cf. De Montano, *Tour du monde*, 1884, p. 110.

comme appartenant à la race malaise. Sans doute, elles sont aujourd'hui mélangées d'éléments malais — il y a eu à partir du treizième siècle un ou plusieurs courants d'immigrations malaises dans les Philippines — mais elles forment un groupe ethnique à part, et bien antérieurement à l'arrivée des Malais elles avaient déjà conquis l'archipel sur les Négritos. Le type le plus pur de cette race nous semble être les Tagalocs établis dans la vallée de Manille. Bien qu'agriculteurs, ils sont peu disposés au travail intense; aussi s'établissent-ils dans les plaines, dans les basses vallées — leur nom lui-même, Taga-ilog, signifie habitant des rivières (1) — où la culture est à la fois plus spontanément riche et facile. D'humeur douce et paisible, ils sont remarquablement doués pour les arts mécaniques et surtout pour la musique. Il n'est pas rare de voir un concert d'instrumentistes jouer au milieu d'un champ de travailleurs, et ceux-ci semer, planter en cadence. « Ici on plante le riz en musique. Bien qu'il soit tard, et que la journée ait été pénible, les Tagalocs animés d'une ardeur nouvelle, se meuvent en cadence courbés sur le sol; ils tiennent une poignée de plantes dans la main gauche; la mesure est à trois temps : au premier ils saisissent de la main droite quelques tiges de riz et les enfoncent devant eux dans la vase; au deuxième, ils tassent la terre avec le pied gauche; au troisième, ils font un pas en arrière ». (2) Ce sont, comme les a judicieusement appelés M. de Montano, les *lazaroni* de l'orient. Notez que, par leur type physique, les Tagalocs tranchent sur toutes les populations — malaises, chinoises — que les entourent. Un anthropologue insisterait sur leur caractère remarquable de dolicocéphalie. Ce sont des Blancs égarés aujourd'hui au milieu des Jaunes de l'archipel d'Asie. D'où sont-ils venus? Nous ne nous proposons point de répondre à cette question; qu'il nous suffise de montrer qu'elle se pose. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de les retrouver un peu partout sur le chemin des Pygmées dans l'Asie méridionale.

(1) Cf. Marche, *Luçon et Palaouan*, p. 38.
(2) Cf. de Montano, *Tour du monde*, 1884, p. 108.

Les Tagalocs (1), en arrivant aux Philippines, y trouvèrent déjà établis les Négritos. Nous connaissons la faiblesse radicale de l'organisation sociale de ces derniers; les nouveaux arrivés les évincèrent des côtes, et les rejetèrent vers l'intérieur des terres. Mais ce ne dut pas être sans difficulté. Rienzi, résumant les souvenirs probablement recueillis par les Espagnols, établit qu'au moment de la conquête espagnole, c'est-à-dire au seizième siècle, les Indiens à cheveux lisses, — les Tagalocs, — qui étaient déjà maîtres de la plaine, payaient encore un tribut aux Noirs pour la coupe du bois dans les vallées. Le refoulement des Pygmées aurait donc été lent et progressif.

C'est que les Tagalocs n'étaient pas pour eux un adversaire par trop supérieur. Antérieurement à la conquête espagnole, « aux temps de leur indépendance, leurs villages n'étaient que des *hameaux dispersés*. Les Espagnols les obligèrent à vivre dans de gros villages, — pueblos ou barrios. Il fallut beaucoup de peine pour *concentrer les Tagalocs portés par nature à la vie isolée* » (2). Sans la contrainte de l'administration, « les bourgs et les villages seraient vite dissous en ranchos ayant chacun sa famille ». Mais ce n'est pas impunément qu'on soumet un pays à un régime si opposé à ses conditions de vie sociale; les événements, qui se sont récemment accomplis, sont à cet égard instructifs. Il importe d'ajouter qu'avant la conquête espagnole, les Tagalocs avaient déjà subi l'*action organisatrice* des Malais. Antérieurement à l'arrivée des Malais, il devaient vivre par tout petits groupes, mais sédentaires, et fixés au sol par la culture. De là, plus de stabilité et de solidité que chez les Négritos, et une réelle supériorité sur eux.

Tel est donc le premier adversaire qu'ont connu les Négritos aux Philippines; telles sont en même temps les raisons qui expliquent leur défaite. Comme l'indique le fait que nous relations plus haut d'une taxe perçue par les Négritos sur le bois des val-

(1) Nous employons ce mot de Tagalocs, qui ne s'applique proprement qu'aux habitants de la vallée de Manille, pour désigner ce fonds de la population des Philippines.

(2) Cf. Vivien de St-Martin, *Géogr. Univ.* « art. *Tagaloes* ».

lées, les vallées sont la voie qu'ils ont suivie pour passer de la côte, leur premier habitat, vers les parties les plus montagneuses du pays. La voie des vallées et des rivières, avec ses ressources en poissons qui abondent dans ces cours d'eau, était tout naturellement désignée pour les préparer peu à peu aux conditions nouvelles du lieu. Habitués au travail de la simple cueillette, les Négritos ont continué à lui demander leur principal moyen d'existence. Mais il devenait insuffisant. Un long contact avec des populations plus civilisées crée inévitablement des besoins plus grands de vie. Ils se sont tournés vers la culture où les poussait l'exemple de leurs voisins. On peut suivre les diverses étapes de leur transformation sociale en cultivateurs, et l'influence croissante des Tagalocs dans cette transformation.

1. Les plus civilisés, mais aussi les plus métissés sont les Négritos de la province d'Albay. Établis sur le bord de la mer, au milieu d'une région peuplée de Bicols, très efficacement protégés par l'administration, ils vivent en bonne intelligence avec leurs voisins, et s'efforçent de les imiter. « Ils sont meilleurs agriculteurs que les autres Négritos, et beaucoup moins misérables. Ils mènent à bien des cultures dont le rendement n'est pas immédiat, celle du cacaoyer par exemple, qui demande quelques années avant d'être productive, et qui leur assure un certain bien-être » (1).

2. Avec les Aéyas de la Sierra de Marivélés, nous avons un type moins en progrès, parce qu'il est resté moins influencé. Cependant ils descendent assez facilement à la ville de Balanga, pour échanger quelques-uns de leurs produits contre un peu de tabac ou quelques vêtements. « Car quelle que soit leur simplicité, le contact des Tagalocs a créé chez eux quelques besoins : il leur faut du tabac, quelques étoffes, un peu de fer pour la pointe de leurs flèches : ils donnent en échange du riz, des réserves, du miel de la forêt, et sont toujours odieusement volés, car ils ne comprennent rien aux monnaies espagnoles, et les plus intelligents s'embrouillent aisément quand il faut compter au

(1) Cf. de Montano, *Rapport sur une mission aux Philippines.*

delà de quatre ou de cinq. Au delà les nombres ne représentent pour eux rien de précis » (1).

3. Enfin plus indépendants, plus purs d'influence étrangère, nous apparaissent les Baluga. Ils habitent des retraites inaccessibles, des forêts épaisses sur les montagnes de Camumusan, dans la province de Pampanga (île de Luçon). Ils vivent des produits de la chasse et de la culture; mais leur mode de répartition du travail indique une filiation incontestable entre ce type et le type andamanais. Nous avons constaté chez les Andamanais l'existence de deux ateliers : l'atelier de la pêche et de la chasse, à la tête duquel est l'homme, l'atelier de la femme sur qui retombe tout le travail pénible. Les Baluga, obligés par les conditions du lieu de suppléer aux ressources de la pêche par la culture, ont naturellement laissé la charge de ce travail pénible à la femme : ils ont gardé pour eux le travail de la chasse moins productif, mais plus attrayant et plus glorieux. Vivre dans les forêts, en compagnie de leurs armes, telle est leur grande préoccupation. « Amies inséparables du Baluga, ses armes sont l'objet de tous ses soins; il les aime plus que ses propres enfants et que sa femme. Le voir sans arc et sans flèches, c'est se représenter le soleil sans lumière. » A la femme, le soin de cultiver le champ sur lequel vit la famille. « Elle y récolte du vin, du tabac, de la camote, et de l'ubé, ce qui suffit amplement aux besoins de la famille ». — « La femme est soumise et laborieuse : elle s'occupe de l'alimentation et de l'entretien de la famille. C'est elle qui dirige les travaux des champs, qui rentre la chétive moisson, qui broye le palay (riz en cosse). Elle a bien peu de temps à consacrer au foyer et aux joies domestiques ». (2) C'est bien la femme andamanaise transportée au milieu de conditions différentes de lieu.

Ainsi donc, aux deux points extrêmes de l'archipel d'Asie, aux Andaman dans le golfe de Bengale, aux Philippines au cœur de la mer de Chine, nous trouvons deux stations incontestables de Négritos. Toute la chaîne des îles qui s'étend de l'un à l'autre

(1) Cf. De Montano, *Rapport sur une mission aux Philippines*.
(2) Cf. Airamac, *El Comercio*, janvier 1882.

point a certainement été occupée. La diffusion y était d'ailleurs facile. Ce qui frappe en effet quand on jette les yeux sur cette partie de l'Asie c'est le nombre et le rapprochement des îles : toute cette masse insulaire qui va des Andaman, d'une part aux Philippines, d'autre part à la Nouvelle-Guinée, se développe en une chaîne continue d'îles et d'ilots, le long d'une double ligne mi-circulaire en forme de fer à cheval. La ligne la plus excentrique est marquée par les Andaman, les Nicobar, Sumatra, Java, Bali, Lombock, Florès, Timor, les Mollusques, les Philippines; la ligne la plus intérieure joint Sumatra à l'île de Luçon par les îles Banca, Billiton, Bornéo, la grande île allongée de Palaouan. Les Négritos ont pu se répandre sur cette immense surface, sans que cette diffusion exigeât de grandes qualités nautiques.

Tout le long de ce chapelet d'îles, nous pouvons suivre les traces des Négritos : nulles ou presque nulles à Sumatra et dans la Nouvelle-Guinée elles apparaissent de plus en plus nettes à mesure que nous nous rapprochons des Philippines. Nous savons à quelles causes sociales attribuer l'isolement où sont restés les Andamanais sur leurs îles. La situation géographique des Philippines explique l'état relativement satisfaisant de conservation où s'y sont maintenus les Négritos. Elles constituent le groupe d'îles le plus éloigné d'un double foyer d'émigrations, des Malais d'abord, des Papouas ensuite, sortis précisément, les premiers de Sumatra, les autres de la Nouvelle-Guinée.

Nous avons déjà reconnu aux Philippines, en dehors des Malais et des Négritos, un groupe de populations *sui generis*, que nous avons appelées les Tagalocs. Nous les retrouvons partout dans l'archipel d'Asie à la suite des Pygmées : ce sont les Dayaks de Bornéo, et les Battaks de Sumatra et de Java. Ils constituent la seconde couche humaine qui ait recouvert ces îles. Nous les appellerons « les Indonésiens » avec M. Hamy. Le drame qui s'est joué dans les Philippines a dû se reproduire à Sumatra comme à Bornéo, entre les Pygmées et les nouveaux venus : drame d'ailleurs plus pacifique que violent et que guerrier. De nos jours encore sous les yeux de l'administra-

tion philippinoise, Négritos et Tagalocs font assez bon ménage. Mais voici qu'apparaissent des tribus plus farouches : ce sont les Papouas de la Nouvelle-Guinée, ce sont surtout les Malais. D'où sont originaires les Papouas, et à quelle race se rattachent-ils? Sont-ce des frères des Tagalocs, des Indonésiens modifiés par les conditions nouvelles du lieu? La Nouvelle-Guinée appartient en effet au monde australien, qui est un monde à part par sa constitution géologique, par la nature de ses mers, par sa flore et par sa faune. Quant aux Malais, ils sont un type mixte : les Indonésiens en constitueraient le premier fond, sur lequel seraient venus se greffer d'abord les Shans descendus de l'Indo-Chine par les côtes de la péninsule malaise, puis des Hindous et plus tard des Arabes. Bientôt à l'étroit dans le royaume de Menangkabau (Sumatra), les Malais foncièrement agriculteurs se transforment en navigateurs. Normands de ces mers orientales, ils les sillonnent dans tous les sens, se livrent au commerce et souvent à la piraterie, mais surtout s'établissent comme agriculteurs dans les terres voisines. C'est ainsi que les Indonésiens se voient enveloppés d'un réseau de populations conquérantes, comme ils avaient eux-mêmes enveloppé les Négritos; à mesure qu'ils sont refoulés davantage vers l'intérieur du pays, ils chassent eux-mêmes de plus en plus les Négritos. C'est à Java que ceux-ci ont le plus promptement disparu ; à Sumatra, subsistent à peine quelques métis douteux comme les Aithalo Pygmées signalés par Rienzi. Déjà à Bornéo, des traces de leur passage existent plus nettes, comme l'établissent les travaux anthropologiques de MM. de Quatrefages et Hamy. Au témoignage de Earl enfin les Pygmées habitent les régions montagneuses des îles Sandal, Xullo, Bourou, Cérans, Floris; on les trouve à Célèbes, à Mindanao : et nous voilà aux Philippines.

II. — LES PYGMÉES DU CONTINENT ASIATIQUE ET LES NÉGRITOS DE LA PÉNINSULE MALAISE, LES NÉGRITOS DE L'INDE.

La ligne insulaire, sur laquelle nous venons de suivre les Négritos et qui commence vers l'est aux Philippines, rejoint la côte asiatique à l'ouest vers la côte de Pégou, en Birmanie. Venus de l'ouest, c'est de là qu'ils se sont détachés du continent pour se répandre vers le sud dans les îles du golfe de Bengale et de la mer de Chine, tandis qu'un autre rameau continuait à longer vers l'Est les rivages de l'Asie méridionale. Telle serait l'origine des Négritos de la péninsule malaise, de l'Indo-Chine et de la Chine.

C'est jusqu'au Japon qu'il faudrait, au témoignage de MM. de Quatrefages et Hamy rechercher les traces des Pygmées, c'est eux qu'il faudrait reconnaître dans ces *sauvages noirs*, dont parlent les traditions japonaises, et *qui ne furent soumis et chassés qu'à grand'peine*. Les travaux de Schetelig signalaient dès 1868 l'existence de groupes négritoïdes à Formose, et les témoignages de divers voyageurs hollandais et anglais confirment cette manière de voir (1). En arrivant sur les terres du Royaume Fleuri, les Chinois les trouvèrent occupées, d'une part à l'Ouest et au Sud, par les Shans venus antérieurement à eux des hauts plateaux du Thibet, d'autre part à l'Est par deux races qui se trouvaient déjà en conflit, et venus par une autre route que les Shans. Une de ces races, selon les traditions chinoises, était des *peuplades qui se tatouent*, une race de *pygmées* : ce sont certainement nos Négritos retrouvés à Formose (2). Quant à l'autre race, elle était probablement établie dans la basse vallée du Hoang-ho : c'étaient les *Tchang-Kioh*, les *hommes aux longues jambes*. Ils appartenaient très vraisemblablement au même groupe ethnique que les Moïs de la Cochinchine, chez qui les voyageurs ont fréquemment remarqué ce trait physique. Refoulés au Nord par les

(1) Cf. Colquhoun, *Amongst the Shans*. Introduction.
(2) Cf. *Id.* *Ibid.*

Tonkinois, à l'Est par les Annamites, au Sud par les Kmers, à l'Ouest par les Siamois et les Laotiens, le groupe le plus important de ces Moïs est distribué sur les hauteurs qui dominent à l'Est le Mékong. Les sauvages Bahnars et Stiengs en sont les témoins les plus purs. On en retrouve encore des traces dans la péninsule malaise : c'est eux qu'il faudrait voir dans ces Sakayes blancs, visités par M. Lapicque dans la haute vallée de Batang-Padang, en amont de Tapah (1). Ces populations d'autre part doivent être rapprochées des Battaks de Sumatra, des Dayaks de Bornéo, des Tagalocs des Philippines. Ainsi donc avant d'être peuplée par des races descendues des hauts plateaux de l'Asie centrale, l'Asie méridionale et insulaire aurait été recouverte d'une double couche humaine, par les Pygmées d'abord, par les *Indonésiens* ensuite, venus les uns et les autres de l'Ouest.

Attaqués au Sud et à l'Est, le long des côtes, par les Indonésiens, plus tard au Nord et à l'Ouest par les Shans et par les Chinois, venus du Thibet par la voie du Yantze-Kiang et du Hoang-ho, les Pygmées devaient bientôt disparaître : à peine les traditions chinoises mentionnent-elles leur nom, à peine en retrouve-t-on en Indo-Chine quelques métis, comme ces sauvages « *wholly haired, very black, and savage, and with faces resembling Kaffir* », visités aux environs de Bien-Hoa dans notre Cochinchine. C'est parmi les montagnes de la péninsule malaise, qu'ils se sont le mieux conservés.

C'est par la mer, dit une tradition des Manthra, tribu négrito du sud de la péninsule malaise, que les Négritos ont pénétré sur le sol de la péninsule. A une époque reculée, le Batim-Alam ayant construit un grand et beau navire fit voile de Roum pour l'Orient. Ce navire à marche rapide voguait tout seul. Après quelques jours de traversée, il mouilla en un petit port. L'émigration débarquée fut divisée en cinq colonnes : l'une suivit la rivière de Djohor, d'autres remontèrent la Linggi. Le Batim Alam s'établit sur les bords de la mer (2). Alors ils étaient les maîtres incontestés de toutes ces immenses terres : à défaut de grands em-

(1) Cf. Lapicque, *A la Recherche des Négritos*. Tour du monde, 1896.
(2) Cf. Abbé Borie, *La péninsule malaise*, p. 100-101.

pires, ou de brillante civilisation, ils s'étendaient au moins librement le long des côtes, et librement cueillaient le poisson que la mer leur offrait en abondance. Ils ont conservé le souvenir de cet ancien état de choses. « Ils disent nettement qu'autrefois toute la région était en leur pouvoir, et qu'ils occupaient non *les montagnes, mais le rivage de la mer*. A cette époque avant d'être chassés à l'intérieur, ils étaient riches et puissants, et possédaient une histoire écrite sur des lames d'écorce (1) ». Cet âge d'or que chantent les Manthras nous apparaîtrait à nous comme un âge d'airain; mais la valeur des choses est surtout faite de contraste. Leur imagination naïve a raison de poétiser ainsi le passé, lorsque le présent est pour eux si gros de misères.

Une ligne montagneuse parcourt toute la péninsule malaise, et en dessine l'ossature. De larges vallées, au fond desquelles coulent d'abondants cours d'eau, la sectionnent profondément et lui donnent l'aspect moins d'une chaîne continue, que d'une série de groupes montagneux s'alignant parallèlement à la côte dans la direction générale du Nord au Sud. Une luxuriante verdure couvre toute la surface du sol. « Des forêts recouvrent presque toute la contrée de leur épaisse verdure; en remontant les rivières sous la voûte des branches entrecroisées, les bateliers peuvent voyager des journées entières sans qu'une éclaircie laisse apparaître un des innombrables sommets de la presqu'île (2) ». Les Malais s'étendent depuis la côte jusqu'au point où les cours d'eau cessent d'être navigables aux pirogues : les plantations occupent les plaines et les vallées basses jusqu'au pied des hauteurs. A partir de ce point commence le domaine des Négritos. C'est au cœur des montagnes escarpées, et au sein des forêts inextricables qu'ils vivent misérablement.

A peine quittons-nous la zone occupée par les Malais, et pénétrons-nous chez les Négritos, la forêt devient très épaisse et chargée de ronces et de broussailles, c'est la jungle aux fourrés impénétrables. Plus haut sur le flanc des montagnes, la jungle fait place à la futaie, où l'on circule plus à l'aise, mais où l'on

(1) Cf. de Montano, *Rapport sur une mission aux Philippines*, p. 50-51.
(2) Cf. Elisée Reclus, *Géographie Universelle : Inde et Indo-Chine*.

respire mal. « Rien que de grands troncs bruns, étagés de contreforts à leurs pieds, puis montant tout d'un jet, cylindriques, sans une branche, jusqu'à 40 ou 50 mètres. Là-haut au soleil est la vie végétale et animale. Dans le sous-bois rien que la mort et la pourriture. Il ne fait pas chaud, mais l'air est saturé d'humidité, la lumière et l'atmosphère sont celles d'une cave. Sous l'épais tapis spongieux de feuilles en décomposition où les sangsues se démènent par milliers, pas une feuille verte, pas une fleur. Une toute petite fougère toute menue et délicate, d'un délicieux bleu d'azur vient seule de loin en loin jeter une note gracieuse dans ce « fumier » (1). Çà et là une légère éclaircie, avec quelques misérables huttes, annonce un village négrito. Telle est la forêt jusqu'au pied des monts. La température s'abaisse, les grands arbres disparaissent pour faire place aux arequiers sauvages; aux arequiers sauvages succèdent bientôt les bambous, puis les grandes mousses et les fougères, enfin les rodhodendrons et les sapins. On est sur le sommet des montagnes.

Comment les Négritos s'adaptent-ils par le travail à ces conditions du lieu?

Suivons par la pensée le cours supérieur d'une rivière, de la rivière Kabou par exemple (V. de Moryan, ouv. cité, art. *Ethnographie*, p. 7). En quittant la ligne des Malais, et en remontant vers le sommet des montagnes nous traversons plusieurs couches successives de Négritos présentant des degrés divers de *prospérité*.

1re zone de Négritos représentée par les villages a, a, — les villages sont placés à la limite à laquelle les pirogues peuvent remonter la rivière. Aussi les Malais y viennent-ils de temps en temps. Des échanges se produisent, les Négritos cèdent quelques produits de leurs plantations, de la gutta-percha, de la rotane ou des nattes, contre des étoffes, du fer, des bijoux, du tabac. Mais dans ces échanges ils sont inévitablement volés : le Négrito est incapable de compter au delà de trois vèkes à la malaise, ils

(1) Cf. Lapicque, *Tour du Monde*, 1896, p. 41. — De Morgan : *Exploration de la péninsule malaise*, p. 13.

se nourrissent de riz, de maïs; ils se livrent à une culture moins grossière que les autres; ils élèvent des poules. Ils sont plus sédentaires, et restent souvent *plusieurs années sur le même lieu,* chose à laquelle les Négritos sont peu habitués!

2e zone. — Ce sont les Négritos proprement dits (villages b). Ils sont presque sans rapport avec les Malais. La forêt leur fournit en abondance ses fruits sauvages. La culture est déjà plus rudimentaire; l'élevage des poules est inconnu.

3e zone, villages c. — A mesure que nous nous élevons sur les hauteurs, la culture devient de plus en plus rudimentaire; plus haut enfin, elle finit par disparaître. La cueillette des fruits sauvages de la forêt est la principale ressource.

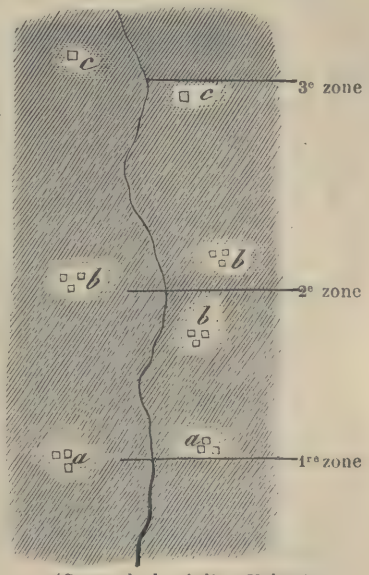

(Cours de la rivière Kabou).

Ici donc, comme aux Philippines, les Négritos, enveloppés d'un réseau agricole, et poussés par le besoin, se mettent à la culture, mais combien primitive! abattre quelques arbres au milieu de la forêt, les brûler quand ils sont secs, entre les interstices que forment les branches et les troncs à demi carbonisés planter quelques graines à l'aide d'un morceau de bois pointu : et c'est tout. Le prochain soin du Négrito sera de récolter. A-t-il par son procédé de défrichage consumé trop vite l'humus du sol, il ne songe pas un instant à le renouveler, mais il abandonne sa plantation, et va s'établir plus loin. Il est radicalement inapte à ce mode de travail, auquel il ne se livre que depuis l'arrivée des Malais. Il est habitué à se contenter de peu : quelques poissons pêchés dans la rivière, du gibier quand les chasseurs réussissent à en trouver dans la forêt, quelques fruits sauvages, patates ou bananes, des racines. Encore heureux est-il quand

« l'homme », le plus terrible de ses ennemis, ne vient pas le troubler jusque dans sa misérable solitude. « Il n'y a pas bien longtemps encore que les Malais, dit-on, considéraient comme gibier, et chassaient par sport l'orang-outan, c'est-à-dire le Négrito » (1). C'est surtout dans le sud de la péninsule, dans le voisinage de Malacca, qu'il a eu le plus à souffrir et des attaques des Malais, et des rigueurs de la nature.

Dans cette zone, les tribus les plus connues sont les Manthras, les Udaïs, les Knabuis, les Jakuns. « Ces pauvres gens sont presque nus, affreusement sales, faméliques, couverts de maladies cutanées et d'affections » (2). Elles tiennent encore à leur ancienne organisation sociale, à la communauté de village; mais comme elle est peu prospère! Ici un village de Manthras observé par M. Montano au pied du mont Bukit Kumunin, à 60 kilom. de Malacca, se compose de neuf adultes et de quatre enfants. Là au milieu de la forêt de Rangkun, une communauté d'Udaï est réduite à un homme, une femme et trois enfants. C'est à coup sûr une race en voie de disparition. Si les Manthras pouvaient soupçonner le mode de vivre de leurs frères les Andamanais, libres et indépendants sur les côtes de leurs îles, comme ils les trouveraient heureux!

Des côtes de la péninsule malaise, nous arrivons à l'Inde, où plusieurs groupes négritoïdes sont signalés. M. de Quatrefages laisse entendre quelque part que le continent de l'Inde aurait été le premier occupé par les Pygmées, et que c'est de là qu'ils se seraient dispersés d'une part vers l'Est, le long des rivages de l'océan Indien et de la mer de Chine, et d'autre part vers les terres d'Arabie et d'Afrique, où nous les retrouverons bientôt. Nous n'en croyons rien. Le point de départ de leur route maritime, le lieu où ils se sont transformés en pêcheurs doit être cherché plus à l'ouest.

L'Inde comprend au Nord une plaine considérable richement arrosée par les eaux nombreuses qui descendent des Himalaya, au

(1) Cf. Lapicque, ouv. cité, p. 54.
(2) Cf. Montano, *Tour du monde*, 1884, p. 99.

Sud une partie péninsulaire, dominée par un immense plateau triangulaire : entre les rebords occidentaux et orientaux des monts Ghâts qui délimitent ce massif, et les côtes, s'étendent de minces bandes de terres, sortes de couloirs par où s'écoula de bonne heure le trop plein des populations établies dans les plaines septentrionales. L'Inde a été le théâtre d'une vie trop intense, pour que les Pygmées y aient gardé leurs positions premières. Aussi est-ce vers les parties les moins hospitalières du pays que nous en retrouvons les derniers survivants.

Contournons les côtes. Dans les forêts qui couvrent les monts de l'Orissa, ce sont les Khonds, les Bendhars, les Sauras; au sud dans le massif des Anamaleh, les Kaders « les seigneurs des monts », « chasseurs qui se croiraient déshonorés s'ils cultivaient la terre », les Kurumbas des monts Nilgheries; à Ceylan les Weddah dans les forêts de Binterne au S. O. de l'île, « peuple grossier, derniers débris des aborigènes vivant au fond des bois, sans se soumettre à aucune espèce d'ordre social, sans cultiver le sol, ni élever le bétail, et ne subsistant que des produits de la chasse. » Remontons les côtes occidentales de l'Inde : nous trouvons les Varalis sur les hauteurs des Ghâts qui dominent les bouches de la Tapti. Bien haut sur l'Indus, et à partir du point où ce fleuve commence à s'infléchir vers le sud, dans la province de Daman, au milieu de Baloutches et de Jats, vivent, au témoignage d'Elphinstone, des populations riveraines du fleuve, presque noires de teint, chétives et maigres : ce seraient les descendants de ces Ethiopiens aux cheveux droits qu'Hérodote mentionne dans le dénombrement des troupes de Xerxès (1). Mais les débris les plus importants de groupes négritoïdes sont au cœur de l'Inde, autour du massif de l'Amarkantah, dans le Gondwana.

Le Gondwana est un plateau triangulaire compris entre la

(1) Telle est au moins l'opinion de M. de Quatrefages (V. *Les Pygmées*, p. 86). Elle est très contestable. Les Ethiopiens que mentionne Hérodote sont plus vraisemblablement un rameau oriental de ces Chamites, ou de ces Kouschites, qui ont joué un rôle considérable dans l'histoire des premières civilisations de l'Inde, de la Chaldée, de l'Ethiopie et de l'Egypte. Cf. *Les Chamites*, par Viewa-Mitra 1892. Cf. article de Baron d'Eckstein : *Athenaeum français*, avril 1854.

Nerbudda et la Sône, au Nord, le Bengale et le golfe de Bengale à l'Est, à l'Ouest les Monts du Satpoura, au Sud et à l'Ouest la Tapti et la Godavéry. Le massif de l'Amarkantak — 1067 mèt. — le domine au N. E. Somme toute de peu d'élévation — moyenne de 600 m. — le Gondwana n'en constitue pas moins une barrière réelle entre l'Inde Tourano-Aryenne du Nord et l'Inde Thibéto-Dravidienne du Sud. Couvert d'impénétrables forêts, défendu par son climat meurtrier qu'empestent les exhalaisons malsaines de ses marais et de ses bois, il a été un obstacle contre lequel sont venues de tout temps se briser les invasions, ou échouer les tentatives de colonisation. Il était naturellement appelé à servir de refuge aux vaincus de la plaine, aux Pygmées. Nous les y retrouvons avec les Djangals dans le Sirdgouga, au N. E de l'Amarkantak, avec les Jouangs de l'Orissa dans la province de Bengale, avec les Gonds du Gondwana. Les *Assuls* sont les plus primitifs des Gonds. « Retirés au plus profond des forêts, ils vivent comme les bêtes sauvages qui les entourent, et se nourrissent de racines, de miel sauvage, ou de la chair des animaux qu'ils tuent de leurs flèches » (1). C'est probablement à ce groupe de Pygmées que fait allusion Ctésias : « Il y a au milieu de l'Inde des hommes noirs qu'on appelle Pygmées ; les plus grands n'ont que *deux coudées* (0,924)? ils ont les cheveux laineux, ils sont camus et laids ; ils sont habiles à tirer de l'arc » (2). Rama, le héros du grand poème du Ramayana, traversa le Gondwana dans son immense expédition contre les Dravidiens du Sud : il dut sa victoire aux services que lui rendit *Hanounan avec son peuple de singes*. Ces hommes à tête de singes, les Aryens en font maintes fois mention dans leurs livres ; ils signalent à leur entrée sur la scène de l'Inde, la présence de deux races — les Dasyous, et les *Mlettchas* qui sont de *petits hommes noirs et repoussants* : ce sont nos Pygmées.

Leur histoire peut être grossièrement reconstituée. Ils sont les autochtones du pays. Avant d'être refoulés sur les hauteurs, ils

(1) Cf. Rowney, *The wild tribes of India* : the Gonds.
(2) Trad. Larcher, t. VII § II.

occupaient les plaines. A l'aide des quelques traces que nous avons encore d'eux, il est possible de retrouver leur première distribution géographique. Ils occupaient les plaines septentrionales, les vallées de l'Indus, du Gange et du Brahmapoutre ; ils s'étendaient sur le pourtour des côtes, le long de ces étroits couloirs que forment avec la mer les ghâts occidentales et orientales. Mais c'est ici même qu'ils devaient disparaître le plus complètement, ce lieu étant impuissant à leur assurer un refuge. A peine quelques témoins restent ici et là : les Varalis à l'Ouest, les Kader et les Kurumbas au Sud. Les Pygmées des plaines septentrionales ont été attaqués par les Thibétains venus du N.-E. par le Brahmapoutre. Ceux-ci sont venus se briser contre le massif inhospitalier de l'Amarkantak, se sont dissociés, et tandis que les uns remontaient la vallée du Gange du côté de sa source, les autres se répandaient au Sud le long des côtes d'Orissa et de Malabar. Enveloppés de toutes parts, les Pygmées ne trouvent asile que sur le plateau de Gondewana.

Mais comment étaient-ils arrivés dans les plaines de l'Indus et du Gange?

L'Inde est un immense bassin ouvert du côté de la mer, mais fermé du côté des terres par une barrière de hautes montagnes : les Himalaya le dominent au Nord, et en continuent l'encadrement à l'Est et à l'Ouest par les prolongements qu'ils émettent. Une ligne de faîtes, le Soleïmankoh, parallèle à la rive droite de l'Indus, sépare l'Inde de l'Iran ; sur la rive gauche du Brahmapoutre, les Patkoï et une suite profonde de chaînes la séparent de la péninsule indo-chinoise. Sur deux points seuls, la barrière des montagnes s'abaisse, et laisse des trouées assez vastes, l'une au N.-O. par la vallée de Kaboul, l'autre au N.-E. par la vallée du Brahmapoutre. Ces deux voies sont historiques : elles ont été le lieu de passage d'invasions successives et de caravanes se rendant dans les plaines de l'Indus et du Gange. Elles sont constituées par de hauts plateaux herbeux, dominant des vallées bien arrosées ; leurs pâturages sont peu riches, et surtout peu étendus, et obligent les populations qui s'y engagent à chercher dans la culture un complément de ressources. Agricoles en effet sont les

populations qui historiquement les ont suivies : ce sont d'abord les Thibétains venus par le Brahmapoutre; ce sont à une date relativement récente les Aryens, et plus anciennement encore des Chamites, vraisemblablement les Soudras de l'Inde de nos jours descendus de bonne heure des hauteurs de l'Hindou-Kouch, les mêmes qui colonisèrent les premiers la Mésopotamie et l'Égypte, et d'une façon générale ces bandes plus ou moins larges de terres bien arrosées et fertiles qui contournent la zone des déserts de l'Asie et de l'Afrique (1).

Les Pygmées ne sont arrivés dans l'Inde ni par l'une ni par l'autre de ces deux routes continentales. Ils auraient gardé des habitudes de vie pastorale et agricole que nous ne leur retrouvons point. — Les groupes de Négritos qui se livrent à la culture sont profondément métissés d'éléments étrangers, et leur culture grossière trahit l'inaptitude radicale de la race à ce mode de travail. Les rares groupes, plus primitifs et moins métissés, que nous puissions encore y observer, ont pour caractère commun, au milieu de mille différences particulières, d'ignorer et la culture et l'art pastoral, et de vivre exclusivement de la chasse et de la cueillette. — Tels sont les Gonds-Assuls du Gondwana, tels sont les Weddah du Sud-Est de Ceylan, pour ne prendre que deux exemples en deux coins de terre bien éloignés. — Les Pygmées seraient-ils d'ailleurs arrivés par l'une d'elles avec des habitudes chasseresses, ç'auraient été des désorganisés : ils se seraient perdus dans cet immense cul-de-sac qui est l'Inde. L'histoire nous montre que les populations qui ont conquis l'Inde sur les Pygmées n'en sont point sorties : quelques groupes d'Hindous, aventuriers ou proscrits, ont pu fuir de leur patrie; c'est ainsi qu'ont été colonisés l'Indo-Chine, Java et Sumatra. Mais ce ne sont point là des invasions proprement dites. Établies de bonne heure sur les côtes, ces populations ne se sont point transformées en navigateurs, à plus forte raison, les Pygmées ne seraient-ils point sortis de la péninsule, pour se transformer en pêcheurs-côtiers et rayonner de là en tous sens dans ces eaux méridionales.

(1) Cf. *Les Chamites*, par Viewa-Mitra, 1892.

Donc, au moment où ils ont touché le sol de l'Inde, ils étaient déjà façonnés par le laboratoire de la mer, et par l'atelier de la pêche. Venus par les côtes, ils ont pénétré dans les plaines de l'Indus et du Gange, par la voie fluviale. Ils se sont laissés aller à remonter les longs bras de mer intérieurs que sont les immenses fleuves de l'Inde septentrionale, et cheminant ainsi, avec leur mode de transport et leur moyen de ressources ordinaires — l'eau et la pêche —, ils ont pu entrer assez profondément dans les terres. Chassés des vallées, et privés de leur mode principal de subsistance, ils résolurent le problème de l'existence de la façon la plus harmonique avec leur première formation sociale. Ni la culture, ni l'art pastoral ne les attiraient : l'un et l'autre travaux demandent des qualités ou des ressources que ne donne ni la pêche, ni la chasse. La chasse et la cueillette seront mises à contribution : ressources précaires, mais mieux vaut vivre misérablement avec ses anciennes habitudes d'existence, que de se plier à des habitudes nouvelles nécessitant plus d'effort. Telle est la triste philosophie de ces races désorganisées!

Nous sommes ainsi conduits à chercher dans le voisinage des côtes de la mer d'Oman, et plus à l'Ouest encore vers les rivages et dans les îles du Golfe Persique, le point de départ de la route maritime des Pygmées. Nous étudierons prochainement le type social des négrilles l'Afrique, rameau occidental d'un tronc commun. Cette étude nous ramènera au même point. C'est donc dans le Golfe Persique que nous serions invités à placer le laboratoire où s'est opérée la transformation sociale de ce type en pêcheurs-côtiers, c'est de là que se serait faite sa diffusion d'une part à l'Est le long des rivages de l'Asie méridionale, d'autre part à l'Ouest le long des côtes de l'Arabie et de l'Afrique. Le Golfe Persique s'avance profondément dans les terres, et dans la direction générale où les traditions et les données de la science placent le premier théâtre de l'activité humaine. Là se sont faits, par les Kouschites, les premiers essais de navigation, connus de l'histoire. On doit à cette race puissante les origines des premières civilisations chaldéennes et égyptiennes, dont les Sémites, à qui l'on attribue tant, n'ont probablement fait que s'assimiler les

principales conquêtes scientifiques, industrielles et commerciales. — Le Golfe Persique qui a formé le type Kouschite, aurait-il antérieurement formé le type social des Pygmées?

E. Picard.

(*A suivre.*)

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LES CHEMINS DE FER,

LE PUBLIC ET L'ÉTAT

LA QUESTION DES FRAIS ACCESSOIRES

Au mois de décembre dernier, le problème si grave des relations entre les chemins de fer, le public et l'État s'est posé une fois de plus d'une façon assez curieuse. Nous allons signaler les faits, qui sont d'un intérêt très général, et ont une signification très étendue, bien que portant sur une question spéciale. Nous essayerons de les exposer sous une forme aisément accessible pour tous nos lecteurs.

I

Le 20 décembre 1898, le ministre des travaux publics prenait une série d'arrêtés relatifs à diverses questions de transports. Ces arrêtés avaient pour base ou pour cause première des dispositions nouvelles concernant les « frais accessoires sur les chemins de fer d'intérêt général » : frais de consigne, d'enregistrement, de pesage, de magasinage, de comptage, etc. Sous divers prétextes ces arrêtés n'avaient point reçu la publicité préalable exigée en principe par les lois et règlements. Mais

dès qu'ils furent portés à la connaissance des intéressés, ces décisions, ou plutôt l'arrêté relatif aux frais, soulevèrent les plus vives réclamations, à cause des aggravations de tarif qu'elles comportaient. Le ministre fit suspendre jusqu'à nouvel ordre l'effet de ses arrêtés, et l'affaire fut remise à l'instruction. Elle y est encore au moment où nous écrivons. Voici comment elle se résume.

En dehors du transport proprement dit, les Compagnies de chemin de fer rendent aux voyageurs et au commerce certains services dont l'utilité est incontestable. Elles enregistrent des colis, les pèsent, les comptent, les chargent, les conservent sur wagons ou en magasin. Elles se font, bien entendu, rémunérer pour ces services, cela est équitable, personne ne peut sérieusement le contester. Il est vrai que l'on pourrait pratiquer un autre système, en faisant rentrer dans la masse du prix de transport les mêmes frais causés par les opérations préliminaires ou consécutives. Mais un tel procédé serait en réalité fort injuste. En effet, ces opérations ne sont pas les mêmes pour toutes les expéditions, ni de même durée. Dans certains cas elles sont simples et brèves, dans d'autres elles se compliquent et se prolongent. Quelques-unes même peuvent être évitées et le sont fréquemment. Il serait donc contraire à l'équité de les joindre en bloc au prix de transport et de les faire payer ainsi par tout le monde, qu'on en ait réclamé l'application ou non. Voilà pourquoi les opérations accessoires restent distinctes du transport proprement dit et se paient à part proportionnellement aux services rendus.

Jusqu'à la fin de 1898, et encore aujourd'hui à titre provisoire, les Compagnies, d'accord avec l'État qui les contrôle étroitement, pratiquaient pour les frais accessoires un tarif assurément modéré. L'arrêté du 20 décembre dernier augmentait dans une forte mesure ce tarif, et le rendait progressif en raison de la durée de séjour des colis; mais, par suite des réclamations du public, les compagnies ont fait de nouvelles propositions, plus modérées. Pour simplifier, nous groupons en un seul tableau ces trois séries de chiffres :

NOMENCLATURE DES FRAIS.	MONTANT DES FRAIS.		
	Ancien.	Arrêté 1898.	Projet 1899.
GRANDE VITESSE.			
Enregistrement, bagages, messageries, marchandises, valeurs, etc.	0.10	0.10	0.10
Manutention, bagages, messageries, etc., par tonne.	1.50	1.50	1.50
Pesage, réclamé par un interessé, par 100 kil.	0.10	0.10	0.10
Bulletin de pesage	»	0.10	0.10
Magasinage, (1) par 100 k. 1re période de 24 h.	0.05	0.10	0.05
— — 2e —	(par 24 h.)	0.15	0.05
Chaque jour en plus.		0.20	0.10
Garde des bagages (consigne), par article,			
1er jour.	0.05	0.10	0.05
2e jour.	(par jour.)	0.20	0.05
3e jour.		0.30	0.10
4e jour.		0.30	0.15
5e jour.		0.30	0.20
Par jour en sus.		0.30	0.30
Mobilier, machines, vélos, petites voitures.		(le double)	(le double)
Voitures, *cercueils*, *animaux*, enregistrement	0.10	0.10	0.10
Manutention, voitures et cercueils.	2	2	2
— animaux	0.20 à 1	0.20 à 1	0.20 à 1
— désinfection.	»	0.05 à 0.40	0.05 à 0.40
Magasinage, voitures, par 24 heures.	1	1	1
— cercueils.	5	5	5
— animaux.	mis en fourrière.	mis en fourrière.	mis en fourrière.
Lettres de voitures internat, par ex.	»	0.03	0.03
— vérification et timbrage, par 100 ex.	»	0.50	0.50
PETITE VITESSE.			
Enregistrement, jusqu'à 40 kil.	0.10	0.10	0.10
— plus de 40 kil.		0.15	0.15
Manutention, Expédition de plus de 40 kil. — chargements, par tonne.	0.40 à 0.30	0.40 à 0.30	0.40 à 0.30
Déchargement	0.40 à 0.30	0.40 à 0.30	0.40 à 0.30
Frais de gare	0.70 à 0.40	0.70 à 0.40	0.70 à 0.40
Voitures, par pièce	2	2	2
Animaux	0.20 à 1	0.20 à 1	0.20 à 1
En cas de soudure (2) ajouter : marchandises.	0.40	0.40	0.40
voitures.	»	1.60	1.60
animaux.	»	0.20 à 0.40	0.20 à 0.40
Et s'il y a différence de voie	0.10	0.10	0.10

(1) Lorsque le colis n'est pas enlevé dans les 48 heures de l'*envoi* de l'avis d'arrivée.
(2) Soudure, changement de réseau.

NOMENCLATURE DES FRAIS.	MONTANT DES FRAIS.		
	Ancien.	Arrêté 1898.	Projet 1899.
PETITE VITESSE. (suite)			
Pesage, par 100 kil., par tonne et par wagon.	0.30	0.30	0.30
Comptage, pour 20 pièces.	»	0.30	0.30
— pour chaque groupe de 20, en plus.	»	0.20	gratuit.
Magasinage (1), par 100 kil. 1er jour (24 h.).	0.05	0.20	0.20
— — 2e —	0.05	0.10	0.05
— — 3e —	0.05	0.15	0.05
— — 4e —	id.	0.20	0.05
— — 5e —	id.	0.20	0.10
— jours suivants, par jour . . .	id.	0.20	0.15
— voitures, par jour.	1	1	1
Wagons chargés (2), stationnement 1er jour.	10	10	10
— — 2e —	(taxe fixe	10	10
— — 3e —	par jour).	12.50	12
— par jour après le 3e. . . .		15	12
— (jours chômés non compris).			
Réexpédition par le destinataire, par wagon.	»	6	supprimé.

Il convient de noter en outre que le tarif de 1899 comporte un assez grand nombre de dispositions nouvelles, qui ont pour but de préciser avec plus de rigueur les droits et obligations réciproques des Compagnies et du public. Comme toujours en pareil cas, ce renforcement des dispositions réglementaires est plutôt défavorable au public, à cause de la raideur qu'il apporte dans le service si l'on s'avise de l'appliquer à la lettre.

En outre de ce tarif nouveau pour les frais accessoires, les Compagnies ont présenté d'autres propositions, considérées comme compensatrices, et sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

Tels sont les éléments de l'affaire. Étudions-la maintenant dans ses détails, en essayant d'en débrouiller un peu la complication.

II

D'abord, pourquoi s'est-on avisé en 1898 de modifier une situation déjà ancienne? C'est un document officiel qui va nous

(1) Lorsque le colis n'est pas enlevé dans les 48 heures de l'*envoi* de l'avis d'arrivée.
(2) *Ibid.*

répondre. Dans un discours d'ouverture, adressé par le ministre des Travaux publics à une commission chargée d'étudier le projet de relèvement des frais accessoires, nous trouvons le passage suivant :

« La pensée de relever les frais accessoires était née non de l'initiative du Comité (1), ni même, à proprement parler, de l'initiative des Compagnies (bien qu'elles soutiennent depuis longtemps que le taux fixé pour ces frais est tout à fait insuffisant), mais de la situation budgétaire qui s'est produite il y a quelques années. En 1893, en 1894 et en 1895, les crédits inscrits au budget au titre de la garantie d'intérêts se sont accrus jusqu'à dépasser le chiffre de 100 millions ; cette charge excessive devenait inquiétante, les pouvoirs publics durent se préoccuper d'apporter à une telle situation des remèdes divers, parmi lesquels figurait le relèvement des frais accessoires. C'est donc sous la pression d'une nécessité d'ordre financier qu'un de mes prédécesseurs invita les Compagnies à lui soumettre des propositions dans ce sens. Ces propositions furent produites ; elles portaient sur l'ensemble des frais accessoires et étaient de nature à procurer aux Compagnies une augmentation de recettes évaluée à 18 millions de francs environ. »

Pour être bien compris, ce langage nécessite une certaine interprétation. Cela veut dire que l'État, ayant imposé aux Compagnies la construction de beaucoup de lignes improductives, dont quelques-unes réclamées par la stratégie militaire, et beaucoup par la stratégie électorale, a dû en revanche garantir à leur capital un certain revenu. A défaut de cette précaution, les actionnaires auraient fait un marché de dupes, puisque, sans la garantie, ils auraient vu beaucoup d'années passer sans leur apporter un sou de dividende. Mais, pour la trouver, cette garantie, il faut en prélever le montant sur l'impôt, chose difficile quand le contribuable est déjà surchargé (2) ; reste l'emprunt, mais on en a tant abusé depuis de longues années, que de ce côté

(1) Comité consultatif des Chemins de fer.

(2) Qu'on nous permette de renvoyer, sur ce point, le lecteur à notre récent ouvrage : *Vers la ruine*. Paris, Charles.

aussi la mesure est comble. On avait donc conçu l'idée ingénieuse d'interposer les Compagnies entre l'État et le contribuable, afin de lui réclamer, sans en avoir l'air, une taxe nouvelle de 18 millions, et la garantie eût été soulagée d'autant (1).

Le comité consultatif des chemins de fer n'eut pas besoin d'un long examen pour se rendre compte des inconvénients d'un pareil expédient. Déjà la production et la consommation sont surchargées par l'impôt. Les transports ont à fournir pour leur part une somme considérable, (2) ce qui est bien, du reste, la plus insigne maladresse que l'on puisse commettre en matière fiscale, car, en grevant les transports, on atteint au cœur l'activité nationale dans son ensemble. Ajouter 18 millions, sous cette forme détournée, aux lourdes taxes actuelles, c'était courir au-devant d'une opposition formidable et justifiée. Le Comité refusa d'entrer dans cette voie désastreuse, modifia profondément le projet et réduisit à un million et demi le chiffre maximum de la somme à demander au public, dans le cas où celui-ci continuerait à procéder comme il le fait actuellement, c'est-à-dire à outrepasser les délais. L'émotion soulevée par l'arrêté du 10 décembre 1898, établi sur cette base, a montré combien les prévisions du Comité étaient exactes et sa prudence justifiée.

Pourquoi d'ailleurs le Comité n'a-t-il pas émis purement et simplement un avis contraire à toute modification des frais accessoires. Pour deux motifs qui ressortent avec évidence des pièces relatives à cette affaire.

En premier lieu, il est certain que le taux des frais accessoires est plus modéré en France que dans la plupart des pays voisins. Nous avons vérifié personnellement le fait à bien des reprises. Mais il faut dire aussi que, dans presque tous ces pays, les prix, les conditions de transport sont plus modérés que chez nous, aussi bien pour la grande que pour la petite vitesse. Nous pourrions fournir à ce sujet des indications concluantes, si ce n'était là une situation bien connue sur laquelle il est inutile

(1) On sait que l'État a beaucoup emprunté par le canal des Compagnies. C'était le même procédé appliqué à l'impôt. Voilà à quels expédients nous sommes arrivés.

(2) Plus de 90 millions.

d'insister. Si, moins grevées d'obligations onéreuses, et dégagées de l'impôt sur les transports, les Compagnies pouvaient abaisser leurs tarifs, les combiner mieux, améliorer leur service, on admettrait plus aisément leurs réclamations au sujet des frais accessoires. Mais nous tournons toujours dans le même cercle vicieux : les exigences administratives et fiscales renchérissent le prix du travail, et tout le monde en souffre, les Compagnies aussi bien que le public dans le cas spécial des transports par chemins de fer.

En second lieu, les Compagnies font valoir un argument d'une valeur sérieuse. Grâce à la modération extrême de notre tarif de frais accessoires, disent-elles, beaucoup de gens abusent de la situation. Au lieu d'enlever leurs bagages ou leurs colis dans un délai raisonnable, ils trouvent commode de nous les laisser en garde, transformant ainsi nos consignes, nos magasins et même nos wagons en dépôts de marchandises, en garages à bicyclettes et à véhicules divers. Il en résulte qu'à certaines époques, nous manquons de place pour le service courant parce que nos locaux sont détournés de leur véritable but. Bien plus, les transports sont entravés ou ralentis par le fait du trop grand nombre de wagons immobilisés en gare par les retards volontaires apportés à leur déchargement par les destinataires.

Un écrivain compétent (1) a fait remarquer avec beaucoup de raison que, si l'on ne peut admettre une rigueur absolue dans les rapports entre les Compagnies et le public, les complaisances des premières ne doivent pas dégénérer jusqu'à devenir des causes de privilège en faveur de certaines personnes, ni un abus propre à gêner le mouvement général de la circulation. D'un autre côté, ceci nous amène à énoncer un principe important, car il domine tout le sujet. Le voici : si les Compagnies sont fondées à réclamer une rétribution équitable pour les soins qu'elles donnent aux colis, et pour la responsabilité qu'elles acceptent à raison du séjour de ceux-ci dans leurs magasins ou véhicules, cette rétribution doit du moins être proportionnée

(1) M. Colson, *Revue polit. et parlem.*, février 1899.

strictement aux frais causés par le service rendu, sans prêter à bénéfice. En effet, les Compagnies sont instituées en vue du fait du transport; c'est là qu'elles trouvent leur profit ou dividende, et non pas dans des combinaisons accessoires qui forment auprès de l'entreprise autant d'annexes indispensables, établies, au fond, dans l'intérêt bien entendu des Compagnies autant que dans l'intérêt du public. N'est-il pas évident que l'on ne saurait concevoir une station de chemin de fer sans dépôt de bagages, sans magasins, sans garages, sans service d'enregistrement. Tout cela doit exister, d'une part pour faciliter l'emploi de ce système de transports; de l'autre le public ne peut se dispenser d'en user en même temps que de la voie ferrée, et c'est pour cela qu'il serait abusif d'en tirer bénéfice. En revanche, il est sûr qu'on a tort de détourner de leur destination les annexes destinées à fournir aux objets transportés un abri essentiellement temporaire.

Pour prévenir ces pratiques, que proposent les Compagnies? Une augmentation des frais de séjour, avec tarif progressif, de manière à contraindre le publir à évacuer promptement les magasins et wagons, sous peine d'avoir à supporter une location élevée. Ce n'est pas là le seul moyen que l'on puisse employer; après un certain délai, la Compagnie intéressée a la faculté de faire porter d'office, soit à domicile, soit dans un magasin public, aux frais du propriétaire de la marchandise, toute expédition non réclamée. Si on pouvait agir ainsi dans tous les cas, il deviendrait inutile de surcharger tout le monde, sous le prétexte de rendre plus diligents ceux qui abusent de la situation actuelle. Malheureusement, le destinataire est souvent dans l'impossibilité de prendre livraison sur le champ, et comme de tels magasins publics n'existent que par exception, dans la plupart des cas, on ne saurait où mettre la marchandise dans des conditions raisonnables comme prix de loyer et comme sécurité. Il faut donc recourir au tarif, de manière à obliger les intéressés à prendre eux-mêmes les précautions nécessaires pour parer aux circonstances au mieux de leurs intérêts, tout en dégageant les chemins de fer. Mais d'abord, ces tarifs doivent rester modérés, en raison du principe énoncé tout à l'heure. Ensuite, si la pro-

gression est admissible, disons même utile, en vue de constituer une sorte de pénalité à l'encontre des négligents, nous ne voyons pas pourquoi on s'aviserait de grever aussi ceux qui se tiennent dans les conditions régulières et prévues. Dans leurs premières propositions, les Compagnies tombaient précisément dans cette erreur; elles augmentaient leur tarif dès le premier jour, et commençaient la progression sans tarder. Leur projet de 1899 est beaucoup plus raisonnable quant au montant des frais; il conserve les anciens taux pour les premiers jours, et ne les augmente que quand l'abus commence. Nous n'y relevons guère qu'un point prêtant, croyons-nous, à critique : il s'agit des frais de stationnement des wagons chargés. Dans leurs relations mutuelles, pour éviter des transbordements onéreux, les Compagnies échangent leurs wagons moyennant un certain prix de location mis plus ou moins exactement en rapport avec les frais journaliers causés par ce wagon à sa propriétaire. Or ce prix de location est bien inférieur à 10 francs par jour, et nous nous demandons pourquoi les particuliers paient ce dernier prix, qui dépasse considérablement le chiffre des frais causés au transporteur. Il nous semble qu'il devrait être abaissé pour les cas ordinaires, quitte à le relever fortement à partir du jour où commence l'abus. Il est juste d'observer que les Compagnies pourraient répondre qu'elles attribuent aux destinataires des délais de livraison gratuits (48 heures), qu'ils doivent les utiliser avec diligence, faute de quoi on peut considérer qu'ils abusent du matériel de transport. Cela serait exact si les particuliers avaient réellement à leur disposition deux jours pleins pour décharger, mais ce n'est pas le cas. Toujours l'avis d'arrivée leur parvient pendant le cours des 48 heures; il leur faut prendre des dispositions pour le transport et l'emmagasinage, si bien qu'il ne leur reste guère plus d'un jour de travail pour opérer le transbordement des produits. Notre observation subsiste donc. En fait, si l'État ne surchargeait pas tant les Compagnies, celles-ci pourraient plus facilement augmenter leur matériel roulant et mieux satisfaire le public. Mais c'est toujours sur celui-ci que retombe, en dernière analyse, tout le poids des inconvénients du système.

III

Les Compagnies avaient bien prévu, sans être pour cela prophètes, que leurs propositions de relèvement des frais accessoires feraient crier les intéressés. Mais comme le Français est fort accoutumé à payer, tout en criant, elles ont pensé que le tarif accepté par le Comité consultatif passerait sans trop de bruit. Du reste, pour faciliter l'ingestion de la pilule, elles annonçaient en même temps certaines améliorations compensatrices. Il convient d'en dire aussi quelques mots.

La première de ces améliorations concerne les bagages non accompagnés. Il arrive assez souvent qu'un voyageur désire acheminer ses bagages par une voie autre que celle qu'il compte suivre lui-même, pour faire entre-temps une rapide excursion, par exemple. Jusqu'ici, il fallait en pareil cas expédier les bagages comme messageries, avec des délais relativement longs. Le tarif spécial commun n° 110, proposé, par les Compagnies, permettrait l'expédition des bagages par une voie différente de celle que suit le voyageur, et par le premier train, grande vitesse. Ainsi, une malle de 40 kilos ferait 150 kilomètres pour 3 francs, 200 kilom. pour 4 francs, etc. Comme messagerie, le même colis coûterait 2 fr. 10 et 2 fr. 80.; on voit qu'en somme il faudra payer cette commodité nouvelle, ce qui, du reste, n'a rien d'excessif.

La seconde concession accordée par les compagnies concerne les conditions générales d'application des *tarifs spéciaux*. On sait ce qu'il faut entendre par cette expression. Les chemins de fer ont établi sous ce nom certains tarifs plus avantageux que les tarifs ordinaires ou tarifs généraux, afin de rendre possibles certains transports, comme ceux des matières lourdes et encombrantes : matériaux, engrais, charbons, etc., ou bien encore pour s'assurer à eux-mêmes, moyennant baisse de prix, des facilités de service, des délais allongés (1) et l'exemption de responsabilités.

(1) Dans un cas déterminé, pour faire parcourir à un wagon chargé de vin une

Cette combinaison est d'ailleurs particulière à chaque Compagnie, si bien que, en cas de soudure, c'est-à-dire lorsque la marchandise transportée emprunte plusieurs réseaux, il faut combiner soi-même les tarifs au moyen de recherches assez difficiles dans un recueil *ad hoc* (1). Les expéditeurs sont rarement en état de procéder à de telles recherches d'une manière prompte et exacte. Les Compagnies accepteront désormais, lorsque l'expéditeur l'aura demandé par une de ces mentions : *Tarif spécial,* ou *Tarif réduit* ou *Tarif le plus réduit,* de combiner elles-mêmes le transport par la voie la plus économique, sous leur propre responsabilité et cela dans tous les cas (2). C'est ainsi du moins que nous comprenons l'article 1er du projet, car s'il en était autrement, ainsi qu'on l'a soutenu ailleurs, le public ne gagnerait pas grand chose aux conditions nouvelles.

D'autre part, les Compagnies ont consenti à réunir en un texte commun leurs conditions générales d'application des tarifs spéciaux, jusqu'ici différentes. Cette unification présente le grand avantage de simplifier beaucoup les recherches pour les expéditeurs, lorsque les transports comportent un changement de réseau. Elle aurait notamment pour avantage d'obliger la gare expéditrice à rechercher elle-même l'itinéraire le plus économique pour toute expédition, que celle-ci emprunte ou non plusieurs réseaux. Avec des conditions particulières à chaque Compagnie, la gare peut refuser de s'engager en ce qui touche la portion du parcours effectuée hors de son réseau, et c'est l'intéressé qui doit fournir lui-même, à ses risques et périls, l'itinéraire à suivre, cela au moyen de recherches difficiles pour celui qui n'en a pas la grande habitude (3).

De plus, l'article 6 du nouveau texte consacre formellement

distance de 105 kilom. on demandait un délai maximum de 10 jours aux termes du tarif général, et 17 jours de plus avec le tarif spécial. *Vingt-sept jours* pour 105 kilom., c'est de la très petite vitesse!

(1) *Recueil général des tarifs de petite vitesse*, ou plus couramment *Recueil Chaix*.

(2) C'est-à-dire avec ou sans changement de réseau (soudure).

(3) On a essayé de contester la portée de cette réforme, mais l'intitulé même de l'arrêté ministériel nous paraît décisif en faveur de notre interprétation; du reste il serait facile de préciser.

la faculté du groupage des colis pour former le chargement d'un wagon complet. Tout expéditeur qui envoie à un même destinataire une partie de marchandises assez considérable pour charger un wagon, peut réclamer des conditions de faveur. Autrefois, les Compagnies ne voulaient admettre au bénéfice de ces conditions que les chargements composés d'une seule nature de produits. Un arrêt de cassation a décidé en 1874 que, si les marchandises embarquées sont « de celles pour lesquelles le tarif admet le transport par wagon complet et sans responsabilité, il importe peu de savoir dans quelle proportion chacune d'elle contribue à la rémunération déterminée ». Le nouveau texte nous paraît rédigé dans le même sens. On a prétendu le contraire (1), mais comme nous nous refusons à taxer systématiquement les Compagnies de mauvaise foi, nous n'admettons pas *a priori* qu'elles ont cherché à ruiner subrepticement une jurisprudence consacrée par la Cour suprême. En tout état de cause, il serait aisé de préciser les textes de manière à éviter toute discussion à l'avenir. Cela serait dans l'intérêt des Compagnies autant que dans celui du public.

VI

En résumé, il nous paraît juste de reconnaître que les Compagnies n'ont pas tort en principe, quand elles demandent l'autorisation de relever les frais accessoires, non pas dès le premier jour qui fait courir ces frais, mais après un certain délai. Les gares, halles de magasins des chemins de fer sont établis dans un but bien déterminé, qui est d'assurer le service des transports; ceux qui prétendent en faire des magasins permanents à leur usage ont absolument tort, et si on leur réclame dans ce cas un prix de location élevé, rien ne les oblige absolument à le payer, puisque, loin de retenir les colis, on désire qu'ils soient évacués des gares. De même, les wagons sont faits pour transporter, non pour conserver à demeure, et ils doivent être vidés

(1) *Bulletin des Transports*, mars 1899.

au plus tôt. Donc le vrai système consiste en ceci : ne demander aux diligents que le prix strictement nécessaire pour rétribuer le service rendu; ajouter à ce prix, pour ceux qui abusent, un supplément assez élevé pour les contraindre à débarrasser au plus vite les locaux et le matériel. De cette façon, on ne pourra plus dire que les Compagnies exigent du public un million et demi en plus de ce qu'il payait précédemment; en réalité, le public ne versera que ce qu'il voudra bien donner, puisqu'il restera toujours libre d'éviter le supplément de frais en retirant ses colis. Au contraire, l'augmentation générale des frais accessoires dès le premier jour, aurait eu pour résultat *d'imposer* à tous les expéditeurs cette taxe indirecte dont nous parlons plus haut. Ce dernier système est tout différent, et c'est à juste titre qu'il a soulevé tant de protestations.

Si, pour nous résumer, nous cherchons à nous rendre compte de l'aspect social de cette affaire, nous apercevons ceci.

En France, l'État est sorti, vis-à-vis des entreprises de transports par chemins de fer, de son rôle naturel. Il devait se borner à en favoriser la création et le développement en améliorant sa législation pour la plier aux circonstances nouvelles. D'autre part, il avait assurément le devoir de contrôler de près ces puissantes associations, afin de prévenir ou de réprimer les abus considérables qu'elles sont en mesure de commettre. Mais l'État ne s'en est point tenu là. Sans oser aller jusqu'à mettre la main sur l'exploitation des voies ferrées (1), il s'est arrangé pourtant de manière à faire des Compagnies de véritables instruments de sa politique. Il les a chargées d'obligations onéreuses, compensées par des garanties financières qui constituent, en principe, de graves privilèges. Et tout cela : conséquences des obligations des Compagnies, frais des garanties d'intérêts, retombe en dernière analyse sur le public, sous les formes les plus variées, et les plus gênantes pour les affaires. Il résulte de ceci que, chez

(1) Cette mainmise est pourtant commencée avec le réseau des chemins de fer de l'État, qui chaque année nous coûte 25 à 30 millions sous la forme de perte d'intérêts sur les capitaux de rachat.

nous, les questions de transports sont pleines de sous-entendus, d'à-côtés, de marchandages, qui les rendent inintelligibles pour la plupart de ceux qui sont intéressés à les connaître. Du reste, il faut bien dire qu'il en est ainsi, chez nous, pour tout ce qui touche aux grands intérêts publics. On semble prendre à tâche de compliquer et d'obscurcir les choses, si bien qu'en fin de compte, personne n'y comprend plus rien, même ceux qui ont charge de diriger. En un mot, nous sommes en plein gâchis, et Dieu seul sait quand nous en sortirons.

Répétons une fois de plus, car c'est là le point essentiel, que nous n'éclaircirons cette situation si obscure que par un effort soutenu des citoyens. Ils doivent agir sur les pouvoirs publics pour les contraindre à défaire cette centralisation étouffante, qui détourne notre vie nationale des voies normales, naturelles et droites.

Léon Poinsard.

LA REGION DE LA BASSE-BRESSE

UNE VALLÉE

A MÉTAMORPHOSES SOCIALES

I

LA VIE ACTUELLE DE LA VALLÉE.

La vallée que nous allons suivre à travers les péripéties mouvementées de sa vie sociale est tout simplement une petite vallée française. Il peut sembler qu'après *les Français d'aujourd'hui*, la *Science Sociale* n'ait plus guère à glaner en un champ si bien exploré. Mais la vallée qui nous occupe est une vallée à part. De prime abord, elle se pose en forme *aberrante*, et se sépare de ses congénères par trois caractères tout à fait saillants.

D'abord, c'est une vallée à une seule pente, pour ainsi dire une demi-vallée. La déclivité qui manque est remplacée par une zône plate de terrains vagues. Ces terrains, de faible valeur, jouent, nous le verrons, un rôle social intéressant.

En second lieu, notre vallée, au lieu d'être, comme toutes les vallées possibles, intermédiaire entre deux zônes d'une seule et même région, sert au contraire d'intermédiaire à deux régions franchement dissemblables. A l'Ouest un plateau siliceux agricole, à prédominance de grande culture, le *plateau bressan*. A

l'Est, une contrée montagneuse, calcaire, industrielle, à force motrice naturelle hydraulique : le *Bugey*. (V. la carte ci-après.)

La Bresse mène aux plaines de l'Est et du Centre de la France. Le Bugey, par le Jura et les Alpes, est relié au système orographique de l'Europe moyenne. La vallée considérée est donc un lieu de transition entre la grande plaine et le contrefort de la grande montagne.

Pour corser cette situation, notre vallée se trouve suivie dans toute sa longueur par une grand route internationale : Lyon-Genève. A une époque qui touche la nôtre, la route joua dans la vie du pays un rôle prédominant. Sous l'influence de cette voie commerciale, le petit cultivateur paisible, ce produit spontané de la vallée simple, évolua en un transporteur énergique, adorant le voyage et l'aventure.

La prospérité de la route est hélas! de l'histoire. Mais le travail routier a laissé son empreinte sur la race. Aujourd'hui encore, le don de retournement, héritage de l'ancienne activité voyageuse compense heureusement, chez l'issu de notre vallée, les effets déprimants de la petite culture.

Il est facile de voir, dès ces premières lignes, quel va être l'intérêt dominant de notre étude. Cet intérêt naîtra de la *complexité de la vie sociale* dans le territoire que nous examinons, cette vie, en somme en comprend deux. Il y a d'abord une existence propre, une existence locale. Il y a aussi, je devrais presque dire il y a surtout, la participation de la vallée à la vie sociale des pays entre lesquels cette vallée forme, ou bien formait jadis un lien

Ces pays, eux-mêmes, rentrent dans deux catégories. Les uns sont tout proches de la vallée : ce sont les contrées qui la complètent à droite et à gauche, et que j'appellerai ses *territoire d'appui*. Les autres sont bien plus éloignés, les points d'aboutissement de la route, de gros centres industriels et commerciaux.

Il est évident *a priori* que les éléments complexes dont la combinaison crée la vie sociale de la vallée n'ont pas dû agir à toutes les époques avec la même intensité absolue ni la même importance relative.

Et, en effet, l'histoire du pays nous montrera dans le passé deux périodes de prospérité éclatantes, mais très distinctes, l'une surtout *agricole*, l'autre surtout *commerciale*. L'époque actuelle semble caractérisée par la nécessité plus urgente des territoires d'appui. C'est l'époque de sujétion obligatoire. Et déjà l'on voit poindre l'aurore d'une quatrième période, où la vallée, par le développement de sa fabrication, arrivera à secouer le joug du voisinage. Ce sera la période industrielle.

On comprend maintenant la raison du titre de l'article : *une vallée à métamorphoses sociales*.

Notre champ d'étude est un champ de bataille où des forces sociales vivent en lutte perpétuelle. La victoire, chaudement disputée, est souvent serrée de près par la revanche du vaincu.

Pour me servir d'une autre comparaison, approximative également, mais plus pacifique, la vie sociale de notre vallée est la *résultante* de *composantes* diverses. Qu'une des composantes vienne à varier simplement d'intensité, la résultante variera, non seulement d'intensité, mais encore de direction : il y aura métamorphose sociale.

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, je dois prévenir le lecteur que le pays où j'espère l'entraîner est aujourd'hui en pleine décadence C'est un illustre mort, dit un de ses historiens. Peut-être la mort n'est-elle que léthargie; le réveil de la vallée me semble même assez probable, et nous allons tout à l'heure en supputer les chances.

Après avoir entrevu ce réveil, nous reviendrons sur nos pas pour assister à l'heure de l'assoupissement.

La science sociale procède comme la géologie : elle remonte des faits actuels aux faits anciens, de l'effet à la cause. Qu'il s'agisse de phénomènes cosmiques ou de phénomènes sociaux, la divination de ce qui fut n'est-elle pas facilitée par l'observation de ce qui est, d'un présent à la fois un peu l'analogue, un peu le dérivé du passé?

Aussi bien, l'examen de la vallée actuelle doit livrer à nos recherches, en dehors du faits précis, quelques points d'interrogation. Le passé nous fournira la clef de ces énigmes momenta-

nées. Pour certains désiderata trop importants qui rendraient inexplicables toute une partie de la vie actuelle de la vallée, nous nous permettrons, tout en étudiant le présent, quelques regards furtifs en arrière.

Les phénomènes que nous apercevons ainsi de loin, dissociés, comme des causes toujours agissantes, nous aurons plaisir à les retrouver de près, replacés dans leur cadre et leur groupement naturel. (1)

(1) Pour éviter toute confusion il est bien entendu, lorsqu'il est question de *la route*, qu'il s'agit de la voie en bordure de l'Ain, de la route *actuelle* Lyon-Genève, et non de la route du milieu de la plaine, désignée sur la carte comme « ancienne route de Lyon à Genève ». Cette dernière voie a joué également un rôle social, mais à une époque antérieure à celle de la *prospérité routière*.

I. — LA VIE LOCALE AGRICOLE.

Si le lecteur va de Mâcon à Genève, en suivant la voie des express, je l'engage à observer le changement de paysage qui s'opère sitôt après avoir brûlé la gare de Pont-d'Ain.

Depuis Mâcon, le chemin de fer a traversé la Bresse, plateau agricole, plantureux, étoilé de belles fermes blanches et semé de boqueteaux, auxquels succèdent après *Bourg en Bresse* des bois plus sérieux. Passé Pont-d'Ain, et le pont sur l'Ain que présage le nom de la localité, changement de décor. On entre dans une plaine caillouteuse, l'œil ne se pose que sur des terrains vagues, des moissons misérables où quelques maigres épis de blé émergent d'un parterre de bleuets et d'herbes rabougries.

Cette plaine ingrate est le fait du déplacement de l'Ain à travers les âges géologiques. Elle forme comme un quadrilatère quasi rectangulaire et incomplet.

Depuis les temps historiques, l'Ain borde deux côtés du quadrilatère, le petit côté nord et le grand côté ouest. Le premier chaînon de Bugey limite la plaine à l'Est. Le côté sud reste ouvert.

Je me propose d'étudier les populations riveraines de l'Ain sur la section qui longe la plaine caillouteuse. Cette section correspond au régime moyen de l'Ain. Plus en amont, la rivière a coulé dans des vallées étroites et déclives, c'était son régime supérieur. En aval du point limite de notre champ d'observation, l'Ain passera dans la vraie plaine. Ses deux rives deviendront plates.

Dans la section que nous considérons, la rive gauche et interne est plate, c'est la lisière de la plaine caillouteuse, la rive droite est en pente abrupte.

Pente raide à l'Ouest, zone plate et infertile à l'Est, la rivière au milieu, voilà notre variété de la vallée, la *demi-vallée*.

Une des grosses caractéristiques de cette variété : c'est la zone de terrains vagues. Sur cette zone, pas trace d'habitations. Les territoires qui la composent, des pâturages parsemés de saulaies,

se rattachent en partie comme biens communaux aux villages sis au bas de la rive montueuse. (1)

On les appelle *brotteaux*, parce qu'on y envoie brouter les vaches. — Le nom n'est peut-être pas étranger au lecteur. A Lyon, le quartier des Brotteaux est le quartier d'avenir. C'est le quartier de l'Étoile de notre seconde capitale.

Or, le vieux brotteau lyonnais, auquel ont succédé les hôtels élégants et les avenues spacieuses, n'était pas simplement l'*analogue* de notre brotteau, il en était vraiment l'*homologue*. Comme le brotteau de l'Ain, le brotteau de Lyon était une lande herbue, mouchetée de saules rabougris ou vorgines. Comme notre brotteau, le brotteau lyonnais s'étendait sur la rive plate d'un cours d'eau (le Rhône) et servait de pâturage à la population de la rive montueuse opposée (la Croix-Rousse).

Nous aurons occasion de revenir sur les ressemblances entre notre demi vallée et la demi vallée où s'est élaboré l'ouvrier en soieries *type*, le *canut* lyonnais.

Ce mécanisme de la formation du brotteau est simple. L'Ain comme le Rhône, même plus que le Rhône, est à débit très irrégulier. Ses crues et décrues perpétuelles, son instabilité de lit, amènent sur sa rive plane la persistance d'une lande, souvent engravée et ensablée, tantôt marécageuse, tantôt calcinée, qui par son infertilité même, et son absence de limites précises, résiste au partage individuel. D'ailleurs les produits spontanés qu'elle fournit, l'herbe et la vorgine, n'exigeant pour croître aucune main-d'œuvre, se prêtent mal à l'appropriation.

Malgré leur aspect minable, nos brotteaux de l'Ain ont joué et jouent encore un rôle économique de premier ordre. Au moyen âge, on se les est disputés à main armée. Aujourd'hui, le brotteau est la prairie du pauvre, et le riche ne dédaigne pas sa part du bien commun.

Tout habitant d'un village riverain a droit d'envoyer ses vaches aux brotteaux. Il doit seulement au berger communal cinq francs par an et par tête de bétail. A cette redevance s'ajoute

(1) L'autre partie appartient aux villages du pied du Bugey et aux rares communes de la plaine.

en certains villages un franc pour le budget de la commune. Six francs, l'entretien annuel d'une vache, c'est donné.

Dans les villages favorisés, le bétail passe sur un pont. Ailleurs la traversée s'opère à la nage. Ce spectacle ne manque pas de pittoresque. Le berger assemble le troupeau à son de corne. Un chien accompagne le pâtre et pousse les vaches à la rivière. Celles qui sont habituées se mettent facilement à l'eau, mais les novices font mille difficultés et il faut pour les décider l'exemple de leurs camarades et les aboiements du chien qui les talonne. C'est surtout quand elles perdent pied et doivent prendre la nage qu'il y a des apeurées et des récalcitrantes. Le passage des vaches est un spectacle guetté. Il amuse la badauderie des étrangers en villégiature dans notre vallée.

Le brotteau fut certainement une des causes qui donnèrent aux territoires communaux de la vallée la forme insolite qui les caractérise. Ce sont des longeoles perpendiculaires à la rivière. La longueur dans le sens de la pente, excède trois ou quatre fois la largeur dans le sens de l'Ain ; le groupement principal est au bord de l'eau.

Il est d'ailleurs à cette disposition du parallélogramme communal deux autres raisons assez évidentes. D'abord le désir d'avoir accès sur la rivière. L'Ain, quoique simplement flottable, a joué son rôle comme voie commerciale.

Puis, la nécessité de s'appuyer sur l'hinterland qui fut jadis une vaste futaie. Les défricheurs de nos pentes devaient forcément s'aider des ressources spontanées que leur offrait le lieu, l'herbe en bas, la forêt en haut. C'est le cas normal de la vallée. Attiré irrésistiblement vers le bas et vers le haut, le territoire collectif s'est pour ainsi dire *étiré*.

Il y avait seulement entre notre vallée et la vallée type une différence : l'étable et le pâturage étaient de part et d'autre de la rivière. Cette petite différence a entraîné de grosses conséquences. Elle a contribué et contribuera toujours au maintien de la collectivité du pâturage. A cause des inondations et des déplacements de la lande herbue, un particulier risquerait de voir sa parcelle fondre sous les eaux.

A son tour, l'indivision du brotteau a son effet social ou, pour mieux dire, son effet politique. Elle augmente l'importance de la vie municipale. La collectivité administre une propriété sur laquelle les individus ont grand intérêt à conserver un contrôle. Entre villages riverains, les procès au sujet des brotteaux sont fréquents. Et quand la politique générale somnole, les élections municipales se font sur la question des brotteaux. Le groupement au bord de l'eau veut l'exploitation sans redevance, les hameaux éloignés désirent l'enrichissement du budget communal. Cette divergence d'intérêt entretient une hostilité sourde entre le bas et le haut d'une même commune. Pour qu'une liste municipale ait quelque chance de passer, il faut qu'elle comprenne autant de noms d'en haut que de noms d'en bas.

Inutile d'insister longuement sur la pente unique de notre vallée. Même variété de ressources que sur toutes les pentes. Au pied de la déclivité, zone étroite de prairies — le vrai pâturage est de l'autre côté de l'Ain — puis, zone de bonnes terres arables, coteau à production foncière vinicole, enfin l'hinterland, jadis futaie impénétrable, aujourd'hui territoire agricole zébré de larges rubans de bois.

Le déboisement n'a pas été poussé partout avec la même intensité. Le territoire étudié forme, nous l'avons vu, un demi bourrelet autour d'une plaine qu'il borde au nord et à l'ouest. Le bois s'est beaucoup mieux maintenu derrière le côté ouest. Pourquoi? Serait-ce influence de l'*hinterland* qui est extrêmement vallonné derrière le bord septentrional de la plaine, faiblement ondulé derrière son bord oriental (1).

Toujours est-il que le bois a été dans notre vallée ce qu'il est partout : *le conservatoire de la grande propriété.*

En sol dénudé, la petite propriété existe seule. En sol boisé, la grande lui est toujours associée. Dans la section où la petite propriété est seule, les tènements familiaux ont assez d'importance pour faire vivre leurs exploiteurs, dans la section à propriété

(1) Les vallonnements créent des vallées *secondaires* où les choses doivent se passer en petit comme dans les vallées *primaires*.

mêlée, la petite propriété devient extrêmement petite et le type paysan passe au type bordier.

On voit par cette parenthèse — on pourrait la pousser plus avant — que, dans la variété sociale très nette que nous essayons de dégager, une analyse minutieuse arriverait à constituer plusieurs sous-variétés. Les deux que nous venons de reconnaître se prêtent quelquefois un mutuel appui, nous le constaterons à propos de la famille.

Pour en revenir aux questions d'ensemble, la pente de notre vallée ne diffère de la pente *type* que par un caractère d'ordre secondaire, et qui, partant, va avoir ses conséquences : la diversité, *à même altitude* de la couche de terre végétale. C'est une vraie marquetterie : terre calcaire, argilo-calcaire, argilo-siliceuse, etc. Cette variété tient à des causes géologiques en relation avec le caractère transitoire du lieu qui a permis des alluvionnements de provenances différentes.

La diversité des sols, jointe à celle des altitudes et des cultures a entraîné le morcellement indéfini du territoire. Les parcelles d'un are ou deux ne sont pas rares. Chacun veut avoir son morceau d'une terre *déterminée*, la terre d'à côté ne ferait plus l'affaire.

La variété des terrains et l'exiguïté des tènements dont elle est une des causes ont accentué le caractère routinier de la culture. Quel obstacle au progrès, que la nécessité de changer de procédés sitôt que l'on change de champ ! On tâtonne, on suit les traditions des anciens, on se méfie des méthodes nouvelles qui ont le grand tort de ne pas réussir partout. — Pourtant la diversité des sols a aussi son bon côté. Elle contribue, avec des causes plus influentes, c'est vrai, à ouvrir l'œil du cultivateur. Tout paysan de notre vallée connaît le *facies* et les particularités d'une terre lourde (argilo-siliceuse), d'une terre légère (calcaire), d'une terre grasse (argilo-calcaire).

Transplantez nos gens n'importe où, vous pourrez dire, sans mauvais jeu de mot, qu'il sont *en terrain de connaissance*.

Le produit social ordinaire de la vallée, c'est le petit cultivateur à gagne-pain multiples, et à horizon borné, qui fait un peu

de tout et ne fait très bien rien. C'est un *touche à tout routinier*.

Tel est bien, mais à une grosse nuance près, le franc paysan de notre vallée. Et cette nuance, la voici.

Notre petit cultivateur a sur ses cousins des autres vallées un avantage précieux : il excelle *à se retourner*. Qu'un de ses points d'appui vienne à faiblir, vite il se raccroche à un autre avec une énergie sauvage.

On put le constater lors de la crise du phylloxera qui priva tout à coup le pays de sa grosse ressource. Le premier effet de la maladie du vignoble fut la ruine apparente de la vallée. Des terres qui valaient 3.000 francs l'hectare, tombèrent à 750 francs, même au-dessous. Les gens se crurent perdus. Mais ces débrouillards se retournèrent. Ils trouvèrent dans l'exploitation plus intense du bétail une ressource compensatrice qu'ils ne soupçonnaient même pas. Et sitôt qu'ils le purent, avec l'argent de leur lait, ils replantèrent leurs vignes.

Finalement, la crise du phylloxera va aboutir, cela peut sembler paradoxal, à un certain enrichissement du pays, par le développement de son activité productrice. « Aujourd'hui nous ne craignons rien, me disait un cultivateur de Pont-d'Ain. Si la maladie de la vigne revenait, nous aurions toujours le bétail. »

La petite culture, même en territoire ardu et varié, est impuissante à expliquer complètement l'aptitude de nos paysans à retomber toujours sur leurs pieds. J'ai fait allusion, en passant, à l'origine probable de cette qualité maîtresse : l'ancienne activité routière. Nous verrons tout à l'heure la route à l'œuvre.

Remarquez que *don de retournement* n'est pas *esprit d'initiative*. Les gens de notre vallée savent à merveille tirer parti des ressources qui s'offrent à leur activité, mais ils sont incapables en général de s'en créer de toutes pièces.

Le don de retournement n'exclut pas non plus une certaine tendance à la routine, à une routine *purement agricole*. On décidera plus facilement nos paysans à abandonner leur culture qu'à l'améliorer. Le père, cultivateur, est routinier, le fils, industriel, ne l'est plus du tout. La routine tient au métier; au fond, elle répugne à la race.

La viticulture est redevenue ce qu'elle était avant la crise, le principal revenu de la vallée. Mais cette culture vraiment rémunératrice est gênée dans son expansion. La vigne est exclue du plateau où elle gèle, du bas-fond où elle pourrit : c'est le cas de toutes les vallées. Elle est exilée également de toutes les terres à sol argileux compact. Avant le phylloxera, le petit propriétaire type de notre vallée possédait — il possède de nouveau actuellement — quelques parcelles de vignoble qui ne constituaient pas dans leur ensemble plus du *douzième* du domaine familial.

La vigne n'est donc pas dans notre vallée le gagne-pain unique, ni même le travail principal. Elle est seulement le *régulateur du bien-être*. Dans ces conditions, son effet social est limité, quoique certain.

C'est beaucoup à la vigne — à la petite propriété pour l'autre part — qu'il faut attribuer le goût de notre jeunesse pour le plaisir, ainsi qu'une certaine propension à l'intempérance. La remarque de M. de Lavergne s'applique textuellement aux bords de l'Ain. « On reconnaît les villages à vignes au luxe que déploient les femmes, elles se couvrent de bijoux. » « Chez nous, me disait un jeune homme de Pont-d'Ain, qui subissait l'entraînement tout en le déplorant, une jeune fille n'est pas estimée sur ce qu'elle *est*, mais sur ce qu'elle *met*. »

Ces faits sont acquis à la science sociale, mais ils offrent dans l'Ain une vérification commode. L'amour du luxe atteint un maximum en certains villages vinicoles — et industriels — du bas Bugey. Il s'atténue en Bresse, pays des grandes cultures où, jusqu'à ces derniers temps, la vigne était inconnue.

Les modes d'exploitation du sol, autres que le vignoble, donnent un revenu peu riche, mais à peu près suffisant. Il faut faire exception pour le blé. Pour cette culture, les paysans avouent des rendements dérisoires, de 5, 4, 3 pour 1. Pourtant les gens s'obstinent. « Il faut bien faire son blé ! » Aphorisme vrai du temps où la consommation était obligée de s'approvisionner sur place. On saisit sur le vif l'esprit routinier du petit cultivateur.

Les prés, les bois se défendent, grâce surtout aux *territoires*

d'appui. Le lait file sur Lyon, où l'offre de la marchandise n'atteint jamais la demande. Le bois a deux débouchés extérieurs principaux. Le châtaignier s'exporte en bas Bugey, région vinicole calcaire, qui a besoin de cette essence pour ses échalas, et ne peut en trouver sur place, le châtaignier étant un arbre *calcifuge*. Les gros fagots issus de notre *hinterland* s'expédient dans une partie marécageuse du plateau bressan, la *Dombes*, qui est privée de tout combustible local. Nos taillis ont bénéficié d'une prospérité rapide le jour où les Dombistes se sont mis à manger du pain blanc, ce qui exigeait un fournage plus soigné.

En somme, le cultivateur *touche à tout* de notre vallée peut vivre à la rigueur, de l'exploitation de son domaine varié, mais à deux conditions : d'abord, qu'il ne soit pas trop exigeant pour son bien-être, et puis que la population ne s'accroisse pas trop sur place.

Malheureusement, heureusement plutôt, notre petit propriétaire aime bien ses aises. Il ne déteste ni la bonne chère ni le bon vin. De plus, au moins dans les villages où le type est franc, il se marie jeune et a nombreuse postérité.

On peut admettre — c'est le chiffre moyen fourni par les paysans de la vallée — qu'il faut, aux bords de l'Ain, environ deux tiers d'hectare de propriété mêlée pour occuper et faire vivre un adulte. Or, dans la partie de la vallée où la petite propriété est très petite (1), les tènements familiaux de deux hectares sont la règle, et les familles de sept enfants pas du tout l'exception.

Voilà des familles vouées à l'essaimage et, en attendant, aux ressources auxiliaires.

Quelques-unes de ces ressources seront fournies par le lieu, par la grande propriété, le brotteau communal, ou quelquefois la forêt communale ; mais la vraie ressource auxiliaire, c'est le *territoire d'appui*.

Si la basse vallée de l'Ain était ceinte d'une muraille de Chine

(1) La partie encore boisée, le grand côté du quadrilatère.

qui laissât passer les produits, mais retînt les personnes, on verrait bientôt les gens mourir de faim, ou plutôt, car la résignation molle n'est pas le fait de ces débrouillards, on les verrait se battre et ruser autour d'une bouchée de pain.

II. — LE RÔLE DES TERRITOIRES D'APPUI.

Heureusement, le mur est une construction de notre imagination. Elles ne manquent pas, les régions secourables où notre population peut déverser son trop-plein, quelquefois même sa *partie rendante*.

Je laisse de côté pour le moment l'émigration définitive. Je ne m'occupe pas non plus — ceci concerne la famille — de l'aide fondamentale que le territoire d'appui offre, pour la subsistance de leurs plus jeunes membres, aux familles largement bénies du Ciel.

Ce qui fait exclusivement l'objet de ce paragraphe, c'est le secours que les territoires voisins fournissent, par l'émigration momentanée, à la partie adulte de la population de la vallée.

Ici, j'en demande pardon au lecteur, je me vois obligé d'insister sur des notions un peu ardues de géographie locale.

La demi-vallée que nous étudions comprend, on s'en souvient, deux sections, qui se rejoignent à peu près à angle droit et forment comme comme un L majuscule où la proportion de grandeur des deux éléments serait intervertie.

En avant du grand côté s'étend une plaine restreinte, puis, toujours plus en avant, le Bugey dont les chaînons s'étagent à la façon de vagues parallèles.

Le petit côté est l'aboutissement d'un coteau calcaire de même formation que le Bugey : le Revermont, l'autre extrémité, est en Franche-Comté.

En arrière du grand côté, vient un plateau siliceux, qui, de l'est à l'ouest, va de l'Ain à la Saône. Au nord, ce plateau se prolonge en avant de notre grand côté, dans la direction de Bourg-en-Bresse et de Loubans.

Ce plateau, c'est le plateau bressan.

Il comprend deux sections : une zone de grande culture, la Bresse propre ; une zone d'étangs, la Dombes.

Entre *Bresse* et *Dombes*, il y a bien une certaine différence historique. Mais il y a surtout une différence géologique, ou pour mieux dire, *hydrographique*.

Par-dessus les alluvions anciennes, communes à la Bresse et à la Dombes, la Dombes possède en propre deux formations, le glaciaire et le limon ferrugineux. Ces couches imperméables forment la cuvette étanche des célèbres étangs.

Avec la définition que nous avons adoptée, on peut dire que, depuis les temps historiques, la Dombes faisait reculer la Bresse. De nos jours, seulement, à dater de l'ordonnance impériale invitant au desséchement des étangs, la Bresse, à son tour, fait reculer la Dombes.

La voie Mâcon-Genève coupe le petit côté de l'L à peu près perpendiculairement en son milieu. C'est en même temps la ligne de Lyon.

L'Ain et la fameuse route suivent la forme de l'L. Au point limite de notre champ d'étude, le coteau qui accompagnait la rivière s'en sépare brusquement à angle droit. La rivière va au Rhône, le coteau se dirige sur Lyon.

Ce coteau est en réalité le bourrelet du plateau bressan. Il porte le nom populaire de *Cotière*. Les points extrêmes de la Cotière sont : l'angle de notre L (Varambon) et la Croix-Rousse lyonnaise. La Croix-Rousse comme lieu, c'est notre demi-vallée avec le Rhône à la place de l'Ain, et la plaine du Dauphiné au lieu de notre plaine restreinte.

Rien de plus varié — on le voit — que les territoires enserrant notre champ d'étude. Parmi ces territoires, deux surtout exercent aujourd'hui une sorte de *tutelle* sur la vallée : la Bresse à l'Ouest et le Bugey à l'Est.

La Bresse (le mot pris dans son sens *social*) est un plateau agricole, à prédominance de grande propriété fermière. Le blé y rend de 9 à 11 pour 1. Un fait montrera quelle importance y

atteint la culture de cette céréale. Il est reconnu par toutes les statistiques, entre autres par l'enquête agricole de 1872, que le département de l'Ain récolte en son ensemble plus de blé qu'il ne lui en faut pour sa consommation. D'après Joanne, en 1892, l'écart entre la consommation et la production aurait été de 1 à 2.

Or, la bonne moitié du département, toute la partie Est, est couverte de montagnes abruptes où la culture du froment est insignifiante. Ce ne serait pas du tout, je crois, exagéré de prétendre, qu'en 1892, la Bresse a fait trois fois son blé.

Un des rôles classiques de la vallée en bordure de plateau est de fournir l'intérieur d'ouvriers agricoles temporaires, de moissonneurs spécialement. Les pentes ayant été défrichées avant l'hinterland, la population est dense sur la déclivité, plus clairsemée sur le plateau. A certaines époques, dans la vallée, les bras manquent de travail, et dans l'intérieur le travail manque de bras. Entre les deux pays complémentaires s'établit alors un courant compensateur, favorable à la santé sociale de l'un et de l'autre.

Dans le cas de la Bresse, la nécessité d'une aide mutuelle du plateau et de la vallée sous-jacente a été accrue par une circonstance importante : une partie du plateau était en étangs. Les miasmes paludéens décimaient la population qui les respirait. Et plus la population baissait, plus l'étang gagnait, le manque de bras incitant les propriétaires à choisir un mode d'exploitation qui pourrait, avec une main-d'œuvre minime, donner un rendement très rémunérateur.

A la décimation automatique par l'étang s'ajouta, à partir du quatorzième siècle, la décimation par la guerre féodale.

« L'ancien système de culture, fondé sur la jachère labourée, n'était plus possible. Alors, les bras faisant défaut, la culture des étangs, c'est-à-dire la jachère en eau lui fut substituée, afin de rétablir l'équilibre entre le travail à faire et les forces disponibles. La rigueur de l'abstinence au moyen âge, la fréquence des disettes, assuraient au poisson un écoulement rapide et un prix élevé. » (Vivien de Saint-Martin.) Que l'on songe à l'épouvantable

cherté de ce comestible au moyen âge, si bien mise en évidence par les statistiques de M. d'Avenel!

Mais l'étang de Dombes n'était pas toujours en eau. Tous les quatre ans, le fond vaseux en était semé d'avoine qui, sur cet engrais naturel, produisait des récoltes magnifiques. Où prendre des bras pour la moisson, l'étang convertissant peu à peu ses abords en une demi-solitude? Évidemment, dans le territoire auxiliaire le plus voisin, donc dans notre vallée.

Les ordonnances impériales ont bien pu provoquer le dessèchement de quelques étangs et l'assainissement de la région paludéenne, mais elles n'ont pas eu le pouvoir magique d'obliger les hommes à pulluler plus que de raison. Encore aujourd'hui dans l'ancienne zone d'étangs la densité de la population est au-dessous de la ligne d'équilibre stable. Et pour moissonner leur avoine ou leur blé, les fermiers dombistes manquent de bras, plus encore que leurs voisins bressans.

Aussi, tous les ans, dans les premiers jours d'août, une partie des paysans de la vallée vont s'engager sur le plateau. Ces émigrants temporaires ont une ferme attitrée. Ils y travaillent une quinzaine de jours et reçoivent leur salaire en nature. Ce salaire, connu sous le nom d'*affanures* est généralement le onzième de la récolte.

En certaines fermes, le salaire se prélève à la gerbe. Toutes les onze gerbes, il y en a une pour les moissonneurs. Ailleurs, il se prélève à la mesure. Tous les onze *doubles décalitres* (mesure de capacité courante des pays) on en réserve un aux journaliers.

Quelques fermes bressanes produisent jusqu'à 1.000 doubles de blé. C'est le rendement normal en Bresse d'une culture de 18 hectares. Supposons qu'il y ait eu huit moissonneurs, cela fera pour chacun : 1.000 : 11 : 8, c'est-à-dire 35 doubles. Au prix moyen de 3 fr. 75 le double, le salaire total de l'exode en Bresse sera 131 fr. 75, soit près de 9 francs pour chacun des quinze jours.

Ces chiffres ne sont pas mathématiques, mais on peut admettre, en principe, que le salaire quotidien de nos moissonneurs émigrants ne descend pas au-dessous de 7 francs par jour. C'est de beaucoup le plus fort de nos salaires agricoles. 35 doubles de

blé sont la nourriture annuelle d'un ménage. On compte 18 doubles par bouche d'adulte.

L'affanure est un salaire *net*. Le transport du blé au domicile du journalier est à la charge de l'employeur. Assez souvent, cependant, pour gagner le voyage, nos coterains doivent à la ferme qui les embauche des journées supplémentaires de fauchaison ou de battaison.

Comme le fermier est obligé de charrier l'affanure au domicile de chaque moissonneur, on comprend qu'il ait intérêt à n'engager des journaliers qu'en un seul village. On conçoit aussi que, l'entente conclue avec les émigrants d'une commune, il n'ait guère envie de changer son personnel, le changement devrait être radical sous peine de multiplier les charrois.

Aussi nos coterains reviennent indéfiniment à la même ferme. Ce retour annuel de visages connus à la table de la maison entraîne naturellement des rapports cordiaux, souvent même familiers, entre employeurs et employés. Tous les émigrants temporaires de nos villages s'intéressent à la récolte de la Bresse, spécialement de *leur* ferme. Ils y ont d'ailleurs un petit intérêt égoïste : le montant de l'affanure dépend directement de la récolte.

Le taux de l'affanure $\frac{1}{11}$ appelle une remarque incidente. Le chiffre s'explique par les vieux usages du pays. Avant la Révolution, l'affanure se prélevait après la dîme (1). Elle montait au cinquième de la récolte, et se divisait en deux, affanure de moisson et affanure de battaison.

On voit dès lors que :

$$1 - \frac{1}{10} = \frac{9}{10};\ \frac{9}{10} : 5 = \frac{9}{50};\ \frac{9}{50} : 2 = \frac{9}{100}$$

$$1 : 11 = \frac{1}{11};\ \frac{1}{11} = \frac{9}{99}$$

Le taux des affanures n'a pas varié depuis la Révolution.

C'est du reste une chose typique dans le département de l'Ain,

(1) *Notes statistiques sur le département de l'Ain*, par plusieurs membres de la Société d'Émulation de Bourg.

que l'invariabilité du salaire en nature. Le taux actuel de la mouture du blé, un vingt et unième du grain moulu, a été rendu légal par deux lettres patentes de 1424 et 1466 (1). Certainement le salaire en nature, par son caractère même, échappe dans une forte proportion, aux fluctuations de l'offre et de la demande.

L'appui que le tuteur de l'Ouest procure à notre vallée, c'est, à des nuances près, l'appui que tous les plateaux prêtent à toutes les vallées sous-jacentes, un secours purement *agricole*.

L'appui que notre vallée prendra sur le tuteur de l'Est, le Bugey, sera d'une toute autre nature : c'est un secours *industriel*.

Le Bugey est aujourd'hui un pays à vie sociale assez complexe. Cette existence comprend : 1° un élément pastoral, de petits plateaux herbus avec les usines annexes (fromageries) ; 2° un élément forestier, des futaies, des conifères surtout, avec les usines et manufactures dépendantes (scieries, tabletteries, tourneries, fabriques de peignes) ; 3° un élément vinicole en bas Bugey ; 4° enfin l'élément qui nous intéresse, l'élément purement manufacturier, la transformation industrielle de produits étrangers au sol.

Parmi ces manufactures *déracinées* on remarque surtout d'importantes fabriques de soie.

L'essor industriel du Bugey tient à une foule de causes. Je n'en retiendrai que trois :

1° L'extrême pauvreté du solen certaines vallées déshéritées :

2° L'abondance de torrents à force motrice naturelle ;

3° Le voisinage de la ville de Lyon, voisinage accru, au point de vue économique, par la commodité et la célérité des communications.

L'industrie du Bugey est fille de la nécessité, dit un peu pompeusement l'enquête préfectorale publiée en 1808 (2).

La plus affreuse misère régnait à *Tenay*, quand une famille intelligente de ce pauvre village s'avisa de s'emparer d'un pro-

(1) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, IV, p. 181, v. p. 8.

(2) Bossi, *Statistique générale de la France* (département de l'Ain).

duit naturel d'une région voisine : le chanvre, et de le manufacturer.

Ceci se passait à la fin du dix-huitième siècle. Dès 1808, la filature du Tenay occupait 1422 individus (1).

Puis, — voici la seconde cause à l'œuvre, — le mouvement manufacturier s'étendit du village à la vallée du Tenay en suivant le cours de l'Albarine. C'est le vallon qu'emprunte la voie ferrée de Genève, au sortir de la gare d'Ambérieux, une gorge sinistre, encaissée de parois grises, surplombées de blocs menaçants.

Dans cette vallée sauvage, on peut dire, sans viser au paradoxe, que c'est bien l'ingratitude du sol qui fut la cause première de l'enrichissement des habitants. Un coup d'œil au passage, de la portière de son wagon, suffit à s'en convaincre. Dès que la vallée s'ouvre, l'industrie cesse. La culture devient bien plus rémunératrice, et pourtant, positivement, le pays s'appauvrit.

L'industrie de la vallée de l'Albarine ne s'est pas seulement énormément accrue depuis un siècle, elle a encore *évolué*. A la place des filatures de chanvre, se dressent aujourd'hui de superbes filatures de soie. Voilà l'effet de la troisième cause : le voisinage lyonnais.

Sous l'action de son développement spontané, et de la cherté grandissante de la main-d'œuvre urbaine, l'industrie lyonnaise de la soierie qui a d'abord enrichi la Croix-Rousse, déborde aujourd'hui dans tous les sens hors de son centre d'origine. Des foyers secondaires se sont constitués qui gravitent autour du foyer principal. Le Bugey est un de ces satellites éclatants.

Or, la manufacture du Bugey appuie notre vallée de deux manières. D'abord, en nous prenant, par l'émigration temporaire, pas mal d'ouvriers, surtout des ouvrières. Les jeunes filles sont à l'usine la semaine, elles reviennent passer le dimanche en famille.

Mais la fabrique bugiste exerce, exercera surtout sur les riverains de l'Ain, une autre influence plus décisive. C'est ce que j'appellerai un effet de contact.

(1) Bossi Statistique générale de la France (département de l'Ain), p. 638.

Ici le Bugey n'agit plus seul. La cotière rentrante, la partie du bourrelet bressan qui fait retour sur Lyon entre en ligne de compte.

Cette cotière, sauf l'éloignement de la montagne et le voisinage plus immédiat de Lyon est la continuation de notre demi-vallée. Elle est aujourd'hui industrialisée. De grandes manufactures s'y sont installées, se rattachant toutes à l'industrie du vêtement.

Notre vallée est donc prise entre deux feux, entre deux régions industrielles textiles, l'une en avant d'elle, l'autre à sa gauche. Ainsi attaquée par les deux bouts, elle ne peut résister longtemps. Déjà les filatures ou leurs annexes l'ont envahie à ses extrémités. Le milieu seul est rebelle à l'industrialisation.

Si ce milieu se défend, cela tient un peu à la prospérité très relative, à la médiocrité *à peine argentée* de son agriculture. Mais cela tient beaucoup à l'appui du plateau bressan. Et en voici la preuve : c'est dans la partie de la vallée où la propriété est la plus petite, et l'appui du plateau plus urgent, que l'industrie a le plus de peine à prendre pied.

Or, l'influence du plateau ne peut que diminuer. D'abord, l'état sanitaire de la Dombes s'améliore de jour en jour. Si le jeune dombiste consent à faire pousser le blé, là où son père cultivait le poisson et la fièvre, si la ville ne l'arrache pas aux champs, un temps viendra où, en Dombes même, ce sera plutôt la terre qui manquera aux bras. Ce jour-là, un jour prochain peut-être, l'émigrant moissonneur sera bien laissé pour compte.

A moins que d'ici là, ce ne soit au contraire le *Cokrain* qui ait laissé de côté le fermier dombiste. Il y a vingt ans, dans tel village de la vallée, quiconque ne partait pas pour la moisson, était un paresseux. Aujourd'hui l'exode dans l'hinterland est une ressource abandonnée aux seuls nécessiteux.

Évidemment, dans ce village, l'agriculture locale a progressé. Le paysan qui peut presque vivre de l'exploitation de son domaine, répugne à un voyage pénible, même chanceux, d'où avec un bon salaire il risquait de rapporter une bonne fièvre.

Mais il est à la diminution de l'émigration temporaire en Bresse, une autre cause, je crois, plus importante. Positivement,

la tutelle du Bugey commence à l'emporter sur celle de la Bresse.

La période que termine en ce moment notre vallée, fut celle de la sujétion, d'une sujétion à droite et à gauche. Le principal point d'appui était à l'Ouest, il passe à l'Est. C'est la première phase d'une métamorphose.

La métamorphose ne doit pas s'arrêter là. Tôt ou tard, la vallée recouvrera son autonomie sociale. Elle peut même pousser l'ingratitude jusqu'à devenir la rivale de l'un de ses bienfaiteurs, son premier tuteur de demain. Notre vallée n'est-elle pas vouée à l'industrie prospère? Comme force hydraulique, l'Ain vaut l'Albarine, et les autres maigres ruisselets de Bugey. Et comme aptitude à un travail progressiste, un issu de transporteurs l'emporte sur un issu de pasteurs, de viticulteurs, voire même de forestiers.

Nous sommes au premier acte d'un drame. Outre l'intérêt propre de la pièce qui se joue — c'est en somme le réveil du pays qui en est cause, — ce drame présente pour notre analyse, un autre intérêt d'ordre général. Les transformations un peu brusques, par soubresauts, sont le fond même du tempérament social de la vallée. Le *diagnostic* de la métamorphose actuelle nous donnera dans une certaine mesure la *formule* des métamorphoses accomplies, ou futures.

III. — LES DÉBUTS D'UNE MÉTAMORPHOSE.

Malheureusement, une métamorphose sociale, pleine de promesses, et à la première phase de son exécution, offre une prise déplorable à la fantaisie de l'observateur. Unissant quelques blocs d'attente, les uns à peine équarris, d'autres déjà finement sculptés, l'imagination construit aussitôt un palais merveilleux, auquel ne ressemblera guère peut-être, la modeste bâtisse de l'avenir.

Par une chance spéciale, pour nous guider dans l'esquisse idéale de ce que sera le pays de demain — toute vue sur l'ave-

nir le plus proche est, qu'on le veuille ou non, une esquisse idéale, — nous possédons un jalon solide. Une partie du bâtiment *réel* sort de terre. Un de nos villages a sinon achevé, au moins, a demi accompli sa métamorphose.

L'avance industrielle prise par la commune de Neuville n'a rien que de normal. Si le lecteur veut bien se reporter à la carte annexée à cette monographie, il verra que Neuville est un territoire lisière. C'est le point de jonction de notre vallée et du Bugey franc, c'est donc presque une commune bugiste. Au moins, les éléments bugistes sont en forte prédominance sur les éléments bressans.

De plus, Neuville est — était surtout — une commune nettement vinicole, où la crise du phylloxera s'est fait sentir avec une acuité particulièrement douloureuse. Subitement privés de leur seul travail vraiment rémunérateur, le gens ont dû chercher hors de la vigne, non seulement un appui, mais presque un gagne-pain. Ils se sont jetés sur la soie, dont, depuis de longues années déjà, ils subissent le contact immédiat.

L'industrie a rapidement prospéré : l'essor manufacturier de Neuville ne remonte pas à plus de dix ans, et la soie fait déjà vivre la moitié de la population. Le rendement annuel des filatures est évaluable à 125.000 francs.

Or, ceci est remarquable, la transformation du travail à Neuville eut immédiatement un contre-coup déplorable sur la densité de la population. Depuis qu'il est à demi industrialisé, Neuville a diminué d'un dixième. Je ne crois pas que le mode de travail ait eu de suite une grosse répercussion sur le taux de la natalité. Non, la vraie cause de la dépopulation, c'est l'essaimage. Une partie des gens plutôt que de changer leur vie sur place, ont préféré changer leur domicile. Voilà qui semble en contradiction flagrante avec le don de retournement, que j'ai cru pouvoir indiquer comme un caractère spécifique des paysans de notre vallée. Nous allons voir de suite que la contradiction est apparente.

Si l'on y regarde d'un peu près, on remarque d'abord ceci. La dépopulation a porté surtout sur l'hinterland. Là vivaient,

loin du chemin de fer et de la route, de braves cultivateurs vignerons, qui n'avaient aucune propension à *l'esprit nouveau*. Pour beaucoup de ces bonnes gens, pour tous ceux qui ne pouvaient se tirer d'affaire par l'agriculture proprement dite, à cause de l'exiguité de leur ténement, la transformation s'imposait comme une obligation subite. Leur eût-on laissé le temps d'apprendre le métier de *canut*, peut-être beaucoup l'eussent-ils adopté. Mais ce métier, il ne fallait pas l'apprendre du jour au lendemain; il fallait en vivre. Les gens ont été au plus pressé, plutôt que de végéter sur place dans la misère, ils ont préféré s'expatrier. Je ne saurais dire que beaucoup n'aient pas choisi la meilleure part.

Mais le bourg de Neuville lui-même a souffert de l'essaimage. L'émigration entraîne surtout la jeune génération. Ce n'est certainement pas la médiocrité des salaires qui détourne cette jeunesse dorée de la vie industrielle au pays. Un bon ouvrier en soieries se fait, à Neuville, en moyenne 6 à 8 francs par jour, et une ouvrière de 4 à 5 francs. Inutile d'ajouter que nos émigrants n'ont guère l'espoir de devenir des Rothschild. Il semble donc qu'il y ait comme une inaptitude spéciale, d'une portion au moins de notre population pour le travail des manufactures. Un fait qui se passe aujourd'hui dans la commune voisine de Neuville, celle de Pont-d'Ain, va, je crois nous faire toucher du doigt cette inaptitude.

A Pont-d'Ain s'est ouverte récemment une usine de guimpage et moulinage de soie. La population du bourg réclamait depuis longtemps de grandes manufactures pour retenir les bras au pays. Or, jusqu'à présent, qu'est-ce qui profite de l'industrie naissante? A peu près uniquement des *piémontaises*.

On a surnommé les Piémontais, les chinois de l'Occident. Le sobriquet est aussi exact que joli. Par leur sobriété d'Orientaux, ces *coolies* européens font une concurrence terrible au pays sur lequel ils s'abattent. Les métiers qu'ils choisissent deviennent fermés à la population indigène.

Pourtant, ne médisons pas trop de ces intrus. Parfois, en barrant momentanément la route aux éléments locaux, ils con-

servent à la population qu'ils semblent appauvrir, une source d'enrichissement que cette population eût laissé tarir. Ils sauvent des industries en voie de perdition. Tel est, je crois, le cas pour la jeune industrie de Pont-d'Ain.

« Pourquoi, demandai-je à l'usinier, un homme habile qui se connaît en ouvriers et joint un flair remarquable à une probité scrupuleuse, pourquoi employez-vous ces étrangères, et pas les jeunes filles, les mères de famille du pays? Elles sont parfois bien nécessiteuses et vous seraient si reconnaissantes.

« Mon cher Monsieur, me fut-il répondu, vous pensez bien que le motif de ma détermination ce n'est pas une basse avarice. D'ailleurs, les femmes du pays accepteraient le travail aux mêmes conditions que les piémontaises. Mais, voyez-vous, les femmes d'ici manquent de souplesse. A la première observation un peu vive, elles se rebifferaient, me mettraient le marché à la main, prendraient la clef des champs. Et puis, des femmes qui ont l'habitude du plein air ne s'accommodent guère de l'atmosphère d'usine. Une fois les ouvrières aux champs, adieu mon industrie! »

Cet horreur du travail renfermé, cet amour de l'indépendance surtout, la *Science Sociale* les connaît bien. Ce sont les fruits naturels de la vallée, des effets de la vigne, de la petite propriété, etc.

L'esprit frondeur est flagrant dans la vie politique du pays. Il explique l'anticléricalisme rouge sang, qui étonne d'abord chez des populations, intelligentes, laborieuses, et d'allures assez paisibles. Mais les méfaits politiques de cette tendance, — d'aucuns diraient ses bienfaits, — ne sont rien comparés à ses méfaits sociaux. Si la vallée ne peut s'industrialiser, cette fois ce n'est pas la léthargie, c'est la mort, sans réveil, sans résurrection possible.

Comme centre de commerce, notre vallée est finie, tuée par le chemin de fer, c'est une victime de la houille.

Comme pays agricole, la vallée dort d'un sommeil maladif. Elle va mourir de mort lente, usée par la concurrence des régions limitrophes, mieux adaptées à la culture progressive, puis

achevée par la mise en valeur des terres neuves, par la suppression économique des distances.

Les secours fournis par les *territoires d'appui*, et grâce auxquels notre vallée conserve une apparence de santé sociale, sont essentiellement des secours momentanés et aléatoires, sur lesquels la vallée aurait tort de compter longtemps.

L'appui de la Bresse cessera le jour où la population du plateau atteindra la ligne de l'équilibre stable.

L'appui du Bugey peut manquer brusquement par l'entrée en lice d'un concurrent redoutable qu'incidemment déjà nous venons de voir à l'œuvre, l'émigrant piémontais.

L'accaparement du travail par l'immigration italienne, dont notre vallée, si peu industrialisée, souffre déjà dans une mesure restreinte, le Bugey industriel le subit aujourd'hui dans sa plénitude. Il mourrait même de l'hospitalité qu'il accorde aux colonies piémontaises, si quelques patrons protectionnistes ne fermaient résolument leurs manufactures au flot étranger. Évidemment ce protectionnisme intelligent s'exercerait, plutôt, s'il fallait faire un choix, au profit de vrais compatriotes que de demi-compatriotes. Un jour, peut-être, l'élément bugiste suffira au travail industriel que les piémontais auront dû ou auront bien voulu ne pas accaparer. Ce jour-là, la dernière ressource auxiliaire échappant à notre vallée, celle-ci ne se tirera plus d'affaire que par un expédient auquel déjà elle recourt largement, par l'émigration définitive.

Un seul remède pourrait encore infuser à notre vallée, un sang jeune et généreux. Ce remède, c'est l'industrialisation. L'établissement de grandes manufactures sauverait du même coup l'agriculture du pays, en lui fournissant des débouchés locaux et durables.

Un *prince charmant* nouveau style, une intelligence pratique servie par une bourse bien garnie et escortée d'une cohorte d'ingénieurs et d'électriciens pourrait éveiller la *belle au bois dormant* qu'est devenue notre vallée.

Mais la vie réelle n'est pas un conte de fées où tout se termine pour le plus grand plaisir du lecteur... et de l'auteur. Le

réveil de la vallée n'est donc qu'une possibilité souhaitable, un beau rêve d'avenir, sur lequel il ne faut pas tabler.

Notre vallée fournira tant qu'on voudra des sous-officiers, voire des officiers d'élite. La difficulté c'est de recruter la troupe. Espérons qu'un chef surgira en qui l'armée aura confiance.

Abandonnons maintenant le domaine du rêve, pour celui de la réalité. Un examen sincère et impartial des qualités et défauts des gens de notre vallée amène à cette constatation, au fond, assez flatteuse pour le pays. La vallée produit difficilement des ouvriers industriels de premier choix; en revanche elle est une pépinière d'excellents petits patrons.

Les qualités de la race qui font les patrons d'élite, je les ai déja présentées au lecteur, intelligence, énergie, don de retournement, etc. Mais il est un don spécial dont il faut que je dise un mot, c'est l'aptitude native de la population pour les arts de la mécanique.

De cette *bosse* naturelle, nos paysans donnent des preuves aussi variées que manifestes. On voit, dans nos villages, de petits cultivateurs, sans instruction soignée, charmer leurs loisirs, en construisant avec la vieille ferraille qu'ils ont sous la main, des locomotives minuscules, et des batteuses lilliputiennes : ces joujoux mécaniques marchent assez bien.

Voici une preuve d'un genre plus sérieux. L'établissement d'une industrie électrique à Pont-d'Ain eut immédiatement un *corollaire* intéressant. Deux habitants du bourg imaginèrent de se servir de la nouvelle force pour transformer le système de battaison en vigueur. La nouvelle batteuse comprend deux organes, que l'on transporte sur un chariot, une machine électrique et un commutateur. Des poteaux sont plantés sur le coteau au-dessus de l'usine. Au moment de battre, on relie le poteau voulu avec la source d'électricité et avec le commutateur. Les gens se sont mis bien vite au nouveau système qui économise beaucoup de main-d'œuvre. Au fond, ils sont assez fiers de se sentir si progressistes!

Nous verrons, en étudiant l'expansion de la race, que, parmi les nombreux émigrants que produit notre vallée, ceux qui tirent

le mieux leur épingle du jeu, et donnent le rendement social, le plus considérable, ce sont les mécaniciens ou les artisans qui professent un métier analogue (horlogers, serruriers, riveurs, chauffeurs, etc.).

L'inaptitude de notre race pour le travail de fabrique, vient donc non pas d'une aversion pour le travail industriel, bien au contraire ! mais d'une aversion pour le travail subordonné.

Cette constatation va nous donner la clef d'une nouvelle contradiction apparente. Alors que la manufacture proprement dite, l'industrie *déracinée* de la soie à tant de peine à pénétrer la vallée, deux branches de fabrication locale sont arrivés à un degré de prospérité remarquable : la *minoterie* et la *céramique*.

Or, ces deux industries, absolument dissemblables quant au fond, se rapprochent par deux particularités de leur fonctionnement, et ce sont ces particularités qui expliquent leur fortune privilégiée. Elles sont l'une et l'autre, des industries *nées du sol*, et des industries exigeant plutôt une direction intelligente qu'un nombreux personnel ouvrier.

Industries nées du sol, donc aucune obligation pour celui qui s'y engage, de se faire patronner par un étranger, possibilité de se patronner soi-même et de se patronner sans innover, rien *qu'en se retournant*.

Industries prospérant plutôt par l'intelligence que par l'autorité du patron. En effet, la minoterie du Pont-d'Ain qui broie quotidiennement 400 quintaux de blé, n'occupe qu'une trentaine d'ouvriers. Nos tuileries mécaniques n'emploient qu'une vingtaine de personnes, dont plusieurs femmes. Un personnel aussi restreint est toujours dirigeable. Je n'irai pas d'ailleurs jusqu'à prétendre que tous les ouvriers produits par notre vallée soient de *fortes têtes*. Mais une industrie à personnel très limité réussit surtout par la perfection de son mécanisme. Or, nous venons de le voir, les gens de notre vallée viennent au monde avec la *bosse* de la mécanique.

L'étude sociale de la minoterie du Pont-d'Ain ne manquerait pas d'intérêt. Partis d'assez haut déjà, les industriels qui y ont

fait fortune sont montés fort haut. Ils entrent de plain pied dans l'élite nouvelle, dans ce qu'on pourrait appeler l'*aristocratie du travail.*

Mais, au point de vue d'une enquête sur la race, l'histoire de nos tuileries est autrement significative. Partis d'assez bas, les petits industriels qui y ont conquis leur aisance sont en train de monter assez haut, et de monter par eux-mêmes, sans support. Nos tuileries sont un exemple typique d'une vieille industrie, modernisée en un tour de main par de simples paysans, avec leur intelligence et leurs faibles ressources. Le lecteur m'excusera d'insister un peu longuement sur cet épisode intéressant de notre métamorphose en cours de route.

H. de Boissieu.

(*A suivre*).

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

EN ANGLETERRE

UN ESSAI RÉCENT.

Le 22 février dernier, avait lieu à Oxford l'ouverture d'un nouveau collège. Cet événement, dans une ville qui compte vingt-deux établissements de ce genre, pourrait sembler à des lecteurs français d'une importance plus que douteuse, s'il ne s'agissait d'une institution appelée sans aucun doute à susciter des initiatives dans notre pays. Il s'agit moins, en effet, d'un nouveau collège que d'un nouveau genre de collège, un collège populaire, un *Labour College*.

L'enseignement populaire est à l'ordre du jour. De plus en plus, le nombre va s'augmentant des généreux esprits qui éprouvent le besoin d'élever le niveau intellectuel du peuple et de préparer, dans nos démocraties modernes, des masses éclairées et instruites. De toutes parts des sociétés s'organisent, des bibliothèques se fondent, des conférences, des lectures, des cours sont donnés pour la vulgarisation des découvertes scientifiques. De toutes parts, se manifeste dans les classes inférieures un immense désir de se voir initiées à des mystères dont la modicité de leurs ressources les avaient jusqu'ici tenues éloignées. Il n'est donc pas inoportun d'exposer aux lecteurs de la *Science Sociale* à quel nouvel essai ce mouvement vient de donner naissance chez nos voisins d'Outre-Manche. Plusieurs pourront y trouver quelques suggestions pour un travail analogue.

Ce nouvel établissement est dû à l'initiative d'un Américain,

M. Walter Vrooman. Il avait vu de près l'enseignement populaire aux États-Unis. Deux de ses frères y ont consacré leur vie. L'un, M. Carl Vrooman, est régent du collège d'agriculture du Kansas, où deux mille jeunes ouvriers viennent chercher à la fois une formation technique et une éducation politique. L'autre, M. Francis Vrooman, a pris une grande part au mouvement de l'*University-Extension* de Chicago. A l'expérience acquise dans sa coopération avec ses frères, M. Walter Vrooman joignait un profond sentiment des besoins actuels de l'ouvrier. Il avait puisé dans les doctrines de Ruskin un vif désir de faire participer les classes inférieures aux jouissances de l'esprit. Enfant de la libre Amérique, il avait en même temps compris la nécessité de citoyens instruits dans une nation jouissant du *self-government*. Doué d'un esprit pénétrant, organisateur émérite, il eut vite reconnu les insuffisances de l'enseignement populaire actuel, et sur quel plan il fallait désormais l'organiser. A peine eut-il entrevu son idéal, qu'il s'en vint en Angleterre pour se mettre à l'œuvre. Trois mois après son arrivée, tout était organisé; sans le moindre recours au gouvernement, sans même un appel à la générosité publique, M. Vrooman n'hésitant pas à engager ses propres ressources au service de sa cause. Par admiration pour Ruskin, et aussi pour rendre hommage au grand écrivain dont la vie n'a été qu'un plaidoyer en faveur des humbles et des déshérités, il donna à son œuvre le nom de Ruskin Hall.

C'est cette œuvre que je voudrais présenter aux lecteurs, en leur en exposant le but, le fonctionnement, et les chances de succès. Je puis le faire d'autant mieux que j'ai assisté de très près au fonctionnement de cette institution, ayant vécu pendant deux mois avec M. et Mme Vrooman, et ayant participé à cet enseignement par des leçons de français données aux ouvriers.

Mais je voudrais auparavant jeter un rapide coup d'œil sur l'enseignement populaire en France, afin de mieux faire ressortir ce qu'il reste à y faire.

I

Rien n'a été épargné, dans notre pays, pour l'instruction du peuple : ni la bonne volonté, ni surtout l'argent des contribuables. A quoi ont abouti tant d'activités et d'énergies dépensées les unes dans un motif de pure générosité, les autres, le plus grand nombre, dans un dessein politique? A développer et à perfectionner l'enseignement à tous ses degrés, primaire, secondaire, supérieur. Le premier a été rendu obligatoire à tout homme venant en ce monde. L'accès des deux autres a été facilité de plus en plus aux jeunes gens pauvres. En outre, des initiatives privées s'ajoutant à l'action de l'Etat, on a organisé des cours d'adultes, multiplié le nombre des conférences, fondé des bibliothèques, etc.

Si, maintenant, nous prenions, à leur entrée au service militaire une centaine de jeunes gens qui n'ont fréquenté que l'école de leur village, et que nous cherchions à reconnaître ce qui leur reste de cet enseignement, nous constaterions que, pour la plupart, le savoir se borne à la lecture, à l'écriture, et à un peu d'arithmétique.

Dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, on a multiplié le nombre des bourses, procuré aux jeunes gens pauvres tous les moyens d'entasser diplômes sur diplômes. Loin de nous, certes, de protester contre les facilités offertes aux jeunes gens intelligents de sortir de leur condition, pourvu toutefois que ces facilités ne dépassent pas la mesure, et qu'on ne retire pas trop d'individus de leurs milieux pour les laisser ensuite retomber, déclassés et misérables. Mais la question est de savoir si l'on a élevé ainsi le niveau intellectuel de la masse. Or, est-ce avoir atteint ce but, que d'avoir retiré quelques milliers de jeunes gens de leur humble condition pour les transformer en professeurs, en médecins, en avocats? Sans doute, fils du peuple, continuant pour la plupart à vivre à son contact, ils peuvent exercer sur lui une certaine et heureuse influence par leurs

conversations, leurs conseils, leur dévoûment. Mais, en somme, cela se borne à bien peu de chose, et nul ne songera à prétendre que le savoir et l'intelligence de la masse des ouvriers s'en trouvent sensiblement améliorés.

Restent les efforts tentés pour instruire les ouvriers à leurs heures de loisir : cours d'adultes, conférences, bibliothèques, etc. L'État et les sociétés privées, tout le monde s'est mis à l'œuvre. « En 1894-1895, il y avait en France, dit M. Bourgeois, 7.322 cours d'adolescents pour garçons. A la fin de l'année scolaire 1895-1896, ce nombre est passé à 13,950 cours, c'est-à-dire qu'il a presque doublé. Ainsi donc, il y a eu, au commencement de l'hiver dernier, 400.000 jeunes gens — vous entendez bien, 400.000 jeunes gens — qui sont venus sans autre poussée, sans autre pression que le bon conseil des bons citoyens qui les entouraient. Oh! je sais bien que 400.000 inscrits, cela ne veut pas dire 400.000 présents; il est certain que ce mouvement d'enthousiasme a été suivi d'un mouvement de recul. Mais il résulte des réponses envoyées par tous les directeurs de cours d'adultes à M. Edouard Petit qu'un peu plus de la moitié a persévéré, et qu'on a pu compter 270.500 adolescents et adultes qui ont, en réalité, durant le trimestre d'hiver, suivi régulièrement, trois fois par semaine en général, les cours d'histoire fondés en octobre (1). » En 1896-1897, d'après le second rapport de M. Edouard Petit, les cours auraient presque doublé. Il y a eu, en effet, 24.528 cours dont 20.099 pour les jeunes gens.

Les conférences, causeries et séances de lecture ont suivi la même progression. En 1894-1895, la *Ligue de l'Enseignement* avait organisé 10.379 de ces séances. En 1895-1896, on en comptait 61.476. En 1896-1897, on montait à 67.313 conférences. Nul doute que cette progression s'est continuée durant les deux dernières années.

Les bibliothèques n'ont pas été l'objet de moindres préoccupations. Chaque école de village a la sienne. Elles se sont multipliées dans les villes sous les noms de bibliothèques commu-

(1) *L'éducation de la Démocratie.*

nales, bibliothèques paroissiales, bibliothèques scolaires, etc.

Il faut donc le reconnaître, l'activité n'a point manqué. Mais les résultats sont-ils en proportion de l'effort dépensé? A quoi se réduisent ordinairement les cours d'adultes? A entretenir les notions puisées à l'école primaire. Ce n'est que « le catéchisme de persévérance de l'école primaire », selon le mot de M. Bertrand, dans son livre de l'*Éducation intégrale*. Or, ces notions sont essentiellement élémentaires.

Les conférences, excellentes en elles-mêmes, perdent tout le fruit qu'on serait en droit d'en attendre. Ou bien elles traitent de sujets politiques, et dans ce cas, elles sont toujours l'œuvre d'hommes de parti qui ont à cœur non d'instruire des hommes, mais de se gagner des partisans. Ou bien elles ont pour but de vulgariser les questions scientifiques, et dans ce cas, n'étant qu'un simple exposé, manquant de tous les caractères qui fait le véritable enseignement, elles ne laissent dans la mémoire de l'ouvrier que quelques connaissances superficielles.

Quant aux bibliothèques communales ou paroissiales, elles sont la plupart du temps organisées en dépit du bon sens, très souvent avec une indigne partialité, presque toujours sans aucune méthode. D'ailleurs, fussent-elles parfaites, l'ouvrier n'en tirerait pas grand profit, faute de direction dans ses lectures.

Et ce que nous venons de dire de la France peut s'appliquer à peu de chose près aux autres nations européennes, où l'on s'inquiète d'un enseignement populaire (1). C'est le mérite de M. W. Vrooman et de ses collaborateurs d'avoir compris la nécessité d'une réforme radicale, et de l'avoir entreprise.

« Il y a, disait Mme Vrooman, dans un discours prononcé devant les dames d'Oxford, il y a dans chaque contrée des milliers de jeunes gens à qui l'espérance (si c'est là une espérance) de quitter leurs utiles travaux de l'usine ou de la ferme, pour grossir inutilement le nombre des médecins ou des avocats, est refusée, et qui n'ont pas le temps, lors même qu'ils en auraient les moyens, de faire des études universitaires. Mais s'ils ne peu-

(1) Il faut rendre justice cependant au mouvement des *University Extensions*, en Angleterre. Mais nous verrons en quoi leur œuvre est insuffisante.

vent aspirer aux professions libérales, beaucoup d'entre eux, sans aucun doute, désirent prendre aux affaires nationales une part plus active et plus directe, soit comme membres d'associations, soit comme conseillers municipaux ou même membres du Parlement, et leur éducation est au moins aussi importante à leur pays, que celles des classes pour qui les faveurs de l'Université ont été si libéralement prodiguées.

..... « Les masses réclament une instruction. Et quelle instruction? La réponse à cette question vient des boutiques, des mines, des usines, des fermes d'Angleterre, d'où des centaines de lettres nous sont parvenues, exprimant de la part de leurs auteurs un désir intense de se voir initiés à la connaissance des grands faits et des forces du monde où ils vivent, de pouvoir résoudre le problème de leur propre existence, et de se rendre utiles à leurs concitoyens.

..... « De plus en plus, l'ouvrier se reconnaît comme un votant, un législateur, un créateur de futures conditions sociales, (*a maker of future social conditions*). Il n'admet plus ce credo qui attribuait si aisément sa condition inférieure à la volonté de Dieu. Il se reconnaît investi d'un pouvoir qu'il tient jalousement à exercer. Il sent que son heure est venue de se lever et d'agir. C'est à la société de l'éclairer et de l'instruire, si elle ne veut pas que son bras de géant ne fasse écrouler le temple sur nos têtes. »

Ainsi le but est clair : former des citoyens éclairés.

Mais, pour un tel but, un nouvel enseignement s'impose. L'instruction primaire étant absolument insuffisante, on constituera une sorte d'enseignement populaire supérieur; les tentatives faites jusqu'ici ont échoué faute de méthode et de suite, on constituera donc un enseignement méthodique. *Enseignement populaire, supérieur et méthodique*, telle est l'œuvre entreprise.

Qu'on remarque bien qu'il ne s'agit pas là de faire des lettrés au sens reçu du mot, mais des hommes bien élevés et solidement instruits. Il est vrai que beaucoup de gens ne peuvent encore concevoir la possibilité de produire de tels hommes sans les faire passer par la filière universitaire. C'est un préjugé qui ne

peut disparaître qu'après bien des années. Pour n'avoir eu jusqu'ici qu'un type de bonne éducation, qu'un type de formation scientifique et littéraire, on a fini par se persuader qu'il n'y a en réalité qu'un seul type d'éducation possible. Et voilà comment nous rencontrons aujourd'hui tant de gens qui s'en vont demandant et se demandant quelle peut être la meilleure éducation.

« Je ne puis entendre ces gens, disait spirituellement M. Vrooman dans son discours prononcé à l'inauguration de *Ruskin Hall,* sans me rappeler l'histoire de cet étranger qui entra un jour dans un village, demandant à tous ceux qu'il rencontrait de vouloir bien lui indiquer son chemin. Interrogé sur le but de son voyage, il répondait qu'il avait oublié le nom de la ville, mais pensait qu'il se le rappellerait assez facilement si quelqu'un voulait être assez bon pour lui montrer la véritable route. En étude comme en voyage, tout chemin est bon si vous désirez aller où il conduit. Le genre d'éducation dépend uniquement du genre d'hommes que vous voulez faire. Le problème de l'éducation ne peut être posé, à plus forte raison résolu, tant que nous n'avons pas déterminé clairement, comme terrain de discussion, l'idéal d'humanité que nous voulons produire.

« Et quoi de plus absurde que de supposer que, dans un organisme social aussi hétérogène, aussi complexe qu'est le nôtre, il n'y ait qu'un type d'homme bien élevé, qu'un type de bonne éducation? Il y a autant de sortes d'éducation qu'il y a de différentes fonctions dans la société. Nous ne sommes pas de ceux qui limitent le nombre des gentlemen à une classe restreinte dont tous les membres sont formés sur le même moule, élevés dans les mêmes coutumes et traditions, doués des mêmes qualités physiques, mentales, morales et financières, animés du même idéal. Sans critiquer l'éducation de l'Université, nous prétendons qu'il y en a d'autres, aussi estimables, aussi élevées, et pour la majorité des hommes beaucoup plus praticables.

« Si vous désirez convertir un jeune homme en bibliothécaire, en traducteur, en docteur il va de soi que vous aurez à choisir pour lui le système d'entraînement propre à faire de tels hom-

mes, et pour cela l'éducation universitaire est non seulement la meilleure, mais la seule possible. Mais si, d'autre part, vous désirez avoir des citoyens capables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, des chefs d'opinion, *leaders of people,* il vous faudra suivre une toute autre voie.

C'est cette nouvelle voie que *Ruskin Hall* vient inaugurer.

II

Le lecteur s'est déjà demandé, sans doute, quelle peut être cette voie, et comment il est possible de donner un enseignement supérieur et méthodique à des ouvriers, c'est-à-dire à des hommes disposant d'un temps très restreint, et si peu préparés par leur formation et leurs travaux à des exercices intellectuels. Nous allons voir comment les fondateurs de Ruskin Hall ont résolu cette difficulté.

L'enseignement est donné ou bien directement au collège même, ou bien par correspondance. Examinons chacun de ces deux procédés.

A côté des immenses collèges dont l'ancienneté se lit sur leurs pierres noircies et effritées, et dont les richesses se sont accumulées depuis des siècles, *Ruskin Hall* se dresse bien petit et bien humble. Point de ces immenses cours et jardins, point de cette architecture dont la richesse et la variété font l'admiration du touriste, point de ces tours qui dressent vers les nues leurs masses imposantes; mais une simple maison de modeste apparence, aux murs couverts de lierre. Les salles en sont spacieuses, et tout y a été si bien transformé et adapté qu'on les croirait construites en vue même du but qu'elles remplissent. Au rez-de-chaussée, les bureaux du secrétaire, la salle à manger, les cuisines; au premier, la bibliothèque et les salles d'études; aux second, troisième et quatrième, chambres à coucher, salles de bain, etc... Derrière, un jardin soigneusement entretenu projette par les fenêtres un air de verdure et de galté.

Telle est la première résidence préparée aux étudiants popu-

laires. Ils viendront là à n'importe quel moment de l'année (1), passer aussi longtemps qu'ils pourront. La maison peut en contenir vingt-six, ils sont actuellement au nombre de ving et un (2).

Les conditions requises pour l'admission ne sont pas très sévères. Sans doute, au point de vue moral, l'étudiant doit présenter toutes garanties et certifier d'une bonne conduite. Mais au point de vue intellectuel, on ne lui demande que de savoir lire et écrire : on se charge du reste.

Les conditions financières offrent un obstacle plus sérieux. Car enfin, il faut vivre, et l'on ne prétend point faire de *Ruskin Hall* un établissement de mendicité. Il faut que l'étudiant soit capable de s'entretenir lui-même. En le faisant, il conserve le sentiment de sa dignité, il profite mieux de son temps pour lequel il sait qu'il doit payer, il assure à l'œuvre une existence autrement solide que si elle devait reposer sur un continuel appel à la charité. Les frais, d'ailleurs sont réduits au minimum : 40 shillings par mois, pour la nourriture et le logement, 10 shillings pour les frais scolaires. C'est donc un total de 50 shillings ou 63 francs par mois, exactement 31 livres ou 780 francs par an.

Si faible relativement que puisse paraître cette somme, elle est cependant quelque chose pour la bourse d'un employé ou d'un ouvrier, et c'est là une grande pierre d'achoppement. Toutefois nous verrons qu'en beaucoup de cas elle peut être soulevée.

On s'étonnera peut-être qu'avec 12 fr. 50 par semaine on puisse pourvoir à la nourriture et au logement d'un homme. Le procédé par lequel on y arrive est ingénieux : il a le double avantage d'être une source d'économies, et de rappeler toujours aux étudiants la nécessité du travail manuel, les préservant ainsi de toute tentation de dégoût et de paresse. En bons Anglo-Saxons, ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, et faire leur propre

(1) Il n'y a point de vacances.

(2) Dans ce nombre on compte : 4 employés de bureau, 3 imprimeurs, 2 jardiniers, 1 menuisier, 1 charpentier, 1 représentant de commerce, 1 mineur, 1 télégraphiste, 1 mécanicien, 1 agriculteur, 1 boucher, 1 employé de commerce, 1 cuisinier, 1 fabricant d'instruments scientifiques, 1 employé dans une manufacture de coton.

service. C'est une sorte de communisme dont l'intérêt de chaque membre est la grande force de cohésion. Chacun a son ouvrage fixé. L'un est cuisinier attitré, et comme tel est reçu gratuitement; deux sont désignés à tour de semaine pour le service de la table; les autres se partagent le reste du travail.

Le lever est à sept heures. La toilette finie, chacun doit se mettre à l'œuvre; il faut qu'à huit heures toutes les salles communes soient prêtes, balayées et chauffées; et la meilleure preuve que c'est possible, c'est que c'est fait chaque matin. A huit heures, a lieu le breakfast, sérieux déjeuner à l'anglaise : café, pain et beurre, jambon et œufs, confitures. Au sortir de table, les étudiants remontent faire leurs chambres et se mettre à l'étude. A une heure, le gong les appelle au lunch, repas très simple afin qu'ils puissent étudier l'après-midi, s'ils le désirent : chocolat au lait, pain et beurre, fromage et confitures. A six heures, dîner. C'est le principal repas : soupe, viande, légumes, poudings en composent le menu, très respectable, on le voit.

Ainsi, par ce régime et par le travail en commun, on arrive à joindre les deux bouts. D'ailleurs, cela représente par semaine environ 220 francs pour 20 personnes. Tous frais de service et tous bénéfices étant supprimés, il n'y a rien d'impossible à ce que cette somme leur procure un certain confortable. La caisse est administrée par une commission de trois membres élus. Ils ont à pourvoir à toutes les dépenses. Leur gestion est contrôlée de temps en temps par le principal.

Il va sans dire que les étudiants ne sont soumis à d'autre surveillance qu'à celle de leur propre conscience. Ils sont libres de sortir comme il leur plaît, et n'ont pour toute loi que celle d'être rentrés à dix heures du soir. Mais ils ont, ce qui vaut mieux que tout surveillant, le sentiment de la nécessité où ils sont de profiter de leur temps; ils ont l'habitude du travail; ils ont un désir d'apprendre et de connaître dont on ne peut se faire une idée qu'en les voyant à l'œuvre; enfin ils ont leurs devoirs à faire, et s'exposent en cas de négligence à une réprimande du « tutor », qui, renouvelée, peut entraîner l'exclusion.

Voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour les retenir sérieuse-

ment au travail. C'est d'ailleurs une tâche qui ne peut que les captiver. J'ai sous les yeux le programme de cette année, et je demande au lecteur la permission de le citer. Qu'on le compare avec celui de nos cours d'adultes. « Il est préparé, dit une notice d'en-tête, de façon à faire acquérir à l'étudiant les connaissances qui doivent faire de lui un citoyen intelligent. Le but est de lui donner une conception des forces du passé qui ont contribué à l'œuvre de la civilisation moderne, à lui faire connaître l'organisme social dont il fait partie, et la constitution des différentes nations où se parle l'anglais et à lui inspirer le désir de travailler dans sa sphère au progrès de l'humanité. »

Il est divisé en trois parties avec chacune un plan d'études, comme il suit :

Histoire. — 1. *Histoire constitutionnelle et politique d'Angleterre,* par M. Ch. Beard. Ce cours durera une année et se divisera en quatre sections :

a) Depuis les Germains au temps de César jusqu'à la Grande Charte.
b) Du règne d'Henri III à la fin du règne d'Élisabeth.
c) De Jacques Ier aux temps présents.
d) Forme actuelle de la Constitution.

(Suit une liste d'auteurs à consulter.)

2. *Biographies anglaises*, par M. Hacking. On étudiera dans ce cours la vie des grands hommes d'Angleterre, en les considérant dans leurs rapports avec le temps où ils vécurent, et les conditions qui développèrent leur personnalité.

3. *Histoire d'Amérique,* par M. Beard. Ce cours se relie avec celui de l'histoire d'Angleterre, offrant ainsi une histoire complète des nations anglo-saxonnes, des temps anciens jusqu'à nos jours.

4. *Histoire du christianisme,* par M. W. Downing.

5. *Histoire de l'Europe depuis la chute de Rome* (ce cours ne commencera qu'en juin).

Science politique. — 1. *Institutions actuelles.* Ce cours consistera en conférences (une par semaine) faites par des hommes qui se sont acquis un nom dans les diverses questions concernant l'hygiène, l'éclairage, l'éducation, les institutions politiques, etc. Il sera d'une importance spéciale, vu son caractère pratique.

2. *Histoire industrielle,* par M. Hall. Ce cours retrace l'histoire de l'industrie anglaise, et la condition du travail aux différentes époques de notre histoire.

3. *Sociologie*, par M. Hird. Retrace l'évolution de la société depuis les formes les plus simples jusqu'à l'état social actuel.

4. *Economie politique.* Étude des théories économiques.

5. *Structure de la machine politique en Angleterre et en Amérique*, par W. Jalton.

SCIENCE ET PHILOSOPHIE. — 1. *Histoire de la Science*, par M. Hird. Ce cours montrera les relations de la science avec les progrès de l'humanité, et comment les sciences se sont peu à peu débarrassées des méthodes à priori.

2. *Psychologie et sociologie*, par M. Wirksteed.

3. *Eléments de Psychologie*, par M. A. Aall.

4. *Introduction à la philosophie*, par M. A. Aall. Aperçu général sur les systèmes philosophiques, depuis Aristote jusqu'à Spencer.

L'ensemble de ces cours forme une moyenne de deux heures par jour. Le reste du temps est consacré aux lectures et aux compositions. La bibliothèque, encore bien peu considérable, fournit cependant, par le choix intelligent dont elle témoigne, une ample source de lectures. Les étudiants y ont à leur disposition tous les livres se rapportant aux cours qui leur sont faits, et peuvent ainsi compléter et enrichir les explications du professeur.

Mais la principale tâche est dans la dissertation. C'est sur elle que les fondateurs de Ruskin Hall portent toute leur attention, c'est sur elle qu'ils comptent pour former et développer l'intelligence et la personnalité de leurs élèves.

« C'est là le principal instrument d'une connaissance organique, dit M. Beard, dans une notice que je voudrais pouvoir citer tout entière, et dont plus d'un éducateur français pourrait tirer profit. Nous n'arrivons pas à cette sorte de connaissance par la simple appropriation mentale de faits, de figures, de lois et de propositions, pas plus qu'un homme ne devient athlète en mangeant beaucoup. Des études indigestes peuvent faire d'un homme un magasin ambulant d'informations (*walking storehouse of informations*), mais ne développent ni son jugement, ni sa personnalité, de même qu'une absorption considérable de nourriture peut donner de l'embonpoint, mais ne donne ni des muscles, ni des nerfs. C'est l'exercice seul qui transforme les aliments en muscles; c'est par un procédé analogue que les choses apprises doivent être transformées en connaissances réelles. Des acquisitions faites par l'intelligence, cela seulement subsiste et profite qui se trouve incorporé à la structure vitale de notre esprit.

..... « Nous n'acquérons la connaissance réelle d'une chose qu'en la reconstruisant nous-mêmes après l'avoir décomposée, et non en nous rappelant les noms de ses différentes parties. L'effort nécessité pour reproduire avec clarté et précision ce que nous avons lu ou entendu est le meilleur exercice pour nous habituer à concevoir clairement et à nous exprimer de même. Or, c'est dans la thèse ou dissertation, que se manifeste cet effort; son importance est donc capitale.

« Avant de pouvoir reproduire le sujet d'une conférence ou d'un livre, l'étudiant doit être entré complètement dans la pensée de l'orateur ou de l'écrivain. Mais un effort continuel peut seul le rendre capable de concentrer ainsi ses facultés sur un objet déterminé. C'est le premier pas à gagner. Par là, non seulement l'étudiant acquiert les matériaux nécessaires pour sa composition, mais, ce qui est beaucoup plus important, il développe en lui une nouvelle faculté qui, à mesure qu'elle grandira, le rendra facilement maître des sujets qui jusqu'alors surpassaient ses forces. Cette faculté est l'attention.

..... « Lorsque l'étudiant a ainsi analysé la pensée de l'auteur, et s'est assimilé le contenu du livre, il est prêt à le reproduire dans son propre style, en y ajoutant la lumière de sa propre expérience, lumière bien faible au début, mais qui se fortifiera par la persévérance dans le travail.

..... « Ainsi, la dissertation apparaît comme le meilleur moyen de former l'esprit, et de développer en lui des facultés d'attention, de précision, de clarté, de création. Ce sont ces facultés qui nous rendent capables de nous former sur les hommes et les choses un jugement indépendant. A force d'entrer dans la pensée d'un auteur, et de la reproduire dans nos propres phrases, nous nous habituons à la peser et à la juger. Nous ne l'acceptons plus aveuglément, mais nous commençons à la comparer avec ce que l'expérience nous a enseigné. Cette comparaison n'est autre chose que la critique, le premier degré de l'originalité. Nous ne nous arrêtons plus aux mots, mais nous allons jusqu'aux conclusions qu'ils expriment, et cherchons à en reconnaître la vérité ou la fausseté. Nous pesons les questions, et vou-

lons savoir quels jugements la sagesse des générations passées a portés sur elles. Nous étudions ainsi les hommes et les institutions, et cherchons à atteindre les causes de tout ce que nous observons autour de nous. A partir de ce moment, l'étude perd son caractère ennuyeux et servile, et devient de plus en plus facile et pleine de jouissances.

« En même temps, l'étudiant s'aperçoit qu'il a développé en lui le pouvoir de choisir ses lectures. Il sait maintenant ce qu'il doit lire et peut ainsi faire contribuer chaque heure passée avec ses livres au but qu'il vise. Il ne surcharge plus sa cervelle d'une masse de choses confuses qui ne peuvent produire en lui qu'une dyspepsie mentale, sans parvenir à le rendre maître d'un sujet. Dès lors, son travail ne le fatigue plus; il n'a plus à craindre le découragement qu'engendre le manque de résultats. Il sent ses facultés se développer et se fortifier, et découvre en lui des pouvoirs qui jusqu'alors n'existaient qu'à l'état de germes. »

C'est donc bien, on le voit, autour de la dissertation que se portent tous les efforts. Les cours et les lectures n'ont d'autre but que de fournir aux étudiants les matériaux qu'ils auront à coordonner d'une façon aussi parfaite que possible. Trois sujets leur sont donnés par semaine, correspondant aux cours les plus importants, histoire, sociologie, institutions. Trois des professeurs chargés de ces cours reçoivent un plein traitement qui leur est assuré par la fondation et par les droits scolaires. Ils doivent se tenir à la disposition des étudiants pour tous les renseignements dont ceux-ci peuvent avoir besoin, les diriger dans leurs travaux, et corriger leurs copies. Ils ont, en outre, à diriger l'enseignement par correspondance. On comprend quelle heureuse influence ces rapports continuels entre professeurs et élèves ne peuvent manquer d'exercer sur la formation de ces derniers, et combien de tâtonnements, d'incertitudes, de découragements, leur sont ainsi épargnés.

Les étudiants résidant à Ruskin Hall ne sont pas les seuls auditeurs des cours, ni les seuls participants à l'enseignement donné au collège même. Le nombre de ces internes est grossi de celui des privilégiés qui habitent Oxford, et peuvent ainsi, à

leurs heures de loisir, venir bénéficier de l'enseignement de Ruskin Hall. Ils sont ainsi une soixantaine qui vivent dans leurs familles, et n'ont qu'à payer les droits de conférences et de correction.

Mais, à côté de ces favorisés qui trouvent le temps et les ressources nécessaires pour venir résider au collège, ou qui habitent à Oxford même, combien d'autres perdus dans les villes, dans les campagnes, qui se sentent épris du besoin d'apprendre, et qui manquent pour le satisfaire de tout moyen pratique, de toute direction. Les novateurs de Ruskin Hall ne les ont point oubliés.

Sans doute, on peut dire qu'ils ont été devancés dans cette voie par le mouvement des « *University Extensions* » qui existe depuis des années en Angleterre et en Amérique. Un professeur se rend dans une ville pendant les vacances, et y organise un cours de quelques semaines. Tout le monde peut y prendre part. Chaque auditeur a une dissertation à faire par semaine. A la fin du cours, il passe un examen sur les matières enseignées et reçoit un diplôme, en cas de succès. C'est là, certes, une institution louable, et qui peut donner de bons résultats. Mais est-elle suffisante? Six ou dix leçons dans une année peuvent-elles exercer une sérieuse influence sur la formation d'un esprit? De plus, ces cours n'ont aucun plan suivi. Telle année, un professenr traitera de Shakespeare, l'année suivante un autre étudiera le règne d'Élisabeth : En somme, ces cours n'offrent guère d'avantages que pour des personnes déjà préparées, pour des institutrices, pour des dames qui ont fini leurs études, et qui, vivant dans une ville sans Université, sont heureuses de profiter de cette occasion de se retremper un peu aux sources intellectuelles. Et cela est si vrai qu'ils ont fini par n'avoir plus guère qu'un auditoire de ce genre. Le nombre des employés ou ouvriers qui les suivent est extrêmement restreint. Enfin, leur but ne vise nullement l'éducation du citoyen, mais simplement à donner à l'auditeur une certaine culture intellectuelle et artistique.

Les fondateurs de Ruskin Hall pouvaient donc exercer leurs initiatives sur ce terrain, sans crainte d'être traités d'imitateurs.

Et en effet, leur enseignement par correspondance « *Correspondence School* » diffère complètement de celui de l' « University extension ». Il en diffère par le but d'abord. *Ruskin Hall Correspondence School,* dit le programme, tend à rendre l'ouvrier capable de lire et d'étudier avec profit tout en vaquant à ses occupations journalières; à entretenir et à développer chez ceux qui auront étudié au collège les connaissances qu'ils y auront acquises; à donner à ceux qui sont privés des avantages d'une brillante éducation, la capacité de goûter les plaisirs de l'étude; à encourager la pensée personnelle; et par-dessus tout, à procurer à nos étudiants les connaissances nécessaires pour faire d'eux des citoyens intelligents et éclairés. » Ainsi, ce n'est plus seulement une certaine formation intellectuelle que cet enseignement se propose, mais bien l'éducation complète du citoyen; c'est toujours à cela qu'il tend, *to make intelligent citizens.*

Mais, où la différence entre « Ruskin Hall Correspondence School » et l' « University Extension » est encore plus frappante, c'est dans la méthode de travail. Il ne s'agit plus d'un enseignement de quelques semaines, mais d'un enseignement ininterrompu; les sujets de cours ne seront pas choisis arbitrairement, mais avec méthode et suite. D'ailleurs, le lecteur en jugera lui-même.

Toute personne qui désire profiter de cet enseignement, doit répondre à un certain nombre de questions capables de donner d'elle une idée assez exacte. Je me contente d'en citer quelques-unes : « Profession? — Age? — Santé? — Quelle sorte d'école avez-vous fréquentée? — Quels livres avez-vous lus? En histoire, En économie politique, en sociologie, en science, en littérature? — Désirez-vous recevoir des conseils sur le genre d'études qu'il vous faut faire, ou bien avez-vous déjà une opinion arrêtée touchant vos besoins intellectuels? — Dans ce dernier cas, dites quelles études vous préférez. — Combien de temps pourriez-vous consacrer chaque jour à l'étude? — Quelles sont vos opinions politiques? — Quelles sont vos ambitions politiques? — Quelle expérience avez-vous dans la parole publique? etc. »

Ainsi renseigné, le professeur, chargé de corriger les devoirs,

sait à quoi s'en tenir sur la nature et l'opportunité de ses conseils.

Les conditions financières sont peu de chose : deux shillings pour le premier mois, un seul pour les mois suivants. Cela suffit pour aider l'œuvre et laisser à l'étudiant le sentiment de sa dignité et de son indépendance (1).

La méthode de travail est la même qu'au collège, sauf bien entendu, l'audition des cours. Elle consiste en lectures et en dissertations, les unes et les autres organisées sur un plan déterminé. Voici d'ailleurs ce que dit le programme.

« Les résultats d'une lecture sans méthode et sans but défini sont nuls pour ceux qui entreprennent la tâche difficile de leur propre éducation, *self-education*. Par exemple, l'étudiant qui lit le livre de Green « *Short History of the English people* », remarque souvent que son travail ne porte aucun fruit. Tout lui apparaît dans une sorte de brouillard où il ne peut rien distinguer; la multiplication des détails lui fait perdre le fil du récit, et, presque fatalement, il ferme le livre, pensant que l'histoire est quelque chose d'inabordable, et que le temps consacré à cette étude n'est pas récompensé. Afin d'obvier à ces difficultés, nous avons préparé un sommaire pour chaque genre d'étude qui sera entrepris. Ce sommaire aura pour but d'offrir une ligne continue à travers le champ exploré. Se servant de cette ligne comme base, l'étudiant peut ainsi réunir les faits recueillis dans ses lectures. En même temps, une liste d'auteurs sera indiquée pour permettre à l'étudiant d'étendre ses connaissances après avoir approfondi les points principaux du plan général ».

Suivent alors des conseils pratiques pour bien profiter d'une lecture. J'en extrais quelques-uns.

« C'est folie de vouloir tout lire dès le commencement. Contentez-vous d'une chose à la fois, et faites-la bien. Il faut d'abord apprendre les faits importants par une étude approfondie du livre qui sert de base à notre cours. Procurez-vous un exemplaire

(1) On remarquera que l'étudiant ne reçoit rien sans payer. C'est en effet un grand préjugé qui règne en France que tout ce qui est fait pour l'ouvrier doit l'être gratuitement. On n'estime pas beaucoup une chose qu'on ne paie pas.

de cet ouvrage, et un cahier de notes. Mettez-vous alors à l'œuvre d'une façon systématique. Prenez des notes à l'encre, et écrivez aussi distinctement que possible sur la page droite de votre cahier. N'écrivez pas trop. Servez-vous du sommaire qui vous est envoyé, et recueillez autour de chaque titre et sous-titre de ce sommaire les faits contenus dans le texte. Ne travaillez pas comme une machine. Efforcez vous de penser, et arrêtez-vous souvent dans votre travail pour réfléchir sur ce que vous venez de lire, et en prendre un aperçu mental. Lorsque vous aurez étudié consciencieusement le livre fondamental, entreprenez l'étude d'un ou de plusieurs des ouvrages collatéraux. Écrivez alors les notes prises dans ces derniers sur la page gauche de votre cahier en ayant soin de les rapporter toujours aux premières. »

Je prends le sommaire qui a été envoyé pour le premier mois sur l'histoire d'Angleterre et cite le travail indiqué pour la première semaine.

Livre fondamental. Green, *Short History of English people*, pp. 1-7.

Ouvrages collatéraux : Gardiner, *Student's History of England*, pp. 1-26. — Stubbs, *Constitutional History*, vol. I, pp. 1-62. — Taswell-Langmead, *Constitutional History*, pp. 1-9. — Green, *Making of England*, pp. 1-25. — Oman, *History of England*, pp. 1-14.

I. Origine germanique de la nation Anglaise.
   1. Angles, Saxons et Jutes, membres de la famille teutonique.
   2. Organisation politique des tribus.
      a) L'homme libre, fondement de l'organisme social.
      b) L'idée ancienne de justice.
      c) Force de la parenté.
      d) Tribunaux.
   3. Religion des tribus germaniques.
   Christianisme inconnu des tribus du Nord.

II. La Grande-Bretagne avant la conquête anglaise.
   1. Invasion romaine sous César.
   2. Dernière conquête romaine.
   3. Grande-Bretagne sous la domination romaine.
   4. Chute de l'Empire romain et rappel des troupes.
   5. Invasion des Jutes.

Et ainsi pour chaque semaine.

Une lecture faite dans de telles conditions est singulièrement

facilitée, et ne peut manquer de profiter. Mais elle n'offrira cependant des chances complètes de succès que si elle est résumée dans une composition où l'étudiant, condensant les connaissances acquises, deviendra maître de sa pensée, en même temps qu'il acquerra un style convenable. C'est pourquoi, à la fin de chaque semaine se trouve une liste de sujets correspondant au travail de chaque semaine. Le sujet accompagnant le sommaire cité plus haut est le suivant :

« Les Anglais sur le Continent. Parler du caractère des anciens Teutons, de leur amour de la liberté, de leurs idées politiques et religieuses. »

Chaque mois, l'étudiant doit envoyer la dissertation qu'il a choisie ; elle lui est renvoyée avec toutes les corrections et explications nécessaires.

Ici, une objection se présente. Où les ouvriers trouveront-ils les livres dont ils auront besoin ? Pour ceux qui habitent en ville, point de difficulté : toute ville anglaise étant dotée d'un certain nombre de bibliothèques publiques, et organisées sans aucune arrière-pensée de cléricalisme ou d'anti-cléricalisme. Mais pour ceux qui habitent la campagne, la difficulté est réelle. Il fallait donc la prévoir et la résoudre. Elle l'a été au moyen de la bibliothèque de Ruskin Hall. Tout étudiant peut s'abonner à cette bibliothèque moyennant 12 fr. 50 par an, tous frais d'envoi compris et recevoir les ouvrages indiqués dans les sommaires.

Pour l'enrichissement de la bibliothèque, un appel a été fait aux âmes généreuses et a commencé à être entendu. Actuellement, le nombre des ouvrages répond aux besoins, car on a pris le moyen ingénieux de couper les volumes en fascicules, de façon que le même livre peut se trouver à la fois dans cinq ou six mains, et en différents points du territoire.

Par cette méthode de correspondance, disparaît la presque impossibilité d'un travail personnel de la part de l'ouvrier. Par ces lectures organisées d'après un plan méthodique, par ces compositions qui chaque mois lui sont renvoyées, corrigées et expliquées, par les conseils de maîtres compétents qui sont là

pour l'aider et lui répondre, il peut, même au fond d'une campagne, dans l'isolement d'une ferme, entreprendre sa propre formation intellectuelle qu'il viendra un jour, si c'est possible, compléter par quelques mois de résidence au collège. De plus, pour entretenir de perpétuelles relations entre les étudiants et le centre de l'œuvre, des conférences seront organisées chaque mois dans les différentes villes de l'Angleterre pour grouper les étudiants d'un même district, et réchauffer une ardeur qui, abandonnée à elle-même, ne tarderait pas peut-être à se laisser vaincre par les difficultés du début.

Mais une telle œuvre, va-t-on penser, nécessite tout un corps enseignant. Il faut des professeurs pour corriger les dissertations, il en faut pour faire les cours, il en faut pour organiser des conférences dans les villes. Il n'y a pas à se demander s'il est possible de les trouver : le fait est qu'on réussit à les grouper. Un grand nombre d'hommes dévoués n'ont pas hésité à apporter à l'œuvre le concours de leur savoir et de leurs travaux. La fondation du premier établissement à Oxford facilitait singulièrement les débuts en permettant de trouver là dès le commencement un certain nombre de membres de l'Université, professeurs et étudiants; heureux d'apporter leur concours à une œuvre philanthropique et nationale.

De plus, on s'est adressé aux dames. Tant de personnes non-mariées, jouissant de moyens qui leur assurent l'indépendance, ne savent comment passer leur existence! On était donc sûr de trouver là des dévoûments et des énergies dont l'appui serait considérable. Ce fut l'idée de Mme Vrooman et de cette idée naquit *Backworth Club*. C'est une association de dames qui veulent s'intéresser au développement de la classe ouvrière. Un certain nombre sont venues habiter en commun. Elles s'occupent des travaux de correspondance, donnent des leçons aux étudiants, veillent à la bonne tenue du collège, et apportent ainsi par leur savoir et leur activité un concours précieux à l'œuvre naissante.

III

Telle est l'organisation du nouvel enseignement populaire. Reste à voir maintenant ses chances de succès, et à examiner les objections auxquelles il ne pouvait manquer de se heurter.

Des chances de succès, il en présente tellement qu'on peut garantir son avenir, et le considérer dès maintenant comme une institution établie. La plus sérieuse, la plus solide, c'est de répondre à un besoin actuel et réel. *Ruskin Hall* semble en effet apparaître à un moment où tous les esprits sentent la nécessité d'un enseignement populaire sérieusement organisé. Son établissement était à peine annoncé, que de tous les points de l'Angleterre, de tous les rangs de la société, lui parvenaient des témoignages de sympathie et d'encouragement. A la séance d'ouverture, parmi les milliers de personnes qui se pressaient dans l'immense salle de l'hôtel de ville d'Oxford, on comptait un nombre considérable de délégués des Trades-Unions et des Sociétés coopératives, représentant un ensemble de plus de trois cent mille ouvriers. En même temps, l'engagement était pris de porter la question au Congrès général des Trades-Unions qui doit se tenir l'an prochain, et d'obtenir d'elles un appui efficace, et la création d'un certain nombre de bourses.

Le monde universitaire, qui, en Angleterre et surtout à Oxford, représente la partie la plus conservatrice de la nation, se montrait mieux disposé qu'on pouvait s'y attendre, et *Ruskin Hall* ne tardait pas à recevoir droit de cité parmi les vieux établissements aristocratiques, au milieu dèsquels il semble symboliser l'avenir de la démocratie. Beaucoup de professeurs applaudissaient à l'œuvre nouvelle, et quelques-uns, ne se contentant pas du concours de leur sympathie, lui apportaient celui de leur savoir : Un grand nombre d'étudiants prenaient rang parmi les coopérateurs, et s'engageaient à aller durant les vacances (si longues à Oxford) faire des conférences dans les villes.

La presse, un peu hésitante au début, ne tardait pas à saluer

d'applaudissements presque unanimes la naissance de l'œuvre nouvelle. Enfin un certain nombre d'hommes éminents promettaient leur concours et s'inscrivaient comme conférenciers. Bref, on peut dire sans exagération que l'attitude générale est une attitude favorable.

Et cela tient aussi à ce que *Ruskin Hall* n'apparaît point comme l'arme d'un parti, ni d'une secte. Il reçoit tous les partis, il admet toutes les confessions, ou plutôt il reste en dehors des uns et des autres, et par là même n'excite aucun soupçon.

Mais la meilleure preuve que *Ruskin Hall* répond à un besoin réel, c'est que le nombre des étudiants va chaque jour grossissant. Il y a cinq semaines qu'il fonctionne, et il compte déjà près de quatre cents élèves correspondants et résidents (1). Et chaque jour apporte de nouvelles demandes. Rien de plus intéressant que ces lettres provenant de toutes les parties de l'Angleterre, des usines, des magasins, des ateliers, des fermes. Chacune d'elles est un coup de sonde dans l'âme de la nation. Je voudrais pouvoir les citer toutes au lecteur pour lui donner une idée des sentiments qui animent cette jeunesse. Point de déclamations, point de cris de révolte, mais un besoin unanime de s'instruire, de s'élever, de se dévouer.

Ici, c'est un imprimeur de vingt-neuf ans : « Je souffre, dit-il, d'un manque général de connaissances concernant les problèmes sociaux et autres de notre époque. »

Là, c'est un ouvrier mécanicien : « Je désire, écrit-il, recevoir une instruction suffisante pour faire de moi un citoyen utile, capable de penser, de travailler, et d'agir sagement et bien. »

« Je veux, écrit un imprimeur, exercer une influence sur ceux qui m'entourent, et m'efforcer de les rendre capables de penser par eux-mêmes, et d'employer leurs forces intelligemment et non comme des machines. J'ai négligé dans le passé les occasions de m'instruire, mais je suis de ceux qui pensent qu'il n'est pas trop tard pour bien faire, et que là où il y a une volonté, il y a un chemin. »

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, le nombre des étudiants résidents est au complet, et celui des élèves correspondants s'est augmenté de quelques centaines.

Voici ce qu'écrit un employé de bureau : « Je veux devenir un membre utile de la société, exercer une bonne influence autour de moi, et prendre un intérêt éclairé aux matières qui concernent le bien national. » Un ouvrier dans une fabrique de papiers, après avoir cité les livres qu'il a lus : « Je veux, dit-il, souligner ceux qui m'ont procuré le plus de plaisir, bien que vous ne deviez pas croire que c'est seulement le plaisir que je recherche en eux; ce que je leur demande avant tout, c'est le pouvoir de m'instruire et de me rendre utile. »

Mais ces citations m'entraîneraient trop loin. Toutes se ressemblent d'ailleurs; dans toutes c'est la même volonté de s'instruire, de participer aux plaisirs de l'intelligence, et de se rendre plus capables et plus utiles.

Doit-on dire que *Ruskin Hall* n'a rencontré, ni sceptiques, ni opposants? Quelle est l'œuvre qui n'a pas les siens? On s'attend un peu au genre d'objections soulevées. Les ouvriers que vous aurez ainsi retirés de leurs travaux par leur faire passer plusieurs mois dans un collège, voudront-ils les reprendre? C'est en somme l'objection de tous ceux qui craignent de voir l'instruction se répandre dans le peuple. La première raison pour laquelle les ouvriers retourneront à leur travail, c'est la nécessité où ils seront de le faire. Comment pourraient-ils vivre autrement! Ce n'est pas ce qu'ils auront appris qui les rendra capables de s'en retourner médecins ou professeurs. Mais alors, ajoute-t-on, en leur ouvrant ainsi de nouveaux horizons, et en les condamnant ensuite à un travail manuel, n'est-ce pas les rendre malheureux inutilement? Cette objection repose sur un fondement qui tend de plus en plus à disparaître, que le travail manuel a quelque chose de déshonorant et de dégradant. A mesure que ce travail reprendra ses droits et sa place, l'ouvrier cessera de rougir de son état. Et d'ailleurs pourquoi l'ouvrier sera-t-il plus malheureux parce qu'il sera plus instruit? Ne trouvera-t-il pas au contraire dans son instruction une foule de jouissances qu'il ne soupçonnait point auparavant, les jouissances intellectuelles? Et lors même que cette instruction ouvrirait de nouvelles voies à ses désirs, ne vaut-il pas mieux un désir noble et élevé, même

non satisfait, que la satisfaction d'un désir animal et grossier?

Une objection beaucoup plus sérieuse porte sur la difficulté où seront les jeunes gens, dans la concurrence actuelle, de quitter leurs places pour venir au collège. C'est là, il faut bien l'avouer, un grand obstacle. Mais s'il ne peut être complètement écarté, il peut l'être au moins dans une certaine mesure. On peut distinguer deux catégories d'employés : ceux qui occupent un emploi fixe et payé au mois, et ceux dont le travail n'a aucune fixité, qui sont payés à la journée ou à la tâche. Pour la première catégorie, où l'on peut faire rentrer tous les employés de l'État, tous les employés de bureaux et de magasins, un grand nombre d'ouvriers de manufactures et d'ateliers, l'obstacle est sérieux. Venir au collège, c'est risquer de perdre sa place et de se voir condamner à en chercher une autre, sans succès peut-être. Toutefois, il y a dans tous les genres d'affaires des moments de l'année où le travail presse moins. Très souvent, dans ces périodes, le patron n'hésite point à donner à quelques-uns de ses employés des congés d'un ou de plusieurs mois. Pour les employés de l'État c'est chose assez courante que d'obtenir de telles vacances. Et puis, il faut compter un peu sur le temps pour arranger les choses. Un grand nombre de patrons ont déjà promis de faire tout leur possible pour favoriser la marche de l'œuvre. De plus les Trade-Unions et les sociétés coopératives sont saisies de la question, et vont tâcher de le résoudre, autant qu'il est possible, en usant de leur pouvoir pour s'efforcer d'obtenir la bienveillance des patrons envers ceux de leurs employés désireux de perfectionner leur instruction.

Pour l'autre catégorie d'employés, ouvriers de fermes, maçons, charpentiers, terrassiers, ouvriers des docks, etc... la difficulté n'est plus la même. Il leur sera toujours aussi facile de trouver du travail au sortir du collège que cela leur est facile presque chaque année, après les mois de morte-saison.

La question d'argent n'est pas moins importante. Où l'ouvrier trouvera-t-il les ressources nécessaires pour un séjour au collège? Un certain nombre, notamment des fils de petits patrons, de petits fermiers pourront faire ce sacrifice et la meilleure preuve,

c'est que dès le premier jour, vingt l'ont fait. De plus, à mesure que l'œuvre ira grandissante, on procèdera à la création de bourses. On compte pour cela sur les personnes généreuses qui ne manquent pas en Angleterre. On compte également sur les Trade-Unions et les Sociétés coopératives. Lorsqu'une de ces sociétés aura remarqué parmi ses membres un jeune homme offrant des garanties d'intelligence et de capacité qui peuvent faire voir en lui un futur homme d'action, un futur orateur, un futur secrétaire, elle pourra facilement faire le sacrifice des frais nécessaires à son instruction. Les fondations privées serviront à récompenser les étudiants qui se seront distingués dans leurs travaux de correspondance. Le collège n'étant pas accessible à la majorité, il est à désirer en effet que la minorité qui viendra s'y former soit une minorité d'élite, des jeunes gens d'avenir, capables d'exercer autour d'eux une réelle influence, des « *leaders of people* ».

En somme, le moment n'est pas aux objections : il est toujours si facile d'en accabler une œuvre naissante. La sagesse est d'attendre et de voir quelle marche prennent les choses. Or, pendant que les sceptiques sourient, que les opposants objectent, l'œuvre avance. « *It grows* » comme on dit ici. Le nombre des étudiants s'accroît chaque jour. De nouvelles fondations sont en projet, et s'il faut en juger par la première, elles ne tarderont pas à être exécutées : Londres, Liverpool, Manchester, Birmingham, Cardiff, se trouveront ainsi dotées d'institutions semblables qui formeront autant de sources intellectuelles où la classe ouvrière pourra puiser ses moyens de formation et de développement. Heureux pays, où l'on peut faire quelque chose sans que la politique s'en mêle, sans que ce soit une œuvre de cléricaux ou de libres-penseurs, sans que l'État regarde d'un œil anxieux quels sont ces novateurs, sans que la presse se demande ce que veulent ces étrangers, sans que le peuple crie à l'espionnage!

A. Pernotte.

NOTRE MARINE MARCHANDE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Il y a quelques mois, M. Lemée publiait dans cette Revue une série d'articles très remarqués sur la crise de notre marine marchande. Il démontrait, avec une grande force, que les causes de cette crise sont *surtout sociales*. Cette démonstration laissait une telle impression dans l'esprit du lecteur que beaucoup — et j'étais de ceux-là — demeurèrent convaincus de son exactitude.

Cependant, voici que récemment vient de paraître, sur le même sujet, un important volume où l'on nous affirme que les causes du mal ne sont pas avant tout sociales, mais que l'infériorité de notre marine est *surtout imputable à des entraves légales*. Il suffirait, nous dit-on, de supprimer ces entraves pour voir renaître notre ancienne prospérité maritime. Cette affirmation si séduisante mérite d'autant plus qu'on l'examine qu'elle n'est pas formulée par un auteur quelconque. Elle émane de M. Charles Roux, grand négociant de Marseille, l'un des hommes qui dans ces dernières années, honorait grandement le Parlement par son bon sens, sa probité, sa haute compétence et que tout le monde regrette de n'y plus voir siéger. Son ouvrage (1), d'une lecture facile, attrayante, est agrémenté d'une lettre-préface de M. Jules Lemaître.

Mais, des deux opinions si contradictoires que nous venons de citer quelle est la bonne? Les causes de l'infériorité de notre marine marchande sont-elles *surtout sociales* ou, au contraire,

(1) *Notre marine marchande* (Colin, éditeur).

découlent-elles *surtout d'entraves légales?* C'est ce que nous allons examiner soigneusement et pièces en mains.

I

L'infériorité de notre marine marchande, voilà un point, cependant, sur lequel M. Lemée et M. Charles Roux ne sont, malheureusement, que trop d'accord. « Au commencement du siècle, écrit ce dernier, nous disputions à l'Angleterre même le monopole du commerce d'exportation et c'était sous pavillon français que s'opérait l'échange d'une bonne moitié des produits de l'Europe (1). » Mais « tandis que notre activité s'absorbait de plus en plus dans des questions de politique pure... l'Angleterre poussait avec activité la construction de ses bateaux à vapeur (2). » Si bien qu'en 1887 notre flotte à vapeur (en ne tenant compte que des navires de plus de 1.000 tonneaux de jauge) n'offrait que 722.252 tonneaux de jauge brute alors que l'Angleterre disposait de 6.592.496 tonneaux. Néanmoins, à cette époque, nous occupions encore le second rang, les vapeurs de l'Allemagne ne représentant que 628.296 tonneaux et ceux de la Norvège 150.689 tonneaux. Mais depuis, quel changement! En 1895, les tonnages des navires à vapeur des États précités étaient respectivement :

Pour l'Angleterre	9.984.280	tonneaux
« l'Allemagne	1.306.771	»
« la France	864.598	»
« la Norvège	455.317 (3)	»

Bref, tandis que nous augmentions notre marine à vapeur de 19,71 pour cent, l'Angleterre, l'Allemagne et la Norvège accroissaient leur flotte de 51,43 pour cent, 100,108 pour cent, et 202,27 pour cent. Si cette progression continue, M. Charles Roux estime que, dans huit nouvelles années, nous passerons au quatrième rang et que les chiffres ci-dessus seront devenus :

(1) Charles Roux, p. 48.
(2) *Id.*, p. 48.
(3) *Id.*, p. 49.

Pour l'Angleterre	15.120.193	tonneaux
« l'Allemagne	2.718.083	»
« la Norvège	1.376.286	»
« la France	1.035.010	»

Quant à notre marine à voiles, sa situation est encore plus mauvaise et cependant, depuis 1893, un louable effort a été tenté, de ce côté, par nos armateurs. Malgré tout, en 1895, nous ne venions qu'au huitième rang, non seulement après l'Angleterre, qui disposait de 3.267.625 tonneaux, mais après les États-Unis, la Norvège, l'Allemagne, l'Italie, la Russie, la Suède.

Autre preuve de notre infériorité : pendant longtemps le nombre de nos navires traversant le canal de Suez nous donnait le second rang ; depuis 1895 nous l'avons perdu.

Faut-il ajouter que notre pavillon a presque entièrement disparu des mers du Pacifique et qu'on ne le verrait plus dans les mers de Chine, au nord de Hong-Kong, sans la Compagnie *subventionnée* des Messageries Maritimes.

Et, pour expliquer ou pour excuser cette situation lamentable, qu'on ne vienne pas dire, ainsi que certains le font, que notre marine marchande est exactement proportionnée aux besoins de notre commerce extérieur. On peut prouver, en effet, que douze millions de tonnes de marchandises françaises sont embarquées, dans nos ports, sur des navires étrangers ; ce qui, suivant les calculs de M. Duprat, le distingué directeur de la *Cie des Chargeurs-Réunis*, représente une somme de 300 millions (1) payée annuellement par la France aux armateurs étrangers. Ce chiffre s'enflerait notablement encore si on lui ajoutait les quantités, de plus en plus considérables, de nos produits qui fuient vers des ports étrangers, comme Anvers par exemple. Enfin peut-on dire que nous avons la marine qu'il nous faut lorsque l'on constate que les transports entre la France et ses colonies ou pays de protectorat (autres que l'Algérie et la Tunisie) (2) ne

(1) Voir Charles Roux, p. 64.

(2) Entre la France et l'Algérie la navigation est réservée aux navires français, elle l'est aussi, en fait, entre la France et la Tunisie, les produits de ce dernier pays n'ayant droit à un régime douanier de faveur que lorsqu'ils sont importés sous pavillon français.

sont faits que dans une proportion de 53 % par navires français et le reste, soit 47 %, par navires étrangers.

Sans qu'il soit nécessaire de réfléchir longuement, on aperçoit les dangers et les inconvénients qui résultent pour la France de l'affaiblissement de sa marine. En premier lieu, la ruine de notre flotte marchande — et c'est de cela que nous sommes menacés — aurait pour effet de détruire la force de notre marine militaire qui nous est nécessaire pour la défense de nos côtes, de nos colonies et dont la marine marchande peut seule assurer le recrutement en faisant vivre toute une population de gens de mer. Enfin, comme il est dit dans un rapport cité par M. Charles Roux (1) : « le navire est l'instrument de propagation le plus puissant des produits d'un pays. A tort ou à raison, la marchandise, qui arrive sur un marché d'outre-mer, possède, avec le pavillon qui la couvre, une sorte de solidarité qui, aux yeux du consommateur étranger, se confond avec le pays d'origine et se substitue en quelque sorte à la marque de fabrique. Que de produits de fabrication française passent à l'étranger pour des articles anglais uniquement parce qu'ils sont apportés par des navires anglais! Et nos concurrents se gardent bien de rien faire pour dissiper une confusion qui leur profite. Grâce à cette sorte de démarquage de nos produits, ils laissent leurs clients prendre l'habitude d'adresser leurs commandes aux maisons anglaises. »

L'infériorité de notre marine et les suites désastreuses qui découleraient de sa ruine étant établies, M. Charles Roux se préoccupe de rechercher les causes de ce triste état de choses.

II

Les entraves légales sont-elles véritablement les principales causes de l'infériorité de notre marine marchande?

Selon M. Charles Roux, il n'en faut pas douter : ces entraves sont les causes profondes du déclin de notre marine marchande.

(1) Charles Roux, p. 106.

« L'inertie de nos armateurs, déclare-t-il, tient *surtout* à des entraves légales qui les empêchent d'agir. » (1) A l'en croire, il suffirait soit d'écarter ces entraves, soit de compenser leurs effets par des primes pour que nos armateurs fissent preuve de la plus grande énergie, de la plus grande initiative. Aussi ajoute-t-il : «... Il appartient au Gouvernement et au Parlement de ranimer notre ancienne splendeur maritime et de lui donner un nouvel éclat » (2). Quelles sont donc ces entraves, principales causes, nous dit-on, de l'infériorité de notre marine marchande?

Au premier rang, il faudrait mettre l'obligation résultant pour nos armateurs de l'acte de navigation promulgué en 1793 et qui les contraint à composer leur équipage pour les trois quarts au moins d'inscrits maritimes. Cette obligation placerait nos armateurs dans une grave infériorité vis-à-vis de leurs concurrents anglais et allemands car elle aurait notamment pour conséquence de faire monter artificiellement le taux des salaires, et de le rendre plus élevé en France qu'à l'étranger. Quelle est donc, au juste, la rétribution moyenne des matelots français et étrangers? M. Charles Roux ne fournit aucun renseignement à cet égard. Nous sommes, par conséquent, en droit de rappeler les chiffres cités par M. Lemée, chiffres tirés des meilleures sources et particulièrement du rapport présenté, en 1893, par M. Siegfried à la Chambre des députés. En France, les marins reçoivent de 60 à 65 francs par mois. En Allemagne, la proportion est sensiblement la même : 60 francs en moyenne. Au contraire, en Angleterre et aux États-Unis, elle s'accroît considérablement puisque le salaire moyen des matelots est d'au moins 100 francs. Seuls, les armateurs scandinaves n'ont à payer à leurs hommes que de 40 à 45 francs; les marins norvégiens et suédois ont, il est vrai, manifesté, récemment, par des grèves, leur intention arrêtée d'obtenir des salaires plus élevés. Bref, on voit que si l'obligation d'avoir un équipage composé pour les trois quarts de matelots français et inscrits maritimes a une influence sur les

(1) Charles Roux, p. 46.
(2) *Id.*, p. 304

salaires elle ne les fait pas monter, en tous cas, à un taux exagéré. Il n'apparaît donc pas que cette disposition légale puisse être invoquée raisonnablement comme une cause d'infériorité pour notre marine.

Par contre, jusqu'à ces dernières années, on pouvait et à juste titre considérer cette disposition légale comme une entrave des plus sérieuses en ce qui concernait la navigation française dans les mers d'Extrême-Orient. Cette clause restrictive nous empêchait d'y lutter avec les Anglais, les Allemands et les Norvégiens. Dans les parages de la Chine, en effet, nos concurrents ont, par mesure d'économie, des équipages composés, à part les officiers, de Chinois et de Malais qui se contentent de salaires infimes. Pendant longtemps, nos armateurs n'avaient pu suivre cet exemple, arrêtés qu'ils étaient par les règlements; aussi ne prenions-nous aucune part au trafic considérable qui se fait, sous des pavillons européens, entre les divers ports d'Extrême-Orient. Actuellement on ne saurait invoquer les difficultés provenant des règlements car, depuis une circulaire en date du 25 novembre 1895, nos armateurs sont autorisés, dans les mers d'Extrême-Orient, à composer leur équipage d'étrangers, le capitaine seul devant être français. Néanmoins notre marine n'a point su profiter de ces dispositions. Une ligne française seulement, la *Société Marty,* fait un service régulier entre le Tonkin et Hong-Kong. Quant aux transports considérables de riz qui s'effectuent chaque année entre notre Cochinchine, le Japon, la Chine et les Iles Philippines — rien que de Saïgon sortent 500.000 tonnes — ces transports se font par navires anglais, allemands, norvégiens.

D'après ce que nous venons de voir, il n'apparaît donc pas, jusqu'à présent, que les obligations imposées à nos armateurs soient la cause réelle du déclin de notre marine. Toutefois, pour complaire aux très nombreuses personnes qui veulent absolument qu'il en soit ainsi, je parlerai d'une autre obligation souvent critiquée et dont cependant M. Charles Roux ne fait pas mention; l'obligation au rapatriement. Un navire français se trouve dans un port étranger et, soit pour y attendre du frêt, soit à la suite d'avaries, soit pour toute autre cause, est contraint d'y faire un

séjour prolongé; afin de diminuer ses dépenses, l'armateur aurait intérêt à licencier une partie de l'équipage devenu inutile; mais, pour se conformer aux règlements, il se trouvera dans l'obligation d'assurer à ses frais aux matelots débarqués le retour à leur port d'attache. C'est là sans nul doute une lourde charge dans laquelle on a voulu voir une grave cause d'infériorité pour notre marine. En vérité, on oublie trop que les armateurs anglais, allemands, norvégiens sont eux aussi également soumis à une semblable obligation. Il est vrai que les charges qui en pourraient résulter leur sont évitées par la faculté que la loi leur accorde de rapatrier sans bourse délier les matelots débarqués en leur procurant un engagement sur des navires qui vont faire route pour la métropole. Un décret de 1891 a reconnu ce même droit à nos armateurs, mais, en fait, il est très rare qu'ils en puissent user étant donné le petit nombre de navires français qui se rencontrent dans les mers éloignées. L'obligation au rapatriement est donc une réelle cause d'infériorité pour notre marine; notons, toutefois, comme l'a fort judicieusement remarqué M. Lemée, que ce n'est pas l'obligation au rapatriement mais la faiblesse de notre marine qui engendre cette cause d'infériorité.

Ainsi donc les obligations relatives à la composition des équipages et au rapatriement des matelots ne peuvent être sérieusement invoquées comme les véritables causes de l'atonie de notre marine marchande. Mais il existe, il est vrai, d'autres réglementations qui, peu connues, n'en donneraient pas moins de graves soucis à nos armateurs et qui les paralyseraient continuellement dans leurs entreprises. M. Charles Roux insiste, notamment, sur les frais et les tracas qui résultent du règlement concernant *la visite des navires par les officiers visiteurs*. Cette formalité, très justifiée lorsqu'un navire, affecté jusqu'alors au cabotage, va naviguer au long cours, ne l'est plus du tout dans le cas contraire et devient même ridicule; elle n'en est pas moins obligatoire et entraîne des frais et pertes de temps très notables. M. Charles Roux s'en tient à ce seul exemple et s'excuse de ne point énumérer tous les autres règlements, mais il fait à leur sujet cette déclaration caractéristique : « Si nous pouvions aborder

l'étude des règlements multiples qui gravitent autour de la loi sur la marine marchande, nous ferions toucher du doigt que l'on impose à nos armateurs toute une série de formalités qui ne servent qu'à augmenter leurs charges. » (1) L'esprit formaliste et paperassier de l'Administration française est trop connu pour que nous ne soyons très disposé à croire M. Charles Roux sur parole. Néanmoins, n'est-ce pas prendre l'effet pour la cause que d'attribuer à l'excès de réglementation le manque d'initiative de nos armateurs? N'est-ce pas vouloir trouver à ceux-ci des circonstances atténuantes? L'excuse, sans nul doute, serait valable si nous vivions dans un temps où l'opinion publique n'aurait pas la possibilité de se manifester. Mais que signifie-t-elle à une époque telle que la nôtre? Si ce n'est que les armateurs, pas plus d'ailleurs que la majorité des Français, ne savent agir lorsque des intérêts pratiques sont en jeu. Si les règlements maritimes sont excessifs et tracassiers — nous sommes tout disposé à le croire — comment se fait-il que, depuis tant d'années, nos armateurs les supportent sans chercher à s'en débarrasser? A quoi servent donc les syndicats, les Chambres de commerce, les députés, les sénateurs? Mais non, dès qu'il ne s'agit plus des luttes politiques, nous devenons incapables de nous concerter et de mener une campagne. Alors, au lieu de nous en prendre à nous-mêmes de notre propre inertie, nous n'avons rien de plus pressé que d'en faire retomber la faute sur d'autres et particulièrement sur l'Administration. Quand voudra-t-on enfin comprendre que, dans tous les temps et dans tous les pays, les entraves légales et administratives n'ont jamais dû leur existence qu'à la faiblesse des particuliers, à une mauvaise organisation de la vie privée. Faut-il donc admettre que le manque d'énergie et d'initiative de nos armateurs soit la cause profonde du mal dont souffre notre marine marchande? Mais n'anticipons pas et voyons d'abord les remèdes proposés par M. Charles Roux.

Selon notre auteur, la guérison est certaine, assurée, si l'on veut soumettre soigneusement et complètement le malade au

(1) Charles Roux, p. 304-305.

régime des primes. Cette médication n'est pas, cependant, sans présenter des dangers. D'abord, elle agit un peu comme la morphine : elle calme plus qu'elle ne guérit; elle est, en outre, si agréable à absorber qu'une fois l'habitude prise, le malade ne veut plus s'en passer. En second lieu, le public français s'en montre si avide que, à peine accordée à ceux qui en ont vraiment besoin, on voit aussitôt une foule d'autres gens, plus ou moins faux malades, se mettre à geindre et à réclamer aussi pour eux ce remède merveilleux; finalement, pour procurer des remèdes à tous ces prétendus malades, l'État puise sans compter dans la poche des contribuables. Tous ces dangers, M. Charles Roux les connaît car, par principe, il n'est pas, et je l'en félicite, ce que l'on nomme un interventionniste. Si donc il préconise le régime des primes, c'est qu'il y voit apparemment plus d'avantages que d'inconvénients. Avouons qu'il n'a pas tort. D'abord, le principal danger à redouter, l'abus des primes, est facile à éviter; car la marine marchande peut arguer de certains droits qu'il est impossible aux autres industries de faire valoir sérieusement et dont l'État n'a qu'à prendre prétexte pour décourager les quémandeurs. La marine marchande, en effet, doit être considérée comme une industrie très particulière dont la prospérité est d'intérêt national. Elle seule peut former et tenir en bon état d'entrainement ce soldat très spécial qu'est le marin. Sans doute, depuis que les bâtiments de guerre sont devenus d'énormes machines, les qualités nautiques sont moins indispensables au matelot qu'autrefois et, tandis que jadis un « *terrien* » n'eût été à peu près d'aucune utilité à bord d'un navire de guerre, de nos jours, au contraire, un ouvrier mécanicien peut y être employé de suite; n'empêche que certaines aptitudes spéciales d'endurance physique, ne fût-ce que la solidité de l'estomac, aptitudes qui se développent seulement à la longue sont encore et seront probablement toujours nécessaires aux équipages des vaisseaux de guerre. Or, d'une part, la France ayant une grande étendue de côtes et de colonies ne saurait se passer d'une marine militaire et, d'autre part, la marine marchande étant la seule industrie capable d'assurer le recrutement de nos flottes, l'État

est donc en droit de soutenir celle-ci des deniers prélevés sur la masse des contribuables si, toutefois, il est prouvé que le besoin s'en fait sentir.

Ce besoin ne paraît que trop démontré et nous reconnaissons avec M. Charles Roux qu'il est nécessaire d'accorder des primes à la marine marchande. Mais, si nous admettons cette nécessité, ce n'est point pour les mêmes motifs que lui et nous n'attendons pas de cette mesure les résultats qu'il nous prédit. M. Charles Roux y voit le moyen de compenser les charges de l'inscription maritime qui, selon lui, nous l'avons déjà vu, pèseraient très lourdement sur notre marine; il est persuadé qu'ainsi soulagés, nos armateurs se montreraient actifs et entreprenants. Des primes sont déjà accordées aux navires de construction française, mais, ceux-ci étant peu nombreux, M. Charles Roux affirme que le système des primes ne s'est pas montré jusqu'ici efficace; il demande donc que, ainsi qu'on l'a fait de 1887 à 1893, l'on alloue aux navires francisés de construction étrangère la moitié de la prime dont bénéficient les navires sortant des chantiers français (1).

A ce sujet, M. Charles Roux est amené à discuter la question si controversée de la construction navale et ce n'est, certes, pas la partie la moins intéressante de son ouvrage. Il y montre, avec une clarté qui, semble-t-il, n'avait pas encore été atteinte, la différence qui existe entre les intérêts des armateurs et ceux des constructeurs, intérêts qu'on a trop souvent voulu confondre. Il y prouve, enfin, et nous partageons entièrement son avis, que les difficultés rencontrées par notre industrie de la construction ne s'opposent nullement à ce que nous ayons une marine prospère. A n'en point douter, nos constructeurs ne peuvent produire à des prix aussi bas que leurs concurrents anglais car, notre sol étant peu riche en houille et surtout le minerai de fer se trouvant rarement à proximité des mines de charbon, le fer et l'acier sont beaucoup plus chers en France qu'en Angleterre. Cependant rien n'empêche nos armateurs, ainsi que le font les Norvégiens

(1) Pour éviter des répétitions, nous prions le lecteur, désireux de connaître en détail le régime des primes et les lois qui s'y réfèrent, de vouloir bien se reporter à l'article de M. Lemée : *Science Sociale*, septembre 1897.

et ainsi que le faisaient récemment encore les Allemands, de se procurer en Angleterre des navires à bon compte; le droit de francisation n'est que de deux francs par tonne et peut être largement couvert par le seul chargement de houille rapporté de Grande-Bretagne. Aussi, en fait, la cherté de la construction française n'a jamais arrêté les armateurs entreprenants et nous pourrions citer tel port de l'Océan enrichi par deux maisons d'armement, qui ont eu plus de vingt cargo-boats sortant à peu près tous des chantiers anglais.

Malgré des primes très importantes, nos chantiers ne travaillent presque pas pour l'armement privé. C'est ainsi que, dans les deux premiers mois de 1894, ils n'ont lancé que 6 vapeurs jaugeant 2.232 tonnes tandis que, pendant le même laps de temps, nos armateurs achetaient à l'étranger 10 vapeurs jaugeant 12.000 tonnes. En 1895, le tonnage des vapeurs, mis à la mer par nos constructeurs, était de 6.005 tonnes et celui des steamers achetés à l'étranger atteignait, par contre, 21.593 tonnes. Nos chantiers ne vivent guère que par les constructions qu'ils font pour l'État ou pour les Compagnies subventionnées qui sont obligées par leur contrat, de faire construire en France. Le nombre de nos chantiers est suffisant pour assurer, en cas de guerre, les besoins de la défense nationale et l'État, d'ailleurs, peut toujours les soutenir, soit par des primes — ce qu'il fait déjà — soit, en leur confiant, de plus en plus, la construction des navires de notre flotte militaire. Ce parti serait plus avantageux à la fois pour notre marine de guerre et pour le contribuable, les chantiers privés, construisant plus rapidement que ceux de l'État, et produisant à meilleur compte.

On voit donc que nous ne souhaitons pas la ruine des chantiers français; nous demandons simplement, avec M. Charles Roux, qu'on ne leur sacrifie pas, ainsi qu'il a été fait trop souvent, les intérêts de la marine marchande. Quand finira-t-on, en effet, par comprendre que la construction ne saurait prospérer que lorsque l'armement lui-même sera prospère. L'illustre Dupuy de Lôme, qu'on ne pouvait accuser d'hostilité contre nos chantiers, l'a dit avec infiniment de bon sens : « Les chantiers fran-

çais pourront prospérer à une condition, c'est qu'il y ait une marine marchande prospère, c'est qu'il y ait des armateurs pour leur faire des commandes. » Relever notre armement de son infériorité voilà donc — nous en tombons d'accord avec M. Charles Roux — la première et urgente tâche.

Mais, cette infériorité résultant surtout, selon M. Charles Roux, des entraves légales, il veut en contrebalancer du moins les funestes effets par l'extension du régime des primes. Il demande, notamment, que le bénéfice des primes soit accordé aux navires francisés de construction étrangère, bref, qu'on revienne aux dispositions législatives antérieures à la loi de 1893. Ainsi donc : prime entière pour les navires construits en France et demi-prime pour ceux construits à l'étranger, tel est, à en croire M. Charles Roux, le remède souverain qui donnera à nos armateurs la vigueur suffisante pour réagir contre la paralysie que leur causerait les entraves légales.

Nous avons vu ce qu'il en est de ces prétendues entraves; nous savons que, s'il y en a de réelles, elles ne peuvent, en tous cas, être invoquées comme causes profondes et premières de la crise de notre marine marchande. Mais, par contre, une cause très réelle d'infériorité est le prix du charbon qui est beaucoup plus élevé en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Il est une autre entrave non moins réelle qui provient de ce que nos chantiers — on ne le sait que trop — travaillent à des prix élevés que même l'armateur, ayant fait construire à l'étranger, devra lui aussi subir quand, par suite d'avaries ou d'usure, des réparations seront devenues nécessaires à son navire. La plus grande cherté, en France, du charbon et des réparations sont donc deux causes très réelles d'infériorité pour notre marine; on pourrait, il est vrai, les atténuer et c'est pourquoi nous demandons, avec M. Charles Roux, que le bénéfice de la demi-prime soit étendu aux navires construits à l'étranger.

Quoi qu'il en soit, nous ne voyons, dans l'application du système des primes, qu'un moyen d'égaliser les chances de succès entre les étrangers et nos armateurs et d'assurer à ceux-ci ce que les Anglais appellent un *equal start*, un égal départ. Nous consi-

dérons, en effet, contrairement à ce que croit M. Charles Roux, que cette mesure serait insuffisante pour donner à notre marine le ressort qui lui manque. Les faits sont là, d'ailleurs, pour le prouver : de 1881 à 1893, tous nos vapeurs, qu'ils fussent de construction française ou étrangère, jouissaient d'une prime; néanmoins, notre flotte marchande, on l'a vu plus haut, ne s'est accrue pendant cette période que dans une proportion infime tandis que les marines anglaise, allemande et norvégienne faisaient plus que doubler le tonnage total de leurs steamers. Et qu'on n'objecte pas que les primes sont un secours dérisoire. M. Lemée a pu dire et nous prions le lecteur de se reporter à sa démonstration : « La prime à la navigation est un avantage immense et le frêt est presque le bénéfice de l'armateur (1). » Cependant ce système n'a pas donné ce qu'en attendaient ses promoteurs : le relèvement de notre marine marchande. C'est qu'on en attendait ce qu'il ne pouvait donner : plus d'initiative aux armateurs.

Le manque d'initiative chez nos armateurs voilà bien, en effet, la cause profonde de l'infériorité de notre marine. Et c'est à cela que forcément l'on doit conclure lorsqu'on constate, comme nous venons de le faire, que d'une part les entraves légales, sans doute parfois réelles, sont néanmoins insuffisantes pour arrêter des énergies vraiment agissantes et que, d'autre part les primes, qui cependant compensent certaines inégalités résultant de la pauvreté de notre sol en houille et métaux, ont été impuissantes à ranimer notre activité maritime. La crise de notre marine marchande est donc avant tout une crise sociale. M. Lemée l'a déjà démontré, l'ouvrage de M. Charles Roux, loin de détruire la force de cette démonstration, lui apporte, au contraire, de nombreux arguments.

III

Il fut un temps, en effet, pendant lequel les entraves administratives et les difficultés de toutes sortes étaient accumulées

(1) *Science Sociale*, octobre 1897, p. 303-304.

sous les pas de nos armateurs et ceux-ci cependant se montraient actifs et entreprenants. Aussi, n'est-ce point le moins intéressant chapitre de l'ouvrage de M. Charles Roux que celui où il nous fait voir les armateurs marseillais des dix-sept et dix-huitième siècles aux prises avec mille embarras. C'était d'abord l'État qui, par sa continuelle et maladroite intervention, créait des difficultés aux négociants : « Colbert et ses successeurs, animés des meilleures intentions, voudront protéger le commerce; ils se feront rendre compte de ses besoins, ils donneront des conseils puis des ordres et auront la prétention de diriger de Paris des affaires qui ne sont bien traitées que sur place » (1). Les Marseillais avaient aussi, paraît-il, grandement à se plaindre des abus du pouvoir, de « la mauvaise gestion des agents royaux en France et à l'étranger (2) ». On les voit donc obligés de demander : « que l'on contienne par châtiment les malversations des consuls; que l'on châtie toute contrebande pour la Barbarie où l'on porte des munitions de guerre par le moyen desquelles les corsaires désolent les chrétiens et plus que tous autres les Français » (3). Les Marseillais n'étaient pas seuls à souffrir de l'arbitraire du Pouvoir ou de ses agents. On énumérait dernièrement dans cette revue les plaintes qu'élevaient, à ce sujet et à la même époque, les négociants rochelais. C'est ainsi que « l'État prenait prétexte des primes qu'il accordait à la navigation coloniale pour imposer aux commerçants de lourdes charges. De temps à autre, il imposait aux armateurs le transport gratuit des émigrants et de certaines marchandises, salaisons, bois de tonnelage. A la suite d'un tremblement de terre à Saint-Domingue, les armateurs furent même contraints de charger sur leurs navires des pierres de taille (4). » Mais toutes ces difficultés n'étaient rien, paraît-il, en comparaison de celles que faisaient naître les agents de l'État : « Aux colonies, écrivait un Rochelais, les gouverneurs et intendants s'arrogent des droits

(1) Charles Roux, p. 10.
(2) *Id.*, p. 25.
(3) *Id.*, p. 25.
(4) *Science Sociale*, décembre 1898, p. 484.

à leur profit qui dégoûtent les négociants ; il est commun d'entendre dire à ces hommes, véritables ennemis de l'État : « Que m'importe si le commerce perd, dès que ma colonie et mes établissements particuliers sont pourvus du nécessaire et que je fais une fortune brillante et rapide (1) ».

A toutes ces difficultés s'ajoutaient, pour rendre le commerce maritime encore plus pénible, des guerres avec l'Angleterre continuellement renaissantes : *guerre de la Succession d'Espagne* (1702-1712), *guerre de la Succession d'Autriche* (1741-1748), *guerre de Sept ans* (1756-1763), *guerre de l'Indépendance américaine* (1777-1783). Et l'État, qui savait toujours intervenir pour imposer des règlements vexatoires au négoce, ne savait plus agir quand il fallait le défendre. Son impéritie et l'abandon dans lequel il avait laissé la marine royale étaient tels que, le plus souvent, les navires marchands se trouvaient sans défense. D'ailleurs, en temps de guerre, nos armateurs aimaient encore mieux faire voyager leurs navires sans escorte que de subir les hautaines exigences des officiers du Roi car : « tant s'en faut, déclarait-on, que les marchands en reçoivent soulagement qu'au contraire leur condition en empirera (2). »

Ainsi donc, les obstacles que rencontraient les armateurs du dix-huitième siècle étaient nombreux, plus nombreux que de nos jours, et cependant ils savaient les surmonter. C'est qu'alors, à cause de la difficulté des communications, la jeunesse bourgeoise ne se précipitait pas vers Paris et n'abandonnait pas le commerce pour les situations administratives. Il y avait alors de vraies dynasties de commerçants et d'armateurs qui étaient assez puissants pour surmonter les crises commerciales, pour résister aux excès de pouvoirs de l'administration.

Aujourd'hui, la bourgeoisie dirige ses fils vers les carrières administratives et libérales. A peine une famille vient-elle de s'élever et de s'enrichir par le travail qu'elle n'a rien de plus pressé que d'abandonner les professions usuelles. Ainsi, à chaque génération, l'agriculture, l'industrie et le commerce se trouvent

(1) *Science sociale*, décembre 1898, p. 484.
(2) Charles Roux, p. 25.

comme décapités et privés de ceux qui pourraient les développer et les défendre, aussi bien contre les obstacles créés par la nature des choses, que contre les obstacles créés par les règlements administratifs. Notre agriculture en souffre, notre commerce en souffre, notre industrie en souffre. Une éducation bien adaptée à la vie, une instruction pratique manquent à nos fils. Plus qu'aucune autre de nos industries (1), la marine marchande a souffert de l'affaissement de l'énergie nationale; c'est que, plus qu'aucune autre, elle vit d'initiative. Pour se relever il lui faudrait des armateurs entreprenants et, à la tête du commerce et de l'industrie, pour lui fournir du frêt, des hommes capables de pousser vigoureusement notre exportation. La crise de notre marine marchande, tout bien examiné, se rattache donc intimement à la crise de l'Éducation française. Et cela n'a rien de surprenant, car si l'on veut un peu réfléchir, aller au fond des choses, on constatera que les diverses manifestations de la dépression actuelle dérivent de la même cause : l'affaiblissement des énergies. Développer la volonté, faire véritablement des hommes, voilà quelle doit être notre pensée constante. Cette grande œuvre est en bonne voie. Réjouissons-nous : son succès sera le salut de ce pays.

Alors, en effet, on ne verra plus l'élite venir s'écraser aux portes des carrières libérales et administratives, car la jeunesse ne méprisera plus les professions usuelles.

Alors on ne verra plus les négociants, les armateurs hardis arrêtés dans leurs entreprises faute de capitaux, car les capitalistes sauront discerner les entreprises fécondes, les soutenir et les faire triompher.

Alors, on ne verra plus ce scandale économique : 300 millions de frêt fuyant vers les ports étrangers ou payés par nos commerçants aux armateurs étrangers; alors on ne verra plus cet autre scandale économique : des millions de tonnes de matières pre-

(1) Il y a des personnes, il est vrai, qui objectent que, depuis le commencement du siècle, le tonnage de notre marine marchande a toujours été en augmentant. Elles n'oublient qu'une chose, c'est de nous dire que, tandis que cette augmentation était très minime et très lente à se produire, celle des marines étrangères était formidable et très rapide, on l'a vu plus haut.

mières, laines, cotons, etc., venir du marché de Londres grevés des frais payés aux intermédiaires, au lieu de nous arriver, sur nos navires, directement des pays de production.

Alors, on ne verra plus nos ports sans communications économiques avec l'intérieur; on ne verra plus nos fleuves, le Rhône et la Loire, nos canaux inutilisés, et la France perdre le bénéfice d'une admirable situation géographique; car nos armateurs, nos négociants, nos industriels devenus tout puissants, sauront agir, s'entendre et se faire écouter des pouvoirs publics.

Alors, on ne verra plus des tarifs de chemins de fer mal combinés paralyser les transports, car la vie sera revenue dans tous ces grands corps organisés administrativement et l'Administration elle-même se transformera sous la pression d'une opinion publique éclairée, vigilante et énergique.

Préoccupé avant tout de faire accorder à nos armateurs la demi-prime pour les navires de construction étrangère, M. Charles Roux n'a pas insisté, comme il l'eut fallu, sur le côté social du problème. Et cependant cette face de la question ne lui a pas échappé, cela se lit entre les lignes de son ouvrage. Aussi, souhaitons-nous qu'il nous donne bientôt un second ouvrage dans lequel, avec les mêmes qualités brillantes, on trouvera, mises au jour, les causes profondes de l'infériorité de notre marine marchande, les causes sociales. Quoi qu'il en soit, il faut, dès maintenant, remercier M. Charles Roux d'avoir si courageusement poussé le cri d'alarme et signalé le péril imminent.

Ph. Denis.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR

LA SITUATION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE EN FRANCE (1)

Le 9 avril 1899, M. Charles Dupuy, Président du Conseil des ministres, prononçait au Puy, devant ses propres électeurs, un discours politique dans lequel nous relevons les passages suivants :

« La situation de ce pays, disait M. Dupuy, est satisfaisante, je puis même dire qu'elle est bonne... » Puis, traçant un tableau favorable de la politique du cabinet actuel, il ajoutait :

« Mais la politique ne suffit pas à un pays. La protection des intérêts et du travail, le développement de la richesse agricole, industrielle et commerciale doivent être au premier rang des préoccupations gouvernementales. *A cet égard aussi, la situation est bonne*. L'activité nationale, un moment ralentie, s'est réveillée de nouveau. Elle est très soutenue et très persévérante. Vous pouvez en juger par le rendement des revenus publics dont les statistiques mensuelles signalent l'accroissement constant. Vous pouvez en juger aussi par le développement du trafic des chemins de fer constaté chaque semaine au *Journal officiel*.

« D'autre part, nos industries prospèrent. A cette heure, chan-

(1) Cet article contient les parties essentielles de deux conférences faites par l'auteur, les 28 et 29 avril : à Lyon, devant *l'Union des contribuables de la région lyonnaise ;* à St-Étienne, devant *la Société d'Études économiques* et *l'Union des Chambres syndicales*. On trouvera des détails plus complets dans notre récent ouvrage : *Vers la ruine*, un volume in-12, Paris, A. Charles.

tiers et usines sont en pleine activité : l'industrie métallurgique notamment est assurée de commandes pour plusieurs années et n'y pourra suffire en temps utile que par une extension notable de son outillage.

« De son côté, l'agriculture, à l'abri de tarifs protecteurs, enregistre aussi de sérieux progrès. *Et si les intempéries ne nous donnent pas de mécomptes*, l'année sera bonne pour la terre et pour nos chers paysans.

« Voilà la réalité ! Voilà la vérité !

« Il ne faut donc pas se laisser aller au découragement et au pessimisme.

« Nous devons nous rendre justice à nous-mêmes *et nous voir tels que nous sommes*, sans vanité, mais sans fausse modestie. »

M. le Président du Conseil, faisant ensuite allusion au récent traité avec l'Angleterre, caractérisait ainsi notre situation coloniale :

« Assurément, tous ces pays, désormais placés sous notre influence, ne seront appropriés que lentement, et de nombreuses générations passeront, avant qu'ils soient entièrement acquis à la civilisation, à la culture, à l'industrie, aux échanges. Mais ce sont là pour notre race de vastes champs d'action, vers lesquels elle se tournera de plus en plus et dans lesquels elle trouvera, avec le travail et le profit, le remède de la plupart de ses malaises sociaux. Déjà la mise en valeur est commencée, le Code foncier du Congo est établi, et de nombreuses concessions, intelligemment accordées, vont mettre sous l'action bienfaisante de la métropole ces terres lointaines tant de fois témoins de l'héroïsme de nos explorateurs et de nos soldats.

« J'en puis dire autant de Madagascar et de l'Indo-Chine qui nous ont coûté tant de sacrifices en argent et en hommes et qui entrent désormais dans la voie féconde des travaux publics et des exploitations industrielles et agricoles. »

Enfin, son discours se terminait par cette pressante adjuration :

« Je m'arrête, Messieurs. Puissé-je vous avoir donné par mon langage simple et loyal une impression d'union républicaine, *de confiance civique et de sécurité nationale*. »

Au Puy, cette harangue a soulevé, paraît-il, de vifs applaudissements. Mais il n'en a pas été de même dans le reste de la France. La presse s'est montrée passablement ironique à l'égard de l'éloquence de l'honorable M. Dupuy. Elle a fait remarquer que son discours sentait d'une lieue le style de Prudhomme, et que, sur bien des points, il était empreint d'un optimisme par trop en contradiction avec les circonstances actuelles. Que faut-il penser de ces critiques? Devons-nous, comme le veut M. Dupuy, nous imprégner de « confiance civique » et considérer comme assurée la « sécurité nationale »? Essayons de répondre à ces questions, non par des phrases, mais par un résumé clair et précis des faits, exposés d'après les documents officiels.

I.

Commençons par les faits relatifs à la situation financière, en nous limitant à ceux qui sont à la fois essentiels et caractéristiques. Nous ne parlerons d'ailleurs que des finances de l'État, en laissant de côté celles des localités, car, autrement, le champ à explorer serait trop étendu.

M. Dupuy nous assure que la situation est satisfaisante. Quels sont donc les caractères d'une telle situation au point de vue financier? Ces caractères sont les suivants : les budgets, c'est-à-dire les comptes publics, sont étudiés et préparés avec soin, discutés en détail et votés à l'époque voulue; ils sont exécutés avec régularité et précision, sous un contrôle exact; en fin d'exercice, ils se soldent en équilibre au moyen de ressources normales; ces ressources sont fournies par des impôts équitables, d'un poids raisonnable, supportés facilement, sans gêne, par la population; la dette n'est pas trop considérable, afin de ménager les moyens de pourvoir aux risques de l'avenir.

Reprenons un à un tous ces éléments, et voyons ce qu'ils sont pratiquement chez nous.

1° *Préparation des budgets.* Elle est défectueuse, et fort peu exacte. Les ministères ne présentent que des propositions très ap-

proximatives, médiocrement étudiées, tantôt trop larges, parce qu'on projette des virements secrets, ou trop étroites, parce qu'on veut éviter la discussion, en se réservant de demander plus tard des crédits supplémentaires. De plus, chaque département ministériel agit à part, sans contrôle supérieur, et remet tardivement son budget au ministère des Finances, de sorte que celui-ci n'a pas le temps d'en faire la revision. Il en résulte un désordre très fâcheux, chacun tirant la couverture à soi le plus possible.

2° *Vote du budget.* Porté devant la Chambre, le budget est mis en discussion. La plupart des députés sont peu capables de s'orienter dans ces comptes immenses et compliqués, qui soulèvent tant de questions épineuses. La plupart du temps, ils votent au petit bonheur, sans se donner même la peine d'étudier les points que les rapporteurs de la Commission du budget ont mis en lumière. De plus, un certain nombre d'entre eux ne voient dans le budget qu'un moyen de satisfaire leur clientèle électorale, et ils proposent des augmentations de crédits sans se demander d'abord où l'on prendra l'argent. Il est rare, en revanche, qu'on réclame d'une façon pratique et sérieuse des économies, des réductions de dépenses. Enfin, il arrive très souvent que des interpellations politiques surgissent pendant la discussion du budget, absorbant un temps précieux, si bien que l'exercice commence avant que les comptes soient établis. En 1899, le budget courant ne sera pas voté et promulgué avant le milieu de l'année, et cela sans qu'un seul motif plausible, sérieux, puisse être invoqué pour expliquer et excuser une pareille anomalie. Le désordre, l'incurie, l'indifférence pour la chose publique, sévissent ici avec tous leurs inconvénients. Une pareille situation, qui n'est pas nouvelle, porte en elle la condamnation même de notre vie politique ; elle montre bien à quel degré de faiblesse l'esprit civique est tombé chez nous, puisque les citoyens la supportent depuis bien des années sans intervenir pour y mettre ordre.

3° *Exécution et contrôle du budget.* L'exécution est en harmonie avec la préparation et le vote. Déjà, les augmentations décrétées par le Parlement ont dérangé les prévisions administratives; pendant le cours de l'exercice, les bureaux réclament

des crédits supplémentaires ou extraordinaires; certains membres des Chambres en proposent de leur côté ; puis, pour combler la mesure, les administrations pétrissent plus ou moins les chapitres du budget pour leur donner une portée autre que leur destination primitive. Il en résulte une modification profonde, incohérente, irrégulière et souvent même illégale du budget. Chaque année, la Cour des comptes proteste avec énergie contre ces procédés, mais personne ne l'écoute, et les choses vont sans cesse de mal en pis. Un fabricant ou un commerçant qui mènerait son affaire de cette façon ne tarderait pas à tomber en faillite ; le Trésor public est plus solide, parce que les contribuables sont là pour combler les vides. Mais comme les fissures vont sans cesse en augmentant, il n'est pas sûr que nous puissions toujours suffire au remplissage.

Il faut dire aussi que le contrôle des dépenses est très imparfait. Chaque administration arrange ses petites affaires avec une liberté qui touche souvent au sans-gêne, et lorsqu'on s'en aperçoit, il est trop tard pour revenir en arrière. Deux hautes autorités interviennent cependant pour examiner les comptes et juger la gestion des fonctionnaires. Ce sont la Cour des comptes et le Parlement. Mais l'autorité de la première est très fréquemment méconnue. Elle s'en plaint chaque année dans ses déclarations, signalant les irrégularités qu'elle a reconnues, les opérations que l'on soustrait à la vérification. On lui répond par des explications quelconques, ou bien on la laisse dire, tout simplement, et les ministères continuent sans trouble leurs pratiques irrégulières. Quant aux Chambres, on leur propose une loi de règlement plusieurs années après la clôture de l'exercice, quand nul n'est plus au courant des faits, ni disposé à fournir le travail nécessaire pour s'y remettre.

Voici à ce propos, un extrait fort intéressant du dernier rapport de la Cour des comptes, présenté en mai 1899. Le premier président M. Boulanger ayant constaté que la Cour avait terminé en neuf mois sa vérification du dernier exercice clos, ajoutait :

« En me félicitant de ce résultat, je ne saurais me défendre d'une certaine mélancolie. Vos efforts antérieurs sont, en effet, demeurés stériles pour as-

surer en temps utile ce règlement devant le seul pouvoir qui juge les responsabilités : devant le Parlement. La Chambre des députés vient seulement, il y a quelques semaines, de recevoir les rapports de ses commissions sur les exercices 1889 et 1890 pour lesquels la Cour a rendu ses déclarations il y a exactement huit années. Nous ne nous lasserons pas de reproduire nos doléances sur de pareils retards. Mettre huit ou neuf ans entre la clôture d'un exercice et son règlement législatif, c'est transformer ce règlement en une vaine formalité ; à pareille distance des faits accomplis, les responsabilités se sont évanouies. Entraînée par le courant des faits contemporains, l'opinion publique, de laquelle tout relève dans un régime de démocratie, ne porte plus qu'une attention distraite sur des événements financiers, des erreurs ou des abus qui sont vieux de dix ans. Le vote de la loi de règlement s'opère au milieu de l'indifférence générale.

« Elle ne mérite pas cependant ce dédain. C'est là que le pays peut trouver la physionomie réelle de l'exercice, le dégager des illusions ou des erreurs qui ont altéré les prévisions de recettes et de dépenses. C'est là que les réalités remplacent les fictions et les hypothèses. C'est là que se trouve la vraie ligne de compte du budget, l'expression de son équilibre ou de son déficit. C'est avec le règlement seul que le pays peut juger la politique financière de ses gouvernants.....

« Cette rapidité du règlement budgétaire est l'unique moyen de prévenir les retour des abus qui sont périodiquement signalés dans nos déclarations générales et dans nos rapports publics. C'est par la Cour des comptes, seule, que le Parlement peut être instruit des virements irréguliers autorisés par les ordonnateurs et conduisant à de fausses imputations de dépenses qui violent la loi de finances. C'est par elle, surtout, qu'il peut être averti d'un abus autrement périlleux pour les finances publiques, l'abus des dépenses faites sans crédits sur l'ordre d'un ordonnateur qui force la caisse du comptable. L'impunité est, aujourd'hui, à peu près assurée à de pareils errements. Le ministre qui a fait payer une dépense non autorisée par la loi budgétaire a le moyen de soustraire sa conduite au Parlement jusqu'au moment ou le règlement du budget est discuté. Il lui suffit pour cela de ne demander aucun crédit supplémentaire et de laisser les choses en l'état jusqu'à la discussion de la loi de règlement. La Cour des comptes aura beau constater le fait dès la première année de l'exécution du budget ; ses avertissements resteront sans échos et, lorsque l'abus apparaîtra au jour du vote de la loi de règlement, huit ou dix ans se seront écoulés. Les responsabilités réelles auront à peu près disparu. De semblables faits ne sont pas aussi rares qu'on la supposerait. Ces dépenses sans crédits s'élèvent, pour la période des dix premières années, à un chiffre de 35,120,750 francs. »

Cela explique pourquoi les comptes remis au Parlement sont en général inexacts et incomplets ; pour éviter des discussions gênantes, on dissimule des opérations, ou bien on masque le déficit au moyen d'expédients plus ou moins adroits. C'est

ainsi que des budgets sont équilibrés au moyen de fonds d'emprunt, ou bien on prélève une certaine somme sur l'excédent (réel ou fictif) d'un exercice antérieur, excédent qui entre ainsi dans deux comptes successifs. C'est encore une pratique fréquente de mettre des dépenses considérables hors budget, au moyen de caisses, de comptes spéciaux (1), de budgets extraordinaires; dans ces conditions, le budget ordinaire peut se présenter en équilibre, voire même avec un excédent de recettes, mais en réalité, il faut emprunter, et beaucoup, pour solder le total des dépenses de l'année. Toutes ces combinaisons finissent par former un dédale de comptabilité si confus, si complexe, tellement inextricable, que personne n'y comprend plus rien, et que l'on marche à l'aveuglette, au petit bonheur, sans grand souci des dangers que l'on pressent peut-être, mais que l'on ne discerne pas bien, que d'ailleurs on ne veut pas voir, car ce sont là choses désagréables et ennuyeuses. Fatal aveuglement, navrante indifférence, qui nous préparent de pénibles surprises.

4° *Équilibre du budget*. Il est aisé de prévoir que, en de pareilles circonstances, avec tant d'irrégularités, de gaspillages et de coulages, on ne peut obtenir l'équilibre des comptes. Et de fait, depuis bien des années, nos exercices financiers se soldent en déficit, c'est-à-dire que les dépenses ont constamment dépassé les recettes. Voici du reste un tableau qui traduit, d'une manière claire et précise, cette situation fâcheuse (2) :

Dépenses et recettes effectives, 1881-1897.

	DÉPENSES.	RECETTES.	DÉFICIT.
1881	3.604 millions.	2.974 millions.	630 millions.
1882	3.784	3.014	770
1883	3.838	3.078	760
1884	3.685	3.017	668
1885	3.669	2.965	704
1886	3.504	2.942	562
1887	3.361	2.952	409
1888	3.293	3.031	262

(1) Comptes de liquidation, caisses des écoles, des chemins vicinaux, etc., etc.
(2) D'après les rapports généraux de la commission du budget pour 1893 et 1899.

1889.....	3.290 millions	3.034 millions	257 millions
1890.....	3.364	3.168	175
1891.....	3.442	3.258	183
1892.....	3.472	3.318	183
1893.....	3.476	3.332	144
1894.....	3.515	3.396	119
1895.....	3.516	3.369	117
1896.....	3.500	3.414	86
1897.....	3.501	3.428	73

Ce tableau appelle quelques explications, les voici :

De 1870 à 1873, nous avons traversé une période anormale; il a fallu solder les frais de guerre et de révolution, payer à l'Allemagne un gros tribut, réparer les dégâts causés par l'invasion, reconstituer les armements indispensables. Tout cela devait être payé sans retard, principalement au moyen de fonds d'emprunt. Ce fut fait, du reste, avec une certaine facilité; la dette n'était pas très considérable, le pays se relevait vite, aussi on trouva du crédit assez aisément, non pas toutefois sans faire de gros sacrifices (1). Dès 1873, cette situation si onéreuse était réglée, et on pouvait établir, pour 1874, un budget normal, s'élevant en dépense à un peu plus de 2.600 millions, en recettes à 2.565 millions. Quelle était la politique indiquée alors par la raison, la prudence et l'expérience? Il fallait s'en tenir autant que possible à ces chiffres déjà si considérables, tâcher même de réduire certaines dépenses, ou tout au moins éviter soigneusement de les augmenter. Le budget se serait alors allégé de lui-même par le fait de certaines opérations, notamment des conversions de rentes. Mais loin d'agir ainsi, on s'est lancé à corps perdu dans des opérations colossales, entraînant des dépenses que le budget ne pouvait supporter. Nous sommes arrivés ainsi à dépenser en certaines années *près de quatre milliards*, sans parler, bien entendu, des dépenses locales. Ce fut, surtout à partir de 1878, une sorte de folie de prodigalité. Il est du reste impossible de dire avec une parfaite exactitude ce que le Trésor a reçu et payé durant cette période,

(1) Les emprunts de 5 % de 1870 à 1872, au capital de 5 milliards 750 millions, ont été placés à 82.50 et 84.50, soit 17.50 et 15.50 % de perte.

parce que ses comptes sont incomplets et inexacts. Les rapporteurs des budgets de 1893 et de 1899 ont essayé de supputer l'état de nos recettes et de nos défenses *effectives* de 1881 à 1897 ; ils ont trouvé, sans pouvoir affirmer l'exactitude absolue des chiffres, que nous avions dû payer près de 60 milliards, tandis que les ressources ordinaires du budget n'avaient fourni que 53 milliards 700 millions, soit un déficit total de plus de *six milliards*, formé en pleine paix. Or les comptes officiels n'avouaient que 854 millions d'insuffisance ! De 1881 à 1889, le déficit moyen annuel a été de 561 millions. De 1890 à 1897, grâce aux conversions de rentes, aux augmentations d'impôts et à une petite réduction des dépenses, le déficit moyen s'est abaissé à 128 millions (1). Mais si le gouffre se creuse moins vite, il gagne pourtant en profondeur chaque année, sans relâche.

5° *Ressources normales du budget.* — Ces ressources sont fournies par l'impôt, et puisque nos dépenses sont considérables, il va sans dire que les taxes ne peuvent manquer de l'être aussi. D'abord, elles sont fort nombreuses ; ensuite, leur caractère essentiel est de viser surtout les objets de consommation. Voici du reste comment elles sont distribuées par catégories :

Impôts directs	495 millions
Mutations, enregistrement	507 —
Timbre	178 —
Valeurs mobilières	70 —
Contributions indirectes	802 —

(1)

	Recettes moyennes	Dépenses
1881-90	3.000 millions	3.561 millions
1891-97	3.345 —	3.473 —

Voici encore quelques chiffres intéressants. Ils indiquent le total des recettes et des dépenses dans les années :

	Recettes	Dépenses
1814	972 millions	1.003 millions
1830	1.020 —	1.095 —
1840	1.234 —	1.363 —
1850	1.431 —	1.472 —
1860	1.962 —	2.084 —
1897	3.428 —	3.508 —

On voit par là que le déficit n'est pas, chez nous, chose absolument nouvelle.

Douanes	461	millions
Monopoles	436	—
Postes et télégraphes	230	—
	3.179	—
En ajoutant les taxes départementales	180	—
Et les taxes communales	593	—
Nous arrivons au total formidable de	3.952	—

Tout près de *quatre milliards* de taxes, dont plus de *deux milliards* portant sur les consommations de toute nature. Quelle surcharge ajoutée au prix de la vie !

La Grande-Bretagne, avec plus de 40 millions d'âmes et un empire colonial immense, ne dépense guère plus de 2.200 millions, année moyenne (1), et elle tire le plus gros de ses revenus de deux sources principales : 1° les taxes sur les consommations de luxe (comme : alcool, vins et liqueurs, bière, environ 35 millions sterling; thé, café, fruits, etc., environ 5 millions sterling); 2° les impôts directs (environ 35 millions, etc.). En Allemagne, en Belgique, en Suisse, on a pris grand soin également de modérer le taux des impôts établis sur les consommations usuelles, afin de ne point surcharger la classe ouvrière. Chez nous, au contraire, tout le monde est lourdement grevé, le rentier comme l'industriel, l'avocat comme le négociant, le paysan comme l'ouvrier. Mais on peut dire avec pleine justice que le pauvre surtout est littéralement pillié par le fisc. Ainsi, on a établi par des calculs précis les faits suivants :

1° Un bourgeois parisien, qui dépense par an 20.700 francs, paie, par application de quinze ou vingt taxes différentes, plus de 3.250 francs d'impôts. C'est exorbitant et maladroit au suprême degré, car cela restreint naturellement beaucoup la consommation de la famille. Pourtant le niveau de son existence n'en est pas affecté jusqu'au point de lui causer des privations.

2° Un ouvrier, aussi de Paris, gagnant régulièrement un bon salaire, soit, pour l'année, un peu plus de 2,100 francs, acquitte par l'impôt direct et l'octroi environ 275 francs. Un autre ouvrier, vivant dans une petite ville sans octroi, et gagnant au plus

(1) Non compris les dépenses locales, cela va sans dire.

1,200 francs par an, acquitte 135 francs d'impôts divers. Un petit paysan, bordier-journalier, gagnant tout au plus 1,100 francs d'argent par an, paie 98 francs.

N'est-il pas évident que les petites gens de la deuxième catégorie sont rançonnés à l'excès par le fisc, que cette taxation de 12 à 15 % de leur revenu *total* et *brut* constitue pour eux une charge dont l'effet certain est de leur imposer de sensibles privations, et de les pousser à réclamer autant que possible de hauts salaires?

Nos impôts ne sont pas seulement excessifs, ils sont encore injustes et improportionnels. Ainsi, certains propriétaires fonciers ne paient pas plus de 1 % de leur revenu, d'autres sont taxés à 30 %. Le fisc ne déduit pas le passif des successions et taxe tout en bloc, si bien qu'il exige un impôt qui peut s'élever jusqu'à 11 % sur une valeur fictive. L'impôt indirect est ressenti lourdement par une famille nombreuse ; il est relativement léger pour un célibataire ou un ménage sans enfants. Donc, dans toutes les parties de notre système fiscal, on rencontre l'iniquité et l'abus, en outre de l'élévation folle du taux des impôts.

6° *Charge de la dette.* — Au siècle dernier, la dette avait pris déjà un développement très considérable pour l'époque, et le gouvernement d'alors, incapable de réformer son administration, rejeta le fardeau qui l'accablait en faisant plusieurs banqueroutes. Ce honteux exemple fut suivi encore par le Directoire, dont l'opération fut achevée par le Consulat. Napoléon put ainsi commencer sa carrière politique avec une dette très faible, qu'il augmenta par une foule de moyens détournés. De plus, il laissa derrière lui un passif considérable à liquider. Depuis lors, tous nos gouvernements successifs ont réalisé ce même résultat : l'augmentation des charges de la dette. Voici les grandes étapes de cette course insensée pour ce qui concerne la dette perpétuelle seulement :

1814	charge annuelle.	63	millions.
1830	—	200	—
1848	—	245	—
1851	—	297	—
1869	—	414	—
1875	—	985	—
1898	—	1.025	—

Ces sommes représentent des intérêts, voici maintenant le tableau des augmentations successives du capital de la dette. Les chiffres cités sont seulement approximatifs, car l'administration n'a jamais pris soin de publier l'exposé clair et complet des dettes de l'État. Aussi est-il certain que les calculs faits à ce sujet en dehors des bureaux officiels restent au-dessous de la réalité.

DETTE PERPÉTUELLE.

1830	3	milliards	800	millions.
1848	5	—	880	—
1869	13	—		
1875	23	—	500	—
1880	24	—	350	—
1885	28	—	250	—
1890	30	—		
1895	30	—	300	—
1898	30	—	600	—

Aucun autre pays au monde n'est chargé à ce point. Vers 1895, les dettes des principaux États étaient estimées aux chiffres suivants :

Angleterre	15	milliards (1).
Allemagne	14 1/2	—
Russie	14 1/2	—
Autriche	13	—
Italie	13	—
Etats-Unis (2)	6 1/2	—

Il est aisé d'apercevoir les dangers que ce passif nous fait courir. D'abord, il contribue pour une bonne part à l'alourdissement de nos impôts. Ensuite, si par malheur une grande guerre survenait, nous verrions surgir des embarras inextricables. En effet, pour entretenir les effectifs et le matériel du pied de guerre, il nous faudrait dépenser plus de 30 millions par jour, à peu près un milliard par mois, rien que pour les frais de campagne, sur terre, sans compter la marine, ni les indemnités, pertes, réfections qui viendraient ensuite. Un conflit durant six mois augmenterait notre dette de bien près de 10 milliards en capital, et de

(1) En 1869, près de 20 milliards.
(2) En 1870, les Etats-Unis devaient plus de 10 milliards.

400 millions en arrérages. Nous devrions alors 40 milliards, pour lesquels il faudrait payer 1.500 millions par an. Ce serait là un fardeau bien écrasant !

Quelques personnes répondent à cela. Oui, notre dette est considérable, mais nous possédons aussi un actif important, qui lui sert de contrepoids. Vers 1950, les concessions de chemins de fer arriveront à leur terme, et l'Etat, devenant propriétaire des réseaux, pourra soit les affermer, soit les exploiter; le produit qu'il en tirera viendra en déduction des charges de la dette. La remarque est juste en soi, mais qui sait où nous serons arrivés dans 50 ans. Si nos dettes et nos dépenses continuent de croître, le produit futur des chemins de fer sera mangé d'avance au moment où il tombera dans les caisses du trésor. En effet, nos dépenses augmentent de 25 à 30 millions par an en moyenne; dans 50 ans nous aurons à payer, sur ce pied, 1.200 à 1.500 millions de plus Le budget des dépenses atteindra 4 milliards 1/2 — pourvu que des événements exceptionnels ne viennent pas précipiter et accentuer la progression. — Ce sera comme un gouffre dans lequel le produit des chemins de fer tombera sans le combler. D'ailleurs, le fait d'avoir un actif n'atténue en rien une dette, tant que l'on ne réalise point. Or, si les choses continuent comme elles sont lancées, loin de vendre les chemins de fer après 1950, l'État les prendra en régie, et dissipera le plus clair de leur produit en dépenses improductives : augmentation du fonctionnarisme, travaux peu ou point utiles, entreprises coloniales, etc. Et l'infortuné contribuable sera toujours tondu, et de plus en plus près, jusqu'au jour où, épuisé, il succombera sous le faix, tout comme son prédécesseur sur cette belle terre de France : le propriétaire gallo-romain.

Si maintenant nous résumons nos impressions, nous sommes amenés à reconnaître que :

1° Nos budgets sont préparés sans souci de l'exactitude des propositions, parce que l'on compte sur les crédits supplémentaires pour compléter en cours d'exercice.

2° Ils sont votés trop tard, sans examen sérieux, avec la préoccupation principale de donner satisfaction aux agents électoraux.

3° Ils sont exécutés d'une manière irrégulière, sous un contrôle très superficiel et très insuffisant, et se règlent presque toujours par un déficit qui va grossir la dette.

4° Les impôts sont lourds, ils grèvent énormément la consommation, et par contre-coup la production; la répartition en est profondément arbitraire, injuste et gênante pour les affaires. C'est un frein qui enraye incessamment la marche de la prospérité nationale.

5° Enfin la dette est énorme, et constitue pour nous non seulement une charge permanente, mais encore un danger grave en cas de grand conflit militaire.

Voilà comment se résume, dans ses traits généreux, notre situation financière. Que faut-il penser de notre situation économique?

II

Pendant assez longtemps, deux pays : l'Angleterre et la France, se sont partagé la suprématie commerciale dans le monde. Jusque vers 1880, la Grande-Bretagne a conservé une position si considérable, qu'il paraissait impossible qu'elle fût jamais égalée. C'était la pourvoyeuse attitrée des plus grands marchés du globe. Ses produits allaient partout, et elle était l'entrepositaire en quelque sorte obligée des articles fournis par ses faibles concurrents. Quant à la France, qui du reste venait bien loin derrière sa voisine, elle s'était fait une spécialité de l'article de luxe ou de demi-luxe, et y trouvait son compte.

Depuis vingt ans, une révolution pacifique, mais profonde, s'est opérée autour de nous. Les marchés de consommation se sont étendus, mais les centres de production se sont multipliés. Les États-Unis ont franchi en quelques années, d'un bond prodigieux, la distance qui les séparait de l'Angleterre. Avec leur territoire immense et fertile, leur fer, leur charbon, leur pétrole, ils ont constitué à la fois une agriculture et une industrie puissantes. Et ce pays n'est pas encore, tant s'en faut, au bout de ses ressources. L'Allemagne sans jouir des mêmes avantages naturels, a su pourtant profiter des circonstances récentes pour

rattraper le temps perdu avant son unification. Et maintenant ces trois pays produisent par masses colossales tout ce qui est utile à l'homme ; ils travaillent d'ailleurs dans des conditions différentes : les Anglais se maintiennent par l'habileté de la main-d'œuvre unie au machinisme ; par l'avantage de la position acquise, la puissance des capitaux et la force propre de la race. Les Américains sont aussi très fortement dressés, très hardis, et ils progressent par l'emploi admirablement ingénieux et économique de la machine ; les Allemands ont la main-d'œuvre à bon marché et un esprit d'association qui les sert pour le moment. Relativement à nous, ces pays, les deux premiers surtout, ont le triple avantage d'une organisation sociale plus forte, d'un milieu plus riche, d'une population plus nombreuse. Et en outre de cela, leurs obligations politiques sont infiniment moins lourdes à tous les points de vue : impôts, dette, service militaire.

Mais ce n'est pas tout encore.

A côté de nos trois grands concurrents, se rangent toute une pléiade de nations moins puissantes, séparément, que nous-mêmes. Mais l'ensemble de leurs efforts agit vis-à-vis de la France comme le ferait un quatrième compétiteur, très actif et très fort. Ainsi, l'Autriche-Hongrie nous concurrence en Orient, l'Italie aussi ; l'Inde, le Japon font de même en Extrême-Orient ; la Belgique, la Suisse, placent leurs produits un peu partout. Puis, même dans les pays qui demeurent surtout consommateurs, il est né une industrie plus ou moins florissante, plus ou moins protégée, qui prend une partie de la clientèle locale et contribue à rendre la position encore plus difficile.

Telles sont les circonstances nouvelles : elles se résument ainsi : consommation plus étendue, mais aussi concurrence infiniment plus active. Quelle est notre posture, à nous Français, en présence de ces faits ?

Au moment même où la lutte commerciale prend son caractère le plus âpre, où le bon marché devient la loi générale et supérieure des transactions, où l'on se dispute les affaires en se basant sur des fractions de centime, nous chargeons outre mesure nos frais généraux, nos prix de revient, et par conséquent

nos prix de vente. Tout ce qui contribue à favoriser la production est grevé de taxes de la manière la plus absurde et la plus maladroite. En effet, l'un des éléments les plus essentiels de la production, c'est la main-d'œuvre. Or, tout ce que les ouvriers mangent et boivent est fortement imposé. La France est un pays admirablement doué au point de vue de la fertilité du sol et de la bonté du climat; elle produit beaucoup de denrées excellentes et peut facilement importer ce qui lui manque; ce devrait donc être un véritable pays de cocagne, avec la vie facile, à bon marché! Eh bien, pour trouver la vie à bon marché, il faut aller dans des pays au sol médiocre et au climat ingrat, comme la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. Pourquoi cela? Parce que chez nous l'impôt sur les consommations atteint tout et double souvent les prix. Voici quelques exemples à l'appui de cette observation capitale.

Articles.	Prix en France (1)	Prix en Suisse (2).
Sucre, le kilo	1.20	0.60
Pétrole, le litre	0.40	0.18
Café, bonne qualité, le kilo	5.50	3. »
Huile d'olive, le kilo	3.50	2.30
Bougie, le kilo	1.80	1.30

Voici maintenant quelques articles — très rares — qui ne sont point soumis chez nous aux taxes indirectes :

	France.	Suisse.
Pain blanc, le kilo	0.28	0.325
Lait, le litre	0.20	0.20
Beurre commun, le kilo	1.90	2.50

Ici, les prix sont plutôt à l'avantage de la France, et cela répond bien à la nature des choses; il devrait en être ainsi presque pour tout. Mais, grâce au fisc, c'est le contraire qui se produit. Dès lors, les ouvriers exigent des salaires proportionnés au prix de la vie, et il devient impossible ou très difficile de faire face à la concurrence des pays moins grevés.

(1) Prix dans une ville sans octroi, pour rendre la comparaison égale.

(2) En Suisse, les impôts indirects sont fort rares; on pratique surtout l'impôt direct sur le revenu.

Autre chose encore. A toute époque, les transports ont été un élément capital des échanges. Aujourd'hui cet élément exerce une influence plus considérable qu'elle ne l'a jamais été. Il suffit d'une légère différence sur le prix des frêts pour détourner un courant commercial d'un bout du monde à l'autre. Or le fisc impose aux transports des charges considérables. Les expéditions par chemins de fer ont à payer plus de 90 millions par an ; la marine n'est guère mieux traitée, malgré les primes dont on l'a gratifiée. Aussi va-t-elle en déclinant de jour en jour, pendant que les chemins de fer s'adressent au Trésor pour payer l'intérêt de leur capital-actions. Tout retombe ainsi sur le contribuable, c'est-à-dire sur la production et la consommation du pays.

Comment pourrions-nous, avec de pareilles charges, soutenir la concurrence étrangère. Non seulement les produits anglais, américains, allemands refoulent les nôtres, mais encore ils arrivent aisément jusque sur nos marchés intérieurs. Nous disons alors : il faut les arrêter, par des droits de douane compensateurs. Nour arrivons en effet, par ce moyen, à réduire le volume des importations. Mais il en résulte une nouvelle cause de cherté, c'est-à-dire d'augmentation des prix de revient et de vente. C'est un cercle vicieux dans lequel nous tournons en nous affolant de plus en plus, et en perdant chaque jour aussi un peu plus de terrain. Voici quelques témoignages intéressants, fournis sur ce sujet par des hommes placés pour bien voir et bien apprécier les choses.

Tout récemment, M. Juny, vice-résident en Indo-Chine, parlant devant la Chambre de commerce de Paris (1), s'exprimait de la manière suivante :

« Nous serons toujours battus sur le terrain commercial par nos rivaux les Allemands, les Anglais et bientôt les Japonais, si nous ne changeons rien à nos allures. Nous en mourrons nous-mêmes, après avoir tué nos colonies. Il est utile de le redire : dans aucun marché de l'Indo-Chine, marché de ville ou de village, il n'y a de marchandises françaises comme mercerie, toile, soie, objets de toilette, savons, etc., etc., sauf pour les cotonnades

(1) Séance du 5 octobre 1898.

des Vosges, qui arrivent à lutter sensiblement à cause du très bon vouloir des fabricants qui ont su faire les sacrifices nécessaires.

« Mais il convient d'ajouter que ce tout minime résultat provient des droits énormes, prohibitifs, du tarif général, et ces droits pèsent lourdement sur les indigènes acheteurs. Observons aussi que cette vente se fait au Tonkin seulement, et non en Chine et dans les pays avoisinants. Nous ne pouvons cependant être là-bas que des laboureurs confinés au riz, au thé et au café. Il faut que notre industrie se montre au loin, que ses produits se répandent. Notre vie comme peuple, en dépend. »

Cette remarque est très juste, mais pour ouvrir au commerce français les voies vers le succès, il faut d'abord alléger ses charges.

Cette citation sera utilement complétée par un extrait du rapport fait par M. Le Myre de Vilers, député, au sujet d'un projet de loi sur le cabotage en Indo-Chine. A propos du port de Saïgon, M. Le Myre de Vilers rapporte que, en 1894, ce port important a reçu à l'entrée 538 bâtiments jaugeant 658,937 tonneaux. Sur ce nombre, la navigation française a été représentée par 157 navires postaux, subventionnés ou affrétés par le département des colonies, et par 4 vapeurs naviguant librement, c'est-à-dire ne recevant que les primes à la navigation. Ainsi sur 538 bâtiments qui entrent dans le port de Saïgon, 4 seulement sont en concurrence avec 381 navires de nationalités étrangères, et, si nous ne tenions compte des bâtiments subventionnés et affrétés, nous occuperions le neuvième rang dans le mouvement maritime d'un port français qui est un des grands marchés de riz de l'Extrême-Orient. En 1894, les Allemands tenaient la tête avec 164 bâtiments, battant les Anglais qui entraient en ligne avec 140 navires. Venaient ensuite les Hollandais, 28 navires, les Espagnols, 14 navires; les Japonais, 13 navires, etc. Les Italiens dont la situation maritime n'est pas brillante nous battaient, sur notre propre terrain, avec 6 bâtiments, tandis que nous n'en avions que 4.

M. Poublon, président de la chambre de commerce de Tunis, déclarait à la fin de 1898, ce qui suit : « Partout nos produits disparaissent ou ne sont acceptés que sous une étiquette étrangère. Nous n'avons ni agents, ni voyageurs, ni représentants. Notre

pavillon flotte peu ou point dans les grands ports de commerce. »

Dans le rapport de la chambre de commerce de Papeete (Tahiti) nous relevons le passage suivant : « A l'exception de quelques petits lots de nacre et de vanille, les produits de la colonie sont dirigés sur l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. »

Le consul français à Saint-Paul du Brésil écrivait il y a quelques mois : « Malgré l'importance des capitaux français engagés dans la compagnie des chemins de fer du Parana, qui est la grande artère de communication de cet intéressant État, notre rôle commercial est absolument effacé. L'Allemagne est, sans conteste, la maîtresse toute puissante du marché ; ses négociants, nombreux dans le pays, emploient tous les moyens pour réussir.

« Les lignes allemandes ont multiplié leurs services, qui atteignent aujourd'hui le chiffre de 4 par mois..... Ce n'est pas seulement sur le terrain purement commercial que l'Allemagne bénéficie au Parana de notre regrettable inaction. Dans le domaine industriel, ses progrès sont chaque jour plus marqués. On voit des capitalistes et des entrepreneurs allemands se mettre à la tête de toutes les affaires industrielles et autres, susceptibles de réussir dans le pays. »

Le *Bulletin* de la chambre de commerce française de Constantinople a publié en 1898 un article dans lequel se trouvaient les passages suivants :

« Il y a trente ans environ, les produits de l'industrie française étaient non seulement les plus connus en Turquie, mais encore, et à juste titre, les plus estimés. La France et l'Angleterre y fournissaient à elles seules la presque totalité des articles de toute première nécessité, et partout ils jouissaient de la prérogative acquise, à bon droit, par leur éminente supériorité.

« L'Orient était alors un pays de cocagne, on y gagnait de l'argent avec une surprenante facilité ; hélas ! les temps ont changé depuis la guerre néfaste de 1870 où la France, trop occupée chez elle pour songer à son commerce extérieur, perdit en peu de temps la renommée qu'elle s'y était faite ; le désastre survint et le commerce en ressentit forcément les cruelles atteintes !

« Lorsque, quelques années plus tard, la France, remise de ses

revers et rendue à elle-même, voulut revenir en Orient, elle trouva la place occupée ; ses produits oubliés avaient fait place à d'autres. On ne connaissait plus que le bon marché, qui avait permis à un grand nombre de maisons secondaires de se former. La concurrence commençait déjà opiniâtre et menaçante, on s'étonnait des prix auxquels on avait acheté autrefois et que pratiquait encore la France et les affaires devinrent presque impossibles pour elle.

« Il y a sept ans ou huit ans, l'Italie entrait en campagne à son tour : si elle regrette quelque chose, c'est de ne s'être pas plus tôt décidée à la lutte : mais, il n'est jamais trop tard pour bien faire, ne l'oublions pas, puisque nous le savons ; elle s'en est souvenue et récolte aujourd'hui, en toute justice, d'ailleurs, la récompense des sacrifices qu'elle a pu s'imposer.

« Si, il y a trente ans, on ne connaissait en Turquie que les produits de fabrication française et anglaise, nous n'y vendons aujourd'hui que le dixième de ce que nous vendions alors, si l'on prend en considération que, les besoins augmentant, les demandes ont décuplé et que les neuf dixièmes que nous avons perdus sont inégalement répartis entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Hollande et même la Grèce. »

Le rapport de la chambre de commerce française de Bruxelles, pour 1898, contient le passage suivant : « Il est facile de prévoir que dans la lutte sur le marché belge, les produits français seront avant peu de temps complètement délaissés... Le monde entier nous devance. »

Il serait aisé de multiplier les citations de cette nature, mais à quoi bon (1). Le fait est certain, notre situation économique devient de plus en plus difficile, de plus en plus périlleuse. Sans doute on peut dire que notre infériorité est due en partie aux habitudes prises par nos commerçants et par nos industriels, trop attachés aux anciennes idées et aux vieilles méthodes. Ils ne

(1) Ajoutons seulement que, en 1898, le tonnage français a diminué dans tous nos ports, sauf un seul, tandis que le pavillon étranger y augmentait partout son tonnage. A Marseille seulement, nous avons perdu 80.000 tonnes, tandis que les étrangers en gagnaient plus d'un million.

se dérangent pas assez, ils ne consultent pas suffisamment les goûts de la clientèle, soit. Mais il convient d'observer aussi que cette clientèle veut avant tout du bon marché. Or il est impossible de produire à bon marché dans un pays où le fisc a des exigences aussi excessives, où le gouvernement coûte si cher. Cela est indéniable, et il faut absolument, pour mettre un terme à cet abus intolérable, que les citoyens s'entendent pour exiger du parlement et du ministère un certain nombre de réformes absolument nécessaires.

Quelles sont ces réformes? Nous allons le dire en nous résumant.

III.

En récapitulant ce que nous avons exposé plus haut, nous arrivons aux conclusions suivantes :

1° Nos dépenses ont sans cesse augmenté, année moyenne, depuis 1874, exercice pris comme base de comparaison.

2° Nous dépensons d'ailleurs beaucoup trop; notre budget annuel dépasse nos moyens réels, normaux; aucun peuple ne fait de pareils sacrifices, qui sont imprudents et déraisonnables.

3° Nous nous procurons des ressources budgétaires par des moyens très mauvais : impôts injustes, mal répartis, très lourds pour la consommation, très gênants pour les affaires; emprunts constants; opérations détournées.

4° Une forte partie de nos ressources est absorbée par des besoins artificiels qui ne servent en rien l'intérêt national vrai : fonctions inutiles, gaspillage, organisation militaire mal combinée, entreprises intérieures et extérieures exagérées ou sans motifs sérieux.

Voilà les points dont chaque citoyen doit pénétrer profondément son esprit, afin de fonder solidement son opinion et sa volonté d'agir pour enrayer le mal qui mine notre constitution politique et jette le trouble dans notre situation économique.

Mais comment le citoyen pourrait-il agir, puisque son rôle est réduit à l'élection périodique d'un député, sur lequel il n'a, per-

sonnellement, dans la plupart des cas, aucune influence sérieuse?

Évidemment, si les électeurs restent isolés, ils ne feront rien; ceux qui, actuellement, mènent les députés, au moins dans la plupart des cas, savent fort bien se rencontrer et s'entendre. Ils forment des comités qui exploitent la situation à leur profit, et se font payer leurs services en faveurs, en décorations, en places, en avantages divers. Est-il donc impossible de suivre cet exemple dans un but d'intérêt général, de substituer la politique de réformes à la politique alimentaire? Est-ce que les bons citoyens ne peuvent pas constituer eux aussi des comités pour imposer aux Chambres et au Gouvernement d'autres pratiques? C'est leur devoir, autant que leur intérêt, qui le commande, et il est grand temps d'y pourvoir.

Quelles seront ces réformes? Devons-nous viser à changer le gouvernement, ou la Constitution? Voilà des remèdes qui paraissent au premier abord radicaux; beaucoup de personnes pensent même qu'ils seraient souverains et guériraient le mal en peu de temps.

Malheureusement, c'est là une erreur profonde. Depuis cent dix ans, nous avons changé dix fois de régime politique, et treize fois de Constitution. Chaque régime s'est appliqué à grossir à la fois les impôts et la dette; nulle Constitution n'a pu les en empêcher. Voilà une expérience assez prolongée, assez variée, pour nous convaincre de ce fait, qu'il importe de changer non pas le régime ni la Constitution, mais bien le système pratiqué successivement par tous nos gouvernements. Et pour y réussir, il faut que la nation comprenne l'utilité et exige la réalisation des réformes que nous allons indiquer, en résumé.

Les unes sont relativement simples et peuvent se faire assez vite. Il est nécessaire : 1° Que les Chambres renoncent à proposer des augmentations de dépenses; seul le gouvernement doit être admis à le faire en cas d'absolue nécessité. 2° Que toute loi entraînant une dépense nouvelle soit ajournée jusqu'à l'époque où, par des économies, on aura créé des disponibilités. 3° Que l'on opère dans l'administration des réductions importantes de personnel, en éliminant par degrés tous les fonctionnaires sura-

bondants. 4° Que l'on fasse respecter les dispositions légales et réglementaires relatives au contrôle.

Cela donnerait déjà de bons résultats. Mais pour guérir le mal profond qui nous ronge, il faut non pas seulement des palliatifs, mais des opérations chirurgicales étendues. Nous devons nous appliquer à réaliser dans un avenir aussi prochain que possible : 1° la décentralisation administrative au profit des localités : régions, départements, communes, afin de faire rentrer l'État dans les limites naturelles de sa fonction; 2° la réforme militaire, pour diminuer les sacrifices immenses, les gaspillages, le coulage, qui résultent du système actuel; 3° la réforme fiscale, afin de rendre l'impôt plus juste, moins lourd et aussi moins gênant pour les affaires; 4° la réforme de l'instruction, dans le but de mettre mieux notre jeunesse au niveau des besoins modernes.

Pour en arriver là, que tous les hommes clairvoyants et de bonne volonté, de toutes les classes, de tous les partis, se cherchent, se rapprochent, se groupent, et s'éclairent sur les détails de la situation; ils en verront alors les immenses dangers. Ils comprendront en même temps la nécessité et l'urgence d'une action combinée des citoyens sur la politique. Ils interviendront dans chaque circonscription auprès de leur député pour lui faire connaître leur volonté, et au moment des élections, ils lui imposeront un programme qui pourrait se résumer en un seul mot : *des économies.*

Si cette grande œuvre de relèvement national n'est pas entreprise par les citoyens eux-mêmes, s'ils se résignent à n'être à tout jamais que des administrés imposables à merci, alors la réforme ne se fera point. La situation actuelle est trop favorable aux politiciens et à leurs comités pour qu'ils la modifient de leur propre initiative. Il faut absolument les y forcer. Nous sommes, dit-on, le peuple souverain. Ce souverain restera-t-il toujours un roi fainéant, exploité par une minorité de politiciens et de fonctionnaires? Voilà, pour nous autres Français, la grande question du vingtième siècle.

Léon Poinsard.

L'INFLUENCE AGRICOLE ET SOCIALE

D'UN

GRAND PROPRIÉTAIRE PARTICULARISTE

I

COMMENT LE GRAND PROPRIÉTAIRE DOIT ÊTRE UN RÉVOLUTIONNAIRE.

Questa coda non è di questo gatto. — Non, mon hôte n'est pas un fruit spontané du terroir, me disais-je, le soir, dans la voiture qui me ramenait à la gare, après une journée passée à la Roche, chez M. de la Rochemacé.

La formation angevine n'aboutit pas à ce haut produit social. Elle donne bien, — et déjà, j'ai eu l'occasion de le présenter aux lecteurs de la Revue (1), — le meilleur type de patron rural que nous connaissions en France : propriétaire résident, s'occupant de ses terres et de ses gens ; mais son patronage est encore du « paternalisme ». Ce n'est pas cette action vigoureuse qui pousse en avant la culture ; elle n'aboutit pas à cette activité intellectuelle intense, à cette absence de préjugés classiques, à ces vues nouvelles et pratiques qui ont soutenu, toute la journée, mon admiration pour ce viril septuagénaire.

Je rapportais une série de documents dont j'avais provoqué une communication qui m'avait été gracieusement accordée. En rentrant chez moi, et, dès la première page, j'eus le mot de l'énigme. Je lisais :

(1) *Une visite en Anjou* (*Science sociale*, 1889, t. VIII, p. 539).

« Par origine, par éducation et par tempérament, je suis indépendant. De ce que je sais, je ne dois rien, absolument rien, à l'enseignement officiel.

« Par suite de proscription politique, j'ai fait mes études à Genève, dans un milieu échappant au servilisme universitaire français : rentré dans notre pays à l'âge d'homme, je n'acceptai les idées reçues, les théories classiques, que sous bénéfice d'inventaire. »

Eh quoi ! j'étais en présence, en France, d'un grand propriétaire résident, qui paraissait influencé par la formation particulariste ! J'allais pouvoir me rendre compte du genre et de l'étendue de l'action sociale qu'il avait exercée. Quelle bonne fortune pour une observateur social !

Mais le but primitif de ma visite était purement agricole. J'étais allé me rendre compte, *de visu*, d'une méthode d'irrigations qui m'avait été signalée par un vaillant journal agricole, régional, « *Le Tourangeau* », que dirige un de nos amis de la *Science sociale*, M. Dubois. Je commençai donc par cette étude et l'envoyai à M. Demolins, en sa qualité de propriétaire-herbager.

M. Demolins, ignorant les particularités de la formation de l'auteur de la méthode d'irrigation, mais les devinant, en quelque sorte, par cette intuition que donne la science sociale, considéra que cette étude, malgré son caractère tout spécial, pourrait intéresser les lecteurs de la Revue comme un exemple de l'action sociale d'un grand propriétaire. Il me demanda, en même temps, si je n'aurais pas d'autres éléments me permettant d'analyser cette action qui le frappait.

Ces éléments étaient abondants et riches d'observations et j'étais tout disposé à entreprendre leur étude, déjà entrevue.

Cet article se divisera donc en deux parties :

1° Un aperçu général de l'action sociale d'un grand propriétaire particulariste.

2° La méthode d'aménagement cultural des eaux, c'est-à-dire un exemple poussé à fond de la façon dont elle s'obtient et s'exerce.

Cet exemple montrera bien, avec les efforts qu'il présuppose, la simplicité de la solution pratique, complète, qu'atteint le propriétaire éminent, quand, échappant à la routine d'en haut comme d'en bas, il se prend corps à corps avec les problèmes si variés qui l'environnent et qu'il ne les lâche pas avant d'en avoir obtenu satisfaction.

Ces solutions, et c'est là l'intérêt que cette partie toute spéciale peut offrir aux lecteurs de la Revue, ne ressemblent en rien aux traités des « scientificoïdes de l'agriculture en chambre », suivant la boutade de M. de la Rochemacé.

Elles offrent même ceci de particulier qu'elles ne leur conviennent pas, en dépit de leurs succès avérés. Ils se montrent à la fois, hostile par intérêt et inaptes à les comprendre. Incapables de s'élever à la hauteur d'un progrès qui bouleverse leurs traditions classiques, ils paraissent les dédaigner comme trop simples. La théorie qu'ils considèrent en elle-même et non dans ses effets, ne leur en paraît pas savante, c'est-à-dire assez compliquée.

En effet, ces solutions complètes s'exposent en quelques pages. Elles aboutissent à un fait nouveau, facilement applicable, mais qui, une fois trouvé, n'est plus que l'œuf de Christophe Colomb. C'est même là leur mérite. Mais ce mérite les choque. — « C'est une verité de la Palisse », diront-ils avec humeur. Ils ne voient pas ce qu'il y a d'admirable dans les vérités de la Palisse. — « Et quel inconvénient y trouvez-vous, s'il vous plait? » — C'est une vérité évidente, comme toutes les vérités bien complètement mises à jour. Seulement elle est nouvelle, on ne la connaissait encore pas. C'est la découverte d'une loi qui a fait faire un pas à la science. Ces solutions sont le fait de la vraie science.

Les soi-disant travaux scientifiques remplacent, trop souvent, cette simplicité par une érudition compliquée. Ils ne se piquent pas de donner un fait nouveau, comblant une lacune, mais de réunir et de bien présenter tout ce qui a été dit sur la question, avec une série de petites solutions ingénieuses, partielles, pour parer au vice qu'elles n'ont su extirper. Ces ouvrages anodins ne choquant personne, sont fort appréciés par un public spécial.

Ils sont déclarés unanimement : « Étude très intéressante, très complète... » et même recommandés par ceux qui n'en font pas l'application.

Je viens de lire, par exemple, sur ce même sujet, irrigations, une vaste compilation qu'une de nos sociétés savantes a luxueusement fait éditer ; c'est dire l'intérêt qu'elle y porte.

Pareille bonne fortune n'arrivera jamais à celui qui dérange la « Science alimentaire », comme dirait M. Demolins, c'est-à-dire, la science classique, admise, dont on vit. Ses budgétivores se dresseront contre l'intrus qui porte atteinte à leur prestige de corps constitué auquel le monopole de la science agricole est réservé, de par l'Administration. C'est à ses frais et malgré leur hostilité qu'il devra, bénévolement, faire profiter son pays de sa découverte. Et avouez que c'est justice. De quoi se mêle-t-il?

Eh bien, dans ce livre, portant estampille officielle, je relève incidemment, après n'y avoir trouvé rien de nouveau, par conséquent de propre à faire naître ce qui n'existe pas, — on déplore l'absence générale d'irrigations, — deux petits faits qui me paraissent simplement rédhibitoires, tout en se complétant l'un l'autre.

1° L'auteur déclare qu'il faut, pour appliquer son système, un homme, un irrigateur, par 15 ou 20 hectares irrigués, que cet homme doit aimer sa prairie, être capable de se lever la nuit quand éclate un orage et d'aller avec une lanterne, sous la pluie battante, déplacer les planchettes, les vannes des rigoles, etc.

Cela peut paraître naturel et intéressant à lire, quand on lit pour lire et qu'on s'en tient là ; que c'est une simple opération cérébrale. Mais, après une expérience agricole de dix ans, ma lecture ayant un but pratique et étant contrôlée par l'observation, cette lanterne allumée me remet en mémoire celle du léopard de la fable qui, elle, ne l'était pas, et je me demande si la morale à tirer n'est cependant pas la même.

Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'allumer sa lanterne.

Car j'ai beau rassembler mes souvenirs, je n'ai jamais rencontré l'homme susceptible de devenir l'irrigateur ainsi défini. Je

crains même qu'il ne soit un mythe et que ce mythe ne masque l'impraticabilité du système.

2° L'auteur parle incidemment du temps où il faisait de la culture. L'intérêt n'en souffre pas, au contraire, le lecteur en conclut que l'auteur connaît la culture puisqu'il en a fait. C'est logique.

Sans en rien savoir, cette petite phrase me pose un douloureux point d'interrogation et ce que je me demande c'est : Pourquoi n'en fait-il plus? — L'auteur ne se consolerait-il pas d'un échec en nous racontant une théorie qui aurait dû réussir, mais qui a échoué? — Par contre, je suis convaincu par un exemple comme celui que cite M. de la Rochemacé :

« Il y a une vingtaine d'années la famille L. était à N. dans une situation assez précaire. Sa servante, qui était de Couffé (commune de M. de la Rochemacé) proposa de les tirer d'embarras par la fabrication d'un fromage qu'elle savait faire. Pour cela elle demandait un litre de lait venant de chez nous (pour être sûre qu'il ne fût pas fraudé).

« L'envoi fut fait, le fromage aussi ; il se vendit bien et on en demanda d'autres. Telle fut l'origine de la fromagerie L. Elle est aujourd'hui en pleine prospérité ; mais il y eut des temps difficiles à passer. Il y a dix-huit ans, M. L. vint me trouver à N. me demandant d'aller chez lui voir si ma méthode était applicable à ses 35 hectares d'exploitation.

« Il avait essayé par des rectilignes et la réussite laissait à désirer.

« Je lui indiquai le procédé, sans la théorie. Il se hâta de l'appliquer, car l'année précédente s'était soldée par 7.000 francs de perte. Depuis lors ses 40 vaches lui donnent 4.500 litres de lait, les terres s'améliorent par les engrais fournis par le bétail et la valeur foncière augmente rapidement.

« Il y a cinq ans, il eut idée de vendre et de ses 35 hectares demandait 150.000 francs. Un acheteur offrait 120.000, il refusa.

Cette année le même acheteur revint le trouver lui disant :

— « Si vous êtes toujours dans les mêmes intentions, je consens à votre prix.

— « Auquel il faudrait aujourd'hui ajouter 30.000 francs. »

La conclusion de M. L., après ce récit, fut celle-ci :

« C'est M. de la Rochemacé et sa méthode qui m'ont tiré d'affaire ; depuis l'application de cette dernière, *le déficit a fait place au profit.* »

Et c'est ainsi que les découvertes des savants praticiens font des prosélytes, mais déconcertent les scientificoïdes, et que les études de ces derniers, après avoir excité un vif intérêt de lecture, ne passent pas dans le domaine de la pratique pour quelque petit fait inaperçu, mais décisif.

En somme, le but n'est pas le même et chacun atteint celui qu'il poursuit.

Le scientificoïde s'adresse à un monde spécial que je qualifierai de dilettantisme agricole, monde dans lequel on fait carrière et où l'on conquiert ses grades sans toucher à la terre. On débute à l'École d'Agriculture, on poursuit par le professorat d'Agriculture, au besoin on dirige une ferme-école dont l'État solde annuellement le déficit, après quoi l'on écrit sur ce sujet où l'on est passé maître. Les grands propriétaires absentéistes qui marquent par leurs lectures leur intérêt pour les choses agricoles, lisent et apprécient ce livre, le recommandent même à leur régisseur ; mais celui-ci élève une objection pratique qui arrête l'exécution. Il approuve aussi, car il est de la partie, mais démontre qu'il ne peut appliquer, pour une condition particulière, qui ne porte pas atteinte, du reste, à son admiration pour le livre en général.

Le propriétaire exploitant est aux prises avec les faits. Il doit les vaincre ; c'est son métier. Quand il est un vrai savant, il en vient à bout, en se servant de la science classique ou à son encontre, lorsqu'elle s'est montrée impuissante. Ce n'est que quand il a réussi, — c'est, on le voit, la méthode inverse, — qu'il pense à en faire profiter l'humanité. Apportant une loi, un fait, il ne croit pas avoir à le parer ; il l'expose, simplement, dans sa splendide nudité qu'il a appris à admirer ; il craindrait de l'affaiblir en y mettent du sien. Il ne croit pas que la vérité vienne de lui, qu'il dépende de son habileté de la faire

passer. Il sait que la vérité est ; qu'elle s'impose. Le difficile est de la trouver ; de trouver le fait précis, complet, qui répond à toutes les données du problème ; mais, une fois découvert, il n'y a plus qu'à le montrer. Il n'écrit pas de roman, mais ses voisins l'imitent et sa méthode se répand par la vue des résultats plus que par la lecture.

Il ne faudrait pourtant point confondre, en cette matière, la quantité avec la qualité. La découverte est à l'application, ce que l'extrait est à la dilution. L'essence de rose vaut des milliers de francs la livre ; elle se vend dans de petits flacons à tubulure capillaire ; le litre d'eau de rose vaut 40 sous. Cette loi nouvelle qui ne sort d'un cerveau d'élite qu'après un long et douloureux effort de concentration intense, la pèserez-vous avec la même balance que le traité complet et l'historique des redites qui l'ont précédée et qu'elle réduit à néant ?

L'aménagement cultural des eaux reste l'exemple en profondeur, le *ab uno disce omnes*, de ce qu'il faut au propriétaire-exploitant de travail intense et complet pour mettre à jour une solution qui s'impose. C'est une affaire de longues années silencieuses.

Mais avant d'aborder ce détail de l'action sociale d'un grand propriétaire, voyons, plus superficiellement, son étendue, la variété d'objets sur lesquels elle se porte concurremment. Nous serons charmés, car elle s'étend à tout. L'homme est égal à lui-même, et celui qui a trouvé dans une branche, parce qu'il a acquis ce qu'il fallait pour cela, a porté au même niveau ses autres occupations. Il ne fait pas bien une chose. Il a l'habitude de bien faire.

I

Nous allons voir comment, par essence, le grand propriétaire particulariste ne saurait être un conservateur. Il doit être un révolutionnaire.

Certes, M. de la Rochemacé se réclame hautement de ses tradi-

tions de famille. Mais, les particularistes, même sans le savoir, ont ceci de particulier qu'ils ne donnent pas aux expressions qu'ils emploient leur sens reçu, mais leur sens vrai.

Ainsi, dans un château de luxe et de misère, — il en est où la vanité est qualifiée : ce que l'on doit à son rang; tandis que une misère d'avarice, s'alliant à l'épargne sordide et à un manque de respect de soi-même, est décorée : d'amour de la simplicité, — dans un de ces châteaux donc, la douairière me disait : « Ici nous avons la religion des choses. » — Elle se croyait traditionnelle.

La tradition de M. de la Rochemacé est celle que j'appellerai des faits moraux. Ainsi, il n'a eu aucun respect pour l'assolement de ses pères :

« Certes, dit-il, je suis admirateur d'Olivier de Serres dont le génie *pressentit* la chimie qui n'existait pas de son temps; mais s'enfermer depuis bientôt trois siècles dans le système des assolements, c'est piétiner sur place. »

Mais il s'est cru obligé à faire, comme ses pères, de la bonne culture; seulement, il l'a faite avec les moyens de son temps et non du leur.

Un vieux livre de 1778 lui révèle que sa commune était citée en exemple aux Bretons, par l'auteur, pour son industrie culturale : « Les Landes étaient défrichées depuis dix à douze ans; on y voyait beaucoup de vignes et quelques prairies. »

« J'ai lieu de croire, dit M. de la Rochemacé, que mes ascendants ne sont pas demeurés étrangers au mouvement signalé... « où le père a passé, passera bien l'enfant » et ce que je prétends à mon tour, *fidèle aux traditions des miens*, c'est défricher les jachères. »

Et, du coup, M. de la Rochemacé augmente d'un tiers la superficie utile de ses terres arables, en passant de l'assolement triennal à la culture biennale.

Arrêtons-nous ici un moment, car ce fait, d'apparence si simple, n'est pas une petite affaire et M. de la Rochemacé ne l'a pas trouvé du premier coup, par une heureuse inspiration.

« J'ai bien mis, moi qui vous parle, nous dira-t-il plus loin, vingt-neuf ans à reconnaître que les anciens errements agricoles étaient une duperie. »

Changer l'assolement, mais c'est tout simplement changer l'organisation de la culture. Ce n'est pas un perfectionnement dans ce qui existe ; c'en est le bouleversement radical ; c'est la création d'un nouvel ordre de choses.

Savez-vous de qui date notre assolement, non seulement en France, mais dans la majeure partie de l'Europe centrale? — De Charlemagne. — Écoutez plutôt M. Eug. Risler, *Physiologie et culture du blé*, papes 51 et 52 :

« A l'époque de Charlemagne, on peut adopter *l'assolement triennal* (jachère, blé d'automne et céréales de printemps) qui peu à peu se répandit dans la plus grande partie de l'Europe centrale. *Il y prédomine encore*, plus ou moins modifié par l'adoption de la culture des racines et du trèfle ; son cadre triennal est plus ou moins bien rempli, *mais il se conserve*, et il est entré non seulement dans nos mœurs agricoles, mais dans nos lois : les biens de mineurs ne peuvent être loués que pour trois, six ou neuf ans au plus, et ce système de location est appliqué non seulement aux domaines ruraux, mais également aux immeubles des villes. »

Ainsi, de Charlemagne date le dernier progrès dans l'organisation de la culture ! Et qu'était ce grand empereur? Le seul roi qui n'eut pas de capitale, qui ne connut pas le séjour des villes, sinon un rural, un grand propriétaire particulariste. Alors, pour que l'organisation de la culture fît un pas en avant, il a fallu attendre plus de mille ans le retour aux champs d'un autre grand propriétaire particulariste !

Eh quoi ! les engrais chimiques, les machines agricoles, ces découvertes merveilleuses de la science moderne, ne sont-ce pas des progrès? — Assurément si. — Mais que sont-ils, sinon des instruments plus puissants, mis à la disposition de l'homme?

Tout dépend de l'usage qu'il en fait. Armes perfectionnées, mais à double tranchant, elles se montrent aussi efficaces pour décupler le succès que pour précipiter la ruine. C'est ainsi que

jamais il n'y eut autant de ruines agricoles que depuis que l'on dispose de ces admirables, mais dangereux auxiliaires. Il faut savoir s'en servir, sinon ils se retournent contre leur maître.

S'adaptent-ils à l'organisation de Charlemagne? Voilà ce qu'on ne s'est pas encore demandé, et là pourrait bien être la solution de ce qu'on appelle la crise agricole.

A quoi juge-t-on qu'une chose est grande? Est-ce en la mesurant en elle-même ou en en mesurant les effets?

A quoi aboutit M. de la Rochemacé par ce changement? Il va nous le dire :

« J'augmente d'un *tiers* la surface utile des terres arables; je *réduis de plus de moitié* les dépenses usuelles et je *double* le rendement superficiel absolu. »

Quoi? simplement en divisant sa terre en deux parties au lieu de trois? — Oui. — Mais non en se contentant après de laisser agir la nature. Il faut que ces deux parties marchent. Et elles ne marchent pas toutes seules. Elles ne marchent même plus du tout par les moyens qui faisaient marcher tant bien que mal les trois autres. Oh! mais pas du tout.

Et nous allons voir que ce fait du partage en deux au lieu de trois est une révolution. Nous allons voir du nouveau et rien que du nouveau. Le grand propriétaire particulariste est décidément un révolutionnaire par essence. Déjà nous avons vu Charlemagne bouleverser l'assolement de son temps; c'est au tour de M. de la Rochemacé, maintenant.

Il est dommage toutefois qu'il se soit écoulé tant de lustres entre ces deux propriétaires efficaces; mais je promets aux lecteurs de la Revue que la *Science sociale* va y mettre bon ordre. L'espèce en deviendra moins rare tout en restant aussi féconde. Il ne nous faudra plus attendre dix siècles, en France, un grand propriétaire particulariste. J'en connais un certain nombre qui, sans faire de bruit, bouleversent terriblement le petit traintrain établi; on ne les soupçonne pas, j'en conviens, mais, quand ils apparaîtront, la chose sera faite.

Je dirai seulement, aujourd'hui, pour ne pas aiguiller sur une fausse voie, que la solution de la crise agricole n'est pas dans

l'assolement biennal. Elle existe, nous la connaissons; elle est simple, dans son principe qui s'exprime par un seul mot, mais variée dans ses applications. M. de la Rochemacé l'a trouvée, de fait, en ce qui le concerne.

Mais voyons les changements auxquels correspond ce nouvel assolement et qui donnent le succès à la bonne organisation de la culture.

Nous nous trouvons en présence d'une méthode qui ramène tous les deux ans, sur le même sol, le blé, culture salissante et épuisante.

Il s'agit de ne pas laisser envahir la terre par les mauvaises herbes qui étoufferaient bientôt la récolte. On y pourvoit en culture ordinaire, en faisant précéder le blé d'une culture dite nettoyante. M. de la Rochemacé, n'ayant plus cette ressource, a été amené à faire du blé une culture sarclée. Avec cette manière de procéder, c'est une nouveauté nécessaire.

Il s'agit de ne pas épuiser la terre et, lui demandant plus, de lui donner davantage. Le fumier ne suffit plus. M. de la Rochemacé a recours aux engrais chimiques. — Ce n'est pas nouveau, me dira-t-on; c'est même très recommandé. — Oui. Mais ce qui l'est davantage, nouveau, et pas du tout recommandé, c'est que M. de la Rochemacé n'emploie que des engrais chimiques pour ses blés. — Il a renoncé à son fumier? — Oui. — Il le trouve trop lourd, trop encombrant à porter dans ses terres. Pour l'utiliser, il le réduit en terreau et le porte au plus près, dans son potager, dans ses vignes.

C'est là, un attentat de lèse-science agricole, tout simplement, car il est scientifiquement démontré que le fumier ne saurait être remplacé, parce qu'il contient « l'humus ».

Je ne vais pas soutenir M. de la Rochemacé contre les corps constitués. Il ne faut pas se mettre en lutte contre l'esprit de corps on en serait mauvais marchand. Mais on peut lui opposer un fait.

Depuis qu'il a renoncé au fumier, M. de la Rochemacé a demandé à sa terre trois récoltes de blé au lieu de deux tous les six ans et le nombre d'hectolitres à l'hectare a été doublé. Voilà le fait.

Mais M. de la Rochemacé ne se contente pas du succès; il en donne la théorie. Elle offre même ceci de spécieux, que, pour rabaisser le culte du fumier, elle s'appuie sur les résultats d'analyse qui ont rendu la science officielle apôtre de ce même fumier.

12.000 kil. de fumier, — fumure habituelle de l'hectare dans le pays, — dit M. de la Rochemacé, d'accord avec la science officielle, représentent :

230 k. 400 d'éléments chimiques utiles,

2.169.600 d'humus,

9.600 d'eau.

C'est trop d'eau.

Cest 230 k. 400 de matières utiles, mais identiques à leurs similaires du commerce, me coûtent moins cher à acheter qu'à manipuler. Je les acheterai donc, pour n'avoir pas à transporter, au loin, l'eau qui y est jointe.

Mais, j'aperçois le sophisme, il omet les 2.169 k. 600 d'humus. Et nous savons que l'humus est un élément unique, nécessaire. Bien qu'inerte par lui-même, il a sur la terre une action physique extraordinaire; bon pour toutes, il allège les lourdes, donne du corps aux légères.

Non. Irrévérencieusement et sans pitié, M. de la Rochemacé l'a pesé et trouve qu'il est à la tranche de terre, retournée par la charrue, qu'il doit métamorphoser pendant trois ans, comme 1 est à 1382 et il demande ironiquement si l'on admet « que 1 gramme d'humus désagrégera, pour trois ans, 1.382 grammes de terre arable ».

C'est, je le répète, une façon spécieuse de poser la question, car, après le succès de la pratique, la poser ainsi, c'est la résoudre et M. de la Rochemacé fait tort au fumier et à la science officielle.

Et moi, qui ai bel et bien dépensé 4.000 francs à l'établissement d'une fosse à fumier, suivant les données les plus pures de la doctrine officielle, une fosse à fumier orthodoxe, en un mot, couverte, cimentée, avec écoulement des jus, citerne à purin, pompe pour arroser les tas, tonnes à purin, fosse qui a arraché des cris

d'admiration à mes visiteurs, je ne pourrais m'empêcher d'en garder rancune à M. de la Rochemacé, si l'expérience, cette dure maîtresse, ne m'avait amené à la transformer en bergerie.

Et je n'en ai plus. Je porte mon fumier, directement, des étables dans les terres, comme et où l'on peut, mais surtout en évitant, comme la ruine, les manipulations requises : 1er transport à la fosse, établissement des tas, leur arrosage, recoupage et 2me transport dans les terres avec second chargement et déchargement. Ainsi, tandis que M. de la Rochemacé le porte au plus près, je le porte au plus vite; une autre méthode d'exploitation a abouti à un autre procédé; mais ils reviennent au même et proviennent tous deux de la même constatation : le fumier est un engrais cher et ne supporte pas d'être grevé de dépenses autres que celles strictement nécessaires. C'est en France seulement que nous connaissons le culte du fumier. Nos professeurs s'étonnent de le trouver négligé à l'étranger, chez nos concurrents vainqueurs, mais sans qu'un seul doute naisse dans leur esprit sur l'infaillibilité de leurs décrets à son égard.

Cette transformation fut un scandale pour mes anciens admirateurs. Devant une pareille profanation, ils ne manquent pas de s'écrier : « Quel dommage ! Et moi qui citais toujours votre fosse à fumier modèle! » Mais la bergerie contribue à la prospérité, autant que la fosse à fumier contribuait au déficit.

On ne peut contenter tout le monde et sa bourse.

80 % d'eau dans le fumier, insiste cruellement M. de la Rochemacé; c'est trop. « La science moderne devrait bien nous en débarrasser! »

Vous voyez, le grand propriétaire particulariste ne méconnait pas le rôle du savant. Il l'appelle même à son aide. Non seulement il se sert de toutes les magnifiques découvertes faites en ce siècle, mais il en demande de nouvelles. Et m'est avis que les savants ne feraient pas mal de s'inspirer de ses vœux, de répondre aux besoins exprimés par ceux qu'en définitive ils prétendent servir. Nous les en bénirions, tandis que nous voyons trop souvent la science suivre imperturbablement une voie parallèle à la pratique, sans s'émouvoir de ne la rencontrer jamais.

4/5me de matière inerte; c'est pourtant dur à faire admettre à ceux qui en portent le poids. Aussi voyons-nous le praticien, qui ne méconnaît pas la valeur du 5e restant, demander à ce qu'on lui supprime les 4 autres. C'est radical.

La science officielle a préféré une autre solution. Elle s'est rabattue sur la richesse du bon 5e. Ne pouvant augmenter la valeur de ses éléments chimiques, identiques à ceux du commerce, il lui a fallu exalter l'humus. Il est devenu un élément mystérieux, insondable dans sa bienfaisance cachée. Elle l'a même prouvé deux fois. D'abord, elle a trouvé à son inertie des qualités extraordinaires : il désagrège le sol ! Puis, ces 80 °/₀ d'eau, continuant à peser de tout le poids d'un fait, imperturbable dans sa silencieuse éloquence, des doutes sont nés. Non sur la perfection de l'humus, la science officielle ne doute jamais de ce qu'elle a une fois proclamé, mais sur la suffisance de ses qualités physiques. Sont-elles adéquates à son rôle incomparable? — Deux sûretés valent mieux qu'une. L'humus est en train de devenir un bouillon de culture unique pour la multiplication des microbes fertilisateurs. Il est décidément sauvé.

Non, le grand propriétaire particulariste ne se révolte pas contre le vrai savant; il ne méconnaît pas l'intérêt de ses expériences de laboratoire dont il sait profiter. Mais celui qui l'exagère, c'est le pédant qui, ayant échoué dans son métier, se rabat sur le sien et veut le lui apprendre. Ne soupçonnant même pas les différences qui existent entre la pratique du laboratoire et celle du terrain, le pédant a la prétention d'enseigner ce qu'il ne sait pas et ce qui n'est pas son affaire : comment le propriétaire doit appliquer, sur son terrain et à ses frais, les découvertes de la science.

Revenons aux engrais chimiques de M. de la Rochemacé. Du moins, s'il les emploie à l'exclusion du fumier, les emploie-t-il sous leur forme recommandée? — Pas même. — Décidément ces particularistes ne peuvent rien faire comme les autres. Mais le curieux est qu'ils agissent ainsi à contre-cœur, par la force des choses, parce qu'ils ne trouvent pas, dans ce qui existe, ce qu'il

leur faut. Ils ne commencent pas par se distinguer, par désir d'originalité; non, ils débutent par ce qu'on leur enseigne et ce n'est que lorsque cette science les a déçus qu'ils cherchent ailleurs, en maugréant.

Ne se servant que d'engrais chimiques, M. de la Rochemacé a été amené à les étudier. Et il a découvert que « le dessous des cartes dans le commerce des engrais est l'humidité normale, accidentelle ou *artificielle* qui est de 18 à 20 % », soit un cinquième. L'agriculteur paie 5/5e d'engrais et n'en reçoit que 4/5e et 1/5e d'eau.

Cette observation de praticien est bien terre à terre, pas scientifique, mais décisive dans le résultat. Après un échec, le théoricien ne sera pas démonté par une observation de ce genre; elle ne trouble pas ses calculs; il a supposé les choses telles qu'elles devraient être. Il dira au praticien qui a fait l'expérience, sur ses conseils : « Voilà l'erreur. Vous avez perdu de l'argent au lieu d'en gagner parce que vous vous êtes fait voler d'un cinquième. » Mais le praticien ne saurait se cantonner dans cette sérénité, il lui faut la connaissance des choses telles qu'elles sont pour réussir avec elles.

M. de la Rochemacé cherche, et apprend que le gouvernement du Pérou, dans la vente directe de ses guanos, déduit cette perte due à l'humidité dont personne ne parle. C'est à son concessionnaire qu'il s'adressera pour se procurer sa matière première. De plus, il choisira le guano avarié, celui, précisément, dont les marchands font, avec grand bénéfice, leurs phospho-guanos. Mais il nécessite des manipulations. Il fabriquera donc son engrais. Il aboutira, en définitive, à ce résultat : là où il met pour 100 francs d'engrais, valeur réelle, à l'hectare, il n'aurait mis que pour 56 fr. 65 d'azote et de phosphate en les achetant au commerce. C'est, pour le même prix, le double d'éléments fertilisants qu'il donne à sa terre.

Ces résultats extraordinaires mettent en défiance. Oui, en théorie; mais, en pratique, ils n'ont excité aucune méfiance.

Ici, l'inventeur ne colporte pas une invention dont le succès dépend de l'accueil que lui fera le public, en commentant le

classique : Prenez mon ours. Il cherche pour lui, et, quand il a trouvé, ses proches voisins, sur la vue des résultats, viennent le solliciter de les faire profiter de son ours. Voilà l'action sociale, naturelle et forcée du grand propriétaire qui s'occupe de son affaire et y réussit. Il ne va pas prêcher la bonne méthode qu'il ne connaît pas, on vient lui demander le secret de ses succès. Les rôles sont renversés ou plutôt rétablis.

C'est ce qui est arrivé à M. de la Rochemacé, les gens de sa commune lui ont demandé son engrais, puis les communes voisines, puis les départements voisins, et l'engrais de Couffé est répandu maintenant dans la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, la Vendée, le Morbihan et l'Indre-et-Loir. M. de la Rochemacé n'a plus à le fabriquer, même pour lui, il en a donné la formule à une fabrique qui répond aux demandes. La voilà bien la solution pratique, rien n'y manque; elle fait naître le consommateur et le marchand.

Il ne suffit pas d'assurer la propreté de la terre et sa fertilité, il faut encore assurer la récolte. En augmentant sa richesse, on a augmenté, en même temps, l'intérêt à ne pas la laisser détruire par les intempéries. Si on l'a doublée, on perdrait 20 au lieu de 10.

C'est pourquoi M. de la Rochemacé a recours à la fécondation artificielle des blés pour « assurer la fructification et éviter les brèches dans les mailles des épis ».

Il a encore recours au drainage. — Le drainage? mais c'est connu. — Oui, et il faudrait vraiment du parti pris pour ne pas l'admettre, car on en a eu le temps. Si notre assolement vient de Charlemagne, notre drainage le distance. Il nous vient, sans que nous ayons osé y porter une main sacrilège, du premier siècle de l'ère chrétienne, de Columelle. Mais M. de la Rochemacé s'est demandé si l'on pouvait se débarrasser de l'excès d'eau sans dépenser 400 francs à l'hectare pour déposer dans les entrailles de la terre des tuyaux de poterie qui se bouchent et que l'on doit relever tous les dix ans; et, au moyen d'un bon niveau et d'une

charrue, pour le prix de 7 à 8 francs l'hectare, qui rentre dans les emblavures, il draine superficiellement ses terres par des rigoles.

Un des adeptes du système, M. de Lorgeril, donne les résultats suivants, dus à ce drainage. Ils correspondent à ceux qu'obtient M. de la Rochemacé.

Toutes choses égales d'ailleurs :

Récolte des cultures non drainées 14 hect. 32 à l'hectare; des cultures drainées... 25 hect.30 à l'hectare : soit un bénéfice de 310 fr. 99 à l'hectare qui a coûté 8 fr. 25 de drainage.

Ces drainages, de plus, ont un effet marqué sur les gelées qu'ils écartent en établissant dans les terres un état hygrométrique qui leur est contraire.

Ils confirment les sarclages, puisqu' « ils prennent par la soif le parasitisme herbacé que produit un excès d'humidité ».

En sorte que, par ces précautions préventives, la récolte est assurée. Il n'y a plus de mauvaise année, puisque ce qui fait la mauvaise année c'est une des conditions néfastes qu'elles ont justement pour but de prévenir.

Sortons de l'organisation de la culture et prenons un détail de l'exploitation de la propriété; nous y retrouverons le même trait :

Nouvelle méthode, après la constatation de l'échec de la méthode commune.

Outillage nouveau, répondant aux besoins; son succès, manifesté par le fait que l'outil persiste et trouve fabricant et acheteur.

J'avais parcouru, à la Roche, une belle futaie, aux arbres bien espacés pour leur permettre leur plein développement, — ce qui est contraire aux principes officiels qui recommandent l'état serré — aux troncs droits, lisses et sans tares. Avec cet espacement, ils ne pouvaient être obtenus que par l'élagage des branches gourmandes.

L'élagage, c'est bientôt dit, mais il n'est pas facile à pratiquer dans de bonnes conditions. Il y a les accidents dus à l'imprudence, au bris des échelles.

J'apprends que M. de la Rochemacé a inventé une échelle et dans les conditions suivantes. En 1869, l'échelle d'un de ses élagueurs s'étant brisée, détermina une chute de 10 mètres dont était résulté un grave accident. Ce n'est pas soif d'inventions, on le voit, mais M. de la Rochemacé est obligé de convenir que les échelles forestières ne répondent pas aux besoins.

Quels sont leurs inconvénients?

Le pied de l'échelle étant écarté de l'arbre, l'échelle peut glisser, couler sur le sol.

Le faîte de l'échelle prenant son point d'appui sur la partie la plus faible de l'arbre, celui-ci peut plier, s'il est jeune, et une chute s'ensuivre; s'il est gros, l'échelle peut glisser sur sa circonférence; le poids de l'homme porte sur la partie la moins forte de l'échelle, entre les deux points d'appui et sur du bois en travers.

M. de la Rochemacé fera donc le contraire. Il mettra son bois debout, lui donnera un point d'appui unique dans le sol, par une pointe de fer qui termine son échelle de perroquet et « dans une verticale, parallèle à celle de l'arbre auquel il servira de tuteur en se liant à lui par son fort, par des points d'attache dans le sens de l'horizontale. »

L'échelle est forte, je n'en veux pour preuve qu'une photographie montrant 8 hommes superposés sur une échelle de $13^{m}50$.

Elle est pratique puisqu'on l'emploie depuis 30 ans.

Non seulement elle présente des garanties supérieures de sécurité, mais elle les rend indispensables. Sa sécurité ne provient pas d'une courroie qu'on peut négliger de mettre; on ne peut se servir de l'échelle sans courroie.

Voilà une mesure décisive. Il ne s'agit pas d'un outil fonctionnant bien avec un surcroit de précaution, indépendant de son fonctionnement et qui sera omis dans la pratique; mais d'un outil qui ne peut fonctionner qu'en remplissant les conditions requises pour sa sécurité.

Il est des consciences tellement scrupuleuses que le fait de

bénéficier de son œuvre, ternit, à leurs yeux, le mérite de l'auteur. Tout le monde en profite ; c'est vrai. Mais, ce n'est pas désintéressé.

Aussi, n'aiment-elles pas ce genre de bien social dans lequel l'auteur fait les écoles, les paie et n'apporte au public que ses succès, il est vrai ; mais, enfin, en profite. Elles préfèrent les œuvres. Voilà du pur désintéressement !

Je m'incline devant cette délicatesse qui nous prive, sans doute, des grands bienfaits dont ces âmes d'élite ont préféré sevrer l'humanité pour n'être pas effleurées du soupçon d'un profit personnel, mais, qu'elles se rassurent ; le grand propriétaire particulariste est capable d'œuvres pures. Et même, il y excelle. Je ne sais, en effet, s'il le doit à cette tare de sens pratique, que nous avons partout signalée, mais, il sait les rendre, elles aussi, efficaces et florissantes.

A la suite de nombreux incendies, dus à la malveillance, M. de la Rochemacé, se préoccupa, pour la commune, des moyens de préservation contre ce fléau, si redoutable à la campagne. Il observa les faits et aboutit, comme toujours, à quelque chose de nouveau, parce que sa solution ne provenait ni d'une théorie, ni d'un perfectionnement de ce qui se fait, mais qu'elle s'inspirait uniquement de ce que demandaient les faits.

Il remarqua, d'abord, que l'incendie à la campagne est un acte de vengeance et qu'il porte sur les fourrages, parce que c'est là qu'il peut s'exercer avec le moins de risque ; les meules étant écartées des habitations — et le plus de facilités ; une allumette fait l'affaire.

2° Que l'impunité est presque toujours assurée à l'incendiaire par la facilité qu'il trouve à s'échapper dans la nuit noire, après avoir mis le feu.

3° Que le sinistré est toujours victime, malgré les assurances, parce qu'il n'est remboursé qu'après expertise et frais, avec perte et en argent et qu'il lui faut se procurer le foin ou la paille brûlés, parfois difficiles à trouver dans la région ; circonstances connues de l'incendiaire et qui l'ont déterminé.

Il est vrai que, pour faire ces remarques, il faut connaître la

campagne et ses mœurs et ne pas se contenter de raisonner autour du tapis vert de la table du conseil d'administration d'une œuvre.

Pour parer au mal, il fallait trouver un moyen de punir l'incendiaire et d'annuler le tort fait au sinistré. Ce serait « le désarmement préventif de l'incendiaire rural ».

M. de la Rochemacé fonda une première « association syndicale de secours mutuels en nature contre l'incendie des fourrages ».

Une meule brûle, tous les gens de la commune, au prorata de leur récolte, sont tenus de porter tant de gerbes ou de bottes de foin au sinistré. C'est simple et radical. La perte se répartit sur toute la commune. Le sinistré n'a pas perdu plus que l'incendiaire qui est atteint.

« La première année, alors que l'effet utile n'était pas encore constaté, » un incendie eut lieu. « Le propre père de l'incendiaire dut fournir sa quote-part à l'incendié dont il était l'ennemi. Ce fait patent et public découragea tous les vauriens. Aux reptiles, j'avais arraché les dents. »

Depuis, 20 ans se passèrent sans incendie et trois communes voisines adoptèrent cette forme d'assurance.

M. de la Rochemacé est président de la corporation des maraîchers de la ville de Nantes. Ce n'est ni une sinécure, ni un simple titre honorifique. M. de la Rochemacé est reconnu, par ces praticiens compétents, passé maître en ce qui concerne la culture maraîchère et l'arboriculture fruitière. J'ai sous les yeux un spécimen des conférences qu'il fait à la corporation sur des expériences, non qu'il conseille théoriquement, mais qu'il expose, d'après les résultats obtenus chez lui et dont, par conséquent, peuvent bénéficier les membres sans école coûteuse, à coup sûr.

Il est président du Syndicat agricole de sa commune, maire, etc., etc.

Au point de vue des œuvres pures est-il beaucoup de spécialistes, d'hommes d'œuvres, qui atteignent de tels succès dans un pareil ensemble? Mais, ici, il y a quelque chose de particulier; l'in-

fluence légitime, non cherchée, mais produite par ces succès, atteinte par la force des choses, serait, de plus, victorieusement défendue.

Avons-nous assez entendu parler d'œuvres retournées contre le but de leurs fondateurs? d'écoles, d'hôpitaux laïcisés, par exemple, malgré eux?

De fondations de charité chrétienne devenant une arme de propagande anti-religieuse?

En l'espèce, nous avons affaire à un homme qui a l'habitude de la lutte et du succès; il ne laissera pas péricliter ce qu'il a une fois fondé.

On m'a rapporté que certain avocat politicien crut pouvoir venir battre en brèche ce qu'il appelait une influence de hobereau et briguer les suffrages du pays. Mais M. de la Rochemacé, sortant de la grand'messe, n'hésita pas à interrompre sa propagande en l'engageant dans une conférence contradictoire, *coram populo*.

« Ah! Monsieur, me disait un assistant, il fallait voir M. de la Rochemacé; ça avait l'air de lui faire un vrai plaisir. Il a passé un bon moment. Il l'a rembarré de la belle manière; ne lui a pas ménagé les démentis formels. Il lui a administré les étrivières en pleine place publique! »

Il y a bien, chez nous, d'honnêtes politiciens qui abordent ces discussions publiques; y excellent même parfois. Mais, alors, ils se proposent de conquérir une influence politique et leur action s'en trouve faussée. « Pour devenir leur chef, répètent-ils, il faut bien que je les suive! » et, sous le couvert de leurs bonnes intentions, ils en arrivent à des concessions de dignité, vont boire au cabaret; comme si c'est par l'alcool, ce trait d'union de déchéance, que doit s'opérer le rapprochement des classes.

En dehors de ces exceptions professionnelles, les honnêtes gens, en France, manquent de courage civique. Ils n'osent, ni ne savent se défendre.

J'aime ce juste milieu, également éloigné de cette recherche de popularité malsaine et de cette passivité imbécile faite d'incapacité, de respect humain et de couardise civique. Quand la chose en vaut la peine, comme son ancêtre le Saxon, père du Franc, le

particulariste entre en lice et ses arguments sont déclarés, par les spectateurs, frappants comme des étrivières et ce semble être un jeu pour ce vainqueur. Il passe un bon moment.

Le courage militaire est plus dans notre tempérament. Mais la supériorité de cette formation sociale ne se dément d'aucun côté. Si le particulariste fait mieux dans le nouvel ordre des choses, ne fait-il pas aussi bien dans l'ancien?

En 1870, le fils de M. de la Rochemacé avait 17 ans, il n'était pas en âge de partir, tandis que son père avait passé l'âge de s'engager. La famille ne serait donc pas représentée au danger? Le fait, pour le coup, était anti-traditionnel. M. de la Rochemacé résolut le problème. Il partit avec son fils. N'ayant à faire la guerre ni l'un ni l'autre, pour n'avoir pas l'embarras du choix, ils firent tous deux la campagne.

Encore faut-il que les corps permettent à la chaleur du cœur de produire son effet. La vie rurale, par cette vigueur corporelle qui donna au fils la précocité, maintint la virilité du père, a assuré à la patrie deux défenseurs hors d'âge que la vie urbaine n'aurait pu lui fournir.

Enfin, la campagne évoque naturellement le sentiment du beau. Si la ville a des musées, les conservatoires des œuvres des maîtres, la campagne détient les sources de leurs inspirations; ces spectacles qu'ils reproduisent, ces harmonies qu'ils s'efforcent d'imiter. Les loisirs du gentleman-farmer ne sauraient être mieux remplis que par les arts. M. de la Rochemacé est un paysagiste distingué. Par leur coloris et par la pureté de la ligne, ses œuvres révèlent l'amant de la nature et son familier.

J'espère qu'on nous fera la justice de reconnaître que, en science sociale, nous ne nous payons pas de fleurs de rhétorique mais qu'il nous faut l'éloquence substantielle des faits. Cependant ce n'est pas tout. Ces faits, il nous les faut encore dans leur complet et il reste une dernière épreuve que j'appellerai la pierre de touche de l'observateur social.

C'est assurément un succès de réussir sa culture, d'acquérir

une influence qui se répand au dehors sous une forme bienfaisante; mais ce peuvent n'être que des succès partiels. Si vous voulez aller au fond, vous rendre compte que l'œuvre sociale est entière, qu'elle ne présente aucune faille, aucune plaie cachée; pénétrez la famille; interrogez les enfants. Leurs actes sont la réponse. On n'est trahi que par les siens.

Une de mes voisines dont le père, enthousiaste de vie rurale, s'était adonné à l'agriculture, épouse un homme disposé à vivre dans la propriété qui leur revenait. J'ai assisté à la lutte. Ma voisine a ramené son mari en ville. Comme je m'en étonnais, alléguant son éducation rurale, son expérience de la campagne : « Justement, me dit-elle, j'ai trop vu mon père. Il n'y a connu que des déboires. » On ne s'en doutait pas dans le voisinage.

Il ne faut pas se le dissimuler, si vous voulez faire souche à la campagne, il ne suffit pas de l'apparence du succès. Il faut le réaliser complet. On ne convertit ses enfants qu'à ce prix.

Le phylloxéra décime le vignoble de la Roche. M. de la Rochemacé a trop d'expérience pour présumer de ses forces; il n'a plus l'activité nécessaire à la reconstitution d'un important vignoble. Il ne peut se lancer dans l'étude nouvelle des cépages américains. Mais elle ne surprend pas son fils. Il y voit son œuvre à lui. A son tour, il crée un splendide vignoble qui attire les visiteurs. Élevé dans le progrès, il a suivi les traditions de famille en réalisant un nouveau progrès.

On a dit qu'il n'y avait pas de grand homme pour son valet de chambre. Oui, si un homme est grand par ses vices, si sa grandeur tient à son habileté à exploiter ses semblables. Si par grand homme on entend le mannequin politique, l'orateur dont l'éloquence, vide de sens, est une romance sans paroles; le général d'opéra-comique dont le noir coursier fait la popularité de mauvais aloi; ou le « fléau de Dieu » le conquérant. Grands par la vanité, l'amour-propre, l'égoïsme effrené et une ambition insatiable qui s'élève sur des millions de cadavres.

Alors, assurément, le maquilleur de ces sinistres comédiens ne saurait les admirer sur les planches du théâtre de leurs exploits;

il sait trop que ces couleurs qui brillent au feu de la rampe, sont le fard dont il a plaqué leurs joues.

Mais si l'on juge l'arbre par ses fruits, l'homme par les services qu'il rend à ses semblables et non par ceux qu'il leur extorque; s'il est grand par ses vertus; alors, il ne rayonne au dehors qu'en resplendissant dans son foyer. Un Pasteur, honoré du monde entier, est le culte de sa famille. Il en a été le bienfaiteur avant d'être celui du genre humain. Le grand homme, en un mot, gagne à être connu.

Pareillement, l'homme de l'avenir, celui que la Science sociale admire et provoque. A vingt ans, il possède la science de la vie, cette belle science, simple et profonde, que la Science sociale met si bien à la portée des plus petits et dont les plus grands esprits n'atteignent pas le fond. Ce savoir-vivre, suivant l'éloquence des termes, n'est pas ravalé jusqu'à ne plus signifier que le protocole mondain des chinoiseries d'une haute société en décadence. Il est instruit, non des superfluités d'un mandarinisme intellectuel, mais des puissantes réalités. Il est « bien armé pour la vie ».

A 30 ans, il a trouvé sa voie, fondé sa famille et donne ses fleurs.

A 40 ans, il produit ses fruits. Son intérieur rempli, sa vie et celle des siens assurée, il se répand doucement au dehors. Après avoir appris dans sa jeunesse que le premier devoir de la solidarité est de ne pas être à la charge des autres, et mis sa fierté à conquérir son indépendance; il trouve, dans sa virilité, que le devoir de solidarité des vainqueurs de la vie est d'aider les débutants, de se rendre utile à ceux qui sont restés en chemin. Et souvent, plus modeste que ceux qui trouvant une position toute faite considèrent qu'elle leur était due, il le fera sans orgueil ni vanité. Car, s'il ne croit pas que la chance donne la fortune, il sait qu'il ne peut attribuer la sienne à son seul mérite, qu'il a été aidé, favorisé. Il prétend se libérer en rendant à d'autres l'appui qu'il a trouvé lui-même. C'est là qu'il mettra la noblesse de sa vie.

Mais il ne se répand pas au dehors en vidant son intérieur; il en déborde, le remplissant toujours. C'est son trop plein, mais riche, désintéressé, efficace, qui féconde les alentours. Ce n'est pas lui qui, à 20 ans, pour éclairer le monde de son inexpérience,

ou le servir de son incapacité, demande d'abord à l'État de l'entretenir; ou se met en quête d'une dot qui lui permettra de mener une vie soi-disant noble. Sa générosité ne consiste pas à emprunter 20 pour donner 10. Il donne son argent, à lui; son temps que personne ne paie; mais, surtout son effort, ce travail qui a fait ses preuves d'efficacité.

Puis, tard, car sa fécondité se prolonge,

« Quand l'âge dans ses nerfs a fait couler sa glace »

alors, il recommence l'étude d'une nouvelle science de la vie. Après avoir porté ses fleurs au printemps, donné ses fruits à l'automne, il consacre l'hiver à la préparation de l'éternel renouveau et sa méditation achève l'œuvre de son salut, singulièrement avancée par sa vie active. « Il fait ses paquets pour l'autre monde », suivant l'expression familière de M. de la Rochemacé. Il le fait simplement, naturellement, c'est la belle unité de sa vie qui le porte à son terme. Il ne fait pas une fin; il se prépare au grand début.

Je crois que l'exemple est probant, et qu'il est complet, que nous avons fermé le cercle de nos observations.

Telle est la vie et l'action sociale du grand propriétaire particulariste.

Cet homme, isolé, indépendant, sachant se suffire avec sa famille, est une formidable puissance, méconnue, mais dont l'action bienfaisante aura une portée immense.

Assurément, dans les conditions actuelles, cette position offre des difficultés insoupçonnées et, il faut le dire bien haut, car ce n'est pas par des échecs qu'on hâtera la réforme, rares sont ceux qui remplissent les conditions requises; il faudrait, en effet, être un observateur bien superficiel pour imaginer que c'est sans causes profondes que la campagne a vu tant de ruines répétées et chez les meilleurs.

En effet, le grand propriétaire particulariste doit être, dans les conditions actuelles et presque partout, un novateur. Rien de ce qui existe, de ce qu'on enseigne, ne peut lui servir tel quel. Tout est faussé et il doit tout remettre au point. Que ceux-là seuls qui

se sont sondés les reins et le cœur entreprennent donc cette œuvre. Mais il était important de leur montrer, par un exemple vivant, qu'elle est réalisable ; que le type existe à l'état prospère.

Il est consolant aussi de penser que, si rares sont ceux qui réunissent les conditions requises, il suffit d'en provoquer infiniment moins encore qu'il n'existe à l'état de puissance d'hommes capables de réussir.

Si les choses les plus belles, les plus nécessaires, ont été répandues à profusion et sont les plus communes : si le ciel couvre toutes les têtes ; si l'air, l'eau, le soleil sont accessibles partout et à tous ; par contre, les évolutions difficiles qui demandent des hommes exceptionnels, se font par un petit nombre de novateurs.

Supposez, en France, dix grands propriétaires particularistes, comme M. de la Rochemacé, et la culture nationale est retournée comme un gant. Chacun de ces dix hommes trouvera cent imitateurs dont le rôle, alors, sera facile et qui agiront à coup sûr. Ils seront suivis par le nombre. Et la culture ne sera plus inabordable, mystérieuse, elle redeviendra ce grand art naturel, facile, fructueux à la portée de la bonne moyenne.

C'est pourquoi la *Science sociale* fait œuvre patriotique dans sa plus haute expression en cherchant à susciter parmi les aptes, ce type du grand propriétaire particulariste, bienfaiteur de sa région et par l'action duquel la prospérité agricole prendra la place de la misère actuelle qui est une honte nationale. — Elle n'échouera pas dans cette tâche.

Le voilà « *the white's man burden* » le fardeau du grand propriétaire. Par les dons qu'il a reçus, il a la responsabilité de la déchéance agricole et la puissance et le devoir d'y mettre fin.

Pour assurer un succès certain, mais qui a ses lois, après un coup d'œil d'ensemble, voyons les qualités que suppose chacun des faits esquissés ; ce qu'il faut pour arriver.

L'étude plus approfondie d'une des œuvres de M. de la Rochemacé permettra de s'en rendre compte.

A. Dauprat.

(*A suivre.*)

LA LÉGENDE DES MUSES

Supposez qu'un riche particulier ait neuf filles, que toutes les neuf montrent d'heureuses dispositions pour la musique, et que leur père, afin d'encourager chez elles la culture de cet art d'agrément, leur fasse donner des leçons par un professeur distingué, nommé M. Apollon; on étonnerait beaucoup ce père de famille, quelque vaniteux qu'il puisse être, si on lui disait que ses neuf filles passeront ensemble à la postérité, et que, durant des siècles, aucun poète ne se permettra de composer une poésie sans invoquer leur divine assistance. La perspective de cet excès d'honneur le laisserait parfaitement incrédule.

Eh bien, il y a pourtant des chances pour que les choses se soient passées, sinon comme nous venons de le dire, du moins de façon à côtoyer l'anecdote à laquelle nous faisons allusion Il doit en être du mythe des Muses comme du mythe de leur père Zeus. Ce dernier, — et la *Science sociale* a publié à ce sujet quelques lumineuses explications de M. Henri de Tourville (1) — paraît avoir été un éminent chef de bandits, qui, lui non plus, ne s'est jamais douté que des millions d'humains le vénéreraient comme le souverain des dieux. Il est vrai que son mérite, s'il pouvait y être pour quelque chose, n'y était pas pour tout, et que, pour qu'une pareille déification se produise, des phénomènes sociaux des plus importants doivent préexister, créant un favorable milieu à ces manifestations de l'imagination humaine. Bien des chefs de bandits ne sont pas devenus des dieux. Bien des jeunes filles musiciennes n'ont trouvé aucun adorateur, pas même par métaphore. Une fois la

(1) L'observation sociale appliquée à la mythologie grecque, avril 1897.

place prise, tout a été fini, et ce curieux phénomène d'apothéose, produit d'un certain concours de circonstances à un moment « psychologique », ne s'est jamais plus renouvelé.

C'est que les effets de cet événement passager devaient durer longtemps et — quoi que l'on pense — durent encore aujourd'hui. On a vu des autorités contemporaines, lors du centenaire de la naissance de Michelet, couronner une « Muse de Paris ». A l'occasion du centenaire de Balzac, nous avons eu la « Muse de Tours ».

Les poètes de ce siècle, malgré la réaction qui s'est faite contre l'antiquité classique, n'ont jamais renoncé à invoquer la muse dans leurs vers. « Muse, contemple ta victime! » s'écrie Lamartine dans une ode inspirée. Une des plus remarquables poésies d'Alfred de Musset, la *Nuit de Mai*, n'est qu'un dialogue entre le poète et la Muse. La peinture, la sculpture officielle sont restées fidèles à la représentation des Muses. Une des écoles d'art les plus novatrices, celle de la Rose-Croix, s'est rendue célèbre par un certain genre de tableaux où l'on retrouve toujours, dans un paysage idéal, des jeunes filles en longue tunique, tenant une lyre à la main, c'est-à-dire, de quelque nom qu'on les appelle, des Muses. Enfin, puisque nous parlons peinture, il est un mot qui ne périra pas dans la langue, et qui, bien qu'aucune Muse ne patronne officiellement les arts plastiques, se trouve dérivé de leur nom : celui de « musée ».

La fortune des Muses a donc été extraordinaire. Non seulement elles ont tenu leur place, avec toutes les autres divinités du paganisme, dans la religion des Grecs, des Romains et de tous les peuples de civilisation latine, mais, de toutes ces divinités, ce sont sans contredit celles qui sont restées le plus populaires, celles dont le langage et la mode, aujourd'hui encore, peuvent le plus difficilement se passer. Leur nom s'est identifié à la poésie elle-même, et, comme il n'est plus de peuple civilisé qui n'ait subi, au point de vue des cultures intellectuelles, l'influence de la Grèce antique, comme la poésie est précisément un art qui affectionne les personnifications de choses abstraites, lesquelles sans cela parlent trop malaisément à l'ima-

gination, il s'ensuit que le mythe imaginé un beau jour par quelques-uns de ces Béotiens dont le nom, singulière ironie, demeure synonyme de lourdeur d'esprit et d'intelligence fruste, continue à satisfaire pleinement des millions d'hommes beaucoup plus exigeants, en fait de supériorités intellectuelles, que les contemporains du problématique Orphée.

Le culte des Muses est très ancien, mais l'idée que les Grecs se sont faite des vierges divines n'était pas tout à fait, dans les temps les plus reculés, ce qu'elle est devenue à l'époque classique, où elle devait se fixer *ne varietur*. D'abord, ce riche particulier dont nous parlons, et qui faisait donner à ses filles des leçons de chant, avait-il bien neuf filles? Les érudits assurent que le nombre primitif était seulement de trois, mais ce nombre, à son tour, n'a pas le droit de nous sembler authentique. Le nombre trois est un nombre sacré. Une tradition commune, croyons-nous, à toutes les races humaines, et qui milite, avec d'autres preuves, en faveur de l'unité de celle-ci, veut que ce nombre possède un caractère spécial. Dans les cérémonies, il est une foule de choses que l'on fait trois fois. De même, les personnages triples abondent dans la mythologie hellénique : les trois Parques, les trois Grâces, les trois Gorgones, les trois Furies. Les Muses n'auraient pas échappé à la loi commune. Elles auraient été trois seulement, et ce nombre aurait été triplé (multiplication de trois par trois) pour les besoins de la cause, pour satisfaire aux exigences de la division du travail.

Ne convient-il pas même d'élever quelques doutes de plus au sujet de la légende, et de se demander si la féminisation des Muses, comme celles des Parques, des Grâces, des Furies, ne dérive pas de certaines nécessités logiques, d'un accord à établir entre des mots grammaticalement féminins et les personnages qui devaient en incarner le sens. Une faible minorité de femmes, chez les Grecs, semble avoir joui des bienfaits d'une éducation fortement littéraire. Les jeunes gens, sous ce rapport, étaient mieux partagés. C'est surtout à eux que songent les écrivains pédagogues. C'est dans le sexe fort, sauf de rares exceptions, que se recrutent les illustres aèdes, les bons joueurs

de lyre et de cithare. Mais il est certain que les jeunes filles n'échappaient pas au mouvement intellectuel qui emportait toute la race. Or, dans presque toutes les religions, on a reconnu à la femme, plus nerveuse que l'homme, des facultés inspiratrices. Quand Platon expose ses plus sublimes idées sur l'amour, il ne se contente pas de les faire exprimer, selon sa coutume, par la bouche de Socrate, il les fait mettre par Socrate sur les lèvres d'une « étrangère de Mantinée. »

C'est dire que les Grecs, tout en partant bien souvent, dans leur œuvre de divinisation, d'un fait d'histoire locale, parfois d'une anecdote insignifiante, ne se gênaient pas pour déformer les faits au point de les rendre méconnaissables. L'imagination de ces hommes à vie facile, pourvus d'instruction et de loisir, se donnait libre carrière. On adaptait de nouveaux noms à des conceptions très anciennes. On fondait ensemble de vieilles divinités traditionnelles importées d'Orient avec la représentation concrète d'abstractions conçues depuis peu, et l'on n'hésitait pas à brouiller le tout dans le souvenir enthousiaste de certains héros dont les exploits se racontaient avec admiration, plus grands et plus divins à mesure qu'ils s'éloignaient dans la nuit des âges : *major a longinquo reverentia.* Voilà pourquoi, soit dit en passant, les exégètes pourront batailler longtemps encore au sujet de l'origine des dieux helléniques et leur assigner les états civils les plus différents. Le même dieu, bien souvent, peut être considéré comme un bagage surnaturel apporté d'Orient par les Pélasges, comme l'ingénieuse conception de penseurs symbolistes désireux de personnifier les forces de la nature, ou comme l'apothéose de telle notabilité locale, guerrier illustre ou bienfaiteur éminent, qui s'était imposé en temps utile à l'admiration des cantons voisins.

Mais revenons à nos Muses. Et d'abord, où faut-il aller chercher leur berceau?

Le premier écolier venu va nous répondre ici. La demeure des Muses, c'est le Parnasse. Il est certain que le Parnasse, dans son genre, est aussi connu que les Muses. Si un quartier de Paris, aujourd'hui encore, porte ce nom, cela vient — quelques-uns l'i-

gnorent peut-être — de ce que les étudiants, plus ou moins poètes, aimaient jadis à se réunir sur la hauteur alors solitaire que couvre maintenant le quartier en question. Mais c'est par une pieuse exagération qu'on a pu donner à cette hauteur le nom de « mont ». Le vrai Parnasse, lui, est autrement montagneux. C'est une vraie montagne, escarpée, sauvage, un petit monde à part qui ne sent ni la ville, ni la plaine, et c'est la première chose qui doit nous frapper. Mais le Parnasse n'était pas la seule demeure des Muses. Quelles sont donc les autres? Il y en avait toute une variété. C'était le Pinde, c'était l'Hélicon, c'était l'Olympe, et le vieil Hésiode leur attribue ce dernier domicile. « Le penchant de l'Olympe, dit-il, est leur fortuné séjour ».

Or, ce qui est caractéristique dans ces divers séjours attribués aux Muses, c'est que tous sont *des séjours montagneux*. Il faut grimper pour aller trouver ces jeunes personnes si instruites, et grimper quelquefois très haut. Est-ce bien ce qui arrive dans les sociétés modernes que nous connaissons? La situation, semble-t-il, est plutôt renversée. Les montagnards ont leurs qualités : endurance, économie, vertus de famille, mais, lorsqu'on veut citer un exemple de centre littéraire ou artistique, on ne regarde ni vers les hauts plateaux de l'Auvergne, ni vers les cimes des Alpes ou des Pyrénées. On regarde vers les villes, lesquelles sont presque toujours bâties dans les vallées, et l'on trouve que le citadin a plus de sens artistique, plus de facilité et de promptitude dans la compréhension que l'habitant des montagnes. On estime, en particulier, que Paris donne un vernis particulier à ceux qui l'habitent, et, pour faire l'éloge d'une œuvre littéraire, on ne dira pas : « C'est une œuvre essentiellement auvergnate » ; on dira : « C'est une œuvre d'un tour tout à fait parisien ».

Il faut donc croire que les choses ne se passaient pas tout à fait de même chez les Grecs anciens, chez les Grecs de l'âge héroïque, et qu'il y avait dans la montagne quelque chose qui excitait l'admiration de la plaine. C'est ce que M. Demolins a expliqué dans cette Revue en parlant de la formation du type hellénique (1).

(1) Année 1895.

Nous n'y reviendrons donc pas. Nous nous contenterons de rappeler quelle énorme influence les montagnards, à plusieurs reprises, ont exercée sur cette société.

Il y eut donc une période et même plusieurs périodes durant lesquelles les classes dirigeantes de la Grèce étaient représentées par les populations établies sur les hauteurs. On connaît le spirituel roman d'Edmond About, intitulé « *Le Roi des montagnes* ». Des rois des montagnes, il y en a eu des centaines, et leur influence, analogue à celle des bandits corses, mais moins gênée par des interventions extérieures qui ne pouvaient alors se produire, s'est même traduite, à certains moments, par une formidable puissance d'expansion. Les montagnes étant bien près de la plaine, ils avaient vite fait de subjuguer celle-ci et, la plaine étant bien près de la mer, ils avaient vite fait de se jeter dans des bateaux pour adapter au milieu maritime leurs habitudes de bandits. Mais cette descente n'était qu'un retour, ces « dirigeants » ne se trouvaient dans la montagne que pour y avoir été bannis, et parce que cette montagne, voisine de la plaine, leur avait offert un refuge en des jours d'exil. Quant au voisinage de la mer, il faisait que ces montagnards, soit par eux-mêmes, soit par leurs pères, étaient familiarisés avec le commerce et, par suite, avec plusieurs des raffinements de la vie.

Ces raffinements sont peu de chose, sans doute. Les grandes villes n'existent pas encore dans ces régions. La vie urbaine est représentée par le type connu de la ville pélasgique, sise à quelque distance de la mer, et entourée de fortes murailles pour que l'on puisse y abriter, le cas échéant, hommes, troupeaux et moissons. Autour de ces villes, des cultivateurs pratiquent un art agricole peu développé, qui leur laisse du temps pour les longues causeries et les divertissements propres à égayer, soit les grands événements de la famille, soit les phases caractéristiques du travail des champs. Pendant ce temps, des marchands s'aventurent sur mer, car la mer est partout, s'insinue partout, enfonce d'innombrables golfes dans l'épaisseur des terres, et tente par l'appât de gains commerciaux, de butin, ceux qui se sentent portés aux aventures. Ces loisirs, ces divertissements, ces relations de

voisinage, cette diffusion des idées par la navigation et le contact des hommes entre eux, poussent au développement de l'imagination et des facultés oratoires. Par « oratoires », nous entendons ici toutes les facultés qui permettent à l'homme d'exprimer brillamment sa pensée, que son but soit de convaincre ou de plaire, et il n'est pas étonnant que la poésie, dans un pareil milieu, prenne un facile essor. C'est en Béotie, dans la plaine d'Ascra, que nous trouvons le type d'Hésiode, poète laboureur, qui cultive son champ en mettant en vers des préceptes qu'il juge utiles aux autres, mais qui se dérange au besoin pour aller prendre part à un concours poétique institué par d'autres cités, et pour y remporter un prix. Ce type est relativement récent, et le mythe des Muses a dès lors de longs siècles d'existence, mais Hésiode nous aide à comprendre, par assimilation, d'autres poètes des champs qui l'ont certainement précédé, et dont l'histoire littéraire ne nous dit rien. On comprend, en lisant les *Œuvres et les Jours*, que les relations de voisinage étaient à cette époque parmi les plus grands plaisirs qu'on pût imaginer. C'est même pour cette raison que l'amour de la cité était si vif chez ces hommes antiques, et que l'exil était un châtiment si cruel, presque aussi redouté que la mort. On voit d'ici tous ces petits propriétaires ruraux, rassemblés dans le petit bourg du voisinage, comme nos paysans s'assemblent au cercle ou au café, et devisant sous les platanes de tous les sujets qui leur passaient par l'esprit. Là fleurirent bien vite les chansons, mettons les *chants*, et c'est sans doute pour avoir l'occasion de chanter leurs vers à des voisins ainsi rassemblés que des poètes s'exercèrent peu à peu à la composition poétique. On ne comprend guère les hommes de ce temps et de cette société, composant dans la solitude du cabinet, pour leur satisfaction personnelle, d'autant plus que, l'écriture n'existant pas, la composition n'aurait été qu'un interminable monologue, peu en rapport avec ce que l'on connaît des mœurs de nos Grecs. Et comme ces hommes, les premiers en date du moins, étaient des paysans, ils ne pouvaient s'empêcher de s'intéresser, même dans leurs vers, aux choses de la terre, et les plus habiles devaient éprouver un plaisir particulier à donner à leurs compagnons

des préceptes sous forme de chants. C'était de la poésie utilitaire, didactique, morale, et tout fait croire, malgré l'obscurité des traditions qui s'y rapportent, que ce genre de poésie a fleuri le premier dans le monde grec.

Mais c'est la descente des montagnards, des anciens bannis, devenus de fiers guerriers dans la montagne, qui poussa en avant la poésie en même temps que toutes les branches des arts usuels. Sous l'impulsion de ces grands chefs, auteurs de grands travaux et initiateurs de vastes entreprises, on voit se créer une certaine richesse. Or la richesse, quand d'autres causes se prêtent déjà à la naissance des arts, a pour effet de porter à un degré plus élevé les manifestations artistiques. La poésie héroïque devait donc éclipser la poésie orphique primitive. C'est pourquoi les Muses, lorsque il fut question de leur donner un père, furent considérées comme filles de Zeus.

C'est seulement à la cour de Zeus et de ses pareils que la poésie, devenue un divertissement somptueux, put acquérir assez d'éclat pour exciter l'admiration des populations environnantes, et leur faire dire : « Dans la maison de tel grand chef, se trouvent des chanteurs et des chanteuses *aussi admirables que les dieux*. « Il se passait, à ce moment d'ascension économique, ce qui se passe dans une famille, lorsque, devenue plus riche, elle peut accorder plus de temps, consacrer de plus fortes sommes d'argent à ses fêtes, et les organiser de manière à donner une certaine impression de beauté. Les riches ont plus de temps, ils ont plus de ressources, connaissent mieux à la ronde tous les talents qu'on peut appeler autour de soi, et sont mieux à même d'encourager, par leurs subventions parfois intelligentes, les aptitudes qui, sans ce secours, ne se seraient pas révélées. Leur riche clientèle permet à toute une catégorie d'individus, déjà disposés à cette évolution par leur milieu, de se transformer en *spécialistes des divertissements,* et d'instruire leurs fils dans l'art de divertir, de façon à ce que ceux-ci se perfectionnent peu à peu, de génération en génération, de façon aussi à ce que les instruments de musique s'améliorent, circonstance qui, comme

chez nous les nouvelles inventions industrielles, excitent un vif enthousiasme parmi les profanes attardés. Il faut se représenter tout cela si l'on veut se rendre compte de l'influence exercée par les bandits homériques et anté-homériques sur le développement des cultures intellectuelles en Grèce, et spécialement sur le perfectionnement de l'art de chanter, de danser, de jouer de la lyre ou de la flûte, arts qui avaient précédé leur domination, mais qui végétaient, pour ainsi dire, dans une condition inférieure, et qu'anoblissait enfin l'avènement des « héros ».

Dire que Zeus est le père des Muses, c'est donc dire que les grands chefs montagnards, les grands bandits descendus de leurs maquis de l'Olympe pour imposer leur joug à toute la vallée, constituent d'excellents « Mécènes » pour ces hommes privilégiés qui, soit par la parole cadencée, soit par le son des instruments de musique, ont le don de les charmer pendant leurs repas, et d'égayer leurs fêtes militaires. Ces chefs sont riches, ils sont puissants, ils ne sont pas des barbares; ils aiment, lorsque ils dévorent leurs cuisses de bœuf recouvertes d'une double couche de graisse, à entendre raconter de belles histoires. Quoi d'étonnant dès lors que l'opinion publique ait mis sur le compte du plus grand d'entre eux cette paternité surnaturelle? François Ier, chez nous, a été surnommé le *Père des lettres*, mais l'expression est restée à l'état de métaphore. Supposez un grain d'imagination de plus, un penchant décidé au polythéisme, à la divinisation de ce qui n'est pas divin, mais seulement « divinement » admirable, et vous aurez un dieu du nom de François, environné d'une famille de jeunes personnes, qui s'appelleront les *Lettres*, avec un grand *L*. L'imagination continuant à broder, on trouvera un nom pour chaque « Lettre », et on lui assignera une spécialité. La tentation d'anthropomorphisme sera plus grande encore si l'homme admiré a vraiment des filles en chair et en os que l'on peut, à force de complaisantes rêveries, confondre avec des arts à désinence féminine. Il suffit de penser à deux choses à la fois, de les superposer pour ainsi dire dans son imagination, comme le mathématicien superpose deux triangles pour démontrer un théorème. Le son des mots aide manifestement à ces

étranges opérations de l'esprit. Les érudits en citent un exemple célèbre. Pallas, dans la très ancienne mythologie grecque, était fille d'un dieu nommé Triton. Le souvenir de ce dieu Triton s'étant effacé chez les vieux Pélasges, on en vint à se demander pourquoi Pallas était surnommée traditionnellement « Fille de Triton » (*Tritogénéia*). Or, un mot de la vieille langue grecque, *triton,* signifiait « tête ». C'était l'époque où Zeus venait de prendre possession de sa qualité de roi des dieux. Dans ces conditions, l'explication fut vite trouvée. Pallas n'était plus « née de Triton », mais « née de la tête ». De la tête de qui? de la tête de Zeus. Et les esprits ingénieux imaginèrent sur cette donnée l'histoire de Zeus qui, ayant un jour mal à la tête, se fit donner sur le crâne un coup de hache par Héphaistos, sur quoi Pallas sortit tout armée de la tête de son père. Au fond, toute cette légende est basée sur un calembour, mais elle montre aussi que le grand courant, à cette époque, était de tout suborner à Zeus, de faire tourner tout le Panthéon des dieux autour de Zeus. Pourquoi? Parce que les montagnards, vainqueurs de la vallée et maîtres de la mer, étaient alors les hommes admirés et puissants par excellence, et que le plus remarquable d'entre eux avait rendu particulièrement illustre son petit royaume autour de l'Olympe. A lui la gloire d'incarner désormais les forces supérieures de la nature adorées auparavant sous d'autres noms. A lui le privilège d'être considéré comme le grand protecteur du chant, de la danse et de toutes les récréations de l'esprit.

L'imagination prête aux Muses un père. Naturellement, elle leur fait aussi cadeau d'une mère. Cette mère, on l'appelle *Mnémosyne*, ce qui veut dire *Mémoire*. Voilà encore une particularité qui mérite qu'on s'y arrête un instant. Beaucoup d'hommes de lettres, depuis trois mille ans, ont répété, en parlant des Muses, cette expression de « filles de Mémoire », sans chercher à en approfondir le sens. Ce sens est profond, non que ce soit nécessairement quelque grand philosophe qui ait inventé cette maternité symbolique, mais parce que les appellations dues à l'imagination du vulgaire sont quelquefois marquées au coin

d'un parfait à-propos. Ce qui frappait les hommes simples, lorsqu'ils assistaient au développement de la poésie et de l'art du chant, à une époque où le contact des Phéniciens n'avait pas encore répandu l'usage de l'écriture, c'est la dose de mémoire qu'il fallait pour apprendre tant d'airs et tant de vers, pour être à même de retenir et de raconter tant d'histoires différentes dans un ordre traditionnel. La puissance et la richesse du côté des protecteurs ne suffisait évidemment pas. Il fallait encore, du côté des protégés, des dispositions particulières, et un travail d'emmagasinage fort méritoire dans les conditions où ils se trouvaient. Des milliers et des milliers de fois, devant les poètes qui chantaient, cette exclamation enthousiaste a dû retentir : « Quelle mémoire! » Nous dirions, nous : « Mon Dieu! quelle mémoire! » tant il est naturel de faire intervenir l'idée de la divinité lorsqu'on est sous le coup d'une véhémente admiration. De là à dire : « Mémoire divine! » il n'y a qu'un pas, et, avec ce tour particulier d'imagination que nous connaissons à nos Grecs polythéistes, il était naturel que cette mémoire tant admirée devînt un personnage réel, une déesse, mère, et nourrice aussi sans doute, de ces Muses qui incarnaient sous une forme riante tout le savoir de ce temps-là.

Il nous est difficile aujourd'hui de nous représenter une société relativement civilisée sans livres et sans écriture. L'apparition de ce dernier art a dû nécessairement transformer bien des habitudes de la vie, et, en particulier, les méthodes d'enseignement. L'invention de l'écriture est peut-être à la pédagogie ce que l'invention des machines est à l'industrie. Ces caractères phéniciens, propres à être tracés sur des tablettes enduites de cire, constituaient une mécanique intellectuelle dont le résultat était de simplifier le travail de la mémoire. Celle-ci, dès lors, dut perdre énormément de son importance. On fait moins d'efforts pour retenir les choses lorsqu'on sait où les retrouver. L'écriture tend donc à affaiblir la mémoire, comme l'algèbre tend à affaiblir l'aptitude aux raisonnements d'arithmétique. Les bons professeurs de mathématiques le savent bien. De même, divers écrivains se sont faits, au sujet des torts portés à la faculté

mnénonique par la multiplication des écrits, l'écho de plaintes curieuses. Platon constate le fait quelque part, nous ne savons où (justement un défaut de cette mémoire nous empêche de signaler le passage exact). Jean-Jacques Rousseau le constate aussi dans son *Emile*, et c'est une des raisons pour lesquelles il bannit les livres de l'éducation des enfants. On sait enfin que les druides gaulois, bien qu'ils connussent les lettres grecques et qu'ils s'en servissent au besoin, en interdisaient l'usage à leurs élèves, afin qu'ils pussent plus facilement apprendre par cœur les longs poèmes didactiques où se trouvait contenue la science d'alors. Si ces poèmes avaient été écrits, les élèves auraient été trop tentés de se relâcher et de trouver leur travail inutile. C'est ce que les druides ne voulaient pas.

On peut donc calculer, par la pensée, l'extraordinaire tension que les anciens Grecs s'efforçaient de donner chez eux à la faculté de se souvenir. Un enseignement perdu était bien perdu, un vers oublié était bien oublié. Il fallait dès lors *organiser la lutte contre l'oubli*, comme les Hollandais ont organisé la lutte contre l'inondation, comme les cultivateurs des oasis ont organisé la lutte contre la sécheresse. Il fallait d'innombrables récitations, d'innombrables chants en commun. On n'apprenait aux autres qu'en serinant. On ne retenait soi-même qu'en répétant. Cela occasionnait des groupements spéciaux qui n'avaient pas besoin d'avoir pour théâtre des classes munies de bancs et de pupitres, mais qui pouvaient fonctionner en plein air, dans des jardins, sur la grande place des villages, dans tous les lieux où il était commode de se rassembler. Le contrôle du savoir de l'un se faisait par le savoir de l'autre. Comme on corrige un manuscrit en le comparant à d'autres manuscrits, on rectifiait les altérations introduites dans un texte par un récitateur en confrontant sa « leçon » avec celle d'un autre ou de plusieurs autres, et c'est ainsi que les poèmes se conservaient. C'est ainsi, très probablement, que nous sont parvenues l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Ce serait une parenthèse un peu forcée que d'introduire ici la question de l'existence d'Homère. Observons seulement qu'une des raisons mises en avant par ceux qui n'admettent pas cette existence, à savoir

l'impossibilité pour un seul homme de composer à lui seul tant de vers sans les écrire, n'apparaît pas comme très probante lorsqu'on songe à cette double particularité du renforcement des mémoires et de l'appui journalier qu'elles se prêtaient réciproquement.

Non seulement, en effet, ces gens-là, par l'habitude qu'ils avaient d'apprendre par cœur, avaient bien meilleure mémoire que nous, mais encore ceux d'entre eux qui arrivaient à la situation des chefs d'école avaient autour d'eux, dans la personne de leurs disciples, une bibliothèque vivante. Comme nous feuilletons des livres, ils feuilletaient des souvenirs. Une très simple division du travail leur permettait de confier telle chose à l'un, telle chose à l'autre, et de reconstituer le tout en s'adressant successivement à chacun. L'hypothèse que nous émettons est tellement vraisemblable que nous la trouvons vérifiée en Afrique, chez des peuplades beaucoup moins intelligentes que nos Grecs. Des voyageurs ayant eu à tenir, par eux-mêmes ou par interprète, des discours assez longs à des roitelets nègres, ou à entendre d'assez longues harangues de ceux-ci, ont constaté, non sans surprise, que les paroles étaient parfaitement retenues, grâce à un système de secrétaires chargés d'écouter tour à tour un certain nombre de phrases et de les graver dans leur esprit.

Dire que les Muses sont filles de Mémoire, c'est donc dire qu'il faut, pour devenir poète ou chanteur, perfectionner sa mémoire, qualité précieuse au point d'en être divine. Si la puissance et la richesse, représentées par Zeus, ont engendré la poésie et les arts s'adressant à l'oreille, l'enfantement de ceux-ci, essentiellement laborieux, n'a pu s'opérer que par l'exercice répété d'une faculté conservatrice, représentée par Mnémosyne. Sans cette paternité d'un côté, sans cette maternité de l'autre, les Muses n'auraient pas vu le jour.

A ces Muses, nous l'avons vu, la légende donne un précepteur, Apollon. Ce n'est pas que le mythe d'Apollon n'ait des racines plus anciennes dans les croyances helléniques. Il vient visiblement d'Orient, mais, à mesure que les sociétés évoluent, les mythes se rajeunissent. Ce rajeunissement finit même par devenir

une seconde naissance. On se forge l'idée d'un nouveau dieu, et cette idée fusionne, par analogie, avec l'idée d'un dieu plus ancien. C'est ce qui s'est passé pour le précepteur des Muses. Les Grecs avaient apporté d'Orient la croyance à la divinité du soleil. Le soleil est admiré parce qu'il éclaire, et que la lumière est une des choses les plus précieuses qui soient ici-bas. Aussi est-il peu de forces de la nature que les hommes aient aussi volontiers divinisées. Mais, de très bonne heure, on a comparé l'instruction à une lumière. Il y a là une métaphore qui vient naturellement à l'esprit, et qui cadre si bien avec la nature des choses que le langage figuré, qui a pu avoir tout d'abord son pittoresque, finit par n'en avoir plus du tout, et par se confondre absolument avec le langage usuel. On ne songe plus, de nos jours, à considérer comme des expressions métaphoriques celles-ci : « Un homme éclairé... avoir des clartés de tout... éclaircir une question... donner une explication lumineuse... etc. » La vue, dont l'objet propre est la lumière, est en effet de tous les sens celui dont nous nous servons le plus et qui nous fait percevoir le plus de choses. Rien d'étonnant que l'on ait pris son objet pour terme de comparaison lorsqu'il s'est agi des opérations de l'esprit, sorte de « vue » intérieure. L'intelligence, c'est une vue, et l'objet de l'intelligence, c'est une lumière. Or, ce qui éclaire le plus extérieurement, c'est le soleil. De là à comparer au soleil les hommes privilégiés qui répandent, au point de vue intellectuel, des torrents de lumière, il n'y avait qu'un pas, et ce pas était facile à franchir avec des hommes d'imagination ardente. Du reste, sur ce point, ne raillons pas trop les Grecs. Il suffit d'ouvrir, à certains jours, nos grandes feuilles boulevardières pour constater que l'éloge de nos modernes grands hommes, de nos grands « Intellectuels surtout », est tout ce qui se rapproche le plus de l'idolâtrie. Il faut se figurer des éloges de ce genre prononcés dans des petits cercles de voisins, campagnards superstitieux, habitués à la pluralité des figures divines, pour comprendre le phénomène psychologique en vertu duquel les grands spécialistes des cultures intellectuelles, concentrés dans le type le plus éminent, ont ainsi passé de la nature humaine à la nature divine.

Ceci étant, on conçoit les anecdotes diverses qui ont pu courir sur Apollon comme sur les autres divinités, ses mésaventures invraisemblables pour un dieu, la nécessité où ce dieu du soleil, tout dieu du soleil qu'il fût, s'est trouvé de garder les troupeaux d'Admète et de travailler en vulgaire maçon à la construction des murs de Troie. Ces anecdotes sont le reflet de ce qui arrivait parfois à nos spécialistes de la lyre ou de la cithare, lorsque une crise quelconque les privait de leur gagne-pain habituel, et qu'ils étaient obligés, faute de « Mécène » pouvant apprécier et payer leur art, de se rabattre sur des professions plus prosaïques. Ces tribulations marquent, avec un heureux symbolisme, le début de toutes celles qui devaient affliger plus tard les poètes et les artistes de bien des pays. Les professions de luxe sont plus instables que les autres, car elles ne nourrissent celui qui les exerce que lorsqu'il existe dans la société une quantité suffisante de personnages riches et instruits, capables de comprendre le beau et d'encourager matériellement ceux qui l'expriment. L'histoire d'Homère errant de cité en cité et ne rencontrant que la misère peut être discutée en elle-même, mais combien d'aèdes ont dû se trouver, aux moments où de grandes crises sociales bouleversaient le monde grec, dans des situations analogues. L'*Odyssée* nous montre l'aède Phémios, lors du massacre des prétendants par Ulysse enfin de retour, passant un mauvais quart d'heure, et se demandant si le héros ne va pas le punir d'avoir égayé les festins de ses ennemis. Et il est clair que le narrateur trouve Phémios fort heureux de ne pas être englobé dans le châtiment collectif.

Pourtant ces aèdes se perpétuent. Ils font école, ils se syndiquent en associations particulières ; ils se transmettent des secrets, des formules, des procédés caractéristiques, preuve que, somme toute, la profession qu'ils représentent est justifiée par les besoins de la société dont ils font partie. Aussi Apollon, dans l'esprit de ses adorateurs, devient-il de plus en plus le protecteur des lettres et des arts. L'arc d'argent qui constituait jadis son principal attribut fait place, de plus en plus souvent, à la lyre ou à la cithare. On aime à se représenter le dieu sur une de ses montagnes

favorites, environné de la troupe des Muses, et leur enseignant à chanter. Le type des Muses en devient plus humain, puisque les poètes admettent que ces jeunes filles ont besoin d'apprendre la poésie et la musique avant d'insuffler des inspirations chez autrui, au lieu qu'Apollon n'apprend son art de personne. Il sait tout par intuition. C'est le spécialiste plus expert dans son art que la famille du chef qui l'a convié à venir montrer ses talents, lequel chef, tout en le faisant vivre, est loin de posséder la culture technique et traditionnelle de ce mortel privilégié.

Mais les premiers spécialistes, dans les cultures intellectuelles comme en beaucoup d'autres choses, ne pouvaient être des hommes très spéciaux. Nous savons, par exemple, que la poésie et la musique ont été longtemps inséparables. En outre, l'art des Muses représente une parfaite confusion de connaissances que nous sommes accoutumés à considérer aujourd'hui comme très différentes, et qui voisinaient alors sans inconvénient. Préceptes d'agriculture, préceptes de morale, recettes de médecine, énumération de jours fastes et néfastes, notions de calcul, théories sur les astres, tout cela se touchait, parce que rien n'était développé. C'est ainsi que la physique, il y a deux siècles, faisait encore partie intégrante de la philosophie. Les poètes primitifs du type d'Orphée n'étaient sans doute pas plus poètes qu'ils n'étaient penseurs, moralistes, directeurs de conscience, conseillers politiques, autorités municipales, musiciens, ingénieurs, astronomes. Ils s'imposaient à l'admiration par l'ensemble, par la *résultante* de toutes ces supériorités intellectuelles. La légende des bêtes féroces se laissant charmer par leurs chants, celles des pierres se plaçant toutes seules les unes sur les autres aux accents de leur lyre, atteste, en définitive, l'ascendant social que ces individus avaient su acquérir par divers moyens qui ne sont plus à la portée de nos musiciens ni de nos poètes. Le cumul faisait une partie de leur grandeur. Mais, avec le temps, les diverses branches des connaissances humaines et des beaux-arts tendirent à se distinguer, à s'étaler chacune à part, et c'est alors, très probablement, que l'on imagina de répartir des attributions particulières entre les différentes Muses, puis d'en augmenter le nombre, afin de ne pas

charger la même de plusieurs fonctions disparates. Il est clair, par exemple, que Melpomène, Muse de la tragédie, et Thalie, Muse de la comédie, n'avaient rien de bien distinct à patronner, lorsque la tragédie et la comédie n'existaient pas. La distribution des emplois entre les neuf sœurs est donc de date relativement récente.

Au commencement, avons-nous dit, on ne comptait que trois Muses. C'étaient *Mnémè, Mélétè* et *Aoidè*, en d'autres termes, la Mémoire, la Méditation et le Chant. Observons, une fois de plus, combien ces Grecs étaient obsédés de l'idée que la mémoire était la grande chose, la chose par excellence. Non contents de donner pour mère aux Muses une déesse appelée Mémoire, ils donnent encore ce nom de Mémoire à la première des Muses primitives. La première condition requise, pour être poète, c'est d'avoir *un acquit*, un bagage mnémonique. De même qu'un poète moderne ne saurait faire des vers sans en avoir lu, un poète d'alors ne pouvait aspirer à l'honneur d'en composer de son propre cru s'il n'en avait appris et retenu par cœur un grand nombre. Ces exercices lui ont pour ainsi dire façonné le cerveau, ont mis des rythmes dans sa tête, l'ont même saturé d'expressions traditionnelles, d'épithètes obligatoires, de périphrases de style comme on en trouve tant dans Homère, et qui ne sont pas plus des trouvailles personnelles que les formules de politesse que nous mettons à la fin de toutes nos correspondances. Mnémè, c'est donc la Muse du dressage, du serinage, celle qui préside à la première opération : se souvenir. Mais il ne suffit pas de se souvenir, il faut créer, inventer quelque chose de neuf, et pour cela la *réflexion* est nécessaire. Tout vrai poète est forcément doublé d'un rêveur. La seconde Muse l'assiste dans cette rêverie, et lui glisse des idées. Reste à envelopper ces idées d'une forme harmonieuse, d'une belle musique. Et c'est alors qu'intervient la troisième Muse, celle qui enseigne à *chanter*.

Voilà pour la période primitive, celle où les « genres » sont confondus. Mais, avec les progrès de la spécialisation, le système change. Des neuf nouvelles Muses, six continuent à représenter la poésie-musique, mais elles en incarnent les variétés au lieu d'en

incarner les opérations. C'est Polymnie, Muse de la poésie religieuse et sublime, Euterpe, Muse de la poésie rustique et pastorale, Erato, Muse de la poésie amoureuse, Calliope, Muse de la poésie rustique guerrière et de l'épopée. Viennent ensuite les deux Muses de la poésie dramatique, Melpomène et Thalie, dont les attributions semblent s'être fixées les dernières. Pendant ce temps, trois autres Muses s'aventuraient en dehors du domaine poétique et présidaient à d'autres occupations, Clio, à l'histoire, Uranie, à l'astronomie, Terpsichore, à la danse. Mais l'on sait le lien qui a toujours uni la musique à la danse, et celui qui, dans l'antiquité, unissait cette dernière à la poésie. D'autre part, l'histoire, telle qu'elle nous apparaît chez les premiers historiens, n'est pas sans présenter une certaine physionomie épique. Quant à l'astronomie, elle est moins à l'état de science qu'à l'état de contemplation et de rêverie. Les premiers philosophes brodent de véritables romans sur l'origine des astres, et c'est une chose très littéraire que les romans. Les trois Muses qui semblent faire bande à part conservent donc un grand air de parenté avec les six autres, et, jusque à la fin du Moyen-Age, on continuera à considérer comme deux « arts » de même nature la musique et l'astronomie.

Nous parlons de musique. Ce mot prête ici à d'inévitables équivoques. Musique en effet vient de « muse », et, pendant de longs siècles, ce mot a conservé le sens vague auquel nous faisions allusion tout à l'heure, en parlant de la confusion primitive de toutes les connaissances humaines. La musique, c'était tout ce qu'on pouvait apprendre dans le commerce des Muses. C'est parce que les disciples des Muses, chez ces hommes passionnés pour les divertissements agréables, ne s'exprimaient jamais qu'en chantant, que l'art de combiner les sons a fini par accaparer pour lui seul ce terme primitivement générique. La musique (sens actuel) est, comme on le sait, le plus populaire des arts, celui qui frappe le plus les masses, et qui exige le moins d'efforts pour être compris. Lorsque des Intellectuels d'alors chantaient n'importe quoi, une chose attirait tout d'abord l'attention de l'auditoire, indépendamment des idées contenues dans leur chant. Cette chose, c'é-

tait la mélodie elle-même. C'est ce qui explique l'évolution du terme de musique, mais, pendant bien longtemps, et même à l'époque classique de la Grèce, nous voyons ce mot conserver son sens primitif, et, lorsque on voit Platon parler de musique ou de musiciens, il est bien entendu que le philosophe pense à l'ensemble des arts patronnés par les Muses. L'éducation du jeune Grec se résume en deux mots : musique et gymnastique, et la musique comprend l'ensemble des soins donnés à l'âme comme la gymnastique l'ensemble des soins donnés au corps.

Ce même Platon, dans le *Phèdre*, donne une curieuses définition du philosophe : « C'est l'homme, selon lui, dont la vie a été consacrée à la sagesse, à la beauté, *aux Muses* ou à l'amour. Et l'âme de ces hommes-là occupe la première place parmi les neuf espèces d'âmes que distingue l'écrivain. Or, chose curieuse, les « poètes » n'arrivent qu'au sixième rang, et on se rappelle que le philosophe athénien voulait les bannir de sa République. Il y a donc une différence capitale, aux yeux de Platon, entre l'homme consacré aux Muses et le poète. L'idée de celui-ci évoque l'idée d'un *métier*. Au contraire, l'idée de l'homme consacré aux Muses évoque celle d'un *amateur*, et ce terme même d'amateur, qui vient du verbe *aimer*, nous aide à mieux comprendre comment, toujours dans la classification platonicienne, l'homme consacré aux Muses est de même espèce que l'homme consacré à l'amour.

Mieux on se pénétrera de cet état d'esprit, mieux on comprendra cet épanouissement extraordinaire des cultures intellectuelles dans la race grecque, épanouissement dont la gloire a éclipsé tout ce qui s'est produit d'analogue ailleurs dans des conditions moins avantageuses, et qui a fait de la littérature grecque, soit par influence directe, soit par l'intermédiaire de la littérature latine, l'institutrice de tous les peuples civilisés. Nous avons exposé, à propos des philosophes antiques, les raisons qui favorisaient dans la société ionienne l'essor des spéculations de l'esprit. La plupart de ces mêmes causes sociales, sur tous les rivages peuplés par les Pélasges et par leurs descendants transformés les Hellènes, poussaient au développement et au perfectionnement de ces chants rudimentaires qui, au cours d'un travail facile, sous

un heureux climat, font la joie et la distraction du travailleur. Ceux qui vont à Naples admirent parfois je ne sais quoi d'artistique et d'inspiré qui distingue ces populations si arriérées et si paresseuses. La tournure d'esprit esthétique est dans ces régions un phénomène commun, populaire. L'amour du beau est dans l'air, comme en Hollande ce sera l'amour de la propreté, comme chez les anciens Malouins c'était l'amour des aventures. N'est-ce pas un fait caractéristique et frappant que cette ville de Naples, si peu au courant des progrès de l'industrie moderne, si dépourvue d'ouvriers laborieux, s'adonne cependant à un travail de fabrication tout particulier et produit un « article » qui défie toute concurrence, y compris la concurrence de l' « article de Paris »? Cet article, c'est la mandoline, la lyre d'Apollon, légèrement modifiée depuis trois mille ans?

Nos Napolitains, dans une certaine mesure, nous expliquent nos Grecs antiques. Ceux-ci avaient du reste, entre autres avantages, celui de vivre à une époque où les grandes nations du Nord n'étaient pas encore civilisées, où la Méditerranée appartenait sans conteste aux Méditerranéens, où nul par conséquent, sauf les Phéniciens trop peu guerriers pour disputer à la Grèce héroïque son petit domaine, ne pouvait venir gêner l'expansion du type dont tant d'écrivains nous ont retracé les traits. C'est par l'éclat et la grâce de son imagination que ce petit peuple s'est conquis une situation à part, situation qui devait survivre à sa décadence matérielle, puisque ses vainqueurs, selon le mot bien connu d'Horace, s'empressaient de se laisser conquérir par ces agréables fictions.

Nous assistions il y a quelques semaines, à l'Opéra, à la première représentation d'une œuvre toute moderne, représentant le « dernier cri » de la musique. Or, l'œuvre en question était intitulée *Briséis*. Le rideau se levait sur une statue d'Apollon, et, tout autour de cette statue, s'étageaient les arides collines de la Grèce. Une galère glissait sur la mer, et c'était par un chant de matelots que s'ouvrait le premier acte. Toute la scène était suspendue entre la montagne et la mer. En un mot, comme mise en scène hellénique, c'était merveilleusement compris. Or nous

songions, devant cette évocation du passé, à la bruyante campagne entreprise au commencement du siècle, sous les auspices du romantisme, contre tout ce qui venait de l'antiquité classique. Nous nous rappelions la boutade célèbre :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

et nous constations que l'heure de cette « délivrance » ne semble pas avoir sonné. Bien d'autres éléments se sont mêlés sans doute aux emprunts classiques, et il n'est pas de littérature dans le monde qui n'ait son originalité propre, due à l'influence spécifique du milieu. Toutefois, nous voyons que le prestige de la « Muse » grecque n'est nullement éteint, et que les esprits les plus tourmentés, les plus indépendants, les plus soucieux de faire proclamer leur originalité littéraire ou artistique, ne trouvent parfois rien de mieux, lorsqu'ils veulent créer une œuvre bien moderne, que de « pasticher » ces classiques excommuniés solennellement par Victor Hugo.

Nous n'avons ici à nous prononcer ni pour ni contre, et tout les matériaux littéraires peuvent avoir leur beauté s'ils sont mis en œuvre par des écrivains de talent. Notre rôle est de remarquer la persistance de l'influence grecque dans notre éducation littéraire, et la difficulté qu'éprouvent, à se débarrasser des hantises classiques, ceux-là même qui veulent le plus résolument innover. Depuis l'époque où les Homérides, dans leur école de Chio, se transmettaient les uns aux autres les chants héroïques les plus goûtés du public, jusqu'à l'époque présente où nos collégiens, en vue du baccalauréat, doivent « préparer » au moins une partie des mêmes poèmes, il existe, en passant par la Renaissance et les Grecs du Bas-Empire, une série de générations qui toutes se sont vu proposer les mêmes modèles esthétiques. Il y a là un remarquable exemple d'unité et de perpétuité dans l'éducation.

Or, il faut avouer qu'une cause capable de produire de tels effets, qu'on les juge exagérés ou non, devait représenter, au point de vue social, une force exceptionnelle. Et ceci nous amène à conclure que nul part l'éducation de l'esprit par le beau n'a

dû rencontrer, pour se développer, des conditions plus favorables que celles où se trouvaient nos vieilles familles helléniques, alors que s'ébauchait, fausse ou demi-vraie, la légende du riche montagnard qui faisait donner, par un virtuose en renom, des leçons de lyre à ses filles. C'est ainsi que, remontant à la source de notre éducation poétique, nous nous trouvons en présence d'un phénomène d'éducation, transfiguré et immortalisé sous l'influence des croyances religieuses, et destiné à demeurer célèbre même après l'évanouissement de la religion qui l'avait idéalisé. Notre montagnard grec, si particulier, si différent des types montagnards ordinaires, a reçu de la postérité cette récompense posthume de son originalité. Il est le seul dont les filles, par la supériorité que leur prête la voix populaire dans ce que nous appelerions aujourd'hui les arts d'agrément, aient mérité d'éblouir à ce point les hommes, y compris ces mêmes poètes à qui pourtant elles, ou tout au moins leurs frères, devaient l'excellence de leurs talents. Et, pour qu'on ne soit pas tenté de considérer comme banal un état social qui produit de tels types, qu'on songe à la difficulté que l'on éprouverait à former aujourd'hui quelque chose de comparable à une Muse. Les Muses, avec tout notre arsenal pédagogique et toute notre littérature moderne, sont notablement plus difficiles à obtenir que les bas-bleus.

G. d'Azambuja.

LA RÉGION DE LA BASSE-BRESSE

UNE VALLÉE

A MÉTAMORPHOSES SOCIALES

I

LA VIE ACTUELLE DE LA VALLÉE (*Suite*) (1).

Le lecteur se rappelle peut-être encore le sujet général de notre étude. La vallée que nous examinons est un *territoire de transition*. Elle s'appuie sur deux régions très dissemblables : à l'Ouest, un plateau à prédominance de grande culture, la Bresse ; à l'Est, une contrée montagneuse récemment industrialisée, le Bugey. La vie sociale de la vallée comprend aujourd'hui deux éléments primordiaux : une existence locale agricole, et la participation à la vie des pays entre lesquels cette vallée forme un trait d'union. L'influence du pays de l'Est, le Bugey, tend à devenir prédominante, et la vallée elle aussi semble évoluer vers l'industrie (2). Le développement de la céramique locale dont

(1) Voir la livraison précédente.

(2) A propos de cette industrie naissante, une critique assez juste m'a été adressée par un observateur au courant de la vie sociale de la vallée. Les chiffres donnés (p. 359) relativement au salaire des ouvriers tisseurs de Neuville ne sont pas des chiffres *moyens*, mais des chiffres *maxima*. Ils représentent le salaire d'ouvriers *d'élite*, travaillant *chez eux* et *à la pièce*. Le salaire moyen et à la fabrique est loin d'être aussi élevé ; il ne dépasse guère, pour l'ouvrière qui fait du travail simple, 60 francs

nous abordons l'examen est un épisode de la métamorphose en cours de route.

IV. — UN ÉPISODE DE LA MÉTAMORPHOSE.

On peut dire de l'industrie céramique dans notre vallée, qu'elle est presque aussi ancienne que l'exploitation agricole de la terre.

L'industrie est voulue par le lieu. La pierre à bâtir fait défaut au bourrelet de la cotière dont le noyau interne est de la mollasse friable. Mais la pierre est remplacée par un succédané précieux : une glaise compacte, le loess ou le lochm, qui se prête admirablement à la cuisson céramique, comme elle se prête à la construction de murs en terre battue (pizay).

On a retrouvé (1), dans une région voisine de la nôtre, des fragments de briques trapézoïdes et de tuiles à rebord, évidemment romains. Dans notre vallée, les premiers vestiges d'une industrie céramique sont un peu moins anciens. On a mis à jour, par hasard, en réparant les substructions d'une vieille bâtisse, un four à briques admirablement conservé, dont l'ogive indique au moins le début du douzième siècle.

Pendant le moyen âge et jusqu'à la révolution, le rendement des tuileries seigneuriales entrait pour une part assez notable dans l'évaluation des revenus féodaux. Certains actes du XVIIe siècle donnent des détails sur le fonctionnement de ces tuileries. Le four était à deux fins, il cuisait à la fois de la brique et de la chaux.

Dès le XVIe siècle, probablement même avant, la fabrication céramique populaire se concentra en un point spécial, un hameau sis en un pli de terrain où l'argile abonde. Ce hameau s'appela même les *Carronnières* du travail des habitants : les bri-

par mois, il peut s'abaisser à 50 ou 40 francs. Je prie le lecteur de vouloir bien tenir compte de cette explication, de cette rectification nécessaire.

(1) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, I. p. 135.

ques portent souvent en langue populaire le nom expressif de *carreaux*.

Il y a trente ans, vingt-cinq *carronnières* au moins fonctionnaient au hameau des *Carronnières*. Il n'en subsiste que deux, à outillage modernisé. Ces établissements font un chiffre d'affaires bien supérieur aux vingt-cinq anciennes tuileries.

Comme partout, la victoire des *subsistants* est due à la transformation de leurs machines. Mais il est à noter ici que les vainqueurs n'avaient sur les vaincus aucun avantage accablant. Les vingt-cinq tuiliers sont partis du même point. C'étaient des fils de paysans, industriels à l'occasion, et dont, parmi les gagne-pain multiples, la culture faisait encore le travail principal. Aussi est-il intéressant de comparer à l'industrie telle qu'ils l'ont reçue, l'industrie telle que l'ont faite aujourd'hui deux d'entre eux.

Jadis, le tuilier d'occasion, qui en même temps, je le répète, était cultivateur, charriait, pendant l'été, un amas de glaise en un coin de son hangar. A l'entrée de l'hiver, cette terre était, plusieurs jours de suite, arrosée jusqu'à l'imprégnation. Puis on l'étendait en une sorte de manège, sous le hangar. Au milieu du manège on fixait des poteaux. A ces poteaux, on attachait les vaches de la famille. Les pauvres bêtes, aiguillonnées par les assistants, se mettaient à tourner en rond, et par leurs piétinements furieux, malaxaient la terre étendue sous leurs pas. Ce mode de broyage économique fonctionne encore aujourd'hui dans une vieille tuilerie, à outillage à demi modernisé. Pour que l'opération réussisse il faut, paraît-il, des vaches *exercées*.

L'ancienne industrie céramique en atelier familial fabriquait deux produits, la brique pleine ou *plotet* et la tuile creuse.

La brique se faisait dans un moule rectangulaire sans fond posé sur une planche horizontale. L'ouvrier versait d'abord un peu de sable pour empêcher l'adhérence de la glaise avec la planche. Puis, avec un gros fil de fer, il coupait un fragment d'argile, l'introduisait dans le moule, le tassait, l'égalisait avec une *planète* en fer, et extrayait la galette ayant la forme générale de la brique. Restait la pression qui s'opérait dans une presse à main, puis la dessiccation et la mise au four.

L'outillage pour la tuile n'était guère plus compliqué. Ce produit était même préféré par l'atelier familial, comme évitant la dépense d'une presse à main. La tuile creuse se préparait dans un moule comme celui de la brique, mais moins haut et plus long. Au sortir du moule, la galette rectangulaire était déversée sur une forme en bois qu'un ouvrier tenait à bout de bras. La forme donnait à la tuile la courbure voulue. Ensuite, comme pour la brique, il fallait sécher et cuire.

Le four de la *carronnière* type était à l'air libre, sans cheminée. Une première voûte maçonnée était percée de trous. Sur cette voûte, on disposait les produits céramiques en rangées superposées, de façon à laisser des interstices pour le passage des flammes. La cuisson était très inégale, certaines briques noircissaient pendant que d'autres étaient à peine rougies.

Un four de ce genre subsiste dans la vieille tuilerie dont j'ai déjà parlé — une tuilerie *témoin*. Ce four à l'air libre présente déjà sur ses analogues du bon vieux temps un avantage, il est aménagé pour la houille. Le four type brûlait du bois. L'allumage étant une opération méticuleuse qu'on renouvelait le moins souvent possible. On ouvrait une trappe à l'une des extrémités de la voûte. Auprès de cet orifice, on établissait un foyer partiel. Quand ce feu avait pris, l'ouvrier, au moyen de regards, dirigeait la flamme de proche en proche jusqu'à ce que le plancher fût un lac de feu. Pour établir ce brasier, avec des brindilles de bois, il fallait autant de temps que de patience, une journée parfois n'y suffisait pas.

En regard de l'industrie primitive et pittoresque qui fonctionnait seule aux carronnières, il y a 25 ans, voici les principales phases de la fabrication actuelle.

1° *Préparation de la terre.* — L'opération s'effectue à la machine. La glaise préalablement imbibée est versée entre deux cylindres broyeurs. Une courroie relie les cylindres au moteur central — une machine à vapeur de 12 chevaux. La terre sort broyée par un orifice au bas des rouleaux.

2° *Moulage de la terre.* — L'appareil où s'accomplit l'opération se nomme galetière. C'est une boîte rectangulaire, munie

de deux entonnoirs et de deux canaux extérieurs mobiles. L'âme de la galetière est un excentrique qui actionne deux pistons opposés. Ces pistons poussent la glaise dans les canaux où elle se moule. Elle en sort, ayant la forme d'un ruban rectangulaire de tuiles ou de briques accolées. Un coupeur donne aux produits la dimension voulue.

3° *Pression.* — Une poulie horizontale est flanquée de deux poulies verticales. Celles-ci tournent du mouvement général du moteur. Une tige de fonte manœuvrée à la main met la poulie du milieu en contact avec ses voisines. Aussitôt, cette poulie tourne également, et par son mouvement fait appuyer la presse proprement dite. Quand l'ouvrier lâche la tige de fonte, un déclanchement automatique dégage la poulie horizontale.

4° *Cuisson.* — Le four est à cheminée et à petits foyers distincts. Il fonctionne au Cardiff. L'enfournage peut continuer pendant que la cuisson s'opère. Les produits céramiques sont disposés en cloisons parallèles, séparées par des intervalles pour le combustible. Une cloison en cuisant sèche la cloison voisine. Plus de perte de temps pour l'allumage, plus de chômage obligatoire.

On voit le pas immense que nos tuiliers ont fait faire à leur branche de travail. Comme mécanisme, ils n'ont rien inventé. Ils ont importé dans notre vallée la galetière et les appareils de Bourgogne. Mais, ce qu'il y a de remarquable, c'est la hardiesse avec laquelle ces petits industriels ont osé aller de l'avant. L'un d'eux s'est faufilé comme ouvrier à Montchanin. Il a beaucoup regardé. De retour au pays, il s'est mis non pas à copier servilement mais à imiter. Il a changé les dimensions de la tuile Montchanin, trop grande pour nos toitures. Mais il s'est bien gardé de modifier sa forme excellente. La tuile creuse que fabriquait l'atelier familial était un vrai nid à gouttières. Aussi la transformation des toits s'est opérée en un tour de main. Le cercle d'exportation de la tuile nouvelle s'étend de jour en jour comme une tache d'huile. Aujourd'hui, tout le bas Bugey s'approvisionne à nos carronnières qui peuvent espérer encore bien des débouchés nouveaux.

Pour fonder son entreprise, notre tuilier n'avait guère de

capital. Il a engagé ses biens au Crédit foncier en se libérant par annuités successives. La mise initiale de 15,000 fr. est décuplée pour le moins à l'heure actuelle. Ces 15,000 fr. rendent presque quinze mille livres de rente.

Ce tuilier ne se tient pas pour satisfait. Il reconnaît la défectuosité de certaines parties de son outillage, et rêve d'agrandissements, de profondes transformations. Il compte substituer l'électricité à la vapeur. L'industrie a passé la phase la plus difficile, celle du tâtonnement, de la mise en route. Tout fait donc présager pour nos carronnières l'avenir le plus brillant, et pour leur propriétaire la conquête d'une véritable fortune.

L'exemple de ces industriels énergiques montre de quelle initiative est capable, au moins une *élite* de notre race, *en certains cas bien déterminés*. Évidemment, la vie industrielle comme patron a une action automatique sur celui qui l'exerce, elle centuple ses facultés actives, et change en esprit d'initiative ce qui n'était que don de retournement. Mais pour centupler une chose, il faut que la chose existe. Ce que nos tuiliers ont fait, d'autres eussent pu le faire, s'ils avaient eu *sous la main* une industrie pleine d'avenir, s'ils n'eussent eu qu'à se *retourner* avant d'*innover*. L'esprit d'initiative franc, l'art de *se créer* des ressources, n'est pas, je le répète dans le tempérament *initial* des natifs de notre vallée. Cet esprit est postérieur à l'exercice de certains métiers, et spécialement de l'industrie comme patron.

La population de notre vallée, je l'ai incidemment indiqué, ne s'élève guère par l'agriculture. La petite culture routinière ne prépare pas du tout à la culture intensive. Tous nos fermiers *progressistes* sont bressans, issus de souche bressane, ou au moins alliés à des familles bressanes. Je ne connais qu'une exception éclatante, un pur coterain excellent cultivateur, introducteur des premières machines agricoles. Mais ce coterain a beaucoup fréquenté en Bresse, c'est de Bresse qu'il a rapporté les éléments de son savoir. C'est un produit du *territoire d'appui de l'Ouest*.

La vallée, aidée de son *tuteur de l'Est* évidemment, mais par elle-même déjà, donne un seul produit remarquable, très remarquable, l'artisan, le petit patron.

Elle fournirait bien plus de ces patrons d'élite, si à l'effet déjà très déprimant de la petite culture, ne s'ajoutait un autre effet bien plus pernicieux encore, celui de l'*éducation hors du foyer*. Nous allons toucher du doigt cette grande cause d'infériorité sociale, maintenant, qu'après avoir analysé l'individu isolé, dans son lieu et dans son travail, l'ordre logique de notre étude nous amène à suivre cet individu dans le groupement fondamental auquel il participe et coopère, dans *la famille*.

V. — LA FAMILLE.

Jamais le caractère transitoire du lieu qui nous occupe ne transparaît avec plus de netteté que lorsqu'on étudie la famille. La famille de la basse vallée de l'Ain est une intermédiaire exacte entre la famille *bressane* et la famille *bas-bugiste*. Deux mots, pour commencer, sur les proches parentes de notre famille ouvrière.

En Bresse, la communauté est toujours solidement organisée. Le père est un chef devant qui tout s'incline. La femme d'abord. Elle appelle son mari *le maître*. Généralement, le maître est un bon maître qui règne par l'affection plus que par la terreur, mais il est jaloux de son autorité qu'il tient à affirmer et à maintenir.

Certains détails sont caractéristiques. Souvent, la femme est debout pendant que l'homme dîne; elle sert comme une simple domestique. Parents et enfants vivent rarement à la même table. On voit même des parents pousser le respect de leur dignité jusqu'à faire manger leurs enfants dans une pièce à part avec les serviteurs, et cela tant que les enfants n'ont pas 20 ans révolus. Un fils *de* 18 *ans* ne peut boire du vin sans la permission du père qui ne se gêne pas pour refuser.

La famille bressane est nombreuse. Un proverbe touchant a cours dans le pays : les enfants sont la richesse du pauvre. Inutile d'insister sur les excellents effets directs de cette doctrine anti-malthusienne. Malheureusement, elle a indirectement un autre

résultat moins favorable. C'est de faciliter ce que j'appellerai un peu prétentieusement, faute d'un meilleur terme, l'immoralité *à ciel ouvert*. La jeunesse bressane ne brille pas par la retenue. Un ou deux mioches n'empêchent pas une fille de se marier, et il arrive qu'elle n'épouse pas le père des enfants. On constate jusqu'à l'évidence par l'exemple de la Bresse, que le maintien d'une communauté solide n'est pas, comme on le répète, un spécifique infaillible contre l'immoralité.

La famille ouvrière du Bas-Bugey (1) n'a que de vagues affinités avec sa voisine bressane. C'est une famille à tendances individualistes accentuées. Mari et femme vivent sur le pied de parité. L'autorité paternelle est faible. C'est plutôt la femme qui gouverne au logis. Enfants et parents mangent à la même table, et sont presque camarades. Il y a peu d'enfants au foyer, souvent un fils unique, ou bien une fille aînée et un fils, rarement plus de quatre enfants. Les naissances illégitimes sont rares, quoiqu'on puisse démontrer, avec toutes preuves à l'appui, qu'une certaine partie de la loi morale est bien plus mal observée en Bugey qu'elle ne saurait l'être en Bresse.

Bressans et Bugistes ont sensiblement même origine. Nous verrons d'ailleurs, par des textes probants, qu'au quatorzième siècle encore, la *communauté du Bugey* était solide. Si la famille bugiste diffère tellement aujourd'hui de sa congénère bressane, cela tient, on ne saurait en douter, aux dissemblances entre les deux pays, au point de vue des conditions du lieu et du travail.

La Bresse est un pays agricole et un pays de grande culture fermière. Ce mode de travail explique fort bien les traits saillants de la famille bressane. La preuve, c'est que des coutumes familiales analogues se remarquent en *Beauce,* région bien éloignée des nôtres et qui n'offre avec notre plateau d'hinterland qu'un seul point de contact, le mode de travail, l'exploitation en grande culture. Non seulement, en Bresse, les tènements sont grands, mais le sol est ardu, et nécessite l'emploi d'un grand nombre de bras sur un territoire restreint (ceci devient moins vrai depuis

(1) Le véritable Bugey, en se rapprochant de Nantua et de Genève, est un pays surtout *pastoral* qui n'a plus guère de rapport avec notre vallée.

l'introduction récente des machines agricoles). Le fermier dirige un nombreux personnel. Il doit avoir l'allure et les qualités d'un chef, sous peine de voir sa troupe aller à la débandade, et la culture à la ruine. « Une ferme de Bresse, m'écrivait un observateur qui a fait de longs séjours dans notre hinterland, est un état en miniature dont tous les rouages marchent avec la régularité de nos administrations ». Le maître est toujours là, il commande l'ouvrage plusieurs fois par jour, son autorité s'affermit par un usage continuel.

On voit l'avantage qu'il y a pour ce *chef* à gouverner des enfants ou petits enfants, plutôt que des mercenaires qui coûtent chers et sont exposés à manquer de conscience. Chez le cultivateur qui vit sur ce qu'il produit, une bouche de plus à nourrir ne compte guère au budget annuel, mais deux bons bras gratuits de plus sont une aubaine dont il y a tout lieu de se féliciter. L'enfant est bienvenu chez le riche. Il est par celà même bienvenu chez le pauvre qui louera à son camarade plus fortuné l'auxiliaire dont il n'a que faire chez lui.

Le genre d'immoralité qui *gâte* la ferme bressane est un effet combiné de plusieurs causes se rattachant au lieu et au travail. La rigidité de la hiérarchie familiale, conséquence du mode d'exploitation agricole, maintient, de parents à enfants, une distance par trop grande; la jeune fille soustraite à l'intimité maternelle est plus exposée au danger. Ensuite, la vie de camaraderie que les jeunes domestiques mènent entre eux et avec les enfants de la maison multiplie les occasions de chute : il est facile de se retrouver quand et où l'on veut. Enfin, il est certain qu'en Bresse, comme dans notre vallée d'ailleurs, mais pour d'autres causes, le besoin d'une natalité élevée diminue singulièrement la réprobation qui s'attache à l'état de fille-mère.

Le Bas-Bugey est un pays de montagne et un pays vinicole. La vigne est en soi un dissolvant de la communauté. Elle l'est en Bugey plus qu'ailleurs à cause des conditions spéciales de cette culture. Le vignoble est loin de l'habitation. Les hommes partent de bon matin, emportant leur déjeuner dans un panier. Puis on ne les revoit que le soir. L'enfant ne considère guère celui

qui est toujours absent. La direction du foyer revient donc à la mère. C'est une autorité très douce qui passe aisément à la camaraderie. En outre, la *Science sociale* a démontré péremptoirement que le régime vinicole affaiblit le taux de la natalité.

A la dissociation de la communauté par la vigne, ajoutez depuis un siècle, la dissociation par le travail industriel. Le résultat est la famille instable, ou au moins à tendances individualistes accentuées.

Si l'on se souvient encore des conditions du lieu et du travail dans notre vallée, on verra que ces conditions sont en partie celles de la Bresse, en partie celles du Bugey, avec introduction de conditions nouvelles, issues des caractères spéciaux à la vallée et agissant plutôt dans le sens *bugiste*.

Le sol chez nous est ardu. Il exige, plus qu'en Bresse même, le travail d'un grand nombre de bras. Voilà une condition bressane; aussi sous certains rapports, — la multiplicité des enfants, et le nombre des naissances illégitimes, — notre famille est une famille bressane. Le maintien de la natalité est d'ailleurs attribuable à d'autres causes encore, car aujourd'hui surtout, la vallée produit trop de bras pour le travail local.

D'autre part, la vigne est notre culture rémunératrice. Cette culture s'opère dans des conditions moins désorganisatrices qu'en Bugey, les vignobles sont près des centres habités. N'importe. Voilà une première cause dissociant la communauté. Il y en a deux autres encore.

La basse vallée de l'Ain est un *terrain de transition* qui s'appuie sur deux tuteurs naturels. Les hommes vont en grand nombre, l'été, en Bresse; les jeunes filles vont, dans la semaine, aux usines du Bugey. Nous allons voir qu'en général, à partir de 8 ans, garçons et filles sont en dehors du foyer familial pendant la majeure partie de l'année. Comment la communauté subsisterait-elle, dans une famille *à essaimages chroniques?*

Et puis, si notre vallée est comme la Bresse, un pays de culture, c'est un pays de petite culture. Dans la section *déboisée*, où le domaine type fait vivre cinq ou six personnes, le chef de famille garde bien la direction normale des enfants, qui lui

échappe dans la section *boisée*. Mais en aucun cas, l'administration de 2 à 5 hectares ne maintient l'autorité et l'aptitude au commandement comme le gouvernement d'une grosse ferme de 100 hectares.

En somme, la grande question de natalité à part, la famille de la basse vallée de l'Ain, ancienne dépendance de la Bresse, est plutôt bugiste que bressane — un peu les deux cependant, et aussi un peu *elle-même*. Elle rentre dans la catégorie des familles quasi-patriarcales, avec propension vers le type individualiste. Nous verrons que, suivant l'exemplaire considéré, cette tendance peut être fâcheuse; quelquefois pourtant, mais plus rarement, assez heureuse.

Le mari et la femme sont égaux au foyer. S'il y avait prédominance de la direction, elle appartiendrait plutôt à la femme. Beaucoup de nos ménagères *portent un peu culotte*. Mari et femme se partagent la besogne. A l'un les travaux extérieurs, à l'autre l'intérieur, ce qui n'empêche pas la femme, qui est d'une race de débrouillards, de participer, s'il le faut, à la culture proprement dite. Nos femmes savent sarcler, bêcher, diriger les attelages. Quand le mari s'absente, la femme a toute l'autorité. Elle prend, par ce fait même, une action prépondérante dans la direction et l'éducation des enfants, *quand ceux-ci restent au foyer*.

Mais en général, dans notre vallée, l'enfant quitte à huit ans le domicile paternel. C'est une règle presque constante dans la section *boisée*. Prenons le cas le plus fréquent où l'enfant est placé chez de plus gros propriétaires, dans la section *déboisée* par exemple, ou mieux encore dans une ferme bressane.

L'enfant — *en condition* — débute aux gages de 30 francs par an. Son salaire monte progressivement jusqu'à atteindre 250 francs vers 18 ou 20 ans. Vivant chez de bons cultivateurs, le jeune paysan s'initie peu à peu à des modes plus perfectionnés de culture. S'il revient dans sa famille, il pourra, de ce chef, rendre des services appréciables. Pendant la durée de son apprentissage, l'enfant est en grande partie soustrait à l'influence

du foyer. Il retourne bien, jusqu'à sa première communion, passer deux ou trois mois chez lui. Ensuite, comme il est placé tout près de son foyer, il y revient de temps en temps et, au besoin, peut écrire. Les liens qui l'attachent à ses parents ne sont donc pas complètement brisés. Il n'en est pas moins vrai, que de 8 à 20 ans, à l'âge où le caractère se forme, l'influence du père et de la mère est considérablement amoindrie. Elle est remplacée partiellement par celle du maître qui agit dans le même sens, puisque ce maître est d'une race analogue aux parents, mais avec la différence qui sépare l'autorité artificielle de l'autorité naturelle. A 20 ans, l'enfant sera beaucoup ce que ses maîtres l'auront fait.

J'ai supposé l'enfant de cultivateurs placé chez des cultivateurs. C'est le cas le plus fréquent dans la vallée, ce n'est pas une règle invariable. J'ai eu sous les yeux l'exemple de paysans ayant casé leurs héritiers, l'un dans une *maison bourgeoise*, l'autre chez un mécanicien. Si l'enfant reste jusqu'a 20 ans chez le même maître, le travail des premiers ans lui facilitera l'apprentissage d'un métier. Si, au contraire, il saute de chez un cultivateur, chez un boucher, puis chez un horloger, etc.., il sera à 20 ans, suivant sa valeur personnelle, un peu apte à tout ou bon à rien. La substitution de l'autorité artificielle à l'autorité naturelle, au moment où le caractère se forme, a pour premier effet de détruire l'homogénéité de la race.

Elle en a deux autres. D'abord un résultat excellent. Elle contribue à maintenir le taux de la natalité. Un mioche, dans nos villages de *bordiers*, n'est jamais vu d'un mauvais œil. Il est sûr de trouver l'emploi de ses bras.

Le second effet est moins heureux. Voilà des individus habitués dès l'âge de huit ans, à s'appuyer, et à s'appuyer hors de la famille. Comment voulez-vous qu'à 20 ans, ils manifestent le désir de vivre pour eux-mêmes? Nos jeunes gens sont d'une race de débrouillards, ils savent se retourner. Ils emploieront leur don de retournement à changer d'appui sans cesse. Un domestique de 8 à 20 ans risque d'être domestique toute sa vie. Au besoin, il *fera des places*.

Heureusement, cette tendance à s'appuyer hors de la famille n'est pas la seule influence qui agisse sur le jeune homme, quand se décide l'emploi de sa vie. Les aptitudes dues au lieu et au travail ne sont pas en majorité des aptitudes déprimantes. L'enfant *en condition* n'est pas soustrait à leur action puisque ses liens familiaux ne sont que relâchés, et que, placé chez un patron du pays, il vit toujours de la vie du pays. Il y a donc, au moment où l'enfant devient homme, lutte entre influences contradictoires dont le résultat dépend de l'individu. Les enfants placés *en condition* donnent une majorité de domestiques, ils donnent parfois des produits plus relevés.

La caractéristique de la famille quasi-patriarcale, c'est la présence au foyer de famille, avec le ménage des parents, de celui de l'héritier associé. Telle est bien la règle dans notre vallée. L'héritier n'est pas toujours le fils aîné. C'est souvent un cadet, voire même une fille. C'est en général, pour les nombreuses familles qui envoient leurs enfants *en condition*, celui que le hasard de sa formation première a le mieux préparé à la culture. Par exemple, le fils aîné, placé chez un horloger, sera devenu horloger, le second placé *dans une maison bourgeoise*, sera devenu domestique urbain. La fille sera héritière, surtout si, élevée dans une ferme de Bresse, elle s'est initiée à la culture perfectionnée.

Parfois, l'association au foyer paternel, qui comporte toujours quelques avantages, et peut être considéré comme un droit d'aînesse limité et déguisé, est une sorte de récompense donnée au dévouement. Ce sera le lot d'un cadet, qui, pendant que ses aînés apprenaient un métier rémunérateur, est resté à soigner ses parents.

J'ai dit que, sous le rapport de la natalité, la famille de notre vallée était encore une famille *bressane*. Dans les villages types de la *section boisée*, 8 à 10 enfants ne sont pas rares. Ailleurs, deux causes distinctes semblent agir d'une façon identique et restrictive du taux des naissances, le développement de la viticulture et celui de la fabrication.

Les rapports d'enfants à parents sont cordiaux; il y a de l'es-

prit de famille : dernier effet, excellent celui-là, de la vieille formation patriarcale. Pendant les années de condition, les enfants remettent à leurs ascendants une partie ou la totalité de leur gain. Les parents considèrent qu'ils rentrent ainsi dans leurs frais de première éducation. Et quand les parents se font vieux, les enfants leur viennent en aide d'une façon très efficace.

Même établis au dehors, ces enfants restent attachés au seuil familial. Le rêve de beaucoup de nos émigrants est de revenir finir leurs jours au pays comme retraités ou demi-rentiers. Ce rêve, nous allons le voir, bien peu le réalisent.

VI — L'EXPANSION DE LA RACE

Le lecteur, s'il a bien voulu nous suivre à travers les détails, souvent minutieux de notre analyse sociale, est arrivé de lui-même à une conclusion qui s'impose : la basse vallée de l'Ain est aujourd'hui, avant tout, *une pépinière d'émigrants*.

Prenons dans un de nos villages de cultivateurs bordiers une famille normale avec six enfants. Tant que ces enfants seront petits, l'activité du père, l'énergie de la mère, l'esprit débrouillard des mioches, les ressources auxiliaires du lieu, la tutelle des *territoires d'appui* vont permettre à la famille de subvenir à ses besoins et de rester approximativement groupée. Mais voici les enfants adultes, les garçons libérés du service, les filles bonnes à marier. Où ces bouches trouveront-elles leur subsistance et ces bras leur emploi? Notre race n'est pas une race de mollassons qui consentent à croupir dans la misère paresseuse. Il n'y a pas à dire, des 6 enfants, 4 s'expatrieront, iront « *try her luck* » hors de la vallée. Il y a gros à parier que ces quatre débrouillards sauront tous tirer leur épingle du jeu.

L'expansion de notre race est en soi un phénomène logique et un phénomène heureux. Inutile d'insister — ce serait enfoncer une porte ouverte — sur la connexité entre ce phénomène et l'élévation de la natalité dont il est à la fois une conséquence et une cause de maintien.

Mais le mal peut naître de l'excès d'un bien. En soi, la saignée était une opération rafraîchissante. Combien de *rafraichis* sont morts complètement exsangues! c'est une saignée brutale de ce genre que l'émigration fait subir à notre vallée. En nous enlevant notre superflu, elle nous soutire notre sève nécessaire.

C'est un gémissement universel dans nos campagnes, les bras s'en vont, il n'y a plus de bras, les bras manquent à la terre! A voir la troupe de tout jeunes mioches qui s'ébattent joyeusement dans nos villages, on pourrait redouter que la vallée ne vienne à mourir de pléthore. Crainte bien chimérique! A 20 ans, cette belle jeunesse s'évanouit, on dirait qu'elle fond, qu'elle fuse, elle disparaît, et plus jamais on ne la revoit.

Des 9 communes composant notre territoire d'étude, une seule, le chef-lieu de canton de Pont-d'Ain a progressé depuis le commencement du siècle. Partout ailleurs, stagnation ou diminution. Deux villages ont passé de 484 à 418 et de 376 à 231 habitants. Et, je le répète, dans le premier de ces villlages que j'ai directement étudié, les familles de dix enfants ont toujours été fréquentes.

Dans ces conditions, l'essaimage n'est plus un phénomène physiologique, c'est une maladie chronique dont il importe de rechercher les causes.

Celles-ci me semblent se répartir en deux groupes, les causes occasionnelles et les causes profondes. Le lecteur en connaît plusieurs que je rappellerai simplement d'un mot.

Voyons d'abord les causes occasionnelles.

1° *L'ouverture du chemin de fer en* 1855 amenant la ruine de la route. Dans le premier de nos villages *spécimen*, la population baissa de 425 habitants (en 1851) à 385 (en 1861). Puis, en 1872, elle remonta à 414 habitants.

2° *La crise du phylloxera.* Cette cause produisit comme la précédente un effet brusque suivie d'une période de détente où la population tendit à se relever. Notre village spécimen est encore un bon champ d'observation parce qu'en cet endroit, aucun phénomène ne se jetant à la traverse de la cause examinée (comme un développement de l'industrie locale) ne vient en

masquer l'effet. Or, la population de ce village (Varambon) qui en 1886, était de 450 habitants tomba, en 1891, au-dessous de 400. En 1896, elle s'était déjà relevée à 418.

3° *Le service militaire obligatoire.* La vie de caserne détourne les jeunes gens de l'agriculture, leur donne le goût de la ville et de la vie facile. C'est une constatation banale. Cette cause générale a, dans notre vallée, un effet particulièrement accentué, parce qu'il s'ajoute à l'effet de causes spéciales au pays.

4° *L'action spontanée du courant d'émigration.* Une partie de la jeunesse, la plus tranquille, ne s'expatrierait pas sans l'exemple des voisins, des camarades, des frères et amis. Il faut faire comme tout le monde, il faut voir du pays.

Les causes profondes sont les suivantes :

1° Le lieu donne à la race des aspirations que ce lieu ne peut satisfaire, *l'amour du luxe*, *l'amour du plaisir*. Ces goûts trouvent difficilement leur compte dans la vie très simple de nos campagnes. Les jeunes filles veulent aller sur un plus grand théâtre pour gagner plus, être plus belles et plus adulées, les jeunes gens pour gagner plus et s'amuser davantage. Je me souviens du propos d'un jeune homme de la vallée, un de mes camarades du régiment. Il trouvait le pays si triste, et me demandait comment je pouvais m'y plaire. Ce jeune homme, pourtant intelligent, un *intellectuel* au bon sens du mot, ne comprenait pas, pour une personne aisée, la vie hors de Monte-Carlo ou du Paris mondain.

2° Malgré le défaut sur lequel je viens d'insister, on peut dire, en général que, dans notre vallée, *la valeur de la race est supérieure à la valeur du lieu.* — Quels que soient les travers de la population, elle a une qualité précieuse avec laquelle elle se tirera toujours d'affaire ; le don de retournement. Or, ce don avantageux est justement un stimulant au départ. Que pourra devenir, s'il reste au pays, le quatrième enfant d'une famille de petits propriétaires? Il vivotera avec effort, en *bricolant*, en tâtant de tout. Au contraire s'il s'expatrie, il est à peu près sûr de trouver un emploi, s'il échoue d'un côté, il réussira d'un autre.

Sous l'action combinée de ces six causes différentes, dont quatre ne semblent pas de sitôt devoir cesser d'agir, le courant d'émigration hors de notre vallée est devenu un courant de dépopulation. Sans doute, la vallée ne saurait nourrir tous ceux qu'elle met au monde. Mais elle aurait aujourd'hui intérêt à conserver un plus grand nombre de ses enfants. Et parmi ces enfants prodigues, d'aucuns trouveraient leur avantage à rester au foyer de famille.

Où va se diriger le flot de l'émigration? Une première réponse s'offre à l'esprit : probablement sur les territoires d'appui, en Bresse ou en Bugey, où il y a de la place à prendre et des bras à occuper. Eh bien, non! notre jeunesse se servira du territoire d'appui, comme ressource provisoire pour quelques années; quant à s'y acclimater, jamais!

D'abord le territoire d'appui de droite, la Bresse, est fermé à l'émigration définitive. Dans les grandes fermes bressanes, le fils succède au père, c'est la règle admise. L'émigrant risque de rester toute sa vie simple valet agricole. A moins qu'il n'épouse la fille du fermier. Mais c'est un *gros lot* sur lequel toute une race aurait tort de tabler.

Le Bugey qui n'est pas fermé, ne risque aucun envahissement de notre vallée. Une population qui a tant de mal à donner sur place de bons ouvriers d'usine, comment s'expatrierait-elle pour aller travailler aux manufactures?

Et puis si notre jeunesse quitte le pays, c'est bien un peu pour gagner davantage, mais c'est beaucoup pour s'amuser davantage. S'amusera-t-elle plus dans les gorges du Bugey ou sur le plateau monotone de la Bresse que dans notre vallée riante et ensoleillée?

La direction de notre émigration presque toute entière, ce sont les grands centres, Lyon et Paris.

Beaucoup de nos émigrants continuent à âge d'homme, *avec une variante*, le métier qui a fait vivre leur jeunesse. Ils deviennent *domestiques urbains*. Le choix de la profession est un effet de l'éducation et du territoire d'appui de l'Ouest (1), le choix du

(1) Il est bien entendu que je considère, au point de vue de mon étude, le Bugey comme un pays franchement *industriel*. C'est par son industrie seule que le Bugey

lieu est plutôt l'effet de la vallée elle-même, et du territoire d'appui de l'Est. Les hommes vont se placer comme valets de chambre, cochers, garçons de café, les femmes comme femmes de chambre, cuisinières, bonnes à tout faire. Le nombre de bonnes à tout faire issues de notre vallée est fantastique, et n'a aucune proportion avec les charmes de la profession.

Le métier de domestique n'est pas en soi bien relevé, et c'est un métier qui forcément donne du déchet. Mais, la profession admise, il est certain que nos émigrants l'honorent. Évidemment, ils ne brillent pas par la souplesse, mais ils sont prodigieusement débrouillards, ce qui est bien une des qualités maîtresses pour réussir dans les bonnes places.

D'aucuns arrivent à être *premiers* dans de grandes maisons de Paris. En ce cas, ils gagnent beaucoup et finissent par mettre un peu de côté. Presque tous s'expatrient avec idée de retour. Bien peu reviennent. Ceux qui, par hasard, s'en retournent au pays, rapportent des économies, c'est vrai, mais une inaptitude complète aux travaux de la terre. S'ils se remettent à la culture, ce sera à une culture arriérée. Il va de soi que le métier de domestique n'entraîne automatiquement ni un accroissement de moralité ni une augmentation d'activité. Il ne favorise pas non plus les familles nombreuses. Le père cultivateur avait sept enfants. Le fils domestique en a deux, et il gémit; que fera-t-il des pauvres mioches?

Le second débouché de notre vallée, ce sont les administrations publiques ou semi-publiques, voirie, enregistrement, douanes, gendarmerie, tramways, chemins de fer. Ici, nos émigrants cèdent à la tendance de tous les bons Français, ils veulent émarger au budget. La vallée, en développant l'amour du luxe, accentue l'attirance vers les fonctions à costume, où l'on est de suite quelqu'un parce qu'on est un beau monsieur bien mis, avec un uniforme. Il faut avouer d'ailleurs que les professions officielles ou semi-officielles ont sur ceux qui les exercent un meilleur

appuie notre vallée. Mais la vie de ce pays comprend des éléments divers, entre autres un élément mi-pastoral, mi-agricole, qui amène aussi une forte émigration de domestiques.

effet que le métier de domestique. En particulier, les employés de chemin de fer, s'ils entrent dans la *traction*, trouvent un excellent moyen de développer le don de la mécanique, cette aptitude si précieuse de notre race.

Après les administrations, je mentionnerai les carrières libérales. Des fils de cultivateurs deviennent licenciés et agrégés. La population a l'intelligence très ouverte. Elle brille plutôt par l'esprit critique et chercheur que par l'invention. Notre vallée a fourni plusieurs théologiens de valeur, elle a produit de nos jours un archéologue remarquable.

Enfin, car il y a presque de tout dans notre émigration panachée, notre vallée donne à la ville un grand nombre de petits artisans, spécialement dans les arts mécaniques; mécaniciens, chauffeurs, serruriers, horlogers, — et aussi cordonniers, menuisiers, boulangers, tripiers, bouchers. — Effet combiné de plusieurs causes, l'influence de la route développant l'esprit mécanique, l'influence de tuteur de l'Est, l'influence de la vallée elle-même. Certaines familles ont des spécialités; dans l'une, tous les garçons se font tripiers. Ces gens de métier sont intéressants; beaucoup arrivent à la vraie aisance. Tous ne restent pas à la ville. Quelques-uns reviennent s'établir dans notre vallée après avoir fait leur *tour de France*.

Notre émigration bien dirigée ne pourrait-elle avoir un rôle social plus utile que de grossir indéfiniment les grands centres? Peut-être. Le principe : *ab uno disce omnes*, est faux en science sociale bien plus qu'ailleurs. Je ne résiste pourtant pas au plaisir de conter avec quelques détails l'*odyssée* d'un natif de la vallée. Quoiqu'exceptionnelle cette biographie ne présente rien d'anormal. Elle en apprend au contraire très long sur les qualités et les défauts de notre race.

Depuis qu'il fut en âge de se formuler un désir, le jeune Henri G. n'eût qu'un rêve au monde, filer en Amérique. Fils, petit-fils de cultivateurs, sa naissance le destinait à labourer la terre, comme tous ses ascendants. G... eût bien consenti à la rigueur à la travailler, mais de l'autre côté de l'Océan.

Dès son enfance, nous voyons G... tâter de tous les métiers. Comme tous les enfants de son village, à huit ans, il va en condition. Il sert chez un boucher. Pas plutôt dans cette place, voilà G... pris de passion pour le métier du patron. Il apprend seul l'abattage et la vente du bétail. Pour devenir un vrai boucher, il fallait un an d'apprentissage à Bourg; le père de G... refuse l'autorisation nécessaire. G... en rechignant, se met à la culture.

Cependant le frère de G... a acheté une machine à battre avec laquelle il parcourt le pays au moment de la moisson. En même temps, il se livre à la réparation des batteuses. G... s'associe avec son frère, il apprend le métier de chauffeur qui lui sera de la plus grande utilité en sa vie d'aventures.

A 18 ans, G... ne tenant plus en place, voulant à toute force voir du pays et être débarrassé du service, s'engage dans l'artillerie de marine. Son audace le fait hautement apprécier de ses chefs, mais sa mauvaise tête gâte tout.

Un jour, à l'île de Sainte-Marie, G... alors brigadier, est chargé, avec un homme d'escorte, de conduire un convoi de munitions. Les deux artilleurs traversaient une forêt touffue quand ils sont arrêtés par une bande de sauvages. « Tiens, prends ce flingot, dit G... à son camarade, engage sur ces malandrins un feu roulant, fais leur croire que tu es *douze*... » L'autre, un *bleu* de quatre mois, obéit en tremblant. G... enfourche une mule, galope à la caserne, fait signe aux officiers qui le suivent sans savoir où. Ils trouvent l'homme d'escorte tirant toujours, quelques sauvages tués, les autres mourant de peur. A la suite de ce haut fait G... et son camarade sont proposés pour l'avancement. Malheureusement, à quelques jours de là, G... a une altercation avec un de ses chefs et frise le conseil de guerre. Adieu, l'avancement et la croix!

A 22 ans, G... est délivré du service. Sa toquade d'Amérique le reprend. Où trouver de l'argent? G... se remet avec son frère et finit par économiser une vraie somme.

Arrivent les premiers 28 jours. G... part pour Toulon. « Cette fois, dit-il, je ne reviendrai plus, je file. » Il y avait erreur de convocation.

A Toulon, G... retrouve des camarades, fait une noce d'enfer, perd ce qu'il a, ce qu'il n'a pas, et est obligé d'engager sa montre. Il écrit à son frère pour réclamer jusqu'au dernier sou de son dû. Il reçoit 100 francs. C'est trop peu pour se risquer. G... revient au village, bien résolu cette fois à trouver des fonds.

On réparait à Lyon les barrages de la Saône. G... s'engage dans le chantier, fait feu des quatre membres, travaille jour et nuit, mangeant à peine. Il économise un pécule. Comptant pour le reste sur sa bonne étoile, il retourne à Toulon. Il a mal calculé son affaire, le paquebot est parti.

Force à G... de se rabattre sur Bordeaux. Mais les voyages sont dispendieux, et depuis que G... n'est plus hanté par l'idée fixe d'économiser, il est repris de ses goûts de prodigalité. En arrivant à Bordeaux, plus un sou.

Heureusement, à Bordeaux, G... a la bonne fortune de se faire engager comme chauffeur auxiliaire sur un bâtiment à destination de Buenos-Ayres. Les appointements sont modestes, mais c'est le moyen de voir le pays rêvé.

A Buenos-Ayres, nouvelle déception, rien à faire. G... vend sa montre, la moitié de ses vêtements. Les voyages à bord des vaisseaux de l'État lui ont donné une vague teinture d'espagnol. G... part à pied, il fait deux cents kilomètres en vivant d'expédients.

Enfin, il arrive dans une petite ville où il y avait un moulin dont le chauffeur avait filé. Bonne affaire, G. s'engage et gagne un peu d'argent.

Mais, bientôt, la vie sédentaire lui pèse, il veut aller de l'avant. Nous retrouvons notre homme aux mines d'or du Brésil, puis à celle de Californie d'où il envoie à sa famille une magnifique pépite d'or. Là, il gagne une grosse somme, mais la manie des aventures le reprend.

Il part avec un camarade, et parvient je ne sais comment, en Patagonie, où pendant plusieurs mois les deux amis se livrent à la passion de la chasse. Cela enrichissait le trésor des aventures, mais pas celui des économies.

Heureusement, en ces parages lointains, G... rencontre un Français qui lui donne une recommandation pour la compagnie de chemin de fer de Rosario (République Argentine). G. s'y engage, il est successivement chauffeur, apprenti mécanicien, mécanicien chef. Aujourd'hui, il gagne 800 francs et a encore l'espoir de monter en grade.

Par une vraie malchance, G... a eu la sottise d'épouser une Bourguignonne courtisée à la Plata. Cette péronnelle l'a mené par des chemins de traverse. Le pauvre homme est divorcé. Il reste avec une fille élevée à Rosario au couvent le plus huppé de la ville.

Notre ami est en train de devenir un personnage. Il a été à l'exposition de 1889 comme délégué de sa compagnie. Mais il commence à se dégoûter des pays chauds. Aujourd'hui il thérauriser, et compte venir finir ses jours dans notre vallée.

J'ai insisté sur les détails de cette vie d'aventures, parce que, bien qu'exceptionnelle, elle est typique. L'individu en question, de caractère comme de naissance est un pur Coterain. Il en a le type, mais un type poussé en vigueur, celui qu'on obtiendrait en soumettant au grossissement du microscope les qualités et défauts du coterain normal.

Ce qui est remarquable en G..., c'est le don de retournement. G... est successivement, boucher, cultivateur, chauffeur, soldat de mérite, de nouveau chauffeur, maçon, cacique, mécanicien ; et j'en oublie.

Ce qu'il y a de fâcheux en G... ce qu'il y avait de fâcheux plutôt, car il s'amende, c'est le goût du plaisir, de la dépense, et aussi l'esprit d'indépendance, cause de bien des coups de tête.

Au physique G... est une tête carrée, énergique, nettement, brachycéphale. La famille de G... est intéressante. Henri a un frère et une sœur. Le frère est le mécanicien dont j'ai parlé. La sœur a épousé un riveur du P.-L-M. Cette femme a deux grands garçons, l'un est établi comme serrurier et réussit fort bien. L'autre, qui a été tour à tour, apprenti pharmacien et ap-

prenti boulanger, est au service en Tunisie, il s'est fait employer dans la manutention et compte, après sa libération, obtenir une place dans l'administration du protectorat.

Le berceau de cette famille est sur la cotière, au sommet de la pente, à la lisière de la première zone de bois. Jusqu'à la génération d'Henri, les G... ont été des cultivateurs à métiers multiples, plutôt bordiers que francs paysans. Dans cette famille, c'est le seul cas que je connaisse dans la vallée, la jouissance de la totalité des terres — ce n'est pas beaucoup dire — est abandonnée à la vieille mère. Chaque enfant vole de ses propres ailes. Ils comptent cependant tous finir leurs jours sous le toit ou près du toit paternel.

Le cas de G... n'est pas absolument unique. On m'a cité trois autres individus partis pour faire fortune également dans les pays latins de l'Amérique du Sud; l'un a échoué, les deux autres ont thésaurisé. Celui qui a échoué était marchand tailleur, rien que cela; c'est à croire qu'il n'était pas de la vallée. Les autres avaient cinquante cordes à leur arc, ceux-là étaient bien des coterains, *des touche à tout débrouillards*.

Malgré ces exemples brillants, l'avenir de notre race aux colonies n'est qu'une hypothèse bien désirable. Nos gens, quoique débrouillards, sont français, c'est-à-dire d'un pays qu'une révolution n'a pu arracher qu'à moitié à la glèbe, ou au moins au clocher du village. On va bien à la ville parce que le chemin de fer n'est pas trop cher, et qu'on a espoir de revenir. Mais les *pays perdus* sont bons pour *les enfants perdus*.

Le seul remède immédiat qui empêcherait notre vallée de s'engouffrer à la ville, ce serait la création de grandes manufactures locales. Remède pas d'une efficacité certaine, il faudrait encore que les gens vinssent à la fabrique. De belles usines florissantes rendraient au pays une partie de sa prospérité d'antan, de cette prospérité de *la route* dont aujourd'hui le sifflet de la locomotive nargue au passage la solitude et l'abandon.

H. DE BOISSIEU.

(*A suivre.*)

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VINGT-SEPTIÈME

LIVRAISON DE JANVIER 1899

Pages.

Questions du jour. — La participation aux bénéfices et la révolution industrielle moderne, par M. **Paul de Rousiers** 5
Une variété du type auvergnat. La variété de la Haute Auvergne occidentale, par M. **Jean Lapradelle** 21
Comment la philosophie s'est embrouillée, par M. **G. d'Azambuja** 57
Une grande ville de commerce. — Le type Rochelais. — La décadence commerciale, par M. **Jean Périer** 85

LIVRAISON DE FÉVRIER 1899

Questions du jour. — Les excès de la Fiscalité en France, par M. **Léon Poinsard** 93
Au pays de Despautères. — La grammaire et la culture classique, par M. **Gustave Belot** 113
Le Scepticisme; ses variétés; ses causes, par M. **G. d'Azambuja** 139
Propriétaires et tenanciers bretons au XVIIe siècle, d'après une publication récente, par M. **Ch. de Calan** 160

LIVRAISON DE MARS 1899

L'avenir de l'Éducation nouvelle. — Conférence faite à la Sorbonne, par M. **Edmond Demolins** 177
Les Pygmées. — I. Les Négritos des îles Andaman, par M. **E. Picard**. 203
L'influence politique du Lamaïsme, par M. **A. de Préville** 227
Un intéressant essai de colonisation, par M. **J. Durieu** 249

LIVRAISON D'AVRIL 1899

Éton et le type des « Public schools ». — Impressions d'une Anglaise, par Mme **Hugh Bell** 269
Les « genres » poétiques à l'état naissant, par M. **G. d'Azambuja** 294
Le mouvement ouvrier aux États-Unis et en Angleterre, à propos d'une publication nouvelle, par M. **Paul de Rousiers** 322
Les Pygmées. — Histoire des Pygmées d'Asie, par M. **E. Picard** 333

LIVRAISON DE MAI 1899

Pages.

Questions du jour. — Les chemins de fer, le Public et l'État. — La question des frais accessoires, par M. **Léon Poinsard** 353
La région de la Basse-Bresse. — Une vallée à métamorphoses sociales. — La vie actuelle de la vallée, par M. **H. de Boissieu** 367
L'Enseignement populaire en Angleterre. — Un essai récent, par M. **A. Pernotte** 395
Notre marine marchande, d'après une publication récente, par M. **Ph. Denis** 420

LIVRAISON DE JUIN 1899

Questions du jour. — La situation financière et économique en France, par M. **Léon Poinsard** 437
L'influence agricole et sociale d'un grand propriétaire particulariste. — I. Comment le grand propriétaire doit être un révolutionnaire, par M. **A. Dauprat** 460
La légende des Muses, par M. **G. d'Azambuja** 486
La région de la Basse-Bresse. — Une vallée à métamorphoses sociales. — I. La vie actuelle de la Vallée (*suite*), par M. **H. de Boissieu** 508

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie — PARIS

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

14e Année. — Tome XXVIII

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

—

1899

NOS ÉLÈVES EN ANGLETERRE

Dans une précédente communication, j'annonçais le prochain départ pour l'Angleterre d'un certain nombre de nos futurs élèves. Ce départ s'est effectué, à la fin d'avril et au commencement de mai, en trois groupes, sous la conduite de trois de nos professeurs. Nous avons actuellement, en Angleterre, vingt-huit élèves distribués dans quinze écoles.

Bien que je n'eusse aucun doute sur les bons effets de ce séjour à l'étranger, je suis heureux de constater que les résultats ont dépassé toutes mes espérances. J'en apporte ici le triple témoignage des parents, des directeurs des écoles anglaises et des élèves eux-mêmes, qui ont bien le droit, eux aussi, d'être entendus.

1° *Le témoignage des Parents.*

Un père de famille m'écrit : « Nous avons de bonnes nouvelles de notre fils (10 ans) ; ses lettres respirent la satisfaction ; c'est vous dire combien sa mère et moi sommes heureux d'avoir suivi vos conseils... »

« P. (12 ans), nous écrit un autre père de famille, est ravi

de sa nouvelle existence. Il n'a jamais été si heureux. Le peu d'anglais qu'il sait lui donne une certaine avance sur les autres français qui sont dans la même école. Il est, nous dit-il, le plus fort au cricket de sa division. »

Un père de famille me téléphone : « Mon fils (9 ans) est tout à fait heureux. »... Et le père ne l'est pas moins.

D'une mère de famille : « Je suis heureuse de vous envoyer les bonnes nouvelles que je reçois de mon fils (12 ans); il se dit gai et content; il comprend tout ce qu'on lui dit et se fait suffisamment comprendre... »

« Je suis heureuse, nous écrit une autre mère, de pouvoir vous donner les meilleures nouvelles. Mon fils (11 ans) est très heureux dans son école et il est en bonne voie pour l'anglais maintenant. Je suis enchantée de ce séjour pour lui et j'espère qu'il réussira jusqu'au bout ainsi que pour ses deux camarades... »

D'une autre mère : « Vous aurez sans doute reçu le bulletin d'H. (12 ans); je suis ravie de ce bon début et des lettres si pleines d'entrain que je reçois toutes les semaines. Tout l'enchante, il se porte à merveille, et depuis que les bains froids sont à l'ordre du jour, il est le plus heureux des garçons... »

D'une autre mère de famille : « Je reçois régulièrement de bonnes nouvelles de mon fils (13 ans), qui paraît s'habituer très bien. Il me dit qu'il commence à comprendre l'anglais.

« Mon fils (12 ans) est ravi, après avoir eu trois jours de désolation, écrit une autre mère; il trouve le cricket le plus beau jeu du monde et prétend qu'il fait de grands progrès en anglais.... »

Un père nous écrit : « Je reçois de fréquentes lettres de mon

fils (13 ans) qui, toutes, respirent le contentement. Il n'a pas eu un seul moment d'ennui ou de découragement; j'en suis fort heureux et je vous remercie de ce que vous avez fait..... »

D'un autre père : « Je suis très heureux de vous dire que nous sommes très satisfaits des résultats déjà obtenus au bout d'un si court séjour. Les lettres de l'enfant (13 ans) dénotent que le milieu agit et très favorablement. J'ose espérer que vous en serez très satisfait pour l'avenir. »

Une mère de famille, dont le fils est parti après les autres, et qui a dû le conduire elle-même nous écrit : « J'ai eu le plaisir de laisser mon fils (12 ans) très bien installé et content de ses maîtres aussi bien que de ses nouveaux camarades; j'ai passé quelques jours près de lui. M. et Mme W. sont très aimables, ils semblent aimer leurs élèves et en être aimés. Mon fils a été parfaitement accueilli et paraissait tout habitué, quand je l'ai quitté.

« J'ai vu vos trois autres élèves (ils sont dans une autre école du voisinage). Leurs belles mines et leur air heureux étaient tout ce qu'il pouvait y avoir de plus encourageant pour moi. Cependant je n'ai pas voulu les mettre en relation avec mon fils, pensant que, pour profiter d'un séjour si court, il vaut mieux le plonger dans le milieu anglais sans mélange et sans tentation du parler français.

« Les vacances sont le 1er août, M. W. aura la complaisance de conduire mon fils jusqu'à Newhaven, *d'où il reviendra seul jusqu'à Paris.* »

Je crois qu'il est bon de souligner ce dernier trait, qui prouve que l'École agit déjà non seulement sur les enfants mais aussi sur les parents.

Encore une lettre d'un père de famille : « Je rentre d'Angleterre où j'ai passé la semaine dernière avec ma belle-mère très désireuse comme moi de voir comment se trouvait son petit-fils (11 ans). Nous sommes enchantés de notre visite et je m'empresse, en venant vous en faire part, de vous remercier ainsi que

Mme Demolins. Nous avons trouvé notre enfant aussi bien que nous pouvions l'espérer. Les deux jeunes camarades d'Henri paraissent aussi contents de leur sort.

« Le Directeur de l'école est un homme excellent, qui paraît s'occuper beaucoup de ses enfants ; il y a au collège un professeur de français, ancien professeur à Sainte-Barbe, mon ancien collège, qui a été très utile aux trois jeunes français dans les premiers jours, il continue à s'intéresser à eux, j'ai eu plaisir à m'entretenir avec lui.

« Il y avait jeudi une fête de sports athlétiques, nous sommes restés pour y assister, cela est assez intéressant, mais les trois jeunes français insuffisamment entraînés n'ont remporté aucun prix, pas même celui de consolation, mais ils s'en sont consolés facilement et vont s'entraîner pour les succès futurs.

« En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, ainsi que Mme Demolins, mes bien sincères salutations ».

Une mère écrit à Mme Demolins :

« J'ai toujours d'excellentes nouvelles de mon fils (10 ans), qui continue à être très heureux. Son directeur nous a écrit qu'il avait fait beaucoup de progrès en anglais et qu'il était toujours « *a great favourite with every one* ». Cela prouve, j'espère, qu'il est gentil avec ses maîtres et bon camarade avec ses compagnons... »

D'une autre mère, à Mme Demolins :

« Chère Madame. Vous avez reçu sans doute comme nous le bulletin de demi-trimestre de mon fils (12 ans). Nous l'avons lu avec plaisir, car il ne contient que d'excellentes notes, et nous avons bon espoir que ce temps passé en Angleterre lui sera réellement profitable à tous points de vue.

« Un de nos voisins et amis allant passer quelques jours en Angleterre à l'occasion d'un concours agricole, nous a fait le plaisir d'aller voir notre fils dimanche dernier ; il l'a trouvé très bien portant, très gai, parlant l'anglais « comme un Anglais » ; cela me paraît un peu flatté !

« M. et Mme M. lui ont très aimablement fait visiter toute l'école et ont donné de notre cher petit homme un très bon témoignage; de son côté, mon fils écrit des lettres pleines d'entrain, on le voit heureux. »

2° *Le témoignage des Directeurs.*

Le Directeur d'une des écoles nous donne les renseignements suivants :

« Vos garçons vont très bien et paraissent très contents de leur vie ici. G. (13 ans) est déjà tout à fait chez lui; il se montre assez habile pour les études; il parlait déjà un peu l'anglais avant d'arriver, ce qui lui est très utile pour le début. B. (9 ans) est un gentil petit enfant; ses progrès seront plus lents au commencement à cause de son ignorance complète de la langue anglaise; mais pendant ces premiers jours, il a déjà appris un certain nombre de mots et bientôt il avancera plus rapidement. Il a l'air délicat, mais je crois qu'après trois mois de séjour ici il aura des joues roses comme L. (11 ans), qui est ici depuis quatre mois... G. fait de réels progrès et je crois que son trimestre ici lui aura fait beaucoup de bien. C'est un garçon très intelligent et qui témoigne de bonnes dispositions. »

En nous communiquant une lettre qu'elle a reçue du Directeur de l'école où est son fils, une mère de famille nous écrit :

« Puisque vous avez la bonté de vous intéresser de si près à mon fils (10 ans), je vous envoie la lettre suivante que j'ai reçue dernièrement du Directeur de son école et qui vous fera plaisir. Nous sommes bien heureux qu'il reste un petit homme droit et sa gaieté prouve qu'il est parfaitement heureux et que sa nouvelle vie n'est nullement une épreuve. »

Voici un extrait de la lettre du Directeur : « Dès le premier moment, votre fils s'est trouvé tout à fait chez lui. C'est un petit homme franc, droit, aimable et rayonnant, mais il me semble qu'il porte au-dessus de cette disposition ensoleillée un cœur

affectionné et une âme droite. Que son séjour parmi nous ne lui soit pas inutile et qu'il garde de ses amis anglais un doux souvenir!... »

Un de nos professeurs, qui est actuellement en Angleterre et qui se tient en rapports réguliers avec les directeurs et avec les enfants, m'écrit :

«... M. L. a engagé un professeur spécial pour enseigner l'anglais à nos garçons. E. (13 ans) et G. (13 ans) sont très heureux, particulièrement E. qui se fait déjà beaucoup aimer de ses camarades... S. (12 ans) et H. (12 ans) m'écrivent qu'ils sont très heureux. T. m'écrit dans le même sens; il a seulement un peu de peine à s'habituer à la nourriture anglaise. Mme B. me fait savoir que son élève est très gentil et qu'il se plaît beaucoup.

« En somme, les différents directeurs paraissent contents de nos garçons, ce qui me fait beaucoup de plaisir. On m'écrit que G. (13 ans) se forme très bien. Le directeur de l'école de S. me fait savoir qu'il trouve nos trois garçons excellents. Le séjour ici forme nos garçons encore plus que je ne l'avais pensé. La différence que j'aperçois déjà chez E. (13 ans) est remarquable. Tout ce qui nous aidera à être maîtres des enfants me semble indispensable, surtout au commencement. »

Mme M., la femme d'un des directeurs, écrit à Mme Demolins :

« G. (12 ans) est un très gentil petit garçon et nous l'aimons beaucoup. Il va bien et a un bon appétit. Il se plaît avec les autres garçons, qui paraissent l'aimer beaucoup. Je prendrai grand soin de lui pendant son séjour ici et vous pouvez être sans inquiétude... »

La sœur d'un autre directeur écrit à Mme Demolins :

« Chère Madame, je ne sais pas si vous aurez eu des nouvelles de vos trois garçons, par Mme de B., qui est venu ici il y a quelque temps voir son fils (9 ans). Elle a été très contente de sa bonne mine, de l'école et de tout ce qu'elle a vu.

B. (11 ans) et H. (9 ans) sont des petits garçons très très gentils. Tout le monde les aime beaucoup. Le petit H. a appris l'an-

glais très vite, il a dépassé cette semaine deux petits Anglais en classe et il est très fier de cela. Je souhaite que vous ayez aux Roches beaucoup de garçons aussi gentils que ceux-là. Je suis triste à la pensée qu'ils ne reviendront plus ici. Je les aime tant! Ils aiment beaucoup leur école, ils jouent bien le cricket, ont bon appétit, et sont toujours gais. »

« Ces jours derniers, nous écrit un des directeurs, trois de nos garçons sont entrés dans mon bureau accompagnés de votre jeune français (13 ans). Les trois Anglais m'ont demandé comment on disait en français : « *I love you* ». J'ai répondu : « Je vous aime ». Alors ils se sont tournés tous les trois vers le Français et lui ont dit : « Je vous aime ». R. est d'un caractère facile, distingué et bien élevé. »

3° *Le témoignage des Enfants.*

Voici quelques extraits des lettres qui nous ont été adressées par les enfants. Je respecte la forme et le style.

« Il y a maintenant un mois que je suis arrivé à mon école. Au commencement, j'ai été un peu surpris par les usages anglais; mais maintenant je m'y suis habitué. J'ai fait de grands progrès en anglais, je parle assez bien et je comprends tout ce qu'on me dit. L'autre jour, nous avons fait un match de cricket avec une autre école et nous avons été vainqueurs...

J. de G. (13 ans). »

«... Les premiers jours, j'ai trouvé que je m'ennuyais, mais maintenant je trouve que l'on ne s'ennuie pas du tout... Nous commençons à savoir l'anglais et je sais presque les règles du jeu de cricket. J'espère que l'on fera beaucoup de cricket à l'école des Roches.... »

H. H. (12 ans).

« Je me trouve très heureux dans mon école. Les professeurs

sont très bons pour moi. Les élèves sont aussi très gentils et je suis très bien avec eux.

« Comme travail, je puis très bien suivre les classes. Je m'applique de mon mieux à mes devoirs et leçons et j'espère vous donner à l'école des Roches toute satisfaction sur ce point.

« J'aime beaucoup le jeu du cricket et je fais une collection d'œufs d'oiseaux.

« Je vous écrirai quelquefois, car ce serait une ingratitude de ne pas le faire. En attendant, j'ai l'intention de bien me conformer aux recommandations que vous m'avez faites et je ferais tous mes efforts pour vous donner toute satisfaction..... »

R. N. (13 ans).

« ..... Notre Directeur est très aimable et tous nos professeurs sont très gentils. Nous commençons à comprendre l'anglais et nous pouvons nous amuser avec nos camarades..... Nous sommes très bien nourris et la nourriture est très abondante..... »

M. S. (12 ans).

« Nous sommes très heureux. Les élèves sont très gentils pour nous. Les classes ne sont pas ennuyeuses; le professeur nous aide et nous n'avons pas été punis. Comme je sais déjà un peu d'anglais, j'assiste à toutes les classes. L'après-midi nous nous habillons en flanelle et nous jouons au cricket pendant 1 h. 1/2. Il y a deux jeux, un pour les grands et un pour les petits. Nous sommes dans le jeu des petits, mais maintenant je suis un des plus forts. M. B., le directeur, est très gentil pour nous et il fait tout ce qu'il peut pour que nous apprenions l'anglais..... »

P. P. (12 ans).

« ..... Je m'amuse bien à l'école ; je joue assez bien au cricket... je commence à me faire comprendre en anglais..... »

J. V. (12 ans).

« ..... Je me trouve très à mon aise et je puis tenir conversation avec mes camarades. Je m'amuse bien et je prends part aux

exercices. Je suis bien heureux dans cette école et je m'y plais beaucoup, car M. et Mme P. sont très gentils. Mes camarades sont aussi très gentils..... »

G. E. (13 ans).

Communiqué par une mère de famille :

« Deer mother »,

« I want to write you a verry long letter and a part of it in English. I donot tink that my spelling is verry good but Idonot think that you mind verry much.

« We had our match in criquet and the other side had 111 runs but we were not all out with 51 runs and like that it was a Draw which meen that none had win.

« Now I think that I have enough, wrigtten in English I will finish my letter in French.

« Tu vois je t'ai écrit un bout de lettre en anglais pour te montrer que mon anglais va de mieux, en mieux, je voudrais aussi que dans tes prochaines lettres tu m'écrives un bout d'anglais, car je veux m'exercer a lire l'anglais, chose très importante.

« Tu me demandais dans une de tes lettres si je comprenais à peu près les sermons à l'École; eh bien, je les comprends à peu près et surtout maintenant je suis toujours très content à l'école... »

J. H. (10 ans).

« ... Je suis très content de l'école et je trouve M. et Mme M. tout ce qu'il y a de plus aimables. Je vais très bien, quoique la nourriture anglaise me gêne un peu... Je vous écris en français, parce que je mettrais trop longtemps pour écrire une lettre en anglais..... »

G. de T. (12 ans).

« J'espère que vous viendrez bientôt me voir avec Mme Demolins : j'en serai bien content. Voilà trois semaines que je suis à l'école de Brighton et je ne m'y ennuie pas, car l'après-midi,

on joue tantôt au cricket, au hoquet ou au foot-bal et on fait aussi de la menuiserie. J'espère que mes professeurs n'auront à vous dire que du bien de moi. Je sais encore assez bien me débrouiller en anglais, car je comprends assez pour ne pas avoir de trop mauvaises notes dans la classe. Ma plus mauvaise a été 2 sur 6. J'espère qu'à l'école des Roches, je serai un *captain* et cela me ferait beaucoup de plaisir ainsi qu'à papa et à maman. »

B. L. (11 ans).

« Samedi dernier, nous sommes allés passer trois jours à Brighton pour les vacances du *half term* et je suis revenu avec l'intention de travailler, autant que je le pourrais. Ma santé est toujours très florissante et je me plais de mieux en mieux ici. Je trouve seulement que le temps passe un peu vite et je comprends que c'est une bonne idée que de créer l'éducation anglaise en France.

« Je suis bien aise que les enfants qui se trouvent dans les autres écoles anglaises soient aussi satisfaits que moi et c'est avec un grand plaisir que j'apprends que les travaux de l'*école des Roches* avancent si vite.

« Je continue mes leçons d'allemand et de violon ici et je comprends maintenant presque tout ce qui se dit autour de moi... »

R. N. (13 ans).

Un de nos professeurs nous écrit d'Angleterre :

« J'ai reçu de charmantes lettres de H. (12 ans) et de S. (12 ans); ils sont très heureux, ils font des collections, parlent déjà bien l'anglais, disent-ils, aiment la géographie et jouent très bien au cricket. Enfin, ils ajoutent qu'ils sont très aimés de leurs camarades... »

Ces trois séries de témoignages, ceux des parents, ceux des

professeurs, ceux des élèves sont concordants. Ils prouvent que cette première expérience a eu un succès complet. Les enfants apprennent la langue anglaise très rapidement; ils peuvent converser avec leurs camarades et poursuivre leurs études; ils se développent physiquement, s'associent aux jeux avec entrain et sont heureux.

Ces enfants viendront à l'École des Roches à la rentrée d'octobre.

J'ai tenu à faire connaître le résultat de ce premier stage à l'étranger, pour bien montrer aux parents qu'ils peuvent faire partir leurs fils avec une entière confiance. J'ajoute, — et j'insiste particulièrement sur ce point, — que le séjour à l'étranger est *d'autant plus profitable que les enfants sont plus jeunes*. Ils apprennent plus facilement et plus complètement la langue, ils subissent davantage l'influence du milieu, enfin ils ne sont pas exposés à interrompre plus tard leurs études pour aller faire ce séjour.

Nous ne pouvons recevoir à l'*École des Roches*, pour la rentrée d'octobre prochain que 50 élèves, qui seront distribués en deux maisons. Toutes les places sont dès maintenant retenues.

Les enfants pour lesquels on nous adresse actuellement des demandes d'admission n'entreront aux Roches qu'en octobre 1900; mais nous pourrons les envoyer auparavant faire un stage soit en Angleterre, soit en Allemagne. Nous ne disposons plus, pour cette seconde rentrée, que d'une vingtaine de places.

En octobre 1900, une nouvelle série de constructions sera terminée, et l'École pourra recevoir une centaine d'enfants. Ils seront alors répartis en trois maisons séparées les unes des autres et ayant chacune à sa tête un professeur marié. Les élèves des diverses maisons ne se réuniront que pour les classes dans un bâtiment situé au centre de la propriété et spécialement affecté à cet usage.

Ainsi, quel que puisse être le développement ultérieur de l'École, nous éviterons toujours les inconvénients d'une trop grande agglomération d'enfants. Chaque maison de professeur

aura une vie indépendante et ne contiendra au maximum qu'une quarantaine d'enfants (1).

Edmond DEMOLINS.

(1) Pour les exercices physiques à l'École, nous nous sommes inspirés des travaux du Dr Fernand Lagrange, qui sont le résultat de longues années d'études et d'observations en France et à l'étranger. Nous recommandons particulièrement la lecture de l'ouvrage : « *L'hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens* ». Pour les enfants qui auraient besoin de suivre à l'École un traitement particulier, au point de vue des exercices du corps, les parents pourront demander des conseils au Dr Lagrange à l'*Institut Zander*, 21, rue d'Artois. — Autres ouvrages du Dr Lagrange à consulter : *Physiologie des exercices du corps* (couronné par l'Académie des sciences et par l'Académie de médecine) ; — *De l'exercice chez les adultes;* — *La médication par l'exercice;* — *Manuel d'Hygiène athlétique.* (Chez Félix Alcan).

QUESTIONS DU JOUR

LES EXPÉRIENCES D'UN PRINCIPAL DE COLLÈGE

L'exposé suivant décrit avec une exactitude navrante un des coins sombres de notre régime scolaire. L'auteur, qui nous adresse cet article, appartient à l'Université et dirige un collège en qualité de Principal. Non seulement il a vu, mais il a vécu ce qu'il raconte. Comme il le dit, il a voulu servir l'Université. Ce n'est pas en dissimulant le mal qu'on parviendra à le faire disparaître, mais en le regardant bien en face, et en conviant à travailler à sa guérison tous les hommes de bonne volonté.

E. D.

> Pour faire, dans ce monde, n'importe quoi qui vaille, il ne faut pas rester à trembler et à hésiter sur le bord, mais s'élancer la tête la première, et percer à travers le tout aussi bien que nous le *pouvons*.
>
> *Sidney Smith.*

I.

Notre enseignement secondaire est donc bien malade? Pas une revue, pas un journal qui ne nous apporte chaque matin une

critique ou un projet de réforme : et il n'est pas possible, quoique cela soit évident souvent, que l'on veuille seulement faire de la copie ou bâcler un article que l'imprimeur attend. Dans la phalange qui monte à l'assaut de la forteresse, il est des assaillants qu'il faut distinguer, tels MM. Demolins et Lavisse. M. Demolins, après avoir critiqué notre enseignement secondaire, a exposé ses vues, puis bravement organisé un collège où il suivra la méthode qu'il préconise. M. Lavisse, professeur de l'Université de Paris, examinateur au baccalauréat, attaque, dans la nouvelle Sorbonne, le vieux baccalauréat. Les murs n'ont pas croulé à ce sacrilège ; mais des milliers de personnes ont applaudi : le monument est solide.

Acta non verba, dit M. Demolins. C'est donc à l'œuvre que nous le jugerons. Quant à M. Lavisse, il n'a pas fait seulement un très beau « sermon contre le baccalauréat » ; il a ému et réconforté tous ceux qui aiment les enfants, qui les voudraient heureux, joyeux, intelligents et forts, et qui, pour atteindre ce but, ne ménagent ni leur temps, ni leurs peines. Je suis de ceux-là (il faut aujourd'hui dire ce que l'on veut et ce que l'on pense). Je suis un de ceux qui ont les « mains tendues »..... Elles ne sont pas encore retombées.

II.

Je suis Principal d'un tout petit collège que j'aime ; j'ai refusé un des meilleurs collèges de France ; je viens d'être promu à une classe supérieure ; enfin je ne puis pas être décoré avant cinq ans : je n'attends donc rien des hommes. Je voudrais dire, sans préoccupation aucune, tout ce que je dois à l'Université, et la servir encore de cette façon, si je puis.

Lorsque j'ai été appelé, il y a près de six ans, à la direction d'un collège, j'ai éprouvé une réelle joie. D'abord, ma situation était améliorée ; puis, surtout, j'allais pouvoir appliquer quelques idées pédagogiques que je croyais bonnes.

Comme la plupart des professeurs qui ne voient que de loin

et superficiellement la vie intérieure d'un collège, si nos établissements d'enseignement secondaire n'étaient pas plus prospères, s'il n'y avait pas plus d'entente entre répétiteurs, professeurs, administrateurs, j'en faisais retomber la faute sur les principaux. Je ne veux ni énumérer les griefs que j'avais contre eux, ni chercher des excuses aux injustices que j'ai commises. C'est à mon tour d'être critiqué, blâmé, et, sans doute, les braves gens que j'ai pu méconnaître sont à cette heure, suffisamment vengés.

J'avais reçu ma nomination un lundi matin, en venant prendre mon service ; le mercredi, mes malles étaient faites.

Je ne dirai rien du dîner d'adieu des collègues, des félicitations reçues avec autant de modestie apparente que de bonheur contenu, des cartes vite imprimées et expédiées, de cette fièvre enfin et de cette impatience du départ que comprendront ceux qui se sont trouvés dans un cas semblable au mien.

Mon long voyage, de nuit, pour perdre moins de temps, ne fut qu'une suite de rêves et de projets. Je voyais un collège pareil à celui que je quittais ; des bâtiments neufs, parfaitement aménagés, un large préau, de belles salles de classe et d'étude, un cabinet de physique muni de tous ses appareils, un laboratoire rempli de cornues, de fioles et d'éprouvettes, un cabinet meublé, aux murs tapissés de livres, de grandes cours plantées d'arbres et un vaste jardin où s'ébattaient de nombreux élèves. J'aime déjà ces têtes charmantes que je ne connais pas ; je me ferai aimer d'eux. Je resterai toujours dans ce pays, et j'y ferai quelque bien.

III.

Quel réveil ! mon Dieu.

J'ai quitté l'hôtel de bonne heure, après quelques heures de repos. Personne ne sait qui je suis. Je veux trouver seul la maison où je dois achever ma vie. Voici un bâtiment qui répond à peu près à ce que j'attends : c'est le collège des Frères. En voici un autre : c'est le tribunal. C'est peut-être ceci ? — c'est la prison.

Cette fois, j'y suis? — Non. C'est l'École primaire supérieure. Il n'y a plus rien, plus rien dans cette petite ville, vite parcourue, qui ait l'apparence d'un collège. Où donc est mon collège? Il faut qu'on m'y conduise. C'est cette maison branlante, à la façade lézardée, aux crevasses larges comme la main que contiennent de longues barres de fer allant d'un mur à l'autre. Cette façade déplâtrée par larges places est couverte à d'autres endroits d'une couche gris-verdâtre qu'on prendrait pour une lèpre. Au sommet, et au milieu, est fixé une sorte de guérite. On y distingue une petite lucarne, puis, partant de là et suivant le mur jusqu'à terre, un tuyau en fonte. Ce tuyau n'est sans doute qu'imparfaitement joint à la petite maisonnette, toute en saillie, et comme posée sur des poutres sortant du mur. Quoi qu'il en soit, le long de ce tuyau, le long de la muraille, des taches honteuses crèvent les yeux.

Oh! que c'est laid!

J'entre. Pas de concierge, pas de loge même; personne à qui m'adresser. Enfin, entendant du bruit, un maître vient, qui me conduit aussitôt en étude. Il est sept heures et demie du matin; je vais donc faire connaissance immédiatement avec mes internes. Les voilà autour du répétiteur. Je compte : six. Ils sont bien six; inutile de recompter; il y a six élèves internes en tout.

Je n'ose pas demander le nombre des externes; je ne dis rien; j'examine cette grande salle d'étude basse, noire remplie de papiers, je devrais dire d'ordures. A quelle époque remontent ces tables lourdes, incommodes, taillandées, percées de trous? Les vitres, presque toutes fendues, ne connaissent que l'eau de pluie; les araignées tissent tranquillement leurs toiles dans les coins. Ici, une chaise éventrée, dont la paille traîne à terre, et que le répétiteur ne peut utiliser qu'en y posant un atlas, comme un coussin; là, une table boiteuse, mais rendue d'aplomb par un livre placé sous un pied. Au-dessus de ma tête de la paille passe par une fente. Je sors; j'ai le cœur serré comme dans un étau; et j'attends, dans la cour, l'heure de la classe.

Voici bientôt tous les professeurs : celui de classes primaires; celui de classes élémentaires; un pour la 6e et la 5e; un pour la

3e et la 4e; un professeur de mathématiques, un professeur de sciences, un répétiteur. Voilà tout mon personnel.

Ces messieurs paraissent aimables; je suis si triste que j'accepte avec reconnaissance leurs compliments de politesse. L'un d'eux même, depuis plus de vingt ans dans la maison, comme élève, puis comme professeur, réussit à me dérider. Comme je ne puis dissimuler l'impression que me fait l'état lamentable du collège, il me vante aussitôt, avec une conviction amusante, l'air vif et sain du pays, la qualité du lait, l'excellence d'une eau minérale, tout à fait inconnue, mais qui guérit de nombreuses maladies. Quel rapport y avait-il entre cette réflexion et ma plainte; Je n'en sais rien encore; mais nous avons tous ri de bon cœur, et cela m'a soulagé.

La cloche sonne, chacun se rend à son poste. En quelques minutes, j'ai rendu visite à toutes les classes. J'ai trouvé, en tout, quarante-neuf élèves et il n'y a pas un absent. J'ai donc quarante-trois externes, et six internes. Où suis-je tombé?

Resté seul, je parcours la maison. Le réfectoire est convenable; la salle à manger est noire, mais peut être facilement réparée; trois chambres sont habitables, le cabinet du Principal est vaste, entouré d'armoires à vitrines, où se trouvent pas mal de livres : voilà des consolateurs, et leur vue me fait du bien. Mais la cuisine est hideuse, et le dortoir défie toute description.

On y accède par un escalier roide, très étroit, et aux marches si peu larges et si usées, qu'une personne âgée ne le peut descendre qu'à reculons. On arrive alors dans une salle au plafond bas qu'on touche avec la main. Plafond ici est une image; ce n'est à vrai dire, que des planches mal jointes, reposant sur des planches vermoulues, et dans lesquelles ma canne, au bout ferré, s'enfonçait comme dans de la terre glaise.

Ici, comme dehors, encore une barre de fer, d'un mur à l'autre Je commence à ne plus redouter autant les lézardes, contre lesquelles on semble avoir pris quelques précautions.

Je compte seize lits rangées sur deux lignes. Le sommier consiste en une couchette remplie de paille. Je ne trouve qu'une table de nuit; pas une chaise, pas une descente de lit, pas une

armoire. Les effets des enfants sont renfermés dans leurs malles, ou suspendus à des clous, au mur, sans abri contre la poussière.

Je ne veux pas insister davantage sur le délabrement de ce pauvre collège; on pourrait croire que je fais une caricature, quand je m'efforce au contraire de ne dire que la vérité. Cependant, je crois nécessaire de citer quelques traits, pris au hasard, mais qui permettront de se faire une idée des difficultés que j'ai rencontrées.

Un jour de mauvais temps, un professeur a dû faire classe, son parapluie ouvert. Une gouttière tombait sur lui, et les élèves s'étaient réfugiés dans le seul coin convenablement abrité. — En pleine étude, du plafond crevé (voir plus haut la définition du plafond), un rat est tombé sur un élève. Heureusement l'animal était mort; sans doute, un chat, le combat fini, l'avait laissé glisser du monceau de foin qui surplombait le trou.

Les classes n'avaient pas de cheminées, et pourtant il fait froid dans ce pays. Pour obtenir un peu de chaleur, on établissait au milieu de la salle un petit poêle rond, à un seul trou, et on faisait passer le tuyau par un carreau de la fenêtre. Comme les salles étaient très basses, ne comprenant qu'un rez-de-chaussée, vous eussiez cru, en entrant dans la cour, voir une rangée de roulottes crachant la fumée par leurs vasistas entr'ouverts.

Certes, ce n'était pas beau, mais enfin on parvenait à se chauffer à condition toutefois que le vent du nord soufflât. Par tout autre vent, la fumée, refoulée, ne sortait plus et emplissait la salle. C'était là un inconvénient peu grave. Deux élèves, dressés à cet exercice, prenaient le poêle tout flambant, et lestement, vous le déposaient dans la cour. Les tuyaux, fixés par des fils de fer, restaient suspendus. Dès que le vent tournait, on rentrait le poêle qui continuait son office.

IV.

Que faire? Faut-il reprendre ma malle non ouverte encore, et retourner au poste que j'ai quitté? Il est loin d'être mau-

vais d'ailleurs. Mon traitement de professeur de collège, de 3.000 francs, est plus que doublé par des cours accessoires et par des leçons particulières. Ici, le seul avantage fait au Principal est la perception pour lui de la rétribution des externes surveillés : trois francs par mois. Ils sont quatre; j'ai donc, jusqu'à présent, un traitement de 120 francs par an. Impossible de vivre sans faire une classe, ce qui me donne droit à un traitement de professeur.

L'argent dont je dispose pour les divers services ne permet aucun bénéfice : 60 francs par an, pour payer un concierge; 70 francs de frais de bureau; 125 pour frais de distribution de prix. Je dois assurer, à mes frais, le chauffage et l'éclairage de tout l'établissement; il est vrai que je perçois une somme annuelle de 6 francs par élève non boursier. J'encaisserai donc pour ce service moins de 300 francs, quand j'en dépenserai au moins le double.

Reste le bénéfice que je puis faire sur mes six internes, qui donnent chacun 45 francs par mois. La situation n'est pas brillante. Et dire que mes collègues enviaient mon bonheur!

Je longe la classe des tout petits qui épellent en chantant; ils sont onze. Leurs voix sont claires, agréables à entendre; quelques-uns me sourient. Leur maître, à la longue barbe noire, mais dont le visage respire une inépuisable bonté, se tient au milieu d'eux et me salue amicalement. Voilà les plus aimables oiseaux de la volière.

Je pénètre dans le jardin, vaste, enclos de murs formant parapet, et s'élevant au-dessus de la rue comme un rempart au-dessus du fossé. Douze gros tilleuls, des acacias, des arbres fruitiers forment une ceinture.

De ce jardin, je pénètre dans un petit parc sur lequel donne la salle d'étude qui sert en même temps de classe aux élèves de 7e et 8e. Je vois par la fenêtre des petites têtes qui me regardent. Ici on est plus grave; mais je devine qu'il suffirait d'un mot de moi pour mettre tout ce petit monde en joie.

De l'autre côté de ce parc, encore un jardin plus grand que le premier; un autre encore derrière le gymnase. Partout d'in-

nombrables arbres fruitiers. Le collège est comme une vieille ruine au milieu d'un magnifique domaine d'un hectare.

Que faire? Quelle résolution prendre?

Que dirai-je aux parents quand ils demanderont à visiter l'établissement avant d'y placer leurs enfants? Oserai-je jamais les conduire au dortoir, dans les salles de classe et d'étude? Que répondrai-je quand on me demandera où se trouvent la lingerie, l'infirmerie, qui n'existent pas?

Puis, avec un personnel en nombre aussi insuffisant, à quels examens préparer nos élèves? De quel côté les diriger? Je ne puis songer au baccalauréat.

D'autre part, voilà de l'autre côté de la rue une école primaire supérieure bien organisée qui peut donner mieux que nous un enseignement pratique. Plus loin, les Frères avec un magnifique établissement. De quelle utilité peut être ce collège dans de telles conditions? Ah! je comprends le refus de deux principaux envoyés ici en quinze jours.

Mais quoi, j'ai été nommé; aveuglément, j'ai accepté, mais enfin j'ai accepté. Partir maintenant serait m'avouer vaincu avant d'avoir combattu; ce serait une désertion, une preuve de lâcheté. Sans doute, j'attendais beaucoup mieux, mais il est probable que j'exagérais ma capacité et mes mérites, qui sont estimés à leur juste valeur par mes chefs. Ou bien, tout simplement, je n'ai pas eu de chance. Il me reste à prouver que je méritais mieux, voilà tout.

La classe finit. A la sortie j'examine un à un ces pauvres enfants dont personne ne veut, parce qu'ils appartiennent à un collège sans avenir, qu'ils habitent une maison trop laide, et qu'ils ne rapportent pas assez d'argent. Ils ont tous une physionomie attrayante, un air dégagé, des traits réguliers, des yeux bien ouverts qui regardent droit devant eux. Ils paraissent éveillés et intelligents. Ils me plaisent déjà beaucoup, ces petits, et je sens que je les aimerai bien.

V.

C'en est fait; vous m'avez conquis, enfants; je resterai auprès de vous. On vous a dédaignés et je me suis cru humilié. Eh bien! rapprochons nos deux misères; serrons-nous les uns contre les autres; luttons, travaillons ensemble, surtout aimons-nous. Rien ne me coûtera pour vous rendre plus instruits, et meilleurs. Mon bonheur sera de vous voir bien portants, joyeux et vertueux. Et qui sait? peut-être que dans notre pauvre vieille demeure que traverse la pluie, que le vent ébranle, nous ne serons pas trop à plaindre.

VI.

Une fois ma résolution prise, le soir même, je me suis mis résolument à l'œuvre.

Il fallait, avant tout, organiser le travail; en quelques minutes, c'était fait.

Jusqu'alors le collège n'avait préparé ses élèves qu'au baccalauréat ès-sciences, pour lequel on demandait seulement, à l'écrit, deux compositions de sciences et une version latine. Mais ce baccalauréat allait être supprimé. Nous devions songer à autre chose. Pourquoi pas tenter la préparation du baccalauréat classique et moderne complet? Nous aurions d'ailleurs sept candidats pour l'année suivante : un pour la philosophie; un pour le baccalauréat ès-sciences dont j'ai parlé, un pour la seconde moderne; quatre pour la rhétorique. Mais nous n'avions pas de professeur de classes supérieures, pas de professeur d'allemand, pas de professeur d'anglais, pas de professeur d'histoire, pas de professeur de philosophie.

Il faut suppléer à tout cela. Ce n'est pas difficile. Le professeur de 3e et 4e savait l'anglais, et il était licencié ès lettres avec mention histoire. En plus du programme de sa classe, il enseignera l'anglais et fera quelques cours d'histoire.

Le professeur de 5e et 6e aimait l'histoire. Il fera sa classe, puis quelques cours d'histoire, et enseignera le français dans une partie de l'enseignement moderne.

Le professeur de sciences était Alsacien et connaissait l'allemand. Il ajoutera à ses fonctions celle de professeur d'allemand dans les classes de grammaire et élémentaires.

Cependant, l'enseignement moderne manque de quelques heures de français, et tout le monde, sauf le professeur de mathématiques, avait son maximum. Je vous en prie, ne riez pas. Bravement, ce professeur de mathématiques donne les deux heures de français qui doivent remplir le programme.

Il y avait encore bien des lacunes, cette distribution faite : la philosophie, l'histoire, la géographie, la littérature française, l'allemand dans les hautes classes ne sont pas enseignés : c'est mon lot.

La distribution des heures de dessin me donne plus de peine. Remarquez que je disposais de la somme totale de cent francs pour procurer un professeur de dessin au collège. Je n'en puis trouver à ce prix. Enfin, le professeur de 7e et 8e se dévoue. Il enseignera le dessin pour la somme de cent francs par an.

Le lendemain de mon arrivée, la machine était mise en mouvement.

Deux années nous avons travaillé ainsi, et je ne sais qui nous devons admirer le plus, des élèves qui savaient reconnaître combien nous leur étions dévoués, ou des maîtres qui se dévouaient aussi simplement, sans bruit, sans espoir de récompense, mais par déférence pour un chef qu'ils connaissaient à peine, ou plutôt pour faire tout bonnement leur devoir. Quels bons enfants! Quels braves gens!

Tant de bonne volonté ne fut pas perdue. La première année, à la stupéfaction générale, nous présentions sept élèves au baccalauréat; nous avions cinq succès. La seconde année, nous présentions six candidats; nous avions six élus.

On ne tarda pas à nous considérer avec une certaine sympathie; bientôt les demandes d'admission arrivèrent. Enfin la rentrée d'octobre se faisait avec quatre-vingt-six élèves.

VII.

Si l'on bûchait ferme dans notre vieux collège, on s'y amusait aussi. J'y ai fait une expérience que je veux rapporter brièvement.

Vous connaissez le magnifique domaine que nous possédions; l'entrée en avait été, jusqu'alors, interdite aux enfants. Je commençai par en enlever la porte toute branlante; puis, ayant réuni tous les élèves internes et externes, je leur parlai à peu près ainsi : « Mes amis, vous avez une cour trop petite, et où vous êtes mal à l'aise, je vous offre la partie du jardin qui vous plaira le mieux, et la quantité que vous voudrez. Vous cultiverez votre lot comme vous l'entendrez; mais vous le cultiverez. Le fruit de votre travail vous appartiendra. Je ne tolérerai aucun désordre, aucun acte de vandalisme ou de gaspillage, aucun acte d'indiscipline, sinon je replace la porte. »

Je n'oublierai jamais la surprise de ces enfants, leur explosion de joie, leur ardeur au travail, leur bonne tenue, leur esprit d'ordre.

L'étude finie, c'était comme une envolée d'oiseaux. Chacun prenait son outil, enlevait sa tunique tout en courant, et se mettait à piocher. Des groupes s'étaient formés de deux, quatre on six pour exploiter un lot délimité.

Les uns cultivaient surtout les légumes qu'ils apportaient non sans fierté à leurs familles, d'autres préféraient les fleurs. Quelques-uns, vrais pionniers, aimaient à défricher les terrains incultes, puis les abandonnaient ensuite à de moins ardents. Ceux-là recherchaient la fatigue pour le bien qu'ils en ressentaient.

Un mur séparait le jardin du petit parc. Des jardins avaient été établis de chaque côté de ce mur, en assez mauvais état d'ailleurs, et qui menaçait ruine. — A une visite que nous fit le maire, je le priai de le faire enlever. Il refusa, jugeant qu'il y avait là un travail d'au moins vingt journées d'hommes, et que cette dépense n'était pas prévue au budget. (Moi je prévoyais cette invariable réponse à toutes mes propositions). Les élèves m'avaient entendu :

« Nous autorisez-vous à enlever le mur, me dirent-ils? — Mais vous ne pourriez jamais y parvenir. Enfin, si vous y tenez... — C'était un jeudi matin; je vois encore mes démons attaquer la muraille avec une ardeur que rien ne semble pouvoir lasser. Il n'y eut ce jour-là ni étude, ni promenade; mais, le soir venu, il ne restait plus trace de l'obstacle qui empêchait les possesseurs des jardins de voisiner.

C'était un réel plaisir pour moi d'assiter aux ébats de ce petit monde; de voir les transformations aussi fréquentes qu'inattendues des lots de chacun. Le carré était devenu un beau jour une plate-bande; celle-ci se trouvait bientôt transformée en corbeille. La terre était remuée, retournée, bêchée; les mains avaient des ampoules, la sueur perlait aux jeunes fronts : j'étais satisfait; mon but était atteint.

Souvent, au cours de mes visites, j'étais appelé à juger de l'effet d'une nouvelle combinaison, à trancher un litige entre quelques propriétaires, et je m'attardais au milieu de ces enfants. Parfois, l'heure de l'étude était passée, et je ne m'en préoccupais pas. Quelle bonne aubaine! On travaillait alors avec plus d'ardeur; on traçait des plans de fossés, de monticules, de labyrinthes; on s'ingéniait à me soumettre des cas très graves, très compliqués (trocs, échanges, transformations), afin de m'empêcher de songer à regarder ma montre.

Je me prêtais volontiers à cette innocente supercherie, et je paraissais même fort contrarié quand, la nuit tombant ou voyant les bras suffisamment las, je m'apercevais enfin que nous étions en retard pour l'étude d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure. Quelle joie alors parmi mes jeunes amis! mais ils me consolaient bien vite en m'assurant que les leçons seraient néanmoins bien sues, et les devoirs soignés. Jamais ils n'ont promis en vain.

Me croira-t-on si je dis que jamais on ne toucha à un fruit. Pour se rendre à leur jardin, les élèves traversaient celui qu'ils m'avaient laissé, et suivaient une allée bordée de groseillers; jamais une groseille ne fut cueillie.

Un jour, un nouveau, enfant de treize ans, vient se plaindre

qu'un élève l'a battu. Il n'y a là rien d'extraordinaire; pourtant cela me surprend; j'appelle l'accusé. « Tu as battu ton camarade? — Oui, Monsieur. — Pourquoi? — C'est à lui de le dire. » — Et comme le plaignant baissait la tête sans répondre, il ajouta : Nous avions remarqué qu'on cueillait des poires à un de vos arbres, celui qui est près de la porte; nous avons veillé, et j'ai surpris X. Comme il répondait mal, je lui ai donné deux claques. Jamais, jusqu'ici, personne n'a rien touché à ce qui ne nous appartenait pas. Nous ne voulons pas qu'on commence. »

Voilà le seul incident en deux années.

Ai-je besoin de dire que tous les jeux étaient en honneur. On avait pris l'habitude d'une vie plus active, et c'était chez tous un besoin de courir et de se donner du mouvement.

Lorsque la pluie interdissait toute sortie, on se livrait, dans une ancienne église abandonnée, à toutes sortes de travaux. Jusqu'à un vrai théâtre qui y fut construit, par les élèves seuls, et où ils jouèrent plusieurs fois des pièces qui émurent papas et mamans délicieusement.

Enfin quelques-uns parmi les plus grands étaient d'excellents valseurs. Ils devenaient les professeurs de leurs camarades, et c'était, le dimanche, jusqu'à neuf heures du soir, des danses joyeuses aux sons d'un modeste accordéon.

VIII.

On travaillait donc ferme et on s'amusait autour de moi. Admirablement secondé par ma famille, je savais les élèves bien soignés, traités comme nos enfants. Nous nous sentions estimés, et nos jeunes gens nous marquaient une confiance touchante. Je me fus trouvé heureux, si la fatigue pour moi n'eût pas été excessive.

J'avais dix-huit heures de classe; j'enseignais les matières les plus variées, qui me demandaient des heures de préparation. De plus, je n'avais qu'un répétiteur pour plus de quatre-vingts élèves. Ce pauvre garçon commençait son service le mercredi à

4 heures du soir, il le conservait jusqu'au vendredi à 8 heures. Le samedi, il reprenait le collier à 4 heures du soir, et il n'était libre que le lundi à 8 heures. J'avais pitié de lui, et je le remplaçais autant que je le pouvais.

Le nombre des élèves ayant donc presque doublé, je demandai deux répétiteurs nouveaux ; l'un devait s'occuper de la surveillance ; l'autre, sous ma direction, eût fait quelques cours faciles. L'autorité académique approuvait mon projet ; le Recteur vint lui-même le soutenir auprès de la municipalité. Ce fut en vain ; ma demande fut repoussée.

Je proposai alors de créer une classe enfantine, qui fût placée sous la direction d'une dame. Je me chargeais de la rétribution de cette institutrice ; je ne demandais que l'aménagement d'une salle. J'échouai encore auprès de la municipalité, malgré l'intervention de mes chefs.

Enfin les demandes d'internes étaient nombreuses, et il ne m'était plus possible de les accueillir toutes. Je demandai quelques réparations. Des plans furent dressés, et des propositions faites, très modérées. Le conseil municipal rejeta tout.

Cette fois le Recteur se fâcha, et m'engagea à demander mon changement.

Je le fis la mort dans l'âme.

IX.

Je m'y décidai parce que je sentais mes forces me trahir, et que je jugeais irréalisable, dans de telles conditions, l'œuvre que je voulais accomplir. Voilà un gros mot, je le sais ; mais il m'importe peu que l'on me croie : je veux dire ce que je pensais alors, le rêve qui me soutenait, et qui, malgré de rudes atteintes à ma foi, fait encore ma force aujourd'hui.

Rester plus longtemps, me disais-je, c'est m'attacher davantage à ce pays et à ces enfants, et rendre plus solide le lien qu'il faudra rompre quand même ; c'est même faillir à mon devoir. Dans un collège mieux organisé, avec un personnel complet, je puis m'établir pour toujours, et donner ce que l'on attend de ma bonne

volonté. Ici je consacre mon temps à des démarches sans fin pour obtenir la réparation d'une planche, d'une partie de toiture effondrée, la construction de cheminées dans les classes. Il faut des visites, des discours au maire et aux conseillers pour les convaincre de la nécessité d'acheter des poëles, de récrépir les murs, de blanchir la cuisine. On ne peut planter un clou sans une délibération du conseil municipal et sans un rapport motivé de moi ; or, tout se disloque, tout s'émiette, les clous enfoncés ressortent, je renonce à la lutte.

Où que j'aille, je serai mieux qu'ici, il n'en faut pas douter. On me tiendra compte, au ministère, de nos succès, du relèvement de la population scolaire presque doublée, et je serai appelé à un collège établi. Moins distrait qu'ici par tant de choses, je n'aurai qu'à songer à mes élèves; je serai plus souvent avec eux; je m'intéresserai davantage à leurs travaux; j'étudierai de près leurs caractères; je tiendrai compte des observations que j'ai déjà faites, j'en ferai d'autres, afin de voir plus vite le mal, s'il existe, et de le guérir plus sûrement.

Voici deux années d'inutile labeur, et je suis fatigué; mais je suis jeune encore, et deux mois de repos me rétabliront. Une fois installé dans ce collège que je ne quitterai pas avant ma retraite, j'apporterai à remplir mes devoirs tant de dévouement, tant de conscience, que je mériterai promptement l'estime de mes collaborateurs et des parents, et l'affection de mes élèves. En peu de temps régnera l'esprit qui doit animer notre grande famille.

Puis (mais je parlais ainsi pour consoler mes chers petits, sans être très convaincu), la nouvelle de mon départ paraît mécontenter quelques personnes écoutées en ville; peut-être que la municipalité se décidera « à faire quelque chose pour son collège, » comme on dit. Mon successeur sera sans doute moins patient que moi, et si, en m'éloignant, je contribue à vous donner une maison plus confortable, et quelques maîtres de plus, vous voyez, mes jeunes amis, que la douleur que j'éprouve en vous quittant vous aura servis (1).

(1) J'apprends que la municipalité vient de voter un emprunt de 75.000 fr. pour aménagements et réparations au collège.

X.

« Vous ne serez pas changé cette année, me dit-on au ministère, au début des vacances, préparez donc tranquillement votre rentrée; nous vous voulons du bien. » Quelques jours avant la fin des vacances, je recevais par télégramme ma nomination à X.

Je sentis alors seulement combien j'étais attaché au collège où j'avais fait mes premières armes comme Principal. Les élèves étaient encore dans leurs familles, je pus me décider à faire mon déménagement; je sens que j'en aurais été incapable s'ils eussent été là. Je viens d'ailleurs d'en faire l'expérience. Les autres fonctionnaires, les professeurs mêmes qui vivent relativement peu avec les élèves, ne savent pas ce qu'il nous en coûte de quitter un collège où nous avons fait un séjour de quelques années. Le principal, au bout de peu de temps, considère les élèves internes comme ses propres enfants; entre eux et lui, par suite de cette habitation sous le même toit, de cette participation aux mêmes douleurs et aux mêmes joies se forment mille liens qu'on ne peut rompre sans un douloureux effort.

Pour moi, ce fut un déchirement de mon être. Aujourd'hui encore, je pense souvent à mes petits amis de... Je pourrais redire tous leurs noms, je vois leurs visages, leurs gestes, j'entends le son de leurs voix; j'assiste à leurs ébats, dans le grand jardin, sous ma fenêtre. Je me reporte à cette semaine d'angoisse où j'attendais d'un moment à l'autre le dernier soupir de ma fillette. Tout à coup le silence s'était fait dans la maison; plus de jeux, plus de cris; pas un mot même en passant sous la fenêtre de la petite malade, afin de ne pas troubler son repos. Puis la joie, les saluts, les grimaces des plus gamins pour amuser la convalescente, quand elle montre à travers les vitres son visage amaigri et pâli... Oh! les bons diables!

La vieille maison me semble moins laide; je n'ai retrouvé nulle part mon allée de vieux tilleuls qui nous donnaient un ombrage si parfumé.

Enfin je partis.

XI.

Je suis depuis trois ans passés dans mon nouveau collège. J'ai perdu l'habitude de me plaindre, ou plutôt ma puissance de travail et ma capacité de souffrir se sont accrues. Me voilà soumis, pacifié. Je vais donc finir mon récit monotone.

Je suis aussi mal outillé qu'à mon premier poste. Je manque de professeurs et de surveillants; j'enseigne comme autrefois les choses les plus variées. Je ne sais où loger mes élèves qui attendent à la porte.

Je vois, entravée par mille obstacles, la prospérité d'un collège qui pourrait grandir, et je ne peux rien pour lui.

Je n'accuse personne; je m'incline devant des forces supérieures. Mais de fières paroles comme celles de M. Lavisse et de M. Demolins pénètrent profondément au cœur de ceux qui ont longtemps aspiré vers le mieux. De les avoir entendus, je me sens l'âme moins engourdie.

Si ma tâche est rude, je suis admirablement secondé par un personnel d'élite. Mes collègues et moi nous ne formons qu'un faisceau que les épreuves ont plutôt fortifié. On sait à peine qui commande et qui obéit : chacun fait loyalement, entièrement son devoir.

Tous nous aimons vraiment l'Université, dont nous tenons ici le drapeau, et nous voulons qu'elle soit respectée et honorée en nous.

Nous nous savons récompensés par l'estime et par l'affection de nos élèves, et nous nous dévouons pour eux avec joie.

Pourtant, en considérant ce que nous voudrions faire et le peu que nous obtenons, nous nous surprenons parfois à murmurer : une tasse de café bue en commun, une promenade en pleine campagne dissipent la mauvaise humeur, et nous nous remettons au travail avec sérénité.

Pour moi, je sens très bien mes forces amoindries, et les bas

calculs, les atermoiements dont j'ai été le témoin m'ont parfois lassé. Mais, malgré tout, ma foi au bien est toujours aussi vive.

Sans doute, je suis loin d'avoir tracé le sillon que mon ardeur inquiète m'avait imposé; mais qui choisit son œuvre? qui l'achève, s'il a pu la choisir?

Et puis, si minime soit-il, l'effort que j'ai fait n'est pas tout à fait vain. C'est à quoi je songe en lisant ces paroles, douce consolation, du philosophe poète : « Je suis bien sûr que ce que j'ai de meilleur de moi me survivra. Non, pas un de mes rêves, peut-être, ne sera perdu; d'autres les reprendront, les rêveront après moi, jusqu'à ce qu'ils s'achèvent au jour. C'est à force de vagues mouvantes que la mer réussit à façonner sa grève, à dessiner le lit immense où elle se meut. »

UN PRINCIPAL DE COLLÈGE.

P. S. — Depuis que ces lignes ont été écrites, deux nouveaux professeurs ont été nommés. Puis l'auteur de ces lignes étudie en ce moment le projet d'installation d'un collège dans une situation ravissante, au milieu d'un domaine de cinquante hectares. De précieux encouragements venus de divers côtés permettent d'avoir bon espoir.

LA REGION DE LA BASSE-BRESSE

UNE VALLÉE

A MÉTAMORPHOSES SOCIALES

II.

LA VIE ANCIENNE DE LA VALLÉE (1).

II. — LA ROUTE ET SON RÔLE SOCIAL.

Maintenant que nous connaissons tous les éléments de la vie sociale présente de la vallée, nous aborderons la seconde partie de notre programme et remonterons à sa vie passée. Nous suivrons la méthode scientifique qui consiste à aller du connu à l'inconnu, de l'observation directe à l'observation indirecte; nous étudierons l'histoire à rebours, en commençant par l'époque la plus proche de nous.

Reportons-nous aux premières années du dix-neuvième siècle. Le fond de notre demi-vallée, la rive montueuse et habitée de l'Ain présente une animation qui contraste singulièrement avec sa somnolence actuelle. Sur la route Lyon-Genève, c'est un va-et-vient bruyant, un chassé-croisé de malles-postes, de berlines, de

(1) Voir les deux livraisons précédentes.

chariots, de véhicules de toute nature et de toute provenance. La route cependant n'est pas ancienne. La partie qui nous intéresse, la section Loyes-Neuville, a été ouverte à la grande circulation en 1770 et n'a reçu les derniers perfectionnements qu'en 1786 (1).

Mais, dès son inauguration, cette voie a bénéficié d'une prospérité rapide. Elle en remplaçait une autre perpétuellement coupée par les eaux (2).

A l'avantage d'établir une communication assurée, dit la statistique de Bossi (3), le nouveau tracé joignait ceux d'ouvrir un débouché à un pays fertile en vins et en chanvres, de procurer aux voyageurs un abri contre les vents du Nord-Est, de leur offrir des asiles fréquents dans les villages du pied de la *côtière*, enfin d'abréger assez sérieusement les distances.

Ces avantages furent si bien sentis que, sitôt que la route devint roulante, les postes organisées tant sur la rive gauche de l'Ain pour le parcours de Lyon-Genève, que dans l'*hinterland* bressan pour celui de Lyon à Strasbourg furent reportées sur la nouvelle route qui fut dès lors la grande voie postière du pays.

Les vieux paysans se rappellent avec regret l'époque fortunée où la vallée vivait de la route.

A *Mollon*, par exemple, existait une montée rapide pour laquelle les convois avaient besoin de chevaux de renfort. Les petits propriétaires de la commune possédaient tous un cheval ou deux et occupaient leurs loisirs à guetter les voitures. C'est ce qu'on appelait *faire la remonte*.

D'autres villages, moins favorisés par les accidents de la route, se livraient en grand aux transports proprement dits, ou, comme on disait alors, à l'industrie des accélérés. Ces coureurs ne se contentaient pas d'expéditions de quelques jours. Parfois, ils tentaient fortune au loin. En 1847, année de disette du blé, des individus énergiques de Pont-d'Ain firent une opération mer-

(1) Archives de Bourg.

(2) C'est la section qui figure sur notre carte avec la mention : ancienne route Lyon-Genève.

(3) P. 687.

veilleuse en allant jusqu'à Marseille quérir la précieuse céréale. L'esprit débrouillard de nos paysans a toujours su tirer parti des circonstances.

Si la route enrichissait rapidement quelquefois l'élément nomade et aventureux du pays, elle faisait vivre sans grand effort une bonne partie de l'élément plus tranquille.

Les haltes étaient tentantes dans nos villages riants, bien abrités, séparés par des montées fatigantes entre lesquelles il fallait que les chevaux reprissent haleine. L'abondance et le bon marché du vin de la côtière incitait les voyageurs à accorder à leurs attelages quelques instants de repos mérité. Les auberges de notre vallée étaient florissantes et renommées, surtout celles de Pont-d'Ain, qui n'était pas seulement un point de passage, mais un carrefour. Un des hôtels de cette bourgade jouissait d'une réputation européenne, et pas un Anglais n'eût manqué de s'y arrêter en passant.

Il n'est pas jusqu'à l'hébergeage des chevaux qui ne devînt la source de profits auxiliaires intéressants. Un maître de poste fit fortune en transformant avec le fumier de ses écuries de mauvais *brotteaux* en excellents prés irrigués. On sait qu'une ordonnance de l'ancien régime exemptait de tailles les maîtres de poste à condition qu'ils ne tinssent pas auberge. A une époque où l'engrais chimique était ignoré, l'industrie des postes était en soi une des professions les plus favorables à l'amendement progressif du sol.

Des faits analogues se sont passés au bord de toutes les routes, pendant la période de transit assez intense qui précéda la révolution moderne des moyens de transport.

Mais la route qui nous occupe eut à cette époque une fortune privilégiée, une fortune telle que la phase de la vie de la vallée qui s'étend de 1786 à 1855 peut être caractérisée d'un mot : la phase de prospérité routière. Cette fortune exceptionnelle tient à plusieurs causes, les unes se rattachent à la route même, les autres au pays traversé.

I. D'abord, notre route était internationale. Elle absorbait presque tout le roulage entre Lyon et Genève et une partie du

roulage entre Lyon et l'Allemagne. A notre vallée s'applique très spécialement ce que Girault de Saint-Fargeau dit du département de l'Ain en général (1) :

« La position de ce département en fait un passage pour le commerce entre le Nord et le Midi de la France, de Strasbourg à Marseille, entre l'Est et l'Ouest, de Genève à Bordeaux ; le transit est incessant dans les temps d'importation de grains de Barbarie qui sont reçus à Marseille, et se dirigent sur la Suisse. »

Une partie de la population de la vallée était pour ainsi dire parasite de l'étranger. A son tour, l'étranger réagissait fortement sur les gens qui vivaient par lui et pour lui. Quel stimulant aux déplacements, quel incitant aux expéditions lointaines que le contact avec tous ces inconnus dont la physionomie elle-même disait les aventures ! C'est banal de faire observer que le vin pousse aux confidences. Souvent, un voyageur se reposant à la table d'une auberge de la vallée dut narrer à ses commensaux d'une heure quelques épisodes de sa vie agitée. Le goût des voyages naît au récit des voyages. A ceux qu'un beau jour aiguillonnait le démon des aventures, la route offrait un moyen de satisfaction et un premier gagne-pain. On pouvait se risquer sans trop risquer.

II. Notre vallée, qui était un lieu de *passage* et de *repos*, était en outre un lieu d'*entrepôt* pour marchandises. Nous sommes — remarquons-le — avant la transformation économique qui a bouleversé les conditions d'existence de l'humanité. La consommation est obligée de s'approvisionner sur place ou presque sur place, au moins pour les objets de première nécessité. Cette limitation du trafic courant a des conséquences forcées. Supposons deux régions voisines et dissemblables avec des ressources et des besoins divers. Un courant d'échange s'établira entre ces pays complémentaires. Si les deux contrées sont reliées par une route, le courant suivra la route, et les villages routiers deviendront les intermédiaires entre les pays tributaires de la route.

(1) *Dictionnaire géographique, historique, commercial et industriel de la France* (1844).

On sait que, dans une opération commerciale, celui qui s'enrichit le plus sûrement, c'est bien l'intermédiaire. Notre vallée, à l'époque de prospérité routière, jouait le rôle précieux d'intermédiaire entre le Bugey pastoral, forestier, extracteur, déjà quelque peu industriel, et la Bresse nettement agricole. La commune de Villette en particulier tirait la majeure partie de ses ressources du commerce du plâtre exporté des carrières du Bugey et importé en Bresse pour l'amendement des terres argileuses (1). Ce commerce, il est vrai, s'effectuait surtout par eau quand la hauteur de l'Ain le permettait. Nous touchons ici à la troisième cause de prospérité de notre route, la voie terrestre était doublée d'une voie fluviale.

III. Un débat récent, la discussion sur le rachat du canal du Midi, a mis en lumière une vérité économique qui pourrait sembler un paradoxe. Quand deux centres commerciaux sont reliés par une double voie, une route ferrée et une route fluviale, la concurrence de routes, la sélection qui s'opère entre elles suivant les marchandises transportées favorise en définitive la prospérité de l'une et de l'autre voie. Il est prouvé que le gouvernement allemand, en encourageant la navigation du Rhin, a rendu, à son insu peut-être, un service signalé aux chemins de fer en bordure du fleuve.

Ce qui est vrai aujourd'hui — expérimentalement — d'un fleuve et d'une voie ferrée contiguë devait être vrai jadis, dans une certaine mesure, d'une voie fluviale et d'une voie de diligences riveraines. C'est une hypothèse par analogie, mais, pour le cas de notre vallée des données concrètes permettent d'en constater le bien-fondé. Les deux périodes de prospérité routière du pays, le début de notre siècle, et, dans une plus faible mesure, la fin du moyen âge, furent aussi les deux périodes de prospérité de nos ports.

Prospérité relative s'entend. L'Ain n'a jamais été que flottable, et encore ! Un procès soutenu par l'un des derniers marquis de Varambon contre la couronne qui s'était adjugé la possession de

(1) Archives de Bourg.

tous les cours d'eau navigables faillit tourner à l'avantage du seigneur qui contestait à bon droit la navigabilité de la rivière d'Ain (1).

Pourtant, faute de voie économique plus avantageuse, il est certain que l'Ain fut, à l'époque que nous considérons, très fréquenté par les marchandises encombrantes. « Tous les bateaux servant à la navigation de l'Ain, dit en 1808 la statistique départementale de Bossi (3) sont en sapin... On les construit aux villages de... (des noms du Bugey), au port du Pont-d'Ain et à celui de Priay. De là, on les descend chargés ou vides à Lyon... Ils servent à la navigation du Rhône pour la descente seulement. Tout se vend à Lyon, rien ne remonte. »

Je reviendrai sur cette industrie de la batellerie dont Bossi n'indique qu'une des causes, l'utilisation des matériaux de la montagne, alors qu'il y en avait une autre, plus importante peut-être, la mise en valeur des matériaux locaux. Retenons pour le moment un fait : la prospérité relative de la navigation de l'Ain coïncidant avec la prospérité intense de la route Lyon-Genève.

Évidemment, la voie fluviale nécessitait des haltes moins fréquentes que la voie de diligences. Il n'en est pas moins vrai que nos populations à la fois routières et riveraines, qui vivaient beaucoup de la route et sur la route, vivaient aussi un peu de la rivière et sur la rivière. Les deux voies commerciales avaient des effets sociaux analogues, qui, en s'ajoutant, se renforçaient.

IV. Mais avant d'aborder les effets, il faut terminer la revue des causes, et je n'ai pas encore indiqué la raison la plus importante de l'essor routier de la vallée, à l'époque où nous nous reportons. Il n'y a pas de mobile plus fort que la nécessité. Or, je crois qu'à la fin du siècle dernier, l'industrie routière était devenue presque indispensable pour les groupements que nous examinons. Le lecteur peut remarquer, en consultant la carte jointe au précédent article, à quel point les agglomérations en bordure de la route sont rapprochées. La distance qui sépare

(1) M. Marchand, *Histoire de Varambon* (Manuscrit).
(2) P. 37.

deux groupements successifs est, en moyenne, à peine de 3 kilomètres.

Or, il y a cent ans, la plupart de ces villages avaient une importance relative ou même absolue bien supérieure à leur importance actuelle. Varambon, qui possède aujourd'hui 418 âmes, en comptait 484 en 1808, 435 en 1786. Mollon, actuellement pauvre village de 232 habitants en possédait 376 en 1808, 298 en 1786. A ce moment-là, la population de la France, suivant les évaluations de Necker n'était guère que de 24,800,000 habitants. On peut dire que les chiffres de Mollon et de Varambon, reportés à l'époque présente, représentent économiquement une population double de la population d'aujourd'hui.

Sans doute, — notons-le en passant, nous reviendrons tout à l'heure sur ce point important, — l'agriculture de notre vallée atteignait, il y a cent ans, une prospérité relative qui n'est nullement en rapport avec sa médiocrité actuelle. Mais si au lieu de considérer la prospérité relative, nous envisageons la prospérité absolue, le nombre de bouches que la culture pouvait nourrir sur un territoire donné, la chose cesse d'être vraie dans les mêmes proportions. Au commencement du siècle, la terre, moins bien cultivée, rapportait moins, et il eût fallu sans doute plus d'un tiers d'hectare de propriété mêlée dans *les conditions actuelles* pour faire vivre un adulte de la vallée.

La population riveraine de l'Ain n'avait pas toujours été aussi dense relativement à la population générale de la France, qu'elle le devint à l'époque considérée.

En 1669, la statistique de l'intendant Bouchu montre nos communes du bord de l'eau habitées par des gens pauvres et peu nombreux. Nous verrons à quelle cause tenait ce dépeuplement momentané qui fut suivi d'une montée rapide. En un peu plus de cent ans, de 1669 à 1786, Pont-d'Ain passe de 89 habitants à 683; Priay de 300 à 983 habitants (1). Contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui où tout l'accroissement de la population est absorbé par l'émigration définitive, pendant le dix-huitième siècle,

(1) Comparaison entre la statistique de l'intendant Bouchu (1669) et celle de l'intendant Amelot de Chaillou (1786).

notre population s'accrut sans cesse, en s'agglomérant sur place.

Un moment devait venir où les ressources normales fournies par le lieu ne seraient plus adéquates aux besoins des habitants toujours plus nombreux. Ce jour-là, comme aujourd'hui, deux procédés s'offraient pour occuper et faire vivre le trop plein de population laissé pour compte par la culture et ses annexes : l'émigration et la transformation industrielle.

L'émigration, nos riverains de l'Ain ne songèrent pas alors à y recourir. C'était un expédient abandonné au Bugey, pays très pauvre tant qu'il ne se fut pas industrialisé.

« Une partie de la population de la montagne, dit Bossi (1), va chercher sa nourriture et un peu d'argent dans les départements de la Sarthe, de la Meurthe, du Haut et du Bas-Rhin en peignant le chanvre. Cette émigration se fait par petites bandes composées d'un chef et de deux ou trois compagnons. Presque tous les domestiques cultivateurs se réservent le mois de l'émigration, ce qui s'appelle, *retenir son peigne.* »

Il y avait encore, lors des grands travaux de l'hinterland, un courant secondaire d'émigration, auquel prenait part notre *côtière,* territoire auxiliaire des demi-solitudes engendrées par l'étang. Seulement, cet exode chronique était comme aujourd'hui une ressource secondaire de la culture, et ne suffisait pas à nourrir son homme. Il fallait trouver mieux, par exemple s'expatrier aux îles de l'Amérique, ce que fit un aventurier intelligent, un des derniers acquéreurs du marquisat de Varambon. Mais ces cas isolés ne signifient rien pour l'ensemble de la vallée. On peut dire que, jusqu'à *la route*, le pays a ignoré l'émigration.

L'industrialisation de la vallée au contraire fut à deux doigts de s'opérer au moment où la route allait s'ouvrir. Voilà un renseignement précieux pour la divination de l'avenir du pays. Ce n'est pas le tissage de la soie qui faillit pénétrer alors dans notre vallée agricole, mais une industrie voisine, la filature du coton.

(1) Statistique (1808), p. 687.

« La partie de la Bresse la plus peuplée, lisons-nous dans un rapport qui date des environs de 1750 (1), est aussi la moins riche. Elle est dans les montagnes de l'Ouest (c'est le Revermont, et, par extension, au moins le nord de notre demi-vallée). Le moyen d'y apporter un secours qui pût faire subsister les habitants serait d'y provoquer l'établissement de filatures ».

L'industrie projetée devait comprendre trois échelons, la première main-d'œuvre dans les campagnes, la fabrication proprement dite dans les petites villes, l'entrepôt et le débit dans les grands centres.

Ce projet reçut un commencement d'exécution vers l'année 1760. Les filatures principales étaient à Châlon et à Pont-de-Veyle (près Mâcon). Pont-d'Ain par l'entremise de Bourg recevait le coton de Saint-Domingue et le distribuait aux femmes des villages voisins (2). C'était de *l'industrie domestique accessoire*. Tout donne à penser que sans la révolution et principalement sans la route, il y a cent ans que le pays serait industriel.

L'inauguration de la route, surtout son ouverture aux malle-postes, en 1786, après trois chutes successives du pont de Chazey (3) marque le début de l'un des âges d'or du pays. Cette ère privilégiée dura peu, de 1786 environ à 1855. Mais ces 70 ans firent passer le pays de la médiocrité dorée à la véritable aisance et marquèrent la race d'une empreinte indélébile.

On sait que le développement des industries de transport affranchit au plus haut degré les populations des nécessités du milieu, et amène les transformations les plus rapides. La route fit connaître au paysan de la vallée des gens et des choses qu'il eût longtemps ignoré. Elle enleva au pays, plus vite qu'à d'autres contrées analogues, toute trace de couleur locale. Le costume pittoresque des femmes qui s'est maintenu jusqu'à nos jours dans l'hinterland bressan n'était depuis longtemps plus qu'un souvenir dans la vallée. A tous les points de vue, sauf au point

(1) Archives départementales de Bourg.
(2) Archives de Bourg.
(3) Archives de Bourg.

de vue agricole, le coterain fut, dans notre siècle, le précurseur, l'initiateur du bressan.

Mais l'effet le plus caractéristique de notre route fut de décupler l'ouverture d'esprit, le don de retournement de nos petits cultivateurs. Nous disons décupler, nous ne disons pas créer. De tout temps, nous le verrons, notre vallée fut d'une manière ou d'une autre un lieu de passage. Mais il y eut, entre le moyen âge par exemple et la période que nous considérons, sous le rapport de l'influence routière, l'énorme différence d'un travail *très accessoire* à un travail *principal*.

Remarquons en passant que les transporteurs qui vivaient sur la route étaient souvent, en même temps que conducteurs, acheteurs et vendeurs. Le voyageur se trouvait doublé d'un commerçant, et les facultés subtiles, l'ingéniosité de la population routière se développaient en même temps que ses facultés actives.

Comme tant d'autres contrées situées hors des voies de communication actuelles, notre vallée a été tuée par le chemin de fer. Elle est *une victime de la houille*. Rien ne décèle aujourd'hui au passant l'ancienne importance de la contrée comme lieu de passage. La route est une des moins fréquentées du département et une ordonnance vient d'en réduire la largeur. De moins en moins nombreux sont les promeneurs qui animent la solitude de ce chemin construit à l'ancienne méthode, souvent *montant, sablonneux, malaisé*.

L'Ain qui borde la route a partagé la disgrâce de sa voisine ; seuls, au moment des grandes eaux, quelques radeaux de sapin en sillonnent le cours rapide.

Les deux voies abandonnées subsistent pour ainsi dire à l'état d'organes *témoins*. Leur vue et leur histoire sont une révélation pour qui cherche à disséquer l'état social actuel du pays.

Qu'il aille tenter fortune dans les montagnes Rocheuses et les Pampas, ou qu'il monte à lui seul une briquetterie prospère, le coterain d'aujourd'hui trouve souvent moyen de s'affirmer *fils de transporteurs*.

II. — LES RESSOURCES AUXILIAIRES DU PAYS ROUTIER : LA CULTURE ET SES ANNEXES.

La période que nous étudions fut avant tout, pour la vallée, une ère de prospérité routière. Mais, par une coïncidence heureuse et qui n'est pas vraiment fortuite, cette époque privilégiée vit en même temps un épanouissement de la vie locale agricole du pays. La culture des pentes de la Cotipère était, en tenant compte de la différence des temps, un travail bien plus rémunérateur, il y a cent ans qu'aujourd'hui. Cela pour trois raisons principales.

D'abord, deux causes que nous avons indiquées incidemment : le faible développement des moyens de transport obligeant la consommation à s'approvisionner sur place ou presque sur place, et la situation de la vallée en bordure d'une double voie, assurant aux produits de la culture des débouchés locaux et un écoulement facile.

Puis, une cause sur laquelle nous reviendrons, à propos du moyen âge, la vraie période de prospérité agricole de la vallée : des conditions climatériques meilleures, tenant au déboisement moins avancé de l'hinterland et des contrées voisines.

Il est certain que, par rapport à son aïeul d'il y a cent ans, le petit cultivateur actuel de la vallée n'est pas à plaindre. Les vieux paysans sont unanimes à constater que, depuis leur enfance, le régime de la nourriture populaire s'est amélioré et que le bien-être général s'est accru.

Si, au lieu d'embrasser un espace de cinquante ans, nous envisageons une période double, un siècle, la différence, loin de s'atténuer, apparaît plus sensible. Avant la Révolution, nos coterains mangeaient peu de froment, leur nourriture principale était le seigle, la farine de maïs, les fèves, l'orge (1). On faisait

(1) Notes statistiques sur le département de l'Ain, par plusieurs membres de la Société d'émulation de Bourg. Réponse à un questionnaire envoyé de Paris en 1785.

avec un mélange de farine d'orge, de pois, de vesces, de pesettes, etc., un pain, dit *pain de braie* horriblement lourd qui mettait à l'épreuve les estomacs les plus solides (1). Tout cela, c'est de l'histoire ancienne. Le seigle n'est plus cultivé que pour son excellente paille.

Il n'en est pas moins vrai que, à l'égard des régions voisines et de l'ensemble de la France, notre vallée tenait il y a cent ans un rang économique plus honorable que celui qu'elle occupe de nos jours. Elle est en décadence, non seulement au point de vue commercial, mais aussi, relativement au moins, au point de vue agricole.

Notre vallée n'était pas, avant la révolution plus qu'aujourd'hui, considérée comme pays de blé. Aucune commune des bords de l'Ain ne figure dans une statistique des territoires de blé dressée pour la Bresse à la fin de l'ancien régime (2). Cette disgrâce apparente fut peut-être, — qui le croirait? — une des causes secondaires de la prospérité du pays. Si les gens ne faisaient que peu de blé, ils avaient en revanche toute latitude pour faire du vin.

Le lecteur connaît probablement le fameux édit de Dioclétien interdisant les plantations des vignes en Gaule et ordonnant l'arrachage d'une partie des vignes existantes, sous prétexte que la viticulture engendre la paresse et détourne les bras de l'agriculture proprement dite.

Des ordonnances draconiennes analogues furent édictées dans les temps plus modernes par les gouvernements qui se succédèrent en Bresse. Ces mesures prohibitives, toujours malheureuses, semblent avoir eu un double objet. D'abord, empêcher l'extension indéfinie du vignoble, auquel, comme Dioclétien, les ducs de Savoie et les rois de France attribuaient, pas tout à fait à tort, peut-être, toutes sortes de méfaits sociaux. En second lieu, un but moins ambitieux; favoriser le vignoble d'une région naturellement pauvre, le Revermont, chaînon calcaire, dont Pont-

(1) Bossi, ouv. cité, p. 310.
(2) Archives de Bourg.

d'Ain et la limite sud, et qui, dès le treizième siècle, était pays de vigne.

« A l'égard du vin, dit Collet (1), il faut tirer la médaille..... Le Revermont est une côte de montagnes dont l'aspect est au couchant. Il jouit de la malheureuse abondance du plus méchant vin qui soit au monde. Cependant l'avarice des possesseurs de vignes du Revermont qui sont les habitants de Bourg travaille depuis plus d'un siècle à rendre ces vins nécessaires à la province. Les ordonnances n'ont laissé que le tiers des terres pour la vigne. Il n'y a pas de vignes en Bresse, la centième partie du fond cultivé. »

Une des ordonnances auxquelles Collet fait allusion est de 1677 (2). Elle interdit la plantation du vignoble en plat pays de Bresse (c'est-à-dire dans notre hinterland) sous peine de confiscation des héritages au profit des hôpitaux. Plus anciennement, en 1475, des lettres patentes de Philippe, comte de Bresse, défendent d'acheter, de débiter dans la ville de Bourg ou son mandement, d'autres vins que ceux du Revermont, sous peine d'une amende et de la saisie des tonneaux (3).

Il ne faudrait pas croire que ces ordonnances fussent restées lettre morte. « Il y a en Bresse, dit en 1785 l'avocat Piquet (4), un coteau d'une étendue de 6 à 7 lieues, le Revermont, qui est en vignes (naturellement !). On trouve aussi des vignes au bord de l'Ain et de la Saône. » Pas trace de vignoble dans la Bresse propre, les lettres patentes avaient produit bon effet.

Ces mesures restrictives ne semblent jamais avoir eu de conséquences fâcheuses sur le développement du vignoble de notre vallée. Au contraire ! le vin et la vigne de la cotière sont mentionnés dans des actes du treizième, quatorzième, seizième

(1) Explication des statuts, coutumes et usages observés en Bresse, Bourg 1698 (p. 128). L'auteur est parfois suspect à cause de ses idées avancées, c'est un *révolutionnaire d'avant-garde*. Mais les détails qu'il donne ici s'appuient sur des faits faciles à contrôler.

(2) Archives de Bourg.

(3) De Lateyssonnière, *Recherches sur le département de l'Ain*. V. p. 34.

(4) Notes statistiques sur le département de l'Ain par plusieurs membres de la Société d'émulation, p. 34.

dix-septième siècles (1). Notre ligne de coteaux était sans doute considérée comme un prolongement du Revermont, nous étions les *oppresseurs* et non les *opprimés*.

On comprend donc qu'au moment de l'inauguration de la route, la vallée ait été désignée comme pays de vin. La décadence relative de notre vignoble s'explique, soit par la liberté de la viticulture, soit par une cause que nous invoquerons plus d'une fois encore, la transformation moderne des moyens de transport. Il est facile aussi de se rendre compte des motifs qui ont amené non plus la décadence, mais la disparition presque absolue d'une autre branche de travail, jadis florissante aux bords de l'Ain, l'exploitation du chanvre.

Le chanvre de la côtière était renommé il y a cent ans (2), et constituait la grosse ressource de certains villages. Il faut voir les transes des bourgeois de Loyes à la fin du dix-huitième siècle, quand il est question, pour rendre la route de la côtière plus carrossable, d'un nouveau tracé à travers les chenevières du bas du coteau.

« Le plus grand nombre des habitants du bourg, dit une supplique conservée aux archives de l'Ain possède pour unique héritage une partie de ce fonds, petite peut-être par son étendue, mais grande par sa valeur, dont la destruction réduirait le possesseur à la mendicité. »

Nombreux étaient alors les débouchés, les modes d'utilisation du textile de la vallée. Il y avait d'abord des fabriques locales, de petits ateliers familiaux. Des tisserands existent encore en certains de nos villages, mais leur nombre diminue de jour en jour.

Notre chanvre s'expédiait ensuite aux fabriques de la vallée de l'Albarine dont nous avons signalé la création au commencement du siècle.

Un commerce accessoire qui eut son importance fut celui de la graine de chanvre. Elle s'exportait en Forez, territoire maréca-

(1) M. Marchand, ouvrages divers. Beaucoup de documents pour lesquels je n'indique pas de source sont extraits des travaux de cet érudit remarquable qui fut longtemps curé de Varambon.

(2) Picquet, *ouv. cité*, p. 18.

geux à l'ouest de Lyon, où, paraît-il, le chanvre mûrit très mal. Montluel, sur la partie rentrante de la côtière, semble avoir été le centre de ce petit négoce rémunérateur (1).

Mais le principal débouché de nos chenevières, c'était la marine, d'abord royale, puis nationale et impériale. Notre vallée fournissait la matière première d'excellents cordages. Ce commerce qui s'effectuait surtout par voie fluviale subsista jusqu'aux premières années de notre siècle (2). Il était intimement lié à un autre dont nous allons parler immédiatement, celui des bois pour la marine.

La ruine de nos chenevières est encore une conséquence de la révolution économique opérée par l'utilisation de la houille. Le climat de la vallée ne s'est pas modifié depuis cent ans dans des proportions telles que les conditions de culture du chanvre soient bien changées. Mais Lyon, Marseille, ces grands centres qui assuraient au textile des bords de l'Ain un débouché perpétuel et illimité s'approvisionnent aujourd'hui plus économiquement ailleurs. En outre, depuis les bateaux à vapeur, l'industrie des cordages a perdu forcément de son importance relative.

Si la décadence de nos chenevières et l'appauvrissement de notre vignoble sont le fait des choses, pas celui des gens, on n'en saurait dire autant de la disparition d'une autre ressource qui semble, à la fin du dix-huitième siècle surtout, avoir été une des grandes richesses du pays, nous voulons parler de l'art des forêts.

Jusqu'aux environs de 1700, de splendides futaies couronnèrent le faîte de nos coteaux. Elles devinrent brusquement alors, l'objet d'une exploitation abusive, d'un vrai massacre; les gens tuèrent pour ainsi dire la poule aux œufs d'or.

Au point de vue des conséquences actuelles, la faute de ces imprévoyants est peut-être plus vénielle qu'elle ne le paraît d'abord. Le bois taillis de la côtière se défend très bien, grâce à la position de la vallée en bordure de régions privées de menu combustible. En eût-il été de même du bois de charpente ou du gros bois de chauffage? Songeons que depuis dix ans, le prix

(1) Archives de Bourg.
(2) Bossi, *ouv. cité*, p. 511.

général des bûches en France a baissé de 25 0/0, celui du bois de construction de 35 0/0 (1).

Seulement, les possesseurs des futaies de la vallée, il y a cent ans, ne pouvaient prévoir la révolution économique qu'opérerait le dix-neuvième siècle. Ils agirent en prodigues, comme si la mine d'or qui les enrichissait était absolument inépuisable.

Des chantiers établis à Varambon envoyaient incessamment, dit M. Marchand, des bois tout ouvrés pour les galères royales (2).

Un recensement des habitants du village effectué peu d'années avant 1789 donne un bon nombre de charpentiers (3). Au même moment, plusieurs *communiants* qui ont manqué aux assemblées obligatoires de la commune font valoir comme motif d'excuse un voyage à Marseille, à bord des radeaux de l'État (4).

A Pont-d'Ain, l'exploitation de la forêt, plus intense encore puisqu'elle aboutit à un déboisement total, se prolongea aussi plus tard. La marine avait dans le bourg des charpentiers qui triaient les plus belles pièces pour les besoins de la flotte. Naturellement, la forêt ne fournissait pas seulement le *contenu* des bateaux, mais aussi le *contenant*.

L'industrie de la batellerie pour la descente à Lyon se maintint même plus longtemps que l'exploitation des futaies par l'État. Elle est encore mentionnée dans la statistique de Bossi (en 1808).

Il semble en somme que l'art des forêts ait été, au moins au début de l'ère de prospérité routière, le second travail principal de la vallée.

La science sociale a constaté que ce mode de travail, en provoquant un certain développement industriel et scolaire, affine la race qui s'y livre, *à condition que cette race ait passé par l'agriculture*. Le bûcheron d'origine reste un balourd sans initiative.

Le paysan des bords de l'Ain, il y a cent ans, était un cultivateur devenu bûcheron et non seulement bûcheron, mais transformateur et transporteur de bois de futaie.

(1) D'Avenel, *Revue des Deux Mondes* (avril 1899).
(2) *Histoire de Varambon.*
(3) *Id.*
(4) Archives de Bourg.

L'art des forêts est problablement une seconde cause de l'ouverture d'esprit qui caractérise la population actuelle. Et c'est peut-être la raison directe des dispositions que manifeste notre race pour les arts de la mécanique.

Cette période *de prospérité routière* que nous allons quitter a été coupée en deux par un événement capital dont il peut sembler étrange que nous ne tenions pas le plus grand compte.

Si bizarre que cela paraisse, il est pourtant certain que la révolution n'a pas changé grand'chose à la vie journalière des populations du bord de l'Ain. Un fait politique, si éclatant soit-il, n'influe jamais sur l'existence des classes laborieuses comme un fait économique. Le chemin de fer et la route ont autrement révolutionné la vallée que la *Déclaration des droits de l'homme.*

Sans doute, 1789 supprima de graves entraves à la liberté du commerce, amena une répartition plus équitable des charges fiscales, étendit le petit domaine par la vente des biens de communauté, avantage chèrement acheté par la destruction de vrais *foyers de bienfaisance.*

Mais la Révolution ne fut pas pour la vallée le début d'une métamorphose. Les grands propriétaires qui avaient donné dans les idées nouvelles restèrent au pays, et ni leurs biens ni leurs personnes ne furent molestés. La population paysanne demeura ce qu'elle était, une race intelligente, active, assez frondeuse, vivant de la forêt, de la vigne, surtout de la route. Nos riverains de l'Ain n'eurent pas d'ailleurs à faire l'apprentissage complet des droits du citoyen. Ils avaient depuis longtemps un avant-goût du suffrage universel.

Nous allons observer le fonctionnement de leurs autonomies locales, en faisant un nouveau saut en arrière, en pénétrant plus profondément dans le passé social de la vallée.

III. — UN CATACLYSME SOCIAL ET SON LENDEMAIN.

Ce saut, nous le ferons de deux siècles, et nous nous reporterons aux environs de l'an 1600.

Entre la prospérité que nous laissons, et la misère que nous retrouvons, contraste absolu. De l'âge d'or, nous passons à l'âge d'airain le plus dur.

La vallée, au commencement du dix-septième siècle, vient de subir une épouvantable saignée. Les bords de l'Ain sont, comme l'hinterland bressan, un amas de ruines sanglantes.

Après un demi-siècle de combats et de vicissitudes, le pays va passer, par le traité de Lyon, de la domination de Savoie sous le sceptre de la France.

L'annexion a été précédée d'une guerre d'extermination. Un protestant fanatique, le maréchal de Biron, dirigeait le carnage. Ses hordes ont assouvi sur des catholiques sans défense toute la rage d'une haine dévastatrice. La famine a complété l'œuvre du fer et de la flamme.

La grande misère qui régna dans notre vallée après le passage des terribles gens de guerre éclate dans un document de 1603, un aveu et dénombrement du marquisat de Varambon (1).

Des hameaux florissants sont réduits à un feu, une paroisse ne compte plus que douze fidèles. En certains « meix » du plateau, plus personne pour cultiver la terre. Les maisons sont incendiées, les granges et les celliers ruinés, le seigneur ne peut plus exiger que le quart des *servis*. Le bois regagne le terrain que la hache lui a fait perdre ; faute de bras pour l'exploitation, les champs se mettent d'eux-mêmes en friche.

Une étude détaillée sur la vallée pendant le règne de Henri IV fournirait à un historien des guerres de religion un chapitre singulièrement démonstratif. Mais ces tristesses n'entrent pas dans le cadre de notre programme. Retenons seulement un fait qui va nous servir à étayer toute une démonstration :

Par une circonstance étrangère au fonctionnement de la vie du pays, la vallée, au début du dix-septième siècle, est presque une solitude. La communauté la plus épargnée n'a pas conservé plus de trente feux ; les échappés au carnage sont réduits à l'indigence, dénués des ressources nécessaires pour reconquérir le sol ; les

(1) *Histoire de la réunion de la Bresse à la France*, par Jules Baux.

terriens manquent à la terre. On sait combien le sol est aride. De plus, le bois est un ennemi toujours à craindre, prêt à anéantir l'œuvre de plusieurs générations.

Or, ceci est très remarquable, le pays se relève promptement. Son excellente santé économique, si l'on peut employer cette métaphore, triomphe vite d'une blessure dangereuse, mais accidentelle, qui n'a pas porté atteinte à sa robuste constitution.

En Dombes, les massacres de Biron auront un effet durable parce que les étangs envahiront les territoires dépeuplés, que les miasmes pestilentiels continueront l'œuvre néfaste du chef huguenot.

Notre vallée, au contraire, se remettra vite de la terrible saignée. Deux siècles après Biron, elle aura retrouvé toute sa prospérité. Nous pouvons suivre pas à pas les étapes de sa convalescence, grâce à deux statistiques assez précises, l'une dressée en 1669, par l'intendant Bouchu, l'autre en 1786, par l'intendant Amelot de Chaillou (1).

De 1603 à 1669, la population de certaines communes a remonté dans des proportions considérables. A Varambon, il y a 20 habitants environ en 1603; en 1669, trente chefs de famille. En 1603, Druillat, tous hameaux compris, ne compte certainement pas soixante habitants. Bouchu en 1669, attribue à ce village sept ou huit cents *communiants*.

Il faut à une race prospère et prolifique environ quatre-vingts ans pour doubler sur place. L'accroissement prodigieux de Druillat, si les deux statistiques n'ont pas exagéré chacune dans un sens, ne saurait donc guère s'expliquer sans une *immigration*, dont aucun document malheureusement ne permet de déterminer l'origine ni l'importance.

De 1669 à 1786, dans un laps de temps à peu près double du premier, le relèvement de nos populations riveraines est encore très remarquable. Neuville passe de 130 à 1.040 habitants; Priay, de 300 à 983 habitants. En un mot, comme nous l'indiquions tout à l'heure incidemment, de 1600 à 1800 le nombre des habitants

(1) Elles sont aux archives de Bourg.

de la vallée s'accroît toujours, la race pullule et s'agglomère sur place. Preuve certaine que, bien avant la route, la vie était assez aisée dans la vallée, que le travail y était facile et rémunérateur. Quel était alors le gagne-pain faisant vivre le plus grand nombre des *côterains?*

L'époque que nous étudions, — de Biron à la route, — ne se laisse pas facilement désigner par un travail principal. C'est une période intermédiaire entre l'ère de prospérité agricole et l'ère de prospérité routière. Elle participe de l'une et de l'autre et possède aussi son cachet à elle.

Le pays se releva surtout par la culture. En 1669, suivant Bouchu, Pont-d'Ain et Neuville récoltaient du froment, de l'avoine, Varambon et Gévrieux faisaient du vin plus ou moins « chétif ». Molon et Loyes vivaient de leurs chènevières. Une seule commune tirait un profit réel d'une route, c'était Pont-d'Ain, lieu de passage sur la voie de Bresse en Bugey, de Bourg à Belley (1).

L'agriculture se développa avec d'autant plus d'intensité dans notre vallée, que les deux contrées voisines se prêtaient mal à une exploitation perfectionnée du sol.

Le Bugey, pas plus il y a deux cents ans qu'aujourd'hui, ne constituait un territoire agricole. Seuls, les derniers chaînons, en bordure de la plaine restreinte produisent un vin de qualité bien supérieure à celui de la côtière. Mais les deux zones viticoles ont trop peu de profondeur pour se faire mutuellement concurrence.

Sur le plateau bressan, au dix-septième siècle, défense de planter de la vigne. La culture proprement dite devait lutter contre deux ennemis sérieux, l'étang et la nature du terrain.

L'étang dont l'importance s'était prodigieusement accrue depuis la guerre, rendit peu à peu, au point de vue des bras, l'hinterland tributaire de la zone lisière.

La nature argileuse du terrain était plus pernicieuse encore.

A une époque où les services de la voirie n'étaient guère perfectionnés, les routes ménagées dans la glaise de la Bresse se

(1) C'est la même route, nous le verrons, qui exerça pendant le moyen âge une action sociale réelle sur la vallée.

trouvaient perpétuellement transformées en fondrières et inutilisables pour les transports réguliers.

« Avant 1734, lisons-nous dans un discours de Riboud (1), les chemins tortueux, étroits et irréguliers de la Bresse étaient à peine praticables pendant six mois. Dans la mauvaise saison, le Bressan ne pouvait sortir de son canton sans danger, toute communication était interrompue au dedans et au dehors, les habitants de deux villages étaient souvent séparés *par plusieurs mois*. Le commerce et l'industrie ne pouvaient se développer, le passage était interdit aux étrangers, les denrées à vil prix, souvent inutiles, et le numéraire très rare. La construction des grandes routes en donnant pour ainsi dire une seconde fois la Bresse à la France, y a opéré une grande révolution. »

Ainsi, cinquante ans après Biron, quand le pays commence à sentir les heureux effets d'une quiétude prolongée, l'essor agricole du Bugey est arrêté par l'infertilité du sol, celui de la Bresse par le mauvais état des chemins. Est-il étonnant que la population se soit accumulée dans la contrée du milieu, que notre vallée soit redevenue bien vite ce qu'elle était avant l'hécatombe, une région de petite culture, mais de petite culture prospère?

Jusqu'au développement général des voies de communication, la valeur agricole d'un terrain dépendait moins des qualités du sol que de la facilité des débouchés.

La culture sur le plateau devait être, il y a deux siècles déjà, intrinsèquement bien plus rendante que sur la côtière. Seulement, les produits de la Bresse pourrissaient sur place et ceux de la lisière s'écoulaient facilement. Sans doute, notre vallée ne possédait pas encore la fameuse route dont l'ouverture comme voie Lyon-Genève date, nous l'avons vu, des environs de 1770. Mais les chemins ordinaires en bordure de l'Ain, devaient être, avec un entretien sommaire, plus praticables que leurs analogues de l'hinterland. Le sol des deux rives de l'Ain est calcaire, beaucoup moins propice à la stagnation des eaux pluviales que le *loess* du plateau. Et puis la vallée à toujours eu l'Ain dont l'importance

(1) *Discours sur l'administration de la Bresse* (1787), p. 28.

comme voie commerciale était loin jadis d'être négligeable.

A partir du dix-huitième siècle, l'art des forêts vint faire une concurrence sérieuse, comme travail dominant, au rôle jusqu'alors prépondérant de l'agriculture proprement dite.

On avait inauguré vers 1670 les trains de bois, le bois flotté, invention, dit M. d'Avenel (1), regardée comme une découverte importante, qui ferait valoir les héritages plantés en futaie.

C'est sans doute cette innovation, d'abord appliquée aux cours d'eau de la région parisienne, puis étendue peu à peu aux provinces éloignées, qui amena l'exploitation intense des futaies de la côtière, si bien desservies par l'Ain et dont, au moyen âge, les possesseurs ne semblent pas avoir retiré des profits sérieux.

Pendant que la vallée conservait, augmentait même sa prospérité agricole, elle se préparait à l'essor routier qui devait si prodigieusement l'enrichir.

La plus ancienne communication de Lyon à Genève (avant l'annexion) avait lieu par Meximieux et Belley (2). On franchissait l'Ain au pont de Chazey.

Les entraves qu'imposait au commerce la traversée d'un territoire étranger, — la route après *Seyssel* empruntait les terres du duc de Savoie, — engagèrent le gouvernement à faire ouvrir une nouvelle voie exclusivement française.

Cette route est décrite par Abraham Golnitz, Prussien qui voyagea en France aux environs de 1650 (3). Ce n'est pas le chemin qui porte sur la carte la mention : ancienne route Lyon-Genève, c'est une voie aujourd'hui disparue qui passait plus au milieu de la plaine.

Au début du dix-huitième siècle, des inondations auxquelles cette route était exposée la firent reporter au pied de la montagne (4). Puis vint, vers 1770, la création du pont de Neuville et en 1786, l'établissement des malles-postes sur la voie du bord de l'eau rectifiée.

(1) Vte d'Avenel, *Paysans et ouvriers depuis 700 ans*, p. 275.
(2) Rossi, *Stat.*, p. 686.
(3) M. Marchand, Note manuscrite.
(4) Archives de Bourg.

La route telle qu'elle existait du temps de Golnitz devait déjà exercer sur la vallée un rôle social limité. Nous avons vu comment après 1786 cette influence devint nettement prépondérante.

La révolution activa l'essor routier, en libérant le commerce de quelques entraves funestes. Il existait une taxe dite *douane de Valence* perçue finalement, contrairement à ce qu'indiquait son nom, sur toute marchandise entrant à Lyon ou en sortant.

Les fermiers concessionnaires de cet impôt semblent avoir été d'une rapacité inouïe. Ne trouvant dans leur tarif aucune disposition applicable aux plâtres de Villette, ils assimilèrent ce minéral brut aux pots de terre travaillés et en rendirent pour un temps le commerce impossible (1). Un autre impôt qui gênait singulièrement le transit du pays était un acquit à caution exigible pour toute marchandise transportée d'un lieu à un autre, à une distance moindre de quatre lieues d'une province étrangère ou réputée étrangère (2). Or, jusqu'à sa réunion à la couronne, en 1781, la Dombes, séparée de notre pays par un mince ruban de Bresse était province réputée étrangère. Bresse et Dombes se trouvaient d'ailleurs si enchevêtrées que souvent, dans une paroisse, l'église appartenait à un pays, le groupement desservi à un autre, ce qui ne laissait pas d'avoir de graves inconvénients, étant donnée la législation différente qui régissait les deux contrées emmêlées.

Le lecteur peut se faire maintenant une idée approximative de ce qu'était, en 1750, la vie des classes laborieuses dans notre basse vallée de l'Ain. Comme aujourd'hui, cette existence était complexe. Elle comprenait un élément purement agricole, un élément vinicole, un élément forestier, déjà sans doute un élément routier, sans compter l'élément industriel qui fut, nous l'avons vu, sur le point de pénétrer dans certains communes près de Pont-d'Ain. Le paysan de nos villages était déjà, il y a 150 ans, un *touche à tout* à professions multiples, mais à métiers presque tous plus rémunérateurs que ses gagne-pain actuels.

Le bonheur économique d'un pays n'implique pas nécessairement son bonheur social. Cela était surtout vrai jadis, quand

(1) Archives de Bourg.
(2) Archives de Bourg.

la condition des personnes variait si prodigieusement de contrée à contrée, voir même de commune à commune.

Au point de vue social, comme au point de vue économique, notre vallée semble avoir été autrefois dans les territoires assez privilégiés. Les agglomérations au bord de l'eau jouissaient toutes en 1600 de franchises étendues dont nous verrons l'origine en étudiant le moyen âge. Les hameaux de l'hinterland immédiat étaient un peu moins avantagés. En 1603 (1), des 45 meix ou villages dépendant du marquisat de Varambon, 22 possédaient des franchises, 9 étaient sujets au droit de mainmorte, 14 l'étaient en partie.

Quand disparurent ces dernières traces de servage? A défaut de textes, nous pouvons hasarder une conjecture assez plausible.

Nous croyons, avec M. d'Avenel (2), que l'adoucissement du sort des classes populaires a dû venir principalement d'un motif économique, l'absence d'équilibre entre la terre et les hommes. Il y eut à certains moments pénurie de bras. L'homme en devenant rare renchérit, et le prix dont on le paya fut la liberté et le sol concédé à de conditions exceptionnellement avantageuses.

Nous avons vu à quel point, aux environs de 1601, l'homme était rare dans notre vallée dépeuplée. Pour inciter au travail intense les malheureux échappés aux hordes de Biron, pour attirer dans les petites agglomérations de l'hinterland immédiat des immigrants dont l'intervention seule rend explicable le brusque relèvement de certaines paroisses de la vallée, les seigneurs du pays durent recourir à un moyen très efficace : sans attendre les édits royaux, libérer du droit de mainmorte (3) les *meix* qui y étaient encore sujets.

Si nous en sommes réduits aux hypothèses pour la date de ces derniers affranchissements, des documents précis nous font cons-

(1) M. Marchand, *Hist. de Varambon*, ms.

(2) *La fortune privée à travers sept siècles*, p. 175.

(3) La main morte qui a soulevé tant de déclamations plus ou moins justifiées était un droit que possédait le seigneur d'hériter de ses vassaux morts sans enfants, et hors de *communion*. La mainmorte tenait souvent au lieu. Un homme libre qui résidait un an et un jour en certains domaines devenait, par ce seul fait, mainmortable.

tater quel était, au dix-huitième siècle, le fonctionnement de l'autonomie communale dans les agglomérations du bord de l'eau.

A Varambon (1), le chef de la communauté se nommait syndic. Ses pouvoirs étaient d'origine populaire. Chaque année, à la Saint-Jean, son élection avait lieu à la majorité des suffrages. Les électeurs se réunissaient au banc de cour, où le châtelain (officier seigneurial préposé à la basse justice) présentait deux, parfois trois candidats. Le syndic choisissait les conseillers qui devaient non pas partager son pouvoir, mais le soutenir et l'assister dans la gestion des deniers de la commune.

Les fonctions syndicales étaient administratives sans caractère politique. Pourtant elles étaient assez enviées pour susciter des brigues, et nous voyons l'élection d'un des derniers syndics cassée pour vice de scrutin (2).

Le principal revenu de la collectivité était le trézain, taxe prélevée sur le débit du vin et dont l'origine paraît remonter au quatorzième siècle (3). Tous les ans, au 14 juin, la communauté l'affermait au plus offrant et dernier enchérisseur (4).

Quant à la grande fonction de l'administration syndicale, elle paraît bien avoir été la garde et la mise en valeur des *brotteaux*. Un des derniers actes importants de la vie communale de Varambon avant la Révolution fut un long procès soutenu et finalement perdu contre les gens d'un village du Bas-Bugey (Ambronay) à la suite d'une discussion sur la limite des pâturages communaux.

Autonomie communale étendue, condition des personnes avantageuses, travail rémunérateur et varié, climat comme aujourd'hui parfaitement sain, la réunion de ces éléments de prospérité dans nos agglomérations riveraines de l'Ain à l'époque que nous venons d'examiner explique le relèvement rapide du pays, fait comprendre comment, deux siècles après Biron, Varambon est redevenu tel que nous le retrouverons à la fin du

(1) M. Marchand, *Hist. de Varambon* (ms.).
(2) Archives de Bourg.
(3) Archives de Bourg.
(4) M. Marchand, *Hist. de Varambon* (ms.).

moyen âge « un lieu salubre et fertile, habité et fréquenté d'un grand peuple.»

En remontant dans l'époque précédente, nous allons trouver une période remarquable de prospérité agricole.

(*A suivre.*) H. DE BOISSIEN.

L'INFLUENCE AGRICOLE ET SOCIALE

D'UN

GRAND PROPRIÉTAIRE PARTICULARISTE

II.

MÉTHODE D'AMÉNAGEMENT CULTURAL DES EAUX.

Dans un précédent article, nous avons démontré que le grand propriétaire doit être un révolutionnaire : nous avons vu comment M. de la Rochemacé avait transformé ses méthodes de culture, augmenté le rendement de ses terres et provoqué autour de lui une véritable rénovation agricole.

Nous allons maintenant décrire avec quelques détails la nouvelle méthode d'aménagement cultural des eaux, qui a permis à M. de la Rochemacé d'utiliser les eaux pluviales et d'augmenter le rendement d'une partie de ses terres.

L'importance de cette portion des eaux pluviales qui n'est pas absorbée par le sol pendant la pluie, n'a jamais échappé à personne.

Sur les pentes, ces eaux produisent le *ruissellement*, entraînent, par érosion, les parties les plus riches du sol et, au fur et à mesure qu'elles descendent, s'accroissent par accumulation, ravinent, de plus en plus le sol, sur leurs cours dévastateur. Enfin, *leur masse*, sur l'étendue du bassin fluvial, est la cause des inondations. Elle sont, à la fois, un désastre particulier, pour chaque propriétaire et un désastre général pour le pays.

Accumulées, stagnantes, sur les plateaux ou dans les bas-fonds,

elles pourrissent les récoltes, transforment nos prés en marécages inféconds.

On combat le ravinement en canalisant les eaux, dès qu'elles prennent leur cours, dans des fossés qui, presque partout, visent à en débarrasser le sol au plus vite, en les menant à la rivière selon la plus grande pente et la ligne la plus directe; l'accumulation par des drainages qui aboutissent à ces mêmes fossés et en augmentent le débit.

Ces deux moyens, en débarrassant les propriétaires de l'excès de leurs eaux, *ont, certainement, pour effet d'augmenter les inondations naturelles*. Plus les eaux d'un bassin seront amenées rapidement et toutes ensemble au thalweg et plus elles enfleront la rivière en s'écoulant toutes à la fois. L'on oscillera donc entre ces deux points extrêmes, *également désastreux : inondations ou sécheresse*.

Mais, cet excédent des eaux pluviales renferme des richesses inouïes. Si l'eau de pluie, par elle-même, est, à la fois, un engrais chimique (elle contient de l'azote) et un agent physique, nécessaire au bon état du sol, à la végétation; ces eaux de ruissellement sont chargées, en outre, des alluvions qu'elles ont arraché au sol, des principes fertilisants qu'elles entraînent. — Ne sont-ce pas elles qui, par leurs dépôts, ont formé nos riches vallées? Même sur nos plateaux, partout où un pli de terrain, la moindre déclivité, leur a permis de prendre un cours paisible, *une traînée verte nous indique leur passage*.

Aussi, pas un propriétaire, qui, après s'être débarrassé de cet excès calamiteux des eaux, ne regarde, avec mélancolie, s'écouler leurs flots tourbeux, en songeant aux richesses qu'ils lui enlèvent.

Comme bien d'autres, j'ai cherché à utiliser ces eaux chez moi, et, partout où je pouvais les amener, soit à travers bois, soit dans une prairie, je les y conduisais par une rigole *plus ou moins en travers de la pente*. Comme partout, la moindre adduction d'eau pluviale doublait l'herbe, quant à la quantité et quant à la qualité, sur le point où elle produisait son effet.

Seulement, quel gaspillage! L'eau, débordant de la rigole, reprenait son cours, suivant la plus grande pente, fertilisant une

étroite coulée, témoin permanent du bienfait des eaux. Mais cette coulée n'utilisait pas toute l'eau; loin de là! — Que ne produirait pas, si elle était possible, l'utilisation *de toute l'eau pluviale?* Voilà ce que je me demandais.

Un jour, me tomba entre les main une petite brochure, bien simple, de M. Mesrouze, sur les dérivations des eaux pluviales. Je me mis en rapport avec son auteur, comme je viens de le faire avec M. de la Rochemacé, j'allai, également, visiter ses travaux sur place et je n'ai pas plus regretté mon premier voyage que le second.

Seulement, ce qui est très curieux, c'est que ces deux observateurs pratiques, ne se connaissant pas d'ailleurs, ayant à résoudre deux problèmes contraires, leur ont donné une solution, à la fois dissemblable et semblable suivant la dissemblance et la similitude de leurs besoins, et, qu'ils se trouvent d'accord!

M. Mesrouze avait à lutter contre un excès d'eau. Un ravin, drainant un bassin de 60 hectares de terres arables, amenait, dans les grandes pluies, un afflux d'eau qui ravinait un bois lui appartenant. Il a d'abord pensé à s'en débarrasser; puis, à utiliser cette richesse. De là le titre de sa brochure : *Dérivation des eaux de pluie pour empêcher les désastres des inondations et fertiliser les terrains boisés ou gazonnés.*

Par une dérivation allant se rétrécissant, à mesure que les eaux se perdaient et tracée à un millimètre par mètre, il a fait circuler lentement l'eau sur une étendue de 5 hectares, en retenant la moitié par absorption, soit du fossé, soit de la pente sur laquelle elle se répandait par déversement, conduisant à la rivière le restant, clarifié par le dépôt laissé dans ses bois, mais deux ou trois jours après que le flux d'inondation avait passé.

La méthode Mesrouze est certainement un puissant moyen pour combattre le ravinement et les inondations, en fertilisant, en même temps, les pentes. Elle trouvera son application toutes les fois que l'on aura à lutter contre un afflux d'eau dont on n'a pas *tout l'emploi.*

J'ai fait chez moi plusieurs kilomètres de dérivations Mesrouze

qui ont parfaitement répondu à leur double but. L'eau ne ravine plus, elle n'arrive même plus à la rivière, la totalité est absorbée chez moi et les pentes se fertilisent visiblement.

Tout autre, était le cas de M. de la Rochemacé. Il n'avait pas à lutter contre un désastreux afflux d'eau, mais contre sa pénurie. Il n'avait, a sa disposition, que l'eau du ciel, tombant sur une grande pelouse en pente de 9 hectares 88 ares. Il s'est demandé, — ce qui est un trait de génie, car jusqu'ici on n'a pensé à irriguer que là où, naturellement ou artificiellement, d'une façon permanente ou accidentelle, on se trouvait en présence *d'une amenée d'eau*, — si, en retenant cette eau de pluie jusqu'à la dernière goutte, *en l'utilisant toute entière*, de la façon la plus avantageuse, elle ne suffirait pas à fertiliser sa prairie.

Et c'est justement cette pauvreté de ressources, — la simple eau pluviale tombée sur la prairie au lieu, comme à l'ordinaire, d'une amenée d'eau à diriger; — c'est, en outre, cette visée ambitieuse, fertiliser avec elle toute la surface, alors qu'avec un afflux d'eau on ne prétend partout qu'arriver à un résultat partiel, — ce sont ces deux mobiles qui ont amené M. de la Rochemacé, je ne crains pas de le dire, sur la vue des faits, à la solution scientifique du problème de l'irrigation.

Il a fait une œuvre d'une précision admirable, mais, en même temps, d'une simplicité déconcertante.

Elle passerait inaperçue pour un observateur non averti. La prairie est belle ; mais il existe, ailleurs, de belles prairies; c'est que la terre est bonne pour l'herbe. Le propriétaire dit bien qu'il l'a améliorée mais, ce n'est pas convaincant; il peut y avoir une part d'illusion de propriétaire.

Si je n'avais vu qu'une belle prairie, je n'aurais pas été surpris. Ce qui m'a surpris, c'est de ne pas pouvoir constater l'effet des irrigations.

Je m'explique. Vous vous rendriez bien mieux compte chez moi du bienfaisant effet des eaux que chez M. de la Rochemacé ; mais c'est justement à cause de mes erreurs. Je vous montrerais des traînées vertes qui prouvent l'action des eaux parce que, à côté,

une partie convexe du sol sert de témoin, de point de comparaison pour montrer l'effet de leur absence. Chez M. de la Rochemacé, c'est partout uniforme, et, c'est de cette perfection même que peut naître l'incrédulité. Au lieu d'admirer, on est porté à croire *que c'est naturel*. C'est justement là le triomphe de l'art.

Mais il est des faits qui ne trompent pas. Vous avez vu souvent, dans les soirées d'automne, une vapeur d'eau blanche, épaisse, traînant dans le fond des vallées sans s'élever à hauteur d'homme sur la prairie, mais vous n'avez jamais remarqué rien de semblable sur les plateaux. Cette vapeur dense prouve la saturation d'eau complète, naturelle à la terre des vallées; les plateaux en sont exempts, parce que cette saturation leur manque. Eh bien! le soir, en quittant M. de la Rochemacé J'AI VU SA PRAIRIE HAUTE, mais irriguée, FUMER COMME UN FOND DE VALLÉE *et, hors de chez lui, en poursuivant ma route sur le même plateau, je ne pouvais découvrir trace de ce phénomène.*

Voilà une preuve du résultat complet de l'irrigation.

Il en est d'autres: Ainsi, la nature de l'herbe a été changée sans semailles du fait de l'irrigation; l'*agrostis rubra* des prairies basses a remplacé, dans cette prairie haute, où elle était inconnue, le pointot (1) qui y régnait autrefois. Enfin, résultat décisif, l'irrigation toute seule a doublé la production de l'herbe, la portant de 3,000 à 5 et 6,000 kilos, et, quant à la qualité, la coupe de foin a été vendue cette année 240 francs l'hectare.

Et ces résultats ont été obtenus sur une prairie haute, fauchée, dont les bêtes ne pacagent que le regain; sans l'emploi d'aucun engrais ni fumier, d'abord, pour que l'expérience fut concluante, puis, parce que le besoin ne s'en faisait pas sentir; l'eau de pluie seule, mais ainsi utilisée, suffit (2).

Voilà le résultat. Comment a-t-il été atteint?

M. de la Rochemacé en homme qui n'a pas effleuré son sujet, mais qui l'a étudié à fond, est arrivé à le définir, à le dépeindre avec une justesse et une vigueur d'expressions, un bonheur d'i-

(1) *Brachipodium pinnatum.*

(2) Cette prairie à sous-sol d'argile, avait perdu par érosion pendant 3/4 de siècle la majeure partie de sa couche de terre arable; le sous-sol se rencontre à 0m08.

mages tels, que je croirais frustrer mes lecteurs en ne les lui empruntant pas; je les mettrai entre guillemets.

Et d'abord, il pose en axiome qu' « il faut arriver à l'*appropriation de l'irrigation au sol quel qu'il soit* et non du sol à l'irrigation, après déblais et remblais. » Comme nous voilà loin du théoricien en chambre, dont la théorie logique méconnaît les faits. Sa théorie d'irrigation à niveau, par exemple, sera parfaite pour un sol uni comme sa feuille de papier, mais il ne le rencontrera pas dans la nature, alors il lui donnera tort, la trouvera mal faite. Au lieu de réformer sa théorie conformément aux faits, il voudra *réformer la nature* au gré de sa conception, niveler le terrain, enlever les bosses, combler les creux. Ce sera ruineux. N'importe, sa théorie est logique et... *il n'est pas chargé de l'appliquer.*

Dans la définition de M. de la Rochemacé, comme on sent le savant praticien, toujours préoccupé de l'application dans ses recherches, parce que, ce qu'il cherche, il doit l'appliquer.

Rien, du reste, d'intéressant à observer, comme la puissante personnalité des hommes intelligents vivant et travaillant à la campagne. Ils atteignent, sans y prétendre, à une originalité pleine de charme et d'imprévu parce qu'elle est naturelle. Elle provient uniquement de leur libre et plein développement. Dieu a créé chaque homme différent, comme chaque feuille de chêne; l'homme est naturellement original, et, plus il se développe suivant sa nature, plus sa personnalité unique se dessine. Il faut l'atrophie résultant de la vie des villes, des conventions mondaines, pour créer la banalité plate ou l'originalité prétentieuse.

M. de la Rochemacé, ne commence donc pas par s'enfermer dans son cabinet pour inventer l'irrigation idéale de la prairie en général, mais il se place devant sa prairie, telle qu'elle est et se demande comment il peut l'améliorer, pratiquement, par l'irrigation.

Et d'abord, la pénurie engagea M. de la Rochemacé, non seulement à utiliser son eau tout entière, mais encore avec son maximum d'effet utile, uniquement dans la couche arable où vi-

vent les racines. Il renonça donc aux fossés, qui, par leur profondeur, en laissent perdre partie dans le sous-sol et aux étroites rigoles ordinaires, bonnes pour diriger une abondante eau courante, et imagina des rides larges et peu profondes, de simples plis de terrain qui retiennent les eaux et les font absorber à la surface.

Mais où prendre l'eau? Dans les creux tout simplement. En dehors de la pente générale, la prairie est vallonnée. Il y a des parties concaves où l'eau s'amasse naturellement pour former des terrains mous et des parties convexes naturellement sèches. M. de la Rochemacé va drainer les premières pour mener leurs eaux sur les secondes. Il se servira donc des thalwegs naturels comme « lignes artificielles de partage des eaux. » « L'orographie naturelle sera renversée, les parties concaves deviendront le point *de diffusion des eaux,* les parties convexes *les points de concentration.* »

Cependant M. de la Rochemacé cherche à se rendre compte des résultats obtenus. Il installe un pluviomètre dans sa prairie pour connaître la quantité d'eau tombée; puis, en bas, par de simples rigoles, fait aboutir les eaux de ruissellement final à un tuyautage qui mesurera l'eau non utilisée. A l'aide de ce contrôle parfait, il se livre, pendant de longues années, avec une persévérance infatigable, à de minutieuses et patientes observations, à de très savantes études. En même temps, ce contrôle lui permet de rectifier ses irrigations, jusqu'à saturation complète de la terre. C'est le cas aujourd'hui; il ne sort plus de sa prairie, exceptionnellement, que l'eau nécessaire pour irriguer 80 ares de prairies basses; total : 10 hectares 68 ares.

Et M. de la Rochemacé peut le démontrer. Il connaît le poids de sa terre à l'état sec, aux différents degrés d'humidité correspondant à tant de millimètres au pluviomètre, à saturation complète. Avec ces données et l'état des récoltes correspondantes, il a pu calculer la quantité d'eau nécessaire à la production d'un kilogramme de foin. Il sait d'avance, d'après la chute d'eau pluviale, ce qu'il aura de foin. Il connaît la valeur en argent du mètre cube d'eau de pluie, celle du millimètre

pluviométrique, enfin la valeur moyenne des eaux pluviales sur les prairies qui n'est pas inférieure à 40 francs par hectare et par an.

Poursuivies, sans doute, malgré bien des septicismes railleurs, en tout cas, *au milieu de l'indifférence générale*, ces études étaient soutenues par les découvertes qu'elles amenaient. Pour M. de la Rochemacé, il ne s'agissait plus de sa prairie, le champ de ses recherches s'était élargi naturellement ; il entrevoyait une œuvre humanitaire. Tant il est vrai que c'est par l'étude patiente, complète, d'un fait particulier bien déterminé que l'on arrive à la découverte d'une loi générale et que ce ne sont pas les théories générales, émises *à priori*, qui permettent de bien analyser les fait particuliers. Que l'on va du simple au composé et non du composé au simple.

M. de la Rochemacé pouvait calculer en connaissance de cause les pertes qu'occasionne à l'agriculture française la négligence des eaux pluviales. Et il était fasciné par les résultats. Il avait beau prendre des données minima, réduire à un demi centime la valeur en azote et en alluvions du mètre cube d'eau de ruissellement, forcer les pertes d'évaporation, d'absorption dans le sous-sol, retrancher les terres arables, les forêts, les trop grandes pentes des montagnes, ses conclusions n'en étaient pas moins écrasantes. C'est ainsi que réduisant, retranchant autant qu'il peut, puis prenant seulement la moitié de son total, il n'en est pas moins obligé de conclure que la perte annuelle de l'agriculture française ce qu' « elle jette, chaque année, à la mer par ses fleuves » et qu'elle pourrait conserver par les irrigations, *représente une somme de plusieurs centaines de millions* (1).

Et les désastres des inondations seraient supprimés.

« Il en est de ce fléau (érosion produite par le ruissellement) comme de bien d'autres qui échappent à la perception directe de nos sens et que le calcul peut seul nous démontrer. »

(1) La moitié de la surface des terres en culture en France est de 18,250,000 hectares × 7,000 mètres cubes d'eau pluviale annuelle = 127,750,000 : ce chiffre × fr. 0,005 (demi-centime) = fr. 638,750,000.

M. Hervé-Mangon, dans ses études sur la seule Durance, arrivait à des conclusions proportionnellement semblables.

M. de la Rochemacé ne prétend pas doter l'agriculture française d'une rente de centaines de millions de francs en persuadant tout le monde, il a trop l'expérience de la vie pour nourrir pareille illusion; mais, devant ces résultats, il a espéré que, s'il arrivait à une méthode d'irrigation simple, à la portée de tout le monde, en montrant d'un côté la grandeur du but, de l'autre la facilité de l'exécution, il rencontrerait bien quelques hommes qui voudraient à la fois bénéficier de sa méthode et la propager ensuite autour d'eux par la toute puissance de l'exemple.

Pour cela il fallait une méthode simple. Et où en était M. de la Rochemacé? Il avait trouvé la forme de rigole utilisant le mieux l'eau pour une absorption superficielle et il avait eu l'idée de drainer les creux pour irriguer les bosses de sa prairie.

Mais il restait à trouver le degré d'inclinaison qui permet à l'eau, à la fois, de courir jusqu'au bout d'une rigole et de se déverser le long de tout son bord inférieur. Or ce degré existe. M. de la Rochemacé le chercha et le trouva. Il atteignait ainsi la méthode simple, un travail fait une fois pour toutes et produisant « l'épandage automatique » de l'eau, sans main-d'œuvre, sans surveillance, un travail après lequel « l'eau toute seule fait invariablement son œuvre de nuit comme de jour ».

Et ce travail, d'une dépense minime, est si bien à la portée de tous, qu'un simple cultivateur de ses voisins, aidé seulement d'un maçon et de sa règle de quatre mètres avec une hausse de 4 millimètres à l'un des bouts, est parvenu à irriguer tout seul sa prairie et que ses irrigations fonctionnent régulièrement.

Ici nous abordons les études savantes de M. de la Rochemacé.

Pour manier ainsi l'eau, en revêtir partout d'une nappe automobile et toujours en mouvement une surface accidentée, la forcer à prendre toutes les formes, voire même *la convexe*, il fallait posséder toutes les lois qui régissent le régime des eaux dans la nature.

Or parmi ces lois, les trois principales, celles de l'attraction centrale terrestre (loi de Newton), la pression atmosphérique et la capillarité produisent des effets contraires : ainsi la première

donne la chute verticale, la cascade, ou sur un plan incliné, le courant; la capillarité, par le frottement sur le radier et sur les rives, le contrarie; la pression atmosphérique donne l'équilibre horizontal des eaux et produit la submersion des rives par accroissement de volume.

Mais voilà, la science officielle ne tient pas compte de la pression atmosphérique. D'après elle, les effets de l'attraction centrale terrestre et de la pression atmosphérique se confondent. Pour construire un barrage, par exemple, disent les ingénieurs, il suffit de connaître le poids de l'eau. Non, répond M. de la Rochemacé, il faut encore tenir compte de la pression atmosphérique puisqu'elle existe. Ne fait-elle pas monter l'eau à une dizaine de mètres dans un tube dans lequel on a fait le vide? Cette colonne d'eau est pourtant soumise à la loi d'attraction centrale et elle s'élève au-dessus de la nappe d'eau soumise à la fois à cette même loi et à la pression atmosphérique. Le poids seul ne saurait donc donner les effets de ces deux forces. Votre théorie est fausse.

Dans la pratique, comme vous opposez au poids de l'eau un poids égal de remblai, plus 1/10, ce 1/10 rectifie votre erreur de calcul pour les digues courtes, mais pour une longue digue, il serait insuffisant. Au poids de l'eau il faut opposer un poids égal de remblais plus 1/10, mais à la pression atmosphérique la force de la voûte. Il faut que vos longues digues soient curvilignes pour résister à la pression des eaux. Et l'inanité des poursuites après la catastrophe de Bouzey est prédite d'avance par M. de la Rochemacé. Il n'y a pas de pression des eaux sans mouvement, disent les ingénieurs, il n'y a que leur poids. Ils l'ont ainsi appris. Et Bouzey se rompt. Les ingénieurs sont acquittés, ils sont couverts par la science officielle; ils ont fait selon ce qu'elle leur enseignait. Mais la cause de cette rupture? Personne ne la donne, sinon M. de la Rochemacé. C'est, dit-il, cette pression atmosphérique que vous négligez (1).

Comme M. de la Rochemacé a besoin que, dans sa rigole,

(1) L'assertion des ingénieurs est celle-ci : la force ne commence qu'avec le mouvement et la chaleur : or à Bouzey, ni l'un ni l'autre.

l'eau, à la fois, déborde sur toute la longueur du bord inférieur et coule jusqu'au bout, et qu'il n'y peut parvenir sans tenir compte de la pression atmosphérique, le voilà obligé d'être hérétique à la science officielle ou de renoncer à son œuvre. Il se résigne donc à l'excommunication scientifique pour faire œuvre scientifique.

Par une théorie à lui, contraire à la science officielle, mais à laquelle les faits obéissent, M. de la Rochemacé arrive à déterminer l'inclinaison qui procure à sa rigole la moyenne d'effets communs entre la loi d'attraction sur un plan incliné donnant le courant et la pression atmosphérique amenant la submersion de la rive inférieure, par afflux d'eau.

Or, cette moyenne d'effets communs se rencontre en un point, mais en un seul.

Et ce point varie :

1° Suivant la forme de la rigole, c'est-à-dire *la surface de frottement*. En effet, la capillarité s'exerce avec une force inverse au volume des eaux. La Loire, par exemple, coulera sur une pente qui retiendra stagnante l'eau d'une rigole.

2° Suivant la nature du terrain, c'est-à-dire la nature du frottement. Avec la même inclinaison un sol de sable retient l'eau tandis qu'un fond à prédominance d'argile la laisse couler.

3° Suivant *les pentes générales* en travers desquelles sont tracées les rigoles. Dans une pente générale de 2 à 3 0/0, avec une certaine inclinaison on obtient le déversement sur le bord inférieur et le transfert, tandis qu'avec cette même inclinaison, sur une pente générale de 25 à 30 0/0, le même effet ne se produit plus. Le versant plus rapide exerce sur l'eau une attraction plus grande, l'eau se déverse toute entière dans la pente par le premier point où elle déborde, laissant à sec la majeure partie de la rigole.

C'est pour éviter cette inclinaison trop faible, dans laquelle toute l'eau se répand par déversement dans la pente, avant d'avoir atteint l'extrémité de la rigole, que, dans toutes les irrigations, l'inclinaison est trop forte. Mais alors l'eau coule dans la rigole *sans déborder* et se répand toute par l'extrémité inférieure. Pour y obvier, il faut avoir recours à des barrages, des planchettes, des

vannes, c'est alors la main-d'œuvre pratiquement peu praticable de jour, puisqu'il faut déplacer ces barrages sous la pluie, et impossible la nuit. C'est la méthode de notre École officielle d'irrigation du Lézardeau.

Et en supposant même cette main-d'œuvre appliquée, elle n'obtient que des résultats incomplets. C'est contre la main-d'œuvre justement que luttait M. de la Rochemacé, car il savait que, si elle était admissible pour des théoriciens travaillant aux frais du gouvernement, en pratique elle ruinait l'œuvre de l'irrigation.

On le voit, le problème était complexe. Cette inclinaison amenant la submersion de toute la rive inférieure et le transfert de l'eau dans toute la longueur de la rigole une fois trouvée, pour une forme de rigole donnée, suivant les différentes pentes générales et les différentes natures de terrains, comment l'eau se déverse-t-elle? Egalement partout? Non pas. Partout, oui! Également, non. En effet, dans les parties concaves, le versant moins rapide exerce sur l'eau une attraction moins grande, la nappe de déversement est plus mince. *Voilà la diffusion dans les parties concaves*; dans la rigole, l'eau court plus et se déverse moins. Sur les parties convexes, au contraire, les versants plus rapides l'attirent davantage, la nappe de déversement est plus épaisse. *Voilà la concentration sur les parties convexes;* dans la rigole l'eau court moins et se déverse plus.

L'importance de ce point précis d'inclinaison est donc non seulement d'arroser toute la partie que couvre la rigole d'irrigation, mais encore de l'arroser suivant ses besoins; d'autant plus sur les parties convexes qu'elles sont plus accusées, en conséquence plus sèches, d'autant moins dans les parties concaves qu'elles sont *naturellement plus humides* et pas du tout, si elles n'en ont pas besoin; les drainant, au contraire, si elles sont marécageuses, puisque ce fait implique un versant si peu prononcé, qu'en cet endroit, l'eau n'en subissant pas l'attraction, coulera dans la rigole sans se déverser.

Et cela automatiquement. Mais c'est l'idéal atteint!

C'est parfait. Ce n'est pas tout pourtant. Voilà la rigole débordant sur toute sa longueur et de la façon la plus souhaitable, mais

sur quelle étendue se maintient cet effet. Car la nature violentée reprend ses droits; les eaux tendent à revenir à leur cours naturel. Ici encore nouvelle complication, cette étendue varie suivant les pentes. La nappe automobile se déchire d'autant plus vite que la pente générale est plus forte. Il faut, par conséquent, rapprocher d'autant plus les différents étages de rigoles que la pente générale est plus accentuée; en un mot, calculer, suivant les différentes pentes générales, les différents écartements à donner aux rigoles.

M. de la Rochemacé peut alors définir l'irrigation : « l'art de se rendre maître des eaux et de les contraindre à enserrer, d'elles-mêmes, le sol d'une *nappe automobile*, *enveloppante*, *continue*, *d'épaisseur variable*, *plus forte sur les parties convexes et sèches que dans les parties concaves et humides* ».

Et il a le droit de dire : « Ma méthode, en donnant la moyenne des effets communs, submersion et transfert, des forces qui régissent le régime des eaux est la clé de l'irrigation; c'est un véritable outil, absolument précis, à mettre entre les mains de tout le monde et applicable sur des pentes générales dissemblables. Il permet, *sans déblai ni remblai*, d'obtenir une nappe automobile d'eau toujours courante, qui enveloppe un sol mouvementé et produit la concentration des eaux dans les parties convexes et leur diffusion dans les parties concaves.

Il peut, enfin, s'attribuer la belle parole de son prédécesseur, Hassar Haddon, roi de Ninive, 707 ans avant J.-C. : « J'ai su diriger les eaux et porter partout la fertilité ».

Nous ne prétendons pas donner la théorie scientifique de M. de la Rochemacé, c'est une œuvre savante, pour laquelle nous renvoyons à l'auteur et qui sort de notre cadre de vulgarisation. Mais il était nécessaire d'en bien établir « l'idée génératrice ».

Rendons-nous compte toutefois que si la simplicité a été atteinte les voies n'en sont pas si faciles. Il est des gens qui, déçus par la simplicité d'une découverte complète, s'imaginent que simple et facile sont synonymes, qu'on arrive au simple du premier coup. Ils semblent ignorer que dans les recherches, on vise toujours à

la simplicité, mais qu'on commence toujours par la complexité. On ne complique pas en avançant, on simplifie et l'on n'arrive au simple qu'en dernier lieu, quand on a tout trouvé.

Cette méthode également n'est simple qu'une fois complètement découverte, mais alors, elle est la simplicité même. Sa description peut tenir en quelques lignes et nous avons vu par l'exemple du voisin paysan qu'il n'est pas nécessaire d'être savant pour

ECHELLE PROPORTIONNELLE

0 5 10 50 100

Les pointillés indiquent le cours naturel des eaux.

l'appliquer. La science a été nécessaire pour trouver « l'outil » comme pour trouver la brouette, mais on peut s'en servir, comme de la brouette sans en connaître la théorie.

Nous n'avons parlé, jusqu'ici, que de l'irrigation par les eaux pluviales tombées sur le terrain même à irriguer, mais il est bien évident que cette méthode utilise également les amenées d'eaux étrangères. Comme elle draine ce qui dépasse la saturation complète de la terre, un excès d'eau n'est pas à craindre et toutes celles que l'on peut se procurer sont avantageuses. M. de la Ro-

chemacé, chez lui, partout où il l'a pu, a utilisé l'eau avec d'autant plus de profit qu'il en avait davantage à sa disposition. Si cette méthode d'irrigation, en effet, fertilise avec le minimum d'eau, c'est-à-dire la simple chute d'eau pluviale, elle est bien plus fructueuse encore avec une amenée d'eau; pouvant le moins, elle fait merveille avec le plus.

Voici, en quelques mots, quelle est la méthode de M. de la Rochemacé.

Rigoles. — Ces rigoles sont de simples plis de terrain, des rides. Elles ont seulement 0m 10 de profondeur, 0m 70 de largeur horizontale au radier, 1 mètre d'ouverture première.

UTILISATION DES EAUX PLUVIALES DANS LES HAUTES PRAIRIES

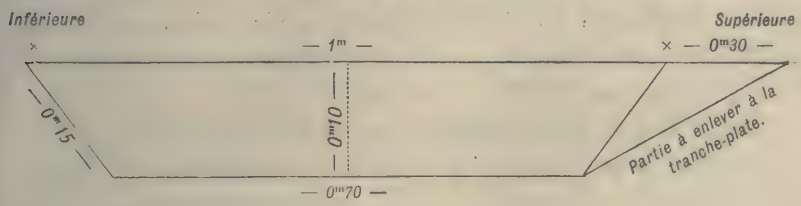

PREMIÈRE OUVERTURE DE LA RIGOLE

RIGOLE TERMINÉE

Elles se font en deux fois; d'abord à la bêche, sur 1 mètre, comme un fossé ordinaire; puis, à l'éterpe ou tranche plate, *maniée en travers*, on adoucit sur 0m30 la pente du talus supérieur, pour la faire se confondre, autant que possible, avec la pente générale, total : 1m30 d'ouverture supérieure.

Dans les pentes exceptionnelles dépassant 20 0/0, on ne donne que 0m40 au radier et 0m80 (1) au talus supérieur pour éviter son éboulement.

(1) Il est bon, dans ce cas-là, d'utiliser les déblais *en dehors* du tracé donné par le niveau pour y former une sorte de plate-bande gazonnée sur laquelle s'épanchent les eaux avant de tomber sur la forte pente.

Leur nivellement. — Pour obtenir un nivellement parfait du bord inférieur, les points de repère sont pris tous les 2 mètres et les jalons sont placés à cette distance, reliés entre eux par des courbes et non des droites.

Leur curage. — Le bord inférieur, ainsi obtenu, ne doit jamais être retouché. Pour curer la rigole, on se contente de racler le talus supérieur et d'enlever les dépôts et les herbes du radier.

Leur coût. — Dans les pentes habituelles jusqu'à 10 0/0, ces rigoles, données à la tâche reviennent à 0 fr.10 le mètre courant. Ce prix comprend la façon de la rigole et l'épandage des déblais en nivellement entre cette rigole et celle qui la suit dans la pente.

C'est donc une dépense de 35 à 40 francs l'hectare. Et il faut tenir compte que les déblais répandus sur la prairie sont du terreau qui vaudrait de 30 à 35 francs, valeur marchande de 30 à 35 mètres cubes.

M. de la Rochemacé considère que dès la première année les frais doivent se trouver payés par la surproduction de l'herbe.

Dans les pentes rapides avec le double de rigoles, le prix se trouve naturellement doublé, ainsi que le cube disponible des déblais.

Enfin les déblais peuvent être donnés à forfait à 0 fr. 50 le mètre cube, rigole et nivellement compris.

Inclinaison et espacement des rigoles. — La longueur de la pente prairiale étant mesurée, par exemple, 100 mètres, un coup de niveau donnera la différence entre le haut et le bas; si l'on trouve 3 mètres, la pente générale sera de 3 0/0.

Ce chiffre indiquera l'inclinaison à donner aux rigoles et leur écartement.

On part du milieu de la largeur de la pente si la pente est uniforme, ou, le plus souvent, du thalweg au cas contraire, et l'on jalonne à droite en descendant du nombre de millimètres voulus, puis à gauche en descendant également. Le milieu sera donc le point de partage des eaux : il sera à niveau sur 12 à 20 mètres. Chaque rigole se terminera par une douzaine de mètres a niveau parfait ne donnant plus d'impulsion et débordant par

concentration intensive l'eau formant *barrage* puisqu'elle n'est pas compressible.

Dans le cas où l'on bénéficie d'une amenée d'eau, il est évident qu'on la prolonge avec une même inclinaison tout en travers de la pente générale en deça comme au dela du thalweg.

La moyenne d'effets communs, en prairie, ne se rencontrent qu'entre 1 et 6 millimètres par mètre d'inclinaison de la rigole :

De 1 à 3 millimètres, c'est à proprement parler de l'irrigation.

De 3 à 6 du drainage superficiel.

Pentes générales de 2 à 4 0/0. — Inclinaison à donner aux rigoles, 1 à 2 millimètres par mètre. Ecartement des rigoles de 15 à 20 mètres.

Pentes générales de 10 à 20 0/0. — Inclinaison des rigoles, 2 à 3 millimètres par mètre. Ecartement, 10 à 15 mètres.

Pentes exceptionnelles de 20 0/0. — Inclinaison des rigoles, 3 millimètres et plus. Ecartement, 5 à 10 mètres.

Ces chiffres s'entendent pour des terrains à prédominance d'argile; dans des sables, il faudrait doubler la pente, soit 2, 4, 6 millimètres par mètre.

On le voit, le maniement de l'outil est la simplicité même, mais n'oublions pas que nous avons affaire à un outil de précision. Servons-nous-en tel qu'on nous le donne, sans le modifier. N'innovons pas avant d'avoir pratiqué.

Du moins, c'est ce que j'ai fait pour ma part, car tout se tient dans cette méthode et on ne peut modifier une de ses données sans rompre l'harmonie de l'ensemble. Cette méthode facile ne souffre pas l'à peu près. C'est pour en bien donner l'impression, c'est pour qu'on pût bien se pénétrer du sentiment de l'idée génératrice de l'œuvre, c'est-à-dire, de cette moyenne d'effets communs provenant de forces contraires et ne se rencontrant qu'en un point précis, que je me suis étendu sur les recherches de M. de la Rochemacé. Car, je sais, par expérience, combien sont rares, à la campagne surtout, les personnes qui se contentent d'appliquer simplement une méthode nouvelle, sans innover *à priori*.

Mais ici, si vous augmentez la profondeur des rigoles, vous créez des obstacles au libre parcours, à la faux et à l'enlèvement des récoltes et vous perdez de l'eau dans le sous-sol; une plus grande inclinaison empêchera le déversement, l'eau s'écoulera par l'extrémité de la rigole; une pente plus faible amènera le déversement sans que l'eau atteigne l'extrémité de la rigole; avec trop d'espacement entre celles-ci, toute la superficie n'est plus également arrosée; trop rapprochées, il y a travail et dépenses inutiles.

Ne perfectionnons donc pas avant d'avoir expérimenté.

A. Dauprat.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR

LA " MENTALITÉ " HÉRÉDITAIRE

ET L'ÉDUCATION

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Si les colonies françaises n'avaient pas été généralement peuplées par une race indigène, beaucoup d'entre elles seraient restées à peu près désertes. Nous aurions donc mauvaise grâce à nous plaindre d'avoir rencontré sur nos possessions des Nègres, des Papous, des Arabes, etc. Il faut reconnaître cependant que leur présence complique singulièrement le problème de la colonisation.

Dans un livre fort intéressant (1), M. L. de Saussure étudie de quelle manière nous avons abordé ce problème, en d'autres termes, quelle a été notre attitude vis-à-vis des Sociétés indigènes, et il n'hésite pas à déclarer qu'elle a été déplorable. Il en fournir de nombreux et frappants exemples qui dénotent une observation personnelle; enfin, et c'est ce qui donne à son ouvrage une portée scientifique, il propose une explication des faits exposés par lui; il dit que nos habitudes absolues de raisonnement rectiligne, notre *mentalité* faite de logique abstraite, nous condamnaient fatalement à entreprendre *l'assimilation* des indigènes, et que fatalement aussi nous devions échouer dans

(1) *Psychologie de la Colonisation Française dans ses rapports avec les Sociétés indigènes*, par Léopold de Saussure, Félix Alcan.

cette entreprise à laquelle la *mentalité* des races sur lesquelles nous opérions apportait un insurmontable obstacle.

Ce terme de *mentalité*, souvent employé par M. de Saussure, nous avertit dès le début qu'il ne parle pas la même langue scientifique que nous, qu'il se sert d'un vocabulaire différent. Autant que j'ai pu en juger, ce qu'il appelle la *mentalité* d'une race, c'est sa manière de comprendre certains rapports sociaux, la façon dont elle conçoit la justice, la liberté, l'autorité, les convenances, l'ordre, etc. Cela ressemble beaucoup à ce que nous appelons la *formation sociale*. Pourquoi un Chinois trouve-t-il exécrable et odieux d'abandonner ses os à un sol étranger, tandis que beaucoup de Français redoutent beaucoup plus de vivre que de mourir hors de France, M. de Saussure répond que c'est une question de *mentalité*; nous, nous disons que c'est affaire de *formation*. Jusqu'ici, il est facile de s'entendre.

Mais ces deux expressions recouvrent chacune un ensemble d'idées, un certain *bloc* assez différents. Pour M. de Saussure, le caractère principal de la *mentalité*, c'est d'être héréditaire; pour nous, au contraire, le caractère principal de la *formation*, c'est d'être dépendante de l'éducation et du milieu.

Et comme, en pratique, les rejetons d'une race sont presque toujours élevés dans le milieu de leur famille, ou que si on les isole de leur milieu d'origine, ils se trouvent dans le nouveau milieu où ils sont plongés à l'état d'étrangers, il arrive que les influences de milieu et d'éducation — qui constituent la formation — n'agissent normalement que sur des individus issus de la même race et supposés pourvus héréditairement de la même mentalité. Il en résulte que nous n'avons pas d'énormes chances de nous convaincre réciproquement entre partisans de l'hérédité et partisans de la formation.

Et puis, comme l'hérédité ne peut jamais donner que des dispositions à développer par l'éducation; comme d'autre part, une formation demande pour être confirmée, un milieu homogène où des vieillards aux enfants, en passant par les intermédiaires, certaines manières de faire ou de voir soient admises sans discussion, où par suite une certaine éducation ait été

donnée à plusieurs générations consécutives, il est très malaisé de débrouiller dans un phénomène donné la part de l'hérédité et la part de l'éducation, ce qui vient de l'hérédité cultivée par l'éducation et ce qui vient de l'éducation confirmée par l'hérédité.

L'immense avantage de l'éducation, c'est d'être un fait plus facilement observable dans la race humaine que celui de l'hérédité, à la fois plus saisissable et plus précis. Je puis décrire comment j'ai été élevé; je puis observer comment des enfants existants sont élevés actuellement, mais il m'est très difficile de suivre pendant dix générations toutes les influences héréditaires qui agissent sur un sujet donné. Voilà pourquoi la science sociale me paraît avoir une base plus ferme sur l'éducation que sur l'hérédité.

Il en est tout autrement dans la plupart des races animales. Là, l'éducation est très réduite et les générations sont beaucoup plus rapprochées, de sorte qu'un homme peut facilement suivre de longues séries de descendance dans un court espace de temps. Les phénomènes d'hérédité sont donc à la fois plus importants et plus observables dans la race bovine, ou chevaline, ou canine que dans la race humaine. On ne peut pas conclure par analogie de l'une à l'autre. Ajoutez, au surplus, que les races animales se prêtent à de véritables expériences de croisement ou de confirmation de races qui ne sauraient prendre place dans la race humaine.

Cela dit pour écarter toute confusion, il est un point sur lequel notre École s'accorde absolument avec celle dont se réclame M. de Saussure, c'est qu'un groupe donné d'hommes n'est pas une réunion d'entités humaines abstraites, qu'il n'est pas *interchangeable* avec un autre groupe, qu'il a une modalité, une personnalité, et que, soumis au même traitement que tel de ces autres groupes, il ne donnera pas les mêmes résultats. En d'autres termes, quoi que l'on pense sur les causes des différences qui séparent les sociétés humaines, ces différences existent et leurs causes sont assez profondes, assez solidement établies pour ne pas céder à la poussée d'un pouvoir conquérant.

C'est cette vérité que la France a méconnue presque constam-

ment dans son entreprise colonisatrice. Elle a poursuivi avec la sérénité et la candeur aveugles d'un esprit absolu *l'assimilation par principe* des races qu'elle se trouvait dominer. Et cette méthode, ce parti pris plutôt, nous a conduits à des complications infinies, à des efforts énormes et à des résultats tantôt ridicules et tantôt menaçants pour notre situation coloniale. Il y a grand profit à suivre M. de Saussure dans l'examen qu'il fait de ces résultats.

L'un des procédés d'assimilation auquel nous avons eu le plus souvent recours dans les colonies françaises consiste à doter les races indigènes d'institutions analogues ou même semblables aux nôtres. A vrai dire, ce n'est pas un procédé d'assimilation, mais la négation des différences sociales réellement existantes entre la colonie et la métropole; c'est aussi la proclamation de la supériorité *absolue* de notre organisation et la confiance que cette supériorité éclatera quelle que soit la société qui en fasse l'essai.

Avec une aussi superbe confiance on ne s'attarde pas à tirer parti de ce qu'on trouve dans ces pays; à quoi bon? On renverse tout ce qui existe et on établit sur ces ruines du passé un beau régime tout battant neuf, logique, géométrique, symétrique, avec lequel *il faut* que la société cadre tant bien que mal.

Dans l'Annam, par exemple, il existait avant notre conquête une organisation administrative régulière, qui avait fait ses preuves, sous laquelle le pays avait progressé d'une manière marquée. Une autonomie communale très large assurait certains services avec une grande simplicité, et l'intervention du pouvoir central était suffisante pour maintenir la paix publique. Pendant les premières années de notre domination, les gouverneurs militaires se contentèrent de superposer en quelque sorte leur autorité au système gouvernemental existant, mais dès que la métropole voulut témoigner de son zèle, « faire quelque chose pour les colonies », elle envoya là-bas des gouverneurs civils avec mission de transformer le pays, de l'assimiler, et leur pre-

mier soin fut de renverser bien vite l'édifice qui avait protégé jusque-là le développement de notre possession.

Chaque commune annamite avait un conseil de notables élu qui cumulait — ô horreur! — les attributions administratives et judiciaires, car il jugeait en conciliation. Le chef de canton et le Préfet étaient eux aussi administrateurs et juges tout à la fois, les deux pouvoirs n'ayant de représentants différents qu'à l'étage du gouvernement provincial. Tous les esprits logiques saisiront aisément quel grave danger un pareil état de choses pouvait faire courir au grand principe de la séparation des pouvoirs, et comme nos gouverneurs étaient des esprits essentiellement logiques, ce danger n'échappa pas à leur perspicacité. On aurait pu leur faire remarquer qu'en Angleterre, dans le pays même où le principe de la séparation des pouvoirs a pris naissance, les *magistrates* jugeaient isolément et administraient dans les *Quarter-Sessions* (1) sans que l'essor de l'Angleterre en eût souffert notablement, mais ils ne se seraient certainement pas rendus à de pareilles raisons. En fait, ils enlevèrent aux administrateurs toutes leurs attributions judiciaires et firent venir d'ailleurs « des juges pris dans le cadre de la justice coloniale, c'est-à-dire des hommes tout à fait étrangers à la Cochinchine, venus de la Martinique, de la Réunion, du Sénégal, sans aucune attache avec l'Indo-Chine, ne sachant rien ni des mœurs, ni des lois, ni de la langue des Annamites, et n'ayant pour la plupart qu'un désir : celui de retourner, aussi promptement que possible dans une colonie plus salubre ou dotée de plus d'éléments de plaisirs. »

En somme, la colonie était sacrifiée, et le principe était sauf. Comme mesure *d'assimilation réelle*, le nouveau régime prêtait le flanc à bien des critiques, mais comme mesure de *démolition* il agissait merveilleusement. Du même coup, en effet, il détruisait l'organisation judiciaire et compromettait gravement l'organisation communale. Des conflits de toutes sortes se produisirent très rapidement entre les juges européens et les auto-

(1) On était en 1879, et le *Local Government Act* qui a organisé à nouveau l'administration locale anglaise est de 1884.

rités administratives avec lesquelles ils étaient en rapports; les fonctions communales, au lieu d'être un honneur devinrent une corvée; on arriva à éloigner par des tracasseries inutiles et vexatoires les citoyens les mieux qualifiés pour jouer le rôle de notables, à tuer en eux l'esprit civique et l'heureuse habitude du « *Self Government* », bref à renverser l'édifice annamite. « Nous sommes en train de démolir la commune, disait à M. de Saussure un administrateur expérimenté. Quand ce sera fait, je demanderai l'évacuation pure et simple. Nous n'aurons plus rien à faire dans ce pays. »

Bien entendu, les juges du cadre colonial avaient pour les lois et coutumes annamites le beau mépris de l'ignorance. Ils venaient juger en Annam leur code Napoléon sous le bras. D'où une série de malentendus, de perturbations, d'injustices réelles. M. de Saussure en donne deux exemples.

« Il est très difficile de distinguer entre eux les buffles domestiques : on ne peut les marquer parce que cela les ferait périr. La législation annamite édictait donc les peines les plus sévères contre le vol de ces animaux de labour. Mais Napoléon n'ayant pas prévu cette particularité, dès que son code fut appliqué en Cochinchine, les vols se multiplièrent au grand détriment de l'agriculture et de la sécurité des campagnes. »

Cela ne portait encore atteinte qu'à des intérêts matériels. Le second exemple montre comment l'application aveugle d'un principe édicté dans un état social très différent de celui des Annamites peut blesser les sentiments les plus respectables et aboutir à consacrer une injustice et un vol : Les Annamites pratiquent le *culte des ancêtres*, et le chef de chaque famille est ministre de ce culte pour sa famille. En conséquence, il a des charges cultuelles, et, pour subvenir aux frais qu'elles comportent, il existe dans chaque famille une part de biens indivise, le *huong hoa*, pour laquelle le code annamite spécifie une réglementation minutieuse. Ce *huong hoa* est en réalité un bénéfice ecclésiastique dévolu à celui qui remplit le rôle de chef de famille et qui en accomplit les fonctions; il a cette destination depuis des siècles, il ne fait donc pas partie de la masse partageable dans

une succession. Tout cela est parfaitement clair et hors de conteste, mais comme il est écrit dans nos codes que « nul n'est tenu de rester dans l'indivision », il suffit qu'un membre peu délicat demande dans une famille le partage du « bien des ancêtres » pour que nos magistrats s'empressent d'en ordonner la licitation. On voit d'ici l'effet produit, et comme ces façons judaïques d'interpréter la loi assurent le respect de la justice.

Encore ces deux exemples sont-ils loin de donner toute la mesure du mal. On peut juger de travers un cas que l'on comprend bien, si on lui applique brutalement une législation faite en vue de cas tout différents, mais on juge toujours de travers un cas qu'on ne comprend pas.

Or les juges du cadre colonial ne faisant pas toute leur carrière en Annam n'étudient pas la langue annamite très difficile et très compliquée d'ailleurs ; « ils sont livrés pieds et poings liés aux interprètes annamites qui représentent la partie la plus mauvaise de la population indigène. Il arrive par suite que les deux parties se mettent souvent d'accord pour ne pas exécuter les arrêts rendus par nos magistrats. »

Malfaisants quand ils prescrivent la licitation du « bien des ancêtres », incapables de rendre la justice quand ils mécontentent également les deux parties, ceux-ci trouvent moyen d'être ridicules par-dessus le marché. Écoutez le récit suivant : « L'Annamite, en s'adressant à un supérieur, commence toujours sa réponse par sa formule de respect *Bâm ông* (Je m'adresse à monsieur.) Un certain procureur qui recevait la plainte d'un indigène l'interroge sur son nom : Bâm ông... répond l'Annamite. — « Très bien ! » Et le magistrat rédige gravement : à la requête du nommé Bâm ông.. etc. La pièce figure au dossier de l'affaire. »

M. de Saussure conclut que les institutions seules n'ont pas la puissance assimilatrice que beaucoup leur supposent, que c'est naïveté de croire à l'efficacité de l'application absolue et en toute circonstance des « Immortels Principes », et que cette naïveté a nui cruellement à nos succès coloniaux. Nous sommes absolument d'accord.

Mais j'ai été surpris de trouver chez lui l'affirmation suivante : « De tous les procédés d'assimilation, celui-ci (l'assimilation par la langue) est le moins chimérique. Une race inférieure en contact avec une race supérieure adopte plus facilement sa langue que ses institutions ». Sans doute, elle adopte plus facilement sa langue, *parce que cela la gêne moins*, parce que cela peut constituer dans certaines circonstances un phénomène en quelque sorte extérieur à son état social, mais précisément pour cette raison, cela ne l'assimile guère. Je veux bien que la langue ancienne d'un peuple porte l'empreinte de ce peuple, mais si une circonstance amène ce peuple à changer sa langue, notamment à adopter celle d'un vainqueur, il ne la modifiera que lentement, de sorte que le moment où il la parlera le mieux sera celui où son assimilation n'aura même pas été commencée. Les nègres américains n'ont aucun souvenir des langues africaines; ils parlent tous — mal il est vrai — la langue anglaise. Les nègres de la Martinique ou de la Guadeloupe parlent français, et ainsi de suite. Et cependant ils sont très peu assimilés. Au surplus, M. de Saussure écrit plus loin : « La mentalité d'une race étant héréditaire et ses modifications très lentes, la langue n'a, pas plus que les institutions le don de la transformer radicalement. » Là encore, nous sommes près de nous entendre.

Il est un troisième moyen d'assimilation que M. de Saussure malmène fort, c'est celui de l'éducation. Je m'arrêterai davantage à examiner les faits qu'il présente à cette occasion.

Il y a deux manières opposées d'entendre le mot d'éducation, la manière étroite et la manière large. Les personnes qui adoptent la première pensent que l'éducation se fait au collège ou dans les « Pensionnats de jeunes demoiselles », et qu'au sortir de ces établissements les jeunes adultes des deux sexes ont terminé leur éducation. Il y a des parents qui estiment que la fille ayant atteint l'âge de dix-huit ans « a fini son éducation » et doit « aller dans le monde ». Je connais même une jeune fille qui n'a jamais lu la fin d'un chapitre commencé dans le manuel de littérature qui servait à lui former l'esprit et le cœur parce que ses dix-huit ans

avaient sonné malencontreusement au milieu de ce chapitre, et que son institutrice avait dû cesser à ce moment précis de lui donner ses soins. Cela, c'est bien la manière étroite.

Heureusement, il y a la manière large. D'après la manière large, l'éducation commence au berceau et finit à la tombe. Elle dure autant que la vie, si bien que la vie disparaît chez l'homme qui ne s'élève plus, qui s'abandonne, qui se réduit au rôle passif. Plus de vie morale aussitôt que cesse le souci du perfectionnement moral; plus de vie intellectuelle aussitôt que cesse le goût de la culture, l'habitude du travail; plus de vie physique, sauf une vie purement végétative, sitôt que cesse la préoccupation d'un entraînement corporel proportionné aux forces. La vie est une éducation qui se poursuit à travers des circonstances diverses : dans la jeunesse pour développer harmoniquement les forces naissantes, dans l'âge mûr pour en assurer le meilleur usage, dans la vieillesse pour conserver ce qu'il reste de forces physiques au service d'une volonté fortifiée par la pratique du bien, éclairée par l'expérience.

Une pareille éducation n'est pas uniquement livresque. Il se peut même qu'elle ne le soit aucunement. Mais, livresque ou non, elle dépend étroitement du milieu où elle se déroule et des conditions particulières qu'offre ce milieu pour chacun de ceux qui y vivent. Elle est différente dans la même famille pour le cultivateur, pour le marin, pour le commerçant, pour le militaire, etc. Elle est différente pour le célibataire et pour l'homme marié, pour le père de famille et l'homme sans enfants. Elle est différente pour celui auquel la vie a été douce et pour celui qui a passé par des traverses, etc., etc.

Lorsqu'on veut étudier les effets de « l'assimilation par l'éducation », il importe de savoir bien exactement dans quelles limites on renferme l'éducation, ce qu'on entend au juste par ce mot. Si on réduit l'éducation à l'école et au collège, on concluera sans nul doute que l'éducation n'assimile pas des individus issus de races différentes et vivant dans des milieux différents. Si, au contraire, on la comprend comme j'ai dit, on sera amené à conclure que l'éducation assimile très sensiblement des individus

issus de races différentes, mais vivant dans le même milieu. M. de Saussure donne quelques exemples intéressants de non-assimilation par l'éducation au sens étroit. Je vais les résumer. J'indiquerai ensuite des exemples d'assimilation par l'éducation au sens large.

Le Dr Gustave Le Bon, qui a longtemps voyagé dans l'Inde avec un souci éclairé d'observation scientifique, déclare que l'éducation anglaise de l'Inde n'a pas réussi à élever le niveau intellectuel et moral des Hindous. « L'essai, dit-il, a été fait sur une population de 250 millions d'hommes; il dure depuis plus de cinquante ans; c'est une des plus gigantesques expériences qu'ait connues l'histoire. » Sans doute, mais c'est une expérience de transformation sociale par la *scolarité;* cela n'a pas d'autre portée. « L'Inde, nous dit M. Gustave Le Bon, possède aujourd'hui 4 universités européennes, 127,000 écoles d'environ 3 millions d'élèves. Une somme de 50 millions est consacrée à cet enseignement ». Très bien, je crois entendre un rapport du ministre de l'Instruction publique, mais je sais bien par avance que ces trois millions d'élèves hindous ne vont pas devenir trois millions d'Anglais. Je sais qu'ils ont vécu leur petite enfance dans un milieu très spécial, qu'ils y échapperont d'une manière incomplète pendant leurs classes, et qu'ils y seront replongés ensuite. Que si les habitudes nouvelles qu'ils ont contractées les empêchent d'y prendre place au sortir des écoles, ils se trouveront isolés, ce qui diffère essentiellement de la situation d'un jeune Anglais au sortir de l'Université ou de la « *public school* ». Celui-ci n'a passé sa jeunesse dans ces établissements que pour être plus apte à agir dans son milieu d'origine. L'Hindou n'a été mis au collège que pour échapper à son milieu d'origine. Il serait bien étrange que le résultat fût le même.

Le Dr Le Bon affirme en outre que les Hindous soumis aux méthodes pédagogiques anglaises sont « entièrement déséquilibrés » au point de vue intellectuel et très inférieurs moralement aux autres Hindous. Et il cite un témoignage très dur de M. Monier-Williams, professeur de sanscrit à Oxford, « qui a visité l'Inde en tous sens. » M. Monier-Williams estime que « la plupart

d'entre eux ne sont que de grands bavards. On les croirait atteints, dit-il, d'une sorte de diarrhée verbale. Ils sont incapables d'un effort durable ; ou s'ils ont la force d'agir, ils agissent en dehors de tout principe arrêté, et comme entièrement détachés de ce qu'ils disent ou écrivent. Ils abandonnent leur propre langue, leur propre littérature, leur propre religion, leur propre philosophie, les règles de leurs propres castes, leurs propres coutumes consacrées par les siècles, sans pour cela devenir de bons disciples de nos sciences, des sceptiques honnêtes ou des chrétiens sincères. »

Je ne sais si ces jugements ne sont pas un peu poussés au noir. Ils ne paraissent pas concorder avec ceux de certains autres voyageurs plus favorablement impressionnés par leurs rapports avec les indigènes instruits de l'Inde anglaise. Quoi qu'il en soit, ne pouvant pas les contrôler sûrement et les tenant provisoirement pour vrais, je n'y vois aucun argument sérieux contre l'assimilation par l'éducation. — J'entends par l'éducation au sens large. Ces hommes sont instruits à l'anglaise dans un milieu indien. Personne ne soutiendra que ce soit là de l'éducation anglaise; la meilleure preuve c'est qu'on ne voit pas les Anglais placer leurs enfants dans les écoles « soi-disant anglaises » que fréquentent les Hindous.

Quelques Hindous sont envoyés en Angleterre aux collèges et universités. Et ceux-là, non plus, n'y reçoivent pas, malgré les apparences, une éducation anglaise ; ils sont trop mal préparés par leur éducation première, incapables de se mêler aux jeux de leurs compagnons; ils se sentent patronés ou tenus à l'écart suivant la sympathie ou l'éloignement qu'ils inspirent, jamais traités en camarades véritables. Voici sur ce point le témoignage très net d'un homme bien placé pour juger. Dans son curieux récit de voyage en Europe « *The Indian Eye on English Life* », un Parsis occupant à Bombay une situation importante, M. Behramji M. Malabari, écrit ceci : « La vie au collège (il s'agit des collèges et « *public schools* » d'Angleterre) est plus ou moins une continuation de la vie commencée à la maison... On s'étonne souvent que tant de nos jeunes Indiens revien-

nent d'Angleterre aigris et dégoûtés après y avoir passé quelques années au collège. La raison en est simple. L'étudiant indien ne peut pas se mêler à ses compagnons anglais sur un pied d'égalité. Il est mal préparé à cela par son éducation familiale première, (*by his early training at home*). Par exemple, il est trop en retard pour les sports et les jeux qui tiennent une si large place dans la formation du caractère et dans les amitiés de collège. Peut-être sera-t-il patroné pendant quelques semaines par quelques camarades bienveillants, mais ceux-ci se fatiguent de le traîner après eux (*he works like a drag upon them*), tant il a de peine à entrer dans leurs habitudes et leurs sentiments. Lorsque, enfin, on l'abandonne après un essai loyal, l'étranger reste isolé (*keeps his own company*) ou, dans sept cas sur dix, il se lie avec ce qu'il y a de pire (*the worst set at college*). » Et M. Malabari ajoute : « Je crains qu'il en soit ainsi le plus souvent aussi longtemps que durera la différence entre la vie familiale, (*home life*) des deux nations (1). » L'éducation commence, en effet, au foyer; elle est déjà orientée dans un certain sens à l'âge où l'on fréquente les collèges; et elle se continue après le collège. C'est pourquoi je ne puis pas considérer comme probante l'expérience des Anglais dans l'Inde. Elle démontre bien l'extrême difficulté de l'entreprise, telle qu'elle se présente aux Anglais, mais elle ne démontre pas que l'éducation ne soit pas un puissant facteur d'assimilation entre des individus issus de races différentes, et vivant dans le même milieu sur un pied d'égalité.

J'en dirai autant au sujet des Nègres des Antilles. M. de Saussure estime que leur peu de progrès manifeste clairement leur incapacité organique. « Si, dit-il, l'obstacle qui maintient certaines races en état d'infériorité réside, non dans une incapacité organique, mais seulement dans les préjugés traditionnels, les populations nègres des colonies se trouvaient au moment de leur libération de l'esclavage, dans d'excellentes conditions pour adopter notre civilisation et, avec elle, notre supériorité. Le cruel régime auquel elles avaient été soumises jusque là, avait

(1) *The Indian Eye on English Life, or Rambles of a Pilgrim Reformer, by* Behramji M. Malabari. Third edition. Bombay, 1895, p. 63 et 64.

détruit chez elles les traditions africaines, même le souvenir de leurs langues originelles. » Fort bien, mais ce « cruel régime » ne les avait pas élevés, et lorsque la libération les a isolés du blanc, ils se sont trouvés abandonnés sans éléments d'éducation. Comment, dans ces conditions, auraient-ils « adopté notre civilisation »? Quels moyens avaient-ils de le faire? Il n'est donc pas exact de dire que « le facteur de l'hérédité mentale se soit trouvé là isolé des autres facteurs qui, ailleurs, ne permettent pas toujours d'en distinguer les effets. » Il y avait un autre élément, un élément négatif, l'absence de moyens d'éducation, dont il faut tenir compte. Imaginez le fils d'un membre de l'Institut perdu à un an ou deux dans un milieu exclusivement nègre. Son « hérédité mentale », quelque richement pourvue que vous la supposiez, ne se développera certainement pas comme elle l'eût fait dans son milieu; à elle aussi il aura manqué les moyens d'éducation.

Ajoutez encore que le nègre porte un stigmate extérieur qui contribue à l'isoler, qui l'empêche de faire vraiment partie d'un milieu; autre qu'un milieu nègre. C'est bien là, il est vrai, un signe héréditaire, mais il n'a rien à faire avec la mentalité et il constitue un obstacle très sérieux à l'assimilation par l'éducation.

L'éducation devient vraiment assimilatrice, lorsque les circonstances permettent que des individus d'origines ethniques différentes, mais rassemblés au même lieu et soumis aux mêmes influences, se confondent assez pour qu'ils se marient normalement entre eux. Alors, il y a sérieuse communauté d'éducation.

Je donne cette formule pour ce qu'elle vaut. Elle n'a rien d'absolu. Elle est tout simplement la traduction en langage abstrait de ce que j'ai été à même d'observer aux États-Unis. Je vais l'expliquer par quelques exemples et montrer quelques-uns des obstacles qui peuvent empêcher la communauté d'éducation.

Les États-Unis sont probablement le plus grand chantier d'assimilation sociale qu'il y ait au monde aujourd'hui. L'assimilation est le problème qui domine toutes les questions américaines. L'avenir de l'Amérique dépend principalement du succès

qu'elle obtiendra dans l'assimilation de ses immigrants. J'énonce simplement ces idées parce qu'elles sont familières à tous ceux qui connaissent un peu les États-Unis, qu'elles sont monnaie courante dans ce pays-là, et que personne ne les conteste à ma connaissance.

Ce qui est plus curieux, c'est l'accord inconscient des Américains à résoudre la question par l'éducation ; mais par l'éducation entendue au sens le plus large. A tout moment et à tout propos, le mot « éducatif » revient dans leur conversation, et c'est un argument irrésistible qu'une entreprise ait un côté éducatif. Un musée qui se fonde, une église que l'on veut bâtir, une campagne de conférences contre l'alcoolisme, une société d'histoire locale, etc. trouveront des souscripteurs parmi des gens qui ne mettront les pieds ni au musée ni à l'église, qui n'ont pas le désir d'entendre des conférences et que l'histoire des origines américaines n'intéresse pas, pourvu qu'on leur montre ce qu'il peut y avoir d'éducatif dans le but poursuivi. J'ai entendu appliquer cette épithète à l'Exposition de Chicago, et l'Américain qui la qualifiait d'éducative, se consolait aisément qu'elle n'eût pas payé comme affaire financière. « Au point de vue éducatif, disait-il, ce n'a pas été un insuccès ». La même préoccupation se retrouve dans cette multitude d'*Instituts*, écoles professionnelles, écoles d'art, de littérature, de cuisine, si richement dotées par des millionnaires Américains et si librement ouvertes à tous. Les fondateurs de ces établissements ont répondu, comme leurs ressources et leur générosité leur permettaient de le faire, à ce désir général d'élever la race, de hausser à un niveau supérieur tous les éléments informes ou à peine dégrossis que l'immigration livre sans cesse aux États-Unis.

Et les résultats sont là pour prouver que, dans les conditions larges où elle se présente dans ce pays, l'assimilation par l'éducation n'est pas un rêve. Causez avec des enfants dans une ville comme Chicago, New-York, Cincinnati, ils vous diront que leur père était allemand, leur mère irlandaise ou belge ; quant à eux, ils sont Américains, *American born*, américains de naissance, et ils le proclament avec une fierté naïve mais touchante. Essayez

de pénétrer leur « mentalité », rendez-vous compte des sentiments qui les animent, de la manière dont ils entendent la vie, de ce qu'ils estiment le plus dans les hommes, vous verrez apparaître d'une façon manifeste des traits essentiellement américains. Sans doute, vous pourrez retrouver aussi, surtout là où le père et la mère ont la même origine, des caractères allemands, irlandais, anglais, mais ils vont s'affaiblissant et disparaissant promptement après une ou deux générations. C'est pour cela qu'il existe aujourd'hui un ensemble d'éléments précis auxquels se reconnaît l'esprit américain. C'est pour cela que les États-Unis ne sont pas un ramassis de gens, mais une nation.

On distingue facilement à première vue aux États-Unis les citoyens Américains arrivés dans le pays à l'âge d'homme, de ceux qui y sont venus tout enfants. Souvent dans la même famille, le contraste est frappant. Je me souviens, par exemple, de deux frères, l'un élevé dans un collège de Paris et venu rejoindre ses parents après avoir profité de la bourse qu'il y avait obtenue, l'autre débarqué au Kansas à l'âge de 6 ou 7 ans, ayant grandi au milieu d'Américains, ayant appris avec eux ce qu'il savait. Le premier était plus instruit, il faisait un excellent employé de banque, mais on lui reprochait de ne pas avoir d'initiative, de *go;* le second avait été successivement *cow-boy* et employé de commerce, mais on sentait qu'il ne s'en tiendrait pas là, qu'il s'établirait à son compte. Dans toutes sortes de milieux, le même phénomène se produit. Des prêtres catholiques français, venus en Amérique comme missionnaires vers la trentaine, restent français par bien des côtés, ont peine à comprendre l'esprit des fidèles qui leur sont confiés, ne peuvent pas se mettre en communication complète avec eux. De même pour d'autres prêtres allemands, irlandais. Et cependant le plus américain des prélats catholiques, Mgr Ireland, est né en Irlande de parents irlandais, mais arrivé aux États-Unis à l'âge de six mois environ, il a été véritablement assimilé par le milieu, bien qu'il ait passé en France, dans le diocèse de Belley, les années consacrées à ce qu'on appelle l'éducation. Le supérieur de son grand séminaire est un Français de Lyon, Mgr Caillet, arrivé jeune, lui aussi en

Amérique, mais assez profondément américain pour être chargé de la direction d'un séminaire *assimilateur*, créé dans le but de fournir au clergé des éléments d'origines ethniques différentes, mais d'esprit américain. Dans le nord-ouest, combien de scandinaves partis vers l'âge de vingt ans des bords de leur fjord, sont aujourd'hui des Américains très confirmés, fixés au sol qu'ils ont défriché, sur lequel ils ont bâti leur maison. Eux retiennent encore des signes visibles de leur origine, mais ceux de leurs dix ou douze enfants qui épouseront des américains ou des américaines, fonderont des familles parfaitement assimilées.

Cependant l'opération ne réussit pas toujours et pour tout le monde. Il y a des immigrants qui s'assimilent et des immigrants qui ne s'assimilent pas. Sans avoir la prétention d'épuiser la question, on peut signaler les obstacles suivants à l'assimilation.

Le premier de tous, gît dans la volonté des individus. Les Chinois, les Hongrois, Ruthènes, Lithuaniens, Polonais, Siciliens, qui viennent gagner un petit pécule dans les mines de la Californie, de la Pensylvanie, dans les fours à coke de Pittsburgh, sur les quais de la Nouvelle-Orléans et ailleurs, ne veulent pas devenir Américains, mais simplement ramasser un peu d'argent et s'en retourner chez eux. Pour ceux-là, la question ne se pose pas.

Ceux qui s'installent sérieusement aux États-Unis, mais qui y restent à l'état de groupes compacts et isolés, ne s'assimilent qu'exceptionnellement. Par exemple, j'ai vu à Pittsburgh des familles polonaises établies depuis une quarantaine d'années, mais dans lesquelles on rêvait encore à un retour au pays d'origine, lors de je ne sais quelle résurrection vaguement espérée de la patrie polonaise. Les enfants élevés dans des écoles polonaises, se mariaient presque exclusivement avec leurs compatriotes; la langue polonaise restait en usage dans le cercle de la famille; on ne parlait anglais que pour trouver de l'ouvrage.

De même, et plus encore, les Ménonites qui s'établissent en groupes nombreux de familles unies entre elles par une responsabilité solidaire sur des espaces de terre isolés, ne sont pas entamés par le contact avec les Américains.

A un moindre degré, les Allemands, surtout les Allemands du

Sud, qui forment la moitié de la population dans certaines grandes villes, s'assimilent moins aisément que les Allemands du Nord, généralement cultivateurs, qui prennent dans le Dakota un *homestead*, se marient avec une Américaine et perdent rapidement leur caractère national.

Enfin, pour qu'il y ait possibilité d'assimilation, il faut qu'il y ait aptitude au même travail, et d'une façon générale, aptitude au travail. Les Indiens, isolés dans leurs réserves il est vrai, mais élevés à chasser et peu pliés à l'effort prévoyant du cultivateur, ne peuvent pas s'assimiler à un peuple de travailleurs.

Je ne sais si je me trompe, mais il ne me semble pas nécessaire de recourir à l'hypothèse d'une « mentalité » héréditaire différente pour expliquer ces divers phénomènes, dont l'éducation entendue au sens large rend très bien compte. Et, d'autre part, l'exemple de l'Amérique n'ébranle-t-il pas cette hypothèse, puisque des « mentalités » différentes ne suffisent pas à y conserver les traits caractéristiques de la race — j'entends les traits sociaux et non les traits physiques — chez des individus soumis à la même éducation dans le même milieu ?

Paul de Rousiers.

TROIS TYPES

DE

L'HABITANT CANADIEN-FRANCAIS [1]

Mesdames et Messieurs,

Votre présence ici ce soir témoigne de l'intérêt toujours vif que prend une élite de notre société aux choses du Canada français; elle témoigne, aussi, de l'intérêt, nouveau mais grandissant, qui s'attache pour cette élite à l'étude de la science sociale.

Il est heureux qu'il en soit ainsi. Dans toute société, les intellectuels, soucieux du bien-être de leurs concitoyens, soucieux de leur propre influence, doivent chercher à se rendre compte exactement des conditions physiques, des ressources naturelles de leur pays, des moyens d'existence de la masse des travailleurs, des caractères bons ou mauvais que présente l'organisation familiale, locale, publique, de la race. Ils doivent se préoccuper aussi de bien connaître les causes qui déterminent les lois qui régissent de par le monde la stabilité, la force, le bonheur des groupements humains.

Mais pour notre groupe français du Nord-Amérique, resserré par le flot montant de l'immigration polyglotte, soumis à la concurrence de rivaux actifs, la clairvoyance agissante des dirigeants n'est pas seulement la condition indispensable de la

(1) Notre ami et collaborateur, M. Léon Gérin, dont nos lecteurs connaissent les remarquables études sur le Canada, vient de donner cette conférence à l'*Institut canadien-français*, à Ottava, puis, à l'*Université Laval*, à Montréal.

prospérité sociale : d'elle, dans une grande mesure, dépendront le développement ultérieur de notre prestige, le maintien même de notre autonomie. Dès lors, toute contribution, même la plus modeste, à la connaissance de notre pays, à l'analyse de son état social, mérite quelque attention.

Le travail que je vous présente reproduit les grandes lignes d'une monographie préparée, ces années dernières, d'après la méthode d'observation de Frédéric Le Play et de M. de Tourville, mise en pratique dans la revue la *Science sociale*. L'originalité de cette méthode, c'est que, dans l'étude de toute question, elle demande d'abord que nous nous dépouillions de nos idées préconçues, que nous mettions de côté les notions abstraites, les conceptions métaphysiques, et que nous nous abstenions des généralisations hâtives, pour considérer les phénomènes concrets sur le vif, les choses dans la réalité, les hommes et leurs groupements tels qu'ils se présentent à nous chaque jour. La méthode d'observation exige que nous soumettions les phénomènes et les groupements sociaux à une analyse patiente, complète, que nous les comparions les uns avec les autres, afin d'arriver à les classer exactement et à tirer de leur connaissance des conclusions utiles. Bref, elle applique à l'élucidation des problèmes sociaux les procédés qui ont donné aux sciences physiques et naturelles leur rigueur, leur force de persuasion, leur intérêt pratique.

Ces qualités se trouvent-elles à un degré suffisant dans la brève description que vous allez entendre des conditions sociales sur le versant nord de la vallée laurentienne, à la hauteur du lac Saint-Pierre, pour mériter vos suffrages, vous gagner à la science sociale et à la méthode d'observation ; même plus, pour induire quelques-uns ou quelques-unes d'entre vous à préparer de semblables monographies sur d'autres points de la province? C'est peut-être trop de présomption de ma part, et pourtant, je ne puis me défendre tout à fait de l'espérer.

I

Mes observations ont été recueillies principalement à Saint-Justin, sur la rive nord du Saint-Laurent, à peu près à mi-chemin entre Québec et Montréal, ou plus exactement à 25 milles à l'ouest de Trois-Rivières.

Le sol s'étage ici à plusieurs niveaux :

Nous avons, d'abord, la rive plane et basse du fleuve, à peine plus élevée que lui, et même, aux saisons des crues, submergée, sur une partie de sa largeur, par les eaux. Puis, à quelque deux ou trois milles dans l'intérieur, il surgit brusquement une terrasse de quarante ou cinquante pieds de hauteur. A partir de la crête de cette terrasse, le sol continue à s'élever en pente presque imperceptible vers le Nord, sur une distance de trois autres milles ; et là, il se produit un second soulèvement beaucoup plus marqué que le précédent. C'est la première arête du massif des Laurentides, qui ferme le bassin laurentien. Au delà s'étend très loin un pays de montagnes atteignant parfois 1.500 pieds de hauteur, sommets arrondis coupés d'étroits vallons.

Dans la plaine basse, c'est Maskinongé ; sur la terrasse et la première pente des Laurentides qui y fait suite, c'est Saint-Justin ; enfin, à l'arrière-plan, à travers les sommets et les vallons, c'est Saint-Didace.

La ligne ondulée, brisée, que vous voyez ici (voir à la page suivante), représente d'une manière suffisamment fidèle ces niveaux successifs. Si, à partir du fleuve Saint-Laurent, nous dirigeant vers le Nord, vers l'intérieur, nous pratiquions une coupe transversale du sol, la surface se profilerait à peu près comme l'indique ce dessin.

Il est important que nous fassions dès le début cette distinction des trois niveaux du sol ; car c'est là le point de départ de toute une série de différences tant physiques que sociales, comme nous allons voir.

Et d'abord, à ces trois niveaux de terrains correspondent diverses natures du sol :

Dans la plaine basse, ce sont des alluvions fines, profondes, fertiles. La terrasse, sur une grande étendue, se compose d'une argile tenace, compacte, difficile de culture, mais profonde et suffisamment fertile. Vers le pied de la montagne, l'argile se mêle à du sable, et finit par être recouvert par lui. La bordure sablonneuse est peu fertile. Caractère général du sol de la terrasse : fertilité moyenne. Dans la montagne, il faut distinguer les sommets et les vallons. Sur les sommets, le sol manque parfois ; le sol affleure, ou n'est recouvert que d'une mince couche de terre noire. Dans le fond des vallons, sur les bords de la

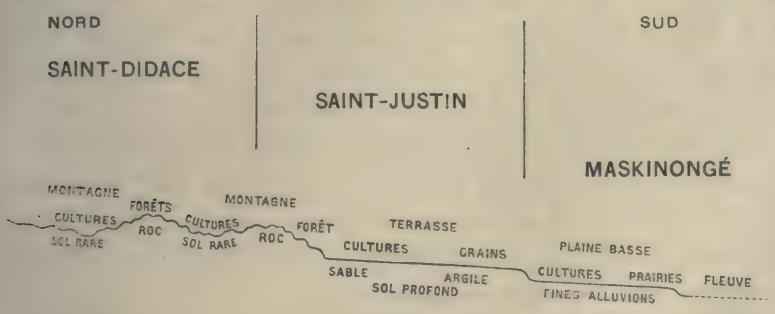

COUPE TRANSVERSALE DU BASSIN LAURENTIEN, VERSANT NORD, A LA HAUTEUR DU LAC SAINT-PIERRE.

rivière Maskinongé et des deux lacs Mandeville, le sol est variable de composition ; mais partout assez rare, peu profond et médiocrement fertile. Caractère général du sol de la montagne : faible fertilité.

A ces trois niveaux de terrains avec leurs sols de diverses natures, correspondent diverses productions végétales et animales :

La plaine basse, sur toute son étendue, est admirablement adaptée à la croissance de l'herbe, du foin. Le foin, en effet, demande un terrain meuble, fertile, frais, et ce sont là précisément les qualités qui distinguent les alluvions formant le sol de la plaine basse. Une partie même de la plaine basse (toute

cette largeur qui est submergée périodiquement par les eaux du fleuve), n'a jamais livré d'autre production végétale que l'herbe. C'est une prairie naturelle permanente.

Le sol de la terrasse, au contraire, n'est pas propice à la croissance du foin : l'argile est trop compacte, le sable, en arrière, ni assez riche, ni assez frais, pour que le foin s'y maintienne longtemps sans de fréquents labours et d'abondantes fumures. Mais ce sol, — j'entends surtout la zone argileuse et argilo-sableuse, — est mieux adapté que celui de la plaine basse à la production des grains. Les grains, en effet, veulent une terre assez serrée, compacte. Semés sur un sol léger, frais, les pois, les céréales, poussent « en orgueil », c'est-à-dire donnent beaucoup de paille mais peu de grains.

La production végétale dominante et caractéristique de la montagne, c'est la forêt. Les arbres, en effet, surtout ceux de la catégorie des bois mous, peuvent croître sur les sols les plus maigres, pourvu que l'atmosphère fournisse suffisamment d'humidité. Ici, les hauteurs rocheuses ne peuvent guère produire autre chose ; car si les arbres étaient abattus, la mince couche de terre noire serait emportée par les pluies; le roc serait mis à nu. Les plantes cultivées n'apparaissent que dans les vallons, et encore là en bien moindre abondance que sur la terrasse ou dans la plaine basse.

De même les espèces animales domestiques, — à l'exception des bœufs de labour et des moutons, — sont en nombre bien moindre dans la montagne que dans les autres zones. D'autre part, c'est dans la montagne, avec ses fourrés épais, sa rivière torrentueuse et ses lacs, que les ressources fournies par le gibier à poil et à plume et le poisson conservent le plus d'importance.

En résumé, nous observons ici, en succession rapide :

Trois situations géographiques : la rive fluviale, le second plan, l'arrière-plan ;

Trois niveaux de terrains : la plaine basse, la terrasse, la montagne ;

Trois principales natures de sol : l'alluvion fertile, l'argile

de fertilité moyenne, les sables et sols grossiers peu fertiles;

Trois principales productions correspondantes : le foin, les grains, la forêt.

Bref, trois milieux physiques distincts offrant des ressources distinctes.

II

Maintenant, dans ces trois milieux physiques, considérons les hommes, et voyons quel parti ils tirent, par le travail, des ressources naturelles.

Nous trouvons que deux ordres de causes ont déterminé les caractères du régime du travail dans chaque zone : la formation antérieure de la race, que les ancêtres ont apportée du pays d'origine, et qui s'est conservée à l'état de tradition; puis les conditions actuelles du milieu, auxquelles les habitants ont dû adapter leurs moyens de production.

La formation antérieure, traditionnelle, est la même dans les trois zones. Dans la plaine basse, sur la terrasse, dans la montagne, la population a une commune origine : elle descend de paysans, de petits cultivateurs des provinces les plus agricoles de la France, qui, vers le milieu du dix-septième siècle, émigrèrent au Canada pour y trouver leur subsistance dans la culture. Aussi, l'organisation du travail est-elle fondamentalement la même dans les trois zones, en ce sens, que, dans l'une comme dans l'autre, la population vit principalement de la culture, de la petite culture, de la petite culture en famille, avec développement des habitudes de communauté, de dépendance et d'assistance mutuelle entre les membres du groupe familial. C'est le fond commun, traditionnel.

Mais, par d'autres caractères très importants, le régime du travail, le type de culture, diffèrent d'une zone à l'autre, et cela est dû à la divergence des conditions physiques locales que j'ai esquissées il y a un instant.

Des trois milieux, c'est la terrasse, c'est Saint-Justin, qui pré-

sente le cas le plus simple. Ici, les habitants ont pour moyen d'existence la culture, avec complément, parfois, d'un métier de fabrication.

Il y a quelques années, je fis la connaissance d'une des familles de Saint-Justin, et je la soumis à une étude minutieuse. Cette famille, — la famille Casaubon, — comprenait, en 1886, onze personnes : le père, la mère ; deux vieilles tantes, sœurs du père ; l'héritier et sa femme ; et cinq autres enfants issus du vieux ménage. Ce groupement de travailleurs exploitait 129 arpents de terre. La culture embrassait une grande variété de productions, mais presque toutes dans une mesure fort restreinte : celle des besoins de la famille. Ainsi, un quart d'arpent était en jardin potager ; un arpent en pommes de terre ; un huitième d'arpent en lin ; à peu près autant en tabac. Des parcelles, variant de un huitième d'arpent à un arpent et quart, étaient en maïs, en orge et en sarrasin ; six arpents en blé ; enfin, quarante arpents en avoine et en pois. Le troupeau permanent ne comprenait qu'un petit nombre de sujets de quatre ou cinq espèces domestiques : 3 chevaux, 24 poules, 4 porcs, 18 moutons, 10 bêtes bovines.

Un trait saillant de cette exploitation, ce sont les nombreuses industries ou petites fabrications domestiques qui se greffent sur elle. Les femmes filent et tissent au foyer la laine de leurs moutons, le lin récolté sur leur petit champ. Le filage et le tissage sont complétés par des travaux de tricotage et de couture. Des plus beaux brins de paille de froment, la vieille tante Marguerite confectionne, chaque automne, 200 brasses de tresses, dont la tante Julie fait ensuite des chapeaux. Des débris des animaux abattus sur la ferme, la famille tire sa provision de chandelle et de savon. Les peaux sont utilisées pour les réparations aux harnais et de menus ouvrages de cordonnerie. On en fait des mitaines de travail et des genouillères. Avec le poil des porcs, la mère Casaubon confectionne des brosses pour diverses fins : brosses à étriller, brosses à poêle, brosses à hardes, pinceaux à blanchir.

Des 35 arpents de forêts que la famille possède sur la monta-

gne, les hommes tirent d'abord, le sucre et le sirop d'érable; puis, le bois de chauffage pour la maison; enfin, le bois d'œuvre pour les travaux de charpenterie, de menuiserie, de charronnage, de tonnellerie. Le père Casaubon et son fils Charles sont charpentiers; ils réparent et construisent en neuf des maisons, granges, étables, remises. Le père répare aussi les voitures et en fait de neuves; toutes les voitures en usage sur la ferme ont été faites par lui, à l'exception des ferrements. Casaubon et ses fils ont fait eux-mêmes la plupart de leurs outils de culture, fourches, râteaux à main, et jusqu'au râteau à cheval utilisé pour la rentrée du foin. Pierre, un des fils, fait des bois de chaise en frêne et en plaine. Charles (l'héritier) et sa femme foncent ces chaises en peau; le père les fonce en écorce d'orme. Les hommes sont encore à leurs heures tonneliers. C'est Charles qui a fait les seaux en forme de barillets qui servent à puiser l'eau pour les besoins journaliers; les 300 seaux de pin de l'érablière, ou sucrerie, ont été faits à la maison. Enfin, au moyen d'un instrument spécial que lui a transmis son père, le chef de famille fait avec l'écorce intérieure du tilleul, comme aussi avec l'étoupe du lin, une corde résistante et de belle apparence.

Par cette culture mixte assistée de fabrications domestiques, la famille se pourvoit directement par le travail de ses membres de la plupart des articles de sa consommation : céréales, farines, légumes, fruits, viandes, œufs, beurre, lait, bière; meubles et linge de ménage; vêtements de travail; instruments de travail, et jusqu'à du tabac. Les seuls travaux qui soient développés au delà des besoins de la famille, et qui donnent un revenu par la vente, sont la culture des grains, la production du lait; et à un moindre degré, le filage et le tissage (pour les femmes), la charpenterie et la menuiserie (pour les hommes).

En résumé, ce qui distingue les exploitations rurales sur la terrasse, à Saint-Justin, c'est que la culture y est mixte à un degré très grand, qu'elle est vivrière, c'est-à-dire développée dans la mesure des besoins de chaque famille; qu'enfin, elle a pour complément de nombreuses petites fabrications domestiques.

A Saint-Didace, dans la montagne, où si vous le voulez bien, nous allons nous transporter pour quelques instants, le régime du travail n'est pas le même. D'abord, la culture y est bien moins développée qu'à Saint-Justin; la proportion des cultivateurs qui vivent entièrement de l'exploitation de leur domaine, est bien moins forte qu'à Saint-Justin. Et la chose se conçoit facilement, puisque nous savons que, dans la montagne, le sol est beaucoup plus rare et moins fertile que sur la terrasse, et qu'à égalité d'efforts et de moyens, les rendements sont plus faibles. En second lieu, à Saint-Didace, on trouve également une proportion moins forte qu'à Saint-Justin de cultivateurs-artisans, c'est-à-dire de cultivateurs complétant le revenu de leurs terres par l'exercice d'un métier de fabrication. Et cela se conçoit bien encore. Ces métiers accessoires ne peuvent s'exercer, prospérer, qu'au sein d'un voisinage relativement dense; et dans la montagne, la culture ne se développant que faiblement, la population reste clairsemée.

A Saint-Didace, le travail supplémentaire de la culture, c'est l'abatage et le transport des produits de la forêt. Nous avons vu, en effet, précédemment, que la montagne est une grande réserve forestière naturelle. La faible profondeur, la pauvreté du sol dans lequel la forêt pousse ses racines, l'ont sauvée de la hache du défricheur. Les bois mous, les conifères, qui s'y trouvent en forte proportion, sont précisément les essences qui ont le plus de valeur pour l'exploitation forestière, parce que ce sont celles qui se transportent au loin le plus facilement : on peut flotter les bois mous sur les rivières, ce qu'on ne peut pas faire pour les bois durs. Il y a quelque trente ans, l'exploitation forestière battait son plein à Saint-Didace. Des capitalistes des États-Unis avaient installé une scierie importante à Maskinongé, dans la basse plaine, et ils payaient de bons prix pour les billes qu'on débitait sur les sommets et les pentes de Saint-Didace, et qu'on flottait, au printemps, sur le cours de la rivière Maskinongé. Cette scierie a cessé de fonctionner régulièrement vers 1875, après avoir en grande partie épuisé sa source d'approvisionnement. Mais encore aujourd'hui, les cultivateurs de Saint-Didace,

tous les hivers, recueillent dans la forêt les plus belles pièces de bois de service, débitent du bois de chauffage, enlèvent l'écorce des « pruches » (*tsuga canadensis*) ; puis ils charroient ces divers produits et les vendent dans la plaine. De même aussi, les jeunes gens louent leurs bras aux *jobbers* (sous-entrepreneurs de coupes de bois), dans les chantiers de Saint-Alexis, plus loin encore dans l'intérieur.

De Saint-Didace, passons à Maskinongé, sur la rive du fleuve. Encore une fois le tableau change, le régime du travail se modifie. Nous avons observé au début que le sol de Maskinongé était naturellement plus fertile que celui de Saint-Didace et même que celui de Saint-Justin. Pour une somme égale de travail et de calcul, l'habitant de la plaine basse obtiendra donc de plus fortes récoltes, retirera plus par acre que l'habitant de la montagne ou même que celui de la terrasse. L'habitant de la plaine basse n'est donc pas, comme celui de la montagne, contraint de chercher un complément aux ressources de la culture dans les rudes travaux d'abatage et de transport des bois. L'habitant de la plaine basse, d'autre part, comparé à celui de la terrasse, aura souvent une plus grande quantité de produits à vendre, surtout plus de foin.

Mais il y a plus : l'habitant de la plaine basse est beaucoup mieux situé que celui de la terrasse et que celui de la montagne pour écouler les produits de sa culture. Il habite le bord du fleuve, et le fleuve est une grande voie naturelle, accessible aux navires océaniques du plus fort tonnage. C'est aussi, nécessairement, le long de la rive plane du Saint-Laurent, en rapport direct avec la navigation fluviale et maritime, que les voies ferrées ont été construites. C'est encore dans la plaine basse que les fabriques les plus importantes, que les villages ou bourgs les plus considérables apparaissent. Bref, c'est ici que se concentre l'activité industrielle et commerciale de la région.

Pour cette double raison : productivité naturelle plus grande du sol, voisinage du fleuve et des moyens de transport et d'écoulement des produits, le cultivateur de la plaine basse diffère de celui de la terrasse et de la montagne. Il cherche moins que

ces derniers à subvenir directement à tous les besoins petits ou grands de sa famille. Il cultive plus en vue de la vente. Il deviendra parfois spécialiste, aura la grande partie de sa terre en foin, qu'il mettra en balles pressées et qu'il exportera. Il fait de la culture commerciale.

III

Il suffira maintenant de brèves explications pour nous permettre de saisir la raison des autres divergences de caractères sociaux qui se manifestent entre nos trois types. En premier lieu, tandis que l'habitant de la terrasse est, en général, à l'aise, celui de la montagne est presque toujours pauvre, et celui de la plaine basse est assez souvent riche. Les statistiques municipales nous font voir que les terres ont une valeur à Saint-Didace de 150 dollars par tête, à Saint-Justin de 300 dollars par tête, et à Maskinongé de 400 dollars par tête, en moyenne.

L'habitant de la montagne reste pauvre parce que son travail s'accomplit dans les conditions les plus défavorables à la fois au point de vue de la production agricole et de la vente. Le sol est maigre, les voies de transport sont éloignées; l'abatage et le charroi du bois, comme tous les travaux rudes et primitifs, sont mal rémunérés.

L'habitant de la plaine basse s'enrichit assez souvent, parce que son travail s'accomplit dans les conditions les plus favorables à la fois au point de vue de la production agricole et de la vente. Le sol est riche, les voies de transport sont à proximité. On trouve ici des cultivateurs qui ont amassé de petites fortunes, 50 ou 60 mille dollars, et même davantage.

L'habitant de la terrasse occupe une situation intermédiaire. Son sol est plus productif que celui de la montagne; mais le mouvement commercial y est moins actif que dans la plaine basse.

L'organisation de la famille, fondamentalement la même dans

les trois zones, présente, néanmoins, de l'une à l'autre, des différences appréciables. A Saint-Justin, on observe communément un type de famille nombreuse, étroitement groupée et prospère. Jusqu'à l'âge de leur mariage, les enfants travaillent ensemble sous la direction des parents. Ceux-ci, de leur côté, pourvoient, dans la mesure des moyens de la famille, à l'établissement de chacun des enfants. La préoccupation de tous les membres du groupe est, d'abord, d'assurer le maintien en leur entier du domaine et du foyer paternel; puis, d'aider le plus possible à l'établissement au dehors de ceux des enfants qui auront à fonder de nouvelles familles.

Ce type de famille, que la science sociale désigne sous le nom de « quasi-patriarcale » (parce qu'elle reproduit, quoique imparfaitement, beaucoup des traits de la famille patriarcale pure de l'Orient et de l'antiquité), ne se retrouve aussi accentuée ni à Saint-Didace, ni à Maskinongé, bien que pour des raisons différentes dans chaque cas. Dans la montagne, c'est le milieu physique difficile, peu productif, qui contrecarre les pratiques traditionnelles de groupement étroit au foyer. Le chef de famille n'arrive pas à développer suffisamment son exploitation agricole pour donner de l'emploi chez lui à ses enfants. Dès l'âge de quinze ou seize ans, ils quittent le foyer paternel et vont louer leurs bras dans les chantiers à bois.

Dans la plaine basse, au contraire, la distension des liens de famille n'est pas déterminée par la dureté du milieu physique, mais par la complication du milieu social, par l'apparition d'un commencement de richesse et de commerce, résultat des conditions physiques plus favorables, comme je l'ai dit. Tandis que l'habitant de la terrasse, qui s'applique à vivre directement des produits de sa terre, se maintient à la seule condition que la récolte ne soit pas trop mauvaise; l'habitant de la plaine basse, qui compte davantage sur le revenu dérivant de la vente de ses produits, est, en outre, exposé à toutes les fluctuations du commerce. Il y a quelques années, la crise agricole a sévi dans toute cette région : les terres de Maskinongé, dans l'espace de deux années, ont subi une dépréciation de 13 dollars de l'acre; les

terres de Saint-Justin, dans le même laps de temps ne sont tombées que de un dollar de l'acre.

De même, dans la plaine basse, le cultivateur, précisément parce qu'il manipule plus d'argent et qu'il est plus rapproché des petits centres urbains, plus entraîné par l'exemple des petits bourgeois, est plus porté que l'habitant de la terrasse au « luxe », aux dépenses inconsidérées et d'apparat. Les enfants subissent aussi plus fortement les influences extérieures. Ils sont parfois plus intéressés, moins disposés à faire des sacrifices pour le bien-être commun de la famille. Aussi, arrive-t-il plus fréquemment dans la plaine basse que des familles de cultivateurs cossus, menant assez large vie, se trouvent ruinées, et soient obligées de quitter le pays. Elles ont bien vécu tant que le foin s'est vendu à de hauts prix; mais elles n'ont pas su se prémunir contre les années de crise. Et les habitants de Saint-Justin considèrent que, en dépit des apparences, leur situation est meilleure, plus solide, sinon aussi brillante, que celle des habitants de la plaine basse.

Autre différence. Si je voulais caractériser brièvement la manière de vivre dans chacune de nos trois zones, je dirais : Saint-Didace, égalité, rudesse; Saint-Justin, égalité, politesse; Maskinongé, distinctions sociales naissantes.

Nous savons que les conditions dans lesquelles le travail se poursuit à Saint-Didace ne se prêtent pas au développement de la richesse, ni même de l'aisance. Tous restent à peu près au même niveau, et ce niveau, c'est la gêne pécuniaire. On se rend compte, aussi, que les travaux journaliers auxquels se livrent les habitants de la montagne, travaux de culture primitive, travaux rudes de défrichement, d'abatage et de flottage des bois, ne leur inculquent guère de savoir-vivre. « Mes voisins sont de braves gens, me disait un ancien habitant de cette paroisse, seulement la plupart ne sont pas « particuliers » : ils entrent chez vous les bottes crottées, crachent sur les planchers et prolongent leurs visites plus que de raison. »

A Saint-Justin, si la richesse est absente, l'aisance est assez générale. Le régime du travail moins rude, moins grossier que

dans la montagne, laisse aux familles plus de loisirs pour se cultiver.

A Maskinongé et dans toute la plaine basse, par suite de l'adjonction du commerce à la culture, l'égalité commence à disparaître, la richesse commence à se produire, et avec elles se font jour les distinctions et les prétentions sociales. A l'imitation des urbains, on tend à se répartir en classes, en catégories de gens plus ou moins distingués. Un exemple fera bien voir la différence qui existe sous ce rapport entre la terrasse et la plaine. A l'occasion du baptême de l'enfant, à Saint-Justin, la porteuse n'est pas payée; c'est une voisine et elle prend part au repas de famille. Dans la plaine basse, voisinage de Louiseville, la porteuse reçoit un salaire et n'est pas invitée à table.

Passons à l'examen du degré d'instruction des habitants; nous relevons encore des différences entre les trois zones. La statistique officielle nous dit que pour 100 jeunes gens et jeunes filles à Saint-Didace, il y en a 23 ne sachant même pas lire; que pour pareil nombre à Saint-Justin, il y en a 10 ne sachant pas lire. Cette différence n'a pas lieu de nous surprendre. L'instruction primaire, la lecture, l'écriture, le calcul, sont essentiellement des procédés destinés à faciliter les opérations de l'esprit. Dès lors, il va de soi qu'ils se diffuseront en divers milieux dans la mesure où les occupations quotidiennes des habitants exigeront un travail intellectuel. Et il est clair que la culture rude, primitive, isolée, et les travaux encore plus rudes d'abatage et de charroyage du bois qui se pratiquent à Saint-Didace, demandent beaucoup de force musculaire, mais assez peu de calcul et de réflexion.

Il est clair, d'autre part, que, dans la plaine basse, où la culture est bien plus avancée et prend un caractère commercial, l'habitant travaillera moins des bras et plus de la tête. Il sera plus porté vers l'instruction et y poussera davantage ses enfants. C'est aussi à Maskinongé et dans la plaine basse que se recrutent surtout les professions libérales et le clergé. Saint-Justin n'a encore fourni que trois ou quatre prêtres et un avocat. Dans la basse plaine, au contraire, on trouve de nombreuses familles

livrant à chaque génération une ample moisson de médecins, de notaires, d'avocats, d'hommes de lettres, et, surtout, de prêtres et de religieuses.

Les pratiques et les croyances religieuses diffèrent aussi d'une zone à l'autre. L'habitant de la montagne est moral, vertueux. Sa vie toute de travail pénible et de frugalité éloigne bien des tentations. L'habitant de la montagne est docile à la voix du prêtre. Absolument sans prétentions dans le domaine intellectuel et philosophique, il accepte sans discuter l'enseignement et la direction que lui donne le curé. Et cela d'autant plus volontiers, que l'isolement le met à l'abri des influences extérieures. Il a la foi du charbonnier. A Saint-Justin, les mêmes conditions se retrouvent, mais déjà quelque peu atténuées.

Dans la plaine basse, les choses changent. Le culte public est bien aussi développé que sur la terrasse ou dans la montagne. A cause de la richesse plus grande et de l'agglomération des habitants, les cérémonies religieuses ont souvent plus d'éclat dans la plaine basse, et les fondations pieuses, églises, presbytères, couvents, collèges, y ont généralement plus d'importance. Mais les dispositions des habitants ne sont plus les mêmes. Ils ont l'esprit plus aiguisé par le commerce, plus d'activité cérébrale, plus de prétentions d'ordre philosophique, plus de subtilité et moins de docilité. Un ami qui a longtemps résidé dans ce voisinage, me racontait naguère l'histoire du chef d'une de ces familles « sacerdotales » (ainsi appelées à cause du grand nombre de prêtres et de religieuses qu'elles ont fourni à chaque génération) de Maskinongé, catholique rigide en même temps que partisan obstiné et abonné fidèle de la feuille anticléricale de l'époque. Autre fait significatif : à la suite d'une querelle avec leur curé et leur évêque, plusieurs des habitants de Maskinongé se sont séparés de l'église catholique ; ils se rattachent aujourd'hui à la secte baptiste.

Considérons, maintenant, les relations de voisinage ; nous allons voir se manifester de nouvelles différences. A Saint-Justin, les rapports entre les familles sont étroits, cordiaux, bienveillants. Les deux premiers voisins, celui de droite, celui de

gauche, font pour ainsi dire partie de la famille. On se rend beaucoup de services de voisin à voisin, on se prête des instruments de travail, on échange des coups de main, on s'assiste dans le malheur et la maladie. Les familles d'un même « rang » (ou concession de terres) s'entendent pour secourir les plus pauvres d'entre elles et ne les laisser manquer de rien.

A Saint-Didace, la rareté du sol arable et les accidents du terrain ont forcé les familles à se disséminer, à espacer leurs demeures. C'est déjà une condition peu favorable à l'entretien de rapports étroits de voisinage. En outre, ces familles sont moins en état de s'assister, parce que la proportion des très pauvres y est plus forte, que les familles parvenues à l'aisance sont bien moins nombreuses. Sans compter que ces rares familles parvenues à l'aisance sont (à cause des privations grandes qu'elles ont dû s'imposer pour y arriver et qu'elles doivent continuer à s'imposer pour se maintenir) moins bienveillantes, plus rigoureuses dans l'exercice de leurs droits de propriétaires. Une circonstance le fera bien voir. A Saint-Justin, comme à Saint-Didace, il existe de par la loi une cour de commissaires pour la décision des petites causes. Mais tandis qu'à Saint-Justin, cette cour n'a pas eu à siéger depuis quinze ans, à Saint-Didace, m'assure-t-on, elle fonctionne activement tous les mois.

On me faisait observer un jour à Saint-Justin que les pauvres de la paroisse étaient pourvus à domicile par le moyen de « tournées » ou collectes périodiques; et on ajoutait que les seuls mendiants qu'on rencontrât sur les chemins étaient ceux venus d'autres paroisses, et, particulièrement, des villages de la plaine basse. Ce qui rend le rôle tutélaire du voisinage moins effectif dans la plaine basse, ce n'est pas, comme dans la montagne, la difficulté du milieu physique, mais la complexité plus grande du milieu social. Il est plus facile de s'enrichir sur les terres de la plaine basse; il est aussi plus facile de s'y ruiner. Du reste, la population étant plus agglomérée et les intérêts plus importants, les procédés simples d'assistance de voisin à voisin ne suffisent plus.

Enfin, dernière différence à signaler : à Saint-Justin, la

paroisse forme un groupement fort, solide, compact. L'union la plus parfaite existe entre les familles d'habitants, de même qu'entre celles-ci, les notables et le curé. La paroisse est ici comme l'image agrandie de la famille, dont le curé serait le patriarche. Son autorité, étendue à de multiples intérêts, est reconnue de tous. Il n'en est pas ainsi dans les paroisses de la plaine basse, où l'on observe fréquemment que les rapports des habitants entre eux, ou des hommes des professions libérales entre eux, ou des uns et des autres avec le curé, sont en maintes occasions troublés.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, qu'il n'est pas indifférent de vivre dans la plaine basse, sur la terrasse ou dans la montagne. Vous voyez aussi comme tout se tient dans l'organisme social. Partis de simples différences dans la situation géographique, le relief et la composition du sol, nous aboutissons par un enchaînement rigoureux de causes et d'effets, à des contrastes frappants d'ordre intellectuel et moral. Le tableau ci-contre présente en raccourci les caractères sociaux divergents de nos trois zones.

Et maintenant, quelles conclusions allons-nous tirer de la comparaison de ces trois types : Vous avez pu observer que, des trois, celui qui présente, en général, les caractères les plus favorables, qui, du moins, semble le plus stable et le plus prospère, c'est l'habitant de la terrasse. Et la raison très apparente, c'est que là, sur la terrasse, les conditions physiques et sociales sont telles que la misère et la richesse à la fois se trouvent exclues. Il suffit de l'exercice d'aptitudes fort ordinaires, de moyens à la portée de tous, pour arriver là à l'aisance ; et d'autre part, les familles sont mises à l'abri des dangers de la richesse et de la vie facile. Dès que l'habitant se trouve placé dans des conditions physiques plus difficiles, comme dans la montagne, ou dans des conditions sociales plus compliquées, comme dans la plaine basse, aussitôt son bien-être, sa stabilité, sa prospérité, nous l'avons vu, subissent de graves atteintes.

Or, les conditions d'heureuse médiocrité observables sur la ter-

	SAINT-DIDACE	SAINT-JUSTIN	MASKINONGÉ
LIEU : BASSIN DU SAINT-LAURENT, (COURS MITOYEN, RIVE NORD)	Sommets et Vallons. Sol rare, souvent maigre et grossier. Forêts, productions spontanées et produits variés de la culture	Terrasse plane. Sol profond, abondant, assez fertile généralement. Productions variées de la culture, avec prédominance des grains	Plaine basse. Sol profond, abondant, fines alluvions fertiles. Productions variées de la culture avec prédominance du foin.
TRAVAIL : CULTURE QUASI-PATRIARCALE	Fragmentaire, aidée de simple récolte et de travaux forestiers primitifs.	Petite, vivrière, avec complément de fabrications accessoires	Plus spécialisée et associée au commerce.
PROPRIÉTÉ : DOMAINE PLEIN PAYSAN	Réduit et instable. Estimation foncière : 150 dollars par tête. Gêne fréquente	Large et stable. Estimation foncière : 320 dollars par tête. Aisance générale	Parfois riche, mais instable. Estimation foncière : 400 dollars par tête. Apparition spasmodique et instable de la richesse.
FAMILLE : QUASI-PATRIARCALE	Ebranlée par les conditions difficiles du milieu physique	Prospère	Ebranlée par la complication du milieu social.
MODE ET *PHASES* DE *L'EXISTENCE*	Simplicité et rudesse des mœurs	Simplicité et douceurs des mœurs	Prétentions et distinctions sociales.
COMMERCE	Très faible; isolement	Peu développé; demi-isolement	Relativement développé; grande voie de commerce.
CULTURES INTELLECTUELLES	Illettrés adolescents : 24 pour 100. Arts libéraux naissants et instables.	Illettrés adolescents : 10 pour 100. Arts libéraux effacés	Illettrés adolescents : 6 1/2 pour 100. Arts libéraux s'affirmant.
RELIGION : CATHOLIQUE.	Simplicité et unité de foi; intensité de vie religieuse	Simplicité et unité de foi; développement des pratiques religieuses	Subtilité plus grande d'esprit; schisme de quelques-uns.
VOISINAGE	Rapports moins étroits et moins bienveillants, par suite du plus grand éloignement des foyers, de la moindre stabilité des familles et des difficultés plus grandes d'existence	Rôle bienveillant et tutélaire du voisinage favorisé par les conditions relativement faciles d'existence, la stabilité des familles et la proximité des foyers	Rapports rendus moins intimes, moins cordiaux et moins effectifs par suite de la complication du milieu social.
PAROISSE	Limitée par la pauvreté du milieu	Florissante; le gouvernement paroissial étendu aux intérêts les plus divers et reconnu de tous	Ebranlée; dissensions et divisions locales.

rasse sont dès aujourd'hui exceptionnelles chez nous; bientôt elles auront disparu. D'une part, les meilleures terres de la plaine et des vallons étant toutes prises, les colons seront contraints de s'engager sur des sols de montagne de plus en plus revêches et ingrats; et d'autre part, les anciens établissements de la plaine seront de plus en plus envahis, entraînés par le mouvement industriel et commercial.

Est-ce à dire que notre race soit vouée irrémédiablement à la décadence? Que, fatalement, elle n'échappera à l'influence énervante, désorganisante, de la plaine riche, que pour tomber sous l'influence déprimante de la montagne pauvre? Non. La science sociale, qui met en lumière l'influence des milieux, ne perd pas de vue cet autre puissant facteur : la volonté humaine, l'initiative individuelle. Des pays qui, sous un régime peu intensif de travail, restent pauvres, peuvent, par la mise en œuvre de moyens plus énergiques, être amenés à livrer les richesses latentes de leur sol ou de leur sous-sol. Déjà la situation matérielle de Saint-Didace a été sensiblement améliorée par l'introduction de l'industrie laitière; et d'autres pays de montagnes voisins sont en train de recevoir une impulsion toute nouvelle de l'établissement sur place de grandes usines forestières. De même, aussi, par l'infusion de plus hautes facultés morales, l'homme peut être rendu apte à se maintenir en dépit de la complication du milieu social. Bien plus, il peut être dressé à se servir de ces conditions sociales plus complexes pour s'élever à de plus grandes hauteurs.

C'est une question d'éducation.

Aussi dirai-je en terminant : en vue des conditions difficiles dans lesquelles nous allons être forcés de nous engager de plus en plus, appliquons-nous à développer en nous-mêmes, à répandre autour de nous, plus d'initiative individuelle, plus de connaissances pratiques, plus de force morale, de plus hautes lumières religieuses.

Léon Gérin.

LA REGION DE LA BASSE-BRESSE

UNE VALLÉE
A MÉTAMORPHOSES SOCIALES

II

LA VIE ANCIENNE DE LA VALLÉE (1).

IV. — La période de prospérité agricole.

La longue période de la vie de la vallée, qui s'étend jusqu'au règne de Henri IV, ne se laisse pas facilement scinder par des coupures. Sauf quelques instants de recul momentané, qui disparaissent dans une vue d'ensemble, le pays jusqu'aux guerres de religion a progressé constamment, et progressé surtout par l'agriculture.

Non que l'exploitation du sol ait constitué dans notre vallée, au moyen âge, le gagne-pain absolument unique de la population. La vie sociale du pays a toujours été complexe. Mais, pour reprendre la comparaison de notre préambule, parmi les composantes dont la combinaison créait au moyen âge l'existence de la vallée, l'élément agricole fut toujours la force dominante, celle qui imposa à la résultante sa direction approximative.

Les données sur les premiers âges de la vallée sont peu nom-

(1) Voir les trois livraisons précédentes.

breuses et d'un intérêt assez faibles pour notre étude. La venue de l'homme dans nos parages remonte à l'époque interglaciaire.

Quelle route suivirent les premiers immigrants? Des traces de leur séjour ont été retrouvées près de *Neuville* et dans les gorges du *Suran*, rivière torrentielle tributaire de l'Ain. J'inclinerais à croire, par analogie avec des faits bien constatés par la science, que les tribus envahissantes pénétrèrent dans la vallée en longeant la rivière, qui, au moment de l'apparition de l'homme, passait au milieu de la plaine restreinte et a toujours dû être bordée d'une bande herbue. Il y aurait des recherches à faire sur le rôle du *brotteau* dans la migration des hordes primitives du bassin du Rhône.

Quoi qu'il en soit, nous voyons, lors de la conquête romaine, la vallée et ses alentours occupés par une seule peuplade gauloise, les Ambarres qui semblent solidement implantés au pays. Le nom de ce peuple se retrouve dans un grand nombre d'appellations de lieu : Ambérieux en Dombes, Ambérieu en Bugey, Ambronay, Ambutrix, peut-être aussi Varambon (1).

Quelle fut sur notre vallée l'action de la civilisation romaine? D'après M. Marchand, la région montagneuse du département de l'Ain fut profondément latinisée, la plaine bressane, au contraire, à peine recouverte par la brillante culture des conquérants.

Dans notre vallée intermédiaire, l'influence romaine dut encore être sensible, si l'on s'en réfère à un critère assez significatif, la fréquence des noms à étymologie latine : Neuville, Villette, la Palud.

A Villette, l'origine romaine est certaine, le village s'est développé autour d'une ancienne *villa*. Les Romains, on le sait, appelaient de ce nom les grandes exploitations rurales. Le mot ville est encore employé au treizième siècle dans notre région comme synonyme de grosse ferme (2). Une voie romaine longeait probablement l'Ain (3) et se rattachait au delà de Loyes à

(1) Guichenon, dans son histoire de la Bresse, dérive un peu gratuitement ce nom de celui du fondateur du château, Varambon de la Palud.

(2) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, III, p. 35.

(3) M. Marchand, *Hist. de l'Abbaye de Chassagne*.

une grande route conduisant à Lugdunum. A cette époque lointaine, le pays présentait donc les deux caractères essentiels qu'il conservera pendant tout le moyen âge : c'était une vallée agricole, et une vallée en bordure de route *secondaire*.

En 406, la contrée tomba sous la domination burgonde. Il n'entre pas dans notre programme d'examiner le détail des luttes que se livrèrent Francs et Burgondes pour la possession du Sud-Est de la Gaule. Retenons seulement un fait qui eut des conséquences sociales très importantes.

Au huitième siècle, dans l'espoir de recouvrer leur indépendance, les chefs burgondes conclurent une alliance monstrueuse avec les hordes sarrasines qui terrorisaient la contrée (1). Les populations affolées se réfugièrent dans les bois ou les cavernes. On voit, en Bas-Bugey, une grotte dont l'orifice était jadis fermé par un mur. La tradition veut que cet abri ait servi d'asile à de pauvres chrétiens contre le fanatisme des bandes mahométanes.

De 737 à 739, Charles Martel chassa les Sarrasins de la Gaule. Quelques hordes échappèrent au *marteau* du libérateur. Elles demeurèrent longtemps errantes dans le pays, objets d'horreur et d'effroi pour les populations sédentaires. Enfin ces bandes parvinrent à se fixer dans des endroits déserts (2). Ces Sarrasins vécurent confinés entre eux pendant tout le moyen âge. L'aversion d'abord raisonnée puis instinctive qu'ils inspiraient aux populations voisines garantit longtemps leur race de tout mélange. Il n'y a pas cinquante ans, un jeune homme de certains villages suspects ne trouvait pas à se marier au dehors, et l'eût-il pu, il se fût fait montrer au doigt. Mais ces bourgades à part n'intéressent pas notre basse vallée de l'Ain.

Pour en revenir à Charles Martel, le héros franc traita les chefs bourguignons comme ils le méritaient, en barbares. Il alla jusqu'à dépouiller de ses biens tout le haut clergé burgonde.

Dès lors, la race burgonde devint une race subordonnée qui parvint difficilement aux emplois élevés. C'est parmi les descen-

(1) M. Marchand, *Hist. de Varambon.*

(2) *Boz* dans l'Ain, *Uchizy* en Saône-et-Loire. Des traces moins évidentes d'origine sarrasine se relèvent dans certains hameaux du Bugey, près de *Rossillon.*

dants des guerriers francs ayant suivi Charles Martel en Bourgogne que se recrutèrent presque exclusivement les familles seigneuriales, celles qui présidèrent dans la vallée et les contrées voisines à la formation de la société médiévale.

Notre vallée comme origines sociales rentre donc à peu près dans le cas général de la France. Le fond de la population, ce sont des gallo-romains communautaires. L'élite qui modifia ce fond en se modifiant inversement à son contact appartient en grande partie à la race franque nettement particulariste.

Les mœurs communautaires résistèrent longtemps à ce choc des deux formations disparates. Voici des textes du quatorzième siècle empruntés aux chartes de franchises des bourgades de Lagnieu, Saint-Maurice de Rémens et Meximieux (1).

« Les rapines ou vols domestiques et autres torts domestiques seront corrigés impunément par les maîtres des personnes qui auront commis ces délits; ceux qui auraient été châtiés n'auront pas le droit de porter plainte dans notre cour contre ces corrections. Nous donnons le nom de domestiques aux *femmes, fils et filles, neveux, femmes de fils, sœurs et enfants de frères et sœurs demeurant tous dans le même ménage et sous le même toit.* »

« Si un bourgeois bat sa femme ou même la blesse, le seigneur ne doit point en recevoir de plainte, ni exiger d'amende pour cela ; à moins que la femme ne soit morte par suite des coups. »

Ces deux textes relatifs, l'un à la cohabitation des membres d'une même famille — le mot est pris bien près de son sens antique, — l'autre à l'extension de l'autorité maritale, prouvent péremptoirement, il me semble, qu'au quatorzième siècle encore, le type social dominant aux bords de l'Ain, et dans le voisinage, c'était *la communauté solide*.

Il s'agit, remarquons-le, de bourgades affranchies; le maintien de la communauté dans nos parages ne sauraient donc s'expliquer au moins uniquement par le droit seigneurial d'échute, d'après lequel la propriété tenue à cens par un mainmortable faisait retour au seigneur, si ce mainmortable mourait hors de communion.

(1) De la Teyssonnière, ouvr. cité, II, p. 244, 315 et suiv.

Le lecteur peut observer, sur la carte qui accompagne notre monographie, l'emplacement de Lagnieu et de Saint-Maurice de Rémens. Ces bourgades sont dans la plaine du Bas-Bugey. C'est peut-être aujourd'hui la portion du pays où la famille est le plus dissociée, la communauté le plus complètement désorganisée. Les textes que nous venons de rapporter semblent prouver que cette désorganisation récente est bien l'effet des conditions modernes du lieu et du travail. En Bresse, au contraire, le lieu et le travail ont fortement contribué à maintenir l'ancien état de choses.

C'est à partir du onzième siècle surtout que l'histoire sociale de la vallée devient intéressante. On peut placer aux environs de l'an mil le vrai début de la période *de prospérité agricole croissante*. L'essor du pays fut remarquable. On en jugera par l'exemple de Varambon.

En l'an mil, l'emplacement actuel du château et du village était probablement un vrai désert. Un castel fut érigé au commencement du onzième siècle dans ce pays perdu, sur le penchant de la *Côtière*, par le sire Varambon de la Palud « *clarissimus et ex gente baronum* ». Le bourg qui se groupa aux pieds du château féodal acquit pendant les cinq siècles suivants une importance telle, qu'en 1576, en élevant la seigneurie de Varambon à la dignité de marquisat, le duc de Savoie appelle cette bourgade « un lieu salubre et fertile, habité et fréquenté d'un grand peuple. »

Les causes du développement de la prospérité de Varambon et de toute la vallée du onzième au seizième siècle peuvent se grouper, je crois, autour de six raisons fondamentales :

I° Conditions climatériques favorables.

II° Position avantageuse de la bande de terrain étudié en avant d'un hinterland boisé.

III° Importance stratégique de la ligne de côteaux dominant la plaine restreinte, protection qu'exerçaient sur les agglomérations sous-jacentes les châteaux bâtis aux flancs de ce rempart naturel.

IV° Action des monastères établis dans le voisinage immédiat de la vallée.

V° Facilité d'exploitation des produits du sol.

VI° Enfin — accessoirement — rôle de la vallée comme lieu de transit commercial.

Les cinq premières causes expliquent l'épanouissement agricole de tout le pays au moyen âge, l'âge d'or de l'agriculture aux bords de l'Ain; la sixième, le développement relatif de l'élément rival, la vie routière assez intense de certaines bourgades.

Examinons ces causes :

I. — Le duc de Savoie, nous l'avons dit, qualifie Varambon de lieu salubre. Preuve certaine qu'au seizième siècle, pas plus que de nos jours, les miasmes paludéens ne pouvaient pénétrer ni au moins séjourner dans notre vallée bien aérée.

Le château de Pont-d'Ain jouissait à cette même époque d'une grande réputation de bon air. Les duchesses de Savoie y venaient accoucher et y faisaient élever leurs enfants.

Indiquer la salubrité comme caractère d'une localité, c'est faire entendre que cette qualité précieuse n'est pas l'apanage de la région entière.

Un contraste absolu devait exister au moyen âge, entre notre vallée très saine et l'hinterland empesté d'émanations paludéennes.

Il y a cinquante ans, la durée de la vie humaine en Dombes, n'excédait pas vingt-cinq ans de moyenne. Au moyen âge, l'étang n'avait pas gagné tant de terrain, mais les conditions d'hygiène populaire étaient bien plus mal observées. Notre vallée, plus loin des foyers de pestilence, pouvait prétendre, avec plus de raison encore que pendant les époques suivantes, au titre de *sanatorium de la Dombes*.

Varambon est toujours un lieu salubre. Mais se serait abuser des mots que d'appeler lieu fertile un territoire où le blé produit cinq fois sa semence. Le climat qui est la raison d'être de la salubrité de l'air est un facteur important de la fertilité du sol. Je serais assez porté à croire que la décadence agricole du pays tient pour une part à une modification de climat. Ce changement malheureux doit provenir du déboisement de l'hinterland bressan et des régions voisines.

On sait que les grandes étendues boisées agissent un peu comme les mers et les lacs intérieurs. Elles atténuent les oscillations de température, et régularisent la distribution des eaux pluviales. Le climat de l'Ain appartient au type *rhodanien;* c'est un climat à extrêmes, l'hiver est très froid, l'été très chaud. De plus notre vallée est sujette aux orages violents; au point de vue des précipitations atmosphériques, c'est un pays de montagne. Une partie de la pluie tombée dans les averses ruisselle sur les pentes sans profit pour le sol. Cette *eau sauvage* n'a d'autre effet que de provoquer des ravinements et des éboulements.

Un lac intérieur de forêts, en régularisant les précipitations atmosphériques, assainirait et fertiliserait certainement les pentes de la Côtière. Or, à l'époque où nous nous reportons, en Bresse, en Bugey, et dans les régions limitrophes, la forêt occupait une bonne partie du sol. Le déboisement du pays s'est poursuivi pendant tout le cours des âges suivants, et a été opéré, nous l'avons vu, avec un redoublement d'intensité à partir du dix-huitième siècle.

La disposition des *lacs de forêt* a dû avoir un effet néfaste sur l'économie générale du climat de la région. La basse vallée de l'Ain n'a pas été seule à souffrir du nouvel état de choses. Tous les pays de vignes environnants ont dû ressentir également les fâcheuses conséquences du déboisement.

Il est certain, si bizarre que cela puisse sembler d'abord, qu'au moyen âge, dans le département actuel de l'Ain, les vendanges se faisaient deux mois plus tôt qu'aujourd'hui.

Voici la preuve de cette précocité de la cueillette.

Nous voyons mentionné, dans les chartes du moyen âge, un droit dit des *banvin*. C'était le privilège que se réservait le seigneur de vendre son vin au moment du 15 août (1). Certaines chartes prouvent ce qu'on aurait bien pu deviner, que le droit de banvin s'exerçait sitôt après la vendange.

Alors, de deux choses l'une : ou nos aïeux avaient un goût

(1) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, II, p. 205, 261, 262.

déplorable pour le verjus, ce que je me refuse à croire *à priori*, ou la maturation du raisin était plus rapide.

M. de la Teyssonnière pense (1) que, si l'on vendangeait en août, c'est que le pays étant plus boisé était beaucoup plus chaud. Cette explication répetée par tous ceux qui se sont occcupés de l'histoire du pays n'a qu'un malheur, c'est d'être en contradiction avec les données bien établies de la science.

Voici ce que je lis, dans le traité de sylviculture de Boppe, ouvrage qui fait autorité à l'école forestière de Nancy (2) :

« Les grands massifs boisés agissent sur la température ambiante, en abaissant quelque peu la moyenne annuelle, mais en même temps, ils régularisent le climat en diminuant l'intensité des froids et des chaleurs extrêmes. D'après les expériences poursuivies pendant plus de quinze ans, à Bellefontaine, près de Nancy, l'influence du grand massif de la Haye abaisse d'un demi-degré la température moyenne de l'année pour la région touchant à la forêt. »

L'effet du déboisement a donc été probablement l'inverse de ce que s'imaginait M. de la Teyssonnière. Pourtant, l'explication réelle de la précocité des vendanges au moyen âge dans notre contrée pourrait ne pas être éloignée de la supposition un peu gratuite que je viens de rapporter.

Je lis dans Boppe à la suite du passage cité, que l'atténuation du maxima et minima due au voisinage des forêts se remarque pour une journée isolée aussi bien que pour l'année entière. Les autres conditions étant pareilles, l'hiver sera moins glacial, l'été moins torride en pays boisé qu'en pays découvert, comme aussi la nuit sera moins froide, le jour moins chaud.

On voit facilement l'effet heureux qu'auraient ces atténuations de température au moment des froids printanniers. Souvent, dans le climat rhodanien, plusieurs journées brûlantes sont suivies d'une matinée glaciale, la sève entre en mouvement, les bourgeons éclatent, et une gelée matinale vient anéantir les espérances de récolte. Jadis, probablement, ce retour des ge-

(1) Ouvr. cité, p. 262.
(2) *Id.*, page 174.

lées était moins à craindre et l'on pouvait choisir des variétés de vigne qui fleurissant plus tôt, mûrissaient plus tôt leurs fruits.

L'hypothèse par laquelle j'essaie de résoudre un problème local, ne fournirait-elle pas l'explication d'un fait un peu plus général, la disparition graduelle du vignoble en certains points du nord de la France où il était jadis florissant? Dans bon nombre de ces localités, le défrichement de massifs forestiers voisins a pu amener une aggravation et une prolongation des gelées printannières. Il fallait renoncer aux variétés précoces de la vigne, et celle-ci entrant plus tard en sève n'avait plus le temps de mûrir son raisin.

Je préférerai, je l'avoue, cette explication à celle de M. d'Avenel, prétendant qu'en ces localités vinicoles déchues, les gens se contentaient jadis d'une horrible vinoche que nous aurions peine à boire.

II. — Ainsi, nous avons de bonnes raisons de penser qu'au moyen âge, la vallée inférieure de l'Ain jouissait de conditions climatériques plus avantageuses que ses conditions actuelles. Elle bénéficiait, en second lieu, d'une situation bien plus favorable par rapport à l'hinterland voisin. On peut dire que les rôles étaient intervertis. Aujourd'hui, le plateau est le précurseur, le modèle agricole de la lisière. Au moyen âge, par la force des choses, c'était le bourrelet sur l'Ain et sur la Saône qui étaient les précurseurs, les modèles agricoles de l'intérieur (1).

(1) Une remarque importante s'impose ici par rapport à tout ce qui sera dit dans la suite.

Notre plateau diffère par un caractère essentiel du plateau type, tel qu'il est défini dans *Les Français d'aujourd'hui*. De fort bonne heure, bien avant la conquête romaine, des groupements considérables se constituèrent sur le plateau même. La forêt originelle de la Bresse était peut-être entrecoupée de clairières, en tout cas, elle n'opposa pas un obstacle absolu à la pénétration des tribus primitives. Villars, Chalamont, etc... devinrent dans la suite des âges des centres de défrichement. Tandis que sur les plateaux classiques, la forêt fut attaquée, pour ainsi dire par zones concentriques, en allant de la périphérie au centre, sur notre plateau, la disparition du bois s'effectua en même temps en arrière de la lisière et autour de points intérieurs primitivement peuplés. Ces points furent foyers de petite propriété indépendante, ils obtinrent leurs franchises au moins en même temps que les agglomérations de bordure (Villars au treizième siècle, Chalamont en 1266). Quand, dans la suite de cette étude, il est ques-

Il y eut entre la mise en culture des pentes et celle des plateaux une différence de temps et une différence de mode. La pente est le lieu de la petite exploitation précoce, le plateau celui de la grande exploitation tardive.

Les pentes ont été défrichées partout bien avant les plateaux. C'est une vérité presque évidente, et mise en lumière par tous les travaux de la science sociale.

« Le petit cultivateur, dit M. Demolins (1) pouvait facilement venir à bout des bouquets de bois qui parsemaient les vallées, parce qu'ils étaient moins compacts, coupés de lisières herbues et plus accessibles. Mais sur la vaste étendue des plateaux, la forêt immense se dressait comme un obstacle à peu près insurmontable pour de petites gens n'ayant à leur disposition que leurs bras ».

Sans doute, sur le plateau bressan comme sur tous les plateaux au sud de la Loire, les bras des défricheurs furent aidés par la dent du bétail, ce qui amenait de la destruction, non du vrai défrichement. Les troupeaux paraissent avoir foisonné au moyen âge dans nos forêts d'hinterland. Il semblerait même (2) que les droits de pâture pour le bétail, de glandée ou de *peyssonage* pour les pourceaux aient constitué longtemps, peut-être jusqu'à l'inauguration des trains de bois flotté le plus clair du revenu des grands domaines boisés de notre région. — Mais les troupeaux n'entamèrent pas les massifs forestiers de la Bresse intérieure assez sérieusement pour permettre à de petits défricheurs de se lancer à leur suite. Comme tous les plateaux de grande culture, le nôtre a été mis en exploitation par trois

tion de points enfoncés dans l'hinterland, ces mots doivent être entendus des sections du territoire bressan éloignées à la fois de la pente extérieure et des agglomérations intérieures anciennes.

La supériorité de position de notre vallée vis-à-vis de l'hinterland immédiat, n'existait pas du tout par rapport à la partie de la Bresse qui est au nord de la vallée. Le développement modeste de nos groupements du bord de l'Ain ne saurait entrer en balance avec la fortune rapide de la ville de Bourg qui au douzième siecle était un pauvre village sans aucun rang dans la hiérarchie ecclésiastique (Guigue, *Topographie du département de l'Ain*).

(1) *Les Français d'aujourd'hui*, p. 168.

(2) D'après une histoire manuscrite de l'abbaye d'*Ambronay*.

classes de propriétaires fonciers puissants, qu'énumère implicitement une observation de la statistique de Bouchu.

A Saint-André-de-Corcy, lisons-nous dans ce document, les gens ne peuvent être riches, tout le territoire appartient *au seigneur, à des communautés religieuses ou à des bourgeois de Lyon* (1).

On reconnaît ici les trois dernières catégories de défricheurs signalés dans *Les Français d'aujourd'hui.*

Depuis la révolution opérée par les machines agricoles, les avantages matériels de la grande propriété compensent, et au delà, les avantages moraux de la petite. Autrefois, il n'en était pas tout à fait ainsi. On peut affirmer qu'il y a 500 ans, le domaine d'un petit propriétaire, amoureux de son lopin de terre, donnait, toutes autres conditions pareilles d'ailleurs — et ce n'était pas le cas des champs de notre plateau par rapport à ceux de notre vallée, — un revenu supérieur au rendement de la même parcelle exploitée par un tenancier, qui dépendait d'un maître souvent absent.

La grande propriété pouvait, même au seul point de vue économique, difficilement lutter contre la petite. Elle ne pouvait surtout pas lutter contre l'association de la grande et de la petite, qui fonctionna au moyen âge dans toutes les agglomérations riveraines de l'Ain, et semble bien avoir été une des causes principales de leur prospérité.

III. — Il ne suffisait pas, à l'époque troublée où nous nous reportons, pour les petites gens appartenant aux classes laborieuses, d'avoir sous la main un gagne-pain rémunérateur. Il fallait être assuré de pouvoir manger en paix le pain récolté, se savoir garanti contre les frelons malfaisants toujours très disposés à piller le miel des abeilles.

De nombreux malandrins vivaient alors en parasites sociaux, subsistant uniquement d'exactions et de rapines. Le plus précieux secours qu'un puissant pût accorder à un humble était celui de son bras pour le défendre.

(1) La même statistique nous montre à *Crans*, *Bouligneux*, *Saint-Paul-de-Varax*, la majeure partie de la terre possédée (en 1669) par des privilégiés ou des *forains*.

On vit souvent, au onzième siècle, des hommes libres abandonner la chaumière où ils vivaient indépendants, et se rendre spontanément dans l'enceinte d'un château-fort. Là, ils devenaient soumis au droit de fortification et à d'autres plus ou moins pénibles, mais ils pouvaient dormir tranquilles sur le sort de leurs personnes et de leurs biens.

Les hauts et puissants seigneurs qui possédaient les forteresses de notre côtière étaient des protecteurs particulièrement souhaitables. La valeur guerrière des La Palud, fondateurs du château de Varambon, est certainement une des raisons, et non des moindres, de la rapidité avec laquelle se constitua l'agglomération aux pieds du castel féodal.

Notre vallée, nous l'avons déjà dit, fut toujours lieu de passage. Mais, à l'époque où nous la considérons, c'était moins une ligne de transit commercial qu'un défilé militaire important.

Les expéditions de seigneur à seigneur étaient alors incessantes. Or, la demi-vallée et la plaine qui la continue à l'Est se trouvaient la route toute indiquée pour les troupes se rendant d'un point à un autre du pays.

La traversée du Bugey présentait bien des difficultés à cause de la multiplicité des gorges et des accidents perpétuels du sol.

Le passage par l'hinterland bressan n'allait pas sans embarras, étant donnés les bois, les étangs, et le mauvais état des chemins.

La traversée du *pays du milieu* au contraire était extrêmement commode. La plaine restreinte formait, pour ainsi dire, la voie normale des armées en campagne.

Deux troupes qui passaient pouvaient s'entrechoquer et la plaine retentir de cris de bataille.

En 1325, fut livré, à la lisière du premier chaînon de Bugey, entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois, le sanglant combat de Varey qui constitue, selon M. de la Teyssonnière (1) l'événement capital de l'histoire du département au moyen âge.

La bataille eut lieu, dit cet érudit, au cœur du pays, en vue pour ainsi dire des différents peuples qui l'habitaient. La plaine

(1) *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, III, p. 183.

restreinte était la clef de la région. Quiconque occupait la contrée du milieu avec ses contreforts naturels, le Bas-Bugey et la côtière tenait à sa merci les deux contrées extrêmes.

Aussi les montagnes du Bas-Bugey, les coteaux de la pointe méridionale du Revermont et de la rive occidentale de l'Ain se hérissaient de châteaux-forts, dont les possesseurs étaient par leur position les seigneurs les plus en vue du pays, ceux qui jouaient dans sa vie politique un rôle prédominant.

La côtière en particulier qui commandait le bord oriental de la plaine formait les avants-postes, pour ainsi dire les *confins militaires* de la Bresse. C'était, comme tous les confins militaires une pépinière de guerriers, dont la valeur se développait automatiquement par un usage continuel. Par nécessité de situation, les seigneurs de Varambon étaient des batailleurs. Et naturellement, plus ils guerroyaient, plus ils devenaient guerriers de tempérament.

Il y avait sans doute quelques inconvénients, pour une population de travailleurs, à vivre sous la protection de bretteurs aussi irascibles, d'aventuriers aussi hardis que furent certains sires de La Palud. Quand un château était démantelé, et le seigneur en captivité, il advenait que le vassal partageât de ses biens et de sa personne le sort malheureux de son suzerain. Les castels du bord de l'Ain furent plus d'une fois brûlés dans les guerres du moyen âge. C'était le *revers de la médaille*. Mais la médaille était belle.

D'abord, le goût des aventures, poussé à son paroxysme chez le seigneur, se développait spontanément du même coup chez la partie guerrière de ses vassaux, chez celle qui accompagnait le suzerain dans ses expéditions lointaines.

L'esprit de hardiesse, le don de retournement, que, à la fin du dix-huitième siècle, la vallée dût à la route, à la position commerciale du pays, elle en possédait déjà le germe au treizième siècle, un peu grâce à la route, beaucoup grâce à la position stratégique de nos coteaux. Position militaire et position commerciale provenaient d'ailleurs d'une seule cause, la *situation de la vallée comme lieu de passage.*

Ensuite, — c'est le point capital, — comme les possesseurs de nos châteaux forts étaient très redoutés, leurs hommes ne craignaient pas grand chose, sauf aux heures néfastes où quelque seigneur trop hardi portait la peine de sa témérité excessive. Mais ces heures-là étaient exceptionnelles. En général, sous l'abri protecteur du château fort, la bourgade aux pieds du coteau prospérait et se développait. Nous voyons, à partir du treizième siècle, dans nos agglomérations du bord de l'eau se constituer peu à peu, sous la tutelle de la féodalité, de véritables *démocraties en miniature*.

Il est difficile de se rendre bien compte de ce que pouvait être avant le treizième siècle dans notre vallée la condition des biens et des personnes. Dès l'époque romaine, sur les pentes de la côtière, la grande propriété fait son apparition, témoin l'établissement agricole de *Villette*. La petite propriété doit être plus ancienne; son origine pour toutes les vallées se perd dans la nuit de la préhistoire.

Au dixième et onzième siècles, la rigueur des temps dût porter, nous l'avons dit, un coup funeste à la petite propriété indépendante. Pour sauvegarder leurs personnes et leurs biens, beaucoup d'hommes libres prêtèrent hommage à un seigneur, se reconnurent non ses *serfs*, mais ses *vassaux*.

Le serf, au sens absolu du mot, tient sa propriété d'une libéralité gratuite et toujours révocable. Sa personne et ses biens sont la chose du seigneur. Il n'y a rien de fixe, de contractuel dans le nombre des corvées qu'il est obligé de faire, ni dans les redevances qu'il est tenu de fournir. Tout cela est réglé par le propriétaire, suivant son bon plaisir et à sa merci. — Le servage-*type*, celui de l'*homme de corps* est une condition dérivée de l'esclavage, un esclavage atténué. On sait d'ailleurs maintenant que l'esclavage pur, dans l'acception antique du terme et avec toutes ses conséquences, s'est maintenu dans le midi de la France au moins jusqu'à la fin du quinzième siècle (1).

Mais entre l'*homme de corps* et l'homme vraiment libre, il y

(1) Cf. Vte d'Avenel, *La fortune privée à travers 7 siècles*, pp. 152, 160, 181, etc.

avait toute une échelle de conditions intermédiaires. Je crois pouvoir affirmer que, même avant toute espèce d'affranchissement, le sort de la majorité des habitants dans nos agglomérations du bord de l'eau n'était pas celui de véritables serfs, et que les rares serfs qui s'y trouvaient, cessèrent de bonne heure d'être *taillables et corvéables à merci.*

La vallée est le lieu de la petite propriété. Cette petite propriété était chez nous bien antérieure certainement à l'organisation féodale. On comprend que, à une époque troublée, de petits propriétaires se soient *avoués* vassaux d'un seigneur, suivant un contrat bilatéral avantageux. Le seigneur accordait la protection de son bras en échange de l'hommage et de certains droits plus honorifiques souvent que rémunérateurs. Mais on ne voit pas du tout par quel mécanisme la petite propriété individuelle se serait transformée en propriété serve et mainmortable. Celle-ci est une émanation de la grande propriété, un premier acheminement vers le morcellement du sol. Les serfs, les mainmortables proviennent d'anciens esclaves, les vassaux peuvent provenir d'anciens hommes libres. D'ailleurs, plus on avance dans l'histoire, plus la différence s'atténue entre la propriété vassale chargée de certaines entraves, et la propriété serve dont les entraves vont en se relâchant.

Les mainmortables du bord de l'Ain au douzième siècle, devaient être eux-mêmes dans une condition plus avantageuse que leurs congénères des *parties enfoncées du plateau.* Les choses de l'époque chevaleresque que nous considérons souvent sous des formes poétiques sont, dit M. d'Avenel, tout aussi terre-à-terre que les choses actuelles. Les intérêts, les mobiles sont les mêmes, seule l'organisation sociale a changé. La grande raison qui améliora la situation des classes laborieuses au moyen âge fut probablement un motif d'ordre économique, de manque d'équilibre entre le travail utile et les bras pour l'exécuter (1).

(1) Il fallait encore que cet équilibre ne pût être atteint par certains expédients commodes, par exemple, en Dombes, la création d'étangs.

Nous ne contestons nullement, cela va sans dire, l'influence progressive du christianisme sur le développement de la notion fondamentale de notre société moderne et

Dans les localités où le travail était peu rendant, la condition du serf resta longtemps dure et inférieure. Dès que le travail devenait fructueux, les maîtres avaient intérêt à multiplier la force de production de leurs auxiliaires. Le meilleur moyen d'exciter les ouvriers au travail intense est de les faire participer largement aux fruits de ce travail; c'est le système de l'association aux bénéfices. Volontiers, des seigneurs intelligents abandonnaient certains de leurs droits pour que les autres devinssent plus rémunérateurs. Sans parler des raisons humanitaires et religieuses qui purent influer sur la conduite des sires de Varambon et de leurs voisins à l'égard de leurs *hommes de corps*, il est vraisemblable que de bonne heure, ces seigneurs eurent un intérêt manifeste à étendre les libertés de tous leurs vassaux afin que ceux-ci puissent s'enrichir et pulluler, afin que les seigneureries devinssent des lieux « habités d'un grand peuple. »

En Bresse, comme partout, le défrichement des forêts et la constitution de la petite propriété indépendante semblent avoir suivi des marches à peu près parallèles. Au bout d'un certain laps de temps, les courbes de l'affranchissement viennent se superposer aux courbes de la mise en culture.

Notre vallée qui a été attaquée de bonne heure, ne compte plus guère vers 1450 que des agglomérations affranchies (1). En 1603, une partie des hameaux de l'hinterland immédiat est encore sujette au droit de mainmorte, et en 1669, dans le cœur de la Bresse, à Saint-Paul-de-Varax, les trois quarts des habitants sont grangers et locataires de la noblesse (2).

Pour la commodité de notre exposé, nous avons considéré comme un fait social unique deux faits distincts quoique étroitement liés l'un à l'autre : la disparition du servage et la constitution de la petite propriété personnelle. En réalité, le second

la dignité de la personne humaine. La cause d'affranchissement que nous indiquons ici est surtout une cause *occasionnelle*.

(1) Pont-d'Ain a été affranchi en 1319, St-Maurice en 1369, puis vinrent Ville, le Loyes. Impossible de trouver trace d'un affranchissement de Varambon. J'inclinerais sérieusement à croire que le bourg n'a jamais été sujet à la mainmorte et a toujours possédé des privilèges.

(2) Bouchu, *Statistique*.

de ces phénomènes s'est opéré plutôt antérieurement au premier. Pour que les nouveaux affranchis pussent vivre, il leur fallait des terres. La propriété mainmortable constitue en quelque sorte l'échelon intermédiaire entre la propriété serve au sens absolu du mot et la propriété individuelle.

Le passage de la propriété collective ou semi-personnelle (mainmortable) à la propriété personnelle semble s'être effectué dans notre vallée, suivant deux méthodes assez distinctes.

D'abord la méthode universellement en usage, l'accensement. Ce procédé fit du tenancier serf à charge arbitraire un tenancier libre à charge fixe. « Le bail à cens, dit M. d'Avenel, n'est pas comme son nom semble l'indiquer, une location ni un fermage, c'est une vente positive effectuée pour un revenu invariable au lieu de l'être pour un prix principal une fois payé. »

Dans notre vallée, le revenu était souvent donné en nature : quelques mesures d'avoine, quelques *coupes* de blé, quelques *meaux* de foin, une paire de *poules gélines* à la Saint-Michel ou à la Saint-Jean, etc. La disproportion est flagrante entre le rendement réel du sol et la redevance avec laquelle on l'a acheté; il est vrai que ce terrain restait grevé de certains droits féodaux, mais ces droits n'étaient pas sensiblement plus onéreux que nos impôts actuels. On a calculé pour la France (1) que si les familles des premiers censitaires, de ceux qui prirent le bien à son entrée en *vilenage* l'avaient conservé jusqu'aux temps modernes, on aurait vu sous Louis XVI l'hectare loué quatre sous pendant que la terre rapportait 27 francs.

Il y eut probablement dans notre vallée une autre forme de constitution du petit domaine libre dont nous dirons quelques mots, parce qu'elle semble plus particulière à la région.

Ce mode de transformation de la propriété nous est révélé par un document qui n'a pas trait directement à la vallée, mais à un pays voisin et analogue : un article de la charte de Coligny (2). Coligny est en Revermont, à l'extrémité opposée à

(1) Notre vallée au moyen âge faisait partie de la Savoie.

(2) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, II, pp. 162 et 280.

Pont-d'Ain; les sires de Coligny ont longtemps été seigneurs de Pont-d'Ain : tout donne donc à penser que les usages des deux bourgades à l'époque féodale ont été sensiblement les mêmes.

Voici l'article en question :

« Quiconque aura défriché une partie de la forêt commune du territoire pour en faire un pré ou une terre labourable, devra deux deniers viennois pour chaque charrée de foin, et la onzième gerbe de la tâche, soit terre cultivée; s'il a planté une vigne dans le terrain qu'il aura défriché, il devra quatre deniers viennois pour chaque muid de vin.

« Si quelqu'un plante une vigne non dans les terrains communs de ladite commune mais dans les terres du seigneur déjà mises en culture, il devra au seigneur le quart des récoltes de cette vigne. »

C'est encore un accensement, mais un accensement conditionnel, subordonné à l'exécution d'une clause, le défrichement d'une portion du sol boisé. Nous voyons par cet article la manière dont a dû disparaître une partie de la zone lisière de nos forêts.

Ce texte est instructif à d'autres points de vue. Il nous montre la propriété seigneuriale intermédiaire entre la vraie propriété collective et la propriété individuelle, et le seigneur dans le rôle qui était sa véritable raison d'être : soutien de la collectivité et administrateur du domaine commun.

Il est difficile, d'ailleurs, de rencontrer un texte plus probant pour démontrer que l'origine de la propriété, c'est le travail.

L'affranchissement d'une bourgade (1) ne consistait pas seulelement dans le renoncement consenti par le seigneur au droit de mainmorte. Lors des franchises accordées à telle de nos agglomérations riveraines, il ne restait que six mainmortables. Ces six libérés ne furent pas seuls à bénéficier du nouvel état de choses.

Les droits des nouveaux bourgeois étaient, au contraire, multiples et étendus. On se fera une idée de l'importance de leurs privi-

(1) Il faut observer à ce sujet que souvent les soi-disant chartes d'affranchissement ne sont que des chartes de confirmation.

lèges, par cet article de la charte de Saint-Maurice-de-Rémens (1). « On n'admettra aucun noble au nombre des bourgeois de la ville, et s'il en était admis quelqu'un, il ne jouira pas des privilèges de la bourgeoisie, à moins qu'il ne soit compris dans le nombre des officiers nommés par le seigneur. »

L'article se comprend aisément, les droits en question étaient des concessions obtenues de la noblesse à laquelle ils ne pouvaient faire retour, pas plus que les propriétés tombées en vilenage ne pouvaient revenir en mains nobles.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces droits : il y en avait de civiques, il y en avait surtout de fonciers, comme nous le voyons par cette disposition de la charte de Coligny :

« Le seigneur ne peut diminuer l'étendue des forêts et terres communes ni en céder à quelqu'un qui n'habite pas la ville, sans le consentement des bourgeois. »

Une fois affranchi et indépendant, le petit propriétaire continua cependant à s'appuyer sur la collectivité. Dans notre vallée en particulier, la propriété commune étayait la propriété individuelle sous deux formes répondant aux deux productions naturelles du sol : l'herbe en bas, la forêt en haut.

L'importance du brotteau semble avoir été plus considérable encore, il y a 500 ans qu'aujourd'hui. Le seigneur administrait le domaine collectif ; l'usage en était accordé à tous les *communiants* moyennant l'acquittement d'une faible taxe annuelle. Cette redevance porte souvent dans les chartes le nom d'avenage parce qu'elle consistait en un certain nombre de mesures d'avoine.

La forêt commune paraît avoir appuyé la collectivité plus efficacement encore que le pâturage commun. Les habitants du fond de la vallée possédaient dans les bois de l'hinterland immédiat un droit étendu d'affouage ; une futaie de Varambon porte le nom expressif de *bois de chauffage*. Mais l'avantage le plus sérieux que les riverains de l'Ain retiraient de la proximité des forêts était la licence d'y envoyer pâturer le bétail. En somme le bois semble avoir été longtemps dans la vallée ce qu'il était

(1) Tous ces articles se trouvent dans l'ouvrage de la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, vol. II.

partout, une propriété à peine appropriée, très peu appréciée, dont on abusait, sur laquelle on empiétait le plus possible : cette propriété ne devint vraiment rémunératrice et estimée que le jour où fut inaugurée l'exploitation *par eau*.

IV. — Le lecteur aperçoit maintenant les principaux rouages de la vie sociale de la vallée pendant l'époque « de prospérité agricole ». Cette prospérité remarquable tenait avant tout à l'association de seigneurs qui, par nécessité de position étaient des protecteurs puissants et des administrateurs libéraux, et de vassaux, qui, par obligation de situation également, étaient des travailleurs actifs et des *débrouillards*.

Mais la noblesse n'est pas la seule classe dirigeante qui ait présidé à la formation de la société médiévale. L'autre classe, la véritable classe éducatrice et émancipatrice, a également joué son rôle dans la vallée, rôle dont nous n'avons à dire qu'un mot, car l'action sociale du clergé sur notre territoire d'étude a été jadis ce qu'elle fut à peu près partout.

Notre vallée se trouvait placée pour ainsi dire à la ligne de contact entre les zones d'influences de deux puissants monastères. La célèbre abbaye bénédictine d'Ambronay, à la lisière du Bas-Bugey, date du début du neuvième siècle et subsista jusqu'à la révolution. Elle n'eut sur notre vallée de l'Ain qu'un bienfaisant effet de voisinage.

Au contraire, d'autres moines nous intéressent directement comme défricheurs d'une bonne partie de l'hinterland immédiat, ce sont les Cisterciens de l'abbaye de Chassagne. Ce monastère, s'établit en 1162 à quelque distance en arrière de l'arête faîtale de la côtière, au sein du premier massif boisé. Les religieux fondèrent tout autour d'eux des granges et des celliers modèles, où, les premiers dans le pays, ils firent fleurir une agriculture progressive et une viticulture rationnelle (1).

Le seigneur fournissait au petit cultivateur la protection; le moine, l'exemple et un complément d'éducation.

V. — C'est très avantageux de produire beaucoup en toute sécu-

(1) M. Marchand, *Histoire de l'abbaye de Chassagne.*

rité, mais il faut encore pouvoir écouler ses produits. Je ne veux pas répéter ici ce qui a été dit au paragraphe précédent sur la facilité d'accès de la vallée aux époques de communication difficile. En un certain sens, il y a 500 ans, tout le pays vivait déjà de la route, non pas de la route ligne de transit, mais de la route voie d'exploitation et d'importation.

La famine, ce fléau toujours à craindre au moyen âge dans les contrées fermées, n'était guère à redouter dans des vallées ouvertes comme la nôtre, où d'ailleurs les gens faisaient un peu de tout et pouvaient compenser l'insuffisance d'une de leurs récoltes par l'abondance d'une autre production.

Le trop plein de la vallée s'expédiait facilement au dehors grâce aux chemins praticables en toutes saisons, grâce surtout à la rivière, voie favorite des marchandises encombrantes. — Cette rivière, peut-être aussi les chemins riverains, ne desservaient pas seulement la vallée, mais encore l'hinterland immédiat. Les marchandises destinées à l'embarquement sur l'Ain devaient forcément être transportées d'abord dans les ports des agglomérations riveraines. Commercialement comme militairement, la vallée commandait le plateau. C'était une nouvelle raison de supériorité économique du territoire de lisière sur le territoire intérieur.

Les péages par eau et par terre établis aux carrefours de Pont-d'Ain et de Loyes semblent avoir procuré aux seigneurs qui en étaient les possesseurs des profits fort considérables. Ils entrent pour une part importante dans l'évaluation des domaines féodaux. Les La Palud qui retiraient tant d'avantages moraux de la position stratégique de la vallée en retiraient d'autres, des avantages plus matériels, de sa position commerciale.

VI. — Ceci nous amène à examiner la dernière cause de la prospérité sociale de notre vallée au moyen âge : la vie routière assez intense de certaines agglomérations.

La voie en bordure de l'Ain ne jouait alors qu'un rôle très limité, par la raison que le pont de Neuville n'existait pas, et que la route venait pour ainsi dire buter contre la montagne.

La voie commerciale fréquentée en était une autre, celle qui

franchit la rivière à Pont-d'Ain et traverse ensuite la plaine restreinte de part en part.

C'était alors le grand chemin de communication de France en Italie par la Savoie.

Le pont qui donna son nom au groupement de Pont-d'Ain ne subsista que peu de temps et fut remplacé par un bac. Mais il ne semble pas que cette substitution ait diminué en rien la prospérité de la bourgade dès lors si mal nommée. Peut-être même augmenta-t-elle l'importance de Pont-d'Ain, à cause de la halte que les convois étaient obligés de faire avant de passer l'eau.

J'emprunte les détails suivants à une communication manuscrite d'un érudit, M. l'abbé Marchand, dont j'ai déjà mis plus d'une fois les savants travaux à contribution :

En 1301, à Pont-d'Ain, un radeau de planches paye 6 deniers, la charge de drap de France 6 sols, 2 deniers, le cavalier trois oboles, le piéton une obole, le juif à cheval 9 deniers, le juif à pied 6 deniers.

En 1305, une charrette chargée de fruits, châtaignes, noix, paye 9 deniers, l'âne chargé de peaux 6 deniers, chargé de ferronnerie 9 deniers.

En 1306, on inscrit le péage acquitté par plusieurs marchands du Milanais et du Padouan, amenant des convois de chevaux.

En 1340, le châtelain de Pont-d'Ain fait un voyage aux foires de Châlon-sur-Saône pour engager les marchands à passer sur les terres du duc de Savoie.

Ce qui avait lieu à Pont-d'Ain se répétait à l'autre extrémité de la vallée, au bourg de Loyes, près duquel passait la route primitive Lyon-Genève.

On peut dire qu'au moyen âge l'industrie routière occupait dans la vallée la situation qu'occupe aujourd'hui l'industrie proprement dite. Les deux extrémités du territoire subissaient l'influence d'une route, le milieu de notre champ d'étude restait pays purement agricole.

Une preuve manifeste de l'activité commerciale de Pont-d'Ain et de Loyes au treizième siècle, c'est la présence d'une colonie juive dans ces deux bourgades. Ces juifs n'ont disparu de notre

vallée qu'au quinzième siècle, sans doute sous l'influence de l'inquisition.

Or, partout où les juifs s'installent, on peut être certain que la vie commerciale est intense. Ce sont, au moyen âge, les habitués des *carrefours*. *Trévoux*, à la lisière occidentale de la Bresse, était, il y a 600 ans, un gros centre de négoce, et le siège d'une colonie israélite florissante.

Les juifs n'étaient pas les seuls nomades que la facilité d'accès attirait dans notre vallée ouverte. Le pays semble à plusieurs reprises, au moyen âge, avoir été envahi par les bohémiens, ou *gypsies*, qui constituent par excellence la population routière. La charte d'une de nos bourgades contient des pénalités sévères contre tout bourgeois qui aura « cognu » une de ces vagabondes. Cette disposition, égarée dans un article de franchises communales, en apprend à elle seule fort long sur l'ancienne importance de la vallée comme lieu de passage.

Pont-d'Ain avait des foires très fréquentées où l'on venait de loin. Ce fut la conquête de François Ier qui décapita ce centre commercial. Nous avons vu d'ailleurs à quel point les guerres d'annexion firent souffrir tout le pays, qui, en moins de vingt ans, de 1576 à 1595, passa de l'aisance véritable à la plus affreuse misère.

Avant de quitter le moyen âge, un problème s'impose à notre examen. Quels furent les résultats durables, quels peuvent être les résultats actuels de l'ancienne vie sociale de la vallée pendant la longue période de prospérité agricole croissante ?

La réponse me semble assez simple. L'existence du pays au moyen âge est relativement peu complexe, et tous les éléments qui la constituent agissent dans le même sens, vers le développement de l'activité individuelle.

Le travail agricole est non seulement comme aujourd'hui un travail de lutte contre un sol ardu, mais, en partie du moins, un travail de défrichement : c'est donc un travail progressif, qui n'a pas les effets déprimants de la petite culture routinière.

Sans doute le brotteau et la forêt appuient la population, mais ces ressources spontanées ne fournissent aux riverains de l'Ain

que la *portion congrue* de leur subsistance, l'aisance naît d'une autre source, du labeur intense et personnel.

L'esprit d'aventure se développe spontanément par la vie d'aventures guerrières. Cette initiative *militaire* est peut-être une des raisons éloignées de la future initiative *routière* et *commerciale*.

Le pays est très ouvert, et l'ouverture des lieux amène l'ouverture des esprits.

L'éducation hors du foyer et l'émigration définitive qui sont actuellement les deux grandes causes d'affaiblissement social de la vallée, celle-ci, au moyen âge n'en souffrit jamais. Au contraire, la population avait propension et intérêt à s'accumuler dans les bourgades riveraines. L'hinterland à conquérir étant vaste, et les produits du sol s'écoulant facilement, il y avait toujours disproportion entre le travail utile et les bras pour l'exécuter. Le bonheur économique et social du pays procédait beaucoup, nous l'avons vu, de cette inégalité heureuse.

Pour expliquer la vie contemporaine de la vallée, la force de résistance que la race d'aujourd'hui oppose à des conditions d'existence assez déprimantes, il faut songer au pays d'hier, à la route. De même pour expliquer la vie de la vallée au dix-huitième siècle, le relèvement rapide des villages presque anéantis par la soldatesque de Biron, il faut songer à la vie sociale de la veille du cataclysme, aux qualités d'activité et d'endurance que les échappés du massacre devaient aux conditions antérieures du lieu et du travail.

Ces qualités permirent à la vallée de renaître à la santé après une saignée épouvantable. L'ère de prospérité agricole est certainement une cause lointaine de l'ère de prospérité routière.

CONCLUSION

Nous voici parvenus au terme de notre enquête.

En regard des deux périodes que présente l'histoire de la vallée classique, une première où le bas-fond et la pente appuient le plateau supérieur, une seconde où le plateau, ou la montagne, appuie la pente sous-jacente, notre vallée à part offre cinq états

sociaux, caractérisés par les modes dominant et subordonnés du travail pendant ces époques distinctes.

I. *Ère de prospérité agricole* (jusqu'à la fin du seizième siècle). Travail dominant, l'agriculture (avec la viticulture pour branche principale). Travail subordonné, les industries routières. Fabrication nulle. Influence des territoires d'appui très faible. Au contraire, la vallée appuie fortement le territoire de l'Ouest à qui elle sert de modèle agricole et de ligne d'écoulement pour l'exportation des produits.

II. *Période de relèvement* (de Biron à la route). Travail dominant, d'abord l'agriculture. Mais bientôt l'art des forêts et les industries de transport viennent faire une concurrence sérieuse au rôle prépondérant de la culture. Fabrication faible. Influence des territoires d'appui, comme dans la période précédente. A dater de 1734, la supériorité agricole de la vallée sur l'hinterland s'atténue; peu à peu, le plateau de grande exploitation devient le précurseur et le modèle de la zone de petite exploitation.

III. *Ère de prospérité routière*. Travail dominant, les industries de transport. Travaux subordonnés, l'art des forêts et l'agriculture (avec la viticulture et la culture du chanvre pour branches principales). Fabrication nulle. Rôle des territoires d'appui faible.

IV. *Période contemporaine* (depuis l'ouverture du chemin de fer). Influence des territoires d'appui prépondérante. Travail local dominant l'agriculture, contre laquelle lutte en certaines bourgades la fabrication naissante.

V. *Période future probable* (*au village précurseur de Neuville la probabilité est une réalité observable*) : travail dominant, la fabrication. Travail subordonné, l'agriculture ayant toujours la viticulture comme branche principale.

L'industrie semble l'avenir du pays. Seulement, avec la vie sociale si complexe de la vallée, il faut se garder d'escompter le lendemain et de tabler sur des probabilités. Il y a cent cinquante ans déjà, le pays faillit devenir région d'industrie. On ne s'en serait guère douté cinquante ans plus tard.

Si, abandonnant les hypothèses plus ou moins hasardées sur l'avenir de la vallée, nous revenons à son passé, et si nous cher-

chons à résumer brièvement les enseignements que nous fournit l'étude de sa vie ancienne, nous arrivons à cette conclusion :

La raison des qualités précieuses que conserve aujourd'hui la race de ce pays déchu, de ces facultés exceptionnelles à constater chez une population de simples petits cultivateurs, c'est bien d'abord, *comme cause immédiate* celle que nous avons indiquée en commençant, l'ancienne activité routière de la vallée.

C'est ensuite et surtout une cause lointaine, un double caractère spécifique du pays que nous venons d'étudier : la basse vallée de l'Ain est un *lieu de passage*, et c'est un *lieu de transition*.

L'ouverture des esprits a procédé de l'ouverture du territoire, voilà l'effet du lieu de passage.

L'effet du lieu de transition fut le suivant : la position de la vallée au sein de contrées dissemblables amena la race à se livrer successivement à des formes de travail très dissemblables, à se plier à toutes, sans se spécialiser dans aucune. Le Côterain typique actuel est un *dilettante du travail manuel*, c'est un *touche à tout débrouillard*. C'est en même temps un *énergique*, car les travaux auxquels tour à tour il a demandé sa subsistance étaient presque tous des labeurs ardus.

On peut remarquer que les deux caractères essentiels de notre demi-vallée d'être un *lieu de passage* (un territoire en bordure de route) et un *lieu de transition* se retrouvent dans une demi-vallée voisine et semblable qui s'étend au bord occidental du plateau bressan.

A quelques nuances près, le Côterain de la Saône est bien l'homologue du Côterain de l'Ain.

Or, la France entière célèbre aujourd'hui les hauts faits d'un natif de la côtière bressane sur la Saône. Son nom est synonyme de vaillance, d'audace intelligente et intrépide. Peut-être existe-t-il dans notre race des bords de l'Ain, des héros en puissance auxquels a seule manqué pour s'élever à la renommée de l'illustre commandant, l'occasion qui enfante la gloire. Peut-être en certains de nos Côterains d'élite, y a-t-il des Marchand qui sommeillent.

H. DE BOISSIEU.

LES PYGMÉES

III

HISTOIRE ET ORIGINE DES PYGMÉES (1)

I. — LES NÉGRILLES D'AFRIQUE

L'étude des Pygmées d'Asie nous a conduits à chercher le point de départ de leur route maritime le long des côtes de la mer d'Oman, dont Arrien nous dit qu'elles étaient occupées par des peuples « Ichthyophages », depuis le golfe Persique jusqu'au Guzerate, où Hérodote plaçait de son temps encore, d'accord en cela avec les traditions du Mahabharata, des tribus de pêcheurs sauvages, vraisemblablement les descendants de nos petits hommes (2).

Les Négrilles d'Afrique appartiennent incontestablement à la même famille. C'est quelque part dans l'Asie antérieure que ces deux rameaux se sont séparés l'un de l'autre, mais en quel point exactement? Posons autrement le problème. Les Négrilles sont passés d'Asie en Afrique, mais quelle route ont-ils suivie? Est-ce la voie de terre, à travers l'isthme de Suez, est-ce au contraire la

(1) Voir les articles précédents, *Science sociale*, mars et avril 1899.

(2) « Quant aux îles du marais d'Irina, à l'Est de l'embouchure de l'Indus, elles étaient occupées par des tribus de pêcheurs presque sauvages, ancêtres directs de ceux qui les habitent encore aujourd'hui. Hérodote, d'accord avec le Mahabharata, les représente comme vivant de poissons crus; il ajoute qu'ils se faisaient des canots avec la section d'un tronc de bambou, et que leurs vêtements étaient composés de joncs entrelacés. » Cf. Lenormand, *Manuel d'Histoire d'Orient*, t. III, p. 749-50.

voie des côtes, le long des rivages de la mer d'Oman et de la mer Arabique? Nous serions, dans ce dernier cas, ramenés au Golfe Persique comme au lieu où s'est opérée la transformation des Pygmées en pêcheurs. La double détermination de la distribution géographique actuelle des Négrilles, et de leur type social, nous permettra de résoudre ce problème.

1° *La distribution géographique des Négrilles.*

Le lieu africain se divise naturellement en deux zones : la zone des déserts du Nord, la zone des terres au Sud des déserts (1). Deux races distinctes s'y développent : des pasteurs — race blanche — au Nord, des agriculteurs — race noire — au Sud. Les Négrilles, ainsi que l'indique la carte ci-jointe, occupent la zone des Noirs, et s'y trouvent disséminés par tout petits groupes isolés. Mgr Le Roy a particulièrement étudié la distribution géographique de ces divers groupes; nous donnons ses conclusions générales en priant le lecteur, de se reporter pour plus amples détails aux articles remarquables qu'il publiait en 1897 dans les *Missions catholiques* (2).

1. Dans la région du Harrar, parmi les tribus des Gallas, quelques groupes Négrilles sont signalés par Léon des Avanchers ; ce sont probablement les Bonis, reconnus par Mgr Le Roy lui-même.

2. Les Watwa sont disséminés autour du massif du Kénia, du Kilimandjaro et du lac Tanganyka.

3. Les San sont distribués dans la région du fleuve Orange.

4. Un quatrième groupe est signalé sur les rives du Cunène.

5. Un cinquième plus important occupe le Gabon.

6. On les signale dans le Fouta-Djalon, et au pied de l'Atlas sur la rive droite de la Dra.

(1) Cf. La carte sociale de l'Afrique de M. de Préville, *Science sociale*, t. VIII, p. 390.

(2) Négrilles et Négritos, par Mgr Le Roy, *Missions catholiques*, 1897. Cf. en particulier, n° du 22 janvier.

7. Enfin les Négrilles ont été reconnus dans la forêt équatoriale, vers les hautes vallées du Wellé et du Congo.

A l'exception de ce dernier groupe, les Négrilles sont géographiquement distribués sur une double ligne : l'une suit la côte orientale, l'autre la côte occidentale de l'Afrique depuis le fleuve Orange jusqu'à l'Atlas. N'y aurait-il là rien de significatif? Notons d'ailleurs que les Pygmées n'occupent pas seulement le conti-

nent, mais les îles africaines. On les signale à Madagascar : « Les Mkodos, disait, il y a déjà une vingtaine d'années, le *Musée des Familles* d'après un voyageur américain, sont une race tout à fait primitive. Ils sont entièrement nus et n'ont aucun rapport avec les autres tribus. Ils habitent dans des cavernes creusées dans les rochers calcaires de leurs montagnes. Ces sauvages sont une des plus petites races connues, puisqu'ils n'excèdent pas 56 pouces en hauteur, 1 m. 30 (1). » C'est également dans une

(1) Cité par Mgr le Roy, *Missions catholiques*, 20 septembre 1897.

île de la côte orientale que Nonnosus, envoyé par Justinien comme ambassadeur à la cour d'Abyssinie, vit les petits hommes qu'il décrit en ces termes : « Ils avaient la forme et la figure humaine, mais étaient de petite taille, avaient la peau noire et le corps velu. Derrière les hommes venaient des femmes pareilles, puis des enfants encore plus petits. Tous sont nus ; seulement les plus vieux ont les reins couverts d'un morceau de peau, hommes et femmes, sans avoir par ailleurs l'air sauvage et farouche. Ils ont une voix humaine, mais leur langue est absolument inconnue aux autres, même aux indigènes. Ils vivent de coquillages marins et de poissons rejetés sur le rivage. Très timides, ils tremblaient de peur à la vue de nos hommes, comme nous le ferions nous-mêmes devant une grande bête féroce (1). » C'est le signalement très précis d'authentiques Pygmées. Mais comment sont-ils arrivés sur ces îles, et les premiers puisqu'ils sont reconnus les indigènes? Faut-il voir en eux des groupes de Négrilles continentaux chassés de l'intérieur de l'Afrique par des peuplades conquérantes, et rejetés sur les côtes, puis sur les îles voisines? Cette hypothèse n'est point vraisemblable.

Comme M. de Préville l'a scientifiquement établi (2), les steppes de l'Afrique du Nord ont été peuplées postérieurement aux terres forestières et cultivables de l'Afrique du Sud. La route des déserts est surtout une route de transports, et le commerce n'est possible que si les terres qui les entourent au Nord et au Sud sont déjà peuplées de cultivateurs. Des migrations de cultivateurs passèrent en effet de très bonne heure d'Asie en Afrique : la plus importante des routes qu'ils suivirent est constituée par ces bandes de terres arrosées et fertiles qui longent la mer, et contournent au Sud les affreux déserts de l'Arabie et de l'Afrique. Les côtes africaines furent vraisemblablement les premières exploitées : elles offraient les plus grandes facilités de culture à la fois et de commerce. Avant que les déserts ne fussent sillonnés de routes de caravanes, le trafic se faisait déjà par voie de mer.

(1) Cité par Paul Monceaux. *La légende des Pygmées*, *Revue historique*, septembre, octobre 1891, p. 4.

(2) Cf. *Les Sociétés africaines*, par A. de Préville.

Aussi loin que nous font remonter les traditions arabes, nous voyons les côtes orientales de l'Afrique explorées par les Kouschites, et leurs riches produits exportés dans les entrepôts de l'Arabie méridionale, et surtout du Yémen, pour être de là dirigés sur la Chaldée et l'Inde (1). C'est donc des côtes vers l'intérieur des terres que s'est faite l'expansion des tribus agricoles de l'Afrique méridionale, c'est dans ce sens seul qu'a pu se faire le refoulement des Négrilles. Frères des Négritos pêcheurs-côtiers, ils sont venus du Nord-Est par les rivages de l'Arabie. En même temps que les côtes du continent africain, ils ont occupé les îles qui l'avoisinent. Dépossédés bientôt par des tribus de nègres agriculteurs, ils ont fui vers l'intérieur du pays, où nous les retrouvons aujourd'hui, souvent à quelques journées seulement de marche de la mer. Là, la forêt et la vie indépendante et sauvage sur des terres qui s'ouvrent devant eux infinies, les ont sauvés de la destruction. Dans le voisinage des côtes, la civilisation était trop intense pour eux, et ceux qui ont voulu s'y maintenir n'ont pas tardé à fondre sous ses rayons, comme les tribus nègres viennent elles-mêmes de nos jours y fondre aux rayons de la civilisation des Européens.

La détermination du type social des Négrilles nous amènera à la même conclusion.

2° *Le type social des Négrilles.*

Les Négrilles vivent par tout petits groupes isolés et s'ignorant l'un l'autre, au milieu de tribus agricoles. Conscients de leur faiblesse, ils la trahissent sur leur physionomie « par une expression habituelle de peur, d'effroi même, qui fait que lorsqu'on les examine ils gardent toujours la tête basse et semblent trembler. » Toujours errants, essentiellement mobiles, ils sont prêts à déguerpir au moindre bruit de pas insolite, mais leur déplacement se fait toujours dans les limites d'une zone restreinte.

(1) Cf. Lenormand, *Manuel d'histoire de l'Orient*, t. III, liv. VII, § 1, 2.

Chaque famille Négrille en effet est apparentée à une tribu nègre qui lui sert comme de mère adoptive, et c'est invariablement dans la zone qui est de la dépendance de cette tribu qu'ils se meuvent, semblables à ces oiseaux mi-apprivoisés qui s'envolent au moindre geste que fait votre main, et reviennent bientôt, dès que vous avez détourné la tête, y prendre la becquée. C'est qu'en effet, sans la becquée que leur offre la tribu adoptive, sans les ressources qu'ils se procurent auprès d'elle, les Négrilles mourraient souvent de faim.

Ils vivent des produits de la chasse et de la cueillette; ils laissent le soin de la culture à leurs voisins. Avec le surplus de ces produits, avec le miel qu'ils excellent à trouver dans la forêt, ils se procurent des bananes, du manioc, du maïs, des haricots, des patates, les végétaux et les légumes qui leur sont si utiles. La chasse a-t-elle été malheureuse, et n'ont-ils rien à échanger contre des produits agricoles, ils descendent dans les champs de leurs voisins et y opèrent une razzia. Cette opération n'est d'ailleurs point considérée par eux comme un vol. Les premiers venus sur la terre d'Afrique, ils se regardent comme les propriétaires du sol; le nègre qui le cultive est leur fermier? Les razzias qu'ils accomplissent de temps à autre ne sont dès lors autre chose que le prix du fermage de leur terre qu'ils se permettent de prélever eux-mêmes en nature. D'ailleurs ces actes ne sont pas fréquents. Aussi la tribu adoptive ne se fâche pas trop; elle tolère ces petits larcins que compenseront largement les avantages qu'elle tirera d'eux. Ce sont d'abord l'ivoire des éléphants, le miel sauvage; ce sont ensuite les services directs qu'elle recevra d'eux pour la chasse. Car la forêt n'a pas *de secret* pour le Négrille. Il excelle à reconnaître le gibier, à glisser rapide comme une flèche à travers les fourrés épais, à se rendre *invisible*. Telle est l'opinion qu'il a de lui-même, et, qui plus est, l'opinion que s'en font ses voisins. « Les Bakwéya (du pays Kombé) sont, dit un indigène, des hommes pas longs et même courts. Ils tuent beaucoup d'animaux; ils ne sont point méchants. Ils demeurent dans des cases qui ne sont pas même des cases. Ils ne font pas de jardins pour planter le manioc ou le

bananier. Ils mangent des lianes, du miel et de la chair des bêtes. Ils savent la danse, la vertu des plantes et beaucoup d'autres choses. Les blancs possèdent la *science de la mer*. Il en est ainsi des Bakwéya pour la *science de la terre :* aucune nation ne peut les dépasser en cela. Ce sont eux qui étaient au commencement, et ils ont gardé la science des choses cachées. Ils sont à la racine du monde (1). »

Chasse et échanges avec les populations agricoles voisines, telles sont les principaux modes de ressources du Négrille. Mais ce sont là deux fonctions qui ne ressortissent pas du même sexe : hommes et femmes ont chacun leurs attributions distinctes.

L'homme chasse ; la femme pourvoit aux besoins du ménage, élève les enfants, nourrit son mari quand la chasse est mauvaise, préside aux échanges commerciaux avec la tribu voisine. Jamais l'homme ne l'aide dans ces opérations, elles sont indignes de lui. « La femme doit trouver moyen de nourrir son mari, de se nourrir elle-même, et par conséquent de travailler : l'homme cherche de son côté sans doute, mais enfin les bonnes fortunes de la chasse et de la maraude sont aléatoires, et il faut vivre quand même. Il est donc établi que la *femme travaille, et que l'homme la regarde faire*. Paresseux comme un Mtwa, disent les Swahilis. Et pour que la paresse d'un Mtwa les ait frappés au point de la mettre en proverbe, il faut qu'elle tranche sensiblement sur la leur. Instrument de travail, la femme représente un certain capital. Les Négrilles ne l'achètent cependant pas, mais il y a néanmoins accord et échange entre le prétendant et la famille de la fiancée. » Et plus loin : « L'homme chasse, construit sa hutte, prépare les engins nécessaires, les filets, les lacets, le poison des flèches, etc. ; mais la femme est la maîtresse du foyer, un foyer en plein air ; elle prépare les aliments, elle élève les enfants, elle va chercher le bois de chauffage, l'eau, les fruits qu'elle sait être à sa portée, les produits des populations agricoles. C'est en somme beaucoup de travail, eu égard au travail du mari, qui, pour ces soins de l'intérieur, se fait un devoir de

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 16 mars 1897.

ne l'aider jamais en rien. Mieux encore, toutes les fois que j'ai voulu me procurer quelques objets de ces campements, j'ai dû m'adresser aux *propriétaires respectifs :* les hommes m'ont donné des armes et du poison de flèche ; mais quand j'ai voulu tel petit panier, une botte d'écorce, c'est à ces dames qu'on m'a renvoyé tout de suite, et c'est avec elles qu'il m'a fallu traiter (1). »

Ainsi chez les Négrilles même répartition du travail en deux ateliers distincts que chez les Négritos des Andaman. La même conséquence sociale résulte de ce même état de choses, nous voulons parler de l'importance du rôle de la femme dans la société négrille. « Chez les Waboni, comme chez les Akoa, les Ajongo, les Babonga et les Béku, il m'a semblé que la femme avait même une part plus grande d'autorité, de liberté et d'affection que dans *les tribus voisines* (2). » Ce ne sont donc point les mœurs des populations avoisinantes qui ont déteint sur les Négrilles, et ont donné à la femme au sein de la société de ces primitifs, une situation qu'envieraient souvent à certains égards les femmes de nos sociétés civilisées.

Les Négrilles sont impuissants à constituer des organismes sociaux au-dessus de la famille. On peut les grouper par régions, mais les familles qui entrent dans chaque région sont indépendantes les unes des autres. « Nulle part à ma connaissance, dit Mgr Le Roy, ils ne forment un état proprement dit, une confédération quelconque dépendant d'un ou de plusieurs chefs. Même quand ils sont nombreux dans une région, comme à Sanyéni dans le Haut-Tana, chez les Momvu où Scheweinfurth les a trouvés, ils sont répartis en campements plus ou moins considérables, mais indépendants les uns des autres, et libres de leurs mouvements (3). » La famille et le campement c'est tout un. Le père ou plutôt l'aïeul est tout au foyer ; il est le chef, le juge, le prêtre qui initie aux secrets des choses. Il a sous ses ordres « ses enfants, ses petits-enfants, sans parler de ses frères, de ses cousins, de ses gendres et de ses neveux, de leurs femmes et de leurs progéni-

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 11 juin 1897.
(2) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 11 juin 1897.
(3) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 18 juin.

tures ». C'est une communauté patriarcale, mais très réduite : à peine comprend-elle de 15 à 20 membres.

D'une part les travaux de la chasse habituent l'individu à vivre d'une vie indépendante en dehors du foyer, et tendent à briser les cadres de la communauté. D'autre part, l'isolement complet est impossible au milieu de ces immenses terres, et parmi des races plus fortes. Se détacher du groupe, c'est pour l'individu se voir bientôt enveloppé comme dans un tourbillon par les populations voisines, et absorbé par elles. De là une oscillation continuelle dans une double direction opposée, une double tendance qui le porte à sortir de la famille, et tout ensemble à s'y cramponner fortement, et qui aboutit à l'extrême limitation du groupe communautaire.

Ici, comme aux Andaman, c'est en resserrant et en étendant les liens moraux d'affection et de sympathie que crée la parenté entre ses divers membres, que la communauté négrille s'assure de l'unité et de la cohésion. « Nous vivons en famille, dit un Boni quelque peu philosophe à Mgr Le Roy, de manière que dans chaque campement il n'y ait qu'un chef qui est le père de tous les autres, qui commande et est obéi. Là aussi il n'y a que des frères et des sœurs (1) ». — Une autre institution fortifie l'autorité du père, et par suite contribue à la consistance du groupement familial : c'est *l'initiation aux secrets des choses*. Le Négrille se donne comme le possesseur de la *science de la terre*, le détenteur des *secrets des choses :* là est sa force dans sa lutte pour l'existence avec les populations voisines. L'ancêtre en a le dépôt; le jeune homme, à son entrée dans l'âge viril, est solennellement initié à leur connaissance, à la suite de quelle initiation il fait partie de l'association des hommes. L'ancêtre est le chef de l'association : il garde par devers lui les secrets les plus importants. *Aussi, tant qu'il est là, garde-t-il la confiance de la communauté.* « Seulement quand il se voit près de mourir, il appelle son disciple, son fils aîné, lui donne ses derniers conseils, lui livre ses secrets les plus cachés, lui répète ses instructions, et l'ayant dé-

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 26 février 1897.

signé comme son successeur, il laisse aller son âme rejoindre celle de ses ancêtres dans le monde mystérieux où les Akoa retrouvent la vie dans leurs forêts enchantées (1). » — Mais ce qui manifeste bien la fragilité du lien dont la communauté enveloppe ses membres, c'est que le moment solennel de la disparition de l'ancêtre est souvent celui où se fait le démembrement de la famille. L'un des fils quitte, avec sa femme, ses enfants, et les parents qu'il a réussi à grouper autour de lui, le campement familial pour fonder un campement nouveau.

La communauté andamanaise nous était apparue déjà limitée, mais elle renfermait encore dans son sein plusieurs ménages. La communauté négrille est plus émiettée encore, et réduite à sa plus simple expression, la famille. Cette dissociation plus grande est l'œuvre de la pratique exclusive de la chasse. Mais des vestiges significatifs, l'esprit patriarcal qui les anime, les efforts désespérés qu'ils font pour sauver le lambeau de communauté qui leur reste, attestent que les Négrilles ont antérieurement possédé une organisation communautaire plus forte. *Ils n'ont pas toujours été de purs chasseurs.* La chasse aujourd'hui encore ne suffit pas à leurs besoins : ils vivent somme toute en parasites attachés aux flancs des populations agricoles qui les avoisinent, et sans lesquelles ils connaîtraient souvent la disette. Antérieurement à l'arrivée des populations agricoles, les Négrilles *devaient se livrer à un travail et occuper un lieu plus prospères.* Chassés des côtes vers l'intérieur du pays, ils se sont adonnés à la chasse, parce que leur première formation sociale ne les préparait point à d'autres travaux. Habitués à la vie facile de la cueillette, sans appui du côté d'eux-mêmes, sans appui du côté de la communauté trop faible pour les soutenir, en arrivant sur ces terres forestières de l'Afrique du Sud, ils n'ont pu, comme les Nègres leurs voisins, les transformer par la culture.

Ainsi donc, le type social des Andamanais explique le type social des Négrilles; par suite, c'est par la voie maritime que s'est faite leur pénétration sur les îles et sur le continent afri-

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 14 mai 1897.

cains. Nous avons déjà dit comment cette route expliquait leur distribution géographique actuelle. Établissons que cette route est la seule qu'ils aient pu suivre.

Deux routes continentales donnent accès d'Asie en Afrique : une route agricole du Nord au Sud par les vallées fertiles du Liban, et la vallée du Nil ; une route pastorale parcourant les steppes de l'Arabie et les reliant par la mer Rouge aux déserts de l'Afrique du Nord. La première doit être éliminée : elle eût donné à la race des habitudes de vie agricole que nous ne leur voyons nulle part. Les Négrilles se glorifient de ne point travailler la terre, et les quelques groupes que le besoin a réduits à cette extrémité en rougissent (1). Reste la route pastorale sur laquelle il nous faut nous arrêter.

Que le lecteur se reporte aux études de M. de Préville sur le continent Africain, et en particulier à sa carte du peuplement primitif de l'Afrique (*Sc. sociale*, t. VII, p. 390). La zone des déserts du Nord est parcourue dans la direction de l'Est à l'Ouest par quatre bandes de terres, nettement distinctes par les conditions du lieu et du travail, « et propres chacune à des troupeaux composés d'une espèce dominante, chevaux, chameaux, chèvres ou vaches, et à un mode de travail accessoire qui complète les ressources insuffisantes du pâturage en steppes pauvres ». Les quatre régions en outre se prolongent d'Afrique en Asie, et à travers l'Arabie et le plateau iranien, jusqu'au pied du grand Plateau central. Il est aisé de déterminer quelques-uns des principaux caractères de cette route.

1. L'émigration s'y fait dans la direction de l'Est à l'Ouest. Les populations qui s'y engagent doivent la suivre dans le sens même où elle se développe. Émigrer du Nord au Sud, « c'est changer de région, c'est changer à la fois et la nature du troupeau, et l'art qui procure les ressources accessoires. C'est la ruine pour la tribu ». Cette route n'explique point la distribution géographique actuelle des Négrilles au Sud de l'Afrique. — Mais, dira-t-on, ils

(1) « Les Bonis de la côte orientale du Zanguebar avaient déjà commencé à faire quelques cultures, et ils s'en excusaient. Au reste, leur principale occupation, était toujours la chasse. » Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 22 janvier 1897.

ont été chassés, rejetés vers le Sud par les populations venues derrière elles. — Quand des pasteurs sont pourchassés, leur retraite s'effectue le long de la route pastorale. Sortir de cette route spontanément ou par la violence, c'est dans le désert africain, avec la mort du troupeau, la mort de la communauté.

2. La route des déserts est difficile. L'individu doit être enserré énergiquement dans les liens de la communauté patriarcale. Les Négrilles n'étaient pas à leur entrée dans le sol africain suffisamment organisés au point de vue de la communauté pour la suivre.

3. La route des déserts est pauvre; le pâturage ne suffit pas aux besoins de l'existence; force est de compléter ses ressources ou par la culture dans les oasis, ou par le commerce avec les populations sédentaires et agricoles voisines. Les Négrilles ne se sont jamais livrés à la culture, et, les premiers venus sur les terres africaines, il ne pouvaient trouver dans le commerce des ressources complémentaires.

En s'appuyant sur les données seules de l'anthropologie, les savants établissent l'identité du type des Négritos d'Asie et des Négrilles d'Afrique. Nous sommes arrivés par une méthode différente à la même conclusion. Ce sont deux rameaux issus d'un même tronc. « Leur type a dû se constituer d'abord sur une aire unique, laquelle s'est progressivement étendue, et a envahi le sud de l'Asie d'où elle est arrivée en Mélanésie d'un côté, de l'autre en Afrique (1); » dans ce double trajet, il s'est modifié suivant l'action différente des lieux. Nous sommes maintenant en mesure de préciser la formation sociale qu'avaient les Pygmées au moment de leur séparation, la zone où s'est opérée leur transformation en pêcheurs-côtiers, la route qu'ils ont suivie dans leur diffusion. C'est sur les côtes et dans les îles du Golfe Persique et de la mer d'Oman que leur type social s'est formé. Mais qui étaient-ils et d'où venaient-ils avant d'être ainsi façonnés par le laboratoire de la mer et l'atelier de la pêche?

(1) Cf. de Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 326.

II. — ORIGINE DES PYGMÉES.

Aux plus extrêmes stations orientales ou occidentales de leur zone de dispersion, les Pygmées ont pu subsister jusqu'à nos jours, parce qu'ils y ont subi plus tard et moins fortement la concurrence d'autres races. Vers leur lieu d'origine, ils ont disparu depuis longtemps, ne laissant d'eux que quelques souvenirs dont l'authenticité est difficile à établir. Le raisonnement doit donc surtout nous aider à reconstituer leur route : opérant en cela comme le géomètre qui connaissant la loi d'une courbe réussit avec quelques fragments de cette courbe à la déterminer tout entière. Voici la loi de notre courbe « sociale ». Lorsqu'une race subit l'action d'un lieu nouveau, toute trace de sa première formation ne disparaît pas; mais son organisation sociale définitive est la résultante de deux actions combinées : l'influence du lieu actuel et l'influence du lieu ancien. D'où trois termes à déterminer : la connaissance de deux d'entre eux permet toujours de retrouver l'autre.

Les Pygmées, nous les avons définis avec les Négritos des îles Andaman : un type de pêcheurs nomades et instables, chez lesquels la petite communauté de village a remplacé la famille, basés sur l'organisation de la tribu, mais sans lien effectif de cohésion entre eux. Cette fragmentation de la communauté, cette disparition de l'organe de la famille, l'instabilité et la faiblesse de la tribu, sont le résultat des conditions du travail dans l'atelier de la pêche. Mais des signes manifestes trahissent, antérieurement à cette action de la pêche, l'existence d'une communauté plus forte, avec une vie plus intense de l'organisme de la famille. Ce sont tout d'abord les efforts faits par eux pour maintenir, contre l'action dissolvante du lieu, la parcelle de communauté qui leur reste encore. Habitués qu'ils sont à vivre avec le groupe et sur le groupe, radicalement impuissants à suffire individuellement à leurs besoins, la communauté est leur unique quoique fragile soutien. C'est ensuite ce senti-

ment profond de la parenté, cet esprit patriarcal très prononcé dont ils sont animés et qui les rapproche efficacement les uns des autres. C'est enfin la douceur de leurs traits, la pureté de leurs mœurs, marque profonde laissée sur une race par une éducation pastorale. Des débandés, des désorganisés qui ont rompu de bonne heure avec cette éducation ou l'ont méconnue, sont privés de ce sceau patriarcal. Les tribus nègres qui entourent les Négrilles sont plus avancées qu'eux en civilisation matérielle, mais bien inférieures en moralité. Tirons cette conclusion. Avant de subir l'action de la mer, les Pygmées n'étaient point de purs chasseurs : outre que les chasseurs sont un type irréductible, intransformable, comme l'établit quelque part M. Paul de Rousiers, ils sont des débandés; et un type de débandés n'explique point le type social des Pygmées-pêcheurs, et n'aurait pu d'autre part fournir un courant d'émigration aussi intense et régulier que celui qui a recouvert toute l'Asie méridionale, et une grande partie du continent africain. Les Pygmées d'autre part n'ont jamais connu la culture, nous avons amplement établi leur inaptitude radicale à ce genre de travail. Donc ils étaient originairement des *pasteurs*. Arrivés par une route de pâturages qui aboutit à la mer, et obligés, pour se développer, pour s'épandre, de modifier et leur route et leur mode d'existence, ils se sont forcément tournés vers la pêche qui leur offrait des ressources à la fois abondantes et faciles à cueillir.

Dès lors, le problème social de leur origine se pose ainsi qu'il suit :

Y a-t-il une route de pâturage qui aboutisse à la mer dans le voisinage des côtes du Golfe Persique et de la mer d'Oman? Et le long de cette route est-il possible de relever quelques traces du passage préhistorique des Pygmées?

Les rivages du Golfe Persique et de la mer d'Oman sont dominés par le haut plateau de l'Iran. Suspendu par deux de ses points d'attache d'une part au N. E. à l'Hindou-Kousch et au Pamir, d'autre part à l'Ouest, au massif arménien, il constitue une immense surface sablonneuse, aride et nue, dont quelques parties, comme le fameux désert de Louth, comptent parmi les

plus inhospitalières du globe. Au pied de ce plateau, et tout autour de lui, se développe une bande plus ou moins large de terres bien arrosées et aisément cultivées, le long des vallées qui descendent du Pamir et se continuent à l'Ouest par les riches plaines du Mazendéram et de l'Aderbeidjan, par les vallées de l'Arménie et de la Mésopotamie, à l'Est et au Sud par les vallées de l'Indus et les terres côtières. Cette route agricole fut de bonne heure parcourue de proche en proche par des bandes de désorganisés, — les évincés des hauts plateaux herbeux, — dont la tradition biblique nous a conservé le souvenir dans la révolte de Cham contre son père, et dans la malédiction prononcée par le patriarche sur la postérité de son fils. Les Chamites colonisèrent ainsi les plaines de l'Indus et du Gange, la Mésopotamie et l'Égypte. Ces pays arrivèrent bientôt à une réelle civilisation matérielle basée sur une culture intense, et sur le commerce, vraisemblablement le commerce maritime le plus facile et le plus commode à la fois pour ces populations essaimées dans le voisinage de la mer, depuis l'Abyssinie et le Yémen jusqu'aux côtes de Malabar, en passant par la Chaldée et le pays d'Ophir. La nouvelle de l'existence de ces pays, aux productions si riches et si variées, dut parvenir de bonne heure aux oreilles des pasteurs des hautes terres asiatiques : l'appât d'un gain rémunérateur par le commerce ébranla les plus décidés d'entre eux, et les lança sur la route des déserts à laquelle les préparaient leurs troupeaux et leur organisation patriarcale. C'est ainsi que fut parcourue par l'homme cette route affreuse et difficile, d'où sortirent ces générations relativement vigoureuses et énergiques qui ont fait les grandes civilisations de l'antiquité.

Aucune de ces deux routes n'a pu être suivie par les Pygmées. Mais il en existe une troisième.

Évasé en sa partie centrale, le plateau iranien se relève sur ses bords, que constituent de hautes chaînes montagneuses. Une série de terrasses s'étageant régulièrement conduisent progressivement de cette ligne faîtière vers les vallées. C'est ainsi que sont séparées et reliées à la fois la route des déserts et la route

agricole dont nous venons de parler. Les montagnes aux cimes hautes de 4.000 à 6.000 mètres arrêtent les vents humides, et cette humidité s'ajoutant à l'humidité qui résulte de la fonte des neiges dont ces sommets sont couverts une grande partie de l'année, favorise le développement de l'herbe. Aussi cette route pastorale est-elle riche relativement à la stérilité et à la sécheresse des déserts qu'elle domine. Elle part de l'Hindou-Kousch, se dirige vers l'Ouest bordant au Nord le plateau de l'Iran, se développe en éventail dans l'Asie-Mineure, et contourne au Sud-Est le plateau iranien à travers le Khurdistan, le Louristan et le Khouzistan.

Dès la plus haute antiquité, elle est occupée par des populations pastorales. Au témoignage de M. Lenormand (1), une des deux races de la primitive Chaldée, les Suméri des inscriptions babyloniennes, seraient des pasteurs, vraisemblablement des Touraniens, arrivés par cette route herbeuse. Deux vestiges importants de leur passage la jalonnent : le premier en Arménie, le second dans les hautes terres de la Susiane. Ils sont descendus de l'Arménie dans la Susiane à travers les plateaux du Khurdistan et du Louristan; et de la Susiane ils se sont abattus sur la Chaldée, vraisemblablement occupée et cultivée déjà par les Kouschites, agriculteurs et commerçants, les Akkadi des textes Chaldéens.

Antérieurement aux Sumeri, les Pygmées ont parcouru cette route pastorale, depuis le haut Pamir, leur pays d'origine, jusqu'au plateau susien, en passant par les pâturages de l'Arménie et de l'Asie-Mineure. Reconstituons le long de cette route quelques souvenirs de leur passage.

Les hauts pâturages de l'Asie centrale sont le berceau de la race des Pygmées. Les premiers, ils se sont ébranlés, et ont essaimé sur la route herbeuse qui s'ouvrait devant eux vers l'Occident; les premiers ils se mirent en marche dans la direction que la Bible assigne aux premières migrations des races hunes. « C'est, dit la Genèse, en marchant toujours de l'Est à

(1) Cf. Fr. Lenormand, *Commentaires sur les fragments cosmogoniques de Berose*, p. 50 et suivantes. Cf. id. *Manuel d'Histoire de l'Orient*, t. II, p. 7-16.

l'Ouest que la postérité de Noé parvint dans les plaines de Sennaar. » Pourquoi s'ébranlèrent-ils ainsi de bonne heure? Sans doute ils y furent contraints par les nécessités de l'existence.

Les anciens ont été frappés de l'extraordinaire petitesse de leur taille. A en croire les relations dont quelques-uns de leurs auteurs se sont faits l'écho, les troupeaux que conduisaient ces petits hommes présentaient un caractère analogue. « Leurs moutons, dit Ctésias, ne sont pas plus gros que des agneaux; leurs bœufs et leurs ânes le sont presque autant que des béliers; leurs chevaux, leurs mulets et toutes les autres bêtes de charge ne le sont pas plus que des béliers (1). » Nous n'avons pas le droit de révoquer à priori en doute ces données comme une invention de voyageurs ou de poètes. Nous ne croyons pas non plus qu'il faille pour les expliquer recourir à l'hypothèse de la création spéciale d'une race d'hommes nains, et d'une race de troupeaux nains. Plus plausible est l'hypothèse d'un arrêt du développement physique de l'homme et des animaux sous l'influence de l'action déprimante du lieu.

Nous lisons dans l'*Officiel* de janvier 1897 (p. 1801) : « On connaît les hommes nains de l'intérieur de l'Afrique, voici que deux voyageurs danois, MM. Olifsen et Philipsen, ont découvert sur les plateaux de Pamir une tribu où non seulement les hommes, mais aussi les animaux sont extraordinairement petits. Le bœuf n'y est pas plus grand qu'un âne d'Europe, et l'âne y est de la taille de nos chiens. Quant aux chèvres et aux brebis, ce sont de vrais miniatures. Le genre de vie sur ces hauts plateaux, et la pauvreté de l'alimentation seraient les causes de cet arrêt dans le développement physique de l'homme et des animaux. »

Serions-nous là en présence des ancêtres immédiats des Pygmées, du lieu qui fut leur berceau? En tout cas, ce lieu offre toutes les conditions requises pour former leur type physique et social. Les conditions misérables qu'il offre à l'existence ont eu pour premier effet de déprimer physiquement la race, et cette dégénérescence se manifeste par la petitesse de la taille, la laideur

(1) Édouard Charton, *Voyageurs anciens et modernes*, I, p. 160.

des traits qui les fait partout surnommer « un peuple de singes », le caractère grêle des formes, et la mortalité rapide : rappelons ce que nous disions à propos des Andamanais (1), que la moyenne de la vie y est de vingt-deux ans, et la cinquantaine considérée comme l'extrême limite d'âge. Socialement, l'action de ces hautes terres aux pâturages maigres a été de limiter le troupeau et par suite la communauté vivant de ce troupeau, et de contraindre troupeau et communauté à de longs et de fréquents déplacements. D'autre part, le sol était trop difficilement cultivable pour ces populations habituées au travail facile de la simple récolte. Au lieu de chercher dans l'agriculture un complément de ressources et de se sédentariser, les Pygmées s'adonnèrent à la chasse des bêtes fauves, dont la terre à ces premiers âges de l'humanité devait foisonner. C'est comme archers que nous les retrouverons bientôt, ce qui suppose la pratique de l'arc, et par suite de la chasse. Quand descendus de ces terres herbeuses sur les côtes de l'Océan, ils quitteront l'art pastoral pour l'art de la pêche, et qu'ils s'engageront sur leur nouvelle route maritime, l'arc les accompagnera partout, et la chasse gardera pour eux ses charmes. Chose plus curieuse, l'arc leur servira à prendre le poisson, comme à prendre le gibier : leur façon d'entendre la pêche ne sera guère qu'une chasse aux poissons (2). — La pratique de la chasse, sur les hauts plateaux du Pamir, eut pour effet de morceler davantage encore la communauté pastorale, et d'exagérer son caractère nomade. Dégénérescence du type physique, impuissance radicale du type social, émigration rendue impérieuse par la pauvreté des ressources du lieu, tel fut le triple effet de l'action exercée par ce lieu ; telle est la raison explicative du type des Pygmées. Sous l'impulsion du besoin, ils partirent les premiers du Plateau central asiatique ; et les plus faiblement organisés, quand ils eurent à subir le choc d'autres races venues sur leurs pas ou par d'autres routes sur les terres qu'ils occupaient, ils furent partout vaincus dans la lutte pour l'existence.

(1) V. notre précédent article, *Science sociale*, livraison de mars 1899, p. 221.

(2) V. *Science sociale*, mars 1899, p. 212. « Pour prendre le poisson, ils n'ont d'autre instrument que l'arc dont ils se servent à la chasse. »

Les Pygmées ont certainement occupé les hauts plateaux de l'Arménie et de l'Asie Mineure. Leur existence est connue dans les cités — phéniciennes et pélasgiques — qui se développent au pied de ce massif montagneux, sur les rivages de la Méditerranée. Un historien grec place des tribus de nain jusque dans la Colchide (1). Dès l'époque des Homérides, les Pygmées sont connus des Grecs, qui en ont appris l'existence probablement dans le voisinage de Troie; ce sont eux vraisemblablement qu'il faut voir dans ces archers que « Memnon, fils de l'Aurore, conduisit au secours de Priam. » Au cinquième siècle avant Jésus-Christ ils combattent comme archers sous les murs de Tyr (2). C'est des hauts pâturages de l'Asie Mineure où les dernières tribus subsistantes de Pygmées continuent à se livrer à l'art pastoral et à la chasse, que les Phéniciens et les Pélasges tirent ces auxiliaires archers.

L'existence d'un groupe très important de Pygmées dans la Susiane nous semble hors de doute.

Un bas-relief du palais d'Artaxerxès, récemment découvert dans les fouilles de Suse, par Mme et M. Dieulafoy, représente des archers vus de profil, en marche, la javeline à la main : ce sont les immortels qui constituent l'escorte du roi. Ils sont bien différents des archers de Darius à Persépolis. Ceux-ci sont aryens et de race blanche ; ceux-là sont noirs comme les archers que Memnon, fils de l'Aurore, conduisit à Troie (3). Ces noirs ne peuvent être assimilés, comme le fait quelque part le baron d'Eckstein (4), aux Bruns que sont les Kouschites de la Chaldée. Les remarquables travaux anthropologiques de M. Houssaye (5) ont établi que les Susiens modernes sont le produit d'un mélange tourano-aryen avec une race négroïde, dont des inductions sa-

(1) Cf. Palaephatos dans Müller, *Frag. hist. graec.*, t. II, p. 339. Cité par Paul Monceaux, *loc. cit.*

(2) Filii Aradii cum exercitu tuo erant super muros tuos in circuitu. Sed et *Pygmaei*, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam. » Ezechiel, XXVII, 11, trad. de la *Vulgate*.

(3) Cf. Mme Dieulafoy : Journal de Suse, *Tour du Monde*, 1888, p. 55-56.

(4) Cf. Baron d'Eckstein, *Athenaeum français*, 22 avril 1854.

(5) Cf. *Société d'anthropologie* de Lyon, 1887, p. 126 et suivantes.

vantes lui ont permis de reconstituer les caractères physiques. Ces noirs sont de petite taille, et de faible capacité crânienne, comme nos Pygmées.

Ces conclusions jettent de la lumière sur un point que la linguistique n'avait pu jusqu'ici éclaircir. C'est par la Susiane que les Perses ont, pour la première fois, été en rapports avec les populations de la Chaldée. Là, ils ont été en contact avec des Touraniens : ce fait a été établi au nom de la linguistique par M. Lenormand, au nom de l'anthropologie par M. Houssaye. D'autre part, les traditions aryennes font mention d'une race de *Barbares* (Barbara). Ces *Barbares* doivent-ils être identifiés avec les Touraniens? M. Lenormand le pense à la suite de MM. Lansen et Pictet. Plus anciennement, à une époque où l'on ne soupçonnait pas encore la vérité de la légende des Pygmées, M. Benfrey a émis la conjecture que Barbara fut à l'origine le nom d'une population étrangère spéciale, avec laquelle les Arias se trouvaient en contact, et en rapprochant ce mot de la racine *hvar* « être courbe », suppose qu'il s'agissait d'un peuple aux cheveux « laineux et crépus (1). » Cette interprétation de M. Benfrey basée sur les seules lois de l'étymologie nous semble confirmée et précisée à la fois par les données de l'anthropologie et de la science sociale.

De nos jours encore, les Susiens, ces descendants métissés des Pygmées, sont dispersés dans toute la plaine qui s'étend du pied des montagnes au Golfe Persique, et on en signale jusqu'à quatre groupes, dont les deux principaux sont à Dizfoul et à Chouster (2). Ainsi est encore jalonnée la route suivie par nos petits hommes.

La route herbeuse sur laquelle nous avons suivi les Pygmées change de caractère à partir de la Susiane. Elle tourne franchement à l'Est, Nord-Est; les montagnes s'abaissent; l'humidité est presque nulle, les pâturages deviennent infiniment plus pauvres. Ce plateau montagneux qui alimentait abondamment l'Euphrate et le Tigre, ne présente plus que quelques rares et mai-

(1) Cf. Encyclop. de Ersch et Gruber, art. Indien, p. 10. Cf. Fr. Lenormand, *Commentaires sur des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 55-56.

(2) Cf. *Société d'anthropologie* de Lyon, 1887, p. 144-145-146.

gres torrents, desséchés l'été, qui descendent à la mer. Ce fut la nécessité pour la communauté pastorale de se dissocier et de chercher de nouvelles ressources qui poussa les Pygmées à demander à la mer, jusque sur les bords de laquelle ils venaient faire paître leurs troupeaux, une nouvelle route et de nouveaux moyens d'existence. D'autre part, ils devaient être poussés sur leurs derrières par d'autres tribus de pasteurs, plus solidement organisées qu'eux, dont les Sumeri, qui les culbutèrent des plateaux sur les rivages de la mer Erythrée. Ces eaux offraient des ressources abondantes en poissons (1). Le nouveau travail de la pêche était facile et attrayant pour des populations habituées au travail de la simple cueillette. Leur transformation de pasteurs en pêcheurs se fit sous l'impulsion du besoin, et sans grande répugnance de leur part.

Ainsi donc se trouve déterminée la route des Pygmées, depuis le Plateau de Pamir jusqu'au Golfe Persique d'où ils se dispersèrent dans une double direction le long des côtes de l'Asie jusqu'aux Philippines, et le long des côtes de l'Arabie et de l'Afrique jusqu'au Maroc.

Au moment ou s'ouvre la période historique, ces mers sont parcourues par les vaisseaux des Kouschites, et, plus tard, des Phéniciens, frères d'origine des Kouschites. Kouschites et Phéniciens ont vraisemblablement rencontré sur leur route maritime nos Pygmées qui les y avaient précédés, et avaient vraisemblablement aussi conservé d'eux quelque souvenir. De fait, c'est de l'Ethiopie, « le pays de Kousch » selon le langage de la Bible, que vient la légende gréco-romaine des Pygmées. (2) Les Phéniciens ont popularisé dans tout le monde antique jusqu'aux colonnes d'Hercule le culte des Dieux-Pygmées. Leurs Patèques sont des dieux nains et grotesques dont l'image apparaît jusque sur la proue de leurs navires (3) Ce culte étrange ne s'explique que par le contact fréquent de ces commerçants maritimes

(1) « Le Golfe Persique et la mer d'Oman sont, parmi les eaux marines, les plus riches en vie animale ». El. Reclus, Geogr. IX, p. 860.

(2) Cf. Paul Monceaux, *La légende des Pygmées*.

(3) Cf. Paul Monceaux, ouvr. cité, p. 41.

avec nos petits hommes, et par l'impression profonde que reçut d'eux leur imagination. Ainsi les Pygmées, vaincus dans la lutte pour la vie, prenaient leur revanche sur l'esprit de leurs vainqueurs, pénétraient jusque dans leur panthéon, et faisaient immortaliser par eux leur souvenir.

E. Picard.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LA RÉFORME SOCIALE

EN RUSSIE

PRÉFACE DE L'ÉDITION RUSSE D'UN VOLUME FRANÇAIS

« Odessa, le 15 août 1899.

« *A M. Edmond Demolins.*

« Monsieur,

« Je crois de mon devoir de vous adresser la Préface qui figurera en tête de ma traduction russe de votre volume : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Afin de propager le plus possible cette traduction, qui paraîtra sous peu, je l'ai dédiée à notre ministre des finances, M. Witté, pour lequel je professe une estime particulière.

« Je saisis aussi cette occasion pour vous dire que l'on vient de nommer en Russie une Commission chargée de réformer l'enseignement secondaire. Cette création est évidemment le résultat de vos vues sur cette matière; et je suis heureux de constater qu'elles sont universellement admises ici.

« Mon fils se réjouit à l'idée d'entrer bientôt à l'*École des Roches* surtout après avoir lu les détails que vous avez publiés sur le séjour de vos premiers élèves en Angleterre.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

« A. Bochanow. »

« Si chacun balayait devant sa porte, les rues seraient propres », dit un proverbe chinois, cité par M. E. Demolins dans sa conférence à la Sorbonne.

En Russie, nous sommes malheureusement habitués à voir l'État, les autorités ou les voisins balayer devant nos portes. Partout où l'activité et l'énergie personnelles seraient nécessaires, on n'hésite pas à implorer l'aide de l'État. C'est ce qu'ont fait, par exemple, au commencement de cette année, les négociants de Moscou, qui réclamèrent que l'État défendît leurs intérêts à Bacou, en intervenant contre les entreprises étrangères. C'est ce que font encore nos industriels et nos commerçants, qui demandent l'élévation des droits sur tel ou tel produit. Heureusement, leur illusion a été dissipée par la réponse nette et précise de notre éminent homme d'État M. S. G. Witté dans le discours du 1er mai dernier, prononcé à la séance de la commission qui a été chargée d'examiner les moyens propres à améliorer notre marché de blé.

Le ministre fut d'avis que la protection n'est pas un état normal, qu'elle est préjudiciable à tout le peuple russe, car elle fait renchérir tous les produits industriels. Il estime que la meilleure protection pour l'agriculteur, le fabricant et le commerçant est l'énergie personnelle, le savoir-faire, l'activité, l'initiative du capitaliste russe, qui a le tort de laisser ses capitaux inactifs, et par conséquent improductifs.

« Il faut travailler et toujours travailler », a dit M. Witté; il a ajouté que, dans l'état actuel, il est indispensable que la Russie tolère les étrangers et se mette à leur école, car ils importent des connaissances techniques supérieures, une vaste industrie, une concurrence plus active, qui relèvera notre nation au point de vue économique.

Si le volume de M. Demolins a surtout pour but d'engager les Français à emprunter aux Anglais un système d'école et d'édu-

cation, qui développent au plus haut degré l'énergie individuelle, l'initiative et l'activité privées, ce volume vient bien plus à propos pour nous Russes. Nous avons besoin, en effet, de rivaliser avec tout le monde chez nous-mêmes, dans notre vaste Empire où des richesses inouïes restent improductives et où vit une population de 130 millions d'hommes.

Outre ce vaste territoire, des régions de grande étendue passent sous notre influence directe : la Mandchourie, les contrées limitrophes de la Sibérie et du Turkestan, le Pamir, le nord de la Perse, etc. Notre influence n'est pas moindre en Asie Mineure, aux Balkans, et même en Abyssinie; enfin nos visées sur le Bosphore, vers le sud et vers les sources du Tigre et de l'Euphrate ne sont-elles pas naturelles et possibles! Déjà notre territoire forme presque la cinquième partie du globe terrestre; les étrangers eux-mêmes nous reconnaissent le savoir-faire pour attirer les sympathies des peuples d'Orient qui sont sous notre domination.

Malheureusement le laboureur, l'artisan, ou le commerçant, ne suivent pas nos armées, ils ne vont pas s'installer dans ces pays lointains pour y planter profondément l'immense arbre russe à l'ombre duquel viendraient se mettre commodément tant de peuples et y prospéreraient!

Élie Mourometz ne s'est pas encore réveillé et, comme le dit si bien M. Witté, notre nation, forte au point de vue politique et international, animée au plus haut degré d'un esprit populaire pacifique et humanitaire, apportant à l'heure actuelle dans l'univers la haute idée de la paix, est obligée d'être, au point de vue industriel et commercial, une grande colonie pour d'autres nations plus entreprenantes.

Ces paroles sont de l'historien allemand Momsen, qui considère l'existence des peuples slaves comme un débouché nécessaire pour l'Allemand qui réussit aisément à les dominer, grâce à son développement intellectuel plus élevé.

L'avenir, comme l'admet actuellement tout vrai savant et tout homme d'État, n'appartient pas à celui qui est le plus fort sur le champ de bataille, mais à celui qui est le mieux armé pour la vie et pour le travail.

L'Ober-Procureur du Saint-Synode, M. K. Pobédonostzeff, en traduisant l'année dernière quelques chapitres du livre de M. Edmond Demolins : *l'Éducation Nouvelle*, a fait connaître à la société russe ce qui manque à notre école et a hautement approuvé les conclusions de l'auteur. En plaçant en tête de sa traduction, cette citation : « *Mutato nomine, de te fabula narratur* », il a nettement indiqué que l'ouvrage de M. Demolins s'appliquait également à la Russie.

Notre propre traduction du volume sur les Anglo-Saxons n'intéresse pas moins notre société. Elle servira à démontrer qu'il ne faut pas chercher le salut dans les utopies socialistes ni compter toujours sur l'aide du voisin, mais qu'il faut chercher surtout le salut en nous-mêmes et compter sur nous-mêmes.

Jusqu'à présent, il n'a pas été facile, surtout à notre paysan, de développer son énergie et de devenir plus entreprenant, car il était comme emprisonné dans notre organisation communautaire trop vantée par certains amis du peuple. Mais aujourd'hui on peut constater divers symptômes de transformation. Nous signalerons, en particulier, l'organisation du mouvement d'émigration en Sibérie, reconnue comme nécessité d'État, la simplification du système des passeports, l'abolition de l'impôt personnel, la réduction de l'impôt foncier, les réformes sur les spiritueux, l'affermissement de la valeur de l'argent, l'abaissement du tarif des voies ferrées, la construction de la grande ligne transsibérienne et de nombre d'autres voies ferrées, etc. Nous avons l'assurance, par le rapport de M. le Ministre des finances, que ces diverses entreprises seront poursuivies avec persévérance. Nous pouvons donc espérer que nous nous trouverons bientôt dans des conditions meilleures pour le développement de l'énergie et de l'activité individuelles et que nous serons ainsi moins inférieurs à ces Anglo-Saxons qui nous barrent partout la route, aux Balkans, en Turquie, en Perse, en Chine, en Asie centrale et même sur notre mer Noire.

Les lecteurs de ce livre pourront se convaincre que la formation communautaire, qui domine toute notre organisation sociale, n'est pas un stimulant pour l'énergie et pour l'entreprise indi-

viduelles, mais qu'au contraire elle les comprime lamentablement.

Aussi nous devons nous féliciter des paroles suivantes prononcées dans le dernier rapport du Ministre : « Quand les réformes actuellement poursuivies seront réalisées, la situation économique et sociale de nos paysans sera relevée. En effet, il a été reconnu que l'incertitude des droits pour l'acquisition de la propriété par les membres de la famille affaiblit l'énergie et diminue le produit du travail. »

Il s'agit, en effet, de faire chez nous une réforme analogue à la suppression du servage. Il est à souhaiter seulement que l'on ne s'arrête pas à moitié chemin et que la commission nommée pour la réforme de l'état social des paysans, prenne en considération ce livre. Il projette sur la question la lumière de l'expérience comparée des peuples, il démontre que la science sociale et l'expérience des siècles ont définitivement condamné la formation communautaire. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur un manuel d'agriculture pour comprendre, que même au point de vue technique, les distributions annuelles de terres aux paysans sont un procédé détestable. Dans ces conditions, la culture intensive et perfectionnée est absolument impossible.

Nous espérons que ce livre rendra, au point de vue de la réorganisation sociale, les mêmes services que M. Demolins nous a déjà rendus au point de vue de l'instruction et de l'éducation. En effet la traduction faite par M. Pobédonostzeff a excité un grand intérêt dant la presse russe et dans les milieux savants, ainsi que chez les hommes d'État. On affirme aujourd'hui la nécessité de réformer notre régime scolaire dans le sens indiqué par M. Demolins.

Si l'auteur a appuyé à dessein sur les vertus de la race anglo-saxonne et sur les défauts de la nation française, c'est qu'il a voulu frapper davantage l'attention par le contraste et cela n'amoindrit en rien la démonstration.

On sait, par exemple, que l'Égypte, revendiquée par ces deux peuples, se trouve, en fait, sous la domination anglaise, bien que les Anglais soient moins nombreux dans ce pays que les

Français. La langue française y reste toujours la langue officielle. et l'influence anglaise n'a pas encore réussi à faire oublier la supériorité morale et intellectuelle des Français. Ceux-ci perdent cependant chaque jour du terrain devant leurs concurrents redoutables.

Le principal but poursuivi par M. Demolins est d'engager ses compatriotes à emprunter aux Anglais tout ce qui est bon chez eux, sans perdre de vue les meilleures qualités de la nation française : la lucidité d'esprit, l'incomparable faculté de généralisation et de jugement, l'éloquence chaleureuse et persuasive, l'aptitude à exposer et à vulgariser des idées sous une forme claire et précise et, nous ajouterons, le goût artistique, et la faculté de rendre la vie humaine commode et agréable.

Pourquoi c'est du côté des Anglais qu'il faut se tourner pour trouver des exemples et des modèles, et non pas du côté des Allemands, que l'on est si porté à copier, c'est ce que nous démontre son livre. Il nous stimule à laisser aux Allemands leurs disputes d'école, leur militarisme et leur fonctionnarisme, et à demander à un peuple indépendant et réellement progressif, la voie dans laquelle nous avons à marcher.

A la lecture de ce livre, le champ visuel s'élargit, on saisit mieux la vraie cause et les facteurs principaux de la puissance des Anglo-Saxons. On s'est habitué à attribuer presque exclusivement le développement actuel de l'Angleterre à sa situation géographique. Est-ce que les États-Unis, qui surpassent cette dernière sur beaucoup de points, ne sont pas dans des conditions géographiques très différentes? La situation géographique de l'Italie, de l'Espagne et d'autres, n'est-elle pas meilleure que celle des États-Unis?

Les Anglo-Saxons possèdent une marine marchande plus importante que celle de toutes les nations du monde réunies; ils dominent non seulement toutes les mers, mais presque les trois quarts du globe terrestre. La reine Victoria à elle seule compte plus de 400 millions de sujets. La plupart des familles anglaises moyennes possèdent une fortune supérieure à 15,000 roubles; un maître d'école, d'une certaine valeur, un pasteur touchent an-

nuellement des appointements deux ou trois fois supérieurs à ceux de leurs collègues russes. Les prétentions de beaucoup d'ouvriers, surtout aux États-Unis, sont si grandes qu'ils ne peuvent se passer d'une maisonnette particulière avec jardin. Dernièrement, les habitants de New-York désirant la construction d'un chemin de fer souterrain auquel la municipalité s'opposait, ouvrirent une souscription; en moins de deux jours elle produisit près de 100 millions de francs. Il y a cinquante ans la population des États-Unis était de 20 millions d'habitants; elle atteint actuellement 70 millions; en moins d'un siècle la population s'est accrue de plus de 20 fois. Voilà qui témoigne d'une richesse et d'une force vitale incomparables.

D'où vient cette supériorité? Ce volume répond à cette question.

Considérant que toute réforme dans la vie sociale d'un peuple doit commencer dès l'école, l'auteur ne se contente pas de montrer la voie, il y entre lui-même. C'est ainsi qu'il fonde, près de Paris, une école d'un type nouveau, « l'École des Roches ». Cette école ne tardera pas, nous l'espérons, à être imitée. Parmi les élèves admis, il y a trois russes, et nous savons que d'autres enfants de notre nation n'ont pu être admis faute de place.

Les parents russes doivent se préoccuper tout particulièrement de mettre leurs enfants à ce nouveau régime scolaire. A ce sujet, il est utile de rappeler les paroles d'un des chefs de l'éducation technologique dans notre pays. M. N. Petroff. Dans un discours « sur les questions d'éducation en Russie », prononcé à la *Société technologique,* il a déclaré que la construction de la Grande ligne Transsibérienne et d'autres voies de pénétration exige un renouvellement de nos méthodes d'enseignement. Nous avons surtout besoin de connaissances techniques pour remplir notre mission historique, pour étendre notre influence sur d'autres peuples. Pour l'application des connaissances acquises nous devons avoir en réserve une force vitale et une énergie plus grandes. Il est donc indipensable d'abréger le temps de l'éducation purement théorique, et de rendre les études plus pratiques. Il faut que l'école habitue l'élève à achever tout travail commencé, lui

inspire l'amour de l'art considéré non seulement comme utile, mais aussi comme indispensable pour l'activité vitale de l'avenir.

Pour réaliser ce programme, nous avons à triompher des tendances essentiellement traditionnalistes et stationnaires de notre société, je crois cependant qu'il serait préférable d'attaquer la difficulté en face et de refondre nos programmes, suivant les vues de l'auteur de ce livre. — Il faudrait reconstruire, pour ainsi dire, l'édifice par les fondements en considérant que l'école doit donner surtout aux enfants l'éducation, fortifier la volonté, rendre indépendant le caractère, non seulement conserver la force et la santé, mais les affermir et les développer.

En fortifiant les habitudes d'initiative et d'indépendance, l'école dotera notre société de forces nouvelles qui nous permettront de concourir avec l'Occident et de faire sentir plus utilement notre influence en Orient.

Même en art militaire, où il semblerait que l'initiative et l'indépendance individuelles ne peuvent jouer aucun rôle, où doit régner une discipline sévère, on reconnaît aujourd'hui qu'il faut développer un certain esprit d'initiative, au moins chez les chefs.

On sait que les Allemands ont créé leur puissance militaire par l'élaboration minutieuse et par l'application sur les champs de bataille des procédés de Napoléon. Celui-ci ne gênait jamais les différents chefs par des instructions détaillées; il se contentait de leur indiquer le but principal à atteindre. Pendant la guerre de 1870, les Allemands commençaient d'ordinaire l'attaque avec de petits détachements et si, dans cette campagne, ils disposaient d'une armée trois fois plus nombreuse que celle de leurs ennemis, une part de leurs succès a été due à l'initiative de leurs chefs.

A Plewna, selon le général Kouropatkine, au moment des assauts, le 30 août 1877, plusieurs de nos chefs firent preuve de peu d'initiative; ils attendaient des ordres, sans savoir non seulement ce qu'il fallait faire, mais encore comment il fallait le faire.

Si l'initiative était nécessaire, il y a 30 ans, elle est devenue in-

dispensable aujourd'hui que chaque armée occupe des centaines de verstes, et qu'il est souvent impossible de recevoir des ordres. Il faut disperser cette armée de manière qu'elle ne se présente pas à l'ennemi en colonnes serrées, mais disséminée pour éviter le feu des armes à très longue portée. Aucun chef de corps ou commandant de division n'est en état de savoir ce qui se passe à un point donné et il doit savoir se décider suivant les circonstances. Le développement individuel du soldat même, son indépendance morale, d'après le général Dragomiroff, deviennent à présent absolument indispensables.

Ne pourrait-on pas expliquer, par le défaut d'initiative chez les Espagnols et par l'énergie nationale chez les volontaires américains les récentes victoires de ces derniers, prenant d'assaut des places fortifiées et défendues par une armée régulière munie pourtant des meilleures armes ?

Il importe donc que la société russe fasse, dans son régime militaire, une plus grande place à l'énergie et à l'initiative, afin d'augmenter encore la valeur de notre soldat. Quoique la guerre par elle-même soit une chose affreuse et fort peu désirable, il faut en prévenir l'éventualité.

Le présent ouvrage peut nous guider dans ces voies nouvelles.

Nous avons cru d'autant plus indispensable d'en donner une traduction russe, qu'il a déjà été traduit, en plusieurs langues. qu'il a attiré l'attention en Europe et en Amérique et qu'il a servi de thème à la presse du monde entier. L'auteur est devenu, pour ainsi dire, le héros du jour.

A. Bochanow.

LES DIVERS TYPES

DE SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

I

En 1844, lorsque les *Équitables pionniers* de Rochdale fondèrent leur modeste magasin de la ruelle du Crapaud, ils avaient un programme des plus vastes : ils espéraient pouvoir employer leurs bénéfices à construire des maisons, à monter des fabriques, à louer des fermes où l'on aurait occupé les sans-travail. « On voulait, dit M. Holyoake (1), arriver à fonder une colonie intérieure, reposant sur des intérêts communs et se suffisant à elle-même, ou aider des sociétés à établir de semblables institutions ». Les coopératives anglaises sont devenues riches et puissantes; elles ont commandité la production; mais les *Wholesales* opèrent exactement comme des capitalistes. M. P. Bureau a pu dire que le programme a été réalisé à rebours : l'organisation de la production a été entièrement subordonnée aux avantages du magasin de détail, alors que celui-ci devait, dans la pensée des fondateurs, servir seulement de moyen transitoire et accidentel pour arriver à constituer une colonie socialiste (2).

L'un des apôtres de la coopération en France, M. Ch. Gide, a exposé, en 1889, un programme qui ne semble pas moins vaste que celui des pionniers de Rochdale; lui aussi se propose de réformer la société par la coopération; les coopératives se fédé-

(1) *Histoire de la coopération à Rochdale*, trad. franç., 1888, p. 69.

(2) *L'association de l'ouvrier aux profits du patron et la participation aux bénéfices*, p. 198.

reraient et entreprendraient la production. Celle-ci « au lieu d'être maîtresse du marché, redeviendra une simple fonction trouvant sa raison d'être non point en elle-même, mais simplement dans les besoins qu'elle est destinée à satisfaire ». Au lieu de développer un modèle complet de société nouvelle dans une colonie déterminée, on étendrait sur toute la société actuelle un réseau progressif de fédératives de coopérations, capables de la contrôler et de la transformer à la longue.

Il y a dans cette conception une large part d'utopie : on ne peut jamais supposer que des institutions prennent une extension considérable sans changer de caractère. L'expérience ne semble pas d'ailleurs favorable à un indéfini développement de l'action coopérative (1) : à Gand le *Vooruit* réussit parfaitement pour la boulangerie, moins bien pour l'épicerie, moins bien encore pour le vêtement; il n'a jamais voulu aborder la boucherie. Le magasin coopératif s'occupe surtout des objets d'une vente certaine, d'une préparation facile et *uniforme*. Les deux *Wholesales* de la Grande-Bretagne ne fabriquent que 15 % des fournitures qu'elles font aux coopératives et celles-ci achètent près de 60 % à des marchands ordinaires.

Dans la *Guerre civile en France*, Marx avait dit que le développement de la coopération a en vue le contrôle de la production, qui éviterait les crises périodiques; cette idée offre de grandes analogies avec celle de M. Gide; mais ce n'est aussi qu'un *vœu*.

Dans l'*Adresse inaugurale de l'Internationale*, Marx avait posé deux thèses sur la coopération que l'on peut essayer de vérifier par l'expérience; il affirmait que :

1° La production peut se faire en grand, suivant les méthodes les plus perfectionnées, sans l'intervention de patrons;

2° Le travail associé constitue une *forme supérieure*, destinée à remplacer le travail salarié.

(1) D'après M. Pyfferoen (*Réforme sociale*, 16 avril 1899, p. 623). Corbon ne se montre pas enthousiaste des grandes sociétés ouvrières; il dit que Buchez et ses disciples (dont il était) se sont trompés sur la possibilité d'agrandir démesurément les associations des travailleurs. (*Le secret du peuple de Paris*, 2e édition, 1865, p. 132.)

Marx se borne à dire que ces deux propositions résultent de l'expérience des coopératives anglaises ; mais je ne crois pas que la démonstration ait été jamais tentée. L'enquête faite par l'*Office du travail* français n'a pas généralement paru être favorable à ces thèses; M. Rouanet écrivait à ce sujet (1) : « Que nous sommes loin des promesses idéales de la coopération! Pour une association existant en 1895, dix sont mortes; et ce qui s'est dépensé d'énergie, de savoir, d'opiniâtreté, dans l'âpre lutte après laquelle les associés avaient dû se disperser, est incommensurable. La seule chose que peut mesurer, avec quelque chance d'exactitude approximative, le secrétaire de l'*Office du travail*, c'est le résultat obtenu. *Or ce résultat c'est zéro, néant!* »

L'organe officiel du parti guesdiste, qui prétend représenter l'enseignement marxiste, commentant cet article, proclamait, dans son numéro du 27 novembre 1898, la « banqueroute coopérative » et disait : « L'échec est plus grand que tout ce qu'on pouvait imaginer ». Mais alors, que penser des deux propositions énoncées par Marx en 1864? Si l'expérience ne montre pas dans la coopération une forme supérieure, sur quoi peut se baser le *socialisme scientifique* pour affirmer la transformation qu'il préconise?

II

On aborde toujours ces questions avec des idées préconçues; on imagine que la coopération n'est *pure* qu'à la condition de satisfaire à certains préceptes moraux et on est étonné de ne pas voir le monde se conformer aux types qu'on a en vue. Corbon rapporte (2) qu'ayant un jour interrogé le gérant d'une société ouvrière sur le mode de règlement des salaires, celui-ci lui répondit, presque en rougissant : « L'inégalité du salaire, ce n'est pas de la fraternité, nous le savons bien ; mais que voulez-vous? Il a fallu faire cette concession à l'égoïsme général. Nous sommes

(1) *Revue Socialiste*, octobre 1898, p. 495.
(2) *Op. cit.*, p. 113.

si corrompus par l'individualisme ». A quoi le vieil ami de Buchez riposta : « *Laissons ces niaiseries sur notre prétendue corruption par l'individualisme*. Si nous avons un défaut, c'est de faire trop bon marché de notre droit personnel, de notre dignité » ; et il lui montra que l'inégalité des salaires est conforme à la stricte justice suivant la Révolution.

M. Rouanet prétend mettre en dehors de la coopération les sociétés les plus nombreuses et les plus prospères, parce qu'elles ne sont pas assez pénétrées d'idéal! Manquent d'idéal celles (1) « dont les membres se sont préoccupés bien moins de l'amélioration des conditions générales du travail que de l'amélioration de leur situation propre ». On pourrait conclure de là tout autre chose : on ne réussit bien dans les affaires qu'à la condition de limiter ses prétentions à des buts très prochains et en ne sacrifiant pas les réalités économiques à des vues de l'imagination.

L'*Office du travail* a aussi son *idéal* et il signale que les coopératives sont entraînées à se transformer en sociétés faisant des bénéfices et à perdre leur *idéal;* les fonctionnaires du ministère du commerce espèrent que ce scandale sera réprimé par une loi forçant les coopérateurs à partager leurs bénéfices avec leurs auxiliaires. Pourquoi cette loi? on serait curieux de savoir quelle peut en être la base scientifique.

La Chambre consultative des associations ouvrières de production a des statuts bien extraordinaires elle déclare dans l'article premier qu'elle « étudie les moyens qui peuvent hâter la solution du problème social : la répartition équitable du produit du travail »; et l'article 2 est encore plus singulier :

« Le mobile des aspirations de la Chambre consultative réside dans ce premier principe de tout contrat social : *Solidarité*. Son principe de répartition équitable du produit du travail est : *A chacun selon ses œuvres*. En résumé : faire converger les efforts de l'individualité dans l'intérêt de la collectivité, afin d'obtenir, par contre, une garantie plus grande de sécurité par la collectivité au profit de l'individualité, tel est l'esprit de la Chambre consultative. C'est,

(1) *Article cité*, p. 492.

en d'autres termes, l'idée moderne : *Comprendre son bonheur dans le bonheur général*, opposée à la doctrine égoïste : *Chacun pour soi* ».

Les modèles de statuts, proposés par cette Chambre pour les sociétés à former, comportent deux règles essentielles : les actionnaires doivent être des ouvriers, les auxiliaires doivent recevoir une participation aux bénéfices. L'un des membres les plus distingués de la Chambre consultative, M. H. Buisson, a cependant, au cours de l'année 1898, transformé la société « *le Travail* », dont il est le directeur, en y admettant des actionnaires non ouvriers : cet exemple montre que l'*idéal* ne domine pas si complètement les praticiens de la coopération qu'il les empêche d'abandonner des principes trop absolus (1). Je ne fais pas un reproche à M. Buisson d'avoir agi comme il a fait ; tout au contraire, je crois qu'il a parfaitement compris les intérêts de ses camarades. Toutes les déclamations sur la juste répartition, sur le but de la coopération, sont de simples lieux-communs venant des bourgeois, et les ouvriers intelligents font très bien de ne pas en être dupes. Faisons comme eux et examinons les coopératives sans parti pris.

III

Une autre difficulté se présente ici : on donne le nom de coopératives à des sociétés qui ne se ressemblent en aucune façon ; elles n'ont de commun que l'ensemble des règles spéciales qui ont été édictées pour faciliter la formation de sociétés entre gens qui possèdent de faibles capitaux. En général, l'économiste ne doit pas beaucoup s'arrêter aux distinctions que font les législa-

(1) On peut observer ici que les statuts accordent au directeur 9 % des bénéfices, tandis que 30 % sont à répartir entre tous les travailleurs : en 1895, il y a eu 243 travailleurs au maximum et 33 au minimum ; en admettant une moyenne de 150, on voit que chaque ouvrier recevra 2 pour mille des bénéfices, soit 45 fois moins que le directeur. Le conseil d'administration peut au plus renfermer 7 membres qui touchent 4 %, soit pour chacun environ 6 par mille, soit 3 fois la participation d'un ouvrier. Nous voilà bien loin de l'égalité *idéale !*

tions : les codes ne s'occupent pas de la marche d'une société (1), mais seulement des moyens à employer pour protéger les associés ou les tiers contre les fautes des administrateurs et fixer les responsabilités en cas de déconfiture.

Longtemps on a enseigné que la société anonyme constitue la forme supérieure de la société commerciale, dont les degrés inférieurs seraient la société en nom collectif et la commandite. Comme l'anonymat offre de grandes facilités aux gens qui entreprennent de monter des affaires et de réunir des capitaux, c'est lui qui est, presque toujours, préféré ; mais beaucoup de personnes pensent que l'expérience n'a pas été favorable aux sociétés anonymes; d'après M. Pareto (2) « la plupart des sociétés les plus prospères n'ont d'anonyme que le nom ».

La classification du Code de commerce ne porte pas sur ce qu'il y a de vraiment intime dans le fonctionnement des sociétés; elle ne considère qu'un caractère très accessoire (au point de vue économique, bien que très important pour le juriste), le degré de responsabilité. En général, toute classification faite d'après l'intensité d'une qualité (quelle que soit cette qualité) est extérieure et ne pénètre pas jusqu'aux racines de la vie. Pour faire mieux comprendre ma pensée, j'indique comment je comprends la manière de classer les associations des capitalistes :

1° Quelques-unes sont de véritables *fondations* (celles notamment qui exploitent les grandes lignes de chemins de fer); une bureaucratie puissante a fini par tout dominer; les actionnaires ne sont plus guère que des obligataires à revenu variable, jouissant de quelques droits sur l'avancement du personnel;

2° D'autres affaires sont entre les mains de financiers, qui cherchent à tirer le plus possible de profits immédiats, qui souvent ne désirent pas garder trop longtemps d'intérêts dans l'entreprise;

(1) Les syndicats agricoles ont été admis en France à aborder presque toutes les affaires que, dans d'autres pays, on réserve soit aux coopératives, soit aux mutualités. Entre un syndicat agricole et une coopérative la différence est, très souvent, purement juridique; le premier, étant plus facile à former, obtient la faveur des agronomes.

(2) *Cours d'économie politique professé à l'Université de Lausanne;* tome II, p. 65.

tout contrôle effectif de la grande masse des actionnaires est annihilé;

3° Enfin certaines sociétés sont gouvernées par un groupe d'actionnaires qui les dirigent comme s'ils étaient les propriétaires exclusifs; la bureaucratie est alors très subordonnée comme dans le second cas et la gestion est plus intelligente que dans le premier.

Généralement, on a classé les coopératives d'après ce qui a paru indiquer le degré de l'esprit d'association : au plus bas de l'échelle on a mis les coopératives de consommation, dont les adhérents ne se connaissent pas davantage que les clients d'une maison, qui, en tout cas, ne sont que des porteurs d'actions comme tous les actionnaires d'une affaire mise sous forme anonyme; — viendraient ensuite les sociétés de crédit, qui exigent une surveillance réciproque des adhérents, mais dans lesquelles il n'y a pas encore collaboration; — la société de production, où les sociétaires travaillent ensemble, sous la direction ou avec l'aide de fonctionnaires rétribués, serait le dernier terme de la série.

Si l'on adoptait ce système de classification, il faudrait tenir compte de l'esprit qui anime les coopérateurs et surtout le noyau des fondateurs. Quand une association de consommation débute, il faut, pendant assez longtemps, un dévouement remarquable chez ceux qui essayent de la mettre en train; tantôt ils se proposent un but philanthropique; tantôt ils sont animés de l'esprit de charité chrétienne; bien souvent ils poursuivent une propagande sociale (soit dans le sens clérical, soit dans le sens démocratique, comme en Belgique où ces deux formes luttent constamment entre elles). Il y aurait donc autant de coopératives qu'il y a de genres d'esprit chez les fondateurs : au bout de quelque temps l'ardeur se calme, ou tout au moins elle ne reste plus sensible que chez les hommes d'un petit noyau; parfois aussi la coopérative devient simplement une affaire, où les administrateurs cherchent et trouvent leurs bénéfices particuliers (1); il la font

(1) Dans le *Parti ouvrier* du 27 avril 1899 on lit : « Les sociétés coopératives de consommation sont rongées plus ou moins par cette lèpre qui s'appelle le *pot de*

prospérer, parce que sa prospérité est la condition de leurs propres profits.

Lorsqu'une coopérative de consommation est arrivée à sa pleine prospérité, elle n'est plus qu'un bazar (1), à moins que les administrateurs ne la fassent servir à des fins sociales étrangères à l'opération même de la distribution des produits.

IV.

Les institutions que l'on nomme coopératives, présentent un caractère commun qui a frappé tout le monde; elles servent à faciliter l'accumulation d'argent entre les mains de gens peu aisés, sans que ceux-ci soient obligés de subir de sérieuses privations et elles permettent de les soustraire aux prétentions exorbitantes des entrepreneurs et commerçants ayant d'abondants capitaux à leur disposition. En fait, l'épargne proprement dite se mêle toujours, plus ou moins complètement, à la coopération; mais le but essentiel est de se passer d'intermédiaires qui font payer cher leurs services.

On comprend facilement qu'à l'origine on ait cru que la vraie méthode consistait à supprimer les patrons et que Buchez ait préconisé la société de production : encore aujourd'hui beaucoup d'ouvriers croient que les patrons gagnent des sommes énormes à ne rien faire; M. Guesde n'a-t-il pas soutenu à la Chambre des députés (2) que le profit « constitue non plus comme la dîme féodale d'avant 1789 un dixième au plus du travail humain, mais en moyenne les cinq dixièmes de ce travail enlevés aux travailleurs? » Jamais on ne pouvait espérer aucune combinaison

vinage... Ce qu'il faut empêcher à tout prix, c'est la prise de possession des fonctions par la catégorie des *gens qui font de la coopération pour en vivre.* »

(1) On peut les comparer, tout au moins aux économats : il y a certaines usines où les patrons ont organisé des coopératives ou même transformé leurs économats en coopératives. Marx, qui n'aimait pas à se payer de mots, appelle les sociétés fondées par Owen des *boutiques et fabriques coopératives;* l'association lui paraissait si peu de chose qu'il croyait ne devoir la mentionner que d'une manière accessoire. Cette expression a blessé quelques zélés coopérateurs.

(2) Discours du 24 juin 1896.

fournissant des profits comparables à ceux que devait réaliser la disparition de pareils vampires : l'expérience n'a pas été favorable à l'idée de Buchez.

La boutique coopérative réussit facilement parce qu'il y a un excès de boutiques pour la boulangerie et l'épicerie : il y en a trop parce que les *consommateurs n'aiment pas à se déranger*. Ils aiment à voir des objets disposés avec art et à être servis par des commerçants empressés ou complaisants : la manière d'exposer et de vendre joue un grand rôle dans le commerce de détail. La coopérative doit être comparée au petit magasin qui fournit habituellement les ouvriers, et non aux grandes entreprises commerciales; assez généralement ses marchandises ne sont pas de toute première qualité, c'est un point que les partisans de la coopération contestent inutilement (1); on n'y trouve pas un service aussi bien fait que dans les grandes boutiques prospères et parfois même la propreté laisse à désirer, comme dans les épiceries du *Vooruit* (2). On passe sur beaucoup d'inconvénients identiques quand on va chez le petit débitant parce qu'il est à portée et que sa maison est le rendez-vous des commères du quartier. Pour user du magasin coopératif il faut se déranger sans trouver, généralement, les avantages du grand magasin.

Le premier degré de l'esprit coopératif est donc le triomphe sur la *paresse* des ménagères : en même temps apparaît une autre qualité, c'est celle de l'épargne, car la coopérative ne vend pas à crédit, et au *Vooruit* on fait même payer d'avance. D'ailleurs à aucun degré l'esprit coopératif ne se séparera de l'épargne; c'est un point sur lequel on ne saurait trop insister.

On améliore le fonctionnement des coopératives en les fédérant pour procéder aux achats en commun; les avantages de la *Wholesale;* sont évidents; mais aussi apparaît ici l'importance des gérants capables, bien rétribués, dans lesquels il faut avoir pleine confiance. L'affaire cesse d'être une simple combinaison de petits

(1) Le pain des coopératives est moins soigné que celui des boulangeries. — M. Pyfferoen a signalé des falsifications de denrées alimentaires au *Vooruit* de Gand (*Réforme sociale*, 16 avril 1899, p. 625). Cf. de Rousiers, *La Question ouvrière en Angleterre*, p. 229.

(2) Circulaire du *Musée social* du 20 décembre 1897, p. 452, col. 1.

intérêts de quartier; elle n'a plus du tout l'allure démocratique; ce n'est pas un simple coopérateur que l'acheteur de thé de la *Wholesale* anglaise (1), payé 25,000 francs par an! D'ailleurs quand le magasin coopératif étend suffisamment le cercle de ses opérations, il devient une petite *Wholesale*; il apparaît comme transformé en une administration, dont le succès dépend de l'énergie et de l'activité du gérant (2). On se méfie beaucoup, dans les milieux populaires, de gérants bien payés et disposant d'une grande autorité. Pour pouvoir faire prospérer une *Wholesale* ou une très grande coopérative, il faut une bureaucratie dans laquelle on ait confiance, qui soit formée de *businessmen* éprouvés, que l'on contrôle seulement d'une manière générale. La coopération devient une fondation administrative avec des dignitaires fixes; l'esprit de la *jalousie démagogique* a été vaincu.

Enfin si la *Wholesale* entreprend la fabrication, on peut réaliser une troisième économie, qui achève de modifier le système : on sacrifie les intérêts immédiats du coopérateur aux intérêts de l'avenir; les ateliers que l'on monte, l'outillage que l'on achète, serviront plus aux successeurs qu'aux actionnaires d'aujourd'hui, obligés d'amortir. Les fondations coopératives ne sont pas sans analogie avec les droits d'usage sur les biens communaux ou seigneuriaux du Moyen Age, qui ont tant facilité, dans certains pays, la vie des classes pauvres.

Buchez n'avait donc pas tort quand il voyait dans l'association ouvrière un moyen de créer un capital inaliénable et impartageable, destiné à devenir le bien des générations futures; il voyait très bien le caractère de la fondation qui apparaît dans la coopérative complète; il avait tort seulement quand il exagérait cette idée et prétendait que ce capital pourrait croître indéfiniment; tout est limité dans le monde social comme dans le monde physique.

Les coopératives agricoles, pour la préparation du beurre ou

(1) P. Bureau, *Op. cit.*, p. 197.

(2) C'est ce qui met en évidence pour le *Vooruit* la circulaire déjà citée du *Musée social* et M. Pyfferoen dit : « Telle institution puissante n'a dû son succès qu'au génie de son fondateur... La plupart des obligations légales demeuraient inexécutées ou étaient réduites à de pures formalités ». (*Article cité*, p. 624.)

du fromage, semblent, au premier abord, réaliser l'inverse des sociétés de consommation; en réalité elles leur sont identiques : elles groupent, manipulent et vendent; celles-là achètent en gros pour partager; les deux mouvements sont de direction opposée, mais ils se ressemblent comme la montée et la descente d'un même courant : ce sont des institutions de circulation entre le grand marché et le détail. Il est commode de vendre son produit sans avoir aucun souci de ce qui adviendra, sans avoir un grand matériel à entretenir; et souvent on trouve chez le marchand un prêteur complaisant : il profite de la paresse, de la jalousie et de l'imprévoyance de paysans pauvres pour leur imposer des conditions léonines. La circulation est obligée de se soumettre à une filière où elle est étranglée par l'intermédiaire, absolument comme dans le commerce de détail.

Je ne sépare donc pas les deux espèces de coopérations; elles se ressemblent encore par la certitude presque absolue du succès, par les immenses avantages immédiats qu'elles procurent aux pauvres (1). Les unes et les autres s'occupent de faire circuler des marchandises d'usage très commun, en vue des besoins qui se contractent le moins; elles opèrent sur un marché très étendu, que l'on peut regarder comme étant à peu près indéfini : les coopératives de consommation n'ont pas à se livrer à de grandes spéculations pour acheter leur farine, leur épicerie; les fromageries et les beurrières ont une clientèle toujours disposée à recevoir. L'aléa que présentent soit l'achat soit la vente, est réduit à fort peu de chose : la clientèle est fixe et le marché est large.

Les sociétés ouvrières de production qui ne savent pas si leurs œuvres trouveront preneur, sont dans une situation fort différente de nos coopératives de circulation, qui ne servent qu'à faciliter un mouvement spontané et assuré. Si les coopératives de consommation se mettaient à aborder les articles de modes, leur

(1) M. Pareto dit que si l'on pouvait soumettre tout le commerce des denrées alimentaires aux progrès qu'il comporte « on obtiendrait des économies et, par conséquent une augmentation de bien-être qui ne serait comparable qu'à celle qu'on a obtenue par l'invention des chemins de fer. » (*Op. cit.*, tom. II, p. 273.)

situation changerait complètement : leur succès tient à ce qu'elle se maintiennent sur le terrain que j'ai défini, servant de canal entre le grand marché et leurs adhérents.

V

J'ai dit plus haut que l'accumulation coopérative est strictement liée à l'épargne; et j'ai indiqué l'importance de la vente au comptant, qui sépare si nettement le magasin coopératif de la boutique ordinaire du petit commerçant. Dans une étude déjà citée du *Musée social*, nous voyons que le *Vooruit* sur un fonds de roulement montant à 800.000 francs doit 380.000 à ses fournisseurs et 180.000 à ses affiliés pour le prix du pain; l'auteur de ce mémoire montre comment le *Vooruit* se transforme en une sorte de caisse d'épargne retenant de neuf à dix centimes par kilogramme de pain (1).

Si la coopération de circulation n'avait en vue que la réduction des frais, elle constituerait simplement un perfectionnement de l'épicerie et de la boulangerie; et cela n'irait pas bien loin, car il n'est pas démontré que la boutique coopérative puisse lutter contre le commerce parfaitement organisé. M. de Rousiers nous apprend (2) qu'en Angleterre les marchands de Londres ont su se mettre en état de faire concurrence aux coopératives. Mais nous avons vu que le magasin coopératif arrive à créer des fondations qui auront de l'influence sur l'avenir; quant à la laiterie coopérative, elle ne peut réussir qu'en développant son outillage. Il y a donc toujours quelque chose de plus que la simple économie faite sur l'intermédiaire.

Dans ce premier moment les affiliés opèrent en dehors de toute aide extérieure : on sait quel appui l'État a donné au capitalisme

(1) M. de Rousiers a trouvé en Écosse une petite coopérative fonctionnant aussi comme mécanisme d'épargne et de prévoyance, de manière à permettre aux ouvriers d'avoir un peu d'argent liquide au moment de l'achat des vêtements (*Op. cit.*, p. 230).

(2) *Op. cit.*, p. 500. M. Pyfferoen soutient que si le petit commerce baisse les prix à temps, il n'a à craindre ni les coopératives ni les grands magasins capitalistes (*Article cité*, p. 626).

à l'origine de l'ère moderne; on a demandé aux gouvernements de protéger les coopératives : les petits avantages qu'on leur a accordés au point de vue fiscal ne vont pas très loin et il paraît douteux qu'ils soient en rapport avec le tort qu'occasionne aux coopératives l'interdiction de vendre à des non-affiliés (1).

L'État peut rendre des services aux associations de production, en leur fournissant un débouché régulier, permanent et sans variation de prix : de plus l'État est un client payant au comptant, alors que presque tous les bourgeois font attendre longtemps leurs fournisseurs. L'expérience a montré que les travaux exécutés par les coopératives sont très satisfaisants et, d'autre part, on sait que les économies réalisées par l'État grâce aux rabais trop forts des entrepreneurs ne sont qu'apparents; il y aurait donc tout intérêt à se passer ici des intermédiaires coûteux entre l'État et l'ouvrier; mais la petite bourgeoisie tient beaucoup à se réserver les bénéfices des entreprises, qui ressemblent beaucoup aux bénéfices du commerce de détail. On a fait en France quelques règlements pour faciliter aux sociétés ouvrières l'accès des adjudications; mais les conséquences n'ont pas été bien sensibles; en Italie, non plus, les coopératives ne sont pas protégées (2). Il est inutile d'insister sur la supériorité que présente le travail coopératif sur le travail effectué en régie, recommandé par les Fabians et par beaucoup de socialistes.

Quoi qu'en pensent beaucoup de personnes, je ne vois pas qu'il y ait lieu de refuser le titre de coopératives aux sociétés qui travaillent avec des outillages ou des capitaux qui leur ont été légués par un ancien patron : le familistère de Guise est bien une société ouvrière; seulement elle est d'un genre encore exceptionnel. Denis Poulot aurait voulu que cette exception devînt la règle; quand un patron a fait fortune, il trouve rarement un *vrai successeur* (3); « une fois un établissement fondé, agencé et en bonne marche, il ne devrait pas se liquider, mais bien se

(1) Voir une décision du congrès corporatif de Rennes (*Musée social*, circulaire de février 1899, p. 87, col. 1).

(2) Mabilleau, de Rocquigny et Rayneri, *la Prévoyance sociale en Italie*, p. 359.

(3) *Le Sublime*, 3e édition, p. 351.

continuer ; ce qui a coûté tant de peines, tant de temps à créer, devrait servir aux autres. » Il pensait que la discontinuité est une des causes de l'infériorité industrielle de la France et voulait que les patrons vendissent leur fonds à des associations formées par les compagnons les plus anciens et les plus capables.

En Italie, on a reconnu la nécessité de faire appel aux capitalistes pour soutenir les entreprises des coopératives agricoles ; ne vaut-il pas mieux aller franchement au crédit capitaliste que d'emprunter sous la forme de payements différés, comme fait le *Vooruit?* Celui-ci emprunte à ses fournisseurs environ 380.000 fr., comme je l'ai dit plus haut ; or l'expérience a montré qu'il y a peu d'emprunts plus mauvais que celui-là, aujourd'hui qu'on peut se procurer de l'argent à bon marché pour des affaires bien établies (1). J'estime que M. Buisson a donc parfaitement compris les intérêts de la société qu'il dirige quand il a été droit au capital, au lieu de chercher le crédit par des moyens détournés et onéreux ; il a supprimé des *intermédiaires* inutiles ; il a donc très bien interprété la mission du chef d'une coopérative ; car la suppression des intermédiaires inutiles est le premier but que se proposent les coopérateurs, comme je l'ai dit déjà.

Il faut reconnaître que le secours ainsi obtenu de l'extérieur ne constitue pas le dernier mot de la coopération. J'approuve M. Vivante quand il dit (2) : « La coopérative qui se limite à la sphère étroite de ses membres se condamne à une existence précaire et manque la mission essentielle où réside sa raison d'être, celle d'éliminer les gains excessifs des intermédiaires » ; mais je comprends aussi que les ouvriers aient une tendance à penser que les capitaux devraient venir d'ouvriers. Les auteurs de la *Prévoyance sociale en Italie* nous montrent comment les sociétés de secours mutuel et les caisses d'épargne peuvent exercer une

(1) C'est peut-être en partie pour cette raison que le *Volksbelang*, qui est une entreprise purement capitaliste, peut donner à ses clients des avantages à peu près identiques à ceux que donne le *Vooruit*. — Sur l'importance de l'achat au comptant, voir ce que dit M. Y. Guyot à propos du Bon Marché (*Économie de l'effort*, p. 112).

(2) Cité dans *la Prévoyance sociale en Italie*, p. 335.

puissante action sur l'œuvre des coopératives et des syndicats agricoles.

La troisième partie du système est ainsi constituée par les relations qui s'établissent entre les coopératives et les institutions qui ont recueilli des fonds appartenant à la classe ouvrière. *C'est dans une même classe que s'opère le mouvement des capitaux;* — à ce moment *l'esprit social* se manifeste en même temps que *l'esprit industriel;* le système est complet.

Ce serait mal comprendre la vraie nature d'un système de ce genre que de déclarer qu'il faut se passer des éléments inférieurs quand on commence à posséder les éléments supérieurs; la vérité est dans l'union de toutes les parties; le vrai développement ne supprime rien, il subordonne seulement les choses les unes aux autres, pour en faire un tout, qu'anime l'esprit correspondant aux sphères les plus élevées.

VI.

Le terme supérieur de toute science sociale comprend l'ensemble des dispositions de l'homme, créées et entretenues par des institutions éducatrices et progressives. Dès que le paysan a acquis des ressources, grâce à la suppression des intermédiaires et des petits manieurs d'argent, il améliore sa vie matérielle, il reconstruit sa maison, il transforme sa culture, préparant ainsi des jours plus doux pour sa vieillesse et pour les siens. Un triple changement se produit : l'homme vit mieux, — il a de meilleurs instruments de travail, — il emploie des méthodes plus scientifiques.

L'influence de l'amélioration produite sur les ouvriers industriels est plus difficile à voir, parce que les coopératives n'ont pas généralement compris leur véritable rôle : sitôt l'accumulation faite par leurs soins, elles la détruisent par la répartition des *ristournes*. Il faut signaler cependant que le *Vooruit* emploie, depuis 1897, une partie de ses ressources à constituer des pensions de retraites à ses affiliés; il leur impose l'obligation de verser pour des caisses de maladies qu'il a instituées

et qui constituent, à mon avis, un élément très essentiel de son œuvre (1).

Je crois que l'on doit également considérer comme des succursales essentielles du *Vooruit* les autres institutions de la fédération ouvrière gantoise (2), notamment celles qui ont pour objet la récréation et l'instruction des affiliés.

J'estime que parmi les opérations éminemment utiles que doivent entreprendre les coopératives prospères, il faut compter la construction de maisons à bon marché. L'amélioration du logement urbain ne serait que l'exécution à la ville, par voie d'association, de ce qui se fait à la campagne dès que les ressources sont quelque peu accrues. Mais ici une question grave se pose : faut-il que la coopérative (ou la société qu'elle commanditerait) vende ses maisons ou bien vaut-il mieux qu'elle les loue? M. de Rousiers n'est pas partisan de l'acquisition de *small holding* pour les ouvriers et il rappelle qu'au Creusot les maisons ouvrières, construites par M. Schneider, ont souvent été vendues (3). Peut-être la location sans terme serait-elle la meilleure solution : l'ouvrier après avoir amorti le capital, n'aurait plus à payer que l'impôt et à entretenir; quand il abandonnerait l'immeuble on lui rembourserait la valeur. La maison serait traitée comme une action de coopérative de production, acquise par des petits versements, et remboursée à l'ayant-droit quand il quitte.

L'ouvrier de la grande industrie ne peut pas acquérir des instruments de travail; mais il peut exercer sur l'outillage une action plus puissante que s'il était le propriétaire; il lui suffit d'employer une partie de ses économies à soutenir le syndicat de sa profession. Tandis que le syndicat agricole s'efforce d'amener ses membres à acquérir, par son intermédiaire, de bons appareils de culture et des engrais, le syndicat urbain exerce sur le capitaliste une énergique pression pour le forcer à accé-

(1) M. Pyfferoen dit au contraire que ce sont des œuvres étrangères à la société coopérative (*article cité*, p. 625).

(2) Cf. circulaire de janvier 1899 du *Musée social*.

(3) *Op. cit.*, p. 317. Il est vrai qu'aujourd'hui la vente est moins à craindre en raison de la nouvelle loi sur l'héritage.

lérer le progrès du machinisme (1). La concurrence entre industriels pourrait se calmer et même disparaître, de manière à supprimer le progrès; mais l'obligation de payer de hauts salaires est le stimulant par excellence de l'industrie contemporaine.

Une transformation complète se produit dans les mœurs de l'ouvrier : l'inertie, la malveillance et l'insouciance, qui caractérisaient le salarié aux époques des salaires de famine, sont vaincues définitivement; il s'intéresse à sa machine et cherche à lui faire rendre le plus possible. Trop longtemps on a cru que la machine moderne permet d'employer le travail le plus bas et que tout l'intérêt du patron consiste à allonger la journée ou à intensifier le travail. Aujourd'hui nous savons qu'il faut à la machine un ouvrier supérieur, qui soit capable de *travail très qualifié*, qui puisse suivre des mouvements très rapides et très délicats, qui ait à dépenser plus d'attention que de force. Le *sublime* qui considère comme un devoir de couler son patron, ne saurait exister dans l'industrie perfectionnée (2).

Nous arrivons ainsi à reconnaître que la forme supérieure du travail ne s'est réalisée ni dans la coopération de production (comme le pensait Marx) ni dans les usines participationnistes (3). Le travail extra-qualifié a été obtenu par le capitalisme grâce à trois conditions : la vie de l'ouvrier est devenue meilleure, les outils sont devenus plus scientifiques et le travailleur a acquis à la fois plus d'intelligence et plus de souci pour son œuvre. Ce travailleur peut être encore appelé un *bras*, puisqu'il ne possède que sa force de travail; mais c'est un bras mû par une volonté singulièrement tenace, éveillée et prévoyante. Il ne possède pas un atome de la matière de l'atelier où il peine; mais il a sur le produit un droit plus certain que son patron, car le syndicat

(1) Cf. Vigouroux, *La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, p. 354.

(2) C'est ce qu'avait très bien vu D. Poulot.

(3) Sur ce point, M. de Rousiers a posé des conclusions très nettes : il dit qu'il ne faut pas se casser la tête pour imaginer des combinaisons participationnistes ; « les industriels les plus avisés et les plus prospères... dirigent tous leurs efforts vers ce seul but : se créer un personnel de choix, en le traitant du mieux qu'ils peuvent » (*Science sociale*, janvier 1899, p. 16). La formule anglaise, « *the highest rate of wages for first class workers* » est pour lui la formule vraie du travail contemporain (p. 17).

défend son salaire; les profits ou les pertes ne les regardent pas et il refuse de lier son sort aux maniements des prix par une échelle mobile. Il n'est pas propriétaire des instruments de travail, mais il a acquis des qualités intellectuelles et morales que ne possédaient pas les anciens ouvriers possesseurs d'instruments; il n'est plus comparable qu'à l'artisan-artiste qui n'avait jamais été qu'une exception; il veut bien faire, car il aime son œuvre. Tandis que le travailleur propriétaire s'engourdit souvent dans sa tradition technique, le prolétaire moderne ne cesse de progresser et de se mettre au niveau de techniques plus délicates.

VII

On considère trop facilement la petite entreprise industrielle comme morte; les peintres, maçons, charpentiers, cochers, etc. n'ont pas besoin d'être mis sous la dépendance de grandes sociétés; celles-ci se ruinent en frais généraux, entretiennent un énorme état-major et surveillent très mal leur personnel.

NOMBRE de Sociétés.	PROFESSIONS.	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES TRAVAILLEURS.		NOMBRE DES AUXILIAIRES.	
		Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
3	Typographie et lithographie..	97	97	270	135
4	Papeterie.....	38	26	12	10
3	Bourreliers et malletiers.....	23	18	57	3
2	Cordonniers galochiers.....	21	7	7	0
7	Ébénistes et facteurs de pianos.	33	30	35	35
7	Charpentiers, menuisiers, parqueteurs.....	123	77	212	43
5	Fondeurs, ferblantiers.....	147	121	58	42
2	Serruriers.....	15	13	20	18
3	Taille des pierres et du verre.	33	28	23	13
9	Casseurs de pierre, piqueurs de grès et terrassiers.....	121	97	242	62
5	Marbriers, maçons, sculpteurs.	43	23	246	18
2	Plombiers.....	14	9	23	5
7	Peintres.....	59	44	227	11
8	Divers.....	185	109	96	44
	Totaux.....	952	699	1528	439
15	Cochers.....	804	753	503	455
1	Lunetiers de Paris.....	125	125	1400	1350
83	Totaux.....	1881	1577	3431	2244

L'enquête de l'*Office du travail* fournit pour le département de la Seine, en 1895, des résultats assez intéressants sur l'organisation des sociétés coopératives ayant abordé ces professions de moyenne importance (voir le tableau de la page précédente).

J'ai séparé dans ce tableau les cochers et les lunetiers de Paris, parce que plusieurs personnes (et notamment M. Rouanet) ne veulent pas les considérer comme des ouvriers (1). Il est utile pour mieux comprendre l'organisation des sociétés de donner un tableau complémentaire de quelques groupes remarquables :

PROFESSIONS.	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES TRAVAILLEURS.		NOMBRE DES AUXILIAIRES.		DATE de la fondation.
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	
Lithographie parisienne.....	24	24	40	40	1866
Association des ouvriers facteurs de pianos.....	11	11	30	30	1849
Charpentiers de Paris.....	28	28	100	20	1893
La menuiserie moderne.....	7	7	40	0	1892
Association des ouvriers en limes.....	20	20	30	30	1848
Société des ouvriers casseurs de pierres.....	15	14	31	4	1888
Association des ouvriers paveurs de Paris.....	7	7	66	8	1885
Le Pavage.....	10	10	100	40	1891
Association ouvrière des maçons de Paris.....	13	7	40	16	1894
Les maçons de la Seine.....	7	3	96	3	1895
Union des sculpteurs mouleurs français.....	12	3	51	0	1888
Le Travail (peintres).....	23	23	220	10	1882

Ces tableaux ont donné lieu à une masse de critiques relatives à l'égoïsme des coopérateurs. M. Fontaine a été étonné de voir que les sociétaires préférassent renvoyer les auxiliaires plutôt que de chômer eux-mêmes; il est tout naturel que le chômage soit reporté sur les non-associés, et que par suite il soit pour ceux-ci notablement plus grave que dans la moyenne

(1) Les lunetiers occupent 10 travailleurs par associé et M. Rouanet les considère comme des patrons; quant aux cochers, il dit qu'ils sont peu nombreux et possédaient des capitaux importants. En fait, les coopératives de cochers occupent peu de cochers auxiliaires : 161 au maximum et 135 au minimum.

des ateliers. On se plaint de ce que les patrons actuels ne travaillent plus aussi généralement qu'autrefois; et s'il arrive qu'ils travaillent, on les accuse de voler le travail aux ouvriers!

Il se trouve que les sociétés les plus éloignées de *l'idéal* sont aussi celles qui prospèrent le plus : nouveau sujet de lamentations fort peu raisonnables. Pourquoi aller choisir un idéal si peu en rapport avec les conditions de la pratique? On ferait bien de nous expliquer comment il faut s'y prendre pour faire de la *vraie coopération*, pour ne pas recourir à des auxiliaires, dans des métiers où il y a de très grandes variations de travail!

Admettons que les coopératives de production soient des patronats collectifs; quel mal y a-t-il à ce que cette forme de travail se développe? Je n'en vois qu'un seul : les coopératives de production permettent aux classes moyennes, à ce que D. Poulot appelait le *rez-de-chaussée*, de subsister par elles-mêmes; et le maintien de ces classes est contraire aux *théories de certains théoriciens;* tant pis pour ceux-ci!

Il existe dans les ateliers beaucoup d'ouvriers intelligents dont l'ambition est de s'établir; l'ambition du paysan est d'acheter de la terre; ces deux passions entraînent beaucoup de souffrances, quand elles sont trop développées. Il s'établit une concurrence absolument désastreuse entre les petites maisons; les prix s'avilissent et parfois ne peuvent plus se relever. D. Poulot dit à propos de la surproduction (1) : « Cette désastreuse situation est la conséquence du manque d'entente, d'union et surtout de lumières, et de l'ignorance même des travailleurs; car aujourd'hui sur cent chefs d'industrie soixante-dix au moins sortent des travailleurs. Nous pouvons citer une partie où sur dix patrons cinq au moins savent à peine signer leur nom... Pour se débarrasser du stock, ils avilissent les prix et amènent la perturbation, tout en y perdant eux-mêmes. »

Les coopératives de production sont ouvertes à ces travail-

(1) *Le Sublime*, pp. 223-224. — Les patrons *sublimes* exercent une influence désastreuse : ils croulent tous (p. 139) et travaillent à vil prix (p. 145). Il cite un ancien contremaître qui, après avoir coulé son patron, s'établit, fit une faillitte de 400.000 fr. « après avoir avili les prix de la partie qui ne s'en relèvera peut-être jamais » (p. 110).

leurs, qui ont soif de s'établir et qui préfèrent s'associer que de monter de petites maisons débiles. Je ne vois aucune bonne raison pour ne pas tenir compte des sociétés de cochers : nous apprenons par l'enquête de l'*Office du travail* que dans l'*Union des cochers* fondée en 1873 entrèrent de petits loueurs, qui apportèrent aussi un peu d'argent; cela me semble parfaitement naturel (1).

VIII

Que la coopérative de production soit, par certains côtés, un patronat collectif, cela n'est pas douteux; mais elle est aussi autre chose et c'est ici qu'apparaît la nouveauté du système. L'*Office du travail* ne semble pas avoir compris la question, car il insiste beaucoup sur « la nécessité d'une forte discipline », tout comme s'il s'agissait d'un régiment à conduire. Dans le rapport au ministre, qui précède l'enquête, on lit : « notre élite ouvrière se convainc peu à peu qu'être libre, ce n'est pas repousser toute discipline, mais choisir une règle et, l'ayant adoptée, être assez maître de soi pour s'y plier ». Les Jacobins parlaient jadis du *despotisme de la loi;* l'*Office du travail* en est encore à ces rengaines démagogiques!

Je trouve tout autre chose dans les sociétés prospères : il y a presque toujours à côté de la division technique en ouvriers, contre-maîtres, commis, chefs d'atelier, une distinction de grades et des autorités chargées de maintenir la tradition. Godin, qui avait une grande expérience de la vie ouvrière, a imposé au familistère de Guise une organisation compliquée, comportant quatre catégories : les associés qui ont seuls part à l'administration, les sociétaires, les participants et les intéressés (2). Leclaire a confié l'administration de sa maison de peinture à un *noyau*. L'inégalité des conditions permet seule de donner à un groupe

(1) Par contre il arrive, de temps à autre, que des associés abandonnent des coopératives pour s'établir.

(2) Ceux-ci sont de purs commanditaires.

sélectionné des avantages appréciables; et les hommes de ce groupe surveillent, conseillent et dirigent les autres travailleurs.

La distinction des grades est de tradition dans les ateliers; le compagnonnage était fondé sur elle; la franc-maçonnerie l'a rendue quelque peu ridicule; les utopistes s'en étant emparé, on a cru qu'elle était indigne d'être étudiée scientifiquement. D'autre part la démagogie a prétendu imposer sa loi des majorités et a inventé le despotisme de l'élu : on a transporté cette conception dans l'atelier et on n'a pas voulu voir que les faits sont absolument opposés aux idées démagogiques.

D. Poulot insiste beaucoup sur la nécessité d'établir une sélection parmi les travailleurs; son livre se termine par cette phrase : « A tous les réformateurs qui crient, pour arriver à la régénération tant proclamée : Plus de capital, plus d'intérêt, plus de Dieu, plus de famille, plus de propriété, nous répondons : *Plus de sublimes* ». Et ailleurs (1) : « Nous sommes persuadé qu'une association où il y aurait seulement 25 % de *sublimes* ne réussirait pas. Le soupçon, les défiances, les invectives et souvent les coups de poing ont été la récompense du dévouement des gérants qui avaient été nommés à l'élection. Sur dix associations qui n'ont pas réussi, les *sublimes* en ont tué au moins huit ». Il donne un extrait d'un règlement établi par une société d'ouvriers en fer (2) : « L'ivrognerie, les injures et la violence, les paroles obscènes, la paresse et l'insoumission sont bien les vices capitaux, qui sont le bagage du *sublimisme*. Avant de déterminer les règles qui doivent régir le travail, les associés, qui connaissent mieux que personne les conséquences désastreuses de ces vices, ont commencé par les flétrir (3). »

Ainsi il ne s'agit pas de discipline, en prenant ce mot au sens

(1) *Op. cit.*, p. 355.

(2) *Op. cit.*, p. 347.

(3) D'après D. Poulot il y aurait 60 % de *sublimes* en moyenne parmi les ouvriers en fer et même 85 pour cent parmi les frappeurs et boulonniers (p. 226), tandis qu'il n'y en a que 10 pour cent parmi les charpentiers (p. 236). Ces chiffres se rapportent à l'année 1869; dans la troisième édition (1887) il dit que le *sublimisme* est en baisse (préface, p. II).

technique et précis, mais d'une *sélection faite au point de vue moral :* la discipline agit sur les actes ; la morale est toute d'ordre intime. Cette nécessité de la sélection apparaît spontanément dans les masses ouvrières dès que leurs intérêts collectifs sont en jeu : ainsi M. P. Bureau (1) nous apprend que l'introduction du travail par équipes (système de la bonne camaraderie) dans les ateliers de la *Thames Tronwork* amena le renvoi de 3 à 400 ouvriers à la requête de leurs camarades.

Parmi les avantages que la coopération de production présente sur le patronat, on doit signaler justement la valeur morale plus grande des hommes qui dirigent les ateliers : ils n'arrivent à ces situations qu'après avoir fait preuve de qualités exceptionnelles. Nous sommes en présence d'une constitution *aristocratique* (2), qui a certainement ses vices, mais qui n'est pas exposée aux hasards des constitutions démagogiques.

Nous saisissons, là aussi, une des causes qui empêchent les sociétés ouvrières de se développer ; il est beaucoup plus facile de faire un petit patron (qui végétera le plus souvent d'une manière misérable) que de faire un homme du *noyau* dans une coopérative prospère : le petit patron se dispute avec ses travailleurs, les embauche ou les renvoie sans souci de l'avenir, n'a que des préoccupations aussi basses que celles du paysan. Dans une société ouvrière, il faut tenir bien plus compte de l'avenir ; il faut que l'autorité soit surtout fondée sur le caractère (3).

(1) *Op. cit.*, p. 79.

(2) En entendant ce terme dans le meilleur sens. Il arrive malheureusement quelquefois que les fondateurs ont une trop haute idée de leur valeur et ne veulent pas admettre facilement de nouveaux associés ; nous voyons se manifester ici le double caractère de ces sociétés ouvrières, à la fois patronales et coopératives ; elles ne peuvent, cependant, prospérer qu'en attirant de nouvelles capacités à elles.

(3) La considération des camarades et le plaisir que l'on éprouve à faire réussir une œuvre sont les deux forces essentielles qui agissent sur les chefs des coopératives les plus prospères. L'enquête de l'*Office du travail* constate que les chefs dont l'activité est si nécessaire au succès, sont souvent bien mal rétribués.

IX.

Il nous reste à examiner la production coopérative la plus compliquée, celle dans laquelle les associés restent isolés. Les adhérents d'une laiterie coopérative ne cessent pas d'être des propriétaires individuels ; leur union ne porte que sur l'utilisation du lait ; elle ne tend pas à dissoudre les formes anciennes de la propriété, mais elle se superpose à elles et sert à les consolider. J'ai montré comment les fondations des ateliers coopératifs constituent une aide pour les classes pauvres, en leur facilitant la vie, tout comme avaient fait les anciens droits d'usage.

Ici nous allons trouver quelque chose qui s'approche encore davantage de ces droits d'usage. On a observé souvent que la petite propriété ne peut pas facilement vivre lorsqu'elle n'a pas à sa disposition des moyens communs, dont les ayant-droit peuvent faire successivement usage : forêt, pâturage, canal d'irrigation, four, etc. La véritable définition de ces moyens communs serait celle de *possession alternante*, car il n'y a jamais œuvre faite en commun : chacun coupe son bois ; les animaux envoyés au pacage ont chacun leur marque et souvent chacun un gardien séparé ; on arrose à tour de rôle ; etc. Les anciennes fruitières ne seraient pas des ateliers coopératifs d'après M. de Rocquigny (1) parce qu'il y a utilisation successive d'un matériel et *prêt* du lait : le travail est isolé et les produits sont individuels.

Une deuxième forme de cette *coopération individualiste* (si l'on peut employer une expression aussi paradoxale) est celle de la caisse rurale, qui a pour objet d'assurer le crédit ; mais ce crédit n'est donné qu'à bon escient et après que les associés se sont rendu compte de l'usage qui en sera fait.

Enfin le syndicat agricole, qui sert d'intermédiaire pour ses

(1) *La Prévoyance sociale en Italie*, p. 293.

adhérents, qui leur loue des machines, leur procure de bonnes semences, fait pour eux des expériences de culture ou fait analyser leurs produits, leur fournit des animaux reproducteurs, me semble être le dernier terme de la première partie de ce système.

Tous ces procédés servent à améliorer la situation du propriétaire, mais ils ne sont pas établis seulement pour faciliter l'épargne sur les intermédiaires; ce sont des procédés qui portent sur le perfectionnement des *moyens de travail*, tandis que la coopération de circulation avait surtout en vue d'améliorer les *moyens de vivre*. Mais ce qui doit surtout nous arrêter, c'est que ce progrès est de nature à rendre la petite propriété plus sûre; et que, d'autre part, il a pour base essentielle les rapports de bon voisinage entre gens vivant dans un même village.

Pour que ce perfectionnement des moyens de travail s'opère régulièrement, il faut vaincre la routine, et il faut donner au paysan le moyen de comprendre les expériences qui se font près de lui. Le paysan se défie beaucoup des essais que tente le grand propriétaire, et il rit volontiers des insuccès de son riche voisin. A une observation personnelle, presque toujours mal faite, il faut substituer une éducation capable de le diriger dans la bonne voie. La coopération ne porte plus maintenant sur la mise à sa disposition d'instruments, mais sur quelque chose d'idéal, sur la pratique scientifique. Les chaires ambulantes d'agriculture, qui ont si bien réussi en Italie, nous montrent ce qui peut être fait, sans grands frais, dans cet ordre d'idées. D'ordinaire c'est une initiative extérieure qui apporte aux paysans les bienfaits de cette éducation; mais l'origine ne nous importe pas : ce qu'il faut voir c'est cette unité d'esprit qui se forme par l'utilisation d'un même corps de doctrines. Les professeurs de ces chaires conseillent aux paysans d'entreprendre certains travaux, leur facilitent l'emprunt et en surveillent l'emploi.

Le système est complété par les banques populaires, qui font circuler les capitaux et leur donnent l'emploi le plus avantageux pour l'économie du pays.

Dans les villes il est beaucoup plus difficile que dans les campagnes de venir en aide au travailleur isolé; il y a une très grande

différence, d'ailleurs, entre les deux catégories d'institutions, parce que dans les campagnes toutes les institutions décrites plus haut amènent infailliblement une amélioration dans la productivité du travail; dans les villes il est assez rare que l'on puisse mettre à la disposition de l'ouvrier un outillage plus perfectionné ; mais il est possible d'agir sur les ouvriers urbains en développant leur goût et leur intelligence, en sorte que si l'instrument ne change pas, l'homme qui le meut devient supérieur à ce qu'il était.

En Italie il a été fait des essais vraiment intéressants; presque partout les banques populaires et les caisses d'épargne font des *prêts d'honneur;* à Crémone on accorde des avances sur les factures (1); à Lodi on vend des machines à coudre à crédit (2); à Bologne il a été créé une « banque coopérative des ouvriers et de la petite industrie », qui paraît donner de bons résultats (3).

Émerveillés par les prodiges de la grande industrie, beaucoup d'économistes s'imaginent assez volontiers que le rôle du travailleur isolé est fini : c'est qu'ils ne comparent point des choses de même nature : la moyenne industrie et la fabrique collective peuvent être appelées à jouer un rôle de plus en plus modeste; mais il y a des limites à toutes choses. Il serait difficile de penser qu'il soit économique de s'adresser à une très grande maison de plomberie pour faire une petite installation au lieu de faire travailler un petit patron du quartier : les frais généraux deviennent exorbitants pour les entrepreneurs qui sont outillés pour les grosses affaires quand ils doivent s'occuper de menus travaux (4).

Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions artistiques, savent que la machine ne peut donner aux objets qu'elle fabrique cette *heureuse inégalité,* qui caractérise l'œuvre humaine et

(1) *La Prévoyance sociale en Italie*, p. 128.
(2) *Op. cit.*, p. 140.
(3) *Op. cit.*, p. 192.
(4) « Dans le grand commerce de détail, pas plus que dans certaines industries, on ne doit s'exagérer l'économie réalisable sur les frais généraux » (Pyfferoen, *article cité*, p. 623). — Je pourrais citer une maison de construction d'appareils à rectifier et distiller l'alcool qui envoie ses clients chez un constructeur moyen quand ceux-ci lui demandent de petites installations.

constitue le cachet, l'originalité et la vie des objets recherchés par les vrais amateurs. Les choses faites mécaniquement sont froides, sèches et plates, parce qu'on n'y trouve que la trace d'un travail inorganique. L'art académique nous écœure aujourd'hui, parce que nous trouvons en lui la manifestation la plus parfaite de la corruption de l'art sous l'influence des règles mécaniques. Nos pères, qui n'avaient pas encore assisté au dévergondage du mauvais art industriel, ne comprenaient pas tout ce que renfermait de vicieux l'académisme, — qui, d'ailleurs, on le sait maintenant, ne fut qu'une exception jusqu'à la Révolution. Le goût des choses délicates n'est pas tellement détruit qu'on le suppose dans les livres des économistes : en Angleterre depuis vingt ans, il y a eu beaucoup de progrès; et même dans ce pays de la grande industrie on est dégoûté des produits que les anciens Anglais trouvaient superbes.

Quant à la terre, il ne faut pas se lasser de répéter que sa culture intensive et *scientifique* ne peut être abordée que par le cultivateur isolé : celui-ci peut seul économiser les infiniment petits et donner aux plantes (ou aux animaux) les soins intelligents et minutieux que comporte la culture à haute production. Mais ce travailleur a besoin d'être soutenu : il faut que son individualité ait un appui matériel, toutes les fois qu'il est inutile de faire les frais d'outillages individuels, et qu'elle ait un appui moral dans l'enseignement donné par les sociétés agricoles. C'est à cette double condition que l'individualité du travail peut acquérir toute sa valeur et que la culture individuelle l'emporte sur la culture collective.

X

Nous allons chercher à tirer de ces études quelques conclusions d'ordre général; et tout d'abord, nous voyons que parmi les institutions dites coopératives celles qui réussissent le plus surement et qui semblent capables d'exercer la plus grande influence sur le monde sont celles où les qualités du *parfait coopérateur* des théoriciens ne sont pas exigées.

Les sociétés de production jouent un très petit rôle dans l'industrie contemporaine; ce sont en effet des organismes rares et délicats, qui ne peuvent se développer que par une sévère sélection; elles nous intéressent comme expérience de psychologie appliquée bien plus que comme modèles d'organisation économique. Nous y avons relevé deux éléments très essentiels : la distinction des grades et l'existence des *noyaux* chargés d'assurer le maintien de la tradition. Ce ne sont pas des institutions progressives; mais elles semblent capables de remplacer très avantageusement le moyen patron pour les entreprises vraiment urbaines, comme sont les travaux du bâtiment.

Quant aux autres institutions coopératives, elles doivent être considérées comme des fondations destinées à venir en aide aux classes pauvres pour leur permettre de s'élever, de devenir plus capables et de mieux produire. Les magasins et ateliers coopératifs ne diffèrent pas essentiellement des économats, que l'on établit pour rendre la vie moins dure aux travailleurs : ils ont le même but, permettre d'économiser sans grand effort. Leur rôle économique est de faciliter la circulation des produits entre des ménages et un grand marché, de réduire en définitive des frottements dans le mouvement des produits. Mais c'est se lancer dans l'utopie que de prétendre changer l'ordre social en graissant quelques rouages! Sans méconnaître les grands services rendus par les économats, qui servent souvent beaucoup à l'éducation des classes ouvrières, en leur apprenant à se gouverner elles-mêmes, il faut avouer que la coopération ne détermine rien par elle-même; tout dépend de l'emploi qui est fait des économies réalisées.

Dans les campagnes, les laiteries coopératives (qui sont aussi des unions pour la circulation des produits) ont amené des résultats remarquables, qui doivent servir de modèles. Il faut que la coopérative urbaine parvienne aussi à améliorer le logement et à assurer l'avenir, qu'elle collabore au progrès industriel, et qu'elle soit un élément essentiel du progrès moral. Elle ne peut remplir ce rôle complexe qu'en s'unissant à d'autres institutions de prévoyance, de défense et d'éducation. L'économie qu'elle

permet de réaliser, fournit à l'ouvrier le moyen de s'engager dans des syndicats qui agissent pour relever les salaires, et qui ne peuvent maintenir les hauts salaires qu'à la double condition que le patron perfectionne son outillage et que les travailleurs perfectionnent leur travail.

La grande industrie, bien loin de chercher (comme l'affirmaient les économistes il y a cinquante ans) le travail *non-qualifié*, recherche avec ardeur le travail *extra-qualifié ;* les hauts salaires et les courtes journées s'accordent parfaitement avec les progrès actuels de l'outillage ; le salariat acquiert, sous la pression syndicale, des avantages que les théoriciens avaient vainement demandés à l'association et à la participation.

Mais à côté de la grande industrie restent (et resteront sans doute toujours) des ateliers minuscules, le travailleur isolé des villes et des campagnes, dont la présence est nécessaire pour une infinité de petites besognes, qui seul peut maintenir l'art et qui seul cultive le sol avec l'ingénieuse parcimonie nécessaire aujourd'hui dans l'agronomie très perfectionnée. Ces travailleurs ont besoin d'être soutenus par des institutions, qui leur rendent les services (bien plus complexes aujourd'hui qu'autrefois) que l'on peut demander à des moyens collectifs. De là naît la nécessité de la *coopération individualiste*, qui s'exerce dans les campagnes par les associations d'arrosage, les caisses rurales, les syndicats agricoles, les *chaires ambulantes*, les banques populaires, — et qui semble pouvoir se faire jour dans les villes.

Dans cette coopération l'instruction joue un rôle très considérable : le syndicat agricole n'a pas seulement à aider matériellement le paysan, mais aussi à l'éclairer et à l'instruire.

Dans cette analyse nous prenons les institutions comme elles se présentent dans l'économie, sans chercher à savoir quel est l'esprit qui a animé leurs fondateurs : cet esprit peut avoir été très variable. Bien des fois des inspirations religieuses ou philanthropiques ont amené des hommes riches à doter des œuvres, ou même à constituer entièrement des économats ou des ateliers. Ce ne sont là que des accidents, — bien que l'on ait beaucoup plus discuté sur ces accidents que sur le fond même des choses. Peu

importe d'où vient une institution, une fois qu'elle est établie; c'est son fonctionnement normal qu'il faut étudier.

Ceci ne veut pas dire qu'il faille négliger l'esprit qui anime les hommes, qui prennent part au gouvernement des institutions; je crois, au contraire, que cet esprit est d'une grande importance; mais l'expérience nous montre que les institutions les plus diverses (par leur origine et par leur esprit) peuvent avoir des destinées économiques assez voisines les unes des autres pour qu'il soit possible de faire leur étude d'une manière tout à fait matérielle, — c'est-à-dire sans se préoccuper de cette origine et de cet esprit.

G. Sorel.

SPORT ET POÉSIE

CHEZ LES GRECS

PINDARE ET LES PINDARIQUES

Le 14 juillet dernier, nous nous trouvions dans une petite commune de la banlieue de Paris. C'était l'après-midi. Un attroupement qui s'était formé sur une route attira nos regards. Une partie de la voie publique se trouvait provisoirement transformée en champ de course. Un monsieur en redingote et en chapeau de soie — sans doute l'instituteur — se démenait au milieu d'une bande d'enfants. Deux pompiers l'assistaient dans son travail d'organisation. L'un d'eux aidait à faire la police parmi les marmots. L'autre s'était éloigné à une centaine de mètres, et servait de *but*. Le monsieur en chapeau de soie fit ranger les enfants en ligne, non sans leur expliquer, avec un grand luxe de répétitions, que la course consistait à aller jusqu'au pompier et à revenir. Le premier revenu aurait le prix.

La course eut lieu sous nos yeux. Le gagnant fut un tout jeune bambin, âgé de six à huit ans, qui, profitant des hésitations et de la gaucherie de ses compagnons, et comprenant à merveille les instructions données, s'était lancé en avant, sans regarder à droite ni à gauche, et avait distancé de quinze ou vingt mètres le plus favorisé de ses concurrents. Ce fut, dans la foule groupée sur les trottoirs et parmi les voisins accourus aux fenêtres, un long cri d'admiration. L'enfant, dans ce stade improvisé, mesquin, délimité par deux casques de pompiers, s'était taillé un petit succès d'enthousiasme. Une famille de la commune dut être très

fière ce soir-là, et les félicitations durent pleuvoir, dans un certain cercle, sur le héros que les assistants venaient d'applaudir.

Eh bien, ceux qui veulent comprendre, une bonne fois pour toutes, cette incompréhensible poésie de Pindare qui rebute et rebutera encore tant de lecteurs, n'ont qu'une seule ressource : agrandir par la pensée la petite scène triviale que nous venons de décrire, remplacer le morceau de route par un emplacement spécial, les enfants par des hommes, les pompiers par des magistrats respectables, le monsieur en chapeau de soie par des « *hellanodices* », la commune par une immense association de cités, le petit groupement d'assistants occasionnels par des foules venues de loin pour assister aux épreuves, les félicitations banales données au vainqueur par une véritable pompe triomphale, et enfin les *cris* d'admiration spontanée par un *chant* d'admiration composé selon les règles du rythme par un spécialiste de l'éloge. Nul n'ignore que le développement et le perfectionnement d'un organisme pousse à la multiplication des organes, et que, plus un phénomène social devient intense, mieux on voit s'y dessiner l'application d'une loi impérieuse, celle de la division du travail.

Il ne suffit pas d'être lettré pour juger Pindare. Voltaire, un homme d'esprit cependant, se trouvait désorienté en présence de cette poésie si différente de la sienne, et cette désorientation se traduisait par d'impitoyables railleries. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* professait un joyeux dédain pour ce « chantre des combats à coups de poing » qui prenait des accents si sublimes pour nous raconter que Psaumis de Camarine était arrivé le premier à la course des chars attelés de mules, ou qu'Agésidame de Locres avait terrassé son adversaire au pugilat. Un Grec ne serait pas moins déconcerté de nos jours s'il voyait reproduites dans des centaines de journaux des listes de jeunes gens admissibles à l'École Polytechnique ou à l'École centrale, et trouverait probablement, comme Voltaire, quelque formule pittoresque pour exprimer son dédain. La vérité, c'est que nul poète ne peut être bien compris que si on le replace dans son milieu, et Pindare, parmi tous les poètes, est un de ceux qui ont le plus besoin de

cette opération, sous peine de demeurer inintelligibles, et, par conséquent, profondément ennuyeux.

La poésie triomphale est née en Grèce de l'existence des « Jeux », c'est à dire d'une organisation particulière des sports physiques. Le poète est subordonné à l'athlète. Il faut considérer celui-ci pour justifier la physionomie de celui-là.

Or, la figure de l'athlète est double, ou, plus simplement, deux éléments paraissent concourir à l'organisatien des jeux : un élément privé et un élément public. Ces jeux sont avant tout un divertissement né dans la famille, et conservé de génération en génération. Ils sont ensuite une institution d'État, ou mieux de Cité, soigneusement perfectionnée en vue de l'intérêt militaire. Ajoutons que cette institution d'État voit son éclat rehaussé par l'adjonction d'un caractère religieux, comme c'est le cas pour toute fête hellénique.

I. — LES JEUX, DIVERTISSEMENT PRIVÉ.

Il est au moins un sport, la course, qui entre, en tout pays, dans les récréations des enfants. Cet âge a besoin de courir. D'autre part, lorsque plusieurs enfants courent ensemble, des sortes de concours s'établissent naturellement, sous une forme ou sous une autre, entre les compagnons de jeux. Les plus agiles en acquièrent même, aux yeux de leur groupe, une sorte de supériorité qui les flatte, et les revêt d'une auréole *sui generis*.

Ce qu'on trouve également chez tous les enfants, c'est le goût de *lancer* des objets quelconques, généralement des balles ou des ballons. Pendant que la course fortifie les jambes, cet autre exercice fortifie les bras.

Il n'est pas rare, également, de voir des enfants se prendre corps à corps pour se terrasser mutuellement, sans être portés à cela par la colère, mais simplement pour s'amuser et comparer leurs forces. Le phénomène est plus rare sans doute et moins observable dans nos sociétés civilisées, où l'éducation de la famille

tend à réprimer ces habitudes au lieu de les encourager. Un proverbe français montre à la fois l'existence de ce goût pour la lutte et les influences sociales qui le combattent : « Jeux de mains, jeux de vilains ».

Or, ce que les Grecs appelaient le *pentathle*, c'est-à-dire la course, le saut, le disque, le javelot et la lutte, représente assez exactement le prolongement dans l'âge mûr de ces divertissements de l'enfance. Le saut n'est qu'une modification de la course, la course prise au moment où l'on rencontre un obstacle. Le disque et le javelot sont deux variétés de projectiles, qui peuvent, en nos modernes sociétés, se trouver remplacés par d'autres, mais dont le maniement a pour but unique de développer la force et l'adresse du bras. Nous sommes donc ici en présence d'un phénomène général, et l'on n'aperçoit que faiblement l'action de causes particulières. Où il faut rechercher celles-ci, c'est dans la prolongation de ces exercices au delà des limites de l'enfance, prolongation qui, au lieu d'occuper ou de passionner des groupes restreints, comme chez nous, occupe ou passionne tout le public adulte, au point d'enfanter les plus grandioses manifestations d'enthousiasme.

Et nos courses? dira-t-on. Elles passionnent : c'est vrai, mais pourquoi passionnent-elles? Parce qu'elles fournissent un prétexte au pari. On n'y va pas pour acclamer un jockey, d'ailleurs obscur, mais pour jouer de l'argent sur un cheval. Pourvu que celui-ci arrive le premier, on est content, et l'on se soucie assez peu de connaître le nom du cavalier qui le monte. Évidemment, notre cerveau, à ce point de vue, n'est pas conformé comme celui des Grecs, et cette différence de conformation vient d'une différence d'éducation.

Le monde cycliste offrirait à l'observateur des phénomènes qui se rapprochent davantage de ceux que nous allons envisager. Ces portraits de vainqueurs, reproduits sur les journaux illustrés, rappellent les statues triomphales que les Grecs élevaient aux athlètes victorieux. Mais, comme on le sait, de telles gloires n'intéressent qu'un public spécial, dont le langage n'est pas toujours très intelligible pour les profanes. Les masses *ne*

donnent point. Nous n'en sommes pas encore à ces réceptions extraordinairement grandioses que faisaient les cités grecques à leurs concitoyens victorieux dans un des grands jeux, à ces processions solennelles qui, formant au héros un cortège d'honneur, l'introduisait, non par une porte, mais *par une brèche pratiquée tout exprès* dans les remparts pour lui livrer passage.

Rappelons-nous l'origine de nos Hellènes. Intrépides montagnards, descendants de bannis qui avaient gagné la montagne, et là, dans cette sorte de « maquis », demandaient au pillage à main armée leurs principaux moyens d'existence, les vainqueurs des Pélasges n'avaient pas perdu, en descendant vers la plaine, ces instincts de combativité qui avaient amené leurs triomphes. Leur installation sur le rivage de la mer leur fournissait d'ailleurs l'occasion de transformer en expéditions maritimes leurs excursions jusqu'alors terrestres. En outre, le fait même de la conquête avait pour résultat de les superposer à de nombreuses populations de sujets ou d'esclaves, qu'il s'agissait de tenir en respect. Or, là où les armes perfectionnées n'existent pas encore, on tient les gens en respect en leur démontrant qu'on a des muscles plus solides, des pieds plus agiles pour la poursuite, des bras plus vigoureux pour le châtiment. C'est ce qui explique, entre parenthèses, comment les Doriens de Sparte, plus isolés que d'autres clans vainqueurs dans leur Laconie déjà peuplée de nombreux habitants, se virent obligés de donner à l'éducation physique un développement extraordinaire. Mais le fait, plus intense à Sparte qu'ailleurs, se produisait sur les divers points de la Grèce, et l'on conçoit, dans ces conditions, que le premier rêve du père, lorsqu'un enfant mâle lui était donné, était de le voir devenir un homme robuste. Les « Jeux », tout en amusant les enfants, étaient donc pris au sérieux par les parents. Aussi, de même que certains villages de chez nous possèdent toujours une place spécialement affectée au jeu de boules, toutes les localités de la Grèce possédaient un emplacement en plein air appelé « palestre » où la jeunesse se livrait au plaisir de la lutte ainsi qu'aux autres exercices énumérés plus haut. Les hommes faits ne dédaignaient

pas de se mêler à ces batailles pour rire, où l'on recevait pourtant de terribles coups. On se proposait une partie de ceste ou de pugilat comme on se propose actuellement une partie de dominos ou d'écarté. La localité était-elle une ville? La palestre donnait naissance au gymnase, édifice important entre tous, mais — remarquons-le en passant — édifice privé. Là se donnaient rendez-vous tous les citoyens distingués, les uns pour prendre part aux sports, les autres pour regarder leurs concitoyens qui luttaient, sautaient, couraient, d'autres enfin pour flâner et bavarder, uniquement parce que le gymnase était devenu l'endroit le plus « select » de la ville. On sait que c'est en se promenant sous les portiques de ces gymnases que plusieurs des plus grands philosophes, à commencer par Socrate, ont recruté des auditoires et conquis leur réputation. Ils savaient qu'ils rencontreraient là le Tout-Athènes, et le Tout-Athènes, en venant là, rendait témoignage au prestige exercé sur la population libre, oisive, distinguée, par ces divertissements corporels.

Il ne faudra donc pas être surpris de relever, dans les dédicaces des odes pindariques, les noms des plus nobles d'entre les Grecs des principales cités. Nous sommes en présence d'un délassement aristocratique, encouragé de père en fils, et qui fait partie des traditions des plus illustres familles. Les Éacides, les Alcméonides, les Battides, les Iamides, les Ératides, bien d'autres maisons à généalogie célèbre défilent dans les odes du poète, et l'on voit, par les éloges même qu'il leur décerne, que le goût des exercices physiques est héréditaire chez tous ces aristocrates de grande lignée. Il n'est pas rare que la généalogie, à force de remonter dans la nuit des temps, vienne se rattacher à Hercule, à Apollon, à Zeus, ou à quelqu'un de ce genre. Or, toute fable a sa raison d'être, et, lorsqu'on sait par quel mirage d'admiration rétrospective les grands bandits de l'Olympe sont devenus des dieux, on n'a plus de peine à expliquer toutes ces généalogies divines. Les familles ainsi louées descendaient tout simplement de quelque « roi des montagnes », ou tout au moins prétendaient en descendre, et se faisaient accepter dans le « monde » qui en descendait véritablement. De génération en génération, elles se

rattachaient à des héros qui avaient entraîné sur leurs pas des bandes de guerriers émerveillés sans doute par la force, l'agilité, l'adresse de leurs capitaines. Ces rudes gaillards avaient naturellement tenu à ce que leurs fils marchassent sur leurs traces. Semblables à tel de nos pères de familles qui, ingénieur distingué, cultive avec amour chez ses enfants l'aptitude aux mathématiques ou à la mécanique, ils avaient, servis en cela par leur puissance et leurs loisirs, développé chez leur progéniture les qualités athlétiques, plus utiles alors que maintenant pour se créer ou se conserver sa place au soleil.

C'est justement parce que les sports sont pratiqués et encouragés *par les plus grandes familles* que la poésie pindarique a plus de chance de prendre un sérieux essor. Dans ces familles, la richesse permet de donner une pompe toute particulière aux fêtes qui suivent les exploits accomplis par un fils, par un frère, par un parent. Ce seront des festins, des cortèges de flambeaux, des réceptions plus élégantes. Ce seront aussi des chants, puisque le chant traduit si bien la joie. Mais *chant*, nous le savons, est presque synonyme de *poésie*, et, à émettre des sons, il faut bien que ces sons disent quelque chose. Du reste, comme le dit Pindare lui-même dans sa neuvième Néméenne, « c'est un adage parmi les hommes, qu'il ne faut pas laisser tomber à terre et ensevelir dans le silence une action glorieuse. La voix divine de la poésie est la digne compagne des exploits. »

Cela n'est certes pas vrai pour tous les peuples, mais c'est vrai pour les Grecs, chez qui d'autres causes, analysées précédemment, ont si puissamment favorisé l'éclosion de la poésie. Chez ce peuple de vie facile, il faut que le chant soit partout. Des milliers de Pindares ont donc, en des milliers d'endroits, célébré les louanges de ceux qui s'étaient distingués dans les exercices physiques. Mais, en des circonstances particulièrement solennelles, passionnantes, en des cas où la gloire des vainqueurs devient absolument éclatante, où un public immense peut s'intéresser à leur triomphe, la louange prend naturellement des proportions plus grandioses, plus « littéraires ». Alors les familles cherchent à s'adresser, pour cet éloge, à un fournisseur renommé, qui sache

traduire en termes magnifiques l'admiration éprouvée par tous les proches de l'heureux vainqueur. C'est ainsi que d'après les commentateurs, la dixième Pythique, dédiée à Hippoclès de Pélinne, fut composée à la requête d'un certain Thorax, parent du héros et de toute l'illustre famille des Allénides, célèbre en Thessalie. L'œuvre littéraire et musicale de Pindare devait servir à rehausser l'éclat d'un festin donné en faveur d'Hippoclès et de la marche triomphale organisée à cette occasion.

Notons en passant un fait, ou plutôt l'absence d'un fait. Parmi les divers sports usités dans les jeux des Grecs, nous ne voyons pas figurer le canotage, dont on connaît la vogue chez les Anglais d'aujourd'hui. La chose semble d'autant plus étonnante au premier abord que la Grèce était un pays essentiellement maritime, et que la configuration des côtes se prêtait admirablement aux exercices nautiques. La formation de nos Grecs de bonne famille explique très bien, selon nous, cette apparente anomalie. En descendant de la montagne vers la mer, nos illustres bandits avaient bien voulu rester des guerriers, mais non devenir des rameurs. Les rameurs ne se battent pas. Ils exécutent une fonction purement matérielle. Par conséquent, des esclaves ou de petites gens sont assez bons pour ce sport particulier. La lutte, pour nos Grecs, n'est donc pas jeu de vilain, mais le canotage est œuvre servile. On sait que l'opinion contraire, en nos sociétés où règnent d'autres influences, prédominerait plutôt aujourd'hui.

L'amour des exercices physiques était donc chez nos Grecs, avant tout, un phénomène d'éducation familiale. Mais il n'y avait pas que cela, ou, pour mieux dire, le phénomène que nous venons de retracer était tellement général, tellement intense que, de la vie privée, il ne pouvait faire autrement que de se répercuter sur la vie publique. Ce qui était approuvé et encouragé par tous les pères de famille devait être approuvé et encouragé par les magistrats issus de ces familles, recrutés le plus souvent parmi les plus notables d'entre elles. Après avoir été un divertissement privé, les « Jeux » devaient devenir une institution

publique, environnée de tout l'éclat et de toute la pompe que l'on donne aux actes officiels, aux manifestations nationales.

II. — LES JEUX, INSTITUTION OFFICIELLE.

Une des grandes raisons d'être des gouvernements, c'est la préparation de la défense extérieure. On sait la place qu'occupe cette préparation parmi les nations de l'Europe continentale. Chacune a sans cesse les yeux fixés au-delà des frontières, pour voir si un voisin n'a pas augmenté ses effectifs, construit des canons d'un type nouveau, inventé quelque poudre ou quelque explosif d'une puissance inédite, perfectionné en un mot d'une façon quelconque son outillage de combat. Et l'expérience montre que les gouvernements qui laissent péricliter cet outillage s'exposent, en cas de guerre, à de véritables catastrophes, quel que soit d'ailleurs le courage et l'abnégation de leurs soldats. C'est ce qu'on vient de vérifier dans le conflit entre les États-Unis et l'Espagne. Non seulement le personnel militaire de celle-ci manquait de formation technique, mais encore son outillage était désastreusement arriéré. Un souci analogue existait chez les gouvernants de nos cités grecques, mais, tout en étant de même nature, il ne s'appliquait pas exactement aux mêmes objets. Les conditions des luttes armées, nul ne l'ignore, étaient tout autres qu'aujourd'hui. Peu de machines de guerre, et en usage dans les sièges seulement. Pas de projectiles frappant au loin, sauf le javelot, qui ne franchit qu'une distance de quelques mètres, et qu'un bon bouclier peut toujours parer. Enfin, étant donné la faible distance à laquelle doivent se placer deux troupes disposées à en venir aux mains, c'est *le corps à corps assuré*, sinon dès le commencement, du moins à un instant quelconque de la bataille. Ceci posé, il est clair que la vigueur physique du soldat prend une importance énorme. Plus robuste des bras, il peut lancer son javelot plus loin, et se procurer un genre de supériorité analogue à celui qui résulte actuellement de la possession d'un

fusil à plus longue portée. Plus robuste des jambes, il peut à son gré éviter son adversaire ou le poursuivre, et engager l'action du côté qui lui plaît le mieux. Plus robuste de la poitrine et des reins, il peut, au moment du corps à corps, terrasser son adversaire, le bousculer, l'écraser, se démener victorieusement dans la mêlée. Plus endurant enfin, il peut soutenir la lutte pendant un laps de temps plus considérable, et lasser des ennemis plus prompts à se fatiguer. La longue résistance des trois cents Spartiates de Léonidas aux Thermopyles se comprend très bien si l'on songe que ces athlètes d'élite, postés d'ailleurs dans un endroit avantageux, étaient en mesure de transpercer nombre de Perses avant que ceux-ci fussent arrivés assez près d'eux pour les atteindre, et que plusieurs heures d'une lutte continuelle n'avaient plus de quoi les effrayer. Une énorme disproportion dans le nombre était nécessaire pour abattre ces rudes jouteurs.

Comme chaque nation cherche aujourd'hui à avoir le meilleur canon, chaque cité cherchait donc à avoir les meilleurs lanceurs de javelots, les meilleurs coureurs, les meilleurs sauteurs, les meilleurs lutteurs de la Grèce. Aussi, à côté des palestres et des gymnases, se créent bientôt les *stades,* enceinte réservée aux jeux publics. Cette enceinte est allongée, à cause de la course, et la distance parcourue par les coureurs devient une chose tellement présente à tous les esprits qu'elle se trouve érigée en unité de mesure. C'est la longueur-type que la langue usuelle va consacrer de préférence à toutes les autres.

La cité antique, inutile de revenir sur ce point bien connu, est inséparable de la religion. Il y a toujours des magistrats qui sont plus ou moins pontifes, des pontifes qui sont plus ou moins magistrats. Les fêtes de la cité sont des fêtes religieuses. La religion viendra donc à son tour consacrer les jeux, en tant qu'ils font partie de solennités en l'honneur de tel ou tel dieu. Autour du stade s'élèveront des autels, et l'on préludera aux jeux par des sacrifices. L'athlète ne se livrera pas seulement à une récréation traditionnelle, il remplira une fonction utile à la patrie. Mieux que cela, il accomplira un acte agréable à la divinité, et des légendes divines sont là d'ailleurs

pour exalter son imagination, lui donner une plus haute idée de la grandeur de son rôle. Apollon n'a-t-il pas disputé le prix de la course à Mercure, Persée à Atalante? Hercule n'a-t-il pas terrassé le géant Antée, qui reprenait des forces toutes les fois qu'il touchait la terre sa mère? Traditions familiales, intérêt politique, sentiment religieux, tout s'unit donc, comme on le voit, pour environner ces solennités d'une incomparable auréole de grandeur et de gloire. Le pugiliste, au moment où il s'apprête à descendre dans l'arène, sait que trois choses sont étroitement liées à son coup de poing : le plaisir, le devoir civique, et une œuvre pie.

Des jeux publics plus ou moins célèbres existaient donc dans la plupart des cités grecques. On cite ceux d'Éphèse, de Thessalonique, d'Anarbaze, d'Attelia, de Pergame, de plusieurs autres localités. Il est probable que l'institution se retrouvait partout. La plupart des fêtes dont nous parlent les historiens comportaient une partie athlétique, comme la fête du 14 juillet comporte des représentations gratuites et une revue. Mais, parmi tous ces rendez-vous du sport hellénique, il en est quatre qui sont devenus particulièrement fameux, attendu que leur célébration n'était pas le fait d'une seule cité, mais de l'entente d'un grand nombre de cités entre elles. Ce sont les jeux Olympiques, les jeux Pythiques, les jeux Isthmiques et les jeux Néméens.

Chaque cité grecque, on le sait, était véritablement indépendante, mais la communauté de race, de langue, de situation géographique, d'intérêt même en présence des invasions barbares, se traduisit de bonne heure en Grèce par divers phénomènes fédératifs. Les alliances, d'abord, étaient fréquentes. Lorsque ces alliances jouissaient d'une certaine permanence, elles revêtaient la forme de « ligues ». La guerre du Péloponèse est l'histoire d'un heurt entre deux de ces ligues, où la gloire des cités secondaires s'efface devant celles des deux cités prépondérantes, Sparte et Athènes. En remontant dans l'histoire de la Grèce, on trouve un mémorable exemple de solidarité dans la coalition des chefs grecs qui prirent part à la guerre de Troie. Les poètes nous ont représenté les princes grecs de cette époque jurant à

Tyndare, roi de Sparte, qu'ils défendraient envers et contre tous celui d'entre eux qui épouserait Hélène. Sous cette légende poétique, où rien ne nous dit d'ailleurs qu'il n'y ait pas une part de vérité, apparaît un phénomène social important : la fraternité des cités grecques, fraternité que l'on voit résister et survivre à toutes les querelles intestines et à des guerres pourtant cruelles comme celle que se firent les Athéniens et les Lacédémoniens.

Un principe d'union chez les Grecs, c'était le mépris commun du « Barbare ». C'était encore le fameux tribunal des Amphictyons, qui paraît avoir été une combinaison intermunicipale pour régulariser le régime des eaux et veiller à la conservation du temple de Delphes. C'était ce même temple de Delphes, lieu de pèlerinage célèbre même en dehors du monde hellénique, ainsi que l'oracle que l'on venait y consulter. C'étaient quelques autres lieux de pèlerinage, comme Epidaure, Dodone, etc. C'étaient enfin *les grands Jeux*. Le moyen âge a connu la trêve de Dieu. La Grèce antique a connu une autre trêve qui avait aussi quelque chose de religieux, mais qui avait pour principe la nécessité de célébrer tranquillement les jeux courus par les citoyens de toutes les cités. Les jeux Olympiques, en particulier, possédaient un grand pouvoir de désarmement. Durant cinq jours, aucun homme en armes ne pouvait fouler le sol de l'Élide. Si deux cités étaient en guerre, les belligérants pouvaient se rencontrer sur ce terrain neutre, et se livrer entre eux à des combats simulés avant de reprendre la véritable guerre. Ces luttes de l'arène étaient chose sainte, chose sacrée. C'était aussi un divertissement sur lequel trop de monde comptait, et l'opinion publique n'aurait pas pardonné à ceux qui, par leur intolérance, auraient gêné ou gâté le plaisir d'innombrables spectateurs, venus de cent localités différentes. Une guerre, c'était peu de chose. La grande, l'importante affaire, c'étaient les jeux.

Des noms de grands chefs, de vaillants conducteurs de peuples divinisés ou idéalisés par la légende, couvraient de leur patronage ces retentissantes solennités. Les jeux Olympiques et les jeux Néméens, disait-on, avaient été fondés par Hercule. Après di-

verses vicissitudes, ils avaient été rétablis et régularisés par d'autres. Mais cette grande figure d'Hercule, personnification de la première invasion des montagnards dans la plaine, n'en apparaissait pas moins à l'origine de ces fêtes séculaires. La fondation des jeux Isthmiques étaient attribuée à Sisyphe, le fameux bandit que tua Thésée, mais qui, s'il eût tué Thésée au lieu d'être tué par lui, eût peut-être fait dire aux historiens que Thésée avait été le bandit et lui le sauveur. Ce Sisyphe avait effectué de grands travaux à Corinthe. Il avait élevé une muraille en travers de l'isthme et forcé l'eau du fleuve Asopus à monter dans la citadelle. Ce n'est sans doute pas pour rien que les poètes, en le plaçant dans les enfers, lui attribuent un châtiment de bâtisseur, et l'obligent, comme on le sait, à rouler un énorme rocher jusqu'au sommet d'une montagne. Quoi qu'il en soit, cet illustre damné avait laissé de lui une retentissante mémoire. Fils d'Eolus et petit-fils d'Hellen, suivant la légende, il avait évidemment, d'une manière ou d'une autre, relevé le niveau de la civilisation dans le territoire qu'il avait conquis. Quant aux jeux Pythiques, ils avaient pour but de commémorer la victoire d'Apollon sur le serpent Python, c'est-à-dire, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les grands travaux d'assainissement entrepris par les chefs montagnards lorsque, descendus dans la plaine, ils se trouvèrent en présence d'infects marécages, sources de miasmes et d'épidémies. Dieux, demi-dieux ou héros légendaires, ces grands fondateurs ou patrons des jeux avaient cela de commun qu'ils étaient des chefs de cités, des hommes de gouvernement, dont la haute capacité avait laissé, chez les populations, des traces lumineuses et profondes.

Mais, en définitive, les plus brillants de ces jeux, les plus courus et les plus renommés dans tout le monde grec et ailleurs, c'étaient les jeux Olympiques. Hercule les avait fondés, avons-nous dit, mais fondés *en l'honneur de Zeus Olympien*. Remarquons bien cette épithète. C'est dans l'Élide, pays du Péloponèse, que se déroulent ces jeux; mais c'est *à l'Olympe, à la montagne de Thessalie*, qu'une dévotion traditionnelle les rattache. C'est à la gloire de Zeus, suprême incarnation de ce type montagnard qui,

dans les temps reculés, avait conquis et commencé à civiliser la Grèce, que travaillent ou sont censés travailler les athlètes venus en foule de l'Hellade, de l'Asie, de Rhodes, de la Sicile. La montagne s'appelait Olympe, la cité s'appelle Olympie. Quel beau motif d'idéalisation pour ces luttes du stade ou de l'hippodrome, et quelle ressource pour les poètes qui, à la louange des hommes, pourront tout naturellement mêler celle des dieux.

Du reste, si l'adoption du stade comme mesure de longueur nous a déjà donné une idée de l'état d'âme du grand public relativement aux choses du sport, un autre fait du même genre vient attester la puissance universelle de cet attrait : à savoir l'adoption de l' « olympiade » comme mesure du temps. Le temps et l'espace, ces deux « concepts » mystérieux qualifiés par le philosophe Kant de « formes de la sensibilité », et qui, dans tous les cas, tiennent une place immense dans le fonctionnement de notre pensée, s'associaient donc pour les Grecs à une idée contingente, *celle de jeux*. Rêver à l'espace, pour un cerveau grec, c'était rêver au terrain qu'un coureur franchit à la course. Rêver au temps, c'était se représenter l'intervalle de quatre années qui s'écoulait entre deux rendez-vous dans la plaine sacrée d'Olympie.

Qu'on se représente cet état d'âme, et que l'on se représente aussi les aptitudes poétiques de la race grecque, engendrées par des causes que nous avons exposées précédemment. Le goût de la musique et de la poésie préexiste à l'institution des jeux elle-même, vu qu'il faut beaucoup moins d'attirail pour composer une ode que pour « monter » un concours de sauteurs ou de lutteurs. S'il faut en croire une tradition, les premières fêtes de Delphes auraient été purement musicales et littéraires. Les jeux Pythiques proprement dits se seraient greffés après coup sur des concours de joueurs de lyre et de flûte. La lyre et la flûte, en effet, n'étaient pas moins dans les mœurs des Grecs que le ceste ou le disque. Il est même sûr que la flûte tout au moins charmait les loisirs des antiques Pélasges à une époque où les grandes descentes de montagnards guerriers n'avaient pas encore eu lieu. C'est à Pan l'Arcadien, à un « autochtone », qu'on

attribue l'invention de cet instrument rustique. Le triomphe des athlètes vainqueurs éclate donc au milieu d'un peuple porté au chant, à la poésie. L'orgueil des familles, nous l'avons vu, est intéressé à ce que la gloire de ses membres ne tombe pas dans l'oubli. Un orgueil analogue pousse les cités à encourager tout ce qui peut perpétuer la mémoire des hommes qui mettent ainsi en relief le nom de leur patrie. De là ces innombrables statues dont nous avons parlé, et dont les Romains, malgré de précédentes destructions, devaient encore trouver des centaines debout. De là, également, la vogue et le succès, incompréhensible pour nous, de la poésie triomphale.

III. — LE MÉCANISME DE L'ODE PINDARIQUE.

Pour juger le système poétique de Pindare, nous ne pouvons nous appuyer, dans le présent, sur aucun terme de comparaison. Nous sommes donc forcés de prendre pour exemple un genre assez différent, mais qui offre encore, avec l'espèce de poésie dont nous parlons, des analogies suffisamment caractéristiques. Nous voulons parler du discours que le prêtre prononce en bénissant un mariage. Il suffit d'avoir lu quelques odes de Pindare et de se rappeler quelques-unes des allocutions nuptiales que l'on a pu entendre pour convenir de la ressemblance, au point de vue que nous envisageons ici.

Dans un cas comme dans l'autre, en effet, une sorte de plan s'impose de lui-même, soit au poète, soit à l'orateur. Pour celui-ci, l'éloge des deux fiancés est de rigueur, et aussi celui de leurs deux familles. Or, le prêtre, qui connaît ces deux personnes et ces deux familles, ou qui s'est fait communiquer des renseignements sur leur compte, a très bien compris, dès la première heure, sur quelles particularités il était convenable d'insister. Il y a toujours, non pas la scène à faire, mais l'allusion à faire. C'est un trait saillant de caractère, un évènement passé dont on peut se souvenir avec fierté, une profession par-

ticulièrement honorable, qui aura donné au père de l'un des deux jeunes gens l'occasion de se signaler. Ce sont de bonnes œuvres, des services rendus à la religion. Selon qu'il y a dans la famille un militaire, un magistrat, un négociant, on parlera de patriotisme éprouvé, d'intégrité incorruptible, de loyauté commerciale. Le cadre est immuable. Seul le sujet varie selon les circonstances, et encore pourrait-on ramener ces éloges obligatoires à un certain nombre de types déterminés. Enfin, au-dessus de cette partie humaine, pour ainsi dire, de l'allocution, planent régulièrement les enseignements et les vœux de l'Église en ce qui concerne le mariage. Ce sont de beaux lieux communs, lieux communs qui représentent de nobles vérités et s'élèvent à une haute portée morale; mais enfin ce sont des lieux communs, et tous les orateurs sacrés, même ceux qui savent revêtir ces lieux communs des formes les plus élégantes ou les plus touchantes, en conviendront sans difficulté.

Il y a quelque chose de cette structure dans les odes de Pindare, et les mêmes lois de la composition s'imposaient, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent, aux nombreux poètes qui répondaient au même besoin social. Toute ode en l'honneur d'un athlète victorieux contient, sauf d'assez rares exceptions, quatre éléments plus ou moins distincts ou mélangés : l'éloge de l'athlète, celui de sa famille, celui de sa cité, et enfin des idées morales ou religieuses, parfois l'éloge des dieux. Si le poète, étant donné le caractère de son héros ou l'histoire de ses ancêtres, voit la possibilité d'introduire dans son ode ce que nous appellerions un « clou », il n'y manque pas, et l'ode se grossit alors d'un épisode, épisode dont le lecteur moderne ne saisit pas l'opportunité, d'autant plus que les faits y défilent parfois d'une façon assez confuse, mais qui devait faire un sensible plaisir à l'athlète et à ses proches, heureux de voir des histoires de famille embellies et immortalisées par un panégyriste harmonieux.

L'éloge de l'athlète lui-même est peut-être ce qu'il y a de plus mince dans l'œuvre du poète. Et cette brièveté se conçoit. Il n'y a qu'une manière de remporter le prix de la course, c'est

de courir plus vite que ses adversaires, et qu'un moyen de les terrasser à la lutte, à savoir de développer une force musculaire plus considérable. La poésie serait donc étrangement monotone si elle s'appliquait exclusivement au fait même qui la provoque, à savoir la victoire remportée aux jeux. En fait, le poète s'élance immédiatement dans le passé et, lorsqu'il fait l'éloge de l'athlète, c'est surtout pour rappeler ce qu'il a fait de remarquable avant le combat pour lequel il le loue. Mais cette incursion dans le passé le rejette vite bien loin, et voilà qu'il aperçoit des ancêtres plus illustres que son héros, admirable matière à des développements poétiques. C'est de ce côté qu'il s'empresse de puiser ses inspirations.

Une fable de La Fontaine a popularisé l'histoire de Simonide — un Pindare dont les œuvres sont perdues — invité par un athlète à célébrer, pour un prix convenu, une victoire quelconque remportée par lui. La légende rapporte que Simonide, n'ayant pas grand chose à dire de son homme, se rabattit sur l'éloge de Castor et de Pollux, et que l'athlète, mécontent, ne voulut payer au poète qu'un tiers de la somme promise, lui signifiant d'avoir à s'adresser aux deux divinités en question pour le versement du surplus. Le client de Simonide était bien difficile. Tous les héros célébrés par Pindare auraient pu chercher à leur chantre la même chicane, car lui non plus ne se fait pas faute de s'élancer hors de son sujet en se servant, pour relier les divers tronçons de sa poésie, des plus sommaires soudures.

Voici comment, par exemple, dans la 3me Isthmique, il passe de l'éloge de son héros, Mélissos de Thèbes — un compatriote cependant — à celui d'Hercule :

« Transporté d'ardeur dans les combats, il (Mélissos) égale en courage les lions rugissants. Son adresse est pareille à celle du renard qui, renversé sur le dos, arrête l'impétuosité de l'aigle ; sa nature ne lui a point donné la haute stature d'Orion. A le voir, il était peu redoutable, mais dans la lutte il faisait sentir une terrible vigueur. Ainsi jadis un héros, petit de taille, mais d'une âme indomptable, vint de la Thèbes de Cadmos jusque

dans la féconde Lydie, dans le palais d'Antée, pour lutter contre le géant... » (1).

Suit, comme on le « voit venir », l'éloge d'Hercule.

Ailleurs, dans la 6me Olympique, le poète loue Agésias de Syracuse, vainqueur à la course, et, par une figure hardie, il se sert du fait même de la course, qui a eu lieu sur un char attelé de mules, pour passer bien vite de l'éloge du conducteur de chars à celui de ses aïeux (lequel est évidemment plus intéressant). « Allons, Phintis (2), attèle-moi ces mules vigoureuses, lançons le char dans une brillante carrière. Je veux remonter à l'origine de ce héros... Le temps me presse d'arriver sur les bords de l'Eurotas, près de Pitané qui s'unit, dit-on, à Neptune fils de Cronos, et mit au jour Evadné aux tresses noires. » Suit une véritable généalogie, peu intéressante pour nous, mais qui devait flatter Agésias et tous ses parents.

Dans la 3me Isthmique, déjà citée, les ancêtres de Mélissos ne sont pas oubliés :

« Ils élevaient des coursiers, ils étaient chers à Mars aux armes d'airain. Pourtant, en un seul jour, le terrible ouragan de la guerre ravit quatre héros à leur foyer fortuné... » etc.

Voilà une allusion qui ne nous émeut pas outre mesure, et nous sommes tentés de demander ce que la mort lointaine de ces quatre jeunes gens vient faire à propos du triomphe de Mélissos. Nouveau trait qui justifie notre rapprochement entre l'ode pindarique et les discours nuptiaux, où il serait facile de relever nombre d'allusions de ce genre.

Avec l'éloge de la famille, ce qui tient une large place dans ces odes, c'est l'éloge de la cité. Voici le début de la 13me Olympique :

« En célébrant une maison trois fois victorieuse à Olympie, bienveillante envers les citoyens, empressée auprès des étrangers, je répandrai la gloire de l'heureuse Corinthe, vestibule de Neptune Isthmien, mère d'une jeunesse florissante. »

(1) Nous empruntons nos citations à la traduction de M. Sommer, en la modifiant légèrement par endroits pour serrer le texte grec de plus près.

(2) Nom d'un écuyer.

C'est donc à Corinthe en général, et non au Corinthien victorieux auquel est dédiée l'ode, que l'auteur pense tout d'abord. De même dans la 9me Néméenne, dédiée à Chromios d'Etna :

« Muse, quittons Apollon et Sicyone pour la nouvelle cité d'Etna, pour la demeure fortunée de Chromios, pour cette ville où les portes sont hospitalièrement ouvertes aux étrangers... »

Les épisodes introduits au cours de l'ode ont souvent pour but de glorifier telle ou telle cité. Ainsi une grande partie de la quatrième Pythique, la plus longue de toutes les odes pindariques, contient un interminable épisode consacré à glorifier tout à la fois Battos, ancêtre d'Arcésilas à qui est dédié le poème, et la cité de Cyrène, fondée jadis par ce Battos. De plus, comme cette fondation se rattache à l'expédition des Argonautes, l'imagination du poète se donne libre carrière, et enfante, à ce propos, une petite épopée.

En ce qui concerne l'éloge des dieux, nous en avons cité plus haut un exemple. Il est souvent difficile, pratiquement, de distinguer cet éloge de celui des ancêtres, et la raison en est simple : c'est que nombre de ces ancêtres sont des dieux. Il est difficile également de distinguer l'éloge des dieux de celui de la cité, car le mécanisme des pouvoirs publics, en bien des cas, se confond avec les organismes religieux, comme le démontre, entre bien d'autres faits, celui de la condamnation de Socrate. En ce qui concerne le passé, vers lequel se reportent volontiers les poètes, parce qu'il est plus facile d'y placer l'idéal que dans le présent, une lecture rapide des odes de Pindare permet de constater que la légende de l'origine des cités est presque toujours de nature religieuse. Ou les fondateurs de la cité ont été élevés au rang des dieux, ou on les a confondus avec des divinités similaires, ou enfin on a inventé de toutes pièces une histoire grandiose et surnaturelle, propre à flatter l'amour-propre de ce petit groupement municipal. S'agit-il de Rhodes? « Je m'avance, s'écrie Pindare, avec Diagoras, chantant la déesse des mers, Rhodo, fille d'Aphrodite, épouse du Soleil... (1) »

(1) 7e Olympique.

S'agit-il d'Orchomène : « Vous qui habitez une contrée fière de ses coursiers et qu'arrosent les eaux du Céphise, ô Grâces, reines fameuses de la brillante Orchomène, protectrices des antiques Minyens, écoutez-moi, je vous adresse mes vœux! » Cette dernière invocation, qui commence la 14me Olympique, se poursuit durant les trois quarts de l'ode, d'ailleurs très courte. Vers la fin, le poète se souvient seulement que son client, Asopique d'Orchomène, a été vainqueur au stade, et il prie la nymphe Écho d'en répandre au loin la renommée. Il la charge, en particulier, d'aller l'annoncer au père dudit Asopique. Toujours, à des doses infiniment variées, ces mêmes éléments obligatoires : le héros, sa famille, sa cité, les dieux.

Mais l'esprit religieux du poète, ou plutôt le caractère religieux de son œuvre, a d'autres façons de se révéler. Les odes triomphales, avons-nous dit, fourmillent de maximes morales, qui arrivent on ne sait trop pourquoi. Cela sent notoirement le sermon, et le sermon emphatique. On dirait, pour employer une expression irrévérencieuse mais expressive, que le poète *pontifie*.

Donnons-en quelques exemples :

« Diverse selon les œuvres, la récompense est douce à tous les hommes, au pâtre, au laboureur, à l'oiseleur, à celui que nourrit la mer; mais tous, en travaillant, ne songent qu'à éloigner de leurs entrailles la faim cruelle. Celui qui obtient une noble gloire dans les luttes ou dans les combats reçoit de ses concitoyens et des étrangers le plus digne salaire : il entend la douce voix de la louange (1). »

« Chaque chose a sa mesure. Connaître l'occasion est un bien précieux (2). »

« C'est à l'épreuve que se manifestent les vertus qui distinguent, autant qu'il est donné aux mortels de les posséder, l'enfant parmi les enfants, l'homme parmi les hommes, le vieillard parmi les vieillards. La longue durée de la vie amène encore

(1) 1re Isthmique.
(2) 13e Olympique.

à l'homme une autre vertu : la sagesse qui se contente du présent (1). »

« Zeus n'envoie point aux mortels de présages certains; et pourtant nous aspirons à de hauts exploits, nous roulons dans notre esprit mille projets, car un espoir que rien n'effraye est enchaîné à notre être; mais l'issue des événements est étrangère à notre prévoyance. Il faut poursuivre les biens, mais avec mesure. Désirer ce qu'on ne peut atteindre, c'est le comble de la démence (2). »

« Demandons aux dieux ce qui convient à des cœurs humains. Connaissons nos forces et notre destinée. Ne souhaite point, ô mon âme, une existence immortelle et n'entreprends rien que tu ne puisses accomplir (3). »

« Le bonheur ne dépend pas de l'homme. C'est la divinité qui le donne, et tantôt élève l'un, tantôt abaisse l'autre sous le niveau de sa main »...

« La fortune de l'homme grandit en un moment, elle tombe par terre, renversée par une volonté ennemie.

« Nous ne vivons qu'un jour. Que sommes-nous? Que ne sommes-nous pas? Le rêve d'une ombre, voilà l'homme (4). »

Il serait facile de multiplier les exemples; mais ceux qui précèdent suffisent à montrer le « genre » de ces maximes. Evidemment, elles n'ont rien à voir dans l'éloge d'un homme qui est arrivé premier à la course ou qui a lancé le javelot plus loin que son concurrent... De tels passages, surtout si nombreux, ne se comprennent que si on se rappelle le caractère religieux des grands rassemblements au milieu desquels se célébraient les Jeux, les sacrifices qui les précédaient, et la nécessité de ne pas détourner brusquement, vers des horizons exclusivement profanes, l'esprit des auditeurs. Ceux-ci, en effet, sont trop habitués à voir évoluer autour des autels des dieux ces mêmes « chœurs » auxquels on confie maintenant le soin de célébrer.

(1) 3e Néméenne.
(2) 11e Néméenne.
(3) 3e Pythique.
(4) 8e Pythique.

par des sortes de « cantates » laïques, les exploits d'un simple mortel. On le voit; il s'agissait, pour le poète, de ne pas perdre le sérieux, de se pénétrer de la gravité de son acte, d'être solennel, très solennel, tant dans les pensées elles-mêmes que dans la forme dont il avait à les revêtir. C'est ainsi, pour en revenir à la comparaison de tantôt, que le prêtre chargé d'adresser la parole à deux fiancés et de faire l'éloge de leurs deux familles s'arrangera toujours pour que de hautes idées morales et religieuses soient exprimées dans son discours. Cela ne ressemblera pas à un toast qu'on porte au moment du champagne, parce que le caractère même de la cérémonie réclame l'introduction dans le discours de l'idée de Dieu.

Chez Pindare aussi, l'idée de la divinité se dresse fréquemment à la fin d'une ode, sous forme d'un vœu en faveur du héros. Mainte conclusion fait penser aux formules variées dans leur forme, quoique immuables dans leur fond, dont se servent nos orateurs sacrés pour souhaiter aux auditeurs la vie éternelle. Voici les derniers vers de la 4e Pythique ».

« La volonté suprême de Zeus règle le destin des mortels qu'il chérit. Je le supplie de donner encore à la race de Battos l'honneur d'une couronne olympique ».

Conclusion de la 7e Néméenne :

« O bienheureux Hercule..... puisses-tu assurer aux Euxénides une vie pleine de force, une jeunesse brillante, une vigoureuse vieillesse! Puissent les enfants de leurs enfants conserver toujours et accroître l'honneur dont jouit aujourd'hui leur famille! »

La treizième Olympique se compose de quinze strophes. Les trois premières font l'éloge de Corinthe, patrie du héros. Les trois suivantes énumèrent les autres triomphes remportés précédemment par celui-ci. Les six qui suivent sont consacrées à diverses légendes religieuses de nature à intéresser Corinthe et la famille du vainqueur. Les trois dernières exaltent cette famille, celle des Oligéthides, mais la dernière pensée, sans abandonner ces Oligéthides, prend une couleur pieuse :

« Interroge la Grèce entière. Elle te montrera plus de couronnes que l'œil ne peut en saisir. Puissant Zeus, fais qu'ils

traversent la vie d'un pied léger. Toi qui accomplis les vœux des hommes, donne-leur, avec le respect des autres, une large part de bonheur. »

La première Isthmique se ferme sur une pensée plutôt lugubre :

« Celui qui dans sa demeure couve des trésors enfouis, et dont le rire poursuit autrui, ne songe pas qu'il devra livrer à Pluton une âme sans gloire. »

C'est l'idée de l'enfer au lieu d'être celle du paradis, mais l'intention morale persiste. Et il faut croire que ce sont bien les circonstances qui exigent cette gravité, car, d'une part, nous savons par des fragments que Pindare a composé des poésies d'un genre plus gai, et, d'autre part, les fragments qui nous restent de Simonide, le plus illustre auteur d'odes triomphales après Pindare, nous montrent cette constante préoccupation de moraliser. C'est de l'éloge triomphal de Scopas le Thessalien que Platon a extrait les pensées suivantes, qu'il cite dans son Protagoras : « Il est difficile de devenir véritablement homme de bien, carré des mains, des pieds et de l'esprit, façonné sans nul reproche... Tout homme est bon qui agit bien, méchant qui agit mal, et ceux que les dieux aiment sont ordinairement les plus vertueux... Le nombre des sots est infini (1)... Tout est beau où rien de laid n'est mêlé... Jamais je ne tenterai la recherche de ce qui ne saurait exister. Jamais je ne jetterai une part de ma vie dans le vain et irréalisable espoir de trouver un homme absolument sans défaut... Mais je loue et j'aime volontiers quiconque ne fait rien de honteux »...

Il y a dans ces fragments, et dans d'autres encore, une excellente contre-épreuve de Pindare. On y voit que la façon dont celui-ci comprend la composition de ses odes ne lui est pas personnelle, sauf dans les détails, mais qu'elle lui est imposée, dans son ton général et dans ses grandes lignes, par l'état d'esprit de ceux qui doivent l'écouter. Cet état d'esprit, nous l'avons vu, est déterminé lui-même par les divers phéno-

(1) Simonide se rencontre ici avec Salomon.

mènes sociaux que nous avons passés en revue : caractère familial et traditionnel des sports physiques; caractère national de l'institution des Jeux, proclamée « d'utilité publique » par les cités; caractère religieux des légendes relatives aux familles et aux cités, et, en même temps, des cérémonies qui fournissent aux Jeux l'occasion de se produire avec une solennité particulière.

Les poètes postérieurs à Pindare, soit chez les Latins, soit chez les modernes, se sont plu à employer des expressions sensationnelles, à parler de la « lyre » qu'ils prenaient, du « délire » qui les animait. Chez les Français, ils ont eu même cette chance que « lyre » rimât avec « délire ». Pourtant ces poètes ne cultivaient pour la plupart aucun instrument de musique, et ils écrivaient tranquillement dans leur cabinet. Ces formules conventionnelles, dont il est facile de retrouver des traces dans Alfred de Musset lui-même (1), et que nos révolutions littéraires ont à peine réussi à ridiculiser, viennent en droite ligne de chez Pindare, et d'innombrables générations de poètes se sont évertuées, bien qu'il ne fût plus question de célébrer au moyen de chœurs des athlètes vainqueurs au javelot ou à la course, à conserver des formes littéraires qui, adaptées à l'état social des hommes parmi lesquels vivait Pindare, ne s'harmonisait plus du tout avec les mœurs qu'eux-mêmes avaient sous les yeux. Il est extrêmement curieux, par exemple, de voir Boileau célébrer la prise de Namur, Voltaire la victoire de Fontenoy, Lebrun l'engloutissement du *Vengeur*, dans un style scrupuleusement imité de celui que le « chantre des combats à coups de poing » employait à faire retentir, dans toute la Grèce, le nom des lutteurs et des coureurs heureux. Jamais l'art de s'enthousiasmer à froid d'après des modèles classiques ne fut sans doute poussé plus loin. Seulement, cette poésie toute de convention passait pardessus la tête du peuple, et n'intéressait que les initiés, c'est-à-dire les lettrés qui connaissaient les lois de la poésie pindarique. Pindare, au contraire, si peu compréhensible pour l'élite même de nos licenciés et de nos agrégés d'aujourd'hui, devait être,

(1) « Poète, prends ton luth » : (*Nuit de Mai*).

en son temps, admirablement compris d'un large public. La preuve en est dans cette vogue éclatante qui, de Rhodes à Syracuse, lui attirait les clients les plus honorables, vogue *indispensable de son vivant* pour rendre compte de cette fascination universelle qu'il devait exercer après sa mort.

G. D'AZAMBUJA.

LE TYPE PROVENÇAL

ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

I.

Nos lecteurs se souviennent du curieux tableau que M. Demolins dressait ici même de la composition professionnelle comparée des Chambres anglaise et française. Là prédominent les représentants des métiers usuels, ici les titulaires des arts libéraux, 270 sur 551. Le phénomène n'est pas récent. Sur 577 membres du Tiers État en 1789, Taine compte 373 avocats ou légistes d'ordre inférieur et 15 médecins, 388 membres au total. En 1791, 400 avocats forment la majorité des 745 députés de l'Assemblée législative. En 1789, certaines sénéchaussées, Saint-Flour, Saint-Brieuc, Fougères, Vannes, Dinan, Montpellier, Castelnaudari, Mende, le Puy, Villeneuve-de-Berg, Forcalquier, sont représentées uniquement par 33 légistes et la sénéchaussée d'Arles par un avocat et un médecin. Sur les 12 députés du Dauphiné, 9 sont des légistes; sur les 8 députés d'Anjou, il y a 6 légistes et 1 médecin; sur les 4 députés de Béziers, 3 légistes; sur les 8 de Toulouse, 4 légistes et 2 médecins; sur les 4 députés d'Aix, 3 légistes, et l'on pourrait indéfiniment multiplier les exemples. J'ai feuilleté les biographies de 182 députés de 1789, de 115 députés de 1791, de 117 députés de 1792, appartenant tous aux départements du midi et de l'ouest, je n'ai relevé en 1789 que 28 noms de négociants, d'industriels, de cultivateurs authentiques, 23 en 1791, 14 en 1792. En regard, la proportion des titulaires des professions libérales est écrasante, 134 en 1789, dont 125 ayant fait des études juridiques, 7 médecins, 1 pasteur et 1 prêtre, 65 en 1791, dont 54 juristes, 7 médecins et 4 prêtres;

73 en 1792, dont 60 juristes, 4 médecins et 7 prêtres. Je sais bien que certains de ceux que je porte parmi les juristes ne sont souvent avocats que de nom, ne plaident pas, sont qualifiés dans les listes bourgeois ou propriétaires, pratiquent même un métier usuel, ou, en leur qualité d'anciens militaires, échappent quelque peu à l'influence absorbante de la chicane ; tels sont : Prudhomme et Robin en Bretagne, les Goupilleau en Poitou, Choudieu en Anjou, etc. Mais d'autre part, parmi ceux que je qualifierai sans profession (20 en 1789, 14 en 1791, 17 en 1792) et que l'on serait peut-être tenté de prendre pour des propriétaires au courant des choses agricoles, il y a de purs rentiers; d'autres, comme les juges de paix Mauche, Escudier, Garos, sont peut-être des légistes; et parmi les fonctionnaires (5 en 1791, 7 en 1792), plusieurs se trouvent dans le même cas; parmi les négociants enfin, il y a des imprimeurs, comme Derrien et Malassis, qui touchent de très près aux professions libérales, ou des marchands de vin, tonneliers, liquoristes, tels que Granet et Rebecqui, dont la prospérité commerciale s'accommode très bien d'une certaine agitation chronique dans les affaires courantes. Somme toute, les choses se balancent, et les arts libéraux conservent, tout compte fait, leur extraordinaire prépondérance (1).

Or Marseille présente un spectacle tout contraire. Mirabeau, qu'elle avait élu, ayant opté pour Aix, elle envoie à l'Assemblée quatre négociants ; son premier maire élu est un négociant, le premier président du département des Bouches-du-Rhône un négociant marseillais, le premier président du district de Marseille un négociant, ancien député démissionnaire qui a encore été remplacé par un négociant. Les trois députés marseillais du département en 1791 appartiennent encore tous aux professions usuelles : ce sont deux négociants et un petit patron industriel, le tonnelier Granet. La vieille cité phocéenne conservait donc encore les saines traditions politiques. Elle le devait sans doute à la géographie électorale de l'époque. Plus heureux que dans

(1) Ajoutons pour compléter les chiffres donnés ci-dessus : 8 officiers en 1791 et un nombre égal en 1792.

d'autres villes, la Rochelle par exemple, dont M. Périer a raconté ici-même les mésaventures, les électeurs urbains, dociles à la voix de leurs patrons naturels, ne se trouvaient pas noyés sur le territoire provençal dans une masse d'électeurs ruraux, embrigadés par les notaires et les autres praticiens de village. Le cas de Marseille me paraît d'ailleurs exceptionnel. J'ai bien trouvé des sénéchaussées, comme Brest, Lesneven, Châteaulin, Saumur, ou des villes, comme Arles, où, sur deux représentants, il se trouve un négociant; Hennebont élit même, sur trois députés, un négociant et un cultivateur; mais c'est encore, on le voit, Marseille qui tient dès le début et conserve le plus longtemps le record.

Quelque intéressant que soit le fait, il ne faut pas en exagérer les conséquences. Plus nombreux dans nos assemblées publiques, les représentants des professions usuelles auraient pu, par cette seule force, contraindre les représentants des professions libérales à se contenter d'être leurs porte-parole, de traduire en un langage élégant et clair, éloquent même si l'on veut, les aspirations pratiques du pays. Noyés comme ils le furent au milieu d'une masse d'humeur toute différente, ne se trouvant point préparés par leur profession aux tournois oratoires, ils n'ont fait la plupart du temps que suivre silencieusement le chemin que leur traçaient leurs collègues plus bavards. Plus vite que d'autres d'ailleurs, ils se dégoûtaient de cette besogne turbulente et stérile, donnaient leur démission, ou, la session terminée, ne se représentaient pas aux suffrages.

Sur la liste ci-dessus, j'ai relevé 63 noms de députés, titulaires ou suppléants, appartenant sans conteste aux métiers usuels (1),

(1) Ce sont ayant siégé : en Provence, Roussier, Lejean, de Labat, Liquier, Peloux, Boulouvard (1789), Martin, Isnard, les deux Granet, Blancgilly (1791), Duprat, Rebecqui Minvielle (1792); en Dauphiné, Bignau (1789); en Auvergne, Riberolles et Vimal, 1789, en Languedoc, Dupré, Rocque, Roussillon (1789), Cambon, Causses, Destrem, Lasalle, Reboul, Seranne (1791), Castilhon (1792); en Poitou, Laurence (1789), Gaudin (1791); en Anjou, Riche, Cigongne (1789), Goffaux (1791); en Touraine, Valete (1789), en Maine, Héliand, Lasnier, Guérin (1789), Grosse, Guérin, Bardou (1791), Chevalier, Letourneur (1792); en Bretagne, Moyot, Billette, le Roulx, le Guen, Mazurié, Guinebaud, Huard, le Deist, Jary, Maupassant, Gérard, le Floch, le Lay (1789) Delaizire, Derrien, Briand, Glais, Inizan, Malassis, le Tutour (1791), Guyomar, Mellinet, Michel, Quécinnec (1792).

je n'en trouve que 9 : Bardou, Cambon, Destrem, Granet, Grosse, Gaudin, Guyomar, Isnard, Jary, qui aient fait partie de plusieurs législatures. Sans doute il y a parmi eux des modérés, des gens capables, des hommes d'affaires. Cambon par exemple a fait preuve, dans la création du Grand Livre de la dette publique, de qualités pratiques qui dénotent le bon comptable. Mais, je le répète, il ne faut pas leur demander l'énergie de se prononcer hardiment en faveur des idées saines, de la conservation sociale, de la justice. Par les habitudes de leur profession, ils souhaitent le calme, la tranquillité, la paix, et ils suivront ceux qui possèdent des aptitudes gouvernementales, fussent-ils terroristes, parce qu'ils sont habitués à défendre des intérêts et non pas à lutter pour des idées. Ce sont des gens de loi, des magistrats, comme Martin d'Auch, Guilhermy, Dufraisse, Devoisin, Tailhardat, Bertrand, Révol, Ricard, Pochet, Morisson, qui ont le courage d'affirmer catégoriquement des opinions qui sont la négation de celles de la majorité. Quand par hasard nos négociants se lancent dans la politique, ce sont, comme Isnard, de véritables énergumènes, dont la violence déclamatoire et les brusques changements d'opinion rendraient jaloux le plus versatile et le plus boursouflé des avocats. C'est un négociant breton, le Guen, qui prononce le 4 août 1789 sur les droits féodaux un discours tissu de ces calembredaines que l'on n'entend plus guère aujourd'hui qu'aux approches des élections. Les négociants marseillais : Granet, Mossy, Rebecqui, sont d'aussi ardents fauteurs de troubles que les avocats leurs compatriotes Barbaroux, Brémond, Chompré, Pascal, le Jourdan, etc., et ce qui se passe ici se reproduit en maint autre endroit. Il est vrai que c'est ici le cas de le répéter, Granet est tonnelier, Mossy imprimeur, Rebecqui liquoriste, et qu'ils ont un avantage immédiat dans l'agitation des esprits et l'altération des gosiers.

A l'opposite, ce sont des légistes, Boche et Ramel, qui se font les champions de la cause provinciale, qui comprennent la faiblesse de ces pouvoirs départementaux dont la circonscription est trop restreinte. « Trente ou trente-cinq dogues peuvent tenir le pouvoir central en respect, soixante-quinze ou quatre-vingt-

cinq roquets seront mangés par lui. » Il ne faut pas demander de conceptions politiques à nos gens pratiques; comme la majorité des Français de l'époque, ils veulent des réformes; ils suivront donc aveuglément dans l'ordre politique, où ils se sentent incompétents, ceux qui se disent réformateurs; et cela d'autant mieux que ceux-ci sont seuls à avoir un programme, à imprimer une direction, à représenter une force quelconque, puisqu'en fait le gouvernement a abdiqué. Ils ont d'ailleurs hâte d'en finir, de revenir à leurs affaires, et cela explique leur irritation contre les opposants, qui font obstacle à la pacification générale, à l'unité des esprits. Ils peuvent être de cœur avec la Gironde, se lever avec elle, protester en sa faveur : ils n'iront pas plus loin; leur vie est trop exclusivement dominée par les matérialités complexes de l'existence pour qu'ils la sacrifient à l'idée.

II.

Dans ses *Carnets de voyage,* Taine a été frappé du fait et l'a noté. « Un maître portefaix de Marseille, représentant du peuple en 1848, a donné sa démission au bout de trois mois ne voulant plus rien avoir de commun avec les « bavards et intrigans » qui, d'après lui, composaient l'Assemblée. » Ces gens honnêtes, robustes, qui gagnent de gros salaires et forment comme une aristocratie populaire, sont presque en dehors du type provençal. La vie est chère, il leur faut donc alimenter un budget de dépenses considérable, et ce ne sont pas les longues flâneries sous le soleil qui l'alimenteront. A Marseille comme à Bordeaux, la réaction de 1793 n'a été que la protestation des hommes de travail ruinés par quatre ans d'agitations stériles et les voyant sur le point de recommencer; seulement, c'étaient des hommes d'ordre, et cette sorte de gens n'entend rien à la guerre civile. Dès qu'ils se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient pas l'éviter, ils ont docilement courbé la tête sous le joug des émeutiers qui à Paris s'étaient montrés les plus forts.

A ce point de vue, Marseille a une supériorité sur Bordeaux. L'influence des professions usuelles n'y est pas contrebalancée

par la présence d'un parlement et du cortège infini de parasites juridiques que ces grands corps de magistrature traînent après eux. Pendant l'ancien régime, Marseille est relativement calme. On y élève bien de temps en temps des barricades, et l'on se bat dans les rues pour des raisons politiques, mais c'est qu'il y a une question locale, municipale en jeu. Pour le reste, les Marseillais laissent généralement les gens d'Aix, en 1630, en 1648 par exemple, se démêler tout seuls avec le gouvernement. Au fond, les affaires générales d'une province à laquelle elle est administrativement étrangère lui importent peu. Elle ne pèse d'aucun poids dans la balance. A quoi bon y créer des clientèles politiques. Bordeaux, au contraire, réunit les deux ferments d'agitation : une population nombreuse, flottante, mobile, facile à émouvoir; nombre de désœuvrés ou de semi-désœuvrés qui, avec l'agitation méridionale et la faculté d'invention, sont disposés à parler très haut, très ferme, très net, avec l'assurance parfaite des gens qui ne voient que le dehors, la surface, le relief, ce qui saute aux yeux, ce que l'on sait de suite sans avoir besoin d'approfondir; bref des éléments excitables et des éléments excités. Aussi tandis que quatre représentants tout au plus constituent les Girondins de Marseille, ils sont huit de ce parti de bavards dans la députation de Bordeaux, dont six figurent dès le début sur les listes de proscription de la Montagne, à côté du seul Barbaroux.

A la même époque que Taine, le même phénomène a frappé Francis Wey (1), et lorsqu'on compare l'impression très différente que produisent sur lui Bordeaux et Marseille, on voit qu'elle tient au fond à la prédominance exclusive en cette dernière ville des habitudes développées par le négoce. « Quand je me représente chaque population dans le milieu qui la symbolise le plus harmonieusement, je vois le Normand à son comptoir, le Marseillais *traitant les affaires au café*, le Strasbourgeois les oubliant à table, et le Bordelais *dans un salon*.

Aussi « il n'existe, en France, aucun pays où l'autorité exerce

(1) *Dick Moon en France*, Paris, 1862.

moins de prestige qu'à Marseille, où l'on soit moins occupé du gouvernement et des fonctionnaires qui le représentent; les plus gros bonnets y sont traités sans plus de façon que les autres citoyens; on ne courtise même l'argent que s'il s'agit d'un intérêt à débattre. Le sentiment de l'égalité est réel chez ces républicains du moyen âge, parmi ces transfuges de la Phocide, qui, pensant remonter à la race des demi-dieux, se croient supérieurs aux barbares. »

Quel contraste, grand Dieu! « avec la ville de Montaigne, amie des privilèges et des distinctions de caste, où les trois classes de la société sont tranchées et l'étaient même sous la Terreur, où les salons disparus à Paris, sauf dans quatre ou cinq grandes maisons, se sont perpétués sans interrègne. Plus encore que Blois, que Tours, que Nancy, Bordeaux est la ville aux belles manières. »

A côté de ce contraste, dont je viens d'indiquer la cause, il y a d'ailleurs de nombreuses ressemblances. Qu'ils vivent dans les rues ou dans les salons, Bordelais et Marseillais se développent de même dans l'excitation de la pleine foule, en dehors du cercle étroit de la famille ou du petit atelier rural. Également bruyants, également mobiles, ils vivent pour être regardés et écoutés. « Bordeaux, écrit encore Wey, est une terre où l'on est chevaleresque, loyal, plein de repartie, *brave et vantard,* enthousiaste et enclin à la déclamation, pompeux comme la ville même, réédifiée avec une solennité monotone. On a pris, des grands seigneurs modernes, le dédain des traditions. Monuments, mobiliers, archives ont été presque anéantis par la frénésie des nouveautés. *Riche de son fonds,* ce peuple n'ajoute guère l'art à la nature, il se contente de l'élégante ignorance des gentilshommes d'autrefois. Plus épris du lendemain que de la veille, ils ont un saint dans leur légende locale, qui me paraît leur vrai patron : c'est saint Projet. C'est (retenons bien cette dernière phrase) par l'insouciance des choses de l'esprit que ce peuple aboutit au mercantilisme. »

Marseille est-elle donc autre chose avec « sa volonté somnolente, son esprit turbulent et ses goûts peu conservateurs, son

indifférence pour les nobles vanités de la gloire. Le sentiment des arts n'y est point éveillé, ce n'est qu'en 1595 qu'elle a possédé une imprimerie. Il ne fut jamais facile d'imposer à cette population traficante des dépenses qui ne rapportent rien. De là proviennent la pauvreté, l'abandon des monuments publics dévolus au culte, aux arts ou à la charité. Le seul édifice fastueux, ornementé, endimanché, de prétentions cossues, comme il convient à l'élégance d'un peuple qui aime à se chamarrer de chaînes d'or, de bagues chevalières et de breloques, c'est la nouvelle Bourse. Les Marseillais ressemblent presque tous à ce quidam indigné qu'on eût peint une lyre sur le rideau du grand théâtre et qui voulait y substituer Mercure ou le portrait d'un thon : « Marseille, s'écriait-il, n'est point une ville de musique. »

III.

La révolution de 1789 met d'ailleurs en vedette de curieuses figures de Méridionaux. Là, comme partout, ce sont les médiocrités sociales qui emportent les voix de leurs concitoyens. Les maires de Marseille, d'Arles, d'Aix, de Toulon, ne sont pas plus favorisés à cet égard que les maires de Rennes, de Nantes, de Vannes, de Saint-Malo. Des trois plus célèbres avocats d'Aix, tous déjà mêlés comme assesseurs à la politique, l'un, Pascalis, élu député en 1789, refuse, les deux autres, Portalis et Siméon, ne parviendront aux affaires qu'en 1793 et 1795. On leur préférera comme maire, puis comme président du tribunal d'Aix, le moins réputé de leurs confrères, Espariat. Les cerveaux brûlés ne sont pas rares; on voit de riches propriétaires, comme Antonelle, le Blanc de Servane et Marquézy, faire cause commune avec les anarchistes, des gentilshommes lettrés comme Barras, Brancas, Antonelle, le Blanc de Servane, se jeter avec ardeur dans le mouvement. C'est un prêtre, un noble, l'abbé de Beausset, chanoine de Saint-Victor de Marseille, qui conduit le 28 juillet 1789 les émeutiers à l'assaut des prisons d'Aix, c'est un prêtre, l'abbé Rive, un érudit, un bibliophile, qui fonde le club radical d'Aix et se fait l'instigateur des mas-

sacres de 1790. Le cadre social, on le voit, est moins solide qu'ailleurs, il ne maintient pas l'individu, il ne lui dicte pas sa conduite.

M. Guibal, dans son livre sur Mirabeau et la Provence, a tracé de jolis portraits des démocrates marseillais. Voici par exemple Brémond Julien, avocat emphatique, déclamatoire, confus, entassant à Paris étourderie sur étourderie, dette sur dette, promettant de ne plus s'occuper de politique et oubliant tout à fait de tenir sa parole, toujours flottant et tortueux dans ses interrogatoires, tourmenté de la manie de jouer un rôle politique, accueillant avec crédulité toutes les sornettes, prétendant et croyant peut-être qu'il n'a pour but que l'amour de la patrie alors qu'il souffle la guerre civile, vrai fils de cette race exagérée et mobile par le besoin de frapper sans cesse les imaginations de ceux avec lesquels on se trouve en perpétuel contact. « Attendez tout de leur *imagination*, écrit à Mirabeau un de ses correspondants en parlant de ses collègues de Provence, et rien de leur jugement qui est nul. »

Bouche était justement un de ces collègues, et « cet audacieux pédant, cet étourdi flagorneur, » comme l'appelle le correspondant, eut un jour une idée géniale, aux yeux d'un méridional bien entendu. Il était né à Allemagne, près de Riez, en pleine région de culture fruitière arborescente, il était bavard, mais il connaissait par expérience les inconvénients de la facilité oratoire. Il proposa que l'on siégeât tous les jours, afin de permettre plus aisément l'ouverture des robinets politiques, mais il demandait en même temps qu'on retirât la parole à tout orateur qui parlerait plus de cinq minutes. Ce frein automatique lui semblait la meilleure sauvegarde de la liberté oratoire illimitée. Il n'en avait pas eu besoin d'ailleurs, il n'était pas verbeux comme Portalis, mais très concis, très nerveux, très pittoresque, ayant le don des images qui frappent et des formules brèves et simples qui se gravent dans l'esprit.

Tous les Provençaux ne naissent pas, on le comprend, avec des aptitudes de tribun, tous ne sont pas de taille à devenir des orateurs. Mais tous, par les conditions de leur vie, ont le besoin

d'exercer, de manière ou d'autre, de l'action sur leurs compatriotes. Dans les grandes villes à population nombreuse et flottante, ils attireront l'attention par le diapason de leur voix et l'exubérance de leurs gestes. Dans les villes de second ordre, où le public plus restreint s'échauffe naturellement moins vite, c'est par la clarté, par la modération qu'ils chercheront à atteindre leur but. Quand ils sont, comme Portalis, du Beausset, plus ruraux si l'on peut dire, plus en contact avec l'opulente nature, doués d'une rare facilité d'élocution, d'une mémoire surprenante, d'une intelligence prompte, ils seront des orateurs brillants et persuasifs, et leur langage, « animé par une *imagination* qui donne de la grandeur à leurs idées et de la beauté à leur langage, n'altérera jamais cependant la *simplicité* de leur jugement ni ne les emportera hors des voies communes qui sont les voies vraies ! » Sont-ils moins bien doués sous le rapport de la facilité oratoire, comme Siméon d'Aix, ville judiciaire, relativement moins exubérante, le beau-frère et le collègue de Portalis, « ils suppléent à ce défaut d'improvisation par une rédaction *presque aussi rapide* que la pensée. » Il y a en eux quelque chose d'actif et de réglé tout à la fois, de net et de convaincu, de pénétrant et de ferme, qui leur donne une grande autorité. « Ce sont de puissants argumentateurs, » dira-t-on, et il semblera que tout s'est éclairé parce qu'ils ont choisi un point du litige pour y concentrer toute la lumière.

Ces hommes, et les deux que je viens de citer, tous deux avocats, assesseurs de Provence, députés, ministres de tous les régimes, en sont la preuve, possèdent une grande force, ce sont des modérés, ils sont à la mesure de l'humanité commune, ils lui parlent avec les mots qu'elle est en état de comprendre le langage qui lui convient instinctivement. Qu'on réunisse en un faisceau toutes les qualités que M. Mignet décerne à M. Siméon, « l'un des hommes les plus aimables et les plus sensés de son temps, les plus spirituels et les meilleurs, grave sans être froid, circonspect sans être timide, résolu et non emporté, modéré et

1. Mignet, *Notices et Portraits*, t. II, p. 6.

point faible, d'un commerce sûr, d'un caractère charmant, d'une âme égale, ne se laissant entraîner ni à l'exagération des idées ni aux écarts des passions, connaissant les hommes, mais ne les méprisant pas, ayant secondé plusieurs gouvernements avec mesure, » et l'on a l'impression d'un de ces hommes qui entendent rester toujours en contact avec leurs contemporains, avec le pouvoir, avec l'opposition, avec le crédit, avec la fortune, avec les honneurs, ne boudant jamais, ne se retirant pas sous leur tente, effrayés seulement d'une chose, des faits qui marchent trop vite et des idées qui leur arrivent sans préparation.

Ch. DE CALAN.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

UN RÉFORMATEUR DE L'ÉCOLE

EN ANGLETERRE

THOMAS ARNOLD : SA VIE ET SON ŒUVRE.

I.

Thomas Arnold, dont le courage, la droiture, la puissante personnalité, la robuste foi ont exercé en Angleterre une influence qui subsiste encore aujourd'hui, était bien du bois dont on fait les grands réformateurs.

Né dans l'île de Wight en 1795, au moment où les péripéties d'une guerre maritime et l'activité de nos flottes nécessitaient un déplacement constant des vaisseaux autour de l'île, il se familiarisa de bonne heure avec les marines des nations étrangères, recevant une vive impression des relations internationales, tant du commerce que de la guerre. Cette phase de l'histoire contemporaine fut pour lui une frappante leçon de choses, qu'il n'oublia jamais et qui l'aida à comprendre et à concevoir l'enchaînement de l'histoire. Ses jeunes années furent surveillées par une mère et une tante très pieuses. A l'âge de huit ans, envoyé, selon l'habitude des Anglais, dans un internat d'ancienne fondation, à Warminster, dans le Wiltshire, il eut le bonheur de se trouver sous l'influence d'un professeur avec lequel il conserva toute sa vie des relations d'amitié. A l'âge de douze ans, il entra à Winchester, la plus ancienne de nos public schools, où,

une fois encore, il eut la bonne fortune d'avoir pour « head-master » un homme de bien.

Agé à peine de seize ans, il obtint une bourse à *Corpus Christi College*, à Oxford. A cette époque, ce collège ne comprenait que vingt agrégés, vingt-quatre boursiers et un nombre très restreint de licenciés, une demi-douzaine à peine. Au moment où Arnold fit pour la première fois partie de cette petite société, dont les relations devaient nécessairement être intimes, il y trouva un groupe d'esprits d'élite dont plusieurs devinrent ses amis pour la vie, entre autres Keble, le célèbre théologien, et Sir John Coleridge, plus tard une des illustrations du barreau anglais. Ce dernier nous a laissé une description des rapports d'Arnold avec ses camarades à l'université ; elle montre combien était profonde l'impression produite par son individualité et son intelligence, malgré son extrême jeunesse, sur ceux qui étaient en relations quotidiennes avec lui. Ses opinions sur les questions du jour étaient certes faites pour étonner ses compagnons. Déjà enclin à révoquer en doute la sagesse de bien des choses qu'on acceptait sans discussion au sujet de l'organisation de l'Église et de l'État, Arnold abordait volontiers tous les sujets, raisonnait, plaidait avec véhémence, quitte à prendre en bonne part l'opposition souvent suscitée par ses opinions. Arnold était sensible au plaisir et au profit de ces causeries prolongées, qui eurent leur part dans la consolidation des amitiés de toute sa vie. Il a dit lui-même, en parlant de cette période de sa vie : « Les bienfaits que j'ai reçus des amitiés contractées à Oxford m'ont été tellement précieux qu'il est impossible que je les oublie jamais. » Sir John Coleridge, dont nous avons parlé plus haut, a aussi écrit dans le même sens : « Quiconque sait apprécier avec justesse les événements de sa vie, pour le bien ou pour le mal, s'accordera avec moi à dire que ce qu'il y a de plus important, après la rectitude de notre propre carrière et le choix d'une compagne pour la vie, ce sont les amitiés formées dans la jeunesse. C'est la saison où les natures douces et sensibles se rapprochent, se fondent l'une dans l'autre, se colorent réciproquement. Se sentir en rapport complet avec une âme pieuse, élevée, généreuse, c'est recevoir soi-même

une impulsion vers ce qui est pieux, élevé et généreux. Mon amitié avec Arnold a été une des jouissances de ma vie.»

Ordonné prêtre à l'âge de vingt-trois ans, marié deux ans après, il fut nommé vicaire (*curate*) de l'église de Laleham, petit village de campagne situé près de la Tamise. Ce fut là que, d'abord associé à son beau-frère, ensuite seul, il commença la carrière de professeur, ayant un petit nombre d'élèves âgés de dix-sept à vingt ans. Les années suivantes, passées au milieu d'occupations agréables, dans un isolement propre à la réflexion et au recueillement, furent de la plus grande importance pour Arnold au point de vue de son développement moral. La conscience d'avoir lui-même assumé la responsabilité du professeur, de devoir à son tour diriger la jeunesse au lieu d'être dirigé par les autres, la propagande du bien et de l'utile, gouvernée par l'esprit d'une ardente religion, qu'il se sentit appelé à faire, tout cela consolida et affermit ses propres principes et lui traça une ligne de conduite dont il ne se départit plus jamais.

Ce fut ici aussi qu'il se rendit compte de sa véritable vocation qui était l'enseignement. Il n'est pas étonnant que les débuts de sa carrière aient été éclipsés depuis par la grande œuvre qu'il accomplit à Rugby; ce fut cependant à Laleham qu'il donna les premières preuves de son aptitude à stimuler et à inspirer la jeunesse. Un de ses élèves de Laleham a dit : « Le secret de la puissante influence exercée par Arnold comme professeur tenait à ce qu'il nous faisait comprendre la valeur sérieuse de la vie. » Il est bien évident qu'ici, comme plus tard, le but qu'Arnold se proposait n'était jamais celui du pédagogue qui désire s'illustrer lui-même par les succès retentissants obtenus par l'un ou l'autre de ses élèves. Il savait respecter, encourager l'élève persévérant, travailleur, heureusement doué ou non, qui s'appliquait à l'étude avec courage et loyauté. Ce respect, cet encouragement, donnait au jeune homme la conviction de pouvoir viser au moins à une honorable utilité, si non à des résultats plus brillants. Ce fut à l'âge de trente-trois ans qu'Arnold fut élu head-master de Rugby remportant le poste sur plusieurs concurrents grâce à la recommandation du Dr Hawkins, prévôt du collège d'Oriel, à Oxford.

Hawkins, ayant continué à suivre des yeux la carrière du jeune homme dont la personnalité l'avait si vivement impressionné à Oxford, envoya au conseil d'administration chargé de l'élection une lettre dans laquelle il prédisait que si Arnold était élu directeur de Rugby, l'éducation dans toutes les public schools de l'Angleterre serait transformée.

Nous avons vu s'accomplir cette prophétie.

II

Au moment des débuts d'Arnold à Rugby, la condition des « public schools » chargées de l'éducation des classes supérieures avait suscité une désapprobation sourde et générale, sans que personne eût pu mettre le doigt sur la plaie, ou en suggérer le remède. Cette condition laissait à désirer autant au point de vue de la morale qu'à celui de la culture intellectuelle. Sous ce dernier rapport, le cadre trop restreint des études classiques, auxquelles on n'adjoignait presque pas d'autre instruction, était critiqué avec véhémence par le parti libéral comme inutile et infructueux. Dans les écoles, dues pour la plupart à la munificence de riches particuliers, fondées en Angleterre au seizième siècle lorsque l'Europe était encore sous le charme de la Renaissance, le cadre des études était presque exclusivement basé sur l'étude du grec et du latin, les grands penseurs et les grands écrivains s'étant exprimés jusqu'à cette époque en ces deux langues. Ce même cadre, au commencement du dix-neuvième siècle, subsistait encore, quoique les siècles qui s'étaient s'écoulés depuis ces fondations eussent vu naître une autre littérature en Europe.

Lorsque Dean Colet fonda, au seizième siècle, la grande école de St Paul's, aujourd'hui à Hammersmith, il résuma son code en ces mots : « Enjoignez aux maîtres qu'ils enseignent toujours ce qu'il y a de mieux : les enfants doivent apprendre le grec et le latin. » Enseigner ce qu'il y a de mieux — on ne pourrait en dire davantage n'importe à quelle époque. Au seizième siècle, ce qu'il

y avait de mieux se trouvait dans la littérature classique. Les « public schools » n'ayant pas changé leur cadre pendant trois siècles, il s'ensuivait que le jeune Anglais de bonne famille né au commencement du dix-neuvième siècle n'avait pas d'autre moyen d'éducation que celui d'étudier, d'une façon plus ou moins imparfaite, les langues classiques. Nous reviendrons sur ce sujet plus loin en traitant du cadre des études à Rugby.

Quant à l'instruction morale, aussi bien que religieuse, on peut dire qu'il n'y en avait presque pas. Une réforme de ce système paraissait inévitable aux gens sérieux. Mais une réforme à entreprendre dans un champ aussi vaste semblait présenter des difficultés presque insurmontables. C'est à ce moment qu'Arnold fut élu directeur de Rugby. Cette école représentait, en somme, les types contemporains, mais elle était plus accessible à la réforme que les collèges d'Eton ou de Westminster. Quoique le prédécesseur d'Arnold, le Dr Wooll, « parfait gentilhomme et fort sur la discipline », selon le signalement qui nous a été transmis par un de ses élèves, ait introduit des améliorations dans l'école, et ait fait atteindre le maximum au chiffre des élèves, il n'avait pas l'initiative d'un réformateur. Quoiqu'il ait fait beaucoup pour améliorer le cadre de l'instruction, la condition des professeurs et l'état des bâtiments scolaires, il laissa persister bien des abus. Le système des *boarding houses,* c'est-à-dire des maisons dans lesquelles les élèves logeaient chez des personnes qu'on ne rendait pas responsables de la bonne conduite de leurs locataires, ne pouvaient manquer d'amener de mauvais résultats. Dans les *boarding-houses,* dans l'école même, dans tous les détails de la vie quotidienne, il n'y avait presque pas de surveillance. Il n'était pas rare que des armes à feu, des chiens de chasse même, fussent cachés dans les cabinets de travail par les élèves amateurs de sport; d'autres avaient des caves à vin. L'élève croyait faire preuve de vigueur, de virilité, en buvant, en jurant, en bravant l'autorité, parfois même il leur arrivait de se joindre les uns aux autres et se mettre campagne pour piller les basses-cours des fermiers du pays ou pour se battre avec les gardes champêtres des voisins dont ils envahissaient les domaines.

Lorsque Arnold se décida à accepter la direction de Rugby, il s'était bien rendu compte de la nécessité où il se trouverait d'entreprendre des réformes tranchantes et vigoureuses. Le système d'après lequel l'élection des directeurs de nos public schools se trouve dans les mains d'un conseil d'administration, composé de nobles et de gentilshommes campagnards du pays ne s'intéressant pas toujours spécialement à l'éducation, peut nécessairement ajouter aux difficultés de cette position. Le « head-master » est chef absolu, autocrate de son petit royaume, quoique responsable pour la forme vis-à-vis du conseil d'administration.

Lors de son élection, Arnold fit comprendre aux douze membres du conseil qu'il entendait être absolument libre de gouverner son école comme bon lui semblerait, quitte à eux, en cas de mécontentement, de le renvoyer. A cette condition, il accepta la direction, continuant son chemin de pied ferme à travers les préjugés de son entourage, sans faire attention à la désapprobation, ni à l'impopularité qu'il suscita à ses débuts. La constitution particulière et individuelle de chaque public school en Angleterre, l'absence de toute organisation centrale, permet à celui qui a le véritable don de l'enseignement d'expérimenter, de faire des essais qu'il peut arriver à mener à bien avec un éclatant succès.

Le vif intérêt que prenait Arnold aux affaires publiques donnait à sa direction un cachet tout particulier. Plusieurs de ses admirateurs aussi bien que ses adversaires regrettaient qu'il eût des vues aussi prononcées sur la politique et les questions du jour. « Il est dommage, » disaient les uns, « que celui qui était capable d'être homme d'État soit destiné à instruire et à diriger des écoliers. » « Il est malheureux, disaient les autres, que le directeur de Rugby s'occupe de polémique. » Mais ce fut, sans doute, cette robuste et constante participation à la vie de ses compatriotes qui contribua à l'accomplissement de son œuvre, qui empêcha son point de vue d'être circonscrit par les bornes étroites de la pédagogie. Ici il n'est plus question du danger des internats, signalé par Taine, « la disconvenance de l'école et de la vie. » Pour Arnold, l'école devait être cette vie même

en miniature. Il administrait les affaires d'une école comme il aurait administré celles d'une nation, les règles de conduite étant à ses yeux les mêmes pour l'une et pour l'autre.

Carlyle, très frappé de la vie et de l'organisation de Rugby, qu'il visita plus d'une fois, et qui lui parut, selon ses propres paroles, comme « un temple de la paix laborieuse, » a dit : « l'école, c'est un État au dedans de l'État. »

Pénétré d'une vive sympathie pour les classes ouvrières, Arnold tâcha d'inspirer à ses élèves des classes aisées la conscience de leurs obligations envers ceux qui étaient moins heureusement partagés, du citoyen éclairé envers celui que les circonstances ont privé d'éducation. Ce fut sa propagande zélée à cet endroit qui posa les premiers jalons du mouvement qui de nos jours a pris des proportions aussi considérables, les « settlements, » établissements où des jeunes gens de l'Université s'installent pendant une certaine période pour travailler parmi les pauvres.

Arnold encourageait volontiers les jeux, le *football*, le *cricket*, les *fives*, etc., quoi qu'il y prît rarement part, et ne voulût pas qu'on les exagérât.

Il encourageait les élèves à s'occuper de l'histoire naturelle, à laquelle il s'intéressait beaucoup lui-même, de la géologie, de n'importe quel passe-temps de ce genre qui pût leur servir plus tard de ressource, ou de recréation durant leurs moments de loisir.

III

Les directeurs des « public schools » en Angleterre appartiennent presque toujours à l'ordre ecclésiastique ; cet usage date de l'époque où l'instruction était concentrée dans l'église. Il faut se rappeler cependant que le « clergyman » qui dirige une grande école en Angleterre est dans une position toute différente de celle du directeur d'un collège religieux dans un pays catholique. La position du « clergyman » anglais se rapproche, dans ses relations avec ses élèves et dans sa façon d'envisager la vie extérieure, de celle du chef d'une institution laïque plutôt que de celle du prê-

tre. Un directeur d'école dont la carrière a réussi, finit presque toujours par arriver à l'épiscopat. Deux des archevêques récents de Canterbury, primats d'Angleterre, ont été directeurs de Rugby, un troisième, directeur de Wellington. On pourrait multiplier les exemples. Il y a peut-être certains désavantages à ce système, qui peut avoir pour résultat de combiner, pour ainsi dire, les ambitions, les points de vue, de deux carrières; d'un autre côté, il y a des avantages incontestables à ce que le « *head-master* » appartienne à l'église. La position, la dignité du « clergyman » lui donnent tout d'abord une influence morale sur ses élèves. Le « clergyman » a de plus entre ses mains un moyen inestimable de répandre l'instruction morale et religieuse par les sermons qu'il prêche, par l'office qu'il conduit, dans la chapelle de l'école. Les sermons prêchés chaque semaine par Arnold dans la chapelle de Rugby, à la portée des plus jeunes qui l'écoutaient, étaient un élément bien important dans ses rapports avec ses élèves. Son attitude envers la jeunesse qui l'entourait, se résume entièrement dans l'exorde d'un sermon prêché sur les tentations de la vie d'école, sur un texte tiré de la première épitre aux Corinthiens, I, XIII, 11. « *Quand j'étais enfant je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je pensais comme un enfant; mais lorsque je suis devenu homme, j'ai quitté ce qui tenait de l'enfant.* » Ces paroles disait-il, nous expliquent pourquoi tant de discours prononcés en chaire à cette époque et dans ce pays produisent si peu d'effet sur l'auditoire. Ce sont les paroles d'un homme mûr qui parle et pense d'une façon, adressées à des personnes qui parlent et pensent d'une autre. Il n'y a que l'expérience de la vie qui puisse nous enseigner quelles sont les barrières élevées par l'âge, l'éducation, le genre de vie, entre une classe et une autre, de sorte que les pensées les plus naturelles, les plus familières pour les uns sont étranges, incompréhensibles pour les autres. Vous savez très bien que vos fautes ne sont pas celles que vous décrivent les livres que vous avez l'habitude de lire, car ces livres sont écrits par des hommes faits, et s'adressent pour la plupart à eux; il y est donc plutôt question des fautes et des tentations de l'âge viril que de celles de la jeunesse. Mais je me propose de

vous parler, à vous, des dangers, des tentations qui vous menacent à l'heure qu'il est; si mon langage est simple et familier, peu importe; je désire m'exprimer de façon que les plus jeunes d'entre vous me puissent comprendre. » Il est facile de s'imaginer quel devait être l'effet de cette éloquence simple et virile, dépourvue également de rhétorique et de controverse. Nous retrouvons dans la biographie d'Arnold, la description de l'influence exercée par ces sermons sur les plus étourdis, les moins accessibles de ses élèves.

Il avait cru devoir conserver l'usage séculaire de punir avec les verges, se refusant absolument à trouver dans cette punition appliquée aux très jeunes garçons, rien d'humiliant. Il se bornait cependant à l'employer en cas d'offenses graves, le mensonge, l'ivrognerie, la mauvaise conduite. Il était d'une sévérité inflexible envers le mensonge. Il se faisait néanmoins un point d'honneur de croire un élève sur parole, sur sa simple affirmation, confiance qui, peu à peu, engendra ce dicton : « C'est une honte de ne pas dire la vérité à Arnold. Il vous croit toujours. » Ce sentiment prit racine et se répandit peu à peu dans l'école. Mais cette réforme, comme les autres ne s'accomplit pas immédiatement.

IV

Les premières années passées par Arnold à Rugby devaient nécessairement être une période de difficultés et de tâtonnements. Il avait résolu dès le début, guidé par son jugement sain et pratique, par son coup d'œil sagace d'homme d'État, de se servir du matériel, des institutions, qu'il avait sous la main, plutôt que d'en créer d'autres. Mais cependant, ainsi qu'il l'avait prévu, il se trouva dans la nécessité d'entreprendre bien des réformes, bien des modifications inévitables, ce qui produisit au début une succession de changements qui parurent excessifs à beaucoup de ses contemporains, comme devant mettre en danger la stabilité de l'école. On a dit de lui, en parlant de cette phase de sa car-

rière : « Il ouvre les yeux chaque matin en se disant qu'il n'y a rien qui ne soit susceptible de discussion. » Mais cette attitude ne s'appliquait qu'aux détails de son administration, et non aux principes sur lesquels elle était basée. S'il formait sans cesse de nouveaux projets, il imprimait pourtant à ceux qui collaboraient avec lui la conviction que, quels que fussent les avantages ou les désavantages de la question dont on s'occupait pour l'instant, ces projets reposaient tous sur des principes qui ne variaient jamais.

Arnold qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sut se gagner la profonde affection, le dévouement passionné de ses proches, de ses amis, de son entourage, ne cherchait pas à se concilier les suffrages par les agréments du diplomate. Sa personnalité, dépourvue de liant, manquait peut-être de charme dans le sens particulier du mot. Sa conscience du sérieux, de la gravité de la vie et du devoir, donnait à son aspect une sévère austérité qui inspirait la crainte à beaucoup de ses élèves, surtout parmi les plus jeunes. Vigoureux et intransigeant dans ses méthodes, il était impossible qu'il ne suscitât pas d'abord l'opposition et l'animosité de beaucoup de gens tant par son administration de l'école que par ses opinions très nettement accusées sur les questions du jour. Mais il y a dans la force du caractère, dans l'intégrité, la loyauté, la droiture absolue de vie et d'action, une influence qui, à la longue, se fait toujours sentir. Il était impossible que la générosité et la fermeté de ses rapports avec les autres, son dévouement au devoir, ainsi que la promptitude avec laquelle, une fois convaincu qu'il avait tort, il reconnaissait son erreur, n'eussent pas pour résultat de conquérir cette véritable popularité, la seule digne d'être obtenue, qu'on n'atteint jamais lorsqu'on vise à l'obtenir. Sa noble humilité, sa candeur absolue à l'endroit de son propre savoir excitaient d'abord la surprise de ses élèves, ensuite leur respect. Il n'hésitait jamais à reconnaître qu'il y avait telle chose qu'il ne savait pas. Ses sujets préférés étaient l'histoire, la géographie, la théologie, les langues et la littérature. En dehors de ce cadre, il reconnaissait franchement que les autres en savaient plus que lui, enseignant à ses élèves, par l'exemple

aussi bien que par le précepte, qu'on doit avoir le courage d'avouer qu'on ignore certaines choses, et qu'il est méprisable de prétendre savoir ce qu'on ne sait pas. Son attitude envers ses collègues dans l'enseignement, un des côtés les plus difficiles de l'administration d'une école, finit par les gagner corps et âme. On a dit de lui : « Son but était d'abord de s'entourer de subalternes dignes de confiance, puis d'avoir confiance en eux. » Ce n'est que le despote conscient de sa faiblesse qui craint d'émanciper ses subordonnés, de même qu'il n'y a qu'un gouvernement solidement assis qui ose laisser la main libre aux organisateurs des grandes écoles. Arnold n'était pas homme à craindre d'encourager la liberté, l'indépendance, parmi ses collègues, s'assurant ainsi leur cordiale coopération.

En ce qui regardait la discipline de l'école il n'agissait presque jamais sans les consulter. Toutes les trois semaines, on réunissait un conseil pour discuter les affaires de l'administration. Chacun était libre d'exprimer son opinion, de proposer une mesure quelconque, pourvu que celle-ci fût en accord avec les principes fondamentaux de l'institution. Il arrivait même assez souvent que la majorité des voix était opposée à celle du directeur qui, cependant, se réservait le droit, le cas échéant, de passer outre.

Les « boarding-houses » dont nous avons déjà parlé, maisons où logeaient les élèves, rentraient, à mesure qu'elles devenaient disponibles, sous la direction des différents professeurs. Chaque maison devait, pour ainsi dire, résumer l'école entière. C'était pour Arnold un devoir indispensable de connaître personnellement tous les élèves, quoique ce ne fût que vis-à-vis du *Sixth Form* (la classe supérieure) qu'il prît une part active à l'enseignement. Il se bornait, quant aux plus jeunes, aux examens généraux, et à deux leçons hebdomadaires consacrées successivement à chaque classe. Mais la source principale de son influence morale et intellectuelle sur l'école était celle qu'il exerçait si puissamment sur le *Sixth Form,* qu'il enseignait lui-même. « Convaincu, — je cite ses propres paroles, — de la valeur des relations spéciales qui existent entre la classe la plus élevée d'une grande « public School » et les autres élèves, » il résolut tout d'abord de se

servir, en l'améliorant autant que possible, du mécanisme actuel du *Sixth Form* et du *fagging*. Le *Sixth Form*, c'était les trente élèves composant la classe la plus élevée. Ils devaient être supérieurs à la fois par l'âge, la force, et l'intelligence; et, pour peu que l'école fût bien organisée, les plus méritants au point de vue de l'application et du caractère. *Le fagging*, c'était le pouvoir sur les plus jeunes, délégué par la direction au Sixth Form afin d'assurer un gouvernement bien assis parmi les élèves eux-mêmes et d'empêcher la tendance vers l'anarchie et l'abus de la force physique. « Très convaincu que ce qu'il y avait de mauvais ou de répréhensible dans la conduite des élèves devait être réprimé par eux-mêmes plutôt que par les maîtres, il accorda au Sixth Form, concession qui lui était reprochée par ses adversaires, le droit d'infliger des punitions même corporelles à ceux qui résistaient à leur autorité, pourvu que cette autorité fût sagement exercée. Ils arrivaient à comprendre qu'ils étaient associés avec lui dans l'administration de leur école, qu'ils en partageaient avec lui la responsabilité. Rien, en conséquence, ne lui causait autant d'inquiétude que des preuves de faiblesse et d'inconduite dans le Sixth Form. « Vous devriez sentir », leur disait-il, « la responsabilité, en même temps que le courage, d'officiers de l'armée ou de la marine qui devraient être incapables de lâcheté au moral comme au physique. » — « Lorsque j'ai confiance dans le Sixth Form, disait-il encore, il n'y a pas de position en Angleterre pour laquelle je changerais celle que j'occupe, mais s'ils ne me soutenaient plus, il ne me resterait qu'à donner ma démission. » Le résultat de cette confiance était de donner aux élèves du Sixth Form la conviction que leur dignité, leur position, dépendait de leur bonne conduite. Être digne de cette classe et de ses traditions constituait une règle de conduite à la hauteur de laquelle les membres s'efforcaient de se maintenir. Citons encore les paroles d'Arnold : « La classe supérieure devrait être pour ainsi dire à mi-chemin entre les professeurs et la grande masse des élèves, capable de recevoir ou de transmettre les exemples de bonne conduite et de principes élevés. » Comme conséquence logique de cette conviction, lorsqu'il voyait arriver au Sixth Form

des élèves incapables de recevoir ou de transmettre les bons exemples, il refusait de les garder plus longtemps, ce qui souleva contre lui dans les premiers temps une critique assez acérée. Mais il tint ferme. « Si nous ne parvenons pas à nous convaincre, disait-il, que le devoir du maître d'école est en premier lieu, en second lieu, en troisième lieu de se défaire de sujets ingrats, une grande « public school» ne sera jamais ce qu'elle pourrait être et ce qu'elle devrait être. » Cette élimination des élèves avait lieu, cependant, aussi peu bruyamment que possible. S'il n'était pas question d'offenses graves, au lieu de renvoyer l'élève en public, on le priait tout simplement à la fin du trimestre de ne plus revenir. Mais cette mesure même, qu'il se sentait obligé de prendre, dénote l'intérêt personnel, la responsabilité qu'Arnold ressentait vis-à-vis de tous ses élèves. Les lettres nombreuses qui nous restent au sujet de la carrière subséquente des uns et des autres élèves renvoyés de Rugby en font preuve. Il savait que maint adolescent, auquel les méthodes d'une « public school » n'ont pas réussi, peut tourner à bien dans la famille, ou sous la surveillance d'un professeur. Observateur très fin, il suivait attentivement le développement moral de ses élèves, notant surtout quels étaient leurs camarades préférés. Il savait quelle était l'influence exercée par ces amitiés de collège, et plus d'un élève qui tendait à s'écarter du droit chemin y a été ramené à son insu par l'influence d'un condisciple qu'Arnold, de propos délibéré, lui avait donné au moment critique comme compagnon de chambre ou de travail.

Un livre très célèbre, publié en 1856, lu et relu avidement depuis par la jeunesse anglaise de chaque génération, « *Tom Brown's School Days,* » de Hughes, nous a donné des descriptions prises sur le vif de la vie à Rugby sous le régine du Dr Arnold. Il nous sera permis de dire, cependant, que ces descriptions sont tant soit peu partiales, étant faites exclusivement du point de vue de la troupe révoltée, étourdie, qui formait la majeure partie de l'école. Mais ce point de vue même ajoute à l'intérêt du livre, en montrant l'influence exercée par Arnold sur les plus écervelés de ses élèves. Voici, tirée de « *Tom Brown* », la des-

cription de l'état d'esprit de l'élève ordinaire, insouciant, au moment d'entrer dans le Sixth Form. « Il se mit à la hauteur de la situation : il brûla ses étuis à cigares, jeta ses pistolets, et se mit à réfléchir sur l'autorité constitutionnelle de la classe supérieure, sur ses nouveaux devoirs envers son directeur, les classes inférieures et les *fags*. » Et voilà le jeune révolté rangé, pour le moment du moins, dans le parti de la loi et de l'ordre, quitte à avoir moins de conscience de sa responsabilité lorsqu'il aura quitté Rugby. Mais c'était au moins un pas de fait dans le bon chemin.

Je cite encore un témoignage, tiré cette fois non d'un livre, mais de la vie réelle, celui d'un élève qui n'arriva pas à entrer dans le Sixth Form et qui, en conséquence, ne se trouva jamais en relations très suivies avec Arnold : « Je l'aimais, je le révérais comme un être d'une bonté, d'une grandeur d'âme qui imposait au plus haut degré. J'avais foi en l'œuvre que je devais accomplir pour lui : pour lui, je travaillais à rendre meilleurs les camarades que je fréquentais. » Si un élève qui n'avait pas été en relations personnelles avec Arnold pouvait s'exprimer ainsi, on croira sans peine quelle devait être l'ardeur que le maître inspirait à la petite bande dévouée de lieutenants qui composaient le Sixth Form, travaillant avec lui et pour lui.

Mais pour apprécier dans sa plénitude l'influence exercée par Arnold sur les élèves d'une nature plus élevée, mieux doués au point de vue de la morale et de l'intelligence, il faut lire sa biographie écrite par son élève préféré, Arthur Stanley, plus tard Dean de Westminster, biographie qui est un monument durable et pour celui qui l'a écrite et pour celui qui en est l'objet. Ici, effectivement, on voit un autre aspect de Rugby : la bande d'élèves dont Stanley faisait partie comprenait des esprits supérieurs dont plusieurs se firent plus tard très remarquer. Stanley voua à Arnold un culte qui dura toute sa vie. Alors que, sa carrière à Rugby terminée, il va quitter son maître pour entrer à Oxford, il parle de « la fin de ces relations bénies, ravissantes, que j'eus avec lui pendant trois ans à Rugby, où j'appris les connaissances humaines et divines comme je ne les apprendrai

jamais plus. » Il est intéressant de noter que lorsque *Tom Brown* parut, Stanley en le lisant, fit cette remarque : « Voici la description d'un état de choses que j'ignorais absolument. » Mais au bout du compte il est évident que l'élève, qu'il fût un jeune barbare plein de santé, de vigueur, de générosité comme Tom Brown, ou un enfant nerveux, sensible, doué de génie comme Arthur Stanley, subissait également l'influence de son chef.

V

Quant au cadre même de l'instruction, Arnold n'y apporta pas de modifications très profondes. Ce fut sa manière d'enseigner, son élan, sa verve, qui opérèrent une transformation puissante. Il avait certains principes d'enseignement il est vrai, qui marchaient de pair avec ses théories de l'éducation, morale. Mais quoique ces principes aient été transmis à ses imitateurs et par eux mis à exécution, le secret de l'impulsion qu'il sut donner aux études de ses élèves était celui de sa propre personnalité. Il apportait à la classe qu'il enseignait la conviction qu'il travaillait avec eux aussi bien que pour eux, que c'était pour lui-même un intérêt toujours ardent, toujours renouvelé, de saisir la véritable portée du passage, s'il était question d'une traduction, ou, s'il s'agissait de l'histoire, de se rendre compte de la portée des développements historiques sur la vie actuelle. Ce qu'il cherchait, c'était à éveiller l'intelligence de chacun de ses élèves. Sa méthode favorite d'enseignement était de questionner, de faire parler l'élève lui-même, ses propres explications étant aussi courtes que possibles. L'élève devait avoir une opinion à lui, former ses propres conclusions et non se contenter de celles des autres. Montaigne, dont l'esprit moderne avait devancé de si loin son époque, avait formulé, près de trois siècles auparavant, la même théorie : « Je ne veux pas que le maître invente et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour : qu'il ne lui demande pas compte des mots de sa leçon, mais du sens et de

la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais par celui de son jugement. »

Arnold disait souvent qu'un professeur devait, par ses propres études, se maintenir constamment à un niveau plus élevé que celui de ses élèves. Une autre de ses théories favorites était que tout professeur, comme tout élève, devait avoir soit une étude, soit une occupation qui primât toutes les autres. Il savait combien est contagieux l'enthousiasme avec lequel un professeur aborde son sujet préféré. Il en donnait bien la preuve lui-même. Sa prédilection pour l'histoire, aidée par sa réelle érudition et son admirable mémoire, donnait à ses leçons un vif et stimulant intérêt qui éperonnait au possible le zèle de l'étudiant. Il ne se lassait jamais de tracer des rapprochements entre les développements sociaux du passé et du présent, de comparer les temps modernes à l'antiquité, c'est-à-dire les périodes de la plus haute civilisation grecque et latine, avec les temps modernes de l'Europe, en même temps qu'il comparait leurs origines et la période d'enfance de leurs races, avec les origines et l'enfance de la nôtre. Les efforts faits par les grands hommes d'État du passé pour résoudre les problèmes de la politique, étaient illustrés, commentés par lui par rapport aux problèmes qui agitaient l'Angleterre à ce moment. Cette étude des périodes comparées, cette contemplation des actions des hommes célèbres, qu'on considère ces actions soit comme l'effet soit comme la cause des événements au milieu desquels elles font saillie, étaient pour lui le moyen le plus efficace d'apporter au citoyen, je dirai même au genre humain, la conscience de ses devoirs.

Quant aux langues classiques, qui jouaient pour lui un rôle aussi important dans l'enseignement de l'histoire que de la littérature, il désirait surtout que l'elève fût assez familier avec elles pour qu'elles lui fussent une voie facile de communication avec le savoir du passé, qu'il pût étudier, approfondir, dans le texte même, l'intelligence des Grecs et des Romains. Voici comment il se justifiait de vouloir faire une part aussi large à l'instruction classique. « Expulsez le grec et le latin de votre cadre, et vous bornez l'horizon de la génération actuelle à la contemplation de

sa propre période et de celles qui l'ont précédé immédiatement; vous retranchez tant de siècles de l'histoire du monde, et vous vous replacez sous les mêmes conditions que si l'existence de la race humaine avait commencé au seizième siècle. Pour l'élève même chez qui le résultat d'une éducation classique est le moins visible, le moins apprécié par lui-même, il arrive souvent que ses études ont agi presque à son insu sur son intelligence et lui ont donné une culture générale du goût et une plus large compréhension de la vie. »

Arnold comprenait mieux que les autres la vague maxime que nous répétons tous qu' « un professeur doit savoir se mettre au point de vue de l'élève ». Ceux qui regardent ce problème bien en face savent ce qu'il renferme de difficultés. Il y a une différence énorme entre l'homme mûr, auquel l'étude et l'habitude d'enseigner ont rendu une langue morte absolument familière, arrivé à ce discernement critique et judicieux qui sait distinguer et apprécier les nuances du style, auquel l'expérience de la vie a fourni d'innombrables points de comparaison, et ses jeunes élèves qui, occupés des difficultés que leur présente la langue elle-même qu'ils étudient n'ont pas l'esprit assez dégagé pour pouvoir contempler ou assimiler les idées exprimées dans cette langue. Le professeur qui sait combler l'abîme immense qui sépare ces deux points de vue ne se rencontre malheureusement pas tous les jours. Arnold était du nombre de ceux dont le talent pour l'enseignement touche presque au génie. Il avait le don d'inspirer le souffle de la vie à des méthodes qui, sans lui, auraient pu être singulièrement stériles. L'habitude qui survit encore dans nos public schools de traduire l'auteur classique mot à mot était pour lui une perte absolue de temps. Cette habitude produit dans la langue moderne, pour citer ses propres paroles, un « résultat absolument mauvais, car elle retient tous les défauts du langage et en exclut les qualités. » Sa méthode, celle de son propre professeur, le Dr Gabell à Winchester, était, même pour les classes les plus basses, de faire traduire la phrase entière en bloc, afin d'en saisir la portée. Les adversaires de ce système objectent qu'il développe la né-

gligence. Il est probable que l'élève, pour arriver à un résultat satisfaisant, devrait être à même de combiner les deux procédés.

Fidèle à son système, qu'il poussait parfois peut-être un peu loin, de conserver lorsqu'il était possible les coutumes qu'il avait trouvées en vogue, Arnold laissa subsister celle qui exigeait que chaque élève, jusqu'au plus petit, fît tous les jours un certain nombre de vers grecs et latins. Il est évident que pour les élèves qui y prenaient plaisir, cet exercice pouvait être salutaire, mais, dans la plupart des cas, c'était une tâche des plus stériles et des plus machinales. L'élève ordinaire se bornait à recopier des collections de vers qu'il retrouvait dans de vieux cahiers circulant à cet usage dans les classes depuis des années, ou à aligner lui-même des vers dépourvus de sens dont le seul mérite était de se rapprocher de la mesure et du rythme voulus. Mais, somme toute, le principe d'Arnold, qu'il ne fallait ni changer une tradition ancienne sans raison suffisante, ni l'épargner si cette raison existait, fonctionnait bien. Les modifications positives qu'il introduisait dans le cadre de l'instruction comprenaient l'étude des langues modernes, de l'histoire moderne et des mathématiques. Il n'aborda point l'enseignement des sciences naturelles qui depuis ce temps, grâce aux découvertes de notre époque, s'est si rapidement développé. Il aurait été sans doute d'accord avec l'écrivain moderne qui a dit : « La nature et la signification de l'aoriste, les lois du syllogisme rentrent en vérité dans la domaine de la science aussi absolument que les précessions des équinoxes ou les successions des couches géologiques. Il n'y a pas que la science proprement dite qu'on puisse enseigner selon l'esprit scientifique. »

Il est, sans doute, plus difficile d'atteindre à un résultat donné, dans l'éducation comme dans autre chose, si on n'a pas devant soi, clairement défini, le but auquel on vise. Voilà peut-être la cause de nos incertitudes, de nos essais infructueux en ce moment. Arnold n'était entravé par aucune incertitude de conception ; il savait très clairement ce qu'il voulait faire, il savait quel était le résultat qu'il voulait obtenir. C'était de former,

selon ses propres paroles, « une école d'honnêtes hommes et de chrétiens. » Pour atteindre ce but, il était nécessaire, selon lui, que ses élèves, l'intelligence assouplie par l'étude, et le moral développé par la discipline, fussent à même de comprendre et d'assimiler les préceptes des grands penseurs, des âmes élevées, de se rapprocher de l'idéal. Ils devaient être imbus des principes qu'Arnold avait passé sa vie à leur inculquer : défendre la religion et l'État, empêcher le lâche abus de la force physique, réprouver le mensonge et la délation et, en somme, prendre leurs obligations morales au sérieux. Le successeur d'Arnold à Rugby, le Dr Percival, a dit de lui : « C'était un grand prophète parmi les maîtres d'école, plutôt qu'un instructeur dans le sens ordinaire du mot. Je me rappelle d'avoir demandé à Dean Stanley si Arnold enseignait beaucoup au Sixth Form pendant les classes. Pour toute réponse, Stanley, me montrant un petit carnet qu'il tenait à la main, me dit : « En fait de ce qui s'appelle l'instruction, ce carnet pourrait contenir tout ce qu'Arnold m'a jamais enseigné. » Son influence était propre à stimuler, plutôt qu'à former, étant basée sur sa personnalité magnétique et sur l'influence qu'il exerçait, plutôt que sur des idées nouvelles.

VI

Il ne rentre pas dans mon cadre de parler en détail du rôle joué par Arnold dans la politique, pendant les années qui virent s'affermir peu à peu sa position à Rugby, ni de ses travaux littéraires, de son édition du Thucydide, de son Histoire Romaine, et de maints autres, qui occupèrent cependant une place considérable dans sa vie et qui ont ajouté à sa renommée.

Il prit une part active dans la crise soulevée par l'animosité des partis à l'occasion du *Reform Bill,* en 1832, combattu avec véhémence par les « Tories », et s'intéressa vivement aux problèmes industriels du jour.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'opposition soulevée d'abord

par les tendances politiques et sociales d'Arnold fit place plus tard à une réaction très marquée en sa faveur. Sa nomination à la chaire d'histoire d'Oxford, en 1842, fut pour lui une source de satisfaction bien vive; c'était le témoignage éclatant de cette réaction, aussi bien que l'occasion de renouveler ses rapports directs avec l'université qu'il aimait tant. Mais il ne lui resta que le temps de faire une seule série de conférences; ce fut au mois de février 1842. Au mois de juin de la même année, il mourut presque subitement à Rugby, après une maladie de quelques heures.

Il faut, en estimant les causes de l'influence d'Arnold, faire la part des deux livres célèbres dont nous avons déjà parlé qui, écrits à deux points de vue absolument opposés, se suppléent et se complètent cependant, nous donnant l'image entière de la personnalité d'Arnold, telle qu'elle parut à ceux qui l'avaient connu, la consolident, l'interprètent pour les générations à venir. La biographie de Stanley l'a fait comprendre au public comme apôtre; *Tom Brown's School Days* en a fait un héros populaire. On pourrait dire qu'après la publication de ces deux livres Arnold est devenu pour ses compatriotes, qui jusque là ne s'étaient que vaguement rendu compte de la transformation opérée par lui dans l'éducation, à la fois un héros de roman et un héros de la vie réelle.

Le Dr Moberly, évêque de Winchester, a écrit : « L'enthousiasme engendré par l'œuvre d'Arnold fut hors ligne. Ceux mêmes qui étaient loin d'être en accord avec ses vues tirèrent de son exemple et de ses méthodes des leçons de la plus haute importance. »

Je cite un article paru dans le *Times* en 1896, plus de cinquante ans après la mort d'Arnold, à l'occasion de l'inauguration d'un monument qui lui fut érigé dans Westminster Abbey. « Personne n'opéra une transformation plus importante dans l'éducation, transformation dont se sont ressentis ceux-là même qui n'ont jamais été à un public school. Animé par le courage et la justice, Arnold a contribué à former le code viril et honorable par lequel les Anglais aspirent à être gouvernés. Nous retrou-

vons encore aujourd'hui dans le grand flot de la vie nationale l'effet de ce courant pur et salutaire qui s'y mêla il y a si longtemps. »

Nous voici encore aujourd'hui en Angleterre, un demi-siècle plus tard, dans un moment d'incertitude et d'inquiétude vis-à-vis de notre éducation secondaire : nous nous efforçons en vain de la remettre au niveau de nos nécessités, en même temps que nous voudrions lui assurer une plus grande uniformité. On pourrait presque dire que c'est l'influence même d'Arnold, en démontrant ce que peut la puissante initiative d'un seul, qui a contribué à empêcher le public anglais d'accueillir l'idée de cette uniformité. Ainsi que l'a si bien dit Thring, le célèbre directeur, le créateur presque, de l'école d'Uppingham : « Dans les vastes systèmes organisés d'éducation que nous rencontrons partout de nos jours, le professeur particulier se trouve de tous les côtés entravé par le règlement officiel, qui ne laisse que peu d'essor à son initiative personnelle. Nous sommes fiers, et à juste raison, nous autres Anglais, que, dans nos « public schools », le directeur soit libre dans une large mesure, quand il n'est pas dominé par la tradition, de diriger son œuvre lui-même. Nous n'exagérons pas en disant que, sous une puissante impulsion, une telle école peut, même dans une génération, exercer une influence très prononcée sur le caractère national.

Mme HUGH BELL.

UNE

ENQUÊTE SOCIALE AU XVIIE SIÈCLE

LES INCONVÉNIENTS DE LA VIE FACILE.

Les lecteurs de la *Science sociale* savent sans doute qu'à la fin du dix-septième siècle les hommes chargés de l'éducation du petit-fils de Louis XIV envoyèrent des questionnaires aux intendants des provinces à l'effet d'instituer une enquête sur l'état économique et social du pays. Ces réponses existent, inédites pour la plupart, et, la première fois qu'elles me tombèrent sous les yeux, j'eus l'illusion qu'on pouvait en tirer une géographie sociale de l'ancienne France, où les groupes provinciaux se classeraient d'après leurs aptitudes expliquées par leur genre de travail. Il m'a fallu renoncer à cet espoir. Parfois l'intendant (en Guyenne, en Franche-Comté par exemple) laisse de côté la physionomie sociale du pays qu'il administre; parfois (dans les généralités d'Orléans, d'Alençon) voulant donner une vue d'ensemble de pays hétérogènes, il s'embrouille en des phrases entortillées. Certaines appréciations paraissent contradictoires à des hommes du dix-neuvième siècle, qui ne sasissent pas toutes les nuances de la langue du dix-septième. Pour classer d'ailleurs, il faut comparer, et comment le faire, lorsque les surfaces décrites comprennent tantôt une généralité, tantôt une simple élection, ou lorsque le même terme sous des plumes différentes, revêt des sens différents. En des régions enfin où les villes et les campagnes ont une physionomie sociale distincte, l'intendant ne dit pas toujours de quelle catégorie il entend parler.

Une impression pourtant s'est dégagée pour moi de cette lec-

ture, et, à défaut de la classification espérée, je veux l'indiquer ici. Dans la France d'alors, d'une manière générale et sauf exception, les territoires qui se rattachent aux types de la simple récolte, vallées aux cultures arborescentes ou montagnes aux riches pâturages, nourrissent, moyennant un faible effort, une population indolente, tandis que sur les plateaux ou les montagnes arides, la nécessité du travail en a fait prendre l'habitude aux indigènes. Les intendants ne s'en rendent pas toujours compte : il y en a (à Orléans, à Alençon, à Bourges) qui paraissent croire que c'est par l'impossibilité bien constatée d'atteindre à la fortune que leurs administrés ne s'engagent pas dans les sentiers qui ailleurs y conduisent. Relisez leurs phrases, vous verrez qu'il n'y a pas contradiction entre leur langage et celui des autres. Ils se sont mal exprimés, voilà tout. Nous aurons plus loin l'occasion de le constater.

Entrons donc en matière, et, sur les pas des intendants, voyons quel était en 1698 l'état social de certaines régions de la France.

Nous voici tout d'abord en Anjou.

I

Il fait bon vivre dans l'Anjou. Les productions du sol y sont abondantes et variées, sous un climat essentiellement tempéré. « Les productions de la terre, lit-on dans le grand Dictionnaire de Moréri, sont des vins assez bons, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, etc., des arbres fruitiers de toutes les espèces, et de forts bons fruits... Le commerce du vin, écrivait Colbert en 1665, en parlant de l'élection d'Angers, y est le plus considérable... La moitié de l'élection de Baugé, disait-il encore, est située en bon fonds de terre et le reste en prés, vignes et landes... L'élection de Saumur est située en fonds parfaitement bon. »

En 1783, le receveur général disait en parlant d'Angers : « Les grains, les vins, les eaux-de-vie sont les principales productions, » et, à propos de Baugé : « Il ne se fait d'autre commerce que celui des noix. » Enfin un proverbe cité par M. Hanotaux dans

son *Histoire de Richelieu*, associait les Tourangeaux et les Angevins dans un commun éloge en leur reconnaissant le privilège des bons fruits, des bons esprits et des bons vins.

La vie y était donc facile, d'autant que toutes ces productions si abondantes étaient en général consommées sur place et ne donnaient lieu à aucun trafic *d'exportation*. Les documents ne tarissent pas en plaintes sur l'atonie économique des Angevins. « Le commerce d'Angers, écrit Colbert, languit par la paresse et négligence des habitants. » Les Angevins, écrivait l'intendant en 1698, sont ingénieux, d'un esprit doux, propres aux lettres et aux arts, mais peu entreprenants et peu laborieux. Le receveur général, après avoir montré en 1783 une très grande partie du territoire de Baugé en friches, écrivait en parlant de la capitale de la province. « La ville d'Angers devrait être le centre d'un brillant commerce et d'une grande activité... Les habitants négligent ces précieux avantages et préfèrent l'indolence dans laquelle ils sont élevés aux soins et au travail assidus que nécessiteraient des entreprises majeures et des spéculations hardies. Privée d'énergie, la génération actuelle végète, comme a végété celle qui l'a précédée et comme végétera celle qui lui succédera.

« Leur industrie se borne à l'exploitation lente et paresseuse de quelques carrières d'ardoise, dont les environs de la ville abondent et qui pourraient être d'un grand rapport si les bras ne manquaient pas, à la vente des bestiaux, des blés et des vins, à la fabrication de bas au métier et de quelques toiles peintes. Ces différents ateliers n'occupent que très peu d'ouvriers, vu le peu d'étendue des spéculations de ceux qui sont à la tête des manufactures, et leur défaut d'intelligence et d'activité pour se procurer le débit d'une grande quantité d'objets qu'ils pourraient faire fabriquer.

« Donc la ville d'Angers, avec plus de moyens encore que celle de Tours, se trouve dans une inaction à peu près semblable, et sa population n'est pas en rapport avec les ressources qu'offre son territoire en denrées de première nécessité dont la qualité répond à l'abondance. »

Peut-être m'objectera-t-on qu'il s'agit du passé, et que l'Anjou moderne, s'il présente encore ce spectacle enchanteur d'un vaste jardin « cultivé, dit M. Ardouin Dumazet, avec un soin et une patience dignes des Chinois, » entremêlant les beaux vignobles et les arbres fruitiers, les primeurs et les plantes rares, a du moins dans ce domaine de la culture fruitière arborescente réalisé de notables progrès, fait preuve d'une incontestable initiative dans la spécialisation du travail, la recherche des types nouveaux et des débouchés, l'envoi d'agents à l'étranger. Dès les premiers succès, les horticulteurs comprirent le côté scientifique de leur tâche; les enfants furent élevés avec soin dans les écoles spéciales, ils devinrent à la fois des botanistes distingués et des hommes d'affaires habiles. M. André Leroy, fils d'un simple jardinier, fut le chef d'une maison dont les pépinières couvrent 200 hectares; il écrivit un dictionnaire de pomologie en 6 volumes; et Louis Leroy, fils d'un petit horticulteur, est le porte-parole autorisé de l'horticulture française dans les grands congrès.

Je ne crois pas à vrai dire qu'il y ait contradiction entre le passé et le présent. Il faut prendre les documents pour ce qu'ils sont, ne pas forcer la note qu'ils donnent. Or, s'ils nous parlent de gens peu laborieux, ils ne leur dénient point l'intelligence. Les Angevins ont eu de tout temps le goût du luxe, du confort, de la représentation. Un bourgeois angevin ne se contenterait pas de la demeure dont s'accommode fort bien un gentilhomme de Bretagne. Aussi dépensent-ils volontiers. Ils ont donc un plus grand besoin de faire fortune et, pour peu que la nouvelle carrière qui s'offre à eux soit conforme à leurs goûts, à leurs aptitudes, qu'elle ait un aspect coquet qui séduise, qu'elle se mesure aux forces d'un petit propriétaire soigneux, attentif, qui n'est pas obligé de faire montre de qualités éminentes dans la direction d'un personnel nombreux, ils se trouveront facilement à la hauteur de ce nouveau moyen d'existence que le chemin de fer sera venu mettre par exemple à leur portée.

N'exagérons rien après tout. Au fond, le type est atteint d'une profonde atonie. Quittons un moment la capitale et pénétrons à

l'entrée des vallées du Loir ou du Thouet, dans le pays fléchois ou saumurois. Nous voici en plein dans le type de la petite ville, qui doit à l'étranger l'établissement de ses industries, et qui d'elle-même achèverait de mourir si des circonstances extérieures ne venaient lui donner une vie qu'elle ne possède pas par elle-même. Imaginez ce qu'eût pu être la Flèche au XVIIe siècle sans le collège qu'y avaient fondé les Jésuites, ce que serait aujourd'hui la ville sans le prytanée. Rappelez-vous Saumur après la suppression de son université protestante, la population réduite de moitié, le commerce local presque anéanti, et, pour ramener la prospérité évanouie, une création artificielle rendue nécessaire, celle de l'école de cavalerie qu'on y installa en 1768. Ah! sans doute les pâtres grossiers et les pêcheurs incultes des contrées voisines auraient tort de regarder avec dédain ces esprits plus affinés qu'eux, plus susceptibles de comprendre le progrès économique et de faire effort pour y prendre part, mais ce n'est point dans cette molle vallée de la basse Loire qu'il faut chercher quelque chose de très neuf et de très hardi. Les petits centres urbains se modèlent sur les grands, leur sociabilité est moins grande, quoique de même nature, leur esprit est ouvert, mais à un moins grand nombre de nouveautés. L'originalité n'y risque guère de faire une paradoxale apparition.

On comprend aisément que dans un pays où le travail était peu intense, les professions usuelles ne conduisaient guère à la richesse, et que le pouvoir était aux mains des titulaires des arts libéraux, officiers du présidial, de l'élection, de la prévôté, du grenier à sel qui, maîtres de l'hôtel de ville au temps de Colbert, paralysaient le commerce par l'oppression fiscale qu'ils exerçaient sur les marchands et les artisans. C'était la basoche arrivée; et, contre elle, quel parti dirigeait les bourgeois modestes et reprochait amèrement aux fonctionnaires judiciaires l'accaparement des charges municipales, sinon d'autres basochiens, les avocats. En 1789, les sénéchaussées réunies d'Angers et de Saumur n'élisent que deux négociants sur huit députés du tiers; encore Cigongne, l'un des deux, est-il originaire de Nantes. En 1791, le département de Maine-et-Loire n'élit sur onze représentants qu'un

manufacturier, Goffaux, et un agriculteur, Quesnay, dont l'un est né à Paris et l'autre à Valenciennes. Or, malgré la prédominance certaine des légistes dans les assemblées révolutionnaires, on trouve cependant des pays, comme Marseille, dont les quatre députés en 1789 sont tous des négociants.

Cette facilité de vie, en même temps qu'elle poussait peu au travail intense, développait beaucoup par contre le goût des réunions, la sociabilité, la curiosité, l'urbanité, l'optimisme, l'amour du bien-être.

Les sociétés littéraires étaient nombreuses en Anjou; l'Académie d'Angers était une des plus anciennes du royaume, établie dès 1685 après Toulouse, Arles, Soissons et Nîmes, et la plupart des personnages importants tiennent à en faire partie. En 1792, quatre des conventionnels de Maine-et-Loire, Delaunay, Le Clerc, La Réveillère, des Mazières en faisaient partie. Le goût des lettres a persisté dans le type.

Cette vie de société qui ouvre l'esprit à la discussion des idées, cette faible aptitude au labeur productif qui entraîne après elle le goût des fonctions publiques, ont pour résultat de développer, comme le remarquait déjà Colbert, avec l'orgueil et le mépris des supérieurs, une disposition très nette à se laisser entraîner au parti à la mode. Angers, Saumur ouvrent de très bonne heure leurs portes au protestantisme; le goût de la discussion est très vif, les mœurs ne sont pas austères. Il y a donc à la fois dans le pays matière à critique et humeur de critiquer. La première église protestante de province fut établie à Angers. Dès 1552, les protestants fomentent des troubles en pleins États. Seulement ce n'est là qu'un feu de paille. Le mouvement n'a pas de portée. En 1572, les haines sont tellement amorties qu'il n'y a pas de Saint-Barthélemy à Angers, où dix ans avant on s'est battu dans les rues, à quelques lieues de Saumur où les ordres sanglants de la cour ont été ponctuellement exécutés. Au dix-septième siècle il y a très peu de huguenots, c'est une mode qui a fait son temps.

II

Tout le long des rives du Thouet, depuis Doué jusqu'à Saumur, le pays offre l'aspect d'un grand jardin et d'un beau vignoble. C'est le « fond parfaitement bon » déjà décrit par Colbert. Le naturel s'en ressent, et, au plus haut degré parmi les Angevins, les Saumurois méritent cette réputation de douceur un peu atone que leur décernait l'intendant M. de Miromesnil. Je parle surtout des ruraux, de ces petites gens à l'aisance desquels suffit un petit domaine soigneusement et minutieusement cultivé. A la ville, on paraît surtout sentir l'influence d'une vie étroite, mesquine, étriquée. On n'a pas l'esprit beaucoup plus entreprenant, mais on l'a très sensiblement moins ouvert.

Je n'ai jamais mieux ressenti cette impression qu'en feuilletant les annales de Saumur pendant la période révolutionnaire. Tout d'abord, on se sent dans un milieu paisible qui suit le mouvement sans jamais le précéder. Aucune agitation ne s'y manifeste en 1788. En 1791, ses trois députés, Bonnemère, Merlet et Quesnay sont les trois plus modérés de la députation angevine. On y est avant tout conservateur... de sa place. Tandis que partout ailleurs la Révolution bouleverse les situations acquises, là elle ne change rien. M. Desmé du Buisson, qui était le chef de la magistrature locale comme lieutenant général de la sénéchaussée, le demeure comme président du tribunal, de 1790 à 1792; le gouverneur Aubert du Petit-Thouars fut chef de bataillon dans la garde nationale et membre du premier bureau de conciliation ; le maire Blondé de Bagneux fut administrateur départemental et président des nombreuses assemblées électorales qui se tinrent en 1790; Bonnemère, qui fut élu maire en 1790, était conseiller à l'élection; Desmé du Puy-Girault, adjoint et lieutenant-colonel de la garde nationale, était lieutenant du maire ; Cailleau, qui remplaça Bonnemère, était assesseur ; et je ne sais si parmi les membres des diverses administrations de l'ancien régime, on en trouverait un seul qui ait boudé

le nouveau. Les prêtres font de même : dans tout le district il n'y a que cinq curés qui refusent de prêter le serment à la constitution civile du clergé, trois qui le prêtent conditionnellement. Cailleau, élu maire en 1791, conserve ses fonctions pendant toute la Terreur. M. Desmé du Buisson désapprouve le mouvement révolutionnaire, mais il ne manifeste pas sa mauvaise humeur en s'abstenant d'y coopérer (1).

A ce premier trait, docilité à embrasser les idées des autres, à tout subir sans rien provoquer, s'en joint un autre, particulier celui-là aux ruraux des environs de Saumur, c'est une incroyable aptitude à se passionner très vite pour ces idées qui arrivent du dehors. Le gouverneur du Petit-Thouars est un homme d'une imagination ardente, d'un esprit théâtral et sentimental. Le naïf Bonnemère, crédule, honnête, confiant, lecteur assidu de Rousseau, rempli d'illusions, se croit investi d'une mission de régénération sociale et ne se doute pas que lui, un homme d'ordre, il aboutira à tout détruire sans rien édifier.

Cette légèreté de caractère apparaît en plein relief, au moment où s'opère en 1791 la levée des volontaires. L'enthousiasme fut grand parmi la jeunesse de Saumur. Au dire du commissaire on aurait pu composer un bataillon rien que de jeunes Saumurois... Mais, après la reddition de Verdun et la mort de Beaurepaire (2), une grande partie des volontaires désertèrent. La plupart de ces jeunes gens appartenaient à des familles riches et n'étaient pas accoutumés aux privations. La sévérité de leur nouveau commandant Lemoine, la rude campagne d'hiver, que Dumouriez fit faire à ses troupes en Belgique, les dégoutèrent de la vie militaire. D'ailleurs ils ne s'étaient engagés que pour un an, et les événements les rappelaient en Anjou où la guerre civile était sur le point d'éclater. Quelques-uns reprirent du service dans les armées républicaines qui luttèrent contre les Vendéens; d'autres, en petit nombre, entrèrent dans les troupes catholiques. Pour la plupart ils

(1) Desmé de Chavigny, *Saumur pendant la période révolutionnaire*, dans la *Revue historique de l'Ouest*, année 1892.

(2) Premier commandant du bataillon de Maine-et-Loire.

renoncèrent pour toujours au métier des armes. Même empressement inconsidéré, irréfléchi en 1792. Beaucoup de jeunes gens, l'imagination exaltée par la prise de Verdun et le suicide de Beaurepaire, voulaient partir pour la frontière, sans armes de guerre et sans munitions. L'idée de la levée en masse tourmentait les populations. Il fallut un arrêté du département pour modérer cette ardeur.

Très évidemment il y a dans ce pays d'autres types. J'en ai relevé trois, et comme ils sont nés à Saumur même, j'incline à croire que c'est par excellence le type urbain de la région. C'est le général Lemoine, fils d'un drapier, l'homme des commissions militaires, qui montre après Quiberon sa dureté et sa sévérité. C'est le président du tribunal Desmé, un froid tempérament de soldat exécuteur de consigne, caractère indécis, qui suit les impulsions de sa femme, au lieu de se décider de lui-même et qui, malgré son hostilité au nouveau régime, reste en place jusqu'à la révocation qui vient le frapper. C'est Cailleau, maire de 1791 à 1795, ingénieur en chef et entrepreneur de travaux publics, assesseur de la municipalité, membre de l'assemblée provinciale, très énergique, très laconique, d'aspect rude et sévère, sacrifiant tout, intérêts et affections, sans brutalités ni fanatisme, aux ordres supérieurs qu'il reçoit, et de même restant en place tant qu'une révocation ne vient pas l'atteindre. Ceux-là exagèrent la passivité de leurs compatriotes; à force de chercher ailleurs les mobiles directeurs de leur volonté, ils en arrivent à ne plus éprouver de sentiments personnels.

Cette sympathie générale pour tout ce qui est nouveau, cette absence d'idées personnelles et même de préjugés fixes, explique le bon accueil qu'un certain nombre de gentilhommes de l'Anjou, du Saumurois, de la Touraine, firent aux idées révolutionnaires. Sans doute ce régime ne détruisait pas, comme il le faisait en Bretagne, un pouvoir politique qui tendait à passer de plus en plus entre leurs mains; mais on ne peut pas dire que l'ancien régime les tint à l'écart de l'administration. Aubert du Petit-Thouars, ancien maréchal de camp, est gouverneur et lieutenant du roi; cela ne l'empêche pas de pousser de toutes ses forces à

l'organisation de la garde nationale, et il faut la chute du trône en 1792 pour lui faire prendre sa retraite. Le marquis de Maillé, colonel de cavalerie, est colonel de la milice de Vernantes, dénonce dans ses discours les dangers de l'aristocratie, et donne à la ville de Saumur les canons de son château. Les passions de ces hommes sont vives et peu intenses. On voit des prêtres mariés, comme Gallais, de Doué, qui n'en sont pas moins des journalistes conservateurs, voire même royalistes. Certes, ce n'est pas en ce pays que l'on risque de voir les gens aboutir aux conséquences logiques, mais violentes, de principes que d'ailleurs ils n'ont point posés.

Tout le long de la Loire et dans les vallées qui aboutissent au grand fleuve, surtout quand le pays où l'on se trouve a été jadis un centre politique de quelque importance, le même type qui nous est apparu aux portes d'Angers se retrouve avec persistance. Ce que j'ai dit de l'Anjou, je puis le redire de la Touraine, du haut Poitou, du Berry, du Bourbonnais, du Nivernais à la même époque. Il me suffit pour cela d'ouvrir les rapports des intendants.

« Les Tourangeaux, écrit M. de Miromesnil, ne manquent pas d'esprit et d'industrie. Le succès de plusieurs gens de lettres et de quelques ouvriers nés en Touraine fait voir qu'ils sont capables de toutes choses, pourvu qu'ils veuillent s'appliquer, mais ils aiment trop les plaisirs de la vie et ne sont pas assez laborieux. » Et il cite, comme la plus exacte des peintures, ces vers du Tasse : « Étienne d'Amboise en conduit cinq mille que Tours et Blois ont vu naître. Quoique tout couverts d'un acier brillant, leurs corps sans vigueur cèdent aux premières fatigues. Nés sous un climat riant et voluptueux, ils en ont la mollesse et la langueur. Ils sont impétueux au premier choc, mais bientôt leur ardeur s'affaiblit et s'éteint. » — « Le naturel de ces peuples, disait déjà Colbert en 1665 à propos de Tours, est doux, respectueux et soumis. »

Dans le haut Poitou, sous un climat plus tempéré que dans la partie basse, « les gens sont plus doux et plus sociables, mais paresseux et peu laborieux... Les habitants de Poitiers sont pauvres,

par le défaut de commerce, naturellement paresseux, doux et sociables, aimant leurs plaisirs... »

« Les habitants de Civrai (qui nous est dépeint comme un pays riche) ne sont pas laborieux. »

Dans le Berri, « les esprits sont assez doux, assez bons, mais peu portés au travail. La province est pauvre et peu peuplée, le terrain ingrat et mal cultivé, et presque tout le pays sans commerce. »

« Les habitants du Bourbonnais et surtout des villes de Moulins, Vichy et Bourbon, sont plus doux, civils et caressants que ceux des autres provinces, ils sont aussi beaucoup plus légers, mais moins laborieux et moins industrieux. Ils retiennent le naturel de la terre légère de leur pays, ils participent de l'inconstance de la rivière d'Allier qui roule des sables mouvants, ôte et redonne à ses riverains d'une année à l'autre, et leur esprit s'affine par le commerce utile et agréable qu'ils ont avec les étrangers de qualité que les eaux et la grande route de Paris à Lyon leur font voir continuellement. »

« Les habitants du Nivernois, et surtout ceux de la ville de Nevers, qui sont sur la même route, participent aussi du même tempérament, et sont assez polis et civils. »

L'un des faits qui prouve le mieux l'atonie foncière du type, c'est l'histoire de la décadence des industries tourangelles. En 1665, Colbert trouve Tours en pleine prospérité, riche et peuplée. En 1698, Miromesnil constate un désarroi général. Cela tient, dit-il, à l'émigration des ouvriers protestants, suite de la révocation de l'édit de Nantes. Ailleurs, la raison serait plausible. Ici, elle ne vaut rien; Colbert dit en effet que dans l'élection de Tours il y a peu de huguenots, et dans l'élection d'Amboise pas du tout. Au dix-huitième siècle, la situation ne s'est pas relevée. La draperie qui a occupé plus de 250 métiers et de 120 maîtres, est complètement tombée à Tours et n'existe plus qu'à Amboise. Le chiffre des tanneries était tombé de 400 à 50. Les soieries, qui avaient compté 20.000 ouvriers, 4.000 métiers, 700 moulins à soie, 40.000 personnes pour le dévidage et l'apprêtage, 3.000 métiers pour la rubanerie, étaient considérées en 1783 comme perdues. « Une

vingtaine de métiers, écrivait le receveur général en parlant de l'industrie, épars dans quelques masures des faubourgs, occupent ou plutôt font végéter une très petite quantité d'ouvriers. »

La population de Tours, écrit-il encore, se ressent de l'engourdissement et de l'inertie où se trouve plongée l'industrie. Cette ville pourrait renfermer dans son sein trois fois plus d'habitants qu'elle n'en a, sans paraître surchargée. Que l'on juge du coup d'œil qu'offrent des quartiers vastes, des rues spacieuses, où il n'y a aucun mouvement, point de circulation, et où l'aspect de la désertion se présente à chaque pas.

Les regrets sont encore plus sensibles lorsque, séduit par la position riante et délicieuse de la ville, frappé des objets de décoration et d'embellissement qu'on rencontre en arrivant, soit par le pont de la Loire, soit par le pont du Cher, on s'attend à trouver une population, une activité, un commerce florissants, une aisance générale qui en est la suite, et qu'au contraire une fois dans l'enceinte, on est frappé du silence qui y règne et tenté de demander au premier habitant que l'on rencontre si les citoyens sont sortis de leur ville pour quelque fête extérieure.

Il est bien évident dès lors qu'on ne peut s'expliquer ce phénomène que par des causes intimes et profondes, et non par des accidents extérieurs. Les ouvriers que le séjour de la cour appela pendant deux siècles sur les bords de la Loire ne sortaient pas du milieu qui les vit développer leur industrie : ils étaient étrangers au pays, ils n'en modifièrent pas la manière de vivre. Lorsque la cause qui les y avait attirés se déplaça vers les rives de la Seine, leur industrie, qui n'avait rien d'indigène, disparut au premier choc, et ne put reprendre vie dans un pays où elle n'avait jamais eu de racines et où elle n'était que juxtaposée aux moyens naturels d'existence des habitants.

La culture fruitière arborescente, et, par excellence, celle de la vigne, en était le principal ; et, dans ces petites vallées qui se prêtaient si bien au morcellement de la propriété, avec les cépages médiocres dont on consommait les produits sur place et qui ne pouvaient donner lieu au grand commerce d'exportation, le type du vigneron , beaucoup plus que dans les grandes exploitations des

plaines de l'Hérault, prit la forme classique sous lequel il a été décrit ici. Tours et Amboise sont bien plus exclusivement viticoles, par exemple, que Chinon; et l'intendant de Bourges, presque sans le vouloir, mettait le doigt sur la plaie, lorsqu'après avoir vanté l'esprit laborieux et industrieux des Issoudunois, il constatait que dans l'élection, toute voisine, de Saint-Amand, avec un terroir et des ressources à peu près pareilles, ils étaient moins laborieux, manquaient d'industrie ou de fonds et ne réussissaient pas aussi bien. C'est qu'ils ont du vin en abondance, « que ce vin ne peut être transporté, qu'il doit par conséquent être consommé sur place, et cela accroît encore leur paresse. » Voilà, constatés par un fonctionnaire du dix-septième siècle, les fâcheux effets de la petite culture appliquée à un produit tel que la vigne.

Cela est d'autant plus intéressant à noter que cet aveu échappe en quelque sorte à l'intendant, malgré lui. Quelques pages plus haut en effet, il insinuait que « cette nonchalance provient, à l'égard des paysans, de l'ingratitude du terroir qui n'excite point le laboureur au travail par l'espérance du lucre, et, à l'égard des bourgeois, du défaut de commerce ». La mise de fonds de la nature lui semblait donc trop médiocre pour que l'homme s'avisât de risquer quelque chose de son côté.

Or, en écrivant ces lignes, l'intendant ne réfléchissait pas qu'il était contredit par presque tous ses collègues; qu'ailleurs, en Languedoc, en Poitou par exemple, c'était dans les régions les moins favorisées du ciel que les gens s'ingéniaient pour trouver leur subsistance et déployaient une somme de labeur et d'intelligence qui leur semblait parfaitement inutile dans des climats plus doux. Il ne réfléchissait pas que l'activité commerciale d'une région n'est pas, comme il avait l'air de dire, quelque chose qui ne dépend pas de la volonté humaine, et qu'il allait, à chaque instant, dans le cours de son rapport, démentir cette assertion. Il reconnaît que le terroir d'Issoudun est encore moins fertile que celui de Bourges, et cependant « la manufacture y est plus soignée, ils entendent mieux le commerce et résistent mieux aux mortalités et aux pertes. » C'est qu'ici l'élevage des brebis do-

mine, et le commerce des bois, et qu'on n'y voit pas, comme à Bourges, la culture de la vigne absorber toutes les préoccupations du cultivateur. Ce n'est donc pas l'ingratitude du sol, mais la nature de ses produits et le mode de son exploitation qui développent l'énergie ou la paresse. « Il y a beaucoup de chanvre et d'excellent, dit-il encore, dans l'élection de Bourges, mais personne n'a eu l'idée de faire de la toile, *tant ils ont peur d'être obligés de faire des avances et d'avoir du mal à se donner.* » Le défaut de commerce vient donc là directement de l'apathie bourgeoise, il est sa condamnation, et non pas son excuse. L'intendant le reconnaît lui-même; ce qui a tué le commerce, c'est que les charges municipales procuraient la noblesse, et qu'une fois en mesure d'y prétendre, les Berrichons se croisaient platoniquement les bras. Comment donc s'étonner qu'il n'y ait pas « de gros marchands de blé, mais seulement des paysans qui vendent leurs denrées », et que la vigne, « objet des plus grands soins, travaillée par le paysan avec beaucoup de diligence et d'industrie, » (parce que cette petite culture est au niveau de ses petits moyens et de ses petites ressources), soit la seule branche d'activité économique « où il se fasse de temps en temps une petite fortune. »

III

Si nous quittons les rives de la Loire et les vallées mêmes de ses affluents pour nous élever de quelques mètres sur les plateaux qui les dominent, le spectacle change à l'instant. Dans le Berri, voici à Issoudun, au rebours de Bourges, « des gens laborieux, industrieux et des artisans fort sobres. » Voici le bas Poitou et la partie du Limousin qui fait partie de la généralité de Poitiers (élection de Rochechouart) : « Le climat est plus froid que dans le haut Poitou, les habitants sont d'un natuel plus grossier et plus difficile, mais beaucoup plus laborieux. » A Château-Chinon, en Nivernais, « les habitants sont très civils, ont beaucoup d'esprit et d'industrie, ce qui peut provenir de l'acti-

vité de leur commerce, *qui est leur seule ressource.* » Voici les Marchois, « tous très noirs et très mal faits, presque toutes les villes sont au pied de montagnes affreuses : cependant ils sont meilleurs ménagers qu'aucun autre de leurs voisins; par leur industrie et leur travail ils réparent les désavantages de leur pays. »

Arrêtons-nous un instant sur le type manceau, « fort laborieux, actif et vigilant, surtout lorsqu'il s'agit de ses intérêts, » et examinons le pays qu'il habite.

« Le bas Maine, écrit en 1698 M. de Miromesnil, est plus champêtre que le haut Maine et a même quelque chose de sauvage. Le terrain y est fort inégal. Il y a des rochers, des montagnes, des forêts, des buissons, des étangs et plusieurs gros ruisseaux qui font aller des forges. Il y a aussi quantité d'arbres fruitiers, notamment des pommiers. Les habitants n'y sont pas si polis que dans le haut Maine.

« Les terres du côté de Maienne sont noires, pesantes et difficiles au labour, mais elles le sont encore davantage du côté de Laval, et on observe que le meilleur laboureur avec six bœufs et quatre chevaux n'en peut faire par an que 15 à 16 arpents. C'est pourquoi on laisse reposer les terres huit, dix et douze années de suite, on y recueille du seigle, des avoines et du blé breton (appelé aussi sarrasin ou carabin) dont on fait un pain fort noir et fort rude. On y trouve très peu de froment et d'orge. Depuis qu'on a semé des graines de Hollande, les lins sont plus grands, mais moins forts et moins beaux.

« Le cidre n'est pas très bon. Les terres de l'élection de Maienne sont plus fertiles. On y recueille beaucoup de chanvres, des lins, des noix, des châtaignes, du cidre, du miel et un tiers de blé en plus de la consommation locale.

« Les chemins sont quasi impraticables, à cause de leur couverture (étant encaissés entre des haies d'arbres dont les branches se croisent au-dessus de la route et y entretiennent une humidité constante).

« Il y a beaucoup de landes qu'on fait pâturer pour engraisser les terres, le croît et les beurres représentent le tiers du revenu

des héritages. Il y a peu de bergeries dans le bas Maine, à cause des loups et de l'état forestier, mais le gibier y abonde. La race chevaline y est petite, mais forte et vigoureuse. »

Je ne sais si le lecteur partage mon impression, mais il me semble qu'on sent se dégager de ces détails l'impression d'une triple difficulté de vie, un art pastoral pauvre, qui ne produit pas d'animaux de choix, ne vise pas à la vente et ne crée pas la richesse, une cueillette de fruits communs qui ne peut prétendre aux bénéfices que l'on réalise par le commerce des denrées d'exportation, une culture pauvre qui, moins que toute autre culture, crée la fortune au sein du pays. Pour vivre nos gens seront obligés de se rabattre sur l'industrie, d'en faire un supplément de vie presque aussi important que leurs travaux de simple récolte ou d'extraction. Car ils ne peuvent songer à développer leurs transports. Situés comme ils sont au milieu des terres, il leur faudrait dépenser de l'argent pour se donner des voies de communication, rendre leurs chemins praticables, leurs rivières navigables. Ils songent bien à essayer de vivre par le pillage aux dépens les uns des autres; mais la monarchie, plus forte et mieux obéie, fait une police assez régulière, et empêche ce moyen d'existence de passer à l'état normal. Briller à la cour ou dans les fonctions publiques n'est pas facile pour ces gens mal dégrossis et dont la pauvreté a réduit l'instruction au strict élémentaire. De plus, le pays étant pauvre, il est facile aux parvenus de s'y constituer de vastes domaines, mais ces domaines sont pure affaire de vanité, nullement, comme en Touraine, objet d'agrément; on en porte le nom, on n'y séjourne pas, et la population ne se trouve ni affinée ni pervertie par le contact des grands seigneurs. Le Manceau n'a donc d'autre ressource que l'industrie, et il s'y cramponne, industrie des toiles dans le bas Maine, industrie des lainages dans le haut Maine, où le pays plus découvert, quoique toujours pauvre avec son sol crayeux, se prête à l'élevage des moutons; industries de médiocre profit d'ailleurs, organisées sous le régime de la fabrique collective disséminant le travail entre les multiples ateliers ruraux; labeur patient et sans grandes pers-

pectives qui, avec tout ce que j'ai déjà dit de la culture, met le cachet définitif à ce type mélangé d'application et d'adresse, ingénieux à s'appuyer sur mille ressources supplémentaires, ne négligeant rien, ne laissant rien perdre, attentif à tirer de sa basse-cour et de son rucher des produits de réputation, habile et relativement honnête dans une dure lutte contre l'existence, où la tromperie même lui procurerait si peu de bénéfices, vu le peu de valeur de son travail, qu'elle ne vaut guère la peine d'être employée.

Tout cela ressort avec netteté de tous les documents de cette époque. J'ai cité le rapport de Miromesnil sur le bas Maine, voici la partie qui concerne l'élection du Mans. « On y recueille toutes sortes de bons blés, des vins, des chanvres, des noix et plusieurs autres denrées, dont ils aideraient leurs voisins, *si les rivières étaient navigables*. » Le pays est donc un peu meilleur que le bas Maine, mais ce n'est point encore le pays de cocagne. Voici ce qu'écrit, trente-cinq ans avant, Charles Colbert : « Le terroir de Mayenne ne produit que du seigle, mais il y a grand trafic de fil, toiles et bestiaux qui fait que les impositions sont payées sans non-valeurs.

« Le trafic de fil et de toile, la nourriture des bestiaux et le labeur assidu des peuples fait que l'élection de Laval a toujours payé sans non-valeurs, quoique le fonds de la terre ne produise que du blé noir et du seigle et de très difficile culture.

« L'élection du Mans, située en un fonds fort rude et de difficile culture, s'est néanmoins toujours soutenue, quoiqu'elle ait été extrêmement surchargée, et ce, par le travail des peuples qui la composent qui sont extraordinairement laborieux.

« L'élection de Château-Gontier, quoique située en un fonds difficile, qui ne produit que du seigle et du blé noir, a cependant toujours payé, à cause du travail et trafic des habitants. »

Veut-on avoir une idée de la difficulté avec laquelle le Manceau arrive à nouer les deux bouts, du nombre d'industries auxquels il doit s'adonner, des obstacles qu'il y rencontre, en même temps que des progrès qu'il y réalise, qu'on lise ce passage du mémoire de Miromesnil : « On ne fait plus guère de serges-

étamines qu'au Mans; Laval et Maienne ont passé au tissage, *leurs laines étant trop dures pour la fabrication des étoffes.*

« La toilerie a été introduite de Flandre à Laval en 1498. Elle détrôna peu à peu la sergeterie. *La blanchisserie fut découverte sur place.*

« Les marchands en gros achètent les toiles écrues et les font blanchir; les marchands tissiers achètent le fil et l'assortissent pour faire les chaînes, les trames et les ourdissements; les ouvriers à façon travaillent pour les maîtres et quelquefois pour eux-mêmes. »

Qu'on lise encore ce passage du rapport du receveur général Hervoin en 1783 : « Le commerce de l'élection, et plus particulièrement de la ville du Mans où il est très considérable, consiste en étamines qu'on exporte soit au dedans, soit au dehors du royaume; en cire, dont on fabrique en abondance les bougies dites du Mans, et enfin en volailles (le centre de commerce étant à Mézeré) qui sont renommées partout pour leur finesse, leur graisse et leur bonté. »

Veut-on achever de se convaincre que les riches Manceaux ne sont pas les fils du sol, écoutons Miromesnil : « La noblesse est beaucoup diminuée, les grosses terres appartenant à de grands seigneurs qui sont auprès du roi et dans le service (les Potier de Gesvres par exemple, famille bourgeoise de Paris) ou à des officiers du parlement de Bretagne. »

Veut-on avoir la preuve de cet essai d'exploitation du pays à main armée par ses habitants, rouvrons le rapport de Colbert : « La conduite et manière d'agir des gentilshommes (manceaux) est fort différente de celle de la noblesse d'Anjou et de Touraine. Ceux-ci (enfants d'un ciel clément et d'un sol fertile) vivent avec douceur, civilité et dans l'ordre; les autres sont communément fort violents et exercent beaucoup de tyrannies sur leurs sujets et dans leur voisinage, jusques à s'emparer des biens des cures.

« La noblesse de ce pays est estimée en général plus chasseuse que belliqueuse. Il y a quelques années que quelques jeunes gentilshommes s'étaient mis à voler sur le grand chemin et se faisaient appeler bandes joyeuses; mais la justice qu'on fit de six ou

sept à qui on coupa le cou a retenu ces jeunes gens et a dissipé ces attroupements. » Ainsi finissaient ces familles de gendarmes héréditaires, comme Taine a si bien défini les nobles du moyen âge. Faute de pouvoir entrer dans la gendarmerie nationale, c'est-à-dire l'armée, par indolence, manque d'éducation ou indépendance native, faute d'avoir sous la main un grand tribunal judiciaire où porter avec éclat son humeur querelleuse, ou de se lancer dans les aventures de mer, ils tombaient au niveau de ceux qu'ils avaient pourchassés naguère ; comme après 1789 douaniers et contrebandiers, également sans emploi par la suppression de la gabelle, s'unirent fraternellement pour organiser contre le gouvernement la chouanerie du bas Maine.

IV

Si nous continuons nos pérégrinations à travers la France, nous allons retrouver, presque à chaque pas, le même contraste et les mêmes causes. Voici par exemple, dans la haute Auvergne, le montagnard éleveur, devenu commerçant, affiné par le contact et le frottement de ceux avec qui il est en relations d'affaires, paresseux et subtil parce qu'il produit, sans autre effort qu'un effort d'endurance, un animal de prix qu'il peut vendre très cher du moment qu'il sait bien le vendre. « Le montagnard est beaucoup plus vif et industrieux que l'homme de la plaine, il a plus d'ouverture d'esprit et d'intelligence, il se soutient mieux, il est beaucoup plus pécunieux (c'est-à-dire mieux pourvu de numéraire) par le commerce du bestial et du fromage, et cependant il est oisif. » Veut-on la confirmation de ce phénomène. Quittons Aurillac, le pays des éleveurs, pour Saint-Flour qui est, autant que le grand marché des mules et mulets, l'entrepôt du seigle et du sarrasin dont se nourrissent les paysans de la montagne, le menu peuple des villes et les domestiques, pays agricole à la fois et pastoral. Nous voyons, en même temps que l'exploitation du sol demande un effort physique plus intense, les qualités intellectuelles perdre de leur relief en perdant de leur importance. « Le peuple

d'Aurillac a beaucoup de vivacité et d'esprit, mais il est paresseux jusqu'à l'excès. Celui de Saint-Flour est moins malin, quoiqu'il ne manque pas d'ailleurs de pénétration et de vivacité. » Encore un pas dans la voie agricole, l'homme descend au niveau du cultivateur de la Limagne, du paysan de la vallée, « laborieux, mais grossier et pesant, tirant peu de fruit de son travail et vivant pour l'ordinaire dans une extrême pauvreté. » Le pays cependant est ce qu'on appelle un pays riche. « La Limagne est fort abondante en blés, en vins, en chanvres, en noyers, en prairies et en vergers qui ont toutes sortes d'arbres fruitiers. Les fruits à noyaux l'emportent en qualité, principalement l'abricot, qui est fort en réputation. Le meilleur canton pour les blés est depuis Gannat jusqu'à Orcet; les terres y portent quasi tous les ans; les foins, principalement auprès de Riom ou de Clermont, où sont les meilleures prairies, s'y fauchent au moins deux fois. Le pays d'Orcet à Issoire et d'Issoire à Brioude est encore bon, mais la terre n'est pas si forte; elle a besoin d'être labourée et fumée et de demeurer en guéret ou *gaschère*, c'est-à-dire de se reposer, du moins tous les trois ans. » Les noyers sont la grande ressource. « L'huile de noix est une bonne denrée qui se débite aisément, les paysans en consomment beaucoup et tirent presque toute leur nourriture du potage qu'ils en font. » Voilà bien un pays de culture fruitière arborescente assez intense pour empêcher la culture des céréales de produire aucun des effets qu'elle peut avoir dans les plaines où elle règne sans partage. Seulement ces denrées se consomment généralement sur place, elles rendent la vie matérielle assez large, elles ne développent pas la fortune. L'huile de noix se consomme dans le pays. Le blé et le vin ne s'exportent guère qu'en Velay, rarement dans les provinces arrosées par la Loire. Le vin, qui s'expédiait autrefois à Paris, était d'un degré trop faible et d'une qualité trop médiocre pour supporter le transport. Certains disent qu'on a trompé le consommateur en y mettant de l'eau. « Il se consomme dans la montagne, qui donne ainsi à la plaine un peu de son argent : mais elle tire aussi du vin du Querci, du Rouergue et du Limousin. » Aussi les prix sont trop bas pour que celui qui ne travaille pas de ses

mains y trouve un avantage. « Les frais de culture et de vendange ne sont pas couverts pour le bourgeois. »

De là vient le spectacle que présentent les villes de la vallée de l'Allier, et que nous sommes appelés à rencontrer souvent dans les pays où nous nous trouverons en présence de ce lieu si caractéristique. Une sorte de vie végétative est toute l'animation à laquelle elles semblent prétendre. « Le commerce de Clermont est peu considérable, la ville renferme tant de juridictions, eu égard à son peu d'étendue, qu'il y a beaucoup de familles de robe et de bourgeoisie. Cela lui donne l'air plus riche qu'elle n'est, par l'extérieur de cinq ou six familles que les autres veulent imiter.

« Riom serait absolument déserte sans les plaideurs, elle a encore moins de commerce ; celui des tanneries, qui était le meilleur, diminue depuis que les familles riches se mettent, ou leurs enfants, dans les charges de judicature. » Étant plus oisifs qu'à Clermont, ayant plus de loisirs, les gens de Riom sont, comme le remarque Fléchier, « quoique moins riches, beaucoup plus civils et plus polis ». Ne vivant absolument que par les organismes de la vie publique, ils s'attachent à ces rouages administratifs de la vie locale, « ils ont une tendresse et une piété pour leur patrie, qui approche fort de celle qui faisait une partie de la religion des anciens ».

Billom est une grande et pauvre ville, dont un célèbre collège de Jésuites fit longtemps toute la fortune. « Issoire a des marchés considérables, ses environs sont abondants en grains, vins, fourrages et chanvres, mais ses habitants n'ont aucune industrie et sont forts plaideurs. Elle tend d'ailleurs à diminuer ». « Les habitants de Brioude ne sont pas industrieux ; ils n'ont pour tout commerce que le débit de leurs vins et de quelques blés, chanvres et seigles, et ils tirent du Puy en Velay (toujours de la montagne) les commodités dont ils ont besoin. »

Quel contraste avec le haut pays, chez les habitants duquel la richesse agricole ne tue pas l'esprit industriel. Voyez dans la partie riche les fabriques de point de France à Aurillac, de dentelles de fil façon de Flandre et d'Angleterre, que débitent les

marchands de Clermont et du Puy, dans la zone moyenne, à Murat, à Allanches, à Viverols, à la Chaise-Dieu. Saint-Flour habille de ses cadis ou burats le peuple d'Auvergne et de Velay. Ambert, Sauxillanges, Oliergues, fabriquent des étamines avec la laine des moutons du voisinage. Le papier d'Ambert est le plus beau de l'Europe. « Thiers est la ville la plus commerçante et la plus peuplée d'Auvergne : sa quincaillerie, ses cartes à jouer, se débitent dans toute l'Europe et dans les Indes mêmes. »

Quel contraste entre ces oisifs de petites villes et ces rudes émigrants qui sortent des pauvres châtaigneraies de Maurs, de Pleaux, de Montsalvy, de la Roquebrou, de Saint-Mamet et des autres contours moins favorisés de la montagne, gens énergiques, durs au travail, rebelles à la fatigue, scieurs de longs, défricheurs et dessoucheurs en Velay, en Gévaudan, en Forez, en Limousin, porteurs d'eau, maçons, palefreniers, faucheurs, moissonneurs en Espagne, s'acquittant avec empressement de ces travaux que les Espagnols jugent indignes de leur noble origine, et rapportant au pays des sommes souvent considérables par ces périodiques émigrations! En vérité, c'est un hymne à la montagne que chante ici le rapport de l'intendant (1).

V.

« Le haut Languedoc, écrit l'intendant, est très abondant en blés et en toutes sortes de fruits, le climat est doux et tempéré, les fréquentes pluies qui tombent empêchent que les chaleurs ne soient excessives et contribuent beaucoup aux récoltes des fruits; les terres y sont communément bonnes et fertiles. Les habitants y

(1) L'intendant évalue à plus de dix mille le nombre annuel de ces émigrants, répartis en nombre à peu près égal entre ceux qui vont en Espagne et les bûcherons, etc. Il évalue à 7 ou 800.000 mille livres la somme que rapportent d'Espagne les 5 à 6.000 individus qui s'y rendent. On voit que ce qui est surtout visé là, c'est une émigration pauvre, d'hommes de peine, analogue à l'émigration bretonne ou limousine, nullement l'émigration du colporteur dressé au brocantage par la pratique du maquignonnage. Celle-ci existait probablement déjà, mais elle n'était pas aussi susceptible d'attirer l'attention, puisqu'elle ne revêtait pas, comme l'autre, un caractère collectif.

sont grossiers, peu industrieux et peu laborieux, qualités naturelles à tous ceux qui naissent dans un terroir gras et fertile et qui s'occupent à labourer la terre, comme si la nature récompensait par l'industrie, par l'inclination et par les talents propres au commerce les pertes que souffrent les habitants dont les terres sont stériles et ingrates. »

Aussi Toulouse, « une des plus grandes villes du royaume et l'une des moins riches, » offre-t-elle, je le répète, le même aspect que les grandes et pauvres villes de la Limagne, Riom, Clermont, Billom, Issoire, Brioude, l'atonie économique la plus complète, l'absolu dédain des professions usuelles, et si l'on veut, comme compensation, « ce goût des sciences et des belles-lettres » que les Toulousains ont toujours eu, qui faisait de leur ville au dix-huitième siècle « la ville de France où il y a le plus d'académies, après la capitale », et lui avait mérité l'attique surnom de *Palladia*.

« Malgré son admirable situation commerciale à portée de l'Océan et de la Méditerranée, recevant le bois et la pierre des Pyrénées par la Garonne, le fer et l'acier de Foix par l'Ariège, ayant les vivres à bon marché, il n'y a cependant presque point de commerce; le génie des habitants ne les y porte pas; ils n'y peuvent souffrir d'étrangers, les couvents de religieux et de religieuses occupent la moitié de la ville, le privilège du capitulat qui donne la noblesse éloigne encore l'agrandissement du commerce, aussi bien que le parlement; tous les enfants des gros marchands aiment mieux suivre la profession des nobles ou entrer en charges que de continuer le commerce de leurs pères. On y fabrique des bergames et des tapisseries *de peu de valeur*, et de petites étoffes moitié laine et moitié soie qui se donnent à *un bas prix* ». Cette modeste industrie n'a même pas le mérite d'être indigène, elle a été établie à Toulouse par *des Tourangeaux*.

Ce type social, dit du haut Languedoc, ne saurait d'ailleurs être considéré comme correspondant exactement à la circonscription administrative qui porte ce nom. On ne le trouve pas dans toute cette étendue, et il empiète par endroits sur les territoires voisins.

« Il n'y a pas de plaines plus belles et plus fertiles que celles qui s'étendent de Toulouse à Montauban ». Voilà le centre du type. « Les habitants y cultivent le blé pour la vente et pour leur nourriture le millet, céréale qui récompense largement le laboureur de ses fatigues, puisqu'elle produit 60, 80 ou 100 pour 1. » Les vins sont médiocres et consommés sur place. Ce n'est donc qu'un sujet d'aisance, non un objet de trafic et de gain. « La partie du Languedoc qui est du diocèse de Montauban est riche, très fertile en blé et en pastel. On y cultive le tabac dans trois paroisses (ce qui donne une idée très favorable de la richesse du sol) : les habitants y vivent fort à leur aise. La plus grande partie des vins se convertissent en eaux-de-vie. On élève beaucoup de chevaux que l'on vend aux foires de Grisolles. » Ainsi, en descendant vers Bordeaux, l'esprit de négoce s'éveille, mais il est encore trop restreint pour produire de grands effets. « La plaine de Revel, au diocèse de Lavaur, est une des plus fertiles en blé de la France. » Là encore, les vins, qui sont d'ailleurs en petite quantité, sont consommés dans le pays. Narbonne, la ville des riches marchands de blé, sert d'entrepôt aux blés du haut Languedoc qui doivent être transportés en Provence, en Roussillon et en Italie; on y cultive le blé et l'olivier, fort peu la vigne. La plaine de Castelnaudary estriche en blé. Là, comme à Toulouse, les paysans cultivent le millet pour leur nourriture et vendent leur blé pour acquitter les impôts. Béziers, bon pays, possède assez de richesses agricoles, de très bons vins, beaucoup d'huile, plus de blé que les habitants n'en consomment, pour n'avoir pas besoin de chercher un supplément de ressources dans l'industrie; aussi montre-t-elle peu de goût pour les manufactures. Telle nous apparaît, tracée à grandes lignes d'après les documents du temps, l'aire géographique de ce type haut languedocien, porté sans grands efforts à l'aisance, mais sans grande capacité à dépasser ce niveau, sans grand désir de le tenter, et mesurant sagement ses ambitions à ses ressources (1).

(1) Le lecteur qui comparerait ces lignes à l'esquisse que j'ai tracée du type languedocien dans le *Mouvement social* de mars 1898 verrait que je n'ai pas maintenu la différence que j'avais établie alors entre le viticulteur et le producteur de céréa-

Tournons la page, nous sommes en présence d'un type social tout différent. « Si le bas Languedoc n'a pas le même avantage pour la bonté du terroir qui y est ordinairement sec et aride, il en a d'autres, par les différentes espèces de récoltes qui s'y rencontrent et, y succédant les unes aux autres, donnent presque toujours à travailler et le moyen de tirer du profit.

« Au mois de mai on y fait des vers à soie et la toison des bêtes à laine, on y coupe ensuite les foins qui y sont assez rares, on y commence la récolte des menus grains au mois de juin et on la continue au mois de juillet; au mois de septembre les vendanges y donnent des vins très bons et en grande abondance; on recueille les châtaignes au mois de novembre, et en décembre les olives dans toute la plaine.

« Les bestiaux dont les montagnes sont remplies y fournissent des vivres abondamment, qui y sont à assez bon marché pendant la paix, mais chers pendant la guerre, parce qu'on enlève la meilleure partie pour la subsistance des armées.

« Le climat du bas Languedoc est extrême, sans saisons intermédiaires. »

Cette description ne laisse aucun doute sur l'étendue de la région à laquelle elle doit s'appliquer. C'est d'abord Agde, « pays très fertile où l'on commence à voir les mûriers et les vers à soie, où les laines sont très bonnes, où les blés, les vins, les huiles, les légumes se vendent très bien »; — Nîmes, « diocèse situé tout entier dans la plaine, qui produit plus de blé qu'il n'en consomme, beaucoup d'huile et de très bons vins, de la soie et quantité de bêtes à laine », et en plus des manufactures de draps et de soies qui font surtout sa richesse, fabrique tous les produits de la distillerie de l'époque, depuis les eaux-de-vie ordi-

les. C'est que j'ai dû reconnaître que le type du viticulteur exclusif n'était pas ancien dans le pays et que, par conséquent, les deux genres de travaux avaient longtemps coexisté l'un à côté de l'autre. Certains traits que j'avais crus distinctifs peuvent s'expliquer par la distance qui sépare les habitants d'une capitale, plus à même d'utiliser intellectuellement leurs loisirs, de ceux d'une ville qui n'avait pas les mêmes ressources à sa portée. Si quelques célébrités biterroises rappellent le type du montagnard, c'est que, quoique nées à Béziers, elles sont originaires de la montagne et ont été élevées par leurs parents dans les traditions de cet autre milieu.

naires jusqu'à l'eau de la reine de Hongrie ; — Montpellier, où, au rebours de Narbonne, on note que les vins sont très bons et les terres à blé médiocres sur l'activité commerciale de laquelle j'ai déjà donné de nombreux détails et qui n'hésite pas à faire venir pour ainsi dire des deux extrémités du monde les matières premières de ses futaines, le fil de Bretagne et le coton du Levant que lui font passer les navires de Marseille; Montpellier, qui doit peut-être une partie de son activité économique à l'affluence des étrangers, *surtout des Anglais,* dont la santé se trouve très bien de ce séjour. — Uzès enfin, qui récolte assez de blé pour nourrir ses habitants et produit de plus des huiles, des soies, de très bons vins et beaucoup de bêtes à laine.

L'intendant Baville démêle très bien les conséquences sociales de cette multiplicité de sources de richesse obtenues par un travail persévérant. « Les habitants, dit-il, y sont communément pleins d'esprit, d'activité, d'industrie, propres au commerce, aux arts, aux manufactures ; ils n'épargnent ni leurs soins ni leurs peines pour obtenir ce qu'ils désirent; ardents pour parvenir à leurs fins, ils persévèrent jusqu'à ce qu'ils y soient parvenus; mais ils perdent aisément le souvenir des moyens qu'on leur a procurés pour parvenir à y réussir, et il semble que ce ne soit point parmi eux une vertu ni un devoir d'être reconnaissants des bienfaits qu'ils reçoivent; bien que l'intérêt règne dans tout le monde, on peut dire qu'il est dans ce pays plus vif que partout ailleurs et que l'on y manque pour un petit profit à des devoirs essentiels que l'on ne voit point abandonner dans les autres pays pour les plus grandes fortunes. Cette avidité de gagner les rend peu propres aux sciences et aux lettres, ils les considèrent comme un métier stérile et qui ne produit qu'une réputation infructueuse : c'est ce qui a fait que dans tous les temps il y a eu peu de gens savants. Ils sont d'ailleurs sobres et ne se donnent à aucunes dépenses superflues. »

Je ne voudrais pas aller plus loin sans expliquer l'avant-dernière phrase. Prise à la lettre, elle pourrait étonner ceux qui connaissent la longue série des illustrations montpelliéraines ou nîmoises. J'ai cité moi-même ailleurs (*Mouvement social* de mars 1898), les

nombreuses notabilités de Montpellier, l'astronome Poitevin, les naturalistes Rondelet et Broussonnet, les médecins Chicoyneau, la Peyronie, Barthez, les historiens Daru, Flottes, Nougarède du Fayet (1765-1845), le philosophe Comte, le physicien Castel, les peintres Bourdon et Vien, les poètes Roucher et Rosset, et la liste n'est pas complète. L'intendant cependant ne se trompe guère. D'abord Montpellier est loin d'être, au même degré que Toulouse par exemple, un centre de culture intellectuelle désintéressée. Elle a une faculté de droit célèbre, une faculté de médecine plus illustre encore; mais les légistes et les médecins sont ceux qui exercent, si je puis dire, les plus usuelles des professions intellectuelles. Dès qu'une société s'enrichit, dès que le bien-être s'introduit, dès que les affaires se compliquent, la présence de ces auxiliaires du patronage devient le premier besoin de luxe qu'elle ressente naturellement, bien avant de songer à produire des géomètres, des poètes ou des artistes. En second lieu, la culture intellectuelle s'est développée à Montpellier par voie de conséquence, et non comme à Toulouse par une sorte de génération spontanée. Dans la dernière de ces villes, comme en Grèce, on a eu de très bonne heure des loisirs, soit par la moindre étendue des besoins, soit par plus de facilité à les satisfaire; il devenait tout naturel qu'on les employât à la culture des lettres, que ce goût y fût général et amenât la création des Jeux floraux et autres sociétés littéraires, artistiques, scientifiques auxquelles j'ai fait allusion. A Montpellier, comme à Rome, les délassements de l'esprit n'ont été que le fait d'une élite, attirée du dehors au sein d'une ville riche où le gain avait fini à la longue par donner le loisir, ou suscitée à la fin chez quelques habitants mieux doués sous ce rapport par l'entraînement général des milieux ambiants. Quand M. de Baville écrivait ces lignes, Bourdon était la seule gloire de Montpellier, et les contemporains de Louis XIV qui avaient applaudi Pibrac, Maynard, Campistron, Palaprat, donnaient évidemment le sceptre littéraire à la plus précoce des deux cités, très supérieure d'ailleurs, alors comme aujourd'hui, par son importance politique et le chiffre de sa population.

Le bas Vivarais peut être considéré comme la pointe extrême du bas Languedoc. « C'est bien la Provence, écrit M. de Vogüé en arrivant à Aubenas, qui nous appelle là-bas, au sud. Le calcaire a succédé brusquement au granit. Le sol aride, caillouteux, prend une teinte rouge sous les lentisques et les oliviers. Partout la roche ; la terre, réduite au minimum, disparaît dans les champs sous de larges tables calcaires ; quelques arbustes, quelques sarments de vigne se tordent désespérément dans les cassures de ces dalles. Sol indigent et noble, terre arabe, toute d'os et de muscles sans chair. On dirait que tous les trésors du soleil se dépensent là, dans la folle incandescence du midi, sur cette lande pâmée, stridente du cri des cigales. De chaque brin de plante qui vit dans cette roche, lavande, thym, pauvres touffes de buis et d'ajonc, l'embrasement dégage des aromes violents. Griserie vive et multiple de la vue, de l'ouïe, de l'odorat ; joie intime de tout l'être, qui reprend contact avec le creuset brûlant d'où il a tiré ses esprits vitaux. » Et cependant, M. de Baville déclare que ces coteaux sont si fertiles qu'il n'y a pas une meilleure région dans tout le Languedoc. C'est que la terre, extrêmement morcelée, exploitée par le petit propriétaire avec cet acharnement tant de fois constaté chez le paysan, rend tout ce que le *travail minutieux* permet d'en attendre. « Les habitants, écrit Baville, sont tous laborieux, et c'est une chose singulière de voir de quelle manière ils rendent leur montagne fertile en plusieurs endroits, en soutenant des terrasses par des murailles de pierres sèches sur lesquelles ils portent des terres où ils sèment ensuite des grains et plantent des vignes, travaux que l'on ne pense pas à faire dans les autres pays. » Malheureusement là s'arrête leur effort, purement physique, il faut le dire, celui que de petites gens se résignent à donner sous l'aiguillon pressant de la nécessité. « Leur génie étant fort borné, ils ne travaillent que pour cultiver le dedans, et ils ne sont jamais portés à aucun commerce au dehors, quoiqu'ils soient très bien situés pour y réussir. » Il y a deux cents ans que ces lignes ont été écrites, et l'homme n'a pas changé. De ces rochers couverts de donjons ruinés, la plupart des familles considérables qui possédaient le sol il y a cent

ans se sont retirées quittant une province pauvre, d'accès difficile, où rien ne se prête à la grande existence telle qu'on l'entend aujourd'hui. Quelques anciens gentilshommes demeurent fidèles au pays natal, la modicité de leur fortune limite leur rôle social ; ils vivent près du paysan, sur le petit bien qu'ils font valoir, avec une noble simplicité qui les rapproche de leurs voisins. La tenure du sol en fermage est une exception fort rare. L'esprit d'entreprise n'est guère développé dans les vieilles familles bourgeoises des petites villes, aux mœurs intègres, à l'administration sévèrement économe, qui vivent sur elles-mêmes et subissent les révolutions sans rien faire pour les précipiter ou les détourner. C'est par excellence le type de la démocratie rurale où le grand patron n'apparaît pas, où les deux seules forces extérieures à la famille sont l'administration et le clergé. Qu'on veuille bien relire les pages que M. Demolins a consacrées à ce qu'il a, d'une manière générale, appelé le type des Causses, on aura la notion d'ensemble de tout ce groupe de populations qui se pressent, à la lisière des granits du plateau central, sur cette bande plus ou moins large de calcaire jurassique ou crétacée qui, depuis Port-Vendres, forme l'appui de la côte méditerranéenne du Languedoc.

Nous trouvons le même spectacle dans les Alpes. « Il y a généralement parlant de l'esprit chez les Dauphinois, et même assez délié quant à l'industrie. Elle paraît être particulièrement vénérée par les Briançonnois qui, avec les commencements les plus faibles qu'on puisse s'imaginer, acquièrent assez communément des richesses par le commerce qu'ils vont faire indifféremment en France, en Espagne, en Portugal et en Italie. Ce sont aussi les plus laborieux. *Ceux de la plaine n'en approchent en aucune manière.*

« D'où il vient que les Briançonnois qui sont obligés d'acheter des choses nécessaires à la vie que leur pays ne produit qu'en très petite quantité sont néanmoins pécunieux (c'est-à-dire riches) et les habitants de la plaine au contraire, dans un pays fertile et abondant, le sont fort médiocrement. »

Même spectacle dans les Pyrénées. « Les Navarrais qui habi-

tent un pays stérile qui ne produit qu'à force de travail sont extrêmement laborieux, et le commerce avec l'Espagne sert beaucoup à les faire subsister. »

Veut-on une nouvelle contre-épreuve. Ouvrons le rapport sur l'Angoumois. « Le commerce tire davantage sa source de la bonté et facilité naturelle du pays que de leur industrie; aussi, généralement parlant, ils sont paresseux, adonnés à leur plaisir et ne travaillent que quand la nécessité les y force. Ils ont assez d'esprit, plus de politesse qu'on n'a accoutumé d'en avoir dans les provinces, sociables et capables d'affaires, s'ils y voulaient vaquer, mais leur vice dominant l'emporte, et l'oisiveté les empêche de mettre leurs talents à profit. » Un texte cité par M. Hanotaux dans son *Tableau de la France en* 1614, en restreignant l'appréciation, justifie d'autant plus le rapport que j'ai établi entre la facilité de la vie et l'indolence des habitants. « Les bourgeois d'Angoulême sont fiers, gens de bon esprit, tenant quelque compte de leur réputation, assez hauts à la main, se vantant volontiers, se plaisant peu au trafic, vivant de leur revenu et faisant les gentilhommes. Ils aiment les lettres, sont hospitaliers et courtois, et se plaisent aux choses nouvelles. Les ruraux au contraire sont grossiers et rudes, adonnés au travail, opiniâtres et têtus, au reste propres aux armes, de grand courage et fort hardis. »

Ce que nous avons constaté en Berri, nous le retrouvons en Bourgogne. « Les habitants d'Auxerre, *uniquement occupés de leurs vignobles,* dédaignent le commerce. Ils sont un peu lents et paresseux, craignent les soins, la peine et le travail, et aiment les plaisirs à proportion. » Ne nous hâtons pas cependant de jeter au vigneron toutes les pierres de la route : il n'est pas très avancé dans la voie de l'effort, il l'est cependant plus que le pâtre. « Les habitants des vignobles mâconnois sont accommodés, d'où ce sont les moins dociles, forts et robustes pour le travail; ils ont assez d'esprit pour leurs intérêts, mais ils ont les mœurs dures et capables d'emportements. Les montagnards sont tout différents, moins grands, moins robustes, mal nourris, travaillant languissamment. »

Même spectacle à Laon qu'à Angoulême. « Les habitants des villes ont l'esprit assez vif, quoiqu'ils soient paresseux et portés au repos. Ceux de la campagne sont plus laborieux. » Çà et là, dans la généralité de Paris, le son de cloche qui nous est connu se fait entendre. A Étampes, « le territoire est assez mauvais, les habitants sont modérés et laborieux : il semble que le peuple supplée par son travail à l'ingratitude de la terre. » Au contraire, à Melun, où le terrain est bon, ils sont « plus paresseux que laborieux. »

La Normandie, on va le voir, n'échappe pas à la loi commune. A Vire, « les habitants sont assez doux, beaucoup laborieux, fort vifs et industrieux, et ne subsistent que par le grand travail qu'ils font pour cultiver les terres, qui n'apporteraient aucuns fruits, si elles n'étaient bien labourées, engraissées et à force de travail ».

Dans la généralité de Rouen, l'intendant les dépeint « laborieux par nécessité, paresseux par inclination ».

« Le naturel des Bessins est assez vif : ils sont laborieux dans le bocage où, sans le travail, les particuliers ne tireraient aucun profit de leurs terres à cause de leur peu de valeur ; mais, dans les pays gras du côté de la mer, le peuple est un peu plus paresseux à cause de la bonté de la terre.

« Les habitants de Baieux se porteraient volontiers au commerce et négoce, ayant beaucoup d'inclination à travailler ; mais la jalousie et l'envie qui règne toujours contre ceux qui travaillent et qui voudraient entreprendre le commerce, et la crainte que les particuliers auraient d'être surhaussés à la taille, empêche que personne ne se veut hasarder à travailler, ce qui rend la ville stérile d'habitants, aimant mieux *aller à la campagne pour ménager leurs terres* que de faire aucune manufacture.

« Le naturel des habitants de l'élection de Carentan suit assez le caractère stérile ou fertile des lieux, les villageois des lieux gras et fertiles étant pesants et paresseux, et plus fainéants que dans les lieux où les terres ne produisent qu'à force d'être cultivées, et le peuple vit mieux en ces contrées où l'industrie est absolument nécessaire que dans les autres où le peuple s'occupe seule-

ment à garder des bestiaux pour des marchands qui les achètent et revendent, qui est le meilleur trafic qui s'y fasse. Les autres qui joignent les côtes de la mer, soit du levant ou du couchant, vivent dans l'indigence et ne s'occupent qu'à leur pêche, de laquelle ils ne vivent qu'avec peine, n'allant au poisson qu'au bord de la mer avec des hameçons ou de petits filets. »

Je veux finir par la Picardie, « où le caractère le plus commun et le plus ordinaire est la lenteur et l'inaction. Une grande partie des habitants de la campagne et le menu peuple dans les villes ne travaillent que par la nécessité d'avoir leur subsistance. Ils vivent de peu : à peine trouve-t-on des ouvriers lorsque les moissons abondantes mettent le blé à un bas prix. Ils préfèrent une vie oisive à des commodités qui leur coûteraient de l'action et de la peine, très laborieux néanmoins lorsque les besoins et les contraintes pour le paiement des impositions les y obligent. La nécessité seule réveille leur industrie. Ils excellent dans quelques manufactures, mais peu de personnes se retirent (c'est-à-dire s'élèvent au-dessus) de leur situation naturelle et font une sorte de fortune; ils ne sont ni assez patients ni assez souples, nullement susceptibles des inquiétudes qui mettent en mouvement pour augmenter des biens acquis qu'ils ne risquent jamais. Une possession tranquille et sûre les touche plus qu'un gain incertain. Ils restent dans l'état où ils se trouvent, sans s'élever de la condition où ils sont nés; il arrive rarement que l'activité ou le désir de s'avancer les détermine à sortir de leur pays. »

Le lecteur qui m'a suivi jusqu'ici est peut-être désireux de savoir quelle conclusion il doit emporter de ce voyage à travers tant de citations, et j'ai peur qu'il ne se fâche si je me borne à lui indiquer comme telle cette vérité d'ordre psychologique que l'homme, en dehors de la contrainte d'un autre homme, ne travaille que dans la mesure où cela est nécessaire pour la satisfaction de ses besoins et de ses passions. Qu'il me permette de lui dire pour mon excuse que, si je n'ai pas osé, en recueillant ces quelques faits, lui construire par le raisonnement tout un système, c'est que j'ai craint que ce procédé n'altérât la vérité en la

mutilant ; j'ai craint qu'en arrêtant ses yeux sur un rouage dont, faute de connaître à fond l'horloge que j'étudiais, je ne pouvais affirmer qu'il était le grand ressort, je ne lui fisse croire que les autres étaient inexistants ou inutiles et qu'il avait acquis à peu de frais le secret de tout le mouvement. J'ai préféré conserver au tableau tous ses traits, pour éparpillés qu'ils pussent être.

CH. DE CALAN.

LE TYPE DU VARENNIER

EN TOURAINE

I

LE LIEU ET LE TRAVAIL.

Chaque jour, les circonstances de la vie ordinaire nous mettent en présence de personnages, dont certains traits dans le caractère et les habitudes tranchent si nettement sur la masse du public que les esprits les moins prévenus en sont frappés.

On affirmera : c'est un Méridional, c'est un Breton, c'est un Auvergnat, c'est un Juif. On saura préciser telles et telles des particularités qui les font reconnaître. Quant aux causes primordiales, les jugements s'égarent; l'origine, la formation de ces *types humains* échappe au simple raisonnement aussi bien qu'à une étude superficielle. Pour un peu, on serait tenté de croire qu'ils ont été créés d'emblée, avec leur tempérament établi une fois pour toutes, et cela depuis que le monde est monde.

Évidemment, il n'en est rien; mais la détermination d'un type social est une opération complexe et délicate au même degré que l'analyse chimique d'un corps ou le classement d'un végétal.

Chimie ou Botanique Humaine, la Science sociale comporte une méthode, possède des moyens d'investigation analogues à ceux de ces sciences, d'observation, pour fixer le type autour duquel viennent se grouper les variétés, les sous-genres qui constituent les divisions du *Règne Humain*.

Certains de ces types sont, par leur originalité même, dès l'a-

bord, facilement reconnaissables. D'autres, sans offrir à première vue des traits aussi prononcés, ne présentent pas un moindre intérêt. Types moyens, ils n'en sont pas importants, car ils ont donné naissance à des variétés qui jouent un rôle dans la *Famille française*.

Le type du Varennier tourangeau mérite d'être fixé ; nous allons nous attacher à l'analyser et à le définir.

I. — LES DEUX NATURES DU SOL : LA VALLÉE ET LE PLATEAU.

Le voyageur qui arrive en Touraine par le pont sur lequel le chemin de fer d'Orléans traverse la Loire, éprouve un premier sentiment : c'est qu'il pénètre dans une contrée pittoresque.

Le fleuve, au lit large, peu profond, paré d'îles verdoyantes, serpente dans une vallée de 4 à 5 lieues d'étendue sur un parcours de 86 kilomètres. Des côteaux de faible élévation, bien que souvent abrupts, le dominent. A leur pied, ou à mi-côte, des châteaux, des maisons de plaisance s'étagent en une suite ininterrompue, tandis qu'à leur faîte se détache, par intervalle, la masse sombre d'une forêt.

Imaginez un soleil couchant éclairant de ses derniers rayons ce paysage : l'aspect en est férique. Avec les ombres de la nuit qui vient, la végétation arborescente semble s'étendre, grandir, au point d'absorber toute l'attention, tandis que longeant les hauteurs du côté nord, la Loire argentée, au fond de la vallée se déroule en un ruban immense, dont un semé d'îlots fait la capricieuse broderie.

Le second sentiment est qu'on se trouve en présence d'une contrée morcelée en une quantité de petites cultures.

Au fur et à mesure que l'on avance dans la vallée, ce sentiment s'accentue encore : on a devant soi un remarquable spécimen de la culture fragmentaire et parcellaire. La bigarrure des petits lots, aux tons variant suivant la nature de leurs produits, fait involontairement penser à l'habit d'Arlequin.

Ces terres d'alluvions sont fertiles : elles donnent l'idée de la

richesse. La pureté de l'atmosphère, sa transparence, la faible moyenne des pluies, les nuages rarement assez épais pour cacher la vue du soleil, tout concourt au charme du tableau et tend à réjouir la vue.

C'est à cet aspect riant et enchanteur que l'on doit évidemment les épithètes enthousiastes de « Grasse Touraine », de « Jardin de la France », de « Délicieux Paradis de Touraine », qui ont été prodiguées à cette province par les poètes et les écrivains des diverses époques.

Si, quittant la vallée, nous voulons atteindre les sommets qui la surplombent, il nous faut traverser la région de vignoble du coteau, dont plusieurs crûs sont renommés.

La vigne règne : elle monte, elle escalade les pentes jusqu'aux arêtes du plateau de la plaine, et s'étend même souvent au delà.

Quand on est parvenu en haut, l'aspect change complètement. Plus de lots coupés et recoupés, aux cultures multiples. Plus d'îles verdoyantes entourées par le fleuve.

Deux divisions bien tranchées :

1° Les larges cultures;

2° La forêt.

L'impression est plus sévère. La propriété s'agrandit. De vastes espaces occupés par une même culture, se partagent le sol disponible avec la forêt, aux arbres d'essences variées, et la lande.

Cette forêt n'est plus qu'un reste de la forêt gigantesque qui recouvrait uniformément le *plateau*, lequel a pris le nom de *plaine* à la suite de défrichements lents et continus.

Parfois, l'ajonc occupe la place de la forêt et étend son domaine sur des territoires relativement considérables, qui n'attendent plus que la charrue pour se transformer à leur tour en terres de cultures.

Cet aspect d'ensemble des bords de la Loire est, à peu de différence près, celui de toute la Touraine. Les affluents de ce grand fleuve, la Vienne, l'Indre, le Cher, présentent, à des degrés divers, des dispositions semblables.

C'est ce que j'ai pu constater pendant un séjour que j'ai fait

en un grand domaine, détaché des terres ayant appartenu à la famille du marquis de Lafayette. Le château se dresse à l'une des extrémités d'un plateau, en partie boisé descendant en pente raide sur l'Indroye, affluent de l'Indre, rivière assez poissonneuse, large d'une douzaine de mètres et d'une profondeur variable, qui atteint à quatre et cinq mètres par endroits. Sur la rive opposée, sans berge, une prairie s'en va remontant en pente douce pendant quinze cents mètres environ.

Dans sa partie la plus proche de l'Indroye, cette prairie que les eaux recouvrent pendant l'hiver, ne produit que de l'herbe. Plus loin les cultures se succèdent sur des terres d'alluvions anciennes : ce sont les meilleures du pays. Dans le voisinage, une colline s'élève où alternent vignes et cultures; un chemin la sépare par une ligne serpigineuse qui va se perdre en haut, vers la droite, dans un taillis.

Plus à droite encore, les bouquets d'arbres se multiplient. De temps à autre, quelques taches blanches, des maisons; une flèche pointant vers le ciel, un clocher décèlent un hameau, un village. Puis, les touffes de verdure se rapprochent, se resserrent de plus en plus jusqu'à former une masse imposante : c'est la forêt de Loches.

De l'autre côté, vers la gauche, la route se prolonge. Elle disparaît au milieu d'un groupe d'habitations étagées sur le flanc du coteau ou groupées plus bas, dans le vallon. Au-dessus s'étend la « *Champeigne* » au nom bien significatif.

Tel est le panorama que l'œil embrasse de la terrasse du château. Nous y retrouvons, en plus petit, le caractère du *Lieu* qui nous a frappé dès notre arrivée à la vallée de la Loire : Le plateau boisé, à pente rapide dominant la rivière, la prairie et le coteau qui la relie au plateau opposé.

La nature du *Lieu* est donc, aux proportions près, identique.

Notre première visite fût pour la forêt, faible vestige de ce qu'était la région en son état primitif. La forêt de Loches est domaniale : elle couvre une superficie de 3.600 hectares environ et mesure 15 kilomètres dans sa plus grande longueur. Située sur un plateau qui va du N. O. au S. E., elle atteint.

en son point le plus élevé, une altitude de 138 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les principales espèces forestières qui s'y rencontrent sont : le chêne, le hêtre, le châtaignier, le charme, le frêne, l'orme, l'érable, le sorbier, le cormier, l'alizier, le bouleau, le tremble, le saule marceau, le pin maritime, le pin sylvestre. Puis, des arbrisseaux, tels que l'aubépine, le prunellier, le houx, le fusain, le troëne, le coudrier; des lianes comme le lierre, le chévrefeuille, la ronce; des broussailles, comme les bruyères, les genêts, les ajoncs. (1) Les espèces qui constituent cette forêt sont sensiblement les mêmes dans toutes les forêts tourangelles.

Parmi ces espèces beaucoup portent des fruits, des baies et l'on conçoit les ressources que la cueillette offrait aux premiers habitants de la région. Aujourd'hui, pour quantité de journaliers, la forêt est la terre nourricière. Un grand nombre y est employé pendant une partie de l'année. La presque totalité y trouve son gagne-pain dans l'arrière-saison, autorisés qu'ils sont à fagotter le bois mort et à le transporter chez eux. Certains ouvriers même font élection de domicile dans la coupe durant toute la belle saison (2); ils sont là, hommes, femmes, enfants, campés dans des loges en planches recouvertes de mousse; ils regagnent leurs maisons du bourg quand arrive l'hiver. Ils vivent de la forêt dans toute la force du terme, car la tentation du braconnage ne les laisse pas indifférents. Ils n'hésitent pas à lui demander un supplément de ressources.

La lisière de la forêt voit se développer l'ajonc sur des espaces souvent considérables imprimant à certaines parties du paysage un caractère de mélancolie analogue à celui de la lande bretonne.

Notre seconde visite fut pour le plateau qu'on a dénommé la « *Champeigne.* » Ce n'est plus l'aspect noble et majestueux de la forêt, ce n'est plus même le sol pauvre de la lande qui l'avoisine. Ici, c'est la misère. L'ajonc lui-même a peine à pousser.

(1) Monographie de la commune de Sennevières (c^on de Loches), par J. Audebert, instituteur.

(2) Monographie de la commune de Sennevières (c^on de Loches), par J. Audebert, instituteur.

La roche perce le faible revêtement de la terre. C'est le champ d'un combat entre l'homme et la nature rebelle. Parfois cependant, on a dû renoncer à tirer quoi que ce fût de ce sol, que garnit à peine un gazon malingre et flétri.

En avançant dans cette plaine à l'aspect misérable on aperçoit de loin en loin, comme une oasis, un bouquet d'arbres rabougris, quelques noyers disséminés. Les céréales font de leur mieux pour végéter, et la vigne commence à paraître, luttant courageusement, avec succès par place, contre ce sol ingrat. C'est l'avant-garde, d'un pays vignoble. La vigne gagne par ici. Plus nous irons vers Bléré, plus elle s'étendra, et, lorsque nous arriverons en face de la vallée du Cher, à perte de vue se dresseront des files d'échalas supportant des sujets que le phylloxéra commence à attaquer. La nature du terrain est propice à la viticulture, aussi, tout le monde s'y est-il adonné presque exclusivement. Le genre de travail que requiert la vigne se prêtant à la division de la propriété, on en a profité : c'est non plus le morcellement, mais le parcellement qui préside au partage du sol : ce n'est plus de la culture, c'est du jardinage. Après avoir parcouru le plateau d'une extrémité à l'autre, nous avons pu constater une fois de plus l'analogie frappante que présente partout le relief du sol avec les cantons précédemment décrits.

Notre troisième excursion fut pour une autre partie du pays, au Nord-Ouest de Loches.

« Je vais vous faire parcourir aujourd'hui, me dit mon hôte, une région qui offre cette particularité d'un groupement de plusieurs grandes propriétés d'une superficie de 800 à 1.200 hectares, en bois, landes et cultures, et contigües les unes aux autres. Ce sont des terres de chasses avec châteaux et dépendances nombreuses, appartenant pour la plupart à des gens de finances. Domaines de haut luxe, ils ne rapportent guère que la plaisance à leurs possesseurs, quand ils n'exigent pas des sacrifices d'argent pour leur entretien. »

Pour y accéder, nous dûmes quitter le plateau où était située notre résidence. Comme antérieurement, même disposition des lieux. Pente rapide, pour arriver à l'Indre, dont la vallée est

assez resserrée en cet endroit ; coteau à pente plus douce pour regagner le plateau. Les deux versants opposés sont en majeure partie couverts de vignes. Nous remarquons même certains lots plantés de producteurs directs américains, — un épisode de la guerre entre le vigneron et son implacable ennemi, le phylloxéra. Mais une fois sur la hauteur, plus d'échalas, plus de vignes. Les bosquets apparaissent plus fréquents, nous pénétrons dans la région boisée.

Celle-ci, beaucoup plus sauvage que la forêt de Loches, présente une physionomie particulière. Point de ces avenues soigneusement tracées qui sentent la civilisation et l'administration : les chemins n'y sont pas mathématiquement distribués. Ceux qui viennent couper la route que nous parcourons, sont même dans un assez fâcheux état, et nous bénéficions jusqu'à un certain point de la sécheresse de la saison, autrement nous courrions grand risque de nous embourber.

Nous remarquons à proximité de leur exploitation, quelques grosses fermes isolées, : dépendances de ces grandes propriétés. Successivement nous entrevoyons, le château de Chanceaux, celui de Bussières, — bel et grand édifice Renaissance, ombragé d'arbres gigantesques, l'idéal du domaine isolé pour un gentleman farmer, — Beaurepaire, Beautertre, à quelques pas d'une grande lande sauvage et inculte, et nous limitons notre promenade à Kerlerouls. Encore que ce sous-bois soit plus clairsemé que la forêt de Loches on ressent l'impression qu'il est la représentation plus exacte de l'ancien aspect du pays avec ses alternances de futaies, de taillis, de landes semées d'ajoncs. Des lièvres, des faisans courent, traversant la route. Un chevreuil passe dans une clairière. Tout ce petit monde est bien tranquille : ce n'est pas la saison des terreurs pour lui. D'ailleurs, bien que sur la route départementale de Loches à Chinon, nous faisons peu de rencontres.

Quant aux essences d'arbres, se sont les mêmes que pour la forêt de Loches, avec cette différence toutefois que nous constatons en divers endroits la plantation de bois de pin, destinée à amender le sol extraordinairement pauvre de la lande. Pour affirmer la ressemblance, à Bussières, un étang.

L'excursion suivante eut pour objet la vallée. Nous avions jusque-là envisagé la forêt sous ses deux aspects; nous avions remonté les coteaux où se plaît la vigne et d'où elle déborde sur le plateau, dont elle conquiert des territoires parfois très étendus; nous avions traversé le plateau défriché qu'on nomme ici généralement la plaine : restait donc la vallée.

Nous descendîmes le cours de l'Indroye jusqu'à Azay, point de sa jonction avec l'Indre, par une route qui longe la rivière et porte la trace des incursions constantes de cette dernière. Les prairies qui la bordent sont arrosées abondamment : c'est là le domaine des eaux. Souvent, pendant la saison d'hiver, les communications sont interrompues. Elles le sont fréquemment encore lorsque des orages et des pluies abondantes amènent de brusques inondations.

A la limite ordinaire de l'action des eaux commencent les cultures, mais resserrées, morcelées, enchevêtrées les unes dans les autres. On sent, dès l'abord, que le terrain est disputé. Lorsque, remontant ensuite le cours de l'Indre, nous arrivâmes au bourg de l'Ile Thimé, je fis remarquer à mon hôte cette disposition plus nettement accentuée en la lui désignant par ce cri : « *La Varenne!* » En effet, c'est bien là la *Varenne*, une réduction de la grande *Varenne* de la Loire, aux habitations groupées, et entourées de lots de terrains occupés par une bigarrure de cultures variées, parcimonieusement partagées entre les gens de la localité.

La terre produit presque sans effort, étant donné la richesse bien connue des sols d'alluvions. Ce n'est plus du jardinage comme pour la vigne, mais du maraîchage, de la cueillette. Nous avions suivi un des rubans d'argent qui galonne l'habit de drap grossier dont un humoriste a affublé la Touraine.

Pour la fin, nous avions réservé une visite à un médecin du voisinage, président d'un syndicat agricole, qui nous reçut avec la plus grande cordialité et se mit à notre entière disposition dès que nous lui eûmes expliqué notre projet. C'est grâce à ses conseils éclairés en même temps qu'à son influence que je pus étudier à fond et monographier une famille de cultivateurs de la région.

Là, le sol défriché depuis longtemps par de grands propriétaires, généralement des ordres religieux, a vu s'étendre la grande culture. Une race de paysans intenses formés à cette école s'est développée. Nous la retrouverons plus tard.

Cette dernière excursion complète notre vue d'ensemble sur le pays.

Pour achever la description des phénomènes qui sont conséquents du lieu, nous ferons simplement remarquer que l'importance, si considérable encore aujourd'hui, de l'élément sylvestre a pour effet de déchaîner sur ce pays de violents orages qui causent de grands dégâts. Si la moyenne des pluies est plus rare que dans le reste de la France, leur action momentanée est plus brutale : elles sont torrentielles. Maintes fois, de fortes gelées surviennent inopinément, qui détruisent en quelques heures les meilleures espérances des vignerons. L'humidité qui s'élève des vallées se condense en brouillards glacés dont le contact est funeste aux vignobles.

Le climat est plutôt vanté pour sa douceur. Sur les plateaux où l'air est vif, les variations de température sont moins brusques, que dans la vallée et sur les coteaux. D'ailleurs les parties boisées sont un correctif et protègent les environs contre les coups de vent subits.

Il m'a été donné d'assister à deux phénomènes météorologiques assez curieux : une tempête de *sable* tourbillonnant sous l'effort du vent et formant trombe ; un orage sec accompagné de tonnerre et éclairs. Tous deux sans une goutte d'eau. Il est vrai que cette année là comptera pour sa sécheresse extrême dans les souvenirs des paysans, dont les plus vieux ne se rappellent pas en avoir vu de semblable.

Le sous-sol de la Touraine est composé de *craie*. Ce substratum affleure sur les flancs des vallées et règne avec continuité sous les plateaux qui sont généralement recouverts par la formation tertiaire : limons et graviers des plateaux, argiles à silex, marnes, faluns de Touraine. Parfois le calcaire d'eau douce, la craie Tuffau et la craie jaune de Touraine occupent de larges

espaces. Les vallées sont formées d'alluvions anciennes et modernes.

La couche de terre végétale déposée par la suite des âges sur ce sous-sol dur, peu perméable, et conservant l'*humidité*, était on ne peut plus propice à la naissance de la forêt dont rien ne venait entraver le libre développement. Ces mêmes raisons de dureté et d'imperméabilité laissaient peu de prise au travail des eaux. Pas d'affouillement. De là, la faible profondeur du lit de la Loire et de ses affluents. De là, leurs continuels débordements, leurs inondations qui imposaient à la forêt des limites que celle-ci ne pouvait franchir. Souvent, des crues énormes dévastaient des cantons entiers, et les rivières, capricieuses, changeaient leurs parcours, limitées à leur tour par les contreforts de la vallée. Cette lutte, ce duel formidable entre deux forces de la nature, l'une impétueuse, l'onde, l'autre inerte, l'arbre, durèrent pendant des siècles. Les alluvions, sans cesse accumulées par les cours d'eau, formaient de nouveaux territoires : des atterrissements se produisaient; et là, où l'arbre ne pouvait plus s'élever, la prairie naissait, arrosée et vivifiée. C'est ainsi que peu à peu, par le libre jeu des forces naturelles se constituent des *Varennes* en des bandes de terres riches, qui, sans discontinuer, se reformaient tout le long du parcours des eaux, *Varennes* d'autant plus étendues que plus large était la vallée.

Aujourd'hui encore, bien qu'un système complet d'endiguement aît régularisé le cours du fleuve et de ses affluents, la formation d'une *Varenne* est un phénomène constant. On assiste à sa genèse.

Un îlôt s'élève, limoneux produit des pleines eaux de l'hiver et du printemps. Bientôt, il émerge lorsqu'arrive l'été, où les eaux sont si basses qu'on les traverse à gué. L'îlôt prend de la consistance par la naissance spontanée de l'herbe dont les racines en cimentent toutes les parties. Quand revient l'époque des crues, un nouvel apport se dépose qui exhausse encore l'île récente. Une nouvelle *varenne* est créée : la culture immédiatement s'en empare.

Ainsi que nous venons de le dire, la constitution du sous-sol,

dur et difficilement perméable, conservait un fonds d'humidité tout à fait favorable au développement de la végétation forestière. Aussi bien, la Touraine en était-elle presque entièrement recouverte. La forêt tourangelle se rattachait à celles des régions circonvoisines, l'Anjou, le Maine, le Berry, le Poitou. Les vallées, seules, dans la partie avoisinant les cours d'eau formaient séparation entre les ombrages épais qui laissaient à peine pénétrer jusqu'à la terre les rayons du soleil.

Sur les plateaux où l'écoulement des eaux se faisait difficilement en raison du manque d'inclinaison, leur stagnation formait des marais, des étangs nombreux aux miasmes délétères.

Par l'état d'une partie de l'Amérique septentrionale au siècle dernier, telle que nous l'ont décrite les auteurs anglo-américains, nous pouvons avoir une idée de l'état de la Touraine à l'époque la plus reculée.

Climat froid ou humide, forêts, marécages, vallées ravagées par des cours d'eau torrentueux, telle était la physionomie du pays. Les animaux sauvages y pullulaient, voire même de grands fauves.

Lorsque les Préceltiques, anciens pasteurs, ayant peu à peu tué et perdu leurs troupeaux dans la longue série de forêts qu'ils avaient parcourues, réduits pour subsister à se livrer au travail de la chasse et de la cueillette, lorsque les Préceltiques débouchèrent par petits groupes dans ce pays, ils y trouvèrent, réunies, toutes les conditions requises pour leur existence : une chasse abondante, un pêche fluviale facile, une cueillette assurée avec les arbres à baies et à fruits. Bien plus, le sol leur offrait, semés dans ses argiles, des silex inépuisables, ressource précieuse pour la fabrication des armes qui leur étaient nécessaires pour la lutte contre les animaux dont ils tiraient leur nourriture et leur vêtement. Ils avaient ainsi sous leurs pieds un arsenal pour se défendre également contre les survenants, qui tentaient de les débusquer de leurs positions. C'est sûrement à la période de leur occupation qu'il faut faire remonter la création et le développement du célèbre atelier de pierres taillées et polies du Grand Pressigny,

le plus considérable qu'on ait trouvé jusqu'ici. Il était un produit du *Lieu*. Les deux objectifs de cette société primitive étant la chasse et la guerre, la fabrication des armes de pierre prit en cet endroit une importance extraordinaire : elle donna lieu à des trafics certainement considérables, puisqu'on a trouvé jusqu'en Belgique des silex provenant de ce même atelier du grand Pressigny, et reconnaissables à leur taille particulière.

J'ai moi-même recueilli dans un champ, aux environs de Dolus un grattoir en silex de cette provenance, recouvert d'une gangue calcaire par l'action du temps.

Nous savons comment les Celtes, partis du bord de la mer Caspienne sont arrivés en Occident à l'état de pasteurs et à l'état patriarcal. Plus heureux que leurs devanciers, qui rappellent les modernes pionniers de l'Amérique du Nord, chasseurs de fourrures, ils ont su conserver en partie leurs troupeaux. Nous pouvons les suivre jusqu'à la vallée du Danube, puis, dans leur séjour prolongé sur le plateau bavarois, région boisée et marécageuse, où ils durent, par suite de l'amoindrissement des espaces propres à l'art pastoral, modifier leur mode d'existence. Forcés de restreindre leurs troupeaux, ils se virent dans la nécessité de se transformer de *pasteurs cavaliers* qu'ils étaient en *pasteurs piétons*. Mais ils purent conserver une partie de leur bétail et y adjoignirent même le porc particulièrement adapté aux sols forestiers (1).

Nous savons aussi comment l'afflux constant des peuples venant de l'Orient les précipita vers la Gaule, où ils entrèrent par la trouée de Belfort. Là, ils trouvèrent les Préceltiques.

Les Celtes recherchaient pour leur établissement, non plus les forêts et les étangs, mais la lisière des bois, entre les fonds marécageux de la vallée et les pentes boisées (2). Tirant leurs ressources principales de l'art pastoral, il leur fallait les bords des rivières pour les pâturages, le voisinage des forêts pour les glandées. Enfin, différant en ceci encore de leurs prédécesseurs,

(1) *La Science sociale. Mars* 91. Les modifications des transports, par H. de Tourville et Demolins.

(2) Idem.

ils se livraient à une culture rudimentaire en vue de compléter par elle leurs ressources amoindries par un sol en grande partie couvert d'arbres. Cette situation est topique : elle se prête à de petites exploitations agricoles. « Insinués entre les marais des basses terres et les massifs forestiers qui garnissent les versants, le marais ne leur demande aucun travail pour nourrir leurs animaux, la forêt ne leur donne que la peine de récolter ses produits spontanés; la culture à la lisière des bois n'est difficile ni par le défrichement, ni par l'entretien de la fécondité du sol auquel l'eau et la terre végétale sont assez régulièrement fournis par la pente de la forêt (1). »

Entre les derniers arrivants et les Préceltiques, il y a eu très vraisemblablement lutte en Touraine. Ce pays leur offrait aussi tous les avantages qu'ils recherchaient. Mieux organisés, plus nombreux peut-être que les premiers occupants, ils en triomphèrent à la longue. L'atelier du Grand Pressigny fut détruit, les Préceltiques exterminés, dispersés ou réduits en esclavage. L'état des restes de cet atelier témoigne qu'il dût être anéanti en plein essor, et porte la trace de travaux brusquemeut interrompus. Les vainqueurs prirent possession des positions qu'ils recherchaient et se multiplièrent dans une région aussi favorable à leur expansion.

Une fois installés et en voie de s'accroître en nombre, ils subissent, au bout d'un certain temps une nouvelle transformation.

La culture, rudimentaire d'abord, ne tarde pas à prendre une importance plus considérable, par l'effet de leur situation sédentaire et de leur commencement d'appropriation du sol.

Or la culture devient un dissolvant pour la communauté de famille, parce que les individualités se dessinent davantage. Les plus capables sentent le besoin de s'émanciper, afin de jouir entièrement du produit de leur travail.

Comme les communautaires, en dehors de l'autorité du père de famille, éprouvent la plus grande difficulté à constituer un gou-

(1) Idem. — *Mouvement social, nov.* 93. Observations sur l'Enquête, par H. de Tourville.

vernement, ce fut à certains individus parmi eux présentant des garanties de force ou d'intelligence qu'ils se rattachèrent pour la défense de leurs intérêts.

Le *clan* se créa, et s'affirma encore plus, lorsqu'un autre rameau, Celte d'origine, les Kimris, arrivant du Nord par les vastes plaines de la Germanie, leur donna des chefs cavaliers.

Plus favorisés que les précédents, ils avaient pu garder leurs chevaux. Ces *Equites*, comme les désigne César, constituèrent une aristocratie militaire qui se substitua définitivement à l'autorité du père de famille, presque complètement annihilée.

C'est dans cet état social que César trouva la Gaule. Il la conquit bien plus par une politique *romaine* que par les armes. Il la dota d'un gouvernement régulier. Délivrés de la lourde charge de s'administrer eux-mêmes, les « *molles Turones* » se livrèrent plus activement à la culture, et, sous l'impulsion des colons romains, le défrichement des forêts prit une extension plus grande. Ils s'attaquèrent au plateau, et nous retrouverons par la suite leurs rejetons vivaces qui donnèrent naissance à un type supérieur de paysans.

Le type de la vallée ou de la *Varenne* resta à peu près ce qu'il était : petit paysan, se livrant à une petite culture, sur un petit terrain. L'apparition de centres urbains fit éclore la culture maraîchère — presque une cueillette, étant donnés les résultats à peu près immédiats du rendement de la terre. — Nos paysans de la *Varenne* ne sortaient de leur situation de petits cultivateurs qu'en se rejetant vers les métiers urbains que leur facilitaient leurs relations fréquentes avec la ville.

Ajoutons qu'ils furent faiblement influencés par les idées particularistes qu'apportèrent du Nord les conquérants francs, leurs petits domaines morcelés étant d'une prise peu avantageuse en raison du grand nombre de bras nécessaires à leur exploitation.

II. — LE TRAVAIL DU VARENNIER

Ainsi que nous venons de le dire, la Varenne offrait, par sa situation à la lisière des bois, par ses productions naturelles, par ses pâturages, un territoire d'élection aux émigrants celtes.

Bien que le type primitif, par l'action du temps et sous des influences diverses, se soit déformé, nous devons retrouver des traces sensibles de son origine dans les phases de son existence, dans cette quantité de détails qui constituent le caractère d'une race. Nous devons pouvoir remonter les anneaux successifs de cette chaîne qui rattache le type actuel aux pasteurs semi-sédentaires et communautaires dont il est issu.

Prenons pour point d'observation Berthenay, une commune située à la jonction du Cher et de la Loire, assez distante de Tours pour n'être pas absorbée entièrement par un genre de culture maraîchère, que nécessite le voisinage d'une grande ville en vue de son alimentation.

Berthenay présente les caractères les plus intenses du *Lieu* qui est dénommé *Varenne*. Un sol entièrement composé d'alluvions, d'apports de sables charrié par la Loire, et d'une formation assez ancienne pour que la forêt ait pu s'étendre jusqu'à l'une des parties de son territoire ainsi que le témoignent les anciennes chroniques locales et l'appellation de *bois de Plantes*, qu'a conservé un hameau situé au bec du Cher.

Cette région est fréquemment dévastée par les inondations, malgré des digues élevées depuis fort longtemps : les archives de Berthenay mentionnent entre autres la crue de 1608 qui causa d'épouvantables ravages, et les paysans parlent encore avec terreur de celles de 1846-1856-1866, qui anéantirent leurs récoltes et causèrent des dommages incalculables : en 1846, un village tout entier fut emporté; le sable avait envahi les terres et il fallut plusieurs années pour le rendre à la culture.

Vers la fin de l'époque romaine, ce canton de la Varenne

était une vaste propriété en partie couverte de bois où l'ormeau était l'essence dominante. C'est là un indice d'une certaine antiquité quant à l'appropriation et l'exploitation de son sol. Saint Perpet légua à son église de Tours cette propriété qui devint ainsi un fief des moines. Ceux-ci en activèrent la culture et en étendirent le défrichement. Comme souvenir de leur possession, il reste encore aujourd'hui une grange considérable qui porte leur nom : Elle servait à enmagasiner les récoltes de cette terre fertile.

Oui, terre fertile! Quelle que soit la saison, jamais elle n'a cet aspect morne, presque désolé de certaines contrées, une fois la récolte rentrée. Encadrée de peupliers, de saules argentés, elle est toujours verdoyante et, toute l'année, les cultures se succèdent presque sans interruption. Autrefois un système d'irrigations, par des canaux nombreux et peu profonds, distribuaient l'eau avec profusion. Aujourd'hui, ces canaux bordés de haies où, par place s'élèvent l'ormeau et le frêne noueux, servent de limites ou séparent les champs.

La superficie de la commune de Berthenay se décompose ainsi.

Terres labourables : prairies artificielles, céréales.	356 h.
Prairies naturelles (Herbages).....	85 h.
Landes, terres incultes.....	8 h.
Bois.....	4 h.
Vignes.....	3 h.
Jardins.....	102 h.
Propriétés bâties, routes, chemins, lévées.....	180 h.
	738 h.

Aperçu des coteaux de Savonnières qui dominent cette partie de la Varenne, le territoire de Berthenay figure bien un damier gigantesque. En tous temps, la Varenne est verte, mais le mouvement, l'alternance des cultures en font varier constamment la disposition des tons.

M. B., curé de Berthenay, a bien voulu nous communiquer des notes détaillées qui donnent une idée très nette de la succession ininterrompue des travaux qui remplissent l'existence du Varennier.

« Cette verdure de la Varenne ne ressemble point à celle des autres pays où l'on cultive les céréales. Celles-ci n'y occupent en effet qu'une partie des terres, la moitié environ.

« Pendant que cette moitié verdoie, l'autre est déjà fleurie : les jaunes corolles des navets se sont ouvertes; ils sont aussitôt arrachés par d'actives ménagères. Partout où la teinte brune des terres a reparu, les laboureurs sont à leur poste; le sol, profondément remué par la charrue ou par la bêche, engloutit le fumier étendu en épaisses couches.

« Le pied gauche chaussé d'un énorme sabot, les mains armées d'une longue et large pelle, le paysan soulève et retourne d'un coup d'énormes mottes de cette terre friable que la herse rendra tout à l'heure aussi unie que le sable le plus fin.

« La culture des *menus* réclame en effet ce travail spécial et ces soins particuliers. On sème successivement, l'oignon, l'anis, l'olivète ou œillette, le millet, le maïs, et plus tard, le chanvre, les haricots, la courge.

« Pendant ce temps, les graminées ont poussé avec une vigueur étonnante, les champs, courbés par la brise de l'Ouest, prennent déjà une teinte blonde; là-bas, la prairie étale son émail tout parsemé des têtes blanches des pâquerettes et des grappes embaumées de mélillot. Dans les fermes, on rentre les charrues et déjà les faux s'apprêtent.

« Rude saison que celle-ci pour le cultivateur. Du matin au soir, il lui faut braver le soleil qui darde ses rayons sur ces terres déjà chaudes, et le temps dont il dispose pour la fenaison est bien court. Déjà les seigles sont mûrs, les épis se balancent à deux mètres du sol et bientôt les blés seront prêts à leur tour. En quelques semaines, la récolte est serrée. Les chaumes aussitôt moissonnés laissent le champ libre à la charrue qui fend la terre poussiéreuse et desséchée. Il faut se hâter pour de nouvelles semailles. Le fourrage d'hiver, les navets, prennent possession du terrain où tout à l'heure se balançaient les céréales, et, vienne la pluie ou la rosée de septembre, ils verdiront à leur tour. Entre temps, les machines à battre sont arrivées, la vapeur ronfle et le grain tombe en cascades dans

les sacs qu'il remplit, pendant que la paille s'entasse en bauges ou s'empile dans les granges et les greniers à côté du foin.

« Les navets sont à peine semés que les chanvres sont mûrs. Ici commence une des plus rudes besognes du Varennier. La terre est bien sèche au commencement de septembre et la plante ne peut être coupée, la fibre divisée perdrait de sa valeur. Il faut donc l'arracher. Au bout de quelques heures, les mains saignent. Peu importe! A qui finira le plus tôt la tâche commencée. Et les paquets s'alignent, et le champ se dépouille. La sueur coule du front, ruisselle sur la torse demi nu, le soleil est lourd, le travail dur, mais la besogne est achevée.

« Que non pas! elle est à peine commencée. Il faut lier en bottes ces tiges, les charger, les porter au fleuve pour les rouir.

« Heureusement qu'en cette saison la Loire est clémente : elle coule paresseusement sur ses longues grèves aux sables dorés; son flot s'allonge, calme et pur entre les îles, sur les cailloux et les galets qu'il caresse. On trouvera facilement la place favorable pour serrer la récolte. A la rivière tout le monde! La *marre* fait rage, piochant et fouissant le sable sous l'eau qui rejaillit, et le paquet disparaît dans le trou bientôt recouvert par la grève déplacée pour faire place au paquet voisin.

« Dans huit jours, le chanvre aura perdu sa teinte verte : il aura jauni. Le travail recommence. On arrache les bottes, on les délie, et l'on étale les tiges au soleil, sur la grève. Adieu les parfums agrestes.

« Adieu la promenade du soir. Une odeur infecte empeste l'atmosphère et pénètre partout. Cette période durera quinze jours, trois semaines, jusqu'à ce que les retardataires, — car il y en a, — aient achevé leur *cueillette*.

« Le chanvre étalé au soleil doit être retourné souvent jusqu'à ce qu'il soit bien sec. On refait ensuite les bottes pour les transporter au logis, où elles vont reposer quelques semaines.

« D'autres récoltes pressent. Les oiseaux s'abattent par milliers sur les champs jaunis où les longs épis du millet s'inclinent vers la terre. L'oignon doit être arraché bien vite : la pluie le ferait reverdir. Les haricots sont mûrs, on les empile en meu-

lons, ils profitent encore, prennent du poids et sont meilleurs. Il y a déjà longtemps que les olivètes sont cueillies; mais les citrouilles ont grossi, elles encombrent les champs. On les entassera sous la paille et les feuilles qui les préserveront des premières gelées d'hiver.

« L'arrachage des pommes de terre, des betteraves viendra ensuite, car il faut se hâter, se hâter toujours : le temps des semailles approche. Déjà, dans la terre débarrassée des menus, on commence à conduire les lourds tombereaux chargés de fumier : les labours reprennent, pour semer le seigle et le froment et préparer la récolte prochaine.

« Le matin, bien avant l'aube, et le soir, bien avant dans la nuit, un bruit singulier se fait entendre de tous côtés : claquements multipliés, continus, bruyants d'abord, puis assourdis, reprenant plus aigus et continuant avec ces alternatives leur vacarme rythmé. C'est le bruit de la *broye* ou *braye* occasionné par les broyeurs de chanvre. Le broyage se fait la nuit, ou le matin, surtout. Il commence vers trois heures et demie et doit être terminé avant le lever du soleil. Celui qui en dépasserait l'heure serait considéré comme paresseux.

« Le paysan est à jeun et n'y voit pas clair, mais cela n'empêchera pas sa besogne. La provision est là, à sa portée. Le manche de son lourd instrument dans sa main droite, il saisit de la gauche une poignée de tiges rouies et préalablement séchées au four. Il la présente à l'instrument et il frappe. La tige s'amollit, une poussière épaisse s'en dégage semée de brindilles et d'éclats d'écorce, et la fibre apparaît jaune et brillante. Le broyeur la jette, reprend d'autres tiges et continue ainsi sans s'arrêter jusqu'à ce que sa provision soit épuisée ou que le jour vienne l'appeler à d'autres travaux.

« Ce chanvre sera ensuite teillé, réuni en bottes et serré en attendant le passage de l'acheteur. Le millet réclame d'autres soins. Il faut le couper, épi par épi, enlever la feuille, le paqueter provisoirement, pour le laisser sécher. Plus tard, il subira des manipulations nouvelles, sera compté et réuni par bottes de cent épis, liées et coupées d'égale longueur.

« Les haricots attendent leur tour. Toute cette récolte doit être serrée, car voici les vendangées et, pour quelques jours, la Varenne va se dépeupler.

« Les vignes y sont rares en effet, quelques lopins, çà et là, dans les endroits où les inondations ont laissé du sable mêlé de *jar*. Ce sont les côteaux qui sont la patrie du vin et tous les propriétaires ont leur clos sur les collines de Savonnières, de Villandry ou de Vallères. Bien peu l'ont sur la côte de Saint-Étienne ou de Cinq-Mars. Il faudrait traverser la Loire, et la capricieuse ne permet pas toujours ces expéditions. D'ailleurs, les ponts sont loin et il est difficile de soigner les ceps. La récolte du vin n'occupe guère en général, le Varennier. Les clos sont peu étendus. Ils suffisent à la consommation, on ne leur demande pas plus.

« L'hiver est venu avec ses jours courts, ses frimas, ses neiges et ses pluies. C'est le temps du repos pour nos paysans. Quelques labours, l'entretien des fossés, l'élagage des arbres et des haies, et les veillées au coin du feu se partagent ses loisirs. L'homme de la Varenne est frileux, il aime son foyer. Malheureusement les ressources intellectuelles lui font presque complètement défaut, et c'est avec plaisir qu'il voit revenir le printemps et la reprise des travaux. »

Observons maintenant le plan de cette exploitation, dont nous venons de voir l'esquisse rapide embrassant le cours d'une année.

Le bien est partagé en deux parts à peu près égales, céréales et menus, alternant de façon à produire trois récoltes en deux ans.

Il n'est point fait de *jachères;* la fertilité du sol ne les nécessite pas. Une certaine harmonie règne entre les voisins quant à ce qui a trait à l'uniformité des cultures : ils s'entendent volontiers pour que, là où les champs se touchent, une même culture se prolonge et se continue des deux côtés. C'est d'ailleurs pour eux une facilité au moment de la récolte : il en résulte un échange de services réciproques.

Les seules céréales cultivées sont le froment, le seigle, l'avoine. Cette dernière toutefois, juste pour la consommation des chevaux.

Le *blé* donne un rendement moyen de 30 hectolitres à l'hectare, dont la majeure partie est vendue. 4 à 5 hectolitres par personne sont retenus pour les besoins de la famille.

Le seigle est cultivé, pour son grain, réservé aux porcs; pour sa paille, qui sert de fourrage ou de litière. Sa production est la même que celle du blé, 30 hectolitres à l'hectare. La paille rend 40 quintaux à l'hectare.

Fertiles et bien arrosées, les prairies, en partie recouvertes par les eaux durant la mauvaise saison, donnent environ 80 à 90 quintaux par hectare..

Chaque exploitation comprend également un carré plus ou moins étendu d'*artificiels,* trèfle ou luzerne. Quant à la vigne, quand il y en a, elle est insignifiante, ainsi que le constate le tableau des cultures de la commune, plus haut exposé.

Les céréales, *moissonnées à la faucille*, le chaume fauché, on laboure, et des navets, entremêlés de trèfle en prennent la place. Ils sont destinés aux bestiaux pour l'hiver.

Les *menus* tiennent la seconde place. Ils sont, comme nous l'avons vu plus haut, de nature variée. Variées aussi sont les préparations du sol qui les attend.

Ainsi, de faibles labours suffisent pour l'oignon, tandis que le haricot, l'olivète, le millet etc., veulent des labours plus profonds et plus répétés, des fumures sérieuses. La sidération a même été tentée par plusieurs cultivateurs progressistes.

Le chanvre nettoie la terre, mais les autres graines demandent plusieurs sarclages.

Les pommes de terre et les betteraves veulent être binées.

Les récoltes sont presque totalement expédiées hors du pays, la consommation des familles étant insignifiante.

On entremêle l'*anis* dans les champs d'oignons; sa culture est fort restreinte.

L'*olivète* est consommée dans les familles;

Le *maïs* (en vert) sert à nourrir les bestiaux, on le sème entre les rangs de haricots ou de pommes de terre.

Les *citrouilles*, qui atteignent parfois des dimensions phénoménales, sont bonnes pour les vaches laitières; leur graine

fournit une huile qui trouve son application à l'usage domestique.

La *betterave fourragère* est réservée aux bestiaux, la proportion est environ de 20 à 25 ares cultivés par famille.

Les *haricots*, culture étendue, demandent relativement peu de soins ainsi que les *pommes de terre*. Une partie de ces deux dernières est consommée sur place, le reste est vendu.

Cette culture des *menus* réclame des soins assidus. Rémunératrice si elle réussit, on peut appréhender pour elle quelques accidents : les gelées tardives, une humidité prolongée, des coups de soleil après la pluie. La conséquence de ces soins spéciaux est l'empêchement de développer ces cultures sur une échelle considérable.

Par le tableau ci-après, on jugera du rendement comparatif des diverses cultures, tant céréales que menus, qui occupent le Varennier.

PRODUITS.	à L'HECTARE	PRIX.	TOTAL.
Blé	30 hectol.	17 fr. l'hectol.	510 fr.
Seigle { grain	30 hectol.	10 fr. l'hectol.	300f } 420 fr.
Seigle { paille	40 quintx.	3 fr. le quintal.	120f }
Prairies (foins)	90 quintx.	4 fr. le quintal.	360 fr.
Oignons	200 hectol.	7 fr. 50 l'hectol.	1500 fr.
Millet	3500 épis.	3 fr. 50 le cent.	1400 fr.
Chanvre (filasse)	900 kilos.	0 fr. 80	720 fr.
Pommes de terres	150 hectol.	5 fr.	750 fr.
Haricots	30 hectol.	25 fr.	750 fr.

Bétail. — Le *Bétail est le but principal de la culture de la Varenne*, où l'on fait du *petit* élevage. L'étable renferme ordinairement quatre vaches et deux élèves constamment *nourris à l'écurie*. Nous sommes donc loin de nos premiers occupants qui s'étaient établis le long des grasses prairies de la Varenne pour faire pâturer les troupeaux qu'ils avaient amenés jusqu'en ce pays. Une vache donne en moyenne 3 kilos de beurre par semaine. Un marchand passe, qui l'achète à raison de 2 fr. le kilo.

Les veaux valent 50 francs, prix ordinaire. A 2 ans, un élève pèse 250 kilos et se vend de 200 à 250 fr.

L'étable à porcs en contient deux, renouvelés quatre ou cinq fois l'an. Vendus au paysan 100 francs la paire, sur le marché, il les revend au charcutier quand ils ont atteint 75 à 100 kilos à raison de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kilo. Le bénéfice moyen est à peu près de 50 fr. par animal.

L'écurie renferme toujours un cheval, bête de labour et de trait, rarement deux.

Les moutons, très *nombreux autrefois,* alors qu'il y avait des *prairies communales*, ont complètement disparu.

Très peu de volailles : les laisser vaguer par les champs serait dangereux, elles détruiraient le grain. Devant un entretien si coûteux, le Varennier s'abstient. On rencontre seulement quelques canards, et quelques oies, pataugeant dans les mares, les canaux ou la rivière; on ne s'en occupe pas, ils profitent tout seuls.

Voilà donc, énumérés par le détail, les divers travaux du varennier et de sa femme. Le premier s'emploie surtout au dehors, à ses champs, à ses cultures; à la maison, il ne soigne guère que le cheval. Sa femme se partage entre les travaux du dehors et ceux de l'intérieur, avec prédominence du travail de la maison. Dehors, ce sont le sarclage et le binage. Dedans, les soins à donner aux bestiaux. La ménagère est très occupée, car les animaux ne sortant jamais, elle doit en règle générale, pourvoir à tous leurs besoins. Tout doit être apporté du dehors, et quelquefois, elle doit aller loin et porter jusqu'à l'écurie, en des fardeaux considérables, la nourriture destinée aux bêtes.

A chaque moment, vous rencontrez dans la Varenne une paysanne qui, après avoir fait sa provision d'herbes ou de plantes fourragères, coupées à la faucille ou arrachées, les recueille dans une pièce de toile, une devantière, qu'elle a apportée avec elle et les entasse en un énorme ballot. Le cheval est aux champs avec l'homme, force lui est de ne compter que sur elle. Elle se couche en arrière sur cette charge, réunit autour de son cou et noue les deux bouts de l'étoffe. D'un vigoureux coup de reins, elle est à genoux, se redresse, ployée en deux sous le faix, et rentre

lentement chez elle. L'habitude de cet exercice violent est telle que des femmes en état de grossesse s'y livrent journellement sans en être autrement incommodées. Souvent même il lui faut faire plusieurs voyages des champs jusqu'à sa maison parfois assez éloignée.

La femme doit encore traire les vaches, soigner les porcs, faire la litière, le beurre, écarter le fumier, faner.

Quant aux occupations ménagères, on peut supposer qu'elles sont des plus réduites. La cuisine, les travaux à l'aiguille ne sont guère praticables dans ces conditions : L'apprêt des aliments est bien sommaire. Les raccommodages, les réparations des vêtements, on les réserve pour les longues soirées d'hiver. D'ailleurs, assez malhabile dans l'art de manier l'aiguille, la varennière préfère faire venir chez elle, du bourg voisin, des ouvrières pour les travaux d'un peu d'importance.

Quant aux soins du ménage, un coup de balai superficiellement donné, le lit fait... tout juste. On n'est pas regardant. D'ailleurs on n'a pas le temps !

On n'a pas le temps, est le refrain constant du varennier, on le voit par cette succession de travaux se suivant d'une manière ininterrompue. Le Varennier travaille sans répit, les dimanches, les fêtes passent, il n'a pas le temps de s'arrêter. Il entasse récolte sur récolte, s'efforçant de les multiplier dans le plus court espace de temps possible.

Nous connaissons maintenant le sol sur lequel opère le Varennier et la nature du travail auquel il se livre.

Ce sol est très riche : c'est un terrain d'alluvion formé par les dépôts successifs de la Loire et de ses affluents. C'est par une lutte incessante contre le flot que chaque pièce de terre a été conquise à la culture.

Sur ces bandes étroites qui s'allongent le long des deux rives dans le fond des vallées, la grande culture est impraticable. On se livre exclusivement à la petite culture ; chaque famille ne possède qu'un espace restreint : un à trois ou quatre hectares. Souvent même cette culture se fait à la bêche : c'est du jardinage.

Ce caractère est encore accusé par la nature des produits : la

culture dominante est celle des « menus », ou légumes, c'est-à-dire la culture maraîchère. Elle est plus rémunératrice, grâce à la fertilité du sol. On sait assez que ce genre de produits exige de nombreuses façons et des façons très minutieuses; on l'a vu d'ailleurs. La petite culture peut seule entreprendre ce travail délicat.

Ainsi le type de la grande culture et du grand patron est nécessairement exclu de toutes ces vallées si fertiles, qui forment les grandes artères de la Touraine. Cela ne veut pas dire que ces petits paysans ne puissent pas arriver à la richesse ; quelques-uns y parviennent. Mais alors, pour s'élever, ils doivent abandonner cette culture, qui ne peut être qu'un travail de petits paysans.

Et remarquez, d'autre part, que cette culture minutieuse, routinière, sans grandes vues, ne les prépare pas à entreprendre la grande culture, qui exige des aptitudes bien différentes.

Que va-t-il donc sortir de ces vallées où s'élabore depuis des siècles le type le plus élémentaire du Tourangeau? C'est ce que nous allons montrer, en déterminant les diverses conséquences produites sur ce type par le Lieu et le Travail. Ce sera l'objet d'un prochain article.

(*A suivre.*)

Paul PORTHMANN.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

BOERS ET ANGLAIS

OU EST LE DROIT?

J'ai dû, depuis quelques mois, donner à la Revue une collaboration moins active, parce que j'étais absorbé par une œuvre capitale et urgente. Mais aujourd'hui l'*École des Roches* est ouverte, elle fonctionne, elle se développe dans la force que donne une situation vraie. Je puis donc, sans me détourner de l'œuvre nouvelle, revenir avec plus d'assiduité à nos « chères études », à ces études qui reçoivent des faits, coup sur coup, tant de justifications décisives.

Pour chercher un sujet d'étude, je n'ai pas l'embarras du choix. Il est une question qui, en ce moment passionne et divise les esprits et qui met aux hommes les armes à la main. Elle est délicate et exige, pour être traitée et comprise, d'une part, beaucoup de calme scientifique, d'autre part, un vif désir de secouer les préjugés, de voir la vérité entièrement.

Je n'ai pas l'intention de traiter ici toute cette affaire du Transvaal, mais d'y saisir la manifestation de certains faits sociaux organiques, qui y apparaissent très sensiblement et qui éclairent la science sociale d'une lumière plus vive sur certains points.

Ce n'est pas un jugement porté sur les hommes et sur les actes. Nous n'avons pas à intervenir ici dans les débats purement poli-

tiques. La science se tient en dehors de ces compétitions et de ces agissements personnels.

Nous ne considérons pas, dans le conflit, les causes qu'on peut dire *occasionnelles*, mais les forces profondes qui ont agi derrière ces circonstances accidentelles : ce sont là les vraies causes. Par exemple, ce n'est pas donner la cause de la guerre Franco-Allemande de 1870 que de l'attribuer à la question de la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne. Cette explication ne peut satisfaire que les esprits superficiels.

Il en est de même du conflit anglo-boër. Beaucoup de gens croient l'expliquer par le débat sur deux années de résidence en plus ou en moins pour acquérir la nationalité boër; ce sont de grands naïfs.

Comment peut-on croire que c'est pour un résultat aussi mince que les Anglais, gens pratiques, mettent en ligne 70.000 hommes et assument les frais d'une pareille campagne. Ce serait aussi une trop grosse dépense pour une crise sur les mines d'or, qui se peut réparer autrement. D'ailleurs existe-t-elle réellement? Tout prouve le contraire. C'est là une légende de « dossier secret. »

Quelle est donc la vraie histoire de ce conflit?

I

La vraie histoire de ce conflit est la répétition d'un fait qui est vieux comme le monde et qui forme le fond commun de l'histoire de l'humanité.

Essayons de le formuler d'une façon générale et sans application immédiate au conflit du Transvaal :

Des commerçants, des émigrants, — supposons les Français, ou Allemands, ou Espagnols, ou Portugais, ou Romains, ou Grecs, ou Phéniciens, ou n'importe quoi, — gens intelligents, capables, entreprenants, s'en vont dans un pays qui n'appartient pas à leur formation sociale. Autant que possible, au début, ils s'y installent pacifiquement. Aussitôt deux formations sociales sont

en présence dans le même lieu et il y a conflit entre leurs besoins. La formation la moins avancée — supposons-la peau-rouge, ou nègre, ou même chinoise, indienne, annamite, ou arabe, — sent son infériorité et l'élimination qui la menace. Elle invoque l'occupation antérieure du sol et les droits de souveraineté pour trancher le différend en sa faveur. Tout au contraire, la formation sociale supérieure n'admet pas que ces deux revendications puissent faire un obstacle indéfini au progrès de l'humanité partout où le sol ou la souveraineté sont tenus par une race inférieure. Après des débats sur ces questions de justice, on en vient à se battre et la race supérieure, à travers plus ou moins de temps et de difficultés, l'emporte *toujours*.

Mais voici qui est à noter et à retenir : *quand la chose est faite, personne ne prétend plus qu'il la faille défaire, ni au nom de l'équité, ni au nom du bien.*

Nul ne prétend plus que le Grec ou le Phénicien aurait dû équitablement rendre le sol et la souveraineté aux populations riveraines de la Gaule et de l'Afrique; les Romains, aux Barbares; les Français aux Arabes, aux Annamites, ou aux nègres du Sénégal et du Soudan; les Espagnols et les Portugais aux Indiens de l'Amérique du Sud; les Américains des États-Unis, aux Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.

Au contraire, on trouve que cela est bien, qu'un progrès a été réalisé et que l'humanité s'achemine ainsi vers des destinées plus hautes. L'histoire elle-même n'a des éloges que pour ces races dominantes, tandis qu'elle traite avec le plus profond mépris les races évincées. Souvent même, elle grandit les premières et abaisse les secondes plus que de raison; tous les lecteurs approuvent et, dans les écoles, nous n'enseignons pas autre chose à nos enfants (lisez n'importe quelle histoire).

C'est d'ailleurs par ce procédé que se sont constituées toutes les nationalités. Elles se sont constituées par l'absorption presque toujours violente des régions locales indépendantes. C'est à ce prix seulement que s'est faite l'unité de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du royaume uni de Grande-Bretagne, etc.

Mais le phénomène sur lequel j'insiste et dont je voudrais chercher l'explication, c'est que chacune de ces absorptions, après avoir soulevé des oppositions furieuses, a rencontré ensuite des approbations presque unanimes. Les historiens républicains eux-mêmes font honneur à la royauté française d'avoir fait « l'unité nationale » et, pour ce seul fait, ils lui pardonnent beaucoup.

Or, pour constituer cette unité française si vantée, la royauté a dû déposséder chacune de nos provinces de son autonomie et de sa suzeraineté et le plus souvent par la force.

Si ces dépossessions sont justes, pourquoi protester contre elles? Si elles sont injustes, pourquoi les célébrer si unanimement?

Évidemment, il y a là un problème dont il faut trouver la solution, car, manifestement, nos jugements sont livrés au hasard.

Un homme sérieux ne peut se résoudre à avoir, sur le même phénomène, deux opinions aussi contradictoires.

Nous trouvons un nouvel exemple de cette appréciation contradictoire dans l'histoire même du Transvaal et dans le cas des Boers.

Lorsque les Boers se sont installés dans l'Afrique méridionale, le sol n'était pas vacant. Il était occupé par les Hottentots et par les Cafres. Ces deux peuples étaient, depuis un temps immémorial, les propriétaires incontestés de vastes territoires.

Or, non seulement les Boers ont dépossédé violemment ces premiers occupants, mais ils se sont montrés féroces vis-à-vis d'eux.

L'éviction s'opérait par un procédé des plus simples. Une famille de Boer choisissait un endroit à sa convenance, puis elle y plantait un piquet appelé *baaken*, ce qui signifiait que la place était retenue. On s'entendait ensuite avec les familles voisines pour repousser par la force les Hottentots qui essayaient de résister à cette invasion de leur territoire. Restait alors à se procurer le bétail nécessaire. Voici comment procédaient les Boers, d'après un témoin oculaire : « Quelques colons bien armés se réunissent ensemble; puis, tombant tout

à coup sur une horde isolée, ils obligent ceux qui la composent à amener tous leurs troupeaux, y choisissent les bêtes à leur convenance et en donnent le prix qu'il leur plaît. C'est ce qu'on appelait « se porter acheteurs à coups de fusil (1). » On employait le même procédé sommaire pour se procurer des serviteurs. Ainsi, du même coup, on confisquait la propriété publique, la propriété privée et les habitants eux-mêmes.

L'occupation du Transvaal par les Boers fut « accompagnée parfois de massacres atroces, d'exterminations en masse; chaque progrès des blancs dans la direction du Nord devait s'acheter par le sang (2) ». C'est ainsi que peu à peu les Hottentots furent refoulés de tout le territoire qu'ils occupaient de père en fils.

Lorsque ce territoire ne leur suffit plus, les Boers envahirent celui des Cafres.

Les Cafres sont plus sédentaires et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus civilisés que les Hottentots. Ils se livrent à une culture rudimentaire et possèdent un système assez régulier de pouvoirs publics et une organisation militaire. Mais ils ne purent tenir longtemps contre la poussée des envahisseurs Boers et furent, eux aussi, refoulés, ou détruits par les armes.

La dépossession des Cafres s'accomplit dans des circonstances horribles. En voici un exemple (3). « Dans la vallée du Vaal se trouve une grotte célèbre, large de 100 à 150 mètres et très élevée, qui est pleine d'ossements humains. Longtemps, les Boers ont prétendu que c'était un repaire de cannibales et qu'une tribu indigène anthropophage y faisait d'épouvantables festins. Aujourd'hui, il est démontré que ces squelettes sont ceux de noirs qui étaient venus chercher un refuge dans cette caverne après avoir été battus par les blancs. Enfumés comme des renards, ils périrent avec leurs femmes et leurs enfants.

« A l'intérieur, c'est un fouillis d'ossements, de calebasses et d'ustensiles de cuisine. Quelques corps ont même conservé leur peau, mais tannée et racornie; certains sont restés de-

(1) Levaillant, *Deuxième Voyage*, t. I, p. 19 et 20.
(2) Élisée Reclus, *Géog. univ.*, t. XIII, p. 594.
(3) Voir le *Correspondant*, 10 août 1899.

bout, collés aux parois de la grotte. Dans un coin, un cadavre d'enfant repose encore sur les genoux décharnés de sa mère. Ce spectacle est tellement hideux que beaucoup de voyageurs ne peuvent en supporter la vue et quittent immédiatement ce lieu d'horreur. »

C'est ainsi que les Boers ont évincé les Hottentots et les Cafres. Mais voilà qu'aujourd'hui les Anglais à leur tour entreprennent d'évincer les Boers et de substituer leur domination à la leur.

Comment juger ces deux actes d'après une commune mesure? car il répugne à la plus vulgaire équité de condamner les Boers si on absoud les Anglais, ou de condamner les Anglais si on absoud les Boers; leur cas est exactement le même.

Ce fait de l'élimination d'une race par une autre se reproduit avec une régularité extraordinaire dans toute l'histoire du monde. Et depuis qu'il fonctionne on ne cesse de discuter sur sa légitimité et sur le moyen de le modifier.

La science sociale peut apporter quelque lumière dans ces ténèbres.

II

Je n'ai pas besoin de dire que d'innombrables méfaits accompagnent le genre de faits que je viens de signaler. Ces superpositions de domination et de race, dont les historiens nous racontent trop complaisamment les détails, ne montrent pas l'humanité sous un jour très favorable. La guerre, entre autres, est une très vilaine chose, dans l'immense majorité des cas.

Cela est bien entendu et je n'insiste pas. Je voudrais élever plus haut le débat et dégager, s'il est possible, les conditions d'après lesquelles, en fait, une race se substitue à une autre et détient la suprématie. Malgré les apparences, ces substitutions ne sont pas livrées au caprice des hommes; elles sont régies par une loi dont toute l'histoire témoigne.

Cette loi n'est pas basée sur le droit du premier occupant, comme le proclament tant de gens peu réfléchis.

Les faits parlent assez haut : le premier occupant, c'est, dans une grande partie du monde le sauvage, le pur chasseur, ou même le troglodyte, l'homme des cavernes. Il a été évincé partout et bientôt il ne sera plus qu'un souvenir.

Les partisans des droits du premier occupant, eux-mêmes, n'hésitent pas à prendre leur parti de l'éviction de cet antique possesseur du sol. « Passe pour les peuples sauvages, » disent-ils.

Mais les peuples sauvages ne sont pas les seuls qui ont été évincés ou dominés sur leur propre territoire. Ici encore les faits démentent la théorie du premier occupant. Les peuples d'Asie, Hindous et Chinois, par exemple, ne sont pas des sauvages, et cependant ils ont perdu ou ils sont en train de perdre leur indépendance au contact des européens. C'est fait déjà pour l'Indo-Chine aussi, où il n'y a que des populations fondamentales essentiellement douces, telles que les Annamites. En 1860, la Chine, très civilisée à beaucoup d'égards, était fermée : aujourd'hui elle est gouvernée et bientôt elle sera partagée entre Russes, Anglais, Français, sans compter les Allemands et les Américains !

Ainsi, nous-mêmes européens, nous faisons bon marché de ce droit du premier occupant lorsqu'il est revendiqué par les peuples de l'Asie ou de l'Afrique. Nous ne pensons à le proclamer que lorsqu'on le tourne contre nous. Vérité en deçà de l'Oural et de la Méditerranée, erreur au delà !

Et lorsque ces peuples évincés par nous se retournent contre nous et nous demandent raison de cette spoliation, comme nous ne pouvons plus invoquer le droit du premier occupant, nous invoquons et nous proclamons bien haut un autre droit : *celui de notre supériorité sociale.*

Et en cela, nous sommes plus près de la vérité.

Seulement, on va voir que ce droit tiré de notre supériorité est terrible même pour nous et qu'à un moment donné il peut se retourner contre certains d'entre nous.

En effet, un peuple ne peut invoquer, quand il est le plus faible, le droit du premier occupant, et, quand il est le plus fort, le droit de sa supériorité. Ce serait vraiment trop commode !

C'est cependant ce que l'on ne manque pas de faire, car les peuples, comme les simples particuliers, n'en sont pas à une inconséquence près, quand il s'agit de leurs intérêts.

Et c'est précisément ce qu'ont fait les Boers, pour en revenir à eux.

Quand ils ont évincé les Hottentots et les Cafres, ils se sont autorisés du droit de leur supériorité sociale qui était indéniable, et ils ont outrageusement foulé aux pieds le droit du premier occupant.

Mais quand les Anglais, suivant le même exemple, ont entrepris de les débusquer, les Boers ont proclamé leur droit de premier occupant, et n'ont plus songé à faire valoir leur supériorité sociale, qui était plus difficile à démontrer.

Je crois que maintenant nous devons apercevoir le mauvais cas dans lequel l'humanité s'est mise à propos de cette question des nationalités.

Si la souveraineté appartient au premier occupant, il faut que l'Europe renonce à toutes ses possessions lointaines, qu'elle évacue toutes ses colonies sans exception, car elle foule aux pieds les droits imprescriptibles des peuples. Il n'y a pas à regimber.

Mais si la souveraineté appartient à la supériorité sociale, elle peut les garder en toute sécurité de conscience.

Rassurons donc de suite notre conscience : *le monde n'appartient pas au premier occupant, les faits le démontrent assez : il appartient aux peuples qui possèdent la supériorité sociale.* Et c'est précisément ce qui justifie les Européens et ce qui explique leur prédominance.

Mais il faut insister sur ce sujet.

III

Si Dieu, — je fais une supposition absurde dont je demande pardon à la sagesse divine, — si Dieu avait décidé que le premier occupant jouirait d'un droit imprescriptible, il aurait voué le

monde à la domination exclusive des races inférieures, et tout progrès eût été impossible dans l'humanité.

Au contraire, la prédominance des races supérieures a acheminé l'humanité de siècle en siècle dans la voie d'un progrès constant. A toutes les époques, les peuples qui ont *finalement* dominé les autres leur étaient supérieurs socialement; ils n'ont pas toujours été supérieurs parce qu'ils dominaient; mais ils ont dominé parce qu'ils étaient supérieurs, je ne dis pas militairement, mais socialement.

En effet, les peuples qui n'ont eu que la supériorité militaire n'ont exercé qu'une domination éphémère, comme les Tartares d'Attila, de Gengis-khan ou de Tamerlan.

Avec le temps, la supériorité sociale des peuples dominateurs est allée en s'accentuant : les Grecs et les Romains ont été supérieurs aux Égyptiens, aux Perses et aux Mèdes. Les sociétés du moyen âge ont été supérieures aux Grecs et aux Romains, car elles ont élevé plus haut la valeur morale et sociale de l'homme ; les grandes nations actuelles de l'Occident et de l'Amérique du Nord sont supérieures aux grandes nations du moyen âge et elles ont fait faire à l'humanité de nouveaux progrès.

Ainsi il vaut mieux que le sceptre appartienne au plus digne, plutôt que d'appartenir au premier occupant. Le premier occupant, c'est le règne du hasard ou de la pure violence; le plus digne, c'est l'acheminement vers la justice et vers le progrès.

Seulement, toute la question c'est d'être et de rester le plus digne, en marchant dans le sens du plus grand perfectionnement de l'humanité; c'est ce qui n'est pas très facile.

C'est en cela que les Boers sont restés en arrière et qu'ils se sont laissé dépasser par les Anglais, comme les Asiatiques se sont laissé dépasser par les Européens.

Les Boers se distinguent par des qualités morales remarquables. Ils vivent en communautés familiales nombreuses, sous la direction respectée du chef de famille, qui est une sorte de patriarche. Le repas du soir « est suivi d'une prière et d'une lecture faite par le plus ancien de la maison dans la grosse bible de famille, imprimée en caractères gothiques et ornée d'un fermoir précieux ».

Mais, au point de vue social, ces populations ont peu progressé et n'ont tiré qu'un parti médiocre des immenses territoires dont elles se sont emparées. Chaque famille s'est attribuée de vastes domaines qui sont à peine défrichés et presque entièrement livrés au simple parcours des troupeaux.

Au point de vue de la civilisation, ils sont également restés très arriérés. Ils vivent dans « un isolement farouche », sur leurs domaines qui ont souvent plus de 2.000 hectares. « Les Boers ignorent la musique, l'art, la littérature. Leur part dans l'exploration scientifique de la contrée a été presque nulle. L'éducation des enfants et le journalisme sont principalement entre les mains des Anglais (1).

Quatre fois par an seulement, les Boers entrent en communication avec leurs semblables. Ils se rendent à la chapelle qui sert de centre à leur immense paroisse de vingt ou cinquante lieues de diamètre. « Les époux communient, les fiancés font bénir leur mariage, les jeunes gens sont reçus membres de l'église, on baptise les enfants. Puis, chaque groupe familial s'éloigne, pour aller retrouver la solitude et le silence dans les grandes plaines (2). »

Tous les progrès réalisés l'ont été *par des étrangers,* car le Boer affectionne presque exclusivement la vie paisible et peu active du pasteur. « Il est presque sans exemple que les Boers s'établissent comme artisans ou boutiquiers : ce sont des anglais ou des allemands qui s'occupent ainsi de gagner leur vie et *nombre d'entre eux, devenus plus riches que les propriétaires boers des alentours, achètent une partie de leur domaine. C'est ainsi que l'aristocratie terrienne se recrute peu à peu d'éléments étrangers à la classe primitive des Boers.* Parmi les autres blancs, ceux que les Boers voient d'ordinaire *avec le plus de déplaisir sont précisément leurs frères de race et de langue,* les Néerlandais de la mère patrie. Le Boer est fort susceptible (comme tous les gens peu éclairés) ; il n'aime pas que le Hollandais, civilisé, sourie des mœurs africaines et réponde avec affectation dans une

(1) E. Reclus, *Géog. univ.*, t.XIII, p. 597.
(2) Id., *ibid.*

langue pure au jargon corrompu que parlent les campagnards sur les bords du Vaal ou du Limpopo.

« Si les Anglais ne sont qu'en minorité, ils n'en sont pas moins les représentants d'une civilisation supérieure et *leur idiome rivalise avec la langue officielle dans la conversation courante : il l'a de beaucoup distancé comme véhicule de l'instruction. La plupart des instituteurs étant anglais ou écossais, leur langue devient celle de l'école;* elle devient aussi celle des villes, car c'est là que s'établissent les immigrants, marchands et boutiquiers, venus de Port-Élizabeth et d'autres villes des colonies anglaises. Lentement, mais sûrement, se fait la substitution d'une langue à l'autre, par l'effet des mille changements intimes qui s'accomplissent chaque jour dans les profondeurs de la société (1). »

Il y a dix ans que ces lignes ont été écrites par M. Élisée Reclus. Depuis lors, la prédominance sociale de l'élément anglais s'est accrue dans une proportion énorme, et la guerre qui éclate aujourd'hui n'est que la conséquence naturelle de cette disproportion entre les deux éléments en présence,

Formulons encore une fois ce fait, aussi inéluctable que la loi de la chute des corps :

Lorsque une race se montre supérieure à une autre dans les diverses manifestations de la vie privée, elle finit par l'emporter *fatalement* dans la vie publique, et par affirmer sa prédominance. Que cette prédominance soit ensuite imposée pacifiquement ou par les armes, elle n'en est pas moins, à un moment donné, consacrée officiellement et ensuite reconnue universellement.

J'ai dit que cette loi explique seule l'histoire de l'humanité et les révolutions des Empires et que seule, en outre, elle explique et justifie, la prise de possession par les Européens des territoires de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et tout notre développement colonial.

Si on nie cette loi, il ne nous reste plus qu'à proclamer que nous autres, Européens, nous sommes des monstres épouvanta-

(1) E. Reclus, Géog. univ., t. XIII, p. 597.

bles, dignes d'être mis au ban de l'humanité. Nous devons être traités comme des animaux de proie par tous les peuples sauvages, barbares ou simplement moins avancés en civilisation que nous avons injustement et brutalement dépossédés.

Il faut rendre à ces peuples leur suprématie, et revenir purement et simplement à la barbarie; il faut en outre renoncer à comprendre quoi que ce soit à l'histoire du monde et déclarer que l'œuvre divine est une monstrueuse iniquité.

Sommes-nous disposés à accepter ces conséquences? Voilà toute la question. Elle vaut la peine qu'on y réfléchisse.

La lutte actuelle des Boers contre les Anglais n'est qu'une nouvelle manifestation de cette loi. Les Boers seront sûrement battus, soit aujourd'hui, soit demain, quels que soit d'ailleurs leur courage personnel et la force de leurs armées, parce qu'ils ont déjà et préalablement été battus socialement. La lutte militaire n'est jamais qu'un épisode secondaire de la lutte sociale. C'est celle-ci et non celle-là qui décide de la victoire.

Il ne reste aux Boers qu'une chance de relèvement dans l'avenir, c'est de se mettre énergiquement au régime de l'humanité la plus progressive. Ils ont dominé les Hottentots et les Cafres parce qu'ils étaient plus civilisés qu'eux; il leur reste maintenant à s'assimiler la civilisation qui est en train de les évincer, et surtout à y former leurs fils. Qu'ils apprennent à égaler leurs vainqueurs et, un jour, ils pourront partager avec eux la domination de l'Afrique du Sud.

Si non, ils n'auront plus qu'à remonter sur leurs chariots, à reprendre la vie nomade dont ils ont malheureusement conservé les habitudes et à refluer plus au nord. Là, ils refouleront et ils massacreront encore quelques tribus sauvages, dont ils se partageront les territoires, jusqu'au jour où la poussée anglo-saxonne grandissante viendra encore les forcer à aller toujours plus loin vers l'équateur.

IV

Arrivé à ce point, le lecteur, un peu bouleversé dans ses idées toutes faites, doit se demander ce que deviennent, en face de cette loi, les droits de propriété du sol et de souveraineté de territoires.

Il faut encore s'expliquer à ce sujet.

Le droit de *propriété* est, en réalité, plus limité qu'on ne l'imagine. Ce qui justifie socialement la propriété, c'est *qu'elle est favorable à l'intérêt public*. Si on ne laissait pas la libre disposition du sol à un homme, il n'y aurait aucun travail sur la terre, elle resterait à l'état natif; elle ne produirait que ce qu'elle produit spontanément. L'observation démontre que si la propriété est concédée avant le travail, elle n'est concédée *qu'en vue du travail.*

L'intérêt social réclame la propriété. Mais si cette concession d'usage exclusif du sol, tournait, au contraire, à empêcher l'exploitation productive du sol, elle serait peu à peu décriée, combattue et remise dans des conditions productives. C'est le cas de toutes les crises agraires, qui sont nombreuses et célèbres dans l'histoire.

A toutes les époques et dans tous les pays, de violentes protestations se sont élevées contre les immenses propriétés accaparées par de grands propriétaires et qui demeuraient presque incultes. On répète que les *latifundia* perdirent l'Italie; ils perdirent aussi la Pologne, l'Écosse, l'Espagne, etc. La même chose arrive actuellement pour les Boers qui ont montré, à s'emparer d'immenses domaines, plus d'empressement qu'à les cultiver. Ils ont ainsi violé la loi même de la propriété et cette loi se retourne contre eux, comme elle s'est retournée contre les grands propriétaires non défricheurs de tous les pays. Si cette loi n'avait pas fonctionné impitoyablement, la surface du sol aurait été reconquise par la forêt ou par la prairie, et l'humanité, faute de subsistance, aurait cessé d'être.

Vous voyez bien qu'il faut, sous peine de mort, que la loi fonctionne en dépit de tout et de tous.

Il en est de même du droit des peuples à la *souveraineté*.

On laisse une portion de la population humaine dominer sur un territoire, parce que, sans cela, il n'y aurait pas d'adaptation locale aux intérêts que régit la force publique; on tomberait dans l'anarchie. Mais si cette adaptation se retourne contre les intérêts du genre humain, elle amène une crise. Ce sont ces crises qui provoquent les révolutions politiques et les changements de nationalité.

Il faudrait donc que l'homme sût de plus en plus que l'exercice de la souveraineté a, comme condition fondamentale, le bien général et que ce n'est pas un droit à l'encontre de ce bien.

Si les Boers avaient jamais pu entrer dans la connaissance exacte de cette loi, qui fonctionne en dépit de tout, ils auraient eu soin de tourner leurs vues à une transformation de leur droit sur le sol et sur la souveraineté, sans se jeter dans une lutte qui ne peut jamais se terminer dans leur sens, alors même que les Anglais seraient, pour cette fois, archi-battus.

En somme, l'indépendance nationale ne peut pas se maintenir comme un *droit absolu envers et contre tout*, ainsi qu'on le voit assez par l'histoire des révolutions des peuples.

C'est ce qui est arrivé aux régions locales autrefois indépendantes, c'est-à-dire aux provinces. Elles se sont aujourd'hui fondues dans de plus grandes nationalités. C'est ainsi que se sont accomplies l'unité de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Royaumes Unis de Grande-Bretagne, etc.

Ce n'est pas la royauté, comme on le croit, qui a opéré ces fusions, ou ces réunions; c'est, au contraire, ce mouvement naturel qui a fait la royauté, qui a été la raison de son rôle, de sa force, de son crédit. *En somme, elle a servi d'instrument à une force spontanée, qu'elle n'a pas du tout créée.*

Aujourd'hui, personne ne voudrait revenir sur ce fait de nationalités indépendantes, perdues par suite de l'intérêt public et du besoin général constaté.

C'est encore ce qui est arrivé et ce qui arrive *dans tous les pays de découvertes*. Successivement, toutes les populations indépendantes de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Océanie ont perdu leur nationalité au contact de peuplements de formation supérieure, au contact des Européens.

C'est aussi ce qui est arrivé aux populations qu'ont dominées les Boers. La même chose arrive aux Boers eux-mêmes de la part de la race supérieure qui survient sur le même lieu.

Même chez les peuples qui sont actuellement à la tête du monde civilisé, l'indépendance première locale s'efface devant des besoins généraux : c'est ainsi que les colonies d'Amérique, indépendantes les unes des autres à l'origine, se sont fédérées pour créer les États-Unis. Les colonies mutuellement indépendantes de l'Australie viennent de décider leur fédération.

L'indépendance absolue du Transvaal disparaît dans ce mouvement qui part de l'origine des temps et se continue toujours.

On aurait aperçu cette loi, si on avait observé de plus près que l'autonomie n'est pas un droit *aussi absolu* qu'on l'imagine, n'est pas un fait qui puisse se maintenir *aussi absolument* qu'on le suppose.

La formule qu'on donne généralement de ce droit est trop sommaire et incomplète. C'est le propre de la science de réviser ces formules insuffisantes. Elle ne les dément pas par des formules inverses, mais elle les rapproche plus du vrai en les complétant; elles les rend plus exactes. C'est là le progrès de la connaissance, qui n'abolit pas ce qui est connu, mais qui ajoute à ce qui est connu.

C'est là une œuvre très précieuse et pleine de résultats, car beaucoup des difficultés ou des conflits de ce monde viennent de l'erreur d'une connaissance insuffisante, plus que du vice ou de la passion.

Si les hommes connaissaient le jeu véritable de ce phénomène naturel de la nationalité, ils éviteraient à ce sujet une multitude de débats, que finit par trancher, quoi qu'ils fassent, la force des choses, la nature même des choses.

Or tous les faits de l'histoire montrent que la nationalité ne

peut pas se maintenir, *là où elle fait obstruction au progrès de l'espèce humaine.*

Le *laisser faire* qu'accorde le genre humain aux pouvoirs publics se fonde sur le bien qu'en tire la communauté des habitants et *sur le retentissement que ce bien d'une partie de l'espèce a sur le reste de l'espèce.* Mais, dès que ce laisser faire n'a plus ce résultat et tourne à l'effet contraire, sa raison d'être cesse. Alors le laisser faire est mis en question et bientôt prend fin.

C'est ainsi que la nationalité première disparaît et change de condition. Le territoire indépendant jusque-là est annexé ou « inféderé ».

Une autre crise du même genre se produit, non plus entre territoires jusque-là séparés, mais à l'intérieur même d'un territoire donné.

Supposons un territoire autonome peu à peu occupé par des *survenants*, qui apportent, ou qui prennent sur ce territoire une autre formation sociale que les premiers arrivés, par exemple à cause de la pratique d'un autre moyen d'existence. C'est le cas des Boers *survenant* au milieu des Cafres, ou des Anglais *survenant* au milieu des Boers. Ces nouveaux arrivants finissent par protester contre le gouvernement du lieu, si *celui-ci exerce son pouvoir à l'encontre de l'intérêt des nouveaux venus.*

C'est toujours le même phénomène : *un droit exclusif ne vous est laissé, concédé, que sous la condition implicite qu'il produira un plus grand bien pour la généralité qui vous laisse faire.*

Il ne faut pas croire que cette loi qui régit la propriété privée corresponde à la doctrine socialiste, pas plus que cette fusion des nationalités et l'accession des nouvelles classes au pouvoir ne sont l'anarchie.

Les droits de propriété et de souveraineté sont ici remis dans leur condition essentielle et non pas supprimés; ils sont seulement débarrassés des erreurs contradictoires mises en circulation, d'un côté par les conservateurs et de l'autre par les révolutionnaires.

Les conservateurs revendiquent le droit de mésuser de la propriété et de la souveraineté. Comme ils détiennent générale-

ment l'une et l'autre, cette doctrine leur est plus commode. Ils estiment, pour la même raison, que la propriété et le pouvoir sont sacrés et qu'il est impie d'y porter la main.

Les révolutionnaires, qui ne sont généralement ni propriétaires du sol ni détenteurs des pouvoirs publics, professent au contraire qu'il faut supprimer la propriété et la souveraineté; et ils sont aussi dans leur rôle d'hommes de parti.

Le conservateur aboutit donc à sacrifier l'intérêt public à l'intérêt privé mal compris; le révolutionnaire aboutit à sacrifier l'intérêt privé à l'intérêt public aussi mal compris.

Les uns et les autres ne possèdent par conséquent qu'une partie de la vérité; c'est même par cette partie de vérité qu'ils font illusion et impression sur les esprits.

Mais ils se trompent les uns et les autres, soit en sacrifiant l'intérêt privé à l'intérêt public, soit en sacrifiant l'intérêt public à l'intérêt privé.

Chacun d'eux ne voit qu'une face du problème : celle qui est la plus favorable à ses intérêts mesquins, à ses préjugés, ou à ses passions.

La science, au contraire, n'est ni conservatrice ni révolutionnaire; elle s'efforce de voir les faits tels qu'ils sont et d'en dégager tranquillement les lois, sans se préoccuper des gens qu'elle dérange dans la quiétude de leurs théories *a priori*.

Et il se rencontre que le droit de propriété, tel qu'elle le dégage des faits, *concilie admirablement l'initiative privée et l'intérêt public*.

La science démontre que le droit enclusif du particulier est fait pour le bien général, *qui ne peut être procuré que par lui*. Par là, mais sans l'avoir cherché, elle fait plaisir aux conservateurs.

Mais elle démontre en même temps — et cela sans qu'elle ait cherché davantage à faire plaisir aux révolutionnaires — que ce droit ne peut pas s'exercer contre l'intérêt public. Autrement, on y met opposition et il est rétabli dans ses conditions essentielles de bien public. Mais ce rétablissement ne peut être procuré que par l'initiative privée et non autrement.

Ce juste rapport établi par les faits sur la conciliation entre le droit privé et l'intérêt public, entre le particularisme et les revendications du socialisme est extrêmement curieux et lumineux.

C'est le triomphe de la science sociale que de dénouer ces antinomies, et de trouver la formule juste, positive, prise dans les faits, entre deux formules excessives qui croisent l'une sur l'autre et ne trouvent pas leur accord organique, vital, nécessaire.

V

De tout ce qui précède, il ne résulte pas que les moyens employés par l'Angleterre pour étendre sa domination soient irréprochables. Il s'en faut même de beaucoup. Et le major Jameson a bien réellement commis une acte de brigandage. La loi sociale inéluctable agit; mais ceux qui opèrent dans le sens de la loi n'ont pas nécessairement les mains nettes. Que le peuple dominateur qui a les mains nettes se lève! Nous-mêmes, Français, quelque bonne opinion que nous ayons de nous, de notre politique et de notre œuvre coloniale, oserions-nous proclamer que nous avons les mains nettes? L'histoire des peuples n'est malheureusement que trop entachée d'actes de violence; les lois sociales opèrent au milieu de la guerre et du carnage.

Mais cela du moins n'est pas nécessaire et fatal.

A mesure que la loi sociale que nous venons de formuler sera mieux connue; à mesure que l'on connaîtra mieux les conditions fondamentales du droit de propriété et du droit de souveraineté, on pourra éviter bien des conflits armés et on réglera pacifiquement beaucoup de questions en litige entre les peuples.

C'est bien à cet effet que pourra intervenir l'arbitrage international, qui opère encore à tâtons et dans la nuit.

Si les grandes nations d'aujourd'hui, celles qui marchent à la tête de la civilisation, s'étaient entendues, elles auraient dû

dire aux Boers : « Il faut que vous avanciez dans le sens d'une meilleure formation sociale, d'une meilleure utilisation de la terre et de la souveraineté. Il faut lier votre action avec celle de vos voisins anglais, car vous avez avec eux des intérêts généraux et communs. Sinon, vous vous verrez abandonnés et mis à la raison par toutes les grandes nations qui entendent pousser l'humanité dans la voie du progrès moral, intellectuel et matériel, dans le sens du plus grand perfectionnement possible de toutes choses. »

Si on avait tenu ce langage aux Boers, ils auraient compris.

Par malheur pour eux et pour tous, le fameux télégramme de Guillaume II, après la répression du brigandage privé de Jameson, les a jetés dans une appréciation toute contraire des choses.

Il faut donc espérer que peu à peu l'arbitrage prendra le rôle que nous venons d'indiquer.

Il le prendra d'autant plus que nous entrons dans une période nouvelle qui sera caractérisée par un fait dont les conséquences sont incalculables : *le partage du monde entre quelques grandes nations les plus avancées en civilisation.*

Ce partage, qui doit faire entrer les peuples les plus arriérés dans la voie progressive des nations de l'Occident et renouveler ainsi la face de la terre, est déjà sérieusement commencé.

La France a reçu sa part, en Afrique et en Asie, et elle est assez belle, si nous savons en tirer parti et faire œuvre de colons et de civilisateurs. En tout cas, nous n'avons pas intérêt à en demander une plus grande, qui dépasserait visiblement nos forces et deviendrait pour nous plutôt un grand danger.

L'Allemagne n'a pas d'empire colonial. Mais elle jette ses vues du côté de l'Orient sur la Palestine, l'Euphrate et le Golfe Persique. Le récent voyage de l'empereur d'Allemagne en témoigne assez.

La Russie a son Transsibérien et sa vallée du Hoang-Ho en Chine, avec une flotte sur le Pacifique.

L'Angleterre détient déjà la plus grande partie de l'Afrique

orientale, jusqu'au sud. Elle tient particulièrement à la région du sud qui est le chemin des Indes par le Cap. La route de Suez est trop sujette à être coupée.

Telles sont les grandes lignes déjà visibles de ce partage du monde.

Les chefs des grands peuples qui se divisent ainsi la surface terrestre et qui entendent la civiliser, ne donneraient pas une haute idée de leur intelligence et des besoins du monde, s'ils étaient incapables d'arriver à une entente commune et à un arbitrage commun. C'est bien là la solution qui s'impose, au lieu de toutes ces guerres après lesquelles se font toujours des choses inévitables, qu'il eût été plus court, plus économique, plus moral et plus humain de faire avant et sans guerre.

Et puis, il faut bien que ces grandes nations se disent que leur prééminence vient seulement de ce qu'elles sont *actuellement* les plus dignes de l'exercer. Mais ce droit à la domination n'est pas imprescriptible, nous venons de le démontrer suffisamment. Les nations qui viendraient à exercer ce droit contre les intérêts de l'humanité verraient peu à peu ces intérêts eux-mêmes se retourner contre elles et la prééminence passer aux nations qui en seraient restées plus dignes.

C'est la loi.

Edmond Demolins.

UN INTELLECTUEL CHEZ LES MILITAIRES

LE TYPE DE TYRTÉE

Notre titre ne vise pas au paradoxe. Des événements récents ont montré que, si certains « intellectuels » professent de l'éloignement à l'égard des militaires, d'autres, en revanche, aiment à se faire leurs défenseurs. Du reste, si la guerre est malfaisante, elle a toujours eu quelque chose de poétique. Les exploits guerriers sont propres à exalter l'enthousiasme, et cela, dans tous les pays, y compris les moins militaristes. Nous venons de lire dans les journaux le récit de la réception triomphale faite par les Américains à l'amiral Dewey, le vainqueur de Manille. Avant l'amiral Dewey, le lieutenant Hobson avait eu littéralement à se défendre contre les ovations qui lui étaient prodiguées. C'est dire que les poètes, interprètes naturels des sentiments passionnés qui peuvent passer chez un peuple, ne peuvent, sauf exceptions, faire mauvais ménage avec les guerriers. N'est-ce pas un poète, l'auteur des *Chants du Soldat,* qui, en France même, sert de porte-drapeau à tous ceux qui, dans les discordes actuelles, se sont rangés avec ardeur du côté de l'armée.

La guerre est poétique parce qu'elle donne l'occasion de déployer une des qualités que l'on prise le plus : le courage. C'est cette propension commune à admirer des prouesses guerrières qui a facilité, en divers pays fort dissemblables, le succès des poèmes épiques ou de leurs succédanés : rhapsodies, sagas, chansons de gestes, etc. Mais ces sortes de poésie s'adressent, comme

nous le dirions, au grand public. Il en est d'autres qui s'adressent ou semblent s'adresser exclusivement aux soldats eux-mêmes. Ce sont des exhortations, des harangues en vers, ou encore des chansons faites pour être chantées par des militaires, et où, à travers d'autres sujets, domine l'idée du danger à courir, de la gloire à acquérir, de la supériorité du métier militaire sur les métiers usuels. Ces chants ont la note tragique, la note humoristique, la note religieuse parfois ou au contraire la note gaillarde et licencieuse, mais nous ne croyons pas qu'on puisse signaler une armée au monde qui en soit dépourvue. Il faut donc qu'il y ait, dans la condition du soldat, des raisons qui provoquent et justifient l'éclosion de ces productions poétiques. Il n'y a eu qu'un seul poète du nom de Tyrtée. Encore des érudits s'attachent-ils à contester son existence. Nous pensons, avec d'autres érudits, que c'est pousser trop loin le scepticisme historique. Mais, ce qui est bien certain, c'est que des milliers de poètes inconnus, sans s'appeler Tyrtée, ont joué un peu partout, au moins en partie, le rôle que les historiens prêtent communément à Tyrtée.

Examinons donc comment les phénomènes sociaux propres aux armées déterminent l'apparition de la poésie militaire.

I. — LA RAISON D'ÊTRE DES TYRTÉES.

Il y a longtemps que les théoriciens de la poésie ont constaté en celle-ci la coexistence de deux éléments : une musique et une pensée. Seulement, le rôle du premier élément s'est atténué par degrés devant l'importance croissante du second. Les théoriciens de la musique, à leur tour, signalent deux choses dans toute manifestation musicale : le rythme et la mélodie. Le rythme est constitué par la disposition spéciale des sons longs et brefs, qui donnent au morceau son allure, son mouvement caractéristique. La mélodie est constituée par la différence d'acuité des sons successifs.

Or, tout porte à croire que, de ces deux éléments de la mu-

sique, le rythme a été dans l'antiquité le plus important; c'est lui que l'on qualifiait d'élément masculin, tandis que l'on attribuait à la mélodie une nature féminine. Même aujourd'hui, l'importance du rythme éclate encore, d'une façon en quelque sorte impérieuse, dominatrice, dans tous les morceaux *où la mesure s'accuse* avec franchise, où les profanes eux-mêmes sont portés à la battre d'instinct. Tels sont les airs de danse, et, pour en arriver à notre sujet, *les airs de marche.*

Que fait une armée en temps de guerre, et même en temps de paix? Quelle est sa principale occupation, celle qui absorbe un temps mille fois supérieur à celui qui est pris par les combats? Cette occupation, *c'est la marche.* Les auteurs militaires ont dit que les batailles se gagnaient avec les jambes beaucoup plus qu'avec les bras, et l'infanterie, après tant de progrès réalisés par l'art des transports, n'a pas cessé d'être qualifiée, par les hommes compétents, de « reine des batailles ». Or il importe, pour des raisons d'ordre et d'hygiène même, que la marche des soldats soit une marche régulière, rythmique. Tous les chefs attachent, comme on le sait, une grande importance à cette cadence uniforme des pas, et, de bonne heure, l'on s'est attaché à la soutenir par des procédés artificiels. C'est ainsi que nous n'avons pas cru, après une expérience tentée il y a quelque vingt ans par un ministre de la guerre, pouvoir nous passer d'un instrument peu artistique et même barbare, mais dont l'essence est de marquer puissamment le rythme : nous voulons parler du tambour.

Le cas du tambour est celui de tous les instruments, tels que caisse, cymbales, grelots, castagnettes, etc., qui produisent des *bruits* plutôt que des *sons* musicaux. La musique proprement dite, dans nos armées, nous est donnée par la trompette, instrument qui comporte le rythme et la mélodie, mais une mélodie simple, courte, symétriquement hachée, ne comportant qu'un très petit nombre de combinaisons de sons longs et brefs, et s'alliant par conséquent le plus possible à la cadence uniforme du pas militaire.

Les caractères du tambour et de la trompette nous éclairent singulièrement sur ce qu'ont pu être, dans l'origine, les chants

guerriers. Eux aussi, avant tout, devaient être subordonnés au rythme de la marche, et *avoir pour fonction de la soutenir*. C'étaient des chants « battus », pour ainsi dire, comme des phrases de tambour, agrémentés d'une mélodie courte, à motifs enlevants revenant sans cesse, et exprimant enfin quelques idées très simples, très générales, sur les devoirs du soldat envers sa patrie, sur la gloire et le profit qui peuvent résulter d'une heureuse bataille, sur l'estime qui environne l'homme courageux, etc. Par là, on réalise le meilleur mécanisme qui soit pour « faire marcher » une troupe. Le rythme égalise la marche, et la rend moins fatigante. La mélodie distrait l'oreille et empêche les idées noires d'envahir l'esprit du guerrier. La pensée enfin, choisie entre celles qui peuvent surexciter la vaillance, joue le rôle d'une harangue rudimentaire, cent fois répétée, et opère, sur les hommes qui la rabâchent de la sorte, un efficace et lent travail de persuasion.

Ce chant servait encore, en certains cas, à effrayer l'ennemi. Les historiens anciens nous parlent à plusieurs reprises des effets de terreur qu'obtenaient certaines armées au moyen de chants guerriers proférés simultanément par des milliers de poitrines. Si enfantin que ce calcul nous paraisse aujourd'hui, à une époque où l'on se bat, sans se voir, à plusieurs kilomètres, il est certain que des cris, tragiquement modulés, passaient pour un utile auxiliaire au moment d'une bataille. Certains barbares en accentuaient l'effet en collant leurs lèvres contre leurs boucliers et en donnant ainsi aux sons émis un timbre particulièrement étrange. Les grands panaches flottant sur les casques, les objets horribles peints ou sculptés sur la face des boucliers servaient d'ailleurs ou avaient la prétention de servir au même but. Les tatouages dont s'affublent, aujourd'hui encore, certains sauvages de l'Océanie, n'ont pas d'autre destination.

Au reste, l'instinct de la conservation est tellement puissant chez l'homme, que, lorsque le moment est venu d'exposer sérieusement sa vie, ce n'est pas trop des ressources d'une exaltation artificielle pour contrebalancer la tentation de fuir ou de se mettre à l'abri. Un air guerrier que l'on chante en chœur est alors le meilleur moyen de s'inoculer un supplément de bravoure, et

d'écarter de l'imagination le côté hideux de la scène qui va se passer. On sait que les poltrons chantent pour se donner du courage. Les braves, à certains moments, ne trouvent pas superflu de faire un peu comme les poltrons.

Nous pourrions, sans sortir de chez nous, trouver chez les Celtes d'illustres exemples à l'appui de nos considérations. On sait la place que les bardes occupaient dans la société gauloise. Or, ces bardes étaient des poètes guerriers, des « donneurs de courage », selon l'énergique expression de Victor Laprade. Ils marchaient en tête des armées, la harpe à la main, vêtus de robes flottantes, et chantaient les gloires des héros. Et, quand ce ne furent plus les bardes, ce furent des ménestrels, comme ce Taillefer « qui moult bien chantoit » et qui, « sur un cheval qui tost alloit », célébrait, sur le front des troupes de Guillaume le Conquérant, les exploits de Charlemagne, d'Olivier et de Roland. Bardes et ménestrels, mi-artistes, mi-guerriers, ne revivent-ils pas dans ce « clairon » de Déroulède qui sonne si poétiquement la charge, et qui, frappé d'une balle, fidèle à son rôle de réveilleur d'enthousiasme, sonne encore et sonne toujours?

Le chant militaire, propre en tout temps à régulariser la marche et à en tromper l'ennui, sert donc aussi, au moment de la lutte, à aiguillonner, grâce aux sentiments qu'il exprime, le courage des soldats. Pourtant, observons-le bien, ce n'est pas à l'instant même de l'action que l'on peut se livrer commodément à cet exercice. Le moment de frapper et de parer les coups n'est plus celui de chanter. Le chant est donc avant tout quelque chose de préparatoire au combat, et voilà pourquoi, tandis que le rythme accuse nettement la marche, la pensée exprimée envisage généralement le choc dans l'avenir. Nous n'avons qu'à nous rappeler nos deux chants guerriers les plus célèbres : la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*. La première strophe de ce dernier, à plusieurs points de vue, nous paraît tout particulièrement typique. Nous la reproduisons pour ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas présente à l'esprit :

La victoire en chantant nous ouvre la barrière!
La liberté guide nos pas!

Et du Nord au Midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France !
Rois ivres de sang et d'orgueil,
Le peuple souverain s'avance !
Tyrans, descendez au cercueil !

Suit le refrain connu : « La République nous appelle... » Comme dans tous les morceaux de ce genre, le rythme indique une marche, et une marche rapide, entraînante. Les besoins de la mesure obligent parfois à couper les mots d'une façon bizarre, à dire, par exemple : « la trom — pette — guerrière » en scandant fortement chaque groupe de deux syllabes. L'air est assez simple, quoiqu'il soit d'un grand musicien, Méhul, qui n'aurait pas eu de peine à faire un air compliqué. Quant aux pensées, ce sont, comme on le voit, des lieux communs emphatiques, mais il fallait précisément, pour produire l'effet voulu, que le morceau fût marqué au coin de l'emphase, et exprimât des lieux communs.

D'ordinaire, ces sortes de chants ne passent pas à la postérité. Ils sont par trop rudimentaires, par trop simplistes, pour attirer l'attention des littérateurs et être inscrits au rang des morceaux célèbres, susceptibles d'être conservés comme des chefs-d'œuvre de l'art. Il est pourtant des cas où ces fragments lyriques atteignent à la gloire. Ce phénomène résulte alors de circonstances politiques exceptionnelles, qui, retentissantes par elles-mêmes, prêtent quelque chose de leur retentissement aux inspirations littéraires qui les ont accompagnées. C'est le cas pour le *Chant du Départ* et pour la *Marseillaise*, composés à une époque où un immense bouleversement social transformait en soldats une foule de jeunes gens qu'il était nécessaire d'électriser en les conduisant à la frontière. C'est aussi le cas pour l'œuvre d'un poète dont le nom, devenu symbolique en quelque sorte, arrive naturellement sur les lèvres ou sous la plume de quiconque veut citer un exemple du secours apporté par la poésie au courage militaire. Ce poète, demeuré typique malgré tous les cas analogues que l'histoire a pu offrir depuis lors, c'est, d'après la tradition, un simple pédagogue athénien qui aurait, par ses chants, ranimé le courage des Spar-

tiates luttant contre Messène, et, par ce service, aurait immortalisé à jamais le nom de Tyrtée.

II. — POURQUOI SPARTE DEMANDAIT UN TYRTÉE.

C'est au septième siècle — ou au huitième tout au plus — que les historiens grecs placent les exploits de Tyrtée. Il s'agit donc d'une antiquité bien moins reculée que celle d'Homère. Il nous paraît donc assez difficile de nier la substance des faits racontés par Pausanias dans son histoire des guerres de Messénie. Platon et l'orateur athénien Lycurgue parlent de Tyrtée, et il est certain que les Spartiates, peuple assez peu porté à la sympathie envers les Athéniens, environnaient la mémoire du poète d'un culte tout particulier. Nous prendrons donc la liberté, malgré le scepticisme de quelques érudits, de suivre l'opinion communément admise, chose d'autant plus licite en science sociale que, si les faits allégués n'ont peut-être pas été rigoureusement vrais, ils sont du moins éminemment vraisemblables, au point que les intéressés, il y a plus de deux mille ans, les admettaient sans la moindre discussion. Or, lorsqu'on se place au point de vue social, on peut tirer de faits vraisemblables des conclusions aussi légitimes que celles qu'on tirerait de faits réels. C'est ce qui a déjà été fait, dans cette revue, à propos des légendes mythologiques.

Lorsqu'on regarde, sur une carte, le sud du Péloponèse, on constate que cette péninsule se termine par trois pointes montagneuses encadrant deux golfes. Au fond de ces golfes s'étendent deux petites vallées, séparées par le fameux massif du Taygète. Ces deux vallées sont celles de l'Eurotas à l'Est, et du Pamisos, à l'Ouest. Là vivaient, vers l'époque où se place l'histoire de Tyrtée, deux peuplades d'origine dorienne, descendues dans le Péloponèse lors du fameux « retour des Héraclides » et sous le choc desquelles s'était écroulée la vieille civilisation mycéenne, celle qui avait produit Agamemnon, Ménélas, Nestor et bien d'autres héros. Ces deux peuplades, essentiellement guerrières, et superposées aux anciens habitants du pays dont elles exploi-

taient la servitude, étaient les Lacédémoniens et les Messéniens.

Entre ces deux clans si rapprochés, se sont déroulées des guerres sanglantes, guerres dénouées à la longue, comme on le sait, par la défaite des Messéniens et l'établissement de l'hégémonie lacédémonienne dans le Péloponèse. Or, bien que ces guerres ne nous soient guère connues que de seconde main, par le résumé de Pausanias, on est en droit d'affirmer que les luttes dont ce petit coin de la Grèce a été le théâtre ont eu pour héros deux des peuples les plus braves qui aient existé et des mieux « entraînés » à l'art des combats.

Nous ne répéterons pas ici les traits bien connus de l'organisation lacédémonienne. Jamais cité, probablement, ne prépara plus exclusivement ses citoyens au métier des armes. On les y préparait, non seulement dès leur enfance, mais même avant leur venue au monde, puisque la loi réglait minutieusement l'existence des femmes en vue de la santé des enfants qu'elles devaient mettre au jour. Tout s'accorde à prouver, dans l'histoire de la Grèce ancienne, que chaque citoyen spartiate avait, comme combattant, une valeur individuelle énorme. C'était, en fait de machine à tuer et à se défendre, ce qu'on devait voir de mieux jusqu'à notre chevalerie. Encore, chez nos chevaliers, l'attirail défensif occupait-il une large place qui ne lui était pas dévolue chez les Spartiates.

Or, bien que nous ayons peu de détails sur la constitution de Messène, il n'est pas téméraire de conjecturer que la formation sociale, sur le versant occidental du Taygète, ne pouvait que ressembler singulièrement à ce qu'elle était, de l'autre côté, sur le versant oriental. Même origine chez les hommes, mêmes caractères physiques dans le sol, même nécessité de tenir en respect les anciens possesseurs de la terre, tout portait les Messéniens à être aussi aguerris que les Lacédémoniens. Le fait seul de la durée des guerres de Messénie, et de l'extrême difficulté éprouvée par les Spartiates dans la campagne de conquête dirigée contre leurs voisins, le découragement, qui, de leur aveu même, s'était emparé d'eux à une certaine époque, prouvent que ces fameux guerriers de Sparte, lorsqu'ils escaladaient les montagnes qui sépa-

raient les deux vallées, se trouvaient en présence de gaillards à peu près aussi vaillants qu'eux-mêmes. Qu'on se figure, dans un chaos de gorges abruptes, dans des sentiers de chèvres surplombant des précipices, des bandes de Léonidas se heurtant à d'autres bandes de Léonidas, et consacrant à se pourfendre mutuellement des trésors de force, d'agilité, d'adresse qui eussent suffi à mettre en déroute des armées de Perses, voilà, selon nous, comment on peut se représenter ces terribles guerres de Messénie, dont Sparte, même après son succès définitif, ne devait conserver le souvenir qu'avec un mélange de terreur rétrospective.

L'endroit où se passaient les événements en question est encore un de ceux où l'on a le plus de chances, dans la Grèce contemporaine, de rencontrer des brigands. Là vécurent longtemps les fameux Maïnotes, qui ne se soumirent jamais au joug des Turcs et jouèrent un rôle actif dans la guerre de l'indépendance. Diminuons d'un degré cette barbarie; jetons un grain de civilisation sur ces mœurs de rois des montagnes, qui du reste ne sont pas dépourvus de savoir-vivre. Donnons à ces bandits clairsemés, toujours sur le qui-vive à cause de la gendarmerie qui peut survenir, une organisation régulière et officielle, fondée sur l'occupation d'un territoire bien indépendant. Supposons, en un mot, nos bandits maîtres et organisateurs sur leur domaine, libres de toute ingérence d'organismes supérieurs et compliqués : nous obtenons quelque chose qui ressemble beaucoup au type spartiate classique et, par suite, au Messénien classique. Ces Doriens sont les moins civilisés des Grecs. Ils n'ont pas évolué vers le commerce. Ils n'ont pas même su s'outiller pour transformer le brigandage terrestre en brigandage maritime, ou tout au moins n'ont opéré dans ce sens que des tentatives presque inaperçues (1). Comme conséquence inévitable, les esprits ne se sont pas ouverts. Les arts ne sont pas inconnus, mais ils sont demeurés à l'état rudimentaire. On a beaucoup de guerriers, mais peu d'intellectuels. La superstition, dans ce coin de Grèce, est demeurée plus grossière qu'ailleurs. L'art militaire lui-même, quelle que soit la va-

(1) Les Messéniens, une fois battus, s'enfuirent pourtant par mer : mais ils évoluaient sous la pression même de leur défaite.

leur individuelle donnée aux soldats, pèche du côté du matériel. L'art des fortifications est inconnu, ainsi que l'art des sièges. Un Spartiate, terrible en rase campagne, est tout désorienté devant une ville fortifiée ou devant une citadelle. Il ne sait pas du tout comment s'y prendre pour réduire la place, et ne sait que monter la garde autour des murs, pendant des années au besoin, attendant qu'il plaise aux assiégés de faire une sortie, pour se mesurer corps à corps avec eux. « Presque tout le monde, dit Xénophon dans le *Gouvernement des Lacédémoniens*, se figure que l'ordre de bataille de l'armée lacédémonienne est fort compliqué. C'est s'imaginer le contraire de ce qui est. » L'historien athénien constate seulement que les soldats de Sparte exécutent avec une extraordinaire souplesse des évolutions considérées comme très difficiles, ce qui ne peut provenir que d'une longue habitude des exercices militaires. En d'autres termes, c'est une armée qui a peu de procédés, mais qui les possède dans la perfection. C'est une incomparable infanterie à qui nous dirions, pour emprunter le langage moderne, qu'il manque de l'artillerie et du génie. Ne parlons pas de la marine, qui paraît, malgré tant de facilités offertes par la configuration du rivage, n'avoir existé qu'à l'état d'accessoire imparfait. Toutes les péripéties de la guerre du Péloponèse s'expliqueront plus tard par ces supériorités et ces infériorités du type spartiate, correspondant à des supériorités et à des infériorités absolument contraires du type athénien.

Sparte ne dédaigne pas la poésie. Elle la cultive même avec un certain intérêt, et, malgré sa malveillance pour les étrangers, ne craint pas d'admettre dans ses murs des poètes venus d'ailleurs, quand bien même ils parleraient l'ionien ou l'éolien, et non le dorien. Tel est le cas de Terpandre, un Eolien de l'île de Lesbos. Diodore de Sicile raconte que cet étranger, par les accords de sa lyre, ramena un jour la concorde parmi les Spartiates. Une autre tradition veut que ce même Terpandre ait été banni, pour avoir ajouté des cordes à la lyre, ce qui rendait les chants plus variés, partant, plus efféminés. Tel est encore le cas d'Alcman, de Sardes, qui, selon l'opinion courante, fut le premier à organiser à Sparte les chœurs de jeunes filles nommés parthénies, qui dansaient et

chantaient autour de l'autel de Bacchus. Mais, alors qu'on peut citer plusieurs poètes *venus* à Sparte, on ne peut en citer qui soient *nés* à Sparte, ce qui tend à prouver que le milieu de cette cité n'était pas apte à former de bons poètes, ce qui n'a rien d'étonnant, vu l'exclusivisme et la rudesse de l'éducation.

C'est précisément la vertu éducative de la poésie qui avait dû frapper les Lacédémoniens expérimentés (on sait que les vieillards jouaient chez eux un rôle prépondérant dans la direction des affaires publiques). Parmi les divers procédés employés pour former les jeunes gens à la valeur militaire, on ne pouvait négliger le chant guerrier, qui exalte l'imagination et donne aux sentiments patriotiques le coup de fouet de l'enthousiasme. Proscrire *la poésie efféminée*, c'est avouer qu'on fait le plus grand cas de *la poésie mâle*, et qu'on lui accorde une haute valeur pédagogique. C'est l'amour du bon grain qui porte à combattre l'ivraie. Le magistrat spartiate ne s'attache pas seulement à obtenir des jeunes gens extraordinairement vigoureux, disciplinés, endurants. Il tient encore essentiellement à créer en eux un « état d'âme », en vertu duquel ils seront toujours prêts à sacrifier leur vie sur le champ de bataille. Or, cette disposition d'esprit, contraire à l'instinct de la conservation, ne peut être obtenue que par une éducation *ad hoc*. Il faut « monter la tête » à nos jeunes gens, faire en sorte que l'atmosphère intellectuelle qu'ils respirent soit une atmosphère de patriotisme exalté. Dans les fêtes publiques de Sparte, dit Plutarque (1), « il y avait trois chœurs, suivant les trois différents âges. Le chœur des veillards entonnait le chant : « Nous avons été jadis jeunes et braves ! » Le chœur des jeunes gens répondait : « Nous le sommes maintenant. Approche, tu verras bien ! » Le troisième chœur, celui des enfants, disait à son tour : « Et nous un jour le serons, et bien plus vaillants encore ! » Le *Chant du départ*, avec ses « couplet des pères » « couplet des enfants, » etc., a quelque chose de cette distribution, qui fait à chacun sa part d'héroïsme.

Écoutons maintenant Platon, qui, dans sa *République*, s'est

(1) *Vie de Lycurgue*. Cité par Alexis Pierron, *Histoire de la littérature grecque*.

notoirement inspiré des mœurs lacédémoniennes, parler de l'éducation qu'on doit donner aux futurs guerriers : « Il faut, dit-il, choisir les guerriers avec précaution et les préparer *par la musique* et la gymnastique ». Il importe de « fortifier leur raison par de beaux discours (1). » Et encore :

« Les guerriers doivent, abandonnant tous les autres arts, se livrer tout entiers et sans réserve à celui qui défend la liberté de la cité et néglige tout ce qui ne s'y rapporte pas. Il ne faut pas qu'ils fassent autre chose ni sérieusement ni par imitation : ou, s'ils imitent quelque chose, il faut que ce soient les qualités qu'il leur convient de posséder *dès l'enfance*, le courage, la tempérance, la sainteté, la grandeur d'âme et les autres vertus, mais jamais rien de bas et de honteux, de peur qu'ils ne prennent, dans cette imitation, quelque chose de la réalité. Nas-tu pas remarqué que l'imitation, lorsqu'on en contracte l'habitude dès la jeunesse, se change en une seconde nature et modifie en nous la langue, l'extérieur, le ton et le caractère? (2) »

Cette « imitation », dont parle le philosophe, comprend évidemment les jeux de l'enfance. Ces jeux doivent être marqués au coin du patriotisme et de l'exaltation militaire. Les enfants qui seront soldats doivent « jouer au soldat ». De même, les magistrats prendront soin, — eux qui bannissent les poètes corrupteurs ou prétendus tels, — de faire chanter, en toute occasion, à ces jeunes gens destinés à la carrière des armes, des chants tels que ceux-ci :

« Il est beau pour un brave de tomber aux premiers rangs de la bataille et de mourir en défendant sa patrie. Mais il n'est pas de plus lamentable destin que d'abandonner sa cité, ses fertiles campagnes, et d'aller mendier par le monde, en traînant après soi sa mère, son vieux père et ses petits enfants.

« Combattez donc avec courage pour cette terre, jeunes guerriers, et n'abandonnez pas vos aînés, ces vieux soldats dont le jambes ne sont plus légères. Car c'est chose honteuse de voir étendu sur la terre, en avant des jeunes hommes, un brave dont la tête est blanchie déjà, et qui exhale dans la poussière son âme

(1) *Rép.*, liv. IV.
(2) *Rép.*, liv. III.

généreuse, en retenant de la main ses entrailles sanglantes. Mais à la jeunesse tout sied. Tant que le guerrier a cette noble fleur de l'âge, on l'admire, on l'aime, et il est beau encore quand il tombe aux premiers rangs de la bataille (1). »

Comme on peut en juger par cet extrait, l'élégie guerrière de Tyrtée est conçue dans un style moins bouillant que la *Marseillaise*. Elle a, en revanche, une physionomie plus sentencieuse, partant, plus pédagogique, plus propre à être conservée comme *morceau choisi*. Or, n'est-ce pas à ce caractère de morceaux choisis que nous devons la conservation d'une foule d'œuvres littéraires qui, étant donné les nombreuses causes de destruction qui menacent sans cesse l'existence des documents écrits, n'ont des chances sérieuses de « passer à la postérité » que lorsque les maîtres de la jeunesse s'avisent de les considérer comme utiles à l'éducation des enfants? C'est probablement à cette particularité que nous devons la conservation des quelques fragments de Tyrtée, qui, plus cités que les autres à cause de leur célébrité, sont ainsi arrivés jusqu'à nous.

Ce caractère sentencieux, cette volonté d'être *persuasif*, d'incruster dans le cerveau des jeunes gens que « mourir pour la patrie est le sort le plus beau, le plus digne d'envie », nous les retrouvons dans le fragment suivant, attribué par des érudits à Tyrtée, et par d'autres à Callinus, poète d'Ephèse, qui excitait le courage de ses compariotes dans la lutte contre l'invasion des Cimmériens : « Il est honorable, pour un brave, de combattre contre les ennemis, pour son pays, pour ses enfants, pour sa légitime épouse. *La mort viendra* (ni plus ni moins) *à l'instant que marquera le fil des Parques*. Eh bien! marchez devant vous, la lance haute, que votre cœur, sous le bouclier, se ramasse en sa vaillance, au moment où commencera la mêlée. *Car il n'est pas possible à un homme d'éviter la mort* décrétée par le destin; non! eût-il les Immortels même pour ancêtres de sa race. Souvent celui qui s'en va, pour éviter le combat et le retentissement des traits, *la mort le frappe dans sa maison*; mais il n'y a dans le peuple nulle affec-

(1) Tyrtée, *Fragments*.

tion pour lui; il n'y laisse nuls regrets, l'autre, au contraire, petits et grands le pleurent, s'il lui arrive mal.... » Comme toute cette argumentation est bien calculée, bien adaptée à l'effet d'éducation que l'on veut produire!

Sparte, nation militaire plus que toute autre, avait besoin plus que toute autre cité d'exhortations poétiques. Elle en avait un besoin particulier au moment des guerres de Messénie dont l'issue parut si longtemps incertaine, au point que l'existence de la célèbre république parut un instant compromise. Mais nous venons de voir que Sparte, par sa formation sociale, ne tendait guère à produire des poètes, alors que le milieu ionien, qui florissait à la même époque, était beaucoup plus favorable au développement de la poésie et des arts. Que faire dans des circonstances semblables? L'expérience démontre que, lorsque un peuple ne possède pas ou possède insuffisamment une denrée dont il a besoin, *il l'importe,* si la chose est posible, d'un pays étranger. Ne sommes-nous pas en présence d'un phénomène de ce genre? Une tradition a-t-elle le droit d'être taxée de légende lorsque, au lieu de flatter l'amour-propre du peuple qui la conserve, elle la contrarie. Au reste, il y a sûrement une part de légende dans l'histoire de Tyrtée, mais la nature de cet élément légendaire semble n'en attester que mieux le fait d'un emprunt fait à ces Ioniens si odieux aux races doriennes. Pour l'excuser, en effet, et le rendre acceptable aux générations futures, on a imaginé de faire intervenir l'autorité des dieux, qui auraient, par un oracle précis, rendu cet emprunt obligatoire. On raconte donc que les Spartiates, absolument découragés par la tournure que prenait leur guerre avec Messène, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, lequel répondit que la victoire ne reviendrait chez les Spartiates que lorsque ceux-ci combattraient sous les ordres d'un général athénien. La même tradition rapporte que, l'oracle ayant été notifié aux Athéniens, ceux-ci, *par dérision*, — notons cette intention malveillante que les Spartiates leur attribuent — auraient envoyé à Sparte, en qualité de général, un maître d'école boiteux. L'impression définitive, lorsqu'on réfléchit sur tous ces détails, est que les Spartiates, très vexés après coup de n'avoir triomphé que grâce à l'intervention

d'un étranger, et heureux d'ailleurs de rendre classiques chez eux les poésies de cet étranger auxquelles il trouvaient une puissante valeur pédagogique, ont fait ce qu'ils ont pu pour diminuer en cela le mérite d'Athènes, et pour se couvrir eux-mêmes de la démarche peu fière à laquelle ils avaient été réduits.

Quelle supériorité particulière y avait-il donc dans le type athénien pour qu'il pût, avec ou sans dérision, avec ou sans intervention d'oracle, fournir à Sparte un Tyrtée?

III. — COMMENT ATHÈNES POUVAIT FOURNIR UN TYRTÉE.

Nous venons de voir que la formation lacédémonienne favorisait faiblement le développement de la production poétique, et que la « consommation de poésie », en revanche, y était assez considérable, à cause de la nécessité d'exalter l'imagination des jeunes soldats ou des enfants destinés à devenir des soldats.

Or, pendant que les Doriens de Laconie étaient aux prises, sur leurs montagnes, avec les Doriens de Messénie, les Ioniens, grâce au commerce, constituaient sur la côte de l'Asie-Mineure plusieurs centres des plus florissants : Milet (1), Ephèse, Smyrne, Chio, Samos, et cette Phocée dont les Marseillais, à l'occasion du vingt-cinquième centenaire de leur cité, viennent de célébrer la mémoire.

La plupart de ces cités d'Ionie étaient des colonies d'Athènes, qui, en Europe, était demeurée le seul échantillon organisé de la race ionienne, échantillon peu brillant d'abord, mais qui prenait de jour en jour plus d'importance, à mesure que les populations des hauts plateaux de l'Anatolie rendaient plus précaire, par leurs incursions, la situation des cités de l'Ionie proprement dite.

De plus, entre Athènes et Milet, situées sur la même latitude, en face l'une de l'autre aux deux bords opposés de l'Archipel, s'opé-

(1) Archimbrote, père de Tyrtée, aurait été milésien.

rait un échange continuel de produits, d'hommes et d'idées. Par ces relations incessantes, l'Attique, plus que tout le reste de la Grèce d'Europe, se rattachait au monde asiatique, alors plus cultivé que le monde européen, et admettait un certain degré de civilisation que repoussait ailleurs la race dorienne.

Athènes, en outre, était pour Sparte la cité ionienne la plus rapprochée, la seule où l'on pût se rendre commodément par terre. Notons ce fait, qui n'est pas négligeable avec un peuple comme les Spartiates, peu enclin à se hasarder sur la mer.

Athènes était donc, en cas de déficit intellectuel, le marché le plus commode où les Lacédémoniens pussent s'approvisionner de denrées poétiques et littéraires. Mais il y a plus, et nous ne croyons pas que ce seul phénomène suffise à expliquer la popularité extraordinaire de Tyrtée dans sa patrie d'adoption.

La tradition, en effet, ne raconte pas seulement que les Spartiates firent venir Tyrtée pour les approvisionner de poésies guerrières et patriotiques. Elle dit formellement qu'on le fit venir *pour exercer les fonctions de général*, pour diriger contre les Messéniens les opérations militaires.

Et voilà ce que l'on comprend moins au premier abord.

Faire venir un lettré d'une cité rivale, pour jouer le rôle de lettré, cela se comprend encore, grâce aux particularités que nous venons de dire. Le faire venir pour mettre une armée sous ses ordres, cela semble exorbitant.

Pour essayer de comprendre cette bizarrerie qui nous choque, rappelons-nous un trait, signalé plus haut, de l'art militaire lacédémonien. C'est un art militaire admirable, mais incomplet. C'est un art qui se trouve désorienté en présence de certains obstacles matériels. C'est un art *qui manque de science*.

Nous avons exprimé cette lacune en disant que l'armée spartiate manquait « d'artillerie et de génie ».

Ceci constaté, rappelons-nous un phénomène constamment vérifié dans les sociétés qui commencent à s'instruire, et qui se donnent elles-mêmes leur développement intellectuel. La formation de l'esprit, dans ces sociétés, s'opère assez naturellement dans tous les sens à la fois. Les hommes intelligents sont in-

telligents de toutes les manières. La division du travail intellectuel n'existe pas.

Thalès, le sage de Milet, est physicien, il est astronome, ce qui ne l'empêche pas de demeurer commerçant dans l'âme, et de mener à bonne fin telle spéculation sur les huiles.

Solon, le législateur d'Athènes, manifeste également cette variété d'aptitudes. Lui aussi est qualifié de « sage », c'est-à-dire de « savant », et nous voyons que ce savant est un poète, que ce poète est un politicien, et que le politicien emploie précisément l'élégie guerrière — l'élégie de Tyrtée — pour persuader au peuple athénien qu'il faut reprendre l'île de Salamine. On se rappelle la tradition : Solon contrefaisant le fou, courant désordonnément sur la place publique, attroupant la foule autour de lui, puis, quand il se voit environné d'un auditoire suffisant, entonnant son chant patriotique et belliqueux : « Je viens en héraut de la belle Salamine. Au lieu d'un discours, j'ai composé pour vous des vers », bref, électrisant les Athéniens, et, en dépit de la loi qui défendait de prononcer le nom de l'île fatale, déterminant la mise en train d'une nouvelle expédition, cette fois couronnée de succès.

Les sceptiques, il est vrai, ont encore la ressource de dire que toute cette histoire est une légende. Possible, quoique peu probable. Mais il n'en est pas moins vrai que les Athéniens considéraient cette légende comme une réalité. Or, encore une fois, s'ils la jugeaient vraie, c'est qu'elle était vraisemblable.

Ce que l'on peut conjecturer, pour compléter l'anecdote, et la rendre plus vraisemblable encore, c'est que Solon ne se contenta pas de versifier en l'honneur de la reprise de Salamine, et qu'il s'occupa activement de cette expédition elle-même, suggérant des moyens pratiques pour la faire réussir. Solon devait, en sa qualité de *sage,* être quelque peu *ingénieur*.

Ingénieur : voilà le grand mot. Et ce mot nous amène à formuler notre hypothèse : Tyrtée, le poète Tyrtée, n'était-il pas tout simplement un ingénieur, un tacticien, un spécialiste au courant des raffinements matériels de l'art militaire, que les Spartiates ont appelé à leur aide, comme les Boërs, dit-on, ont

appelé des artilleurs allemands parce que de telles capacités n'existaient pas chez eux?

Mieux que les Spartiates, les Athéniens connaissaient l'art d'élever des retranchements et de les défendre, l'art de construire des vaisseaux, et, par analogie, des machines de guerre, l'art de calculer, en présence d'une situation donnée, les meilleurs moyens à mettre en œuvre. Moins braves, moins vigoureux que les héros de Léonidas, ils connaissaient peut-être mieux le secret des marches, des contre-marches, des dispositions générales, des combinaisons *à côté*, bref tout ce qui relève d'une prévoyance intelligente. Ils avaient, en vertu de leur formation, d'excellents théoriciens en tout, même en matière de batailles. Or, le besoin des théoriciens se fait quelquefois sentir.

N'a-t-on pas le droit de surprendre comme une merveilleuse révélation des deux types dans le court épisode de la bataille de Salamine où l'on voit Eurybiade, le roi de Sparte, ennuyé des raisonnements de Thémistocle, et *ne songeant qu'à se battre d'une manière quelconque*, lever sur celui-ci son bâton, tandis que l'Athénien, *tout entier au plan qu'il a conçu*, répond par son fameux mot : « Frappe, mais écoute. »

Les Spartiates, dans leur lutte contre Messène, avaient inutilement frappé. Ils voulaient, avertis par leurs défaites, « écouter » quelqu'un.

C'est pourquoi les ancêtres d'Eurybiade songèrent aux ancêtres de Thémistocle. Il leur fallait un « intellectuel », un homme plus faible qu'eux, plus débile sans doute, boiteux peut-être, (s'il faut prendre à la lettre ce détail interprété d'ailleurs de plusieurs façons), mais dont l'esprit plus ouvert — aussi ouvert du côté des concepts scientifiques et progressifs que du côté des choses artistiques et littéraires — pût leur ouvrir, dans l'impasse où ils piétinaient d'une façon dangereuse, des horizons lumineux et sauveurs.

C'est précisément ce que paraît avoir fait Tyrtée.

A ces rudes batailleurs du Péloponèse, il semble avoir apporté un élément de victoire qui leur manquait. Les Messéniens s'étaient retranchés sur une montagne, le mont Ira, qui était pour

eux une sorte de citadelle naturelle, rendue plus redoutable par des travaux plus ou moins grossiers de fortification. Cet obstacle matériel arrêtait les Spartiates, réduits à demeurer l'arme au bras autour de cette vaste masse rocheuse. En outre, les Messéniens profitaient des moments favorables — ces moments favorables arrivaient forcément — pour opérer de vigoureuses sorties au cours desquelles de fructueuses razzias, selon la méthode des bandits montagnards, étaient effectuées sur les terres cultivées de la vallée de l'Eurotas.

Or, l'historien des guerres de Messénie rapporte que Tyrtée ne se contenta pas d'enflammer par ses chants le courage des Spartiates, mais qu'il leur donna d'utiles avis, qu'il prit *l'initiative de certaines mesures* qui dépassent la capacité d'un guerrier pur. C'est lui, par exemple, qui fit dévaster systématiquement une certaine zone cultivée voisine du Mont Ira, afin que les Messéniens pillards, lors de leurs incursions, revinssent bredouilles. Il paraît en outre avoir joué un certain rôle dans le perfectionnement de la tactique proprement dite. Ses élégies, ou plutôt les courts fragments qui nous en restent, insistent sur l'attitude que le soldat doit garder pendant la bataille, et si ces conseils nous paraissent enfantins aujourd'hui, on ne peut leur dénier, à une époque où le corps à corps était si fréquent, une importance particulière. N'oublions pas que les Spartiates avaient affaire à des adversaires aussi robustes qu'eux, aussi bien doués physiquement, et que, dans ces conditions, l'avantage devait rester à celui des deux belligérants qui saurait employer cette force physique avec le plus d'intelligence, à celui qui subordonnerait le mieux à un plan d'ensemble, ingénieusement concerté, les exploits individuels qu'il s'agissait de soumettre, dès lors, à la plus stricte discipline :

« Tenons-nous ferme, s'écrie le poète, les jambes écartées, les deux pieds bien posés sur la terre, que les dents mordent la lèvre, que le ventre du large bouclier protège en bas les cuisses et les jambes, et en haut la poitrine et les épaules. Brandissons dans la main droite la lance terrible; jetons l'épouvante en agitant l'aigrette qui surmonte notre tête. »

Sans doute, on peut toujours reprocher à ces exhortations de n'être pas topiques, puisqu'elles concernent l'attitude individuelle des soldats et non un plan de bataille; mais on avouera que les plans de bataille n'avaient que faire dans des harangues en vers adressées à des soldats. D'autre part, ces quelques lignes suffisent pour montrer que la grande préoccupation du poète athénien est *de donner des leçons*, et pour permettre, par ces quelques détails de « tenue » pratique, d'amples conjectures sur les mille autres conseils qu'il a pu donner.

D'après Suidas, Tyrtée aurait composé un traité du gouvernement, *Politeia*, à l'intention de Lacédémone. Si la chose est vraie, elle est éminemment curieuse, et vient à l'appui de ce que nous venons de dire sur la réunion, dans un même « intellectuel » d'alors, des capacités que nous sommes habitués à considérer comme les plus divergentes. Mais, si le fait n'est pas exact, l'erreur n'en est pas moins très instructive, car les érudits qui n'admettent pas l'authenticité de cette composition, attribuent la méprise de Suidas à ce qu'il a dû confondre les poésies de Tyrtée, remplies de conseils politiques à l'adresse des Lacédémoniens, avec un traité spécial que le poète n'aurait jamais écrit. Il résulte de cette discussion entre érudits que, si Tyrtée n'a pas écrit un ouvrage pour donner des conseils politiques aux Lacédémoniens, — c'est-à-dire des conseils sur bien des choses, la politique absorbant à peu près tout, — il a du moins donné à ses poésies un caractère de direction générale. De même Solon, dans ses élégies politiques sur l'*Anarchie* et sur les *Lois*. Nous ne savons si Tyrtée était pédagogue à Athènes, mais, ce qui semble clair, c'est qu'il l'a été à Sparte. Seulement, ce pédagogue s'adressait à de grands enfants.

On peut saisir, dans ce fait, le lien qui rattache la poésie de Tyrtée, non seulement à celle de Solon son compatriote, mais encore à celle du lointain et mystérieux Orphée, c'est-à-dire à celle de ces nombreux poètes de la Grèce primitive que l'imagination des siècles postérieurs a incarnés collectivement dans le type caractéristique d'Orphée. Nous avons déjà vu que Pindare aimait à moraliser, ainsi que Simonide et tous les auteurs d'odes héroï-

ques. Il se créa même un genre de poésie sentencieuse, dite poésie gnomique, dont le plus célèbre représentant fut Théognis de Mégare. Or, cette poésie de Théognis, comme les élégies de Tyrtée, comme la *Salamine* de Solon, est inspirée par des « affaires d'état », et surtout par des révolutions politiques.

Le poète d'alors est donc moins exclusivement poète que le poète d'aujourd'hui. C'est un intellectuel qui s'est développé dans tous les sens, un homme qui, à l'instar de Sophocle, composera aujourd'hui une *Antigone*, et, demain, en récompense de cet exploit littéraire, se verra nommer stratège, c'est-à-dire chef temporaire d'une armée. Tyrtée, autant que les minces renseignements que nous avons sur lui nous le font connaître, est un des exemples les plus remarquables de cette souplesse d'aptitudes, grâce à laquelle la virtuosité poétique n'est plus un don isolé, mais une ressource propre à renforcer d'autres moyens d'action que l'on a déjà sur les hommes qui vous entourent. Mais Tyrtée représente encore autre chose. Il incarne en lui les qualités qui différencient la société ionienne de la société dorienne, et, par conséquent, les lacunes que celle-ci pouvait s'efforcer de combler par des emprunts à celle-là. C'est sans doute à l'opportunité et à l'efficacité de son intervention que Tyrtée doit d'être devenu le type le plus glorieux du poète belliqueux et patriote. Comme tous ceux qui sont devenus grands hommes, il dut arriver au moment précis où l'on avait besoin de lui, où ses aptitudes étaient appelées à satisfaire un pressant besoin. Des deux peuples doriens, également braves, qui se disputaient l'hégémonie du Péloponèse, il en fut un qui eut l'adresse, en définitive, d'emprunter à la société ionienne la plus voisine quelque chose de ses procédés plus perfectionnés en matière de théorie ou de mécanique militaires, en matière de compositions littéraires propres à exciter l'ardeur des jeunes soldats. Il se trouva, grâce à la nature du développement intellectuel qui caractérisait alors les sociétés ioniennes, que le même homme, pris peut-être au hasard dans une élite, put se donner comme réunissant toutes ces conditions, et réalisa toutes les espérances que l'on avait fondées sur lui. De là, chez ses compatriotes d'adoption, une explosion d'enthou-

siasme. De là cette coutume prise, dans la suite, de faire apprendre les vers de cet homme aux enfants, de les chanter dans les festins militaires, de les recopier sans doute plus fréquemment que d'autres. Tyrtée, par là, devenait de plus en plus un être idéal, et son œuvre, pendant de longs siècles, assez longtemps pour que des générations de lettrés pussent donner leur assentiment à cette glorification posthume, devait être défendue contre l'oubli.

Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre, et il l'a faite dans les deux sens. Il a fini par faire disparaître les élégies de Tyrtée, sauf quelques courts fragments cités çà et là par des écrivains postérieurs. D'autre part, il a fait de ce poète une sorte d'être sacré, que l'on admire de confiance, avec d'autant plus de sympathie qu'il joint l'auréole de la gloire militaire à celle de la gloire poétique. Les intellectuels et les militaires, plutôt brouillés par le temps qui court, pourraient, si nous étions encore à l'âge des enthousiasmes classiques, se réconcilier dans le culte de Tyrtée.

G. D'AZAMBUJA.

LE TYPE DU VARENNIER

EN TOURAINE

II

LES ÉLÉMENTS DE LA VIE SOCIALE

Je prie le lecteur de vouloir bien se rappeler que le Varennier est un type de *petit paysan se livrant à la culture maraîchère*, sur le sol d'alluvions qui forme le fond de toutes les vallées de la Touraine.

Dans un premier article, nous avons vu quelles sont les conditions de Lieu et de Travail qui donnent naissance à ce type ; nous allons voir, dans celui-ci, que toute la vie sociale des populations de la vallée est le résultat de ces deux données fondamentales.

I. — LES CONDITIONS DE LA PROPRIÉTÉ.

Dans ces vallées où une famille peut s'occuper et vivre sur un tout petit domaine, grâce à la fertilité du sol et à la culture maraîchère, on comprend que presque tout le monde soit plus ou moins propriétaire. L'unique préoccupation du paysan est d'accroître son domaine et de se soustraire au fermage dont le prix est pourtant assez bas, 2 à 2 1/2 pour cent. Cette préoccupation est si prédominante qu'il n'hésitera pas à contracter des dettes, à hypothéquer son bien dans le but d'acquérir de

(1) Voir la livraison précédente.

nouvelles parcelles, comptant sur les bonnes années, sa sobriété, son endurance, son économie pour venir à bout de se libérer.

A Berthenay, sauf une quinzaine de personnes, tout le monde possède quelque chose. Pour une population de 353 habitants en 120 ménages, répartis sur une superficie de 650 hectares, on compte 90 familles entièrement chez elles. Les autres, n'ayant pas leur suffisance, prennent à ferme quelques arpents qu'elles cultivent simultanément avec les leurs.

La moyenne du bien possédé par les premières est de 6 à 7 arpents (de Touraine) soit 4 hect. 1/2 environ, répondant à ce que peut cultiver un homme *tout seul*.

Cependant, cette moyenne de 4 hect. 1/2 ne se présente jamais d'un seul tenant. Le plan cadastral est plein d'enseignements à cet égard : il est criblé de lignes de partage.

Les morceaux de 2 arpents (1 hect. 33), sont des plus rares, mais par compensation, nombreux sont ceux d'un *quartier* ou quart d'arpent (16 ares). Il en est même de moindres.

Ils sont éloignés les uns des autres, distants parfois de plusieurs kilomètres, ce qui occasionne à leur possesseur des pertes de temps peu favorables à une bonne exploitation.

La dispersion de ces parcelles un peu partout dérive de deux causes :

1° L'*habitude du partage égal*, absolu, et cela de tous temps, provenant de la formation celtique et communautaire de la race.

2° L'*âpreté au partage*, et le besoin qu'éprouve le Varennier à conserver ce qui lui est transmis par héritage. C'est un *bien de famille*. Il lui répugne de s'en défaire, persuadé d'ailleurs que son quartier vaut mieux que celui du voisin, quand bien même cette raison ne lui semblerait pas suffisante et que l'intérêt lui ferait accepter le seul palliatif possible à cet état de choses, l'*échange*, facilité par la valeur sensiblement la même de ce sol fertile : 3 à 4.000 francs l'arpent (6.000 francs l'hectare). Une autre raison bien plus importante y met obstacle. Ce sont les frais et les démarches qu'occasionne l'échange. Et ces frais sont considérables, compliqués par ceux de la purge d'hypothèque, les biens étant presque partout engagés.

J'ai sous les yeux un document bien typique à cet égard. Il s'agit de l'échange d'une pièce de 15 ares, franche d'hypothèques contre une parcelle de 7 ares, grevée. La valeur de cette dernière est de 50 francs. Le mémoire du notaire, avant toute main-levée est détaillé comme suit :

2 Timbres minute	1.20	39.70
Enregistrement	0.35	
Honoraires	5 »	
Timbre expédition	3.60	
4 rôles	8.25	
2 Transcriptions	5.45	
Vacation à transcription	2 »	
État X***	7 »	
Répertoire	0.50	
Timbre extrait pour X***	1.80	
2 Rôles	4.25	
Port	0.30	

L'état contient ensuite 3 inscriptions. Le titulaire de la première consent à donner main-levée, à la condition que le débiteur paiera la main-levée. Elle s'élève à 26 fr. 95.

Le titulaire de la seconde consent également sous les mêmes restrictions. Coût : 20 francs.

La troisième inscription, au profit d'un mineur, possède bien, annexée, une quittance notariée de la somme de 30 francs, accompagnée de main-levée, mais, pour arriver à la radiation, il faut des *justifications coûteuses*. Comme on ne sait jusqu'où ces *justifications coûteuses* peuvent mener, comme la somme est modique, comme l'inscription périmera dans quatre ans, les propriétaires conviennent d'attendre cette époque.

Ainsi donc, voilà un échange qui coûtera environ 166 fr. 65 aux intéressés, c'est-à-dire *trois fois* la valeur de la propriété, qui aura nécessité des déplacements, des correspondances, des pertes de temps pour aboutir seulement au bout de cinq ans! Que serait-ce si les deux pièces étaient grevées. Devant ces difficultés presque insurmontables, il est rationnel de supposer que le Varennier, si avare de son temps, si économe de son argent, y regardera à plusieurs fois avant de s'engager dans une semblable affaire dont il ne peut calculer ni les frais ni la fin. Il préfère

donc le *statu quo* qui l'entretient dans sa routine et la conviction qu'il n'y a pas mieux à faire.

La propriété de l'habitation est inhérente à la propriété du domaine. Comme il n'y a pas de fermiers proprement dits, que les terres affermées le sont à des paysans possédant déjà quelque bien, ils demeurent le plus souvent dans leur propre maison. Il faudrait être bien pauvre pour louer une habitation, car le Varennier tient à être *chez lui*.

Cette forme de propriété parcellaire et fragmentaire influe considérablement sur les habitudes et le caractère des gens de la région, sur le mode de travail qui leur incombe et les conséquences s'étendent jusqu'à la famille elle-même.

Le Varennier aime son champ, sa charrue, sa maison, en raison de la peine qu'ils lui coûtent.

Apre au gain, ayant toujours pour objectif l'achat de nouvelles parcelles, casanier, son genre de travail n'admettant pas de répit, il ne voit rien au-delà de ce qu'il fait et son esprit est restreint aux limites de son domaine.

Les biens communaux ont disparu, le peu qui reste est affermé. Donc, l'appropriation du sol est complète. Elle s'explique d'ailleurs sur ce sol qui peut donner un produit si élevé par le travail personnel et intense de la petite culture.

A quelques lieues de Berthenay, la commune de Bréhémond offre un phénomène peu fréquent. Propriétaire de terrains assez étendus, composés de varennes conquises sur la Loire, elle les afferme et en retire un revenu de 50 à 60.000 francs. Mais comme certains parvenus qui ne savent comment employer leur argent, elle en fait un assez singulier usage. Le territoire de la commune a été doté d'un grand nombre de ces petits *buen retiro*, qui ont illustré le nom de M. Rambuteau ; elle a fait installer le gaz, etc. Le seul emploi judicieux de ses fonds, et bien dans l'esprit du Varennier, serait d'acheter encore de la terre. Mais c'est bien difficile ! Les habitants sont riches et ne tiennent pas à se dessaisir de ce qu'ils ont.

Les biens mobiliers. — L'un des objectifs du travail du Varen-

nier, vestige de son origine de pasteur demi-nomade, est, nous l'avons constaté, le petit élevage. Son ancien troupeau s'est réduit aux proportions les plus exigües tout comme le sol qui est sa propriété. Son étable compte quatre vaches laitières, deux veaux qui valent à peu près 50 francs. A 2 ans, un élève pèse 250 kilos et se vend 200 à 250 francs. Le toit à porcs abrite deux pensionnaires qui sont renouvelés 4 à 5 fois par an.

L'écurie contient un cheval, animal de labour et de trait, rarement deux.

La disparition des moutons a suivi celle des biens communaux. Les familles pauvres ont gardé quelques chèvres que les enfants mènent broûter. Des volailles en petit nombre, et voilà tous les animaux domestiques du Varennier.

Les instruments de travail sont encore bien primitifs, et caractérisent le type de la petite culture.

On se sert presque exclusivemant de la *bêche*, quoique depuis quelques années des charrues très légères auxquelles suffit un cheval aient fait leur apparition. La herse, tient une place importante; généralement en bois, quelquefois en fer, elle est suffisante pour remuer une terre meuble et facile.

Quelques propriétaires font aussi usage du rouleau, de bois, naturellement

Un des objets les plus communément en usage est la binette, plus spécialement affectée à la culture des plantes sarclées, des « menus. »

La faucille et la faux sont encore les seuls instruments employés à la récolte des céréales et des foins.

Certains se servent encore du *fléau*. Toutefois, on commence à apprécier les batteuses à vapeur, par économie de temps.

Mais celles-ci appartiennent à des industriels qui les cèdent en location aux cultivateurs pour la moisson. Elles permettent de battre le grain immédiatement après la récolte des céréales et laissent libres les locaux destinés à recevoir les récoltes nouvelles, comme les haricots.

Le van a fait place à la tarare, cette dernière plus ou moins perfectionnée et actionnée par un cheval.

Notons, encore comme instrument indispensable, la fourche, pour enlever les bottes de foin, de paille, le fumier; et le lourd tombereau, pour le charroi. Une carriole est sous le hangar : elle sert pour transporter au marché, le Varennier ou sa femme, et ceux des produits de sa ferme qui ne lui sont pas achetés sur place.

Le mobilier meublant est des plus sommaires. Il se recommande par une absence totale de luxe et même de confortable. Ayant vu plus d'une fois l'inondation, pouvant la voir encore, il ne plaît pas au Varennier de s'encombrer de meubles de valeur. Aussi, ceux qu'ils possèdent sont-ils délabrés, la plupart du temps.

On trouve chez lui un lit en bois commun surmonté d'un baldaquin en serge verte, un ou deux bahuts, une huche à mettre la farine, une grande table en bois blanc, une plus petite, et une demi-douzaine de chaises vulgaires, dépaillées ou boiteuses.

Le Varennier aisé qui se pique de civilisation, — combien rare encore, — réserve une pièce qui tient lieu de salle de réception. Elle a meilleure apparence. Sur les murs revêtus d'un papier assez propre se détachent quelques chromolithographies encadrées, achetées à la ville. Un rideau de cretonne tendu masque la porte. Au milieu de la pièce, une table ronde, une demi-douzaine de chaises de paille; dans un coin, un secrétaire en acajou. Tel est le dernier mot du luxe de l'habitant de la Varenne.

La pièce commune où l'on se tient presque constamment est chichement meublée. Dans une armoire en noyer peint sont entassés un peu de vaisselle blanche, pour les grands jours, des plats et des assiettes en terre de pipe ainsi que des écuelles en terre brune pour l'ordinaire, des verres épais, à pied, des couverts en étain. On se sert, comme couteau, de celui qu'on a dans sa poche. Pour la cuisine, une ou deux marmites en fonte et l'inévitable poêle dans laquelle se confectionne la majeure partie des aliments du propriétaire.

La plupart des meubles de la maison sont des meubles de famille, assez mal entretenus, — n'oublions pas que le Varennier n'a pas le temps de s'en occuper, — qui peuvent être considérés

comme à l'épreuve de l'eau, tant ils ont vu d'inondations.

Tout cela, au premier abord, produit une impression plutôt pénible qui se dissipe à la longue, lorsqu'on réfléchit que dans les conditions de vie du Varennier, il n'est guère chez lui que pour manger et dormir. Il n'a que peu d'attachement pour des objets mobiliers qui peuvent lui être enlevés ou fortement détériorés par une crue subite du fleuve.

Le salaire. — Notre Varennier, cultivant seul son petit domaine, n'a guère besoin d'aides qu'accidentellement. Propriétaire ou fermier, — le métayage n'existant pour ainsi dire pas en Varenne à cause de la faible étendue des terres, — propriétaire ou fermier, souvent l'un et l'autre, tout ce qu'il peut faire lui-même, il le fait : c'est autant d'économisé.

Il n'a donc besoin de salariés que dans les moments de presse, pour faucher, pour rentrer la récolte. Ici, se dresse une difficulté quant à leur recrutement. Comme il n'est presque pas de paysan qui ne soit propriétaire et qui ne fasse en petit toutes les cultures, ce dernier n'hésitera pas à sacrifier sa journée si le temps lui paraît propice pour s'occuper de son propre bien, tailler sa vigne ou la piocher, ou la sulfater, semer les betteraves, etc., en sorte que, des premiers jours du printemps à la fin de l'automne, il faut compter sur des absences répétées, que l'on peut évaluer à 60 jours durant les huit mois de travail, non compris les maladies, accidents et les 28 jours de service militaire de la réserve. On peut donc difficilement compter sur lui d'une manière absolue. Quant aux rares salariés non propriétaires, ils sont considérés à la fois comme de petites gens et enviés lorsqu'ils ont une place assurée. Comme ils ont moins de causes d'absence, ils sont très recherchés.

Les uns et les autres sont employés à la journée, de 4 heures du matin à 8 heures et demie du soir. Le prix est à peu près uniforme : 3 francs par jour et nourris. De plus, en temps de moisson, comme il fait très chaud et que le travail est pénible, il leur est alloué jusqu'à 4 litres de vin par jour.

Il est encore, pour le Varennier, d'autres genres de salaires à

payer. Au meunier, pour la moûture, ce salaire sera en nature ou en argent. Ceux qui payent en argent viennent eux-mêmes apporter leur grain. Les autres, et c'est le cas le plus général en Varenne, subissent une retenue de 10 %. On vient chez eux chercher le grain et le leur rapporter à domicile. Un autre genre de salaire, en argent cette fois, celui de la batteuse à vapeur. La journée de location d'une batteuse est de 50 francs. Comme elle exige un personnel nombreux, par un accord tacite, les voisins, à tour de rôle, par corvée, viennent prêter leur concours.

X** me raconte sa batterie de l'an dernier : elle a duré une demi-journée et lui est revenue à 20 francs. Ils étaient 18 hommes réunis pour ce travail : 5 qui avaient à battre avec un personnel proportionné à la part du grain qu'ils apportaient. Les hommes étaient nourris. Pour finir en une demi-journée, on a mis un peu plus de charbon à la machine et il a payé un petit supplément.

Le fermage, nous avons vu pourquoi, est seul en usage dans la Varenne. Il revêt le plus souvent la forme d'un bail de 6 ans avec prorogation de 9 à 12 ans. En cas de résiliation, il est coutume de s'aviser de part et d'autre un an d'avance. Autrefois il était beaucoup plus étendu. On avait le fermage à 3 vies, puis à 2 vies, puis à une vie. Et la progression ayant été décroissante on arrive peu à peu à ce bail de 3-6-9, trop court véritablement pour encourager le Varennier-fermier à amender sa terre. Il aurait trop peur que son travail profitât à un autre.

X** paye un fermage de 300 fr. en une fois, le 31 décembre de chaque année. Il a de plus la charge de quelques redevances qui, évidemment, sont fort anciennes. Ainsi, il doit fournir à son propriétaire 6 poulets, 6 canards et 6 livres de beurre; de plus, il doit les charrois pour réparations, mais non pour les nouvelles constructions.

Il y a là une trace encore sensible de la féodalité et de son organisation. Signalons aussi ce fait qu'une grande partie des terres de Varenne était possessions ecclésiastiques, et que ces biens sont restés plus longtemps indivis. Cependant l'émancipation des cultivateurs s'y est faite depuis un long laps de temps, ces terres

ayant été appropriées pour la plupart dès une époque très reculée.

L'épargne. — Nous avons dit que le Varennier était très âpre au gain. Il sait la valeur de l'argent, la peine ne lui coûte pas pour l'acquérir. Il ne comprend pas alors qu'on puisse risquer, encore moins donner sans espoir de retour.

L'épargne du Varennier se présente au premier abord sous deux formes : en nature ou en argent.

L'épargne en nature consiste en grains, en menus, en paille etc., sur laquelle il prélève le nécessaire pour les besoins journaliers de son ménage. Il cherche ensuite l'occasion de se défaire le plus avantageusement possible du surplus qui se transforme alors en épargne en argent, moyennant laquelle il peut d'abord se fournir des choses qu'il ne peut produire lui-même, telles que vêtements, objets de ménage ou de travail, etc., tant de nourriture que d'entretien.

Cet argent recueilli, amassé si péniblement, au moyen de privations, d'une épargne sordide, a une destination presque immuable : *acheter de la terre*, pour accroître son domaine.

Dans ce but, il ne reculera devant aucun sacrifice, il travaillera sans relâche. Il s'efforcera de vivre, lui et sa famille des produits qu'il tire du sol et de son étable. Le surplus de ce qu'il aura vendu, il l'emploiera d'abord à l'entretien de son matériel de travail, ensuite à l'acquisition du strict nécessaire en vêtements et en objets de première nécessité. L'argent gagné par lui, au moyen d'un tel labeur, est pour lui d'un prix inestimable, puisque, pour l'acquérir, il ne compte ni son temps, ni sa peine.

II. — LA FAMILLE ET SES CONDITIONS D'EXISTENCE.

Le travail de la culture qui tend à affranchir de la communauté les individualités les plus capables, les mieux douées, a depuis longtemps désagrégé, en Touraine, les éléments constitutifs de la famille patriarcale stable.

Absorbé par ses travaux sans répit, le père de famille a peu de loisirs à accorder à ses enfants encore qu'ils ne soient pas nombreux. La répression du vice originel est bien le moindre de ses soucis. Comme toujours, le temps lui manque. Son autorité est limitée au moment de sa présence à la maison et cela tant que les forces de l'enfant ne sont pas suffisamment développées pour qu'il puisse apporter son concours aux travaux des champs. Jusque là, la mère seule en prend soin autant que ses propres occupations peuvent le lui permettre. Aussi tâche-t-elle de s'en débarrasser en l'envoyant à l'école, sans beaucoup s'inquiéter, du reste, s'il y va régulièrement.

D'autre part, l'autorité du père ne s'exerce guère que sur ce qui a trait à la culture. La femme, s'occupant des détails de l'intérieur, tant pour ce qui concerne les animaux, que pour la famille ; travaillant autant que l'homme, jouit également d'une certaine autorité. Toutefois, comme mère, elle réduit ses attributions au strict minimum.

Tout en considérant la loi religieuse comme nécessaire au maintien de son autorité sur sa femme et ses enfants, le Varennier s'en rapporte plutôt pour l'enseigner aux ministres du culte qu'à lui-même. Force morale bien limitée, puisqu'il ne la sanctionne pas par son exemple.

Quant à la tradition des ancêtres, elle se perd de plus en plus, les occasions de réunion entre paysans, les veillées, que l'on recherchait autrefois se faisant plus rares et tendant même à disparaître. On s'isole de plus en plus, et les dissentiments politiques ont hâté cet état de choses en provoquant des inimitiés et des refroidissements dans les rapports des Varenniers entre eux.

Les fiançailles ne donnent lieu à aucune cérémonie importante. Mais il n'en est pas de même du mariage qui devient une affaire. Pour cette circonstance, qui tient une place capitale dans la vie du paysan, on ne regarde pas à la dépense. Les frais occasionnés par les *noces* où tous les parents sont invités, sont considérables; les moins fortunés ne sauraient s'en affranchir sous peine de passer pour des *grigous*, ce qui leur paraît offensant. Pres-

que toujours, les économies réalisées auparavant par les conjoints y passent. Cela a même pour effet de retarder les unions, sinon de les entraver, et de provoquer une stérilité voulue, au moins dans les premières années du mariage.

On fait venir des couturières du bourg ou de la ville pour confectionner les vêtements destinés à la cérémonie. Les mariés reçoivent des cadeaux nombreux et de valeur variable suivant le degré de fortune des familles et des proches.

Le festin des noces particulièrement est très coûteux. On y sert des viandes à profusion, les vins ne sont pas ménagés. C'est à ces agapes que se débitent les meilleures histoires. On dit que les Celtes aiment les contes. En cela et surtout ce jour-là les Tourangeaux sont bien restés Celtes. Les anecdotes grasses, les plaisanteries gauloises les réjouissent. C'est un temps de répit dans la vie de dur labeur du paysan de Varenne : il en profite largement. Les noces durent ordinairement plusieurs jours. Celles qui coûtent de 2 à 3.000 francs ne sont pas rares.

Le ménage domestique est assez uni par la communauté de travail et d'intérêts. On compte peu de mauvais ménages ; l'inconduite de part et d'autre est chose exceptionelle : elle est ordinairement le fruit de l'oisiveté, vice qui n'est pas imputable au Varennier.

Les enfants sont peu nombreux. A Berthenay sur les 120 ménages représentant 350 habitants, il y avait 9 familles composées de 6 individus et plus, 11 de cinq, et 19 de quatre. Les autres famille n'ont qu'un enfant ou même pas du tout. La famille la plus nombreuse comprend sept enfants. Renseignements pris, le père est vendéen !

Le paysan-varennier est donc un malthusien déterminé — sans le savoir. — Pourvu qu'il ait un héritier, cela lui suffit, aussi fait-il peu de cas et plaisante-t-il volontiers ceux qui n'agissent pas comme lui.

La conséquence de l'accaparement des parents par leur tâche quotidienne est que les enfants, livrés de bonne heure à eux-mêmes, sont fort mal élevés. Vite émancipés et perdant de bonne heure le respect de leurs auteurs auxquels ils n'ont jamais bien su obéir,

ils deviennent des égoïstes renforcés, attendant avec impatience leur mise en possession du bien paternel.

Le manque de surveillance des parents a encore pour résultat de ne pas maintenir le niveau de la moralité parmi les jeunes gens. Aux jeunes filles, d'abord, incombe le soin de faire couvrir les animaux. Extérieurement, jeunes gens et jeunes filles conservent un certain décorum, mais les conversations sont fort libres. Les filles mères sont relativement nombreuses, ainsi que les naissances illégitimes.

Dans ce milieu si profondément attaché à la terre, le goût des enfants se porte plus naturellement vers la culture. Il faut que le bien patrimonial soit bien réduit, bien faible, pour que les enfants renoncent à en continuer l'exploitation. Cependant, la loi militaire qui fait tout le monde soldat pour trois ans commence à ralentir le goût de la vocation agricole. La différence radicale du genre d'occupation, la moindre intensité de travail, l'absence d'initiative ne sont pas sans exercer une certaine influence sur l'enfant de la Varenne. Volontiers, au sortir du régiment, il préférera un emploi urbain, une fonction administrative où il aura pour le moins autant à recevoir et surtout un travail moins pénible à donner. Nombreuses sont encore les exceptions, qui portent comme nous venons de le faire pressentir sur les jeunes gens les mieux favorisés au point de vue du bien et les plus avides, d'indépendance.

Par exemple, le fils de M. P., un des plus riches propriétaires de la Varenne (il possède 7 à 8 hectares), revient du service, gradé. Il doit épouser une héritière et commencer l'exploitation du bien de son beau-père. Mais si, comme le constate M. Baudrillart l'attachement du Tourangeau pour ce qu'il possède forme le fond de sa sagesse, le fait de préférer la médiocrité comme une sécurité, de s'y tenir sans viser plus haut, caractérise son manque d'ambition et explique sa préférence pour des emplois à traitement fixe quoique faible.

Les enfants mariés au foyer sont, nous l'avons dit, dans une attente impatiente de l'héritage. Ils n'ont pas de cesse que les vieux parents leur aient fait abandon de leur bien. La coutume de Tou-

raine, c'est le partage égal, et du vivant même des parents. Ils ne peuvent faire différemment. Ils luttent tant qu'ils peuvent et ne se résignent qu'à bout de forces. Mais les prétextes ne manquent pas pour les faire rendre à merci. Ils ont contre eux la *coutume*, les exemples que leur citent les enfants ligués, pour la circonstance, et avides d'avoir leur part.

Leurs forces déclinent, ils mettent plus de temps pour se rendre d'une parcelle à l'autre, ils cultivent moins bien et les enfants le leur font durement sentir, les accusant de ruiner leur bien par une mauvaise culture. Ah! si c'était à eux, comme ces terres rapporteraient davantage! Si l'un des parents vient à mourir, ils font valoir l'occasion : les droits seront moindres! Quand le malheureux a vu retorquer tous ses arguments, on l'emmène au bourg où il trouve l'acte prêt à être signé et les encouragements d'un homme d'affaires toujours prêt à faire un acte.

Le choix de l'héritier est donc remplacé par le partage; sous certaines conditions, l'abandon est consenti et les vieillards se retirent, soit à la ville, — ce sont les riches qui ont quelques petites rentes en dehors — soit chez un de leurs enfants, à tour de rôle. Alors, dans ce second cas, commence pour ces pauvres vieux une existence épouvantable de dépendance, assaisonnée de traitements plus ou moins mauvais : ils sont devenus une gène, une charge.

Bien rares sont les célibataires qui demeurent au foyer. Ceux qui y restent bénéficient en échange de leur travail des avantages de la communauté : ils n'en ont ni les charges, ni la responsabilité.

Très peu de domestiques à Berthenay ainsi que dans la Varenne (14 sur 350 habitants). La cause en est attribuée au développement de la petite propriété et de la cherté de la main-d'œuvre. Dans les moments où des bras supplémentaires sont indispensables, des journaliers viennent, de l'autre côté de la rivière, attirés par l'appât de salaires plus élevés que chez eux. Ce sont les mêmes qui vont, l'hiver, alors qu'il n'y a rien à faire dans la Varenne, offrir l'aide de leurs bras aux cultivateurs de la *Plaine*. Somme toute, domestiques peu nombreux, en tant que domestiques à l'année. Ceux qui en ont y tiennent, vu la difficulté de les

remplacer et, s'ils viennent à tomber malades, on ne néglige rien pour leur donner des soins, presque toujours à la maison. Le Varennier a grand souci de ce que l'on pourra dire sur lui à ce sujet.

L'élément domestique était plus considérable autrefois. C'est une des conséquences de la réduction des domaines, par suite du partage, du renchérissement de la main-d'œuvre et l'on ne saurait aujourd'hui faire trop d'économies.

La longévité est grande en Varenne. Ainsi, sur 94 décédés du 1er janvier 1872 au 1er avril 1887, 54 avaient dépassé 70 ans. Et, sur ce nombre, 17 avaient dépassé 80 ans; 5, 85 ans; et 3, 90 ans. Actuellement, on trouverait bien une douzaine de vieillards ayant plus de 80 ans. Ainsi, malgré des conditions climatériques plutôt défavorables, brouillards, humidité, les habitants arrivent à un âge très avancé. La vie régulière et le dur labeur, jouent évidemment un rôle important dans cette longévité de la population.

Nous avons laissé entrevoir la triste situation des vieillards, des vieux parents. Elle est telle que ceux qui se sentent encore un peu de forces attendent jusqu'au dernier moment avant de se mettre chez leurs enfants. La femme B.. a 67 ans. Elle préférera aller en journées plutôt que vivre avec son fils à Saint-Genouph, ou avec sa fille mariée qui a un enfant délicat de 5 ans. « Quand je ne pourrai plus, ils me recueilleront, dit-elle, si je les ai bien élevés. » Elle glane pendant les moissons, les glaneuses étant recherchées, cela donne plus que d'aller en journées. L'abandon du bien patrimonial est consenti généralement contre une rente que doivent servir les enfants. Si elle est suffisante, les vieillards aimeront assez à se retirer au bourg. Sinon, ils s'établissent à tour de rôle chez leurs enfants. La mère D... a partagé entre ses quatre enfants. Elle reste avec l'aîné dans sa maison. Les trois autres ont quitté le pays et ne lui payent plus sa rente. L'aîné, qui ne lui devait que le logement se trouve frustré. Sa bru l'a chassée de sa maison. Elle a adressé une réclamation au juge de paix qui oblige les enfants à la loger, suivant les conventions. Alors ceux-ci louent pour elle, à raison de 20 francs par an, une masure

dans un autre village dépendant d'une autre commune, par dépit.

La mère T... veuve, et ayant perdu sa fille unique a partagé avec ses neveux. Un beau jour, elle tomba malade. Hors d'état de pouvoir aller leur réclamer les arrérages de la rente fixée, qu'ils ne paient pas, elle ne peut non plus aller porter sa réclamation au juge de paix, à 9 kilomètres de chez elle. Une de ses nièces, à qui elle demande un peu de beurre à déduire sur la rente qu'elle lui doit, lui répond qu'elle n'en fait pas assez pour le marchand. Elle prie son neveu, dans le même cas, de lui scier un peu de bois, il refuse. Elle meurt chez une autre nièce qui l'a recueillie, pas par bonté d'âme, mais parce que, ayant dû vendre sa vache, faute de nourriture, elle a calculé que sa tante n'en avait pas pour longtemps et lui faisait payer pension pour ses soins.

Nous rencontrons à la gare une pauvre vieille, avec cet air effaré des paysans dépaysés. Elle déménage et court après sa *conette,* craignant qu'elle ne mouille. Elle se lamente : Ses trois enfants ne peuvent plus lui payer sa rente et doivent la loger chacun pendant trois mois. Elle quitte le pays pour aller passer trois mois à Tours chez son fils dont « la femme est bien méchante. Heureux ceux qui n'ont qu'un seul enfant, ajoute-t-elle, du moins ils ne quittent pas le pays! »

Ces quelques faits qui se renouvellent tous les jours font bien comprendre les situations lamentables des pauvres vieillards, des femmes surtout, une fois qu'ils sont dépouillés de leur bien. Outre les conditions pénibles pour les vieillards de changer constamment de domicile, il y a pour eux, l'horreur de quitter le pays, chose à laquelle ils ne peuvent se faire. Et les arrangements entre les enfants pour se repasser successivement les vieux parents amènent des jalousies, lorsque les événements font que l'un d'eux a eu cette charge moins longtemps que les autres.

Ma mère nous raconte la femme S... n'a pas de chance. Elle devait loger grand-mère pendant 6 mois et ma tante pendant les 6 autres mois. Grand'mère est morte au bout des premiers 5 mois, en sorte que ma pauvre mère a tout payé et ma tante rien. C'est

pas juste! Et elle mangeait un pain la vieille! elle mangeait!!!

Nous ne pouvons mieux faire pour terminer ce tableau du triste état des vieux parents que de citer ce mot typique de la sensibilité d'un Varennier à l'égard de sa mère qui s'était cassée la jambe en tombant de son grenier. Elle s'était guérie et comme Mme D. en faisait compliment à son fils : « Ah! voyez-vous, Madame, c'est que, ça a beau être ma mère, ça m'aurait fait de la peine tout de même! »

Le mode d'existence. — Extrêmement sobre, le Varennier se nourrit mal, les femmes restant peu à la maison sont, pour la plupart, incapable de confectionner un plat. La base de la cuisine est la soupe. Elle se fait avec des légumes et du porc salé. Le paysan préfère à la viande médiocre des boucheries locales, les légumes, le gibier, la volaille. Le Varennier ne vit guère que de pommes de terre et de haricots. Un mince morceau de bœuf acheté de temps en temps pour mettre dans le pot au feu, forme tout le luxe de l'alimentation. La viande de boucherie est donc rarement employée. Cette propension à faire de la soupe la base de la nourriture est tournée en dérision par les vignerons du coteau qui traitent les varenniers de buveurs de jus de navets. Pas de variété dans les mets. Par le fait, on compte sur le travail pour donner de l'appétit et faire passer sur la simplicité des aliments. Les repas ne sont pas réglés, on mange lorsque l'on est prêt sans s'inquiéter des autres. Conséquence : les estomacs sont fréquemment délabrés.

Bien rares toutefois sont les familles qui ne tuent pas chaque année un porc. Une partie de la viande est découpée en morceaux de grosseur à peu près égale, salée et conservée dans de grands vases de terre cuite; l'autre partie sert à façonner un hors-d'œuvre qui jouit d'une grande réputation : les *rillons*, et les *rillettes*. C'est une raison d'économie qui certes a dû primitivement donner naissance aux rillettes. Pour les fabriquer, après le dépeçage du cochon, on gratte, on racle les os pour en retirer les débris de viande. Viandes en débris et raclures sont ensuite jetées dans une

chaudière où on les fait cuire. Les gros débris qui surnagent sont les *rillons,* les petits les *rillettes.*

Balzac, un Tourangeau qui maintes fois traite dans sa *Comédie Humaine* des habitudes de son pays, en donne la description très exacte. « Les célèbres *rillettes* et *rillons* de Tours, formaient l'élément principal du repas que nous faisions au milieu de la journée entre le déjeuner du matin et le dîner de la maison. Cette préparation si prisée par quelques gourmands paraît rarement à Tours sur les tables aristocratiques... Mes camarades qui, presque tous, appartenaient à la petite bourgeoisie venaient me présenter leurs excellentes rillettes en me demandant si je savais comment elles se faisaient, où elles se vendaient, pourquoi je n'en avais pas. Ils se pourléchaient en vantant les *rillons, ces résidus de porc, sautés dans sa graisse,* et qui ressemblent à des truffes cuites. Ils douanaient mon panier, n'y trouvaient que du fromage d'Olivet ou des fruits secs et m'assassinaient d'un « Tu n'as donc pas de quoi? » (*Le Lys dans la vallée.*) Les rillettes sont d'un usage constant. Une fois préparées, et mises en pots elles se conservent longtemps; pour les manger il suffit de les étaler sur du pain. C'est donc un mets pratique qui n'a plus besoin d'être accommodé.

On épargne aussi le vin, qui coûte trop cher, on le remplace ordinairement par de la boisson de marc ou de fruits; par du cidre ou du poiré. Les cabarets sont peu fréquentés et l'ivrognerie est manifestement rare. Les paysans à l'occasion sauront boire très copieusement mais sans arriver à l'ébriété complète; ce serait se faire montrer au doigt. Même dans les grandes circonstances, dans les repas de noces, ils sauront conserver leur présence d'esprit.

Dans la plupart des maisons, on ne vous laissera pas partir sans vous offrir quelque chose, un rafraîchissement, et très souvent une place à la table de famille. Un refus froisserait leur susceptibilité, très chatouilleuse à cet égard.

Si les parents se nourrissent mal, ils nourrissent plus mal encore leurs jeunes enfants. L'allaitement à la bouteille est courant. Le biberon malproprement tenu, la qualité plus ou moins bonne

du lait de vache ou de chèvre coûte la vie à nombre d'enfants. Sur six morts, trois, quatre même, succombent à des maladies d'intestins. Les mères ne veulent pas nourrir au sein : c'est une gêne pour leur travail quotidien et un dérangement, un assujétissement pour la nuit. La nécessité de travailler la terre ou d'aller en journées a beaucoup contribué à implanter cette mode qui est devenue une habitude.

A Berthenay, comme dans presque toute la Varenne, les habitations sont vieilles et mal construites. Composées d'un étage, et d'un grenier, couvertes en tuiles ou en ardoises, leur disposition ordinaire comprend deux chambres : l'une servant de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher; l'autre, plus soignée, destinée à renfermer les armoires, les quelques meubles de famille et à serrer le linge. Dans le bourg, le long de la levée, la maison a deux étages. L'un, formant rez-de-chaussée, est utilisé pour les étables et les hangars. L'autre, de plain pied avec la levée, est la partie habitée, le bas étant généralement trop humide.

La vraie raison n'est point tant la fréquence des inondations que la trop grande mouvance d'un sol sablonneux qui ne saurait offrir de stabilité à des maisons plus hautes. La pauvreté du mobilier, même chez les plus aisés, provient de la perpétuelle menace des crues de la Loire. Comme les terrains d'alluvions ne fournissent pas de pierres à bâtir, force est de les importer. Construites sans symétrie, sans élégance, quelques-unes si basses même que leur toit affleure au niveau de la levée, l'ensemble de ces habitations grisâtres, aux murs salis et rongés de salpêtre ou de végétations moussues donne une impression triste et maussade qui se reflète jusque dans le tempérament et sur la physionomie des habitants.

Le costume ordinaire du Varennier, qui est celui de la majorité des paysans en France, n'offre rien de saillant. En semaine, ses vieux vêtements, plus ou moins habilement rapiécés, lui servent de vêtements de travail : la chemise, le pantalon, le gilet, pardessus lesquels il endosse la blouse lorsqu'il a besoin d'aller soit à la ville, soit à un bourg éloigné. Le dimanche, il s'habille

d'une confection à bon marché et réserve pour les grandes circonstances, noces, assemblées, fêtes, voyages, des vêtements noirs assez bien coupés qui lui font un long usage.

La toilette est le seul luxe des femmes de la Varenne, ce qui s'explique par le fait que les vêtements sont objets de transport facile et peuvent être soustraits à une inondation.

En semaine, suivant la saison, elles seront vêtues de laine ou de toile, la tête préservée par une pièce d'étoffe. Les jours de cérémonie, on sort les bijoux et les étoffes de prix, on apporte même une certaine recherche dans la forme des vêtements et, tailleurs et couturières, que l'on fait venir de la ville ne déploient jamais, à leur gré assez de talent. Les jeunes filles portent le bonnet rond orné de dentelles, d'un prix parfois élevé. En deuil, elles se voilent la figure de tulle noir. Seules, les femmes d'un certain âge ont conservé l'ample cape ou capote à capuchon, rabattue sur les yeux et autrefois d'un usage général.

La propreté n'est pas la vertu dominante du Varennier. Dans sa maison, la ménagère se contente d'un rapide coup de balai qui déplace seulement la poussière. Les mouches se chargent d'orner de capricieux dessins les murs de l'intérieur et la plupart des objets qui sont d'un emploi restreint, surtout dans la maîtresse pièce qui sert de cuisine. Quant aux murs, on ne les lave jamais. Le carreau tout au plus est soumis à une lessive quelconque à l'approche des fêtes, si l'on n'a pas trop d'occupations. Les ablutions du Varennier sont rapides et superficielles, lorsqu'il trouve le temps d'en faire. Les bains sont le privilège des gamins qui prennent pour baignoires, l'été, les vasques remplies d'eau du lit de la Loire presque à sec.

Quant aux tout jeunes enfants nous savons les effets désastreux de l'allaitement à la bouteille pour leur santé. L'usage du savon est plus particulièrement affecté à la lessive du linge.

Les abords des maisons portent aussi la marque du peu d'importance que le Varennier attache à la propreté. L'œil est désagréablement affecté par la vue de mauvaises herbes qui croissent de tous côtés. « La forme » à fumier (expression locale) est placée

près de la porte, et nul n'en prend souci. Les fleurs et plantes d'agrément brillent par leur absence totale.

La gaieté n'est pas non plus le fait du paysan de Varenne. On ne l'entend même jamais chanter. Est-ce le labeur plus pénible que celui qui lui incombait autrefois, car tous les vieillards sont unanimes à déclarer qu'en leur jeune temps la vie était moins morose. Le caractère des jeunes gens de leur génération était plus enjoué, la plus grande cordialité régnait entre les paysans.

On aimait à se réunir le dimanche après l'office divin auquel presque tous assistaient et à deviser de ses affaires, après quoi on se livrait à d'interminables parties de boules et l'on se quittait en se donnant rendez-vous au dimanche suivant. Les inimitiés étaient rares et la conciliation plus facile. Le pays jouissait d'une animation plus grande et le bourg de Berthenay était le lieu de réunion de toute la commune.

Aujourd'hui un nouveau facteur a fait son apparition qui a désorganisé la vie publique. C'est la politique qui a amené la désunion, suscité des inimitiés profondes entre les habitants et semé la division dans les familles. Des ambitions locales ont surgi et le sentiment communautaire de la population, plutôt familial autrefois, s'est accentué dans le sens du clan. On a peu à peu délaissé les récréations prises en commun et le bourg a perdu sa physionomie avenante de jadis. Les offices sont peu suivis, la plupart des habitants restent le dimanche dans les champs, tandis que les jeunes gens, dédaignant les paisibles émotions du jeu de boules, s'en vont par petits groupes dans les localités voisines plus importantes, Savonnières, Villaudry, chercher des distractions plus à leur goût. Les jeunes filles, non plus, ne se contentent pas des longues promenades en bandes joyeuses. Celles qui ne restent pas à la maison se rendent le soir à un bal de l'une de ces communes. D'aucunes sont accompagnées de leur famille. D'autres vont seules, reviennent quand il leur plaît, sans s'inquiéter de la morale ni de leur réputation. Le bal est donc resté, la grande, la principale distraction de la jeunesse, comme à l'époque où Paul-Louis Courrier, — encore un type remarquable de tourangeau-vigneron — prenait la défense des

danseurs : Ne plus danser! Berthenay est trop peu important pour comporter un bal. Ceux qu'on y donne sont limités à des fêtes solennelles et le maire n'accorde jamais la permission de la nuit. On ira à Savonnières ou à Villandry.

La lecture n'est pas une distraction pour le Varennier qui s'y livre peu. Pas de bibliothèque communale et le curé, qui presque seul possède quelques livres et les tient à la disposition des amateurs, ne reçoit aucune demande. Manque de temps, absence du désir d'apprendre, mais non mauvaise volonté. Quelques journaux qui circulent dans Berthenay sont à peu près la seule lecture des habitants.

L'hiver, saison de repos pour le paysan, ne le fait pas davantage sortir de sa torpeur intellectuelle. Et pourtant il cherche à se distraire pour patienter jusqu'au moment du renouveau qui lui permet de se remettre au travail. Il y a encore quelques veillées, moins fréquentes et surtout moins animées qu'autrefois. Le travail à l'aiguille reste, dans ces veillées, la récréation des femmes et des jeunes filles, encore y sont-elles novices et malhabiles.

Sa distraction, alors, dès qu'il peut s'y livrer, c'est la chasse. Pourquoi les paysans chassent-ils? C'est par besoin de se distraire, d'abord, ensuite par un sentiment de lucre.

Nos paysans de Varenne sont de petites gens, ne l'oublions pas, qui cherchent à faire argent de tout. Lorsqu'ils peuvent joindre l'utile à l'agréable, tout est attrait pour eux. Or, à une époque où les travaux peu nombreux leur laissent des loisirs, quoi de meilleur que de se livrer à une occupation attrayante qui, par le gain qu'elle procure, est sanctionnée travail à leurs yeux. Ils chassent pour la vente. Lorsqu'un paysan a vendu 6, 7 et 8 francs un lièvre, il dit à sa femme qui, à cause des risques coûteux, considère la chasse défavorablement : « Je n'ai pas perdu ma journée. » Il braconne donc tant qu'il peut.

Mais encore sur le terme *braconner* faut-il s'entendre : le paysan ne considère comme braconnier que celui qui pose des collets. Celui qui chasse sans permis ou sur chasse prohibée, est un chasseur. Il est vrai que les colleteurs chassent toute l'année,

principalement l'été où l'on voit mieux les trouées. Les braconniers évitent les gardes, mais n'appréhendent pas d'être vus des travailleurs. Solidarité de petites gens entre eux, jalousie contre les patrons : sentiments de communautaires qui se font difficilement à l'idée de l'appropriation d'un bien qui n'est pas le leur lot, comme une chasse. Ce qui explique les pénalités énormes encourues autrefois par les délinquants. Les braconniers considèrent une dénonciation de la part des travailleurs comme une trahison. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui traitent de voleurs, les employés d'un propriétaire pour avoir confisqué leurs collets. Le grand encouragement au braconnage, ce qui le justifie aux yeux des paysans, c'est la facilité de vendre ses produits. Toute l'année, les *coquetiers* ou marchands de beurre passent dans les hameaux, plusieurs fois la semaine. Ils achètent le gibier qu'ils revendent publiquement en temps de chasse, et en temps prohibé, secrètement à des charcutiers qui en font des pâtés.

Les phases de l'existence. — Les habitants de la Varenne sont en quelque sorte autochtones en leur qualité de descendants directs des Celtes. Très casaniers, craignant de quitter leur Varenne, ils se contentaient jusqu'ici de leur modeste horizon borné à la Loire et aux côteaux qui la dominent.

Leurs plus grands déplacements ne les entraînaient pas au delà des bourgs voisins, de l'autre côté des rives et la ville de Tours, distante de 14 kil. de Berthenay, desservie par une station de chemin de fer, représentait pour eux le bout du monde. L'obligation du service militaire a sensiblement modifié cet état de choses en forçant le paysan à sortir de chez lui, par la transplantation dans une garnison plus ou moins éloignée. C'est là une épreuve à laquelle les moins attachés à la terre ne résistent pas. Quand ils ont terminé leur temps de service, ils cherchent à obtenir un poste subalterne dans une administration, où ils n'ont plus qu'à suivre la filière : leur carrière est donc toute tracée. Pour ceux qui reviennent à la terre le service militaire a eu

pour effet de reculer l'époque des mariages, qui se faisaient autrefois de bonne heure.

Les Varenniers se marient le plus ordinairement entre gens de la Varenne; ceux de la Plaine, des plateaux, se considérant presque comme d'essence supérieure, dédaignent les alliances avec les petites gens de la Vallée. Si les mariages sont, pour la famille, une grosse affaire, c'est bien autre chose pour les conjoints : ce sont des biens, des *benaces*, comme on dit, qui s'épousent. Il faut de plus que les propriétés des nouveaux époux soient, ou pas trop éloignées pour en permettre l'exploitation directe ou que le bien de la femme soit assez important pour justifier l'éloignement, l'expatriation du mari dans un autre endroit.

Donc, les naissances sont rares, et une fois les enfants venus au monde, vaille que vaille, on les laisse pousser. Il s'opère parmi eux une sélection résultant du mauvais état de la nourriture par suite de l'allaitement au biberon si généralement pratiqué, ou des maladies épidémiques produites par le climat humide du pays, telles que la diphtérie. Lorsque les enfants ont pu traverser ces périodes dangereuses, sitôt qu'ils sont assez grands, on les envoie à l'école communale. Or l'école de Berthenay ne possède qu'une seule classe où sont réunis les enfants des deux sexes sous la direction d'un seul maître. Une dame, cependant, est déléguée comme directrice des travaux à l'aiguille.

Les lois relatives à l'organisation de l'enseignement primaire sont restées à peu près sans écho dans la commune. La gratuité a peut-être favorisé la fréquentation scolaire, mais la loi du 28 mars 1882 n'a pas eu de bons résultats. Pour nombre de familles, cette loi est restée lettre morte et beaucoup d'enfants ne viennent qu'irrégulièrement à l'école, ou la quittent avant l'âge de 13 ans révolus. Le Varennier, qui manque déjà d'instruction, professe à cet égard une complète indifférence. Il ne prend aucun souci d'y pousser les enfants, trouvant fréquemment à employer leurs services pour les menus travaux de la petite culture et les soins à donner à l'étable.

Les « solennités et somptuosités » sont très espacées. La vie publique d'autrefois, intimement liée au sentiment religieux et à

l'observance des fêtes de l'Église s'est considérablement restreinte par suite de l'affaiblissement de ce sentiment. Sauf quelques-unes des plus importantes, Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, la Noël, elles se réduisent à peu de chose. Restent les noces : elles ne se renouvellent pas souvent. La fête officielle du 14 juillet, après une période assez brillante, fruit d'animosités politiques est tombée dans le marasme. On travaille, ce jour-là, comme un simple dimanche.

L'établissement des enfants a lieu, pour les jeunes gens, après le temps de leur service militaire, pour les jeunes filles, par action réflexe, plus tard qu'autrefois et pour la même raison.

Une fois établis, les enfants mariés n'ont plus qu'un objectif : dès que les forces des parents déclinent, entrer en possession de l'héritage. Nous savons, par les exemples rapportés plus haut, comment se font les abandons et quelle situation est faite aux vieux parents dans nombre de cas, aussitôt qu'ils se sont dépouillés du bien familial.

Les accidents et maladies sont assez rares dans ce pays où l'état climatérique paraît au premier abord peu favorable. La longévité est grande, ce qui prouve que le labeur de la culture fortifie l'individu. Le paysan malade se soigne chez lui, assez mal, comme il mange. Il est emporté par la maladie ou guérit rapidement. Son endurance est sa meilleure sauvegarde.

Quant aux « retraites », elles sont ce que l'on sait. Mais la coutume est la plus forte et les vieux parents se résignent à ce qu'ils sont impuissants à empêcher. Lorsqu'ils en sont venus là, ils traînent, débiles, plus ou moins longtemps, s'estimant heureux de n'être pas trop tourmentés, et quelquefois même violemment distraits de la vie par des héritiers, impatients de se défaire d'un être gênant, héritiers pour qui l'usage des oreillers n'a plus de secrets.

Les « sinistres » sont encore fréquents en Varenne où ils apparaissent sous la forme de crues formidables et d'inondations. Certaines dates ont laissé de terribles souvenirs dans la mémoire des habitants. D'autres fois, ce sont d'épouvantables orages, des grêles qui anéantissent la récolte. Le paysan sait souffrir et son

endurance lui permet de résister à ces catastrophes que son travail acharné répare en quelques années.

Beaucoup ont leurs biens hypothéqués et hypothéqués tous autant de fois qu'ils ont de créanciers. La raison pour laquelle ils s'endettent, c'est qu'ils y sont forcés par le partage du vivant des parents qui les a attachés au sol en les rendant propriétaires. A moins de posséder très peu et d'être en place, ils ne veulent pas louer leur terre, ni la mettre à moitié, encore que ce soit ce second mode qui leur convienne le mieux lorsqu'ils ne trouvent pas de locataire.

III. — LE PATRONAGE ET LES INSTITUTIONS AUXILIAIRES.

Le fait de l'anéantissement de l'autorité familiale a supprimé cette première et antique forme du patronage. Il se réduit en effet au temps assez court où les enfants travaillent sous la direction du père de famille. Il est plus exact de dire que c'est la routine qui les patronne quant à leur apprentissage des choses de la culture. Aussi, les progrès agricoles sont-ils des plus lents.

La Varenne ne compte que peu de propriétaires bourgeois. Plus rare encore est le nombre de ceux-ci qui s'intéressent à leurs domaines autrement que pour en percevoir les fermages. Les paysans, d'ailleurs s'étudient de tous leurs efforts à les en décourager. L'influence de ces propriétaires est nulle, le tenancier ayant la conviction qu'il est seul capable et que « celui qui ne travaille pas, ne doit pas récolter ». Or, pour lui, le seul travail est le travail manuel, celui auquel il se livre. Dans ces conditions, il apporte la plus mauvaise volonté à se plier aux désirs de son propriétaire — qui, selon lui, n'y entend rien, — lorsque celui-ci veut améliorer sa culture et tenter des essais. Bien heureux ce dernier, encore, si les hommes qu'il emploie se privent de la satisfaction de laisser mouiller les foins, de faire des gerbes avec du blé mouillé — qui fermentera, — de le laisser trop mûrir pour qu'il s'égrène sous la faux, etc. D'autant plus, qu'en vertu du principe que nous avons énoncé plus haut, il ne peut supporter l'idée que le pro-

priétaire puisse *abonir* ses terres mises en fermage. Cela lui paraît attentatoire aux droits du fermier. Celui-ci, en quittant ses terres les laisserait en bon état sans les avoir épuisées? Voilà qui n'est pas juste!

Le patronage des pouvoirs publics n'a pas donné de meilleurs résultats. Toutes les fois qu'il s'est occupé de recommander telle ou telle culture, comme celle de la betterave et des pommes de terre, au commencement de ce siècle, il a piteusement échoué : on laissait pourrir les graines qu'il faisait distribuer, ce n'est que plus tard que les Varenniers en ont pu apprécier la valeur.

Mais son travail excessif et sans répit le laisse à la merci d'une foule de circonstances de la vie compliquée des peuples communautaires d'État. Il s'est alors constitué un patron artificiel qui lui rend d'importants services : le *marchand de biens*. C'est celui-ci qui lui facilite l'acquisition d'une terre, même à crédit, qui préside généralement aux partages, aidé de son lieutenant l'arpenteur ou géomètre, qui sert d'arbitre dans les litiges entre parents. Sur tout, pour ses services, il prélève une commission, mais il est utile aux paysans à qui il évite les formalités et les démarches que nécessite l'état hypothécaire de la plupart des propriétés. En Varenne, le type du marchand de biens ne s'est pas déformé comme dans les pays vignobles de la Touraine où il s'est transformé en simple spéculateur souvent opérant sans capitaux et où il a donné naissance au *courtier en biens*, une plaie du pays. Le patronage du marchand de biens est dispendieux, mais effectif, voire indispensable et le paysan s'en rapporte aveuglément à lui dans une foule de cas. Grâce à son intervention, les ventes par licitation et par autorité de justice sont des plus rares.

Le marchand de biens avait trouvé encore un nouveau moyen d'action sur le paysan avec la vente des engrais chimiques, à l'usage desquels les paysans ont fini par s'habituer. Mais la création des *syndicats agricoles*, bien qu'ils n'aient pas encore pris grande extension dans la Varenne, — toujours en retard, — a considérablement battu en brèche leur importance dans cette partie, vu les prix excessivement bon marché et la garantie de

qualité de marchandises qu'offre le mode de traiter directement avec les fabricants.

Ainsi donc l'autorité paternelle est nulle.

L'influence du bourgeois est nulle.

L'intervention de l'État a donné des résultats nuls.

Reste le patronage du marchand de biens toujours sensible, et le patronage, encore embryonnaire des syndicats agricoles.

Quant à l'action du politicien, dans la Varenne, proprement dite, elle n'existe pas.

Le commerce. — Le Varennier, petit cultivateur rural, est peu porté au commerce, profession plus particulièrement urbaine. Vivant presque exclusivement des produits de sa terre, sans besoins, n'achetant que le strict nécessaire à son entretien, c'est-à-dire ce qu'il ne peut faire lui-même, il vend le surplus de ce que donne son exploitation.

Il a sous les mains un excellent agent, dans la personne du coquetier-marchand de beurre qui passe le lundi dans la ferme et le débarrasse du beurre. Le porc qu'il a engraissé, il le revend au charcutier qui vient le chercher sur place.

Quant à ses légumes, il va les porter au marché où les « menus » se vendent au cours du jour.

Chose curieuse, lui si âpre au gain, il est particulièrement coulant avec le coquetier et le charcutier, qui lui achètent à un prix souvent inférieur ceux de ses produits qu'il n'a pas coutume de négocier lui-même. Ce petit cultivateur vend donc à de petits commerçants, et, par habitude, par routine, il n'essaye pas de tirer de ses produits, de son beurre, par exemple, un meilleur résultat, plus rémunérateur.

Les cultures intellectuelles. — Pour le Varennier, les choses de l'intelligence sont secondaires, le travail manuel absorbe tout son temps. Le savoir, est tenu en assez grande estime, à cause de sa rareté et de la difficulté à l'acquérir. Les enfants vont assez inexactement à l'école, qu'ils quittent sitôt faite leur seconde communion et pendant leur temps d'études, ils n'ont qu'un médiocre

souci de s'instruire. En général, l'esprit est lent à comprendre, la mémoire, peu exercée retient mal. Le niveau de l'instruction est donc fort peu élevé, les illettrés sont fréquents parmi les hommes d'un certain âge, l'obligation de l'école n'existant pas de leur temps. La plupart des jeunes gens savent lire et écrire, mais leur science ne s'étend guère au delà. Comment d'ailleurs perfectionneraient-ils leurs connaissances : ils lisent si peu! Ce goût leur est presque étranger : ce n'est pas l'habitude du pays! L'un d'eux cependant, M. M. P. me faisait part de l'intérêt qu'il prenait aux œuvres de Jules Verne et de Flammarion, mais c'est une des fortes têtes de la localité, un des plus gros propriétaires et qui se considère avec raison comme supérieur à la plupart de ses concitoyens. Il est juste de dire qu'il est plus vigneron que varennier bien qu'habitant Berthenay.

L'idéal de certains paysans aisés est comme en pas mal d'endroits de faire de leur fils un Monsieur. Volontiers il l'inciteront à viser les professions libérales et les fonctions administratives. Ils estiment qu'avec le petit bien qu'il possédera et les émoluments de sa place, il sera beaucoup plus heureux et gagnera plus, tout en travaillant moins. Parmi ces professions libérales, celles qui attirent davantage, sont la carrière médicale et celle du notariat. Tours, depuis fort longtemps possède une École de médecine qui a fourni de savants personnages à l'art médical. Les noms de Trousseau, Velpeau, Bretonneau, etc., sont illustres. Un fait important à consigner, est que la majorité des médecins Tourangeaux, lorsqu'ils sont parvenus à une petite fortune, tendent à quitter la profession de docteur pour revenir à la culture, tant chez eux la formation paysanne est intense. Même observation pour les notaires. Dans ces deux carrières, d'ailleurs, les relations sont constantes avec les gens de la terre et contribuent à maintenir l'influence de cette formation et à rendre leurs titulaires à la culture sitôt qu'ils en ont la possibilité.

La religion. — « La religion tient une faible place dans la pensée du paysan de Touraine. Sauf pour quelques localités, l'indifférence pour tout ce qui est sentiment religieux est manifeste.

Mais les dévotions locales, le culte des saints pour des grâces particulières, souvent terrestres, sont plus développés. Le sentiment religieux est loin de s'allier toujours avec ces pratiques : le culte est assez peu suivi. Néanmoins les mariages et les enterrements civils sont excessivement rares, il y a un minimum de croyances et de pratiques que l'on ne dépasse pas. Le Tourangeau ne comprend pas la naissance, le mariage ou la mort sans les cérémonies religieuses qui les consacrent. Les premières communions sont générales. Le paysan n'empêche pas les femmes et les enfants de pratiquer : c'est surtout la force réprimante du principe religieux qui le touche. » (Baudrillart, *Popul. agric. de la France,* p. 115.)

C'est donc en grande partie à la forme extérieure de la religion que le Varennier, s'est attaché, plutôt qu'au fond. Le détachement actuel qn'il professe pour la pratique personnelle de ses devoirs religieux a été accentué encore par la confusion de la religion avec les choses de la politique. Comme compensation il est devenu plus superstitieux.

Le clergé de Touraine est un clergé local, d'origine paysanne. Il participe de cette origine en reproduisant une partie des caractères du paysan. Issu de petites gens, il est ordinairement étroit d'esprit, mesquin, routinier; très attaché à certaines formes extérieures, en même temps frondeur envers ses supérieurs surtout s'ils ont quelque tendance au faste et à la représentation. Le clergé Tourangeau vit beaucoup sur le souvenir de sa prépondérance passée et regrette son autorité perdue. Il bataillera volontiers, en paroles, contre son évêque, mais finira par lui obéir. Assez indolent, en général, il se confine presque exclusivement dans les attributions de son ministère, *il fait son métier*, disent les paysans. Aussi, comme conséquence, son influence est-elle très faible. Dans la Varenne, les hommes ne vont aux offices que les jours de grandes fêtes. Quelques vieilles femmes seulement les suivent un peu régulièrement.

Par contre, les superstitions sont innombrables et revêtent les formes les plus variées. Un tel ne fait pas maigre le vendredi saint et se moque de ceux qui le font. Une fille de ferme lui en

fait l'observation. « Bah, répond-il, délibéremment, le vendredi saint est un jour comme les autres, on mange ce que l'on trouve, un peu de salé ou des rillettes, qu'importe! Mais, par exemple, il y a un jour où, pour rien au monde, on ne me verrait faire gras, c'est le mercredi des cendres. Ce jour-là, jamais!

B* ne met pas le pied à l'église, mais, on le croira si l'on veut, c'est un *croyant*. Ainsi, le mal des saints, il y croit... il l'a vu.

« Le saint d'Aigues-Vives avait envoyé son mal à mon fils. L'enfant dépérissait. J'ai dit à ma femme : c'est pas tout ça, l'enfant a le mal d'Aigues-Vives, il n'en réchappera pas. Faut faire le voyage, mettre dans le tronc et faire boire l'eau de la fontaine à l'enfant. J'ai attelé le bourricot et nous sommes partis le soir pour arriver avant midi. Je connaissais une traverse. Vous me croirez si vous voulez, Monsieur, mais à peine avions-nous mis dans le tronc que l'enfant était guéri! »

En pareil cas, le paysan n'hésite pas à faire des déplacements de plusieurs jours et à donner l'offrande. C'est presque général et, à un moment ou à un autre, pratiqué par chaque famille.

La croyance aux sorciers et à leur pouvoir est courante en Varenne et dans la Touraine. Il y en a de reconnus tels dans le moindre hameau. Ils jettent des sorts aux malades, tuent les vaches, font sécher au pied les récoltes, etc. Mais on est persuadé que les curés y ont des aptitudes particulières et que, quand ils veulent s'en mêler, ils y passent maîtres. Seulement, on leur reconnaît plus volontiers un pouvoir bienfaisant pour leurs paroissiens : ils les guérissent. Ils ne seraient dangereux que pour leurs ennemis ou les étrangers.

« Quand j'étais vicaire à Saint-Etienne, raconte le curé de Savonnières, il m'arriva, un matin vers 10 heures, une pauvre femme, à la figure tirée qui me demanda de lui lire les Évangiles, que mentionnait un papier qu'elle me tendait, et dans l'ordre indiquée par la *Savante*, puis de brûler trois cierges pour guérir son enfant. Elle était de Villandry et venue à pied, à jeun, consulter la Savante, qui, après avoir fait couler la cire d'un cierge dans de l'eau bénite avait déclaré, d'après la forme des étoiles et leur rapprochement du bord, que c'était : saint Gilles,

saint Jean, ou sainte Appoline et qu'il fallait aller, en pèlerinage, lire ces trois évangiles et brûler ces trois cierges dans un sanctuaire où elle n'avait pas encore été.

« Une autre fois, mon sacristain est arrivé juste à temps pour empêcher une femme, déjà montée sur deux chaises, de baigner ses pieds dans le bénitier, selon la recommandation de la Savante de Monts ou de Montrichard. »

On ne se marie que les jours *couples* (pairs) et seulement le lundi et le mardi. Pas le mercredi, parce qu'on risque le sobriquet de *Jean jeudi* (?) terme de mépris. On ne se marie donc qu'un jour par semaine. Maintenant, s'il y a, ce jour là, un enterrement ou un autre mariage, on ne se marie pas : deux ne pouvant être heureusement célébrés un même jour! En cas de nécessité, comme à la dernière semaine avant l'Avent, il ne faut rien voir de l'autre service, ne pas se rencontrer et, surtout, ne pas passer par la même porte. Ils ne se marient jamais non plus pendant l'Avent où le Carême, époque où l'Église, il est vrai demande une dispense, ni pendant le mois de mai. En sorte que, pendant quatre mois et demi, il n'y a pas de mariage. Le reste de l'année on ne dispose que d'un jour par semaine. Il y a donc pour eux trente-six jours par an où ils peuvent se marier, et encore, faut-il qu'il n'y ait ces jours là, ni un enterrement, ni un autre mariage.

On pourrait multiplier les exemples : la superstition est protéiforme et revêt les apparences les plus diverses.

Comme indifférence au point de vue des confessions religieuses, je relèverai seulement le fait suivant :

T. avait deux ans lorsque sa mère se remaria à un protestant. Elle avait été baptisée « aux catholiques », mais fait la première communion « aux protestants », parce que les protestants avaient été très bons pour les enfants et puis qu'ils enterrent *pour rien*. Tandis que, « aux catholiques », la 1er classe coûte 100 fr., la seconde 80 fr. ; la 3me, 30 ou 40 fr., mais personne ne veut de la 3me classe.

Le voisinage. — Par suite de l'extrême morcellement des pro-

priétés, les habitations sont fort rapprochées les unes des autres. Il en résulte des rapports forcés entre voisins, et généralement cordiaux malgré la jalousie entre cultivateurs qui fait le fond du caractère du Varennier. Mais on a besoin les uns des autres et l'on se donne volontiers aide réciproque.

S. plante ses choux le matin ; le soir, il met le sainfoin en grandes meules. Pour cela, B. et E, viennent l'aider : ce sont *corvées* récréatives de voisinage qui durent jusqu'à 8 heure et demies du soir. A charge de revanche. Nous avons cité plus haut le concours de plusieurs voisins qui s'associent pour l'emploi d'une batteuse à vapeur. Ces genres d'associations temporaires se multiplient à chaque instant. On se prête des semeuses de voisin à voisin.

Quant aux rapports de paysans à bourgeois, ils sont moins bons. Et la justice, pour le paysan, vis-à-vis du bourgeois, consiste à obtenir plus que son droit, comme dans la chasse ; ou lorsqu'il fait payer audit bourgeois plus que son dû, comme dans les impositions. Alors sa justice est satisfaite.

Somme toute, on est des *bon'hommes*, terme local qui caractérise plus spécialement tout ce qui n'est pas paysan, bien que, par extension, on l'applique également à des cultivateurs aisés, voire riches.

Les corporations. — Il y a, à Berthenay, trois sociétés. Une société musicale de faible valeur et dont les membres s'occupent trop peu de se perfectionner dans l'usage de leurs instruments pour qu'on puisse en tenir compte parmi les récréations du Varennier. Les quelques politiciens du bourg s'en sont emparés et lui ont imprimé une direction politique, anti-cléricale, plus superficielle que réelle d'ailleurs. Les meilleurs instrumentistes ont quitté cette société pour aller à celle de Savonnières, plus complète et mieux dirigée.

Les deux autres sociétés n'en formaient qu'une seule à l'origine. Mais la politique après avoir occasionné des divisions a fini par amener une scission complète. Ce sont les *Sociétés de Saint-Roch*, sociétés de secours mutuels en même temps qu'insti-

tutions de prévoyance, elles sont fréquentes en Touraine et notamment dans la Varenne. Leur but est de venir en aide à ceux de leurs membres que la maladie ou une incapacité de travail mettent hors d'état de gagner leur vie. Elles opèrent suivant leur milieu, de trois manières différentes :

1° Dans les villes, où ces associations sont généralement composées d'ouvriers exerçant des métiers différents, chacun verse une cotisation annuelle déterminée. En retour, la Société fournit au malade : le médecin, les médicaments et presque toujours une indemnité suppléant, dans une certaine mesure, le salaire absent.

2° Dans les campagnes, les associés versent aussi une cotisation; mais cette cotisation se combine souvent avec le secours en nature.

Comme dans les villes, l'association procure gratuitement le médecin et les remèdes. Quant à l'indemnité en argent, elle peut être remplacée par un secours en nature qui varie suivant les localités. Ce mode d'association mutuelle existe surtout là où il y a un mélange de cultivateurs et d'ouvriers.

3° Enfin, dans certaines communes rurales, la Société de secours revêt sa forme la plus simple, elle a pour unique base, l'*exécution des travaux nécessaires à l'existence de la famille.*

C'est sous cette dernière forme que nous la rencontrons à Berthenay. Pour les deux sociétés ce sont les mêmes statuts. Elles ne se distinguent que par leurs noms.

Ce genre de société s'est créé naturellement par le fait que la population, comme nous l'avons vu, se compose de gens ayant un seul et même mode d'existence, vivant par conséquent en communauté d'intérêts, de vues et d'habitudes, et obligés de se patronner eux-mêmes. Le fonctionnement des sociétés de Saint-Roch est des plus simples.

Les adhérents s'engagent uniquement à cultiver les terres des membres de l'association qu'une maladie ou une indisposition a mis dans l'impossibilité de travailler. Ils sont présidés par deux syndics nommés pour un an et qu'on appelle *rois*. Leur fonction consiste à « commander » les sociétaires, c'est-à-dire à les pré-

venir en cas de besoin et à leur indiquer la besogne à effectuer.

Ces rois sont au nombre de deux, parce que les communes de la Varenne, tout en longueur sur le fleuve sont généralement divisées en deux parties appelées *le haut* et *le bas*, suivant qu'elles se trouvent en amont ou en aval. On a soin de choisir un roi dans chacune de ces parties. Un membre de la Saint-Roch vient-il à tomber malade, sa famille en donne avis au roi de son quartier qui commande immédiatement les hommes nécessaires; il les choisit dans la partie qu'il habite et à laquelle appartient également celui qu'il s'agit de secourir. Chacun marche à son tour suivant le roulement établi.

Si le champ à cultiver est situé dans l'autre quartier, le second roi en fait son affaire. Cette disposition, d'ailleurs n'a rien d'absolu et l'entente la plus parfaite ne cesse de régner pour ces sortes de services. Au jour fixé d'un commun accord entre les gens commandés, ceux-ci se rendent ensemble sur le terrain ou sur les parcelles désignées, et en un tour de main, l'ouvrage est achevé. Cette rapidité ne nuit en rien à la bonne exécution du travail; tout se fait en conscience, chacun agit comme pour soi.

Quelle que soit la durée de la maladie, le sociétaire a droit à ce que son travail soit exécuté, à ce que rien ne reste en retard. S'il meurt, sa veuve a droit à l'assistance pendant l'année en cours, c'est-à-dire jusqu'à ce que les récoltes soient serrées.

Le secours mutuel s'étend même aux chevaux. A tour de rôle, on remplace l'animal malade et on fait la besogne.

De caisse, il n'en existe pas. Le médecin et les médicaments sont à la charge de la famille qui en use le moins qu'elle peut.

Les sociétaires assistent en corps à la sépulture de leurs défunts; ils se font un devoir de les porter eux-mêmes à la dernière demeure, et ils tiennent à ce que les cérémonies des obsèques revêtent une certaine solennité.

Comme presque toutes les associations, la Saint-Roch admet des membres honoraires. Ceux-ci ne sont pas astreints aux se-

cours; ils prennent part seulement à la fête de la corporation qui est fixée au 16 août. Ce jour là est tout entier consacré aux réjouissances. Après la messe, un banquet réunit les associés et la fête se prolonge fort avant dans la nuit. Fait digne de remarque, les désordres sont fort rares.

Chaque sociétaire paye son écot de six à sept francs. A cela se bornent tous les frais. Encore n'entrent-ils pour rien dans le principe même de l'association; il sont complètement en dehors.

On voit par ce qui précède que ce genre de société de secours mutuels est basé sur le secours en nature. L'argent est rare dans la Varenne où le paysan vit des produits de son champ et de son étable. Une société à cotisations fixes n'aurait donc eu aucune chance de réussite. Ces sociétés fonctionnent depuis fort longtemps avec un succès uniforme et constant : leur existence est assurée parce qu'elles sont indispensables.

Le secours *en nature* caractérise bien ce type social de petits paysans sans classe supérieure, obligé, par conséquent de se patronner lui-même par le moyen de l'association mutuelle.

Paul Porthmann.

Observations sur la variété du Varennier Tourangeau.

L'étude qui précède nous fait connaître la physionomie si caractéristique du Varennier tourangeau. On peut ramener son origine à cinq causes fondamentales :

1° *La nature du sol.* C'est un sol d'alluvions très riche, capable par conséquent de nourrir une famille sur un espace restreint, sous le régime de la *très petite culture.* Ce genre de culture s'impose d'ailleurs par suite de l'étroitesse de ces bandes de terres qui forment comme un ruban allongé sur les deux rives des cours d'eau. La grande culture ne s'accommoderait pas de cette disposition peu favorable à l'emploi des machines, aux transports et à la surveillance.

2° *La très petite culture.* On en a vu les conséquences : em-

ploi exclusif d'instruments très primitifs, souvent même culture simplement à la bêche; pas d'idée d'amélioration, mais persistance des procédés traditionnels, les seuls connus et les seuls à la portée de ces petites gens; tendance générale à devenir plus ou moins propriétaire, puisqu'on peut constituer un domaine sur un tout petit espace et avec le seul travail des bras; épargne consacrée presque exclusivement à l'achat de la terre et au morcellement excessif du sol; enfin rareté des salariés, puisque chacun peut s'occuper sur son propre bien.

3° *La culture maraîchère.* Elle prédomine, elle règne presque exclusivement à cause de l'extraordinaire fertilité et divisibilité du sol et de la facilité des arrosements. Ce genre d'exploitation exagère encore la petite culture et, dès lors, ses conséquences, en permettant de réduire à deux ou trois hectares la surface nécessaire à l'existence d'une famille, en substituant souvent l'emploi de la bêche à celui de la charrue, en développant l'intensité de travail par la nécessité de façons nombreuses et incessantes et l'âpreté au gain par la fréquence et la valeur plus grande des récoltes. Le maraîcher donne le type de la petite culture à sa plus haute puissance.

Jusqu'ici, il semble que le type du Varennier va évoluer à la façon du type Chinois, qui est, lui aussi, un petit paysan maraîcher, très travailleur et très minutieux; mais voici où il va s'en séparer décidément et profondément.

4° *Les anciennes influences communautaires.* Ce type est sorti complètement de la formation communautaire de famille, mais il lui en est resté quelque chose, peu de chose; c'est comme le souvenir lointain et presque effacé d'un état antérieur. Il lui en est resté, d'abord l'idée que le domaine est, moins un bien personnel qu'un *bien de famille,* dont le père ne peut pas disposer, qui appartient de droit aux générations qui se succèdent : ce sentiment se traduit ici par la prise de possession brutale du domaine lorsque les parents deviennent vieux. Il en est resté ensuite le fond de cet esprit de tradition et de routine que la petite culture et la culture maraîchère juxtaposées n'ont fait que développer. Il en est resté encore le caractère casanier, l'éloigne-

ment pour l'émigration, la crainte de perdre de vue le clocher de son village, l'habitude de se marier exclusivement dans les familles du pays : tous ces traits sont caractéristiques de la formation communautaire. Enfin, l'influence lointaine de cette formation se retrouve dans un certain entrain à s'entr'aider entre voisins par des corvées spontanées et dans la facilité à constituer des sociétés de secours mutuels, pour un échange d'assistance en nature.

Mais ce sont là des symptômes déclinants déjà à demi effacés, et qui sont fortement modifiés par un dernier caractère, dont l'influence est tout à fait prédominante.

5° *La formation instable.* On sait que cette formation caractérise les sociétés dans lesquelles la communauté de famille se dissout, sans que l'on ait été formé à se passer de son assistance et à ne compter que sur ses seules forces : cet état est instable parce que l'individu, ne trouvant à s'appuyer solidement ni sur le groupe ni sur lui-même, est livré sans défense à tous les hasards de la vie.

Toutes les conséquences que produit ce type social éclatent ici avec une intensité rare.

La famille n'a plus l'ampleur et la forte cohésion des communautés patriarcales, ou même de la fausse famille souche du type pyrénéen ou jurassien : elle est réduite non seulement comme nombre mais comme action : la stérilité systématique restreint à un ou deux le nombre des enfants, par l'impuissance où est la famille et où ils sont eux-mêmes de s'établir. Et la famille est également incapable de donner à ces rares enfants une éducation quelconque : ni la traditionnelle et bonasse éducation du communautaire, ni l'éducation virile du particulariste : ils s'élèvent au hasard, comme ils peuvent et, en somme, ils s'élèvent mal, sans esprit de tradition, et sans esprit d'initiative. Ils convoitent avec impatience l'héritage des parents et si la mort de ceux-ci se fait trop attendre, ils les dépouillent de leur vivant, se les renvoient les uns aux autres et, finalement, les laissent mourir dans la misère.

On a pu constater l'étroitesse sordide du *mode d'existence*, en

ce qui concerne la nourriture, l'habitation, les vêtements, etc. Ce n'est ni la vie large des communautés de famille, ni la vie confortable du *home* particulariste : c'est la vie instable et désorganisée qui ne sait plus s'appuyer ni sur le groupe traditionnel, ni sur l'initiative sûre d'elle-même.

Aussi l'homme ne trouve-t-il aucune protection certaine, ni autour de lui, ni en lui-même, pour pourvoir aux difficultés des *phases de l'existence*. Il s'en tire, ou ne s'en tire pas, au petit bonheur, au hasard des circonstances heureuses ou malheureuses dont il est le jouet. Il n'est pas patronné et il n'a pas d'aptitude solide à se patronner lui-même. Aussi cette insuffisance fait-elle naître de singuliers *patrons* : le marchand de biens, l'homme de loi, le politicien, qui trompent, grugent, volent et finalement ruinent ces pauvres gens.

Cet homme ainsi élevé au hasard n'a et ne peut avoir ni la foi naïve que donne la famille communautaire à fortes traditions, ni la foi virile et agissante que donne la famille particulariste : il est indifférent en religion. Mais comme il ne peut se passer de ce secours, il est superstitieux, puérilement superstitieux.

Cette formation instable est encore aggravée et accentuée par la persistance du type celte, chez lequel, on le sait, la communauté de famille avait été dissoute et remplacée par le régime du clan (1). Les luttes du clan sont encore aujourd'hui un des traits caractéristiques de la vie publique en Touraine, et cette région est peut-être, avec la Champagne, celle qui reproduit le plus pur spécimen du celte gaulois. (La Bretagne ne donne que le type du Celte de la Grande-Bretagne d'où il a été importé dans l'Ouest de la France).

La Touraine a conservé le caractère celtique et elle a même échappé aux influences particularistes qui ont constitué, dans beaucoup de régions de la France, le type de la fausse famille souche.

Cette explication ne pourrait être pleinement mise en lumière que par l'étude des autres variétés de la Touraine. En effet, si la

(1) Voir dans la *Science sociale, Les Celtes,* par M. H. de Tourville et E. Demolins, t. XI et XII.

vallée donne la variété élémentaire du Varennier, il faudrait observer celle du Vigneron sur les coteaux et celle du Paysan en grande culture sur le plateau.

Par leur combinaison, ces trois variétés concourrent à former le type Tourangeau.

Edmond Demolins.

LES PASTEURS CAVALIERS

DANS

LES LÉGENDES RELIGIEUSES DE LA PERSE

QUELQUES INDICATIONS FOURNIES PAR L'ÉRUDITION.

Dans les différents articles qu'il a consacrés, ici même, à l'étude de la société aryaque ou médique, M. de Préville a eu essentiellement en vue une société de paysans, occupant de petits territoires arrosables soumis au climat des steppes, au bord du désert, au pied de la montagne; (1) paysans obligés par l'isolement et l'inextensibilité du sol disponible à vivre en communautés agricoles restreintes, étroitement maintenues par la nécessité de l'irrigation; paysans vivant sur le type du domaine plein et du métier fermé héréditaire, sans grands propriétaires et sans pouvoir public actionnant leurs moyens d'existence, conseillés, mais non patronnés par un clergé médiocrement aisé et très dépendant d'eux, exploités enfin par les clans guerriers descendus de la montagne. Il a laissé de côté l'action des nomades de la steppe (2), il a négligé d'aller interroger sur l'état social des Perses

(1) *La Science sociale*, t. XII, p. 69; t. XV, p. 41, p. 397. En 1891, il les disait issus des steppes riches. En 1893, il incline à les faire venir de l'Arménie.

(2) M. de Préville incline notablement à refuser aux pasteurs le nom d'Aryas. Les Aryas primitifs, dit-il, t. XV, p. 56, étaient laboureurs et les Touraniens pasteurs nomades. Il corrige ainsi ce qu'il écrivait t. XII, p. 85, où il rangeait les Touraniens parmi les chasseurs. Mais il aurait dû expliquer dans quel sens il prenait ces noms un peu vagues. Donner aux habitants primitifs de la région que j'appelle en gros l'Eran et au type social qu'ils représentent le nom d'aryaque n'est possible qu'à condition de refuser ce nom d'Aryas aux peuples qui ont apporté en ce pays les langues indo-européennes. Au VIIIe siècle, en effet, les Arméniens ne parlaient pas un idiome indo-européen : linguistiquement, ce n'étaient pas des Aryas, quoiqu'ils fussent socialement des Aryas au sens de M. de Préville. Afin d'éviter toute confusion, je

leur grand livre sacré, l'Avesta. C'est cette double lacune que je voudrais aider aujourd'hui à combler.

I. — LES SOURCES : L'AVESTA.

Qu'est-ce que l'Avesta?

Un recueil à la fois liturgique et législatif, dont les fragments, comme l'a établi M. Darmesteter dans la belle édition qu'il en a donnée, ne remontent guère plus haut que le troisième siècle de notre ère, mais que l'on peut reconstituer presque en entier grâce aux livres postérieurs, comme le *Bundahish*, et les ouvrages de Masoudi, Firdousi et Mirkhond.

On avait tiré de ce fait qu'il est rédigé dans une très ancienne langue, le zend, qui est aux langues modernes de la Perse ce que le latin est aux langues romanes, la conclusion qu'il était très ancien. Il serait tout aussi naturel de conclure que saint Thomas d'Aquin et Cicéron étaient contemporains, du fait qu'ils écrivaient dans la même langue. L'usage d'une langue se perpétue dans tous les clergés longtemps après qu'elle a cessé d'être en usage dans le pays.

On ne saurait fixer exactement le lieu de sa composition. On a mis en avant les vallées de l'Helmend, de l'Araxe, de l'Oxus, c'est-à-dire l'Afghanistan, le Daghestanet, la Bactriane. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il a été rédigé, dans l'une comme dans l'autre, en un pays de pasteurs transhumants.

Certaines de ses prescriptions rapprochées de divers actes d'intolérance du faux Smerdis, ont fait dire qu'il représentait l'esprit des Mèdes. Des historiens anciens ont prononcé les mots de bactrien et de chaldéen ; ce qui est certain, c'est qu'il représente un ensemble de conceptions religieuses plus compliquées que celles qui constituent la religion de l'époque achéménide.

maintiens au groupe social sédentaire le nom d'Aryas, que M. de Préville lui a donné, et j'appelle Eraniens les conquérants propagateurs de la langue zend et de ses dérivés.

Sans doute Ahura Mazda est le grand dieu de Darius comme il est celui de l'Avesta, sans doute les Perses du cinquième siècle avant J.-C. adorent les éléments dont l'Avesta reconnaît le caractère divin et auxquels il consacre des hymnes, sans doute Anahita et Mithra sont adorés par Artaxerxès (IVe siècle avant J.-C.) comme par les dévots de l'Avesta; mais, d'une part, ce dernier culte, d'apparence fort idolâtrique, est contraire à l'Avesta, de l'autre ni la conception dualiste du monde ni la conception philosophique et abstraite des Ameshas Spentas ni tant d'autres théories qui sentent le mélange des idées grecques avec les idées barbares et rappellent cet autre mélange qui a été l'œuvre de l'école d'Alexandrie, ne se rencontrent dans les textes religieux de l'époque des Achéménides.

A fortiori, l'Avesta ne peut-il être considéré comme le représentant fidèle des croyances des Indo-Éraniens avant leur séparation en deux peuples distincts. Le livre sacré des Indous, le Véda, offre avec l'Avesta des points communs, mais il présente de plus fréquentes divergences. L'un et l'autre connaissent le culte de Mithra, l'offrande du haoma, la légende de Yima, fils de Vivanhant, de Thrita, fils d'Athwya. Mais le haoma devient chez les Éraniens une plante, et non plus, comme chez les Indous, sauf dans la légende de Franhrasyan, une liqueur. Yima était à l'origine le type du premier homme, fondateur de la religion et régnant après sa mort au paradis sur les élus. Dans l'Avesta, il n'est plus que le constructeur de la maison des bienheureux, où règnent les fils de Zoroastre, et il décline modestement la tâche de faire connaître aux hommes la vraie religion, tâche qui est réservée à Zoroastre. Or, ce trait indique que l'épisode a été remanié à une époque où le chef de famille avait perdu la direction du culte domestique, où une classe sacerdotale s'était déjà formée pour la pratique des rites et l'enseignement religieux. Le personnage de Zoroastre a subi des modifications analogues.

De sa chronologie très vague et très flottante, on peut seule-

(1) Les prunts manifestes faits à la Bible, la création en six jours, le sabbat, le premier couple et le premier péché, la revelation sur la sainte montagne, peuvent être antérieurs à l'ere chretienne.

ment conclure qu'il vivait à une époque où les Éraniens n'avaient pas encore conquis l'Éran, puisqu'à l'époque sassanide on le faisait antérieur aux Achéménides, contemporain du père de Darius, tandis qu'à l'époque achéménide on le reculait jusqu'à l'époque des rois fabuleux d'Assyrie, le dieu Ninos et la déesse Sémiramis. Chaque époque d'ailleurs l'habille à son goût et suivant son idée. Dans la plus ancienne version, il cumule les fonctions du roi et du prêtre, c'est un civilisé d'origine qui convertit des étrangers; dans la seconde, ce n'est plus qu'un prêtre, un civilisé d'éducation, qui prêche le roi barbare son compatriote. La séparation du spirituel et du temporel s'est produite dans l'intervalle, et le caractère social de la légende s'est modifié pour se mettre au niveau des idées nouvelles.

Toute question de révélation mise à part, il y a donc autant de différences entre la religion de Zoroastre et ce que l'Avesta nous présente comme tel, qu'entre la religion de Moïse et le christianisme qui cependant est sorti du judaïsme. Seulement, ici c'est au contact des populations conquises que s'est développée, par l'influence des idées nouvelles, la révolution religieuse dont l'Avesta nous offre l'aboutissement et la codification.

II. — LES GROUPES SOCIAUX DE L'AVESTA : LE CULTIVATEUR.

Dans la société avestique, comme dans beaucoup d'autres sociétés antiques, les deux classes essentielles de la nation sont les guerriers et les laboureurs, les premiers formant la caste parmi laquelle on choisit le roi, mais réputés issus du même ancêtre, les uns du fils aîné, les autres du fils cadet. De plus, l'agriculture est loin d'être méprisée. Il y a au chant III du *Vendidad*, un des livres qui composaient l'Avesta, un splendide éloge du blé. On trouve mentionnés çà et là la charrue, la bêche et le moulin à farine. Le sacrifice par la libation existe à côté du sacrifice des animaux et suppose l'existence de l'agriculture, au moins de cette agriculture rudimentaire en vue de la boisson enivrante que l'on rencontre au début du labeur agricole de

tant de peuples (1). Mais c'est surtout dans les légendes du premier homme et de la vie future que ce caractère agricole éclate manifestement, et le *Vendidad*, qui les renferme l'une et l'autre, comme il contient déjà l'éloge du blé, doit être considéré comme représentant la part de la classe agricole dans l'élaboration du système religieux que je pourrais appeler le zoroastrisme complet.

La légende du premier homme reparaît plusieurs fois dans les légendes avestiques, car chacun des clans qui habitaient la Perse, peut-être chacune des civilisations qui y avaient vécu, avait son ancêtre traditionnel, désigné comme de juste, sous un nom différent. Les uns l'appelaient Gayomaretan, d'autres Haoshyanha, d'autres Takmna le fort (urupa), Yima ou Usa. Au lieu de les laisser sur le même plan, les compilateurs voulurent les mettre bout à bout, et force fut alors, ou bien de mutiler leur légende ou de se résigner à faire inventer plusieurs fois l'agriculture et le tissage. Sans donc nous arrêter à les examiner toutes, relevons simplement les caractères sociaux de l'une d'entre elles, celle de Haoshyanha. C'est une légende de sédentaires, pasteurs vachers et agriculteurs, en un pays exposé à des hivers rigoureux.

1° Haoshyanha développe le type du pasteur sédentaire au détriment du type chasseur; « il sépara les animaux utiles, les bœufs, les ânes et les moutons, des élans et des onagres indomptables (on remarquera qu'il n'est pas question des chevaux ; il substitua pour le vêtement les fourrures aux feuilles et aux peaux de tigre. »

2° Il accentue la sédentarité en construisant des maisons en bois.

3° Il invente l'agriculture en créant l'art des irrigations par lequel les hommes, qui jusque-là avaient vécu de fruits, semèrent le grain et marquèrent la limite de leurs champs.

4° Il rend le défrichement et l'agriculture plus faciles en inventant l'art du forgeron, pour fabriquer les haches, les scies et les houes.

(1) Chez les Gaëls par exemple qui cultivaient l'orge pour la production de la bière, et pour le reste demeuraient essentiellement pasteurs.

Même caractère sédentaire dans la légende du paradis-arche. Je réunis ces deux mots, car le premier homme était à la fois pour les Indo-Éraniens le sauveur de l'humanité, le roi des élus qu'il avait sauvés et le restaurateur de l'âge d'or. Dans le Véda, il est surtout le roi des morts, de ceux qui habitent au-delà de l'Océan, Océan fluvial qui entoure notre terre pour ceux qui placent les dieux et les morts, c'est-à-dire les ancêtres divinisés, sur le même plan horizontal que nous, Océan des nuages pour ceux qui les mettent dans le ciel; il fut donc le premier marin. Chez les Éraniens, impropres de tout temps à la navigation, toute trace de bateau a disparu dans la légende du roi des élus comme dans celle du premier péché. Ce n'est pas une de ces terribles inondations qui se produisent si souvent aux bouches de l'Euphrate qui détruit l'humanité coupable, comme chez les Chaldéens et les Hébreux, mais un de ces terribles hivers de la steppe bactrienne et du plateau persan, l'hiver de malheur avec son fils, le froid dur et destructeur. Ce n'est pas sur le navire d'Adrahasis ou de Noé que l'on se réfugie, on n'émigre pas vers un climat plus tempéré, on se blottit, *en vrai sédentaire,* dans une demeure souterraine, un de ces terriers où se réfugient pendant l'hiver les habitants de ces régions. Yima y convoqua les hommes les meilleurs, il y transporta les animaux les plus beaux, les végétaux les plus grands et les plus embaumés, les fruits les plus savoureux et les plus parfumés, il y fit couler des eaux avec des oiseaux sur les rives, il y *traça des rues,* il y *bâtit des maisons avec des balcons, des salles extérieures et des cloîtres.* C'est un paradis de sédentaires, ou je me trompe du tout au tout.

C'est à cette société agricole qu'il faut rapporter, je crois, les légendes relatives aux pasteurs vachers. Ceux-ci sont en effet, par la constitution même de leur troupeau, beaucoup moins nomades que les pasteurs cavaliers. Les pasteurs vachers figurent en petit nombre dans les légendes avestiques. Après avoir comparé le dieu de la Victoire, Verethragna, à un cheval, on le compare à un taureau et à un sanglier, on parle du taureau sacré dont Agraeratha a la garde et à la nature duquel il semble participer; mais Agraeratha est le général de Franhrasyan, un ennemi, et

son taureau est très probablement emprunté à la Chaldée, le pays des anciens rivaux de la Perse; il y a une famille épique, celle de Thraétaona, qui par les noms de ses membres se révèle comme une famille de vachers; mais le pays dont Thraétaona est originaire est devenu synonyme de pays souterrain des ténèbres et des démons. La viande de bœuf est la viande par excellence, comme le lait de vache est le type du lait, lait et viande s'exprimant d'ailleurs par le même mot, *gao*, qui signifie l'offrande-type, ce qui prouve, comme l'absence du cheval dans la légende de Haoshyanha, que l'introduction des pasteurs cavaliers dans la civilisation aryaque est un fait récent, sans quoi ils auraient substitué au lait de vache et à la viande de bœuf le lait de jument et la viande de cheval, comme dans l'hymne qui d'après son titre est dédiée à la déesse Vache, mère de toutes choses, comme la vache Isis, ils ont substitué les louanges de la déesse des chevaux à celles de la déesse des bœufs. Ils ont fait plus, et dans leur ignorance du véritable caractère de la légende étrangère qu'ils faisaient leur, ils ont remplacé la Vache céleste par un taureau divin dont la présence leur paraissait plus naturelle (1).

III. — LE PASTEUR CAVALIER.

Ce qui frappe le plus dans l'Avesta, c'est l'importance prépondérante que le cheval tient dans les yashts ou hymnes, c'est-à-dire dans sa partie la plus ancienne. Au sortir de la Chaldée qui

(1) Il est question dans l'Avesta des montagnards, notamment des Afghans, auxquels Firdousi fait jouer un si grand rôle avec Keresaspa et Rustan. Les Afghans ne se sont guère montrés dans l'histoire, notamment au dix-huitième siècle, que comme des destructeurs féroces et incapables. Mais il est possible que Firdousi, qui vivait près d'eux et les considérait comme les montagnards-types, leur ait attribué un rôle attribué originairement à d'autres montagnards, kurdes selon toute apparence. Il aurait ainsi confondu les Albani de l'Albania, aujourd'hui Daghestan, et les Albani de l'Afghanistan. Il est encore possible que les Albani de l'Afghanistan soient une colonie des Albani du Daghestan qui aient localisé dans leur nouveau pays les légendes de leur pays d'origine. Ils nous apparaissent en tous cas comme des héros en sous-ordre, subordonnés au roi, quoique fréquemment en querelle avec lui, et rétifs aux nouveautés religieuses. C'est bien là le type du montagnard pauvre, guerrier, subordonné et traditionnel.

semble avoir réservé son admiration pour le taureau et le lion, de l'Égypte qui porte son culte au taureau, au bélier et au bouc, une pareille importance frappe immédiatement les regards de l'observateur en lui montrant dans la région des pasteurs cavaliers l'origine de l'élément conquérant du monde éranien. Les noms de plusieurs héros renferment le mot aspa, cheval, Keresaspa et son ennemi Hitaspa, Vishtaspa, son ennemi Arejat-aspa et son père Aurvat-aspa, Tumaspa, Pourush-aspa, père de Zoroastre, etc., et c'est ici le cas de rappeler qu'Aristée de Proconèse attribuait aux Arimaspes l'initiative du mouvement qui donna aux Éraniens en Europe et en Asie la place occupée jadis par les Cimmériens. La lutte du bien contre le mal sur le terrain de la stérilité est symbolisée par la lutte d'un cheval blanc contre un cheval noir, la victoire du bien sur le mal est représentée par le fait que Takhma contraint l'esprit mauvais à lui servir de monture, la déesse Anahita, le dieu Mithra sont trainés par des chevaux blancs (Mithra en a quatre), le dieu Apam possède des chevaux rapides, Anahita, Tishṭrya, Verethragna sont comparés à des chevaux. On s'adresse à Anahita pour avoir de bons chevaux, il y a une déesse spéciale des chevaux, Drvaspa. Ce que l'on apprécie surtout dans le cheval, c'est sa rapidité, car on voit comparer successivement une divinité au cheval, au vent, à la flèche, au vautour, au corbeau, au chameau, dont la vue est perçante et la course rapide. D'une manière générale l'élément pastoral est très développé dans leur religion; les héros éraniens font à leurs divinités, Anahita, Drvaspa, Vayu, Ashi, des sacrifices de chevaux, de bœufs et de moutons, très différents du culte-type du zoroastrisme, l'oblation de la plante ou de son jus; ce que l'on demande à Anahita et à Drvaspa, ce sont des troupeaux; un hymne chante la religion bien nourrie de troupeaux et de pâturages, la royauté consiste à avoir des troupeaux et des pâturages, le dieu guerrier Rama est invoqué pour obtenir à la fois sécurité et fourrage, le milieu de l'été est une saison que l'on désigne du nom de coupe du foin, le *Vendidad* appelle Yima le premier homme le bon pasteur, et les minutieux détails qu'il donne pour la conservation du chien indiquent que le berger a un besoin urgent

de cet utile auxiliaire. En ces pays où le désert est partout, menaçant d'empiéter sans cesse sur la zone des terrains cultivables, la grande question, comme dans les Védas, c'est d'avoir de l'eau, c'est à en faire pleuvoir sur ses fidèles que Dieu est sans cesse occupé, non sans lutte d'ailleurs, et de là l'importance du mythe de l'orage dans les deux littératures, où il a supplanté le mythe originaire de la lutte pour la création. N'exagérons rien d'ailleurs, et ne croyons pas l'agriculture absente, mais rappelons-nous toujours qu'elle n'est que subordonnée.

A côté de l'importance du cheval mettons l'importance du guerrier, maintes fois décrit, armé de pied en cap avec son casque, sa cuirasse, sa tunique, son hausse-col, son ceinturon et ses jambières, avec la lance, l'épée, l'arc, la fronde, la masse, le disque, tel que nous apparaissent les dieux Mithra et Rama, cette dernière arme, plus ancienne, plus mythologique, faisant partie de l'attirail divin et non de l'attirail classique, où la fronde la remplace, et nous avons devant nous l'image vivante des conquérants iraniens, d'abord montés sur des chars comme les héros d'Homère (le dieu Mithra, la déesse Anahita), puis à cheval (les compagnons et les adversaires de Haosravah, Vishtaspa et son frère), suivant cette révolution universelle qui substitue partout le cavalier au charrier (1). Keresaspa combat en char contre Hitaspa; Vishtaspa, beaucoup plus récent, combat à cheval contre Arejat-aspa; pour Haosravah, héros intermédiaire, la chose est plus difficile à déterminer, il est en tout cas certain que son général Tusa, du clan de Vishtaspa, et ses adversaires Vae-saka et Aurvasara, sont à cheval.

En tous cas la forme des noms indique bien le milieu social d'où sortent ces héros. Keresaspa luttant contre Hitaspa, Vishtaspa contre Arejat-Aspa, c'est le nomade cavalier luttant contre le nomade cavalier, le barbare entré au service du civilisé luttant contre le barbare resté dans la steppe, afin d'être seul à exploiter le sédentaire. C'est un Turc passé au service du calife, en attendant l'heure de lui succéder. Vishtaspa, campé au nord des mon-

(1) J'emprunte à M. Maspero ce néologisme, si commode pour désigner le guerrier qui combat en char.

tagnes, au sud du fleuve (un fleuve vague, que l'écrivain ionien Charès, de Mitylène, écrivant au quatrième siècle av. J.-C. sur des documents syro-persans, appelle Tanais, et l'Avesta Daitya Vanuhi, qui n'a de valeur précise qu'au point de vue social, où il désigne le fleuve qui sépare les civilisés des barbares, me rappelle tout à fait les Franks de l'an 406 défendant contre les Vandales le passage du Rhin dont les Romains leur ont confié la garde.

A côté de ce barbare complètement passé au service de la civilisation, il existe, en la personne de Franhrasyan, un type de ce que j'appellerai le civilisé incomplet. C'est en effet un ennemi qui finit par succomber sous les coups du héros Haosravah, mais s'il a conquis l'Éran, du moins l'a-t-il défendu contre les ennemis de l'ouest, ancêtres légendaires des Arabes et des Romains.

Si nous voulons voir au contraire le type achevé du pur barbare, il faut aller le demander au portrait évhémérisé du serpent Dahaka tel qu'il nous est transmis par Firdousi (onzième siècle) qui l'appelle Zohak. A l'origine, ce récit avait un caractère purement moral, et la lutte du serpent contre le premier homme dont il punissait le premier péché et par un descendant duquel il était vaincu et enchaîné, devait se rapprocher beaucoup du serpent de la Genèse et de la tentation d'Adam. Dans le récit de Firdousi, le serpent est devenu un personnage humain, d'allure monstrueuse toutefois, ayant trois têtes, dont deux sont des têtes de serpent. La lutte n'est plus, comme dans le Véda, une lutte pour la pluie entre Dieu et la puissance mauvaise ; mais une guerre entre le peuple de Dieu, l'Éranien, et son ennemi, le nomade ravageur et pillard. Zohak est un guerrier, il sort du désert que parcourent les cavaliers porteurs de lances, c'est un pasteur issu d'une société divisée en clans nobles, pasteurs de chevaux et de bœufs, et en clans serfs, pasteurs de chameaux, de moutons et de chèvres, c'est un matriarcal, car il revendique le trône comme fils de la sœur du dernier roi, c'est un chef de bandes, comme tel facile d'abord et très généreux à ses débuts, car un homme en ces régions vaut par sa clientèle plus que par sa for-

tune; communautaire, car il prêche et pratique la communauté des biens, en fils de la steppe où la terre n'appartient à l'homme que pendant le temps que ses troupeaux la traversent; cruel enfin et pratiquant les sacrifices humains, à l'instar de ceux que la guerre a familiarisés avec l'effusion du sang. En face du cavalier gendarme dont j'ai tout à l'heure esquissé la figure, voici le cavalier barbare, le Mongol après le Turc.

Les sociétés éraniennes à base de cultivateurs urbains nous apparaissent ainsi comme sans cesse menacées par les nomades que jettent périodiquement sur elles les surfaces intransformables qui bornent le plateau persan. De ces nomades, les uns ne savent que détruire, les autres, susceptibles d'une demi-civilisation, sont assimilés en partie par le pays qu'ils ont conquis, et jusqu'à ce qu'ils aient perdu, avec leur sauvagerie primitive, leur force militaire de résistance, forment le rempart derrière lequel se reconstruit, souvent pour leur plus grande gloire aux yeux des historiens, quoique en général en dehors de leur participation directe et intense, l'édifice de la civilisation persane.

CH. DE LA LANDE.

(1) Il existe une autre version de la lutte contre le serpent : c'est un récit de l'Avesta sur la lutte de Keresaspa contre le serpent Crvara. Le combat a lieu sur mer, et cela suffit à indiquer que cette légende, comme toutes celles qui mettent en scène Keresaspa, se rattache plutôt au cycle des légendes du golfe Persique qu'à celui des steppes bactriennes.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LE MOUVEMENT AUTONOMISTE

EN CATALOGNE

L'Espagne n'est pas au bout de ses difficultés. A peine sortie, meurtrie et démembrée, d'une guerre avec les États-Unis, elle est en proie aux révoltes intérieures. Les troubles se manifestent sur toute l'étendue du territoire, mais ils ont pris en Catalogne, et plus particulièrement à Barcelone, un caractère d'extrême gravité.

Nos lecteurs sont au courant de ces événements par les journaux. « Oui, écrit l'un d'eux, ce qui se passe à Barcelone, à Madrid même, ce qui se trame sur divers points du royaume rappelle par d'effrayantes anologies les signes avant-coureurs de la chute de Charles Ier d'Angleterre, quand Hampden refusait l'impôt et fixait la volonté un instant hésitante de Cromwell. C'est aussi la veille de 1789, quand, au roi qui s'écriait : « Quoi ! « une émeute ? » un courtisan plus clairvoyant que ne sont d'ordinaire ses pareils, répondit : « Non, Sire, une révolution ! » Révolution, ce mot court partout : hier un député le jetait dans l'enceinte des Cortès, en avouant que l'entente de Barcelone pour le refus des impôts était bien un acte révolutionnaire au premier degré. La ligue générale des producteurs proclame que le refus de l'impôt est licite ; elle donnera au moment opportun le signal qui doit généraliser l'exemple de Barcelone, et, faisant écho aux

prédictions attristées que la situation intérieure de l'Espagne inspire au dehors, elle conclut : « S'il est vrai, comme le disent « ceux qui nous observent de l'autre côté des Pyrénées, que « nous sommes à la veille du 5 mai 1789, ménageons notre sang « pour arriver calmes et forts au 4 août. »

On voit que les esprits sont violemment excités ; d'ailleurs on sait qu'en Espagne ils arrivent rapidement aux pires excès.

Un de nos lecteurs, qui habite Barcelone, m'adresse une communication, qui va nous permettre d'apprécier les revendications des autonomistes.

I. — L'OPINION D'UN CATALAN AUTONOMISTE.

Je résume son opinion aussi exactement que possible, sauf à l'examiner ensuite.

Les causes du mouvement autonomiste, ou plutôt nationaliste, en Catalogne, sont très naturelles, dit mon correspondant : elles proviennent des grandes différences qui existent entre le type catalan et le type espagnol, ou castillan.

L'Espagne est un composé de nationalités distinctes originairement indépendantes. Sans tenir compte de cette indépendance, la Castille s'est toujours efforcée d'absorber les diverses provinces, en leur imposant ses lois, sa langue, son histoire, ses mœurs. Les provinces les plus semblables à la Castille ont rapidement succombé, et, aujourd'hui, tout le centre et le midi forment un seul groupe, qui constitue le vrai type espagnol.

Les provinces les moins assimilées sont la Galice, la Vasconie et surtout la Catalogne. Ces provinces n'étaient unies à la Castille que sous la garantie formelle de leur autonomie et de l'égalité des droits. Elles ont vu cependant leurs libertés supprimées et ne conservent qu'un souvenir affaibli de leur personnalité.

Le Castillan qui nous opprime doit être classé parmi les types à formation communautaire. Il est essentiellement idéaliste, amoureux des abstractions et des généralisations fantaisistes, qui ne tiennent pas compte des faits. Il parle beaucoup pour ne rien

dire, se lance volontiers dans de folles entreprises, dans des guerres aventureuses, sans réfléchir sur les conséquences et sans calculer les moyens. Il vit au jour le jour et se moque de ceux qui pensent au lendemain.

Sa formation communautaire le rend peu apte à demander ses moyens d'existence au travail personnel. Aussi est-il porté à entretenir et à développer le fonctionnarisme et le militarisme, à tel point que des familles entières n'exercent pas d'autre profession. Son système de colonisation n'est qu'une exploitation au moyen des fonctionnaires.

Notre type catalan est, au contraire, le plus particulariste, ou, si vous préférez, le moins communautaire de la Péninsule et peut-être du monde latin. Un auteur, dont j'ai oublié le nom, affirme, non sans raison, qu'il est à la race latine comme l'anglais est à l'allemand.

Au sujet de son caractère, voici ce qu'écrit M. Almirall, dans son livre *Le Catalanisme*. Le caractère catalan est l'opposé du caractère castillan. Les Castillans sont éminemment généralisateurs, tandis que nous sommes essentiellement analystes. Ils s'exaltent pour une abstraction idéaliste; nous cherchons surtout des avantages positifs. Le Castillan, passionné des formes, attache la plus grande importance à la finesse, à l'élégance, à la magnificence. Le Catalan, au contraire, estime moins les apparences, il est plus fruste. Le regard du Castillan embrasse un champ trop vaste, pour bien voir le détail des objets: le nôtre voit bien les détails, mais, par contre, embrasse un champ moins étendu. Aussi les Castillans ont-ils pu réaliser des épopées qui ont étonné le monde, mais ont-ils connu aussi les chutes bruyantes et désastreuses; nous avons à notre actif des conquêtes moins brillantes, mais plus durables.

Le génie castillan brille surtout quand le Monde s'élargit. Aussi son influence et sa prédominance sur les autres provinces se sont-elles surtout manifestées au moment de la découverte du Nouveau Monde. L'élément castillan occupa alors en Espagne, et même en Europe, la première place, tandis que, éblouis, nous baissions la tête, reconnaissant sa prédominance et acceptant la

politique qui fut inaugurée avec cet élargissement du monde.

Jamais notre peuple catalan n'aurait pu produire une pareille épopée ; mais jamais non plus, s'il eût dirigé la politique, il ne se serait arrêté dans la voie des améliorations et du progrès. Notre politique aurait fait moins de bruit dans le monde, mais elle aurait assuré plus de bien-être.

Nous aurions fait prédominer en Espagne le type de la confédération et nous aurions ainsi amené la liberté et la prospérité de l'Espagne. Si, à l'occasion, nous avions dû entreprendre des expéditions lointaines, nous en aurions surtout retiré des avantages pour le commerce, plutôt que des instruments de domination. Probablement nous aurions précédé l'Angleterre dans l'établissement d'un régime colonial fondé non sur la domination politique, mais sur le développement de la civilisation.

Un autre caractère du peuple catalan qu'il importe de noter, c'est qu'il est plus porté à enraciner des institutions qu'à porter les hommes au pouvoir. Les faits les plus célèbres de notre histoire paraissent être le résultat de la collectivité et non d'une individualité. Les Cortès catalanes, la Généralité, le Conseil des Cent, le Sénat, les Corporations des villes, les Consulats et corps de métiers, voilà les héros de notre histoire.

Notre vie matérielle exige un développement relativement grand d'énergie. Disposant d'un sol moins fertile que beaucoup d'autres régions de la Péninsule, nous l'avons rendu productif par un travail assidu. Quelques parties de la Catalogne produisent plus de vin que le reste de la Péninsule. Partout où le terrain se prête aux cultures spéciales, nous produisons des fruits en quantité suffisante pour l'exportation.

Après avoir mis en culture même les montagnes, nous avons eu encore un excédent de bras pour créer et soutenir la grande industrie. L'agglomération industrielle qui a pour centre Barcelone s'étend à plusieurs cités et villes secondaires, et la force que peuvent fournir les rivières, même les moins importantes, est utilisée.

Le tableau que nous venons de tracer de notre situation, mo-

tive et légitime nos aspirations catalanistes. Nous éprouvons pour notre pays un amour d'autant plus grand qu'il subit une domination moins éclairée et moins libérale ; nous avons donc le devoir de faire tous nos efforts pour le relever.

Je dois encore signaler quelques traits distinctifs.

D'abord notre langue, que l'on peut considérer comme la fille aînée de la langue latine, est très précise, très concise, avec une grande quantité de mots monosyllabiques. La langue castillanne, au contraire, emploie beaucoup de mots pour exprimer les idées les plus simples.

Dans la vie privée, le Catalan préfère la bonne installation de son foyer aux apparences extérieures, bien que son intérieur ne soit pas très confortable. Il ne sacrifie pas le nécessaire au superflu. Tandis qu'à Madrid ce sont les cafés et les Monts-de-Piété qui abondent ; ici, ce sont les restaurants et les caisses d'épargne. Nous ne connaissons pas, comme à Madrid, l'habitude de mettre en gage les objets de première nécessité, pour pouvoir assister à une course de taureaux, ou pour prendre part à une partie de plaisir.

Bien que, dans le centre et le midi de l'Espagne, les ouvriers des manufactures soient en petit nombre, ils tiennent fréquemment des congrès socialistes, où, dans des discours enflammés et creux, ils acclament le socialisme d'État. Les ouvriers catalans, plus pratiques, fondent des sociétés de résistance contre les patrons, des sociétés de secours mutuels, des coopératives de production et de consommation, des Athénées ouvriers, et ils sont ainsi arrivés à avoir un degré de culture et de bien-être supérieur à celui des autres.

Malgré cet état social plus avancé, la Catalogne est comme perdue et effacée dans la vie publique. Elle n'est pour ainsi dire pas représentée au Congrès. Plusieurs de ses représentants sont des Castillans et ne connaissent pas le pays. Les Catalans qui sont élus, doivent leur élection à l'appui d'une bande ou d'une coterie politique et, dès lors, ils ne jouissent plus de leur liberté. Cet état de choses provient en partie des difficultés créées par la langue : la langue catalane ne peut être employée pour ces jeux de

parole, ces discussions mesquines, ce bavardage stérile, qui constituent le fond du parlementarisme espagnol.

Ces différences expliquent notre mouvement autonomiste. Nous avons la conviction que les Catalans ont tous les éléments pour former une nationalité autonome : langue propre; histoire propre; droit propre. Nous estimons que nous avons les ressources et les conditions nécessaires pour nous passer de la tutelle d'une autre race qui ne fait que nous diminuer et nous affaiblir de toutes les façons.

Ce mouvement autonomiste s'est manifesté d'abord par la langue, qui s'est conservée dans l'intimité de la famille et de la vie privée, pendant toute la durée de la monarchie absolue. Cette langue a commencé à renaître par des poésies, puis par le rétablissement des jeux floraux; aujourd'hui, la littérature catalane menace de surpasser la littérature castillane. On publie en langue catalane un très grand nombre de journaux, revues littéraires ou scientifiques, romans et pièces de théâtre. La plus grande partie de nos jeunes intellectuels, qui sont précisément les propagateurs des idées autonomistes, écrivent en catalan.

Au point de vue musical, plusieurs orphéons cultivent et propagent notre ancienne musique populaire et la musique étrangère; ils combattent avec ardeur, pour la chasser du pays, la musique espagnole qui nous avait faussé le goût.

Nos peintres suivent avec profit les écoles étrangères, et délaissent les académies castillanes.

Plusieurs érudits fouillent nos archives, reconstituent notre histoire, trop longtemps oubliée et bannie des écoles où elle était remplacée par l'histoire de la Castille. Ils nous font voir la prospérité dont nous jouissions, lorsque nous étions libres; les forfaits commis par les Castillans, pour établir leur domination.

Une société d'excursion scientifique, qui compte un grand nombre de membres, contribue à l'œuvre, par l'étude de tous les monuments et des moindres détails de la géographie locale.

On peut dire que, sur tous les points où l'initiative privée peut agir sans être arrêtée par les entraves officielles, la renaissance est très avancée. Nous ne regardons plus du côté de l'Espagne

que pour la maudire, à cause de l'état arriéré où elle nous retient et de l'obstacle qu'elle oppose à tout progrès.

L'*Athénée* de Barcelone, où se réunissent tous les éléments intellectuels et où domine depuis quelque temps le catalanisme, a mis en discussion, l'hiver dernier, la question suivante : « L'enseignement de la médecine en Espagne. » Ce serait trop long de vous répéter tout ce qui a été dit; mais tous les orateurs ont été d'accord pour protester contre la pression officielle qui empêche le relèvement des études médicales. Ils ont tous réclamé l'autonomie universitaire.

De même, nos jurisconsultes luttent pour la conservation de notre droit propre, très libéral et fondé sur la coutume, à l'encontre du droit castillan, fondé sur des principes tout contraires.

Nos revendications politiques sont formulées par une vaste association, l' « *Union Catalaniste* », qui se compose de groupes multiples siégeant dans la plupart des villes. Dans de grandes assemblées générales, on a formulé un programme accepté par tous, depuis l'assemblée de Manrese en 1892. Le voici :

Laisser au pouvoir central de Madrid les relations internationales, l'armée de terre et de mer, les relations économiques, les actes publics d'un caractère général, l'établissement du budget, pour lequel chaque région contribuerait suivant sa richesse.

Attribuer au pouvoir régional le régime intérieur de la Catalogne, tel qu'il résulte de la législation et des traditions locales. Adopter le catalan comme langue officielle dans toute la région; n'admettre comme fonctionnaires publics que des Catalans.

Attribuer aux Cortès catalanes le droit de statuer sur notre droit, sur nos lois civiles et sur tout ce qui se rapporte à notre organisation intérieure. N'admettre, pour juges et magistrats, que des Catalans et faire juger tous les procès dans les limites de la Catalogne. Nous donner le droit de nous administrer et de répartir les impôts en toute liberté.

Enfin, laisser à la Catalogne la faculté de contribuer à l'armée espagnole soit par des volontaires, soit par de l'argent; supprimer absolument la levée en masse, et établir que la ré-

serve régionale obligatoire servira seulement en Catalogne.

Un grand nombre de journaux propagent ces idées. Mais, en outre, beaucoup de jeunes gens enthousiastes parcourent les villes pour prêcher la cause sainte, pour expliquer les motifs de notre déchéance et les moyens d'y porter remède.

Le nombre des partisans de l'autonomie grandit toujours, malgré la persécution, les insultes, les railleries de notre armée de fonctionnaires. Sous le couvert de l' « intégrité de la patrie », ces derniers défendent en réalité leur domination et les avantages qu'ils retirent du budget.

Ce qui a exaspéré les esprits, c'est la manière dont la dernière guerre a été préparée et conduite. C'est ensuite de voir qu'après la dure leçon reçue, au lieu d'entreprendre le relèvement national par le travail et l'économie, on pousse au développement du militarisme, on exagère encore le fonctionnarisme, et on nous menace d'impôts écrasants. Aussi, pendant que le nombre des autonomistes augmente, on voit se dessiner dans le pays une tendance de plus en plus radicale.

Ainsi s'exprime mon correspondant. J'ai voulu publier ce réquisitoire sans y rien changer d'essentiel, afin que le lecteur puisse se rendre compte plus exactement de l'état d'esprit qu'il révèle et des sentiments que les Catalans autonomistes éprouvent à l'égard de la domination castillane.

II. — LES CAUSES ET LA SOLUTION DU DISSENTIMENT.

On pense bien qu'un pareil dissentiment, qui se maintient depuis si longtemps à l'etat aigu, ne peut provenir que de causes très anciennes et très profondes. L'exposé que l'on vient de lire en signale quelques-unes, mais il n'est pas inutile de les préciser davantage.

Ce qui se passe en Espagne vient justifier d'une façon éclatante ce que nous écrivions, dans la précédente livraison de cette Revue, au sujet des *Boers et des Anglais*. Nous constations que les types sociaux supérieurs finissent toujours par absorber et

par assimiler les types inférieurs et qu'ainsi s'est constituée l'unité des États, par l'absorption des autonomies provinciales.

En Espagne, cette marche vers l'unité et vers la fusion — qu'il ne faut pas confondre avec la centralisation — ne s'est pas produite, ou ne s'est produite qu'artificiellement, violemment, et, en tout cas, elle n'a pu être efficace.

La fusion ne s'est pas faite, précisément parce que le type social autour duquel s'opérait la cristallisation, si je puis ainsi dire, n'avait pas la supériorité sociale qui est le facteur indispensable pour que l'opération se produise dans de bonnes conditions.

Le Castillan a des qualités brillantes assurément, il a même des qualités trop brillantes; mais il lui manque les qualités solides. Il donne en abondance le type du courtisan, du guerrier et du fonctionnaire; mais il ne produit qu'à un degré insuffisant le type de l'agriculteur, de l'industriel et du commerçant. Il domine par la vie publique et non par la vie privée. Aussi sa domination est lourde et elle n'est pas justifiée par les bons résultats que les gouvernés ont le droit d'exiger.

On ne peut donc appliquer aux Castillans la formule dans laquelle nous résumions les constatations de la science sociale à ce sujet : « Lorsqu'une race se montre supérieure à une autre dans les diverses manifestations de *la vie privée,* elle finit par l'emporter *fatalement* dans la vie publique et par affirmer sa prédominance. Que cette prédominance soit ensuite imposée pacifiquement, ou par les armes, elle n'en est pas moins, à un moment donné, consacrée officiellement et ensuite reconnue universellement. »

Cette loi est tellement formelle qu'elle se vérifie en faveur des Castillans eux-mêmes. Ils ont réussi en effet à assimiler et à dominer les provinces de l'Espagne qui leur étaient inférieures, celles du midi par exemple; mais ils ont été impuissants vis-à-vis de la Catalogne, parce qu'elle leur était supérieure. Les Catalans leur sont certainement supérieurs par la puissance de travail. Sur ce point, il n'y a aucun doute possible.

Ils sont incomparablement plus travailleurs que les Castillans :

« Non seulement ils ont changé en beaux jardins les vallées arrosables tournées vers la mer, mais ils ont aussi attaqué les pentes arides des montagnes et forcé la pierre triturée mêlée aux terres apportées de la plaine à nourrir leurs vignes, leurs oliviers, leurs céréales. Ainsi que le dit le proverbe : « Le Catalan sait faire du pain avec des pierres. »

Mais cette agriculture, qui d'ailleurs est principalement de la petite culture, ne suffisant pas à faire vivre la population trop nombreuse, les Catalans ont su créer et développer l'industrie. « Barcelone, ses faubourgs, les villes de la banlieue et de tout le littoral avoisinant ont de nombreuses manufactures où l'on met en œuvre les fibres de coton, les laines et d'autres textiles, les fers, le bois, les peaux, les ingrédients chimiques de toute espèce. Il y a un demi-siècle environ que l'industrie cotonnière a pris pied en Catalogne, et, depuis cette époque, Barcelone a gardé sa prééminence et presque le monopole dans ce domaine du travail national. Avant le commencement de la série de révolutions que traverse actuellement l'Espagne et dont la Catalogne a tout particulièrement souffert, la province de Barcelone possédait à elle seule les deux tiers des machines à vapeur de toute la Péninsule; elle avait mérité le nom de Lancashire espagnol. D'ailleurs la guerre civile n'a fait que ralentir le travail sans le suspendre; Barcelone est resté le grand atelier où l'Espagne se fournit de tous les produits de l'industrie moderne. Le rôle d'intermédiaire qui appartenait aux populations de la Catalogne avant la guerre des Albigeois leur a été rendu sous une autre forme. Alors, elles propageaient en Espagne la langue et la civilisation provençales; de nos jours, elles lui transmettent le mouvement industriel de la France (1). »

La prééminence de Barcelone n'est pas moins accusée au point de vue commercial (2). Elle est de beaucoup la cité la plus commerçante de la Péninsule; elle l'emporte sur tous les autres ports espagnols. Elle concentre devant ses quais plus du quart de tous les échanges de la nation. Malaga, la ville maritime qui

(1) E. Reclus, *Nouvelle Géogr. univ.*, t. I, p. 829.
(2) *Id.*, *ibid.*

vient immédiatement après elle par ordre d'importance, n'a pas même la moitié du trafic de la place catalane.

On sait assez que le développement de l'industrie et du commerce donne naissance à une classe supérieure riche. Cette classe, ayant des loisirs, s'affine peu à peu et se crée des goûts littéraires et artistiques. C'est encore là une supériorité de Barcelone sur Madrid. Bien qu'elle ait une population moins nombreuse, Barcelone possède « plus de théâtres, plus de sociétés dramatiques, de musique et de bals ; les représentations théâtrales y sont meilleures et le public d'un goût plus délicat (1) ».

La Catalogne doit en partie la supériorité que nous venons de constater à certaines circonstances historiques.

La plus grande partie de l'Espagne a surtout été influencée par un afflux originaire de populations africaines, et postérieurement par les Maures. Ces populations, plus façonnées pour la guerre, les aventures et la domination politique que pour le travail intense et productif, ont retenu l'Espagne dans un état social arriéré, qui est, en somme, plus africain qu'européen.

La Catalogne, au contraire, a reçu plus directement et plus profondément les influences de l'Europe occidentale. Elle fut à peine touchée par les Maures, dont la domination n'eut qu'une courte durée. Dès le huitième siècle, elle forma, sous l'autorité des Francs, une circonscription particulière, la *Marca hispanica.* Puis, tout en restant sous la suzeraineté franque, elle entra dans le système féodal, et se morcela en fiefs indépendants parmi lesquels le comté de Barcelone devint prépondérant.

En Catalogne, les influences européennes sont donc venues notablement atténuer les influences africaines, et c'est ce qui explique le caractère social plus avancé et plus progressif de cette province.

C'est cette avance, dont les Catalans ont bien le sentiment, qui leur fait supporter avec impatience la domination castillane. Mais d'autre part, — et c'est là que je veux en venir, — cette avance n'a pas été assez grande jusqu'ici pour compenser les

(1) *Id., ibid.*

avantages que la Castille tire de sa position centrale et de ses conditions historiques.

Lorsqu'on juge la Catalogne par comparaison avec la Castille, elle paraît presque se rattacher au type social de l'Europe occidentale; mais lorsqu'on la juge par comparaison avec la population de l'Europe occidentale, il apparaît qu'elle se rattache bien réellement à l'Espagne et, par l'Espagne, à l'Afrique.

Elle est donc assez européanisée pour souffrir du régime rétrograde qu'on lui impose et pas assez pour s'en affranchir. Cruelle situation qui lui donne le sentiment de sa misère, sans lui donner le moyen d'en sortir!

Aujourd'hui, les Catalans sont tous ou presque tous unis dans leur protestation contre le régime gouvernemental de Madrid. Mais il est à craindre que, si la Catalogne recouvrait son autonomie, elle ne soit livrée aux luttes des partis, des clans, des factions qui, de tout temps, ont divisé et ensanglanté non seulement l'Espagne, mais la Catalogne elle-même. Le pays n'aurait donc fait que changer de dominateurs, et il n'aurait guère gagné au change, car les dominateurs les moins mauvais, sont encore ceux qui sont le plus éloignés.

Tout bien considéré, je crois que le plus utile et le plus pratique pour les Catalans, c'est de se rendre compte, moins de ce qui les rend supérieurs aux Castillans, que de ce qui les rend inférieurs aux peuples les plus avancés de l'Occident. En particulier, qu'ils s'attachent à mettre leurs fils à un régime plus viril, qu'ils les arment pour la vie mieux encore qu'ils n'ont été armés eux-mêmes.

Il y a trois ans, j'ai eu l'occasion d'aller faire un court séjour à Barcelone; le peu qu'il m'a été donné d'apprendre de la vie des familles, me donne à penser qu'elles ont encore beaucoup à faire pour réformer l'éducation, pour faire des hommes énergiques plus portés vers les luttes du travail que vers les luttes de la politique. C'est par là surtout qu'ils acquerront en Espagne la véritable et durable influence.

Je sais bien que ce conseil n'est pas de nature à plaire à des esprits aussi excités, mais je suis persuadé que c'est le plus

sage. Cela ne les empêche pas d'ailleurs d'exiger, dès à présent, du gouvernement espagnol des lois plus libérales, et un régime administratif moins arriéré et moins compressif.

Enfin, pour amener une détente dans la situation actuelle, il faudrait que le gouvernement espagnol, lui aussi, fît son examen de conscience. Cela ne devrait pas être bien difficile après les dures leçons qu'il vient de recevoir coup sur coup à l'extérieur et à l'intérieur. Il a pu voir suffisamment que le régime dans lequel l'Espagne s'enlize, est aussi déplorable dans la paix que dans la guerre. Il est urgent d'en sortir si l'on veut éviter les dernières catastrophes.

On n'en sortira pas en se jetant la pierre les uns aux autres, mais en s'examinant soi-même chacun pour son compte. Et puisque l'Espagne est restée très attachée à la religion catholique et que le clergé a conservé dans le pays la plus grande influence, ce serait à lui d'entrer le premier dans la voie de cet examen de conscience.

Qu'il cherche en quoi il peut être responsable de la décadence de l'Espagne, car il est manifestement responsable pour une part plus ou moins grande.

Si le clergé donnait ce bon exemple, les autres, les hommes politiques, les fonctionnaires, les magistrats, les chefs de l'armée, les simples citoyens seraient incités à l'imiter, chacun pour son compte et pour sa part de fautes, d'erreurs, ou même de crimes.

Et cela vaudrait mieux que de s'accuser mutuellement de la décadence de l'Espagne, qui est bien l'œuvre de tous les Espagnols sans distinction de classes ou de partis.

L'examen de consciense n'est pas seulement utile et nécessaire pour les prêtres et pour les fidèles, il l'est aussi pour les gouvernements, pour les corporations publiques et pour les simples citoyens.

Mais, généralement, on montre peu d'entrain pour ce genre d'exercice ; à cela, la science sociale ne peut rien.

Edmond Demolins.

LA RÉVOLUTION AGRICOLE

RÉCIT DE NOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE

« Il nous faut, au milieu du monde actuel, beaucoup d'ermites sachant porter l'isolement d'idées nouvelles et d'une vie où l'on veut se suffire.

« H. T. »

I

UNE ANNÉE DE VEILLÉE D'ARMES.

Il faut coloniser la France.

Elle en a besoin et le colon y trouve son profit.

Cette double conviction résulte, pour moi, de dix années de pratique personnelle.

La France a besoin d'être colonisée, c'est-à-dire peuplée à nouveau, parce qu'elle se dépeuple.

Depuis longtemps la campagne française a perdu ses grands propriétaires; elle perd maintenant sa population rurale. La dépopulation des campagnes commence à être l'objet des lamentations générales. On déplore l'émigration urbaine, le manque de natalité, on constate la dépopulation des campagnes. C'est un fait acquis.

Or, la population rurale est la source vitale d'une race. Les villes se développent davantage par immigration que par croissance. Ce ne sont pas elles, en tout cas, qui donneront des générations nombreuses et fortes.

Constater les faits et les déplorer ne mène à rien.

En vertu d'un principe théorique, prêcher au paysan, par parole ou par écrit, l'amour des champs, lui montrer ce qu'il y a de fallacieux dans les séductions de la ville, cela ne le retiendra pas plus à la campagne que les prédications n'y ont retenu les grands propriétaires.

Pourquoi? Parce que ces prédications tombent à faux, n'étant pas faites en connaissance de cause; parce que ces apôtres sont des citadins, ignorants des choses de la campagne et, par surcroît de malheur, ne se doutant même pas de leur ignorance.

Le paysan aisé n'émigre pas. Celui qui émigre, c'est le malheureux qui manque de travail. A-t-il tort de chercher à gagner sa vie dans une ville, où il a, en réalité, quelque chance de trouver du travail, et, en tout cas, du secours, a-t-il tort, alors qu'il est avéré qu'aux champs il n'en trouve pas, que ceux qu'il consulte sont forcés de le reconnaître avec lui?

Fournissez-lui un travail rémunérateur et vous le retiendrez, sans paroles.

Le paysan aisé ne peuple pas. Ni les exhortations religieuses, ni les harangues patriotiques, ne l'y décideront.

Ne pouvant arrêter directement la dépopulation des campagnes dans la classe des paysans, reste à ramener aux champs le grand propriétaire nouveau ou qui a fait peau neuve.

La colonisation doit commencer par lui parce qu'il faut repeupler la campagne par des gens qui puissent d'abord y vivre, puis y faire vivre d'autres.

Mais je dirai pour le grand propriétaire ce que je viens de dire pour le paysan. Si vous voulez agir sur lui, prêchez d'exemple et non de parole. Installez-vous à la campagne, réussissez et, quand vous serez satisfait, que vous vous féliciterez de votre décision, alors vous pourrez parler en connaissance de cause et avec chance d'être écouté.

Animé de ces convictions, c'est ce que j'ai fait pour ma part.

Après des vicissitudes silencieuses, nous vivons heureux à la campagne. Notre bonheur n'est pas fait du sacrifice à un intérêt

général. Nous ne nous disons pas : « Il faut coloniser la France ; nous la colonisons, pour notre part, donc nous sommes heureux », nous constatons que notre bonheur est. Indépendant de l'intérêt général, il est d'accord avec lui. Mais il est par lui-même.

Ce bonheur personnel, nous le souhaitons à d'autres qui existent et que nous connaissons. Notre colon de France n'est donc pas un mythe. Quelques-uns sont déjà silencieusement entrés dans la carrière ; d'autres, beaucoup plus nombreux, cherchent leur voie (1).

C'est à ceux-ci que nous nous adressons pour leur seul bien, et non pour l'exaltation d'un principe. Nous savons ce dont nous parlons, nous recommandons la vie que nous menons nous-mêmes, nous aimons notre colon de France, aussi espérons-nous être entendus par lui.

Nous lui prouverons notre sincérité pratique en le prévenant, d'abord, de ce qui l'attend et en cherchant autant à le dissuader de se fixer à la campagne, s'il ne remplit pas les conditions requises, qu'à l'y engager, s'il les remplit. Il ne s'agit pas de faire des victimes, mais des heureux.

Nous lui dirons :

Pour entreprendre cette œuvre de colonisation, il faut :

1° *Avoir une fortune indépendante*, qui permette de faire momentanément le sacrifice d'une certaine somme consacrée à l'acquisition d'une propriété et à sa mise en valeur.

Cette fortune n'a pas besoin d'être considérable, l'important est que la propriété et le fonds de roulement lui soient proportionnés.

Si mon lecteur ne remplit pas cette condition, qu'il ne pense pas à la campagne, il y serait malheureux et son exemple en écarterait d'autres qui auraient réussi.

2° *Il faut être un lutteur*. Ne venez pas à la campagne pour trouver la paix, mais pour la conquérir, ce qui n'est pas la même chose. Vous y trouverez la lutte. Venez y chercher l'emploi de vos facultés. Ne venez pas vous y enterrer mais y vivre.

3° *Il faut savoir se suffire* et l'homme ne se suffit pas seul, aussi

(1) Sans parler du fondateur de la colonie normande, dont l'exemple fut décisif dans notre vie.

Dieu lui a-t-il donné une compagne. Il faut être un ménage et un ménage d'accord. Si votre femme n'est pas capable de vivre à la campagne, n'y venez pas

Mais, je me hâte de le dire, le cas est rare. Ce qui fait redouter la campagne aux femmes, c'est la vie que leur font leurs maris. Si vous chassez le jour et si vous dormez, après dîner, les pieds sur les chenets; ou si vous courez toute la journée après vos gens et si vous faites vos comptes le soir, votre femme s'ennuiera, détestera la campagne, et ce n'est pas elle qui aura tort. Si vous y vivez avec elle, elle l'aimera.

Ce n'est pas tout. Le Colon de France doit *être un indépendant*, prêt à se débarrasser des préjugés, une fois reconnus tels. Il doit être capable de faire table rase des opinions toutes faites qui ne cadreraient pas avec les faits.

Il doit arriver à la campagne comme en un pays neuf, l'étudier et se guider d'après ce qu'il voit et non d'après ce qu'il croit, d'après ce qu'on dit ou ce que pense *tout le monde*.

La campagne Française est généralement aussi inconnue en France que les pays les plus éloignés. Mais malheureusement, avec cette différence fatale, qu'on ne se doute pas de cette ignorance. Tout le monde croit la connaître. Et les idées que chacun s'en fait ne reposent sur aucune observation, mais s'appuient sur l'accord avec les opinions des autres, opinions également dépourvues du contrôle des faits.

Le Colon de France doit être profondément pénétré de l'idée qu'il entreprend une vie nouvelle, absolument inconnue des Français. Elle ne doit pas être basée sur les principes de celle qu'il quitte.

La vie rurale n'est pas la vie urbaine.

Il doit savoir se passer absolument de l'approbation générale des citadins et surtout de ceux qui le touchent de plus près. Avec leur approbation il sombrerait, il ne réussira que contre elle.

Car il se trouve que loin de rencontrer dans les faits l'accord avec les opinions généralement admises, il ne saurait se conformer à ses observations sans rompre avec la plupart des idées reçues.

« Qu'il ouvre donc les yeux et se bouche les oreilles » et qu'il agisse pour le mieux, d'après ce qu'il voit, malgré ce qu'il entend.

Il s'apercevra vite qu'on lui recommande de marcher sur les mains quand il essaie justement de marcher sur ses pieds. Que quand il s'y sera dressé, on sourira devant cette originalité, et qu'en effet, la mode du pays est de marcher sur les mains. Que si, un peu étourdi par cette manière de procéder, naturelle mais nouvelle, ses premiers pas sont vacillants, tout le monde sera d'accord, s'alarmera, puis s'indignera de son obstination. On le déclarera sans excuse, on lui prédira la chute prochaine, méritée par une telle excentricité. On l'incitera d'autorité à se remettre sur les mains comme tout le monde.

S'il faiblit à sa conviction, s'il n'est pas de force à lutter contre l'opinion, malgré le démenti que lui donnent les faits, qu'il ne quitte pas le troupeau urbain, qu'il n'affronte pas l'isolement rural. Car c'est ce qui l'attend.

Cette comparaison, qui, du reste, n'est pas de moi, est absolument vraie. Sa conviction sera aussi simplement et aussi fortement basée, mais le changement à opérer aussi radical.

Mais si, une fois convaincu, il est homme à tenir tête à l'opinion, non par bravade, mais froidement appuyé sur son bon sens : si la constatation qu'il est plus d'aplomb sur ses pieds que sur ses mains le contente ; s'il lui suffit d'avoir raison et d'en voir chaque jour la preuve, ses pas s'affermiront, et il dépassera les acrobates avec moins de fatigue et plus de sûreté. Il n'aura qu'à se féliciter de son énergie morale.

Le colon de France est donc, à mes yeux, le citadin — puisque nous le sommes tous — désireux de fixer à la campagne son foyer unique. C'est la première condition, car je me garde bien de tenter la conversion du citadin impénitent. Il est aussi persuadé de la supériorité de la vie urbaine, mitigée de villégiatures, que je suis persuadé de la supériorité de la vie rurale. Nos voies parallèles ne se rencontreront jamais et l'on peut, sur chacune d'elles, mener à bien le voyage de la vie. Le colon de France auquel je m'adresse est donc le citadin, volontaire

rural, réunissant les facultés matérielles et morales requises.

C'est à lui que mon étude est destinée, lui qui a toujours été présent à ma pensée durant mon travail.

J'ai rêvé de faire pour lui l'étude que j'aurais voulu trouver faite en m'installant à la campagne et qui m'eût évité les fautes, dues justement à cette manière de voir qui est dans l'air, fautes dans lesquelles je suis naturellement tombé. J'engage envers lui ma responsabilité, je l'engage tout entière, mais si, en pleine indépendance, je lui dois la sincérité de mes observations, je ne saurais, je l'en préviens, y atteindre si je tâte, à chaque pas, le pouls à l'opinion. Il me faudra bien plus souvent me mettre en contradiction avec elle, pour le défendre de ces idées vagues que l'on prend dans l'air ambiant.

Bien placé, en face de mon lecteur, nettement déterminé, je commence le récit de notre expérience personnelle qui servira d'introduction naturelle à la révolution agricole.

II

Nous nous sommes mariés le 15 janvier 1890.

Nous avions eu le rare bonheur, ma femme et moi, de constater, en nous rencontrant, que nous avions, de part et d'autre, un but dans la vie et que ce but était le même. Notre programme était précis, non pas basé sur des principes abstraits plus ou moins vagues, mais sur un exemple vivant.

Tous deux, nous connaissions la vie de l'admirable famille, vénérée de tous les adeptes de la Science Sociale et que M. de Tourville à décrite ici même, (1), et tous deux, nous avions résolu, si nous le pouvions, de conformer notre vie à cet exemple.

De plus, nous avions, l'un et l'autre, vécu plusieurs années à la campagne, en sorte que c'était en connaissance de cause que nous nous engagions dans cette voie.

(1) *Une nouvelle colonie Normande en Normandie.* (*La Science Sociale*, t. VI, p 265.)

Ce programme, arrêté avant notre mariage, nous l'avons fidèlement suivi.

Il consistait :

— A coloniser un coin de France, suivant les bonnes doctrines sociales, en y fondant un établissement rural.

— A vivre indépendants sur notre domaine, — à y implanter fortement notre famille et à y élever nos enfants.

— A y pratiquer le patronage rural, comme le devoir social de notre état.

— Enfin, par la résidence effective et les nouvelles méthodes perfectionnées de culture, à fonder une œuvre bienfaisante et prospère qui aurait certainement pour d'autres toute la force de conversion d'un exemple enviable.

Pour nous conformer à notre programme et en attendant la découverte et l'acquisition de notre futur domaine, nous avions commencé par louer une propriété en Touraine, où nous comptions nous établir.

Trois jours après notre mariage, nous déménagions un joli appartement que j'occupais alors au coin du Parc Monceau; nous transportions nos meubles dans notre location rurale.

Dans notre hâte de brûler nos vaisseaux, de nous couper toute retraite et la tentation d'un pied-à-terre à Paris, nous résilions le bail de notre appartement, en payant, à l'avance, les deux années qui restaient à courir. Je donnais, en même temps, ma démission de deux cercles dont je faisais partie.

Nous commencions bien par le commencement, nous brisions avec la ville et notre passé, sans esprit de retour; nous nous préparions sérieusement à être des ruraux, des résidents. De fait, depuis dix ans, nous n'avons pas passé, en tout, un jour par an à Paris. On ne saurait nous accuser d'absentéisme.

Nous sommes demeurés 16 mois aux M***, employant notre temps à visiter des propriétés, à préparer les fonds nécessaires à notre acquisition et à les déposer à la Banque de France afin de les avoir prêts pour la première occasion, à nous initier aux choses de la culture — je fis la monographie du fermier que j'avais sous les yeux, — à nous enrichir d'observations, à faire

des projets et des plans. Bref, à étudier notre affaire, à préparer notre avenir. Ce fut une année de veillée d'armes.

J'avais beaucoup vécu à la campagne dans les années précédentes, mais en citadin désintéressé. Je l'appréciais au point de vue de sa bonne influence, du calme et de l'indépendance d'esprit qu'elle donne avec une incomparable supériorité, conditions favorables aux études sociales que j'avais entreprises; je l'aimais par soif de liberté et de vie au grand air, par goût des sports et principalement du cheval et de la chasse à courre.

Mais j'étais demeuré étranger aux choses de la culture qui ne m'attirait pas. Bien au contraire, n'ayant entendu que les lamentations de ceux qui se trouvaient affligés de terres, ayant suivi de très près une ruine agricole, je constatais que la culture, pour le plus grand nombre des propriétaires et les plus sages, n'amenait que déboires et dégoût; qu'elle passionnait quelques-uns, mais qu'alors cette passion aboutissait généralement à la ruine.

Pourquoi? Je n'y voyais pas clair et, instinctivement, la culture me répugnait.

Plus tard, la science sociale me démontra que l'exploitation de la terre, pour ceux qui peuvent l'entreprendre, est le devoir présent le plus méconnu et le plus impérieux, le plus nécessaire à un relèvement social, le plus fructueux en bonnes conséquences. Je voulus donc me fixer à la campagne, non plus en citadin désintéressé, mais en rural y ayant un intérêt majeur.

La science sociale m'avait révélé, en même temps, la cause profonde du mauvais état de notre culture : l'absentéisme de nos grands propriétaires qui vivent en ville et ne viennent à la campagne qu'en villégiature.

C'était simple, mais suffisant. Une condition nécessaire de succès, généralement méconnue, suffit à expliquer un mal général.

Or l'histoire démontre que la résidence est bien une de ces conditions. De tout temps et dans tous les lieux, de la résidence

ou de l'absentéisme des propriétaires a dépendu l'état de la culture.

Dans les derniers siècles, les propriétaires résidents ont fait la prospérité inouïe de la culture en Angleterre, tandis que, en France, l'attraction exercée sur les propriétaires par la cour amenait la décadence lamentable de la culture français, telle que la dépeignent Arthur Young, Taine et tous les historiens.

Le bon sens est d'accord. L'utilité de l'œil du maître est proverbiale, et il n'est pas un propriétaire, même absentéiste, qui ne reconnaisse que sa propriété bénéficierait de sa présence, s'il pouvait ou voulait la lui donner.

Cependant, en dehors de la grande masse de propriétaires absentéistes que je mettais de côté comme affectés d'un vice rédhibitoire, je connaissais des propriétaires résidents. Je pouvais les classer en deux variétés bien distinctes.

Les *résidents chasseurs,* sans ressources ni matérielles ni intellectuelles, ou n'en faisant pas usage au point de vue de la culture, laissant exploiter leurs fermiers par les vieilles méthodes empiriques, mais ne dépensant rien et, par ce procédé négatif, fiers d'enrayer la décadence. Ils ne se ruinent que lentement par diminution de revenu.

Les *résidents passionnés de culture.* Ceux-ci sont plus intéressants. Chez eux on trouve des ressources matérielles et intellectuelles, une culture scientifique, mais quelle existence! Ce sont les forçats de la culture! De l'aube au crépuscule affairés, courant d'un ouvrier à une machine; le soir, à la lampe, absorbés dans une comptabilité savante qui leur prouve tout ce qu'ils veulent dans le détail, mais d'où ne ressort pas l'ensemble; gagnent-ils ou se ruinent-ils? Mystère. Ils ne vous répondent pas par un chiffre, mais par une série de considérations.

Ils font de la culture d'amour-propre, jouent avec la difficulté; leurs produits de concours sont obtenus au détriment de l'économie générale, ils coûtent plus qu'ils ne rapportent; leurs nouvelles expériences se succèdent sans répit quand elles ne s'entremêlent pas. De succès en succès, ils aboutissent à la ruine. S'ils pratiquent une culture plus intelligente, ils se ruinent plus vite.

On cite bien des agriculteurs qui réussissent et je n'en doutais pas, mais il ne m'avait pas été donné d'en observer.

Résidents chasseurs ou passionnés d'agriculture, je croyais bien tenir les causes de leur insuccès. Il est évident que, même résident, on ne peut réussir dans la culture sans s'en occuper et, qu'en s'en occupant, il faut encore y déployer les qualités de bon sens nécessaires à toute réussite en ce monde.

En tout cas, je ne voulais à aucun prix de la vie des uns ni des autres. Je voulais m'occuper sérieusement de mon exploitation, mais je ne voulais pas être absorbé par elle.

Donc, théoriquement, de l'absentéisme provient le désarroi de notre culture, et la résidence est le remède; mais, pratiquement, quand j'avais recours à mes observations personnelles, je ne pouvais que constater des échecs chez les résidents. Si je croyais en tenir les causes, elles ne me donnaient que ce qu'il fallait éviter, je ne pouvais m'appuyer sur aucun exemple prospère. Le fait patent était l'insuccès général.

En sorte que si, d'un côté, ma conviction scientifique me donnait la hardiesse de me lancer dans la culture avec la confiance d'y réussir, de l'autre, mon expérience me commandait la prudence.

Convaincu de l'efficacité du remède simple, la résidence, mais avec la direction intelligente de son exploitation que ne pratique pas le chasseur, avec le bon sens économique qui fait défaut au passionné de culture, je croyais, en même temps, que ce remède simple n'est pas facile à pratiquer.

Il est évident, en effet, que la position d'un résident n'est pas du tout la même dans un pays d'absentéistes ou dans un pays de résidents. Dans l'un, il sera seul de son espèce, devra acquérir par lui-même toute son expérience, sans conseil, sans exemple; dans l'autre, la tâche est plus facile, il profite de l'expérience acquise par ses voisins, peut avoir à perfectionner mais n'a pas tout à innover.

Les conditions de succès, à mon avis, se réduisaient à deux : Assurer ma résidence et faire de bonnes finances.

Mais l'observation me montrait une sorte d'opposition entre ces deux conditions.

Les riches propriétaires sont absentéistes et leur aisance ne semble que leur donner les moyens de se soustraire à la résidence.

Une bonne moitié des rares résidents obéit à la nécessité. Un héritage les rendrait citadins sur l'heure. Leur sort n'excite pas l'envie, mais la pitié. J'avais sondé le désespoir dans lequel se consument certaines vies à la campagne et ce m'avait été une terrifiante leçon.

Les résidents que la passion de la chasse retient à la campagne ont parfois de la fortune, car la transformation du mondain en chasseur est aisée, mais la chasse n'aboutit à rien, ce n'est même plus cette école de la guerre qui la faisait priser autrefois par la noblesse militaire de province ; la chasse ne répond plus, comme autrefois, aux besoins de la guerre moderne, et rares sont ceux qui se préparent ainsi à la guerre. La chasse, à la campagne, quand elle n'est pas un délassement, mais le but de la vie, comme la vie mondaine à la ville, est le moyen de ne rien faire sans s'ennuyer, et d'être occupé sans rien faire.

Enfin les passionnés de culture qui se ruinent en menant une vie de galériens, ne réunissent pas non plus la résidence et les bonnes finances.

Je devais donc reconnaître que, en fait, je ne connaissais que des résidents forcés et désespérés ou dominés par la passion ruineuse de la culture ou envahis par la passion décadente de la chasse ; la résidence et les bonnes finances semblaient s'exclure.

Comment concilier ces deux conditions, qui pourtant me paraissaient essentielles et que j'entendais bien allier à une vie utile et heureuse ?

J'avais confiance en nos engagements réciproques, à ma femme et à moi, parce qu'ils étaient précis et pris en connaissance de cause, mais, devant les difficultés que me laissaient entrevoir ces leçons de choses, ils ne me suffisaient pas. Il me fallait des garanties matérielles, une position assez forte pour nous contraindre, si nous venions à faiblir.

Je les cherchai, pour la résidence, en nous coupant la retraite :

1° En consacrant à notre acquisition et à notre installation à la campagne une somme assez considérable pour nous mettre dans l'impossibilité de songer à une résidence d'hiver en ville.

2° Mais, en même temps, en nous installant de telle façon qu'il fût évident pour chacun de nous, ensemble et séparément, que nulle part ailleurs nous ne pourrions être aussi bien, aussi grandement, aussi confortablement, vivre aussi heureux matériellement, si nous pouvions nous y maintenir.

Cette installation coûteuse devait en outre nous mettre dans l'impossibilité — car on ne retrouve jamais les dépenses d'amélioration faites dans une propriété, parce qu'elles sont personnelles, conséquemment discutables, — de revendre sans un gros sacrifice pécuniaire, nous diminuant sensiblement.

Pour assurer, quand même, de bonnes finances, nous pensâmes que la mesure décisive serait d'organiser notre budget, de vie sans tenir compte de la somme que nous consacrions à notre établissement rural, de la considérer comme un placement à fonds perdu sur lequel nous ne compterions pas pour vivre, de nous contenter du revenu qui nous restait en dehors de cette somme. Ainsi, pas de déception à craindre; notre propriété, ne rapportant rien, ne troublait pas l'équilibre de notre budget. Nous avions quand même de bonnes finances.

En résumé : par la résidence forcée, mais heureuse, nous serions garantis :

1° Contre la tentation d'une installation d'hiver en ville.

2° Contre celle de vendre dans une période de découragement.

Par les bonnes finances :

Contre un état de gêne, provenant de déceptions culturales.

Il nous semblait que nous conciliions bien ainsi les deux conditions que nous recherchions, et que cette réunion constituait une base solide sur laquelle nous pourrions bâtir et capable de nous porter en cas de faiblesse.

Nous nous décidâmes à consacrer un capital de 300.000 francs et son revenu à notre œuvre sociale.

Je dis œuvre sociale, et non œuvre de charité. Il ne s'agissait pas, en effet, d'une fondation charitable, comme celle d'un hôpital, par exemple, impliquant un sacrifice pécuniaire; mais, convaincus que l'intérêt particulier et l'intérêt général ne sont pas en opposition, nous prétendions prouver, par une œuvre fructueuse pour notre famille, et, en même temps, bienfaisante pour le pays, que ces intérêts sont intimement unis.

Cette somme de 300.000 francs, nous ne l'aliénions pas, nous la placions. Si nous nous privions de son revenu, c'était pour augmenter la valeur de notre propriété en faisant travailler autour de nous le plus de gens possible. Nous voulions que son revenu et le travail correspondant dans le pays, marchassent toujours de pair; qu'en fin de compte, après avoir toujours pratiqué une large assistance par le travail, nous laissions à nos enfants, dans la plus-value de la propriété, la compensation des sacrifices d'intérêts que nous avions consentis. Ce serait donc une sorte d'assurance pour nos enfants, mais qui nous laissait, à nous, la libre disposition et la charge de toute notre fortune, c'est-à-dire de toute cette force, au lieu d'en aliéner une partie au profit d'une société d'assurances et dont nous ferions bénéficier le pays dans la proportion même où elle s'augmenterait.

Si notre œuvre était prospère, nous avions là une preuve indiscutable de la supériorité que donne, dans la pratique, la connaissance des vérités découvertes par la science sociale. En même temps, ce serait un exemple susceptible d'imitation, et un exemple pourvu d'une force d'influence où toutes les exhortations platoniques ne sauraient atteindre. Nous prêcherions d'exemple.

Il s'agissait ensuite de combiner notre installation avec une recherche, non de luxe, mais de confort, supérieure à tout ce à quoi nous pouvions prétendre en ville.

Nous étudiâmes sérieusement et dans tous leurs détails les diverses combinaisons susceptibles de nous donner l'installation de nos rêves.

Pour la réaliser, nous faisions appel à nos souvenirs, à nos observations présentes dans nos visites de propriétés et à nos desiderata.

Réunis avec éclectisme, nous prétendions les fondre dans un tout harmonieux qui donnerait satisfaction à nos aspirations théoriques et personnelles. Nous ne voulions pas, en effet, nous adapter à ce que nous trouverions, mais, au contraire, faire une maison et une propriété pour nous. Enfin, nous arrivâmes à faire le plan de notre propriété et à bâtir, sur le papier, notre maison.

C'était un cottage riant et non un château solennel, bien situé sur un plateau boisé avec une jolie vue de vallée sur une rivière et des prairies, cette situation est commune en Touraine; c'était en particulier celle d'un château voisin qui nous plaisait singulièrement.

Nous le voulions dans le voisinage immédiat d'une grande forêt, qui offrît un terrain favorable au sport et nous permît d'élever nos enfants devant un de ces grands spectacles naturels, image de l'infini : la mer, le désert, la forêt.

Pour l'aménagement intérieur, je m'étais guidé sur celui d'un château de l'Indre qui m'avait frappé. Nous avions un corps de logis principal pour la vie de famille et une aile indépendante pour nos amis. Rien de froid, dans les deux acceptions du mot, comme une maison trop grande pour la famille! Elle n'est donc pas faite pour elle! Rien de triste comme de passer devant des chambres inhabitées. Quoi! La maison vide et froide parce qu'on n'a pas d'invités! C'est alors le spleen dans la vie normale et bienheureuse de la famille! Nous entendions, tout seuls, emplir notre maison.

Sa maîtresse pièce était le grand hall, l'atelier de la vie de famille, avec sa cheminée monumentale, emblème du foyer, surmontée de la devise directrice de la vie, sa large baie s'ouvrant sur la campagne. Rien du salon! Tout y devait répondre aux besoins de notre vie et en provenir — pas mondain mais « *homelike* ».

Les questions eau, chauffage, éclairage, tapis, tentures faisaient

l'objet de nos plus sérieuses recherches et de longues discussions. Nous dotions enfin, sans rien épargner, notre maison de tous les perfectionnements que nous connaissions ou que nous inventions à notre usage.

Assurément si nous réalisions tous nos projets, ce serait là une installation maximum que notre fortune ne nous permettrait pas de songer à recommencer. Notre home confortable ne laisserait pas naître de regrets ni d'aspirations inassouvies et il nous donnerait la conscience que nous ne saurions espérer retrouver ailleurs tout ce que nous y avions réuni.

Le malheur était que, dans cette Touraine, pays des propriétés à vendre, nous prétendions ne pas bâtir, mais profiter de la folie d'un autre et que, dans ce pays de châteaux de style, féodeaux ou solennels, mais inconfortables, nous voulions une demeure riante et confortable. Mais nous avions la foi, et, dans notre esprit, nous ne faisions pas de concession. Il fallait réaliser tous nos desiderata.

Ce sacrifice fait à notre œuvre sociale, cette coûteuse installation confortable, devaient nous lier solidement à la campagne et nous forcer singulièrement à la résidence. Nous ne pouvions plus la quitter sans un gros sacrifice, à la fois moral, l'abandon de notre œuvre ; et matériel, une forte perte d'argent.

En même temps, notre budget tout à fait en dehors, non influencé par notre exploitation, nous assurait de bonnes finances et nous garantissait contre un insuccès cultural. Si, contre toute prévision, la culture ne nous donnait pas de bénéfice, du moins, nous pouvions supporter le manque de revenus, puisque nous nous en privions volontairement, mais il diminuait la valeur de notre œuvre sociale. Si enfin la culture nous mettait en perte, ce que je n'admettais pas, mais que pourtant je voulais prévoir, il me restait toujours la ressource de boiser ma propriété et de refaire mes pertes en regardant pousser mes bois. C'était court. C'était un échec. Mais encore, dans ce cas extrême, la résidence se trouvait maintenue et avec elle de bonnes finances.

On voit jusqu'où allaient mes préoccupations pour assurer notre résidence.

C'est que, dans notre esprit, notre transformation de citadins en ruraux était la plus difficile que nous pussions tenter. Il ne s'agissait pas pour nous d'une villégiature d'été; nous ne nous retirions pas à la campagne; nous allions y vivre; nous y arrivions en conquérants pacifiques et sans panache, mais en conquérants, pour coloniser un coin de terre de France. Ce n'était pas une idylle, mais un *struggle for life*. Nous comptions sur des années de lutte contre nous-mêmes et aussi contre l'extérieur et n'aspirions à la paix qu'après un long combat.

Il ne s'agit pas de prêcher la résidence, mais de la rendre possible. Il n'est pas une feuille agricole, rédigée par des citadins, qui ne déblatère contre les propriétaires absentéistes. Combien cette unanimité a-t-elle ramené de propriétaires à la campagne? Quelques naïfs qui y ont échoué ou qui y vivent misérablement, et dont l'exemple inspire une juste épouvante et éloigne plus de la campagne que toutes les exhortations n'y ont amené de crédules pour les perdre. Quelle légèreté de pousser des hommes animés du désir de bien faire dans une terre inconnue, au milieu de difficultés que l'on ne soupçonne même pas, en dépit d'échecs répétés, et malgré les démentis que donnent les faits; de les engager, en vertu d'un principe, dans des voies qui n'ont amené que des désastres!

La science sociale, du moins, en me poussant à la résidence, m'en avait montré les difficultés et m'avait engagé à me prémunir contre elles. Comme elle, je dirai à mon colon de France, puisqu'il ne s'agit pas, pour moi, de l'attirer à la campagne, mais de l'y faire réussir :

La vie de propriétaire résident est un état heureux et supérieur auquel vous avez raison de prétendre. Cette vie répond aux besoins essentiels de l'homme plus que celle du citadin, et quand vous la posséderez, vous ne voudrez plus changer; mais, croyez-en mon expérience, la transformation du citadin en rural est une œuvre horriblement difficile.

Il est bien plus simple, bien plus naturel, d'être rural que ci-

tadin et vos enfants vous le prouveront; ils seront ruraux, tout naturellement, prenant aussi spontanément leurs ébats au grand air, que l'on a eu de la peine à nous habituer à nous tenir tranquille dans un appartement; et leurs besoins, à eux, ne seront pas artificiels et nuisibles, mais naturels et bienfaisants; et ils en trouveront la satisfaction à la campagne. Mais il vous sera horriblement difficile, à vous, de vous débarrasser de votre formation antérieure, de ces besoins artificiels que crée la ville pour remplacer les naturels qu'elle ne peut satisfaire, besoins artificiels auxquels la campagne ne répond plus.

Assurément, il est meilleur de respirer l'air pur des champs que les émanations de la rue, mais l'homme des villes, s'il dépérit dans l'air vicié et s'énerve dans la surexcitation de son milieu, n'en sent pas la souffrance, tandis qu'il a besoin de la distraction à laquelle l'a habitué cette agitation extérieure. Il ne sait pas se suffire à lui-même. Sa famille, c'est-à-dire le centre de ses véritables intérêts, ne lui suffit pas. Il s'y ennuie. Il a besoin de la vie du monde, bien qu'il n'y ait généralement rien à faire et qu'elle le détourne de la vie de famille. Mais l'habitude est plus forte que le bon sens.

Il est plus essentiel de jouir d'une bonne santé que du voisinage du médecin et du pharmacien, mais si la campagne nous donne la santé, elle nous sépare du médecin. Vous étiez habitué à en attendre un soutien moral à la moindre inquiétude, c'était la consolation de votre femme au moindre bobo des enfants. Assurément vous aurez un médecin, en cas de besoin, mais il faudra l'attendre; ses visites seront plus rares; surtout vous saurez que vous devez parer au plus pressé; vous ne vous reposerez plus sur l'assurance, bien souvent vaine pourtant, — combien ai-je vu de médecins arriver trop tard à Paris, — que vous l'avez sous la main!

Ces faits, tous à l'avantage de la campagne, quant au fond, mais troublants pour un débutant, sont multiples et vous en souffrirez pour vous et pour les vôtres. Peu à peu, tout se tassera, l'habitude aidant et l'expérience réduisant un grand nombre de cas; mais les débuts sont durs, vous y serez moins préparé, tandis que l'inexpérience augmentera les occasions.

Ne craignez donc pas d'exalter votre légitime enthousiasme. C'est une force créatrice dont vous avez besoin, et le scepticisme tue mais n'enfante point. Vous serez un fondateur, votre œuvre prospère vous survivra, vous lui aurez donné la vie. Vous serez un ancêtre, le régénérateur de votre race, de vous datera l'arrêt de sa décadence, le point de départ de son relèvement. Vous serez, dans la mesure de ce que vous aurez reçu et dont vous portez la responsabilité, un bienfaiteur de l'humanité, un exemple bienfaisant pour votre pays, et vous ne pouvez mesurer l'étendue et la durée de cette influence. Avec ces nobles visées, comptez sur la victoire, mais ne négligez aucune précaution; elle est à ce prix. Sachez que vous entreprenez une lutte sans merci, dans laquelle toutes les fautes se paient. Pour vaincre, il ne faut pas être impeccable, mais il faut donner tout son effort.

Quant à moi, je dois vous déclarer que l'expérience a confirmé, non l'utilité, mais la nécessité de toutes les précautions que j'ai prises et qui peuvent paraître exagérées ; que toutes mes forces ont été employées, jusqu'à leur dernière limite.

Si ma femme et moi, sachant que nous entreprenions une œuvre difficile, nous n'avions pas été aussi fermement décidés l'un et l'autre à la résidence; ou si nous ne nous y étions pas liés par la nécessité et par le bien-être; ou — je m'expliquerai plus tard sur ce point, car je n'entends pas dire que ce soit une condition nécessaire, en général, mais pourquoi, en particulier, elle nous a été nécessaire à nous — si nous avions compté sur les revenus de notre propriété pour vivre, nous ne serions plus à la campagne. Voilà les faits, en ce qui nous concerne; la suite le prouvera.

Si je m'occupais si fort d'assurer ma résidence et de faire de bonnes finances, je me préoccupais peu des aptitudes agricoles, contrairement à une opinion étrange que je retrouve souvent et qui supposerait à l'agriculteur des aptitudes particulières.

Les nombreux échecs des agriculteurs ont donné le sentiment qu'il y avait une difficulté dans les établissements à la campagne, et comme, faute d'observation, on l'a cherchée par le raisonne-

ment, on en a conclu que c'était une difficulté de métier. Les uns prétendent qu'il faut des aptitudes spéciales, voire même de race, pour réussir, qu'il faut être né paysan; d'autres, au contraire, qu'il faut être un savant agronome.

Mais ces opinions m'arrêtaient peu. Le bon sens suffit pour comprendre que les aptitudes de l'agriculteur sont évidemment à la portée de tous, puisqu'elles sont le fait des plus déshérités; que ce ne sont pas des dons rares mais des aptitudes communes, acquises, développées par l'exercice, et que chacun a en soi. Le génie est un don, la patience s'acquiert.

Il en est de même pour les connaissances agricoles : si elles sont indéfinies dans leurs perfectionnements, si là, comme ailleurs, on a toujours à apprendre et à mieux faire, l'acquisition de ce qui est nécessaire pour faire mieux que le voisin sorti de l'école primaire, n'est qu'un jeu pour tout homme moyen, d'une instruction moyenne.

Quant à l'expérience du pays, c'est l'affaire d'un peu de temps.

Non, la difficulté n'est pas dans la culture, elle est dans la résidence et dans les bonnes finances.

J'espère que j'ai donné l'impression qu'à notre ferme décision de nous transformer en ruraux, nous avions joint, pendant ces seize mois, une forte préparation à la vie à la campagne et que nous allions y débuter dans les meilleures conditions.

A. Dauprat.

(*A suivre.*)

LE SYNDICAT OUVRIER

INSTRUMENT DE PACIFICATION

I

LES CAUSES CONSTITUTIVES ET LES PREMIERS OBSTACLES

« Le Français n'est pas fait pour l'association. »

Cette affirmation rappelle ce mot joyeux de M. Prudhomme qui, revenant d'un voyage en Angleterre, morigène son fils dans les termes suivants : « Mon fils, vous êtes déjà un jeune homme et vous ne pouvez comprendre les charmes de la langue de Shakespeare. Sachez, pour votre confusion, que j'ai vu dans mon voyage de tout jeunes enfants qui parlaient déjà couramment l'anglais. »

Si les Français semblent rebelles à l'association, cela tient à des causes purement accidentelles, ainsi qu'on le verra.

I. — LES CAUSES CONSTITUTIVES DU SYNDICAT.

Si l'on compare l'ouvrier du petit atelier à celui de la grande usine, on découvre le contraste le plus violent. Tout lie le premier à son patron et le rend presque son égal. Il est son compagnon, il vit de la même vie, le fréquente à toute heure du jour, et souvent il a l'espoir de lui succéder. S'il le quitte, chassé de son atelier, il trouvera dans la même ville, peut-être dans la même rue, un nouveau patron qui l'acceptera sans aucune difficulté. Il ne connaîtra donc pas ces durs et longs chômages,

dont souffrent, aujourd'hui, si cruellement, les ouvriers de la grande industrie.

Tel est, ou du moins tel était, le sort de l'ouvrier du petit atelier, car cette situation tend, de jour en jour, à disparaître. Le petit atelier s'agrandit, la petite industrie succombe sous la concurrence écrasante de la grande usine, où les ouvriers sont payés d'une façon presque uniforme, où la compétence et l'habileté n'existent pour ainsi dire plus, ou bien sont classifiés par équipes, où le travail consiste le plus souvent en une surveillance intensive sur des machines qui remplacent la force musculaire inutilisée.

L'ouvrier de la grande usine ne connaît pas son patron et n'est pas connu de lui. C'est un numéro, que d'autres unités sont prêtes à remplacer. S'il abandonne l'usine, l'usine n'en va pas moins de sa marche régulière et jamais interrompue. L'armée de réserve du salariat a vite comblé ce vide.

Il ne peut se produire de perturbation que si la machine entière s'arrête tout à coup. Un arrêt brusque de tout ce machinisme si complet et si lié, que les muscles des hommes semblent se fondre avec l'acier des bielles, peut seul occasionner des désordres graves. Il y a des commandes pressées, qu'il faut livrer à tout prix à l'heure dite, sous peine d'un dédit. Le directeur hésitera avant de laisser éclater une grève générale.

C'est de cette menace qu'useront les ouvriers pour obtenir l'augmentation de salaires qu'ils désirent. La coalisation de leurs forces d'inertie est le seul moyen qu'ils auront d'imposer leurs conditions aux chefs d'industrie.

La grande industrie a donc poussé les ouvriers vers l'union et la solidarité, elle leur a imposé l'entente pour la défense des intérêts professionnels.

*
* *

Mais aussi le lien qui réunissait le patronat au salariat a-t-il été rompu. L'espérance que les salariés nourrissaient jadis de devenir patrons n'existe plus, ou existe moins.

Qu'on le veuille ou non, il s'est établi deux classes bien distinctes, qui peuvent s'entendre, dont les intérêts ne sont pas

nécessairement opposés, mais qui ont trop souvent l'illusion de croire que ce que l'une arrache à l'autre est une victoire dont elle doit se glorifier. — Il est cependant facile de montrer que le chômage est une ruine pour les uns aussi bien que pour les autres, que le patron n'est pas toujours libre d'augmenter les salaires, parce qu'il succomberait fatalement sous le poids de la concurrence, de même qu'il fait une mauvaise spéculation, en les abaissant au taux le plus bas, car il découragerait ses meilleurs ouvriers. Le syndicat peut être le siège de discussions où les préjugés trop légèrement acceptés peuvent être combattus et démolis. On ne saurait donc nier qu'il puisse arriver à avoir une influence bienfaisante et même nécessaire.

*
* *

Sous le régime du petit atelier, l'ouvrier capable et honnête avait la légitime ambition de s'établir un jour à son compte. Cet espoir le soutenait et lui faisait accepter le salariat, qui ne semblait être qu'une période intermédiaire entre l'apprentissage et le patronat.

Sous le régime de la grande industrie, au contraire, pour créer un établissement industriel, il faut des capitaux que l'activité et l'économie de toute une vie d'ouvrier ne sauraient acquérir. Ces capitaux dépassent même la moyenne des fortunes privées et nécessitent la constitution en sociétés des établissements industriels.

La poignée d'ouvriers qui deviennent patrons, ne saurait donner aux milliers d'ouvriers d'une usine l'espoir de s'élever au patronat. Ils se savent au contraire voués au salariat pour toute leur existence; et ce n'est pas sans amertume qu'ils acceptent cette triste fatalité.

Pour se donner l'illusion de la puissance et de l'indépendance, ils n'ont que le refuge syndical. Unis, ils sont puissants; le patron ne peut les atteindre individuellement sans déchaîner leurs réclamations collectives. La grève de Carmaux n'a-t-elle pas été déclarée par suite du renvoi de deux ouvriers, que leurs camarades n'ont point voulu abandonner.

Mais l'entente momentanée des ouvriers pour une grève n'est

pas suffisante pour assurer leur succès définitif. Les concessions qu'un patron est obligé de faire dans une grève, il peut les reprendre quelques jours plus tard et remettre les choses dans l'état où elles étaient avant, ou bien le prix de la vie aura augmenté en peu de temps et les salaires restés stables ne concordant plus avec le coût de l'existence qui a progressé, il faudra, pour l'ouvrier, reprendre les armes et essayer de rétablir l'équilibre entre ces deux facteurs (1).

L'entente durable est donc nécessaire; et l'entente peut être réalisée par le syndicat, lorsque son unique but est la défense des intérêts professionnels. — D'ailleurs, cette permanence même est nécessaire pour donner confiance au patron qui traite avec ses ouvriers. Il ne peut le faire avec un Comité de grève qui demain sera dissous. A côté des engagements qu'il donne, il réclame lui-même des engagements; s'il fait des concessions, il veut obtenir des garanties; il signe un traité de paix et il désire trouver en face de lui une partie contractante responsable. Un syndicat puissant et honnête lui donne cette certitude. Que de fois avons-nous vu, chez les tullistes de Calais par exemple, ou dans la Fédération du Livre, le patron s'en rapporter au syndicat pour juger un conflit entre lui et l'un de ses ouvriers, et le syndicat statuer avec une souveraine indépendance et donner tort à l'ouvrier, lorsque l'ouvrier avait tort. Quand le syndicat est arrivé à ce degré d'éducation, il devient un tribunal auquel recourent avec confiance patrons et ouvriers.

*
* *

Nous devons envisager un autre aspect de la question :

Le défaut de régularisation dans l'offre et la demande du travail, exerce une influence ruineuse sur les salaires.

Pour l'écoulement des produits, les commissionnaires, les spéculateurs et les commerçants, dont l'intérêt est en jeu, suppléent

(1) La première grève marquante fut celle des charpentiers de Paris en 1822. Ils eurent gain de cause. Dix ans plus tard, les objets de première nécessité ayant augmenté, la situation de ces ouvriers devint aussi précaire. En 1833, nouvelle grève et mêmes résultats, mêmes phénomènes en 1845. Et on pourrait citer de semblables exemples chez les canuts de Lyon, chez les mineurs de Rive-de-Gier, etc...

à l'absence d'organisation. Ils ont des relations bien établies avec tous les chefs d'industrie et ils ne font des commandes que là où ils ont le plus grand avantage à se fournir.

Au point de vue du travail, la situation est toute différente. La production n'est plus organisée, même de façon artificielle, et il arrive souvent, pour la même industrie, que dans une localité les ouvriers sont trop nombreux, tandis qu'ils sont insuffisants dans une autre.

Cette anarchie existe souvent dans la même ville.

Lorsque les ouvriers vont demander de l'ouvrage dans une maison, on leur offre toujours un salaire dont le taux est au-dessous de ce qu'il devrait être ; s'ils l'acceptent, on congédie les anciens ouvriers qui étaient payés plus cher et on les prend à leur place. Les ouvriers sont ainsi inconsciemment une cause de dépréciation de salaires.

C'est à la chambre syndicale à organiser l'offre et la demande du travail et à remédier à cette situation.

Il lui suffit pour cela de tenir à jour un registre, où sont inscrites les offres et les demandes de travail. Ce registre permet de connaître le nombre des ouvriers inoccupés ; elle peut donc prendre des mesures pour remédier à la dépréciation du travail. Elle peut aussi connaître, par ces indications, le moment le plus favorable pour adresser ses réclamations aux patrons.

Si, d'autre part, les syndicats d'une même profession sont liés entre eux par un centre fédératif, ils peuvent répartir les ouvriers inemployés dans les centres où ils trouveront de l'ouvrage. Ainsi les salaires tendent à s'égaliser dans toutes les villes, l'équilibre rompu tend à se rétablir, le chômage avec la misère diminue pour ceux qui ne travaillent pas, et les ouvriers qui ont de l'ouvrage ont moins à redouter l'abaissement des salaires, que produit toujours la surabondance de bras.

*
* *

M. Finance établit de la façon la plus indiscutable l'influence d'un syndicat sur tout l'ensemble d'une corporation (1).

(1) *Les Associations professionnelles. — Office du Travail* 1899.

A la suite de la grève de 1893, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais perdit les neuf dixièmes de ses membres, et cependant les candidats recommandés par lui, pour le poste de *délégue mineur,* continuèrent à l'emporter sur leurs adversaires.

Le syndicat des maçons de Lyon n'avait plus que 200 membres au mois d'avril 1896; ce qui ne l'empêcha pas d'élaborer un tarif, que n'hésitèrent pas à soutenir, en se mettant en grève, 8.000 ouvriers de la corporation.

Au 15 septembre 1898, le syndicat des terrassiers de Paris ne comptait pas 200 membres, et cependant 15.000 ouvriers quittèrent le travail pour appuyer la demande d'augmentation de salaire, dont il avait pris l'initiative.

Le syndicat, conclut M. Finance, apparaît comme la forme supérieure de l'association professionnelle. Les formes antécédentes et coexistantes, secours mutuels, crédit, coopération, ne visent à réaliser des bénéfices que pour les membres de l'association, à l'exclusion de tous les autres; *c'est la sélection des forts se désintéressant trop souvent de ce qui se passe à côté d'eux*. Au contraire, le syndicat n'a des chances de succès qu'autant que les améliorations qu'il poursuit sont destinées à s'appliquer à tous les membres de la profession indistinctement. L'intérêt même des syndiqués exige qu'ils travaillent pour ceux qui sont encore en dehors du groupement, toute amélioration n'ayant de garantie de durée qu'en raison de l'extension de son application.

*
* *

On a souvent établi un parallèle entre la situation, encore précaire, dans laquelle végètent un trop grand nombre de syndicats français, et la situation vigoureuse et prospère des syndicats anglais, et on en conclut immédiatement à l'infériorité du caractère français moins assoupli, moins discipliné, ou plus égoïste.

Et pourtant, dit M. Keüfer dans son introduction à l'intéressante étude de M. Fagnot sur les *Syndicats ouvriers en Angleterre* (1), l'étude attentive des syndicats anglais permet de s'apercevoir

(1) *Les Syndicats ouvriers en Angleterre* (résumé historique 1799-1895), par M. F. Fagnot, typographe. — Cercle des prolétaires positivistes, 10, rue Monsieur.

qu'ils ont traversé les mêmes crises et dû à plusieurs reprises modifier leur tactique. *Depuis plus de quatre-vingts ans qu'existe leur organisation, les plus curieuses variations se sont produites, les doctrines les plus diverses ont agité les membres des Trade-Unions, tantôt révolutionnaires, songeant à faire la grève générale pour obtenir la journée de huit heures, tantôt hostiles à l'action politique et législative, mais proclamant toujours le droit à la résistance, à la grève, droit d'ailleurs conquis au prix des luttes les plus opiniâtres, des sacrifices les plus pénibles.*

Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus instructif dans cette évolution, souvent marquée par de violentes agitations, c'est la persistance de l'esprit syndical, et la résurrection de ces groupements, renaissant, après avoir sombré dans les plus terribles catastrophes.

*
* *

La première cause du succès des syndicats anglais (1) consiste dans l'importance et la régularité du versement des cotisations hebdomadaires. Ces cotisations s'élèvent généralement à 1 fr. 25, parfois même à 1 fr. 85. Ces versements hebdomadaires constituent des fonds considérables, dont il est fait deux parts : l'une qui forme le trésor de guerre, pour les grèves, que le syndicat même ou d'autres syndicats auront à soutenir ; l'autre, qui forme une masse destinée à des allocations diverses, pour les accidents, la retraite et les maladies des syndiqués.

Nos ouvriers français méritent au contraire la critique amère que leur adressait un délégué anglais au Congrès ouvrier de Lausanne : « Toutes les fois qu'il s'agit de voter des motions, les délégués français ont la main en l'air ; mais ils ne la baissent jamais, lorsqu'il faut la mettre à la poche. »

A un des derniers congrès corporatifs français, au Congrès de Tours, M. Maynier, membre de la Chambre syndicale des typographes, énumérait les syndiqués français qui acquittaient leurs cotisations, et il arrivait à une constatation désolante :

Sur 542.500 *membres de corps de métiers ;* il relevait le nombre

(1) De Rousiers, *Le Trade-Unionisme en Angleterre*, Armand Colin, éd.

de 28.582 syndiqués, dont 12.659 *seulement payaient régulièrement leurs cotisations.*

*
* *

Une deuxième cause de succès chez les Anglais, c'est la part prise par chaque unioniste aux délibérations, c'est le contrôle exercé par chacun sur l'administration des fonds. Aussi choisissent-ils leurs mandataires avec le plus grand soin et n'auront-ils jamais l'idée, trop fréquente chez nous, de prendre, pour les mettre à leur tête, des hommes qui ne sont pas personnellement intéressés dans le débat, ou qui ont abandonné depuis longtemps la corporation, et pour lesquels parfois la grève est une excellente source de revenus. Non, les Anglais ne mettraient pas à la tête de leurs syndicats des cabaretiers ou des politiciens; ils y placent des hommes dont ils connaissent le dévouement à leurs intérêts communs et l'élévation morale.

*
* *

Une troisième cause est l'esprit pratique de nos voisins. Ne demandant rien à personne, ne quémandant aucune faveur, ils ne sont point tentés d'escompter l'intervention de l'État. Cette foi dans l'État tout-puissant est une erreur qui nous est propre et c'est la source des plus cruelles déceptions. Si les syndicats anglais ont écouté jadis les politiciens et les ambitieux, ils sont revenus de cette illusion et les ont délibérément écartés. Ce phénomène commence à se produire chez nous. Et nous devons nous réjouir de ce que le scepticisme désabusé commence à pénétrer l'esprit des ouvriers français, car trop longtemps ils furent moutons de Panurge.

Les Anglais ne prétendent pas assigner à leurs syndicats une mission de transformation totale de la société, par la suppression de la propriété individuelle et de toute autorité. Ils voient dans le syndicat ce qu'il est réellement, et rien de plus : un merveilleux instrument de lutte raisonnée et de défense corporative. Qu'importe que la société soit un jour transformée et bouleversée! Le syndicat peut essayer de l'améliorer. Pour cela

il ne doit point se préoccuper de rêves utopiques et de souhaits actuellement irréalisables; il doit faire œuvre pratique, en limitant son action aux questions purement professionnelles.

« L'ordre social, dit M. Keüfer, est, dans ses bases essentielles, au-dessus de toute tentative de renversement total. Il est puéril de croire que l'on détruise, en un moment, ou par une série de mesures violentes, des institutions et des habitudes établies, d'après les besoins réels de notre nature et à la suite de laborieux et pénibles efforts séculaires. »

A mesure que les syndicats français prendront de la force et grouperont autour d'eux un plus grand nombre d'ouvriers, nous les verrons entrer délibérément dans la voie que leur ont tracée les Trade-Unions anglaises.

Quand des syndicats se fondent et acquièrent une certaine force, ils veulent essayer leur puissance. Pour cela, ils profitent du premier prétexte. Et ils cèdent d'autant plus facilement à cette tentation, que le rôle éducateur du syndicat ne s'est pas encore fait sentir. De là, des échecs, la méfiance et l'hostilité déclarée des patrons, et enfin le découragement des ouvriers.

Les Trade-Unions, au contraire, hésitent à fomenter des grèves qu'elles devront ensuite soutenir par de larges subsides. Elles ne sont pas disposées à prendre des mesures hâtives et inconsidérées, ni à compromettre, pour une cause futile ou un but incertain, les puissants intérêts dont elles ont la garde.

Mais, en revanche, une fois les grèves décidées, elles les soutiennent avec la plus ferme résolution. Dans une année (1), en 1893, les Trade-Unions n'ont pas dépensé pour les grèves moins de 17 millions de francs.

*
* *

Autrefois, alors qu'il n'y avait dans chaque pays que de petites armées composées uniquement de militaires de profession, les guerres étaient continuelles. Mais depuis que l'organisation militaire de chaque peuple est devenue formidable et que tous les

(1) A. Fontaine, *Les Grèves et la Conciliation, Questions du Temps présent.* — A. Colin.

citoyens de chaque pays sont enrôlés sous les drapeaux, on sent que la guerre serait chose si terrible et si ruineuse, que personne n'ose plus la déclarer. C'est donc, bien que ce résultat paraisse étrange, la puissance des armements et le développement de l'organisation militaire qui maintiennent entre les peuples ennemis une paix internationale. Et de même aussi, c'est le développement de l'organisation syndicale et l'armement pacifique des travailleurs qui rendront les grèves de plus en plus rares et qui contribueront à la paix sociale entre le capital et le travail, paix précaire sans doute, mais qui pourtant, par le respect mutuel des forces engagées et la crainte des désastres que déchaînerait le premier appel aux armes, constituera un grand progrès (1).

*
* *

Les ouvriers faibles, malheureux, qui gagnent de misérables salaires, ne savent s'unir que pour une action temporaire et violente. Ainsi les paysans affamés s'arment pour la Jacquerie, les *fasci* de Sicile se révoltent. Pour tenter une action lente, raisonnée, persévérante, il faut n'être pas déprimé par les préoccupations du pain de chaque jour, il faut avoir le courage et la force d'agir. Ce ne sont pas les plus malheureux qui réclament le plus. Le sort des mineurs du Pas-de-Calais, dont M. Basly évaluait le salaire moyen, en 1891, à six francs, pour une journée de huit à neuf heures, est moins dur, évidemment, que celui de deux millions d'ouvriers des chemins de fer, de la métallurgie, du bâtiment, des filatures qui travaillent onze et douze heures, moins dur aussi que celui des tisseurs à bras de la montagne du Lyonnais, de la Normandie, de la Flandre qui travaillent souvent quatorze et quinze heures pour 2 francs et parfois 1 franc 50. Des milliers de clercs d'huissiers ou de notaires ne gagnent que 2 francs 50 ou 2 francs par jour. Les cultivateurs sont souvent plus malheureux que les ouvriers mineurs. Et la preuve en est que les mineurs de Carmaux sont des cultivateurs évadés de la glèbe et fort peu disposés à y revenir.

Les mineurs du Pas-de-Calais n'ont pas trente jours de chô-

(1) Charles Gide, *Conférence sur le contrat de travail.*

mage par an, alors que les tisseurs, les maçons, les couvreurs, les filateurs, les tailleurs et les couturières ont trois mois de morte-saison.

Il faut donc que les ouvriers aient déjà une situation qui les mette à l'abri du besoin, pour qu'ils puissent tranquillement s'organiser sous la forme corporative et réclamer l'amélioration de leur sort. Les ouvriers anglais sont les mieux payés d'Europe, et l'on admire leur savante tactique et leurs puissantes *Unions*. Les rêves des songe-creux les émeuvent médiocrement et l'espoir d'une société chimérique et lointaine, faite d'égalité et de dévouement universel, ne les écarte pas de leur but immédiat qui est la hausse du salaire et le relèvement de la dignité humaine.

Les syndicats sont devenus souvent, par leur intransigeance et leur ardeur belliqueuse, la terreur des patrons, qui cherchent alors à en empêcher l'éclosion, chassent impitoyablement de leur usine ceux qui en font partie, et n'hésitent pas à déclarer la grève patronale (le *lock out*), si le syndicat réussit à se constituer, pour réduire à merci leurs turbulents ouvriers.

A la Chambre, le 17 mai 1889, M. Bovier-Lapierre lisait une délibération de la Chambre syndicale des tisseurs lyonnais, montrant qu'à Vizille, une Chambre syndicale de tisseurs dut se dissoudre, pour éviter que tous ses membres ne fussent congédiés. Et il ajoutait :

« A Voiron, Voirans, Bourgoin, les mêmes faits se sont produits. Dans la région de la Tour-du-Pin, où les tisseurs travaillent chez eux, les contre-maîtres ne donnent du travail qu'à la condition, pour chaque ouvrier, de remettre son livret syndical. Dans le Rhône, à l'Arbresle, Bessenay, Saint-Laurent-de-Chamousset, Pontcharra, Tarare, les ouvriers ont eu à supporter les mêmes vexations et ont été obligés d'abandonner les Chambres syndicales qu'ils avaient formées, et qui, depuis, ont complètement disparu. »

A la même séance, M. Basly disait :

« J'ai vu des patrons métallurgistes fermer leurs établisse-

ments et les rouvrir, quelques jours après, en disant aux ouvriers : « Vous rentrerez, mais à la condition que vous nous donnerez vos livrets de la Chambre syndicale.

« Voici pis encore : Les patrons avaient consenti un dédit de 10.000 francs pour celui qui aurait réoccupé le secrétaire général de la Chambre syndicale, qui en avait été l'organisateur. On ne poursuivit pas les patrons.

« Près de Valenciennes encore, j'ai vu M. V..., après avoir fermé son atelier, ne réoccuper ses ouvriers qu'à cette condition, de lui remettre les livrets de la Chambre syndicale, pour les brûler ensuite au milieu de la cour.

« J'ai reçu une lettre de mineurs du bassin de la Motte (Isère) qui dit qu'on a donné la quinzaine à 6 ouvriers appartenant au syndicat, dont le vice-président, deux trésoriers et les autres, administrateurs. »

*
* *

L'exemple seul de l'Angleterre aurait dû cependant prouver au patronat que les syndicats sont surtout agressifs et remuants à leur début et qu'il était de l'intérêt même des patrons d'abréger la période d'organisation de cette force nouvelle, de « l'éclairer, de lui donner des gages de bonne volonté, de façon qu'en travaillant pour les ouvriers, elle ne travaillât pas contre l'industrie et le capital, dont ils vivent eux-mêmes ». Peu à peu, à mesure que les syndicats prennent de la force, ils s'assagissent et se préoccupent beaucoup moins d'*agacer le patron*, que d'augmenter leurs salaires et améliorer la situation économique des ouvriers.

Les ouvriers anglais, eux aussi, ont été turbulents et révolutionnaires pendant toute la période de fondation du Trade-Unionisme (c'est-à-dire de 1820 à 1842). Ce mouvement d'effervescence anarchiste, né sous l'influence des idées communistes de Robert Owen, atteignit son maximum d'intensité en 1833-34. Le prolétariat anglais réclamait alors tout simplement la journée de huit heures, la suppression du patronat et la nationalisation de la terre, et menaçait de déclarer la grève générale (déjà !) pour réaliser ces aspirations.

Pendant la première moitié de ce siècle (1), *l'histoire du travail est caractérisée par les meurtres, les incendies, les pillages, les bris de métiers et les plus graves désordres.* Cette période barbare correspond chez nos voisins à l'état qu'on peut appeler *chaotique* des classes ouvrières. *L'industrie ne commence à bénéficier des bienfaits de la civilisation, que le jour où les Trade-Unions, reconnus et solidement établis, organisent les forces et la représentation du travail.* Ce jour-là MM. Kettle et Mundella n'hésitent pas à accepter cette représentation du travail, pour l'appliquer à la solution pacifique des conflits collectifs entre patrons et ouvriers, par l'organisation de comités libres et permanents de conciliation et d'arbitrage.

Sans être obligé d'aller observer en Angleterre le mode de cette évolution, il ne manque pas d'exemple, en France, de syndicats, révolutionnaires d'abord, lorsqu'ils étaient faibles et impuissants, devenus pacifiques quand ils ont vu que les grèves incessantes et inconsidérées étaient de dangereux moyens d'action, dont le patron avait à souffrir, mais dont l'ouvrier souffrait parfois davantage.

De plus en plus, la devise des syndicats bien organisés est devenue celle-ci : « *Si vis pacem, para bellum.* » Il n'est plus question de faire une guerre sans merci, dont les deux adversaires ont toujours à souffrir, même dans la victoire; il n'est plus question que d'une paix armée, qui impose le respect et la crainte au patron et qu'il se gardera bien de troubler par des vexations inutiles ou des résistances injustifiées, et que le syndicat ouvrier respectera non moins facilement, parce qu'il n'a nulle envie de dilapider sa caisse dans un but hasardeux.

*
* *

Lorsque le syndicat est puissant, que sa caisse est bien alimentée, le patron ne s'exposera pas à déclarer une grève, dont le succès ne serait pas nécessairement en sa faveur. Il cédera à ses ouvriers sur tous les points sur lesquels il pourra raisonna-

(1) Voir à ce sujet la brochure de M. Ed. Lozé *La Conciliation et l'arbitrage dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.* — Berger-Levrault, éditeur.

blement céder. Et si d'autre part les ouvriers demandent plus qu'il ne peut leur accorder, ceux-ci s'apercevront bientôt, au refus catégorique qui leur sera opposé, que leurs prétentions sont excessives, et alors, plutôt que de détruire la prospérité du syndicat, plutôt que de disperser en pure perte les ressources de leur caisse, ils n'oseront insister. De telle sorte que cette puissance du syndicat aura une double influence heureuse et qu'elle évitera la guerre désastreuse, en établissant une paix honorable et bienfaisante entre les deux parties.

Un grand patron de Londres, M. William Blades, écrivait ces sages paroles, que tous les patrons devraient bien méditer :

« *Le bénéfice du syndicat pour les patrons est, à mon sens, indéniable.* Dans ces jours de concurrence à outrance, quand un travail important est mis en adjudication, *le point capital, pour un patron, est de savoir que ses concurrents payeront leurs ouvriers au même prix qu'il paye les siens. Très souvent il arrive que le désir d'obtenir un travail entraîne un patron à accepter ce travail à un prix dérisoire, et il s'aperçoit ensuite, mais trop tard, qu'il ne couvrira même pas ses frais. Il n'y a plus alors qu'une ressource : abaisser ce prix de revient, et ce sont naturellement les salaires qui le tentent d'abord.* Dans ce cas le travailleur isolé est à la merci du patron.

« *De son côté, le patron, habitué à bien payer ses ouvriers, est contraint, de ce fait, d'entrer dans la même voie, ou de voir sombrer son industrie.* On verrait donc surgir toute une série de grèves et naître de nouveaux syndicats. Il y aurait partout antagonisme, *et la guerre serait déclarée entre le capital et le travail,* comme résultat de ce qui est appelé « *liberté de contrat* ». Ce mot *liberté* est peut-être le plus mal employé dans notre langage. *La reconnaissance d'un tarif généralement reconnu n'annihile pas la liberté du patron pour traiter avec ses ouvriers. Au contraire c'est l'absence de syndicats qui aggrave la concurrence à outrance, et conduit à la tyrannie d'une part et à la haine de l'autre.* »

Ainsi, de l'avis même d'un grand patron, le syndicat ouvrier

peut être un bien pour le patronat, qui, loin de s'en effrayer et de combattre cette institution, devrait contribuer à en faire un instrument de conciliation.

*
* *

Avec la crainte et la haine qu'aujourd'hui les patrons français montrent généralement contre les associations syndicales, il n'est pas étonnant que les fondateurs de ces associations soient, le plus souvent, les violents et les révolutionnaires.

Il ne peut en être différemment. Il faut affronter le courroux patronal, s'exposer à être brutalement jeté à la porte de l'usine ; seules les *fortes-têtes* osent se mettre en avant.

Mais le syndicat est fondé ; le patron, ne pouvant le briser, s'est résigné à le supporter, il réunit presque tous les ouvriers de l'usine ; alors il y a des fonds à gérer, des intérêts généraux à sauvegarder, de la diplomatie à exercer, et il n'est pas rare de voir les ouvriers choisir alors, pour diriger le syndicat et administrer sa caisse, non plus les beaux parleurs et les plus violents d'entre eux, mais au contraire les plus sages, les plus modérés et les plus prudents. C'est là le but vers lequel il faut tendre.

Le nombre des syndicats a rapidement augmenté en France.

En 1890, il y avait 1.006 *syndicats ouvriers* avec 139.692 membres.

Au 31 décembre 1897, on en comptait 2.324 avec 437.793 membres.

Il y avait, en 1890, 1.004 *syndicats patronaux* avec 93.411 membres.

Au 31 décembre 1897, on en comptait 1.894 avec 189.514 membres.

Plus de la moitié des syndicats ouvriers sont rattachés à des *unions* locales ou nationales (ces derniers ne comprenant généralement que des syndicats de la même profession).

L'action de ces fédérations professionnelles consiste dans le

placement des membres, dans l'interdiction des grèves irréfléchies (1).

On commet une grave erreur en attribuant à l'action des syndicats la plupart des grèves. Dans la moitié de celles qui se sont produites au cours des années 1895, 1896 et 1897, l'*Office du travail* a constaté qu'il n'existait pas de syndicat dans la profession des grévistes, et qu'à Tourcoing, notamment, sur 57 grèves qui ont éclaté en 1896, 5 seulement comprenaient des ouvriers syndiqués.

Cette constatation est à retenir, car elle jette un jour nouveau sur la question.

II. — LA LÉGISLATION SUR LES ASSOCIATIONS DE 1791 à 1884.

La principale cause qui a empêché les syndicats de se développer plus rapidement en France, c'est la législation restrictive, qui, pendant cent ans, a refusé aux ouvriers le droit de se grouper pour défendre de *prétendus* intérêts professionnels.

Un décret du 16 février 1791 — devenu la loi du 2-17 mars 1791 — consacra le principe de la *liberté du travail*. Les corps de métiers étaient supprimés. Par compensation, les patentes étaient établies.

(1) Voici ce que disent à ce sujet les statuts de la Fédération des travailleurs du livre :

« Lorsqu'il y aura dissentiment dans une section entre patrons et ouvriers, *ces derniers ne devront jamais quitter l'atelier sans l'autorisation du comité de section.*

« *Le comité de section, avant de prendre aucune décision, devra en informer immédiatement le comité central* et le bureau régional, en leur fournissant des renseignements précis.

« *Dans aucun cas, la grève ne devra être autorisée avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation.*

« Un noviciat de six mois est exigible des nouvelles sections et des nouveaux sociétaires, avant qu'ils aient droit aux secours de grève. »

Dans les cas graves, le comité central envoie un délégué sur les lieux, et on ne compte plus le nombre des différends qui ont été réglés par son entremise sans arrêt du travail.

Enfin, comme les corporations dissoutes essayaient de se reformer, une nouvelle loi parut nécessaire. Ce fut la loi du 14-17 juin 1791, connue sous le nom de son rapporteur à l'Assemblée, le député Le Chapelier. « Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler, disait le rapporteur, *pour leurs prétendus intérêts communs*. Il n'y a plus de corporation dans l'État; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation. »

Sous le Consulat, l'ordonnance du 23 ventôse an XI (14 mars 1803) établit l'obligation du livret pour les garçons boulangers, et la loi du 22 germinal-2 floréal an XI (12-22 avril 1803) étendit cette obligation à tous les ouvriers, et avec une distinction entre les coalitions patronales et les coalitions ouvrières. Les patrons sont frappés seulement d'amende, les ouvriers sont condamnés à la prison. De plus, la coalition patronale n'est poursuivie, que si elle a pour but l'abaissement *injuste* et *abusif* des salaires (1).

Sous la Restauration, la loi du 10 avril 1834 aggrava les pénalités encourues par les membres d'associations non autorisées et permit d'atteindre les associations, qui se sectionnaient en groupes de 20 membres, ou moins de 20 membres.

L'association ouvrière était si formellement interdite que M. Leclaire ne put obtenir, en 1842, *de réunir ses ouvriers dans son magasin, pour leur expliquer son projet de participation aux bénéfices.*

Les ouvriers typographes de Paris ayant établi, à la même époque, un tarif de concert avec leurs patrons, ne pouvaient, dans leur banquet annuel, faire allusion à la question de l'organisation du travail, ni prononcer le mot « *tarif* ».

Mais vient 1848, il se produisit alors un revirement complet.

(1) Cette loi a été remplacée par les articles 414, 415 et 416 du code pénal conçus dans le même esprit.

Le Gouvernement provisoire reconnaît que « *les ouvriers doivent s'associer pour jouir du bénéfice de leur travail* ».

Une *Commission de Gouvernement pour les travailleurs* fut créée et eut pour président Louis Blanc et pour secrétaire Albert. Trois délégués patronaux et trois ouvriers la constituaient. A la suite de ces réunions, le décret du 2-4 mars abolit le marchandage et fixa la durée de la journée de travail à dix heures à Paris, à onze heures en province.

Les bureaux de placement furent supprimés. Le décret du 27 mai 1848 autorisa les ouvriers à faire partie des conseils de prud'hommes et fit nommer les prud'hommes patrons par les ouvriers et les prud'hommes ouvriers par les patrons (1). Le décret du 5 juillet 1848 accorda un crédit de 3 millions aux associations de production. Le décret du 15-19 juillet 1848 admit les associations aux adjudications publiques, en *les dispensant du cautionnement et en leur donnant la préférence à égalité de rabais*. Enfin le décret du 2 août 1848 sur les clubs consacra le droit de réunion et d'association, tout en condamnant les sociétés secrètes.

Cette ère de liberté fut de courte durée. Le décret du 25 mars-2 avril 1852 vint abroger celui du 2 août 1848 et fit revivre, à l'égard des associations, les articles 291, 292, 293 et 294 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834. — Le décret du 2 mars 1848 fut également abrogé le 9 septembre 1852, pour la partie relative à la limitation de la journée de travail. Les placeurs avaient rouvert leurs agences et l'un d'eux, poursuivi, avait été acquitté. Le décret du 25 mars 1852 les reconnut et réglementa leur industrie.

De toute la législation libérale de 1848, il ne restait rien : cependant, le 25 mai 1864, la loi sur la liberté des coalitions modifia les articles 414, 415 et 416 et inaugura une nouvelle façon d'entendre les coalitions de patrons et d'ouvriers.

Ces articles avaient déjà été modifiés par la loi du 27 novem-

(1) Ce mode d'élection a été modifié par la loi du 1er juin 1853. Les patrons et les ouvriers furent alors élus par leurs pairs.

bre 1849, qui avait placé sur le même pied patrons et ouvriers.

Mais jusque-là, une coalition était punissable *dans tous les cas,* quelle que fût l'intention des personnages, quelle que fût leur prétention, quelque réguliers que fussent les moyens employés pour former ou maintenir la coalition.

Lors de la discussion au Corps législatif, M. Jules Simon demanda l'abrogation pure et simple des articles 414, 415 et 416. Il soutenait que la loi proposée était inutile « puisqu'on ne peut empêcher quelqu'un de travailler que de trois façons : par des *violences*, des *paroles* ou des *procédés* ». Or les *voies de fait* sont punies par les articles 210 à 221, 309, 311, 313 et 315 du Code pénal et par la loi du 7 juin 1848. Les *paroles* sont punies également : menaces de mort (art. 302), menaces écrites (art. 306), menaces verbales (art. 307), menaces de coups (art. 308), diffamations (loi du 17 mai 1819), dénonciations (art. 373), fausses nouvelles (art. 417), fausses théories (décret du 11 août 1848).

« Les *procédés* (quarantaine) ne peuvent être punis, parce que le droit de se détourner du prochain, lorsqu'il déplaît, constitue le premier droit de l'homme. Le nouveau texte, ajoutait M. Jules Simon, est obscur : *manœuvres frauduleuses* peut s'appliquer à tout et prête à l'équivoque. »

Cette loi était illusoire, puisque les ouvriers ne possédaient pas le droit de réunion. L'administration pouvait refuser aux grévistes l'autorisation de se réunir, comme elle le fit lors de la grève des tailleurs de Paris, en 1867, de sorte que l'entente était pour ainsi dire rendue impossible dans les corporations à personnel nombreux.

La loi du 6-10 juin 1868 sur les réunions fit disparaître cette entrave. *Les réunions publiques pouvaient désormais avoir lieu sans autorisation préalable,* pourvu qu'elles fussent précédées d'une déclaration signée par sept personnes domiciliées dans la commune et qu'elles n'eussent pas à traiter de matières politiques et religieuses.

Enfin, le 2 février 1868, les délégués ouvriers à l'Exposition de 1867 adressaient à M. Forcade de la Roquette un mémoire

pour demander l'autorisation d'établir des Chambres syndical ouvrières et de jouir de la tolérance dont jouissaient depuis longtemps les Chambres patronales.

Un régime de tolérance leur fut accordé. Les Chambres ouvrières devaient déposer leurs statuts, ainsi que les noms et les adresses de leurs administrateurs, soumettre l'ordre du jour de leurs réunions et accepter la présence d'un agent de police. Mais, néanmoins, de temps à autre, des condamnations basées sur l'article 291 du Code pénal et la loi du 17 juin 1891 rappelaient aux ouvriers que « *la tolérance de l'autorité à l'égard d'une association illicite ne pouvait équivaloir à une autorisation* ».

En juillet 1877, par exemple, toutes les Chambres syndicales de Lyon furent dissoutes par une simple décision du préfet du Rhône.

Pour mettre fin à ce régime arbitraire, M. Lockroy présenta à la Chambre, le 4 juillet 1876, une proposition de loi sur la reconnaissance légale des syndicats professionnels (1).

(1) ***Proposition de loi Lockroy.***

Article 1er. — La loi du 17 juin 1791 est abrogée.

Art. 2. — Les associations de patrons et d'ouvriers exerçant le même métier, et dénommées syndicats et professionnels, pourront se constituer, sans autorisation du Gouvernement, lors même qu'elles comprendraient plus de 20 personnes.

Art. 3. — Les syndicats professionnels ont pour objet la défense des intérêts industriels communs à leurs membres.

Ils pourront, toutefois, s'occuper de la création de caisses de secours mutuels, dans les cas de chômage ou de maladie, de caisses de retraites, de l'établissement d'ateliers de refuge ; de magasins pour la vente et la réparation des outils et de l'organisation de Sociétés coopératives.

Art. 4. — Les syndicats d'une même industrie, composés, l'un de patrons, l'autre d'ouvriers, pourront conclure entre eux des conventions ayant pour objet de régler les rapports professionnels des membres d'un syndicat avec ceux de l'autre.

Ces conventions auront force de contrat et engageront tous les membres des sociétés contractantes pour la durée stipulée.

Lesdites conventions ne pourront être établies que pour une durée maxima de cinq ans.

Art. 5. — Tout syndicat professionnel de patrons ou d'ouvriers devra faire, au moment de sa fondation, dans les départements, entre les mains du maire de la ville où se trouve le siège principal du syndicat ; à Paris, entre les mains de M. le préfet de police ; et enfin, au parquet de MM. les procureurs de la République, une déclaration contenant : ses statuts, le nombre de ses membres, *ainsi que leurs noms et adresses*.

Cette déclaration devra être renouvelée le 1er janvier de chaque année.

Art. 6. — A défaut de déclaration ou d'infraction aux statuts, les membres du Conseil syndical seront passibles d'une amende de 16 francs à 200 francs.

La crainte qui subsistait encore dans les milieux parlementaires était de voir, sous la forme syndicale, réapparaître les anciennes corporations. Dans son exposé des motifs, M. Lockroy fit justice de cette appréhension. « *Supposons qu'un syndicat veuille faire revivre les pratiques du temps passé, qui ne voit qu'il se créerait aussitôt à côté de lui, pour la même profession, un syndicat rival? Et qui ne voit que leur rivalité assurerait, même à l'ouvrier qui n'appartiendrait ni à l'un ni à l'autre, la liberté du travail!* »

Mais le projet Lockroy contenait un article dont la teneur devait coaliser contre lui tous les syndicats, habitués au régime de la tolérance et peu soucieux d'être tenus à divulguer les noms de tous leurs membres. Et cependant les intentions de M. Lockroy ne pouvaient être suspectées. Persuadé que le rôle principal des syndicats consistait à établir des contrats de travail engageant tous les membres des parties contractantes, M. Lockroy demandait naturellement aux syndicats de déposer annuellement les noms et les adresses de leurs membres.

Mais la législation ne fut pas le seul obstacle à l'organisation du Syndicat.

LÉON DE SEILHAC.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES VILLES DE MARCHÉS

SUR LES HAUTS PLATEAUX ASIATIQUES

On a expliqué, dans la *Science Sociale*, comment les communautés pastorales sont obligées de fabriquer elles-mêmes la plupart des objets dont elles ont besoin; en un mot, comment leur fabrication est essentiellement *ménagère*, puisqu'elle est faite dans la famille et pour la famille seule.

Il existe cependant certains objets que ces communautés sont incapables de fabriquer et qu'elles doivent se procurer au dehors.

Ce sont ceux qui exigent soit des *matières premières*, soit un *outillage*, soit des *connaissances techniques* qui ne sont pas à la disposition habituelle de simples pasteurs nomades.

En fait de *matières premières*, les pasteurs ne trouvent guère autour d'eux que les produits du troupeau; ces régions leur fournissent rarement le bois et le métal. Ils sont donc obligés de se procurer, tout fabriqués, les objets de bois, ou de métal, tels que boisseaux, écuelles, tonneaux, aiguilles, ciseaux, marmites, armes, etc.

D'autre part, ces nomades ne peuvent employer aucun *outillage* tant soit peu compliqué, et exigeant une installation fixe sur le sol; ils ne peuvent guère entreprendre que les travaux susceptibles d'être faits à la main.

Enfin, ils sont hors d'état de posséder des *connaissances techniques* développées, ce qui leur interdit toutes les fabrications à la machine.

C'est dans les *Villes de Marchés* que les communautés pastorales se procurent ces diverses catégories d'objets.

C'est cet organisme que nous allons essayer de décrire, afin de porter la lumière sur un point qui n'a pas encore été élucidé par les études antérieures de la *Science sociale*.

I

Expliquons d'abord, en quelques mots, l'organisation de ces *Villes de Marchés*.

Elles ne sont pas, comme dans l'Occident, à une faible distance l'une de l'autre. Ce sont, au contraire, des points *très clairsemés* dans la steppe, où se fixe une population sédentaire au milieu du mouvement incessant des nomades.

Ainsi, pour se rendre de la frontière de la Chine à la ville d'Ourga, « il faut cheminer pendant un mois entier à travers des plaines immenses, stériles et semblables à un océan de sable ». Pour atteindre Lhassa, le chemin est encore plus long et aussi dépourvu de centres urbains : aussi aucun Européen n'y est-il allé, depuis le voyage de M. Huc en 1845. Les autres villes sont tout aussi isolées au milieu de l'immensité de la steppe.

On ne s'explique pas tout d'abord comment des villes ont pu se créer dans ces solitudes que l'herbe seule recouvre, et dans ce domaine de la vie nomade.

C'est qu'en effet, ces établissements ne sont pas un produit naturel du milieu; ils sont le résultat d'une influence étrangère. Leur origine est généralement due à un établissement religieux.

C'est l'histoire de toutes les fondations de ce genre : quelque homme doué de qualités supérieures éprouve le désir de se soustraire aux préoccupations ordinaires de la vie, aux vices de l'agglomération urbaine, de s'adonner à la contemplation des choses divines, de vivre dans la retraite et le recueillement, et se choisit une résidence fixe au milieu de la solitude. Or, quelle solitude pourrait être comparable à celle des grandes steppes de l'Asie centrale! Aussi ces steppes ont-elles été de bonne heure un lieu d'attraction pour les sédentaires des confins voisins, particulièrement de l'Inde et de la Chine. C'est ainsi que, dans la primitive

Église, les déserts de la Thébaïde se peuplèrent de moines chrétiens, accourus de toutes les villes de l'Orient.

Telle est bien l'histoire de tous les solitaires célèbres du monde entier : ils vont au désert, mais n'en viennent pas.

Mais ces premiers solitaires ne restent pas longtemps dans leur isolement; le bruit de leurs vertus, la renommée de leur austérité attirent bientôt les individualités d'élite, éprises, comme eux, du désir de la solitude et des préoccupations de l'autre vie.

Alors, ils choisissent, avec leurs disciples, un lieu propice à un établissement, c'est-à-dire fournissant en abondance les principales ressources de la vie : un large territoire, de l'eau, des bois, etc.

Ainsi prirent naissance les premiers monastères lamaïques de l'Asie centrale, peuplés encore aujourdhui des innombrables disciples de Boudha.

Le fondateur du Boudhisme, qui vivait vers le VIIe siècle avant J.-C., appartenait à une famille royale de l'Inde, les Sakyas. S'étant retiré dans la solitude, à l'âge de vingt ans, il fut appelé Sakya-Mouni, c'est-à-dire « le solitaire de Sakya ». Plus tard, parvenu à la perfection de la science, il reçut de ses disciples le titre de Boudha, qui signifie : éclairé, ou savant.

Parmi les disciples de Sakya-Mouni, un certain nombre vinrent s'établir dans les régions du Thibet qui confinent à l'Inde. Les monastères qu'ils y fondèrent, attirèrent bientôt les nomades eux-mêmes. Ceux-ci, en effet, étaient naturellement prédisposés à la vie religieuse et contemplative par l'isolement de la vie nomade, qui met constamment l'homme en présence de lui-même et de l'immensité du Ciel. La steppe est la plus grande école religieuse qui existe dans le monde : aussi toutes les religions sont-elles nées en Orient, c'est-à-dire dans le pays où la steppe couvre les plus vastes espaces. C'est un fait que les peuples issus de pasteurs sont particulièrement méditatifs; aussi ont-ils brillé d'une façon remarquable dans les deux sciences qui exigent, au plus haut degré, les facultés d'abstraction; je veux dire : la philosophie et la théologie.

Les lamas accoururent donc en foule, non seulement de chez

les sédentaires voisins, mais du milieu même des nomades.

C'est même du sein de ces derniers que sortit le fameux réformateur boudhiste, Tsong-Kaba. Son histoire est curieuse :

Il naquit, vers le milieu du XIVe siècle, d'une famille de pasteurs mongols. Dès qu'il vit le jour, il fut capable de s'exprimer avec clarté et précision. Comme tous les pasteurs, il parlait peu; mais ses paroles renfermaient toujours un sens profond, touchant la nature des êtres et la destinée de l'homme. A l'âge de trois ans, il résolut de renoncer au monde et d'embrasser la vie religieuse. Dès lors, il vécut dans une grande retraite, passant les jours et les nuits dans la prière et la contemplation des choses éternelles.

Mais les disciples accoururent bientôt en foule autour de lui, attirés par les cérémonies lamaïques. Ses partisans furent nommés lamas à bonnet jaune, par opposition aux lamas à bonnet rouge, qui défendaient l'ancien système. Peu à peu, les réformes proposées par Tsong-Kaba furent adoptées dans tout le Thibet et dans les diverses lamaseries de la Mongolie. En 1409, Tsong-Kaba, étant âgé de cinquante-deux ans, fonda la célèbre lamaserie de Kaldan, près de Lhassa. Elle existe encore aujourd'hui et compte plus de huit mille lamas.

La région où naquit Tsong-Kaba est devenue un lieu fameux de pèlerinage. Les lamas sont accourus de toutes parts y bâtir leurs cellules et, peu à peu, s'est formée cette florissante lamaserie de Kounboun, dont la renommée s'étend jusqu'aux confins les plus reculés de la Mongolie.

N'est-ce pas là également l'histoire des monastères chrétiens au moyen âge : « Les lieux écartés, où l'amour de la solitude avait d'abord conduit les moines, se transformaient rapidement, et comme par la force des choses, en cathédrales, en cités, en colonies urbaines ou rurales, destinées à servir de centres, d'écoles, de bibliothèques, d'ateliers (1)... »

Ainsi la steppe se couvre bientôt de lamaseries, importantes. Celle de Tolon-Noor est appelée par les Chinois, Lam-Mias, c'est-

(1) Montalembert, *Les Moines d'occident*, t. V, p.155.

à-dire Couvent de Lamas ; les Mongols la nomment Dja-Naiman, qui signifie « Cent huit Couvents ». Le Grand-Kouren, ou Ourga, est l'une des trois résidences du Guison-Tamba, ou Boudha vivant. C'est la lamaserie la plus fameuse de toute la Mongolie, car elle est située dans le pays des Kalkhas, les plus célèbres d'entre les Mongols. A l'orient d'Ourga, sont les deux lamaseries de Kérulen et de Khaïar. Koueihoua-Tcheng a été, jusqu'au siècle dernier, la résidence du Grand Lama, qui est maintenant à Ourga. Ce centre religieux est formé de cinq grandes lamaseries et d'une quinzaine de petites, comprenant ensemble vingt mille lamas. Dolon-Noor est un centre lamaïque important. Tansan, Kaldan, Khounboun, Tchortchi, Djéhol, Tchando, etc. sont également des lamaseries, dont quelques-unes sont très considérables.

Mais aucun de ces centres n'atteint l'importance de Lhassa, la métropole religieuse de tous les boudhistes, non seulement de la Tartarie, mais encore de la Chine. Son nom signifie « Siège de Dieu » ; on l'appelle aussi « Morke-Djot », c'est-à-dire le « Sanctuaire éternel ». Dans le seul district de Lhassa, on compte plus de trente grands couvents boudhiques. La province entière en compte trois mille. Ceux de Khaldhan, de Préboung et de Séra sont les plus célèbres et les plus nombreux. Chacun d'eux renferme à peu près quinze mille lamas. Les lamas mongols, qui viennent dans le Thibet pour se perfectionner dans la science des prières, vont ordinairement se fixer à Préboung, qui, à cause de cela, est quelquefois appelé dans le pays, le « Couvent de Mongols ». La lamaserie de Séra est remarquable par trois grands temples à plusieurs étages, dont toutes les salles sont entièrement dorées. Dans le principal de ces temples, on conserve religieusement le fameux « tortché », ou instrument sanctificateur, qui, selon la croyance des boudhistes, est venu de l'Inde à travers les airs, se placer de lui-même dans le couvent de Séra. Ce tortché est l'objet d'une grande vénération. Aux fêtes du nouvel an, on le transporte processionnellement et en grande pompe à Lhassa, pour l'offrir à l'adoration des fidèles (1).

(1) Huc, *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 382.

Voilà donc les solitudes de la steppe envahies par une foule de lamas, qui sont venus se grouper autour de quelques personnages éminents. Ces chefs de lamaseries, ou Boudhas vivants, se trouvent ainsi, grâce à cette affluence, en possession de *trois éléments*, qui vont constituer les villes nouvelles.

1. *Un grand nombre d'auxiliaires.* — Le nombre des lamas est, en effet, innombrable. Ainsi la lamaserie de Debang, près de Lhassa, est composée de sept à huit mille lamas. Celle de Séra, dans le voisinage, compte cinq mille cinq cents religieux; celle de Galdan, qui n'est pas très éloignée, plus de trois mille. Lhassa n'est qu'une immense lamaserie, où vivent plus de vingt mille religieux. Une autre lamaserie, celle d'Ourga, au nord du Gobi, en compte plus de trente mille. M. Huc a séjourné dans la lamaserie de Khounboun, qui comprend plus de trois mille lamas.

Loin de diminuer de nos jours, le nombre des lamas tend plutôt à se développer.

Il se développe d'abord, par suite des difficultés que rencontrent aujourd'hui les nomades à envahir les peuples sédentaires de l'Asie et de l'Europe, pourvus d'armes perfectionnées. Le lamaïsme a donc le double avantage d'offrir un refuge au trop-plein de la population et, en même temps, de limiter les familles dans leur source, par le célibat.

Le nombre des lamas se développe, en outre, sous l'influence du gouvernement chinois, qui favorise le plus possible les lamaseries. La multiplicité des lamas est, pour lui, un moyen de défense beaucoup plus sûr que la fameuse « Grande muraille ». La transformation d'une partie des nomades en célibataires sédentaires est le coup de maître de la politique chinoise, qui a réussi, par là, à arrêter les invasions.

2. *De nombreuses offrandes.* — Ces offrandes sont apportées par les pèlerins. Or le nombre de ces pèlerins est d'autant plus considérable que les pasteurs sont essentiellement des gens très religieux, et que, d'autre part, étant nomades, la longueur des voyages ne les effraye pas.

C'est ainsi qu'aux abords de Lhassa, on voit constamment des pèlerins déroulant entre leurs doigts leurs longs chapelets. « Des

foules de pèlerins, venus de tout le Thibet et même de par delà les frontières, accourent chaque année, dans les temples de la *Rome boudhique* (1). »

M. Huc le constate : « Les dépenses ne les arrêtent pas plus que les dangers, les fatigues et les privations du voyage. C'est que ces bons Mongols ont l'âme essentiellement religieuse ; la vie future les occupe sans cesse, les choses d'ici-bas ne sont rien à leurs yeux ; aussi vivent-ils dans ce monde comme n'y vivant pas. Ils ne cultivent pas la terre, ils ne bâtissent pas de maisons ; ils se regardent partout comme des étrangers qui ne font que passer ; et ce vif sentiment, dont ils sont toujours profondément pénétrés, se traduit toujours par de longs voyages (2). »

Le même auteur nous décrit l'affluence des pèlerins à la lamaserie du Grand-Kouren, située en pleine steppe, au nord de la Chine, et composée de plus de trente mille lamas. « La plaine, dit-il, est incessamment couverte de pavillons de couleurs différentes, où séjournent les pèlerins jusqu'à ce que leur dévotion soit satisfaite. C'est là que se rendent pêle-mêle tous les adorateurs de Boudha, venus des contrées les plus éloignées. C'est un mouvement continuel de pavillons qui se tendent ou se ploient ; ce sont des multitudes de pèlerins qui arrivent, ou qui partent, sur des chameaux, des bœufs, des sarlingues, des voitures, des traîneaux, à pied, à cheval, en mille bizarres équipages (3). »

Des pèlerins aussi nombreux et aussi pieux doivent nécessairement apporter des offrandes abondantes : la lamaserie de Potala, à Lhassa, est remplie de trésors qu'apportent au Boudha vivant les fidèles du Thibet, de la Mongolie et de la Chine (4). Un riche pèlerin offrit à la lamaserie de Kounboun six cents onces d'argent, un thé général pendant huit jours, pour les trois mille lamas, avec beurre et gâteaux. La dépense pouvait s'élever à quinze mille francs (5).

Dans les circonstances solennelles, la générosité de ces bons

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VII, p. 89.
(2) Huc, *ibid.*, t. II, p. 48.
(3) *Ibid.*, p. 136.
(4) Reclus, *ibid.*, p. 90.
(5) Huc, *ibid.*, t. II, p. 124.

Tartares se déploie encore plus magnifiquement. Le Guison-Tamba, ou chef suprême de la lamaserie du Grand-Kouren, s'étant mis en route pour se rendre à Pékin, on vit accourir sur son passage des foules innombrables. Chaque tribu arrivait avec ses offrandes : des troupeaux de chevaux, de bœufs et de moutons, des lingots d'or et d'argent, et des pierres précieuses. La piété des fidèles avait disposé d'avance des provisions dans tous les endroits fixés pour les campements. Le Lama-Roi était dans un palanquin jaune porté par quatre chevaux, que conduisaient quatre grands dignitaires de la lamaserie. Les trois mille lamas du cortège précédaient ou suivaient le palanquin (1).

En dehors de ces offrandes dues à la générosité spontanée des fidèles, toutes les lamaseries ont des fondations perpétuelles; à certaines époques de l'année, les revenus sont distribués aux lamas, suivant le degré qu'ils ont atteint dans la hiérarchie (2).

Ce n'est pas tout : chaque lamaserie fait faire des quêtes. Des lamas à cheval parcourent la steppe, se présentent à la porte de chaque tente, et sonnent à trois reprises de la conque marine. Aussitôt quelqu'un se présente avec un petit pain de beurre, qu'il dépose, sans rien dire, dans un sac suspendu à la selle du cheval. Les quêteurs parcourent ainsi toutes les tentes, sans jamais mettre pied à terre et se contentant d'avertir les contribuables volontaires, en leur faisant trois sommations avec la conque marine (3).

Enfin, il est encore une autre source de revenus pour les religieux : c'est un sort envié que d'être enterré près d'une lamaserie; ceux qui ont ce bonheur sont certains d'effectuer une excellente transmigration. « On rencontre fréquemment, dans les déserts de la Tartarie, des Mongols portant sur leurs épaules les ossements de leurs parents et se rendant en caravane à la lamaserie des Cinq Tours, pour acheter, presque au poids de l'or, quelques pieds de terre, où ils puissent élever un petit mausolée (4). »

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 138.
(2) *Ibid.*, p. 193.
(3) *Ibid.*, p. 187.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 116.

3. *Ces chefs de lamaseries sont en situation d'exercer une grande influence.* — Ils doivent naturellement cette situation au sentiment religieux des populations, au grand nombre de leurs disciples, enfin aux richesses dont ils disposent.

Mettant en œuvre tous ces moyens d'action, on comprend que ces personnages arrivent à créer de *véritables villes religieuses*, par la construction d'édifices religieux monumentaux, avec toutes les dépendances nécessaires au personnel et au service.

Mais pour de semblables créations, les ressources ordinaires de la lamaserie ne suffisent pas; il faut se créer des ressources extraordinaires. On les trouve encore dans l'inépuisable générosité des fidèles.

« Ces monuments grandioses et somptueux, qu'on rencontre si souvent dans le désert, sont dus au zèle libre et spontané des Mongols. Si simples et si économes dans leur habillement et dans leur vivre, ces peuples sont d'une générosité, on peut même dire d'une prodigalité étonnante, dès qu'il s'agit de culte et de dépenses religieuses. Quand on a résolu de construire quelque part un temple boudhique entouré de sa lamaserie, les lamas quêteurs se mettent aussitôt en route, munis de passeports qui attestent la légitimité de leur mission. Ils vont de tente en tente demander des aumônes, au nom du *Vieux Boudha*. Aussitôt qu'ils sont arrivés dans une famille, et qu'ils ont annoncé le but de leur voyage, en montrant le bassin bénit où on dépose les offrandes, ils sont accueillis avec joie et enthousiasme. Dans ces circonstances, il n'est personne qui se dispense de donner : les riches déposent dans le badir (1) des lingots d'or ou d'argent; ceux qui ne possèdent pas de métaux précieux, comme ils disent, offrent des bœufs, des chevaux, ou des chameaux; les pauvres même contribuent selon la modicité de leurs ressources : ils donnent des pains de beurre, des pelleteries, des cordages tressés avec du poil de chameau, ou du crin de cheval. Au bout de quelque temps, on a recueilli ainsi des sommes immenses; alors,

(1) C'est le nom du bassin dont se servent les lamas pour demander l'aumône.

dans ces déserts en apparence si pauvres, on voit s'élever, comme par enchantement, des édifices dont la grandeur et la richesse défieraient les ressources des potentats les plus opulents (1). »

On voit que la question d'argent est résolue simplement et spontanément. Mais il est une autre difficulté non moins grave, et qui doit être également résolue.

En effet, la population environnante, exclusivement composée de pasteurs nomades, n'offre pas les ouvriers nécessaires à ces travaux d'art extraordinaires. Les lamas doivent donc faire appel à des sédentaires étrangers du voisinage, pour se procurer les divers ouvriers du bâtiment, le plus souvent à des Chinois, à des Russes, à des Indiens, etc.

Le personnel constructeur de ces lamaseries se trouve alors ainsi composé :

1. *Les religieux.* — Ceux-ci dirigent les travaux, en vertu de leurs aptitudes supérieures : ils forment, en réalité et par situation, une élite intellectuelle. Ils sont de plus naturellement portés à donner à l'art étranger des dispositions nouvelles afin de l'adapter aux besoins de leur culte et à leur existence monastique. Ils mettent d'ailleurs eux-mêmes la main à l'œuvre et contribuent de mille manières à l'exécution.

N'est-ce pas ainsi que les Bénédictins, au moyen âge, ont été les premiers architectes, faisant les plans des églises et des monastères et dirigeant tous les détails de la construction? Nous les surprenons à l'œuvre dans beaucoup de miniatures de l'époque. C'est qu'eux aussi constituaient alors la classe supérieure, au point de vue des aptitudes intellectuelles : la noblesse était absorbée par la guerre et surtout par les grands travaux de défrichement, qui préparaient la période riche et brillante du moyen âge.

2. *La colonie des ouvriers appelés de l'étranger.* — On sait que les pasteurs répugnent à tout travail d'extraction et même de construction. Leurs demeures sont de simples tentes de feutre ou de

(1) Huc, *ibid.*, t. I, p. 128.

peaux, qui n'exigent aucun travail pénible de fabrication. On ne peut donc trouver des ouvriers spéciaux qu'en les faisant venir de l'étranger.

3. *Les gens de bonne volonté.* — Ceux-ci accourent des différentes parties de la steppe, pour coopérer à une œuvre religieuse et nationale. Ils aident particulièrement au transport des matériaux, ce qui leur est facile avec les nombreux animaux dont ils disposent. C'est encore ainsi qu'au moyen âge, la plupart des églises ont été construites avec le concours spontané des populations : la foule des fidèles travaillait, en chantant les litanies des saints.

Il est intéressant de noter ces rapprochements, car en montrant comment les mêmes phénomènes se reproduisent dans les mêmes circonstance, ils prouvent, par le fait même, l'existence et la rigueur des lois sur lesquelles repose la science sociale.

Nous pouvons, grâce aux récits des voyageurs, nous représenter les lamaseries ainsi construites. « Celles qu'on voit en Tartarie sont presque toutes bâties en briques ou en pierres. Les temples sont, en général, édifiés avec assez d'élégance et avec beaucoup de solidité; mais ces monuments paraissent toujours écrasés : ils sont trop bas eu égard à leurs dimensions. Aux environs de la lamaserie, on voit s'élever, avec profusion et sans ordre, des tours, ou des pyramides grêles et élancées, reposant le plus souvent sur des bases larges, et peu en rapport avec la maigreur des constructions qu'elles supportent. Il serait difficile de dire à quel ordre d'architecture connu peuvent se rattacher les temples boudhiques de la Tartarie. C'est toujours un bizarre système de baldaquins monstrueux, de péristyles à colonnes torses et d'interminables gradins. A l'opposé de la grande porte d'entrée est une espèce d'autel en bois ou en pierre, affectant ordinairement la forme d'un cône renversé; c'est là-dessus que trônent les idoles. Toute l'enceinte du temple est occupée par de longues tables presque au niveau du sol, espèces de divans placés à droite et à gauche du siège du Grand Lama et s'étendant d'un bout de la salle à l'autre. Ces divans sont recouverts de tapis, et

entre chaque rang, il y a un espace vide, pour que les lamas puissent librement circuler (1). »

L'aspect de la lamaserie de Kounboun est des plus pittoresques. Des deux côtés d'un ravin et sur le flanc d'une montagne, s'élèvent en amphithéâtre les blanches habitations des lamas, toutes de grandeurs différentes, toutes entourées d'un mur de clôture, et surmontées de petits belvédères. Au milieu, on voit surgir, çà et là, de nombreux temples boudhiques, aux toits dorés étincelants de mille couleurs, et environnés d'élégants péristyles; les maisons des supérieurs se font remarquer par des banderoles qui flottent au-dessus de petites tourelles hexagones (2).

II

C'est précisément autour de ces établissements religieux, dont nous connaissons maintenant l'origne, que vont se grouper ces *villes commerçantes*, ces *Villes de Marchés*, où doit se développer un type nouveau de Fabrication.

Nous avons vu que les lamaseries attiraient des multitudes de pèlerins. Or le commerce tend à s'installer partout où se porte la foule, car, pour lui, la foule, c'est la clientèle. Quel avantage pour des marchands, pour des fabricants, que de trouver la clientèle réunie, comme par enchantement, en un même lieu, de ne pas être obligés de courir après elle, au risque de ne pas l'atteindre, ou de ne l'atteindre qu'au prix d'efforts très longs et très coûteux! Et comment atteindre cette clientèle, lorsqu'elle est disséminée sur l'immense étendue de la steppe! Et non seulement disséminée, mais nomade, changeant chaque jour de résidence, sans laisser sa trace nulle part!

On va donc enfin pouvoir la saisir et particulièrement aux jours de fêtes, où la multitude des pèlerins est plus abondante, et qui, pour cette raison, vont devenir des jours de foires.

N'est-il pas curieux que les premiers centres religieux aient

(1) Huc, *ibid.*, t. I, p. 129, 130.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 95.

été, en même temps, les premiers centres du Commerce et de la Fabrication? Car, remarquez-le bien, ce n'est pas là un fait exceptionnel, particulier à la steppe; c'est au contraire un fait général, que vous pouvez constater tout aussi bien pour les *Villes de Marchés* de l'Occident à l'époque de leur fondation, c'est-à-dire du sixième au onzième siècle. C'est autour des monastères, comme c'est autour des lamaseries, que se sont fondés les premiers marchés.

Autour du monastère de Saint-Denis, nous trouvons, dès une époque très reculée, la fameuse foire de Saint-Denis, qui commençait le lendemain de la fête du saint, afin de profiter du grand concours des pèlerins. Elle durait quatre semaines, car les marchands y venaient de très loin : ils accouraient de la Provence, de la Lombardie, de l'Espagne. Pendant la durée de la foire, il était défendu de trafiquer ailleurs dans les environs de Paris. Les droits perçus sur les marchands constituaient un des principaux revenus du monastère.

C'est également dans la plaine Saint-Denis que se tenait la célèbre Foire du Landi, dont l'origine est également religieuse. Chaque année, les chanoines de Notre-Dame de Paris exposaient dans la plaine Saint-Denis un morceau de la vraie croix. La foule accourut d'abord dans un but unique de piété; bientôt un marché s'établit pour fournir aux besoins des fidèles; peu à peu des milliers de boutiques s'élevèrent à côté de l'autel et une foire immense se trouva naturellement constituée; elle dura d'abord trois jours, puis huit, puis quinze.

A côté de Saint-Germain des Prés, et au profit des moines de l'abbaye, se tenait la Foire de Saint-Germain, qui commençait quinze jours après Pâques, et durait trois semaines. Les religieux de Saint-Denis, qui redoutaient cette concurrence, essayèrent en vain de s'y opposer.

Signalons encore la Foire de Saint-Lazare, sur le territoire du Prieuré de ce nom à Paris; la foire aux jambons, originairement au parvis Notre-Dame; la Foire de Saint-Jean à Troyes, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix; celle de Saint-Remi, dans la même ville, le lendemain de la Toussaint; celle du Pré, à Rouen.

ouverte officiellement par le Prieur et les religieux de Notre-Dame du Pré; la Foire du Landi, à Saint-Riquier, le lundi de la Pentecôte, etc., etc. Nous n'avons pas besoin de rappeler les foires fameuses qui se tenaient autour des monastères de Saint-Gilles en France, de Saint-Columba en Écosse, de Saint-Columban à Luxeuil, de Saint-Gall en Suisse, etc., etc.

Le spectacle que nous offrent les centres religieux de la steppe est absolument le même : tous, ainsi que nous le disions, sont également des centres commerciaux.

Ces centres de commerce, contigus aux lamaseries, comprennent *trois catégories d'habitants :* des *marchands étrangers*, des *familles indigènes;* enfin des *religieux*.

Les marchands étrangers constituent la plus grande partie de la population, parce que les produits mis en vente sont presque tous importés du dehors. Nous avons expliqué pourquoi les pasteurs de ces régions, étant exclusivement adonnés à la « Fabrication Ménagère », n'ont aucun produit fabriqué à mettre en vente, et peuvent se suffire en grande partie à eux-mêmes. Ce n'est donc pas eux qui pourraient créer des villes de commerce. Mais il n'en est pas de même des sédentaires des pays voisins : eux, au contraire, fabriquent beaucoup en vue de la vente, et ont, par conséquent, de nombreuses marchandises à écouler. Or, où pourraient-ils trouver un débouché plus avantageux que chez ces nomades, gens simples, ignorant la valeur des choses et l'art de calculer, en un mot, si faciles à tromper et à exploiter?

Ces marchands viennent donc échanger, dans ces villes, les produits utiles, ou curieux, de fabrication étrangère, contre les productions de la steppe.

A Lhassa, on rencontre une grande variété d'étrangers; mais entre tous, les Katchi, ou musulmans originaires du Kachemir, sont les plus riches marchands. Ce sont eux qui tiennent les magasins de lingerie et tous les objets de luxe et de toilette; ils sont, en outre, agents de change et trafiquent sur l'or et l'argent. De là vient qu'on trouve presque toujours des caractères

parsis sur les monnaies thibétaines. Chaque année, quelques-uns d'entre eux vont à Calcutta pour leurs opérations commerciales. Ils en rapportent des rubans, des galons, des couteaux, des oiseaux, quelques articles de quincaillerie et un petit assortiment de toile de coton; les soieries et les draps, qu'on trouve dans leurs magasins et qui ont à Lhassa un assez grand débit, leur arrivent de Péking par les caravanes; les draps sont russes et leur reviennent à bien meilleur marché que ceux qu'ils pourraient acheter à Calcutta.

Adonnés à un métier, le commerce, qui ne fixe pas l'homme au sol et qui, de plus, le met en relation constante avec l'étranger, on s'explique que les Katchi continuent à former un petit peuple à part, n'ayant ni les mœurs, ni le langage, ni la religion des indigènes. Cependant, comme, en général, ils sont riches et puissants, on se range dans les rues pour les laisser passer, et chacun leur tire la langue en signe de respect.

L'aspect de Lhassa donne bien l'impression du double caractère religieux et commerçant de cette ville : on crie, on s'agite, on se presse dans les rues : chacun s'empresse avec ardeur d'accomplir les prescriptions boudhiques, ou de vendre et d'acheter. Le commerce et la dévotion attirent sans cesse à Lhassa un grand nombre d'étrangers, et font de cette ville le rendez-vous de tous les peuples asiatiques; les rues sont sans cesse encombrées de pèlerins et de marchands, parmi lesquels on rencontre une étonnante variété de physionomies, de costumes et d'idiomes. Cette immense multitude est en grande partie flottante, et se renouvelle tous les jours, ce qui s'explique, puisque ce sont surtout des pèlerins et des marchands (1).

Le mouvement commercial de la lamaserie d'Ourga, ou du Grand-Kouren, le dispute presque à celui de Lhassa. « La ville de commerce est à l'est du Kouren; c'est là que résident les marchands chinois, au nombre d'environ quatre mille, et que viennent camper les caravanes russes avec leurs chameliers bouriates : dans ce quartier de la ville se parle le jargon com-

(1) Huc, *ibid*, t. II, ch. VI.

mercial mêlé de mogol et de divers dialectes de Chine et de Sibérie. Tous les trois ans, au mois de septembre, une grande foire se tient à Ourga pour toute la Mongolie ; jusqu'à deux cent mille individus sont alors campés dans la plaine. Ourga est la ville de la Mongolie vers laquelle convergent le plus de voies commerciales. Sur ces chemins de commerce, des campements de quinze à vingt yourtes sont établis de distance en distance, sous la surveillance d'un chef de poste payé par le gouvernement chinois et tenu de fournir gratuitement des montures aux voyageurs et de leur donner un logement pour la nuit (1). »

Dans les opérations commerciales, à Ourga, les payements s'effectuent avec du thé en brique. Cette marchandise a le grand avantage pour des nomades, qui ont très rarement l'occasion d'acheter, de pouvoir se consommer en nature. D'ailleurs, étant donnée la mauvaise qualité des eaux de la steppe, le thé constitue, pour ces populations, une boisson excellente. Aussi, qu'on vende un cheval, un chameau, une maison, ou des marchandises de quelque nature que ce soit, le prix se paye en thé. Cinq thés représentent la valeur d'une once d'argent (2).

Autour des lamaseries de la Ville Bleue s'est également groupée une importante ville de commerce. « Cette importance commerciale ne lui est venue que des lamaseries, dont le renom attire les Mongols des pays les plus éloignés. Les Mongols y conduisent par grands troupeaux des bœufs, des chevaux, des moutons et des chameaux; ils y voiturent aussi des pelleteries, des champignons et du sel, seuls produits des déserts de la Tartarie. Ils prennent, en retour, du thé en brique, des toiles, des selles pour les chevaux, des bâtonnets odoriférants, pour brûler devant leurs idoles, de la farine d'avoine, du petit millet et quelques instruments de cuisine (3). »

On voit, par cette nomenclature, que les Mongols ne vendent aucun produit fabriqué, mais seulement les produits naturels de leurs troupeaux ; ainsi se vérifie ce que nous avons dit pré-

(1) Reclus, *ibid*, p. 216.
(2) Huc, *ibid.*, t. I, p. 137.
(3) *Ibid.*, p. 185.

cédemment, sur le caractère de leur fabrication qui est exclusivement *ménagère*.

La ville de commerce qui s'est groupée autour de la lamaserie de Tolon-Noor, fait également un chiffre d'affaires très considérable. Les marchandises russes y descendent par la route de Kiakta; les Tartares y conduisent de nombreux troupeaux de bœufs, de chameaux et de chevaux; à leur retour, ils emportent du tabac, des toiles et du thé en briques. Ce perpétuel va-et-vient d'étrangers donne à la population un aspect vivant et animé. Les colporteurs courent dans les rues offrir aux passants les objets de leur petit commerce; les marchands, du fond de leur boutique, appellent et agacent les acheteurs par des paroles flatteuses et courtoises. Le plus grand nombre des commerçants de Tolon-Noor sont des Chinois. « Mais il en est qui s'établissent d'une manière définitive. Après quelques années, quand leur coffre-fort est suffisamment rempli, ils s'en retournent dans leurs pays. Sur cette vaste place de commerce, les Chinois finissent toujours par faire fortune, et les Tartares par se ruiner. Tolon-Noor est comme une monstrueuse pompe pneumatique, qui réussit merveilleusement à faire le vide dans les bourses mongoles (1). »

M. Huc fut en situation de s'en rendre compte par lui-même, car, à cause de son costume, on le prenait pour un Tartare, et on tâchait de l'exploiter en conséquence.

Un jour qu'il entrait dans la Ville Bleue, cherchant une auberge, il vit un jeune homme s'élancer vers lui du fond d'une boutique : « Vous cherchez une auberge, lui dit-il, oh! souffrez que je vous conduise moi-même; » et à l'instant il se mit à marcher avec lui. « Tenez, que je vous dise une parole qui sorte du fond du cœur. Dans la Ville Bleue, on trouverait difficilement un homme qui se laisse conduire par la conscience; et pourtant cette conscience, c'est un trésor... Vous autres Tartares, vous savez ce que c'est que la conscience. Moi je les connais depuis longtemps les Tartares; ils sont bons, ils ont le cœur droit. Mais nous autres Chi-

(1) Huc, *ibid.*, t. I, p. 10.

nois, ce n'est pas comme cela; nous sommes méchants, nous sommes fourbes : à peine, sur dix mille Chinois, pourrait-on en trouver un qui suive la conscience. Dans cette Ville Bleue, presque tout le monde fait métier de tromper les Tartares et de s'emparer de leur argent. » En parlant ainsi, le jeune Chinois jetait de vives œillades sur les grosses caisses que portait un chameau.

Cependant on n'arrivait pas à l'auberge promise et, comme M. Huc en faisait l'observation : « Ne dites pas, reprenait-il, que je me donne beaucoup de peine, ne prononcez pas de ces paroles. Tenez, ces paroles me font rougir; comment! est-ce que nous ne sommes pas tous frères? » Et il disparut, comme un trait, dans une boutique voisine. Il en ressortit aussitôt avec un autre Chinois. « Se-Eul, dit celui-ci au premier, tu conduis ces nobles Tartares dans une auberge, c'est bien. Prends bien garde que l'auberge soit bonne; il faut les conduire à *l'Auberge de l'Équité Éternelle*. — C'est précisément là que nous allons. — A merveille; l'aubergiste est un de mes grands amis. Tiens, si je n'y allais pas aussi, j'aurais quelque chose qui me pèserait sur le cœur. Quand on a le bonheur de rencontrer des frères, il faut bien leur être utile. Voyez-vous, nous deux, nous sommes commis dans la même boutique; nous sommes accoutumés à traiter les affaires des Tartares. »

Voulant échapper à ces deux industriels, M. Huc avisa une enseigne, où était écrit en caractères chinois : « *Hôtel des Trois Perfections, loge les hôtes passagers à cheval, ou à chameau, se charge de toutes sortes d'affaires, sans jamais en compromettre le succès.* » Il se dirigea aussitôt vers cette auberge, malgré les protestations des deux compères. Ceux-ci, pour se rattraper, voulurent inviter M. Huc à dîner dans leur maison de commerce, mais ce fut sans succès.

« Il n'est rien d'inique et de révoltant, observe M. Huc, comme le trafic qui se fait entre les Chinois et les Tartares. Quand les Mongols, hommes simples et ingénus, s'il en fut jamais, arrivent dans une ville de commerce, ils sont aussitôt entourés par des Chinois qui les entraînent, comme de force, chez eux. On leur prépare aussitôt du thé, on dételle leurs animaux, on leur

rend mille services, on les caresse, on les flatte, on les magnétise en quelque sorte. Les Mongols prennent au sérieux toutes ces démonstrations de dévouement. Convaincus d'ailleurs de leur peu d'habileté pour les affaires commerciales, ils sont enchantés de trouver des frères, des Ahatou, comme ils disent, qui veulent bien se charger de vendre et d'acheter à leur place : un bon dîner gratis finit toujours par les persuader du dévouement de la clique chinoise (1). »

C'est précisément pendant ce dîner, où on les fait boire avec excès, qu'on les décide à consentir des ventes et des achats onéreux. Par exemple, on leur fait payer les marchandises au prix double et quelquefois triple de la valeur courante.

Les négociants chinois trouvent également moyen de tromper les naïfs Mongols sur le change. Ils y réussissent d'autant mieux que ces derniers n'ont aucune notion de calcul.

Parmi les commerçants de ces Villes de Marchés, on trouve naturellement un nombre notable de logeurs, aubergistes, restaurateurs. Néanmoins, leur nombre est loin d'être en proportion de celui des pèlerins et des voyageurs ; ceux-ci, en effet, sont généralement des nomades, habitués à vivre sous la tente, et se décidant toujours difficilement à coucher sous un toit. Ils campent donc ordinairement autour de la ville, avec leurs troupeaux.

Nous avons dit que la seconde catégorie d'habitants de ces villes de marchés se composait de *Familles indigènes*.

Ces familles sont en nombre relativement restreint, à cause de l'aversion des nomades pour le séjour des villes, et pour les métiers usuels en général.

Ce sont elles qui pratiquent, en grande partie, les diverses Fabrications utiles, soit à la population marchande, soit aux religieux eux-mêmes, ou à leur entourage de service.

Parmi ces Fabrications, il faut signaler, à Lhassa, la filature et le tissage des laines. Cette industrie devait naturellement se développer dans ces villes que les populations pastorales entourent

(1) Huc, *ibid.*, t. I p. 173.

de toutes parts et dont le commerce est en partie alimenté par les produits des troupeaux. Les étoffes que l'on fabrique portent le nom de pou-lou; elles sont très étroites et d'une grande solidité. On confectionne depuis le drap le plus grossier et le plus velu, jusqu'au mérinos le plus beau et le plus fin. D'après une règle de la réforme boudhique, tous les lamas doivent être habillés de pou-lou rouge. Il s'en fait une grande consommation dans le Thibet, et les caravanes en emportent une quantité considérable dans le nord de la Chine et dans la Tartarie.

Une autre Fabrication très développée, à Lhassa, est celle des bâtons d'odeur si célèbres en Chine sous le nom de tsan-hiang. Ce n'est plus l'art pastoral, mais le développement du culte lamaïque qui a donné naissance à cette Fabrication. En effet, on brûle ces bâtons dans les lamaseries et devant les idoles qu'on honore dans l'intérieur des maisons. Ils sont fabriqués avec la poudre de divers arbres aromatiques, à laquelle on mélange du musc et de la poussière d'or. On élabore ainsi une pâte de couleur violette, qu'on moule ensuite en petits bâtons cylindriques. Ils se consument lentement, en répandant au loin un parfum très agréable (1).

Enfin, les Thibétains de Lhassa fabriquent de grandes quantités d'écuelles en bois, qui constituent d'ailleurs toute leur vaisselle. Chacun porte son écuelle dans son sein, ou suspendue à sa ceinture dans une bourse. Ce produit répond bien aux nécessités de la vie nomade : il est incassable, et par conséquent d'un transport facile; de plus, il n'est pas encombrant, puisqu'il constitue à lui seul toute la vaisselle. Ces écuelles sont faites avec les racines de certains arbres qui croissent sur les montagnes du Thibet. Le débit de ces écuelles est d'autant plus considérable que le bois fait complètement défaut, dans la plus grande partie de la Mongolie; c'est donc à Lhassa que doivent venir s'approvisionner la plupart des nomades de la région.

Ces trois Fabrications sont à peu près les seules qu'exercent les familles indigènes de Lhassa; pour tout le reste elles travaillent

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 260-263.

mal ou médiocrement, et les grossiers produits de leurs arts et métiers ne méritent pas d'être mentionnés. Ces issus de nomades répugnent, nous l'avons dit, à tous les travaux de Fabrication : l'art pastoral ne les a pas prédisposés aux métiers qui exigent de l'effort et de la prévoyance.

Cette aversion est si insurmontable, qu'ils ne se donnent même pas la peine d'exploiter et de travailler les riches produits minéraux qui se trouvent à profusion dans le sol montagneux du Thibet. Ce sont des Indiens, les Pébouns, venus du Boutan, par delà l'Himalaya, qui sont les seuls ouvriers métallurgistes de Lhassa. C'est dans leur quartier qu'il faut aller chercher les forgerons, les chaudronniers, les plombiers, les étameurs, les fondeurs, les orfèvres, les bijoutiers, les mécaniciens, même les physiciens et les chimistes. « On rencontre, parmi les Pébouns, des artistes très distingués en fait de métallurgie. Ils fabriquent des vases en or et en argent pour l'usage des lamaseries, et des bijoux de tout genre, qui, certainement, ne feraient pas déshonneur à des artistes européens. Ce sont eux qui font aux temples boudhiques ces belles toitures en lames dorées, qui résistent à toutes les intempéries des saisons. On vient même les chercher du fond de la Tartarie, pour orner les lamaseries (1). » Les Pébouns sont encore les teinturiers de Lhassa, leurs couleurs sont vives et persistantes.

On peut constater, dans toutes les autres Villes de Marchés, la même aversion des indigènes pour les travaux les plus pénibles de Fabrication. Ainsi, à Tolon-Noor, ce sont uniquement les Chinois qui se livrent au travail des métaux. Ils fabriquent, pour tous les pays soumis au culte de Boudha, des idoles, des cloches et divers vases usités dans les cérémonies religieuses. « Pendant que nous étions à Tolon-Noor, dit M. Huc, nous vîmes partir pour le Thibet un convoi vraiment monstrueux : c'était une seule statue de Boudha, chargée par pièces sur quatre-vingt-quatre chameaux. Un prince du royaume de Odchou-Mourdchin, allant en pèlerinage à Lhassa, devait en faire hommage au Talé-Lama (2). »

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 268.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 41.

Les deux principales industries de la Ville Bleue dérivent directement de l'art pastoral : ce sont le tannage des cuirs et le tissage des poils de chameaux. Presque tous les grossiers cordages de poils expédiés à Tientsin pour les marchés de Londres ou de New-York viennent de là. On a calculé qu'ils représentent la tonte de près de 200.000 chameaux (1).

Il existe, enfin, une troisième catégorie de populations, dans les Villes de Marchés : ce sont les *Religieux*.

Ces religieux pratiquent, surtout à titre de direction, certaines fabrications utiles à eux-mêmes et aux pèlerins. Ils résident, soit dans la ville sainte, soit dans la ville commerçante.

Cette nécessité où sont beaucoup de lamas de se livrer à des métiers manuels, résulte de l'organisation même des lamaseries. En effet, chaque lama vit isolé, dans sa cellule, et doit pourvoir lui-même, par son travail, à sa subsistance : les distributions lamaïques ne suffisent pas à le nourrir.

Les lamas ont plusieurs moyens d'augmenter les ressources qu'ils retirent des distributions réglementaires et des offrandes des pèlerins. Il en est qui nourrissent des vaches et vendent à leurs confrères le lait et le beurre, qui servent d'assaisonnement au thé et à la farine d'orge. Quelques-uns forment des sociétés en commandite et se chargent de la préparation des thés généraux que les pèlerins offrent à la communauté; d'autres sont tailleurs, teinturiers, bottiers, chapeliers, et confectionnent, moyennant salaire, tout ce qui appartient au costume des lamas. On en trouve même qui revendent, à gros bénéfices, les marchandises qu'ils font venir de Tang-Kéou-Eul ou de Si-Ning-Fou.

Parmi ces lamas industriels, il en est pourtant un certain nombre qui cherchent leur profit dans des occupations plus conformes à l'esprit de la vie religieuse : ils s'occupent à imprimer ou à transcrire les livres lamaïques. Les lamas n'écrivent pas au pinceau, comme les Chinois; ils emploient des baguettes de bambou, qu'ils taillent comme des plumes; leur écritoire est une petite

(1) Reclus, t. VII, p. 219.

boîte en cuivre, remplie de coton imbibé d'encre. Pour imprimer, ils ne se servent pas de caractères mobiles, mais ils stéréotypent avec des planches en bois (1).

Comme les anciens Bénédictins, certains lamas s'adonnent à la peinture et à la sculpture. Ils sont en effet les seuls artistes employés pour orner et décorer les temples. Dans ces derniers, les peintures sont répandues partout, « mais elles sont presque toujours en dehors du goût et des principes généralement admis en Europe. Le bizarre et le grotesque y dominent; et les personnages, à l'exception de Boudha, ont le plus souvent un aspect monstrueux et satanique. Les habits ne semblent jamais avoir été faits pour les individus qui en sont affublés. On dirait que les membres cachés sous ces draperies sont cassés et disloqués. Les paysages sont, en général, mieux rendus que les sujets dramatiques. Les couleurs sont surtout d'une vivacité et d'une fraîcheur étonnantes (2) ».

La sculpture des lamas vaut mieux que leur peinture. Aussi la répandent-ils à profusion, dans les temples boudhiques. Ils multiplient, autour du temple, les tigres, les lions et les éléphants accroupis sur des blocs de granit. Dans l'intérieur, ils exécutent une foule de reliefs, soit en bois, soit en pierre, mais toujours avec une hardiesse et une vérité remarquables.

Ces aptitudes artistiques prennent parfois une manifestation bizarre, qui révèle bien le caractère pastoral de cette société. Chaque année, on célèbre, dans les lamaseries, ce qu'on appelle la Fête des Fleurs. C'est l'occasion d'un extraordinaire concours de pèlerins. Ils sont surtout attirés par les représentations figurées qui caractérisent cette fête, et qui sont bien tout ce qu'on peut imaginer de plus original. Qu'on se figure un véritable musée, dont tous les personnages, dont toutes les figures, ainsi que les costumes et les paysages, seraient modelés en beurre frais. Vingt lamas artistes ne mettent pas moins de trois mois à préparer ce singulier spectacle. Le beurre, une fois pétri et façonné, est livré à d'autres lamas chargés d'y apposer les couleurs.

(1) Huc., *ibid*, t. II, p. 125.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 132.

M. Huc fut témoin de cette fête, dans la lamaserie de Kounboun. « La vue des fleurs, dit-il, nous saisit d'étonnement. Jamais nous n'eussions pensé qu'au milieu de ces déserts, et parmi des peuples à moitié sauvages, il pût se rencontrer des artistes d'un si grand mérite. Ces fleurs étaient des bas-reliefs de proportion colossale, représentant divers sujets tirés du Boudhisme. Tous les personnages avaient une vérité d'expression qui nous étonnait. Les figures étaient vivantes et animées, les poses naturelles et les costumes portés avec grâce et sans la moindre gène. On pouvait distinguer, au premier coup d'œil, la nature et la qualité des étoffes. Les costumes en pelleterie étaient surtout admirables. Les peaux de moutons, de tigre, de renard, de loup et de divers autres animaux, étaient si bien représentées, qu'on était tenté d'aller les toucher de la main, pour s'assurer si elles n'étaient pas véritables. Dans tous les bas-reliefs, il était facile de reconnaître Boudha, à son type caucasien. Les autres personnages avaient tous le type mongol, avec les nuances thibétaines, chinoises, tartares et si-fan. Ces bas-reliefs étaient encadrés par des décorations en beurre représentant des animaux, des oiseaux, des fleurs, admirables par la délicatese des formes et du coloris. Des bas-reliefs plus petits représentaient des batailles, des chasses, des scènes de la vie nomade et des vues des lamaseries les plus célèbres du Thibet et de la Tartarie. Enfin, sur le devant du principal temple, était un théâtre, dont les personnages en beurre représentaient une communauté de lamas se rendant au chœur pour la récitation des prières (1). »

On s'expliquera cette aptitude artistique des lamas mongols, si l'on veut bien considérer que la vie nomade et pastorale, dans laquelle ils ont été formés, a développé chez eux l'aptitude de l'observation, qui est, en somme, le premier fondement de la peinture et de la sculpture. L'art n'est que l'imitation, plus ou moins poétique, de la nature; c'est à cette source intarissable qu'il a toujours puisé ses inspirations les meilleures et les plus vraies. Les merveilles de l'art japonais et de l'art chinois n'ont

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 101, 102.

pas d'autre source. Nos artistes modernes l'ont parfois trop oublié. Ajoutons que la vie pastorale, en inspirant l'aversion pour les travaux pénibles, a prédisposé les orientaux aux travaux faciles, je veux dire n'exigeant aucun effort musculaire, comme la peinture et la sculpture.

Il les a prédisposés également, à cause des soins à donner aux animaux, à l'exercice de la médecine, particulièrement à la connaissance des plantes médicinales, si nombreuses d'ailleurs sur ces plateaux. Aussi, un certain nombre de lamas s'adonnent-ils à la Fabrication des produits pharmaceutiques.

Dans presque toutes les lamaseries, il y a une Faculté de médecine, dont une partie des lamas suivent les cours. Vers le commencement du mois de septembre, ceux-ci se rendent dans la steppe, pour se livrer aux travaux d'herborisation. Ils logent alors sous des tentes, à la façon de leurs parents. Chaque matin, après avoir récité les prières communes, bu le thé beurré et mangé la farine d'orge, tous les étudiants en médecine retroussent leur robe et se dispersent dans la steppe, sous la conduite de leurs professeurs. Le soir, ils reviennent, chargés d'énormes fagots de branches, de racines et d'herbes de toutes espèces. Ils nettoient aussitôt la récolte, l'étendent sur des nattes, puis trient et classent les diverses plantes. Cette expédition, qui dure quinze jours, se termine par un grand festin, composé de thé au lait, de farine d'orge, de petits gâteaux frits au beurre, et de quelques moutons bouillis.

Les plantes ainsi recueillies sont déposées à la pharmacie de la lamaserie. Quand elles ont été complètement desséchées, on les réduit en poudre, puis on les divise par petites doses, qu'on enveloppe dans du papier rouge étiqueté en caractères thibétins, comme pourraient le faire nos pharmaciens de l'Occident. On les vend ensuite aux pèlerins, qui en achètent toujours de grandes quantités.

Nous devons signaler une autre industrie, mais qui n'est guère pratiquée que par les lamas paresseux, préférant les courses à

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 182.

travers la steppe à la retraite et à l'étude. La robe retroussée, le dos chargé d'une grande hotte d'osier, ces lamas vont recueillir, autour de la lamaserie, les argols, ou fiente, déposés par les nombreux troupeaux des pèlerins. Ils la pétrissent ensuite et la moulent en gâteaux. Ceux-ci, une fois desséchés, sont vendus, comme combustible : il n'existe pas d'autre combustible dans la steppe, où le bois fait complètement défaut.

Aussi la Fabrication des argols comporte-t-elle des finesses que l'usage et la nécessité pouvaient seuls révéler. Les Mongols classent les argols en quatre catégories. Les plus appréciés sont ceux de chèvre et de mouton, parce qu'ils produisent la température la plus élevée. Pour cette raison, les Thibétains et les Tartares s'en servent pour travailler les métaux. En second lieu, viennent les argols de chameaux, qui brûlent facilement, mais dont la chaleur est moins vive et moins intense. La troisième classe comprend les argols de bœufs, qui ne brûlent avec facilité que quand ils sont très secs; c'est le chauffage de beaucoup le plus répandu dans la Tartarie et le Thibet, où ces animaux dominent. Enfin, les argols de chevaux viennent au dernier rang : ils ne se composent guère que de paille mal triturée, faute du travail de la rumination. Aussi, ils répandent une épaisse fumée et se consument à l'instant. Ils sont surtout utiles pour allumer le feu.

On voit que les lamas eux-mêmes jouent leur rôle, dans les villes de la steppe; ils n'y figurent pas seulement comme religieux, mais encore, et largement, comme Fabricants et Commerçants.

III

1. Ces Villes de Marchés mettent en relief *la difficulté qu'il y a à s'en tenir aux seuls produits de la Fabrication Ménagère.*

On le voit bien ici. Nous sommes en effet au sein de la société la plus simple qui existe parmi les hommes; d'une société qui suffit aussi complètement que possible à ses besoins, au moyen

de la Fabrication Ménagère, c'est-à-dire en fabriquant, dans la famille, presque tout ce qui lui est nécessaire.

Et cependant, en dépit de cette situation éminemment favorable à la Fabrication Ménagère, cette société doit demander à une autre Fabrication plusieurs objets même assez utiles : c'est ainsi que nous venons de voir qu'elle était tributaire des Villes de Marchés.

La Fabrication Ménagère ne suffit donc pas aux besoins même dans l'état social le plus simple.

Cette affirmation étonnera peut-être, car on trouve un genre de société qui se passe absolument de ce complément de Fabrication, et qui ne connaît que la Fabrication Ménagère : ce sont les sociétés sauvages.

Mais c'est bien le cas de dire que cette exception confirme la règle. En effet, les chasseurs, ou sauvages, sont dans une condition anormale ; ils souffrent de la privation de beaucoup de choses nécessaires ; ils vivent dans un isolement insolite, par suite du défaut de moyens de transports, et d'un état de guerre habituel. A ce prix, il est vrai, ils se contentent de la Fabrication Ménagère ; mais ils ne s'en contentent qu'à ce prix. Ils n'offrent donc qu'un cas anormal, un cas pathologique.

2. Ces Villes de Marchés sont, pour la Fabrication Ménagère, *une cause de simplification ajoutée à toutes celles que nous avons déjà vues.*

Elles sont une cause de simplification, en ce sens qu'elles déchargent les communautés pastorales du soin de produire certains objets de Fabrication plus difficile.

Mais alors on sera peut-être tenté de dire que la simplification est encore bien plus grande dans nos sociétés de l'Occident, où la Fabrication Ménagère disparaît même entièrement. Ce n'est pas là de la simplification, mais de la suppression. Quand on dit que la Fabrication Ménagère est simplifiée chez les nomades, on entend qu'elle *continue à pourvoir à tous les besoins habituels des familles, et qu'elle serait capable, s'il y avait nécessité, de suppléer aux objets d'autre fabrication.* Ce n'est qu'à cette condition

qu'on peut la dire simplifiée, ou secondée : — autrement, elle est évincée et primée.

Mais voici qui est plus remarquable, et qui montre bien à quel point cette société est rebelle à la complication. On serait tenté de croire que le voisinage de ces Villes de Commerce, la facilité d'y vendre, doivent exciter, dans les Communautés pastorales, une Fabrication plus intense des objets que ces Communautés savent fabriquer. Il n'en est rien et les familles continuent à se borner à la Fabrication Ménagère, sans rien fabriquer en vue de la vente dans les Villes de Marchés.

Ce phénomène s'explique, par la raison que les nomades possèdent des *produits naturels* à l'aide desquels ils paient les objets fabriqués qu'ils achètent dans les Villes de Marchés. Nous avons constaté en effet qu'ils n'apportent guère dans ces villes que des animaux, de la laine, du crin, ou des peaux.

C'est qu'en effet ces produits naturels sont très recherchés par les urbains qui sont hors d'état de les exploiter, et par les marchands étrangers, qui y trouvent un sujet de vaste spéculation, parce qu'ils les achètent très bon marché.

Tout au contraire, les objets fabriqués par les nomades offrent très peu d'intérêt et très peu d'utilité à une population qui, d'une part, est toute urbaine, et, d'autre part, composée en grande partie d'étrangers. En effet, ces objets sont si spécialement adaptés à la vie nomade, qu'ils conviennent très peu aux habitudes urbaines et aux habitudes étrangères. Ils sont d'ailleurs de fabrication beaucoup trop grossière.

Il est tellement vrai que ces Villes ne sont pas, pour les nomades, une nécessité, et qu'ils pourraient parfaitement se passer de leur industrie et de leur commerce, qu'en fait, ces villes n'apparaissent jamais qu'autour d'une lamaserie, qu'elles périclitent avec cette dernière, et qu'elles disparaissent, si la lamaserie vient à disparaître. Quelle différence avec le sort des villes en Occident, où elles ont survécu partout aux monastères! C'est qu'en Occident, elles répondaient à une nécessité : elles étaient indispensables à des populations auxquelles la Fabrication Ménagère ne suffisait pas, et qui étaient obligées d'acheter au marché

une partie des objets fabriqués dont elles avaient besoin.

3. Ces Villes de Marchés présentent les *premiers exemples de trois régimes bien caractérisés d'ateliers.*

Bien que nous n'ayons pas à les étudier ici même, parce qu'ils se rattachent au système des sédentaires, il est utile cependant de constater que ces trois régimes d'ateliers de Fabrication se rencontrent déjà dans les sociétés les plus simples. Il faut toujours noter chaque phénomène à sa naissance.

Nous nous bornerons donc à la désignation sommaire de ces trois régimes d'ateliers.

Le premier est l'*Atelier transitoire.*

C'est celui qui s'établit pour entreprendre quelque grand travail transitoire, comme cette construction de Villes religieuses et commerciales, dont nous venons de parler. C'est le type qu'on retrouve, par exemple, en Occident, dans la construction des routes et des chemins de fer, dans le percement de l'isthme de Panama, etc., etc.

Le second est l'*Atelier urbain*

C'est celui qui s'établit à la ville, mais, plus spécialement, celui qui ne peut grandir qu'à la ville, parce que la Fabrication qu'il fait n'est praticable que dans le voisinage même des consommateurs, lesquels ne se trouvent agglomérés en grand nombre que dans les villes. C'est, en Orient, le type des tailleurs, menuisiers, parfumeurs, etc.; en Occident, c'est, en outre, le type des couturières, maréchaux-ferrants, serruriers, peintres, etc.; c'est enfin, en tous pays, le type des métiers faisant les services du ménage, restaurateurs, barbiers, bouchers, etc.

Le troisième est l'*Atelier exceptionnel.*

C'est celui dans l'organisation essentielle duquel il entre quelque condition qui ne peut se généraliser. Tels sont ces ateliers de religieux, dont nous venons de parler. Ces ateliers fonctionnent en vertu de sentiments et de règles, qui sont du domaine de la religion et qui ne sauraient être le fait du commun de la classe ouvrière. Ainsi, l'engagement qui lie ces gens entre eux est fondé sur une obligation religieuse stricte; l'activité du travail est fondée, non sur l'intérêt, mais sur le zèle religieux, etc.

Au milieu de cette société à Communauté pastorale, ce sont ces ateliers exceptionnels, nous l'avons vu, qui fabriquent la plupart des objets répondant aux besoins *intellectuels, artistiques* et *religieux*. Ce sont les lamas qui copient les livres, qui décorent les temples, qui fabriquent les objets du culte, etc., et qui préparent souvent eux-mêmes les matières spéciales de ces Fabrications, telles que les encres, les couleurs, les feuilles d'or, etc.

Telles sont les trois formes particulières d'ateliers fabricants que présentent ces Villes de Marchés, à côté de la Fabrication Ménagère en Communauté pastorale.

Ces trois formes d'ateliers ne jouent, on le voit, dans la Fabrication de cette société nomade, qu'un rôle très particulier et très restreint.

La Fabrication usuelle est bien celle des communautés pastorales. — C'est elle qui répond à l'immense majorité des besoins de l'immense majorité de la population et aux besoins les plus nécessaires. — C'est elle qui donne le type fondamental de la Fabrication, dans la région pastorale.

J. Moustier.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VINGT-HUITIÈME

LIVRAISON DE JUILLET 1899

Pages.

L'École des Roches. — Nos élèves en Angleterre, par M. **Edmond Demolins** 5
Questions du jour. — Les expériences d'un Principal de Collège, par **un Principal du Collège** 17
La région de la Basse-Bresse. — Une Vallée à métamorphoses sociales. II. La vie ancienne de la Vallée, par M. **H. de Boissieu** 35
L'influence agricole et sociale d'un grand propriétaire particulariste. — II. Méthode d'aménagement cultural des eaux, par M. **A. Duprat** ... 61

LIVRAISON D'AOUT 1899

Questions du jour. — La « Mentalité » héréditaire et l'Éducation, d'après une publication récente, par M. **Paul de Rousiers** 79
Trois types de l'Habitant Canadien-Français, par M. **Léon Gérin** 96
La région de la Basse-Bresse. — Une Vallée à métamorphoses sociales. — III. La vie ancienne de la Vallée (*suite*), par M. **H. de Boissieu** . 115
Les Pygmées. — Histoire et origine des Pygmées, par M. **E. Picard** ... 141
Cartes et plans. — Coupe transversale du bassin laurentien 99
Aire de dispersion des Négrilles en Afrique 143

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1899

Questions du jour. — La réforme sociale en Russie. — Préface de l'édition russe d'un volume français, par M. **A. Bochanow** 163
Les divers types de Sociétés coopératives, par M. **G. Sorel** 172
Sport et Poésie chez les Grecs. — Pindare et les Pindariques, par M. **G. d'Azambuja** 202
Le type provençal de la Révolution française, par M. **Ch. de Calan** ... 227

LIVRAISON D'OCTOBRE 1899

Pages.

Questions du jour. — Un réformateur de l'École en Angleterre. — Thomas Arnold : Sa vie et son œuvre, par Mme **Hugh Bell**..... 239
Une enquête sociale au XVIIe siècle. — Les inconvénients de la vie facile, par M. **Ch. de Calan**..... 260
Le type du Varennier en Touraine. — Le Lieu et le Travail, par M. **Paul Porthmann**..... 293

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1899

Questions du jour. — Boers et Anglais. — Où est le droit? par M. **Edmond Demolins**..... 319
Un intellectuel chez les militaires. — Le type de Tyrtée, par M. **G. d'Azambuja**..... 339
Le type du Varennier en Touraine. — II. Les éléments de la vie sociale, par M. **P. Porthmann**..... 361
Observations sur la variété du Varennier Tourangeau, par M. **Edmond Demolins**..... 395
Les Pasteurs cavaliers, dans les légendes religieuses de la Perse. — Quelques indications fournies par l'érudition, par M. **Ch. de Calan**..... 400

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1899

Questions du jour. — Le mouvement autonomiste en Catalogne, par M. **Edmond Demolins**..... 411
La revolution agricole. — Récit de notre expérience personnelle. — I. Une année de veillée d'armes, par M. **A. Dauprat**..... 424
Le syndicat ouvrier instrument de pacification, par M. **Léon de Seilhac**. 443
Les Villes de Marchés sur les hauts Plateaux asiatiques, par M. **J. Moustier**..... 464

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XXVII ET XXVIII

(ANNÉE 1899)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé analytique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE

Points de contact entre la morale et la Science sociale, XXVII, 80. — Comment la Science sociale fournit les moyens de reconstituer l'histoire des Pygmées, XXVII, 207.

LIEU

EUROPE. — France. — Le Plateau Central. A l'Ouest du Cantal, le lieu favorise l'élevage ; à l'Est, il porte au labour, XXVII, 20. — La partie peu fertile de l'Auvergne, XXVII, 44. — La demi-vallée de l'Ain doit ses caractères sociaux à une ancienne route et à deux « territoires d'appui », XXVII, 367. — Aspect physique de la Bresse : plateau et étangs, XXVII, 380. — Varambon a dû des avantages spéciaux à sa salubrité, XXVIII, 120. — Le climat de la basse vallée de l'Ain était meilleur autrefois qu'aujourd'hui, XXVIII, 123. — Particularités physiques du Bugey, XXVII, 384. — La vallée de la Loire en Touraine : fleuve large, îles, vallée dominée par faibles coteaux, bon climat, XXVIII, 294. — Plateau au-dessus de la Loire : forêt, ajoncs, terrains de grande culture, 295. — Les varennes sont des bandes de terre fertiles, formées par alluvion, 301.

ASIE. — Les lieux actuellement habités par les Pygmées sont des régions presque inaccessibles, XXVII, 206. — L'isolement relatif des îles Andaman et les particularités de leur flore ont préservé les Pygmées des invasions, XXVII, 209. — Aire de diffusion des Pygmées d'Asie, XXVII, 338. — Les conditions de vie, sur le plateau de Pamir, ont pour effet de déprimer physiquement la race, XXVIII, 157.

AFRIQUE. — Les groupes de Négrilles sont répartis le long des côtes orientale et occidentale de l'Afrique, XXVIII, 143.

AMÉRIQUE. — Trois natures de sol à Saint-Justin : bord du Saint-Laurent, terrasse et montagne, XXVIII, 98. — Trois productions correspondantes : foin, grains, bois, 99.

TRAVAIL

GÉNÉRALITÉS. — Une grande entreprise de peinture en bâtiment se rapproche, par sa nature, de la petite industrie, XXVII, 14.

— L'évolution industrielle a isolé l'intérêt de l'ouvrier et rendu nécessaire un marché collectif de travail, XXVII, 330. — Le grand propriétaire particulariste doit être révolutionnaire en agriculture, XXVII, 466. — Le meilleur travail est obtenu par le capitaliste qui a des ouvriers bien payés et intelligents et un bon outillage, XXVIII, 188. — La petite industrie a des raison d'être qui la maintiennent malgré les progrès de la grande, XXVIII, 197.

EUROPE. — France. — Le travail pénible imposé aux habitants des régions pauvres de la France développait leur initiative industrielle et souvent les enrichissait, XXVIII, 273. — Les compagnies de chemins de fer ont raison d'élever légèrement le coût de la consignation des bagages, mais devraient baisser leurs tarifs de transport, ce qui est difficile avec nos impôts, XXVII, 353-366. — L'Auvergnat est plus porté vers l'exploitation herbagère que vers la culture des céréales, XXVII, 26. — Le paysan auvergnat de la région pauvre se crée des ressources par des industries accessoires, XXVII, 48. — Le brotteau donne au pâturage, dans la vallée de l'Ain, un caractère spécial, XXVII, 372. — Le paysan de la vallée de l'Ain fait des travaux de toute espèce et excelle à se retourner, XXVII, 375, 519. — Ce don de retournement n'exclut pas la routine, 376. — Les fermiers bressans manquent de bras et ont besoin des habitants de la vallée de 'Ain, XXVII, 382. — Les habitants de la vallée de l'Ain ont des aptitudes pour les arts mécaniques, XXVII, 392. — La vallée de l'Ain produit de petits industriels dont quelques-uns tendent à devenir grands, XXVII, 393. — Les petits industriels de la vallée de l'Ain ont, sans rien inventer, fait progresser l'industrie céramique, XXVII, 509. — Les riverains de la route Lyon-Genève vivaient du transport, et accessoirement de diverses cultures, XXVIII, 44. — L'industrie est l'avenir de la basse vallée de l'Ain, XXVIII, 139. — Travaux absorbants et minutieux du varennier de Touraine, XXVIII, 307. — Les conditions premières de la révolution agricole, XXVIII, 425 à 442.

ASIE. — Les Andamanais, inaptes à la culture, vivent de la pêche et de la chasse, XXVII, 211. — Deux ateliers chez les Andamanais : la mer ou la forêt pour l'homme, le campement pour la femme, XXVII, 217. — Les Tagalocs des Philippines s'adonnent à l'agriculture, mais avec nonchalance, XXVII, 335. — Les Négritos s'adonnent, en dehors de la chasse, à une culture rudimentaire, XXVII, 345. — Les Négrilles vivent de chasse, de cueillette et de razzias, XXVIII, 146.

AMÉRIQUE. — Canada. — La famille C. de Saint-Justin, par une culture mixte et des fabrications domestiques, pourvoit à presque tous ses besoins, XXVIII, 102. — Travail à Saint-Didace (montagne) : culture insuffisante, abatage et transport du bois, XXVIII, 104.

PROPRIÉTÉ

GÉNÉRALITÉS. — L'exagération des droits de mutation équivaut à la confiscation des propriétés, XXVII, 99. — Bien des ouvriers sont incapables de conserver la propriété de leurs maisons, XXVIII, 187. — Les petites propriétés subsistent grâce aux secours de propriétés communes et alternantes, dont usent les divers propriétaires, XXVIII, 195.

EUROPE. — France. — Organisation modèle d'une grande propriété particulariste et progressive, XXVII, 460, XXVIII, 61. — Aménagement d'une grande propriété particulariste sous le rapport des eaux, XXVIII, 61-78. — Les grosses fermes d'élevage, en Auvergne, sont louées à des fermiers, XXVII, 27. — La petite propriété est fréquente, mais la moyenne n'existe pas, XXVII, 28. — Peu de grandes propriétés dans la région pauvre, et fréquence du métayage, 46-50. — L'Auvergnat est chatouilleux sur les questions de propriété, que complique la question de l'arrosage, XXVII, 36. — La propriété, en Bretagne, s'est ressentie à la fois de la communauté de clan et des institutions gallo-romaines, XXVII, 171. — L'insurrection des paysans, en 1675, avait pour but de fortifier la propriété et non de la détruire, 174. — L'association de la grande et de la petite propriété a fait prospérer la vallée de l'Ain, XXVIII, 125. — En Bresse et ailleurs, le défrichement marcha de pair avec les progrès de la petite propriété, XXVIII, 130. — La forêt, en Touraine, subventionne beaucoup d'habitants, XXVIII, 297. — En Touraine, grands domaines de luxe, avec chasse et châteaux, qui coûtent autant ou plus qu'ils rapportent, XXVIII, 298. — La terre à vignobles, en Touraine, est morcellée à l'infini, XXVIII, 298. — La varenne est aussi morcelée, 316. — Presque tous les paysans veulent être propriétaires, 361. —

Le petit domaine du varennier, en raison du partage égal et de l'âpreté au partage, se répartit en plusieurs parcelles, XXVIII, 362. — Le bail du fermier varennier s'est raccourci. Certaines redevances sont en natures et rappellent la féodalité. XXVIII, 368. — Les enfants, chez le varennier, arrachent souvent aux parents l'abandon de leurs biens, XXVIII, 372.

AMÉRIQUE. — Canada. — La préoccupation de la famille, à Saint-Justin, est d'assurer la transmission intégrale du domaine paternel, XXVIII, 107.

BIENS MOBILIERS

EUROPE. — France. — Les lits, chez les paysans du Cantal, sont haut placés et masqués par des coffres, par crainte du froid, XXVII, 32. — Le varennier a quelques vaches, quelques porcs, un cheval, peu de volailles, pas de moutons, une carriole, un tombereau, XXVIII, 364. — Ses outils, bêche, herse, etc., sont primitifs, 365. — La femme du varennier a des toilettes et des bijoux de prix, XXVIII, 379.

ASIE. — Les Négritos des îles Andaman fabriquent d'excellents canots et chassent le poisson avec des flèches, XXVII, 212.

SALAIRE

GÉNÉRALITÉS. — En dépit des principes abstraits, les coopératives pratiquent l'inégalité des salaires, XXVIII, 174.

EUROPE. — France. — Les taxes sur les denrées augmentant la cherté de la vie, forcent les industriels français à augmenter les salaires, XXVII, 451. — Le pur salarié est rare chez les varenniers de Touraine, XXVIII, 367.

ÉPARGNE

GÉNÉRALITÉS. — Les coopératives servent à faciliter l'épargne pour les gens peu aisés, et l'épargne se mêle toujours à la coopération, XXVIII, 179, 199. — Les coopératives préparent des économies toutes faites aux générations à venir, XXVIII, 181. — L'épargne bien employée par le paysan fait qu'il vit mieux, qu'il s'outille mieux et qu'il emploie de meilleures méthodes, XXVIII, 186. — Pour l'ouvrier, l'économie procurée par les coopératives est souvent annulée par la répartition des sommes économisées, 186.

EUROPE. — France. — Le varennier de Touraine est âpre au gain et emploie son épargne à acheter de la terre, XXVIII, 369.

Italie. — Les caisses d'épargne, en Italie, aident à la constitution des coopératives et des syndicats agricoles, XXVIII, 185.

FAMILLE

GÉNÉRALITÉS. — Ce qu'on appelle « mentalité » n'est souvent que la formation sociale, XXVIII, 80. — On considère comme héréditaires certains faits dus à l'éducation, XXVIII, 80. — Les effets de l'éducation sont plus observables que ceux de l'hérédité, 81. — L'éducation se poursuit à travers toute la vie, XXVIII, 87. — L'éducation seule peut assimiler une race à une autre, XXVIII, 87. — Il faut que cette éducation soumette les deux races aux mêmes influences, 91. — L'enfant, crédule d'abord, peut être porté au doute par la manifestation, autour de lui, d'opinions contradictoires, XXVII, 140. — Le scepticisme ne se développe que si l'éducation y prédispose, et a pour cause le spectacle de systèmes philosophiques contradictoires, 143. — La marine marchande souffre de ce qu'on dirige trop de jeunes gens d'élite vers les carrières libérales, XXVII, 434. — Son relèvement tient à une réforme d'éducation, 435.

EUROPE. — France. — Les questions d'argent jouent un grand rôle dans les mariages auvergnats, XXVII, 32. — Nombreux mariages consanguins, 34. — Le paysan auvergnat fait un aîné. L'homme qui épouse une « aînée » s'établit souvent avec ses beaux-parents, XXVII, 32. — L'aîné a de lourdes charges. Il est souvent aidé par des parents célibataires, 33. — Le mari, dans la famille auvergnate, est un maître absolu et paternel, XXVII, 33. — La famille auvergnate tend à avoir moins d'enfants, et à les pousser dans les carrières bureaucratiques, XXVII, 35. — Le fermier auvergnat travaille avec ses enfants et ses domestiques sur un pied de familiarité, XXVII, 35. — Travail plus difficile dans la région pauvre, 47. — La femme joue un rôle important dans la famille de la vallée de l'Ain, XXVII, 518. — L'enfant, dans la vallée de l'Ain, subit souvent de fortes influences autres que celles de ses parents, XXVII, 518. — Dans la vallée de l'Ain, les parents s'asso-

cient souvent un héritier ou une héritière. Les rapports sont cordiaux entre parents et enfants, XXVII, 520. — La femme du varennier tourangeau est plus occupée par les travaux des champs que par le ménage, XXVIII, 315. — La famille du varennier est désorganisée. Les parents élèvent le moins possible leurs enfants. Les traditions se perdent, XXVIII, 369, 377. — Le varennier a peu d'enfants, et ne veille guère à leur moralité, XXVIII, 371. — Les vieillards sont traités sans respect, 373.

Grèce. — Les distractions de l'âge enfantin sont le point de départ des jeux devenus célèbres chez les Grecs, XXVIII, 204. — Les sports physiques étaient considérés en Grèce comme un élément essentiel de l'éducation, XXVIII, 206.

ASIE. — Les Andamanais adoptent volontiers les enfants d'autrui, XXVII. 220. — Les Andamanais attachent une importance extrême à la parenté, XXVII, 221. — La femme andamanaise, à force de travail, s'attire quelque considération de son mari, XXVII, 218. — La communauté veille à la façon dont se contractent les mariages, XXVII, 222.

AFRIQUE. — La femme négrille fait le ménage, nourrit le mari quand la chasse est mauvaise, s'occupe des échanges, XXVIII, 147. — La famille se dissout facilement, 150.

AMÉRIQUE. — L'Américain est porté à considérer en toute chose le point de vue éducatif, XXVIII, 92. — A Saint-Justin, beaucoup de familles nombreuses, du genre quasi patriarcal, XXVIII, 106.

MODE D'EXISTENCE

GÉNÉRALITÉS. — Le doute systématique, dans les sociétés où les opinions se heurtent, passe à l'état de mode, de divertissement distingué, XXVII, 151. — Le mode d'existence des riches les dispose à encourager les arts, XXVII, 493.

EUROPE. — **France.** — Description de la demeure du paysan auvergnat, XXVII, 31. — Fêtes auvergnates; pique-nique; amour des plaisirs de la table, XXVII, 43. — Conditions de vie spéciales dans l'Auvergne pauvre et peu fertile, XXVII, 46. — L'abus de la vie mondaine a fait dégénérer la bourgeoisie rochelaise, XXVII, 85. — La route de Lyon-Genève a, de bonne heure, chassé la couleur locale de la vie des habitants de la vallée de l'Ain, XXVIII, 43. — Le bien-être a augmenté dans le pays depuis un siècle, 45. — Le varennier vit chichement, surtout de soupe, boit peu, se loge mal, est malpropre, n'est pas gai, XXVIII, 376. — La distraction du varennier est la chasse, ou le braconnage; il y trouve du profit, XXVIII, 381.

ASIE. — Les Andamanais habitent trois sortes de campements plus ou moins rudimentaires selon la durée du séjour, XXVII, 215, 220.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — Le luxe règne à Maskinongé, la médiocrité à Saint-Justin, la pauvreté à Saint-Didace, XXVIII, 108.

PHASES DE L'EXISTENCE

EUROPE. — **France.** — Le phylloxéra a fait naître à Neuville l'industrie de la soie, XXVII, 388. — Le paysan de la vallée de l'Ain ne se laisse pas décourager par les crises, et cherche à se débrouiller, XXVII, 375, 388. — La route de Lyon-Genève a rendu les riverains plus aptes à se retourner dans la nécessité, XXVIII, 44. — Le varennier tourangeau possède quelques vaches, quelques porcs, peu de volailles, pas de mouton, XXVIII, 365. — Les instruments de travail, bêche, herse, binette, sont primitifs. On loue des batteuses à vapeur. On a un tombereau et une carriole, 365. — Le mobilier du varennier est généralement sommaire et souvent délabré, XXVIII, 366. — Les noces, chez le varennier, sont une occasion de fortes dépenses et durent plusieurs jours, XXVIII, 370. — Le service militaire porte le varennier vers les professions urbaines, ou recule son mariage, XXVIII, 382. — L'endurance du varennier lui permet de résister aux crises occasionnées par les orages et les inondations, XXVIII, 384.

Grèce. — Les mésaventures d'Apollon montrent que les intellectuels de la Grèce primitive avaient à subir des crises qui les condamnaient à changer de métier, XXVII, 500.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — A Maskinongé, l'habitant, quoique plus favorisé par le lieu, est exposé à plus de crises, XXVIII, 107.

PATRONAGE

GÉNÉRALITÉS. — La participation aux bénéfices encourage peu l'ouvrier, n'est pas réclamée par celui-ci, complique l'éta-

blissement des prix de vente; ne vaut pas une augmentation de salaires, présente les inconvénients du « paternalisme », risque d'aigrir les ouvriers quand viennent les périodes de perte, n'est pas dans le sens de l'évolution industrielle, XXVII, 5-19. — La participation aux bénéfices ne réussit que si les contractants se placent dans des conditions permettant le succès, XXVII, 7. — Les grands patrons, en général, ont échoué dans leurs essais pour établir la participation aux bénéfices, XXVII, 8. — L'établissement de la participation aux bénéfices est due presque toujours à l'initiative du patron, XXVII, 10. — Exemples de cas exceptionnels où réussit la participation aux bénéfices, XXVII, 12. — La participation aux bénéfices ne permet de patronner avec succès qu'à la condition d'avoir des gains continus, XXVII, 17. — La participation aux bénéfices, en tant que prime à la fidélité, réussit dans les compagnies d'assurances, XXVII, 18. — Le grand propriétaire particulariste, tout en bénéficiant de ses travaux, mérite d'être considéré comme un bienfaiteur social, XXVII, 477.

EUROPE. — **Angleterre.** — Thomas Arnold enseignait à ses élèves les devoirs envers les classes ouvrières, XXVIII, 245. — Des bienfaiteurs généreux enrichissent la bibliothèque de Ruskin Hall, XXVII, 413. — Des patrons favorisent l'œuvre, 418.

France. — La Bresse et le Bugey patronnent la vallée de l'Ain, XXVII, 379. — Ce patronage est précaire, 391. — L'abolition du servage dans la vallée de l'Ain dut venir du manque de bras, XXVIII, 58-129. — La noblesse a élevé le niveau social dans la vallée de l'Ain, XXVIII, 126-134. — Les gentilshommes bretons du XVIIe siècle, appauvris, cherchent à exploiter leurs tenanciers, XXVII, 170. — Influence agricole et sociale d'un propriétaire d'élite, M. de la Rochemacé, due à des innovations dans la culture, XXVII, 479. — Décadence de la noblesse du Maine au XVIIe siècle, XXVIII, 277. — Deux sortes de colons patronnés par la « colonisation française » : le fermier libre, le colon subordonné, XXVII, 259. — L'influence du propriétaire bourgeois est nulle sur le varennier tourangeau, XXVIII, 385. — Le marchand de biens évite au varennier des frais de justice, XXVIII, 386. — Les syndicats agricoles commencent à jouer le rôle de marchands de biens, 386.

Grèce. — Les grands chefs montagnards de la Grèce préhistorique ont favorisé le progrès des lettres, XXVII, 493.

AFRIQUE. — Les familles de Négrilles se font protéger et adopter par des familles nègres, XXVIII, 146.

COMMERCE

GÉNÉRALITÉS. — La concurrence de deux voies, l'une ferrée, l'autre fluviale, tend à augmenter le trafic sur toutes deux, XXVIII, 39.

EUROPE. — **France.** — Aptitudes commerciales du paysan auvergnat, XXVII, 34, 37. — Il dédaigne dans le commerce l'emploi des procédés scientifiques, 39. — La concurrence de Nantes et de Bordeaux porta les Rochelais, après 1815, à revenir au commerce des denrées locales, XXVII, 90. — Ce commerce eut à souffrir du phylloxéra et des chemins de fer, 91. — Depuis peu, la construction d'une nouvelle voie ferrée et d'un nouveau port tendent à relever le commerce de la Rochelle, XXVII, 91. — Le commerce des denrées de la vallée de l'Ain a été favorisé par la route, XXVIII, 135. — La foire de Pont d'Ain était renommée. Il y venait des Juifs, 136. — Le varennier tourangeau vend ses produits à de petits marchands qui l'exploitent, XXVIII, 387. — L'infériorité de la marine marchande française peut entraîner des dommages pour le commerce français, XXVII, 422. — La concurrence plus active des autres nations rend la lutte commerciale plus pénible pour la France, XXVII, 450. — Le commerce français perd du terrain au Brésil, en Orient, etc., 455.

ASIE. — L'origine et le fonctionnement des villes de marché sur les hauts plateaux asiatiques, XXVIII, 464 à 493.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — A Maskinonge (bord du Saint-Laurent), l'habitant produit du foin en quantité, et l'exporte, XXVIII, 105.

CULTURES INTELLECTUELLES

GÉNÉRALITÉS. — Les professeurs de philosophie ne sont plus, comme autrefois, des centres de groupements libres, mais de groupements artificiels, XXVII, 58. — La méthode d'observation, appliquée à la philosophie, tend à détacher de celle-ci des sciences nouvelles, XXVII, 74, 77. — La philosophie, avant la division du tra-

vail intellectuel, englobait toutes les connaissances, XXVII, 63. — Le latin et le grec souffrent de la façon dont on les défend, XXVII, 117, 126. — La trop grande importance accordée à la grammaire fait perdre de vue le but de l'instruction et celui de l'éducation, XXVII, 113-138. — L'étude d'une langue ne doit pas commencer par la grammaire, qui a pour but d'expliquer après coup ce que l'on sait, XVVII, 118. — Les grammaires d'aujourd'hui semblent plutôt faites pour les professeurs que pour les élèves, XXVII, 124. — Dans l'étude des langues, réformes à désirer : méthode empirique, pratique des textes, ajournement et simplification de la grammaire, subordination du thème à la version, XVVII, 128. — L'étude trop exclusive de la grammaire dessèche le cœur, XXVII, 129. — L'enfant apprend volontiers et facilement une langue par la lecture des auteurs, XXVII, 132. — L'ironie fleurit aux époques où les opinions se combattent et où les croyances ont été ébranlées, XXVII, 149. — Le scepticisme suppose dans la société où il nait une vie intellectuelle intense, une orgie de pensée, XXVII, 158. — Trois événements de famille : les récréations de l'enfance, le mariage et la mort ont dû être les premières sources d'inspiration poétique, XXVII, 297. — La profession de pasteur favorise les premières manifestations de la poésie, XXVII, 304. — Le moment de la récolte, chez les agriculteurs, les favorise également, 307. — La guerre et la religion portent à la poésie et s'en font un auxiliaire, 310. — Le sorcier, ou enchanteur, tient du prêtre, du poète et du musicien, XXVII, 316. — Tout peuple où la littérature est prospère trouve des imitateurs chez les nations voisines, XXVII, 317. — L'emprunt fait aux littératures étrangères n'empêche pas l'influence des causes locales de s'exercer sur le mouvement littéraire, XXVII, 320. — La science des théoriciens de l'agriculture ne peut guider à elle seule l'agriculteur, XXVII, 462. — Celui-ci, s'il a du talent, utilise pourtant la science, 472. — La guerre prête partout à la poésie, XXVIII, 339. — La poésie militaire est née du besoin de scander la marche du soldat, XXVIII, 341. — Les poètes ont souvent été employés dans les armées, comme « donneurs de courage », 343.

EUROPE. — **Angleterre.** — Le système d'éducation des *public schools* a pour base la confiance, la loyauté, la liberté, XXVII, 271. — Organisation de l'enseignement et vie de l'écolier à Éton, 272-293. — L'école anglaise, habituant l'enfant à la liberté, prévient les révoltes de la jeunesse et fait prendre au sérieux la vie, XXVII, 274. — Par l'institution des « captains », l'école anglaise utilise les enfants plus capables pour l'éducation des moins capables, XXVII, 282. — L'enseignement populaire progresse rapidement en Angleterre, XXVII, 395. — Organisation du collège d'enseignement populaire de Ruskin-Hall, XXVII, 402. — Réformes accomplies dans l'enseignement par Thomas Arnold, directeur de Rugby, XXVIII, 239-259. — Thomas Arnold agissait sur les élèves plus jeunes par l'intermédiaire de la première classe, qu'il dirigeait avec un soin particulier, XXVIII, 249. — L'influence de Thomas Arnold comme éducateur venait de ce qu'il faisait comprendre aux enfants le sérieux de la vie, XXVIII, 241. — L'élève devait se former des opinions, 253.

France. — Les conditions de relèvement de l'éducation en France; conférence à la Sorbonne, XXVII, 177-202. — La chanson de Malbrouk donne une idée du rôle joué par la tradition dans l'élaboration de la poésie, XXVII, 318. — Les efforts faits en France pour développer l'enseignement populaire ont abouti à un résultat imparfait, XXVII, 398. — Un principal qui sait utiliser l'initiative des élèves pour leur éducation, XXVIII, 27. — Tentative faite par un principal d'élite pour réformer et réorganiser un collège français. Il se heurte à la routine administrative, XXVIII, 17-34. — La culture intellectuelle s'est développée spontanément à Toulouse et sous l'influence d'une élite à Montpellier, XXVIII, 281, 286. — L'enfant du varennier va irrégulièrement à l'école, XXVIII, 383. — Le varennier est peu lettré, mais pousse volontiers ses fils vers la médecine et le notariat, XXVIII, 387.

Grèce. — L'état social de la Grèce portait leurs philosophes sceptiques à développer surtout le doute gai, XXVII, 145, 152. — Le domicile montagneux des Muses prouve que les populations de la montagne grecque étaient avancées au point de vue intellectuel, XXVII, 490. — L'importance de la mémoire avant l'écriture a fait qualifier les Muses de « filles de Mémoire », XXVII, 495. — L'absence d'écriture nécessitait, chez les anciens Grecs, des organismes particuliers d'éducation, XXVII, 497. — La divinisation des Muses et d'Apollon est due à l'admiration des hauts talents intellec-

tuels. XXVII. 486-507. — La légende d'Orphée et les légendes analogues montrent l'influence des poètes de la Grèce antique sur les populations, XXVII, 501. — L'amour du beau, chez les Grecs, était répandu dans toutes les classes de la société, XXVII, 504. — L'ode pindarique contient en général l'éloge de l'athlète, de sa famille, de sa cité et des dieux, XXVIII, 217. — Pindare, peu compréhensible aujourd'hui, était populaire de son temps, parce que sa poésie répondait à un besoin social, XXVIII, 208, 225. — Les Spartiates appréciaient la poésie, mais leur état social formait difficilement des poètes, XXVIII, 348. — Un Athénien comme Tyrtée, par sa supériorité intellectuelle, pouvait être utile aux Spartiates, même dans la guerre, XXVIII, 354. — La formation de Tyrtée lui permettait d'être à la fois poète, ingénieur et politicien, 356.

Russie. — La Russie, pour progresser, doit réformer son système d'enseignement XXVIII, 169.

AFRIQUE. — Le chef de la famille négrille garde des secrets traditionnels qui lui donnent du prestige, XXVIII, 149.

AMÉRIQUE. — Canada. — L'instruction est plus répandue au bord du Saint-Laurent (Maskinonge) que dans le haut pays (Saint-Didace), XXVIII, 109.

RELIGION

GÉNÉRALITÉS. — L'hostilité contre la religion porte à combattre les vérités philosophiques voisines de la religion, XXVII, 75. — Le scepticisme triste se développe dans les milieux où manque la foi religieuse et où subsiste le besoin de religion, XXVII, 135. — La perte de la foi chrétienne porte cette tristesse au maximum, 136. — La religion, par l'usage des chants en commun, a ouvert la voie à la poésie dramatique, XXVII, 313. — Dans les sociétés très religieuses, elle imprime son cachet à toute la littérature, 314.

EUROPE. — Angleterre. — Le professeur clergyman tire de son caractère religieux un nouveau prestige, XXVIII, 243.

France. — L'Auvergnat pratique la religion, mais se méfie du curé, XXVII, 37. — L'admission des protestants aux emplois publics porta les protestants rochelais à abandonner le commerce, XXVII, 88. — Les monastères ont joué un rôle dans le défrichement de la Bresse, XXVIII, 119, 125, 134. — Le protestantisme, accueilli de bonne heure dans l'Anjou, y passa comme une mode, XXVIII, 265. — Le vareunier tourangeau est peu religieux, mais superstitieux. Il est pratiquant, mais le clergé a peu d'influence, XXVIII, 388.

Grèce. — Des faits locaux servaient de point de départ, chez les Grecs, à des divinisations mythologiques, XXVII, 489. — La religion sanctifiait les Jeux, et imprégnait de son esprit la poésie pindarique, XXVIII, 211, 220.

ASIE. — Le pouvoir lamaïque aide Gengis-Khan à s'élever au pouvoir politique, XXVII, 233. — Gengis se donne comme le représentant du ciel. Il respecte toutes les religions, 236. — La hiérarchie lamaïque était pour les Mongols un organe d'information, XXVII, 238. — Les lamas n'ont pas d'aptitude au gouvernement politique, XXVII, 239. — Ils exercent sur l'aristocratie politique une influence intellectuelle et morale, 247. — La doctrine des incarnations a amené au Thibet la création d'une aristocratie religieuse, XXVII, 241.

AMÉRIQUE. — Canada. — A Maskinonge le culte a plus d'éclat qu'à Saint-Justin et à Saint-Didace, mais la foi décline, XXVIII, 110. — La paroisse est prospère à Saint-Justin, 111.

VOISINAGE

EUROPE. — France. — Le paysan auvergnat n'éprouve pas le besoin d'un voisinage trop proche, XXVII, 29. — Les vareniers tourangeaux s'aident entre voisins. Entre paysan et bourgeois, le voisinage n'est pas cordial, XXVIII, 391.

Grèce. — Les relations de voisinage aidaient en Grèce au développement de la poésie, XXVII, 492.

AMÉRIQUE. — Canada. — A Saint-Justin, le voisinage est cordial. On s'entend pour secourir les pauvres. A Saint-Didace, on est moins bienveillant, XXVIII, 110.

CORPORATIONS

GÉNÉRALITÉS. — Les sociétés qui ont des chefs capables doivent, pour prospérer, leur laisser les coudées franches, XXVII, 267, 329. — On améliore le fonctionnement des coopératives en les fédérant pour des achats en commun, XXVIII, 180. — La coopérative de production et la coopérative de consom-

mation présentent un même type social, XXVIII, 182. — Il est plus facile de devenir petit patron que bon directeur de coopérative, XXVIII, 194. — Les coopératives de production n'ont pas donné ce qu'on attendait d'elles, XXVIII, 172. — L'existence de grades et de noyaux aristocratiques aide à leur succès, 193, 199. — L'épargne due aux coopératives permet à l'ouvrier de s'agréger à des syndicats qui obtiennent le relèvement des salaires, XXVIII, 199.

EUROPE. — Angleterre. — Une association de dames pourvoit à l'enseignement populaire à Ruskin-Hall, XXVII, 414. — Les Trade-Unions demeurent autonomes et se concertent sans l'intervention d'organismes supérieurs, XXVII, 324. — Les unions ouvrières anglaises et américaines, par des procédés différents, arrivent aux mêmes buts, XXVII, 322-332.

France. — Les Auvergnats qui émigrent en Espagne forment des sociétés qui se perpétuent de père en fils, XXVII, 52. — La société la Colonisation française a contribué aux progrès de la colonisation en Algérie, XXVII, 250. — Son efficacité l'emporte sur celle de l'État, 256. — Son succès tient à l'initiative de deux hommes, 266. — Les varenniers tourangeaux forment des sociétés de secours mutuel rudimentaires, XXVIII, 392. — Les valides travaillent pour les malades, 393. — Le syndicat ouvrier en France ; les causes constitutives et les premiers obstacles, XXVIII, 413 à 463.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Les unions professionnelles américaines sont subordonnées à l'*American Federation of Labor*, XXVII, 324. — Les organes de concentration ouvrière aux Etats-Unis poursuivent deux buts : organisation des métiers non organisés, organisation de la clientèle sympathique au mouvement ouvrier, XXVII, 326.

COMMUNE

EUROPE. — France. — L'indivision du brotteau, dans la vallée de l'Ain, renforce la vie municipale, XXVII, 374. — La commune, dans la vallée de l'Ain, jouissait d'une large autonomie, XXVIII, 59, 132. — Une municipalité qui fait échouer la réforme et l'amélioration d'un collège, XXVIII, 30.

ASIE. — La commune annamite a été désorganisée par nos fonctionnaires qui n'en comprenaient pas les rouages, XXVIII, 83. — La famille andamanaise s'efface devant la communauté de village, XXVII, 21. — Les Andamanais forment des groupements peu nombreux de familles nomades, XXVII, 214.

UNIONS DE COMMUNES

EUROPE. — Grèce. — Les grands jeux de la Grèce constituaient une fondation intermunicipale, XXVIII, 212. — Ces jeux produisaient des trêves dans les guerres entre cités, 213.

ASIE. — Chaque communauté andamanaise dépend d'une tribu dont elle ne dépasse pas le territoire, XXVII, 216. — La tribu andamanaise a pour raison d'être la défense du territoire de chasse ou de pêche, XXVII, 223. — Les communautés qui la forment sont peu cohérentes, 224.

CITÉ

EUROPE. — France. — La bourgeoisie de Rennes, en 1675, favorise d'abord une émeute et l'arrête quand elle devient menaçante, XXVII, 163. — L'attrait de la grande ville est fâcheux pour l'habitant de la vallée de l'Ain, XXVIII, 523-530. — Marseille, cité commerciale, envoyait aux Assemblées, sous la Révolution, des députés commerçants, XXVIII, 228. — A Bordeaux, l'influence politique des gens de loi a balancé, sous la Révolution, celle des commerçants, XXVIII, 231. — Silhouettes de notabilités politiques marseillaises sous la Révolution, XXVIII, 235. — Les grandes villes du Midi favorisent la formation des tribuns, 236. — Particularités sociales, au dix-septième siècle, de la ville d'Angers : facilité de vie et urbanité, XXVIII, 261 ; — de Tours : atonie et industrie déclinante, 271 ; — de Clermont et de Riom : nombreuses familles de robe, 280 ; de Toulouse : inaction économique et activité littéraire, 282 ; — de Montpellier : importation développée et présence d'Anglais, 285, etc. — Les centres urbains ont fait naître en Touraine la culture maraîchère, XXVIII, 306.

Grèce. — Dans les villes grecques, le gymnase était un lieu de réunion important, XXVIII, 207.

PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

EUROPE. — France. — Le Bugey s'est prêté au développement de l'industrie, XXVII,

384. — La Bresse est pour la vallée de l'Ain un territoire d'appui agricole, XXVII, 380. — Le Bugey est pour la même vallée un territoire d'appui industriel, 384. — Des édits des seigneurs ou des gouverneurs de Bresse restreignaient la culture de la vigne, pour maintenir la valeur du vin, XXVIII, 46. — La situation de la Bresse comme frontière a développé dans le pays l'esprit guerrier, XXVIII, 126.

PROVINCE

EUROPE. — France. — Insurrection bretonne en 1675, causée par les abus du régime seigneurial, XXVII, 160. — L'ancien gouverneur de province, plus attaché à sa charge que le préfet moderne, était plus doux pour les administrés, XXVII, 165. — Les Bretons étaient fidèles au roi et toujours mécontents de lui, XXVII, 168. — Les rapports d'intendants montrent que le peuple était plus laborieux dans les provinces pauvres que dans les provinces fertiles, XXVIII, 260-291.

ÉTAT

GÉNÉRALITÉS. — Une certaine initiative est nécessaire dans l'art militaire, XXVIII, 170.

EUROPE. — France. — La suppression du régime douanier des cinq grosses fermes fit décliner le commerce rochelais, XXVII, 87. — Les impôts en France sont lourds et inégalement répartis. Énumération de ces impôts, XXVII, 93. — Les impôts indirects donnent lieu à de gros frais de perception et à des fraudes nombreuses, XXVII, 107. Les monopoles de l'État ont des conséquences fâcheuses, et rapportent moins qu'il ne semble, XXVII, 109. — Les quatorze mille fonctionnaires de l'Algérie paralysent le progrès de ce pays, XXVII, 261. — Les exigences administratives et fiscales renchérissent en France le prix des transports, XXVII, 358-365. — Le régime des primes ne peut suffire à relever la marine marchande, XXVII, 427. — La préparation, le vote, l'exécution et le contrôle du budget sont défectueux en France, XXVII, 439. — L'équilibre budgétaire ne peut y être atteint, malgré d'énormes recettes, 443. — La dette française est trop lourde et constitue un danger en cas de guerre, 447. — Pour arrêter les gaspillages, il faut que le Parlement ne puisse proposer des dépenses, que toute dépense nouvelle soit contre-balancée par des économies, qu'on diminue le fonctionnarisme et qu'on respecte le contrôle, XXVII, 458. — Pour remédier définitivement aux gaspillages, il faut la décentralisation, la réforme militaire, la réforme fiscale, la réforme de l'instruction, XXVII, 459. — Les professions libérales dominaient dans les Assemblées de la Révolution, XXVIII, 227. — Les députés commerçants, sous la Révolution, étaient modérés, mais manquaient d'énergie pour affirmer leur modération, XXVIII, 230. — Les frais légaux et les formalités légales paralysent l'échange des parcelles, XXVIII, 362. — La politique a semé la désunion chez les vaccuniers, XXVIII, 380.

Grèce. — La force physique était plus nécessaire aux Grecs qu'à nous pour maintenir leur domination ou leur indépendance, XXVIII, 206. — Pour les cités grecques, le développement des sports avait un intérêt militaire, XXVIII, 210. — Les Spartiates, quoique bons soldats, ignoraient les raffinements de l'art militaire, XXVIII, 347. La poésie servait à Sparte à former l'état d'esprit du soldat, XXVIII, 349.

ASIE. — L'habile organisation des armées mongoles atteste l'intervention d'un organisme supérieur au patriarcat, XXVII, 228. — Cet organisme est constitué par des familles princières, groupant des guerriers, type de Gengis-Khan, 230. — Le gouvernement du Thibet, avec chef religieux et chef temporel, reflète l'organisation des lamaseries, XXVII, 242. — Les dissensions des nobles Thibétains ont permis au gouvernement chinois d'établir sa suzeraineté, XXVII, 245.

AFRIQUE. — Les Négrilles vivent dans l'anarchie, et ne forment aucun groupement supérieur à la famille, XXVIII, 148.

EXPANSION DE LA RACE

EUROPE. — France. — L'Auvergnat fait venir des faucheurs et moissonneurs du Quercy et du Limousin, XXVII, 42. — Émigrations d'Auvergnats : marchands de vin, charbonniers, cochers de fiacre, concierges, surtout à Paris, XXVII, 38. — Limistes, cordonniers, marchands de métaux, marchands de mules, fabricants de parapluie, 40. — On émigre généralement avec pensée de retour, 40. — La région pauvre fournit des domestiques, des hommes de

peine, 50. — L'émigrant auvergnat est commerçant et audacieux (montagne), travailleur et industrieux (bas pays), XXVII, 51. — Auvergnats en Espagne, 52. — Causes d'échecs de colons en Algérie : manque d'argent au début, installations sur de trop petites terres, emprunts à gros intérêts, XXVII, 257. — La famille de la vallée de l'Ain est affaiblie par des essaimages chroniques, XXVII, 517. — La vallée de l'Ain est une pépinière d'émigrants, XXVII, 521. — L'amour du luxe et des plaisirs est pour beaucoup dans l'émigration des jeunes gens de la vallée de l'Ain, XXVII, 523. — L'émigration de la vallée de l'Ain se porte surtout vers Lyon et Paris, XXVII, 524. — On émigre comme domestique, bureaucrate, petit artisan, 525. — Odyssée d'un émigrant en Amérique, 527.

Russie. — L'expansion militaire russe n'est pas accompagnée suffisamment de l'expansion agricole et industrielle, XXVIII, 165.

ÉTRANGER

GÉNÉRALITÉS. — L'adoption de la langue d'un peuple supérieur par le peuple inférieur ne suffit pas à relever celui-ci, XXVIII, 86.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les écoles anglaises n'ont pas réussi à élever le niveau moral et intellectuel des Hindous, XXVIII, 88.

France. — Les Piémontais viennent prendre à Pont d'Ain du travail refusé par les gens du pays, XXVII, 389. — On s'est trompé, dans les colonies françaises, en voulant assimiler les indigènes par le jeu de nos institutions, XXVIII, 82.

Grèce. — L'éducation, depuis des siècles, demeure toujours imprégnée de l'influence hellénique, XXVII, 505.

ASIE. — Les Négritos des Philippines ont été modifiés par leur contact avec les Tagalocs, XXVII, 337. — Le culte phénicien a subi l'influence des Pygmées, XXVIII, 161.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Le peuple américain est le plus apte à absorber et à assimiler les étrangers, XXVIII, 91. — Types qui ne s'assimilent pas ou s'assimilent mal : Chinois, Slaves, Italiens, Allemands du Sud, 94.

HISTOIRE DE LA RACE

EUROPE. — **France.** — Histoire du courant d'émigration des Auvergnats en Espagne, XXVII, 51. — Au XVIIIe siècle, l'État gênait plus qu'aujourd'hui la marine marchande, et cependant elle prospérait, XXVII, 433. — Histoire de la route Lyon-Genève et des avantages qu'elle a procurés au pays qu'elle traversait, XXVIII, 35, 56. — Désolation de la vallée de l'Ain au commencement du XVIIe siècle, XXVIII, 52. — Histoire de la vallée de l'Ain au moyen âge : Romains, Burgondes, Sarrasins, etc., XXVIII, 115. — Le brotteau a dû servir de route aux migrations dans le bassin du Rhône, XXVIII, 116. — La vallée de l'Ain fut profondément latinisée, 116. — Le spectacle de la société angevine contemporaine ne dément pas l'histoire de l'Anjou, XXVIII, 263. — Tableau d'autres provinces aux XVIIe et XVIIIe siècle, 261-291. — La Touraine n'était jadis qu'une forêt parcourue par des torrents et peuplée d'animaux sauvages, XXVIII, 302. — Les préceltiques y ont prospéré et y ont eu un centre de fabrication d'armes en silex, 303. — Les Celtes ont dû y exterminer les préceltiques, 304. — Les Romains y ont développé la culture, 305.

Grèce. — L'origine des grands Jeux grecs se rattache à la légende des grands chefs montagnards, XXVIII, 213.

ASIE. — L'Avesta reflète une société de sédentaires agriculteurs souvent menacés et dominés par des pasteurs cavaliers, XXVIII, 400-410. — Renseignements sur l'histoire des Pygmées, XXVII, 204. — Les Pygmées, venus par mer, ont occupé les rivages de l'Asie Méridionale, et leur ligne a été ensuite rompue, 226. — Les Négritos arrivaient par mer, XXVII, 342, 351. — Les Pygmées ont occupé jadis les vallées de l'Indus, du Gange, du Brahmapoutre, XXVII, 348. — Les Pygmées paraissent être originaires de populations établies au bord du golfe Persique, XXVII, 351. — Avant d'être de purs chasseurs, les Négrilles ont dû se livrer à un autre travail en un lieu plus favorable, XXVIII, 150. — Ils ont dû être pasteurs, puis pêcheurs, 154. — Ils ont dû parcourir la route herbue des bords du plateau de l'Iran, venant du Pamir, 156. — Traces historiques du passage des Pygmées au sud-ouest de l'Asie, XXVIII, 156. — Dès le Pamir, les Pygmées se trouvaient préparés à leur évolution vers les types pêcheurs et chasseurs, XXVIII, 157.

AFRIQUE. — Les Négrilles d'Afrique sont de la même origine que les Négritos d'Asie, XXVIII, 141.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — Les habitants de Saint-Justin ont entre eux des ressemblances fondamentales, à cause de leur origine française, XXVIII, 401.

RANG DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — Le monde n'appartient pas au premier occupant; il appartient aux peuples qui possèdent la supériorité sociale, XXVIII, 319 à 338. — Lorsqu'une race se montre supérieure dans la vie privée, elle finit par imposer sa prédominance dans la vie publique, XXVIII, 411 à 423.

EUROPE. — **France.** — Infériorité du type auvergnat au point de vue artistique et littéraire. Aptitude à l'organisation et à l'administration, XXVII, 41. — Le varennier de Touraine est un produit instable de la famille communautaire presque entièrement désorganisée, XXVIII, 395. — La famille de la vallée de l'Ain tient le milieu entre la famille bressane à tendances patriarcales et la famille du Bas-Bugey à tendances individualistes, XXVII, 514.

Russie. — Constatation par un Russe de la supériorité des Anglo-Saxons sur ses compatriotes, XXVIII, 164-171.

ASIE. — Les Pygmées ont disparu et disparaissent devant les autres races, XXVII, 203, 225. — Les Négritos, aux Philippines, ont été refoulés par les Tagalocs, XXVII, 336. — Les Tagalocs l'ont été par les Malais, 340.

AFRIQUE. — Les Negrilles ont dû fuir le rivage d'Afrique, refoulés par des races plus civilisées, XXVIII, 145.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

Author Science Sociale Pol. Sci.
Title vol. 27 1899
48621

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU